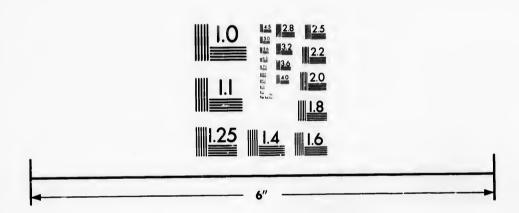


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTEP, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE PARTY OF THE PARTY

CIHM/ICMH Microfiche Series. CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

	12X	16X	20X		24X		28Y	32X
Γ							300	
This i	item is filmed at the ocument est filmé au 14X	reduction ratio	o checked below ction indiqué ci-c 18X	// dessous. 22X		26X	30 x	
V	Additional commen Commentaires supp		Les pages froissées	peuvent caus	er de la dist	orsion.		
	Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.				slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelur etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.			lmed to ment , une pelure, e façon à
	Tight binding may dalong interior margi Larellure serrée per distorsion le long de	in/ ut causer de l'o	ombre ou de la		Seule édi	lon availab tion dispor		d by errata
	Bound with other m Relié avec d'autres						tary material/ iel supplémer	
	Coloured plates and Planches et/ou illus					f print vari négale de l'	es/ Impression	
V	Coloured ink (i.e. of Encre de couleur (i.				Showthre Transpare			
	Coloured maps/ Cartes géographiqu	es en couleur			Pages de Pages dé			
	Cover title missing/ Le titre de couvertu			V			stained or fox achetées ou p	
	Covers restored and Couverture restaure						/or laminated. /ou pelliculée	
	Covers damaged/ Couverture endomn	magée			Pages da Pages en	maged/ dommagée	es	
	Coloured covers/ Couverture de coule	•ur			Coloured Pages de			
origi copy which repre	Institute has attemp inal copy available for which may be biblich may alter any of toduction, or which nusual method of film	or filming. Feat ographically un he images in t nay significant	ures of this nique, he ly change	qu'il de d poin une mod	lui a été ; et exempl et de vue b image rep lification d	possible de aire qui so dibliographi roduite, ou	meilleur exer se procurer. nt peut-être u que, qui peuv i qui peuvent thode normale.	Les détails niques du ent modifie exiger une

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec Library

The Images appearing hara are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covars are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or lilustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or Iliustrated imprassion, and anding on the last page with a printed or iliustrated impression.

The last recorded frame on each microficha shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité da:

Séminaire de Québec Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduitas avec le plus grand soin, compte tenu da la condition et de la netteté de l'axemplaira filmé, at en conformité avec las conditions du contrat de filmaga.

Les axempiaires originaux dont la couvarture en papier ast imprimée sont filmés an commançant par le pramier plat at an terminant soit par la dernière paga qui comporta une smpreinte d'impression ou d'illustration, soit par la second plat, salon le cas. Tous les autras axemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporta une ampreinte d'impression ou d'illustration et an terminant par la darnière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière imaga de chaque microfiche, selon le cas: la symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FiN".

Les cartes, planches, tableaux, atc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document ast trop grand pour êtra reproduit en un seul cliché, il ast filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en pranant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants liliustrent la méthode.

1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3	
4	5	6	

rrata to

pelure, n à

taile

s du

odifier

mage

22Y



F

54

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DE TOUS LES PEUPLES DU MONDE.

TOME V.

Contenant les Cérémonies Réligieuses des Mahométans & des Idolatres.

P

Cl

HISTOIRE

GÉNÉRALE

CÉRÉMONIES, MŒURS, ET COUTUMES



RELIGIEUSES

DE TOUS LES

PEUPLES DU MONDE.

Représentées en 243. Figures dessinées de la main de

BERNARD PICARD:

Par M. l'Abbe BANIER, de l'Académie Royale des Inscripcions Le Royale des I

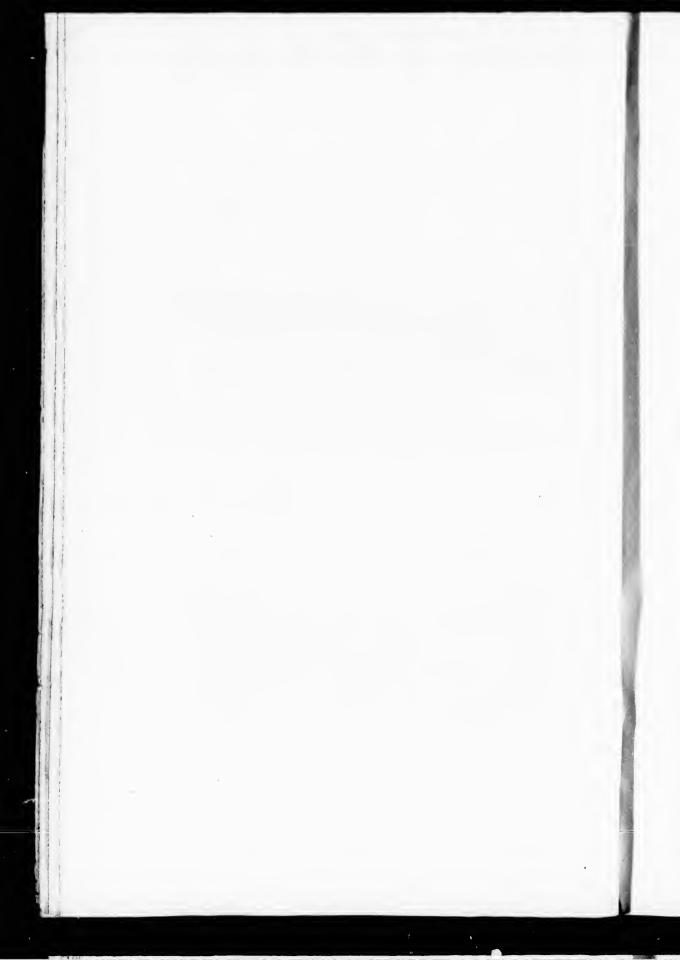


PARIS.

Chez ROLLIN Fils, Quay des Augustins, à Saint Athanase, & au Palmier.

M. DCC. XXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

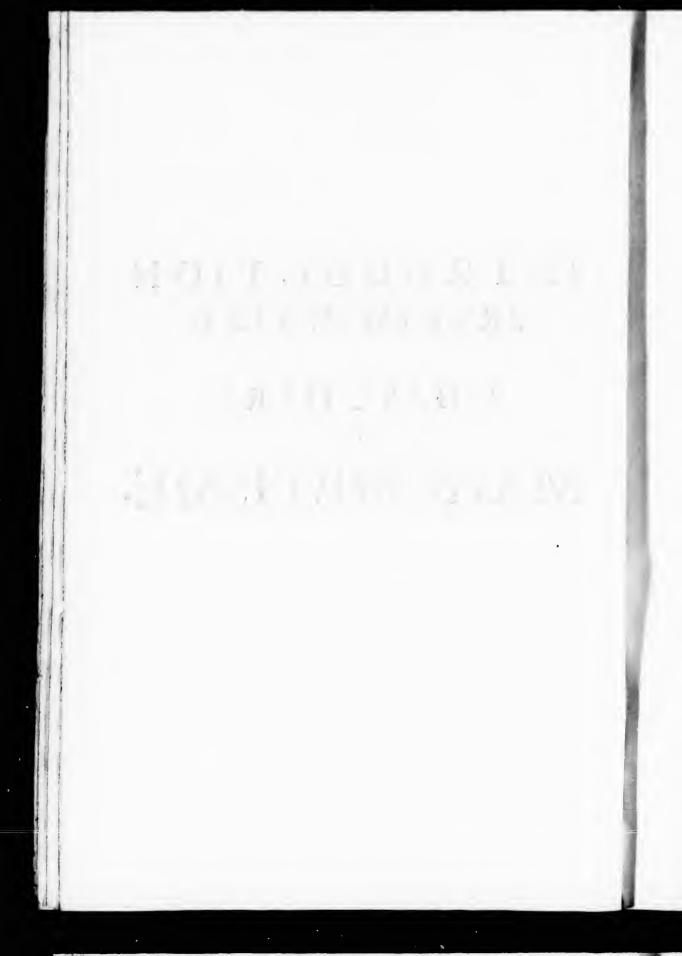


INTRODUCTION PRÉLIMINAIRE,

L'HISTOIRE

DU

MAHOMETISME.



HISTOIRE GENERALE

DES

CÉRÉMONIES,

MŒURS ET COUTUMES

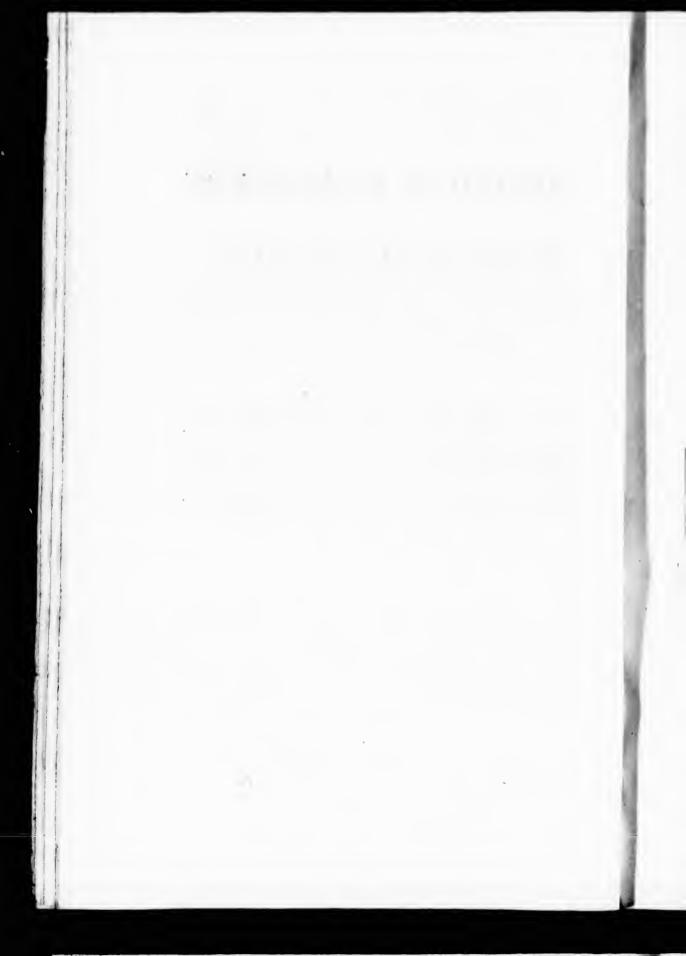
RELIGIEUSES

DE TOUS LES

PEUPLES DU MONDE.

PREMIERE PARTIE DU TOME V.

Contenant les Cérémonies Religienses des Mahométans.





INTRODUCTION

LHISTOIRE

MAHOMETISME.



L y auroit de l'injustice à consondre les Mahométans avec les Nations Idolâtres. Quoique compris avec raison sous le titre général d'Infidéles, puisqu'ils resusent de reconnoître le Sauveur des hommes, le Fils de Dieu venu sur la terre pour racheter les péchés du genre humain, ils connoissent le vrai Dieu, ils ont des idées assez raisonnables de ses persections, ils détessent les Idoles, & portent l'horreur qu'ils en ont jusqu'à la supersition. Ils méritent donc un arricle s'aurés se sont en les méritent donc

un article séparé; & c'est ce qui nous engage à placer ce qui les regarde à la suite des Céremonies Religieuses des Sectes Chrétiennes. Mais avant que de parler de l'origine du Mahomérisme & de ses progrès, il est, ce semble, nécessaire de donner une idée de la Nation chez qui il a pris naissance. C'est ce que nous nous proposons dans cette Introduction. Deux ou trois Auteurs (4) que nous copierons souvent, nous serviront à la former, & à faire connoître au Lecteur quels furent ces hommes, qui séduits par un Imposteur, introduissirent les premiers dans le monde la plus étendue aujourd'hui, comme la plus puissante & la plus dangéreuse de toutes les Sectes.

L'Arabie doit son nom à un petit canton de la Province de Tehama, nommé Araba, d'Yarab fils de Kahtan, & pere des anciens Arabes. D'au-

⁽⁴⁾ Le Discours qui précede la traduction An-l que nous aïons de Mahones; l'une de M. le Progloise de l'Aleoran, que M. Sale a publice à felleur Gagner encore vivant. l'autre possibleme Londres in-4, en 1734, les deux dernières Ves de M, de Bonlamvillier, &c.

tres ont prétendu que le nom de cette vaste contrée vient de ses déserts, ou du mêlinge de ses peuples, &c. Les anciens Auteurs Chrétiens ont aussi appellé généralement tous les Peuples de l'Arabie Sarassins. Le nom de Sarassin vient d'un mot qui signifie Orient, ou selon Bochare, d'un mot qui veut dire piller. On verra dans la suite que cette Etymologie déplait à

M. Gagnier

(a) L'Arabie est divisée en plusieurs Provinces principales, sans compter plusieurs petits Païs qu'elle renterme, & qui ont des nons particuliers. La plus considé able de ces Provinces est l'Yemen, que nous appellons Arabie Heurusse, où les Hémiaries ont régné plus de deux mille ans avant l'origine du Mahometisme. Les Provinces de Tahamah & d'Yemamah sont situées vers le cœur du païs. Celle d'Hégias est devenue la plus célèbre, à cause des Villes de la Mecqu. & de Médine, & fait aver les deux dernières, que nous avons nonmées, ce que nous appellons l'Arabie Déserie. Celle qui porte le nom de Hagy, ou Hagiar, répond à l'Arabie Penée; car son nom en Arabe signisse Pierre, & sa Capitale portoit aussi e nom, ainsi que celui de Karak. Les Anciens l'ont nommée Petra Descrit, & nos Modernes Krak de Montroial.

Chacune de ces Provinces a cu autrefois ses Rois particuliers; car outre ceux de l'Yemen qui ont été ses plus considérables, nous trouvons ceux de l'Hegias, de Hendah, de Hirah, & de Gassan, quoique ces deux derniers Etats aïent été établis par les Arabes hors de leurs limites.

Il y a plusieurs Livres qui traitent de l'excellence des Arabes au-dessus des autres Nations. D'autres au contraire les ont fort décriés, & ont sou-

teau qu'ils sont appelles Tites de Diables dans l'Alcoran.

Origine des. ARABES.

LES Historiens de cette Nation divisent les Arabes en trois Classes, qui sont,

I. Les Arabes Primitifs ou Anciens. Ceux-ci habiterent les premiers l'Arabie après le Déluge, & leur posterité s'est ou éteinte, ou confondue avec

les Arabes qui sont venus après eux.

II. Les Arabes purs, & non mélangés, c'est à-dire, ceux qui après la confusion des Langues, vinrent s'établir dons cette Partie de l'Arabie, appellée Yemen, ou Arabie Heuseuse: ceux-ci surent les Descendans de Kathân ou Yoktan. Kathân eut doux sils, Yarab & Giorham. Yarab sut le sondateur du

Roïaume d'Yemen, Giorham de celui d'Heyaz ou Hegiaz.

III. Les Mostarabes, par où on entend ceux qui se sont saits Arabes, soit en se mélant, soit en s'alliant avec les Arabes purs. Ces Mostarabes sont la posterité d'Ismail, sils d'Ibrahim ou d'Abraham, de qui Mahomet se disoit descendu en Ligne directe. Commençons par les deux premières Classes d'Arabes. Nous n'en dirons que ce qu'il est nécessaire d'en sçavoir, pour connoître les commencemens du Mahométissne.

Selon M. Gagnier, " Le premier des ARABES PRIMITIFS, ou - ANCIENS, qui habica l'Arabie immédiatement après le Déluge, fut ce

[&]quot;Giorham, que y'ai nommé, dit-il, & que l'on appelle Giorham premier, pour le distinguer d'un autre Giorham. Ce Giorham I. étoit un des des-cendans de Seth, fils d'Adam. Il sut du nombre de ceux qui se sauve-

⁽a) Tiré de d'Herbelet dans fa Bibliet. Orient, au mot Arab.

éferts,

ns ont

om de

ot qui

plaît à

mpter

rs. La

Arabie

origi-

situées

caule

s, que

lle qui

nom

ue ce-

dernes

ır ou-

uvons

x der-

deffus

t fou-

affes,

s l'A-

avec

con-

ppel-

ân ou 11 du

rabes,

rabes

thomes niéres

Iça-

, ou

ut ce

mier,

def-

iuve-

rent dans l'Atche de Noë. Les Historiens Arabes, continue-t'il, veulent qu'il y ait eu dans l'Arche jusqu'à quatre-vingt personnes, quoique l'Ecriture ne sasse mention que de huit. Au sortir de l'Arche Giorham alla s'établir dans l'Arabie, & c'est tout ce que l'on sçait de son Histoire. Il ne reste pas même la moindre trace de sa postérité non n'est obligé d'ajouter soi à cette tradition, qu'autant que l'on croit les choses dénuées de preuves certaines & de monumens autentiques. Telles sont aussi les origines des Chinois, des Suedois, &c.

On comprend aussi seus le nom d'Arabes Primiss, ou Anciens, quatre Tribus qui ont sormé quatre Peuples; les Adues, les Thamudites, les Guadisses, & les Tasmues, tous descendans de Sem, fils de Noë. C'est pour cette raison que l'on a appellé Sem le Pere des Arabes. Rapportons en peu de mots l'histoire de ces quatre Peuples, que l'Alcoran cite comme des exemples de la vengeance divine sur les impies.

1. Ad, Pere des Adues, étoit fils d'Avvs appellé Uz dans la Bible, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noë. Après la confusion des Langues, Ad s'avança jusques dans la partie Méridionale de l'Arabie, appellée Hadramavut, dans un quartier nommé Al-Alkaf, c'est-à-dire, Sables mouvans. Ce quartier s'étend depuis l'Yemen, jusqu'au Païs d'Oman.

Schedad, fils d'Ad, fut le premier Chef, ou Roi, si on veut, de ces Adues. Selon les Auteurs Orientaux, il régna avec beaucoup de magnificence & d'éclat, & porta l'orgueil jusqu'à se statter que ses sujets le regarderoient comme un Dieu. Ces mêmes Auteurs sont aussi prodigues de sables au sujet de ce Schedad, que les anciens Grecs à l'égard de leurs Héros: voici entr'autres ce qu'ils en racontent.

(a) Ad eut deux fils, l'un nomme Schedad, & l'autre Schedid, qui furent tous deux très puissans dans l'Arabie, ensorte qu'ils purent aisement achever les bâtimens superbes qu'Ad leur pere avoit commencés. C'est à leur sujet qu'il est dit dans l'Alcoran, au Chapitre 89. intitulé Al-Fogr, c'est-à-dire, de l'Aurore : Ne voiez-vous pas ce que le Seigneur votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram? Les Interpretes disent des merveilles de cette Ville fabuleufe nommée Gennet, c'est-à-dire, Paradis, où ces Princes qui étoient des Géans d'une énorme grandeur, avoient rassemblé toutes les richesses qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie, & des autres Provinces voisines. Il arriva sous le Kalifat de Moavie, premier de la Race des Ommiades, qu'un Arabe du désert allant chercher son chameau dans la plaine de la ville d'Aden, se trouva, sans y penser, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva personne. La crainte le saissi , & fut cause qu'il n'y fit pas un long séjour : il se contenta seulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & revint ausli tôt chez lui. Ses voisins eurent bien-tôt connoissance de cette avanture, & en porterent la nouvelle au Kalife qui voulut apprendre de la bouche même de l'Arabe, qu'il fit venir en sa présence, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce vollage. Cet homme qui étoit fort simple, lui raconta naïvement ce qu'il avoit vû de la beauté & de la magnificence de cette ville.

Moavie n'ajoûta pas grande foi au récit de cet Arabe, jusqu'à ce qu'il se sût informé de personnes sçavantes & versées dans l'histoire ancienne, si on avoit autresois parlé de quelque chose de semblable. Il sit venir pour cet esset un Docteur nommé Caab, auquel on avoit donné le surnom

⁽a) D'Herbelot, ubi fup, au mot Ad. &c.

d'Al-Akhbar, à cause de la grande connoissance qu'il avoit des histoires; surrout des antiquités de l'Arabie. Caab confirma au Kalise la vérité de la Relation de l'Arabe. Il lui dit que cette ville merveilleuse avoit été bâtie par Schedad, fils d'Ad, dans le païs des Adites; que c'est celle-là même dont il est parlé dans le Chapitre de l'Aurore, & que la cause de sa ruine sur l'orgueil & l'insolence de ce Prince, qui, après avoir dépensé des sommes immenses à la construire, avoit convié tous les Princes ses voisins ou ses vassaux, pour venir admirer sa puissance: mais que Dieu, qui se plast à humilier les superbes, envoïa aussi-tôt un Ange exterminateur qui en sit périr tous les habitans, & la sit disparoître entiérement aux yeux des hommes, se réservant seulement de la faire voir de tems en tems à quelques-uns, pour conserver la mémoire de cette vengeance divine.

Les anciennes Histoires de l'Orient donnent à Schedad 260, ans de régne,

& 300. à son frere Schedid.

Il n'y a rien de certain touchant les Successeurs de ce Schedad; tout ce que l'on sçait, est que les Adites s'étant abandonnés à l'Idolâtrie, Dieu leur envoia, selon le témoignage de l'Alcoran, leur frere Hûd, pour leur prêcher l'Unité de l'Etre suprême. On prétend généralement que ce Prophéte Hud est Heber. Abulséda raconte l'histoire de la mission de Hud de la manière suivante. Hud, ou pour se consormer à l'idée générale, Heber, que les Juiss tiennent aussi pour un grand Prophéte, sut envoié de Dieu aux Adites, qui adoroient trois Idoles. On dit que ces Peuples, de même que les Thamudites, étoient des Géans d'une grandeur démessurée; & c'est à quoi l'Alcoran fait allusion, quand il dit: Souvenez-vous du tems auquel Dieu vous sit succéder au Peuple de Noë, lorsqu'il auzmenta votre stature (a).

Hûd prêcha donc aux Adites: mais ils rejetterent sa mission, & persévererent dans l'impieté. Dieu punit ces incrédules, & il envoïa contre eux un vent étoussant, qui soussilla sept nuits & huit jours continuels. Ce (b) vent étoit si brûlant & si dangereux, qu'en le respirant, il causoit une entière dissolution du corps. C'est ainsi que périrent tous ces incrédules, à l'exception de Hûd, & de ceux qui crurent à ses Prophéties. Hûd vêcut encore plusieurs années; & son tombeau est, selon les uns, dans le Pays d'Hadramavvi, selon d'autres, à Heg'r, dans le Territoire de la

Mecque.

La même tradition porte aussi qu'il y avoit parmi les Adites un grand Personnage nommé Loeman, disserent du Philosophe Loeman, qui vivoit du tems de David le Prophète. Le Loeman dont il s'agit ici, étoit dans une telle réputation à cause de sa sainteté, que ses compatriotes affligés d'une extrême sécheresse, qui détruisoit & les hommes & les bêtes, le crurent seul capable de sléchir la colère de Dieu par ses prièrse.

Après que les Adites incrédules eurent été exterminés, ce Locman resta dans le Territoire sacré de la Mecque. Dieu lui dit : Choisis ce que tu aimeras le mieux. Je te l'accorderai excepté l'immortalué. Il répondit : Seigneur, accordez moi de vivre l'âge de sept Aigles. Dieu lui accorda sa demande : il prit un Aiglon sortant de l'œus; après la mort de celui-ci il en prit un autre, & ainsi de suite jusqu'au nombre de sept. Chacun de ces Aisses

⁽A) Gelall'din explique ainsi ces paroles: le (b) Voi. dans Chardin & autres Voiageurs la plus haut d'entre eux ésois de cent condées, & le plus description de ce vent, & de ses dangereux effets.

Aigles vêcut quatre-vingts ans, & Locman mourut avec le dernier.

Le vulgaire, conclud Abulfeda Historien Mahométan, croit bonne-

ment cette fable. Répondons-lui avec ingénuité que la même simplicité se trouve ailleurs. Les Poëtes Arabes n'ont pas manqué non plus de célé-

brer ce conte dans leurs vers.

istoires,

rité de la

été bâ-

là même

la ruine

des font-

s voilins

i, qui le

teur qui

ux yeux

i tems à

e régne,

; tout

ie, Dieu

, pour

t que ce

de Hud

énérale,

cnvoié

Peuples, démesu-

enez-vous

nta votre

& persé-

ntre eux

Ce (b)
Ifoit une

incrédu-

es. Hûd

, dans

re de la

n grand

ii vivoit

oit dans

affligés

bêtes,

un resta

e que su

t : Sei-

deman-

de ces

Aigles

oiageurs la dangereux

érse.

ne.

D'autres Auteurs de la même Nation font mention de ces Adites, qui étant restés à la Mecque avec Locman, évitérent pour lors d'être envelopés dans la ruine de leurs Compatriotes; mais qui dans la suite ne finirent pas d'une manière moins tragique que les premiers, puisque Dieu irrité contre eux à cause de leur méchanceté, les métamorphosa en Singess C'est ce qu'on trouve dans un passage de l'Alcoran, que l'on pourroit bien regarder comme une siction allégorique très conforme au génie des Orientaux. Au reste c'est la coutume parmi les Arabes, que quand on parle d'une chose ancienne, ou de quelque vieux conte du tems passe, on dit en Proverbe : ce sont des choses arrivées du tems d'Ad, comme on a dit chez les anciens Grecs : ce sont des choses arrivées du tems de Saturne, con d'Ogyges.

2. Thamud, pére des Thamudites, fils de Gether, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noë, vint après la confusion des Langues s'établir dans le païs de Heg'r, situé entre la Province de Hegjaz, & la Syrie. Sa posterité s'abandonna à l'Idolâtrie comme celle d'As; & on rapporte qu'aiant appris que les Adites avoient été presque tous détruits par un vent irapétueux & étoussant, ils se creusérent des maisons dans les cavernes des rochers, pour se mettre à couvert de ce redoutable sleau. Les Adites, dissient ils insolemment, ne sont péris, que parce que leurs maisons étoient bâties sans ciment. Dieu, pour les ramener dans le droit chemin, leur envoia leur frère Sâleh, qu'on nous avertit de ne pas consondre avec Selah, comme l'a sait (a) d'Herbelot dans sa Bibliothéque Orientale; mais qu'on pourroit prendre probablement pour Phaleg, comme l'a cru le sçavant Bochart.

Abulseda cité par Mess. Sale & Gagnier raconte ainsi cette Histoire. Dieu, dit-il, envoia Saleh aux Tamudites. Saleh étoit fils d'Obaid, fils d'Asaf, fils de Majakh, fils d'un autre Obaid, fils de Hadher, fils de Thamud. Saleh leur prêcha l'unité de Dieu : mais très peu de ces Thomudites crurent à sa parole, & même ce peu de croians ne se trouva que dans la lie du peuple. Les autres demanderent au Prophéte un miracle capable de les convaincre, promettant de croire à cette condition. Ils vouloient que Sâleh fit sortir une Chamelle (la femelle du Chameau) d'un certain rocher qu'ils lui marquérent. Saleh se mit donc en priére, & demanda ce miracle à Dieu. Aussi-tôt il sortit de ce rocher une Chamelle qui venoit de mettre bas. Mais bien loin de croire, comme ils l'avoient promis, les incrédules Thamudites coupérent les jarrêts à la Chamelle. Dieu irrité les détruisit trois jours après par des tempêtes effroiables, & des tremblemens de terre mêlés de tonnerres, au milieu desquels, selon la tradition Arabe, la voix de l'Ange Gabriel se faisoit entendre, & crioit d'une manière épouventable, périssez tous. Après cette destruction, Saleh se retira dans la Palestine : mais il revint dans la suite s'habituer en Hegjâz, & il y persévera dans le culte de Dieu jusqu'à sa mort, qui arriva la cinquante-huitiéme année de son âge. La Tribu

⁽a) Cette Remarque est de M. Sale.
Tome V.

des Thamudites n'est pas moins citée dans l'Alcoran que celle des Adites aux peuples Mahometans, pour montrer les effets de la colere de Dieu sur les incrédules.

3. Gjadis, frère de Thamud, & père des Gjadisties, vint après la confusion des Langues, habiter le Païs qui est situé entre l'une & l'autre (4) Keblah, c'est-à-dire, entre la Méque, & Médine, & tout le plat païs de la presqu'île d'Arabic, appellé Al-Yemâm.

4. Tasm, fils de Lud, fils de Sem, fils de Noë, pere des Tasmites, vint aussi s'habituer dans les mêmes Païs que les Gjadisues; & ces tribus resterent consondues ensemble sous le gouvernement de Tasm.

Abulfeda raconte l'histoire de ces deux Tribus de la manière suivante. " Un des descendans de Tasm, qui régnoit sur les deux Tribus des Tas-· mites & des Gjadisties, Prince méchant & voluptueux, fit une Loi, par » laquelle il défendoit de marier aucune fille des Gjadisues, avant qu'il en " eut pris ce qu'on appelloit autrefois (b) le droit (c) du Seigneur. Cet excès aiant infiniment déplu aux Gjadisies, ils conspirérent entre eux pour » se défaire de ce Tiran; & dans la résolution d'exécuter ce projet, ils • invitérent le Roi & les principaux de sa Cour à un grand festin, qu'ils avoient fait préparer en pleine campagne. Lorsque la joie eut com-- mencé d'animer ces misérables conviés, les Gjadisties, qui avoient caché » leurs épées dans le sable, se jettérent sur le Tiran, & le massacrérent » avec tous les conviés. Ils firent le même traitement aux Tasmites. Ceux qui · échaperent du massacre, implorérent le secours du Roi de l'Yemen, autrement l'Arabie Heureuse. Le Roi qui régnoit alors étoit Hasan, fils d'Asad. - Ce Prince aiant écouté leurs plaintes, attaqua les Gjadisues, & les dé-- truisit de telle manière, que depuis ce tems là il ne sut plus parlé ni · des Gjadisties, ni des Tasmites; ensorte que quand on veut parler de quel-- que chose d'incroiable, ou de douteux, on dit par manière de Prover-- be : ce sont des Fables de Tasm, c'est-à-dire, des contes faits à plaisir. Voilà tout ce que l'on peut dire des anciennes Tribus des premiers Arabes.

Il n'en reste que les monumens incertains & fabuleux que l'on vient de rapporter; & c'est cependant sur ces monumens que ses Poëtes Arabes, & en général les Ecrivains de la Nation établissent leurs fictions, leurs allusions & leurs Proverbes. Les plus graves Historiens citent fort sérieusement ces fables, & l'Alcoran même, supposé qu'il faille le prendre à la lettre, les regarde souvent comme le sondement de sa Morale. Mais à bien prendre la chose, chaque Peuple n'a-t'il pas ses sables; & leurs

commencemens n'en font-ils pas toujours remplis?

Mais pour dire quelque chose de plus raisonnable, il est certain que les Arabes sont un des Peuples des plus anciens de la terre ; qu'ils se sont rendus très-recommendables en cultivant les Sciences & les Arts, particuliérement l'Astronomie & la Médecine ; que nous leur devons plusieurs connoissances utiles que les Mores leurs descendans porterent d'Afrique en Elpagne, & en particulier les Livres d'Aristote. On ne scauroit douter de même qu'il n'y ait eû parmi eux un très grand nombre d'Auteurs; &

(c) Sans alléguer l'étendue de ce droit établi (b) On substitue ces paroles à la traduction dans les Indes Orientales, en Europe, en Afri-

⁽a) Voiez plus bas la fignification de ce mot. [que nous donne de ce passage d'Abulfeda un des que, &c. on remarquera seulement que l'Angle-Auteurs de la Vie de Mahomet, qui connoit sans terre & l'Ecosse en reconnoissoient encore l'audoute infiniment mieux la politesse de l'Arabie, torité. que celle de la France fon Païs natal,

s Adites de Dieu

la conk l'autre plat païs

l'asmites , es tribus

luivante. des Taf-Loi, par qu'il en ur. Cet eux pour ojet, ils n , qu'ils ut comit caché acrérent Ceux qui , autred'Afaad. les déparlé ni de quel-Proveraifir. Arabes. ient de

Arabes, leurs alléricuendre à . Mais & leurs

ain que fe font particuluficurs ique en douter urs; &

roit établi , en Afrie l'Anglecore l'auce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils cultivoient les Sciences dans le tems qu'elles étoient négligées dans presque tout le reste du monde. Mais pour revenir à la suite de notre histoire, passons de ces tems sabuleux aux commencemens de la certitude historique. Il s'agit des Arabes purs.

Les Arabes purs sont les descendans de Kahtan, fils d'Eber, fils de Scalekh, fils d'Arsaad, fils de Sem, fils de Noë. Ce Kahtân fils d'Eber, est le même que Yoktan, fils d'Eber & frère de Phaleg, dont il est parlé dans la Genése. Un Arabe nommé Saudiad Gaon tient ce fait pour si certain; qu'il n'a fait aucune difficulté, comme l'a remarqué Pocock, de substituer le mot de Kahtân, à celui de Yoktan dans sa version Arabe du Pentueuque; & Elmacin, Auteur Chrétien, a fait aussi la même chose dans son Histoire. Il y dit qu'Eber eut plusieurs fils, entrautres Kahtân, qui su su le Pere des Arabes, & qu'il est aussi appellé Yoktan. Ce Yoktan, qui eut plusieurs enfans, établit sur eux trois principaux Ches: le premier s'appelloit Saba, le second Avusar, & le troisième Havussa. Les ensans de Kahtân habiterent l'Yemen.

Kahân eut deux fils: le premier sut Ya'arab, le pere des Arabes qui ont habité l'Yemen. On a déja dit que quelques uns croient, que le nom des Arabes vient d'Ya'arab. L'autre fils de Kahân sut Gjorham second, surnont-mé ainsi pour le distinguer du premier dont on a parlé. Ce Gjorham second sut le pere des Gjorhamites, qui habiterent le païs d'Hégiaz, les mêmes chez qui Ismaël fils d'Abraham, prit alliance, en épousant une semme Gjorhamite.

Ya'arab eut un fils nommé Saba, dont il est parlé dans l'Alcoran. Dans les généalogies de la Genése, Saba, ou Sceba, se trouve immédiatement entre les fils de Yo'uan, au lieu que les Historiens Arabes le reculent jusqu'à la troisséme génération.

Le nom propre de Saba est Abd Schems, c'est à-dire, Servieur du Soleil; c'est ainsi que le dit Abulseda, qui ajoute qu'aïant remporté plusieurs victoires, & emmené un grand nombre de ses ennemis captifs, il sut surnomné Saba, c'est-à-dire, faiseur de captifs. De ce Saba sont sorties toutes les Tribus des Arabes de l'Yemen: voici le détail de ces Tribus & de leurs samilles pour ceux qui voudront le sçavoir.

Saba eut plusieurs fils, entre autres Hamiar, Cahlan, Amru, Ashar, & Amelah.

Les Tribus issues d'Hamiar, fils de Saba, sont les Kodhaïes descendus de Kodhaïa fils de Mâlec, fils d'Hamiar, fils de Saba. D'autres veulent que ce Kodhaïa fût le fils de Mâlec, fils d'Amru, fils de Zaïd, fils de Mâlec; fils d'Hamiar, fils de Saba. Kodhaïa étoit Roi de la Province de Shagr; & on voit encore son Tombeau sur le sommet d'une Montagne de même nom.

De Kodha'a font issues Calbites, descendans de Calb, fils de Wabra, fils de Tha'alba, fils de Holvvan, fils d'Anrâm, fils d'Al-Haf, fils de Kodrépandre sur la Terre à Davonuo'l-Gjandal, à Tabuc, & sur les frontières de la Syrie.

Zob i fils de Habab le Calbite, tiroit son origine d'une des samilles des Calbites, o 2 même que le sameux Zaid, fils de Haretha le Calbite. Ce Zaid sur esclave, ensuite affranchi & fils adoptif de Mahomet.

De Kodha'a sont encore issues les Tribus des Marahanes & des Gjohainites. Cette dernière Tribu étoit très nombreuse, & se subdivisoit en plu-



sieurs grandes Familles. Elles occupoient les parties Septentionales de la Province d'Hegjaz, vers les côtes de la Mer de Gjodda. Les Balues & les Tanuchies avoient la même origine, ainsi que la Tribu des Salthies, qui habitoient dans les Déserts de Syrie : ceux-ci furent vaincus & détruits par les Rois de Gassan.

De Kodha'a fortoient les Nahdites, desquels descendoit Al-Sakhab, fils d'Amru le Nadhite, qui fut Pere de Châled; & les Odhraites, de qui des-

cendoit Arvva fils de Haram,

Des Hamiarites sortit la Tribu des Saabanites, issue de Saaban fils d'Hamiar.

Les Tribus issues de Caulan, fils de Saba, sont nombreuses. On en remarque sept considérables, squoir: 1. Al-Azd. 2. Taï. 3. Madhegj. 4. Handân. 5. Kenda. 6. Morâd. 7. Ammar.

I. Al-Azd, de qui sont sortis les Azdues, étoit fils d'Al-Gavvih, fils de Nabei, fils de Malck, fils d'Azd, fils de Zaüd, fils de Cahlan, fils de

Saba.

Les principales familles venues d'Al-Azd, sont :

1. Les Gassanites, Rois de Syrie, descendus d'Amru, fils de Marân, fils d'Al-Azd.

2. Les Avosues, habitans d'Yatreb, depuis appellée Médine.

3. Les Khazregjies, aussi habitans d'Yashreb. Ces deux familles embrasferent le Mahométisme, & surent les (a) Ansariens, c'est-à-dire, les Auxiliaires du faux Prophéte Mahomet.

D'Al-Azd font encore sortis les Khozaiies, les Barekites, les Davusites,

les Atikites les Gafekites.

Les Khozaites ont reçu leur nom d'un mot, qui fignifie séparation, ou division; parce qu'étant séparés des autres Tribus de l'Yemen par la grande inondation que l'Alcoran appelle Sil Al-Arem, laquelle causa une espèce de Déluge, & mit sous l'eau beaucoup de terrain, ils furent obligés de se réfugier dans le Pais d'Hegjaz, où ils se fixérent dans un lieu nommé Bain-Marr, voisin de la Mecque. Dans la suite ils y devinrent si puissans, qu'ils se rendirent Maîtres de l'Intendance du Temple & de la Principauté de la Mecque, par une supercherie qu'ils firent aux Enfans d'Ismael, qui la possedoient depuis la destruction des Gjoramites. Ce sont là ces mêmes Khozaiies, qui, dans le tems que Mahomet négocioit la paix avec les Koraishites, en l'année de la campagne d'Hodaibia, se rangérent de son parti, & firent alliance avec lui. Ils se maintinrent toûjours dans la possession de l'Intendance du Temple, jusqu'à ce qu'étant échue à l'un d'entre eux nommé Abu-Gabshan, qui vivoit dutems de Cosa, fils de Kelab; ce Cosa, qui étoit un des Ancêtres de Mahomer, suivant l'arbre généalogique du Prophète, trouva moien d'enlever par supercherie les Cless du Temple à Abu. Gabshan, & de se maintenir ensuite par la violence dans l'usurpation de cette Intendance.

On raconte cette usurpation de la manière suivante. Cosa & Abu-Gabshân s'étant rencontrés dans la Ville d'Al-Taïes, se mirent à faire la débauche ensemble. Cosa résolut alors d'enivrer le Khosaïe; & quand il vit que celui-ci commençoit d'être en belle humeur, il lui proposa adroitement de lui vendre les cless de la (b) Ca'aba pour une outre d'excellent vin-

(A) Ansar Protecteur, ou Désenseur, Voiez | (b) Le Temple de la Mecque, Voiez ci-d'Herbelor, article d'Ansar, &c. | après,

les de la

ites & les

tes, qui

détruits

hab , fils

qui def-

ls d'Ha-

Madhegj.

, fils de

fils de

Maran ,

embraf-

les Au-

avvsites,

ion, ou

grande

e espèce

ligés de

nommé

si puis-

la Prin-

ins d'If-

font là

la paix

ngérent

: à l'un

: Kelab;

réalogi-

lets du

ce dans

ou-Gabs-

débau-

vit que

tement

nt vin.

Voiez ci-

Abu-

Abu-Gabihan convint avec lui à ce prix, & livra sur le champ les cless. Ausli tôt après le marché conclu, Cosa envoia son fils Abdo'l-Dar porter les cless à la Mecque; & celui-ci étant arrivé dans la Ville, se mit à crier de toute sa force : O Koraïshites , voici les cless du Temple de voire Pere Ismaël. Je vous les apporte. Dieu vous les livre par mes mains, de bonne foi, sans fraude, sans Supercherie. Abu Gabihan revenu de son ivresse, se ressouvint de sa faute, &c s'en repentit: mais il n'en étoit plus tems; & de là est venu, dit-on, un Proverbe, dont le sens est, que se repentir après coup, c'est se repentir comme Abu-Gabihan. Les Poètes, dit encore Abulfeda, le sont égaies sur cette avanture. Il rapporte à cette occasion des Vers Arabes fort ingénieux en cette Langue, mais qui, selon M. Gagmer, très-sçavant dans la Littérature Arabesque, ne plairoient pas en François; & il faut l'en croire sur sa parole. Cependant Cosa ne perdit point de tems, & profita du désordre que cette nouvelle répandue par toute la ville y avoit causé. Il assembla promptement les principaux Koraishites, attaqua à l'improviste les Khozaius, les chassa de la Mecque, & les obligea de se retirer dans leur ancien Quartier de Bain-Marr,

De ces mêmes Kozaiies étoient fortis les Al-Mossalekites, qui turent vaincus par Mahomet.

Les Barekites étoient de la posterité d'Amru-Mazikia Al-Azdite. Ils habitoient dans les montagnes situées au midi de l'Yemen; & c'est du nom de ces montagnes qu'ils ont été appellés Barekites.

Les Davossies étoient enfans de Davos, fils de Adiban, fils d'Abdo'lla, fils de Wahsan, fils de Ca'ab, fils de Malec, fils de Nass, fils de Malec, fils de Nass, fils d'Azd. Ils ont eu des Rois, qui ont régné sur les frontières de l'Yerak. Le célébre Abu-Horaïra, ami particulier du saux Prophète Mahomet, & l'un des six Auteurs des Traditions, étoit de la Tribu des Davossies. On ne s'acorde pas sur son nom, quoique la plupart conviennent qu'il s'appelloit Amir fils d'Amer.

Les Atikues & les Gâfekites ont deux Tribus, qui se sont aussi rendues célébres au tems des commencements du Mahométisme.

D'Al-Azd sont encore descendus les Al-Gjolandies, de qui sortirent les Rois d'Oman, qui tous portoient le surnom d'Al-Gjolandi. Ce Roïaume d'Oman subsista jusqu'au tems du Mahométisme. Alors leurs deux derniers Rois Gjisar & Abda se convertirent, & firent leur prosession de soi devant Amru sils d'Al-As.

Il. Al-Tai fait la seconde branche des enfans de Cahlan, d'où sont descendue les dissérentes Tribus des Tailes. Au tems de l'inondation d'Al-Arem, dont il a été déja parlé, ces Tribus se résugièrent en Nag'd, qui est une Province de l'Hegjaz, & s'établirent aux environs des montagnes d'Agja & Salma, que dans la suite on nomma les montagnes de Tai, nom qu'elles portent encore aujourd'hui. Tai lui-même s'appelloit Odad. Udad étoit fils de Zaid, fils de Cahlan, fils de Saba.

Il y avoit six samilles principales de Taï, qui portoient les noms de leurs Chefs; sçavoir de Gjodailah, de Nabhân, de Bouvlan, de Salaman, de Hana, de Sodus. On prononçoit Sodus, pour mettre de la dissérence entre ce nom & Sadus, qui est celui du Chef d'une autre Tribu descendue de Rabiah, fils de Nazar.

De Salaman, sont issus les Bohtarites; de Hana descendoit Asas, fils de Kalaisah, qui régna après Nooman.

Entre les familles de Taï, on compte les Thoalites, de qui sortoit un

certain Amru, le plus habile Archer de son tems ; & un Zaid Al-Khail, c'est-à-dire le Cavalier, que le Prophéte des Musulmans appella Zaid Al-Chair, c'est-à-dire le Bon.

De Tai descendoit Haiem, dont on vante l'extrême générosité chez les Arabes : austi-a-t-il donné lieu à ce proverbe très commun chez eux ; plus libéral que Hatem.

111. Madhegj. Son nom étoit Malec, fils d'Odad, fils de Zaid, fils de

Cahlan , fils de Saba.

De Madhegj sont sorties les familles de Kavvlan, & de Gjanh. De cette dernière étoit Moavvi Al-Khair Al-Gjanbi.

De Madhegj est illue la Tribu d'Avva.

De Madheyj sont issus austi les entans de Sa'ad. Ce Sa'ad sur surnomme Ab Al-Aschira, c'est à-dire, le pere de la nombreuse samille, parce qu'il eut la satisfaction avant sa mort de voir ses entans, & les entans de ses enfans tous à cheval avec lui jusqu'au nombre de trois cens hommes, Voils, disoit-il, ma famille; elle est capable d'inspirer la terreur à l'envie même: de la leur est venu le surnom de nombreuse samille, qui leur est particulier. De ces Saadues sont aussi sortis les Gisfies, & les Zobaidues.

Des Famill's de Madhegi étoient issus les Al Nachaires, entre lesquels Al Asthar est remarquable. Son nom étoit Malec, fils d'Al - Hareth,

Compagnon de Mahomer, & ensuite d'Ali, fils d'Abu-Taleb.

Des Nachaites étoit issu Soman, fils d'Anas, qui tua Hosain fils d'Ali, &

le Cadhi, ou Juge Shoraich.

De Madhegj descendoit encore Anas, Pere d'une Tribu, de laquelle étoit Al-Asovad le Menteur, ou le faux Prophéte, qui s'attribua le don de Prophétie dans l'Yemen. De cette même Tribu d'Anas sortoit encore Amar, fils d'Yaser, Compagnon du Prophéte Mahomet.

IV. De Hamilan étoit issue la postérité de Rabia, fils de Malec, fils de Zaid, fils de Cahlan, qui furent en réputation avant & après l'établissement

du Mahométisme.

V. Kenda. Son nom étoit Thavur, fils de Gofair, fils d'Al Hareth de la posterité de Zaid, fils de Cahlan : il sut surnommé Kenda, mot qui signifie ingrat, parce qu'il fut ingrat & méconnoissant envers son Pere. Le païs de Kenda est dans l'Yemen, joignant la Province d'Hadhramut. Hazjar fils d'Ada compagnon d'Ali, étoit issu de Kenda. Il sut mis à mort par Moavvia : de cette Tribu étoit auffi le Cadhi, ou Juge Shoraich.

Des Kendues sortirent les familles de Sacasee, & de Sacun, fils d'Ashras, fils de Kenda. Moavvia fils de Gjodbage, qui tua Mohammed fils d'Abu-Becre, étoit aussi originaire des Sacunites; & de ces mêmes Sacunites étoit encore Hosain fils de Nomair, qui commanda l'armée de Yezid, fils de Moavvia,

après Moslem, fils d'O ba son Lieutenant.

VI. De Morad sont descendus tous les Moradites de l'Yemen. Leur païs

est situé aux environs de Zabid, dans les montagnes de l'Yemen.

VII. D'Anmar sont descendus les Anmarites, divisés en deux branches, sçavoir, les Bagjalues & les Chara'anites. Des Bagjalues descendoit Gjorair, fils d'Abdo'llah le Bagjalue, Compagnon du Prophéte des Musulmans. Il fut appellé le Joseph de sa Nation, à cause de sa grande beauté. Un Poëte Arabe a loue ce Gjorair dans des Vers, dont M. Gagnier a rendu le sens de la manière suivante. " Si Gjorair n'étoit point de la Tribu de · Bagjala, elle mériteroit de périr. O le beau garçon! ô la méchante 2. Tribu! " Cela ne frappe nullement l'oreille de nos François: mais Zaid Alchez les

Al-Khail ,

ez cux j , fils de

De cette

furnomrce qu'il is de les nommes, ie même : particu-

lefquels Hareth ,

laquelle don de e Amar,

'Ali , &

alec, fils illement

uh de la ui fignire. Le Hazjar nort par

Ashras , u-Becre, encore losuvia,

ur païs

anches, Gjorair , ians. Il é. Un rendu ribu de

échante : mais qui sçait à quel point l'élégance Arabesque est portée dans l'original? Les Tribus forties d'AMRU, fils de Saba, ont eu pour Chets,

1. Lachm, fils d'Ada, fils d'Amru. De ce Lachm fout descendus les enfans d'Al-Dar; & de cette famille étoit Tamim le Darie, autre Compagnon de Mahoinet. Du même Lachm font issus les Mondars, Rois de Hirah; scavoir les enfans d'Amru, fils d'Ada, fils de Nafr le Lachmuie.

2. Gjodham, frere de Lachm; il cui deux fils, Gjofm, & Gjoram Pere d'une Tribu nombreuse & illustre. De Gjosm étoit istu Aub fils d'Aslam. D'ASHAAR, fils de Saba, descendoit la Tribu des Ashaarnes. Abu-Musa l'Ashairne étoit de cette Tribu; on l'appelle communément Abdo'llah,

fils de Kais.

Les Tribus forties d'AMELA, fils de Saba, étoient du nombre des huit, que l'inondation d'Aram força de se retirer en Syrie, dans le voisinage de Damas, sur la Montagne appellée encore aujourd'hui Amela. L'époque de cette inondation, que les Écrivains Arabes ont décrite comme une espèce de Déluge, se place à peu près au tems d'Alexandre le Grand.

Telle est la Généalogie des Tribus des vrais ARABES, de la postérité de Saba, petit-fils de Kathan ou Yoksan, qui ont habité l'Yemen, & plu-

fieurs autres Provinces.

On voit par ce petit détail, que toutes ces Tribus ont eu leurs Rois pendant plusieurs siècles: il seroit inutile d'en dire davantage ici. Ceux qui entendent l'Arabe ne manquerone pas d'aller puifer aux fources; & ceux qui l'ignorent s'embarrasseront peu de pénétrer plus avant dans des origines obscures & incertaines, qui ne peuvent faire plaisir qu'à des personnes consommées dans l'Erudition Arabesque. Nous demandons même pardon au Public pour la fécheresse qui se trouve dans ces Généalogies. Nous avons cru qu'il étoit nécessaire d'en donner une idée du moins générale; nous nous attacherons dans la suite à des choses qui l'amuseront

davantage.

Mahomes & ses Successeurs convertirent ces Arabes à leur nouvelle Religion. Les uns se rendirent par la persuasion & la douceur; les autres par la force des armes; & plusieurs par les idées dont le Mahométisme flatte les sens. Le Paganisme n'étoit pas la seule Réligion établie en Arabie avant Mahomet. Les Juiss s'y trouvoient ausli en grand nombre; & le commencement de leur établissement dans ce païs remontoit, dit-on, jusqu'au tems de Moïse & de Josué: mais il est plus raisonnable de le mettre au tems de leur dispersion. Ils firent alors un si grand nombre de Prosélytes en Arabie, qu'en peu de tems ils y occupérent des Villes & des Forteresses. On prétend qu'Abu-Carb Asad, dont il est fait mention dans l'Alcoran, & qui régnoit 700, ans avant Mahomet dans l'Yemen, c'est-à dire, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, introduisit le premier le Judaisme dans son pais. Quoiqu'il en soit, ces Juiss étoient divisés en Tribus, comme les autres Arabes, & comme eux ils avoient des Princes qui les gouvernoient. Mahomet leur implacable ennemi les chassa de leurs Forterelles, & les contraignit enfin par toutes sortes de persecutions & d'outrages, d'abandonner l'Arabie. Environ 70, ans avant Mahomet, un certain Joseph surnommé Du-Novvas, Prince Arabe & Juif, avoit traité les Chrétiens, qui s'y étoient établis, avec la même violence. Mahomet les traita plus humainement ; car il se contenta de leur imposer un tribut, & il leur permit le libre exercice de leur Religion.

Parlons présentement des Arabes de la troisséme Classe : il s'agit des

MOST-ARABES, ou ARABES MELES. On va voir leur origine & leurs progrès dans la Généalogie de Mahomes, telle qu'on la raporte ici: nous entrerons en même tems dans le détail de leurs différentes Tribus; & nous y observerons le même ordre que nous avons suivi, en parlant des deux premières Classes des Arabes.

GÉNÉALOGIE de MAHOMET.

Monammet, ou Manomet, selon la prononciation ordinaire à laquelle il est juste de seconformer, descendoit en droite ligne d'Ismail, sils d'Israhim, [Abraham]; & voici l'ordre de sa Généalogie en remontant de Mahomet à Ismaël. Comme M. Gagnier a donné dans l'introduction qui précede sa Vie de Mahomet, le détail historique de ce qui concerne les Ancêtres de ce Législateur Arabe, nous rapporterons ce détail dans les propres termes de cet Historien, qui n'a puisé que dans les Sources Orientales.

- MAHOMET furnommé Abul-Kasem, comme qui diroit Pére de Ka- sem. Son fils premier né (a) étoit fils d'Abdo'llah, fils de Hashem, fils
- d'Abd Menas, fils de Cosa, fils de Kelab, fils de Morrah, fils de Ca'ab,
- fils de Louva, fils de Galeb, fils de Fehr, fils de Malek, fils d'AlNadhr, fils de Kenanah, fils de Hozaimah, fils de Modré'a, fils d'Al-Yas,

" fils de Modhar, fils de Nazar, fils de Ma'ad, fils de Adnan.

- Cette Généalogie, continue M. Gagnier, qui remonte depuis Mahomet jusqu'à Adnan, est certaine, selon tous les Chronologistes Arabes,
qui conviennent pareillement qu'Adnan étoit un des descendans d'Ismaël:
mais les Historiens ne s'accordent pas sur le nombre des Générations
entre Adnan & Ismaël. Les uns en comptent environ quarante, & d'autres n'en marquent que sept. Quoiqu'il en soit, en voici le nombre
dans l'ordre le plus probable, au sentiment d'Abusseda, & des plus
habiles Chronologistes.

"Adnan étoit fils d'Odd, fils d'Odad, fils d'Al-Yesa, fils d'Al-Homaisa,

fils de Sàlaman, fils de Nàbet, fils de Hamal, fils de Kidàr, fils d'Ismael,

fils d'Israhim. Cette Généalogie est fondée sur une Tradition attibuée à Omm-Salama, qui étoit une des semmes du Prophète de Dieu,

et qui assuroit lui avoir entendu dire, qu'Adnàn étoit fils d'Odad, fils de

Zeid, fils de Beradi, fils d'Aarako'l-Tharam. Par Zeid, ajoute Omm-Salama, le Prophète entendoit Homaisa, Bera est Nabet, & Aarako'l-Tharam signisse Ismael. Cette expression qui veut dire Veines ou sources d'eau,

fait allusion à la source d'eau que Dieu sit sortir dans le Désert (b) pour étancher la soit d'Ismael. On croit que c'est ce Puits, qui s'appelle aujour
d'hui Zem-zem, proche de la Ca'aba; c'est ainsi que les Musulmans appel
lent ce sameux Temple de la Mecque, dont on parlera dans la fuite.

- homet. (c) Ismael fils d'Ibrahim, naquit dans le Païs de Canaan, lorsque son Pére étoit âgé de quatre-vingt six ans. Sa Mére Hagar étoit le servante d'Ibrahim. A l'âge de treize ans il sut circoncis avec son Pére

- Passons à l'ordre direct de la généalogie, depuis Ismael jusqu'à Ma-

The distance of the second state of the second state of the second state of the second state of the second second

(a) Par un usage très ancien chez les Arabes, les Péres prenoient ! ur furnom du nom de leur Fils ainé,

(b) Gen, Ch. XXI. V. 19.

(c) Abulfeda, Hist. Vie d'Ismael, p. 9. Gen;

XVI. 16. Gen. XVII. 23. 24. 25. igine & otte ici: Tribus ; parlant

inaire à niel , fils nontant tion qui erne les dans les rces O-

de Kaem , fils Ca'ab, s d'Al-'Al-Y'as,

Maho-Arabes, l'Ismaël: érations & d'aunombre des plus

Imila, 'I/macl, ion at-Dicu , , fils de mm Sa-Gol-Thas d'eau.) pour aujours appellite. rii Ma-, lorf-

. 9. Gen;

ir étoit n Pere brahim.

" Ibrahim. Ibrahim étant âgé de cent ans, il lui nâquit un autre file " nonumé Ifank, que lui donna sa semme Sara. Alors il relegua Ismael » avec Hagar sa Mère à la Mecque. La jalousie de Sara lui sie faire " cette demarche. Elle lui die, (a) chaffez Ismaël & fa Mere; car le fils " d'une servante n'héritera point avec mon fils. Ibrahim prit donc Hagar, avec " son fils Ismael (b): il les conduisit en Arabie dans la Province d'Hegjaz - (c); & il les laissa à la Mecque. Cette Ville comme son Territoire · étoit alors habitée par les Gjorhamites, descendus de Gjorham, fils de Kha-" san, ou Yollan , fils d'Eber, père des Arabes purs. Ismael s'allia parmi - ces Peuples (d) i il prie pour femme Ra'ala, fille de Madhadh, douzième - Roi des Gjorhamites. Il eut de Ra'ala douze fils, d'où sont descendus - ceux qu'on appella depuis Most-Arabes; c'est-à-dire Arabes emés ou - mélés, mais plus communément Ismaelnes, du nom de leur Pére, & " Hagarémens, de Hagar, Mére d'Ismail. Mais quant au mot de Sarazins, " il n'y a aucune ration pour croire qu'il vienne de Sara, femme d'A-" braham; d'autant plus qu'il n'y a aucun rapport ni dans l'étymologie ni " dans la chose. L'opinion la plus conumune vouloit autrefois qu'il sût - dérivé d'un mot qui signifie voler , commeure des Brigandages ; ce qui con-" venoit affez au naturel des Arabes, comme St. Jerome l'a remarqué. - Mais le savant Edouard Pocock a découvert le premier, & prouvé in-· vinciblement, que la véritable origine (e) de ce nom vient d'un autre - mot Arabe qui signifie l'Orient, à cause de la situation de l'Arabie, qui " tire vers l'Orient de la Terre Sainte. Ainsi les Sarazins sont proprement - les Orientaux. On remarquera ausli, que ce mot de Sarazin n'est en usa-" ge que parmi les Grecs, d'où les Latins l'ont tiré. Les Arabes, en par-- l'unt d'eux-mêmes, ne s'en servent jamais, & pour ce qui est du mot " d'Arabe & d'Arabie, on peut voir ce qu'en dit le même Pocock. - Hagar Mére d'Ismaël mourut à la Mecque quelque tems après le maria-

- ge de son Fils : elle sur enterrée dans un lieu nommé Hagira. Ensuite - Dieu afant commandé à Ibrahim de bâtir la Ca'aba, il partit de Syrie, vint " trouver Ismael son fils à la Mecque, & lui dit ; ô Ismael, mon fils, Dieu - m'a commandé de lui bâtir une Maison. Ismael répondit, me voici tont · prêt de vous obeir, Seigneur. Dieu, réprit Ibrahim, vous commande de - me fournir ce qui est nécessaire pour cela. Commandez, reprit Ismaël, - & je le serai. Ismaël donc se mit en devoir de lui obéir : Ibrahim com-- mença de bâtir, & Ismael conjointement avec lui travailloit au bâtiment, « & sournissoit la pierre. Quand ils eurent achevé le bâtiment, ils se - mirent à prier, & dirent : (f) O Seigneur, daignez accepier de nous cette - Maison, car c'est vous qui exaucez, & qui sçavez tom. Seigneur, rendez - nons bons Mufulinans, & faites que de notre race il forte une Nation Mufulma-. ne : montrez nous les Rits sacrés que nous devons observer, et tournez vous .. vers nous , car vous vous tournez volontiers , & vous êtes misericordieux. Seigneur , - suscitez au milieu d'eux un Apôtre d'entre eux (Mahomet) qui leur récite vos " Signes, (le mot de Signe fignifie un verset de l'Alcoran, conume on le

⁽a) Abulfeda, ibid, Vie d'Ibrahim, pag. 3.
(b) Ismael, selon l'Alcoran, Surate 37, vs.

(c) Elmacm, Part, I. de son Histoire, page 35, parle en ces tennes; "Et Ibrahim les envois 1, tous deux [Hagar & Ismael] dans la Terre de l'Espain, où Ismael s'habitua. & épousa nue, des ielles des Arabs d'Hegiaz, & Ismael parile des Arabs d'Hegiaz, & Ismael parile Arabie. Ses ensans surent appellés Ismaelnes, Tome V.

(d) L'Ecriture Sainte dit au contraire: Habituru in des ielles des Arabs d'Hegiaz, & Ismael parile des Arabs d'Hegiaz, & Ismael parile Arabie. Ses ensans surent appellés Ismaelnes, (f) Alcoran, Sur. 2, v. 128.

- verra dans la suite), qui leur enseigne le Livre (de l'Alcoran) & le Saeffe (la Sonna), & qui les purifie : car vous ties le Tout - puissant, le Sage, - Ibrahim se tenoit debout sur une pierre dans le tems qu'il barilloit le - Temple ; & c'est cette pierre qui est appellée encore aujourd'hui le mar-- chepied d'Ibrahim, où les vestiges de ses pieds demeurerent imprimés. - Ce Temple a subsisté dans l'état qu'Ibrahim l'avoit bâti, jusqu'à ce que - les Koraibites le démolirent l'année 35. de la naissance de l'Apôtre de - Dieu , & le rebâtirent de nouveau. L'Edifice de la Ca'aba fut fait depuis - l'an centième de l'âge d'Ibrahim ; & entre cet Edifice & l'Epoque de l'Hé-- gire ou suite du Prophéte, il y a environ deux mille sept cens - quatre -» vingt-treize ans. Ensuite Dieu envoia Ismael aux Tribus Arabes de la - Province de l'Yemen , (l'Arabie heureuse) & aux Amalekites , pour leur » prêcher l'Islamisme (la Religion Musulmane,) ce qu'il sit durant l'espace - de 50. ans i mais cependant peu crurent en lui. Enfin, Ismiel après avoir - vêcu cent trente - sept ans, mourut à la Mecque, & sut inhumé dans le - tombeau de sa Mére Hagar. La mort d'Ismael arriva 48, ans après celle - d'Ibrahim.

- 1. Des douze fils d'Ismail les Historiens Arabes n'en nomment que deux, dont l'asné étoit Nabet. Il succéda à son pére dans la charge de Préset, Intendant ou Garde du Temple; charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Après lui les Gjorhamites s'emparerent de la garde du Temple, qu'ils conserverent l'espace de trois cens ans ou environ, jusqu'à ce qu'aiant prévatiqué dans l'observation des Loix de Dieu, & s'étant écattés du droit chemin, Dieu leur envoia diverses maladies, comme l'hémortagie & diverses sortes d'ulcères. Les ensans d'Ismail s'étant au contraire multipliés & sortisses, ils attaquerent les Gjorhamites leurs oncles, les battirent, les chassèrent de la Mecque, & les poursuivirent jusques dans le païs de Gjohama, où ils périrent tous de maladies, & surtout du slux de sang, que Dieu leur envoia en punition de leurs crimes.

- 2. Le second des enfans d'Ismail fut KIDAR. (4) Kidar est le mê-- me que Kedar, ou Cedar, dont il est parle dans la (b) Genése entre les - fils d'Ismaël, & dans la Prophétie de Jérémie. Il est joint avec les en-- fans d'Orient; & c'est par lui que continue la Généalogie des Ancêtres - du Prophète depuis Ifmaèl. Cela se connoît par la Lumière Prophèti-- que, qui éclatoit sur sa face, comme elle avoit éclaté de père en fils sur - tous ses prédécetseurs depuis Adam. Outre cela Dieu l'avoit orné de sept « avantages particuliers; sçavoir, la vertu guerrière, la force du corps, la « vigueur dans l'exercice de la lute, l'adresse & l'agilité à la danse, l'are - de la chasse, la science de monter à cheval & la vigueur, sur-tout la - vigueur conjugale. Il épousa cent semmes d'entre les filles d'Isac, dans - l'elpérance qu'étant pures il en auroit lignée : mais il se trouva qu'elles - furent toutes stériles, & ne conçurent point. Enfin il lui fut dit ce qui - suit en songe : Certainement Dieu a imprimé sur ta face la lumière Prophétique - de son bien-aime & de son Mustapha (Elu) or il doit être Atabe de nation; - ainsi tu ne dois point prendre d'autres semmes qu'elles ne soient Arabes. Cher-- ches - en donc une qui soit Arabe, & qui porte le nom de FAKHERA (c).
- S'étant réveillé, il s'appliqua tout entier à la recherche d'une telle fille,

⁽a) Abulieda, Vita Moham. p. 13. rapportel I.X. 7. 1. Chron. l. 29. Ezech. XXVII. 21:
les plaintes pathétiques que fit Anar, fils d'Al
Arath Gjorhamit, fur le défaftre de fa Tribu.
(b) Gen. XXV. 13. Jérem. XLIX. 28. Efa.
(c) C'est-à-dire, Précense.

- & enfin il la trouva. C'étoit la fille du Roi des Gjorhamites, issus du Pa-- triarche Seth. L'ajant époufée, il en eut un fils nommé

- 3. HAMAL ; il nâquit du tems de Jacob. Son pére surpris d'admi-- ration dit , je n'avois point trouvé dans le Leure de l'horoscope du Capricorne , qui - eft le Signe Afcendant d'Ibrahim l'ami de Dien , que (a) la Lumière Prophétique ,, du bien aimé, du Mustapha, Or Elû se dût communiquer aux hommes ou aux o semmes issuet de la race de Seth, avec lesquels aucun de la race de Cabil (Cain) , n'a été mélé. Hamal eut pour fils.

- 4. NABET. La lumière prophétique de l'Apôtre de Dieu éclata ma-- nifestement sur son vilage. Il marcha dans la bonne voie. Il aimoit la - chasse, & suivoit les traces de ses Péres. Il lui naquit un fils nommé

- 5. SALAMAN.

Or la Sa-

, le Sage.

icifloie le

ii le marmprimés.

i ce que

pôtre de it depuis

de l'Hé.

ocs de la

our leur

t l'espace

res avoir

é dans le

près celle

nent que

a charge

a julqu'à

Temple,

fqu'à ce

& s'étant comme

étant au

curs on-

rent juf-& fur-

curs cri-

le mê-

entre les

: les en-

Ancêtres

rophéti-

n fils fur

de sept

orps, la

e, l'are

-tout la

c, dans

qu'elles

t ce qui

ophénque

nation;

. Cher-

A (c).

le fille,

XVII. 21:

" 6. HOMAISA. - 7. A L-YESA'.

. 8. ODAD, ainsi nommé à cause qu'il avoit la voix sorte. Il étoit - de haute stature, robuste & magnifique. On die qu'il sur le premier " des Descendans d'Ismaël, qui aprit à le servir du roseau pour écrire. Odad - excella par-deflus tous ses contemporains dans l'art de l'écriture (b). Il · lui nâquit un fils nommé

. 9. OD, qui cut pour fils

- 10. ADNAN, sur la sace duquel écoit empreinte la lumière prophé-- tique de l'Apôtre de Dieu : néanmoins on ne sçait pas quelle sur sa Re-- ligion. Il eut deux fils , dont l'un fut Ace , de qui font fortis les Accius.

Le second dans la Ligne de la Généalogie prophétique sut a 11. MA'AD. La lumière prophétique parut aussi sur sa face : on ne - sçait pas de quelle Religion il étoit. Il sut nommé Ma'ad, nom qui signi-- sie Ravisseur & Brigand, parce qu'il se rendit sameux par ses combats, & ses courses contre les Israelises. Il n'alloit jamais à la guerre qu'il n'en re-- vint victorieux, & chargé des dépouilles de ses Ennemis. Zohari rap-" porte que Moise aiant eu nouvelle, que les enfans de Ma'ad au nom-- bre de vingt, avoient donné une allarme dans le camp des Israelites; - qu'ils y avoient causé bien du désordre, & fait un grand butin, invoqua - Dieu contre eux; mais qu'il n'en eut point de réponse, quoiqu'il priat - par trois tois. Sur quoi il dit ; Seigneur , je vous ai invoqué contre ce peuple , - & vous ne m'avez point répondu ! Le Seigneur lui dit : O Moise, tu m'as - invoqué contre un peuple duquel dois naître à la fin des tems le meilleur des miens, - (le Prophéte Mahomet.) On rapporte aussi que Bocht-Naser (c) (Nébu-- cadnesar) aïant résolu de conquérir le pars des Arabes, afin de met-" tre ensuite à mort leurs Prophétes, & de détruire leur Temple, ordonna - au Prophéte Jeremie de le faisir de Ma'ad, de qui devoit naître Maho-.. met, Mustapha, ou l'Elu par excellence; de l'emmener en Syrie, & . de le séparer d'avec sa femme, de crainte qu'il ne couchat avec elle; . & c'est ce qui sut exécuté par Jéremie. Mais Nebucadnezar après avoir " subjugué l'Arabie, le renvoir en liberté dans la Province de Téhemah, " où est siruée la Mecque. Quelques-uns disent que cela arriva à Adnan:

,, mais il est plus probable que ce fut à Ma'ad, qui eut pour fils Kodha'ah ", hors de la Ligne Généalogique, duquel sont sortis les Kodaites; & - dans la Ligne de la Généalogie

⁽⁴⁾ Voice ci-après touchant la Lumière Pro-phinque, (c) Ce trait d'ignorance est remarquable. On (b) Hors de la Ligne, Odad eut pour fils Tai, y voit Nebucadnezar & Jeronie contemporains de dont Hatem fut un des Descendans, &c. Vita Mosse.

" 12. NAZAR, qui surpassoit en esprit & en beauté tous ceux de ,, son tems. La lumière prophétique de l'Apôtre de Dieu parut sur sa , face : mais on ne sçait point , non plus que des précedens, quelle ,, étoit sa Religion. Nazâr eut quatre fils , entre lesquels on trouve ,, dans la ligne de la Généalogie prophétique

, 13. MODHAR, sur le visage duque la Lumière prophétique de , l'Apôtre de Dieu étoit imprime on l'a déja rémarqué de cous qui l'ont précédé. Il so de tous ceux qui le regaron l'a déja rémarqué de " doient , & surpassoit le reste de imes pour la douceur & la beau-", té de sa voix. Il sut , aussi-bien que Rabia'h son frere , Musulman sin-,, cère & fidèle dans la Religion d'Ibrahim l'Ami de Dieu. Leurs deux " freres étoient Anmar, & Ayad. Modhar, quoique cadet de Ayad, qui ", étoit l'ainé de tous, fut établi par son Pere Nazar, Presect ou ,, Garde de la Ca'aba. Quant au partage de ses biens, Nazar se voiant " près de sa fin, en fit la distribution entre ses quatre fils, de la ma-" niére que la Tradition le rapporte dans le Livre qui a pour titre, " Al-Eckfa. Voici les propres termes de son Testament, & com-3, ment il sut expirqué ensuite. 1. Je légue à Modhar ma tenie rousse, saite 3, de peaux de chameau, & aussi de mes autres biens tout ce qui ressemble en 3, couleur à ma tente. 2. Je légue à Rabi'ah mon tapis noir, & de mes autres 3, biens tout ce qui lui ressemble en couleur. 3. Je donne à Ayad cette housse de », chameau picquée, qui est de couleur grise, d'un gris blanc, ou blanchâire, 🔊 ,, de mes autres biens tout ce qui lui ressemble en couleur. 4. Je laisse ensin à ,, Anmar ce coussin brun avec son siège, & de mes autres biens tout ce qui lui , ressemble en couleur. Puis il ajouta: S'il survient quelque difficulté entre vous ,, sur l'explication des termes de mon Testament, vous n'aurez qu'à consulter Al-,, Asa'a le Gjorhamite, qui demeure dans la Ville de Nagiran. Après sa ,, mort, ses enfans qui ne pouvoient s'accorder entre eux, partirent ,, pour aller trouver Al-Afa'a. Mais comme ils étoient en chemin, , Modhar voiant l'herbe broutée d'une certaine manière dit (a); le ,, chameau qui a brouté cette herbe , est louche ou borgne. Rabi ah son frère dit: ,, ce chameau est épaulé & boiteux. Ayad dit ; il a la queue coupée. Anmar dit; il a le goût depravé. S'étant un peu avancés, il vint à leur ren-,, contre un homme, qui leur demanda des nouvelles de son chameau, qu'il avoit perdu. Modhar prenant la parole, n'est-il pas borgne, dit-il? Cela est vrai, répondit l'homme. Rabi'ah dit ensuite, n'est-il pas épaulé " & boiteux? Oui, répondit-il. Ayad dit, n'a-t-il pas la queue coupée? " Cela est encore vrai , dit l'homme. Enfin Anmar lui demanda s'il " n'avoit pas le goût dépravé? Par Dieu, il est ainsi, s'écria cet homme: ce sont la toutes les marques particulières ausquelles je le reconnois cer-,, tainement. Alors ils lui protestérent, qu'ils n'avoient point vu un , tel chameau : mais lui au contraire insista disant , comment pour-,, rois-je vous croire, puisque vous dépeignez mon chameau par toutes ,, ses propriétés, & tel qu'il est en esset ? Ils continuérent leur chemm ,, vers Nagjran; & dès qu'ils furent arrivés chez Al-Afa'a Roi des ,, Gjorhamites, cet homme les prit à partie devant lui. O Roi, dit-il, 🕠 faites moi justice contre ces gens qui m'ont enlevé mon chameau , 💇 ne veulent

⁽a) M. d'Herbdot rapporte cette Histoire avec | de l'esprit subtil des Arabet, & dit qu'elle a été des circonstances différentes, & comme l'aiant mise en Vers très elegans par Mir Choseou, Poetitée du Nigjaristan, Voiez la Biblioth. Orient, pag. | te Persan du premier rang. 121. Col. 1. Il la donne comme un échantillon |

ceux de rut fur fa ns, quelle m trouve

étique de iarqué de le regarla beaulman fineurs deux Ayad, qui refect ou se voiant le la maour titre, & comusse, faite essemble en mes autres e housse de bâire, & e enfin à ce qui lui enire vous fulter Al-Après sa partirent chemin , (a); le frére dit:

Anmareur renchameau e, dit-il? pas épaulé ee coupée? nanda s'ul omme: ce nois cer-: vu un

t pourit pourir toutes chemm Roi des dit-il, ne veulent

n'e'le a é é ofron, Poc-

,, pas me le rendre. Ils répondirent ; Sire , nous ne l'avons pas seulement ,, vû. Comment donc, leur dit le Roi, avez vous pu le dépeindre aussi exac-,, tem'nt que vous avez fait , si vous ne l'avez point vu ? Alors Modhar ,, prenant la parole dit : s'ai remarqué que l'herbe n'étoit broutée que d'un côté; " d'où j'ai conclu qu'il est borgne. Ensuite Rabi'ah dit . j'ai observé qu'un de ,, ses pieds de devant appuion plus fortement sur l'herbe que l'autre ; par où j'ai ,, connu qu'il est épaule, & boneux. Ayad s'expliqua ainsi : J'ai vu qu'il ,, avoit rendu ses excremens en un tas; d'ou j'ai conclu, qu'il ne devoit point avoir », de queue. Anmar ajouta : j'ai pris garde que le chameau avoit passé par les », endroits de l'herbe les plus agréables & les plus odoriserans sans y toucher, & ,, qu'ensuite étant venu à d'autres endroits, où l'herbe étoit séche & mauvaise, ,, il l'avon broutée ; ce qui m'a fast juger qu'il doit avoir le goût dépravé. Al-" Afa'a, après avoir entendu les parties, prononça ainsi son jugement, ,, s'adressant à l'homme : Mon ami , ces gens parlent avec sincérité ; ils ne », se sont point emparés de votre chameau. Allez donc le chercher ailleurs. Après " cela le Roi s'entretint avec eux , & leur demanda le sujet de leur , voiage. Ils le lui apprirent, & le Roi leur répondit : So'ez les bien , venus. Proposez mos vos raisons ; je déciderai selon le drois & la justice. ", Nous allons les proposer, répondirent-ils; nous nous reposons en-tiérement sur votre équité. Après qu'ils eurent produit le Testament ,, de leur Pére, & allégué leurs raisons, il décida la cause, & leur " partagea l'héritage en la manière suivante. Il adjugea à Modhar la ", tente rousse, & tout ce qui lui ressembloit en couleur, sçavoir l'or, ,, avec les chameaux de couleur rousse ; & de-la Modhar fut sur-", nommé le Roux. Il assigna à Rabi'ah tout ce qui ressembloit en ", couleur au tapis noir, comme les bêtes noires, les meubles de ", cette couleur , & les chevaux noirs ; d'où il fut appellé le Cavalier. ", Il mit Ayad en possession de la housse de couleur de gris blanchatre, ,, avec l'argent, les troupeaux de brebis, & les chameaux blancs ou " gris blancs. Enfin il déclara qu'Anmar auroit, avec le coussin brun, " la Terre d'Hamyar ou le Païs des Homérites, outre les mulets, tous ", les effets & tous les bestiaux qui tiroient sur le brun; d'où il sut " surnommé le Brun.

- Le Procès étant ainsi terminé à la satisfaction des parties, le Roi " les introduisit dans la Salle du Festin, y sit entrer ses plus familiers Courtifans, & leur recommanda de s'entretenir avec eux, leur or-- donnant en même tems de lui rendre un compte exact de cette con-» versation ingénieuse. Cependant il enjoignit au Grand-Maître de ses troupeaux de faire apprêter un Agneau des plus gras; & à son Echanfon de fournir le meilleur vin, & de préfenter du miel le plus exquis. Après le repas la conversation recommença. Ils dirent unanimement, que la viande étoit très-bonne & très grasse; sur quoi Ra-- bi'ah répondit : Cela est vrai , mais Calba (a) l'avoit soufflée , & succée auparavant. Ensuite ils dirent tous que le vin étoit excellent; à quoi " Modhar teprit : vous avez raison , mais la vigne d'où ce vin est sorti étoit plantée sur un sepulchre. De même ils dirent du miel qu'il étoit exquis; . & Ayad repliqua : j'en sombe d'accord, mais les Abeilles qui ont fait ce miel, " avoient le crane d'un Géant pour ruche. Enfin ils loucrent tous la magnifi-- cence & la libéralité du Roi. A quoi Anmar dit : j'en conviens avec vous,

⁽a) Calba, en Arabe, signifie une Chienne, c'est aussi le nom d'une Tribu des Arabes. En cela Tome V.

muis après tout sa Majesté s'est écuriée de la louable contume qu'elle avoit apprisé de son Pére. Le Grand-Maître d'Hôtel aiant rapporté au Roi de point en point ce qui s'étoit dit, Sa Majesté sit appeller le Maître des troupeaux, & lui demanda de quelle forte de viande il avoit fervi. Il répondit : Sire , c'est de l'Agneau que nous , qui sommes les enfans de Calbs vos Serviteurs, avons soufflé & succé en l'apprétant, & il ne peut se trouver de viande ni plus grasse ni plus délicate que celle-là. Le Roi interrogea de même l'Echanson sur le vin; & celui-ci répondit : Le vin que j'ai en ma garde est très-bon ; la vigne d'où il est forti est plantée sur le tombeau de Gjadac. Il interrogea aussi celui qui avoit servi le miel, & il répondit : Oui je leur ai présenté le miel le plus exquis que j'aie, parce que j'avois mis les Abeilles qui l'ont fait dans un crane d'homme. Le Roi aïant admiré la subtilité de leurs équivoques, & curieux de sçavoir comment ils avoient appris toutes ces particularités, qui n'étoient connues que de ses Officiers, leur envoia secrétement un homme pour les questionner sur les choses qu'ils avoient dites. Modhar répondit ; si j'ai parle de la manière que j'ai fait , en voici la cause. Quand on boit du vin , la joye s'empare du cœur , & dissipe en un moment par ses vapeurs les soucis & les chagrins : mais en buvant de votre vin , j'at senti en moi un effet tout contraire ; d'où j'ai conclu que ce vin devoit être d'une vigne plantée sur un sépulchre, qui, comme on dit communément, ne produit que de la tristesse & de la mélancholie. Rabi'ah repondit ; j'ai parlé comme j'ai fait, parce que la chair de brebis ressemble à celle des autres bêtes dont on mange, qui d'ordinaire ont de la graisse sur la chair : mais il en est tout autrement de celle de chien, qui n'a point de gras au dessus. Or j'ai vu que la viande qu'on nous a servie étoit entiérement semblable à la chair de chien; & vous stavés que l'on dit en Proverbe (Atabe) d'une personne de qui on n'a reçu aucune faveur : je n'ai pas même flaire de lui l'odeur de la chair de chien. Ayad répondit; je me suis exprimé de la manière que j'ai fait , parce que je vous proiesse qu'en mangeant de votre miel , j'ai été faisi de l'odeur d'un crane de tête d'homme, & que cela m'a causé un grand dégout. Enfin Anmar répondit ; il est vrai que j'ai taxé le Roi d'une chose, en quoi il ne ressemble pas à son père. C'est qu'après nous avoir sant préparer un festin, il n'a point mangé avec nous, par où j'ai connu qu'il ne ressemble pas à son Père, qui n'en usoit pas de la sorte. Al-Afa'a entra ensuite lui · même dans la Sale du Festin, & après leur avoit sait bien des caresses, » les congédia. Quand ils furent fortis, il dit, admirant la vivacité « de leur esprit, ces gens là sont des Démons transformés en hommes.» (On a hazardé de rapporter de finte cette histoire de Modhar & de ses péres, en emploïant les propres termes de M. Gagnier. Le Lecleur la regardera fans doute comme une espece d'amusement, qu'on veut lui donner au milieu de la féchéresse de ces détails génealogiques, Après tout, ces fables toutes absurdes qu'elles sont, sont connoître le génie de ces Peuples; & c'est ce que nous avons en vuë. Tout l'Orient est rempli de pareils contes, qu'on y débite le plus gravement du monde. M. Gagner interrompt ensuite la ligne directe de Modhar, & raporte les lignes collatérales. On passe cet endroit, comme inutile à ce qui concerne uniquement Mahomet.)

" Modhar avance en age eut pour fils

" 14. AL-Y As. Ce nom fignifie désespoir. Il lui fut donné, parce que » Modhar son Pere étant vieux, désespéroit d'avoir un fils. L'autre nom » d'Al-Yas étoit Habib, c'est-à-dire Bien-aimé. Al-Yas sut sidele; la lumiévoit apprife de point des troufervi. Il les enfaus nt, & il e celle-là. ci répon-'où il est celui qui le miel le l'ont fait de leurs ris toutes ers, leur les choses re que j'ai du cœur,

: mais en j'ai conclu comme on Rabiah nble à celle La chair : au deffus. able à la e personne i l'odeur la maniére , j'ai été un grand une chose, t préparer ressemble turre lui

careffes, vivacité ommes. « de Lecteur ogiques, ontre le l'Orient du dhar, & inutile

rce que re nom a lumiére Prophétique de l'Apôtre de Dieu étoit empreinte sur sa face. Aïant papris par révélation qu'elle devoit être la dévotion du Prophéte dans la célébration du Pélerinage de la Mecque, il en sur ravi d'admiration. Il a été celui des ensans d'Ismaël, qui s'est opposé le plus vigoureusement à ceux qui s'écartoient de la Tradition & de la Religion de leurs Péres; & il sit tant par sa vertu & ses bons éxemples, qu'il les ramena à l'observance des Traditions de leurs Ancêtres. Il sur aussi le premier qui rétablit l'honneur & la dignité du Temple de la Mecque; c'est pourquoi les Arabes le révérérent & l'honorérent comme un désenseur de la véritable Sagesse, & comme un aussi grand Philosophe que Loeman. Ausse si fut il appellé comme lui le Prince du Peuple, & le Seigneur de sa Tribu.

Hors de la ligne généalogique, Modhar eut pour fils Kaïs surnommé Milan: quelques-uns disent qu'Ailan est le nom du cheval, d'autres disent du chien de Modhar. Il y en a qui prétendent qu'Ailan étoit fils de Modhar & frére d'Al Yas, que Kaïs étoit fils de cet Ailan. Quoiqu l'en foit, Dieu rendit Kaïs illustre par de grandes choses. On compte entre ceux de sa postérité les Tribus des Havvazenites, d'où sont sortis les ensans de Sa'ad, fils de Becre, fils de Havvazen, chez lesquels Mahomet l'Apôtre des Musulmans a été nourri & élevé dans son ensance.

"On met encore entre les Tribus issues de Kais celle des enfans de Ke"lib", d'où sont descendus les Seigneurs de Haleb ou Aleppe, le premier
"desquels sut Saleh", fils de Merdas; & les Tribus d'Okail", d'où sont
"fortis les Rois de Meusel. Du même Kais sont venus aussi les enfans
"d'Amer, de Saasaa, & de Chasazja; ceux-ci ont été de toute ancienneté, & sont encore aujourd'hui, à ce que dit M. Gagnier, qui parle comme s'il étoit contemporain d'Abulseda son Auteur, Seigneurs dans
"la Province d'Erak."

" D'Havvazen sont sortis les ensans de Rabia, fils d'Amer, fils de Saasaa, fils de Mo'avia, fils de Becr, fils d'Havvazen; ainsi que la Tribu de Gjosm, fils de Mo'avia, fils de Becr, fils d'Havvazen. De Gjosm est aussi sorti Doraid, fils d'Al - Semma.

"De Kais sont encore issus les ensans d'Helal, & de Thaket: le nom propre de Thakes étoit Amrou, fils de Monbah, fils de Beer, fils d'Havvazen, "Quelques-uns sont descendre les Thakesses d'Ayad; d'autres disent des restes des anciens Thamudues. Les Thakesses étoient les habitans de la ville de "Taies."

"De Kais sont aussi sortis les enfans de Nomair, de Bâhela, de Mazen, " & de Gasfan, qui étoit fils de Sa'al, fils de Kais-Allan; & les enfans d'Abas, " fils de Bogasth, fils de Raith, fils de Gasfan, fils de Sa'al, fils de Kais-Allan.

" Entre les enfans de Kais fut Antara Abastie, qui, dès qu'il commença de porter le Turban, signala sa bravoure dans les guerres de Dahes & Cabra. De Kais sont issus les Asgjanes; de lui venoient aussi les Tribus de Solaim.

" De Kais tortirent encore les enfans de Dhobian, fils de Bogaidh, fils de Raith, fils de Gusan, fils de Saint, fils de Kais-Ailan.

* Entre les enfans de ce Dhobian étoient les enfans de Fazara, du nombre desquels sur Hesn, sils de Hodhars, sils de Bedr, dont la li» beralité est célèbrée par le Poëte Zohar, un des sept sameux Auteurs
» des Moallakaks. Vous le verrez, dit le Poëte, que M. Gagnier a la complaisance de citer avec cette latisfaction que donne une étudition peu » commune, & peu à la portée du goût des Lecteurs ordinaires, vous le

" VETTEZ, lorsque vons approcherez de lui, sausant de joie & aussi gai, que si " vous lui donniez la chose que vous lui demandez. Hesn se sit Musulman, & sur

- Apostat ensuite.

" Il s'alluma une longue guerre entre les Dhobianites & les Abafides. Cet-» te guerre fut appellée la guerre de Dahés & Cabra : ce sont les noms " des deux Chevaux, qui coururent contre deux autres nommés Al-Chatar " & Al-Fana (a). Une querelle étant survenue touchant ceux de ces che-" vaux qui avoient eu l'avantage, on en vint aux mains, & ensuite aux armes. La guerre en question dura 40. ans. De là est venu le Prover-» be ; c'est la guerre de Dahés & Cabra, quand on veur parler de procès » difficiles à accommoder.

" Du même Kais descendoit Advvan, fils d'Amrou, fils de Kais-Aslan. " Ceux de sa Tribu habitoient dans la ville de Taief avant les Thabissies.

· Voilà ce qui regarde Kais fils de Modhar, hors de la ligne généalogi-- que. Pour revenir à Al-Yas, il eut pour fils dans la ligne généalogi-

" 15. MODRECAH. Son nom étoit Amer : mais il fut surnommé Mo-" drecah, mot qui lignifie poursuivant, ou obienant, parce qu'il avoit com-» me recueilli en sa personne toutes les vertus de ses Péres. La lumière · prophétique ne manqua pas d'être empreinte sur sa face. Il sut quelques » années sans pouvoir se déterminer sur le choix d'une semme, jusqu'à ce » qu'enfin il fut averti en songe de prendre sa cousine germaine.

- Hors de la ligne généalogique, Al-Yas eut un autre fils nommé Ta-" becha. Celui-ci & Modrecah son frere furent appelles Khendasites, aussi bien - que les Tribus qui en sont descendues, du surnom de leur mere Chen-" daf (b), dont le nom propre étoit Lili, fille de Holvvan, fils d'Amran,

- fils d'Al-Haf, fils de Kodha'ah.

Les Tribus descendues de Tabecha sont les ensans de Tamin, de Rab-» bàb, de Dabbàh, & de Mozaina, tous appellés Kendafues du noin de leur mére. Modrecah eut pour fils dans la ligne généalogique,

» 16. Kozaïman, dont on ne dit rien, si-non qu'on assure de lui » comme de tous les autres, que la lumière prophétique paroissoit sur

» fon vifage. " Hors de la ligne généalogique, Modrecah eut pour fils Hodhail, d'où » sont sorties toutes les Tribus appellées Hodhadues. Du nombre de ceux-" ci étoit Abdo'llah, fils de Mas'oud, Compagnon de l'Apôtre Mahomet, " & aussi Abu-Dhovvaib le Poëte, Galeb, Sa'ad & Kais (c). Khozaimah dans la ligne généalogique eut pour fils

" 17. KENANA honoré aussi de la lumière prophétique. Il sut nom-" mé Kenana du mot Ken, qui signific ombrage, ou converture, parce qu'-

- il fut le protecteur & l'azile de son peuple.

" Hors de la ligne généalogique Khozaimah eut deux fils, Al-Havun, » & Asad. De Havun sont sorties la Tribu d'Adhal, & celle d'AlDaish " frere d'Adhal. Ces deux Tribus portent conjointement le nom d'Al-

(a) C'est de ce mot Alfana, pour le dire en passant, que Menage fait venir du mot Equus, Cheval, que le Chevalier de Meré s'est moqué si agreablement en difant ,

Alfana vient d'Equus fans doute : Mais il faut avoner aussi, Qu'en venant de-la jusquici, Il a bien change sur la route.

(b) C'est-à-dire, qui marche fierement,

⁽e) M. Gagmer remarque ici, qu'au lieu de ces trois que Pocock nomme, Abulfeda met un, &c. La plus grande partie des Lecteurs le fouciera fort pen de cette remarque.

, que si , & fut

fides. Cetles noms Al-Chatar ces chefuite aux : Provere procès

is - Ailan. isues. inéalogiinéalogi-

nmé Mopit comlumiére quelques afqu'à ce

mmé Taussi bien ere Chenl'Amràn,

de Rab-

e de lui Moit fur

il, d'où de ceuxhomet; nah dans

ut nomrce qu'-

Havvn, 'AlDaïsh 1 d'Al-1 Karch

uu lieu de uu lieu de umet un, ars fe fou* Karch, parce qu'elles étoient jointes & comme liées ensemble.

» D'Asad sont venus les Cabeliues, les Dovodanites, & autres, tous compris sous le nom d'Asadites. Kenana eut pour sils dans la ligne généalogique

" 18. AL - NADHR; il sut ainsi appellé à cause de sa beauté. C'est lui, ", dit Gjannabi, que Dieu, à cause de sa simplicité & de sa candeur, appella " Koraisch; d'où vient que tous ceux qui sont issus de Al-Nadhr portent ", le nom de Koraishites. Cependant, continue M. Gagnier, Abulseda, qui " écrivoit avant Gjannabi, soutient que le nom de Koraisch appartient à " Fehr, & non pointà Ald-Nahr; & il semble que Gjannabi en convien-» ne en parlant du même Fehr. Ald-Nahr eut une vision pendant son - sommeil. Il vit un térébynthe sortant de son dos, étendant ses bran-» ches selon le nombre de ses ancetres & de ses descendans : entre ces rameaux, il en vit un qui s'élevoit jusqu'au ciel, brillant d'une » lumiére semblable à celle dont il avoit lui-même le visage illuminé. Sur « ce rameau paroissoit comme suspendu un personnage aiant le visage » blanc, & sortant de derrière son dos. Dès qu'il sut éveillé, il alla " trouver une Pythonisse, c'est-à-dire une Sorciére, à laquelle il raconta . fon fonge. Elle lui dit : Si tant est que votre vision son vernable , elle si-" gnisse que Dieu vous élévera à de grands honneurs, en vous saisant le pére d'un

» petit fils qui vous touchera de plus près & plus particulièrement, qu'aucun de ceux que » vous ont précedé.

» Hors de la ligne généalogique Kenânah eut plusieurs autres fils ; sça-

- voir Malkan, Abd-Manah, Amrou, Amer, & Malek.

" De Malkan sont issus les Malkanites.

" D'Abd-Manah sont sorties plusieurs Tribus, entre autres les enfans de Gasar, ou les Gasarnes, de qui venoit la famille d'Abu-Dhar, & les enfans de Becre. De ceux-ci sont sortie les Dailles, qui aux des la les enfans de Becre.

unifans de Becre. De ceux-ci font sortis les Doilnes, qui ont donné l'origine à la famille d'Abul-Asovad le Doilne.

"Des Tribus d'Abd-Manah étoient aussi sortis les ensans de Lauh, les ensans d'Al-Hareth, les ensans de Madhage, & les ensans de Dannah.

D'Aniru, fils de Kenanah, sont issues les Amruites.

D'Amer, fils de Kenânah, les Amerites.
 De Mâlek, fils de Kenânah, les enfans de Ferâs.

Des Tribus de Kenânah font venus les Al-Ahabishues.

Le Chef de ces Al-Ahabishites fut Al-Habasch, fils d'Amru. Ces deux mots Al-Habasch, qui est le nom propre d'un homme, & Al-Habascha; qui est le nom du Païs des Abissins étant prononcés de la même manière, il est arrivé, dit ici M. Gagnier après son garant Abusseda, qu'en en entendant prononcer l'un, on l'a pris souvent pour l'autre. On s'est même imaginé que ceux de cette Tribu étoient originaires d'Al-Habascha, qui signisse l'Ethiopie, & par conséquent étoient Abissins ou Ethiopiens.

- 19. MALEK fut orné aussi de la lumière prophétique. Il sut appellé Malek, c'est-à-dire, Roi, parce qu'il régna sur les Arabes; & il

eut pour fils unique dans la ligne généalogique
20. Fенк, à qui la lumière prophétique ne manqua point; c'est lui qui
proprement sur surnommé Koraisel. Tous ceux qui descendirent de lui surrent appellés Koraishites, à l'exclusion des autres qui n'en étoient point
descendus. Quant à l'origine du mos Koraisel.

descendus. Quant à l'origine du mot Koraisch, on dit que Fehr sus sur-, nomme de cette manière à cause de sa bravoure & de sa hardiesse; en , quoi, ajoûte-t'on, il ressembloit à un monstre marin, dont le nom Tome V. - Arabe est Koraisch, qui mange les autres monstres marins. D'autres - tirent l'origine de ce mot du verbe Karasha, qui signise recueillir, amasser, ser, assembler; & le rapportent à l'action de Cosa, sils de Kelab, arrière petit sils de Fehr, qui pour se rendre maître de la Ca'aba, assembla tous les descendans de Fehr, pour venir à bout avec leur secours de l'usurpation qu'il en vouloit faire. Cela étant, le nom de Koraisch convient mieux aux ensans de Fehr, qu'à Fehr lui - même; & c'est comme qui diroit une troupe de gens ramassés.

" Fehr eut pour fils dans la ligne généalogique

21. GALEB: la lumière prophétique étoit empreinte sur son vi-

" Hors de la ligne généalogique Fehr eut deux autres fils, Mohâreb,

" & Al - Hareth.

De Mohâreb sont descendus les Mohârebites, ou les enfans de Shaibân.
 D'Al-Hâreth sont issue senfans d'Al-Chologe, d'où est sorti Abu Obaidah, fils d'Al Gjarâh, un des dix martirs dont il est parlé dans l'his-

roire de Mahomet. Gâleb eut pour fils dans la ligne généalogique 22. Lowa: la lumière prophétique étoit empreinte sur sa face.

- Hors de la ligne généalogique Gâleb eut pour fils

" Taiem surnomme Al-Adram, c'est-à-dire, sans Barbe, d'où ceux de sa posterité surent appellés les Adramues. Louva eut six fils, entre lesquels

dans la ligne généalogique fut

" 23. CA'AB : la lumière prophétique étoit empreinte sur sa face. » Il fut le premier qui changea le nom du sixieme jour de la semaine, " que nous appellons le vendredi. Avant ce tems-là le vendredi se nommoit Arnha chez les Arabes (a). Il l'appella Gjama'a, c'est à-dire, jour » de Congrégation ou d'Assemblée : par consequent d'un jour profane il ", en fit un jour consacré au service divin. Il assembloit le Peuple, dit-", on , sur la foi des Légendes Mahométanes, ou des Légendaires Arabes, ,, tous les vendredis de la semaine, & leur faisoit un Sermon, dans le-, quel il prédisoit la mission future du nouveau Prophéte de Dieu. Il assuroit ", en même tems que le Prophéte seroit un de ses descendans ; il exhor-" toit & recommandoit de le suivre, & d'avoir la foi en lui. Il réci-" toit à cette occasion des vers de sa composition, dont voici un petit ,, fragment : ô plus à Dieu que je susse moi-même le témoin oculaire du missére ", de sa vocation. Mais helas ce sera alors que les Koraïshites, niani la vérité qu'-" il leur annoncera, se révolteront contre lui, & machineront sa perte par la trabi-,, fon, &c. ,. (Le sublime de ce fragment ne frappera pas beaucoup ceux qui ont le malheur d'être nés privés du goût Arabesque).

" Tant que Caab vêcut, il eut une grande autorité sur les Arabes : " mais après sa mort ils se relâcherent du culte qu'ils devoient à Dien. " Toutes les belles exhortations de Ca'ab, & ce qu'il leur avoit appris sur " enséveli dans l'oubli, jusqu'à l'année de la Guerre de l'Eléphan. Depuis " la mort de Ca'ab jusqu'à l'année de cette Guerre, qui sut aussi celle de " la naissance de Mahomet, on compte 520, ans, & jusqu'à la Mission du Prophète, selon Gjannabi, 560, ans. D'où il suit que Ca'ab vi" voit dans le premier Siècle de l'Eglise Chrétienne, avant la ruine de " Jérusalem, & qu'il étoit contemporain des Apôtres : mais on ne sçait

" ni le jour de sa naissance, ni combien il a vêcu.

" Hors de la ligne généalogique Lovva eut, selon Abulfeda, cinq au-

⁽a) Arnha veut dire, jour de joie & de plaisir.

D'autres
ir, amafb, arrie, assemble de se cours
e Koraisch
s & c'est

fon vi-

Mohareb ,

Shaibân. orti *Abu* lans l'hifque

r la face.

lux de sa

fa face.
emaine,
fe nomlire, jour
rofane il
ple, ditArabes,
dans lel affuroit
l exhor-

Il réciun petit
du nussére vérité qu'la trahipeaucoup

Arabes : à Dieu. ppris fur Depuis

Depuis celle de la Mif-Ca'ab vi-

Ca'ab viruine de ne (çait

cinq au-

,, tres fils : sçavoir Sa'ad, Hoza'ma, Al-Hareth, Amer & Asama. De qua-,, tre d'entr'eux sont sotties autant de Tribus ; Al-Hareth n'a point eu de ,, postérité. De la Tribu d'Amer étoit Amru fils d'Abdud ou Abd-vvoid Ame. ,, rite, Cavalier Arabe, qui sut tué par Ali dans la Guetre du Fossé. Ca'ab ,, dans la ligne généalogique eut pour fils

, 24. MORRA: la lumière prophétique fut empreinte sur sa face. , Hors de la ligne généalogique Ca'ab eut pour fils Hosais, & Ada. , D'Hosais sont sortis les ensans de Gjemach. Entre les plus remarquables , de ceux-ci furent Omaia, fils de Chalaf, ennemi de l'Apôtre de Dieu; , & son frère Obba, fils de Chalaf, qui lui ressembloit par la haine qu'il , avoit pour le Prophète.

,, De Hosas sont encore issus les ensans de Saham, desquels descendoit

,, Amru, fils d'Al-As.

"D'Ada, fils de Ca'ab, sorteient les Adnes, d'où Omar tiroit son origine. Omar étoit fils d'Al-Chetab, & sut un des successeurs de l'Apôment de Dieu au Chalifat. De la même origine étoit Sa'id fils de Zaid un des dix martyrs. Morra dans la ligne généalogique eut pour fils.

, 15. KELAB: fon nom étoit Havim, ou selon d'autres, Aduva.
, Lesurnom de Kelàb signisse Chien; ce qui donna occasion de faire cette ques, tion à un Arabe. Pourquoi avez vous la coutume de donner à vos ensans des noms, qui signissent quelque chose de mauvais, comme ceux de Chien, de Loup, of d'autres semblables animaux? Au contraire vous donnez à vos esclaves des noms de choses agréables. Par exemple, vous les appellez Associé, familier, gain, &c. L'Arabe répondit (avec fort peu de Justesse, pour ne rien, dire de pis): nous donnons de tels noms à nos ensans par rapport à nos ennemis, afin qu'ils les traitent en Chiens, en Loups, en Ours, &c. Pour nos esclaves, nous leur imposons des noms qui ont du rapport à nous : nous leurs insinuons qu'ils doivent se conduire envers nous, comme étant dans nos intérêts, & qu'ils doivent, nous sare le bien que portent leurs noms.

" Hors de la ligne généalogique Morra eut deux fils, Taiem, & Yo-

" kdha.

", Des Taïemites descendoit Abu-Becr, surnommé Al-Seddik, le Témoin, Fidéle, Beau-pére de l'Apôtre de Dieu, & ensuite son successeur au Khalisat: de ces Taïemites descendoit aussi Talha, un des dix martyrs.

", De Yokdha sont issus les ensans de Makhzum, desquels tiroit son ori-", ne Khaleb, fils d'Al Wald; & aussi Abu-Gehel, fils de Hesham, qui s'ap-", pelloit en son nom propre Amru, fils de Hesham le Makhzumme. Kelab

,, dans la ligne généalogique eut pour fils.

" 26. Kos A. Son nom étoit Zaïd; la lumière prophétique étoit empreinte sur sa face. Le surnom de Kosa lui sur donné, ou pour marquer son extrême activité & son amour pour la vérité, ou parce qu'on l'éloigna pour un tems de sa Patrie, & qu'il sur emmené par sa mére Faima dans le païs des Kodhaïtes après la mort de son pére, & peu de tems après qu'elle l'eut sevré. Il revint ensin au mois de Moharram en Pélerinage à la Mecque, accompagné des mêmes Kodhaïtes, grand, beau & bien sait, orné de sagesse, & le plus sçavant des Koraïshites, qu'il consirma dans le culte du vrai Dieu. Aïant réssolu de se mettre en possession de la garde de la Ca'aba, voici comment il s'y prit.

", La garde de la Ca'aba, (on a déja dit que la Ca'aba est le Temple,, de la Mecque) sur premiérement entre les mains des Gjorhamutes après

,, Nabet , fils d'Ismaël. Depuis la décadence de ceux-ci , & leur suite pré-" cipitée de la Mecque, les enfans d'Ismael rentrérent en possession de cette charge. Dans la suite les Khozaites s'en emparérent avec le secours des enfans de Becre, fils d'Abd-Mana, fils de Kenana. Celui d'entre eux qui obtint cette dignité fut Amru, fils d'Al-Hareth le Gabschadne. Les Koraishues, qui " n'étoient pas les plus forts, furent contraints de se tenir en repos, quoi-,, qu'ils ne manquallent pas d'ambition. Les Kozaites jouissoient donc " paisiblement de la garde du Temple, qu'ils avoient reçue de leurs Ancêtres par droit d'héritage de pere en fils, (a) lorsque Nosa demanda ,, à Halil, qui fut le dernier de ces gardiens, Hais la fille en mariage. Halil, connoissant la noblesse de l'extraction de Kosa, & voiant d'ail. ,, leurs la grande passion qu'il témoignoit pour sa sille, la lui accorda. " Outre l'Intendance du Temple qu'avoit Halil, comme je l'ai dit, ,, il gouvernoit aussi la Mecque, & y administroit la justice, &c. ", Cependant Kosa demeuroit chez son beau-pere. Sa semme Haïa " lui donna trois fils, scavoir Abdo'l-Dar, Abd-Menaf, Ando'l Ozza. Kofa " se voiant soûtenu d'une nombreuse famille, de plus aïant acquis de grandes richesses avec une autorité considérable, & d'autre côté les affaires de Halil étant allées en décadence, forma le dessein de " se rendre maître du Gouvernement de la Mécque, & d'enlever ,, aux Khozaiies & aux enfans de Becre l'Intendance de la Ca'aha, sous " prétexte que les Koraishnes dont il étoit le Chet, devant être seuls " reconnus pour la véritable posterité d'Ismaël, ils avoient seuls par con-" sequent le droit de rentrer en possession de l'Intendance, &c. Il choisit pour l'exécution de cette entreprise le tems de la sête du Pé-" lerinage. Il assembla secrétement ses Aoraishues; & les afant postés ,, aux environs du lieu appellé, Mozdalefa, où se fait la course, entre ,, le mont Arasa & la vallée de Muna, il attendit le jour que l'on fait , la cérémonie de jetter les cailloux dans cette vallée de Muna. Les Officiers, " ou Intendans, Maîtres de cérémonies de la Ca'aba aïant achevé de jetter les " cailloux, & donné au peuple la permission d'en saire autant, comme ,, on commençoit de se retirer vers les côtés de la coline d'Al-Akaba, & tout le Peuple étant occupé à l'exercice de la course, Kosa & les siens prirent ce moment pour sortir de leurs embuscades, & attaquer ,, à l'improviste les Khozaites & les Becrites. Ils en firent un si grand earnage, qu'ils les obligérent à la fin de leur demander quartier. Ensuite on en vint à un pourparler, dans lequel après avoir choisi pour arbitre un nommé Ya'amer, fils d'Avvf Kenanite, la Souveraine Puissance, c'est-à-dire, le gouvernement de la Mecque, &c. sut adjugée à Kosa, & les Parties obligées à se faire une mutuelle satisfaction pour tout le sang répandu. Kosa devenu maitre du Gouvernement & ,, de l'Intendance du Temple, prit le titre de Roi, & reçut le serment de fidélité de ses nouveaux Sujets. En même tems il se mit en possession des vaissaux, & meubles sacrés, c'est à-dire, du voile, du gobelet à boire pour les Pélérins, du tapis, de la piscine & du drapeau : en un mot, il se rendit maître du temporel & du spirituel de la Mec-

" Hora

lui avoient prêté main forte dans fon expédition.

que. Il y régla la Police, distribua la ville en quatre quartiers, & assigna au dedans de son enceinte des maisons à ceux des Koraishites, qui

⁽⁴⁾ Remarquez que M. Gagnier a rapporté | bulfeds. Voiez ci dessus, page 8. sout autrement cette Histoire sus la soi d'A-

"Hors de la ligne généalogique Kelàb eut pour fils Zahra, de qui font issus les Zahrues.

aite pré-

effion de

elecours

eux qui

bues, qui

s, quoi-

nt done

urs An-

lemanda

mariage.

nt d'adiccorda.

ai dit,

ca. Kofa

quis de

re côté

flein de

'enlever

re feuls

par con-

&c. Il

du Pé-

postés , entre

on fair

Officiers, etter les

comme

Akaba ,

a & les

ittaquer

grander. En-

ili pour

e Puis-

adjugée

on pour

ient &

erment posset-

gobelet

u : en

a Mec-

& af-

ies, qui

" Hors

c. ne *Haïa* De cette Tribu étoit Sa'ad, fils d'Abu-Wakhas, un des dix martyrs, comme aussi Amenah mère de l'Apôtre de Dieu, & Abdo'l-Raman fils

d'Avvs. Kosa dans la ligne généalogique eut pour fils
 27. ABD-MENAF: son nom propre étoit Al-Moghaira. Il sut décelaré Prince du vivant de son pére, & les Koraishites lui prêtérent le serment de fidélité. Il eut encore pour surnom celui d'Al-Kamar, c'est-àdire, la Lune, à cause de sa beauté. Il recommandoit la piété envers Dieu, & l'usage de la prière. La lumière prophétique ne manqua pas d'être empreinte sur sa face. Il portoit d'une main le drapeau de Naziar, & de l'autre l'Arc d'Ismaël. Il mourut à la Mecque, & sur enterré sur la colline dite Al-Hagiun, lieu de sépulture qui dans la suite devint

" Hors de la ligne généalogique Kofa eut deux autres fils , Abdo'l. Dàr ,
" & Abdo'l-Ozza.

- D'Abdo'l Dar sont sortis les ensans de Shaiba, qui surent les portiers - du Temple. Du même Abdo'l-Dar tiroit aussi son origine Al-Nadhre, - fils d'Al-Hareth, un des plus grands ennemis du Saint Apôtre de Dieu - Mahomet. Al-Nadhre sur mis à mort par son ordre après la Bataille de

"D'Abdo'l-Ozza étoit issu Al-Zobair, fils d'Al-Avvàm, un des dix martyrs. Du même Abdo'l-Ozza tiroit son extraction Khadigja, fille de Chovvailed, femme du Prophéte, de même que Waraka, fils de Navvsal. "Abd'-Menaf dans la ligne généalogique eut

28. HASHEM: celui-ci fut l'Aieul du Prophéte. Son nom propre c'étoit Amru, nom qui étoit accompagné du surnom d'Al-Olà, ou le Sublime, à cause de sa haute dignité. Il sut surnommé Hàshem, c'est-à-dire, celui qui rompi du pain, parce que, comme on le va voir, dans le tems de la cherte il distribua libéralement du pain aux habitans de la Mecque. Hàshem, après la mort de son pére, entra en possession du galese. Est du tenie.

après la mort de son pére, entra en possession du gobeles & du tapis. A
 Pégard du gobeles & de la piscine qui avoient servi à l'usage des Conséderés de Kosa, il les remit dans le vestibule de la Ca'aba, & il s'en servoit ordinairement pour boire de l'eau frasche de puits avec les Pélerins.
 Quant au tapis, il le destina à l'usage du public. Dans ces tems d'Idolàtrie, les Korashites avoient accoutumé de tirer le saint tapis à chaque sète du Pélerinage; ils le déposoient entre les mains des Khosates. Ceux-ci prédu Pélerinage;

ni argent, ni autres moïens. Ils étoient les bien venus, & ils pouvoient
manger fans qu'il leur en coûtât rien. C'est ainsi qu'Abd-Menaf en avoit
use après Kosa, & que Hashem en usa après Abd-Menaf, jusqu'à
ce qu'une grande disette étant survenue, Hashem voulant subvenir aux
besoins publics, amassa une grosse somme d'argent, sit un voïage en

- paroient sur le saint tapis un festin, pour ceux des Pélerins qui n'avoient

- Syrie, & y acheta une grande quantité de farine dont il fit faire des gâ-,, teaux. Etant revenu à la Mecque, il distribua ces pains ou gâteaux, fit - tuer & apprêter des chameaux, dont il fit un festin au peuple, lequel - fut soulage par ce moien de la grande famine qu'il avoit sousserte.

" Ata, un des Auteurs des Traditions Mahométanes, en rapporte une venue d'Abdo'llah fils d'Abbàs. Dans le tems, dit-il, que les Koraishnes fouffroient une grande famine, Hàshem les divisa en deux Caravanes, toutes deux montées sur des chameaux. Il en envoïa une durant l'hi-

« ver en Yemen (l'Arabie heureuse) vers le Midi, & l'autre durant l'été « en Syrie, vers le Nord. A leur retour il cuttil ua au Peuple le profit « qu'elles avoient saits ce qui tan ena une telle abondance, que les pauvres, au raport de la Tradition, devinrent aussi riches que les riches » nièmes.

- Après Hashem, Abdo'l-Motalleb se servit du tapis dans toutes les sêtes du Pélerinage; & après lui Abu-Taleb en sit de même, jusqu'au tems que l'Islamsseme, ou la Religion Musulmane, sut établie, ou plûtôt réstablie, suivant Mahomet. Le Prophète lui-même continua cette pieuse pratique, & particulièrement l'an neuvième de l'Hégire, lorsque pour célébrer la sête du Pélerinage, il envoïa Abu Beere de Médine à la Mecque, avec une grosse somme d'argent, pour être distribuée aux pauvres. Il sit lui-même cette cérémonie l'année suivante, en saisant son detnier Pélerinage à la Mecque, qui sut appelle pour cette raison, le Pélerinage d'Alien. Après lui ses successeurs les Khalites, Abu-Beere, Omar, Othman, & Ali se servirent du même tapis à toutes les sêtes du Pelerinage, & sirent aussi le sestim. Plusieurs Khalites continuerent la mê-

· me pratique, jufqu'à ce qu'enfin cet utage s'est aboli.

- Mais pour revenir à Hashem, on peut dire que par sa sage conduite « il releva l'éclat de son peuple jusqu'au plus haut point. Il avoit conti-- nuellement table ouverte, & fournie de toute forte de mets, foit en n tems de joie, soit en tems de calamité. Ebn Al-Sobail avoit soin de " servir les viandes : tout le monde y étoit admis, sur - tout si on étoit reconnu gens de bien & craignant Dieu. La lumière de l'Apôtre de - Dieu ne pouvoit manquer d'etre empreinte sur le vitage d'Hishem; & - il en venoit de si grands raions, qu'il sembloit que c'etoient ceux du - Soleil, tant ils dardoient la lumière de tous côtes, jusques-la que les - Grands qui s'approchoient de lui, étoient obligés de mettre leur main - devant les yeux, pour n'en être pas éblouis. Les plus grands Seigneurs - des Peis voifins venoient à l'envi faire leur Cour à Huhem, le priant - avec instance de prendre leurs filles en mariage. " (Ceux qui connoiffent les Ulages Orientaux, n'ignorent pas qu'une des plus grandes marques d'estime que puisse donner un Prince, ou quelque autre grand Seigneur que ce soit, c'est d'accepter de la main d'un pére la fille qu'il lui offre, pour être renfermée dans son Serrail.)

On nous dit aussi que l'Empereur Héraclus envoia des Ambassadeurs à Hashem, avec une Lettre dont voici les termes : J'ai une sille qui surpasse en beausé toutes les personnes de son Sexe : elle n'a aucune tache sur le visage qui la disgracie. V'enez donc me trouver, asin que je vous la donne en maniferage ; car la renommée de votre bonié, de votre excellence, & de votre dignié de parvenue jusqu'à moi. Le dessein de cet Empereur, disent gravement les Auteurs Arabes, étoit d'attirer par cette alliance dans sa famille la lumière de l'Apôtre de Dieu, si célébrée dans l'Evangile". (Deux choses méritent d'être remarquées ici; l'une est l'ignorance des Arabes, qui sont Héraclius contemporain d'Hashem, aïeul de Mahomet, tandis que celui-ci l'étoit au contraire d'Héraclus, & que l'Hégre, ou suite de Mahomet, tombe dans l'année 12, du régne de cet Empereur. L'autre est la hardiesse avec laquelle ces mêmes Arabes inventoient les sables les plus grossières, pour faire honneur aux héros propagateurs du Mahométisme.)

" Hashem mourut à Gaza en Syrie. Sa mort arriva vingt ans ou vingt-

urant l'été le le profit e les pau-: les riches

es les fêtes
u'au tems
plûtôt réette pieufe
rique pour
édine à la
e aux pauaifant fon
raifon, le
ette, Omar,
et du Pelent la mê-

e conduite cont conti-, foit en t foin de i on étoit Apôtre de Luhem; &c c ceux du là que les eur main Scigneurs le priant connoifndes mar-

rand Sei-

fille qu'il

baffadeurs
le qui furle qui furle vifane en matre dignié
navement
lamille la
cux chobes, qui
ndis que
e de Maautre eft
lables les
t Maho-

n vingt-

cinq ans avant la Guerre de l'Eléphant. Entre les Traditions extraordis naires & fabuleuses de ces Arabes, il y en a une qui porte que Hashem & son trere Abd-Shems naquirent jumeaux, & que leurs fronts étoient joints ensemble i ensorte qu'après y avoir appliqué tous les médicamens possibles pour les séparer, on n'en put venir à bout qu'en les séparant d'un coup d'épée. Cette action aïant été rapportée à un des Sages de l'Arabie, il dit i puisqu'ils ne se sont divispoire d'ensembles, et qu'il à fallu une cause étrangere pour les separer, c'est une marque, qu'il y aura une inimité perpétuelle entre leurs ensant, et que l'épée meutra la divission entre eux. La tradition ajoute que cela arriva, comme il avoit été prédit.

"Dans le livre qui porte pour titre, le jardin ou verger des amans, & dans celui qui est intitulé la Médecine des maladies, il est dit, que "Hishem vint au monde le premier ; que son bras étoit attaché au front de son frère; & que l'incision pour les séparer étant saite, il en coula du sang. D'autres disent qu'il coula seulement du sang entre s, eux deux, sans qu'il se sit aucune incision. ,, (Fable pour sable, la dernière est aussi bonne que la première.)

,, Hors de la ligne généalogique Abd-Menaf eut pour fils Abd-Shems,

"Al-Motalleb, & Navvsfal.

"D'Abd-Shems nâquit Ommaiah, ou Ommiah, de qui font sortis les Ommaiades, ou Ommiades, entre lesquels sut Othmân, fils d'Assan, fils d'Assan, fils d'Abu-Sosiân, bull-As, fils d'Ommaia, fils d'Abd-Shems; & aussi Moavviah, fils d'Abu-Sosiân, fils de Harb, fils d'Ommaia; Said, fils d'Al-As, fils d'Ommaia; Okba, fils d'Abu-Moait, fils d'Abu-Amru, fils d'Ommaia; Okba, fils de Rabia, fils d'Abd-Amru, fils d'Ommaia; Okba, fils de Rabia, fils d'Abd-Shems; & la fille de cet Okba, nommée Hend, mére de Moahia. L'Apôte tre de Dieu sit mourir Okba de mort violente après la Bataille de Bedr.

"D'Al-Motalleb, fils d'Abd-Menâf, sont issue les Al-Motallabites de qui

- descendoit l'Imam Al-Shasei.
,, De Navvsal sont descendus les Navvsalues.

- Hàshem dans la ligne généalogique eut pour fils unique, car on ne sçait pas qu'il en air eu d'autre

feait pas qu'il en ait eu d'autre

30. Ando'i.-Motaller. Son nom étoit Shaiba Al-Hamd, c'està-dire vieillesse vénérable, parce qu'en naissant il avoit la tête toute blanche; & il sut surnommé Abdo'l-Motalleb, parce qu'étant encore ensant,
il perdit son pére, & sut élevé par son oncle Al-Motalleb. La lumière
de l'Apôtre de Dieu se manisesta sur sa face. Il sut le premier des Arabes, au rapport d'Al-Sohail, qui teignit sa chévelure en noir. On dit
aussi qu'il avoit accoutumé au commencement du mois de Ramadhàn
de monter sur la platte-forme de sa maison, & d'y faire un fessin aux
pauvres; qu'ensuite il faisoit transporter la table encore chargée de viandes sur le sommet des montagnes, pour servir de pâture aux oiseaux &
aux bêtes sauvages. Il sut appellé pour cette raison le Prodique, & le
Libéral, punsqu'il avoit tant de bonté que de régaler ainsi les oiseaux
du ciel. Il étoit doux, assable, de facile accès, prompt à écouter &
à accorder ce qu'on lui demandoit, d'un naturel excellent, & tout à
fait généreux.

- Ce fut par lui que Dien révéla l'endroit où étoit l'eau du puits de ,, Zemzem, environ cinq cens ans depuis les Gjorhamues. Pendant tout ce ,, tems-là l'eau & le puits étoient demeurés ensévelis. ,, (Pour ce qui

concerne l'origine du mot de Zemzem, (a) voici ce qu'en dit un-Auteur Arabe cité par M. Gagnier.) " Ce puits a reçu son nom du " verbe Zem, qui signifie sourdre ou sortir hors de terre, & selon d'au-, tres en redoublant la syllabe Zem, sourdre avec un murmure ou une » espèce de gazonillement, qui se fait entendre au fond du puits. Zem-, zem, dit un autre Auteur, eft le puits d'Ifmael, que Dieu fit fouribre mi-» raculeusement de terre pour étancher la soif de ce Patriarche des Ara-" bes. La découverte du puits est rapportée par l'Auteur du Livre intitulé " les Dons agréables; & voici ses termes. Lorsque Dien voulut punir les Gjorha-, mues des facriléges qu'ils avoient commis dans le Temple de la Mecque, " leur Prince Amou fils d'Al-Hareth prit les épées de Kolsab avec les cui-» rasses, les deux Gazelles (b) d'or qui avoient été consacrées dans le Tem-" ple par un Roi d'Arabie, la pierre noire, & plusieurs autres choses " précieuses, & jetta le tout au fond du puits de Zemzem. Ensuite il le " fit combler jusqu'au haut, & s'enfuit avec ses gens vers l'Arabie heu-" reuse. Depuis ce tems la ce puits resta entierement inconnu jusqu'à ,, Abdo'l-Mosalleb , lequel dans une vilion qu'il eut , entendit une voix , qui lui " ordonna de creuser le puits de Zemzem suivant certains indices que cette " même voix lui donna. Abdo'l-Moralleb se mit donc en devoir de creu-,, fer , accompagné d'Al-Hareth le seul fils qu'il avoit alors. Mais les Ko-", ra"ibnes s'opposerent à son entreprise & intercompirent son travail, en », disant : Ne creuse pas dans cette terre, qui est le lien de notre adoration. Alors " Ab lo'l Mosalleb fit vœu à Dieu, que s'il lui envoioit à son secours dix " fils, il lui en offriroit un en sacrifice. Cependant il continua toujours " de disputer le terrain contre les Koraishues avec le seul fils qu'il avoit, » jusqu'à ce qu'enfin dans le cours de certain nombre d'années Dieu le , fit pere d'onze autres fils; ce qui le persuada entierement de la vérité » de sa vision. Il recommença donc à creuser le puits, malgré toute l'op-" position des Korashuet. D'abord il trouva les tresors que les Gorhami-" ses avoient jettes dans ce puits; ensuite creusant plus avant, il trouva », de l'eau. Il fit fondre les épées; il en fabriqua une porte de fer pour », la Ca'aba; & aiant pareillement sondu les deux Gazelles d'or il en », fit des lames, dont il revêtit la porte. C'est le premier or dont - la Ca'aba ait été ornée. Dans la suite du tems, dit un autre Auteur - cité aussi par M. Gagnier, (c'est celui du Livre intitulé la Médecine des Ma-· ladies) quelques Koraishues Idolâtres, entre lesquels é oit Abu - Lahal, * tous gens sans conscience & sans religion, se mirent à faire la débau-- che durant plusieurs nuits. Emportes par la chaleur du vin, ils enle-" vérent la porte & les lames d'or, & les vendirent à des marchands · étrangers, pour avoir dequoi satisfaire à leur ivrognerie : mais leur » crime ne demeura pas long-tems impuni; car aiant été découverts & " pris, les uns furent fustigés, les autres eurent les mains coupées.

" Abdo'l-Motalleb dans la ligne généalogique eut
" 31. ABDO'LLAII, le plus beau de tous les Koraishites. Toutes les filles
" des Koraishites l'aimoient si éperduement, à ce que racontent les Ara" bes, qu'elles en devenoient folles à l'extravagance; en sorte qu'il eut
" des avantures semblables à celle de Joseph avec la semme d'Azir ou Punsar. —

(Ecourons

(Ecoutons une historiette Arabesque au sujet de cet Abdo'llah.)

" Un jour Abdo'llah raconta à son pére un miracle des plus surprenans. " O mon Pére, du-il, après m'être promené dans le champ des cail-" loux de la Mecque, comme j'étois au hant du mont (a) Yahreb, il foto tit deux lumières de mon dos ; l'une s'eleva vets l'Orient, & l'autre vers « l'Occident. En même - tems ces deux lumières , après avoir fait dans l'air - plusieurs cercles entrelacés l'un dans l'autre, se rejoignirent ensemble " fous la forme d'une nuée subtile & raréfiée, qui se distipa vers le ciel, - & disparue à mes yeux. Un moment après cette nuée ressortie du ciel, - & se raprocha de moi en un clin d'œil. Comme je m'assis au même lieu - tout faisi d'étonnement, j'entendis une voix, qui sembloit soitir de o dessous moi, & qui me disoit : Paix soit à toi, ô Abdollah, dans le o dos duquel est renfermée la lumière de Mahomed. Puis aiant cherché · un endron sec pour m'y affeoir sous un aibre, il me parut que l'arbre - reverdiffoit & recourboit ses branches sur moi, & que quand je m'en · éloignois, la terre où il étoit planté, sembloit se mouvoir vers moi, . comme pour me téliciter. Abdo'l - Motalleb, après avoir écome ce réen, o s'écria : ô mon fils, je tire un bon augure de cette vision ; s'espère que de ton dos fortira enfin ce précieux dépôt. l'ai eu monmême une · vision, qui me présageoit la même chose

" Cependant le voed qu'avoit fait Abdo'l-Motalleb penfa faire évanouir - en un moment toutes les grandes espérances ; car quand le nombre des - dix fils qu'il avoit demande à Dieu fut complet, il voulut accomplir " le vœu qu'il avoit fait de lui en facrifier un. Pour cet effet il écrivit - les noms de ces fils, afin de tirer au fort celui qui devoit être la vic-" time. Les afant jettes dans le creux de la Cacba, le nom d'Abdo'llah - fortit. Auflitot Abdo'l-Motalleb le prit par la main pour l'immoler en fa-- crifice. Mais les Kora shues effraies lui criérent : attendez ; peut-être - trouverons nous quelque moien de satissaire votre Dieu. Car enfin si - vous venez à commettre un tel meurtre, chacun croira qu'il lui fera - permis de se jetter sur son fils & de l'immoler ; cela passera en loi. - Allez donc trouver la Pithonisse, (c'est-à-dire la devineresse on la Sorrière), - qui habite dans la Province d'Hegjaz : sans doute elle vous presenta - quelque chose qui pourra vous consoler. Ils allerent donc en Hegjaz, & . lorsqu'ils eurem raconte à la Pubonisse le sujet de leur votage ; combien , lour - dit-elle, avez vous de chameaux pour l'expiation du vœu ? Dix, répon-- drent-ils. Retournez done, reprit-elle, dans votre pais; faites venir · votre jeune maître d'un côté, & les dix chameaux de l'autre : jettez . le fort fur lui & fur les chameaux. Si le fort tombe sur votre maître, aug-- mentez le nombre de dix autres chameaux, & recommencez à jetter le - fort; & s'il tombe encore sur votre Maitre, ajoutez dix chameaux à ces - deux premiéres dixaines. Recommencez toujours de même, jusqu'à ce - que votre Dieu soit appaisé ; & quand enfin le sort tombera sur - les chameaux, égorgez-les aussi-tôt pour en faire un sacrifice. C'est « ainsi que vous appaiserez votre Dieu, & que votre maître sera sanvé. « Etant de retour ils éxécutérent ponctuellement tout ce que la Pithonif-· se avoit ordonné. Il arriva effectivement que le sort continuant de " tomber toujours sur Abdo'llah, il falloit ajouter dixaine à dixaine, jus-

Ecoutons Chevreuil,

en die un-

nom du

elon d'au-

te ou une

uics. Zem-

fourdre mi-

des Ara-

re meitulé

les Gjorha-

Mecque,

e les cui-

is le Temres choses

duite il le

abie heu-

nu julqu'à

x, qui lui

que cette

is les Ko-

avail, en

n. Alors

cours dix

a toûjours

'il avoit,

s Dieu le

la vérité

oute l'op-

Gjorhami-

il trouva

fer pour

'or il en

or done

re Auteur

ne des Ma-

- Lahal,

la débau-

, ils enle-

narchands

mais leur

ouverts &

s les filles

les Ara-

qu'il eut Putifar. =

Tome V.

⁽a) Yatreb est le nom d'une montagne proche de la Meeque ; & c'eft auffi l'ancien nom de la ville de Médine,

" qu'à ce qu'enfin le fort tomba sur les chameaux qui se trouverent au " nombre de cent (a). C'est ainsi qu'Abdo'llah sut racheté pour cent chameaux; & de là est venue la Loi du prix de cent chameaux pour " l'expiation d'un meurtre. C'est aussi à cause de ce vœu d'Abdo'l-Motalleb, " & du rachat de son fils Abdo'llah, que l'Apôtre l'Aahomet, qui étoit " fils d'Abdo'llah, avoit coutune de dire de lui-même: je sus fils de deux " hommes, qui avoient été dessurés à être immoles en sacrisce. Le premier de " ces deux hommes étoit Ismaël, & le second Abdo'llah.

"Abdo'llah étant parvenu à l'âge de vingt cinq ans, ou de trente-cinq (b), fon pére lui donna pour femme Amenah, fille de Waheb, fils d'Abdo'l-Menâf. Elle avoit été récherchée en mariage par les plus nobles d'entre les Kora shues: mais elle les avoit tous refusés. Dieu avoit orné cette Danie d'une très grande beauté, & de tant de vertu, qu'elle

" fut appellée la plus sage d'entre les semmes de son Peuple.

" Il y a une Tradition d'Ebn' Abbas, qui porte que la nuit même qu'" Abdo'llah consomma son mariage avec Amenah, on compta jusqu'à deux cens
" filles d'entre les ensans de Makhzum, d'Ad-Sems, & d'Ad-Menâf, qui mou" rurent sans avoir été mariées". (La tristesse & le chagrin qu'elles eurent
de ce qu'Abdo'llah les avoit négligées, & leur avoit préseré Amenah, sut
la cause de la mort de ces pauvres filles.

» Il se passa quelques années, depuis le mariage d'Abdo'llah, avant que » Dieu permit que la Lumière de l'Apôtre de Dieu se manisessat au monde ". (Voions donc les choses merveilleuses qui précédérent, ou qui surent les

avant - coureurs de la naissance de cet Apôtre.)

"Hors de la ligne généalogique, Abdol Motalleb eut douze fils, tous oncles de l'Apôtre de Dieu. Les voici dans l'ordre (c) qu'Abulfeda les met. 1. Hamza 2. Al-Abbàs. 3. Abu Tàleb. 4. Abu-Labab. 5 Al-Ghidak; quelques uns veulent que celui-ci foit le même que Gjabel, que l'on verra ci après. 6. Al-Hareth; celui-ci étoit certainement l'aîné de tous les fils d'Abdo'l Motalleb, felon Gjannabi, comme nous l'avons vû 7. Gjahel. 8. Al-Mokavvam. 9. Dheràr. 10. Al Zobaïr. 11. Kalhem, surnommé le Gros-Courtaut, ou le Trappu. 12. Abdol-Caaba. Selon quelques-uns, celui-ci est le même qu'Al Mo'avvam. Gjannabi, Auteur Arabe cité fréquemment par M. Gagner, observe que de tous ces oncles du Prophéte, il n'y en a eu que quatre, qui soient parvenus jusqu'au tems de l'Islamssme; sçavoir Abu-Thàleb, Abu-Ca'ab, (il veut dire Abdo'l-Ca'abah) Hanza, & Al-Albas. Il ajoute, qu'Abdo'l-Motalleb eut six filles, desquelles il n'y en a qu'une, qui ait survêcu aux autres, jusqu'au tems de l'Islamssme. Elle s'appelloit Sassà.

" Le tems que le Prophéte de Dieu devoit être conçu étant venu, Abdo'llah coucha pour cet effet avec sa femme Amenah dans une maifon de campagne d'Abdo'l-Motalleb, la nuit d'un vendredi, jour remarqua-

(a) M. Gagnier remarque fur la foi des Ecrivains Arabes, que pour plus de certitude, Abdo'l-Moralleb jetta lui meme le fort par trois fois confécutives, & qu'il tomba conftamment fur les Chameaux

(b) l'a remarque qui fuit est aussi de M. Gagnier. » Selon abusfeda il devoit etre de beau-» coup plus jeune , pussqu'il nâquit vingtcinq ans seulement avant la guerre de l'Elé-» phant, qui sut l'année de la nasislance de Ma-

(c) M. Gagnier remarque ici, que M. d'Herbelot dans sa Bibliothèque Orientale, p. 598. & 599. renverse entièrement cet ordre,

whomet, Ahmet-Ben-Josephsait naître Abdo'llah wan la vingt quatrieme année d'Anusherovan; a d'oùil s'ensuivroit que Mahomet étant né l'an quarante-deux.eine du même Anusherovaa, a Abdo-llah n'étoit agé que de dix-huit ans, quand Mahomet vint au monde.

recent au cent chaeaux pout d'Motalleb, qui étoit fils de deux premier de

E

rente-cinq Tabeb, fils s plus no-Dieu avoit u, qu'elle

t même qu'i deux cens if, qui moules eurent menah, fut

avant que monde ". furent les

fils, tous
Abulfeda les
Al-Gludak;
que l'on
né de tous
ons vû 7.
Illiem, furelon queluteur Araces oncles
is jufqu'au
ire Abdo'leut fix fil, jufqu'au

nt venu , une mairemarqua-

ltre Abdo'll.b Anusbervvan; étant né l'an Anusbervvan; ix-huit ans;

ue M. d'Herr, p. 598. & dre, ble par la circonstance du projet. Ce vendredi étoit l'un des trois jours
de la fête, en laquelle on immoloit les victimes dans la vallée de Muna; & cela précisément au moment que l'on faisoit la cérémonie de

- jetter les cailloux contre Satan; autre circonstance remarquable. Cette

- année étoit la 881. de l'Ere d'Alexandre le Grand ».

Le jour qui précéda cette conception, Abdo'llah passant dans la vallée de Muna, rencontra, dit-on, une certaine Dame de qualité nommée Faiema, la plus belle femme que l'on pût voir. D'abord il ne fit aucune attention à elle : mais cette Dame, qui avoit lu les livres qui prédisoient, qu'il devoit naître d'Abdo'llah un grand Prophéte, s'approcha de lui; & voiant reluire sur sa face la lumière prophétique, elle sui dit civi-lement: je vous prie de me dire qui vous êtes. Quand il sui eut répondu qu'il étoit Abdo'llah; Vous plairoit-il, continua-t-elle avec la même politesse, de coucher avec moi cette nuit, & je vous donnerai cent chameaux? Mais il lui tourna brusquement le dos en la refusant, & s'en alla rendre à sa semme Amenah le devoir que Fatema avoit éxigé de lui. Le lendemain Abdollah ne put s'empêcher de se ressouvenir avec plaisir de la Dame qu'il avoit vue; & sans doute plus charmé de sa beauté que le jour d'auparavant, il retourna au même endroit où Fatema l'avoit abordé si librement. Il ne manqua pas de l'y trouver; & pour lors en l'abordant à son tour d'un air plus galant, il lui demanda si elle seroit d'humeur d'accepter le parti qu'elle lui avoit offert le jour précédent. Je le voulois bien alors, réponditelle : mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Qu'avez-vous fait depuis notre entrevue d'hier? Je me suis, répondit-il, approché comme Mari d'Amenah ma femme. Par Dieu, s'écria-t-elle, ce n'est plus ma faute, & personne ne me peut blamer. Aiant vu briller la lumiére prophétique sur votre visage, je fouhaittois avec passion de pouvoir l'attirer en moi : mais Dieu ne la pas voulu ; il la portée ailleurs. Tel étoit son bon plaisir. Ils se séparérent ainsi.

Les Arabes remarquent qu'il n'y avoit aucune Pithonisse, (Prophétesse ou Devineresse) parmi les Koraïshues, ni même parmi les Tribus de la Nation, qui ne sçût la conception de l'Apôtre des Musulmans. En ce même jour finit l'année des Rois, qui avoient fait en vain des efforts pour empêcher l'heureuse conception du Prophéte. Le Trône d'Eblis, ou de Satan, fut précipité avec lui au fond de l'enfer; & toutes les Idoles des Gentils furent renverlées. On raconte que les Koraishites souffroient alors une disette extraordinaire, & étoient réduits à une extrême nécessité, lorsque tout à coup la terre reprit sa vigueur : les arbres se trouvérent chargés de fruits; & on apporta de toutes parts abondance de provisions à ces Koraishites affamés. Un événement si extraordinaire changea le nom de l'année : elle fut appellée l'année de la déliverance & de la joie (des Koraisbites.) Des que Dieu permit que cette année commençât, il n'y eut plus de femme au monde, qui ne souhaitat d'accoucher d'un ensant mâle, (a) dans l'espérance que la Majesté du futur Prophéte viendroit résider en lui. Alors aussi Dieu, en vertu de la gloricuse conception de son Prophéte & de son apparition , détruisit miraculeusement les Maures des Eléphans , & ren lit leur perfidie vaine. Tels sont les propres termes, que M. Gagnier (b) nous rapporte de l'Alcoran; & tels furent les grands & miraculeux événemens, si célébres dans l'Histoire Arabe, & attribués par tous les Historiens de

⁽a) Imitation de l'espérance qu'avoient les femmes Juives de voir naure le Messie dans leur (b) Alcoran, Sur. 105. v. 2.

cette Nation à la naissance de Mahomet, laquelle arriva deux mois après.' Reprenons M. Gagnier pour raconter cette Histoire. "L'Eléphant dont il " s'y agit, fut amené devant la Mecque, an milieu du mois de Mohar- " ran de cette année-là.

"En ce tems-là les Habashites, ou Abissis, que nous appellons aujour"d'hui Ethiopiens, étoient les Maîtres de la partie Méridionale de l'Ara"bie, & en avoient chassé & subjugué les Hemarites, après avoir vaincu
"(a) Dhu-Nouvas le dernier de leurs Rois, environ 70. ans avant la
"naissance de Mahomet. Ce malheureux Prince aiant embrassé le Ju"daïssine, exerça sa cruauté envers les Chrétiens d'une manière si bar"bare, qu'il les faisoit jetter dans une sournaise de seu creusée dans
", la terre, où ils étoient brulés tout viss; ce qui obligea le Nagjashi
", ou Negus, Roi d'Ethiopie, d'envoier une puissante armée contre lui.
"Elle le désit, & le réduisit à une telle extrémité, qu'emporté par le
", désespoir, plutôt que de se rendre, il poussa son cheval dans la
"mer & y périt.

,, Le Viceroi qui au tems dont nous parlons , commandoit pour le ,, Negus dans l'Arabie étoit Abrahah , furnommé Al-Ashram , c'est-à-dire

,, vifage. Le siège de son Gouvernement étoit la Ville roiale de Sana'ah, ,, capitale de toute l'Arabie heureuse. Il est appellé par les Historiens le ,, Seigneur, ou le Maître de l'Eléphant. Ce Prince jaloux & envieux de la ,, gloire du Temple de la Mecque, si respecté dans toute l'Arabie, à ,, cause du fameux Pélerinage des Musulmans, bâtit une Eglise magni-,, fique dans sa Ville capitale, & publia en même tems un Edit, par ,, lequel il ordonnoit à tous les Arabes d'y saire leur Pélerinage au lieu

,, le Balafré, à cause de la cicatrice d'une blessure qu'il avoit reçue au

,, d'aller à la Mecque.

" Il arriva cependant qu'un certain Arabe de la Tribu de Kenân étant , entré fecrétement dans cette Eglife , eat l'infolence d'y faire ses né, cessités- Abrahah indigné de cette profanation , jura d'en tirer vengeance , en détruisant le Temple de la Mecque ; & pour éxécuter co , dessein , il se mit en campagne avec son Armée. Un Eléphant (b) , d'une prodigieuse grandeur , sur lequel Abrahah étoit monté , rendoit

,, cette Armée encore plus formidable.

"Quand Abrahah fut arrivé jusqu'à Taief, environ à une journée de "la Mecque, il envoia un de ses Officiers nommé Al-Asovad, fils de "Maksud, pour se faisir des Bestiaux & des essets appartenants aux habitans, autant qu'il en trouveroit à la campagne. Il donna à cet Officier une lettre, dans laquelle étoient ces mots: Je n'ai pas dessein de faire la guerre, je veux seulement détruire le Temple de la Ca'aba. Abdo'l-Motalleb Prince des Korassshites répondit: Par Dieu nous "ne consentirons jamais que cette maison soit détruite. Nous en laissons "la désense à Dieu lui-même, puisque c'est lui qui en est le Maître. "Que cette querelle se vuide donc entre Dieu & votre Roi, si notre soiblesse ne nous permet pas de nous opposer à votre violence.

"Abdo'l - Motalleb , accompagné de l'Envoié , alla enfuite trouver le ,, Roi dans son camp. Il fut introduit auprès d'Abrahah : ce Prince le re-,, çut

⁽⁴⁾ Il a été parlé ci-devant de ce Dhu-Nov- | (b) Quelques Auteurs disent qu'il y en avoit vai.

nois après. nt dont il de *Mohar-*

ns aujourde l'Araoir vaincu
avant la
ffé le Juere fi barufée dans
e Nagjashi
contre lui.
té par le
l dans la

r pour le l'est-à-dire reçue au le Sancah, storiens le eux de la crabie, à le magnificient, par ge au lieu

enân étant re ses nétirer venkécuter co hant (b) , rendoit

ournée de d, fils de s aux haà cet Ofpas defemple de de dieu nous n laiflons e Maître, fi notre ce.

rouver le nce le re-,, çut

l y en avoit

,, sut honorablement. Il descendit même de son Trône, le fit asseoir ,, auprès de lui, & l'interrogea fort civilement fur le sujet de sa venue. " Abdol - Motalleb lui demanda la restitution des Bestiaux qu'on lui a-,, voit enlevés. Je croiois, dit le Roi, que vous me pricriez de ne point dérrure,, la Ca'aba, qui est l'objet de votre culte religieux. Abdo'l-Motalleb répondit: ,, Sire , ces Bestiaux m'appariiennent ; je les redemande. A l'égard de la Maison " de Dieu , c'est à lui qui en est le Maure à la désendre. Abrahab ordonna donc ", que les Bestiaux lui fussent rendus. Abdo'l-Motalleb les aiant reçus, s'en ", retourna vers les Koraishites, & leur ordonna de se retirer dans des " lieux fortifiés, & sur le sommet des montagnes, pour éviter la sureur " du soldat, quand les ennemis seroient entrés dans la Ville. Après cela, ,, Abdo'l-Motalleb s'en alla à la Ca'aba, & en embrassant l'anneau de la " porte, fit cette priére : ô Dieu, défendez vous-même votre azile, ,, puisque nous sommes hors d'état de repousser la violence par la force. " Ne permettez pas que la croix triomphe aujourd'hui de vos serviteurs : ,, nos ennemis sont les votres. Détruilez les, & conservez notre Ca'aba. - Cependant Abrahah aiant commandé la marche, l'Armée s'avança » plus près de la Mecque. Mais comme il faisoit des efforts pour y en-" trer, il se trouva arrêté tout court toutes les sois qu'il poussoit son Elé-» phant vers la Ville. Cet Eléphant dont le nom étoit Mahmoud, c'est-- à-dire Loué, pliant les genoux, se jettoit à terre comme assoupi ou en-" dormi, & refusoit d'avancer. Dès qu'on lui commandoit de se relever, » il le faisoit promptement : mais il tournoit le dos à la Mecque. On le - frappa rudement pour le faire retourner, mais il se mit en sureur. On " tâcha même de le tromper, en lui faisant saire volte sace vers l'Yemen, · comme pour s'en retourner; & en effet il marcha de ce côté-là. Mais quand - on tourna la bride vers la Syrie, & vers l'Orient, l'Eléphant se mit à - faire des bonds, & ne cessa d'être rétif ". (Enfin on tâcha plusieurs fois; & toujours en vain de le ramener vers la Mecque. L'Eléphant fut toujours désobéissant & opiniâtre.)

- Dans cette confusion, Dieu, pour punir l'obstination téméraire des - Abissins, envoia contre eux une Armée d'oiseaux (a), qui parut en " l'air comme une nuée venant du côté de la Mer. Ces oiseaux fon-- dirent tout d'un coup sur l'Armée d'Abrahah. Ils ressembloient à des hi-- rondelles, & étoient de couleur blanche & noire, entremêlée de verd . & de jaune. Chaque offeau étoit armé de trois petites pierres de la grof-- seur d'un poix, ou d'une lentille : ils en tenoient une au bec, & deux - dans leurs pieds. La pierre portoit en écrit le nom de celui qu'elle - devoit frapper. En même tems les oiseaux lancerent ces pierres sur la - tête des ennemis; elles tombérent sur euxavec tant de force & d'impétuosi-" té, qu'elles les percérent du haut en bas. Tous ceux qui en furent frap-» pés périrent misérablement de cette manière; le reste de l'Armée Ethio pienne sut mis en suite : une partie sut entraînée dans la Mer par un torrent " d'eau que Dieu envoia; les autres fuirent vers l'Yemen avec Abrahah leur Roi, " & périrent en chemin. A l'égard d'Abrahah, Dieu le frappa d'une plaie, la-- quelle courant par toutes les jointures de ses membres, les sit peu à peu " tomber par morceaux , jusqu'à ce qu'elle pénétra au cœur & lui fendit la poirrine en deux. C'est ainsi qu'expira ce malheureux Roi, dès qu'il fut

tout qu'est-ce que cela fait au Lecteur ?

⁽⁴⁾ C'étoient des corneilles, dit M. de Boulainvilliers, Vie de Mahomet, p. 97. mais après Tome V.

38 INTRODUCT. A L'HIST. DU MAHOMETISME.

" arrivé dans sa capitale, suivant la merveilleuse Légende des Mahomé-

" Cependant les Khora'shites, qui du haut des montagnes avoient apperçu, cette nuée d'oiseaux, & la deroute de toute l'armée ennemie, se trou" voient en suspensentre la crainte & l'espérance: mais Abdo'l - Motalleb en" voia son sils Abdollah, le père de Mahomet, monté sur un bon che" val, pour reconnoître les ennemis, & sçavoir ce qui se passoir. Ab" do'llah ne tarda guére à revenir, & revint à bride abbatue, en criant;
" l'Armée ennemie est périe. Abdo'l-Motalleb sortit avec tout son monde. On
", s'enrichit tout à son aise des déposiilles de l'ennemi.

" Les Légendes Arabes assurent encore, que de toute cette armée il " ne réchappa qu'un seul homme, qui sut Abu-Yaksum. Celui-ci se mit " à suir au moment qu'un de ces sunestes oiseaux voltigeoit sur sa tête, " & l'alloit tuer, & il ne cessa de courir qu'après avoir passé la mer. " Etant arrivé en présence du Negus, il lui rendit compte de la dérou", te de l'armée ". Abu-Ya' sum eut à peine achevé son récit, que l'oiseau qui l'avoit poursuivi, le frappa, & le sit tomber mort aux pieds du Roi.

Telle fut, suivant les Légendaires Arabes, la fin malheureuse de l'entreprise d'Abrahah contre le Temple de la Mecque. Cette histoire est citée dans l'Alcoran au chapitre de l'Eléphant. Si le Lecteur demande quel jugement on doit faire de ce récit, la premiere idée, & celle qui paroît la plus naturelle, c'est de le mettre au rang des fables. Cependant le fond peut en être vrai; & ce ne seroit pas le premier événement extraordinaire, qui se seroit trouvé digne d'être métamorphosé en miracle. Un habile homme, tel que l'a été Mahomet, ne manquoit pas de moiens pour ajuster certaines circonstances à ses intérêts, & revêtir le tout d'un merveilleux, qui frape plus ou moins les Peuples, selon les climats où ils naissent. La suite prouvera cette vérité.



A E. Mahomé-

t apperçu
, fe trouforalleb enbon chefoit. Abn criant;
nde. On

armée il ci fe mit fa tête, é la mer. la déroupifeau qui oi. e de l'en-

e est citée quel jugeui paroît endant le ent extracacle. Un e moiens tout d'un limats où



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES

DES MAHOMÉTANS.

PREMIÉRE PARTIE,

Où on traite de l'Histoire & des Dogmes de la Religion Mahométane.



OUS nous proposons dans cette première Partie des Cérémonies Religieuses des Peuples Mahométans, de parler de Mahomet & de son Histoire, de l'origine de sa Seète, de ses progrès, & de son établissement, du sond des Dogmes qu'elle enseigne, & de la Morale qu'elle propose à ceux qui la fuivent. Ce détail est d'autant plus nécessaire, que de toutes les Religions, la Mahométane est peut-être encore aujourd'hui la moins connue. Accontumés à regarder comme des barbares les Peuples qui en sont profession, nous nous en faisons l'idée la plus grossière; comme si l'Imposteur qui en a été l'Auteur, & tant de Nations qui l'ont embrasssée,

n'eussent eu ni esprit, ni bon sens, ni jugement, & que cette Religion ne sut qu'un tissu de fables impertinentes & ridicules. Il est vrai que pour la faire recevoir, Mahomet n'a pas manqué de mettre en usage l'imposture, ressource ordinaire des Enteus se des saux Prophétes. Tant d'autres l'avoient sait auparavant avec succès, & l'ont encore pratiqué après lui, avec la même assurance de résustr. Mais d'ailleurs on ne doit pas croire, que les Mahométans soient aussi extravagans & aussi dépourvûs de jugement, que quelques-uns se l'imaginent; qu'une Religion qui a fait des progrès si surprenans, soit aussi dépouillée d'idées capables de surprendre les hommes, même les plus spirituels, ni aussi absurde que le suppose ordinairement la

plus grande partie des Chrétiens; qu'en un mot elle soit aussi grossière, aussi ridicule & aussi opposée au bon sens, qu'on se le persuade communément. Elle est Pouvrage d'un Imposteur, mais d'un Imposteur adroit & habile, qui, pour s'artirer plus de Sectateurs, a sçù faire un mélange de Judaisme, de Christionisme, & de Paganisme, capable de séduire; le tout mélé d'adoucissens & de dogmes les plus capables de statter les sens & les passions; & c'est sans doute cet attrait qui lui sit tant de Prosélytes. Quand on sçait intétesser le cœur, & s'accommoder à ses penchans, on ne manque guéres de réussir.

CHAPITRE PREMIER

Abregé de la Vie de Mahomet.

O u s ne ferons point ici la fonction de fimples Copiftes: dans tout ce qu'on va raffembler de remarquable de l'Histoire de Mahomet, on prendra la liberté de répandre des raisonnemens & des résexions tirées du sujet, & propres à la matière que l'on traite. Rand les donc les matériaux suivant la méthode qu'on a emploiée julqu'ici ; & fan. 🕛 de condamner avec un zéle aveugle le redoutable Fondateur d'une Religion : temblable à un torrent, fortant du fond de l'Arabie, a inondé l'Asie, l'Afrique & l'Europe, voïons si dans la hardiesse de ses projets, Mahonier a manqué de proportionner la nouvelle Religion aux idées communes des hommes, & principalement des Arabes ses compatriotes; s'il n'a pas seu profiter adroitement de leurs passons, de leurs mœurs, de leurs nsages, ajoutons même, du tempérament soumis au climat comme tout le reste de sa nature; s'il a manqué de se prévaloir de l'état du Christianisme de son tems; enfin s'il a ignoré l'art d'emplorer à propos le grand reflort de l'entoufiasme, des prestiges & des faux miracles. L'Introduction qu'on vient de lire est chargée à la vérité de récits fabuleux; au moins elle est un tissu d'incertitudes. Mais à la faveur d'une Morale qui s'accoinmode à nos penchans, ces incertitudes, les fables mêmes les plus absurdes, tout a été trouvé bon. Qu'on ne s'attende pas au reste, dans l'abregé que nous allons donner de la Vie de Mahomet, à trouver par tout cette certitude qui doit faire le fond de l'Histoire : mais nous tâcherons de suivre les Traditions les moms con-

mode à nos penchans, ces incertitudes, les fables mêmes les plus absurdes, tout a été trouvé bon. Qu'on ne s'attende pas au reste, dans l'abregé que nous allons donner de la Vie de Mahomet, à trouver par tout cette certitude qui doit saire le fond de l'Histoire; mais nous tâcherons de suivre les Traditions les mons contestables. Un juste milieu, si pous pouvons le trouver, c'est tout ce que nous devons chercher. D'un côté les Mahométans ont tout emploié pour faire vaioir leur Législateur; fables absurdes, récits impertinens; tout est tourné à sa louinge. D'un autre côté, n'a-t'on pas trop cherché à le noireir & le rendre même ridicule? Eucore une sois, Mahomet étoit un imposteur, mais plus habile qu'on ne le croit communément, qui a sçu travailler, sans autre miracle, sur les dispositions des Peuples, s'accommoder à leur génie, à leurs mœurs, à leurs penchans, & proster de tout. Aussi le prépingé, l'ignorance, l'intérêt & la politique se sont réunis pour établir le Prophéte, & maintenir son sistème. Après tout, une Religion, qui du premier coup d'œil parost si charnelle & si humaine, pouvoit-elle se dispositer de mêter la fable, l'incertitude & l'erreur à quelques vérités qu'elle n'a pû s'empêcher d'adopter, pour ne pas se décrier absolument dans l'esprit des personnes raisonnables?

Sa Naissance, & Son Education.

Peu de gens ignorent que Mahomet nâquit à la Mecque. Il nâquit en cette année de l'Eléphant, dont on a parlé (a) qui cit la 578. (b) de Jesus-Christ, & la

(a) Voiez ci-dessus pag. 35. & M. Gagnier, Vie de Mahomet.

(b) La 571. de J. C. dit le Comte de Boulainvilliers, Vie de Mahomet, &c. page 194. à la pointe de l'aurore du Lundi 8, du mois de Rabie premier, qui revient exactement au 9, d'Avril de cette année 577. On peut voir dans Bayle, article de Mahomet, note (a) les variations des Auteurs sur l'année de cette naisfance, Aspiès les avoir rapportées, il finit sa note par cette refléxion. N'est-ce pas une honte à l'homme, que l'on ait si mal observé l'année où n'aquit ce faux Prophéte, qui sit tant parler de lui pendant sa vie, & qui est devenu l'Idole de tant de monde après sa mort? re, auffi ridiut. Elle est pour s'aitirer uisme, & de gmes les plus uit qui lui sie er à ses pen-

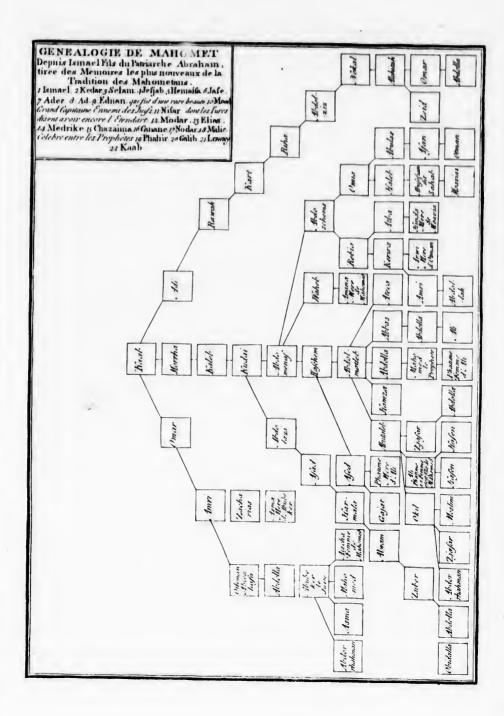
 \mathbf{R}

out ce qu'on Ira la liberté res à la maqu'on a eme redoutable de l'Arabie, ses projets, ommunes des fçû profiter s même, du il a manqué é l'art d'emux miracles. abulenx; au qui s'accoms abfurdes, que nous alqui doit fai-s moins conue nous dee vaioir leur iange. D'un licule ? Enne le croit ons des Peuprofiter de is pour étaqui du pre-r de mêter la her d'adop-

uit en cette -Christ, & la

nnables

de cette naiftées, il finit ft-ce pas une i mal observé e, qui fit tant ui elt devenu i mort?





& la quarrième du régne de l'Empereur Justin le Jeune. En nous marquant le jour & l'heure de cette naiffance, les Arabes nous apprennent que ce Missionnaire céleste sortant du sein de sa mere, eut l'honneur d'être annoncé à l'Arabie & aux pais circonvoisins par une lumière extraordinaire qui frappa les Villes & les Villages. Il n'est pas difficile d'imaginer, que ce infracle est une limitation de l'Etoile, qui annonça aux Mages Orientaux la venue de Jesus-Christ dans le mon-de. Mahomet forti du fein de sa mere, se mit à genoux, montra le Ciel de sa main; & regardant en même tems cette habitation lumineuse où nous fixons la demeure de l'Etre suprême & des bienheureux, il annonça en ces mots toute la Religion des Musulmans. "Dieu est grand; il n'y a point de Dieu que Dieu seul, & je suis moi seul l'Apôtre de Dieu ". A ces deux merveilles il saut en ajouter d'aurres, sans compter, dit-on, l'avantage qu'eut l'Apôtre Arabe de naître fair pré-puce; preuve maniseste qu'il naissoit fidele. Les Juis avoient attribué le même avantage à quelques-uns de leurs Patriarches & de leurs Prophétes, & avant que les Arabes en sissent honneur à Mahomet. A sa naissance, Satan & ses Anges tu-rent précipités du haut des étoiles; & par leur chûte les oracles, les divinations, les sortiléges, &c. durent cesser. Ceci est encore une prérogative qu'on peut supposer que l'Alteran a puisée dans ce qui est dit communément par les Chrétiens, que les oracles cessérent à la naissance du Rédempteur du genre humain. Un se-cond miracle sus l'extinction du seu sacré des Mages. Nous ne disons rlen d'un grand lac tari, d'un tremblement de terre violent qui fendit les murailles du Pa-lais de Cofroës Roi de Perse, & lui prédit la prochaine destruction de la Monar-chie Persane par un Arabe, ni de mille autres contes frivoles & ridicules, mais très-capables d'illustrer la naissance du saux Prophéte.

Sept jours après la naissance de Mahomet, Abdo'l-Motalleb son aieul fit un sestim aux Koraishites. C'étoit le festin du nom : le petit enfant y reçut celui de (A) Mahomer. A peu près dans ce tems-là, ou suivant quelques Anteurs, deux mois après sa naissance, le petit Mahomet perdit son père; & ce père le laissa sans bien. On varie encore sur l'article de la mort de son père, puisqu'Elmacin Historien Arabe dit qu'il étoit mort deux mois avant la naissance de son fils. Pour ce qui regarde le peu de bien qu'il lui laissa, on est assez d'accord qu'il étoit pauvre : mais il ne faut pas pour cela croire avec quelques Auteurs, que Moreri a suivis, qu'il sur d'une basse maissance, puisque tous les Auteurs Arabes conviennent qu'il étoit de la Tribu des Korashites, qui en dignité & en prééminence surpassoit toutes les autres. Quoiqu'il en soit, Halima sut sa nourrice: Dieu la combsa de bénédictions pour l'amour de son nourrisson, & même tout le pais se ressentir à cette occasion des bienfaits du Ciel. Plusieurs incrveilles caractérisérent aussi l'enfance du petit Prophéte: par exemple, sa pureté religieuse sut prouvée par une netteté constante, qui n'arrive jamais aux petits enfans. Mais pour mettre véritablement le sceau à une pureté qui devoit aller au delà de tous les efforts humains, deux Anges allerent prendre Mahomet à la campagne, où il étoit avec son frere de lait auprès des troupeaux. Ils le coucherent par terre, lui fendirent le ventre, & lui ouvrirent la poitrine, d'où ils ôterent une tache noire. Ensuite ils le laverent par tout le corps avec de l'eau de neige qu'ils avoient apportée exprès dans un bassin ; & lui aïant remplila poitrine de lumière, ils la refermerent. Après cette opération il resta aussi-tôt guéri. Qui sçait au reste s'il n'y a pas là dessous quelque allégorie cachée? Par la tache noire, ne peut-on pas entendre le péché originel, dont l'Alcoran (b) parle comme d'un fardeau, qui avoit pesé sur le dos de Mahomet avant cette purification? Le fardeau dont il s'agit pourroit bien être aussi cette chaleur criminelle, cette iniquité que les Saintes Ecritures placent dans les reins de l'homme. Mais alors ce seroit à tort qu'on attribueroit au Prophéte l'incitimable avantage d'avoir été foulagé d'un fardeau, que les plus grands Héros anciens & modernes ont supporté volontiers, & que le Législateur Arabe a foutenu avec tant de force & de dignité, qu'on peut bien dire, que fur cet article il n'a pas cédé à Hercule. Disons donc que l'opération Angélique ne servit qu'à diminuer la pesanteur du fardeau; & revenons à la suite du miracle de cette purification. (c) Il frappa, comme on peut le croire, le petit camarade de Mahomet; & à son retour il ne manqua pas de l'annoncer à samére. Pour Mahomet, il étoit restédebout, les yeux leves

Tome V.

⁽a) Mohammed, loue ou glerifie, Il fut le quatrième Islamite qui porta le nom de Ma-

⁽b) Chap. 94.
(c) Le P. Maracci raconte cette histoire avec d'autres circonstances,

au Ciel, & le corps tout brillant de lumière. Halima le trouva en cet état, & en avertit aufli-tot fon mari, qui bien lom d'admirer la chofe, conclut que Malonnet avoit en une attaque de mal cadue. C'est lei la première origine de la tradition, qui a fait attribuer cette maladie au Prophéte des Musulmans. D'autres présendent que Mahomet étoit hypochondriaque i d'autres, qu'il étoit enthoutiafte & énergu-méne, ou postedé. Au reste il n'est nullement impossible, qu'un homme attaqué d'épiléptie alt seu profiter à point nominé des accès du mal, pour persuader que Dieu l'inspiront alors. Du reste rien n'empêche d'avonce avec l'ayle, que le fana-risme & l'entoussassime de Mahomet étoient une vértable imposture; & on peut ajouter que, comme on l'a vû de nos jours, il seavoit se donner cet entoussasse. Quoiqu'il en soit, ce prétendu mal sur cause qu'Halima rendit l'ensant à sa mère, en lui difant qu'elle cealgnoit que le Deable ne fe fut faifi de luis

La cicatrice de la plate faire par les Anges au ventre, ou fur la poirrine du petit Mahomet, lui resta toute sa vie. Cette cicatrice régnoit, à ce que nous dit plus d'une Légende Arabe, depuis le creux de l'efformae jusqu'au bas ventre. Supposé que l'on regarde cette vision comme une allégorie, qui a pour objet la fource du Pieles original, il fera permis au Lecteur de faire iet telles réflé-xions qu'il jugera convenables, dont la plus naturelle est que tout ce réen n'est qu'une pure fiction, imaginée pour donner du merveilleux à l'enfance de cet

impotteur.

Mahomet resta sans mère à peine âgé de six ans e it u'en avoit que huit lorsqu'il perdit Abdo'l-Metalleb fon aïcui; & pour lors il patla fous la tutelle de fon oncle Abn-Taleb, qui le mena en Syrie quetques années après. Il y fut recomm Apoire de Dien d'un nommé Bohaira, que l'on croit être le même (a) qui avec un autre méchant Moine nommé Sergiui, complota pour le nouveau fanatifine. A l'égard de Sergue connu dans l'Hittoire Ecclétiattique par ses héréties, quelques Ecrivains ont voulu que non-seulement il ait aidé à la fondation du Mahométisme, mais aussi à fabriquer l'Alesran. Voici ce que le Comte de Boulainvilliers en dit dans sa Vie de Mahomed. a On suppose vulgairement un complot de Mahomed & du Moine " Sergues, par lequel on prétend que celui-ci lui apprit les moiens de réformer la "Rengiore de fon païs, & de rendre celle qu'il annonceroit plus croïable, & plus « conforme au goir général des Peuples, en prenant la morale dans le Judailine " & dans le Christianitine, rejettant néammoins ce qu'il trouveroit dans l'une & dans « l'autre de trop contraire aux inclinations naturelles des hommes vers le plaifir & » l'ulage des femmes. On prétend encore qu'il lui apprit à mettre en ulage l'épi-" leptie, en faifant accroire que c'étoit l'effet d'une espèce de ravillement, pen-" dant lequel un pigeon dreflé à venir prendre quelques grains de ris dans fon , oreille, faifoit croire qu'il recevoit alors par le minittère d'un Ange, (c'est l'Ange "Gabriel dont il est si souvent sait mention dans l'Alcoran) les différens articles, "(chapitres & verfets) de l'Aleoran qu'il prononçoit enfuite au Peuple ; mais que » le Moine lui envoloit fecrétement, après les avoir composés ». Ce conte paroit groffiérement inventé à M. de Bonlaineilliers. Il ne lui semble pas possible d'v ajouter foi, après avoir fait réflexion fur le caractère des Arabes si adroits & si clairvoians. Mais par tout le Peuple n'est-il pas toujours peuple, & toujours difposé à être la dupe d'un imposteur plus fin que lui? Quoiqu'il en soit, Beharra trouva quelque chose de divin à la figure de Mahomet, & outre cela vit une nuce qui convroit la tête du petit Prophéte, & la garantifloit du foleil. Le Moine re-marquoit aufli, que loriqu'il lui prenoit en gré de s'affeotr, les arbres qui l'environnoient se couvroient d'un nouveau seuillage, pour le mettre mieux à l'ombre. Outre des indices si certains du caractère Prophétique de cet enfant, Bohaira voillut l'éxaminer de plus près, & il trouva le sean de Prophete imprimé entre les épaules du Prophéte. Retournez-vous en, dit-il à Abu-Taleb oncle & tureur de l'enfant, & prenez garde qu'il ne tombe dans les mains des Juifs ; car est enfant doit énéenter des choses tres importantes de la part de Dieu. Abu-l'alch suivit le conscil du Mome, & retourna à la Mecque.

⁽a) Dautres ne font qu'un meine homme de Sergius, ou Sargious, & de Bohaira Voiez deaux auteur d'une Vis de Mahomes,

état, & cu Mahomet

t tradition,

& énergume attaqué rfuader que

ue le fana-& on peut ntoufiafine, à fa mére,

Premiers Emplois de Mahomet.

L'ADOLESGENGE du Prophète fut marquée de fagesse, de modesse & d'esprit. A cet esprit se joignoient le beauté du corps, & la décence dans les actions. Ces qualités lui firent donner le nom d'Al-Amin, c'est-à dire le sidéle. A quatorze ans, d'autres disent à vingt, il porta les armes sous Abn-Taleb dans une guerre des Keranhute. A vingt elinq il devint sacteur de Khadigja, qui étoir une riche Marchande de la Tribu de ces mêmes Keranhute; & il sit pour elle un second volage en Syrie. A Besia, où étoit le monastère do Moine Belavia, il sit de nouveaux miraeles qui eurent pour ténioin, outre ce Belavia, le Moine Nessor. Les deux Moines frappés d'admiration, avec deux autres personnages de même valeur, crurent au Prophète, quoique non maniscréé encore, pusqu'il n'étoir qu'un simple sacteur; & voilà les seuls qui eurent la soi au Prophète avant se maniscrétation. Ils sont donc les premièrs Musulmans. Quels Prosedites!

Mahomet alant réglé ce qui concernoit les affaires de Khadig ja en Syrie, revint à la Mecque à cheval efcorté de deux Anges, qui le couvroient de leurs ailes. Elle les vit, & les fit voir à fes compagnes. Une vition fi merveilleufe fuffifoit pour exciter l'estime & l'admiration d'une veuve déja un peu surannée, & sans doute née avec un tempérament susceptible d'une passion, qui, quand elle prend les semmes sur le commencement du retour, est bien propre à leur faire voir des choses étranges, & tout autrement qu'elles ne sont vues du reste du genre humain. On peut ajouter qu'elle découvrit bien des secrets dans la physionomie avantageuse (a) de Mahomet jeune & robustes. Les merveilles que découvroit la veuve se trouvérent fortifiées de celles qu'un esclave de Mahomet avoit vues. Des Moines, des semmes, des esclaves; voilà les premiers témoins de la mission de cet Apôtre. La veuve amoureuse ne put tenir trois mois entiers contre sa passion ; car il n'y en avoit que deux & vingt jours que Mahomet étoit de retour. Forcée par la violence de son amour, elle sit faire une déclaration au Prophéte; & quoique celui-ci ent répondu savorablement, l'impatiente Khadig ja, presse smoi. Ce n'est pas s'exploquer, comme on dit communément, en termes ambigus; ainsi il est inutile de dire avec M. Chevreau, sur l'autorité de Zonare, que Mahomet emploit quelque sortilége pour se faire aimer de cette veuve.

Lansons le détail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens contre la destail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens contre la destail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens contre la lui prophéte de destail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens contre la destail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens contre la lui prophéte de la destail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens ce la destail de ce mariage.

qu'il lui procuroit. D'abord Mahomet ne pensa qu'à jouir d'une si bonne fortune, & d'un sossir qui sans doute lui servit a méditer sur les projets important qui ronloient dans la tête. Peut-être n'avoit-il alors d'autres desseins que de profiter de sa bonne fortune, & de répondre à la tendrelle de l'amoureuse Khadigja qui hii donnt huit enfant, quatre garçons & quatre filles. Pour les garçons, ils mouru-rent tous quatre en bas âge : les filles vêcurent, & furent mariées enfuire. Mahomet palla environ quinze ans dans l'oifiveté; du moins on parla fi peu de hii, que dans cet intervalle on ne remarque dans toute fa conduite qu'un amour conftant pour la retraire & pour la folitude. Voilà précifément cette retraire femblable à celle de Nums le Legissateur des Romains s retraite qui a donné naissance à une Religion qui n'a été que trop funeste à l'Orient , quoiqu'il faille sui rendre cette pultice, que parmi beaucoup de manvaifes choses, elle en a conservé d'excel-lentes : c'est ce qu'on verra mieux dans la suite. Mahomet faisoit ses retraites dans une caverne voiline de la Mecque. Enfin à l'âge de quaraute aus, Dieu, dit-on , le déclara Prophète , & il alia en cetre qualité aux rouges & aux noirs. Par les ronges, il faut entendre toute Nation qui n'est ni noire ni bafannée. Dans M. Gagnier on trouve (b) que le rouge pourroit bien fignifier Edom, qui en langue Hebraique fignifie ronge. Cela étant , le noir fignifiera fimplement les Negres & les Ethiopiens.

La Mission de Mahomet consistoit à établir la Loi de Dieu, selon qu'elle est contenue dans l'Alcoran, & cette Loi devoit abolt les Loix anciennes, par ou il faut emendre principalement l'abolition du Pagantsme. Ce n'est pas que Mahomet n'en voulut au Judassine & au Christianisme; sur tout au dernier, que

(a) Voicz Esyle, Diet, art. de Mahones, 1 (b) Vie, &c. Livie I. Ch. 7.

la poirrine
e que nous
u bas veni pour obelles réflérécit n'eft
ce de cet

iit lorfquit

fon oncle unu Apitre ec un aul'égard de rivains ont mais autli ans fa Vie du Moine ésormer la e, & plus Judaitine me & dans plaifir &c fage l'épient, pendans fon cit l'Ange s articles, mais que Ce conte as possible

, Bohaira une nuce Moine repui l'envil'ombre, baira vonentre les tuteur de enfant doit confeil du

Iroits & 6

ijours dif-

nue M. Pri-

CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

son principe de l'Unité de Dieu atraquoit affez directement ; car il s'imaginoit, fante d'entendre le Christianisme, ou égaré dans les désours de la controverse qui régnoit depnis plusieurs siécles sur la Divinité de J. C. que les Chrétiens ado-roient truis Dieux. C'est pourquoi & lui & ses successeurs une actribué hardimene aux Chréciens le nom d'impidier. Scion M. Gagnier (a) Mahonier ne prétendoit que réformer le Judaifine & le Christianifine, sans les abolir encièrement. Cependant tous les Docteurs Musulmans ne prêchent qu'une Religion , dans laquelle leur Mahomet à comme fondit les deux qu'on vient de nommer, fans les faire abfulument disparoître. Selon M. de Boulamotiliers, Mahomet (b) attaqua violemment le Christianisme plongé dans le déreglement, à peine en état d'être distingué du Paganisme, rempli de superstitions honteuses, déchiré par les divisions de l'Etat , & li prophané entre les mains des Ecclélistiques de ce tems-là , que J. C. & les Apôtres n'auroient pu le reconnoître , s'ils étoient revenus au monde. Etoit-il si difficile de substituer alors une Religion à une autre e de commencer de prêcher un Evangile neuvean, s'il est permis d'appeller ainsi cet Alcoran moitié spirituel & moltié charnel, dans un pass & chez des Peuples entiérement propres à favoriser la nouvelle Religion, & de l'étendre custinte la force à la main chez d'autres, où les désordres du tiécle ponvoient réduire en problème, i'il valleme mienx rester Chrétien que de se soumettre à la Los de Mahomet ? C'est ainsi qu'en a pensé l'Anteur que nons venons de cher ; & il ne seroit pas étonnant qu'on s'imaginat qu'en parlant ainsi, il a prétendu plaider pour le Mahométisme. Il est vrai qu'en ne perdant point de vue la distinction qu'il faut tonjours mettre entre se dire Chrétien, & vivre comme Chrétien, un trouvers beaucoup moins de venia dans la penfée de cet Ecrivain ; & nous voulons bien croire, contre l'opinion que paroît en avoir (e) M. Gagnier, que le Courte de Boulainvilliers n'a nullement prétendu humilier le Christianisme devant Mahomet. En cont cas il est bien certain, & nous le déclarons hautement, que nous sommes sort étoignés d'un desfein si criminel.

Commencemens de sa Mission; ses Visions, ses Disciples, son Alcoran, &c.

Soit donc que ce nouveau Prophéte ait prétendu abolir entiérement le Paganifine, & refondre seulement les Religions Juive & Chrétienne, ou les détruire également avec les Idolâtres & les Cientils ; il est toujours sur qu'il n'a appellé vrais croians que cenx qui recevoient l'Alcoran. Par là il se déciaroit le restau-rateur de l'Isamisme, c'elt-à-dire, selon lui, de l'ancienne & véritable Religion professée par Abraham & les Prophètes, comme cela se trouve écrit au Chap 1. de l'Alcoran. Le Prophéte reçut dans une vision nocturne, & en la mit connue sous le nom de muse du decret, les véritables dons prophétiques avec la Mission. Il avoit accoûtumé d'aller en retraite dans sa caverne au mois de Ramadhan. Au tems du décret il y resta jusqu'à ce que la nuit où Dieu devoit lui donner la mission fût arrivée. On place communément la muit du decret entre le 23. & le 24. de Ramadhan, & vers la mi-Janvier. Alors l'Ange Gabriel apparut à Mahomet, & lui dit : (d) lis s à quoi le futur Prophéte répondit : je ne siais pas lire. Mais Gabriel reprit aussi cot : lis au nom de Dien qui a créé l'homme (c'est-à-dire la postérité d'Adam) d'un peu de sang congelé. Il ne faut pas être fort versé dans l'œconomie du corps humain, pour sçavoir ce que Mahomet appelle dans son (e) Alcoran du sang congelé. Lis, continua Gabriel; car ton Seigneur est instinuent honorable : il a enseigné l'usage de la plume à l'homme; il lui a enseigné ce qu'il ne Seavoir pas. Cela se passoit sur la montagne de (f) Hora, qu'on peut appeller le Sinni de Mahomet; & c'est là audi qu'étoit la caverne qui servoit de lien de recueillement à cet Arabe. Après ces paroles il s'avança jusques vers le milieu

⁽a) Vie, &c, ubi sup. Liv. 1. Chap. 7. (b) Vie de Mahomei, p. 237. & suiv. (c) Préface de M. Gagnier à la tête de la Vie

⁽d) L'Ange tenoit à la main le commence-

ment du Ch. 96, de l'Alcoran,

⁽e) Voiez Sale, p. 496. de la Traduction Angloite de l'Alcoran, note sur le Ch. 96.

⁽f) Autre imitation prife de Moile.

lunginois, roverte qui étions adoibué hardinet ne prémiérement. , dans laer, fans les reaqua viod'être dîes divisions mold, que commencer oran moiné int propres main chez I'st valless nsi qu'en a e qu'on s'ime. Il eft icttre entre is de venin pinioa que nutlement t bien cer-

les, son

d'un def-

nt le Pagales détruire n'a appellé le restaue Religion Ghap 1. mit connac la Million. adhan. Au r la mission le 24. de homet , & lire. Mais lire la pofdans l'æis fon (e) infiniment ce qu'il ne ut appeller de lieu de

aduction And Ch. 96. Morte,

le milieu

de la montagne, & il entendir une volx du Clel, qui lui déclara qu'il étoit l'Aspère de Dieu, & que celui qui lin parloit étoit Gabred. Après cetre vision Mahoniet tomba en foibleile, n'aiant pu supporter Péclat de l'Ange, mais pour prévenir cet accident, (a) l'Ange n'apparut dans la suite au Prophéte des Musulmans que sons une forme humaine. Mahomet ne minqua pas de communiquer la vision à Khadigja, qui munie d'une vente soi pour un Prophéte que l'amont lui avoit sait chorse paur époux, répandit bien-tôt la nouvelle de certe apparition. Waraba qui la requi immédiatement de cette semme, rendit ténorginage ma Prophéte, & suit comme le précurseur de sa Loi. Ce suit aussi après cette première vision que Dieu, & les Anges par la volonté de Dieu, se communiqué-rent intimément au Législateur Arabe; mais n'oublious pas que dans le tems mème de cette première vision, l'Apôtre reçui le rit de l'ablition avec la prière, & que Khadigja s'acquitta la première de ces deux pratiques sons les yeux de Mahomet, Singe de Mosse, & des visions miraculeuses qu'il eux sur le Mont Sinai, qu'il a mal seu initer. Les merveilles du mont Sinai, la nuée mythérieuse qui enuvrie la montagne sainte, le tonnerre & les éclairs curent pour témoins un peuple immense qui en sur fais de fraieur. Les miracles de la caverne surent lans d'autre spectacur que celui qui tes publia.

Cependant au brute de ces prétendus prodiges que l'adroite Khadieja feut répandre dans le public , les Profitzes accoururent en foule. Als , Zaid esclave de Mahamet, Abu-Beere & autres dont les noms sont rapportés par les Ecrivains de la Vie de Mahamet, furent les premiers. Cependant le nouveau Prophéte ne manifesta véritablement sa vocation que trois ans après la vision, soit qu'il préparât fous main les reflorts, ou que la politique ne lui permit point encore de fe déconvrir trop ouvertement. Mais il est plus vraisemblable, que les mêmes motifs qui forcent les Hiltoriens de se taire sur une infinité d'évenemens, & les Peuples de se déguiser à eux-mêmes & à leur postérité les erreurs & les abus, que leurs chessantorisent sur des principes établis de longue main, qu'on teur sut gonter dès la naissance, & que peu à peu les hommes prennent pour bons & solides ; il est, dis-je, vraisemblable que ces monts ont insué sur l'histoire des commencements du Mahométisme, & fait obmettre beaucoup de faits, qui déveloperoient beaucoup micux les moiens qui furent emploiés à l'établir. Quoiqu'il en foit, au bout des erois ans, la première vition fut suivie d'une seconde, qui effraia de relle manière le nouveau Prophéte, qu'il (b) descendit précipitantment du mont Hora, en criant à ses gens : envelopez mos. Mais l'Ange Gabriel l'arrêta de la part de Dieu, & lui remit entre les mains ces paroles de l'Alcoran (e) 1 " O toi qui es envelopé, leve " toi, va prêcher, glorifie le Seigneur, purifie tes vêtemens, évite l'ahomination so (c'est-à-dire, suivant quelques Commentateurs de l'Alcoran, l'Idolâtrie) ne so donne point dans l'espérance de recevoir beaucoup plus que tu n'as donné, ren pose toi, (ou plutôt mets ta confiance) en Dieu. " Après cet ordre, Mahomer qui jusques-là n'avoit qu'appellé, invité presque toujours indirectement, ou comme ami, les hommes à la vérité, la seur prêcha publiquement & avec autoriré. Il trouva les premières oppositions à sa mission dans sa samille : mais il ne se rebuta pas. Il reprocha l'idolatrie, & annonça la dannation à ses compatriotes, qui lui resusérent de se convertir, & même se déclarérent ses ennemis jusqu'à menacer de proferire tous ceux qui se soumettroient à la nouvelle Million.

Ici commence l'époque appellée la première Hégire, ou fuite des Musulmans. Persécutés par les Koraishites, ils se sauvérent en petit nombre en Ethiopie i pour Mahomet, qui étoit resse à la Mecque, il reçut dans une visson (d) le Chapitre 53. de l'Alcoran. Ses compatriotes continuant à le persécuter par toutes sortes de moiens, il se retira dans une maison, qui depuis est devenue une espèce de Chapelle, sous le nom de (e) A in du Roseau, en vertu du respect qu'elle

l'Alessan; sur quoi on peut voir les notes de M. Sale, ubi sup. Cette révélation y est rapportee avec quelques différences. Voiez ausli la note du meme Auteur sur le Ch. 73.

(d) Ce Chapitre tomba du Ciel par le minificre ste l'Ange outbret.

(1) Banh-Soran, lituée sur la Colline de Sasa,

⁽⁴⁾ Dans toutes les visions de Mahomet, l'Ange Gabriel et le S. Espitt; puisque selon les Ecrivains Muslumant, cet Ange est le dépositaire & le ministre de tous les mystères divins, & des graces que Dieu (épand sur les hommes, &c. Voiez d'Herbelot, Bibl, Orientale.

⁽b) Voiez Boulainvilliere, ub. fup. p. 280. (c) C'est le commencement du Ch. 74. du Tome V.

a mérité pour avoir logé Mahoniet avec ses disciples & ses Prosélytes, qui, sans compter ceux qui s'étoient réfugiés en Ethiopie, étoient 39, en tout. Là il se sit une recrue de nouveaux sidéles, malgré les outrages qu'il recevoit continuellement, & l'imputation de Magie dont on chargeoit ses miracles. On n'ose presque pas donter, que ce trait de calomnie n'ait été copié de l'Histoire de J. C. ou de celle de Mosse. Gependant il est permis de croire aussi que dans un pais on on avoit de très sortes préventions en saveur de la Magie, il étoit naturel de s'imaginer que Mahomet opérât beaucoup de merveilles par le pouvoir de cet art. Après tout, quelle nécessité y a-t-il de vouloir qu'en tout & par tout Mahomet n'ait jamais été qu'un copiste de Mosse & de J. C. Il a pris en tant d'occassons des voies si distérentes, & sans passer ici à d'autres exemples que son Histoire nous sournit, les conversions qu'il a faites sont dues à des moiens si opposés (a) à ceux que Dieu mit en œuvre pour la propagation du Christianisme, qu'il est impossible de faire ressembles les deux Religions l'une à l'autre par l'établissement & par l'agrandissement. Qu'on lise les premiers chapitres de l'histoire de Mahomet; on y verra par des exemples sensibles la dissérence des commencemens, & la nécessité où s'est trouvé l'Apoère des Musulmans, de convertir les gens tout autrement que u'ont fait les Apôtres de J. C.

On dit bien, que l'Apôtre de l'Istamisme ne faisoit aucune disticulté d'exposer sa vie pour la propagation de sa doctrine; qu'avec une éloquence simple & naturelle, il a gagné doucement un grand nombre d'ames à la nouvelle croiance; que soit adresse ou autre chose, il faisoit des opérations merveilleuses; qu'il avoit des élévations d'esprit & de cœur, qui ne pouvoient qu'étonner se ennemis comme se annis, tant elles paroissoient dignes de l'esprit de Dien: quoique comme on l'a déja dit, il y ait beaucoup d'apparence que tout se réduisoit à sçavoir se procurer cette sainte fraieur & ce fanatisme, par lesquels les Sibylles, & presque tous ceux qui prononçoient des oracles dans le Paganisme, ont sçu tromper les Paiens. Mais il n'en est pas moins certain, qu'il auroit trouvé malgré cela des difficultés insumontables, si ses premiers Sectateurs n'eussient ensin ajouté la force des armes à ses extases & à ses visions prophétiques; à ses miracles, prestiges ou illusions; à cette communication qu'il disoit avoir avec Dieu par la médiation de l'Ango Gabriel. On peut hardiment dire de lui, qu'il ne pouvoit être que par cette voie

des armes viai Prophéte dans son païs,

S'il est possible de trouver quelque espèce de raport du saux Prophéte Arabe à J. C. le voici : mais à quoi se réduit-il? & cela seroit-il capable de douner le mérite du Christianisme au Mahométisme : Ils avoient l'un & l'autre une généalogie d'illustres ancêtres, qui remontoient jusqu'aux premiers siècles du monde; ils étoient l'un & l'autre pauvres, & dans une condition obscure; Jesus · Christ réputé par les Juis sils de charpentier; le saux Prophéte des Arabes réduit à garder des troupeaux, & ensuite à être simple sacteur d'une petite marchande. Ensin la tache de naissance que les Juis reprochérent si insolemment à Jesus-Christ sous le nom de Galissime, ne pouvoit pas moins être reprochée à Mahomet. Finissons ce petit parallele par une remarque. Si l'histoire de l'Arabe étoit aussi simple que celle de Jesus-Christ & de l'Evangile, aussi dépouillée de ces narrations pleines d'hyperboles, qui régnent dans le stile de ceux qui ont écrit en saveur de l'établissement du Mahométisme, il ne seroit pas difficile de sentir, que l'humilité, la patience, la résignation ne pouvoient jamais toutes seules sonder cette Religion.

Nous verrons bien-tôt, comment il fallut faire la (b) guerre pour l'autorifer: car avant cela elle resta toujours assez resservée; & Mahomet, dit-on, ne put éviter des persécutions continuelles, au milieu desquelles on nous apprend austique l'Ange Gabriel le consoloit par des promesses, & par des prophéties d'un caractère qui a beaucoup de rapport à celui des mille & une muts. Entre ces promesses, au nombre desquels il est vraisemblable qu'elle mettoit une partie des Romains d'Asse, quoique Mahomet se sit réjoui quelque tems auparavant d'une grande victoire remportée par les Romains sur Kosses Roi de Perse; mais sa joie réstéchissoit sur l'entière décadence des Perses & de leur Religion, par oùil espéroit mieux

⁽a) Voice Boulainvilliers, ubi fup. pag. 145. & fuiv. page 176. & fuiv. pag. 243. & fuiv. 8: alibi.

⁽b) Dieu dit à Mahomet dans le Voiage noeturne: O Mahomet, je l'envoie avec l'épée, Voi. Gagnier, ubi sup. pag. 241.

i, qui, fans
ut. Là il fe
it continueln n'ofe prefire de J. C.
dans un païs
it naturel de
oir de cet art.
ut Mahomet
ut d'occasions
Hiltoire nous
s (a) à ceux
est impossible
nt & par l'atomet; on y
ta nécessite
utrement que

d'exposer sa & naturelle, ce ; que soit voit des éléis comme ses omme on l'a oir se procupresque tous er les Paiens, les difficultés ce des armes a illusions; à l'Ango Gar cette voie

ste Arabe à conner le mée généalogie e ; ils étoient T réputé par er des troula tache de fous le nom lons ce petit que celle de pleines d'hyetabliflement la patience,

Pautorifer:
on, ne put
pprend audi
phéties d'un
Entre ces
& des Bardes Romains
unde victoire
oie réfléchifpéroit mieux

le Voiage noc-

élever la domination de la sienne. Une des plus périlleuses épreuves que subit l'Apôtre, sur celle qu'il soutint devant un certain Habib, à qui il annonça par unesprit, ou par un présentiment prophétique la guérison miraculeuse de sa fille sourde, muette & avengle, paralysique des pieds & des mains. Cette prédiction se rencontra avec une éclipse de Lune, où l'artificieux Mahomet prostita d'une ignorance, qui en avoit servi bien d'autres long-tems avant lui. Il est vrai que le miracle de l'Eclipse étoit accompagné d'une longue broderie: mais outre que les superstitieux & les ignorans ne voient jamais un Phénoméne, quel qu'il soit, sans y appercevoir d'autres merveilles, on sçait assez, que par une soiblesse d'esprit ordinaire au peuple, la vue est contagieuse, & que les ignorans & les idiots croient qu'il est de leur honneur de voir ce que d'autres croient, ou qu'ils disent voir. A cela on doit ajouter toutes les exagérations Arabesques, & les tours d'adesse dont Mahomet & ses supôts one pù se servire.

Quoiqu'il en soit, il s'agit ici de raconter, & non pas de résuter. La suite du miracle sut une ample moisson de nouveaux sidéles. Elle leur donna bien-

tôt la supériorité sur les Arabes Idolâtres, Juis & Chrétiens.

Mahomet perdit sa semme Kadigja dans la dixième année de sa Mission Prophéeigne. Il la remplaça peu de tems après d'une autre, qui ne resta pas sa seule
semme. On raconte qu'il sit alors la conquête spirituelle des Génes de Nissie, &
qu'il les rendit Islamites ou Musulmans. Les Génies, selon les Arabes, sont des
Etres ou des Esprits mitoïens entre les Anges & les hommes, agens libres, non
assujettis à un corps comme nous le sommes, capables de bien & de mal, conventibles par l'exhortation & la repentance comme notre espéce. Les Arabes appellent
ces Génies Ginnes, & les Persans Div, ou Dives. Voici ce qu'en dit d'Herbelot (a)
dans sa Bibliothéque Orientale. Div, ou Dive, en Langue Persienne signifie, dit-il,
une créature qui n'est ni homme, ni Ange, ni Diable. C'est un Génie, un Démon, dans le sens que les Grecs prennent ce terme, un Géant qui n'est pas de
l'espèce des hommes.

Vaheb fils de Maubas dit qu'avant la création d'Adam, Dieu créa les Dives, & leur donna le monde à gouverner pendant l'espace de 7000 ans ; qu'après ce terme les Peris leur avoient succedé, & avoient de même habité ce monde pendant 2000 ans sous l'Empire de Gian Ben Gian leur unique & souverain Monarque : mais que ces deux sortes de créatures étant tombées dans la désobéillance, Dicu leur donna pour maître Eblis, qui étant d'une nature plus noble, & formée de l'élement du seu, sut élevé parmi les Anges. Eblis, après avoir reçu les ordres de Dieu, descendit du Ciel en ce monde, & sit la guerre aux Dives & aux Peris qui s'étoient réunis pour leur commune désense. Ce sut en ce tenns-là que quelques-uns des Dives prirent le bon parti, & demeurérent en ce monde jusqu'au Siècle d'Adam, même jusqu'à celui de Salomon qui en a eu à son service. Fortisié de ce secours, Eblis attaqua & désit en un combat général le Monarque Gian, & par ce moien se rendit en sort peu de tems Seigneur de tout ce bas monde, qui n'étoit alors habité que par ces deux espéces de créatures. Quoiqu'il sut de l'Ordre des Anges, Eblis devenu si puissant une sur pus plus

Quoiqu'il fût de l'Ordre des Anges, Eblis devenu si puissant n'en sut pas plus sage. Il s'oublia jusqu'au point de dire; "Qui est semblable à moi? Je monn te au Ciel quand il me plast; & si je descends sur la terre, je la vois entiénement soumise à mes ordres". Dieu irrité de son orgueil résolut pour l'humilier, de créer le genre humain qu'il tira de la terre, & la lui donna à gouverner. Il voulut meme obliger Ebis, ainsi que tous les autres Anges, d'adorer
Adam qu'il venoit de créer : mais ce superbe secondé d'une troupe des siens,
resusant de le faire, sut dépouillé de sa Souveraineté, & encourut la malédiction de Dieu. C'est ce qui lui sit donner le nom d'Iba qui signifie le Respractaire : celui de Scheitan ou Satan, c'est-à-dire, le Calomniateur; & celui d'Eblis,
qui veut dire le Descheré : car son premier nom étoit Haretz, qui signifie Gonverneur & Gardien.

A l'égard des Peris, selon le même Auteur, ils sont dans les anciens Romans de Perse, ce que nous appellons dans les notres les Fées, & ont un pais particulier ou ils habitent. Les Orientaux l'appellent Ginnistan, & nous, le passdes Fées ou de Féerse, nom qui n'est pas éloigné de celui de Peri.

⁽a) Bibl. Orient. Art. Div. & Peri.

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Quelques-uns ont crû, ajoûte-t-il, que ces Peris étoient les fémelles des Dives : mais il est constant par tous les anciens Romans Persans & Turcs, qu'il y a des mâles comme des femelles parmi les Peris, de même que parmi les Pées. Ce qu'il y a de plus certain suivant la Mythologie des Orientaux, est que les Peris ne font point de mal, & qu'ils surpassent en beauté toutes les autres créatures. De la vient que les Poêtes Persans appellent ordinairement une belle

personne Penzadels, c'elt-à-dire, née d'une Fee.

On lit dans le Caherman Nameh, que les Dives aïant pris en guerre quelques-uns de ces Peris, les ensermérent dans des cages de fer, qu'ils suspen-dirent aux plus hauts arbres qu'ils purent trouver, ou leurs compagnes les venoient de tems en tems visiter avec les odeurs les plus exquises. Ces odeurs ou parfams étoient la nourriture ordinaire des Peris. Elles leur procuroient encore un autre avantage; car elles empéchoient les Dives de s'approcher d'elles & de les molester, ces Dives ne pouvant soussir ces odeurs, parce qu'elles les rendoient mornes & tristes, ausli-tôt qu'ils approchoient des arbres & des cages ou les Peris étoient suspenduës. Mais revenons à Mahomet.

L'an onziente de sa Mission se sit la conversion des Chastegistes, qui étoient d'entre ceux qu'on appelloit Arabes purs. Mahomet leur donna le nom d'An-Jariens, auxiliaires (a), à cause qu'ils aidérent puissamment l'Apôtre à maintenir la nouvelle Religion. En l'an 12, il fut transporté de la Mecque à Jérusalem, & ensuite aux plus hauts Cieux en une nuit. Au moins il le dit ainsi lui-même dans son Alcoran; & ce sut Gabriel qui l'accompagna pendant ce voiage, tenant par la bride (b) l'Al-Brack, sur lequel Mithomet étoit monté. A Jérusalem il rencontra Abraham, Mosse & Jesus: mais avant que d'y arriver, il sut appellé par des voix, dont l'une l'invitoit au Judaïsme, l'autre au Christianisme, & la trossième à la vanité du monde. Al-Borack heureusement conduit par l'Ange Gabriel le sauva de ces dangers. Passons le reste de cette (e) vision nocturne, dans laquelle il y a des traits fort ingénieux parmi (d) quelques-uns qui paroissent ridicules & extravagans, & d'autres qui semblent défier (e) le plus outré sanatisme de nos Quietistes. Au reste les Auteurs Arabes sont partagés au sujet de ce voiage. Les uns croient que Mahomet a voulu persuader qu'il l'avoit suit corporellement; les autres qu'il ne l'avoit fait qu'en esprit. On pourroit peut-être avancer que ce voiage n'étoit qu'une fiction allégorique, si les témoignages de réalité que l'Apôtre voulut en donner aux Arabes incrédules, ne (f) prouvoient en cette occasion son Fanatisme ou son imposture.

Etablissement de la Sette Mahométane; Guerres qu'elle eut à foutenir, &c.

La nouvelle soi sit de grands progrès à Médine. Nous n'en donnerons au-cun détail : mais en l'an 13, de la Mission, Mahomet, après avoir obtenu de ses Prosélytes un nouveau serment de sidéaté, & la promesse de saire la guerre pour lui aux noirs & aux ronges, c'est à-dire aux ennem's de sa Loi, sut obligé (g) de suir de la Mecque à Médine pour se sauver des mains des Khoraishites, qui cherchoient à le saire périr. Voici comment s'éxécuta cette

(a) Gagnier, Vie, &c. ubi sup. L. I. Ch. dern. (6) La jument toute blanche de Mahomet. laquelle étoit d'une vitelle extraordinaire ; à cause dequoi elle sut surnommée Al-Borack, fal-

gurant, Cest-à-dire, qui fait des éclairs.

(c) Voi, la Relation de ce Voiage nossurne dans la Vie de Mahomet, ubi sup. L. Il. Ch. 1.

& suiv. jusqu'au 12. inclusiv.
(d) Voi. dans Gagnier, ubi sup. Ch. 10. p. 239. les entretiens de Mahomet avec Dieu , &c. (e) Voi. dans Gagmer, ubi fup. Ch. 10. la manière dont Dieu se manifesta au Prophète, après que les Anges eurent ôté le voile de l'U. nité par l'ordre de Dieu.

(f) Voi. Ibid. Chap. 13. ce qui est rapporté sur la foi des Historiens Arabes.

(g) La première année de l'Hègire est mise au commencement de l'an 14, de la Mission dans d'Horbelot, art Hegrah. On peut voir aussi dans cet art. les variations des Auteurs à l'égard de l'année de J. C. en laquelle l'Hègire ou fuite de Mahomet doit être fixée. On dit que cette fuite fe fit en plein midi. Les M.thomé. sans la commencent au mois de Moharram, dont le commencement répond au 16, de notre mois de Juillet Voi, les circonstances miraculeu es de cette fuite dans Sale, traduction Angloise de l'Alcoran,

, qu'il y a

rmi les Fées.

ux, est que autres créait une belle guerre quelu'ils fuspen-

mpagnes les Ces odeurs

curoient en-

ocher d'elles

irce qu'elles ibres & des

qui étoient

nom d'Anere à mainecque à Jé-

ns il le dit

gna pendant étoit mon-

int que d'**y** aïlme, i'au-

sek heureule reste de nieux parmi es qui sem-

te les Auque MahoRELIGI

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

fuite (a) de Mahomet, & les faux miracles foutenus de traditions fabuleuses; dont les Mahométans ont embelli cette histoire.

Mirkord & Khondemir écrivent que lorsque Mahomet eut donné permission à ses compagnons de quitter la Mecque, & de se retirer à Médine, il demeura dans la ville, accompagné seulement d'Abonbekere & d'Ali. Les Koraïshites surpris & sachés de cette désertion, tinrent Conseil dans la Maison publique sur ce qu'ils seroient de lui. Le Démon ne manqua pas de se trouver à l'Assemblée sous la figure d'un vicillard habile & expérimenté, & y donna son avis comme les autres.

Quelqu'un aïant proposé dans ce Conseil d'ensermer Mahomet dans une maison dont on nureroit la porte, & où on lui passeroit seulement à manger & à boire par une sort petite ouverture, & de le laisser mourir de la sorte, le Démon ne sur pas de cet avis, & il dit que Mahomet aïant beaucoup de Sectateurs cachés dans la Ville, & la famille des Haschemites dont il étoit, étant sort nombreuse, il se sormeroit aisément un parti qui le tireroit infailliblement de leurs mains, d'autant plus qu'il seroit savorisé par les Médinois, qui étoient déja presque tous Musulmans.

Un autre proposa de le bannir, & de lui laisser la liberté d'aller où il lui plairoit: mais le Démon s'opposa encore à cet avis, alléguant que par tout ou il iroit il séduiroit beaucoup de gens par ses impostures, & que se mettant à la

tête de ces gens-là, il seroit en état de leur faire la guerre.

Abougétel un des plus grands ennemis de Mahomet dit, que pour lui il estimoit, que pour procéder surement en cette affaire, il falloit que chaque Tribu des habitans envoiat un Syndie ou Député, pour composer une Cour de Justice, qui pût légitimement le condamner à mort comme imposeur; car ils se délivreroient par ce moien d'une guerre civile & domestique, les Hassemites ne pouvant pas saire la guerre à toutes les Tribus, & se trouvant par conséquent obligés à recevoir ce que les Loix des Arabes ordonnent pour la compensation, & pour l'expiation du sang de leur parent.

Le Démon approuva cet avis, & dit que c'étoit là le feul bon parti qu'il y cût à prendre dans cette affaire: mais l'Ange Gabriel ne manqua pas d'avertir Mahomet de tout ce qui fe paffoit; enforte qu'avant que la réfolution prife pût être exécutée, il eut le tems de pourvoir à sa sureré. Houssain Vâez qui dit avoir emprunté ce récit des plus anciens Docteurs du Musulmanisme, & des plus habiles Interprétes de l'Alcoran, assure que ce sut le soir de la première nuit de la Lune, ou du Mois appellé par les Arabes Rabi Alaoval, que Mahomet sortit de la maison d'Aboubekre son beau-pere, accompagné de lui seul, & qu'il alla passer la nuit dans une grote de la montagne nommée Thour, distante d'une heure de chemin de la Ville de la Mecque du côté de l'Yemen, ou Arabie heureuse.

Aussithtes que la nouvelle de cette suite se sur répandue dans la Mecque, les Koraishtes ennemis déclarés de Mahomet se mirent en campagne, pour se saissir de sa personne, & arrivérent à l'entrée de la caverne où il étoit caché dès le grand matin du jour suivant. Le premier miracle qui s'opéra alors, sur que cette même nuit, en vertu de la toute-puissance de Dieu, un arbre d'Acacia ou de Jagie étoit crû à l'entrée de la grote, & qu'une paire de pigeons ramiers y avoient déja fait leur nid; ce qui restoit d'ouverture à la caverne se trouva sermé

d'une toile d'araignée.

Toutes ces choses étoient des marques certaines que personne n'étoit entré dans ce trou : aussi ôterent-elles aux Koraishites la curiosité d'y souiller. Abonbekre, de qui il est dit dans un Chapitre de l'Alcoran, intitulé Taoubat, qu'il étoit le second des deux qui se trouvérent dans la caverne, sur saissi d'une grande peur lorsqu'il vit leurs ennemis approcher si près du lieu de leur retraite, & dit à Mahomet: Avec tout ce qui nous cache, si ces gens-là bassoit leur tete, ils nous verroient infailliblement. Mais Mahomet lui répondit d'un grand co rage : Vous croiez que nous ne sommes ici que deux : mais il y en a un trossième; & c'est Dieu qui est au milieu de nous, & qui nous protégera. Alors, selon ce qui est dit dans le même Chapitre, Dieu sit descendre sur Aboubekre son Saint-Esprit, qui le fortista & le consola. Ferededdin Athar explique ainsi ce verset en Vers Persans.

es qu'il ne iage n'étoit voulut en fon Fana-

le eut à

roir obtenuire la guer-Loi, fut mains des scuta cette

e qui est rapabes.

Eggre est mise de la Mission on peut voir Auteurs à l'éle l'Hegre ou On dit que Les Missonéharram, dont de notre mois

raculeuses de Angloise de

(a) Tiré de la Bibl. Orient, de d'Herbelot, art. Hegrah.

50 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

" Le premier Docteur de la Loi Musulmane, qui a été le premier Musul-" man, le premier compagnon de Mahomet, & son premier successeur ou vi-" caire, étoit le second des deux dans la caverne avec lui. " Ce sut sur lui que l'Esprit de Dieu vint reposer; & alors toutes ses crain-

, tes & toutes ses peines s'évanouirent n un moment. "

Mahomet fut reçu à Médine avec respect & vénération. Ce qu'il y sit d'abord de plus remarquable fut de bâtir une Mosquée, ensuite des maisons pour fes femmes, avec une desquelles, âgée seulement de neuf ans, le Prophéte qui n'étoit plus jeune, confomma fon mariage. Il y réunit aussi deux sortes de Mufulmans, qui étoient les Mohagériens, ou réfugies de la Mecque, & les Ansariens, ou auxiliaires de Médine; & pour se les attacher plus sortement, il établit entre eux une espèce de fraternité, dans laquelle un Mohagérien avoir pour frère un Ansarien. Ils devoient s'aflitter mutuellement, comme s'ils eussent été réellement fréres.

En la même année l'Apôtre prit les armes avec les Croïans, & commença la guerre fainte contre les infidéles de la Meeque 3 ce qui ne l'empêcha pas de penfer aussi au spirituel, & de régler le Culte Religieux. Il fixa la Kebla; c'est-àdire, qu'il ordonna aux fidéles faisant leurs prières, de se tourner toujours vers la Ca'aba, qui est le Temple de la Mecque, en quelque endroit du monde qu'ils fussent. Ce commandement sut substitué par Mahomet à l'usage qu'il avoit ob-servé jusqu'alors lui-même, de saire la Kebla vers Jérulalem. Voici ce qu'en dit

d'Herbelot (a) dans sa Bibliothèque Orientale.

Keblah, Kebleh ou Kibleh, mot Arabe, signific proprement & en général l'endroit vers lequel on se tourne, qu'on a ou qu'on doit av oir devant soi. Dans une fignification plus particulière les Mahomérans appellent de ce nom la partie du Monde, où le Temple de la Mecque est situé, vers laquelle ils sont obligés de se tourner lorsqu'ils sont leurs prières ; & parce que la Mecque est fituée vers le Midi , le mot de Kebleh se prend souvent pour la partie Méridionale du Ciel & de la terre , de même que pour le vent qui soussele. de ce côté - là.

Il est vrai que Mahomet ordonna d'abord à ses Sectateurs de se tourner en priant vers le Temple de Jérusalem, qui étoit le Kebleh des Juis & des Chrétiens. Mahomet n'ofa pas d'abord propofer aux fiens un autre Kebleh, à cause de la grande vénération que les deux Religions principales, la Juive & la Chrétienne, dont la sienne n'étoit qu'une Secte corrompue, avoient pour ce lieu-là. Mais dans la suite, comme il voulut séparer ses Sectateurs de toute communication en sait de Religion avec les Juis & les Chrétiens, il leur ordonna d'adresser leurs priéres vers le Temple de la Mecque, par ce verset de

l'Alcoran ; Tu tourneras ta face vers le Temple sacré de la Meeque.

Cependant ce changement de Kebleh donna occasion à plusieurs des Disciples de ce faux Prophéte de murmurer contre lui, & il sur censuré particulièrement par les Juifs, qui l'accusérent d'inconstance & de légéreté ; ce qui l'obligea de dire en un autre endroit ces paroles : Dieu ejl le Maitre du Levant & du Couchant. & de quelque côté que vous vous tourniez en priant, vous y trou-verez la face du Seigneur. Aussi suivant l'Auteur du Keschaf, il arriva depuis que les Soldats de Mahomet faisant leur prière dans une nuit fort obseure, n'observerent pas bien leur Kebleh; de sorte qu'étant retournés à Médine, ils demandérent permission à Mahomet de réstérer leur prière, pour réparer ce manquement. Mais le Prophéte mit leur conscience en repos, & leur ôta tout scrupule par une défense expresse qu'il leur sit de la recommençer. Un Auteur Persan a paraphrasé sort élégamment ces paroles de Mahomet dans des vers, dont voici le sens. "Il n'y a aucun endroit où on puisse se cacher de

3, la présence de Dieu, son œil perçant pénetre en tout lieu. Il saut que celui 30 qui a quelque connoissance de la Divinité, de quelque côté qu'il jette ses re-» gards, y contemple & adore la Majesté de Dieu, revetue de tout l'éclat de » ses attributs glorieux.,

Le Kebleh se prend donc littéralement pour la partie du monde qu'on re-garde en saisant sa prière. Mais il est pris souvent par allégorie pour la fin

⁽a) Dans le Supplément, Art, Keblah.

ier Musullleur ou vi-

s ses crain-

il v fit d'anaifons pour éte qui n'étes de Mues Ansariens, établit enpour frére nt été réel-

commença cha pas de bla; c'ett-àoujours vers monde qu'ils il avoir obce qu'en dit

général l'ent foi. Dans om la parelle ils font la Mecquo ir la partie qui fouffle

tourner en & des Chréb, à cause Juive & la ent pour ce rs de toute il leur ore verset de

des Disciples particulièrece qui l'ore du Levant 1'ous y trourriva depuis rt obscure, Médine, ils réparer ce eur ôta tout Un Auteur is des vers, cacher de ut que celui jette ses re-

qu'on repour la fin

it l'éclat de

qu'on se propose dans ses actions. Sur quoi Houssain - Vaez rapporte dans sa paraphrase Persanne de rrès-beaux vers, dont voici l'explication.

"Le Kebleh que regardent les Rois, est leur Couronne & leur autorité a celui des gens d'affaires, est l'or & l'argent a celui des adorateurs de la » beauté corporelle est un peu de bouë ; celui des débauchés est l'excès & la superfluité en toutes choses ; celui des gourmands, est la bonne chére ; & le sommeil ; celui d'un homme d'esprit, est la science. Le Kebleh des » gens de bien, est le combat de leurs passions ; celui des Dévots, est la prié-» re ; celui des ames transportées de l'amour de Dieu , est l'union inséparable » avec lui. Ensin celui des Contemplatifs les plus élevés , est la gloire & la » Majesté Divine toute pure ".

Le changement de Kehla ne manqua pas d'être confirmé par des visions & par des oracles du Ciel. L'Apôtre établit aussi la manière d'appeller ses Croïans à la prière. Il rejetta le son du cor en usage chez les Juiss, pour qui on prétend qu'il cut au commencement des égards par politique & par intérêt. Il choisit donc la cresselle en usage chez les Chrétiens: mais une révélation vint sort à propos pour la lui faire rejetter, & recevoir en sa place la publication de la priére à haute voix du haut des tours des Mosquées.

Ensuite sut institué le grand jeune de Ramadhan; ce qui arriva environ dixhuit à dix-neuf mois après la seconde suite de Mahomet, qui fixe l'Ere des Mahométans connue sous le nom d'Hégire. C'est dans ce mois de Ramadhan, dit Mahomet lui-même, que l'Alcoran est tombé, ou descendu du Ciel. Cela seul ne devoit-il pas justifier l'établissement de ce jeune solemnel, pour mieux inspirer aux Groians le respect, la vénération, la crainte & le préjugé pour sa Loi? On nous parle aussi des réglemens qu'il fit con-cernant l'aumône, les choses licites & illicites, la police, &c. Voilà en peu de mots l'histoire de la retraite de Mahomet, qui sut obligé d'abandonner la Mecque pour s'établir à Médine; on sçait que c'est du jour de cette suite, que les Mahométaus comptent les années de leur histoire, ou de leur Hegire, mot Arabe qui signiste suite. Cette suite au reste tombe au 16. Juillet de l'année 622. Mahomet délivré par sa retraite de la persécution, sous laquelle il avoit été prêt de sucomber, n'eut plus desormais que d'heureux succès, & tout parut favoriser ses entreprises.

D'abord une victoire remportée sur les Koraïshites justifia pleinement, selon-les Arabes, & la justice & la vérité de la Religion Musulmane. Bedre, ou étoit un puits voisin de la côte d'Arabie, fut le lieu où se donna la bataille, pendant que le faint Prophéte assis dans une loge qu'on avoit dressée exprès pour lui, prioit Dieu pour ses sidéles soldats, comme (a) Moise, qu'il vou-lut sans doute imiter encore, avoit prié Dieu autresois sur une colline, pendant que les Juiss combattoient les Amaléeites. Vers la fin du combat, lorsque la victoire commençoit à se déclarer, le Prophéte sortit impétueusement de sa loge pour combattre aussi : mais l'Ange Gabriel, ce sidéle gardien du Pro-phète, l'empêcha de se jetter dans la mélée, & le conduisit à un sossé pratiqué pour seigner le puits, où Mahomet trouva du gravier menu, qu'il jetta, par ordre de l'Ange, au visage des Koraishites, en prononçant ces paroles: Que leur visage soit confondu! Ce gravier miraculeux, en bouchant les yeux & le nés aux Koraishites, acheva de mettre le désordre & la consternation parmi eux. Toute leur armée fut mise en déroute, & détruite entiérement par les Musulmans. Ici les Arabes crédules, enivrés toujours de cet entoutiasme religieux auquel l'éducation nous dispose, & que l'exemple d'autrui cultive, ne manquent pas de nous parler de plusieurs escadrons d'Anges commandés par Gabriel, lesquels se joignirent aux Musulmans. C'est ainsi que la verité se trou-

ve toujours altérée par des fables aussi absurdes que puériles.

La désaite des Koraishites arriva un vendredi 17. du mois de Ramadhan.

Abu-Gjehel v périt misérablement. Cet Abu-Gjehel etoit le Chef des Koraishites, le défenseur de la vieille Religion du pais, & sans doute aussi des biens & de la fortune de sa Patrie contre les usurpations de Mahomet. Nous pouvons supposer tout cela, & même le croire, quoique privés des monu-

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

mens qui pourroient nous certifier la vérité : mais au défaut de ces monumens qui n'existent plus, disons hardiment que Mahoniet n'a pas été moins prévoiant que tant d'antres Chefs de Sectes & de Partis, d'Usurpateurs d'Etats, de Conquérans de Monarchies, & de Fondateurs de nouvelles Loix, &c. La force majeure a noirci pour jamais cet Abu-Gjehel dans l'esprit des Musulmans 4 & il sera appellé chez eux jusqu'à la consommation des siècles (4) le Pharaon de la Nation. Ajoutons ici une circonstance, sur laquelle on sera quelque réflexion; c'est que les Musulmans qui périrent dans le combat, furent mis au rang des martyrs. Ce sont de plaisans martyrs, s'écrie Baile (b), que des gens qui sont tués au pillage d'une riche caravanne, & en faisant le métier de Miquelets & de bandits. Cependant les Auteurs Arabes ont parlé se l'Ale tageusement de cette avanture, ou, si l'on veut, de ce combat ; & l'Alcoran en fait mention plus d'une sois, comme d'une affaire où Dieu & ses Anges se déclarerent ouvertement pour la bonne cause.

Mahomet victorieux poulla vivement ses conquetes temporelles & Spirituelles , malgré l'échec que ses sidéles reçurent dans une bataille donnée entre Médine & le mont Ohod, c'est-à-dire (e) seul; bataille qui auroit ruiné entiérement la nou-velle Religion & son sondateur, si la terreur panique ne s'étoit emparée des Ko-raishites victorieux. Il sit aussi la guerre à la Tribu des Nadhirites Justs de Religion; & il est bon de remarquer ici en passant, que quelque tems auparavant l'alliance des Juis & des Musulmans (d) s'étoit rompue, & qu'après cette rupture, Mahomet prit pour les Juis une aversion dont il ne revint jantais.

La défense (e) de boire du vin & d'emploier le sort (on comprend aussi fous ce terme les jeux de hazard) descendit du Ciel dans le tems de la destruction des Juits Nadhirites. On prétend que l'Apôtre sit cette désense à se sidéles, parce qu'il avoit couru risque de perdre la vie dans un festin, ou (f) il s'étoit trouvé avec les Juits Nadhirites. Ceux-ci comploterent avec les Korassbites, & renouvellérent la guerre contre Mahomet. Les Arabes l'ont nommée guerre des Nations & des ligues, & aussi guerre du sosse à cause du retranchement que Mahomet sit saire autour de Médiae pour la garantir de l'ennemi. Les miracles foisonnérent à cette guerre comme aux précedentes, & présagérent une victoire que les priéres réitérées de Mahomet donnérent aux armes de ses Croïans. On dit, par exemple, que lorsque Mahomet fusoit creuser le retranchement donc on vient de parler, il se trouva un rocher très-dur, qui empêcha la continuation de l'ouvrage. Il ne se trouvoit point d'homme affez vigoureux pour le briser : mais le Prophéte s'étant armé d'une massue de fer d'une grosseur & d'une pesanteur énorme, au premier coup qu'il en donna sur la roche vive, il sortit de la pierre une si grande lumière, qu'elle donna lieu d'appercevoir les Chateaux que Cofroës avoit élevés dans Persépolis sa Capitale, située à l'Orient de Médine: au fecond coup la lumière fut encore si brillante, qu'on découvrit tout l'Yemen placé au Midi: enfin au troisième, on vit distinctement les murs de la Ville de Constantinople située au Nord. Ce prodige passe tellement pour constant parmi les Atabes, que les Interprétes ont cru devoir y joindre leurs explications, & ont en effet affuré, que ces trois lumières marquoient que la Perse, l'Arabie & l'Empire de Constantinople seroient un jour soumis à la Religion de Mahomet.

Quoiqu'il en foit, Dieu envoia la division dans l'Armée des Ligués : mais comme les Ecrivains Arabes ajoutent qu'un vent d'Orient mèié de pluie & de grêle incommoda extrêmement l'Armée des Arabes ligués, croions que le miracie de leur défaite fut uniquement du à cette cause suinple & toute naturelle. Aussi est-il dit dans l'Alcoran (g) que Dieu envoia le vent contre les infidéles: à la vérité l'Alcoran ajoute, que Dicu envoia aussi des légions d'Anges. Mais une tradition fait dire au Prophéte des Musumans : " J'ai remporté la victoire par " le moien du vent d'Orient, j'ai succombé lorsque ceaui d'Occident souffloit. »

L'Ange

⁽⁴⁾ Voiez une citation dans la Vie de Mahomet, ubi sup, L. III. Ch. 4.
(b) Dans son Dictionnaire, Article de Ma-

bomet. (c) Parce qu'il est séparé des autres monta-

gnes de l'Arabie.

⁽d) Vie de Mahomes, ubi sup, Liv. III.

Ch. 4. où l'on peut lire ce qui occasionna cette rupture.

⁽e) Alcoran, Ch. 2. & Ch. 5. (f) Voicz Gagnier, Vie, &c. ubi sup. Liv. III. Cb. 11.

⁽g) Alcoran, C.

ces monuété moins pateurs d'Eelles Loix, l'esprit des fiècles (a) era quelque furent mis , que des le métier fort avan-& l'Alco-& fes An-

euelles , mallédine & le ent la nouée des Koifs de Reauparavant ette ruptu-

orend aussi ems de la éfense à ses n, ou (f)les Koraift nommée retranchenemi. Les gérent une es Croïans. nent done ntinuation rifer: mais pelanteur tit de la teaux que lédine: au Yemen pla-Ville de ant parmi ations, & Arabie & Mahomet. mais comc de grêle niracle de c. Auffi éles : à la Mais une

L'Ange occationna

toire par

ouffloit. 13

i fup. Liv.

L'Ange Gabriel Incita l'Apôtre Arabe à une nouvelle guerre, qui fut contre les Juifs Khoraidhites. Il ordonna aux Croïans qu'en verus des ordres donnés de la part de Dicu, ils dirigerolent leurs prières contre les Juiss, à qui cette guerre sent très-suncle. Alant cu le malheur de combattre contre les Anges, comme tous les aurres ennemis de Mahomet, ils ne purent éviter d'être désaits, & Mahomet les sit égorger sen quoi il voulut peut-être imiter les ancêtres de ces Juiss, qui avoient traité de même les Cananéens & leurs autres ennenis. La preuve de ce que je dis se trouve dans ces paroles (4) de l'Alcoran, qui paroissent copiées de celles qu'on lit de Mosse dans le Livre du Deutéroneme. "Vous avez fait mourir une partie des Khoraidhites; vous avez fait le reste captifs & esclaves. Dieu vous a donné leur païs en héritage, avec leurs maisons & leurs richesses. Il vous a donné un païs dans lequel vous n'étiez jamais entrés, &c. ". Diverses expéditions suivirent celle-ci, dont nous ne donnerous aucun détail, pour venir à la première tentative que fit Mahomet pour auirer les Chrétiens à fon Islamisme. Ce sut en l'an sixième de l'Hégire, qu'il essai de persuader les Chrétiens, non pas, dit-on, par la force & par les armes ; il n'étoit encore ni assez établi, ni assez puissant pour les attaquer de cette manière, & son fanatisme véritable ou supposé, par lequel il se procuroit si souvent des visions d'Anges & des révelations du Ciel, n'auroit pû le soutenir contre les forces de l'Empire Chrétien, quoique déchu de son ancienne vigueur. Il commença donc par l'invitation & par la perfuation. ancienne vigueur. Il confinença donc par l'invitation de par la peritation. Abdo'l-Rahman, ou selon notre prononciation, Abdérame sut le pacifique Missionnaire qu'il leur envoia : mais on peut juger par les paroles que prononça le Législateur des Musulmans, en donnant à Abdo'l-Rahman la charge de Missionnaire, que si déstors il n'étoit pas aimé en guerre, c'est que la foiblesse ou la politique ne le permettoient pas encore. La vocation de Missionnaire sut adressée à Abdo'l-Rahman en (b) ces termes : " Marche & sus la guerre sainte au mom de Dieu. & pour la voix (e'est-à-dire pour la Religion) de Dieu. Oui-" nom de Dieu, & pour la voix (c'est-à-dire pour la Religion) de Dieu. Qui-conque niera Dieu, (par là il faut entendre l'Islamssme) tu le combattras. "N'agis point en perfide ; ne tue point les enfans en bas âge ; car il arrive-"ra qu'un jour ils fe rendront obeissans, &c. " Le Prophète Mahomet avoit résolu de faire le Pélerinage de la Mecque; &

il avoit fait un (e) songe qui étoit venu sort à propos pour y encourager les siens. Cependant ce que les Historiens Arabes appellent la guerre ou la visite sarée siens. Cependant ce que les Historiens Arabes appellent la guerre ou la visite Jacree d'Al-Hodaibia, préceda ce Pélerinage avec quelques autres évenemens. Hodaibia est un bourg dépendant de la Mecque, situé à l'entrée du territoire sacré de cette ville, à une journée de la Ca'aba. Le Prophéte y sit sourdre de l'eau d'un puits par le moien d'une sléche qu'il commanda d'y jetter; & par ce miracle il appaisa les murmures de ses Musulmans pressés de la sois. On suppose le Lecteur persuadé que tant de miracles, ou pour ne pas avilir la dignité de ce mot qu'on n'a peut-être que trop emploié jusqu'à présent, tant d'opérations prétendues merveilleuses ne pouvoient qu'augmenter de jour en jour la constance des peuples. Aussi nous fait-on remarquer deux choses. La première, que le respect & la véneration pour Mahomet étoient portés au plus haut point chez ces Musulmans. Par exemple, après qu'il avoit fait l'ablution sacrée, ils sejectoient presque sur lui Par exemple, après qu'il avoit fait l'ablution lacrée, ils se jettoient presque sur lui pour recevoir l'eau dans laquelle il s'étoit lavé ; ils ramassoient avec soin les poils de sa barbe & les cheveux de sa tête; se jettoient par terre pour recevoir ses cra-chats, &c. L'autre chose remarquable est qu'un certain Arva, que les Koraishues avoient député vers Mahomet, fut si trapé de ces marques de véneration, & de la foumission religieuse que le peuple lui témoignoit, qu'il ne put s'empê-cher de dire avec une espèce d'entousialme aux Konsibues : " J'ai vu les Kos-» roës de Perse, les Césars de Rome, les Negus d'Ethiopie avec toute leur magmificence: mais je n'ai jamais vu de Roi au milieu de ses sujets semblable a Mahomet au milieu de ses compagnons. Outre cela j'ai vû un peuple, qui ne " le trahira jamais de quelque mannere que les choses puissent alier. Ainsi pen-prez à ce que vous avez a faire ». Un autre Député après Arvo, frapé comme lui d'admiration, & d'un respect accompagné du même entousiasme pour cet

⁽a) Ch. XXXIII. (c) Idem, L. V. Ch. t. (b) Gagnier, Vie, &c. ubi sup. L. IV. Ch.5. Tome V. * 0

extérieur éclatant & superstitieux qui environnoit Mahamet, ne manqua pas de le représenter avec ces exagérations, qu'il est si difficile de retenir après avoir vû des choses extraordinaires. C'est certainement à de telles descriptions que la sei nouvelle dut l'acquisition d'un grand nombre de Ptosétytes, qui entrétent dans le Mahamétisme plus qu'à moitié persuadés par ces oni dire mervetileux; & cela établit une soi avengle, par laquelle les propagateurs de cette Religion se sont fontenus, & qui a distingué généralement tous ceux qui l'ont suivie. Il est donc incontestable qu'avec ce merveilleux & le préjugé qu'il a fait nastre, il n'a unilement été difficile de préparer d'avance les cœurs de ceux, que la force des armes

n'avoit pas encore conquis-

Un des premiers effets de cette disposition des cœurs envers Mahomet, sut le serment que lui prêtérent unanimement ses sidéles. C'est cette cérémonie qui est connue dans l'Histoire Arabe sous le nom d'inauguration volontaire, & qui se sit auprès d'un arbre nommé Hodba, d'où le Bourg Hodabba a pris son nom. Mahomet y prêta aussi le serment aux siens. L'inauguration sut suivie de la paix que les Korarshites lui demandérent. Ils furent frapés, dit-on, d'un trait de générolité que la politique exigeoit de Mahomet, qui sans doute connoissoit très-bien la situation où les esprits de ces Arabes se trouvoient, prévenus déja par tant de bruits qui s'étoient répandus en sa faveur. Ce trait de générosité sut qu'il leur renvoia 80. prifonniers, que les Mufulmans avoient faits sur eux. La paix ne se sit néanmoins, qu'à condition que le Prophéte s'abstiendroit une année entière d'aller à la Mecque, & d'y faire son Pélerinage; que cependant après l'année révolue, il lui seroit permis de s'acquitter de cet acte de dévotion, mais qu'il séjourneroit tout au plus trois jours dans la ville, de même que ceux de la suite, & que pendant ce tems-la ils n'auroient d'autres armes que leur épée dans le foureau. Cette paix déplut d'abord aux Musulmans; & vraisemblable-ment Mahomet s'en seroit trouvé assez mal, s'il n'eut en l'adresse de se s'é-concilier par quelques nouveaux prodiges. Un des plus dignes d'être remarqué, sut (A) le Chapitre de la Conquete on de la Villoire, qui descendit du Ciel sort à propos pour la consolation des Musulmans, & par lequel la conquête de la Meque leur étoit promise; à la vérité cette conquête n'arriva que deux ans après. En attendant, il se convertit un grand nombre de semmes au Musulmanisme ; & Mahomet les reçut au nombre de ses sidéles , quoique cela parût contraire à la convention, qui portoit que ceux des Koraishnes qui s'échaperoient pour se rendre Musulmans, seroient renvoiés: mais une équivoque sau-va ces semmes. L'Apôtre resusa de les rendre aux Koraiskites, sous prétexte qu'elles n'étoient pas nommément comprifes dans la convention. Au reite, en fait d'établiffement de Religion, une recrue de femmes n'est nullement méprifible; toute l'Histoire ancienne & moderne, facrée & prophane nous apprend, qu'elles retiennent ou gagnent les Ames par plus d'un aoien. D'ailleurs de quelle utilité ne devoient pas être les femmes dans ces climats méridionaux ? dans une Religion qui en admettoit la pluralité? sous un Chef que le tempérament difposont à cette pluralité? en sorte qu'elle devenoit un des articles de la nouvelle Foi. Cependant le prudent Apôtre jugea devoir éprouver ces semmes, parce qu'il ne se sion pas aveuglément à ces conversions. L'épreuve consistoit à leur saire faire une abjuration solemnelle, & à jurer qu'elles n'avoient quitté leur Re-ligion que par un motif de conscience, & avec un desir sincère d'embrasser la Foi Musulmane. En vertu de ce serment, le Prophéte séparoit la semme devenue fidéle de son mari infidéle, & permettoit de se remarier à celles dont il avoit cassé le mariage. Nouveau trait de politique, très propre à s'attirer un nombre infini de Prosélytes fémelles.

L'évasion (b) d'un Prosélyte Koraishite, qui se rendit ensuite ches de nouveaux Musulmans avec lesquels il ravageoit le païs, sur sans doute secrétement savorisée par le Prophéte. Quoiqu'il en soit, cette évasion lui sur très avantageuse, puisqu'elle sit annuller l'article par lequel les Koraishites transfuges étoient renvoiés, & qu'il sur accordé à Mahomet, qu'à l'avenir ceux

qui se retireroient vers lui pourroient y rester en sureté.

⁽a) Ch. XLVIII, de l'Alcoran. Le Prophéte s'y exprime au tems passe; ce qui est assezordinaire dans le stile prophétique,

⁽b) Voiez Vie de Mahomet de Gagnier, L. V. Ch. 3.

qua pas de après avoir tions que la résent dans w 1 & cela fe font fou-Il elt done il n'a nule des armes

met, fut le mie qui est , & qui se s fon nont. e de la paix trait de gémissoit trèsus déja par nérofité fut r cux. La oit une anindant après otion, mais ie ceux de e leur épée rifemblablee se les réremarque, lu Ciel fort quere de la feux ans a-Mufulmacela parût ni s'échapeivoque fauous prétexie n relte, en méprifible 3 nd , qu'elles quelie utirament difla nouvelle itoit à leur té leur Re-

cf de nouite secréteon lui fur shites transvenir ceux

mbraffer la mme deve-

les dont il s'attirer un

c Gagnier , L.

En l'an septième de l'Hégire Mahomet prêchant aux sidéles (ear il faisoit aussi l'ossice de prédicateur) leur annouça la résolution qu'il avoit prise d'envoier des Ambussadeurs aux Souverains étrangers , & de les inviter solemellement à se faire Musulmans. Sur le cachet avec lequel il serma les lettres qu'il leur écrivit, il sit graver ces paroles, MAHOMET APÔTRE DE DIEU. D'abord, diseut les Historiens, il écrivit à Kosson Roi de Perse, qui déchira la lettre, bien loin de la lire; & cette action donna lieu à Mahomet de lancer une (a) Prophétie contre ce Roi, laquelle portoit, que Dien déchireroit le Rotan-me de Kefroes, comme il avoit déchiré la lettre. Le Vicerol d'Arabic ent orche de travailler à remettre Mahomet en soi: bon sens, ou de le faire perir : mais ses Hiltoriens nous raportent, que le Viceroi, bien loin de lui nuire se rendit Musul-man lui-même, après avoir été convaincu par la vérité des prédictions du Pro-phète de la vérité de sa Mission. En effet les Arabes disent, qu'il sit seavoir au Viceroi la mort de son maître, & la manière dont son propre fils Strois

Pavoit affaffiné, quelques heures après que ce meurtre eut été commis.

Les mêmes Arabes nous difent qu'il écrivit aufi à l'Empereur Héraelius, & que ce Prince après avoir reçu la lettre avec beaucoup de respect, renvoia l'Ambaffadeur comblé de présens; que même Héraelius se sit Musulman. Ils ajoutent enfin, que Mahomet écrivit de femblables Leures au Sultan d'Egypte, au grand Negus d'Ethiopie, au Sultan de la partie d'Arable la plus voifine de la Syrie, & à deux au trois autres petits Souverains Arabes. On peur juger, pour le remarquer en passant, de la sidélité des Auteurs Arabes en fait d'Hiltoire,

fur ce qu'ils disent ici d'Héraelius.

Passons rapidement sur le prétendu enforcellement de Mahomet qui, au rapport des Ecrivains de sa vie, étoit l'ouvrage des Juss. On n'en dira rieu, suon que ce fut un nouveau prétexte pour leur faire la guerre, & achever de les détruire. A cette guerre contre les Juis, appellée la guerre de Khaibar, (b) Ali & quelques autres Héros Musulmans se signalérent par des exploits, qui certainement vont de pair avec ceux des Rolans & des Amadis, dont les pronifics ont été imaginées sur le plan des Héros Arabes, Sarasins & Maures. On nous raconte aussi, que le Prophéte manqua de mourir du poilon qu'une Juive lut donna avec de la chair de brebis rotie, après l'expédition de Kathar. Il lus sut inspiré que le mets étoit empoisonné, ainst il n'en mangea pas : mais il en avoit gouté; & le don de Prophétie (ɛ) ne lui aiant servi qu'i moltié, il se ressentit toujours de cet accident pendant les trois années qu'il vecut en-

Au milieu de tous les progrès du Mahométisme, qui depuis quelque tems commençoit de fortir de l'Arabie, & de faire fentit aux pais voifins l'efficacité de ses dogmes, le Prophéte mari d'un grand nombre de semmes éprouva les mêmes foiblesses de l'amour que d'autres grands hommes, ausli-bien pourvus de femmes que lui, avoient éprouvées plusieurs siécles auparavant : mais il n'imita ni leur repentir, ni leurs regrets. Pour justifier un crime de fornication qu'un amour illégitime alloit lui faire commettre, & que cet Alcorau, qu'il disoit lui veuir de la main de Dieu, défendoit expressement, il se procura une nouvelle révelation, par laquelle Dieu le dispensoit de la Loi de l'Alcoran. Nous omettous le détail de ce qui concerne la peine décernée aux fornicateurs & la prétendue absolution divine, puisqu'on peut voir l'un & l'aurre dans l'Alcoran au commencement du Ch. 24 & (d) au Ch. 66. Les Docteurs Mufulmans ont voulu justifier ce déreglement de leur Apôtre, & le faire regar-der à leurs peuples comme un privilège particulier que Dien lui avoit accordé ?

lainvilliers semble en convenir vers la fin de son récit. Voïez aussi les notes de M. Sale, dans la traduction Angloife de l'Alcoran.

(b) Voicz Gagnier, ubi fup. Liv. V. Ch. 6. & autres.

⁽a) Voiez dans Boulainvilliers , ubi lup. pag. 354. & suiv. l'histoire de cet evenement, & ce qu'il dit de la Prophétie de Mahonet contre les Perfes. M. de Boulainvilliers fait beaucoup valoir l'accomplissement de cette prédiction de Mahonet, laquelle est contenue dans le com-mencement du Chapitre 30, de l'Alcoron in-titule les Grees ou les Romains. Mais quoiqu'il en dise, cette Prophérie n'étoit qu'une furte de la sagacité de Mahomer; & meme M. de Bon-

⁽e) La brebis rotie parla, felon une I.c. gende Arabelque.
(d) Voiez aussi Gagner, Vie, &c. ubi sup. Liv. V. Ch. 9.

alsti, ajoutent-ils, la Loi subsiste tonjours dans toute sa force courre ce pé-Mais cette exception ne pouvoit qu'être contraire à la fagesse de Dien, qui n'Ignorois pas que l'éxemple de l'Apocre auroit toujours plus de force que la Loi fur les Mufulmans anciens & modernes. On ofe même dire, qu'il panvolt bien leur être permis d'emplaler en cette occasion les paroles du jeune liamme (4) de la Coméd e.

Mahomet fit son Al - Kadha, ou sa visite de consommation, ou selon une autre manière de traduire, d'accomplissement l'an 7, de l'Estgire. Cet Al-Kadha est en termes vulgires le Pélerinage de Mahomet à la Mecque, dont il ne hii étoit permis de s'acquitter, qu'après l'amée révolue, selon le Traité. Il est nécessaire de représenter en peu de mits cet acte fameux de cérémonie & de

Le Prophéte se mit en marche avec tout l'appareil d'un Législateur, qui joint le temporel au spirituel, & prépare les voles à la Religion qu'il veut établir, par la terreur qu'exeitent les armes du siècle. L'Apôtre étant arrivé à six milles de Médine, y fit d'abord la promelle solemnelle de s'acquitter religiensement de toutes les cérémonies & de tous les rits de la visite sacrée : ses fidéles y firent la même promesse. Arrivé plus près de la Mecque on laissa les armes & les bagages, après quoi on continua la marche, & l'Apôtre entra d'un air triomphant dans la fainte ville. Il y sit la visite sacrée, embrassa & bassa dévotement la pierre noire de la Ca'aba, & par des essorts merveilleus sit avec ses Musulmans les sept tours du temple, quoique les Korashites, qui furent témpins de cette dévotion, cusseur osé les désier de s'en acquiter, les coorns accablés des satigues du voiage. " (b) Mahomet, dit-on, sit les treis premiers tours en se courant légerement & d'un pas leste & serré, par bonds & par sants, en seno couant les épaules; les quatre autres, en marchant gravement d'un pas ordi-no naire. La raifon pourquoi le Prophéte marcha plus lentement aux qu'tre derniers tours, c'est qu'il voubit éparguer les Musulmans, & ménager leurs for-ses épuisées par la fatigue du voïage i il crut qu'il sussition de faire voir naux Koraukires leur vigueur dans les trois premiers circuits; & cette coutume a toujours été pratiquée jusqu'à aujourd'hui. "Cette citation n'est pas inutile. Nous décrivons des usages religieux, dont il est nécessaire de mon-rer la source. Après les sept tours le Prophète sit proclamer la prière s ensuitre monté sur son chanicau il courut sept tois entre deux coilines, sur iesquelles on voioit alors deux Idoles des Koraishnes, ce qui sit queique peine aux idéles qui le sulvoient : mais Dieu, pour calmer leurs serupules, envoia du Ciet un passage de l'Alcoran (c), qui déclare que ces deux collines sont deux monumens de Dieu, & que les Péterins qui seront le tour de ces deux collines numens de Dieu, & que les Péterins qui seront le tour de ces deux collines sont de ces deux collines que se se deux collines sont de ces deux collines que se se deux collines sont de ces deux collines sont de ces deux collines que se se deux collines sont de ces deux collines de ces deux collines que se se se que ces deux collines de ces deux ces de ne seront point réputés avoir commis un péché. Cette même cérémonie se pratique encore 3 & les Arabes, en nous difant qu'elle est aussi ancienne que leur Patriarche Ismael, la regardent comme un article de la Rengion d'Abrasam, Mais d) les trois plus célébres Docteurs de la Loi Musulmane, dont les sentimens parragent tous les autres Docteurs Mahométans, expliquent différentment les conditions qui rendent ce pétermage de la Mecque obligatoire.

Schafer die qu'il sussite d'avoir les provisions nécessaires & une monture, pour

y être obligé.

Malek veur que ces conditions soient la santé du corps, & des sacultés sufficientes pour le pourvoir des choies nécessaires à ce vouge.

Abou Hanifah croit que le pouvoir requis s'étend non seulement aux provisons nécessaires pour le voiage, mais qu'il comprend auss la fanté du corps, la commodité d'une voiture, & même la fareté du chemin, sais laquelle on n'y est point obligé. C'est cette décision que la plupart des Mahométans, & fur-tout les Tures ont reçue.

Dans

verd illud feci ac lubens.

(b) Gagnier, Vie, &c. Liv. V. Ch. 10.

(c) Dans l'Alcoran, Ch. 2.

⁽a) Terent. in Eunucho, Act. 3. fc. 5. Virgo in conclavi feues suspections tabulara quandam. ube meraspillura. Hac lovem, &c. egomes quoque id spettare caps, & quia consimilem luserat jam olim ille ludum, impradio magis animus gautibat min, &c. Ego homuncio hoc non facerem! ego

⁽⁴⁾ Tiré de d'Herbelos , dans la Bibl. Orient. Art. Hagge.

tre ce péde Dieu, force que ire, qu'il is du jeu-

felon une Al-Kadha et II ne lui é. II oft mie & de

, qui joint tablir, par fix milles isement de es y firent mes & les air erlangla dévotet avec fer nt tém ins s accablés s tours en es, on fepas ordileurs forfare voir & cette arion n'est e de minre i enfuirefquelles aux nd3a du Ciel deux mox collines émonie se leane que Abrasam. fentimens

nment les ire, pour s facultés

ux providu corps, quelle on

étans, & Dans

Ch. 10.

Bibl. Orient.

qui faut ce Pélerinage, portent leur provision, pour n'être pas à charge aux autres, & il dit ces paroles s Faires ves provision : mais la meilleure de toutes les provisions est les provisions est les provisions est les provisions en leur de l'abstinence. Honssiand des des la fair ce verfet; » La miniportuni aux autres en leur demandant. C'est, dit et le fans litréral de ce passing et mais le maral & le missione est, autil faire faire le provision qu'il faire faire le provision puil faire le faire le provision qu'il faire faire le provision passing le maral & le missione est autil faire faire le provision qu'il faire faire le provision passing le maral & le missione est autil faire faire le provision passing le maral & le missione est autil faire faire le provisione de la provi paffage e mais le mural & le miffique, est, qu'il faire sa provision pour le volage de l'antre vie significe par le Pélerinage de la Mecque. Or la meilleure provision que nous puissons saire pour ce volage, est l'abstirence ". Autretoix les Kalifes saissaisoient eux-mêmes à l'obsigation du Péleri-Mahadi son sils & son succession de Malife des Abastides mourur dans ce voiage.

Mahadi son sils & son succession le sent'année 160, de l'Hégire avec tans de funquosité, qu'au tapport de Khendemir, il sit charger cinq cens Chameaux de neige & de glace sentement, & plusieurs mille de provisions pour les Péterius.

Après que ce Prince cut satisfait à tous les devoirs du Péteriuage, que les Arabes appellent en leur Langue Messackal-Hagge, on vint lui dire que les planchers des maisons où on avoit logé sa Garde-Robe, étoient si chargés, qu'il y avoit à craindre qu'ils ne succombassent sous le poids. Cet avis lui donna occasion d'ordonner qu'on distribuit tout ce qu'il y avoit dans ces magassins aux pauvres, dont chacun eut deux vestes de brocard pour sa part.

On rapporte d'un autre Kalife, que dans un pareil voiage il sit construire autrant de Palais de charpente, qu'il y a de journées de Bagdad à la Mecque. Des Chamesox en grand nombre chargés de ces Palais ambulans, & pliés en figor, précédoient le Prince, & leur marche étole si bien concertée, que tous les soirs un de ces Palan se trouvoit momé dans l'endroit ou la Cour devoit

s'arrêter, afin que le Kalife y pur passer commodément la mur avec ses semmes. Haronn Raschid, cinquiéme Kalife de la Maison des Abassides, sur le dernier de tous les Kalifes qui fit le Pélerinage de la Meeque. Il y alla pour la dern'ere fois l'au 186. de l'Hégire, accompagné de ses deux fils Amin & Manoun, qui hii succéderent tous deux l'un après l'autre. Etam acrivé à Médine, il sit trois présens aux Habitans, le premier en son nom, & les deux autres au nom de ses sils 1 torsqu'il sur à la Mecque, il sit la même chose i ensorte que l'argent qu'il diftribua dans ce voiage montoit à la fommie de quinze cens mille diatry d'or. Dans ce même voiage, il sit attacher à la porte du Temple de la Mecque l'Acte du partage qu'il avoit fait de tous ses Etats entre ses trois sils Amin, Ma-moun & Motassem, avec substitution de l'un à l'autre. On dit de ce Kalife, qu'il moin & Artengem, avec fuoritention de run à rautie. On on de ce lea le superitention de run à rautie de la configuration de la ver sur son casque ces deux mots, Haggion Azzon, qui significat, celm qui fait le Pelermage de la Mecque, deviem sort & pussant. Dans ces sottes de Pélerinages ce Prince se sussoit accompagner par cent Docteurs de la Loi qu'il défratoit;

& loriqu'il ne pouvoit pas s'en acquitter en perfonne, il en habilloit trois cens, qu'il envoroit à fes dépens pour teuir sa place.

Après que les Kahfes se furent dispenses de ce devoir, les divers Sultans qui s'éleverent dans le Mahométrime ne la flerent pas de s'en acquitter. Malekfehab, Sultan des Selectorides, sir ce Délorinage avec une décombe mesoniable. Sultan des Selgueides, fit ce Pélerinage avec une dépende incrorable, & abolit le tribut que les Pélerins étoient obligés de paier. Bajazeth II. Sultan des Ofmanides, le fit aufli ; & ce fut dans ce voïage qu'il apprit la mort de Maltomet fon pére, auquel il fuccéda.

Mais rien n'est comparable à ce que sir un Roi d'Egypte dans un de ces Pé-lermages. Pour se dédommager de l'aridité des déserts qu'il ne ponvoit éviter de travetter, ce Prince, dit un Auteur moderne (a), fit construire de petits jardins, on pour parler plus juste, de grandes cassles remplies de terre, dont deux etoient portées par un Chameau, & dans lesquelles on avoit semé de la salade, des metons, & d'autres légumes femblables; enforte qu'il avoit le plaifir de manger rous les jours de nouveaux fruits & des herbes fraiches, dans des heux, aufquels la nature a refufé jusqu'aux ronces & aux épines. Outre les Chameaux dethi-

⁽a) Description de l'Egypte, &c. par M. de Maillet. Tome V.

nés à porter ces jardins artificles, qui étoient au nombre de cent, un grand nombre d'autres étoient emplotés à porter l'eau nécessure pour les arrofer dans un climat brulant, dont l'air toujours enflamné diffipe en un inflant l'humistré la plus confidérable. Les Aureurs Arabes en font monter le nombre à plus de cinq cens. Ainfi, dis l'Aureur que nous citons, il en coûta plus de cent cinquante mille livres à ce Prince, pour quelques falades & quelques melons, qu'il vit crottes fous ses veux dans des solitudes oit ce prodige tr'avoit jamais paru, & out personne n'a eu depuis la solte de le faire paroltre.

Les Arabes prétendent, comme on l'a vû, que ce Pélerinage étoit en vogue dans l'Arabie avant le Musulmanisme, & même dès le tems d'Abraham & d'If-

mael fon fils, qu'ils supposent avoir été les fondateurs du Temple de la Mecque. Cependant l'an 319, de l'Hégire, & fous le Kalifir de Mornder, ce Pélerinage cella par la crainte des Carmaches, qui en une feule fois tuérent plus de vinge mille Pélerins. Ces rebelles prirent enfuite & pillérent la Mecque, prophanérem ce qu'il y avoit de plus faint pour les Mufulnans, & les obligerent de prendre le chemin de l'Euphraie, c'est-à-dire, de substimer le Pélerinage de Jé-

rufalem à celui de la Mesque. Tovenons aux Cérémonies qui accompagnérem celui de Mahomet. Soixante & dix chameaux forent facrifiés dans le deroier acte de la dévotion, & les Mufittmans se rasérem. Mahomet sit dans le même endroit, & presqu'immédia-tement après une autre cérémonie qui lui étoit assez ordinaire i ce sin de consonner son mariage avec une nouvelle semme i & les Arabes out soin de

nous faire remarquer, que cette dévote Mahométane voulut être enterrée fous l'arbre même, qui avoit fervi de pavillon au Prophéte pendant la confommation.

On met en l'année huitième de l'Hégire la première guerre des Mufulmans contre les Romains. Ou comprenoit alors fous ce nom tous les fujets de l'Empire Gree. Cette guerre commença la grande destruction de l'Empire d'Orient par les Musulmans, qui depuis ce tens-là ne cellerent de s'élever sur ses rnines. Il se donna une bataille près de Muta, ville dépendante de la Syrie. D'abord la victoire sembloit vouloir se déclarer pour les Grecs : mais les Généranx Musulmans plus heureux ou plus habiles resterent enfin victorieux. Les Historiens Musulmans nous parlent ici de la prévoiance de leur Apôtre, qui conmit que les Koraisbites violeroient bien-tor la trève ou le traité fait avec lui , & pour cet effet envoia des troupes vers la uter pour être à portée d'enlever les Caravanes. Dans le flile de nos guerres, cela s'appelleron au moins chercher un présexte à rompre, & même commencer la suprure. Quoiqu'il en son, ils disent que cette suprure commença par des allies des Korashtes i mais on reconnoit dans le récit de ces Historiens, que malgré la réparation offerre presqu'aussi après la faute commise, Makomes ne voulut pas manquer de profiter d'un motif si spécieux de vanger ses alliés, par lequel il étendon méulliblement ses conqueres, & se rendoit mairre de ces heux saints qui étoient les premiers objets de la dévotion des fidéles. Aufli dit-on, que fon Armée groffit en s'avançant vers la Mecque's qu'il ne trouva fur fa route que des peuples consternés, ou prévenus, par conséquent hors d'étas de s'opposer à ses progrès ; & que par la voie des armes, par les menaces, & par la perfuation il fit en chemin divers Profélytes de diffinction, très propres à en faire d'autres parmit le vulgaire. Au milieu de ces heureufes dispositions, Makomet n'attaqua pas les Korashites en Apôtre, mais en Conquérant, & sit donner le signal contre cux en ces termes : " Voici un jour de carnage, dans lequel on pourra vio-» ler l'azile facré, s'il est nécessaire.". En esset ses Généraux ne trouvain prefque point de réfiftance, entrerent dans la Mecque le fer à la main, & pafferent au fil de l'épée autant de Koraishites qu'ils en rencontrerent. A la vérité l'Apôtre fit femblant (a) de défavouer ces cruautés : mais après un ordre fi précis que celui qu'il venoit de donner, fur quel fondement pouvoit il excufer

L'Aporre fit son emrée dans la Merque aussi-tôt que le soleil commença de monter sur l'horizon, récitant tout haut, & avec une humilité affectée, un cha-

⁽A) Vie de Mahomet, ubi sup. Liv. VI, Ch. I.

t, un grand arrofer dans bumidité la plus de cinq quame mille vit cronts & ou per-

t en vogue ham & d'lfla Mecque. e Pélerinage us de vinge , prophanébligerent de nage de Jé-

Soixante & & les Muqu'immédiai ce fut de ont fom de interrée fous minacion.

Mufulmans ts de l'Emire d'Orient ver fur fex le la Syrie. s les Généricux. Les , qui conavec lui, & d'entever les in chercher i'll on foit, er i blats on offerce prefuer de proudou intuln étoient les Armée grofdes peuples fes progrès à on il fit en mnes parmi i'areaqua pas figual contre pourra vioouvant pref-, & palle-A la vérité rdre 1i pré-

il excuser ommenga de se , un cha-

piere de l'Alcuran intitulé (.) la vilone. C'est ce même chapiese qui descendit du Ciel après l'expedition d'Hedaibro. L'Apôtre alla droit à la Ga'abo, fit les sept tours du Temple avec dévoiton sans deteendre de son chameau. & toucha la pierre noire du baton qu'il avoit à la main. Ensaite il mis pied à terre, & étant entré dans la Gaba, il y sie abattre toutes les laloles, entre antres celle d'Ibrahim (Abraham) qui tenoit à la main les fléches on les baguettes dont les Arabes Idulatres se servoient pour deviner par le sort. En entrant dans le sieré Temple, Mahamet récita tout hant à plusieurs reprises cette sormule, Dieu est grand, &c. il sa récita en se tournant vers tous les côtés du Temple; il sit la prière avec les inclinations, & fixa la Kebla. Après cela il fortit, fit une feconde fois la prière avec les inclinations; après quoi remraut dans le Temple il finit la dévotion par un fermon. Nous avons déja remarqué que Mahomet faifoit la fonction de prédicateur, & il (b) avoit fait faire une espèce de chaire à certe intention, de laquelle les Kalifes qui lui fuccéderent se servirent après lui. Mahomet abatit ausi les trois cens soixante Idoles, qui environnoient la Ca'aba. Les Arabes toujours merveillenx dans leurs récits observent, que Mahomet en les touchant de sa canne disoit ces paroles : la vérné est venne : que le mensinge desparoisse en revienne jamais. Le mensonge n'est que vanité s qu'après ceta les les les tentes tomboient, ou se renversoient sur le dos. L'Idale qui étoit sur le faire de la ca'eba ne fut pas oubliée. Als monta fur le dos de Mahomet, pour y ancindre & la renverfer. Après ce pieux ouvrage l'Apôtre fit encore une fors les sept tours, descendit ensurte & alla au (e) puits de Zem-zem, s'y arrêta au marche pied d'Ibrahim, but de l'eau sacrée à longs traits, & sit l'ablution. Les Musulmans inntérent ces actes de cérémonie & de dévotion. Remarquois au sujet du puits de Zem-rem, que les Arabes écoient superfériensement attachés à ce puirs, à cause qu'ils prétendoient qu'il renserunoit l'eau que Dieu avoit sait sor-tir de terre en faveur d'Hogar & de son siis Ismael. Il y a donc apparence que pour cette raifon, & aussi pour mieux se dévouer les nouveaux convertis de la Mergne, Mahomet fut bien aife de conferver & d'augmemer même la vénération des Peuples pour ce puits prétendu miraculeux. Ausli a-t'it sa Légende, qui dit, que son cem rend la santé, fortisse la mémoire, & même lave & essace les péchés. Ou rapporte d'Abdallah, surnommé M-Hosedh, à cause qu'il sçavoit par cœur un grand nombre de Traditions, qu'étant interrogé sur sa mémoire, il répondit, que depuis qu'il avoit bu à longs trans de l'eau de Zem-rem pour la fortifier, il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit appris. Ainfi cette eau avoit, felon les Mu-

fulmans, une qualité toute contraire à celle du fleuve Lethé des Poètes.

L'Ayôtre fit une Exhortation aux habitans de la Mecque, fur ce que Dieu leur faisoit la grace de les retirer du Paganisme par son moien. En meme tems il ue manqua pas de leur apprendre, que Dieu les avoit rendus ses esclaves par la victoire qu'il lui avon donnée sur cux. Comment donc, cons traiterat-je aujourd'hui, continua-t'il? Favorablement, répondirent ces Arabes; à quoi il leur répliqua, allez donc, vons étes assanches à par ces paroles leur rendit cette liberté, que le droit de conquête leur avoit sait perdre.

Tout cela fut accompagné de merveilles & d'oracles du Ciel qu'il est inutile de rapporter, pour ne pas multiplier à l'infini des sables aussi absurdes que poériles. Disons seutement, pour nous attacher à l'histoire, qu'après cela Mahomer disposa des Charges sacrées de la Ca'aba. Il renouvella le ferment de sidélité aux Croïans, & ceux-ci le lui renouvellerent aussi, tant hommes que semnes. Après la destruction des Idoles dans la Mecque, il n'attaqua pas avec moins de zéle celles des autres lieux d'Arabie; & ses Officiers coururent par tont le paix, pour le seconder dans l'exécution de ce dessen. Tels surent les moiens qui procurérent la conversion des habitaits de la Mecque, & ensin de la plus grande partie des Tribus Arabes: mais comme on ne se désait pas si facilement des préjugés de naissance & d'éducation, la conversion risquot de u'être encore qu'extérieure,

⁽a) Ch. 48. Voice la note de M. Sale far ce Chapitre,

⁽b) Cagnier, Vie, &c. Liv. V. Chap.

⁽c) Le Puits de Zem-zem est auffe appelle

funplement le Puist de la Mecque, Voicz outie ce qui en a été dit ci-devant dans l'introduttion, l'Hittoire de ce Puits dans d'Hitbeloi, Article Zom-Zem,

si les Arabes Idolâtres cussent été victorieux à cette (a) Bataille d'Honaim, dont les Historieus Mahométans nous donnent à leur ordinaire une description pleine de merveilles ; & l'apostasse des Prosélytes n'auroit pas été alors moins subite que leur conversion. Cependant l'Apôtre sortifioit ces nouveaux convertis par des actes de clemence & de génerolité, capables de les confoler d'avoir été forcés de rendre hommage à la Religion des vainqueurs.

La réputation des armes de Mahomet augmentant de jour en jour la crainte & le respect de ses voisins, plusieurs d'entr'eux s'offrirent d'eux mêmes au Mahométisme : c'est ainsi que même dans le Christianisme la prosperité a souvent donné plus de crédit à la foi que la controverse. L'an 9. de l'Hégire est mémorable dans l'Histoire du Mahométifme, par le grand nombre d'Ambassadeurs & de Députés qui vinrent à Médine rendre leurs hommages à l'Apôtre de la nouvelle foi. C'est pour cette raison que les Musulmans donnérent à cette année le nom d'année des Ambassades. Le sort des Koraïshites étant décidé, les autres Arabes le regardérent aussi-rôt comme la décision du leur, parce que les Koraishites tenoient le plus haut rang entre ces Arabes en qualité de maîtres & gardiens du saint Temple, possesseur de la Mecque & du territoire sacré, véritable posserité d'Ismail, &c. Tous ces avantages avoient établi un autre préjugé pour eux, qui étoit d'avoir plus de lumières que les autres, comme étant plus voisins du sait durin. Ainsi les Koraishites étant, si on peut le dire, vaineus en corps & en ame, chacun comprit que par cette double victoire la Foi Islamite alloit devenir nécessairement la meilleure, ou pour parler plus juste, la plus accréditée.

Ces évenemens furent suivis d'une proclamation de la guerre sainte contre les Romains. Les préparatifs pour cette guerre qui n'ent point d'effet, foit par la crainte que le nom de Mahomet inspiroit deja aux Romains, ou pour d'autres raisons qu'on ignore, sont aussi de l'an 9. de l'uégne. Au retour de cette guerre projetrée seulement, & connue pourtant dans les Historiens Musulmans fous le nom de (b) guerre de Tabne, Mahomet sit la conquête spirituelle des Thakissies, Peuple vossin des Arabes. D'abord ils ne vouloient se soumetrre qu'à condition de conserver leur Idole, & d'être exemts de la priére, (peut-être de celle des Mufulmans.) L'Apôtre refusa ces deux conditions ; & fur la priére il ajoura ces paroles dignes d'erre remarquées: Il ne peut y avoir vien de bon dans une

Religion, dans laquelle on ne fast point de prière.

On peut attribuer à la prospérité des armes spirituelles & remporelles de Mahomet, cette revocation des priviléges & édits accordés aux Idolaires, contenue dans quelques versers (e) de l'Alcoran, qu'à fon ordinaire il suposa descendus du Ciel. La révocation dont il s'agit est aussi de l'an 9. Mahomet voioit sa Religion affez bien établie, pour ofer substituer la force & l'autorité aux raisons. Sons le nom d'Idolâtres dont il est parlé dans cette révocation, il faut comprendre les Chrétiens comme les Paiens. Aux uns & aux autres l'Apôrre annonçoit une destruction prochaine en ces termes : " Quand les mois facrés feront " passés, (ces mois sont au nombre de quatre) tuez les Idolâtres par tout ou " vous les trouverez ; affiégez les , & leur dreffez toures fortes de piéges". La lecture de cette déclaration célefte fut faire en public à la Mecque pendant la solemnité du Pélerinage sacré, toutes les Tribus des Arabes étant affemblées. A cet oracle prétendu-divin, qui pouvoit simplement désigner la réprobation temporelle des Idulaires, il en fut ajouté un autre encore plus efficace, & qui pouvoit seul rendre légitimes devant Dieu & devant les hommes toutes les violences qui seroient faites aux Infidéles. Als déclara par ordre du Prophète Mahomet qu'aucun Infidéle n'entreroit jamais dans le Paradis. Comme infidéles, il leur sut défendu de s'aprocher du temple sacré, parce que dit Mahomet, il n'apartient pas aux Idolâtres de visiter la Maison de Dieu. C'est en vertu de cette défense, que tout Infidéle qui ose approcher de la Cadoa, doit être sur le champ puni de mort.

Nous

⁽ a) Voiez la description de cette Bataille dans la Vie de Mahomet, ubi sup, I. IV. Ch. 5. (b) Tuluc est à moitié chemin de Médi-

ne & de Damas. (c) Chapitre 9. intitulé le Chapitre de l'immu-

d'Honaim , defeription alors moins aux converoler d'avoir

r la crainte riêmes au crité a foul'Hégire eft d'Ambaffaà l'Apôtre donnérent à ant décidé, arce que les de maîtres toire facré, i un autre es, comme eut le dire, toire la Foi plus juste,

e contre les foit par la pour d'auir de cette Mufulmans irituelle des netrre qu'à cut-être de la priére il bon dims une

les de Ma-, contenue defeendus t voioit fa aux raifons. faut com-Apôtre anicrés seront ir tout ou éges". La pendant la nblées. A nation temk qui pous violences : Mahomet il leur fut partient pas fenfe , que puni de

Nous

ire de l'immu -

Nous ne parlons point des Ambassades d'obédience, que le Prophéte reçut de divers Princes voifins en l'année dixiéme de l'Hégire, non plus que de plusieurs nouvelles convertions dont l'histoire fait mention : mais on doit remarquer que ce même Ali dont on vient de parler, fut revêtu la niême année de la qualité de Missionnaire. Le Prophéte lui donna l'étendart, & lui mit le turban sur la tête pour marque de sa mission, qui sur dans l'Yemen, ou l'Arabie heureuse. Le Mis-Bonnaire pareit à la tête de trois cens hommes, qui batirent les Idolâtres Arabes, & par conféquent les convertirent. Ali fit tout de suite plusieurs autres conversions. L'Histoire porte qu'il prêchoit aux Insidéles : mais la même Histoire raporte aussi, que l'épée étoit plus efficace que le sermon.

Cette même année le Prophéte fit le Pélerinage de la Mecque, qui est un article fondamental de la Religion des Musulmans, & d'une telle importance pour les fidéles, que celui qui est en état de le faire, si au moins il ne le fait pas une sois en sa vie, est regardé comme un insidéle. Cette pratique religieuse est incomparablement plus ancienne que Mahomet, jusques - la même que les Arabes prétendent qu'elle a été observée par les plus anciens Patriarches. A en juger par ce que j'ai raporté de la visite de Mahomet, il semble qu'on ne doit pas consondre la solemnité du Pélerinage (a) avec la visite. Le Prophéte entreprit ce Pélerinage avec toute la magnificence possible. Il avoit cent mille hommes pour escorte : toutes ses semmes le suivoient dans des littières 3 & on conduisoit un nombre infini de chameaux ornés de banderoles, couronnés de fleurs pour le facrifice fo-lemnel. Pendant la route le Prophéte fit plusieurs fois la prière & les inclinations ordinaires, loua Dieu, & répeta la fornible de fa foi. En faisant le vœu du Pélerinage (b) il paroit qu'il le diffingua particulierement de ce que nous avons appellé visite. Quoiqu'il en soit, voici comment un sçavant Auteur (e) de la Vie de Mahomet a décrit cette cérémonie.

» L'Apôtre de Dieu, dit-il, entra dans la Mecque par les mêmes endroits » par où il avoit passé à la prise de cette ville. D'abord il baisa dévorement , l'angle de la (d) pierre noire, puis il sit les sept circuits autour de la Cadha, », les trois premiers en courant légérement d'un pas leste, agile & serré, par bonds » & par sauts, & secouant les épaules; les quatre autres, en marchant grave-» ment d'un pas ordinaire. Après cela il s'aproch, du marchepied d'Ibrahim, & » revint à l'angle de la pierre noire qu'il baila pour la seconde sois. Ensuite il » monta sur une colline, d'où contemplant la Gadba, & se tournant vers le point » de la Kebla, il prononça la formule de l'Unité de Dieu, que je raporteral ici notate entière pour la faire connoître au Lecteur. Dieu est grand, il n'y a point n'e de Dieu que Dieu seul. Il n'a point de compagnon. Le règne est a lui : louange soit n'e lui seul. Il est puissant par dessus toutes choses. Il est le seul soit. Ensuire il passa neure les deux collines, comme il avoit fait auparavant à la visite du Temple. » Après cela le soleil étant déja au couchant, il sit un discours au peuple pour » Pinstruire des rits & des cérémonies du Pélerinage, & se tint debout jusqu'à ce » que le soleil sur couché. Alors il alla plus loin faire la prière de Vèpres. Il "se coucha ensuite tout plat à terre pour y dormir jusqu'au lever de l'aurore, "auquel tems il récita la prière de l'aurore, & alla se porter à l'enceinte du lieu " facré de la Ca'aba, on il se tint debout en prière pendant tout le tems de l'au-" rore ; & avant que le soleil se levât , il courut promtement par la vallée de " Mohaffer à celle de Mina ou font les cailloux. Il ramassa de ces cailloux jusqu'au " nombre de sept, & les jetta l'un après l'autre contre Satan, récitant à chaque " fois la formule qu'on a raportée. Enfin il vint à l'endroit ou on immole les "victimes; & il fit là un discours au peuple, pour lui enseigner les rits & les "cérémonies de l'immolation. Alors déscendirent du Ciel ces paroles, qui sont "le secau & la ratification de l'Alcoran; Malheur aujourd'hui à ceux qui ont remé "votre Religion. C'est aujourd'hui que je l'ai mise dans sa persection, & que j'ai ac", compli sur veus ma grace: mon bon plaisir est que l'Islamisme soit votre Religion.
", Selon les Docteurs Musulmans, il faut entendre par le mot de Religion les
", décisions, les statuts & les commandemens de la Loi; & ils ajoutent que de-

Tome V.

⁽a) Voiez ci-dessus, & d'Herbelot, &c. (b) Voiez Gagnier, Vie, &c. Liv, VI. Ch.

⁽c) Idem, Ibid. (d) Touchant la pierre noire. Voïez ci-aprèsi

», puis ce tems · là il ne descendit du Ciel aucun précepte négatif ni affirmatif ». Dans ce fameux Pélerinage, l'Apôtre immola 63, chameaux de sa propre main, conformément au nombre des années qu'il avoit vecu. Als en immola trenteept, pour accomplir la centaine. Après la cérémonie l'Apôtre se rasa la tête, commença cette opération par le côté droit, & la finit par le côté gauche. Ensuite il jetta sa chévelure. Khaled un de ses Ossiciers attacha de ces cheveux à son turban, & cette sacrée Relique le secourur puissamment dans tons les combats où il se trouva dans la suite. Toute la cérémonie se rerntina par un soit de manurent les combats où un margant les castes de compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de compassion de la compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de compassion de la cerémonie se rerntina par un soit de la cerémonie de la cerémonie se rerntina par un soit de la cer saint repas, où on mangea les restes des chameaux immolés ; après quoi le Prophète sit sa prière, but de l'eau de Zem zem, & sit encore une sois les fept tours.

On oublioit presque le Pélerinage au mont Arafa qui est à un mille de la Mecque ; lieu respectable , parce que , selon les Musulmans , Adam & Eve a-près leur péché , surent condamnés à une séparation de cent vingt ans , pendant laquelle ils se cherchoient sans se trouver , jusqu'à ce qu'à la fin de cette rude pénitence Dieu permit qu'ils se rencontrassent sur le sommet du mont Arasa, où, felon les mêmes Musulmans, se renouvella l'amour conjugal interrompu depuis si long-tems. En mémoire de cet événement, dit-on, ce lieu est particuliérement destiné à la pénitence & à la retraite. Le Prophéte s'y acquita de ces dévoirs, & y pria Dieu pour les péchés & pour ceux de ses fidèles. Cette dévotion se trouve expressement recommandée dans (a) l'Alcoran.

Dans le cours de ce fameux Pélerinage, qu'on a décrit affez au long à caufe de son importance, Mahoniet entreprit de résormer le calendrier des Arabes à sa manière, & le remit à douze mois, en y suprimant l'intercalation, qui chez ces Arabes faifoit de chaque troisième année une année de treize mois. Voilà ce que dit le Sçavant d'Oxford, (b) qui a compilé d'après les Ecrivains Arabes cette Vie de Michomet que nous citons si constamment. Il ajoute " que cette » coutume s'étoit établie chez les Arabes à l'occasion du Pélerinage de la Mec-» que, lequel dans les anciens tems, se célébroit toujours durant les dix pré-» miers jours de D'Hul - Hagija, le mois du Pélerinage, d'où il arrivoit que » dans l'année, qui étoit feulement de douze mois lunaires, le tems du Péleri-" nage tomboit successivement dans toutes les saisons de l'année, à cause de la " différence qu'il y a entre le mois lunaire & le mois folaire, qui fait l'année, lunaire d'environ onze jours plus courte que l'année folaire. Les Arabes, " pour remédier à cet inconvénient du changement des faifons, & pour fixer le " Pélerinage à la fuison d'Automne, qui est la plus commode, tant à cause que " la chaleur est plus modérée, que parce que les fruits de la terre sont dans " leur maturité, se servirent de l'intercalation qu'ils avoient apprise des Juss; & "& ainsi leur année devint solaire. Mahomet préserant l'institution divine à la "commodité des hommes, rejetta & abrogea l'intercalation, & rétablit l'année, "telle que les Mufulmans la fuivent encore aujourd'hui, purement lunaire & "vague, ; en forte que le même mois, felon la remarque du Pére Maracci, se trouve dans toutes les saisons.

Le Prophéte réforma un autre abus, qu'on va raporter aussi dans les propres termes du meine Anteur. " Les Arabes éludoient le précepte qui leur ordon-, noit de tenir quatre mois de l'année pour faints , à sçavoir Mobarram , Regjeb , "Dhu'l - Ka'ada & Dhu'l - Hagija. Pendant ces quatre mois il leur étoit défendu " de combattre, ni de faire aucun acte d'hostilité : mais quand ils étoient en-" gagés à faire la guerre dans quelqu'un de ces mois, ils ne faisoient pas diffi-" culté de violer le précepte ; ils en transféroient l'observation au mois suivant. "Si, par exemple, ils avoient la guerre au mois de Moharram, ils supléoient », au précepte violé par la substitution du mois de Sasar à Moharram, & on ,, réparoit ainsi un péché commis par une nécessité absolue. Cette translation ,, s'appelloit Al-Nasa, c'est-à-dire, délai. Le Prophéte condamna cette frau-" duleuse translation, comme une innovation que l'infidélité avoit inventée,, ; & d'un autre côté, pour éviter les malheurs qui pouvoient suivre la trop serupuleuse observance de ces mois sacrés, il permit aux Musulmans de combattre & affirmatif ».

copre main ,

nola trenteafa la tête ,

ôté gauche.

ces cheveux

ns tous les

nina par un

rès quoi le

une fois les

mille de la
1 & Eve a1s , pendant
cette rude
Arafa , où ,
mpu depuis
t particuliéjuita de ces
éles. Cette

ong à caufe s Arabes & ı, qui chez nois. Voilà ains Arabes que cette de la Meces dix préarrivoit que s du Pélericaufe de la fait l'année es Arabes, our fixer le i caufe que e font dans es Juifs; & divine à la blit l'année, : lunaire & re Maracci,

s les propres ieur ordonm. Regjeb, oit défendu étoient ennt pas diffiois fuivants fupléoient sam, & on translation cette fraucentée,; & cop serupuombatte & de se désendre dans ces mois, selon ces paroles de l'Alcoran,, Combattez contre, les insidéles dans tous les mois de l'année, puisqu'ils ne sont pas difficulté de sombattre contre vous pendant ce tems - là.

Mort de Mahomet; ses Funérailles.

Nous voici arrivés au dernier période de la Vie de Mahomet. La dernière Ambassade qu'il reçut sut de la part des Arabes d'Yemen, dans le mois de Mo-harram, l'an 11. de l'Hégire : la dernière expédition qu'il ordonna sut du mois de Safar, qui dans le calendrier Mahométan suit Moharram. Deux jours après avoir ordonné cette expédition, il toniba malade d'une maladie, qui étoit pro-prement la fuite du poison qu'il avoit pris trois ans auparavant. Nous omettons l'assemblée qu'il sit alors de toutes ses semmes, ses entretiens avec une de celles qu'il considéroit le plus, le fanatisme des discours qu'il tint à sa fille Fatima, ou peut-être aussi ceux qu'une fiévre chaude lui suggéroit dans le délire ; encore un coup nous ne disons rien de tout cela , pour raporter des traits beaucoup plus remarquables de sa fin. C'est qu'étant consumé d'une sièvre ardente , il se fit verser (a) sur le corps sept grandes outres pleines d'eau, afin de rappeller ses esprits par ce bain extraordinaire, & par ce moien se dat, année tappener les el-fon bon sens aux sidéles; qu'en suite il se sit porter à la Mosquée, & monta en chaire; qu'après y avoir récité tout haut la formule de l'Unité, autrement la for-mule des Croïans, il demanda pardon à Dieu; qu'il offrit à chacun de lui saire réparation des injures & du dommage qu'il pouvoit lui avoir fait ; que cette ré-paration publique étant faite, il descendit de la chaire, récita la priére de midi, & restitua une petite somme d'argent avec intérêt à un homme qui se porta pour son créancier, ajoutant ces paroles véritablement dignes d'un Chrétien, après avoir satisfait cet inconnu : il est beaucoup plus sattle (ou plutôt, il est bien plus supportable) de soussirer le déshonneur de ce monde que celui de l'autre. On ajoute, qu'il pria Dicu pour les martyrs Musulmans, & pour les morts enterrés dans un certain cimetière ; intercedant pour eux , dit l'Auteur qui nous fournit cette particularité , selon le paste & la communion qui est entre les vivans & les morts. Ses Historiens ra-portent aussi, qu'il pria & prècha publiquement dans la Mosquée tant que ses forces le lui permirent, & qu'en particulier comme en public, il s'attacha conftamment aux exercices de pieté; à la vérité y melant toujours son sanatisme, ou peut-être, comme on vient de le dire, les délires que sa hévre lui causoit. Tels surent, par exemple, les ordres qu'il voulut qu'on observât après qu'on l'auroit enséveli & porté sur les bords de sa sosse, ou il prétendoit que trois Anges ses bons amis ne manqueroient pas de venir prier pour lui; après quoi l'Ange de la mort accompagné de ses Légions devoit venir les relever, pour l'être à son tour par d'autres Anges, &c. Les Arabes nous disent avec un sens froid de Légendaire, que dans les trois derniers jours de la maladie du Prophéte, Dieu envojoit affiducment l'Ange Gabriel s'informer de l'état du malade, & qu'il ne cessa point d'aller & de venir plusieurs sois par jour, s'adressant très souvent au malade mème, pour être plus sur de l'état ou il se trouvoit.

Mahomet dans le fort de si maladie laissa quelques ordres, que les Musulmans respectent comme des articles essentieles du testament du Prophéte. Voici ces Articles. 1. Chasse les Idolâtres de l'Arabie. 2. Laisse jour les Prosélytes des priviléges que je leur ai accordés. 3. Soiez constans & assidus à la prière. Sur ces trois articles on observe, 1. que les Musulmans ne sousprent aucune Religion que la leur dans l'Arabie. 2. que les Musulmans n'emploient pas moins les Renégats que ceux qui sont nés & élevés Cosans, jusques là même qu'on en voit de placés dans les plus importantes Dignités de la Monarchie Ottomane; ce qui cependant n'empêche pas que les Renégats ne soient généralement aussi meprites chez eux, que le sont chez nous ceux que nous appellons Prosélytes. Les Mahométans

64 CEREMONIES, MOZURS ET COUTUMES

font trop bien persuadés par la raison & par les exemples, (a) que les préjugés d'ensance & les habitudes contractées restent dans le cœur, pour regarder comme vrais sidéles les prétendus conversis à la soi de Mahomet. Chez eux, comme chez nous, le grand motif des conversions de ceux qui passent à eux, est dû au vice & au déreglement. 3. La prière est dans une telle estime chez les Musulmans, qu'ils ne croient pas qu'on puisse être mis au nombre des vrais sidéles, si on ne prie exactement & de cœur dans les tems préserits, & outre cela mentalement dans toutes les actions de la vie, même dans celles qui paroissent le plus opposées à la prière. Au reste aucun Chrétien n'ignore, que le Christianisme ne s'exprime pas moins fortement sur cet article. S. Paul après J. C. ordonne de prier sans cesses.

A ces ordres renfermés dans les trois articles qu'on vient de raporter, le Prophète ajouta un dernier témoignage de sa haine pour les Juiss. Que Dieu, dit-il, maudisse les suisses actions plus ou moins mêlées de bien & fepulchres de leurs Prophètes! Dans les derniers jours de sa vie il affranchit tous ses esclaves, & sit quelques autres actions plus ou moins mêlées de bien & de mal, selon que l'état de son corps, & celui de son esprit lui en laissoient la liberté. Ensin le dernier moment arriva, lequel lui sut annoncé par l'Ange Gabriel, qui avoit laisse l'Ange de la mort à la porte de la chambre du mourant. Cependant cet Ange n'osant entrer sans la permission du Prophète agonisant, ni lui demander son ame, il fallut que le Prophète lui permit d'entrer & d'exécuter sa commission. Tout l'entretien de Mahomet avec les deux Anges est sort édissant p sur les Musulmans: mais comme il le seroit fort peu pour des Chrétiens, on en supprime les particularités, & on se contente de dire après les premiers, qu'il prix constamment Dieu dans son agonie. Quel contraste! dira-t-on ici: mais dans quel homme ne se trouvent-ils pas ces contrastes? & d'ailleurs un homme qui meurt n'est pas le même qu'il étoit, lorsqu'il vosoit vingt ou trente années de vie devant lui.

Mahomet fortit du monde le Lundi 12. du mois, appellé le premier Rabbi, en l'année onsiéme de l'Hégire. On remarque qu'il nacquit un lundi; qu'il commença l'exercice prophétique un lundi; qu'il s'ensuit de la Mecque pour se retirer à Médine un lundi; qu'il fit son entrée à Médine un lundi; qu'il prit la Mecque un lundi. On en croira ce qu'on voudra; quoiqu'il en soit, il n'est pas le seul à qui on a attribué une semblable satalité de jours.

Mahomet a au moins vêcu 63. ans : Apôtre sculement désigné, ou si on veut, prédestiné jusqu'à l'age de 40. ans que la révelation prétendue descendit sur lui; Apôtre exerçant l'Apostolat à Médine, à la Mecque, & dans les expéditions militaires vingt trois ans depuis la révelation. Nous ne parlons ni des prodiges, ni des visions, ni des mouvemens de triftesse qui suivirent cette mort : m'is les Musulmans convintent unanimement qu'elle n'étoit pas ordinaire. & on décida qu'il falloit l'appeller une assument qu'elle n'étoit pas ordinaire. & on décida qu'il falloit l'appeller une assument qu'elle n'étoit pas mort, dit l'un d'eux; il a sté enlevé, ravi en extase comme sejus. Il est allé vers son settement, du naure ; il y est allé comme Moise, qui s'absenza quarante jours de son peuple, & revini espite. On ajoute ensin qu'il s'éleva des disputes très sérieuses sur cet atticle ; les uns niant absolument que le Prophète sur mort, & les autres assurant qu'il l'étoit. Abu-Beker, Kalise on successeur de Mahomet, appaisa ces contestations : il décida que Maho-

autres Apôtres, Prophétes, &c. Mais sa mort, comme on l'a dit, sut distinguée de toute autre par des circonstances merveilleuses & extraordinaires.

La mort de Mahomet étant reconnue unanimement, on sit l'ablution générale de son corps ; on oignit & parsuma les parties du corps qui toucheat la terre dans l'adoration, qui sont les pieds, les mains, les genoux & le front. On lui sit cette autre ablution que les Musulmans appellent (b) Wodhu, laquelle conssiste à laver la face, les bras, le creux de la main, la plante des pieds. Ensin

met étoit mort, & que l'arrêt de mort lui avoit été prononcé comme à tous les

(a) La Hollande & l'Angleterre peuvent donner de beaux témoignages de la bonne foi, de la probité & des autres vertus Chrétiennes de ces Profelytes, deserteurs de leur Religion, pour dans la suite n'en avoir aucune. Si apres les avoir examinés sur les devoirs

de la Religion, on paffoit à ceux que la fociété civile doit attendre d'eux, on les trouveroit propres à toutes fortes de maixeuvres, (b) On cu parlera plus applement dons la

(b) On on parlera plus amplement dans la fuite.

es préjugés der comme onune chez dû au vice Aufulmans, , fi on ne entalement plus oppome ne s'exne de prier

r, le Pronieu, dit-il, cies ! Dans ques autres fon corps, a mort à la ter fans la que le Proen de Mas comme il , & on fe s fon agorouvent-ils qu'il étoit,

Rabbi, en commença irer à Mélecque un le feul à

i on veut, it fur lui; tions milt-rodiges, ni; mis les décida qu'il été enlevé, y est allé On ajoute nt absolnation de Maho-à tous les diffinguée

générale et la terre et. On lui nelle conds. Enfin on

ue la fociéles trouverecuvres, ent dans la on embauma le corps. Ali, continue-t-on, fit la cérémonie de l'ablution, & cela par le commandement du Prophéte, qui avoit déclaré que tout autre que fui qui verroit sa nudité, deviendroit aveugle. Pour éviter ce malheur, ceux qui aidoient à saire l'ablution sous la direction d'Ali, avoient un bandeau sur les yeux. Il fallut de très-grandes précautions, lorsqu'on arriva à certains endroits de ce corps sacré. Une voix inconnue ordonna de redoubler le respect; il sut désendu à Ali de voir 1 mais comme dans cette ablution il falloit nécessairement toucher, une tradition nous apprend qu'il se sit alors un certain mouvement vers le Ciel, auquel Ali s'écria saintement; O Prophète, &c. il ne s'attendoit pas sans doute à ce phénomene. Mais, si nous en croions la tradition, c'éteir le Ciel que ce mouvement extraordinaire avoit pour objet. A ce prodige singulier se joignit une odeur très-agréable, une odeur de muse, qui s'exhaloit du corps du Prophète. Nos Légendaires remarquent aussi que la bonne odeur est attachée à la fainteté. De combien de Saints ne parlent - ils pas, qui après leur mort exhaloient une douce odeur ? Ainsi il n'y a pas lieu de douter, que les Musulmanssi souvent mauvais imitateurs des Chrétiens, n'aient pris ectte vertu des Saints du Christianisme pour la donner à leur Prophète. Après l'ablution Ali prit quelques vieux hail'ons, & les trempa dans l'eau qui avoit servi à laver le corps sacré. Aussi-tôt la vertu du corps passa aux haillons s & comme Ali les gardoit précieusement & souvent les portoit sur soi, les haillons lui communiquérent bientôt les propriétés qu'ils avoient reçues. Il devoit déja l'augmentation de sa mémoire & de sa pénétration au privilége d'avoir lavé le corps du Prophéte.

Après l'ablution & les obséques qui la suivirent, on sit la priére pour Mahomet lui-même ; & la famille du Prophéte pria la première. Tous les autres Mufulmans fuivirent felon leur rang, & dans l'ordre convenable. On récita foirutulmans invirent felon feur rang, & dans fordre convenable. On récita foirante & donze priéres. A l'égard de la fépulture, la Mecque, Médine & Jérufalem furent les trois Villes en faveur desquelles on disputa : mais Médine
l'emporta sur les deux autres. Voici ce qu'on nous dit sur le tombeau de Mahomet. Copions encore ici le (a) sçavant Professeur d'Oxfort, qui lui-même 2
copié les Docteurs Arabes. "On creusa la terre dans la maison d'Ajesha, qui
"étoit une de ses semmes, sous le lit dans lequel il avoit couché. Als sur
le premier qui descondir dans cour fosse par parte des par le premier qui descondir dans cours fosse par parte des partes. » le premier qui descendit dans cette fosse après qu'on y ent descendu le corps; » après lui descendirent successivement tous ceux qui avoient eu soin des suné-» railles. On avoit pavé le fond de la sosse de briques au nombre de neuf, » & l'on jetta de tous les côtés du cercueil la terre pour remplir les cavités; so enforte que le tombeau devint bossu ou convexe. On a donc eu raison de se so mocquer de l'opinion populaire si répandue chez les Chrétiens, que le corps » de Mahomet fut mis dans un cereueil de fer, & demeura suspendu en l'air par la force des pierres d'aiman, dont la voute du fépulchre étoit formée". Les Arabes ont eu grand soin de recueillir les complaintes, qui recommencement après la cérémonte des funérailles; & il ne faut pas douter que l'entousiasme de ces Auteurs ne les ait fort embellies. Passons aux qualités personnelles de l'Apôtre des Musulmans, après avoir sait toutesois une réflexion bien naturelle; c'est qu'il avoit dit plusseurs fois qu'il ne faisoit point de miracles; cependant combien ne lui en attribuent pas les Mahométans? Ici c'est un pigeon privé qu'on prend pour l'Ange Gabriel. Là, c'est la moitié de la Lune qui se cache dans sa manche, & qu'il renvoie au Ciel pour ne pas priver cette planette de sa rondeur. Tantôt, c'est un agneau rôti qui l'avertit qu'il étoit empoisonné, afin qu'il n'en mangeât pas; ou un chameau qui s'entretient avec lui pendant la mit. Tantôt, c'est de l'eau qui fort de ses doigts; enfin, ce sont toutes ces prétendues merveilles que nous avons vù s'être operées à sa naissance, pendant sa vie, & à sa mort. Mais comme on vient de le dire, plus modeste en cela que ses panégiristes, il n'osa jamais se vanter d'en avoir fait, & on dit à cette occasion que les Koraishnes lui aïant promis d'embrasser fa Religion, s'il la prouvoit par quelque miracle, il ne fut pas affez hardi pour leur en promettre, se contentant de les renvoier à l'excellence de l'Alcoran,

GG CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

La bonne foi nous oblige cependant d'avertir nos Lecteurs, que tous ces prétendus miracles ne font pas avoités par les Auteurs Arabes. Nonblions pas de dire encore que le même Mahomet qui avoit la franchise d'avouer qu'il ne faisoit point de miracles, reconnoissoit néanmoins pour véritables ceux de Jesus - Christ.

Portrait de cet Imposteur ; ses Vices, ses Vertus, &c.

D'ABORD le portrait que l'an nous fait de son carps est plus ou moins flate, selon que les Auteurs de sa vie ont eu plus ou moins de cet entousiasme, qui nous porte à rendre les plus parfaits que nous pouvons ceux dont nous entreprenons l'élo-ge. Quoiqu'il en foit, laissant à part les ridicules excès de ceux dont il a échausé l'imagination, il paroit que le Prophéte n'étoit ni beau, ni laid, ni trop bien fait, ni trop mal fait. Tous les Arabes lui attribuent cette lumiére prophétique, dont il a été parlé dans l'Introduction. Cette lumière, qui avoit passe de pére en sils depuis Adam jusqu'à lui, rendoit son visage aussi éclatant que le soleil, à ce que disent ces Arabes. N'oublions pas la salive du saint Prophète, qui étoit, disentils encore, si douce, si favoureuse, qu'on en auroit pû nourrir les peus ensans; que le Prophéte avoit entre les deux épaules. On avoit, comme on voit, mis tout à profit, son épileplie, sa loupe, &c. Ensin n'oublions pas le respect que lui portoient les mouches & les moucherons ; ensorte que ces insectes lui laissoient la liberté toute entière de se promener à l'air & au soleil sans crainte, & que par ce moien sa peau restoit toujours douce & luisante. Voici son portrait un peu plus détaillé

Il avoit, dit-on, la taille ramassée & médiocre, la tête grosse, le visage brun, les couleurs vives, le regard modeste, l'air noble, le corps libre & dégagé, l'abord civil, la conversation infinuante, l'esprit fin & souple. Il étoit a illeurs naturellement éloquent, brave & courageux, méprisant les dangers qui

effraient ordinairement le commun des hommes.

Si l'imagination des Musulmans a trouvé dequoi s'échausser dans la description du corps de Mahomet leur Apôtre, elle n'a pas été moins ingénieuse à représenter les qualités de son esprit. Le moins qu'ils en disent, est qu'il surpatloit tous les hommes en intelligence, en raifon, en mémoire, en pénétration, en bonté, en vertu. Il y a tout lieu de présumer que du côté de l'esprit il surpassont infiniment ses compatriotes; qu'il l'avoit extraordinairement souple & adroit; qu'avec cette adresse il avoit beaucoup d'éloquence naturelle, une douceur & une affabilité qu'il emploroit à propos, & qui ne l'empêchoient pas d'ufer quelquefois de féverité, puisqu'en en trouve des exemples assez remarquables dans sa vie. Il paroit aussi qu'il sçavoit se rendre maître de son humeur; & pour fes défauts, il les a déguifes avec un artifice inimitable, s'il est vrai que des accès de mal caduc, auquel il étoit sujet, il ait eu l'habileté d'en saire des saillies & des accès prophétiques, & qu'il ait sçû convertir en révelation du Ciel une extravagance périodique. Outre cela il possédoit des vertus, qui ne pouvoient presque manquer de lui attirer un grand nombre de Sectateurs: telles étoient la justice & l'amour de la vérité qu'il affectoit dans toutes ses actions ; la popularité qui le rendoit civil , patient & complaifant à l'excès ; la charité qui , selon ce qu'on nous en raconte, a pû le faire appeller le Pere des pauvres. Il distribuoit perpétuellement des aumônes, & ne pouvoit jamais se résoudre à en resuser. Outre cela il entretenoit constamment quarante pauvres à ses dépens. En un mot sa charité, ou pour ne rien dire de trop en saveur de l'ennemi des Chrètiens, sa libéralité étoit telle, que souvent il ne lui restoit rien du tout dans sa maison. Le saste & le luxe étoient entiérement bannis de chez lui ; & malgré les grands biens dont il pouvoit être maître quand il lui plaifoit, on affure qu'il ne le réservoit que ce qui étoit absolument nécessaire à l'entretien de sa famille. On voit par ce petit détail, que Mahomet, en qui on reconnoit de grands vices, avoit auffi de grandes vertus. Oferons-nous dire de cet ennemi du nom Chrétien, qu'avec ce mêlange de vices & de vertus c'étoit un grand homme ? Eh pourquoi

ie tous ces oublions pas avouer qu'il les ceux de

, &cc.

moins flate, ie, qui nous renons l'élof a échaufé op bien fait, betique, dont pére en fils eil, à ce que toit, difentpetis enfans 3 t une loupe n voit, mis s le respect inscetes lui lans crainte, oici fon por-

, le visage libre & déle. Il étoit dangers qui

la deferipingénieuse à eft qu'il furpénétration, le l'esprit il it fouple & e, une douent pas d'uemarquables icur ; & pour rai que des iire des failion du Ciel ui ne pouelles étoient ns 3 la popu-harité qui 3 Pauvres. 11 foudre à en dépens. En ni des Chrètout dans i & malgré affure qu'il e fa famillez grands vices, m Chrétien, Eh pourquot

ne rendroit-on pas justice à ce Héros de l'Arabie? Ne la rend-on pas aux Aléxandres & aux Céfars? Ne la rend-on pas à Julien l'Apostat, un des plus vio-lens & des plus rusés persécureurs du Christianisme?

Finissons la description des bonnes qualités de Mahomet; vraies on fausses, af-Finissons la description des bonnes qualités de Mahomet; vraies on sausses, affectées ou naturelles, qu'importe? On dit des choses si étonnames de son abstinence & de sa sobrieté, qu'on pontroit fort bien se mettre en parallelle avec plusieurs Anachorétes d'Egypte & des environs de l'Arabie, qu'il avoit pour contemporains t & qui sqalt, ajoutera-t-on, si, de même qu'on a appellé Satan le Singe des Saints de son siècle? On ne peut nier que Mahomet n'ait mis à prosit tout ce qui pouvoit éblouër les pengles. Quoiqu'il en soit, on nous apprend qu'il ne vivoit que de dattes & d'exu frasche pendant quelques mois de l'année; que pour réprimer sa faim il se sioit une pierre sur le ventre; que s'il étoit obligé de s'affeoir pour prendre son repas, il se ceignoit les reins & les cuisses d'une forte bande, mais que presque toujours il mangeoit & buvoit debout, & dans une situation mais que presque toujours il mangeoit & buvoit debout, & dans une situation incommode; que par humilité il mangeoit avec fon valet; qu'il n'étoit vêtu que de laine ; qu'il fusoit lui-même ses souliers & ses habits , balaïoit sa maison , aprê-

toit à manger à ses gens, &c. Au milieu d'une vie si dure, le Prophéte qui avoit onze semmes, d'autres disent quinze, dix-sept, vingt & une, même jusqu'à vingt-cinq, se consoloit dans son petit Serrail tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre. On remarque touchant ces femmes, (a) qu'il en mourut cinq avant lui, que fix furent répudiées, & que les dix autres restérent veuves après la mort du Prophete. Ceux qui font cette remarque ne lui comptent pourtant que quinze ou dix-sept semmes : mais ils lui donnent des concubines. On lui fait dire, que les semmes réjouissoient son œil, & excitoient se feveur dans la prière. Il pouvoit être dans le principe de ceux qui se permetent les plaisirs du mariage pour leur santé. Mais les Docteurs Mahométans (b) justifient leur Prophéte d'une manière plus sérieuse.

Ils difent gravement que l'ardeur de Maliomet étoit un don tout particulier, par lequel Dieu le confoloit dans les difgraces aufquelles il s'exposoit pour son amour & pour sa gloire. Ils opposent l'incontinence de Mahomet à cette double incontinence des Chrétiens, qui confifte dans l'adultére & la fornication, &c. Qui ne croiroit, en lisant cela, que les Mahométans valent beaucoup mieux que les autres sur cet article, & que dans leurs familles on ne voit jamais de fruit batard enté au préjudice du fruit leguime. Ils prétendent, & c'est toujours M. de Boulainvilliers qui parle, que Mahomet a voulu donner aux Musulmans par son propre exemple le moien de repeupler le monde, auquel les Superstitutors Chrétiennes avoient ôté une partie de ses habitans des deux sexes pour faire habiter des deserts & des Monasséres frustrer la Nature de la posservé qu'elle en devoit attendre. Enfin ces vénérables Docteurs nous assurent, » que la force de l'ame est si relative à celle du corps, que » Dieu en donnant la première au Prophète, n'a pit lui refuser des qualités qui n font des effets de la plus parfaite constitution des Crotans. " Avec ces subtilités, quels défordres ne peut-on pas excufer!

A la mort de Mahomet, il se trouvoit à sa suite cent vingt-quatre mille Mufulmans, lesquels pouvoient être appellés ses Compagnons. Ils étoient distribués en pluficurs classes, dont (e) le Lecteur se souciera peu de sçavoir l'ordre & le rang. Ditons sculement un mot de ceux que l'Auteur que nous citons appelle Assessers. Ces Asselleurs évoient, dit-il, de pauvres gens étrangers, qui n'avoient m seu, ni seu, ni parens, & qui vivoient sous la protection de Mahomet, qui leur soumissoit l'azzle & la subsistance. Le nom d'assesseur leur seu d'ordinaire ils étoient allis sur un banc autour de la Mosquée du Prophète, la prophète à l'houre de se rena les appelloir. quelle leur servoit de retraite. Le Prophéte à l'heure de ses repas les appelloit, & les faisoit manger avec lui : mais si le nombre de ces pauvres étoit trop grand le Prophéte recommandoit à ses compagnons ceux dont il ne pouvoit prendre soin

Après tous ces compagnons de Mahomet, on trouve les Tubeires dans les Ecrivains Arabes, c'est-à-dire, ceux qui suivoient sa doctrine sans être proprement ses

⁽a) Voiez Vie de Mahomet de M. de Bonlaurvilliers , pag. 257. & fuiv,

⁽b) Voiez le même Auteur, p. 161, & fuiv. (c) Voiez Vie, &c, ubi fup, L, VII, Ch. 54

compagnons & ses amis. Ils n'étoient que ses contemporains i mais ils n'avoient jamais eu l'honneur de le voir ni de converfer avec ini. A la vérité, ajonte-t-on, quelques uns d'entre eux avoient en commerce de lettres avec le Prophète ; & cela les rendoit sans doute très respectables. On n'a pas manqué de regarder comme tels tous ceux qui l'avoient approché i & c'est à cette idée que nous devons la lisse des domettiques du Prophéte des Musulmans, entre lesquels on remarque son grand muletier, celui qui lui donnoit l'oreiller, les fouliers, le cure-dent, &c. celle de fes valets, de fes esclaves, de ses bergers, de ses palfreniers, de ses crieurs. Et jusqu'où ne va pas le dénombrement serupuleux des choses que le saint attouchement de l'Apôtre a fanctifiées, puifqu'ou nous a confervé les noms de fes mules, de fes chevaux, de fes anes & de fes chameaux, avec des particularités fur leur âge & fur leur mort, sans y oublier diverses merveilles? Les Arabes parlent autili avec dignité du coq du Prophéte. Ce coq étoit blanc i il chantoit un hymne tous les matins; & c'est cet hymne que tous les coqs de la terre répetent en abregé après le coq Musulman. Les ennemis de Mahomet trouveront ici de quoi rire de ses solies, & les dévots de quoi en soupirer : mais il vaut mieux croire, que tont ce qui concerne ce coq n'est qu'une fiction allégorique trop forte, ou tant foit peu fanatique, si l'on trouve que le terme d'allégorie soit encore trop savorable à cet Il est de même très-vraisemblable, que la vision de ce coq dans le

voiage du Prophéte au Ciel, est une autre allégorie.

Toutes les armes du Prophéte ont mérité aussi un détail exact. Nous sçavons par le témoignage des Arabes qu'il avoit neus ou dix épées merveilleuses; deux lances, trois arcs, un carquois qui certainement ne l'étoient pas moins; qu'entre ses cuirasses il s'en trouvoit une qui avoit servi au Géant Golnah & au Roi David son vainqueur. Les Juiss avoient précieusement conservé cette Relique, jusqu'à ce que Mahomet la leur enleva après leur désaite. Renvoions à cette Vie de Mahomet très détaillée (a) qui nous est venue d'Oxfort, les Lecteurs qui voudront sçavoir des particularités touchant les boucliers, les casques, les piques, les bátons, les calotes, les turbans, &c. de cet Apôtre des Musulmans. Le merveilseux n'est nullement épargné dans ce que les Arabes en disent; & jamais l'entêtement ne sut poussé aussi loin pour aucun homme, que celui qu'on eut, & qu'on encare pour cet importeur. L'Univers de la ligit qu'on eut, & qu'on encare au morteur.

Rapportous ici en peu de mots, & pour conclusion, ce que les Légendaires Mahométaus ont eu foin de recueillir fort au long, pour montrer les antres prérogatives surprenantes de l'Apôtre, & la manière admirable avec laquelle Dieu l'a distingué du reste du genre humain. Outre que le Diable sur précipité du Ciel quand l'Apôtre Mahomet nâquit, que l'Ange fendit la poi-trine à l'Apôtre, & que le scean de Prophétie sut mis entre ses deux épaules, &c. il a fait, disent-ils, lui seul plus de miracles que tous les autres Prophétes enfemble, & le moins qu'on en compte de sa façon est un millier : aussi a-t-il eu plus de Sectateurs que tous les Prophétes qui l'ont précedé; les Anges mêmes font venus pour l'entendre, & pour profiter de ses instructions. Au sortir du sein de sa mére les soles des Nations surent renversées, & pour lui il commença à vivre en adorant Dieu. Il naquit circoncis, il parla & pria dans son berceau; la nature lui fut si affectionnée, que les nuées se rendoient autour de lui pont le garantir du folcil. Dica lui donna la science universelle, à l'exception de cinq mystères, que même il lui communiqua dans la suite ; à condition ecpendant de les tenir cachés au reste des hommes. Il le sit Prince & Seigneur de tous les enfans d'Adam; il lui donna quatre Anges pour Conseillers. C'est par le Prophéte Mahomet que la Nation des Arabes ses compatriotes est devenue l'élite des Nations ; multi substitera-t-elle la dernière. Tous ceux qui resteut fidéles à sa doctrine, jouisseut d'un nombre infini de priviléges dont Dieu a privé tous les autres Peuples; & les Anges combattent uniquement pour eux. L'Alcoran distingue ces fidéles d'une manière excellente, en les appellant seuls riches. puissans, fidèles, croians, &c. tandis que le reste des hommes ne mérite de sa part que les noms d'infideles, de pauvres, &c. ces fidéles Musulmans auront la préemi-nence sur tous les Peuples au jour de la résurrection. Ils sortiront du tombeau sous les auspices de Mahomet, qui ressuscitera avant tous les autres, & se rendra à

s n'avoient joure-t-on , ète i & cela der comme yons la lifte e fon grand c. celle de rieurs. Et attouchefer muler, fur leur âge t autli avec ne tous les bregé après e de fes foie tont ce nt foit pen rable à cet

oq dans le nis fçavons ifes i deux i qu'entre Roi David c, julqu'à Vie de Mavoudront s, les bae merveilrais l'entê-, & qu'ou mple. es Légeniontrer les e avec la-Diable fut t la poiépaules, phétes en-

for du fein commença fon berpur de lui l'Excepcondition Seigneur rs. C'eft devenuë ii reftent tu a privé xu. L'Alals riches, de fa pare a préemi-

. tombeau

rendra à

i a-t-il en

cs mêmes

la place où se tiendra le jugement dernier, escorté de soixante & dix mille Anges, & monté sur son Al-Berak. Ses sidéles se rangeront sons ses étendars munis de leurs bonnes œuvres, & même de celles qui auront été faires pour eux & à leur intention : au lieu que les Nations qui l'ont précedé, n'auront pour tott méérte que le peu de bien qu'elles pourront produire. Heureuses encore de pouvoir se présenter avec un peu de bien ! tandis que les insidéles ses contemporains, & tous ceux qui dans la suite des siécles n'auront pas eru à sa dostrine, seront traités comme des pauvres & des misérables.

Tons ces priviléges sont admirables. Nous en omettons un grand nombre, qui certainement ne le sont pas moins : mais on ne doit pas en onblier deux en particulier, que le Prophete si souvent charnel, s'il est permis de se servir sei de ce terme, em soin de se réserver. Ce sut de pouvoir embrasser une semme un jour de jeune, & même de passer outre , supposé que le besoin sut trop pressant ; & comme quatre semmes ne lui suffissient pas, quoique, selon les Musulmans, les Prophétes ses prédécesseurs en aïent en assez de quatre, il his fut non seulement permis de passer ce nombre, mais encore de regarder amoureusement toutes les semmes étrangeres, & de se retirer secrétement avec elles. Qu'on ne s'imagine pas que ces excès de convoitife diminuatient ni devant Dieu, ni devant les hommes la sainteré & la pureré du Prophète. Quel excès d'entêtement! peut - on le pousser plus loin è mais ce n'est pas tout encore. Outre qu'il nous est représenté exemt de toutes fortes de péchés, & qu'il n'éton pas possible qu'il commit aucune action malhonnète, tout ce qui fortoit de son corps étoit pur, même jusqu'aux momdres superfluités, comme son urine, ses cheveux, &c. Il n'est donc pas surprenant que ce corps ne se cerrompit point après sa mort i & c'est ce qui , seson les Arabes , est arrivé à d'autres Prophétes qu'à lui. Il lui falloit danc quesque chose de plus qu'a eux, parce qu'un tel privilége n'auroit pas affez diftingué l'Apôtre des Muful-mans. Voici des diftinctions excellentes. Un Ange garde son tombeau; & dans ce tombeau l'Apôtre qui y vit encore, ne manque jamais de prier dans le tems marqué pour la priére de ses sidéles. L'Ange qui garde le tombeau l'avertit exactement des priéres qu'ils font pour lui, & lui rend compte de toutes les fautes qu'ils

commettent, afin qu'il intercéde pour eux, & leuren obtienne la rémission. Ceci nous donne occasion de placer iei tout ce qui concerne la visite du Tombeau de Mahomet. Les Mufulmans la mettent au rang des plus importans devoirs de leur Religion; & cela n'est pas étonnant. Outre que, suivant les traditions des Docteuts Arabes, Mahomet l'a recommandée, on sçait affez que dans une Religion fondée au milieu de l'ignorance, le respett exterieur ne pouvoit que prévaloir sur l'intérieur. Le dévot qui le prépare à cette vilite doit réciter en chemin des priéres pour le Prophete, la face tournée vers Médine lieu de fa naissance. Il est obligé de redoubler sa dévotion, aussi-tôt qu'il apperçoit le sommet des arbres du territoire de cette ville, & de répeter alors fans interruption la formule des priéres, demandant à Dieu que cette vitre lui foit utile, que ce fanétuaire du Saint Prophete soit capable de le garantir, lui pécheur, du seu de l'enser, &c. Avant que d'entrer dans la ville, il faut se laver, se parsumer, prendre ses plus beaux habits, & distribuer des aumones. Une priére jaculatoire suit l'entrée dans la ville, & une autre priére l'entrée dans la Mosquée. Dans cette dernière on prie pour Mahomet, & pour toutela famille. Après cela le dévot se met en marche vers le tombeau : mais il s'arrère en chemin à l'endroit on le Prophéte prion. Cette flation n'est pas la scule ; il s'en fait d'autres à la discrétion du Pélerin. Arrivé près du tombeau , il faut se prosterner à terre, adorer Dieu, le remercier de ce qu'on est entin arrivé dans ce lieu très faint. Au tombeau même, c'est-à-dire, à trois ou quatre coudées de distance du tombeau, & du coté de la tête du Prophéte, il faut encore prier & pour le Prophète & pour ses deux successeurs Abu-Beker & Omar, le visage tourne vers le Midi, c'est-à-dire vers la Meeque, debout, sans s'appuier contre le mur qui environne le tombeau, & sans même le toucher; ce qui seroit manquer au respect qui est du à la fainteté du lieu. On nous décrit l'acte de dévotion du Pélerin de la mamére suivante, & selon la rubrique des Rituels Mahométans, " (4) « Quand le Pélerm (alue le Prophéte, il doit se tenir debout, la vue bailée vers » la terre, la prunelle de l'ail fixe, dans un état de vénération, de respect, de

CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

so recueillement, le cœur entièrement détaché de ronte affection mondaine, l'esprit so uniquement occupé de la Majerté du lieu, comme doit l'être celui qui pense ségnit recusement qu'il est devant Dieu, en présence du Prophète, exposé à sa connoit. So sance, au même endront ou il étoit autrefois présent & debout. Il le saluera so du plus buinte de son cœur, d'un ton doux & affectueux. Le sule des priéres dont ou nous donne la traduction, approche beaucoup du mystique de certaines priéres qui sont en mage chez les Chrétiens. On remarque aussi quelques évolutions affez semblables à celles qui se pratiquent chez ces derniers i ce qui n'est pas surprenant, puliqu'elles ont pu être imitées du Christianisme.

Après que le Pélerin aura achevé la vilite du tombeau, il aura la dévorion de le trausporter le vendredi d'après la visite à un cimentere nommé

Al-Baki. C'est un cimetière on sont enterrés grand nombre de compagnous

du Prophète. Il visitera de nième les sépulchres des principales Dames de la

famille du Prophète, de ses domestiques, de ses successeurs, &c. il visitera

auti es intres heux faints dignes d'être visités, & les plus vélèbres sépulchres.

Tels sont es nombeaux de Fastma tille du Prophète, d'Ibrahim son sils, &c

d'un grand nombre de Martyrs Mahométaus. En revenant de saire ces tours

dévois, il passera au puits nommé Ar. dans sequel le Prophète cracha. Le

pélerin y sera l'ablution sacrée, & boira de l'eau de ce puits. Il n'oubstera

pas une trentaine de Mosquées & d'Oratoires de Médine, & divers puits oir

pe Prophète se lavoit, & d'où on puisoit l'eau qui lui servoit de boisson.

Pour meux sentir l'importance de cette dévotion, il suit écouter l'Oracle de Mahounet. Une seule price saite dans ma Mosquée (à Médine) vaut mieux, divil, que mille prices saites dans toute autre Mosquée, excepté le saint Temple de la Mecque. On lui sait dire aussi, qu'il intercédera particuliérement auprès de Dieu pour celui qui finira ses jours a Médine. Peut-on douter après cela de l'excellence de cette vuite sacrée qu'on a décrite?

Aussi avec quel zéle, quelle dépente & quel risque pour sa fanté dans des climats chauds, brûlans, & ou il ne se trouve aucune source pour étancher la

foif, ne la font pas les Musolmans?

Telle est en abregé la vie de cet imposteur, qu'on trouvera plus en détail dans M¹⁰. Gagnier & Boulainvilliers Nous n'v joignons aucune réstexion : on en a affez fait en la rapportant; & le Lecteur en aura sans doute sait encore bien d'autres. Nous nous comenterons de dire que tout savorisa ce nouveau Législateur; la dissercie des Religions qui se trouvoient alors dans l'Arabie, Juss, Chrétieus, héretiques : ancune n'étoit affez répandue pour prendre sur les autres quelque supériorite; une grande indépendance dans chacim des Peuples de cette vaste contrée; la foiblesse des Romains, ou, pour parler plus juste, des Grecs qui n'y avoient sint presque aucune couquête, ou qui se trouvoient alors dans un état peu propre à en entreprendre; la légereté naturelle de quelques Arabes; la connossance parsaire qu'avoit Mahomet de leurs mœurs; leur libertinage staté par les dogmes les plus savorables à certaines passions; leur crédulité, qui les portoit à ajonter soi à toutes les visions & à toutes les fables du saux Prophéte. Tout en un mot his su tavorable dans le tems de sa prétendue Mission; inforte qu'il ne saut pas s'étonner, si avec un ciprit délié, souple, accommodant, il sçut établir une nouvelle Religiou, former des prosélytes, des sujets, & jetter les sondemens d'un grand Empire.

Ajoutons que par les attraits de cette nouvelle Religion, il sçut y attracher si fortement ceux qui l'embrasserent, qu'il est rare qu'ils l'abandonnent, pendant que de saches Chrétiens prennent le turban. Il est vrai que les Musulmans sont peu de cas de ces rénegats, jugeant bien que ceux qui changeut autis de Religion, n'en ont guéres : mais ils les reçoivent toujours, & ils ont des Loix ou quelquesois le Chrétien est obligé d'opter entre la mort & ce qu'ils appellent le Musulmanisme. Après cela, doit-on être surpris des progrès rapides du Ma-

hométifme ?

ne, l'april i pente tefa connoit. l le faluera e des priéde certaines jues évoluui n'est pas

a la devore nommé ompagnons unes de la il vifitera fépulchres. u fils, & ces tours racha. Le n'oubliera puits oit iffon. " Oracle de die-il, que e la Mecde Dieu

dans des cancher la

de l'excel-

en détail : on en a core bien m Légiflaie, Justs, les autres es de cetufte, des nent alors quelques leur liberleur créles fables la prétenfouple, roselvies,

y attacher ut, pens Mufulnti de Re-Loix ou appellent du Ma-

CHAPITRE

Des Commencemens du Mahométisme, & des Causes de son · établissement.

N a pû remarquer par l'abregé qu'on vient de donner de la Vie de MAHOMET, plusieurs circonstances qui savoriférent son nouveau sistème de Religion. Divers Auteurs infittent beaucoup fur une de ces circonflances, c'est la corruption prétendue du Christianisme. Depuis, disent-ils, qu'il avoit gagné la supériorné sur le Paganisme, il s'étoit revitu des superflutions, dont il avoit travaillé anparavant à depouiller les Païeus, sans craindre meme de les conduire à d'antres excès, parce qu'on avoit pour prétexte de les attirer au Christianisme, en rendant les deux Religious un peu plus femblables au moïen de certaines pratiques On prétend même pouvoir en rapporter des exemples très-remarquables; & l'Educur Hollandols en cite un, qu'il croit être de ce genre. Szint Grezore le Crand, dit-il, pour gagner les Anglois au Christianisme, leur accorda fort prudenament, felon lui, pour les Fêtes du Christianisme les bœus qu'ils emploioient aux sêtes de leur Paganisme. Il indique cusuite le passage des Quivres de ce Saint Pape, où, si on s'en croit, on doit trouver ce salt a goute : Il ne leur est donc plus permis de facrifier des bocufs au Démon, mais seulement de se gorger de leur chair pour suppléer à ces sacrifices; & cela s'est pratiqué sort heureusement jusqu'à notre tems. Mals il y a dans cette remarque, ou beaucoup d'ignorance, ou une mauvaise soi infigne. Qu'on life le passage (a) en son entier: on n'y verra pas un seul mot qui ait le moindre rapport avec ces termes groffiers, se gorger de leur chair, que l'Auteur Protestant auroit mieux fait pour son honneur, de ne point distinguer du rette de son texte. On y trouvera seusement, que Saint Grégoire, persuadé comme il le dit, qu'à l'exemple de la conduite que Dieu tint à l'égard des straëlites à leur sortie d'Egypte, on pouvoir user de quelque condescendance envers les Anglois nouvellement convertis au Christianisme, croit qu'on peut substituer aux sacrifices impres qu'ils faisoient au Démon, quelques repas modeftes & religieux qu'on leur perinettra de faire, à l'exemple des Agapes des premiers Chrétiens, dans le voitinage des Eglifes, & seulement à certains jours folemnels, " afin, dit-il, qu'ils n'immolent » plus d'animaux à l'ennemi de notre falut, mais qu'ils appren meut à s'en noureir » pour la gloire de Dieu, & à rendre graces à cet Aureur de tous les biens de la » hiblistance qu'il leur procur » Après cela dira-t'on que c'est là un exemple remarquable des exeès dans lesqueisse c. ...!tianisme étoit tombé à la fin du sixième Siècle?

Les Auteurs dont on a parlé d'abord ajoutent, qu'outre cela le Christianif-me n'avoit cessé de se charger de controverses inutites, & de fausses subtilités fur des choses inintelligibles à l'esprit humain; en quoi les Chrétiens, continuet'on, avoient eu l'art de surpasser ces mêmes Païens, qui leur avoient paru si tuéprifables, & par leurs disputes sophistiques, & par leur culte absurde & superstitieux. Les habiles gens du Paganisme ne manquerent pas de récriminer à tort ou avec rai-fon contre les Chrétiens, (b) lorsqu'ils les virent se jetter dans tous ces excès, & chercher, si nous les en croions, à les soûtenir par l'autorité des Princes du sécle, qui leur permettoient de se donner (e) tous les mouvemens convenables à

l'ambition.

(a) Voicz Ep. 71. L. IX. Oper. S. Gregor. te passage qui commence par ces mots: Quia boves in facrificus damonum multas occidere solent,

(b) Voiez l'Épigramme de Claudien qui commence, Per cancer Pauli, per cani limina Petri, &c. & dans Ammen Abarellin à la fin du Liv. 21. le caractère qu'il donne de l'Empereur constance, si propre à autoriser les super-

stitions & les subtilités. Christianam Roligionem absolutam & simplicem and superstatione confundens ; in qua formanda excuarie difficia piniona. qua progressa sussitus alust concertatione verborum C'est dominage que ces témoins foient l'arens, par confequent suspects & reculables,

dos omnem ritum ad faum trabere consbonent are

bitrium. 1d. 16.

Un Auteur moderne, moins diftingué encore par la naillance que par fon espeit . s'est beaucomp plu (a) à représenter les excès de cette corruption : & il l'a fait trop pathétiquemem , vil fint ainsi dire , pour être approuvé des Lecteurs senses & judicieux. C'est sur cette description parhétique, qu'un Anglois a dit (b) conformément aux préjugés de sa Secte : « que le culte des Saints & des Images étoit o fi outré dans ce tenis-là, qu'on peut dire qu'il furpaffoit tout ce qui se pratique o aujourd'hui chez les Romain.". Cette réflexion porte sans doute sur l'usage établi alars de faire préfent d'une image à des Officiers diffingués, comme pour leur fervir de préfervatif dans les emplois aufquels ils étoient dethnés ; de munir les armées d'images qui en étolent les protectrices ; de faire marcher ces linages à la tère des cohortes & des légions dans de petites chapelles ambulantes, &c. ufages que M. de Bontamoilliers, & le Protestant Anglois après lui, n'avoient garde d'onblier ni d'approuver. Outre cela l'hérefie des Collyrabons née en Arabie, ou au moins dans le voifinage, a più paroftre un principe d'Idolatrie aux Chrétiens Arabes & à ceux des environs. Ces Collyndiens attribuoient la Divinité à la Sainte Vierge, & lui offroient une cloéce de gareau nommé (1) Collyra, d'ou ils avoient reçu le nom de Collyrediens. Ainfi il peut être arrivé que Maliomet alt affecté d'oppofer à ces cultes pleins d'excès l'unité de Dieu , le précepte de n'adorer que lui feul, pour mieux perfuader aux ames fimples la fincerité de fes intentions dans l'établiffement du nouveau fiftême i & que ces excès prétendus l'aient auffi auto-rifé à ruiner le myftére de la Triuité, &c. comme on le voit dans (d) FAIcoran.

La séverité des Princes Chrétiens put auffi favorifer les progrès du Mahamétife me. Quelques années (e) avant Mahomet l'Empereur fullivien, pour montrer qu'il ne vouloit point céder au zéle de quelques Prélats, sit plusieurs Edits contre les Hérétiques, qu'il condamna à être brûles. En verru de ce zéle il détruitit les Samaritains de la Paleffine ; & on pent croire que les defeendans de ces Samaritains détruits & perfécutés, ne manquerent pas de favorifer Mahomet en haine du Christianisme. Outre ceta les défordres du gouvernement des Chrétiens dans du Christianisme. Outre cela les désordres du gouvernement des Chrétiens dans ce pais - la ne pouvoient qu'aigrir les peuples contre eux, & leur faire souhaiter de le fouttraire à quelque prix que ce fut à l'avarice, a la luxure & à toutes les autres méchancerés aufquelles s'écoient abandonnés ces nouveaux Mairres. Au refte ces Samaritains ne firent pas les feuls perfecurés conformément à la rigueur des Edits Impériaux. Il se trouva dans la Palethne & dans les pass voitins divers hérétiques, qui, pour se sauver des persécutions, se résugierent en Arabie. Mahomet emprunta d'eux divers dogines, & les infèra dans fon fif-

Mais tout cela ne fuffifoit pas encore : il falloit qu'aux défordres qui régnoient alors dans l'Eglife, & à la corruption des mœurs des Chrétiens de ce tems la, fe joignit encore la décadence de l'Empire Gree ou Romain, & celle de la Monarchie Perfane. Sans cela le Mahométifine auroit été étouffe dans fon berceau; car quelques spécieux que paroissem plusieurs dogmes de Maliomet, & une partie de ses préceptes moraux, il est pourtant vrai que sa Religion ne pouvoit se maintenir que par la force, & que tôt ou tard il falloit avoir recours a l'épée pour la précher efficacement aux Nations. Mais qu'auron pû faire cette épée, li les forces de ces Monarchies entlent été aufli faines, aufli vigourcufes qu'autrefois : La foiblesse de la Monarchie des Perses contribua sur tout aux grands fuccès de Mahomet ; autli voit-on que la prospérité des Musulmans commençapar des conquêtes sur la Perse. On prétend avec rasson que les bronilleries m-testimes causées dans ce pais par les doctrines de Manes, ou Manchee, & d'un certain (f) Mazdae, hâterent beaucoup la ruine de cet Empire. Ce Mazdae préchoit la communauté des femmes & celle des biens, fous prétexte que les hommes étant descendus d'un même père, ils sont tous frères. Il prétendoit étemdre par ce moien les divisions que les femmes & les richesses causent dans le

⁽a, Boulamvilliers, ubi fup. p. 224, p. 237.

[&]amp; 238, p. 243, & 244, &c.
(b) Sale, dam la Differtation qui précède la Traduction de l'Alcoran, Sect. 2. p. 33.
(1) Ou Coligna, terme de meme figuillea-

tion dans Anflophine.

⁽d) Chap. 6.

⁽e) Dans le milieu du fixième Siècle.

Voice Sale, Different, &c. ubi tup. p 36. & Psecocku specimen, p. 70.

fim ofprit . & il l'a fair rr fenfér & 18 (6) 6011 mages écons le prattique l'ulage étapour leur munic les Images à la ke. ulages garde d'ou-HC , OH AN étiens Arala Same Heclé d'oprer que lui ntions dans audi auro-(d) [Al-

Mahomérife, outrer qu'il contre les lérruite les ces Sama-et en haine rétiens dans re fouhaiter & à toutes x Maitres, iment à la s païs voingerent en la fou fif-

i régnoient e tems la, de la Moi berceau i & one parpouvoit fe rs a l'épéc orte épée, s qu'autrenix grands commença illeries inr, & d'un ic Mizdie are que les idoit étemut dans le monde,

Siccle, ubi tup, p monde, ce qui n'arriveroit plus, disoit - il, lorsque ces deux choses seroient ansicommunes que l'eau, le seu & l'herbe. Cet imposteur se sit un grand nombre
de Sectateurs, entre lesquels étoit le Roi de Perse Cebades, qui lui offeit sa propre semme pour gage de sa conversion. Après la mort de Cebades la Religion
des Mages assut été rétabile en Perse, il suc ordonné que ceux qui étoient nés
du commerce illégirime que le Roi avoit autorisé par son exemple, seroient faits
es séclaves ; & on croit assez que ces ordres ne causerent pas moins de bromileries
que la doctrine imple du saux Prophète Muedas. Si à ces troubles on ajoute les
détroncmens continuels des derniers Souverains de la Monarchie, les parsicides ,
& les intrigues des ensaus contre leurs péres , on sera moins surpris de voir un
petit Facteur, devenu Prophéte ou santique, causer par la réunion de tous les
Arabes sons sa Loi la chute entière de la plus grande Monarchie de l'Orient.
Cette réunion su d'autant plus satale à la Perse, qu'avant cela même les Arabes
ne pouvoient que s'attirer le respect des étrangers (a) par l'étax storissant de leur
pais. Outre cela ils avoient des qualités très propres à faire des conquérans &
des vainqueurs. On uous les représente comme accoutumés à une vie dure,
ennemis du luxe & de la mollesse des Grees & des Perses i lis étoient extrêmement sobres dans le manger, & ne faisoient point d'usage du vin. L'Arabie étoit
peuplée par elle même, & l'étoit encore aux dépens de l'Empire Gree, d'où
la persécution, comme on l'a déja dit, avoit chassé beaucoup de sujets qui s'étoient résugiés en Arabie.

Mahomet ué dans ces favorables circonstances, eut tout le génie & tout le bonheur uécessaires pour en profiter. A ce qu'on a déja remarqué sur cet article, il saut ajouter que la division de l'Arabie en Tribus indépendantes lui su extrêmement avantagense ; que dans cette chaleur d'imagination si ordinaire aux climats Méridionaux, & qui prédominoit en lui, il peut être vraissemblable qu'une espéce de pieté ou de dévotion l'ait porté à se faire le restaurateur de la soi d'Abraham & des (b) Prophètes, sans en excepter J. C. même ; que semblable à Dom Quixotte, & réparateur des terts comme lui, il ait voulu en vrai Chevalier cirant vanger sur les Religions qu'il appelloit sausses, les outrages qu'elles lui paroissoient taire à Dieu ; qu'ensinte l'ambition se soit mélée dans ses projets, & qu'il ait cherché à devenir chef politique & chef spirituel de l'Etat, cela est encure asses qu'elles trop de pour les croires des fruits d'une matadie d'hypochondre, ou des suites de convultions.

Un Auteur Anglois (t) semble insinuer, qu'il ne manquoit à Mahomet que des lumiéres acquises & une véritable connoissance des principes du Christianisme, pour en faire un Résormateur. Au contraire nous le regardons généralement comme l'ennemi le plus capital de la Religion après Satam. A la vérité la haine est moins sotte, depuis que divers Sçavans out travaillé à déveloper les principes de ses dognies & de sa Morale. Ce qui mous irrite le plus contre Mahomet, est cette estroiable destruction des Eglises d'Orient, ces usurpations des plus religieux monumens de la Chrétieuré, & la prodigieuse rapidité avec laquelle les Arabes & les Satassins porterent le Croissant jusques dans le cœur de l'Europe. Mais la première cause de ces destructions d'Egsses, &c. étoit dûe aux Chrétiens euxmeines. Ils faciliterent aux Mahométans les moiens de s'emparer du bien d'autrui 1 & soit pour se vanger d'une injure, on pour d'autres motifs aussi peu dignes de l'Evangile de J. C. des Chrétiens introdussirent ces Insidéles jusques dans le cœur de l'Espagne & de la France.

Les ennemis domettiques de Mahomet, (on appelle ainfi ceux de ses compatriotes qui se déclarérent contre lui) doivent être regardés auffi comme des inferumens de sa grandeur. Quelque desir qu'il cût d'être reconnu pour un homme extraordinaire, Deputé ou Ambailadeur de Dieu pour apprendre aux hommes la volonté de cet Etre suprénie, il est très probable qu'il seroit resté simple Prophère, si les ennemis dont je parle ne l'avoient sorcé de prendre les armes pour se dé-

⁽a) Sale, ubi sup. Sect. 2. pag. 37.
(b) Voicz Chap. 2. de l'Alesran.
Tome V.

⁽e) Sale, ubi sup, page 40.

fendre contre eux, & de s'enfuir avec ptécipitation pour aller chercher du fecours, & s'empêcher d'être opprimé. Le fuccès furpalla certainement l'espérance du Prophéte. En se désendant il désit ses ennemis ; & ces premiers avantages formant un parti pour lui , il se vit bien-tôt Chef d'armée , en état d'être Conquérant , & de se faire obéir , non seulement pour le temporel , mais aussi pour le spirituel. Ainsi se s'augmenta son double Empire. Telles sont les oppositions qui

de tont tems ont formé les héros & les grands hommes.

Ce fut alors que Mahomet, tout à la fois Prophéte, Législateur, Chef d'Armée & Conquérant, disposa, s'il faut ainsi dire, de l'entoussafme des vainqueurs & des vaincus. Dès qu'il eut surpris l'admiration des uns & des autres, tout devint surna-turel en lui, & on crut toutes ses actions mystérieuses. Etoit-il dans la retraite au fond d'un rocher ? il y recevoit les conseils de Dien. Avoit-il une attaque d'Epilepsie? l'Ange Gabriel venoit visiblement sous la sigure d'un pigeon l'instruire des plus sublimes vérités. Arrivoit'il quelque événement inattendu? d'abord le même Ange apportoit du Ciel un nouveau Chapitre de l'Alcoran. En un mot, tont tournoit à fon avantage, & étoit interprété favorablement. On chercha dans les tems les plus reculés les Oracles & les prédictions qui le promettoient au monde. On le trouva même prédit dans les (a) Pseaumes sous le nom de (b) Couronne de gloire, ou de Mahomet, & dans un passage du Deutéronome, où il est dit que Dieu est venu du mont de Sinai, qu'il s'est levé de Sair, qu'il s'est manifesté de Pharan. Ces trois manifestations, disent les Mahométans, signifient la Loi donnée à Moise, l'Evangile donné à J. C. & l'Alcoran révélé à Mahomet. Enfin on le trouva dans l'Evangile, sous le nom de Paraclet (c) que J. C. promit à ses Disciples à son départ de ce monde. On ne doute pas même que les Arabes, pour mieux distinguer leur Prophéte du reste des hommes en dons merveilleux, n'aient inventé en sa faveur cette lumière prephétique qui s'est répandue sur tous les Ancêtres de Mahomet, quoique d'une manière extraordinairement inférieure à l'éclat qu'elle a eu en luis La Lumière prophétique des Arabes n'est, ce semble, que le seul effort de la raison, par lequel les hommes s'élevent fans révelation jusqu'aux plus sublimes devoirs de la Religion naturelle. Ces efforts de raifon suppléent en eux à la révelation des Juis & des Chrétiens. On pourroit comparer ces efforts à de petits ruisseaux, qui conduifent à Dieu ces fidéles inconnus & cachés aux yeux des hommes, taudis que les fidéles déclarés arrivent au Ciel par le Fleuve de la Grace. C'est ainsi que pense Boulamvilliers dans fa Vie de Mahomet, ou on trouve, que selon les Musulmans, cette lumière ne s'éteindra jamais entièrement parmi les hommes; que par elle on acquiere nne habitude de prudence & de fagacité, qui decouvre souvent l'avenir à l'homme, & même le sond des cœurs de ceux qui lui parlent. Cependant ils la distinguent du don de Prophétie, &c. Après cela, pour donner une idée entiérement légitime à la Mission de ce prétendu Prophéte, non seulement il a fallu justifier ses vices & ses défauts; on a du y trouver ault des (d) principes de vertu. Par exemple, on justifie la polygamie de Mahomet par l'usage des Arabes de son tems, & par l'excessive chaleur du païs qui porte à l'incontinence. On a aussi déguisé cette incontinence sous le faint prétexte de peupler la terre de Musulmans, & de créer des élus. Pour accomplir un li légitime dessein, il falloit outre plusieurs semmes, quelques Concubines, & même autoriser les jeunes gens à fructifier des qu'ils le pourroient, ainsi que l'a remarqué

S'il faut rabattre beaucoup des éloges excessifs que les Musulmans ont donné à leur Prophète, il est pourtant permis de lui accorder d'excellentes qualnés. Il est absurde de s'imaginer, (e) dit un Anglois, qu'un miserable bandit dénué de toute vertu, sans principes, sans lumières ni acquises, ni naturelles, ait pû se mettre à la tête du plus surprenant projet qui soit jamais entré dans l'esprit humain. On est forcé de répeter ici ce qu'on a déja dit en d'autres termes. S'il n'avoit pas du sça-

(b) Corona landata: ce dernier mot en Langue Syriaque est Mahinud. les vices de Mahomet, ce que j'ai dit cl-dessius; Sale, ubi sup, page 40, & 41. Roulainvilliers, ubi sup, page 168. & suiv. Cet Auteur s'y étend beaucoup sur les motifs, qui peuvent avoir porte Mahomet à permette la polygamie & le concubinage.

(e) Sale, ubi sup. page 41.

⁽a) Pfeau. 50. Voiez Poccock, not, in Abulphar, de orig. Arab. pag. 183, 184. & 185, toachant ces prétendues Prophéties.

⁽c) Confolateur, Voiez touchant Mahomet Paraclei, d'Herbeloi, ubi lup, artic. Paracluba, (d) Voiez iurce qu'on avance pour justifier

her du fel'espérance antages foronquérant, le spirituel. ofitions qui

cf d'Armée ieurs & des evint firmaretraite au ique d'Epiistruire des rd le même tout tourins les tems de. On le e de gloire, e Dien est haran. Ces Moïfe , l'Erouva dans s à fon déx diftinguer en la favour met, quoien lui. La raifon, par rs de la Reles Juifs & qui conduique les fipenfe Bonnans, cette on acquiert ie, o meme don de Pro-Mittion de tants; on a la polygachaleur du ous le faint

nt donné à rés. Il est ié de toute se mettre à in. On eft pas du fça-

ccomplir an

es, & même

i remarqué

dit ci-deffus; Boulainvilliers . t Auteur s'y qui peuvent ie la polyga-

voir, il avoit au moins de l'esprit & de la pénetration ; s'il n'avoit pas de Religion. il avoit au moins une hypocrific pleine d'adresse. Accordons lui aussi quelque connoissance des devoirs moraux, de ces devoirs dont on n'a pas refusé la pratique à divers Païens, qui ne valoient pas mieux que Mahomet.

Pour achever le caractère de ce Prophète, voici ce que l'Auteur de la traduction Angloife de l'Alcoran a recueilli fur cet article. Il avoit le jugement excellent, & la mémoire très heureuse. Par l'expérience qu'il s'étoit acquise dans ses vorages, il avoit extrêmement profité dans la connoissance des hommes, c'est-à-dire des Arabes, des Syrieus, & des autres votius de l'Arabie. Il patloit peu 3 il avoit beaucoup d'affabilité, beaucoup d'égalité dans l'humeur; il avoit de grands égards pour ses inférieurs. Sa convertation étoit gaïe & libre 4 mais cependant sans y rien meler d'offensant pour ses amis. A tout ceta on ajoute qu'il étoit extraordinairement prévenant & officieux envers ceux qu'il vouloit gagner. C'est en vain qu'on chercheroit dans ce caractère le fanatisme involontaire, & les convulsions épilep-

Mahomet, ajoute le même Auteur, crut devoir commencer le nouveau sistème de sa Religion dans son domestique. Il convertit d'abord sa famille, & même, par des vues politiques qu'il est inuile d'expliquer, il commença les conversions par sa fa femme, & continua par ceux qui lui étoient les plus dévoués après elle. La Mission prophétique ne sur divulguée qu'après avoir sait une petite recrue de gens assidés, entre lesquels se trouvoit un Abu-Beker, qui étoit un personnage d'autorité à la Mecque : mais avant que de déclarer publiquement sa vocation, le nouveaut Prophéte voulut s'assure d'Alt son proche parent, jeune homme dont le caractère lui parut propre à désendre des nouveautés de Religion; car outre qu'on nous le dépenir comme présomptueux, entreprenant & hardi, il étoit né d'un tempérament si plein de seu, que cela seul étoit capable de tourner son imagination vers les excès du faux gée. & du fanatisme. Lorsque Mahomet, en déclarant hutenneux seus cès du faux zéle & du fanatisme. Lorsque Mahomet, en déclarant hautement son Apolto at à toute sa pareuté, demanda de l'assistance, personne ne daignant répondre aux pressantes exhortations de l'Apôtre, Als seul ne resusa pas d'etre son second. Il se leva, & lui promit en présence de cette assemblée de l'assister dans toutes les occations, menaçant en même tems avec une espéce d'entousiasme d'exterminer ceux qui s'opposeroient à lui : mais tout cela n'empêcha pas l'assemblée de se moquer du prétendu Apottolat de Mahomet, & même de s'en divertir ouvertement, jusqu'à ce que les prédications publiques de l'Apôtre, & les Profésytes qu'il faifoit commencerent de donner de l'ombrage aux Koraishites. Alors on passi du mepris & de la raillerie aux persécutions; & ces persécutions ne mangnerent pas de hater encore les progrès de l'Islamssme. Comme on a déja donné l'abregé de ces progrès, on ne les répetera point ici, & on se contentera de faire queiques remarques, qui acheveront de convaincre le Lecleur de l'habileté de Mahomet.

Personne n'ignore que de tout tems la Divination & l'Astrologie ont eu un crédit extraordinaire parmi les Orientaux. Rien n'est si flatteur que l'idée qu'on a de pouvoir par quesque moien que ce soit pénetrer le mysterieux avenir. De là le crédit & la vogue de ceux qu'on a cru avoir sur cet article des conno slances que le commun des hommes n'a pas ; le penchant secret qu'on a à les croire, & ajouter foi à leurs prédictions: penchant si favorable pour eux, que ceux qui en sont entêtes, se chargent volontiers d'ajuster l'évenement à la prédiction, n'y eut-il aucun rapport, & par là le prétendu Prophéte est toujours délivré du soin d'un Commentateur favorable. Tel est l'homme par rapport à ces sortes de propheties. Mahomet profita de cette foiblesse. Il mit dans ses intéress (a) un Attrologue Arabe, pour piécher au peuple de grands changemens & l'établissement d'une nouveile Religion. Ainfi quand Mahomet vint à point nommé accompur la prédiction, les

ciprits des peupies étoient déja préparés à l'évenement.

Lorsque ce faux Prophète appra que les Koraishies s'étoient ligués contre sa non-velle Rengion, il travailla d'abord à les diviser par le moien de ses emillanes; & peut - être n'en seroit - il pas venu à bout sans une fraude pieuse qui leu reuslit. L'acte de ratification de la ligue des Korushites avoit été dépose dans la Claba; lans doute pour le rendre plus respectable & plus solemnel : mais les vers en rongerent toute l'écriture, excepté le nom de Dien. Cela étoit encore ignore des

⁽A) Payle, dans ses Penfies sur les Comètes, S. SI. n'a pas oublié cette circonstance,

76 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Koraïshites, lorsque Mahomet qui fut instruit de cet accident par quelqu'un de ses espions, déclara à son oncle Abu-Taleb, que Dieu témoignoit par des signes évidens combien cette ligue lui étoit désagréable : en même tems il lui raconta ce qui étoit arrivé. Ne pourroit-on pas croire que Mahomet avoit trouvé des gens affez dévoués à fes intérêts, pour faire eux-mêmes en sa faveur ce qu'il attribuoit à des vers ? Abu - Taleb lui même, si accredité chez les Koraishites, ne pouvoitil pas avoir contribué à la fraude ? Quoiqu'il en soit, Abu-Taleb ne manqua pas de publier cet accident, comme une marque certaine de la colére de Dieu; & parce qu'il paroissoit impossible que son neveu en eut connoissance, il le sit valoir en cette occasion comme un homme extraordinaire, à qui Dieu réveloit les chofes les plus cachées. Les Koraishites envoierent examiner l'acte, qui se trouva effectivement dans l'état que Mahomet l'avoit dit; & ce sut par ce stratagême qu'Abu-Taleb fit rompre une ligue, qui pouvoit être fatale aux projets du nouveau Prophète. Regardons cette frande pieuse comme un véritable coup d'Etat.

Mahomet ne proposa de la part de Dieu à ses Musulmans le pouvoir d'attaquer & de se désendre, qu'après s'être assuré de leur sidélité par des sermens réj-terés: mais cette sidélité ne su exigée, & ces sermens renouvellés, que lorsqu'il falloit mettre nécessairement les Musulmans à l'épreuve, & dans des circonstances où le Chef n'ignoroit pas qu'il étoit impossible de reculer. Alors aussi pref-que toutes les apparences étoient pour lui, & il commençoit à sentir ses forces. En cet état la Révelation vint l'autoriser fort à propos à prendre les armes contre ses compatriotes Idolâtres, & même contre tous les Infidéles, au nombre desquels on mettoit aussi les Chrétiens, ainsi qu'il est connu de chacun. A la vérité on prétend qu'il affecta d'éviter le caractère de persécuteur, sur tout à l'égard de ces derniers, dont cependant la conduite auroit pi autorifer Fintolérance de Mahomet, puisqu'ils se persécutoient les uns les autres, souvent pour de simples mots; au lieu que le faux Prophéte pouvoit se justifier, par la promesse qu'il faisoit de résormer des erreurs bien plus capitales, que des mots équivoques ou inexplicables. Selon (a) Ricaut, ce su un trait de politique inévitable que d'offrir la paix aux Chrétiens; & il ajoute " que pout mieux saire parostre qu'il n'avoit pas dessent de les persécuter, il sit un Traité avec eux, dont l'original a mété trouvé dans le Monassére des Religieux du Mont Carmel près du Mons » été trouvé dans le Monastère des Religieux du Mont Carmel près du Mont » Liban ". Ricaut a inféré ce curieux Traité dans son livre. Il est daté du dernier jour de la Lune du quatrième mois, dans la quatrième année de l'Hegre, à Médine. Mais cet Auteur ajoute avec raison, que la date du Traité dont il s'agit, prouve que c'étoit le tems de l'enfance de l'Islamisme. " Mahomet saisoit alors » la guerre aux Arabes; & il craignoit que les Chrétiens ne se déclarassent con-» tre lui ". Ricaus ajoute même que les Turcs nient que ce Traité soit de Mahomet. Il est certain qu'il a des marques visibles de supposition. Tel est, par exemple, le soin extrême que Mahomet y prend des Monastéres, des Chapelles, des lieux de Pélerinage, &c. la tendresse qu'il témoigne pour les intérêts du Clergé Chrétien, &c. mais ne le suppose-t-on pas assez sourbe, assez souple, & assez adroit pour s'être relâché dans une occasion si importante, & dans un tems ou aïant tant d'autres ennemis, il falloit à quelque prix que ce fut ménager les Chrétiens. Quoiqu'il en soit, le Traducteur Anglois de l'Alcoran a remarqué (b) judicieusement, que la patience & l'humilité de Mahomet diminuerent à mesure que ses forces s'accrurent, & qu'il étoit trop habile, pour ignorer que des projets comme le sien ne sont du chemin qu'avec l'épée, sans quoi le progrès est si lent & si incertain, qu'ils risquent à tous momens d'être renversés. Après cela il cite l'autorité de ce fancux (c) Politique du 16. siècle, pour prouver que tous les Prophetes armés, comme Thése, Cyrus, Romulus, &c. ont bien réussi dans leurs desseins, tandes que ceux que ont essaié de prophetiser sans armes ont (d) (généralement) échoué.

Mahomet, après sa seconde fuite à Médine, bâtit un Temple, ou une Mosquée dans cette ville pour l'exercice de sa nouvelle Religion. Il y a beaucoup d'apparence

⁽a) Voiez le raisonnement de cet Auteur, dans fon Etat de l'Empire Ottoman , Liv. II. page 306. Edition de Rouen 1677.

⁽c) Machiavel.

⁽d) On met ce petit correctif, parce que la remarque de l'Anglois, & de Machiavel n'est pas abiolument juste.

u'un de fes fignes évi-raconta ce é des gens l'attribuoit e pouvoitnanqua pas Dieu 3 & le fit valoir fe it valoir oit les cho-fe trouva firatagême ts du nou-p d'Etat. ermens réiue lorfqu'il circonffanaush pref-fes forces. armes cona nombre un. A la tout à l'é-ntolérance ur de simur de um-messe qu'il voques ou que d'of-qu'il n'a-l'original a du Mont du dernier ere, à Mé-t il s'agit, ifoit alors offent conte de Maleft, par
Chapelles,
du Clere, & aflez
tens ou les Chré-(b) judi-efure que ojets com-ti lent & la il cite dins leurs

une Mofbeaucoup apparence

générale-

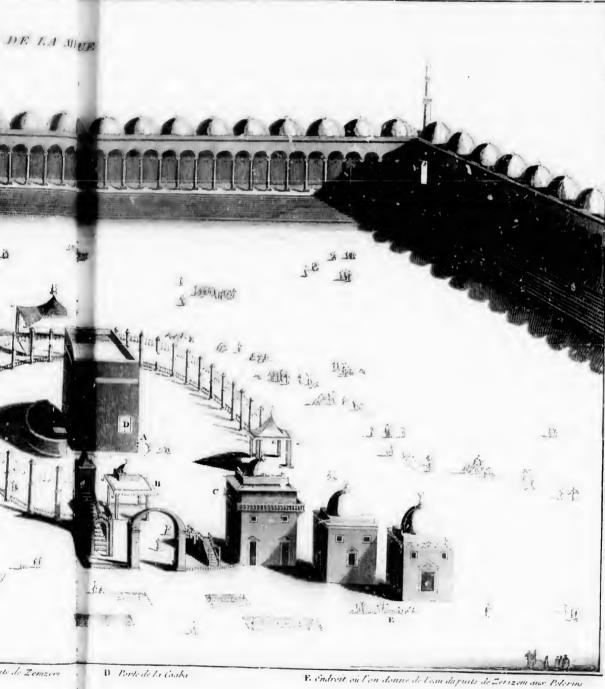
arce que la biavel n'est

LE TEMPLE DE LA MUE

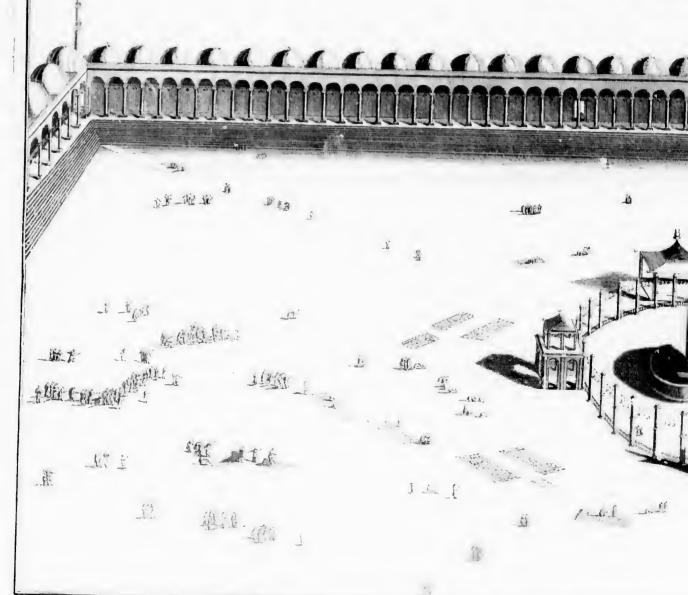


ed Mordiam C Bittiment qui rentervo lo piute de Zemzen

D Porte



LE TEMPLE DE LA .



A Lapierre nouve enchasser dans le mur de la Cauba

B contrat ou l'ou montre des restates des prie de Monthem C Bitment que renterme le pute le Zemzem

TEMPLE DE LA MEQUE s Distance 10 + cen. White a _62 hi 1. 600

que renterme le puets de Zemzem

D Porte de la Caaba

E. Endroit ou l'on de nue de l'eau duprate de Zomzon aux Polories

d'a de me da aim n'a aim n'a de ance de les de ance de les de les

Caubi les A fonde Eaabi par ui (b d'apparence que ce sut moins un acte de pieté que de politique, semblable peutètre à celui que nous lisons de séreboam dans les SS. Ecritures i non que Mahomet prétendit saire oublier la Caaba aux Arabes qu'il convertissir i mais comme l'état de ses affuires le forçoit de céder encore au tems, il falloit les sixer dans un changement si subit d'idées, les distraire de tout autre culte, & pour ains dire, avoir la dévotion de ses nouveaux convertis sous ses yeux. Mahomet n'aïant jamais cessé de prêcher qu'il étoit envoié de Dien pour résonner l'ssamisme, c'est-à-dire, selon lui, la Religion des anciens Patriarches, il n'avoit garde de vouloir négliger la conquête de la Caaba, qui étoit le plus ancien monument de cette Religion. Vraisemblablement si sérobeam avoit eu ou la force, ou les moiens, ou l'habileté de Mahomet, il n'auroit nullement méprisé le Temple de Jérusalem, qui n'étoit pas moins respecté des Juss, que la Caaba l'étoit des anciens Arabes, & l'est aujourd'hui (a) de tous les Mahométans.

Mais puisque nous venons de faire mention, & que nous avons déja parlé plus d'une fois de ce fameux Temple de la Mecque, nous devons cen donner iei la defcription. Les Arabes l'appellent conftamment la Casba. & les Mosulmans en général (b) Mezged Al-Haram, c'est-à-dire la Maison sacrée, & Bett-Allah, c'est-à-dire, Maison de Dicu. Quelques Voïageurs l'appellent seulement dans leurs Relations, la Maison quarrée. Disons en passant qu'après la Casba, le second Temple en dignité est la Mosquée de Médine, cette Mosquée que Mahomet lui-même sonda, comme on vient de le dire. Ce Temple est appellé par excellence Mezged-al Nabi, la Maison du Prophète, & doit être visué après la Casba par les re destiné de tenis immémorial aux facrifices & aux prières, la Casba ce sanctuai, re destiné de tenis immémorial aux facrifices & aux prières, & à tout ce qu'il y & Ismatel. Si cela étoit bien vrai, il seroit au moins respectable par une antiquité, qui surpassent des d'Egypte. Voici done la description de ce Temple, telle qu'on la trouve dans un (c) Auteur très moderne.

» Nous devons, dit-il, à la recherche & aux soins d'un (d) Ecclésiastique Suén dois, qui a voïagé long-tems en Egypte, la Description particulière de ce Tempple sameux, dont aucun Chrétien n'avoit jamais aproché; laquelle a été depuis
n quelques années rendue publique par le célebre R ELAND, & traduite depuis
nen François, avec un Plan représentatif, par lequel on prétend que dans la
partie meridionale de la Ville, & presque u pied de la Montagne, il y a une
netendue considérable, rensermée par des Portiques, lesquels ne paroitient a a
dehors que cemme de simples murailles sans aucun ornement, & dans une élenovation de 15, à 20, pieds seulement. Cette muraille est d' marbre blanc; les
pierres, qui en sont taillées en quarré, sont toutes égales, & portent 2 condées sur chaque face. Il y en a deux pour former l'épaisseur de la muraille,
qui par ce moien se trouve avoir quatre coudées de large. Le marbre est poli
nen dedans des Portiques, & paroit brute au dehors, tant dans la structure enstière de la muraille que dans l'entablement, qui n'est autre chose qu'un quarr de
rond d'environ une coudée & demie d'épaisseur, sur lequel sont alsses se Coupoles dorées qui furmontent cette muraille, & qui couvrent toute l'étendue des
Portiques au dedans. L'espace rensermé par cette muraille est un quarré parfait,
qui porte 80, toises ou environ sur chaque face, & dont l'intérieur n'est pourtant précisément que de 75, toises. Mais à chaque angle du quart extérieur, il

» de ces Minarets est pour appeller le Peuple à la prière, aux heures du jour & de » la nuit deltinées à cela.

Chaeun de ces Minarets est surmonté d'une aiguille d'environ 200, pieds de

» se trouve un bâtiment élevé en forme de Minaret, avec trois Balcons en étages » différens ; ou on est conduit par un escalier qui est pratiqué en dedans. L'ulage

⁽a) Voier d'Herbelat, Bibl. Orient, article Caaba, au sujet de deux autres Temples que les Arables d'Temen & de Charasan voulurent sonder, pour detourner les dévots d'aller à la Eaaba; ceux d'Temen par jalousie, les autres par un excès de dévotion.

⁽b) Mezged fignitic une Mofques; & de la Tome V.

par corruption les Italiens ont sais Mesqua; & les François Mesque,

⁽c) Budanvilliers, ubi fup, page 59. & fuiv, La Planche que l'on voit ici achevera de mertre le Lecteur an fait. Elle eft gravee d'après le plan que M. RTLAND a publié.

⁽d) Michel Eneman Protetteur à Uffal.

^{*} V

" hanteur, faquelle est dorée à la pointe, & surmontée d'un Croissant, qui sait "A peut près l'effèt de nos gironettes. Leurs Balcons font toujours ornés pen-sis dant la utit de pluficuts l'ampions, que l'on y tient allumés par une cipéce , de bienféance & de confidération pour les Pélerins qui penvent arriver pen-, dan la unit. Entre chacun de ces Minarets, & au milieu de chaque façade n de la muraille extériegre, se trouve un bailin quarre de 11, toises de face, " revêta de marbre, & profond de quelques pieds, dans lequel il y a de l'eau " pone fervir aux Purifications tégales, nécessaires avant les différences priéres " des Musulmans. L'ean y est conduire de fort loin par un aquéduc, qui est " l'onviage du Kalife Moktader, XVIII. Empereur de la race des Abailides, & nue provient néanmoins que d'un réfervoir pratiqué dans la montagne de Gaf-n fouan, qui est entretenu par la fonte des neiges, desorte qu'elle n'est d'an-» cun usage pour la boulion. Mais comme elle est réputée eau courante, on " s'en fert pour les fréquences ablutions aufquelles roux Musulman est obligé. » Chaque face de la muraille a trois portes confernites en arc furhaitfe, lefquel-» les donnent entrée duis le dedans du Portique. Il y en a une précifément n au milieu, & les deux autres aux extrémnés, & près de chaque Minaret. "Leurs battans sont de enivre, d'une pesanteur immente, sans autre ornement, que de senillages de diverses sormes, qui ont servi à déterminer les noms de "ces différentes portes. On les ouvre & on les serme à certaines heures i mais n en tout tems on observe toujours d'en lauser quatre ouvertes vers chaque " partie du monde, afin qu'on ne puisse pis dire qu'il y aix ancun tems ou " les pécheurs, de quelque Païs qu'ils foient, ne puissent parvenir à l'azile " universel, ou, comme ils le nomment, au sein de la miséricorde. Quand on " est entré fous les Portiques, on apperçoit d'abord un espace creux de 1200, " toises de superficie, dans lequel on descend par 16 grandes marches de mar-" bre, qui régnent dans toute la longueur des mêmes Portiques, & environ le " meme espace. Ces marches sont peu élevées, & la descente en a été ren-" due très-aifée, pour évirer les aveidens que l'inattention on l'enthousiafme des " personnes transportées de dévotion, pourroit causer-

9.9

90

" Au milieu de cet espace on découvre un batment d'une structure toute par-" ticulière. C'est un éduice quarré, un peu plus haut qu'il n'est long & lar-, ge, ou on ne voit qu'une étoffe noire dont les murailles sont entierement " couvertes, à l'exception de la platte-forme, qui est d'or coulé en table, la-,, quelle reçoit les caux du Ciel, qui n'en verse que très-rarement en ce Païs-, las C'eft-la ce bâsiment célebre, préferé à sous les édifices que les Maîtres n du Monde ont élevés avec tant de travaix & de dépenfes ; l'humble Maison d'A-" braham l'ami de Dien, construite dans le tems de ses persécutions, lorsqu'étant " Pélerin & errant sur la Terre, Dien lui révela qu'il avoit chossi ce hen de toute " éternité pour y placer la bénédiction, & y recevoir les vienx & les priéres de " ceux qui, rendant hommage à sa puissance & à la vérité de son Etre, lui de-" manderoient les choies nécellares pour le bonheur éternel. C'est le même bâti-" ment qu'*Ifmael* a reçu de fon Péré, comme fon héritage & la portion due 1 " fon aîncile ; dans lequel il a habité jusqu'a sa mort, & près duquel il a voulte " repofer jufqu'à la réfurrection ; comme le témoigne fon tépulere, qu'on y voit " encore, fans aucun changement depuis tant de fiécles. Enfin, c'est-la cette fain-" te Maifon, connue fous le nom de Caaba on de Maifon quarre, vers laquelle les " Arabes adreffent non feulement leurs vœux les plus ardens, mais vers laquelle ton-" tes les Nations du Monde, qui reconnoissent la vérité (a) & l'unné d'un Dieu, " tournent leur visage au tems de la prière, & dirigent leur intention en conféquen-" ce de ce choix éternel qu'en a fan la Divinité. Mais au reste, cette Caaba n'est " construite que de pierres du Païs, assemblées & liées par un simple mortier de " terre rouge, qui s'est endurer par le tems. Elle est posée assez exactement par " rapport aux points cardmaux du Globe. Sa hauteur est de 24 coudées, non ,, compris l'appur qui regne au tour de la terralle ; sa longueur Nord & Sud elt pa-,, reillement de 24 coudées : mais sa largeur de l'Orient au Couchant n'est que " de 23 & un compre la condée sur se pied de quatre pour la hauteur d'un " homme ordinaire. La terraffe de pierres plaites, qui fert de converture à cette ", maison, a été revêtue d'or : on y a joint une goutière de même métail, qui re, qui faie

nes pen-

ie espéce

ie figade

de face, de l'eart

es priéces

, qui est

de Gaf-

'eft d'au-

inte, on

t obligé. , lefquel-

écifément

Minarce.

ornement

nonts de

s chaque

tems on

à l'azile

Quand on

le 1100.

de mar

été ren-

iafine des

oute par-

ng & lar-

tiérement able , lace Païs-Maîtres

ifon d'A-

rfqu'érant

de toute

prières de

, lui de-

ime bàtin due **à** a voul**u**

n y voic

uelle les

ielle tou-

in Dieu ,

uléquenaba n'elt

ortier de ment par

ées, non

id eft pan'eft que

cur d'un

e à cette

qui re-

" jette l'eatt vers le Septentrion, précifément sur la pierre qui couvre le tombeau " d'Ismarl. L'appui qui régne autour de cette terraile, à la hauteur de 3. coudées, " est pareillement d'or mailif ; ce qui chargeroit prodigieusement une autre murail-" le moins solide que celle-ci.

Le côté arlental de cet édifice est une auverture en forme de porte, & c'est " le feul jour qu'il puisse recevoir du dehors. Cette ouverture est placée loin du " milicu, & précifément à trois coudées de l'angle exposé au Sud - Est Elle n'est point non plus au rez de-chaussee du terrein, mais à la hauteur de 4, oit 5, cou-" dées s ce qui pourroit faire penfer que le plancher inférieur renferme un espace , vuide, s'il n'étoit plus naturel de croire qu'il est soûtenu par un massif, qui, selon l'idée de l'ancienne structure des batimens, élevant le plancher fort haut au n dessus du niveau de la terre, le rend beaucoup plus s'un pour l'habitation. Certe, porte est sermée par deux battans d'or massif, actachés à la muraille par des gonds & des pentures du même métail 1 mais le feuil n'est fait que d'une seule pierre " naturelle, sur laquelle tous les Péletins viennent humilier leurs fronts, & la baj-" sent avec le plus grand respect. Les Monseques de l'Orient ne s'exemtoient " point de cette vénération, & remplissient avec zéle rous les autres devoirs des " Pélerius ordinaires, avant qu'ils cussent pris la coutume de s'acquitter de ce Péle-" rinage par committion. Haron le fusticier, qui vivoit au rents de Charlemagne, est " le deenier des Kalifes qui l'a fait en personne i il l'avoit fait huit sois pendant sa "vie. Ploticurs autres grands Princes s'en sont néaumoins acquittés depuis ce tems-" là ; & entre eux on cite principalement Bajafah II. Empereur des Tures, qui ,, apprit dans le cours de son voiage la mort de son père Mahomet II. en 1483. " porte de la Cauba s'ouvre rarement, parce qu'il n'y a rien dans l'étendue de la " chambre qui puille augmenter la dévotion des Pélerins. On n'y voit que l'or " dont les deux planchers d'en-haut & d'en-bas, aufli-bien que les murailles, font " entiérement converts. Les Arabes avoient autrefois placé des Idoles dans ce lieu , faint i mais depuis que Mahomet les en a proferites, quelque profanation que la " guerre & les difeordes civiles arent arrirée dans le Temple de la Meeque, on n'a » point fait un pareil outrage à la fainteré de ce heu-

"A l'égard du dehors de l'édifice, il est eaché aux yeux du Peuple par le moïen d'une tenture de foie noire, qui la couvre en entier. On la renouvelle tous les ans à la fète du Baram, qui est la Pasque des Musulmans; & les plus puissans princes de cette Religion se chargent tour à tour de cette dépense. Au surplus, la tenture dont je parle laisse voir la balustrade qui s'éleve autour de la plate-forme supérieure, vraisemblablement pour frapper davantage les yeux des spectateurs. On pose encore au dessous de cette balustrade, à la descente de 6. pieds ou environ, une bande composée d'un tissu d'or, qui environne tout le bâtiment, & en reséve la majesté par son extraordinaire richesse. Il ne saut pas oublier de distre ici, que c'est de ce voile de couleur noire que Mahomet prit l'idée, après qu'i eut forcé sa ville de la Mecque, de changer la couleur de ses étendards, qui étoient blancs auparavant. C'est aussi par une imitation de ce même voile de la faine Masson, que les Kalises successeurs de Mahomet prirent l'usage de saire couvrir la principale entrée de leur Palais d'une pareille étosse : elle étois tendue du s'âtre de la masson jusqu'à terre, & couvroit le seui de la porte, sur lequel tous les stidéles, sans en excepter les Rois, étoient obligés de s'humilier en le touchant de leur front, avant que d'aprocher de la personne sacrée des

"Quant aux autres circonstances qui accompagnent cette Maison, la Description de Reland nous apprend qu'etle est entourée d'un pavé de marbre sort "étroit; & que vers l'angle du Sud-Est, mais proche du mur méridional, hors "de l'encentte du pavé, est posée une très grosse pierre, qui paroit être un bloc "de marbre noir non poli ni taillé, qui est nomnée du nom absolu de Pierre re "Sainte, en Arabe Brachtan, mot qui signifie lure, briller, ou être blanc, "parce que l'on supose qu'elle n'a perdu son celat qu'à cause des péchés des hommes. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle est le reste de quelque ancien simula-"cre, conservé par la supersitation des premiers Arabes; d'autant pais qu'il est prouvé, tant par la sainte Écriture que par une insinité d'autorités prosance, que ces fortes d'Idoles étoient informes, & ne représentoient aucune sigure. Les uns rossent que celle-ci pouvoir être consacrée à Saturne, qui est apellé le Dieu "Kemphan, & honoré à cause du mal dont on le croioit auteur.

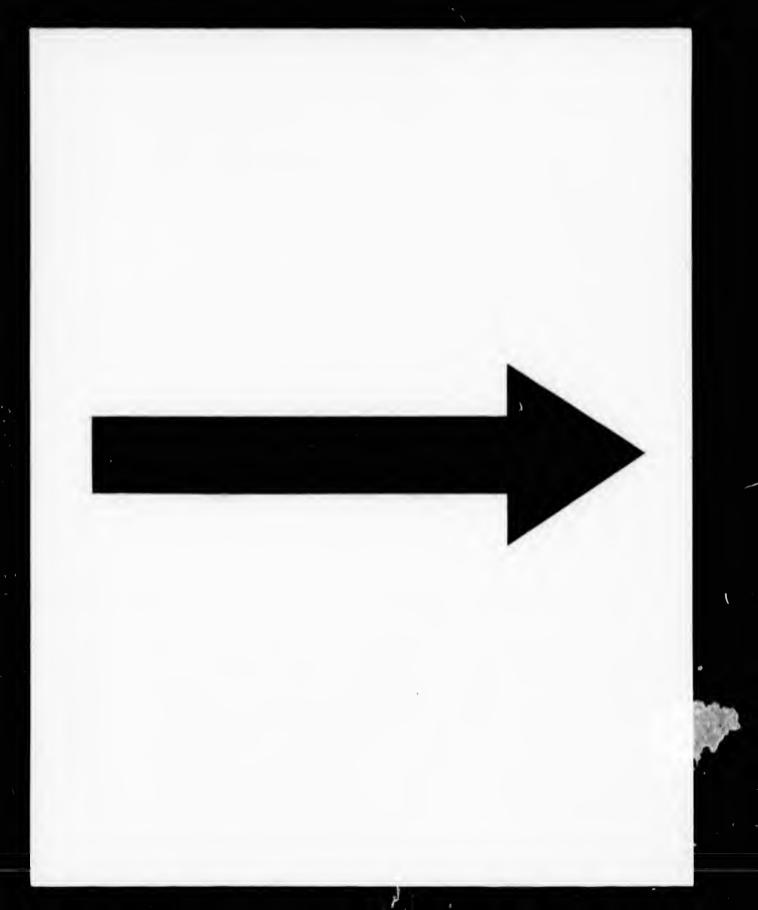
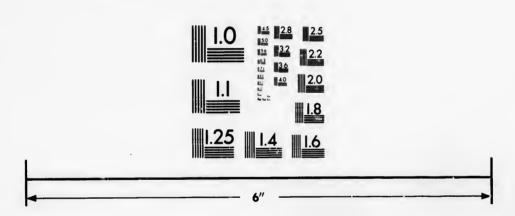


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



"D'autres veulent que c'ait été un fimulacre de Venus, qui a toujours été l'u"ne des principales Divinités de l'Orient; non celle que les Grecs ont honorée,
" & les Latins après eux, mais bien cette Etoile brillante & lumineuse qui devan" ce ou suit le Soleil, & à laquelle nous appliquons le nom de Venus. Mais quoi" qu'il en soit, Mahomet, en détruisant les Idoles qui profanoient ce lieu saint,
" n'osa par la crainte du Peuple toucher à celle-ci. Il se contenta de lui supposer
" une origine religieuse, capable de détourner les idées vulgaires à un autre objet;
" ce qu'il sit en persuadant à ses disciples, que les péchés des Hommes avoient pri" vé cette pierre de sa blancheur, & qu'elle ne la reprendroit qu'après le Jugement
" final qui doit purisier toute la Nature.

" Du même côté oriental, presque vis-à-vis le milieu, mais à trois coudées de » distance se voit un autre édifice quarré, dont les faces qui sont à jour, ont cha-» cune dix coudées, & à peu près autant d'élevation jusqu'au haut. Le toit est " placé sur quatre colomnes, qui sont aux quatre angles du bâtiment : il est plat, » & néanmoins composé de trois étages, dont le dernier est surmonté d'une petite » coupole terminée par un croissant d'un argent doré & surdoré, qui a autant d'é-» clat que l'or pur, & a été donné par un Kalise pour couvrir une sameuse pierre » qui y est réverée. C'est celle qui conserve les vestiges miraculeux des pieds d'A-» braham, laquelle s'amollit sous les pas du Patriarche pour en recevoir l'impression, » qui s'y voit encore. Cette pierre est encore comptée par les Interprétes de l'Al-" coran, comme l'un des signes évidens que Dieu a dennés aux sidéles, pour mar-» quer le choix qu'il a fait de ce Temple pour se rendre savorable à leurs vœux-» Au dessus de ce bâtiment, mais en tirant vers le Nord, on voit encore un édi-" fice ancien, dans lequel on entre par une porte assez élevée. On y trouve à » l'entrée un escalier de 18. marches, qui conduit à une espèce de tribune couver-ve, & surmontée d'une Pyramide. C'est de cette Tribune que les Imans, ou Prê-» tres de ce Temple, ont coutume de faire leurs Prédications au Peuple & aux » Pélerins : fonction dans laquelle ils ont succédé aux premiers hérauts de leur Re-» ligion, & à Mahomet lui-même, qui a annoncé au Peuple de ce même endroit » la plus considérable partie de son Alcoran. A peu de distance de cette Tribu-» ne, & en tirant vers le Nord, se voit la fin de la belle colonnade qui forme l'en-» ceinte intérieure de la Caaba, & de laquelle nous parlerons incontinent. Mais » en ce même lieu commence un mur d'appui, construit de marbre comme tout » le reste, lequel formant une espèce de quarré long au dehors de la ligne de la » colonnade, renferme la Tribune dont il vient d'être parié, le Monument d'A-» braham, & une espèce d'escalier de bois porté sur des roues, par lequel on apro-" che de la porte de la Casba, lorsqu'on veut l'ouvrir pour la satisfaction de quel-» ques Pélerins zélés qui désirent en considérer l'intérieur.

"Au milieu de ce quarré, & en face de la partie Orientale de la Caaba, s'éleve une porte antique, appuiée sur deux jambages sort épais & massis, ésevés d'environ 15, coudées, & terminés par une voute qui en est soutenue; laquelle est construire en arc surbaissé si munce au milieu, qu'il n'y demeure pas un quart de coudée d'épaisseur. Cette porte, qui est appesiée la vieille, étoit autresois la se seule entrée pour parvenir à la sainte Masson. C'est celle on Mahomet sussoir afficher ses Ordonnances religieuses & civiles, & dont les cless étoient consiées depuis plusieurs siècles à la Tribu des (a) Koraishites. Elle avoit autresois de gros battans d'airain, que le Kalise Moktader sit enlever pour en former son ecreueil, » & il donna à leur place l'argent doré qui couvre le monument d'Abraham.

"A la gauche de cette porte, mais à la distance de 30. coudées, pendant lesquelles le mur d'appui est continué, se trouve un gros Bâtiment quarré, qui prémente un de ses angles à celui de la Caaba qui regarde le Sud-Est: il est ornéde chaque côté de deux portes & de deux senètres, qui dénotent une constructions métrangere & imitée de l'architecture des Grees. Elle n'a d'ailleurs rien de plus

(a) On a vû que ces Koraïshitet, de la Tribu de quels Mahomet descendoit, étant devenus les ennemis du Prophéte & de sa Doctrine, le contraignirent de quitter la Ville de la Mecque, l'accusant de séduction & d'innovation dans le culte public, Cependant Mahomet aiant ensuite repris le Temple sacré sur eux; il leur rendit généreusement les mêmes cless, qu'il avoit resusées à son gendre, en lui disant que la justice & la vérité devoient faire le souten de sa famille, & non la violence & la force,

)))) honorée, qui devan-Mais quoilicu faint, ii supposer atre objet; voient pri-Jugement

S

oudées de ont cha-Le toit est l est plat. une petite utant d'éule pierre pieds d'Ampression, s de l'Alour marurs vocux. c un éditrouve & e couver-, ou Prêle & aux leur Rene endroi**c** te Tribuorme l'ennt. Mais

on aproa de quela, s'éleve
evés d'enquelle est
quart de
ttrefois la
net fuifoie
t confiées
ois de gros
cercueil,
am.

mme tout gne de la

nent d'A-

qui précit orné nitruction de plus ,, remar-

é sur eux; emes cless, n lui disant aire le souence & la remarquable que son toit, qui est doré & orné de quatre étages, surmontés d'une coupole & d'un Croissant. Ce Bâtiment couvre la principale ouverture du puiss monmé Zemzem, que la tradicion & la dostrine des Musulmans supposent être le inème que l'Ange découvrit à Agar mere d'Ismail, lorsqu'ils surent chassés dans le Desert. Plus bas il y a encore deux Bâtimens de même forme, qui présentent pareillement leurs angles sur une même ligne, lesquels donnent d'autres entrées pour arriver au même puits; construits sans doute pour prévenir les inconvéniens que pourroit causer la soule des Pélerins qui se rendent à ce même endroit. Chacun de ces Bâtimens a des toits de structure semblable au premier, & à peu près de même ésevation, & sont tous également bâtis de marbre blanc. Du côté du Nord on trouve un mur de marbre ésevé de 6. coudées, & qui est tracé en demi-cercie, de telle façon que chacune de ses extrémités déborde la largeur de la Caaba d'environ 3. coudées. Dans l'enceinte de ce mur est le sepulcre d'Ismail, qui n'est autre chose qu'une tombe de marbre à platte terre & sans inscription, laquelle est arrosée des eaux qui découlent de la plate forme de la Caaba. C'estadi la lout ce qui se voit à l'Orient, & au Nord de cette sainte Maison. Les côtés du Couchant & du Midi sont entiérement vuides.

"Ensin au dehors de la colonnade sont encore placés trois autres Bâtimens quarrés & ouverts, soutenus de colonnes, & couverts de toits de disserentes formes. Ils servent de Mosquées aux trois principales Sectes orthodoxes du Mahométisme, qui s'y rendent pour faire leurs dévotions. Ceiui des (**) Hambalites, qui est le plus simple dans sa structure, est placé du côté méridional, à l'endroit où finit la colonnade: de sorte qu'il laisse un espace vuide jusqu'au Bâtiment qui couvre le l'Occident, & soutenu de 8. colonnes; & le troisséme, qui a un toit à deux étages, orné de colonnes en haut & en bas, est placé au Nord vis-à-vis le tombeau vuide au delà de ce Bâtiment est pavé de marbre, & ne sert qu'à recevoir ceux qui viennent y faire leur prière. Les esclaves portent des tapis pour la faire compa qui viennent y faire leur prière. Les esclaves portent des tapis pour la faire compa y garde un silence & une propreté si exacte, que quoique les Musulmans soient toujours religieux dans leurs Temples, on s'apperçoit qu'is distinguent celui-ci par dessent des sautres, & qu'ils en sont le principal objet de leur foi.

"En fortant du Temple on repasse par les mêmes Portiques qui y donnent entrée; « & c'est là qu'on est frappé de la magnisque structure de ce Batiment. On appersort d'abord les superbes dégrés qui servent à y monter. Au dessus on voit des parcades formées par 55, colonnes sur chaque face, distantes entre elles d'environ-18, pieds, & de pareille hauteur jusqu'au commencement du cintre de chaque arcade. La largeur des galeries es aussi de 18, pieds. Mais la voute & les arcades mêmes sont trop surbaissées, selon l'idée que nous avons de l'architecture ordinaire; ce qui seroit paroître ce Bâtiment trop bas, s'il n'étoit relevé par les Dômes

⁽a) Voiez ci-après touchant ces Sectes.

Tome V.

82 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

», qui en forment le toit. Ces Dômes qui ne sont que de plomb doré, se trouvent " au nombre de 27, sur chaque sace, & renferment précisément deux arcades chacun. " Ils font terminés par un Croissant de trois pieds, lequel, avec Pélevation propre " de chaque Dòme, sait environ vingt-deux pieds au dessus de l'entablement i de sor-, te que la hauteur totale de ces Portiques, prise au deslous des dégrés & sur le sol du , Temple, est environ de douze tosses. Ce point de vue doit être d'autant plus " beau, que les arcades sont traversées par des barres de métail doré, sur lesquelles " sont suspendues des lampes de même à plusieus méches, qui non seulement ,, éclairent toute la galerie pendant la nuit, mais répondent à l'illumination , qui se voit autour de la Caabin. Toutes ces lampes s'allument réguliérement le soir, 3, à l'apparition de la première Étoile, & ne s'éteignent de même que quand le jour " est affez grand pour en faire disparoître la lucur. Les colonnes qui terment les ar-», cades font en tout au nombre de deux cens vingt ; les Dômes au nombre de cent ,, huit, non compris les quatre grandes aignilles ou minarets; & les arcades au nombre " de deux cens seize. Telle est la description que RELAND nous a donnée d'un lieu, " duquel jamais aucun Chrétien n'a en la hardiefle de s'approcher : description que " les Arabes ni les Tures ne sont pas capables de faire eux-mêmes, vu l'extrême " négligence qu'ils professent pour tous les Aris agréables, entre autres pour la pein-" ture & le dessein s mais qu'un Suédois habile a recueillie des entretiens qu'il a eus " sur ce sujet avec différens Pélerins, pendant un long séjour qu'il a fait en la ville " du Caire.

"A l'égard de l'antiquité de l'édifice en lui-même, nous avons déjt rapporté l'o"pinion commune sur celle qui étoit attribuée à la Cauba, & aux Bâtimens qui l'ac"compagnent. Le Temple n'étoit renseriné que d'une muraille forte, mais peu
"spaciense, laquelle ne donnoit qu'une seule entrée dans le lien saint. Le Kalife
"Omar I. sit augmenter cette clôture, en considération du grand nombre de Péle"rins, dont la nuthinde augmentoit à proportion du progrès du Musulmanisme;
"mais il n'y mit aucun ornement nouveau, & ne pensa à y apiquer aucune partie
"des immenses richesses qu'il possédoit; la simplicité de ses idées sur la Religion ne
"lui permettant pas de croire que Dien pût être mieux honnoré par la décoration
"nouvelle d'un Bâtiment si ancien, qu'en le laissant substiter dans la forme ou il

" lui avoit toujours été agréable ".

Après cette description nous devous rapporter pour la satisfaction des Lecteurs quelques priviléges de cette visite de la Caaba, divers accessoires, & autres choses remar-

quables, par on nous finirons ce chapitre.

Mahomet a trop exalté le mérite de cette Maison dans son Alcoran, trop insisté fur les bénédictions spirituelles & temporelles que le sidéle recueille en ce sacré lien, trop réiteré enfin que ce Temple leur seroit, comme celui de Jérusalem aux Ju s, l'image de l'unité dans le culte, & la Mecque le centre de la dévotion, pour ne pas être perfuadé que les vues ordinaires aux grands Législateurs ont été les fiennes en cette occasion. Mais parce qu'un culte parceularisé de cette manière ne pouvoit frapper les peuples sans le merveilleux, & qu'avec cela le merveilleux ne peut éviter a la fin de tomber dans l'indifférence, si on n'y attache des avantages sensibles & réels qui p. uent son crédit ; le saux Prophète & ses successeurs ont eu la précaution d'ajoute, des fignes extérieurs ornés de prodiges, accompagnés ordinairement d'une utilité sentible au peuple, souvent mênie plus évidence à l'ignorant qu'au sçavant, à cette unité de tieu, à ce respect, ou plutôt à cette fraieur religicuse que l'on accorde communément à l'antiquité d'un tel monument, au prétendu rétabliffement du vrai entre Religieux dans cet ancien Temple; en un mot à certains préceptes recommandés, par ou le fidéle Mufulman pouvoit se distinguer de toutes les autres Religions, & se donner à soi - même le pas sur elles & en cette vie & en l'autre.

D'abord on noas (a) apprend que les graces temporelles & spirituelles découlent nécessairement de ce Sanctuaire. Il y a pius : la simple vue de ce Temple , sans aucun acte de dévotion , est méritoire devant Dieu ; aussi méritoire , nous disent que que Docteurs Mahomérans , que si on s'acquittoit des devoirs spirituels que la Resigion exige. Ensuite on nous parle de cette pierre merveilleuse , dans laquelle on voir les vestiges des pieds du Patriache Abraham. On ne manque pas d'y saire

fe trouvent ides chacuntion propre ient; de forur le fol du autant plus r lefquelles - feulement llumination ient le foir, and le jour ment les arbre de cent sau nombre ée d'un lieu, ription que

en la ville apporté l'ons qui l'ac-, mais peu Le Kalife de de Péleelmanisme : cune partie Religion ne décoration orme on it

teurs quel-

l'extrême

our la pein-

qu'il à eus

ofes remartrop infifté facré lieu, aux Ju fs, , pour ne les fiennes ne pouvoit e peut évis fenfibles cu la préordinairel'ignorant aïeur reliau prétenun mot à diftinguer & en cette

découlent nple, fans ous difent dels que la is laquelle is d'y faire observer (a) quatre circonstances également merveilleuses, qui sont, i. cette impression des pieds d'Abraham dans une pierre très dure. 2. la prosondeur de cette impression qui va jusqu'à la cheville. 3. la longue durée de l'impression. 4. La manière dont elle s'est conservée depuis tant de siècles. Pour achever de donner à ces quatre circonstances une autorité religiense, & les imprimer à jamais dans la mémolre des dévots, on leur apprend que la pierre s'est amollie par la volonté de Dien sous les pieds du Patriarche; que Dieu a dérourné à d'autres objets ceux qui auroient pu emploïer leur pouvoir à détruire cette pierre, &c.

Après cela on montre la pierre noire, témoignage certain de la corruption des hommes, puisque Dieu, dit-on aux Musulmans dévots, lui a ôté sa blancheur & sont éclat, pour représenter au genre humain la perte de la première innocence. Passons le puiss ouvert en saveur d'Hagar; il en a été parsé plus haut : mais n'oublions pas que la montagne d'Anssar, où se sit la miraculeuse réconciliation d'Adam avec Eve, est selon les docteurs Mahométans, un excellent type de celle des hommes à Dieu. C'est là aussi que Dieu a promis d'entendre savorablement les prières de ceux qui se convertiront à lui 3 & par conséquent les Pélerins sont obligés de visiter cette montagne.

De même, dans le chemin qui conduit de la Mecque à la montagne, il y a des routes & des pratiques toutes mythéricuses & typiques: telles ensin que si on les négligeoit, un rigide Mahométan se persuaderoit qu'on mettroit son falut en compromis. Et pour suivre salutairement ces routes, il faut y pratiquer certaines dévotions." Les Pélerins, dit un Auteur (b) qui copie aflez régulierement d'Hermotelle, passe la vallée de Mina. En menant eux-mêmes leurs victimes, ils post sont obligés de s'y purisier en se faisant raser la tète: ils jettent ensuite sept pentites pierres ramassées dans le chemin, pour exprimer leur détachement intérieur des choses de la terre & des plus chères de leurs passions." De là ils passent à une autre vallée, pour gagner un endroit où les Pélerins doivent faire quelques prières, avant que d'arriver à une certaine Mosquée qui est comme leur rendévous, où ils doivent prier encore. Ce chemin est sacré; rien de prophane r.'y passe, afin de ne pas troubler la dévotion des Pélerins.

Le droit d'azile est aussi de tems immémorial le privilége de la Cadra. Outre qu'aucun sidéle ne s'est jamais avisé de le révoquer en doute, on observe qu'aucun impie n'a entrepris de violer ce droit, sans en avoir été puni aussi exemplairement que les impies des autres Religions l'ont été en pareil cas. (*) Ce droit d'azile sert à la sureté des criminels selon le monde, pourvû qu'ils soient dans le Temple mème, & non pas simplement dans les Portiques, qui l'environnent, où la franchise ne s'étend pas. A l'égarsi des criminels devant Dieu, c'est-à-dire des pécheurs, ils y trouvent un pardon assuré, une abolition générale de tout le mal qu'ils ont commis, la délivrance certaine de toutes les peines de l'enser; c'est ainsi que le promit une voix divine à un Musulman, qui désiroit ardemment de sçavoir quels étoient les priviléges de cet azile sacré.

A toutes ees preuves de la fainteté & de la dignité de la Caaba, & du choix particulier que Dieu en a fait pour y être fervi par les Mufulmans, il faut en ajouter de moindres à la vérité, mais qui cependant ne font nullement méprifables : les voici. Les oifeaux respectent la couverture de ce facré Temple, & ne s'y arrêtent furprenante de pigeons qu'on affure se trouver dans le territoire de la Mecque; vrais descendans, difens sérieusement des Auteurs Chrétiens, de celui qui parloit à l'orreille du Prophéte Mahomet. Gabriel le Sonnte est un de ces Auteurs. Il parle de la généalogie de ces pigeons dans son petit livre de Urbibus Orient. Que cette histoire du pigeon soit un petit trait de malice de quelques Chrétiens, cela n'est nulfon origine aux usages ausquels on emploie ces oiseaux en Orient. Personne n'ignore qu'ils y sont postillons & messagers. Ceux qui sont initiés dans l'értudition Grecque, trouveront aussi dans Auatreon une colombe messagére de ce Poète & portant ses setteres; & si on veut remonter jusqu'au Désuge, ne pourra-t-on pas aire que celle de Noë étoit élevée de même?

⁽a) Voiez Bibl, Oriental, ubi sup. (b) Bonlamvilliers, ubi sup. p. 87.

⁽c) D'lierbelet, ubi fup.

84 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Quoiqu'il en soit, le cœur du Musulman est naturellement incliné vers ce saint lieu. Cela veut dire, ce me semble, qu'il est impossible d'être Musulman sans acquérir aussion de la dévotion à la Cauba; continue si on disoit en Italie, qu'il est impossible d'être bon Catholique, sans s'affectionner aussion et tout son cœur à la Chapelle de N. D. de Lorette; & en Espagne, que le vrai Christianisme & le zéle pour S. Jaques sont deux choses si inséparables, qu'on ne sequiroit éviter de les saire marcher ensemble. Au reste en rapportant ces soibles, ou, si on veut, ces ridicules excès du Mahométisme, nous répeterons ce que nous avons déja dit au sujet (a) de cette Religion. Ne grossit - on pas les objets pour la rendre plus ridicule? Ne prend-on pas pour principes de Religion les réveries des dévots, la chare latanerie des Imans & des Caloiers, & l'entoussasme des Mystiques & des Poètes è mais achevons de rapporter les preuves qui confirment la distinction dûc à ce Temple de la Mecque. On a remarqué que le dévot ne le regarde jamais sans être attendri, sans jetter des larmes de dévotion; que les faints Prophétes & les Patriarches y sont invisiblement leurs tours & leurs processions; que les Anges le gardent & le désendeut.

Mettons au rang des priviléges que donne la visite du saint Temple de la Mecque, celui (b) de porter le turban verd ; privilége attribué aussi à tout Musulman

né pendant le voïage de sa mere à la Mecque.

Croiroit - on qu'à cette excessive dévotion pour le Sanctuaire de la Mecque, & à ces excellens priviléges qu'il procure aux Pélerins qui le visitent, il se mêleroit des débauches & des excès criminels, des mouvemens de haine, des querelles, la discorde, &c. des rechutes dans le péché, un oubli de ses devoirs, &c. C'est pourtant de quoi les Mahométans se plaignent eux mêmes, sans attendre la censure des autres Religions. C'est ainsi que dans toutes l'homme est toujours homme. Un Musulman disoit ingénieusement de ses consréres de Pélerinage; On dame les pions quand ils ont traversé tout le damier; & pour lors ils deviennent les piéces les plus importantes du jeu: mais tout le contraire arrive à nos Pelerins. Après avoir travessé de valles pais pour accomplir leur dévotion à la Mecque, ils en reviennent avec une grande diminution de mérite & de vertu.

L'Auteur du Nighiaristan rapporte, qu'un Pélerin, homme de fort mauvaise mine & grand scélerat, prenant en main l'anneau de la porte du Temple de la Mecque, s'en frotoit le visage, & prioit Dieu de le préserver du seu insernal. Celui qui étoit à côté de lui entendant sa priére, lui dit. Ne sçavez-vous pas le Proverbe qui dit, que le seu d'Enser ne peut jamais brûler un beau visage? Ce Proverbe est tiré des Vers Persans du Poète Hassez, qui entend par un beau visage un homme de bien, comme au contraire un visage uoir & laid, chez les Persans, s'entend toujours d'un méchant

homme.

Nous renvoïons à la description des Cérémonies religieuses des Mohométans ce qui reste à dire sur ce sujet; & nous rapporterons seulement ici le sentiment d'un certain Hallage au sujet du Pélerinage de la Mecque. (e) Ce mot signifie proprement en Arabe, celui qui prépare le coton, avant qu'on le metre en œuvre. C'elt le surnom d'un sameux Docteur, homme sort extraordinaire. Car on dit qu'il sassoir paroître aux yeux des hommes des fruits d'hiver en été, & des fruis d'été en hiver; qu'en étendant ses nains en l'air, il en faisoit tomber des drachmes d'argent, dont l'infeription étoit : eol allah ahed, Dis qu'il n'y a qu'un seul Dieu; & il appelloit cette monnoie des drachmes de la Toute-puissance. On ajoute qu'il disoit aux gens ce qui se passoit de plus secret dans leurs maisons, & devinoit tout ce qu'ils avoient dans la pensée. Ces merveilles lui attirerent un grand nombre de Disciples, & firent que les Docteurs de la Loi Mahométane se trouverent sort partagés à son sujet. Plusieurs d'entre cux crurent qu'il étoit plus qu'homme: les autres le traitérent d'imposteur, & Ben Schohnah dit que les Mususmans étoient divisée entre eux à son égard, comme le sont les Chrétiens & les Juiss à l'égard du Messie.

Hallage jeunoit souvent pendant plusieurs jours; & lorsqu'il rompoit son jeune, ce n'étoit qu'avec trois bouchées de pain & 11.3 peu d'eau. Etant venu du Khorassim dans

(b) C'est aussi le privilége de ceux qui pré-

tendens être descendus de Mahomet. (c) D'Herbelos, dans sa Biblioth, Oriens, art; Hallage.

⁽a) Voiez aussi les Eclaircissemens de M. Reland sur la Religion des Mahométans, inserés dans ce Volume.

ers ce saint ulman fans e, qu'il est on cour 1 nisine & le riter de les veut, ces éja dit au plus ridi-s, la chars Poëtes ?

le gardent e la Mec-Mufulman

due à ce

s fans être les Patriar-

ecque, & e nicleroit erelles, la C'est pourenfure des nnie. Un e les pions plus imporse de vastes de diminu-

aife mine Mecque, qui étoit e qui dit, des Vers n, comme n méchant

nétaus ce nent d'un e propreu'il faifoir en hiver; dont l'infette monns ce qui nt dans la ent que les Pluficurs oftcur, &

jeûne, ce affan dans L'Iraque

comme le

Orient. art.

l'Iraque Babylonienne, il passa à la Mecque, & vint à son retour s'établir à Bagdet, où son nom saisant un très-grand bruit, le Vizir Ahmed demanda permission au Kalife Modlader de le loger chez lui-

Après avoir observé Hallage pendant quelque tems, le Vizir prit la résolution de le faire périr. Il assembla pour cela un grand nombre de Docteurs de la Loi, pour lui faire fon procès fur ce qu'il avoit écrit dans un de ses ouvrages, au sujet du Pélerinage de la Mecque. Il avoit eu la hardiesse d'avancer que celui qui ne pouvoit pas s'acquitter du Pélerinage prescrit par la Loi, devoit séparer un endroit de sa maison, pour en saire une chapelle propre à représenter le Temple sacré, la tenir extrêmement propre, n'y donner accès à personne, & y pratiquer en partieu-lier toutes les cérémonies & tous les commandemens que la Loi de Mahomet a établis, pour remplir les devoirs du Pélerinage en vrai Musulman. Après avoir achevé chez soi cette dévotion représentative, il devoit, continuoit ce Docteur Mahometan, affembler une trentaine de pauvres orphelins, les nourrir dans cet appartement confacré à sa dévotion, les habiller, & leur faire quelques autres aumônes avant que de les renvoier. Cette charité, selon lui, valoit bien le grand Pélerinage, & acquitoit le Musulman aussi efficacement avec Dieu, que le bruïant appareil d'une dévotion publique, & la méthodique régularité qui force d'abord les hommes, les habitue & les affervit ensuite à certains usages éclatans de Religion, où l'on voit des societés d'honunes se donner le mot, s'il faut ainsi dire, pour écouter en public pendant quelques heures les ordres de Dieu, sans qu'ils jugent sort à propos de s'en ressouvenir encore à quatre pas de l'endroit où ils leur ont été donnés.

L'Assemblée s'étant tenue, on y rapporta la Doctrine de Hallage. Le Cadhi Abou-omar en aïant entendu la lecture, demanda à Hallage d'où il l'avoit tirée. Celui-ci répondit que c'étoit du Livre intitulé, Ketab-al-Jehlàs, le Livre du sidut, compo-sé par un Docteur irréprochable, nomuné Hassan-Backteri. Le Cadhi dui répliqua : Vous êtes digne de mort ; car nous avons entendu la lecture de ce livre à la Mecque, & nous n'y avons rien trouvé de ce que vous avancez. Après avoir entendu ces paroles, le Vizir dit au Cadhi : Donnez votre avis par écrit, afin que nous sçachions si vous jugez cet homme digne de mort, ou non. Le Cadhi sit d'abord quelque difficulté de découvrir son sentiment : mais peu de tents après il déclara qu'il étoit permis de le faire mourir ; & son avis sur suivi de tous les autres Docteurs de l'Assemblée. Hallage se voiant condamné, seur dit i Mon sang ne devoit pas être répandu par vos mains ; car ma foi est celle des vrais Musulmans, & ma Secte est Orthodoxe, puisque je suis la Tradition de nos Peres: il y a plusieurs de mes livres qui attestent cette vérité, & Dieu vengera ma mort. Après avoir recueilli les avis des Docteurs, le Vizir les envoia au Kalife qui donna la permission de le faire mourir. Il reçut mille coups d'escourgées ; après on lui coupa les mains, les pieds, & ensuite la tête. Son corps sut brulé, & sa tête exposée dans la place du marché de

Ce Docteur vivoit dans l'onziéme Siécle du Christianisme, & au commencement du quatriéme de l'Hégire. Khondemir écrit qu'on a parlé de cet honume fort diversement ; car quelques-uns l'ont fait passer pour un Imposteur, & d'autres pour Chrétien. Ce qu'il a dit dans quelques vers rapportés dans l'hiltoire d'Abugusfar - Tabari feroit croire assez, dit d'Heibelot, qu'il reconnoissoit l'Incarnation du Verbe Eternel; car il y parle affez clairement de l'union de la Divinité à l'Humanité. Les voici :

Mon esprit est tellement confondu avec le votre, qu'il semble que ce soit " le vin & l'eau mélés ensemble, qui ne fout que la même boillon.

" Quoique j'entreprenne, & en quelque état que je me trouve, je ne trou-" ve que vous & moi.

" Loué soit à jamais celui qui nous a manifesté son humanité, en nous " cachant la Divinité qui pénetre toutes choses, jusques-là qu'il a voulu pa-" roître parmi nous, buvant & mangeant comme les autres hommes. " C'est ce qui fait que sa créature le regarde, mais obliquement, com-

" me fait la pronelle d'un ceil celle de l'autre. Mais les vers qu'il prononça lorsqu'on le menoit au supplice, sont encore plus

clairs, pour exprimer les sentimens d'un vrai Martyr de Jesus-Christ. , Celui qui me convie à son banquet, ne me fait point de tort, en me fai-" fant boire le calice qu'il a bû lui-même.

, Il me traite comme celui qui convie, traite fon convive.

Al - Dhahabi, Docteur considérable parmi les Musulmans, & qui n'étoit pas ami de ce contemplatif, rapporte que Hallage aïant dit un jour à Abubekre fils de Saad :

86 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Croïez en moi, & je vons donnerai une plante d'Usfurat, qui est une espéce de Coleus, ou Safran bâtard, dont la graine sera de cuivre, & se changera en autant de grains d'or. Ababekre lui répondit : Croïez en moi, & je vons enverrai un Elephant couché sur le dos, dont les pieds iront jusqu'au Ciel ; & lorsque je voudral le faire disparoître, je le cacherai dans vos yeux. Cette réponse rendit Hallage consus & interdit, parce qu'elle hii sit connoître que ce Docteur ne prenoît toutes les merveilles qu'il opéroit, que pour des prestiges.

(4) CHAPITRE III

De l'Alcoran.

UI dit Alcoran chez les Mahométans, dit l'équivalent de ce qu'est la Bible chez les Chrétiens. Ces deux mots fignifient également (b) le livre par excellence. L'Alcoran a reçu aussi le nom d'Alforean, ce qui veut dire distinction, parce qu'il distingue le vrai du faux, & ce qui est juste de ce qui ne l'est pas ; ou plutôt dans le même sens que les Juis emploient le mot de Perek ou Pirka, pour défigner une portion de l'Ecriture. Il porte encore le nom de Kitab, c'elt-à-dire le Livre, & d'Al-Moshaf, le Volume ou le Code par excellence ; & ce nom fut donné à l'Alcoran par (c) Abu-Beere, qui, dit-on, rassembla les seuillets dispersés de ce Livre, & les réunit en un seul Volume. Entin on l'appelle aussi Al-Dhikr, ou Tanzil. Al-Dhikr vent dire remontrance ou exhortation; (d) Tinzil, une chose descendue du Ciel C'est pour cette raison que les Musulmans écrivent ce qui suit en lettres d'or fur la converture de leurs Alcorans 1 " Qu'il n'y ait que des perfonnes pures qui se o donnent la hardiesse de toucher ce livre. Cet Alcoran est un présent descendu du " Ciel, & envoié de la part du Roi des Siécles " Que ces noms donnés à l'Alcorau foient des épithétes abfolument femblables aux notres quand nous parlons de la Bible, c'est de quoi personae ne doute ; & vraisemblablement les Mahométaus pourroient donner un pareil détail touchant nos Livres facrés, & copier nos idées & nos réflexions générales, comme nous copions ici les leurs. J'oubliois presque les surnons de noble parole, Kelam Scherif, & de livre précieux, Ketab-Afiz, qu'emploient ordinaire-ment les Musulmans en parlant de leur Alcoran. C'est d'Herbelot qui nous apprend ces particularités, & qui ajoute, " que quand les Auteurs Musulmans citent quelque » passage de ce Livre, c'est en écrivant seulement en gros caractères, ou en lettres m rouges, Dieu dit. m

L'Alcoran est divisé en cent quatorze chapitres, qui ne sont nullement d'égale grandeur, comme on peut le voir à l'ouverture du livre. C'est là cette division, selon laquelle chaque partie se trouve appellée Surate dans plusicurs Auteurs qui ont écrit en François de la Religion des Mahométans. Surate est donc un mot Arabe francise qui fignishe la même chose que dans notre Langue celui de chapitre: mais il faudroit dire Su a, dont le pluriel est Sorvar. Ce mot signise proprement ordre, ou suite, ou rangée de quoique ce soit. Veut-on quelque chose de plus sur cette matière? La Sura des Ara-

(4) Le fond de cette Dissertation est presque tout tiré du Discours préliminaire de M. Sale sur l'Alcoran, & de la Bibliothèque Orientale de M. d'Hebbels.

(b) Alcoran fignitie proprement lecture. La première fillabe est un article. Selon la meme fignitication, les Juits appellent la Bible Miera, de cara, lire. Le mot Arabe Coran vient aussi du mot Hébreu. D'autres prétendent parmi les Docteurs Arabes, que le mot de Coran vient du verbe Caraa qui veut dire assembler: ainsi Co-

ran fignificroit collettion, parce que l'Alcoran a été donné par chapitres & par verfets; contre l'opinion de ceux qui prétendent qu'il a été forgé tout d'un coup. Le l'. Maracci est un de ceux qui le croient; & on peut voir ses raisons dans la première partie de son Prodrome, où il traite de l'Alcoran.

(c) Premier Kalife après Mahomet. (d) D'Herbelot dans sa Biblioth, Orient. article de l'Alcoran. péce de Coln autant de in Elephant idrai le failage confus coures les

'est la Bible re par exceltion, parce i on pluide our défigner e le Livre, mné à l'Ale ce Livre, anzil. Alscendue du lettres d'or ures qui fe defcendu du à l'Alcoran de la Bible, pourroient & nos réflefurnoms de t ordinaireous apprend ent quelque

l'égale grann, felon laont écrit en franctse qui ou dire Su a, ou rangée de fura des Ara-

n en lettres

que l'Alcoran a verfets; contre t qu'il a étéforracci est un de voir ses raisons Prodrome, où il

homet. ub. Onen. artis bes revient au Seder des Juiß, qui en comptent 53, dans la division du Pentateuque. Chaque chapitre de l'Aicoran a son tirre particulier, qui est pris quelquesois, on d'un certain sujet qu'un y traite, on d'une personne dont on y parle i mais a) ordinairement le titre est pris du premier mot qui a paru digne de remarque à ceux qui en ont assemblé les versets, quoique le mot qui donne le nom au Chapitre son assemblé les versets, quoique le mot qui donne le nom au Chapitre son assemblé les versets, quoique le mot qui donne le nom au Chapitre son assemblé son commencement, & que même quelquesois il se trouve presqu'à la sin. Cela paroit ridicule i mais, (b) dit le Traducteur Anglois, il se peut que le verset ou le passage dans lequel ce mot se rencontre, ait été écrit on révelé avant d'antres qui l'ont du préceder ensuite. Cependant le mot est resté possessemt d'antres qui le Chapitre a été mis dans cet ordre qu'il a aujourd'hui; & il est à remarquer encore qu'à cause de cette désunion des versets, certains chapitres ont plusieurs dessents ettres; ce qui vient sans doute de la dissérence des Manuscrits & des copies.

Entre ces Chapitres de l'Alcoran les uns ont été révelés à la Mecque, les autres à Médine; & cela est marqué dans les titres de ces Chapitres, de même que l'on y marque aussi les noms des deux Villes, lorsqu'une partie du Chapitre a été révelée à la Mecque & l'autre à Médine. Remarquous encore que chaque verset est regardé comme un figne, ou plurôt comme un petit réservoir de graces & de merveilles divines. C'est pourquoi les Arabes appellent ces versets d'un nom qui revient en (\$\epsilon\$) Hébreu, comme en François, à celui de signe. De plus chaque verset a ordinairement son nom propre

ment fon nom propre, comme le Chapitre anquel il appartient.

Il y a sept (d) Éditions principales de l'Alteran, qui sont citées avec distinction par les Commentateurs de ce livre. Deux de ces éditions ont été faires à Médine, la troisséme à la Mecque, la quatrième à Cusa, la cinquième à Bosra, ou Bassora, la sixième en Syrie; la septiéme est appellée communément l'édition vulgaire, ou la suiteme en Syrie; la septiéme est appellée communément l'édition vulgaire, ou la cinquième six mille deux cens quatorze; la troissème 6119; la quarrième 6136; la sixième 6126; & la dernière 6115. Cependant elles contiennent tontes également le même nombre de mots 77639, ou 99464. & le même nombre de lettres 313015, ou 330013. C'est à la superstition Mahométane que l'on doit une supputation, que les Juis n'ont pas moins serupuleus sement observée à l'égard des verses, lettres, &c. du vieux Testament; en quoi des Chrétiens audi superstitienx, ou du moins audi verilleux, les ont inités en (e) faisant le calcul des paroles, &c. du N. T. La superstition des Musulmans est allée jusqu'à supputer combien de sois une même lettre est emploiée dans l'Alcoran; & voilà comment l'excès de respect tourne en bagatelle, comme l'excès de zése tourne en cruanté.

C'est là ce qui regarde la division de l'Aisonn par chapitres & par versets: mais il y en a une autre en soixante égales portions, chacune subdivisée encore en quatre; autre imitation des Juis, sur laquelle il est, ce semble, inutile de s'arreter. Chacune de ces (f) soixante sections, ou portions, sait une espéce d'Ossice qu'on récite en différentes occasions; & il y a dans les Mosquées des gens gagés pour les dire ou pour les lire. Cependant d'autres disent (g) que cet Alcoran est plus ordinairement divisé en trente portions, dont ensuite chacune est partagée de même en quatre; ce qui s'est sait ainsi pour la commodité de ceux qui doivent lire l'Alcoran dans les grandes Mosquées, & dans les Chapelles voisines de ces Mosquées ou sont enterrés les Princes & les grands Seigneurs. On appelle ces lecteurs Mocris. Il y en a trente dans chaque Chapelle: chacun y lit sa section, & de cette manière l'Alcoran est lû une sois par jour dans chacune. Ces pienses lectures ont pour but, à ce qu'on nous dit aussi, de soulager les ames de ceux qui sont enterrés dans les Chapelles: mais nous n'en dirons pas davantage ici au sujet de ces priéres des Musulmans pour leurs morts, & nous remarquerons seulement deux choses; l'une, que le même usage s'obsérve à Médine sur le tombeau de Mahomet, ou les Moeris prient pour lui comme pour les autres sidéles; l'autre, que la sonction de ces Moeris est aussi d'enfeigner la manière de lire l'Alcoran.

(a) Cette remarque est fort nécessaire, parce qu'elle peut servir à désabuser certaines gent, qui s'imaginent que c'est par pure extravagance que Mahomet a nommé les Chapitres de son Alcoran, le chapitre de la vache, du chameau, de la figue, &c. (b) Sale, Sect. 3, du Discours' préliminaire,

(c) Ayai en Arabe, Otoih en Hébreu. (d) Ou plutôt fept copies manuferites.

(e) Voicz les supputations de Leutden, ins

(f) D'Herbelos, ubi fup.

43 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

On sçait que chaque Chapitre de l'Alcoran porte à la tête, excepté pourtont le Chapitre 9. ces paroles , an nom de Dien tret miferiendiens. Cette formule comme chez les Musulmans sous le nom de Bismillah, est comme la livrée de leur Religions Elle est constamment au commencement de leurs écrits publics & particuliers, & vant, selon les Docteurs Mahamérans, cette formule des Juits, nu nom de Dien, &c. & celle des Chrétiens, au nom du Pere, du Fils & du S. Elprit. Elle vaut enfin la Croix, & le J E3 U3, MARIA, par ou beaucoup de Catholiques ne manquent jamais de commencer leurs actes publics & même leurs lettres de commerce, furtout en Espagne & en Italie. Il y a tel Chrétien qui dira qu'on rapporte iel bien forgnensement des minuties i mals il faut confidérer aussi, que dans toutes les Reli-gions les minuties deviennent souvent des uszges essentiels. L'Auteur que (1) nous citons croit que Mahomet a pris des Miges la formule de l'Alcoran, avec beaucomp d'autres choses i mais on sçait affez qu'antant que ses sumières le lui ont permis, il a dépouillé les autres Religions de ce qu'il a cru pouvoir convenir à la fienne. Cette formule, avec les titres des Chapitres & plusieurs autres petites choses, du mains estimées telles par les Musulmans d'une haute devotron, ne sont pas simplement de faints accompagnement d'une Ecriture divinement inspirée : la plupart des Docteurs & des Commentateurs veulent même que tout cela soit aussi venu de Dieu par révélation 3 & c'est ainsi que les Rabbins ont dit que Dieu avoit révelé les points, les accens & les lettres des Livres facrés du V. T. Cependant les Musulmans raisonnables croïent que ces titres, la formule & autres pareilles choses ne sont que d'inflinition humaine.

Ajontons à ces petites remarques, qu'il y a dans l'Alcoran 29. Chapitres, qui commencent par une certaine lettre de l'a fabet 1 & comme en marière de Religion, tout ce qui est tant soit pen dissiele & singulier paroit viser au mystère, les Musulmans en ont cherché dans ces lettres. Mais ne pouvant pénetrer dans ces mystères prétendus, ils les ont traités de très prosonds, & ensin les plus habiles d'entre eux en sont venus à déclarer qu'ils étoient impénetrables aux hommes, excepté an Prophète seul. Maigré cela l'orgueil & la curiosité n'étant pas moins de l'apanage des dévots que de celui des autres hommes, des Docteurs zérés pour Mahomet ont donné l'essor que de celui des autres hommes, des Docteurs zérés pour Mahomet ont donné l'essor que de certains Ju'is Cabalistes, ils ont voulu que chaque lettre renfermât on un nont, on un atribut de Dieu, quelqu'une de ses œuvres, quelque ordonnance, ou quelque Décret divin. De cette saçon les lettres, comme les versets, ont pris possession du titre de signes, qui, ainsi qu'on l'a déja dit, est donné aux versets de l'Alcoran.

Mais pour satisfaire la cutiosité des Lecteurs, nous croïons qu'il est à propos de leur donner quelque idée des mystères de ces lettres; après quoi ils pourront en faire enx-mêmes certaines applications à ce qu'enfeignent quelques Théologiens, non feulement dans le Judarime, mais même dans le Chrithanifme. Il y a dans l'Alcoran cinq Chapitres qui commencent par ces lettres A. L. M. Les uns en font trois mois Arabes dont le sens est, que Dien est propies on savorable, qu'il doit être glorisse, ou qui signifient, selon d'autres Interprétes, à moi & de par moi, ce qui s'attribue à Dieu. D'autres y trouvent trois autres mots qu'on doit rendre par ceux-ci ; (b) je Juis le Dieu très Jage. D'autres y trouvent Allah (Dieu ,) Gabriel & Mohomet, A la vérité il faut un double effort d'imagination pour cette dernière découverte à mais il en faut pour le moins autant pour celle-ci, que les défenseurs modernes des types pourront envier aux Musulmans, à cause qu'elle est extrêmement ingénieuse. A. est la première lettre & la plus simple, par ou commence la faculté de parler : cette lettre dépend de la partie inférieure du gosier. L'L. parvient au Palais ; elle met, pour ainfi dire, à monié chemin de la faculté de parler : mais l'M qui est une lettre Labiale, en est consequentment la fin. Or qui ne voit que Dieu se trouve dans ces trois lettres ? puisqu'il est le commencement, le milieu & la fin de toutes choses; que nous devons commencer, continuer, finir nos actions par lui, &c. A ces rares découvertes ajoutons en une qui n'est pas moins ingénieuse, & qui est pent-être plus raisonnable ; c'est que l'Ecrivain , en transcrivant ces cha-

première lettre du premier mot, à celle du milieu du second, & à la dernière du troilième.

⁽a) Sale, ubi fup.
(b) Ana allah Alem; & poury trouver uno fignification mythérieuse, il faut s'attacher à la

pourtant le ule connue ir Religion culters, &c. aut enfin la manquent cree, furret lei bien es les Reliee (**) nous e beancoup permis, il a inne. Cet., du moins olement de

arfonnables
l'inftitution
bitres, qui
e de Reliyftére, les
r dans ces
lus habites
nmes, exnroins de
pour Ma& les heulettre ren, quelque

Docteurs & par révéla-

ics, les ac-

es verfets, donné aus propos de ont en faiiens, non lans l'Alcon four trois tre glorifie ; s'attribue 1x-ci ; (6) Al homet. couverte a modernes nent ingéfaculté de au Palais a

is I'M qui

ie Dieu se

i & la fin. Etions par

génieuse,

it ces chapitres

celle du milu troitiéme pitres fous les ordres de Maliomet, crit devoir mettre à la tête trois mots Hébreux qui fignifient (a) Maliomet lui commanda; ce qui pourroit perfuader que cet Ecrivain étoit Julf, & autoriferoit peut-être l'ancienne opinion fi répandite autrefois, qu'un Julf & un Moine avoient travaillé avec Mahomet à composer l'Alcoran.

L'Alcoran, disent les mêmes Docteurs, est écrit avec une élegance inimitable, & dans la Dialecte des Koranthies; ce qui n'empêche pas qu'on n'y trouve affex fréquentment des expressions & des mots pris des autres Dialectes Arabes. Nous ne déciderons pas des raisons qui peuvent avoir porté Mahomet à ce mêtange, el s'il l'a fait comme les Grecs, pour donner plus de force & plus de cadence au discours, en choissistant en distérentes Dialectes les expressions les plus vives, & les plus énergiques; ou s'il céda à une paresse d'esprit naturelle, qui le rendoit ensemi de la peine & du travail, comme certains saux Critiques de nos jours l'ont dit d'Homere, jusques-là même qu'ils ont comparé la prétendue paresse de ce Poète à celle d'un Poète François, qui assortie bizarrement le stile d'un Poème Epique de Provençai, de Languedocien, de Normand, &c. pour faire se vers plus à son aise. Ceux qui entendent l'Arabe avoueront l'un & nieront l'autre à l'égard de Mahomet; & nous nous en rapportons volontiers à leur connoissance. Ils conviennent unanimement, que l'Alcoran n'est point la production d'un Auteur nonchalant & paresseux. Quoiqu'écrit en prose, disent-ils, cette prose cadencée est extrêmement harmonieuse. On ne squiroit nier que cette manière d'écrite n'ait gêné l'Auteur; mais cette gêne augmente même la beauté de la composition, & donne à la prose le sublime & la dignité de la Poèsie, pourvû que les tours poèciques n'y domment pas sur la prose. On avoue cependant que la gêne qu'on se donne pour trouver ces tours, sait interrompre & suspendent souvent le seus ; que de cette interruption il n'y a pas loin à l'obscurité ; qu'à cause de cela Mahomet a été contraint quesquesois d'emploier des répetitions ; qu'en les négligeant il est tombé dans l'obscurité, de meme que pour avoir été soré d'être trop précis & trop servé.

Quoiqu'il en foit, les Connoisseurs, sur-tout les Musulmans donnent de très grands éloges à l'Alcoran. Les Alcoranistes, ou gens attachés à la lettre de l'Alcoran, ne trouvent rien d'éloquent ni d'excellent hors ce livre. Ce sont de grands ennemis des Philosophes en général, & en particulier des Métaphysiciens & des Scolastiques. Ils condamnent également Averroës & Avicenne, deux des plus grands ornemens du Mahométisme, avec Aristote & Piaton.

L'Alcoran est plein de figures extrémement hardies & dans le goût Oriental, d'expressions sententiusses, & de tours prophétiques inniés généralement des livres de l'ancien Testament, particulièrement de ceux des Prophètes. C'est cette lecture qui, en dévelopant une disposition d'esprit naturelle à Mahomet, l'a déterminé à emploïer, comme ces Prophètes, l'interruption & la suspension du sens, avec le stille coupé. Ce qui prouve, continue-t-on, que Mahomet n'a épargné ni l'art, ni l'esprit dans cet ouvrage, c'est que le sublime y est ménagé à propos, & que les beautés y sont toujours bien placées. S'il parle de Dieu, s'il décrit ses attributs, c'est avec beautoup de majesté ; s'il prononce des Oracles, c'est avec une élevation proportionnée à la dignité du sujet. Ensin on nous assure que (b) les Arabes sont tellement enchantés des beautés harmonieuses de l'Alcoran, qu'ils affectent autant qu'ils peuvent, d'en initer l'esprit & le caractère, & même de copier ses tours & se expressions. Ceux qui se piquent d'écrire avec élegance emploïent le stille de l'Alcoran, le citent & y renvoïent fréquemment. En un mot il est impossible de bien entendre les Auteurs Arabes, sans être versé dans la lecture de ce Livre.

A tous ces avantages qui le rendent si respectable chez les Musulmans, il faut ajouter que ceux qu'on appelle Sonnites, ou orthodoxes, soutiennent que l'Alcoran (e) est éternel & incréé, existant en Dieu même, l'essence des décrets divins, &c. D'autres, & ce sont les Mosazalles, le mettent au nombre des autres créatures, & se contentent d'assurer (d) qu'il a été tiré du livre de ces Décrets dès la création du monde; qu'il sitt mis en dépôt dans les Cieux, d'ou il a été apporté à Mahomet, &c. Selon Khondemir, l'an 24. de l'Hégire le Kalise Almamon, qui sut le

⁽a) Amarli Mohammed, (b) Sale, ubi sup, Tome V.

⁽c) Sale, ubi sup, (d) D'Herbelet, ubi sup,

soptième des Abassides, sie profession publique de certe secte des Metacales, & l'année suivante il persécuta plusieurs Docteurs, qui resuscrent de souscrire à son senthuent. Cette perfécution continue jufqu'au Kalifat de Metavakel. Metaffen qui fucceda & Almamon, the fonction Ahmed Ben-Hambal, & il le the mettre enfuire en prison avec un grand nombre d'autres Docteurs, parce qu'ils rejectoient son opinion. Constantinople, il ordonna que tous cenx qui refuseroient de reconnoitre que l'Alcoran est cree, restaffent entre les mains des Grees. Mais enfin Maravaket dixione Kalife des Abassides sit ouvrir les prisons, délivra Ben-Hanhal & tous ceux qui avoient été arrêtés avec lui, & donna la liberté à un chacun de croire sur cet article ce qu'il lui plairoit. Un Docteur nommé Aben-Haronn imagina du tems de Menifim une diffunction, au moren de la quelle il évita la punition qu'on fisfois soussirie à ceux qui n'écoient pas du sentiment de ce Kalife. Car étant interrogé de ce qu'il croi ne au sujet de l'Alcoran , il ne répondit pas précisément qu'il fut crée i mais il affirma qu'il avoit été posé, ou exposé.

Quo qu'il en foit, tous le regardent unanimement comme un miracle perpétuel, plus grand même que de reflusener un mort, parce que l'Alcoran est un ouvrage minitable, au dessus des forces de s'esprit human s qui renserme en soi des caractéres incontestables de Divinité, que l'on peut prouver, comme l'existence de Dieu, A priori, c'est-à-dire, en prenant les preuves d'us l'ouvrage même. Mahomet voulant montrer la d'vhité de la Mulion par cetle de l'Atterior, defia tous les beaux esprits Arabes de produire quoi que ce sut qui approchât de la vaieur d'un Chapltre de ce Livre, ni qui put lui être comparé pour l'é egance. Un feul Poète nom-mé Labre of a afficher par manière de dén un Poème de la façon à la porte du Temple de la Mecque. Mahomet y afficha de même le fecond chapitre de l'Alcoran, & fit d'fparofire aufli-tôt toute l'élégance d'un Poème, auprès duquel aucun autre bel esprit n'osa jamais prendre placer mys Labed ent à peine lu les prem'ers versets du chapitre, qu'il l'admira & se convertit, en déclarant que des paroles si sublimes

portoient leur conviction avec elles, & ne pouvoient venir que d'un Prophéte inspiré. Ce Lobed sut dans la suite un des plus aveens désenseurs de Mahomet. Croions avec (a) l'Auteur Angois qui nous sournit ces partieularités qu'il a puifées dans les fources mêmes, que l'harmonie des expressions, que l'art & la finelle du stile, que l'enchantement, s'il fiut au si dire, des tours out extrémement contribué à faire gouver la doctrine de l'Alcoran. C'est au si que les argumens de Mahomet ont più ebloiir ; ces argumens qui, propoles par iui avec la fimplicité de l'Evangile, & déponillés d'une Rhetorique capticule, n'auroient fans doute pas même furpr sies plus idiots. Il n'est pas nécessaire de rapporter ici des exemples de ce que peut fire fur l'esprie humain l'harmonie des phrases, & la cadence des paroles jointe à des manières agréables, à une voix qui frappe métodicusement l'oreille, &c. Tout ce'a fait partie de l'éloquence ; & quand même cette éloquence ne produtroit que l'admiration dans l'homme, en faudroit-il davantage pour la rendre maîtreffe de l'a ne? Il cit furpris : c'est tout ce qu'ex gent (b) ceux qui s'élevent au dessus des aucres par ces voies extraordinaires, qui produ fent les revolutions.

Tout ce qui a été d't dans les chapares précedens, fait affez connoître l'usage & la nécessité de l'Alcoran. Le projet de Mahomet ex geon la supposicion d'une Loi supérieure à des Lo'x humaines ; & cette Loi ne puuvoit être supérieure, qu'en supposant la révelation. Mais il étoit si probable que le projet échoueroit coatre crois Religions alors domina ites dans l'Arabie, qu'il (c) prit le parti de refinidre ces trois Rel gions ensemble, pour m eux gagner ceux qui en sa so ent prosettion. Le projet ne parostra pas si el fficile à executer qu'on pourroit se le persuader, si on confidére les écroites lianfons de ceux qui fu vo ent les trois différences Religions, & qui, vivant tous enfemble dans les mêmes lieux, s'entre-communiquoient leurs dognies & leurs erreurs. D'abord il commença par les réunir fons la croïance d'un feul Dieu, en laiffant aux uns leurs ufages les piuseffentiels, avec un respect exiérieur pour leur ancien Légiflaceur, & aux aunes la pranque (d, des préceptes & de la morsie, avec

(d) Nous nous garderions bien de parler de certe manière, si nous ne sçavious que l'on revient peu à peu depuis quelque tem à l'egard de Mahomet, de cet injuste préjugé, qui ne crouve rien que de mauyais dans une Socte he-

⁽A) Sale, ubi sup, (b) Elegientiam que admirationem non habet, unlam judico, dit Ciceron, Epfl, ad Brai, (c) Voiez une caution dans Sale, ubi fup.

laquelle a du rapport à ce qu'on dit ici.

11 1 & l'an. à fun fen-

brigfor qui

enfuire en m opinion.

npereur de e que l'Alel dixione

cenx qui fur cet ar-

la tema de

i'an frifoic

t interrogs

t qu'il fus perpetuel,

in ouvrage

des e trac-

e de Dien, Mahomer s les beaux

un Chiplaëre nom-

e du Tem-Menran, & n autre bel verfers du a fabilines

éte infpiré.

qu'il a puia finelle du

contribué

Mahomee l'Evangile,

fuepr sies

peut fure ime à des

Tont ce'a r que l'ad-

de cane?

des aucres l'alige &

d'une Loi ire, qu'en

roit contre

fondre ces tion. Le

der, si on

elig ons, &

urs dognies feul Dieu,

r pour leur

orale, avec

de parler de que l'on rems a l'egard

ugé , qui ne

me Socie he-

le même respect pour celui qui la seur avoir donnée. La réunion s'acheva par les morens qu'on a deja esppurees, fans qu'il foit récetfaire de les répeter lei.

li est certain que rien n'est plus répeté dans l'Alcoran que l'ante de Dien , & l'ante de Religion. Enfuite il nous affure que paur réformer les défordres ou les hommes sant tombés en s'éloignant de l'une & l'autre Unité, Dien a envoié en divers tenistrols Pruphètes, Mosse, festivelles, & Mahomer. Le Judaisine n'a guéres menacé que des pei-nes temporelles, ni promis que des avantages charnels. Le Christianisme plus élevé a promis des récompenses spirituelles aux Crotaus, & menacé les incrédules de pet-nes praportionnées aux récompenses destinées à ces sidéles. Le Maliométifine a mêle le spirituel & le charnel. Il est charnel avec le Judaifine i il est spirituel avec le Christianifine. Alors il s'éleve à un tel paint, que ses préceptes ont source la diguité des préceptes Evangéliques : mais on ne doit point en être furpris, puifqu'ils appartiennent à l'Evangile i & rien ne leur fait tort que d'eire mêlés avec des abfurdités & des erreurs que Mahamet a reçues, à ce qu'en précend, ses faux Chré-tiens & des faux Justs, » Ce qu'il y a, dit d'Herbelet dans la Bibliothèque Orientale, » de plus vraisemblable touchant la compusition de l'Alcoran, est que plusieurs » Eveques, Prêtres, Moines, & autres gens aiant été relegués dans les deserts de » l'Arabie & de l'Egypte, après plutieurs hérefies condamnées par les Conciles, il s s'en trauva d'affez méchants pour fournir à Mahamet des mémoires peu ndéles & malconçus du V. & du N. T. Les Juis y contribuerent aufil. Le se vantent méssure que donze de leurs principaux Docteurs ont été les Auteurs de ce livre, dans » la vue qu'ils avoient de confondre les Chrétiens sur l'universalité de leur Religion; . far quoi il faut remarquer, continue d'Hecheler, que l'Alcoran ett plein des fentin mens erronés des Nestoriens, des Eutychiens, &c. » Vosez aussi ce que M. Sale rapporte dans une note sur ces paroles du Ch. to de l'Alcuran : Certainement quelqu'un lui sude, ou lui enseigne à tomposer l'Alcoran. On treuve encure dans le Ch. 25. diverses objections des Arabes, rapportées par Mahomet.

A l'égard de ce que Mahomer a confervé de conforme au Judaïfine, voiez M. de Boulainvilliers dans la Vie de Mahomet, sur la circoncision, la dillinction des viandes, les ablutions, &c. nfages qui ont pu flatter les Juifs, parce qu'ils parciffent pris de leur Religion. Mais outre que la Circoncifion n'a pas été particulière aux Juits, & qu'elle a ésé regardée comme une précausion neceffaire dans les pais chands, pour prévense certains accident de maladie, d'incommodité on de malpropreté, anfquels la Circoncession donne un remide efficace, il semble que Mahomet n'a lait que conserver un ufage qu'il a trouvé tout établi chez les Arabes, Enfans d'Abraham par Umael, comme un précepte de Religion, ou au moius comme utile à la confervation de la fanté. Mahomet auroit sant donte fait violence à la Nation Arabe, s'il l'avoit forcée d'y renoncer. Sur la défense de manger des viandes immondes, le même Auteur croit que ce précepte a principalement égard à la fanté des peuples. L'Arabie n'est nullement propre à entretenir des cochains ; & par conféquent ces animaux étant mal nourris, ne penvent que mire à ceux qui se nourrissent de leur chair. La ladrerie, à laquelle on sçait que les cochons sont sujets, ne peut que se communiquer aux hommes, qui sont plus susceptibles en Arabie & aux environs, des maladies qu'on appelle lépre, ladrerie, &c. à canse de la nature des alimens, et de la falure des caux. Le Législateur, poursuit-il, qui a autorisé la coutume par une Lui, en défendant de manger d'une viande naturellement manvaife, n'a fait qu'angmenter la précaution publique, & garantir par un motif de Religion le même Peuple, chez qui l'ufage & la raison avoient déja obtenu l'abstinence d'un aliment qui pouvoit lui être si préjudiciable, &c. Sur les purifications & les lotions, il nout dit que de tous tens elles ont été en usage dans les pais chauds, & surtout en Arabie; que la chaleur extrême & la qualité des habillemens dont on cst obligé de se couvrir, étant mat

térodoxe, M. Simon qui se mit autresois à la bré-che pour justifier le Mahométisme en certaines choice, n'auroit pas sant à craindre aujourd hui choies, n'auroit pas sant a trainure augment, de reproche que lui fit le fameux Arnand, d'avoir forde la Religion de Malomer. V. Lettre 32. du Torn-3, des Larrets du P. Simeon. Il est capendane certain que Mahomet a inféré dans fa Religion de Cartain que Mahomet a inféré dans fa Religion. d'excellentes choses, dont il est redevable au Christianisme; par exemple, outre ce qui con-

cerne l'Unité de Dieu, l'amour & le respect qu's on fui doie, &c. on trouve dans les Auteurs Mahométans de très beaux préceptes fur la charité, sur la venguance & le pardon des injures, Rec. Mais le Phanfaime de plutieurs Docteurs Rec. Mais le Phanfaime de plutieurs Docteurs Chrétiens est tel, qu'il leur defend de trouver quoique ce foit de hon dans tout autre patté que celui auquel ils ont juté hommage,

proportionnés à cette chaleur, parce que le linge & la toile y font fort rares, on se trouve dans la nécessité d'user souvent du bain, qui est le seul moien de procurer du soulagement au corps, qui sans cela se trouveroit surchargé d'orgares par la transpiration toute seule, quand même la légereté des sables & l'impétuosité des vents ne conviroit pas de poussière plusieurs sois par jour des hommes obligés de vivre continuellement dans les campagnes, &c. Nous renvoïons à cet Auteur sur le précepte qui concerne la propagation & la pluralité des semmes, laquelle ne paroît avoir été chez les Juiss qu'une simple permission, ou plutôt une connivence du

Légiflateur.

On prétend qu'une des clus subtiles sinesses de cet artificieux Prophète dans l'établissement de sa nouvelle Religion, a été de s'être fait réveler son Alcoran par versets accommodés exactement, pour l'ordinaire, à la circonstance des tems & à ses vues politiques. En voici un exemple. La copie de l'Alcoran sut portée par l'Ange Gabriei dans le dernier des sept Cieux, c'est à dire, le plus bas de tous. Cela se passa au mois de Ramadhan, dans la nuit du déeret ou du pouvoir. L'Aleoran Ch. 97. dit que cette nuit vaut mieux qu'un millier de mois. Et voici ce qui a donné occasion à cette expression. Mahomet, dit d'Herbelot, avoit dit à ses disciples qu'il s'étoit trouvé un homme parmi les Israëlites, qui avoit porté les armes l'espace de mille mois pour le service de Dieu & de sa Religion. Ses Sectateurs lui dirent: Notre vie est trop courte pour acquérir un si grand mérite. Mais la réponse à cette objection vint auflitôt du Ciel dans les paroles précédentes, dont le f : est, felon l'exposition des plus habiles Interprétes : Nous vous avons envoié l'Alcoran, dont le mérite est incomparablement plus grand que celui de toutes les bonnes œnvres que vous pourriez faire; & nous vous l'avons envoié dans une nuit, dont l'excellence passe ceile de toutes les nuits qui pourroient s'écouler. Cette nuit du décret revient tous les ans : mais quoiqu'on ne sçache pas précisément quand elle arrive, on la met d'ordinaire dans le mois de Ramadhan, à cause que c'est un mois de jeune & de pénitence, qui dispose les hommes à recevoir les graces du Ciel. Cette opinion, continue d'Herbelot, n'ôte pas le doute, & à cause de cela les Musulmans emplol'ent neuf mits à célebrer celle là. Si cet Alcoran (a) formé dans le Ciel, ensuite mis en dépôt dans un des sept Cieux qui sont sous le firmament, mais communiqué seulement verset à verset (b) au Prophète, & après le Prophète à (c) ses Sectateurs, cut été remis en un seul tems & tout à la sois à ceux-ci, vraisemblablement il auroit essuré de grandes contradictions, & les projets de Mahomet se seroient bientôt dissipés à l'examen d'une révelation dont toutes les piéces auroient paru si découssus. Au contraire en supposant que ces piéces n'étoient envoirées du Ciel, qu'à mesure que Dieu les jugeoit nécessures pour convertir ou pour instruire les peuples, li justifioit la sagesse des voïes de la Providence, & pouvoit parer ainsi co itre les difficultés des incréaules. Si d'ailleurs cela antorisoit ceux-ci à disputer à l'Alcorau l'éternité que le Mahométisme lui attribue, on se sauvoit par le dogme de la prédestination absolue, suivant lequel D'eu avoit prédéterminé de toute éternité les évenemens, qui ont donné lieu à la ré, elation des morceaux dont l'Alcoran est composé. (d) Voud à peu près ce que nous dit l'Editeur Anglois de l'Alcoran. Le Lecteur jugera de la force de ces raisons. Nous ajouterons seulement, qu'il paroit que Mahomet a voulu imiter la manière des anciens Prophètes, qui ne prononçoient pas tout de suite, ni en un seul tems, les Prophéties dont nous avons les recueils dans les SS. Ecritures. Ils les donnoient détachées, & fans se mettre en peine de les

(1) Cette communication de l'Alcoran verfet à verset dura vingt-trois ans, comme on l'a dit : cependant Mahomet eut la saissaction de le voir tout entier un: sois par an; & mêmeil eut la consolation de le voir deux sois la dernière année de sa vie. Ь

IC.

ni.

de

en

un

lcı

de

im

má

rc

(c) A ses considens, qui écrivoient les versets révelés tels que leur Apôtre les prononçoit. Ces versets, ajoute-t'on, étoient écrits consusément sur des seuilles de palmier, & sur des morceaux de peau.

morceaux de peau.
(d) Sale, ubi sup.

⁽⁴⁾ Voiez ce qui a été remarqué ci-dessus, Pour être véritablement orthodoxe, il saut croire que l'Alcoran est éternel & incréé, qu'il est meine l'essence de Dieu. Cela pourroit bien être imité de l'idée que nous donne l'Evangile de cette parole de Dieu, qui étoit Dieu, qui étoit des le commencement avec Dieu, &c. Les véritables Musulmans ajoutent, que l'Alcoran a été écrit sur une table qu'ils appellent la table bien gardée & la table des décrets, parce que tout ce qui est arrivé, & tout ce qui arrivera s'y trouve écrit ou gravé, comme arrets immuables de la Providence,

muniqué
ctateurs,
t il auroit
ntôt difdecoufais.
à mefure
es, li jufles difficorau l'éprédefties évenecompofé.
Lecteur
que Ma-

, enfuite

lcoran vernme on l'a sfaction de & même il ois la der-

oient pas

icils dans

ne de les lier

nt les verrononçoit. rits confu-& sur des slier les unes aux autres; ils les affichoient; ils les prononçoient dans les places publiques & à la porte de la ville, devant des témoins, &c. Et comme en parlant toudu Ciel, il est vraisemblable que Mahomet a voulu certifier son inspiration par cette expression allégorique. Les Prophétes du Paganisme observoient aussi le même défordre que ceux des Juiss; si tant est qu'on doive dire qu'il y a du désordre, à laifer sans liaison des choses qui ne doivent point être hées. Nous n'en donnerons ru long-tems détachées, du moins e'est l'opinion la plus probable, mais que dans la ter au Capitole, (b) comme devant être le plus ferme fondement de la Religion de quels on déseroit à peu près le même respect qu'il ceux des Sibylles. Enfin il est evident que Mahomet n'a donné son Alcoran par parties, que parce que les circonstances lui sournissont le sujet de ce qu'il écrivoit. Nous en avons déja donné quels preuves : en voici une nouvelle.

Pendant que Mahomet publioit à la Mecque son Alcoran, Nosser Ben Hareth étant revenu de Perse on il avoit négocié long-tems, entretenoit ses amis de plusieurs histoires fabuleuses qu'il avoit tirées des Annales de ce pass là, où les exploits d'Assendiar & de Rossam Héros de la Perse sont pompeusement décrits; & il disoit à ses compatriores: Les histoires que je vous raconte sont beaucoup plus agréables, que celles dont Mahomet vous entretient. Ces fables de Nasser firent tant d'impression fur l'esprit des Arabes, que lorsque Mahomet leur racontoit quesque histoire de l'Ancien Testament, ils lui disoient : Nous avons déja entendu toutes ces choses, & de beaucoup plus belles : mais les unes & les autres ne sont que de vieux contes du tems passé. Pour montrer à ces Arabes que ces discours étoient sans fondement, Mahomet leur donna le défi en ces termes : Apportez moi , leur dit-il , quelque com-position qui approche de la doctrine & de l'elegance de l'Alcoran. Ils ne purent en produire aucune, ajoute-t'on : aussi Mahomet ne répondoit-il autre chose à Nasser & à ses partisans, si non: Tout ce que je vous dis est la pure parole de Dieu, qu'il faut entendre avec respect. Nasser afant entendu cette parole fit cette priere à Dieu: Seigneur, si ce que Mahomet nous dit vient de votre part, faites pleuvoir des pierres fur nous, & accablez-nous comme vous fites autrefois Abrahah l'Abyssin, & punissez-nous en l'autre vie d'une peine rigoureuse. L'Alcoran fut mis alors à une grande épreuve : mais voici comment, sans faire de miracles, Mahomet se dispensa d'en prouver la verité, & se tira de ce mauvais pas. Un verset qui lui sut apporté fort a propos par l'Ange Gabriel , vint à son secours. Il portoit : Dien n'avoit garde, 6 Mahomet, de les punir pendant que tu étois parmi eux. Surquoi les Interprêtes de ce passage remarquent, que Dieu n'a pas coutume de punir un Peuple par une entière extermination, lorsqu'un de ses Prophètes ou envoies est parmi eux, sur tout un tel Prophéte, qui est qualisié la misericorde des Peuples, à cause du pardon qu'il leur obtient de leurs péchés. Ce Nusser qui pressa si tort Mahomet, pour punition de son impudence & de son impieté, n'est jamais nommé par les Musulmans qu'avec imprécation & malédiction.

Aboubekre, comme nous l'avons dit, fut le premier qui compila l'Alcoran. Il fut même obligé, pour rendre sa collection plus complette, d'avoir recours à la mémoire de ceux qui avoient fréquenté familièrement Mahomet. Il en mit ensuite l'exemplaire original entre les mains de Hasessand fille d'Omar & veuve de Mahomet, afin qu'on put y avoir recours lorsqu'il nautroit quelque difficulté sur la lecture de ce

Hic ego namque tuas fortes, arcanaque fata, Dista mea genti ponam, lestosque facrabo Alma vires. Foliu tantium ne carmina manda. Virg. Æneid. L. VI. v. 71. (c) Les vers de la Nymphe Bagos, ou de la

Aa

⁽a) Les anciens Romains, qui ne donnoient pas moins volontiers dans le merveilleux que les autres Peuples, ont fait présenter le Recueil des Prophéties de la Sibylle a Tarquin l'ancien, ou à Tarquin le superbe, par une semme qui disparut aussit-tôt après avoir reçu la somme qu'elle en demandoit.

⁽b) Te quoque magna manent regnit penetralia nostris, dit Ence à la Sibylle de Curacs;

Tome V.

da. Virg. Eneid. L. VI. v. 71.

(c) Les vers de la Nymphe Bagie, ou de la Sibylle Erythrée, qui traitoient de l'art de deviner par les éclairs, ars fulgirraram; les Oracles des Frerei Maniens, Marin fraires; à quoi il faudroit joindre divers autres livres facrés, comme étoient ceux de Tages, les Sacra Arunia & autres Rituels Toscans, &c.

livre. Il arriva ce qu' Aboubekre avoit prévû; car du tems du Kalife Othman, il fe trouva plussieurs copies différentes de l'Alcoran. Othman les aïant fait rassembler toutes, les fit corriger sur l'original de Hasessah, & supprima tous les exemplaires qui

n'y étoient pas conformes.

On cite comme un des plus sublimes endroits de l'Alcoran ce passage du Chap. 11. où Dieu arrête les eaux du Déluge en ces termes : O terre, engloutis tes eaux ; o cieux, retenez la pluie : aussiste les eaux s'abaisserent; le décre: fut acompli; l'Arche s'arrêta sur la montagne (a) d'Al-Judi; & ces paroles surent entendues, malheur à la Nation imple ! Ce passage est effectivement fort beau ; on peut dire aussi que le Chapitre d'où il est tiré renferme généralement de très bonnes choses. Il en est de même des Chap. 3. 7. & 13. sans parler d'un grand nombre d'autres. Dans le 3. on tronve de beaux préceptes sur la patience, l'humilité, la béneficence, la perséverance, contre l'usure, &c. Dans le 7, on lit ces préceptes conformes an Christianisme; soiez indulgens, ou plutôt, pardonnez sans peine; ne commandez jamais que ce qui est juste, & ne contestez point avec l'ignorant. D'Herbelot ajoute au sujet de ce pallage, que Mahomet en reçut une plus ample explication en ces termes ; Re-cherekez celui qui vous chasse, & donnez à celui qui vous ôte le votre ; pardonnez à celui qui vous offerse; car Dieu veut que vous jettiez dans vos ames les racines de ses plus grandes persettions. Ce commentaire, on plutôt cette paraphrase d'une partie du verset qu'on vient d'alléguer, se rapporte entiérement à la morale de l'Evangile; & il en est de même de ces paroles Evangéliques du Chap. 13. qui terminent l'émmération de plusieurs devoirs : ceux qui changent le mal en bien , ou qui rendent le bien pour le le mal, auront pour récompense le paradis, &c. Avec ces passages & quantité d'autres relatifs aux préceptes de J. C. on pourroit faire le paralelle de la Morale de l'Alcoran avec celle de l'Evangile, comme on l'a entrepris plus d'une fois de cette même Morale avec celle du Paganisme. Finissons cet article par quelques partienlarités qui méritent d'avoir place ici-

Croiroit on, après ce qui a été rapporté du zéle des Musulmans pour l'Alcoran, que chez eux on cut seulement osé hésiter sur sa persection? Cependant elle a été révoquée en doute." (b) Plusieurs Docteurs n'ont point sait difficulté de dire, » qu'il peut y àvoir des livres qui le surpassent en doctrine & en éloquence. Il y » en a même qui y ont tronvé des (c) contradictions & des doutes si bien fondés, » qu'ils n'ont pas crû qu'il fut possible de les résoudre. Il se tronve aussi des varié-33 tés dans les exemplaires. On a écrit sur leur différence, sur les Loix de l'Alcoran, 29 qui se trouvent abrogées les unes par les autres, &c ". Tout cela, & la nature de ce livre destiné à servir de règle de soi aux Musulmans, comme le V. T. aux Juiss, & le N. T. aux Chrétiens, "a fait naître un si grand nombre de Commen-» taires & d'interprétations sur cet Alcoran, que l'on pourroit faire un gros volume » des seuls titres. "Outre cela il a été paraphrasé, allégorisé: on a extrait de l'Alcoran, comme chez nous de la Bible, des fleurs, des sentences, &c. & il ne faut pas douter qu'à force de rafiner & de subtiliser sur le texte de ce livre, on ne lui ait fait dire enfin beaucoup de choses ausquelles l'Auteur n'avoit jamais pensé. Nous ne touchons point ici aux controverses qui s'élevérent contre l'éternité de l'Alcoran: mais nous croions devoir dire quelque chose d'une prétendue Secte, qui a fait de ce livre un (d) Etre animé, tantôt homme & tantôt bête. Cette Secte avoit pour chef un certain Al-fahedh. Sur quoi pouvoit être fondée son opinion? Ne cachoitelle pas quelque allégorie ? Peut-être vouloit-on dire que l'Alcoran étoit raisonnable, ou déraisonnable, selon qu'il étoit bien on mal expliqué par les Musulmans. Les plus orthodoxes disent de même que l'Alcoran a deux faces, l'une d'homme & l'autre de bête; & on nous affure que cela ne doit s'entendre que du double sens dont ce livre est susceptible, qui est le sens littéral, & le spirituel, ou moral.

Ne mettons pas an rang de ces fairedhues le Kalife Al-Whalid de la race des Om-

(b) Voiez d'Herbelet, ubi sup.

ran. 1. ceux qui le font & pour la lettre & pour te fens, 2, ceux qui le sont pour la lettre sans toucher au sens, 3, ceux qui le sont pour le sens, dont la lettre reste. Voiez M. Sale, ubi sup. Il rapporte des exemples de ces trois sortium. tes de passages.
(d) Voiez Sale, ubi sup. d'Herbeles, ubi sup.

tr

11

po

⁽a) Montagne qui est entre l'Arménie & la Mésopotamie.

⁽c) Les Docteurs Mahométans éludent les objections que l'on fait au sujet de ces contradictions, en disant que Dieu a commandé plufieurs choses pour un certain tems seulement, &c. Il y a trois fortes de passages abrogés dans l'Alco-

man, il se mbler touiplaires qui

du Chap. s tes eaux 3 oli ; l'Arche alheur à la usi que le l en est de Dans le 3. , la perfés au Chrifjamais que sujet de ce rmes ; Redonnez à cede ses plus rtie du ver-

ent le bien & quantité Morale de is de cette es particul'Alcoran, de dire, ence. Il y

ngile; & il it l'énumé-

n fondés, des variél'Alcoran, c la nature V. T. aux : Commenros volume ait de l'Alil ne faut , on ne lui nfe. Nous l'Alcoran: ii a fait de avoit pour Ne cachoitit raifonna-Mufulmans. l'homme & e fens dont

ce des Om-

lettre & pour la lettre fans font pour le M. Sale , ubi e ces trois for-

beles, ubi fup.

miades, que tous les bons Musulmans (a) traitent d'imple & de réprouvé, à cause de l'emportement qu'il témoigna contre l'Alcoran. On raconte qu'aïant consulté ce de l'emportement qu'il tennoigna contre l'Alcorais. On l'acontre qu'aiant comunte ce livre au hazard, il en eut pour réponse à l'ouverture, le méchant rebelle ne trouvera que du mal 1 ce qui irrita si fort Walid, qu'en le perçant à coups de fléches, il lui répondit : Tu censures dene les rebelles & les méchans? & je le sui moi ce rebelle. Au jour du desnier jugement, lorsque tu te présenteras devant Dieu, dis lui ; Seigneur, c'est le Kalife Walid qui m'a traité de la sorte.

Avant que de passer à la Confession de foi Mahométane, & ce qui concerne le fond des dogmes de cette Secte, il faut remarquer que les Sectateurs de Mahomet appellent leur Religion Estamisme, ou Islamisme, du mot Islam, par lequel ils pré-tendent signifier, (b) la résignation, ou la soumission du corps & de l'ame au ser-vice & aux commandemens de Dieu. On peut aussi rendre ce mot par (c) Religion qui faure, ou par état de salut. Selon les Mahoniétans tous les hommes naissent dans l'Islamisme: mais l'éducation, l'exemple, l'imitation, les sausses vues, &c. les en détournent. Cette opinion est fondée sur la simplicité de la Religion naturelle, qui nous mêne droit à l'Unité de Dieu & à la régle génerale de nos devoirs. Suivant ce principe, tous ceux qui avant la mission de Mahomet ont cru l'unité de Dieu & fui l'idolatrie, font tenus pour bons Musulmans. Dieu, disent-ils encore, n'a jamais permis que le monde fut entiérement privé de fidéles. Il y a cu des Musulmans depuis Adam jusqu'à Noë : mais du tents de celui - ci il n'y en avoit que 80, dans le monde. Après la mort d'Abraham, il resta deux Prédicateurs de la famille de ce Patriarche, Ismael & Isac, &c. Comparez ces idées à celles que nous avons de la perpétuité de la véritable Eglise, dans les tems les plus marques de la corruption du genre humain.

L'Islamisme a deux parties ; l'Iman , c'est - à - dire , la foi toute simple , la spéculation ; & le Din, c'est-à-dire la Religion, ou à proprement parler, la pratique des devoirs particuliers au Mahométifine, & celle des préceptes moraux, dans laquelle il y a des Mahométans qui se distinguent d'une manière surprenante, & qui sorcent nos fidéles de dire d'eux, comme les Mahométans le disent des honnêtes gens Chrétiens, c'est dommage qu'ils soient insideles. La dévotion de ceux-ci ne plie pas tou-jours sous le joug d'une régularité extérieure; & il leur est permis, au milieu de cette infidélité dont ils se trouvent comme investis, de s'élever aux plus sublinies idées de la Religion. Nous rapporterons dans une (d) note une pensée prise d'un Auteur Mahometan, laquelle renferme plus de vraie spirimalité qu'un grand nombre de livres de dévotion. Il seroit aisé d'en citer cent exemples semblables.

Les Mahométans croïent que leur Religion est comme le sçeau de toutes les révelations, ensorte qu'il n'y en a point à attendre après elle. Ces révelations ont été portées aux hommes par des Prophétes inspirés en divers ages du monde. Elles font, disent-ils, contenues en cent quatre livres sacrés, dix desquels ont été remis à Adam, cinquante à Seth, trente à Edris qui est Enoch, dix à Abraham; les quatre derniers, qui sont le Pentateuque, les Pseaumes, l'Evangile & l'Alcoran, ont été distribués à Mosse, à David, à J. C. & à Mahomet le dernier des Prophètes, après lequel on n'en doit point attendre d'autre. Mais que font devenus cent livres de Prophétics qui ont précedé ces quatre Recueils, les seuls que nous connoissons? Ils sont perdus, repondent-ils, & si bien perdus, que même on ignore entierement ce qu'ils contenoient. A la vérité les Sabéens se vantent d'avoir plusieurs livres faits par les Patriarches, qui ont vêcu avant le Déluge : mais dans le Christianisme nous noch, qu'il est permis de citer, parce qu'il a été inseré par S. Jude dans son Epitre. Encore le croit-on tiré d'une certaine Apocalypse d'Enoch, livre apocryphe, dit-on, qui étoit rempli de fables, & compilé fans doute affez long-tems avant S. Jude, pour s'être acquis un titre d'autorité

Les Mahométans soutiennent aussi que les Juiss & les Chrétiens ont altéré le Pentateuque, les Pseaumes & l'Evangile. La parole de Dieu s'y rouve en quelques endroits, mais défigurée par la corruption que les uns & les autres ont répandue

⁽a) Pocok, spec. bist. Arab. pag. 223.
(b) D'Herbelot, ubi sup.

⁽c) Sale, ubi fup.

⁽d) Les vers d'un Poëte Persien, qui dans

la ferveur de sa repentance parle à Dieu de la manière suivante: Seigneur, je vont presente qua-tre choset qui ne se trouvent point dant ves trejori, le néant, l'indigence, le péché, & le regret,

sur le tout. L'Alcoran accuse principalement les Juiss de grandes salssifications. Si quelque chose peut autoriser la manyaise opinion que les Mahométans ont des Juiss & des Chrétiens sur cet article, c'est certainement les sables & les visions des Rabins & des saux Juiss, & la malice, ou la sourberie de quelques Sectes Hérétiques des premiers siécles du Christianisme. Quoiqu'il en soit, les Mahométans n'ont que des compilations apocryphes de ces livres. Un Voiageur Anglois (a) cité par Sale dit qu'ils ont un Exemplaire fort corromru du Pentarcuque. M. Kelard, comme on le verra ci - après, nous parle d'un Pseautier Arabe & Persan, auquel ils ont ajouté des prières de Mosse, de Jonas & antres: mais M. d'Herbelot dit que le (b) Zebour des Mahométans (c'est ainsi qu'ils appellent le livre des Pseaumes de David) ne contient pas les mêmes Pseaumes que les notres, mais seulement des extraits mèlés de plusieurs autres choses qui n'ont aucun rapport ni à David, ni à ses Pseaumes. Pour ce qui est de l'Evangile, ils ne connoissent, au moins on (c) l'assure ainsi, que l'Evangile dont leur Apôtre a fait usage dans l'Alcoran, & que l'on croit être celui qui porte le nom de S. Barnabé, écrit en Arabe, & tout à fait différent du notre, mais fort semblable, ajoute-t-on, à ces fausses traditions que Mahomet a mises en œuvre touchant J. C. &c.

Cet Evangile se trouve manuscrit & en Italien dans la Bibliothéque du Prince Eugêne. On le croit traduit de l'Arabe vers le milieu du 15. Siécle 3 & c'est là, diton, ce que les Mahométans opposent aux quatre Evangiles du Christianisme. Saint Barnabé s'y trouve l'Apôtre familier de J. C. & de la Vierge, défenseur du mérite de la Circoncisson, &c. On y lit que les peines des Mahométans ne seront point éternelles ; que J. C. n'étoit qu'un simple Prophère ; que les Juiss ne le prirent point au Jardin des Olives, & qu'il leur fut enlevé par le ministère de quatre Anges; que Judas sut crucissé en sa place, Dieu l'asant rendu si semblable à J. C. que non seulement les Juiss y surent trompés, mais la Vierge Marie même & les Apôtres; que cependant au milieu de cette fascination, qui dura jusqu'à sa Passion prétendue, J. C. obtint la permission de les consoler. Alors S. Barnabé prit la siberté de demander à J. C. comment Dicu avoit souffert que sa mére & ses disciples sussentable. fés jusqu'à croire qu'il étoit mort avec tant d'ignominies à quoi J. C. répondit : Dieu » est trop pur pour voir le moindre dessant dans ses serviteurs sans les en châtier sé-» verement. L'attachement trop fort de ma mère & de mes disciples étoit l'effet d'un ,, amour terreitre & corrompu; pour les en punir, Dieu leur a envoié cette affliction » (ma mort prétendue) afin de les garantir amfi de la peine du feu éternel. Pour moi " qui ai vêcu innocent dans ce monde, je suis néanmoins puni de ce que les hom-» mes m'ont appellé Dieu & fils de Dieu. Il a voulu que je fusse le mépris des hom-» mes dans ce monde, de peur qu'au jour du Jugement je ne devinsse celui des Démons: j'ai été comme l'opprobre du genre humain, parce qu'ils ont cru que j'avois été véritablement crucifié, au lieu que Judas m'a été fublitué pour souffrir » la mort. Je resterai danscet état d'opprobre, causé par l'illusion ou sont les hommes, jusqu'à la venue de Mahomet l'Envoié de Dieu ; & c'est lui qui retirera » de l'erreur tous ceux qui seront sidéles à la Loi de Dieu ». Nous avons abregé cet extrait qui est bien plus long dans le Manuscrit Italien. On veut que cet Evangile ait été traduit en Italien pour l'usage des Renégats : mais peut-être aucun Pro-félyte n'a été confirmé dans la foi Mahométane par cet Evangile ; excepté quelques misérables qui n'ont jamais rien lù des Evangiles du Christianisme, & qui ne connoissent la Religion dans laquelle ils ont été baptisés, que par des signes de croix & le chapelet.

(a) Edenard Terry.

(b) D'Herbelot, art, Zebour. (c) D'Herbelot, ubi sup. art. Engil, c'est-àdire Evangile, dit que par ce mot les Maho-métans entendent le Nouveau Testament, comme par Torath, qui fignifie Loi, ils prétendent défigner le vieux. Cependant, ajoute-t'il, par Ergil les Mahométans n'entendent pas notre Evangile, mais celui que Mahomet cite dans son Alcoran: ils sont prévenus que le notre est faux & corrompu. Quand ils empruntent quelque trait de Morale de la Doctrine de J. C. ils le paraphrasent, ou lui donnent un autre tour,

pour ne point paroître le devoir au Christia-nisme. Hest pourtant vrai qu'aujourd'hui ceux qui font un peu mieux instruits que ne l'est ordinairement le peuple, ne doutent nullement que notre Evangile, & celui qui existoit dans le tems de Mahomet, ne soient les mémes: mais ils n'en sont pas moins prévenus contre la bonne foi des Chrétiens sur cet article. Les Mahométans acculent ceux ci d'en avoir retranché tout ce qui étoit favorable à Mahomet. Outre cela les Auteurs citent des passages qui ne se trou-vent point dans nos Evangiles, Voiez d'Herbeler, ubi fup.

C

ric de

tel

tin cfl

ſοι

pé:

tel

Pin

est

ions. Si des Juify s des Raférétiques n'ont que é par Sale comme iel ils ont que le (b) se David) traits mê-Pfeaumes. ure ainfi, croit être fférent du

lahomet a

Prince Euit là, ditne. Saint du mériront point le prirent tre Anges; Apôtres ; prétendu**c,** té de deuffent abudit : Dieu châtier fél'effet d'un e affliction Pour moi e les homs des homui des Déque j'avois ur souffrir t les homui retirera ons abregé cet Evanaucun Proé quelques

ui ne con-

s de croix

au Christial'hui ceux qui est ordinairement que nodans le tems nes: mais ils tre la bonne es Mahoméetranché tout Outre cela i ne fe trou-Voiez d'Her-

Les Mahométans counoissent aussi les Prophétes de l'ancien Testament, & même ils les citent dans l'occasion, sans eroire pourtant que leur autorité soit divine. Puisque nous parlons ici des Prophètes, il n'est pas inutile d'apprendre au Lesteur qu'ils comprent par (a) centaines de milliers ceux que Dien a fuscités parmi les hommes. Dans un si grand nombre de Prophétes ils dittinguent 313. Apôtres deftinés à ramener les hommes de la corruption ; & dans ces 313. fix qui out prêché des Loix abrogées successivement les unes après les autres jusqu'à celle de Mahomet exclusivement. Ces Législateurs envoiés de Dieu sont Adam, Noë, Abraham, Morse, J. C. & Mahonier. Tous les Prophétes sont reconnus exemts d'erreurs ca-pitales & de grands péchés; & quelques différentes qu'aient été leurs Loix & leurs

institutions, ils ont tous également sait prosellion de l'Islamisme. Il ne reste plus qu'à donner une idée de la manière dont les Musulmans éclairés s'expliquent sur la Religion & la Divinité, considérées comme un bien nécessairement commun à tous les hommes. Ils croient de la Religion qu'elle est étroitement liée au bonheur de la Societé civile, & que l'une ne peut substiter sans l'autre. Un de leurs (b) Poètes appelle la Religion & l'Etat des jumeaux insciparables. Un autre ajoute qu'ils ont pris naissance ensemble, & que la mort de l'un semble être farale à l'autre. Enfin on cite ces paroles d'un Poète Turc, qui établiffent plus expressément encore la nécessité de la Religion : Ne vous mettez pas en peine que l'Etat périsse, pourvû que la Religion demeure. On ne peut pas dire, au contraire i Ne vous metetes pas en peine que la Religion périsse, pourvû que l'État demeure. Leurs Docteurs s'élevent aussi contre l'autorité de la raison. Ils la disent incapable de discerner l'erreur fans le secours de la foi; ils l'appellent elle-même erreur. Adhérer, ajoutent-ils, à ses propres sentimens & à ses lumières, est le chemin de l'impieté, &c. La foi jointe aux bonnes œuvres ouvre aux Fidéles la porte des bénédictions du ciel & de la terre. Enfin la Religion est comparée à un palmier dont les branches s'élevent, s'il faut ainsi dire, au ciel. Dieu est le souverain bien de l'homme. Malgré ces beaux sentimens, on prétend que le Mahométisme est plein de Deistes & de Latitudinaires, qui comparent la Religion, c'ett-a-dire celle des Musulmans, à un grand chemin par lequel les hommes vont droit à Dieu, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait à droite & à gauche divers sentiers qui ménent aussi à lui. On comprend assez que la Religion dominante doit toujours être le grand chemin. Il semble aussi (c) que Mahomet savorise les Latitudmaires; car, dit-on, il n'a pas exclu du salut ceux qui vivent en gens de bien dans la Religion ou ils sont nés. Cependant on trouve d'autres passages du même livre, ou l'Islamssme est appellé le droit chemin, le seul qu'il faut suivre. L'Islamssme est la (d) ligne droite que Mahomet a tracée pour les Musumans. A droite & à gauche de cette ligne il en trace d'autres : mais en même tems il les avertit que c'étoient de fausses routes gouvernées par des Démons.

Il y a des Docteurs Mahométans qui portent le libertinage plus loin que les Latitudinaires, en se jettant, dit-on, dans un dangereux Pyrrhonisme, qui ne connoît rien de certain que les deux extrémités de la ligne, c'est-a-dire, le commencement de la vie & la fin, qui est la mort. Toute la Religion de l'homme spirituel & intelligent ne consulte, disent-ils, qu'en ces deux termes : mais it semble que ce sentiment pourroit sort bien recevoir une interprétation favorable. Y a t-il rien en effet de plus certain que ces deux extrémités ? & les connoître, c'est-a-dire, fe soumettre & s'humilier à la vue des suites facheuses de l'une, perséverer dans l'espérance en voiant la nécessité de l'autre, après avoir vêcu dans une agitation perpétuelle en ce monde, n'est-ce pas la connoître la Religion en homme sage & in-

telligent?

D'autres enfin semblent expliquer avec beaucoup de noblesse l'idée qu'ils ont de l'immensité de l'Etre suprême : mais ils eachent des principes fort manvais. Dien est par tout, disent-ils. Seigneur, nous sommes par tout chez vous. Nous nous disions à nous-memes, il se trouvera peut-être un ci. min qui nous conduira ailleurs; & quel chemin prendrions-nous qui ne nous conduise a vous? Maistous ces beaux termes renterment ou l'idée Platonicienne, qui fait de Dieu le principe géneral de tous les Etres; ou celle

^{(4) 124000,} ou 224000, Voiez Sale, ubi

⁽b) D'Herbelor, ubi sup. page 296, Tome V.

⁽c) Voiez Chapitre 2. de l'Alcoran, & les notes de M. Sale, &c.
(d) Biblioth, Orient, ubi fup,

^{*} B b

des Stoiciens qui fait de Dien l'ame du monde sou celle des (a) Hylofates, qui vivine la matière; on enfin celle de quelques Docteurs Ju fs & Sectareurs d'Arittate, qui, en établissant la coéternité de Dieu & de la matière, en sorte qu'il n'y ait en Dieu que la priorité de Nature, les unit pourtant nécessairement l'un à l'autre. Car les Mahométans qu'on taxe de libertinage & de Déssine, enseignent que (b) Dieu est un cercle qui renterme toutes choses, & que c'est en cela que confiste l'incuensité de l'ontes les lignes , tentes les voies différentes des Religions aboutiffent à ce cercle. Il valloit micux dire que Dicu est le centre du cercle , & que toutes les lignes tirées de la circonférence de ce cerele vont se réunir au centre, c'est-à-dire, à Dicu. Sans prétendre plaider pour le fentiment de ces Mahométans, ni examiner s'il est effectivement celui des Deifles & des Spinofifles de l'Europe, nous dirons feulement qu'ils ne parlent pas de l'immenfité de Dien d'une manière différente (1) de celle du Prophète David s peut-être même la comparaison du cercle à Dieu pourroit-elle s'expliquer

aussi savorablement, qu'un passage du (d) Poète Aratus l'a été par S. Paul. Mais les Docteurs Musulmans qui peasent avec le plus de justelle & de dignité sur le premier objet de la Religion, croient que la rasson humane doit être soumise à la rasson éternelle, & que tout doit céder à cette première vérité, quand elle fait marcher devant soi les motifs de crédibilité. Ils sont persuadés aussi qu'il faut abandonner tonte forte d'avantages temporels pour elle; & fouvent même cette perfualion va jusqu'à les jetter dans une *Quétude* parsaite. A l'égard du cours des idées qui dans la focieté civile donnent plus ou moins de

mérite a la Religion dominante, il varie ici comme ailleurs. (e) La flaterie, la force & la politique enseignent aux Peuples à supporter les vices & l'infidéfité de leurs maîtres ; & il peut leur arriver comme à nous d'adorer pour un tems des opinions qui font des erreurs, dès qu'elles cessent d'être soutenues de l'autorité de l'Etat. Si de ces motifs nous passons à d'autres qui ne servent pas moins à exciter ou à retenir la Religion des particuliers, & à lui donner de vraïes ou de fiusses couleurs, nous découvrirons infailliblement en Orient ce qu'un Auteur fort ingénieux a fait découvrir par un Maronite dans le centre du Christianisme : beaucoup d'habitule dans les peuples, beaucoup de forfanterie & d'hypocrific dans les Grands. Mis quelque corrompus que soient les principes des uns & des autres, tous les Mahométans reconnoisseme géneralement comme les Chrétiens, que la Religion est nécessaire & pour la gloire de Dieu & pour le banheur de l'homme, sans quoi n'est dégradé de l'humanité. Un de leurs Poètes dit avec raison, (f) que la Religion fort de jouet auss impies & aux prophimes : mais un autre, en lui rendant la juir ce qu'elle méri-te, dit qu'elle mêne les fages à Dieu par l'obé flance, les péniteus par la crainte, les véritables dévots par le defir, & les juttes par l'amour qu'ils doivent à Dieu.

Finissons par les distinctions qu'établit un Auteur Musulman entre les d'Aférentes choses qui sont permises ou désendues par la Lot de Midomet, & par ceux qui lui ont fait des supplémens. D'Herbelot nous fournit ces distinctions, & il faut le copier encore. "(g) Tout ce qui est clairement déclaré dans la parole de Deu, » c'est - à - dire l'A.coran , s'appelle Fardh ; & celui qui ne le reçoit pas est in-fidéle.

" Tout ce qui est clair par la raison s'appelle Vageb. Celui qui ne l'observe pas » est un ignorant & un m sérable : mais is n'est pas infidé.e.

» Il y a du mérite à observer la Sonna, c'est - à - dire, la Tradition. Celui qui ne » l'observe pas est digne de répirmande, mais non pas de punction. La Sonna revient » à la Mischa des Juis : elle est la seconde Loi, ou la Loi orace.

(a) Selon ces Vers de Manille, l. 1. Aft-on. où après avoir parlé de l'ordre merveilleux de l'Univers, il dit:

Ac mili tain prafens ratio non ulla vi letur, Qua patent mun lum divino numine verti, Atque ipsum esse Deun, nec socie coisse magistra.

(b) D'Herbelot, usi fup. page 296.

(c) Pfeau. 139.

(d) 1 yas ra yies ieur; __ car nous fommes ses ensans, ou plutôt sa production. Act. Ch. 17. V. 28. Voicz aussi Ps. 104. v. 27.-30. Job. Ch. 34. v. 14. & ailleurs,

(e) Les Arabes difent que les hommes fuivent la Religion de leurs Princes; & les Pertans, que tous les vices & toutes les réveries des Princes deviennent des vertus pour leurs fujets. D'Herbelot, ubi tup. page 297

n

au

exer

fidel

(f) La penice de l'Arabe revient à celle du Poete Latin:

Relligio peperit scelerata arque impia fulla.

(g) D'Herbelot , ubi fup, art. Ferhaidh.

qui vivifie

frote, qui,

it en Dieu

. Cir les

Dieu eik un

menfité de

à ce cercle.

gnes tirées Dieu- Sans

elt effecti-

nt qu'ils ne u Prophéte

s'expliquer u!.

dignité fur

foumile A

le fait marabandonner

rfualion va

i moins de crie , la for-

ré de leurs

es opinions l'Etat. Si

ou à retecouleurs .

nicux a fair

d'habitude nds. Mais s Mahomét nécessaire dégradé de

de jourt aux 'elle mérir la craindoivent a

s d'Affrenr ccux qui

il faut le

e de Deu,

pas elt in-

becree pas

clui qui nc

nna revient

hommes fuia

; & les Pers les réveries pour leurs

nt à celle du

impia falla.

erhaidb.

" Mostebeb est ce qui mérite d'être observé; mais ne l'étant pas il ne mérite ni pu-» nition, ni réprimande. » Tout ce qui peut être obmis ou observé indifférenment & sans distinction, s'ap-

" pelle Mobah.

" Muttouh est une chose pour laquelle on ne loue point celui qui s'en abstient; » de même qu'on ne blâme point celui qui en ute-

» (a) Haram, est ce qui mérite réprimande & châtiment ; en un mot tout ce qui » est expressément défendu par la Loi, & le contraire de Halal, qui fignifie tout ce » qui cit permis par la Loi.

" (b) Adab tombe sur tout ce que le Prophète Mahomet a pratiqué une ou deux

Tel est l'Alcoran, ce livre si respecté des Musulmans. C'est pour le bien dessinir, un composé monstreux de plusieurs vérités que Mahomet avoit tirées de l'ancien & du nouveau Testament, & d'une infinité de fables; de choses graves & sérieuses; mêlées avec des contes puériles 3 de principes d'une morale faine joints à d'autres de la morale la plus relâchée, fur tout pour ce qui regarde l'incontinence, & la ven-geance. Ouvrage composé à différentes reprises, & Chapitre à Chapitre, & toujours adroitement ajusté aux occutrences, mais très-propre à séduire, parce que l'unité de Dieu y étant établie à chaque page, & le Polythéisme combattu , les pailions les plus dangérenses y sont flattées; le tout écrit avec enthousiasme, & dans le stile figuré & allégorique, qui a toujours fait le charme des Orientaux, & en particulier des

Voilà en général l'idée qu'on peut se faire de cet Evangile des Musulmans. Mais comme malgré les traductions qui en ont été faites, ce Livre est d'ailleurs peu connu, & que même la lecture pourroit en être ennuïcuse pour certaines personnes qui ne cherchent que l'anuscement, pour en donner une connoillance plus étendue, nous croions faire plaifir au Lecteur d'en traiter plus au long, & plus en détail dans le Chapitre fuivant.

CHAPITRE

(c) Extrait de l'Alcoran.

'ALCORAN n'est autre chose qu'une longue conférence de Dieu, des Anges & de Mahomet. Tantôt c'est Dieu qui parle au Prophéte des Mahométans, & qu' lui enseigne sa Lois quelquetois aussi c'est un Ange. Ce Livre, comme on l'a dit dans le Chapitre précedent, est divisé en cent quatorze Chapitres ou Surates, qui tous ont leur titre particulier, & dont les uns ont été révelés à la Mecque, les autres à Médine. Nous allons en donner ici un extrait un peu détaillé, dans lequel nous nous attacherons furtout à faire entrer ce qui regarde l'Histoire & la Morale.

CE premier chapitre est intitulé de la Préface, parce qu'en esset il sert d'introduc-tion on de Préface à tout le Livre. Il sur écrit à la Mecque, & contient sept verfets seulement. Aussi est-il fort court. C'est une espèce d'acte de louanges, d'ado-

(a) Haram fignifie aussi une chose sacrée, dont l'accès n'est pas permis à des infidéles; par exemple, la Casta de la Mecque, le Tombeau de Muhomet à Médine, &c. ni à des hommes, fideles ou non, comme le Serrail. Outre cela on appelle Haram l'appartement des femmes,

ou le quartier qu'elles occupent,

(b) Il paroit par d'Herbelot, ubi fup, articlo Adab, que ce mot peut fignifier naurs, ma-

mières, usages, méthode, (c) On a fuivi dans cet extrait la traduction de Du Ryer, Edit, de Paris 1723.

ration & de demande que l'on fut à Dieu; & c'est là tout ce qu'il contient de particulier. Nous remarquerons seulement que comme tous les autres chapitres de ce livre, il commence par ces paroles i en nom de Dieu element & imfertendens. Il n'y en a qu'un seul dans tout l'Alcoran, à la tête duquel elles ne se trouvent point. Nous le ferons remarquer dans l'occasion, & nous rapporterons la raison de cette différence.

5. II.

On compte 187. Versets dans ce Chapitre i austi est-il un des plus longs de l'Alcoran. Il sut écrit à la Mecque, & est intitulé, de la Vache, parce qu'il y est parté de la vache rousse que les Isracites eurent ordre de facrisser dans le désert. Souviens-toi, dit l'Alcoran, comme Mosse a dit au Peuple : Dieu vous consmande de facrisser une vache. Ils ont dit i Te mocques-tu de nous e Il a répondu ; Dieu me garde d'être au nombre des ignorans. Ils ont dit i Appelle ton Seingneur, asin qu'il nous apprenne quelle doit être cette viche. Il a dit i Il sut que ce soit une vache qui soit d'un age médiocre, qui ne soit ni jeune ni vicille ; & faites ce qui vous ett commandé. Ils ont dit i Prie ton Seigneur qu'il nous montre de quelle couleur elle doit être i il sait, dit-il, qu'elle soit jaune, de couleur éclatante ; qu'elle réjoüisse la vue de ceux qui la regarderont. Ils ont dit i Invoque ton Seigneur, afin qu'il nous apprenne à quoi este doit ressembler ; & nous serons, s'il sui plast, obesissans à ses commundemens. Il dit i Dieu vous dit qu'il saut que ce soit une vache qui n'ait jamais été liée sous le joug pour labourer la terre, ni pour arroser les champs ; qu'elle soit same, qu'elle n'ait jamais travaillé, & qu'elle n'ait jamais travaillé, & qu'elle n'ait point de tache sur soc pas la sont dit i Tu as maintenant dit la vérité i ils l'ont sacrisée, & peu s'en a failu qu'ils ne l'aïent pas sait.

Nous rapportons cet endroit pour donner une idée du stile de l'Alcoran, & de la manière dont Mahomet a sçu dégu ser & habitter à sa mode les histoires de l'ancien Testament. La suite nous en soutnira encore plus d'un exemple. Les Mihométans croient (a) qu'un homme ressussitie, lorsqu'il sut frappé de la langue de cette vache; & leur opinion est sondée sur ces paroles de l'Alcoran; » Nous avons dit, frappe pez ce corps mort avec une piéce de cette vache; ainsi Dieu ressussitie les morts,

» & man fette ses miracles.

Au reste tout ce chapitre est emplois à vanter l'excellence de l'Alcoran 3 le bonheur de ceux qui croïent en Dicu, qui font de bonnes œuvres, & sont sidé es à accompir ses Commandemens 3 au contraire le milheur des Insidéles & des impies. L'Unité de Dicu y est souvent répetée. Il y est parié de la résurrect ou, du Jugement, du seu d'Enser préparé pour les insidéles & les Ido'ârres, qui y bru cront écernellement 3 des graces du Paradis, dans lequel coulent plusieurs seuves, ou les vrais Croïans trouveront toutes sortes de seurs beaux & simonreux, que Dieu leur a préparés, où ils autont des semmes belles & nettes, & ou les demeureront dans une écernelle s'élicité. Outre cela, on trouve dans ce chapitre p'useurs préceptes sur la manière de saire la Kebla, sur la patience, sur les viandes permises ou dessendues, sur la Loi du Talion, sur la jeune, sur le Pélerinage de la Mecque, sur le vin & les jeux de hazard, sur les sermens, sur les devoirs réciproques des temmes & des maris, sur la répudiation & le divorce, sur l'aumône, contre l'usure, &c. Voici de quelle manière Mahomet sait parler Dieu au sujet de l'aumône.

,,

91

"

"

.

31 31

faç

"O vous qui êtes vrais Croïnas, dépenfez en aumônes quelque partie des biens que nous vous avons donnés, avant que le jour vienne auquel on ne trouvera point de rançon, d'aumônes, de protection ni de priéres qui puissent vons sécourir. Ne rendez pas vos aumônes inutiles par le repentir & par le reproche, comme sont eeux qui sont des aumônes par ostentation & par hypocrise. Leurs bonnes œuvres sont semblables au rocher sur lequel il y avoit un peu de terre ; il est arrivé une grande pluie qui l'a emportée, & qui n'a rien laissé dessus. Leur travail leur sera inutile, & ils n'en recevront point de récompense; car Dieu hait les hypocrites & les impies. L'action de ceux qui sont des aumônes pour complaire à Dieu, ou pour fauver leurs ames, est semblable à un grain semé en un haut lieu, auquel il est arrivé une légere pluie qui a fait multiplier son fruit. Dépensez en œuvres pies:

ent de paroltres de ce tordiena. II vent point. n de cette

igs de l'All'y est par-s le désert. vous com-Il a réponlle ton Sel-Il funt que vicille 1 84 nous monde couleur dit 1 Invor ; & nous us dit qu'il labourer la is travaillé, enant dit la

n, & de la de l'ancien I thométans cette vadie, fraples mores,

n i le bonit fidéles à des impies. , du Jugeeront étera les vreis a préparés, rernelle fémanière de fur la Loi les jeux de , fur la rélle maniére

des biens ivera point courir. Ne e font ceux curres font une granir fera inupocrites & u, ou pour quel il eft uvres pies: faires

" faites des aumônes du bien que vous avez acquis, & des fruits de la terre que Dieu vous a donnés. Ne fouliairrez pas du bien mal acquis pour en faire des aumônes s elles ne seront reçues qu'à votre honte. Si vous faites paroître vos aumônes, vous o ne pecherez point s st vous les celez, vous serez bien e cela couvrira plusieurs de » vos péchés. Sorez libéraux envers les pauvres qui se sont incommodés pour le » service de Dleu, & qui ne peuvent pas travailler. Les ignorans les croiront ri-» ches, à cause de leur probité & de leur bonté ; vous les connoîtrez à leur phy-» fionomie, & en ce qu'ils ne demanderont rien avec importunité : Dieu sçaura le » bien que vous leur ferez. Ceux qui font des aumônes, de jour ou de nuit, pu-» bliquement ou secrétement, seront récompensés de Dieu. Il ne faut rien crain-» dre pour eux : ils seront exemts d'affliction au jour du Jugement. »

Ce Chapitre contient 200. Versets, & a été écrit à Médine. Il commence par exalter la puissance de Dien, à qui rien n'est caché an Ciel ni sur la terre ; & il recommande par tout fa crainte, fon amour, la réfignation à sa volonté, & la confiance qu'on doit avoir en sa protection préférablement à tous les biens du monde. » Confie toi en Dieu, dit l'Alcoran à ce sujet i il aime ceux qui se consient en lui-» S'il vous protége, personne n'obtlendra la victoire sur vous i s'il vous abandonne,

qui vous protegera ? » Mahomet y recommande furtout l'attachement à la foi d'Abraham, qui, selon lui, n'est autre que la doctrine contenue dans son Alcoran. " O vous, dit-il, qui sçavez l'E. s) criture, ne disputez point de la loi d'Abraham, sçavoir s'il observoit l'Ancien Tes-» tament ou l'Evangile. Ils ont été enseignés après lui. Abraham n'étoit ni Juis 39 ni Chrétien : il professoit l'unité de Dieu ; il étoit vrai - Crosant, & n'étoit pas » du nombre des Infidéles. Ne soïez pas comme ceux qui ont abandonné la vérité » & qui ont suivi le mensonge, quoique la vérité leur sut connue. Ils souffriront » de grands tourmens au jour que le visage des bons blanchira, & que celui des » méchans sera noitei. On dira à ceux qui auront le visage noirei : avez-vous sui-» vi l'impieté, après avoir fait profession de la foi? Goutez aujourd'hui les tour-» mens dus à votre péché. Ceux qui auront le visage blanc, seront en la grace de » Dieu, en laquelle ils demeureront éternellement.

Le faux Prophéte exhorte ensuite ses Fidéles Musulmans à combattre avec courage, pour la deffense de cette soi qu'il leur a prêchée ; & il les exhorte à n'appréhender dans l'exécution de ce pieux dessein, ni la mort, ni tous les efforts des hommes. " Ne croïcz pas, dit-il, que ceux qui ont été tués pour la foi, soient morts ; , au contraire ils sont vivans auprès de Dieu i ils se réjouissent de ce que ceux qui , accouroient pour les empêcher de combattre, ne les ont pas rencontres ; il ne faut " pas craindre pour eux. Ils se réjouiront éternellement en la grace de Dieu 1 il ré-

, compense abondamment ceux qui combattent pour sa Loi. , Tout cela est entremelé de préceptes d'une morale assez pure. " Ne cachez pas ", dit-on, par la crainte des hommes, les bonnes œuvres que vous ferez. Les richef-" ses & les ensans seront inutiles aux infidéles auprès de Dieu. Ils demeureront éternellement dans le feu d'Enfer. Les aumônes qu'ils font en ce monde, font semblables au vent fort chaud ou fort froid, qui a soufflé sur l'héritage de ceux qui ,, ont fait tort à leurs ames, & l'a entiérement ruiné. Dieu ne leur a point fait d'injustice ; ils se sont fait tort à eux-mêmes par leurs péchés. Dien, ajoute-t-on, " aime ceux qui font des aumônes en joie & en affliction, qui dominent leur colé-" re, & pardonnent à ceux qui les ont offensés. Il aime ceux qui font bien, & qui " après avoir commis quelque péché, se sont souvenus de la Divine Majetté, & lui " en ont demandé pardon.

Ce Chapitre est inritulé de la Lignée de Joachim, parce que Mahomet y parle à fa façon de la Famille de ce Patriarche pere de la Sainte Vierge. Nous copierons ici ce qu'il en dir, afin de faire connoître de plus en plus de quelle manière il a sçu ac-

commoder l'Ecriture à ses fables.

"Dieu, dit-il, a élu Adam & Noë, la lignée d'Abraham & la lignée de Joachim : l'une procéde de l'autre. Souviens-toi comme la femme de Joachim a dit : " Seigneur, je t'ai voue le fruit de mon ventre, libre & dépouillé de toute affaire " pour te servir en tou Temple. Reçois-le de moi, qui te l'offre avec affection. " Lorsqu'elle a été accouchée, elle a dit : Seigneur je suis accouchée d'une fille,

" je l'ai nommée Marie. Je la conserverai par ton aide de la malice du Diable, elle

& sa postérité. Reçois-la Seigneur, & lui sais produire de hons fruits.

Zacharie eut soin de l'éducation de cette sille. Toutes les sois qu'il entroit en son Oratoire, il y trouvoit mille sortes de différens fruits. Il dit un jour 1 O Ma-" rle, d'où procédent ces biens : Elle répondit : ils procédent de Dieu, qui enri-n chit sans compte qui bon sul semble. Alors Zucharle pria le Seigneur, & dit s Sel-" gneur, donne moi une lignée qui te soit agréable, & qui observe tes Commande-" mens. Les Anges l'ont appellé, & lui ont dit: (a) Je t'annonce de la part de Dieu " que tu auras un fils, nomme Jean. Il affurera que le Mellie est le Verbe de Dieu, " qu'il fera grand personnage, chaste, Prophète, un des justes. Seigneur, répun-dit Zachatie, comment aurois-je un sils : Je suis vieux, & ma semme est stérile. "L'Ange sui dit : ainsi Dieu sait ce que bon sui semble. Seigneur, dit Zachatie, " fais moi paroître quelque figne de la groffelle de ma femme. Le figne que je te don-" netai, répondit l'Ange, fera que tu ne parleras de trois jours que par figne. Sou-" viens toi comme les Anges ont dit : ô Marie, Dieu c'a élue & purifiée fur toutes " les femmes. O Marie, obéis à ton Seigneur, loue-le, & l'adore avec ceux qui n l'adorent. (b) Je te raconte comme la chose s'est passée ; souviens-toi comme les » Anges ont dit t à Marie, Dieu t'annonce un Verbe, duquel procédera le Mef-, sie, nommé Jesus sils de Marie, plein d'honneur en ce monde s & en l'autre il se-» ra au nombre des interceffeurs auprès de la divine Majelté. Il parlera dans le ber-» ceau comme un homme de trente à cinquante ans, & sera au nombre des justes. " Elle a dit i Seigneur, comment aurai-je un enfant fans attouchement d'homine?

"Il a répondu : aunfi Dieu fait ce que bon lui femble. Lorsqu'il crée quelque cho-» fe, il dit, Sois, & elle est. Je lui enseignerai les Ecritures, les mystéres de la Loi, " l'ancien Testament & l'Evangile; & il sera Prophéte envoié aux enfans d'Ifraël. " Jesus dit aux ensans d'Israël : Je suis venu vers vous avec des signes évidens de ma Mission de la part de votre Seigneur. Je vous ferai du limon de la terre la si-» gure d'un oifeau ; je foufflerai contre : ausli-tôt elle sera oiseau, & volera par la " permission de Dieu, &c. "

6. IV.

Ce Chapitre est intitulé, des Femmes, parce qu'il contient plusieurs préceptes qui les regardent. » Craignez Dieu, dit Mahomet, par lequel vous jurez, & par le ventre (e) de vos semmes. Craignez de faire tort aux semmes. Epousez cettes qui vous agréront, ou deux, ou trois, ou quatre. Si vous craignez de ne pouvoir » les entretenir également, n'en épousez qu'une, ou les csclaves que vous aurez acquises. Cela est plus à propos, asin que vous n'ossensez pieu. Donnez aux remmes 'eur dot de bonne volonté. Si elles vous donnent quelque chose qui vous » soit agréable, recevez-le avec assection & civilité.

" Si vos femmes font adultéres, prenez quatre témoins de leur faute, qui foient de votre Religion. S'ils en portent témoignage, tenez les prifonnières en vos maimons jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement.

» sons jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement.

» Ne volentez pas vos semmes pour leur ôter ce que vous leur avez donné, excepté si elles sont surprises en adultére public. Renvoiez-les avec civilité, si vous avez de l'aversion pour elles. Que si vous voulez répudier vos semmes pour en prendre d'autres, & que vous leur arez donné quelque chose, ne prenez rien de ce qui leur appartient.

N'épousez pas les semmes de vos Péres. Vos méres vous sont désendues, vos filles, vos sœurs, vos tantes, vos niéces, vos méres nourrices & vos sœurs de lait, les méres de vos semmes, & les filles que vos semmes auront d'un autre mari, dont vous aurez un foin particulier. Les filles des semmes que vous avez connues vous sont aussi dessendues, les semmes de vos enfans, & les deux sœurs. Les femmes mariées vous sont aussi dessendues, excepté les semmes cselaves que vous aurez acquises. Hors ce qui vous est dessendue ci-dessus, il vous est permis de vous marier à votre volonté. Si vous dessrez des semmes pour de l'argent, & ne commettre ni concubinage, ni adultére, donnez leur la dot dont vous convien-

de

CO

⁽a) Voiez Kitabel tenoir.

⁽b) Voicz elaldin,

^(*) Quelques anciens Arabes juroient par le-

nom de Dieu & par le ventre de leurs femmes, parce qu'ils appréhendoient leur stershié.

Diable, elle entroit en ur i O Maqui enri-& die ; Sei-Commandeart de Dien be de Dicu, eur, répon-Zacharie, e je redonfigue. Soufur toutes e ceux qui comme les ra le Mesl'autre Il selans le berdes justes. d'homme relique chos de la Loi,

éceptes qui par le ven-celles qui ne pouvoir is aurez ac-Donnez aux fe qui vous qui foient

ns d'Ifraël.

évidens de i terre la fiolera par la

n vos mailonné, exité, si vous es pour en icz rien de

indues, vos urs de lair, utre mari, ez connues lœurs. Les s que vous permis de gent. & ne as convien-

ours femmes, kerilité.

" drez avec elles : ainfi vous n'offenferez point Dieu. Celui qui ne poursa pas épou-" fer des femmes de libre condition, époufera celles de fes femmes ou filles escla-" ves qui lui agrérone. Eponfez vos femmes avec la permission de leurs parens, & , leur donnez leur dat avec honnêtere. Si les femmes de libre condicion, qui n'ont paint cammis de concubinage, ul d'adultére, convolent en fecondes noces, & tombent en adultére, elles ferunt châtiées doublement. Le mariage des esclaves est n pour ceux qui craignent l'incuntinence 1 si vous vous abstence de les épouser, vous ne serez pas mal.". Nous n'ajostrons aucunes restéxions sur ces préceptes ; & nous laissan Lecteur la liberté d'y faire telles remarques qu'il jugera convenables. On ne peut nier que quelques-uns ne contiennent une morale très-raifonnalile, & que le faux Prophère avoit puisée chez les Juis & chez les Chrétiens : mais il faut avouer anssi que dans d'aurres il dunne dans le plus grand relachement, & savorise ouvertement la pathan & l'incontinence.

On trouve aussi dans ce chapitre des préceptes sort raissunables sur l'administra-

tion des biens des Mineurs, & fur les fuccettions

Voici ce que Mahomet y preserit au sujet des Mineurs. " Donnez aux Orphelins " ce qui leur appartient, & ne mangez pas leves facultés. Donnez leur les vête-" mens qui leur fant nécessaires , & entretenez les honnetement. Inftruisez les jusqu'à ce qu'ils aïent atteint l'age de discrétion , & qu'ils soient capables de martage. Si vous croïez qu'ils se conduisent sagement, remettez ieur ce qui leur appartient, " & ne le mangez pas injustement avant qu'ils salent en âge. Celui qui sera riche ", s'abstiendra de leur bien; & celui qui sera pauvre en prendra avec honnêteté, selon la peine qu'il aura pour eux. Lorsque vous seur remettrez leurs facultés,
prenez des témoins de votre action. Dieu aime les bons comptes.

A l'égard des successions, voici ce qu'ordonne le faux Prophète. "Les ensans au-

n ront bonne part en ce que leurs pere & mere & leurs parens laisseront après leur parens. Du peu au du beaucoup, il leur en appareient une portion limitée & since. Le fils aura antant que deux filles. S'il y a des filles plus de deux, elles aura tont les deux tiers de la succession du défunt. S'il n'y a point d'engre le comparent le sit en parens le sixième de ce qu'aura laisse de défunt. S'il n'y a point d'engre le comparent le sixième de ce qu'aura laisse de défunt. " sans & que les parens soient héritiers, la mere du désunt aura le tiers. S'il y a " des freres, la mere aura le sixième, après avoir satisfait aux legs contenus au Testasoment & aux dettes. La moitié de ce que vos femmes laisseront vous appartien-» dra , si elles n'ont point d'enfans i si elles en ont , vaus aurez le quart de ce qu'eln les laisseront, après que les legs & les dettes seront acquittées. Elles auront le » quart de vutre succession, si vous n'avez point d'enfans : si vous en avez, elles en » auront la huitième portion. Si l'homme ou la femme héritent l'un de l'autre, » qu'ils n'aïent ni pere, ni mere, ni enfans, & qu'ils aïent un frere & une sœur, se chacun d'eux aura le sixième de la succession. S'ils sont davantage, ils seront asso, se ciés au tiers après les legs & les dettes païées."

Nous pations plusieurs autres préceptes qui regardent l'unité de Dieu , ce dogme favori des Mahomérans , & que leur Législateur répete à chaque page de fon Alcoran, le proposant à ses sidéles Musulwans comme la doctrine qui duit les distinguer des Infidèles, c'est-à-dire, des Juits & des Chrétiens, qu'il accuse d'admettre plusieurs Dieux; la charité envers les pauvres & les esclaves, la libéralité, la sidélité, l'équité & la justice s l'attachement à Dieu & à son Prophéte, c'est - à -dire, à la doctrine contenue dans l'Alcoran ; le meurtre , & la manière dont il doit être expié 3 la prière , &c. Mais il n'est pas inutile de sçavoir comment Mahomet y parle

de Jefus - Chrift.

"Le Messie, dit-il, Jesus fils de Marie, est Prophéte & Apôtre de Dieu, son "Verbe & son Esprit qu'il a envoiés à Marie. Croiez donc en Dieu & en ses Pro-- phétes, & ne dites pas qu'il y a trois Dieux ; car il n'y a qu'un feul Dieu. Il n'a " point d'enfant ; tout ce qui est au Ciel & en la terre lui obéit. Le Messie même sne tient pas à déshonneur d'être serviteur de Dieu. " Dans ces paroles on voit deux choses: la première, l'ignorance de l'imposteur, qui accuse faussement les Chrétiens d'admettre trois Dieux, car c'est d'eux dont il est parlé ici ; la seconde, la hardiesse avec laquelle, en donnant beaucoup de louanges à Jesus Christ, & le reconnoissant pour le Verbe de Dieu & son Esprit, il nie cependant sa divinité, & qu'il soit fils de Dieu. C'est ce qu'il établit encore dans le Chapitre suivant par ces paroles: " Certainement celui qui dit que le Messie fils de Marie est Dieu , est un " impie. Dis-lui, qui peut empêcher Dieu d'exterminer le Messie & sa mere?"

A l'égard de la mort du Sauveur des hummes, on peut voir ce que Mahomet en a enseigné, & ce qu'en crosent les Musulmans, dans ce même Chapitre dont nous donnons lei le précis. Il y est dit en parlant des Julist "Ils ont dit, nous avons, tué le Messie, Jesus sils de Marie, Prophète & Apôtre de Dien. Certainement ils ne l'ont pas tué ni enteisé i ils ont crucisé un d'entre eux qui lui ressembloit. Ceux » qui en dantent sont en une erreur maniselle, & ne parlent que par opinion. Cer-» tainement ils ne l'ont pas tué; au contraire Dieu l'a élevé à soi. "

Avant que de finir, n'oublions pas que ce Chapitre contient 170. Verseus écrits

On compre dans ce Chapiere 120. Versets écrits à Médine. Il est intitulé de La Table, parce qu'il y est parlé des viandes permises & défendues." Il vous est dé-fendu, y dit Mahomet, de manger de la charogne, du sang, de la chair de pour-ceau, & de tout ce qui n'est pas tué en proférant le nom de Dicu. Il vous est défend de manger des animaux étoussés, étranglés, assomnés, précipités, qui · fe font tues heurtant l'un contre l'autre , & ceux que les animaux auront tues , " si vous ne les trouvez avoir encore assez de vie, pour ponvoir les saigner en pro-« férant le nom de Dieu-

"Si quelqu'un est en nécéssité, & mange de ce qui est désendu saus volonté de pécher, Dieu lui sera clément & miséricordieux. Ils te demanderont ce qu'il leur « est permis de manger ; dis-leur : Il est permis de manger de toutes sortes d'animanx qui ne sont pas immondes, & de tout ce qui vous a été enseigné de la part de Dieu touchant les animaux qui ont été biesses des sions & des chiens. Mangez "des animaux qu'ils vous auront pris ; & fouvencz vous de Diett en les feignant.

"Aujourd'hui il vous est permis de manger de ce qui n'est pas immonde ; & des " viandes de ceux qui sçavent la Loi écrite, leur viande vous est permise, & la leur

· vous est permife.

Le Prophète y donne aussi quelques préceptes touchant les ablutions. " Lorsque w your voudrez, die-il, faire vos Oraifons, lavez votre vifage, vos deux mains juf-» qu'au coude, & passez la main sur votre tête & sur vos pieds jusqu'aux talons. Si » vous êtes fouillés, purifiez-vous : si vous êtes malades ou en voïage, & que vous » veniez de décharger votre ventre, ou que vous arez count votre femme, & » que vous ne trouviez point d'eau pour vous laver, mettez la main sur le sable, " passez la sur votre visage, & vous en essurez les deux mains. Dieu ne vous or-» donne rien de facheux i mais il veut que vous sorez nets, & veut accomplie sa

» grace fur vous.

Outre cela ce Chapitre est plein d'invectives contre les Juis & les Chrétiens, que le faux Prophéte accuse de ne pas snivre l'ancien Testament & l'Evaugile, & de les avoir altérés. Il est cependant remarquable, que Mahomet ne les condam-ne point absolument. "Les Juiss, dit-il, les Samaritains, les Chrétiens, tous ceux » qui auront crû en Dieu, à la réfurrection des morts, & qui auront fait de bonnes » œuvres, seront exemts d'affliction. Il n'y a rien à craindre pour eux au jour du » Jugement. "Il semble même assecter plus de ménagement pour les Chrétiens que pour les autres. "Tu trouveras, dit-il, que les Chrétiens ont une grande inclination & amitié pour les vrais Croïans, parce qu'ils ont des Prêtres & des Relin gieux (a) qui font humbles. Ils ont les yeux pleins de larmes forsqu'ils entendent parler de la doctrine que Dieu t'a inspirée, à cause de la connoissance qu'ils ont » de la vérité, & disent : Seigneur, nous crosons en ta Loi ; écris-nous au nom-» bre de ceux qui professent ton Unité. Men exaucera leurs priéres, & leur par-

(4) Ce seul témoignage qui ne peut être suspect, puisqu'il vient de l'ennemi juré du Chri-stianisme, sustit pour résuter ceux qui, comme on l'a vu au commencement du Chapitre II, ont publié avec confiance qu'au tems de Mahomet les Chrétiens avoient porté la corruption aux plus grands excès ; & que ce fut là une des principales causes des progrès que fit le Mahomé-

tisme, Ceux qui parlent de la sorte servient trop heureux, qu'on put en cela les taxer d'igno-rance. Par malheur pour eux l'esprit & les lumiéres ne leur ont point manqué; & s'ils en ont abulé, ce n'a été que par un defir aveugle de décréditer une Religion qu'ils n'ellimoient pas affez, parce qu'elle ne leur étoit pas favo99

93

MES

ahomet en dont nous nous avens inement ils loit. Genx ilon. Ger-

rfees écries

incitulé de ous est déir de pouril vous est pités, qui ront tués, er en pro-

qu'il leur d'animaux la part de Mangez s feignant. le ; & des & la leur

rolonté de

"Lorfque mains jufalons. Si que vous enune, & le fable, se vous orcomplir fa

Chrétiens, angile, & augile, & a condamtous ceux de bonnes a jour du friens que inclides Relientendent qu'ils ont a 211 nont leur parleur par-, donnera

eroient trop xer d'ignoit & les lu-& s'ils en efir aveuglo s'eltimoient it pas lavo-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 105

à donnera t il leur ouvrira la porse du Paradis, où est la récompeuse des gens de

On trouve encore ici, comme ailleurs, quelques histoires de l'Ancien & du Nouveau Testament, que Mahomet à habillées à sa façon. Ains en parlant du meurtre d'Abel commis par Cain, il dit que Dieu envosa un Corbeau qui sit une sosse, « montra à Cain la saçon d'enséveir le corps de son frere. Dans un autre endroit il rapporte que les Apôtres demanderent à Jesus-Christ, qu'en consismation de la doctrine qu'il leur préchoit, il leur sit tomber du Giel une table chargée de viandes, « ce qu'il leur accorda. En quoi il semble que le sux Prophéte à fait allussion à ces endroits de l'Evangile, où le Sauveur promet à ses Disciples de leur faire manger le pain du Ciel.

Ensin ce Chapiere contient plusieurs préceptes, sur le pélerinage de la Mecque pendant lesquel il est désendu de chasser, sur la justice & la crainte de Dieu, sur le vol dont la peine doit être d'avoir les mains coupées, sur l'exécution des sermens, sur le vin & les jeux de hazard qui sont absolument désendus, ainsi que le sort & la divination, sur les Testamens, &c. Tout cela est entremèlé de sentences, dont plusieurs sont certainement tirées de l'Ecriture, comme celle et : Dieu donne su gui ben lui semble; il est libéral, & sente sont

6. VI

Gelaldin intitule ce Chapitre des Animans, parce que Mahomet y répete une partie de ce qu'il a dit ailleurs des viandes permises & défendués. Du reste on l'appelle le Chapitre des gransseanes. & avec raison, puisque le Prophète des Musuimans y fait une grande énumération des graces & des biensaits que les hommes ont reçus de Diett, des biens dont il les a prévenus, pour les attacher à lui, de l'ingratiende avec laquelle ils ont abusé de ses dons, & des châtimens par lesquels il a punt leur insidélité. D'oit Mahomet prend occasion de recommander à ses vertaceurs l'attachement à la doctrine qu'il leur prêche, & aux dogmes contenus dans l'Alcoran.

Le principal est toujours l'unité de Dieu, comme celui par lequel il prétend distinguer ses Musulmans des Insidéles, c'est-à-dire des Juis & des Chrétiens. Voici de quelle manière il s'exprime à ce sujet.

ac quelle maniere il s'exprime a ce lujet.

" Confidére comment les fruits crofilent & multiplient . cela fert d'instruction de , l'unité de Dieu à cenx qui ont sa crainte devant les yeux. " Il faut avouer que ce raisonnement n'est pas sort concluant , si ce n'est peut être pour des Arabes. Quel rapport entre l'unité de Dieu , & la production des fruits de la terre * Mahomet continue. " Les Insidéles, dit - il , ont adoré le Diable avec Dieu qui les a , créés, & ont dit que Dieu a des sils & des silles. Telle est leur ignorance. Loué , soit Dieu : il a créé le Ciel & la terre. Comment aura-t-il un ensant ? Il n'a point de femme. " On voit par cet échantillon , que s'il se rencontre quelque chose d'estimable dans l'Alcoran , ce n'est pas leraisonnement.

Mahomet réuffit mieux dans les endroits qu'il a imités des SS. Ecritures. En voici un qui manifestement en est viré. "Ils ont juré par le nom de Dien (les Infidéies) de combattre pour la soi s'ils voient paroitre quelque miracle pour les instruire. Les miracles procédent de Dieu i ils ignorent en quel tems il les sera paroitre. Quand ils verroient des miracles ils ne se convertiroient pass. Je renversserai leurs cœurs i j'ébloutrai leur vue, & ils ne se convertiroint jamais. Je les laisserai dans leurs erreurs & dans leur désobétssance avec mépris & consusion. Si nous leur envorons des Anges, si les morts viennent leur parler, si nous affembles auprès d'eux tous les témoins du monde, ils ne croiront pas s'il ne plait pleur. Il dévote qui bon lui semble, & conduit au droit chemin qui bon lui semble."

Ce Chapitre contient 175. Versets écrits à Médine.

6. VII.

MAHOMET a intitulé ce Chapitre qui contient 106. Versets écrits à la Mecque, le Chapitre d'Araf, lieu situé entre le Paradis & l'Enser, oit les hommes ne souffrent point de douleur. C'est pour cette raison qu'on l'appelle communément le Chapitre des Limbes. On voit par là qu'il ne s'agit point du tout iei du Purgatoire des Chrétiens, oit les antes des justes achévent d'expier leurs péchés par des châtimens Tome V.

proportionnés. Le lieu mitoïen entre le Paradis & l'Enfer imaginé par Mahomet, est un séjour exemt de douleurs ainsi que de plaisirs, destiné à eeux qui n'auront sait ni bien ni mal, ou qui auront sait autant de bien que de mal, en sorte que la balance demeurera en équilibre entre leurs crimes & leurs bonnes œuvres. Voici comment le Prophéte des Musulmans parle de ce séjour dans ce Chapitre.

" Entre les Bienheureux & les Damnés il y a une séparation, & un lieu appellé " Araf, on Limbes, ou sont pluseurs personnes qui connoissent les bienheureux & " les damnés à leur vifage. Ils · · Bienheureux , & les faluent : cependant , ils n'entrent point dans le aïent très grand désir d'y entrer. Lors-Lamnés, ils disent : Seigneur, ne nous mets " qu'ils tournent les yeux du » pas au nombre des injustes. x qui sont en ce lieu appellent les damnés. Ils les " connoissent à leur visage, & leur disent : A quoi vous ont servi vos richesses, & , de vous être élevés contre la foi & contre les commandemens de Dieu? Voilà les " Fidéles que vous méprificz : vous juriez qu'ils seroient privés de miséricorde. Dieu "leur a parlé, & leur a dit : Entrez dans le Paradis, & n'aïez point de peur ; vous "ferez à janvais exemts d'affliction. Les Damnés crieront aux Bienheureux : Don-" nez nous de l'eau que vous buvez, & de la viande que vous mangez. Ils répon-", dront : La boisson & la viande du Paradis ne sont point pour les Insidéles qui se " sont joués de leur soi, qui se sont enorguei lis des biens de la terre, & qui se sont , moqués des commandemens de Dieu. Il les a oubliés, parce qu'ils ont oublié la " venue du jour du jugement, & qu'ils ont blasphémé contre ses commandemens " Il n'est pas nécessaire d'avertir le Lecteur, que ce morceau est copié presque mot à

mot de l'Ecriture. Il n'y a personne qui ne le sente.

Tout le Chapitie est dans le même goût, & est emplosé principalement à faire sentir aux sidéles Musulmans, avec quelle rigueur Dieu punit l'oubli de ses graces & de ses biensaits, & la désobéissance à ses commandemens & aux ordres de ses Prophétes. Mahomet le prouve par des exemples presque tous tirés de l'Ecriture. Tels sont ceux des Anges rebelles, déchus de leur premier état pour avoir résusé d'obéise aux ordres de Dieu; d'Adam & d'Eve chassés du Paradis, pour avoir trangressé la désense qui leur avoit été saite; des Contemporains de Noë submergés sous les eaux, pour avoir été sourds aux sages avis de ce Parriarche, qui les exhortoit à la pénitence; des Concitosens de Losh réduits en cendres par le seu du Ciel, pour avoir méprisé ses remontrances; de Pharaon exterminé avec tout son peuple, pour avoir endurci son cœur à la vuë des prodiges que Mosse opéroit, &c.

A ces exemples tirés de l'Ecriture, & rapportés presque dans les mêmes ternices qu'elle les raconte, le faux Prophéte y joint ceux des Adites & des Toamudites, exterminés pour avoir resusé de croire aux discours de Hod & Salbé, de la saçon que nous l'avons rapporté dans l'Introduction à l'Hissoire du Mahometisme.

,,

de

ric

dc

Di

eny

S. VIII.

Ce Chapitre contient 75, versets écrits à la Mecque, & est intitulé du Butio. Il sur composé à l'occasion d'une difficulté qui survint entre les gens de Mahomet, au sujet du butin qu'ils avoient sait au combat de Beder, dont nous avons parlé ailleurs.

Le Prophéte le partagea entr'eux: mais il dressa ensuite ce Chapitre, dans lequel il déclare de la part de Dieu, que la cinquiéme partie du butin, que ces Frdéles seront sur leurs ennemis, appartient à Dieu, au Prophéte, à ses parens, aux orselins, aux pauvres, & aux Pélernis qui sont en nécessité.

Du reste Mahomet emploie la plus grande partie de ce Chapitre à suire souvenir ses Fidéles Musulmans de la protection que Dieu leur a accordée, en les rendant victorieux de leurs ennemis, & en envoyant du Ciel à leurs secours des millions d'Anges, pour assurer leurs pas, & répandre la fraieur dans le cœur des Insidéles, , Si vous n'avez pas tué les Insidéles, dit-il, Dieu les a tués lui-même. O Mahomet, tu n'as pas jetté les pierres contre eux; Dieu les a jettées, afin de gratisser les yvrais Croïans. "Il promet ensuite le même secours à ses Sectateurs, pourvû qu'ils se rendent dignes de ces biensaits du Ciel, en combattant courageusement pour la désense de l'Islamssme.

Enfin pour donner encore plus d'affurance à ses gens, il ne manque pas de leur saire entendre que sa personne en particulier est sous la garde toure-puissante de l'Eternel, & que tous les efforts des hommes ne pourront lui nuire. "Si vous re, tournez combattre contre le Prophéte, dit Dieu aux Instidéles, sçachez que

Mahomet, 'auront fait que la baes. Voici

eu appellé heureux & cependant rer. Lorfnous mets rés. Ils les ichesses, & ? Voilà les rde. Dieu peur ; vous cux : Don-Ils réponéles qui fe qui se sont it oublié la ndemens "

que mot à ent à faire s graces & de ses Proture. Tels usé d'obéir angressé la s les eaux, à la pénipour avoir pour avoir

nes ternies mamudites, façon que

Butie. Il homet, au rlé ailleurs. lans lequel Fidéles fex orfelins,

c fouvenir es rendant ions d'An-Infidéles. O Mahogratifier les urvû qu'ils pour la dé-

de leur faite de l'Evous reachez que

" je le protégerai contre vous. Vos gens de guerre ne vous serviront de rien, quoi-, qu'ils soient en grand nombre, parce que Dieu est avec les vrais Croïans. " Et s'adressant ensuire à Mahomet lui-nième, " les impies, dit-il, ont conspiré contre ,, toi pour te faifir, pour te tuer, on pour te chaffer de la Mecque: mais Dieu a ren-" du leur conspiration sans effet. Lorsqu'on leur a raconté ses miracles & enseigné 3, ses Commandemens, (a) ils ont dit : Nous les avons entendus : nous en aurions 35 bien dit aurant si nous avions voulu see n'est qu'une chanson, & une fable de vieil-", les gens. Souviens-toi comme ils ont dit: Mon Dieu, si ce que nous raconte Ma-, homet est véritable, sais tomber sur nous une pluse de cailloux, & nous chatie "rigoureusement. Il ne les chatiera pas quand tu seras avec eux, &c. " C'est par ces artifices que le faux Prophéte rendoit sa personne respectable à ses Prosélytes, & les disposoit à tout entreprendre sous ses ordres.

§. IX.

Plusieurs Docteurs Mahométans (b) ont intitulé ce Chapitre, du Châtiment, ou de la Peine. Il contient 127. Versets écrits à Médine, & s'appelle communément le Chapitre de la Conversion : mais il faut l'entendre de la Conversion à la Mahométane, c'est-à-dire, les armes à la main. En effet de tous les Chapitres de l'Alcoran, celui-ci cst le seul qui ne commence point par cette formule ordinaire : Au nom de Dieu element & miséricordieux; & cela, dit-on, parce que ce sont paroles de paix & de salut, & qu'ici Mahomet ordonne de rompre la trève saite avec ses ennemis, & de saire main basse sur cux. Voici de quelle manière commence cette espèce de Manifeste, ou déclaration de guerre.

» Lettre Patente de la part de Dieu & de sou Prophéte aux Infidéles, avec lesquels » vous avez fait trève. Cheminez en sureté l'espace de quatre mois : sçachez que " vous ne rendrez pas Dieu impuissant, & qu'il mettra la honte sur votre front. Avis », pour le Peuple au jour du grand Pélerinage de la part de Dieu& de son Prophéte. ,, Dieu n'appreuve pas l'action de ceux qui adorent les Idoles. Observez exactement " jusqu'au terme préfix ce que vous leur avez promis. Dieu aime ceux qui ont sa " crainte devant les yeux. Lorsque le mois d'Hiram sera passé, tuez-les ou vous les " rencontrerez ; prenez-les esclaves, mettez-les prisonniers, & observez où ils passe-,, ront pour leur dresser des embûches. S'ils se convertissent, s'ils sont leurs Oraisons " au tems ordonné, & s'ils païent les dixmes, laissez-les en repos. Si les Infidéles " vous demandent quartier, donnez-leur quartier, afin qu'ils apprennent la parole de "Dieu. S'ils vous tiennent ce qu'ils vous ont promis, observez ce que vous leur avez promis. S'ils contreviennent à leurs promesses, & s'ils inquiérent ceux de votre Re-pligion, tuez leurs Ches comme personnes sans soi. Peut-ètre mettront-ils sin à leur " impieté. Tuez particuliérement ceux qui ont renié leur foi, qui ont fait leurs ef-" forts pour chasser le Prophéte de la Mecque, & qui ont commencé à vous tuer, &c."

Après cette viclente Prédication, le Prophéte exhorte ses Musulmans à combattre, & à emploier leurs biens & leurs personnes pour ce qu'il apppelle la Loi de Dicu. Pour les y exciter, il leur annonce que ceux qui réfaurisent, & qui ne sont point de dépense en œuvres pies, souffriront les plus grands tourmens, que le seu d'Enfer leur brûlera lefront, les cotes & le dos, & qu'on leur dira : voilà les richesses que vous avez tesaurisees pour vos ames; goutez le fruit des tresors que vous avez amassés. Il les avertit de renoncer à tout, pere, mere, freres, femmes & cufans, parens & amis, biens & richesses, pour la détense du Prophéte & de sa doctrine. Et parce que la prospérité de teurs ennemis pourroit les faire douter de la vérité de ce qu'il leur annonce, il les prévient contre ce serupule. " Ne t'étonne pas, dit-il, de l'abondance de leurs biens, " ni du nombre de leurs enfans. Dieu veut se servir d'eux pour les châtier en ce ", monde, & il les exterminera dans leur impieté. " Du reite il leur promet, que Dieu écrira la dépense qu'ils feront pour son service, & le nombre des Idoles qu'ils rumeront, pour les récompenser de leurs bonnes œuvres ; qu'il les protégera ; qu'il enverra des Troupes invisibles pour chatier les Infidéies, & qu'au contraire il fortifiera le cœur des vrais Croïans, en chassera la mélancolie, & les remplira de joïe.

Enfin ce Chapitre est rempsi de menaces, tant pour ce monde que pour l'autre,

⁽⁴⁾ Voiez ce qui a été dit plus haut Chap. 3. au sujet de Nasser Ben Hareth.

⁽b) Voiez l'explication de Gelaldin, selle du Bedaoi & le Tenoir.

contre les impies, c'est-à-dire, contre tous ceux qui ne prendront pas le parti du Prophéte & de sa nouvelle Loi. Il défend de les laisser approcher du Temple de la Mecque, de prier Dieu pour eux, même après leur mort, &c.

6. X.

CE Chapitre contient 109 versets écrits à la Mecque, & est intitulé de Jonas, quoique ce ne soit qu'en passant, & vers la fin, qu'il y est dit un mot de ce Prophéte.

Mahomet l'emploie tout entier à annoncer le malheur des Infidéles, & le bonheur de ceux qui sont soumis à la Loi de Dien, dont il ne cesse d'exalter la puissance. Aussi faut-il avouer, que s'étant proposé dans son Alcoran de donner à ses Sectateurs une grande idée de Dieu, il y a véritablement réussi. " Certainement, dit-il, "Dieu est votre Seigneur, qui a créé le ciel & la terre en six jours, & est assis sur " son trône disposant de toutes choses. Il est votre Dieu & votre Seigneur. C'est lui », qui a donné la lumière au Soleil, & la clarté à la Lune, qui a créé les fignes pour " connoître le nombre des années & le compte des mois. Ces choses annoncent avec 2, vérité les miracles de sa divine Majesté à ceux qui sçavent les connoître. Vous se-" rez tous un jour assemblés devant lui. Il promet avec vérité qu'il sera mourir les hom-" mes & les fera ressusciter, pour récompenser ceux qui auront crû en sa Loi; & qui " auront fait de bonnes œuvres. Les Infidéles boiront un breuvage bouillant, & ref-", sentiront de grands tourmens à cause de leur impieté. Ceux qui croient qu'il n'y ", a point de résurrection, ceux qui ont mis leur contentement dans les biens de ce , monde, ceux qui se sont confiés en leurs richesses, & ceux qui ont ignoré les Com-" mandemens de Dieu, seront précipités dans le seu d'enser à cause de leurs péchési " & les vrais Croïans feront conduits par sa divine Majesté dans des jardins délicieux,&c." Il ajoute que rien n'est caché à Dieu de ce qui est au ciel & sur la terre; d'où il conclut, que ceux qui sont résignés à sa volonté ne doivent rien craindre, qu'ils auront toutes sortes de contentemens sur la terre, & qu'ils jourront du comble de la félicité dans le Paradis.

Il menace aussi du jugement dernier ceux qui n'ont recours à Dien que dans leurs afflictions, & pour des biens temporels, & qui l'oublient dans la prospérité; ceux qui cherchent à le tromper, & à éluder ses commandemens par leurs artifices. "Dis leur, die Dieu à Mahomet: Dieu est plus sin que vous; ses Anges écriront vos finesses, C'est lui qui fait cheminer les hommes sur la terre & sur la mer. C'est lui qui leur envoir un vent savorable, pour les réjouir dans leurs vaisseaux. Lorsque l'orage les surprend, ils croïent que les slots vont les ensévelir. Alors ils invoquent Dieu avec destr d'embrasser la Loi, & disent: Si Dieu nous délivre de ce danger, nous croirons en son unité, & le remercierons de cette grace. Mais lorsqu'ils sont délipy vois-même. Vous ne demandez que les biens de ce monde. Vous serez tous aspectables devant nous, pour être jugés selon vos œuvres. "Enfin il prédit que Dieu punira séverement ceux qui adorent les Idoles, ceux qui blasshément contre lui, & ceux qui résistent aux instructions de son Prophéte; & il leur propose encore l'exemple des contemporains de Noë & de Pharaon, qui ne surent exterminés de Dieu, que pour avoir resusé de se convertir.

Remarquons avant que de finir, que c'est dans ce Chapitre que Mahomet répondant à ceux qui méprifoient son Alcoran, leur sit le dén dont on a parlé ailleurs. , Ils disent, dit Dieu, Mahomet a inventé ce Livre. Dis-leur: Venez & apportez , quelque chose qui lui ressemble en doctrine & en éloquence; & nous verrons si vous êtes véritables. ,

§. X I.

Le Chapitre de Hod contient 123, versets, & a été écrit à la Mecque. Ce n'est guéres qu'une répetition du précedent. Le faux Prophète ne cesse d'y exalter le bonheur de ceux qui sont sidèles à observer ce que Dieu a ordonné, c'est-à-dire, la doctrine contenue dans l'Alcoran, & au contraire le malheur des insidèles & des impies, qui refusent d'embrasser la Loi qu'il leur prêche.

"N'adorez qu'un seul Dieu, dit-il. Je vous prêche de sa part les tourmens de "PEnfer, & vous annonce les joïes du Paradis, afin que vous demandiez pardon à

parti dú Prole de la Mec-

ulé de Jonas, de ce Pro-

te bonheur la puissance. à ses Sectaent , dit - il , eft affis fur eur. C'est lui s fignes pour ioncent avec e. Vous feurir les homa Loi 3 & qui llant, & refnt qu'il n'y biens de ce oré les Comeurs péchés; licieux,&c." d'où il conqu'ils auront de la félicité

e dans leurs
é s ceux qui
. "Dis leur,
vos finesses,
lui qui leur
sque l'orage
squent Dieu
anger, nous
ls sont délifaites tort à
rez tous afprédit que
ment contre
spose encore
terminés de

omet réponirlé ailleurs. & apportez s verrons fi

ne. Ce n'est exalter le st-à-dire, la déles & des

ourmens de ez pardon à 3, sa divine Majesté, & que vous vous convertissez. Il vous donnera une heureuse 3, vie dans ce monde jusqu'au tems ordonné, & récompensera chacun selon ses œu3, vres. Je crains que vous ne sorez chatiés au jour du Jugement, si vous abandon3, nez le droit chemin. Vous serez tous assemblés devant Dieu pour être jugés. Ceux3, qui croiront en l'Alcoran seront bienheureux. Sans doute le seu d'Enser est pré4, paré à ceux- qui n'y croiront pas. Les impies sont semblables aux sourds & aux5, aveugles, & les vrais Croïans à ceux- qui ont bonne vûs & bonne ouie. Si nous re5, pour leurs crimes : mais ils ne l'éviteront pas au jour qu'il paroîtra, & ils res5, sentiront la rigueur des peines qu'ils méprisent.

Mahomet accompagne les menaces saites aux méchans des exemples ordinaires des

Mahomet accompagne les menaces faites aux méchans des exemples ordinaires des contemporains de Noë, de tted, de Salhé, des habitans de Sodome, punis pour avoir resulté de prêter l'oreille aux instructions des Prophétes que Dieu leur avoit envorés, & de se convertir. Ces lhistoires que le faux Prophéte n'a sans doute si souvent répetées, que parce qu'il sçavoit combien il devoit peu compter sur le naturel volage de ses Arabes, n'ont rien ici digne d'être remarqué. Nous observerons seulement, qu'en rapportant l'histoire de Noë, Mahomet qui avoit de la peine à s'empêcher de broder l'Ecriture à sa fantaisse, dit que quand l'Arche commença à stoter, ce Patriarche appella un de ses ensaits (a) qui étoit resté sur la terre, & l'invita à se retirer dans l'Arche avec lui; que ce sils resus de lui obéir, prétendant qu'il pourroit également échaper aux eaux du Déluge, en se retirant sur une haute montagne; que Noë lui prédit qu'il y se eaux furent retirées, Noë pria Dieu de lui rendre son sils, en lui représentant qu'il étoit de sa famille qu'il avoit promis de sauver: mais que le Seigneur resus d'exaucer sa prière, & lui sit connoître que ce sils désobéissant n'étoit plus son sils, puisqu'il avoit resusé de se rendre à ses avis salutaires.

§. XII.

On compte 113. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à la Mecque. On l'appelle le Chapitre de Jeseph, parce qu'il ne contient guéres que l'histoire de ce Patriarche & de ses freres, rapportée sort au long, & à peu près de la même manière qu'on la trouve racontée dans l'Ecriture. Elle est suivie de quelques menaces contre les Insidéles & ceux qui adorent les Idoles, & de promesses fanes aux gens de bien, c'est-à-dire, aux Sectateurs de l'Aicoran.

§. X I I I.

CE Chapitre contient 43. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est emploïé tout entier à exalter la grandeur & la puislance de Dieu, qui sait mouvoir le Soleil & la Lune, qui dispose de toutes choses à sa volonté, qui sçait tout, & à qui rien n'est caché, devant qui tout ce qui est au ciel ou sur la terre, s'humilie par force ou par amour, &c. Mahomet exhorte ses fidéles Musulmans à ne s'adresser qu'à lui. Les prieres, dit-il, de ceux qui implorent un autre Dieu que lui, sont inutiles. Ils , sont semblables à des gens pressés de la soif, qui tendent la main vers une sont che le néant des biens de la terre, en comparaison de ceux du Ciel. Les premiers sont comme l'écume qui disparoît promptement, & qui n'apporte aux hommes aucun proste. Au contraire les bonnes œuvres, la sidélité à observer la Loi, la crainte de Dieu & du jugement, la patience dans l'affliction, l'assiduité à la prière, l'aumône, la pénitence, sont des biens réels qui ne périront jamais.

Ce Chapitre est intitulé du Tonnerre, parce qu'en y parlant de la grandeur de Dieu, on dit que c'est lui qui fait bruire le tonnerre, qui lance la soudre, & en frappe qui bon lui semble.

S. XIV.

Le Chapitre d'Abraham contient cinquante versets, & a été écrit à la Mecque comme les précedens. Il porte le nom d'Abraham, parce que vers la fin on trouve

(a) Gelaldin dit qu'il s'appelloit Kinan; Tome V.

la priére que ce Patriarche fit à Dieu en faveur des habitans de la Meeque. Dans ce Chapitre Mahomet s'attache principalement à perfuader fes difeiples de ce qu'il leur répete affez fouvent ailleurs, que les Prophétes sont des hommes comme les autres s qu'on ne doit point exiger d'eux de prodiges pour preuve de leur misson, & que quoiqu'ils ne fassent point de miracles, on ne doit pas en être moins docile à leurs instructions, parce que Dieu donne sa grace à qui bon lui semble. Du reste entre un grand nombre de répetitions, de choses triviales, &c. on y en trouve d'autres très-sensées. Telle est, par exemple, la comparation que fait le Prophéte de la parole à un arbre. "Une bonne parole, dit-il, est semblable à un bon arbre qui a pris racine en terre, qui a élevé ses branches au Ciel, & qui porte son fruit pen son sens. Une mauvaise parole est semblable à un méchant arbre qui a été arm, raché de terre: il n'y a rien qui le soutienne; il est sans racines, & sans fruit."

N'oublions pas la conversation que Mahomet sait tenir au Diable avec les impies & les Insidèles au jour du jugement; peut-être trouvera-t'on qu'elle mérite d'avoir place ici. "Ce que Dieu vous a promis est infaillible, dit Sathan aux méchans; je vous, l'avois prédit. Je vous ai fait désobéir à ses commandemens par mes tentations; je n'avois point d'autre pouvoir sur vous que de vous tenter. Vous ne m'avez point sait de mal lorsque vous m'avez écouté; vous vous êtes sait mal à vous-mêmes. "Je ne suis pas votre tuteur, & vous n'êtes pas le mien. J'ai été impie, lorsque j'ai soussert ci-devant que vous m'aïez adoré. L'Enser est préparé pour vous & pour les Insidéles; ils y souss'ils y souss'ils y boiront de l'eau pleine de pus, d'urine & de sang. La mort se présentera de tous côtés devant leurs yeux, avant qu'ils aïent avalé ce breuvage. Ils ne mourront pas dans ce malheur; ils soussiries ront encore de plus grandes peines."

§. X V.

Hegr est une vallée voisine de la Mecque, qui a donné le nom à ce Chapitre, parce que Dieu y parle de la vengeance qu'il a tirée des habitans de cette vallée, pour avoir méprisé les instructions du Prophéte qu'il leur avoit envoié. Il contient 77. Versets, & a été écrit à la Mecque. C'est encore une répetition des précedens, des grandeurs de Dieu & de ses biensaits envers les honnnes; de la verité de sa doctrine, c'est-à-dire de celle qui est enseignée dans l'Alcoran; du bonheur de ceux qui sont fidéles à observer ce qu'il present; de l'impieté des méchans, qui dans tous les tems ont persécuté les Prophétes, & ont resusé de les écouter; des châtimens que Dieu leur a fait éprouver, &c. L'histoire d'Abraham & de Loth révient encore à cette occasion.

§. X V I.

CE Chapitre est intitulé de la Monche à miel, & contient 128. Versets écrits à la Mecque. Il commence par une grande énumération des bontés de Dieu, qui a créé tout ce qui est sur la terre pour l'usage des hommes, & pour les instruire de sa puissance; d'où Mahomet prend occasion de les exhorter à croire son unité, & la verité d'une autre vie. Pour les y exciter, il leur propose à son ordinaire les châtimens aufquels font exposés les inéchans & les Infidèles. Il leur dit, que ceux qui s'éloigneront des impies pour suivre le Seigneur, seront récompensés en ce monde-ci & en l'autre ; qu'au contraire la terre ne produira rien à ceux qui conspireront contre le Prophète, & qu'ils seront punis lorsqu'ils y penseront le moins; que Dieu n'est clément & miséricordicux qu'à ceux qui l'honorent; que tout ce qui est sur la terre & dans les Cieux, les animaux & les Anges adorent Dieu avec humilité, le craignent & obéissent à ses commandemens ; qu'en esset on ne doit craindre & adorer que lui ; que si pour un tems il différe la punition des impies , elle n'en est pas moins certaine & inévitable. Il leur propose comme un des signes évidens de la toute puissance de Dieu la Mouche à miel, à qui il a inspiré d'habiter les campagnes, de se retirer dans les creux des arbres & dans les ruches, de se nourrir du suc des fruits, & de produire le miel qui sert de reméde aux maladies des hommes. Il ajoute que la grace de Dieu est plus avantageuse que tous les biens de la terre; que ceuxci sont périssables, & qu'au contraire les biens du Ciel sont éternels.

Ce qu'il y a de plus digne de remarque en ce Chapitre, c'est que quelques uns des

s écrits à la Dieu, qui a struire de sa unité, & la ire les châ-, que ceux en ce monconspireront ; que Dieu ui ett fur la umilité, le dre & adon'en est pas idens de la campagnes, du fue des s. Il ajouque ceux-

ues uns des

compatriotes du faux Prophète étoient scandalisés de se variations, & trouvoient mauvais qu'il changeât souvent la doctrine de son Alcoran, ordonnant tantôt une chose, tantôt une autre. De là, comme il le dit ici, ils prenoient occasion de lo traiter de menteur, & de dire qu'un homme lui avoit enseigné l'Alcoran. C'est pentetre le Moine Sergius, dont ils vouloient parler. Quoiqu'il en soit, voici de quelmanière Mahomet résute cette accusation. "Celui qu'ils présument le lui avoir messègné est Perse de Nation, & parle la Langue des Perses, & l'Alcoran est cas Langue Arabe, rempli d'instruction & d'éloquence. "Il n'en dit pas davantage pour sa justification, & certainement je doute que beaucoup de Lesteurs trouvent cette réstutation bien solide.

S. XVII.

Le Bedaoi intitule ce Chapitre qui contient 111. Versets écrits à la Mecque, le Chapitre des Ensans d'Israel, apparennnent parce que Dieu y parle au commencement du choix qu'il avoit sait de Mosse, pour l'envoser vers les Israëlites. Mais on l'appelle communément le Chapitre du vonage de nuit, parce qu'après la formule ordinaire par où commencent tous les Chapitres de l'Alcoran, à la réserve d'un seul, on lit ces paroles: Loué soit seul qui a sait aller la nuit son sérviteur du Temple de la Mecque su Temple de Jérusselm. Il a été parlé de ce vosage nocturne dans l'abregé que nous avons donné de la vie de Mahomet. Les Musulmans crosent (a) que dans cette nuit du vosage le faux Prophète monta aux Gieux avec l'Ange Gabriel, monté sur son M.-Borak, qui étoit un animal blane, partie mule, partie âne, & partie cheval; qu'il y vit tous les Prophètes qui l'avoient précedé, toutes les merveilles du Paradis, & parla à Dieu assis en son trône.

Quoiqu'il en soit de ce voïage, sur lequel on peut consulter les Auteurs que nous avons cités ici & ailleurs, Mahomet s'attache dans ce Chapitre à vanter l'excellence de l'Alcoran, qui conduit les gens de Bien au droit chemin, qui annonce de grandes récompenses, qui prêche aux impies les tourmens de l'Enfer, & exhorte les houmes à bien faire, quoiqu'ils soient enclins au mal & prontts à pécher. Il fait entendre que les biens de ce monde sont de véritables châtimens de Dieu, qui les donne à ceux qui les déstrent pour les précipiter dans l'Enfer; que ceux au contraire qui travailleront pour acquérir les biens du Ciel, seront protegés de Dieu en ce monde, & enrichis en l'autre des biens de l'éternité.

A cette morale d'autant plus saine qu'elle n'est pas du saux Prophète, il joint des préceptes qui ne sont pas moins excellens, & qu'il a tirés de même de la doctrine de Jesus-Christ. "Houorez, dit-il, vos pere & mere, principalement dans leur vieil-, lesse. Ne leur dites rien qui puisse les affliger, & ne l'es tourmentez pas. Parlez leur avec respect. Ne les méprisez pas. Priez Dieu d'avoir pitié d'eux, comme ils ont eu pitié de vous lorsqu'ils vous ont élevé dans votre ensance. Donnez à vos parens ce qui leur appartient. Faites du bien aux pauvres & aux Pélerins. Ne soiez pas prodigues: les prodigues sont freres du Diable ingrat des graces du Seigneur. Ne méprisez pas les pauvres, si vous voulez que Dieu vous sasse miséricorde. Parlez leur avec douceur, & tâchez de les contenter. Ne sermez pas entiérement vos mains, & ne les ouvrez pas tout à fait : si vous saites autrement, vous en aurez du chagrin. Ne tuez pas vos ensans, de peur de tomber dans la mécessité. Fusez la paillardise. Ne tuez personne sans raison. Ne prenez pas le bien des orselins, & aïez soin d'eux jusqu'à ce qu'ils soient en age de discrétion. Satisfaites à vos promesses : ou vous en demandera compte. Ne vous arrêtez pas à ce que vous ne devez pas sqavoir. On vous demandera compte des péchés que vous avez commis par l'oute, par la vue & par la pensée. Ne soizez pas superbes : vous ne serez jamais si longs que la terre, ni si hauts que les montagnes. "

Voilà, selon Mahomet, une partie de ce que Dieu l'avoit chargé de prêcher à ses compatriotes; & on ne peut nier que cette morale ne soit très pure. Il y joint le Dogme de l'unité de Dieu, comme le sondement de sa doctrine, & celui de la réfurrection. Il y introduit Dieu qui lui prédit que lorsqu'il voudra enseigner ces dogmes, les impies se boucheront les oreilles, lui tourneront le dos, se mocqueront de lui, & diront qu'il est un sorcier & un Magicien. Mais il se console de leurs outrages, sur ce qu'ils sont dans l'erreur, & ne suivent pas le droit chemin. "Nous ne te

⁽a) Voilez l'explication de Gelaldin & Kitabel Tenoir.

no croirons pas, leur fait-il dire, que tu ne nous fasses sortir des sontaines de dessons la terre, & que de ce lieu tu ne sasses un jardin orné de palmiers & de vignes, avec des ruisseaux qui coulent au milieu, ou que nous ne vosons descendre du cel une partie des peines que tu nous prêches. Nous ne te croirons pas que Dieu & les Anges ne viennent te secourir, que ta masson ne soit de sin or, & que nous ne vosons le livre de verité envosé du Ciel. Dis-leur, lui dit Dieu: Loué soit mon Seigneur. Suis-je autre chose qu'un homme envosé de sa part i si les Anges habitoient la terre, Dieu leur auroit envosé un Ange pour les instruire. Ensuite il leur prédit qu'au jour du jugement ils seront honteux, sourds, muets & aveugles; & qu'ils ont dit par mocquerie qu'ils sont ont est par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils ont dit par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils ort dit par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils ont dit par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils ont dit par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils ont dit par mocquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils neressus site sont impies, & qu'ils neressus site sont in par mocquerie qu'ils sont on a contra site sont in sont site sont

S. XVIII.

CE Chapitre contient 110. Versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé de la Caverne, à cause de la caverne où, selon Mahomet, les Dormans se retirèrent & restérent endormis plusieurs années. Voici de quelle manière il raconte leur histoire.

"Ils étoient de jeunes hommes, qui avoient la crainte de leur Seigneur devant " leurs yeux. Lorsqu'ils étoient avec les Infidéles ils disoient 1 Notre Dieu est le " Seigneur du Ciel & de la terre : nous n'adorerons jamais qu'un feul Dieu , autre-" ment nous nous éloignerions de la vérité. Lorsqu'ils ont été séparés des Insidéles » " ils ont adoré un seul Dien. Lorsque le Soleil se levoit, il jettoit ses raïons au côté " droit de la caverne, & au côté gauche, lorsqu'il se couchoit. Cependant qu'ils " étoient dans le lieu le plus spacieux de cette grote, croïez-vous qu'ils sussent éveil-" les? Certainement ils dormoient, & se tournoient tantôt sur un côté, tantôt sur ,, un autre. Considérez comme leur chien étendoit ses pieds dans cette vieille habi-,, tation de pierre. Si quelqu'un sut entré vers eux, il les auroit sait sur, & les eux " effraies. Ensin nous les avons réveilles (c'est Dieu qui parle) & ils se sont deman-" dé l'un à l'autre en quel lieu ils étoient, & combien ils y avoient demeuré. Un 3, d'entre eux a répondu qu'ils y avoient séjourné un jour ou deux. Alors ils dirent " tous: Dien sçait le tems que nous y avons resté. Envoïons un de nous à la ville " avec de l'argent, pour acheter du pain & de la viande. Qu'il ne foit pas trop crain-" tif, & qu'il ne se fasse connoître à personne; si nous sommes connus, ils nous tue-" ront, ou nous contraindront à suivre leur Religion.

Mahomet donne cette fable pour une preuve bien solide de la vérité de la résurrection. Il ajoute que les Infidéles & les vrais Croïans varient sur les circonstances; que les premiers prétendent que ces Dormans avoient bâti un lieu secret pour
se retirer, qu'ils étoient cinq, & que leur chien saisoit le sixiéme, qu'ensin ils avoient
demeuré dans la caverne 300, aus, selon les uns, & 900, selon quelques autres;
que ceux-ci tenoient au contraire qu'ils n'avoient point sait de bâtiment, qu'ils
étoient huit en comptant leur chien; & pour ce qui est du tems qu'ils avoient séjourné dans la grote, le Prophéte se contente de dire que Dieu sçait ce qui
en est.

M.

Ara

A cette fable il en ajoute une autre au sujet de Mosse qui, selon lui, s'étoit mis en tête de voir le lieu où s'assembloient les deux mers, & de ne point reposer jusqu'à ce qu'il l'eût trouvé. Il se mit donc en vosage suivi d'un valet, & trouva auprès d'un rocher un homme de Dieu. Mosse lui demanda permission de le suivre, asin de s'instruire & d'apprendre les sciences en sa compagnie. L'homme de Dieu en sit d'abord dissiculté, représentant à Mosse que pour rester avec lui, il auroit besoin de patience, & qu'il pourroit voir bien des choses dont il seroit choqué. Mais celui-ci promit tellement de lui obésir en tout, & de ne s'impatienter de rien, que l'homme de Dieu lui permit de l'accompagner, à condition cependant qu'il ne lui seroit aucune question, & qu'il se contenteroit de l'écouter.

Ils entrerent d'abord dans un vailleau, pour commencer le voiage; & à peine y eurent ils mis le pied, que l'homme de Dieu en rompit une planche, ce qui fit dire à Moife: Tu as rompu ce vaisseau pour nous faire submerger; cela est étrange.

⁽a) Selon le Bedaoi, ces neuf marques étoient fauterelles, les poux, les grenouilles, le fang, fa main, fon bâton, Finondation des eaux, les la peur & la famine.

de deffous le vignes, cendre du que Dieu que nous Loué foit les Anges "Enfuite aveugles; impies, & eront pasif marques

A incitulé tirérent & r hiltoire. ur devant Dieu est le u , autre-Infidéles » ns au côté lant qu'ils fent éveilantôt fur ille habi-& les cut it demanuré. Un ils dirent à la ville rop crain-. nous rue-

la réfurirconftancret pour ls avoient es autres ; et , qu'ils voient fét ce qui

étoit mis poser jusiouva aule fuivre, e de Dieu il auroit choqué, de rien, aut qu'il

à peine ce qui fit ctrange. Je

s, le sang,

Je t'avois bien dit, lui répondit l'autre, que un ne pourrois te faire à mes manières Moïfe reconnut sa faure, sit des excuses de sa vivacité, & promit d'être plus retenu Dieu le tuë i nouveau sujet d'impatience pour Moïse; nouvelle occasion de répriamande de la part de son compaguou. Mais ensin on demande pardon de nouveau si son s'échape encore on consent à être chasse. L'accord se fait à cette condition. Nos Voïageurs arrivent dans un village, dont les habitans leur refusent du pain. A quelque pas de là ils rencontrent une muraille ruinée, & l'homme de Dieu la relève. Alors Moïse ne se souvient p'us de ses derniers engagemens; il térmoigne ouvertement sa surprise & son mécontentement; & alors aussi l'homme de Dieu lui déclara qu'il falloit se séparer. Cependant il vou'ut bieu auparavant lui rendre raison de ce qu'il sui avoit vû faire. Le bateau dans lequel nous sommes entrés appartient, lui dit-il, à deux pauvres gens qui travuillent à la mer pour gagner leur vie. J'ai voulu le percer pour le leur conserver, parce qu'il y a un prince instidéle qui prend par force les bons vaisseux pour son services. L'ensint que nous avons rencontré étoit idolàtre, si's d'un perc vrai Groïant & homme de bien. Le Seigneur a voulu par sa bonté exterminer l'ensant, de peur qu'il ne perverit le perc. A l'égard de la muraille, elle appartient à deux ensans orselins i il y a dessous un trésor, que leur pere qui étoit homme de bien y a caché; & Dieu veut le leur conserver jusqu'à ce qu'ils soient en âge de discrétion.

Après ce conte, qui pour quelques-uns aura sans doute tout l'air d'un fragment des Mille & une muts, & que quelques autres regarderont peut-être comme une parabole ingénieuse & remplie d'instruction, Mahomet en raconte tout de suite un autre aussi ridicule au sujet d'Alexandre le Grand. Mais comme les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de le placer ici, nous renvolons les Curieux à

S. XIX.

MAHOMET emploie une partie de ce Chapitre, qui contient 98. versets, & a été écrit à la Mecque, à raconter l'histoire de la naissance de S. Jean-Baptiste, & celle de la fainte Vierge. C'est pour cette raison qu'il est intitu'é le Chapitre de Mere de Dieu, & de quelle manière il avoit ajusté à ses idées ce qui est dit d'elle dans l'Evang'le. Mais il ne sera pas inutile de voir encore ce qu'il en raconte ici. Ette de l'ignorance de Mahomet, ou de ceux qui travaisserent avec lui à la composition de son Alcoran, que de son adresse à proportionner ce qu'il disoit au génie la la composition (a) & fabuleux de ses Arabes.

Après avoir dit que Marie s'étant retirée vers l'Orient, dans un lieu éloigné de fes parens, & s'étant couverte d'un voile, Dieu lui envoia fon Esprit en forme d'homme, pour lui annoncer qu'ene concevroit un fils, qui seroit une preuve de la toure-fu slance de Dieu, & de sa grace spéciale envers ceux qui croiroient en sa Majethé: "Elle devint enceinte, ajoute-t'il, & se retira quelque tems en un lieu "éto gné du peuple, ou elle sentit les douleurs de l'enfantement. Alors che dit: "Que ne suis-je morte ! Pourquoi ne suis-je pas au nombre des personnes oubliées? "L'Ange lui dit: Ne t'afflige pas: Dieu a mis un ruilleau au-dessoude toi. Ebranle "ie pied de ce palmier: les dates tomberont. Amasse-les, mange & hoi, & lave tes yeux. Dis à ceux que tu rencontreras que tu jeunes, & que tu as sait vœu de ne "parter à personne jusqu'à ce que ton vœu soit accompli. Ses parens l'ont rencontre elorsqu'eile portoit son entant, & lui ont dit: O Marie, voilà une chose érrange, s' ô sœur d'Aaron, ton pere ne t'a pas commandé de faire mal, & ta mere n'entont pas une impudique. Elle a fait signe à son ensant de leur répondre ; ils out

(a) Ce n'est pas là tout-à-sait le sentiment de M. de Boulainvilliers, qui nous représente les Arabes comme des hommes se adroits & se carrivains. Il est certain que par intervalle ils on produit des hommes excessens, & des Auteurs réchabiles. Mais il suit convenir austi de deux sais qui ne peuvent etre révoques en doute;

le premier, que de tout tems les Arabes ont eté grands amateurs des faoles et des inctions; ce qui paroit à la leule fecture de leurs Historieus; le fecond, que de tous les Lévantins, if n'y en a point de moins capables d'application que ces Peuples.

"dit! Comment parlera l'enfant qui est dans le berceau. Alors son enfant a parlé,
"& a dit! Je suis serviteur de Dien. Il m'a enseigné les Ecritures ; il m'a fait "Prophète, il m'a béni en tous lieux, & m'a commandé de le prier. Il m'a recom-"mandé la pureté tout le tems de ma vie, & d'honorer mes pere & mere. Il est mmon Seigneur & le votte : adorez-le ; c'est le droit chemin,

C'est ainsi que l'imposteur a squ accommoder l'Ecriture à ses dogmes, & se servir du Fils de Dieu lui-même, pour persuader à ses Arabes qu'in n'étoit pas Dieu, & que Dieu n'avoit point de fils. Nous n'examinerons point ici, si par ces paroles adressées à la sainte Vierge, O seur d'Auron, Re. Mahomet a confondu Marie sour de Mosse avec la mere du Sauveur. On en parlera dans la soine.

Quoiqu'il en soit, le but du faux Prophète en rapportant cette histoire, cst d'engager ses Sectateurs à ne jamais abandonner le dogne de l'unité de Dien qu'il leur a prêché si souvent, & à détester les Idoles. Il les y exhorte par l'exemple d'Enoch, d'Abraham & d'Ismaël, d'Isaac & de Jacob, de Mosse & d'Aaron, à qui Dieu, dit-il, a donné sa grace entre les Prophètes de la lignée d'Adam ; & pour les y enconrager, il les fait souvenir du jugement dernier, des seux de l'enser préparés au impies & aux infidéles, & des joies du Paradis promifes aux vrais Crotans, & à ceux qui feront de bonnes œuvres.

6. X X.

Les Mahométans ont intitulé ce Chapitre (a) de la Béatitude & de l'Enfer. Il commence par l'histoire de Moise rapportée fort au long depuis sa vocation amprès du buisson ardent, la conversation qu'il cut avec Dieu, sa Mission vers Pharaon, les prodiges qu'il opéra en présence des Magiciens de ce Prince qui se convertirent à cette vue, l'obstination du Souverain de l'Egypte dans son incrédulité. De cette histoire que Mahomet raconte à sa mode, & en ajoutant toujours au récit de l'Ecriture quelques circonstances fabuleuses de sa façon, il passe à l'Idolatrie des Israëlites, qui dans le défert adorerent le veau d'or pendant l'absence de Moise, qui s'étoit retiré sur le Mont-Sinaï pour y recevoir la Loi des mains de Dieu. Il décrit la douleur qu'en conçut le Législateur à son retour, sa colère contre Aaron son frere, qui fembloit avoir été complice du péché du Peuple, &c.

En tout cela le but de Mahomet est d'inspirer à ses Musulmans une grande horreur des Idoles, & beaucoup de vénération pour l'Alcoran qui enseigne l'unité de Dieu, la sévérité de ses jugemens, la résurrection des Morts, les tourmens de l'Enfer & les biens du Paradis. Il finit par leur proposer l'exemple d'Adam, qui se perdit pour avoir prêté l'oreille aux fuggestions du Démon, & s'être éloigné de la foumission que Dien lui avoit recommandée.

de

CI

CC

qu

lo

pai

COL

nio

Cro

mil

ave

créc

N'oublions pas que ce Chapitre contient 135. versets, & a été écrit à la Mccque.

6. X X I.

MAHOMET commence & finit ce Chapitre par menacer les impies de l'approche da Jugement. Le jour s'approche, que le peuple rendra compte de ses actions: "mais il n'y pense pas, & s'éloigne des commandemens de Dieu. " Il y déclame à son ordinaire contre l'Idolâtrie, & y recommande l'adoration d'un seul Dieu Createur du Ciel & de la terre, la soumission à ses ordres & à l'Alcoran, qu'il a envoié aux hommes pour les instruire. C'est pour avoir méprisé cette doctrine, que Dieu a détruit tant de Nations infidéles, & leur a substitué tant de Peuples nouveaux. C'est au contraire pour avoir été fidéles à l'annoncer & à la suivre, que Dieu 2 comblé les Prophétes de ses graces & de ses bénédictions.

Mahomet parcourt en détail tous ces Prophètes ; & c'est pour cette raison que ce Chapitre qui a été composé à la Mecque, & qui contient 112, versets, est intitulé des Prophetes. Il y parle de Noé, d'Abraham, de Loth, de David, de Salomon, de Job, d'Ismaël, d'Enoc, de Deleasel, (Elie) de Zacharie, de Jean-Baptiste, &c. Ce qu'il dit d'Abraham & de Salomon mérite fur-tout d'être remarqué.

Il raconte qu'après avoir long-tems crié contre l'infidélité de ses contemporains, Abraham pendant leur absence rompit à coups de hache les Idoles qu'ils ado-

⁽a) Voi, la glose, & l'interprétation de Gelaldin & du Bedavi.

re, est d'enu qu'il leur le d'Enoch, à qui Dieu, our les y enpréparés au s, & à ceux

de l'Enfer. Il ntion auprès Pharaon, les avertirent à la Ce cette écit de l'E-ie des Ifrac-oife, qui s'é-11 décrit la ntion frere,

grande hore l'unité de ens de l'Enlam, qui fe loigné de la

écrit à la

e l'approche fes actions: / déclame à Dieu Créat'il a envoié , que Dieu s nouveaux, que Dieu a

iifon que ce , est intitulé e Salomon, aptiste, &c.

temporains, qu'ils adoroient. Il n'en épargna qu'une seule : c'étoit la plus grande : & ii y pendit sa hache. Peut-être, dit-il, l'accuseront-ils d'avoir rompu & brisé les autres. A leur retour les Insidéles furent fort surpris de trouver leurs Idoles détruites. Qui a ainst traité nos Dieux, dirent-ils r C'est un impie. Le soupçon tomba sur Abrahan. On le sit venir, & on lui demanda s'il n'étoit pas l'Auteur de l'attentat dont rout la peuple l'accusoit. Il le nia, & rejetta cette désolation sur l'Idole à laquelle pendoit sa hache. Mais après avoir conféré entr'eux, les Insidéles convintent que la justification d'Abrahan n'étoit pas légitime, puisqu'une Idole n'avoit ni vie ni mouvement. Delà il étoit naturel de canclure, qu'il ne falloit donc point l'adorer : mais les Idolâtres raisonnerent autrement. Ils persisterent dans leur insidélité, & ils condannerent Abraham au sen, dont il sut délivré par la protection divine.

A l'égard de Salomon, l'Alcoran dit que Dieu lui enfeigna la juttice i qu'il lui donna la prindence & la feience, qu'il commanda aux vents de lui être foumis; que les Démons lui obéiffoient, & qu'ils plongeoient dans la mer pour lui pêcher des pierreries.

5. XXII.

Le Prophéte des Musulmans annonce dans ce Chapitre le jugement de Dieu & la résurrection des morts. Au sujet de la résurrection il sait dire à Dieu: « O peuples, si vous dourez de la résurrection, considerez comme nous vous avons créé « de la poussière de la terre, avec un peu d'eau répandue sur de la boue, de sang « congelé, & d'un peu de chair entiérement formée, & non encore entiérement sormée. Je sorme dans le scin des semmes ce que bou me semble jusqu'au tents or « donné. Je vous en sais sortir ensans ; puis je vous doane la vie, & vous sais arriver à l'âge de virilité. Les uns meurent jeunes, & les autres arrivent à une extrême vieillesse, asin qu'ils apprennent à bien vivre. Considére la terre séche, « morte & aride. Lorsque nous aurons sait tomber la pluie, elle changera de » face i elle produira & nourrira des fruits de toute espèce, beaux & agréables; » parce que Dieu est la vérité même. Il ressuscite les morts, & est tout-puis-

Mahomet reprend ensuite ceux qui ne sont soumis à Dieu, & qui ne le révérent que dans la prospérité, & qui l'abandonnent pour se livrer à l'impiété, dès qu'ils sont dans l'affliction. Mais il déclame sur tout contre l'Idolâtrie & contre les Idoles, dont il montre l'impuissance & la soiblesse à au lieu que Dieu est tout-puissant, qu'il entend tout, qu'il voit tout, qu'il squi tout, & que tout lui obéit. Il sait voir dans quelle erreur sont les Insidétes qui s'attachent à ces Idoles, & dit qu'au contraire ceux qui ont la science des Eerstures sçavent que l'Alcoran est la vérité même, qu'ils ctoient en lui, & humilient leur cœur en le lisant. Ensin, il décrit pathétiquement les tourmens préparés aux Idolâtres, & les récompenses destinées aux sidéles. Il dit que les premiers seront entourés des flammes de l'enser; qu'ils auront des chemises de seu ; que leau bouillante inondera leurs têtes; que le seu leur brûlera les entrailles & rotira leur peau; qu'ils feront battus avec des masses de ser, & que lorsqu'ils penseront sortir de ce bratier, ils y rentreront plus avant; qu'au contraire les vrais Croïans vivront dans des jardins délicieux; qu'ils y feront vêtus de soie, & patés de bracelets d'or & de perles.

Ce Chapitre est intitulé du Pélerinage, apparemment parce que le Prophéte y recommande le Pélerinage de la Mecque. Il prescrit aussi la manière dont on doit y sacrifier un chameau. Le Chapitre entier est composé de 77 versets, & a été écrit à la Mecque.

6. XXIII.

C E Chapitre contient 118 versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé des vrais Crotans, sans doute parce qu'après la formule ordinaire il débute par ces mots: Certainement les vrais Crotans séront brenheureux. Mahomet y définit ces vrais Crotans à qui la sélicité éternelle est promise, ceux qui sont leurs oraisons avec humilité, qui s'abstiennent de médire, qui paient les dixmes, qui ne se souillent point avec des semnes étrangeres, qui conservent sidélement ce qui leur a été consié, qui effectuent ce qu'ils ont promis, & qui sont leur prière au tems ordonné.

Il représente ensuite à ses compatriotes ce que Dieu a suit pour eux 3 qu'il les a créés; qu'il les conserve, & qu'il est la source d'ou partent tous les biens dont ils

jouissent ; la plule qui arrose leurs terres ; les jardins & les arbres dont ils sont plantés, & qui servent à leur noutriture ; ses animaux dont ils tirent tant d'avantages, & de commodités, &c. Il leur propose l'exemple des Apôtres & des Prophétes, de Noé, de Mosse & d'Aaron, &c. que Dieu a envolés en divers tems à différent Peuples pour leur précher son unité, & qui en ont été méprisés, parce qu'ils étoient des hommes comme eux ; ce qui a attiré sur ces Nations la colère de Dieu qui les a exterminées. Enfin il les exhorte à ne pas souvre la lui des insidéles, à séloigner des impies, à craindre les châtimens de Dieu, à obéir aux commandemens qu'il leur a donnés, & à se souve le l'Alcoran. Ceux qui seront autrement, il les menace de toute la rigueur du jugement de Dieu, après sequel il n'y aura plus de retour à la pénitence & à la miséricorde.

6. XXIV.

CE Chapitre est composé de 74. versets, & a été écrit à Médine. On l'appelle le Chapitre de la lumrére, à cause de ces paroles qui se trouvent vers le milieu 1 » Nous vous avons envoié ces préceptes clairs & intelligibles, semblables à ceux » qui ont été enseignés à vos prédécellents, pour être prêchés aux gens de bien. Dieu éclaire le ciel & la terre, comme la lampe qui est dans le sanal de cristal allumée d'huile de l'olivier béni. Elle semble une étoile pleine de lumière qui ne va « ni an Levant ni au Couchant, & rend clartés sur clartés. Dieu conduit par sa lu» mière qui bon lui semble, & c. »

Au reîte on trauve iel un grand nambre de préceptes, qui méritent d'être remarqués. Le concubin, dit Mahamet, & la concubine feront punis de cent coups de fouet; & quelques-uns des vrais Groïans seront témoins de leur châtiment. Celul qui accusera une honnête semme d'adultére recevra-quatte-vingt coups de fouet, s'il ne prouve son accusation par quatte témoins, & ne sera januis admis en témoignage. Ceux qui accuseront leurs semmes d'adultére, & qui n'auront point de témoins, jureront quatre sois qu'ils disent la vérité i & à la cinquième ils diront, que la malédiction de Dieu soit sur eux s'ils sont menteurs. La temme sera exemte, de punition, si elle jure quatre sois que son mari est menteur, & si à la cinquième sois elle prie que la colére & l'indignation de Dieu soit sur elle, si ce que dit son mari est véritable.

"O vous qui êtes vrais Croïans, continue-t'il, n'entrez pas dans les maifons d'auntrui fans permillion. Si vous faauez ceux qui y habitent, vous ferez bien. Si vous
ne trouvez perfonne de la maifon, n'y entrez pas fans permillion. Si on vous dit
nde vous retirer, vous vous retirerez. Vous n'offenferez pas Dieu d'entrer dans les
maifons inhabitées, fi vous y avez affaire. Que les vrais Croïans contiennent leur
vue, qu'ils foient chaftes. Que les femmes des vrais Croïans contiennent leur vûe;
qu'elles foient chaftes; qu'elles ne faffent rien voir de leur beauté que ce qui doit
paroître; qu'elles couvrent leur garge & leur vilage, & qu'elles ne les faffent voir
qu'à leur mari, à leurs fieres, à leurs neveux, à leurs femmes & filles,
n'ervantes & cfelaves, à leurs domeltiques qui ne font pas capables de mariage, aux
n'enfans qui ne remarquent pas la beauté des femmes; & qu'elles ne rennuent pas les
pieds, pour montrer qu'elles font bien chauffées. Les fenunes vieilles & décrepites
n'offenferont pas Dieu de quetter leurs voiles & de découvrir leurs vilages, pourvû
que ce foit fans vanité, & fans dessein de faire paroître leurs ornemens.»

Enfin il condamne les médifans, les faux accufateurs, & ceux qui font quelque ferment que ce foit, même pour des chofes louables, enfeignant que l'obéiffance rendue au Prophète eft preferable à tous les fermens. Mais nous ne croions pas devoir oublier ce qu'il dit au fujet des vertus pratiquées par les Infidéles. Leurs bonnes œuvres, dit-il, font femblables aux brouillards épais répandus fur une valte plaine. Ils femblent de l'eau lorfqu'on en est éloigné : mais si on en approche, ils fe diffipent & s'évanouiffent. Leurs actions, ajoute-t'il, font encore femblables aux ténébres répandues dans le fond de la mer. Elles font couvertes d'onde sur onde, d'obscurité & de ténébres accumulées. Gelui qui est au milieu de ces ténébres ne peut appercevoir sa main. Ainti sera aveuglé celui qui ne fera pas éclairé de Dieu.

S. XXV.

On compte 77, versets dans ce Chipitre écrit à la Mecque; & il est intitulé de l'Alcoran, parce qu'il est emploié tout entier à recommander de révérer ce Livre en-

out its font nut d'avantades Prophétems à difparce qu'ils ére de Dieu infidéles, à commandecront autrelequel il n'y

IES

e. On l'apvers le miables à ceux us de bien. de crittal alre qui ne va it par fa lu-

cere remarne coups de châtiment, ce coups de ais admis en ont point de e ils diront, fera exemte a cinquiéme que dit fon

aifons d'anen. Si vous on vous dit trer dans les iennent leur nt leur vûe; ce qui doit i faffent voir nes & filles, aariage, aux nuent pas les décrepites ges, pourvû

ont quelque diffance rens pas devoir curs bonnes safte plaine, fe diffipent ténébres réd'obfeurité peut apper-

t intitulé de e Livre envoié volé de Dieu à fon serviteur pour instruire le monde, de se soumettre à la doctrine qu'il enseigne, & de se rendre docile aux avis du Prophéte qui l'a publié, & qui, comme les autres Prophétes, n'a été méprisé des Insidéles, que patre qu'il était un homme comme cux. Mais ils serout punis rigoureusement, s'ils ne se convertissent, & sont de bonnes œuvres. Dieu se plaint aussi d'uns ce Chapitre de l'ingratitude des hommes, qu'il a créés & condités de biensaits. Mais ce qu'on doit sur-tout observer, c'est que Mahomet assure lei que l'Aleoran ne lui a point été envoié tout à la sois, mais pièce à pièce.

5. XXVI.

Dans tont ce Chapitre Mahomet n'a d'autre but que de faire connoître aux luspies & aux infidéles, c'est-à-dire, à ceux qui n'ajoutent pas foi à l'Alcoran, que si Dien ne les punit pas d'abord de leurs crimes & de leur infidélité, ils n'en seront que plus rigourensement châtiés dans la suite. Il le leur prouve par la vengeance qu'il a tirée en différens tents de ceux qui ne lui out pas été sounts, & qui ont méprisé les Prophètes qu'il leur avoit envoiés; & à cette occasion il répete les littoires qu'il a déja plusieurs sois racontées de Noë, d'Abraham, de Loth, de Mose, de Hed, de saleh, &c. Car, comme nous l'avons déja observé, l'Alcoran est rempi de tépetitions, nécessaires peut-être dans les vûes de Mahomet pour persuader des esprits durs, légers, & difficiles à convaincre, mais qui n'en sont pas moins proptes à rendre la lecture de ce Livre dégontante & entuiense à tunt autre, qu'à un sidéle Musulman.

On appelle ce Chapitre des Poites, parce qu'à la fin les impies y sont comparés aux Poères, en ce qu'ils sont confin en leuts discours, & discut qu'ils ont fait ce qu'ils n'ont point fait. On y compte 227, vetsets; & il a été écrit à la Mecque.

5. XXVII.

CE Chapitre contient 93. versets, & a été écrit à la Meeque. Il est lutitulé de la Jeurny, à cause de l'hittoire, ou si on veut, de la fable que Mahontet sait raconter à Deu en ces termes.

"Nous avons donné la fcience à David & à Salomon. Salomon a été héritier de "David, & a dit au Peuple i Nous sçavons le langage des oiseaux ; nous n'ignorons rien de tout ce qu'on peut sçavoir. Un jour il affembla son armée composée d'hen mes, de Démons & d'oiseaux ; & il l'a conduite à la vallée des Fonrmis. "Une Fourmi leur Reine a crié: à Fourmis, entrez dans vos maisons , afin que Salemon & ses troupes ne vous soulent pas aux pieds sans le sçavoir. Salomon entendant ces paroles demeura quelque tems sans parler, & à la sin il se prit à rire, se dit :Scigneur, sois à mon aide, asin que je te remercie de tes bientaits, & des graces que tu as données à men pere. Ensuine il denanda la Huppe, & dit : Pourquoi ne vois-je pas la Huppe r Est-elle au nombre des absens r Je la chatierai se la ferai mourir, si elle n'a une excuse légitime. Peu de tems après elle s'huminilia devant Salomon, qui lui demanda d'ou elle venoit. Elle répondit : Je viens de voir ce que tu ne vois pas. Je viens du Roiaume de Saba, d'ou je t'apporte ndes nouvelles affurées. J'al trouvé une semme leur Reine, qui a tout ce qui est nécessaire qui adoroient le Soleil."

Mahemet continuant ce técit sur le même ton, dit que Salomon voulant s'éclaireir de la vérité de ce rapport, dit à la Huppe : Va porter cette Lettre à cette Reine (a), & observe ce qu'elle & ses gens répondront. La Huppe obéit. A son arrivée la Reine dit à ses Ministres : O vous l'qui êtes élevés en dignité dans nas Etats, on m'a remis une Lettre de la part de Salomon, dont voici la teneur : Au nom de Dreu element & mispercondreux, ne vous élevez pas contre moi & m'obesssez. Elle teur demanda conseil sur le parti qu'elle avoit à prendre : mais ils sen remirent à sa prudence. Sur quoi cette Reine considérant les matheurs ausquels ses Sujets seroient exposés, si elle attiroit les forces de Salomon dans ses Etats, elle résolut de lui envoier un Ambassadeur avec des presens dans s'espérance de le stéchir. Mais ce Prince renvoia l'Ambassadeur & les présens, après lui avoir déctaré qu'il alloit le suivre avec tant de sorces,

⁽a) Seion Gelaldin, elle s'appelloit Balkift, Tome V.

qu'il obligeroit sa Maîtresse à lui rendre l'obéissance qu'il exigeoit. En même tems il dit à ses gens i Messeurs, qui m'apportera le Siège rolal de cette senne, avant qu'elle & ses Sujets m'obéissent l'Un des Démons lui dit, je te l'apporterai avant que tu sois levé de ta place; je sus assez fort pour le porter. Un de ceux qui étoiene auprès de Salomon qui sçavoit les Ecritures, (a) dit i Je te l'apporterai dans un clein d'esil.

Lorsque Salomon vit ce Trône, il dit i Voilà une grace que Dieu me falt, pour éprouver si je serai recomoissant de ses benssus. Je verrai si cette Reine soit le droit chemin, ou si elle est du nombre de ceux qui sont dans l'erreur. Il sit faire quelque changement à son Trône, pour éprouver si elle le reconnoîtrait lorsqu'elle se seroit rendue auprès de lui. On le lui montra douc à son arrivée, & elle n'y trouva aucune différence. On la sit entrer ensuite dans une Gallerie. Lorsqu'elle en vit le pavé, elle crut que c'étoit de l'eru , & leva sa robe de peur de la mouiller. Alors Salomon iui dit que le pavé étoit de verre poli, & l'exhorta à embrasser la Loi de Dieu. Elle obéte, & se soumit à Dieu & à Salomon.

Nous ne ulerons pas que cette l'able ue puisse être susceptible d'une morale affez sensée i mais il saut convenir aussi qu'elle est tissue de puérdités, qui u'ont pû être goûtées que par des Arabes. Quoiqu'il en soit, à ce conte Mahomet joint encore les exemples si souvent répétés de Saleh & de Loih i & de-là il conclut, que Dieu se vengera tôt ou tard des incrédules & des impies i qu'il est tout-puissant que lorsque l'Ange sonnera la trompette, tout ce qui est au Ciel & sur la terre tremblera de peur, excepté ceux qui seront en la grace de Dieu i que dans ce jour les montagnes suspendues en l'air chemineront comme les nues i qu'alors celui qui aura fait de bonnes œuvres sera récompensé; & que ceux qui auront mal fait seront précipités dans l'Euser.

6. XXVIII.

It faut avoner que si l'Alcoran est estimable par quelqu'endroit, ce u'est pas du côté de l'invention. A chaque Chapitre, à chaque page, ce sont toujours les mêmes Fables & les mêmes Histoires qui reviennent, sans que Mahomet, ou ceux qui ont travaillé avec lui à la composition de ce Livre alent eû l'autres d'est et es varier, comme ils l'auroient pû, l'Écriture leur en sournissant une infinité d'autres, qu'il ne leur auroit pas été moins facile de falssier & d'ajunter à leurs vues. A moins qu'on ne dise, que ces répéticions sont saites à deisem parce qu'il sçavoit que les Histoires qu'il a emplosées étoient du gout de ses Compatriotes; & qu'ils étoient si légers & si inconitans, qu'on ne pouvoit trop leur vépéter les mêmes choses.

Quoiqu'il en foit, on trouve affez de ces répétitions dans ce Chapitre. Il est compose de 88. versets écrits à la Mecque, & est intitulé de l'Histoire, sans doute, parce qu'il est emploié presque tout entier au récit de l'Histoire de Mosse. Mahomet la reprend de beaucoup plus haut que dans les Chapitres précedens. Il la commence à la naissance de ce Lég slateur des Jusés, & raconte comment il su trouvé sur les eaux, & sauvé par les gens de Pharaon. Il décrit quelles étoient cependant les inquiétudes de sa mere; comment elle le sit suivre des yeux par sa seur, &c. de quelle manière Mosse parvenu à l'âge d'homme, tua un Egyptien, ce qui l'obligea de sortir des Etats de Pharaon; son arrivée an pais de Midian; le secours qu'il y donna aux Filles de Jethro; son mariage avec une de ces filles; son retour en Egypte avec si sem ne & sa famille, & l'avanture du Bu sson adent, &c. & la sin trag que dont Dieu punie Pharaon & son Peuple, à cause de leur incrédulité. Tout ce rect est accampagaé de fables d'un goût Oriental, qui ne surprennent point après ce qu'on a déja vu de semblable dans tout ce Livre.

A l'Hittoire de Moife, le Prophéte joint un conte d'un de ses gens, qu'il appelle Caron. Peut-être n'est il pas indigne d'avoir place ici, ou nous nous proposons de donner une idée du génie de l'Alcoran.

fa

lu

m

n'

fo

" Caron, dit Mahomet, étoit des gens de Mosse. Il étoit orgueilleux à cause de " ses richesses. Ses trésors étoient si grands, que plusieurs personnes étoient chargées " torsqu'its en portoient les cless. Un jour Caron est torts en public avec toute sa suite.

⁽a) Les Turcs croient que Salonson fçavoit le nom de Dieu , & que par son moien il opéroit de grands prodiges,

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

En niême il de cette dit, je te r le potter. (a) dit i Je

en me falt, cette Reine ins Perreur. e le tecondone à fon te dans une , & leva fa sit de verre unit à Dieu

norale affez al n'ont pû homet joint il couclut, il est toutau Ciel & de Dieu i ne les mics i de ceux qui

ce n'est pas ont toujours Mahomet, ent cû l'arnissint une & d'ajuiter s à detsem i ont de ses ouvoit trop

oitre. Il est lessente, sans de Moïse. edens. Il la fut trouvé e cependant eur, &c. de l'obligea de y donna aux ec si sem ne Dien punic ompagné de y u de sem-

ju'il appelle is de donner

à caufe de nt chargées ute fa fuite.

roit de grands

in Cenx qui aimoient les richesses de ce monde ont dir 1 Plût à Dieu que nous enfons autant de bieu que Caren ! Il est heureux. Mais iet plus seavaus d'entr'eux out in dit 1 Vous êtres malheureux ; la grace de Dieu est plus avantageuse à ceux qui in croient en sa Loi & qui sont de bonnes œuvret, que tous les trésurs de Caren, Personne ne recevra sa grace que ceux qui ini obéiront, & qui persévéreront dans l'ombéissance à ses Commandemens. Nous avans êté à Garen taus ses trésors à personne n'a pù le protéger. Alors ceux qui avoient souhaité ses richesses one dit 1 O min racle ! Dieu donne & ôte les bieus à qui bon lui semble. «

S. XXIX.

On compte 69, verseus dans ce Chaptere écrit à la Mecque, & intitulé de l'Araignée, parce que Dieu y compare les Idolâtres à l'Araignée qui bâtit sa maison de sa toile, qui n'est pas capable de la garder du chaud ni du stoid. Mahomet y enseigne qu'il ne suffit pas de croire en Dieu; que plusieurs sont cette profession de bouche, raudis qu'ils sont dans la prospérité, & que dès que Dieu leur envoie quelque affliction pour les épicouver, ils se laissent alier à l'impatience. Le Prophéte des Musulmans remontre, que c'est principalement dans le tems de ces épreuves que Dieu distingue les vrais Crosans, de ceux qui n'ont qu'un saux zéle pour sa Loi. Il prouve ensuite par les exemples si souvent rebatus de Noé, d'Abraham, de Loth, de Hod, de Salbe, &c. qu'il n'y a de vrais Fidéles que ceux qui sçavent résister à toutes les contradicions qu'ils souffrent de la part des homnes, & que tôt ou tard les imples & les Insidéles périront misérablement. Dans tont cela on trouve plusieurs Sentences tirées de l'Ecriture, telles que celle-ch. La vie de ce mende n'est que jen c' vansié, l'Ocrassion detourne les hommes du péché, &c.

6. X X X.

Cr. Chapltre contient 60. versets, & a été écrit à la Mecque. On l'a intitulé des Gres, apparemment à cause de cette espèce de Prophétie qui se its au commencement : Les Gress ont été vaineus sur la frontière des Person mais ils seront vistorieux avant la sin de sept années. Du reste ce Chapitre n'a rien de singulier, & n'est qu'une répétition des précédens.

5. X X X I.

It a été parlé de Leeman dans l'Introduction à l'Histoire du Mahométisme. Les Mufulmans diseit que c'étoit un grand Docteur, qui vivoit du tems de David. Ce Chapitre qui contient 34, versets, & qui a été écrit à la Mecque, porte son nom, parce que sous le nom de Leeman, & en l'introduisant parlant à son sits, Mahomet donne plusieurs préceptes à ses Fidéles. Tels sont ceux-ci.

al Honore pere & mere i mals si tes parens te pressent de croire que Dieu a des Gompagnons, ne leur obéis pas. Si tu sais mal de la pesanteur d'un grain de moustarde, ou de la pesanteur d'un rocher, ou de la grandeur du Ciel & de la Terre, Dicu le squara & le mettra en compte. Fais tes Oraisons au tems ordonné. Fais ce qui est honnère & civil. Fuis ce qui n'est pas approuvé, & sois patient en tes nadvessités. Ne regarde pas le monde de travers par orgueil. Ne fréquente pas les norprebes. Dieu n'aime pas les orgueilleux. Observe tes pas, marche avec modes, tie, parle doucement i il y a des personnes qui crient comme des ânes lorqu'ils parlent, &c. "

Le Prophéte des Musulmans enseigne ensuite, que Dieu a créé pour les hommes tout ce qui est au Ciel & sur la Terrei qu'il leur donne ses graces en général & en particulier; que c'est une mauvaisse exeute pour les méchans & les Instésses de sire, nous faisons ce que nous avons vû saire à uos peres; que celui qui obéit à Dieu & fait de bonnes œuvres, s'attache au nœud le plus affuré, & que Dieu aura soin de lui à l'heure de sa sini que les Justes ne doivent point s'affiger de l'impieté des méchans, parce que Dieu les jugera un jour, & les punira severement; que Dieu n'a pas besoin du monde; qu'il est tout-pu slant; qu'il sçait tout & voit tout; que personne ne méprise ses promesses que les trompeurs & les ingrats; que les hommes ne doivent point s'enorqueillir de leurs richesses, ni de ce que Dieu les souffre & les tolére; qu'il saut le craindre, & avoir peur du jour auquel le pere ne pourra secourir son ensant, ni l'ensant servir son pere.

6. X X X 1 1.

CE Chapitre a été écrit à la Mecque; & quoiqu'il contienne 130, versets, il cit cependant un des moins longs de l'Alcoran. Il est intitulé de l'Advation, saus doute à cause de ces paroles qui se liseut vers le milieu; "Ceux qui croient aux mystéres "de ma Loi sont humbles. Ils m'adorent seuls, & me louent quand ils entendent parme de moi. Ils ne sont pas orqueilleux i ils ne s'élevent point contre mes Commandemens. Ils se levent du lit pour faire leurs prières avec crainte & espérance, "& dépensent en œuvres pies une partie des biens que nous leur avons donnés. «Du reste, il traite de la puissance de Dieu, des récompenses promises aux Fidées, & des peines dont les Insidéles seront punis.

S. XXXIII.

On compre 87, versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Il est intitulé des Bondes & Troppes des Gens de Guerre, parce que Mahomet y suit ressourcir ses sidéles Musulmans des graces que Dieu leurs a faites, lorsqu'étant chargés par les troupes de leurs ennemis, Dieu a envoié contr'eux un vent impétueux, & des troupes invisibles pour les combattre. Il dit que ces troupes invisibles sont venues du côté du Levant & du côté du Ponant d'enhaut, dans le tems même qu'ils commençoient à manquer de cœur, à cause du grand nombre de leurs ennemis; qu'ils avoient déja conçu très-mauvaise opinion de la Loi de Dieu; que les impies ont triomphé alors de leur fraieur; qu'ils se sont crù invincibles; mais que soutenus de la protection de Dieu, les vrais Croïans ont resté vainqueurs, parce que la suite du Prophéte Apôtre de Dieu leur sert de Citadelle, & sert de boulevard à ceux qui appréhendent

le Jugement.

Le reste du Chapitre est remarquable en ce qu'il ne regarde que le Prophéte & ses semmes. A l'égard de celles-ci, voici ce que Dieu leur preserit par la bouche de Mahomet : " O femmes du Prophéte! celles d'entre vous qui feront impudiques " scront châtiées doublement plus que les autres semmes. Celles d'entre vous qui " obéiront à Dieu & à son Prophéte, & qui seront de bonnes œuvres, seront de " même récompenfées plus que les autres femmes. O femmes du Prophéte! vous " n'êtes pas comme les autres femmes du monde. Craignez Dieu, & ne croiez pas " aux discours de ceux qui ont dessein de vous séduire, Parlezavec civilité. Demen-", rez dans vos maisons. N'en sortez pas pour faire montre de votre beauté. Faites ", des aumônes. Obéissez à Dien & à son Prophète. Dien veut vous désivrer de sa " colere. Il sçait tout ce que le Prophéte sait : il a promis so miséricorde & une très-" grande récompense à ceux & celles qui obéiront à ses Commandemens. « Oa voit par cet endroit, que si le Prophéte travailloit fortement à s'attirer le respect, l'attachement & la vénération de les Scétateurs, il n'oublioit pas abfolument le foin de son domestique; & que tout Prophéte qu'il étoit, il croioit encore avoir besoin des secours de la Prophétie, pour se mettre à couvert d'un accident auquel tous les maris fon exposés, & dont il ne jugeoit pas que son caractère d'Envoié de Dieu l'exemtât absolument. Aussi non content d'avoir recommandé à ses semmes tout ce qui pouvoit éloigner de lui le malheur qu'il appréhendoit, il étend encore ses précautions à ceux qui auroient pu leur aider à lui devenir infidéles. " Vous ne devez point, " leur dit-il, connoître les femmes du Prophète de Dieu : ce seroit un péché très-" énorme. Dieu & les Anges bénissent le Prophète : celui qui lui déplaira fera mau-

", dit en ce monde, & ressentira de rigoureuses peines en l'autre ».

Pour lui, il ne se preserit pas des borues si étroites, qu'il en soit gêné. Il avoit un esclave nommé Zied, dont la semme étoit fort belle. En étant devenu amoureux, il obligea Zied à la répudier, & l'épousa. Il commence par faire autoriser ce marriage par la bouche de l'Eternel. "Lorsque Zied, dit Dieu, a répudié sa semme, mous t'avons marié avec elle, afin qu'il ne reste point d'erreur entre les vrais » Croïans. Le Prophète ne péche pas de faire ce que Dieu lui a permis. « Sur ce principe, i. se fait donner des permissons affez amples & dont tout autre se ser se semmes que tu as dotées, lui dit Dieu, nous te permettous de counostre toutes les memes que tu as dotées, les filles céclaves que Dieu t'a données, les filles de tes moncles & de tes tautes qui ont abandonné avec toi la compagnie des méchans, & la femme vraie Croïante qui se fera donnée à toi. Si tu veux l'épouser, & qu'elle ne moit pas semme d'un vrai Croïant, nous sequenous avons ordonné aux

rais

"

» c

trai

. L

de

ting

s donnés. « ux Fidéies,

Il avoit un amoureux, fer ce mas sa femme, e les vrais us. a Sur re se seroit toutes les illes de tes hans, & la qu'elle ne donné aux

» vrais Croï ins touchant leurs femmes & leurs esclaves : nous te l'avons enseigné, afin » que tu n'offenses pas Dieu. Tu garderas de tes semmes celles que tu voudras gar-» der. Tu répudieras celles que tu vondras répudier, & tu concheras avec celles qui

Après avoir ainfi pourvû à ses plaifirs, le Prophéte songe aussi à sa commodité & à son repos. Les visites de ses Prosélytes lui paroissoient sans doute trop fréquentes & importunes; car voici comme illeur parle: "O vous qui croiez, n'entrez pas dans les "maisons du Prophéte sans permission, excepté à l'heure du repas; & cela par reno contre & sans dessein. Si vous y êtes invités, entrez avec liberté. Lorsque vous aurez pris votre repas, sortez de la maison, & ne vous arrêtez pas à discourir les n uns avec les autres. Cela importune le Prophéte. Il a honte de vous congédier : " mais Dieu n'a pas honte de vous dire la vérité. Vous ne devez pas importuner le

S. XXXIV.

Saba est une Province de l'Yemen, qui a donné son nom à ce Chapitre, parce qu'il y est parlé de ses Habitans. Il contient 54. versets, & a été écrit à la Mecque. Voici

ce qui y est dit des Peuples de Saba.

"Les Habitans de Saba, dit Dieu, ont une marque de ma toute-puissance dans leur " païs; feavoir deux Jardins, un du côté du Septentrion, & l'autre du côté du Midi-" On leur a dit! Mangez des biens que Dieu vous a donnés, & l'en remerciez. Leur " païs est délicieux. Dieu a été misericordieux envers eux : cependant ils ont été in-" grats & impies. Nous avons envoié la rivière d'Arem (a) qui a innondé leurs Jardins. Nous les avons changés en deux Jardins d'épines, de ciprès & de tamarins, Nous les avons ainsi châtiés pour leur impiété. Après cetexemple de la vengeance de Dieu sur ceux qui ue lui sont pas sounis, Mahomet continue à prêcher l'impuissance des Idelas. Pliniste de Dieus sur resistant de la precher l'impuissance des Idelas. puissance des Idoles, l'Unité de Dieu si souvent répétée dans l'Alcoran, l'abandon où se trouveront les Infidéles au jour du Jugentent, les joies du Paradis, les peines de l'Enfer, &c.

Mais ce qu'il stit dire à Dieu au sujet de Salomon, mérite sur tout d'être remarqué. " Nous avons, dit-il, soumis les Vents à Salomon: il leur a commandé soir & " matin depuis le Levant jusqu'au Couchant Nous lui avons donné une Fontaine " & un Ruisseau d'airain sondu. Les Démons l'ont construite par notre permission, & 39 nous avons châtic dans le feu d'Enfer ceux qui n'ont pas voulu lui obeir. Ils lui ", ont bâti des Palais élevés & des Maisons de plein pied; ils lui ont fait des Bassins ", d'eau, des Canaux & des Etangs. Lorsqu'il est mort par notre commandement, " rien n'a fait connoître sa mort aux Démons que les vers qui out rongé le bout de " son bâton sur lequel il étoit appuié. Lorsque les Démons l'ont vû cheoir, ils ont sonnu que s'ils cussent sçu l'avenir & ce qui leur étoit caché, ils n'auroient pas , souffert si long-tems à son service. " On ne peut nier que ce morceau ne soit aussi fingulier en son espece, que celui que nous avons copié d'après Mahomet dans un autre Chapitre au sujet du même Prince.

Au reste, si on veut un exemple marqué des absurdités qui se rencontrent dans l'Alcoran, on n'a qu'à lire ces paroles qui se trouvent dans ce chapitre : » Ne con-" siderent-ils pas (ceux qui nient la Résurrection) le Ciel & la Terre : Si je veux , je » la rendrai aride, & je ferai tomber sur eux une pièce du Ciel, pour signe de ma

S. XXXV.

CE Chapitre est intitulé le Chapitre des Anges dans le Livre Teffir anf Joahir, qui traite de l'explication de l'Alcoran en Turc: mais on l'appelle communément le Chapitre du Créateur. Aussi, après la formule ordinaire, commence-t'il parces mots: " Louange soit à Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, qui a créé les Anges messa-» gers de ses commandemens. Ils ont des aîles, deux, trois & quatre. Il fait de ses » créatures ce que bon lui semble. Il est tout-puissant. Personne ne peut compren-

⁽⁴⁾ C'est de cette riviére que Dieu se servit, pour causer la grande innondation appellée dans Tome V. * H h

or dre la grace qu'il donne à son Peuple. « C'est lui qui envoie les vents qui poussent les nues aux lieux secs & arides pour rafraichir la Terre, & pour la saire revivre
sprès sa mort. C'est lui qui a créé l'homme de poussière & de boue ; qui a produit
l'Euphrate dont l'eau est douce & agréable, & l'eau de la Merqui est chaude & salée;
qui fait courir le Navire sur les eaux, & lui sait sendre les ondes; qui sair entrer le
jour dans la nuit & la nuit dans le jour; à qui appartient l'Empire du Monde, &
auprès duquel les Idoles n'ont non-plus de pouvoir que l'écorce d'une amande. Rien ne
lui est impossible. Il sçait tout, & est tout-puissant. S'il punissoir le Peuple lorsqu'il
l'offense, il ne laisseroir pas un animal en terre. Il distère de châtier les méchans
jusqu'au tems ordonné. Lorsque leur tems sera venu, il les châtiera selon leur démérite. Au reste ce Chapitre contient 45, versets, & a été écrit à la Mecque.

S. XXXVI.

On compte 88, versets dans ce Chapitre qui a été écrit à la Mecque. Les Mahométans l'ont intitulé de deux lettres de l'alphabet Arabe (a) qui signifient O homme! parce que l'Ange parlant à Mahomet commença par ces mots: » O homme, je jure » par l'Alcoran plein de doctrine, que tut es un Prophéte envoié de Dieu pour enseis » gner au Peuple le droit chemin. » Du reste, on n'y trouve rien de singulier.

§. XXXVII.

CE Chapitre contient 80. verfets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé des Ordres, parce qu'on y lit ces paroles : » Je te jure par les Ordres des Anges qui » adorent Dieu & attendent ses commandemens; par ceux qui empêchent les hommes » d'obéir au Diable, & par ceux qui lisent & méditent l'Alcoran, que votre Dieu » est un seul Dieu. « Du reste Mahomet y prêche à son ordinaire contre les blassphémes, l'incrédulité & l'obstination des impies & des Idolâures dans leur erreur; & il décrit patétiquement la consusion dont ils seront couverts au jour du Jugement. Il parle ensuite des graces que Dieu a faites à Noë, à Abraham, à Loth, à Elie, à Jonas, qui tous ont été envoiés aux Peuples pour les retirer de l'insidelité.

a Jonas, qui tous ont ete envoies aux Peupies pour les retirer de l'innacité.

Ce que ce Chapitre a de plus digne de remarque; est la description que le Prophéte y fait des plaisirs du Paradis & des peines de l'Enfer. "Ceux, dit-il, qui "obéiront aux Commandemens de Dieu auront un lieu de sureté pour reposer, avec toute sorte de fruits. Ils seront dans de beaux Jardins rangés sur des lits déficieux, avec des verres remplis d'un breuvage agréable au goût, qui ne les enniverea jamais. Leurs semmes blanches comme des auss fr.us, ne jetteront la vûe sur personne que sur eux. Ils discourront ensemble, & un d'entr'eux dira: J'avois en Terre un compagnon qui me demandoit si je croiois la Résurrection, & si après avoir été terre, os & poussière, nous ressus la grace de Dieu je serois danné comme ce est fallu que tu ne m'aie séduit. Sans la grace de Dieu je serois danné comme toi. Nous ne sommes pas au nombre des morts; nous ne souffrons point de peine; au contraire, nous sommes dans une très-grande sélicité. Ainsi sont récompensés les gens de bien. Qui sont les plus heureux, ou ceux qui jouissent de notre bonheur, ou ceux qui sont auprès de Zaton arbre d'Enser? Cet arbre sort du sond de l'Enfer, il s'éleve en haut, & ses branches semblem la tête des Diables. Les Damnés mangeront de son fruit : ils boiront d'une eau bouillante; & l'Enser serale lieu de leur demeure."

§. XXXVIII.

MAHOMET a intitulé ce Chapitre d'une lettre de l'alphabet Arabe, qui en ce fieu (b) fignifie vérité. Il contient 88 verfets, & a été écrit à la Mecque. Le Prophète s'y déchaine coure les Infidéles, qui l'ont traité de Magicien & de menteur. Mais il fe confole fur ce qu'avant eux les impies ont démenti Noë; qu'aad, Pharaon fuifeur de chevilles, & Timed, les habitans de la Ville de Loth, &c. ont dé-

(a) Voiez le Bedaoi & Kitabel Tenoir.

(b) Voicz la Glose de Gelaldin, & Kitabel Tenor,

nı

nic

ma: jou

veri

: intitulé *des* s Anges qui les hommes votre Dicu les blasphêerreur; & il gement. Il th, à Elie, :lité. que le Pro-dit-il , qui our repofer, des lits déne les ennit la vûe fur ira: J'avois 1, & si après ; allons voir eu, peus'en

nne comme

nt de peine : récomp**e**nfés : notre bon-

ort du fond

Diables. Les

Enfer ferale

e, qui en ce que, gicien & de Dë; qu'*Aad*, &c. ont dé-

din , & Kuabel

menti les Prophètes, & ont été punis comme ils le méritoient. Il parle des graces dont Dieu a comblé Job, Abraham, Isaac & Jacob. Il rapporte affez exactement la parabole dont Nathan se servit, pour faire connostre à David son péché. Ensin il n'oublie pas le zéle de Salomon, qui s'étant amusé sur le soir à contempler quelques chevaux de prix dont on lui avoit fait présent, en oublia de faire sa prière de Vêpres. Il en sint srepentant, dit Mahomet, qu'il les sit rameuer, & commanda qu'on en sacrissat une partie. Aussi Dieu lui soumit les vents & les Démons, dont les uns dre ses commandamens.

§ XXXIX.

On compte 75. Versets dans ce Chapitre, qui a été composé à la Meeque. On l'intitule des Troupes, par cette seule raison qu'à la fin il est dit que les Insidéles & les méchans seront conduits par troupes dans l'Enser, & qu'au contraire les vrais Croïans & les gens de bien arriveront par troupes en Paradis.

§. X L.

L'Ange confole Mahomet dans ce Chapitre des contradictions qu'il épronve dans sa Mission, en lui représentant que personne ne doute de la vérité de sa doctrine, que les impies, & que de tout tems ils sesont élevés contre la prédication des Prophétes que Diculeur a envoiés. C'est ce qu'il sui prouve par l'exemple des contemporains de Noë, de Pharaon, &c.

Geladamintitule ce Chapitre du Clément, sans donte parce qu'il y est parlé des biensaits de Dicu envers les hommes, & de la clémence avec laquelle il traite ceux qui sont soumis à ses Commandemens. Mais on l'appelle communément le Chapitre des virus Crosuss. Il contient 85, versets, & a été écrit à la Mecque. Le Prophète continue d'y établir l'Unité de Dieu; son domaine souverain sur toutes les créatures; sa bonté envers ceux qui s'éloignent du péché, à qui il sait ressentir infailliblement les effets de sa miséricorde; l'impuillance des Idoles, & l'aveuglement de ceux qui s'attachent à les servir; la fragilité des biens de la terre comparés à ceux de l'Eternité; la nécessité de la patience & de la persévérance; l'utilité de la consiance en Dien, dont les promesses sont infaillibles; la certitude & la rigueur du Jugement; l'éternité des peines de l'Enser destinées aux méchans & aux incrédules, &c.

S. XLI.

GELALDIN intitule ce Chapitre de l'Adoration, apparemment parce qu'il y est parlé de celle qu'on doit rendre à un seul Dieu. Mais communément les Mahométans l'appellent le Chapitre de l'Explication, à cause de ces paroles qui se lisent au commencement, immédiatement après la formule ordinaire. » L'Alcoran a été envoié par le Clément « & Miséricordieux: il explique les Mystères divins en Langue Arabesque à ceux qui sça « vent les entendre. « A quoi Mahomet ajoute ensuite, faisant parler Dieu luimème: » Je châtierai ceux qui démentiront l'Alcoran. C'est un Livre précieux: « il est approuvé des Ecritures anciennes & modernes. Si nous cussions envoié l'Almetre coran en Langue Persanne à un Prophéte Arabe de Nation, les imples auroient dit « que les Mystères divins ne sont pas bien expliqués. Dis leur: Il est le guide des Fim déles, & le reméde à leur ignorance. «

Ce Chapitre contient 54. versets. Il a été écrit à la Mecque, & traite des mêmes matières que les précèdens. Observez qu'il y est dit que Dieu créa la Terre en deux jours, qui, selon les Interprétes, sont le Lundi & le Mardi; & qu'en deux autres jours, qui sont le Jeudi & le Vendredi, il créa sept cieux.

S. XLII.

On nous apprend que ce Chapitre a été écrit à la Mecque, & qu'il contient 58, versets. Mahomet y parle encore de la toute-puissance de Dieu, de sa providence, de sa bonté. Il est, dit-il, miséricordieux à son Peuple. Il enrichit qui bon.lui semble. Il augmente les graces de celui qui désire les biens du Ciel: il donne les biens de la Terre à celui qui les aime, & le prive des biens de l'Eternité.

On intitule ce Chapitre du Conseil, à cause de ces paroles qui se lisent vers la sin 1 » Ceux qui s'éloignent des péchés griefs, qui se repentent de les avoir commis » qui demandent à Dieu d'être exaucés, & perséverent en leurs prieres; ceux qui » prennent Conseil, & consultent entr'eux ce qu'ils doivent faire, qui dépensent en » bonnes œuvres une partie du bien que Dieu leur a donné, qui lui demandent se» cours en leurs afflictions; ceux qui sont bien & ceux qui sont mai seront punis &
» récompensés selon leurs œuvres. «

§. XL111.

CE Chapitre est intitulé de l'Ormement, à cause de ces paroles : » Diront-ils, » (les Insidéles) que Dieu se pare & qu'il prend des ornemens, pour s'embellir comme » leurs Idoles? « D'autres le nomment le Chapitre de l'Or, parce qu'il y est dit que quoique tout le monde ne soit pas d'une même Religion, Dieu ne laisse pas de donner aux Insidéles des Maisons bien ornées, des planchers lambrisses d'argent, des lits d'argent & d'or. Il contient \$9, versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y déclame vivement contre ceux qui divisent Dieu en plusieurs parties, & qui disent que les Anges sont ses filles. Il y établit clairement l'Eternité des peines de l'Enser par ces paroles : » Ils demander ont (les Réprouvés) à l'Intendant du Feu : Ton » Seigneur ne nous délivrera-t'il jamais de ces peines ? Il leur répondia : Vous » y denieurerez éternellement. «

S. XLIV.

Le Chapitre de la Fumée contient 59, versets, & a été écrit à la Mecque. Il porte ce nom, parce qu'en parlant du jour du Jugement, Mahomet dit, qu'en ce jour le Ctel semblera de la Fumée qui touvrira le Monde. Il traite de la vengeance que Dieu a tirée de Pharaon & de ses gens, à cause de leur incrédulité; des peines qu'il prépare dans l'Enser, aux impies & aux méchans, & des plaisirs du Paradis destinés aux gens de bien.

6. X L V.

CE Chapitre contient 59, versets comme le précédent, & a été écrit de même à la Mecque. Il est intitulé de la Génustexion, parce qu'il y est dit qu'au jour du Jugement toutes les Sectes & toures les Religions se verront assemblées devant Dieu, sur leurs Genoux; que chaque Secte verra ses péchés écrits dans un Livre particulier, & que tous seront châtiés selon leurs mérites. On y lit cette belle Sentence: Les Installes obéissent les uns aux autres; les vrais Croians obéissent à Dieu.

S. XLVI.

HECAF est une vallée de l'Yemen, sur les frontières de l'Arabie. Elle a donné son à ce Chapitre, parce que Mahomet prétend ici que ce sut dans cette vallée que Hod prêcha aux Adues les tourmens de l'Enser.

Ce Chapitre contient 35. Versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y reproche à ses compatriotes, que lorsqu'ils ont entendu la lecture de son Alcoran, ils n'ont pú s'empêcher d'avouer qu'il contenoit la vérité, & que lorsqu'on leur a ordonné d'observer ce qu'il preservoit, ils ont dit que ce n'étoit que magie. Mais il leur représente qu'il n'est pas le premier Prophète, ni le premier Apôtre que Dieu a envoié; qu'un des ensans d'Israèl, celui peut-être qui lui avoit aidé à sabriquer son Alcoran, a été témoin qu'il a été envoié de la part de Dieu; qu'en esser, ce Livre n'est que la confirmation des Ecritures qui ont été auparavant envoiées aux hommes; que les Démons mêmes après en avoir entendu la lecture, en sont convenus, & ont avoué qu'il enseignoit la vérité, & conduisoit les hommes au chemin du salut. Delà il conclut que ceux qui le traiteront de sable, seront punis de Dieu très-sévérement; & il les exhorte par l'exemple de ce qui est arrivé aux Adites, & des maux que les Habitans de la Mecque se sont attirés, à éviter par leur conversion les châtimens qui leur sont préparés.

lei

du

tag

6. XLVII.

CE Chapitre contient 88. versets. Il a été écrit à la Mecque, & est intitulé du sombat, à cause de ces paroles qui se lisent vers le milieu 1, Si le Chapitre du lieu 5, où se rend la justice n'eût été envoié, & qu'il n'eût sait mention des combats, tu aurois vû ceux qui doutoient de la Loi te regarder avec des yeux troubles, à cause de la peur qu'ils ont de mourir.

En effer, dans ce Chapitre Mahomet exhorte les fidéles Musulmans de combattre courageusement pour la désense de l'Alcoran. "Lorsque vous rencontrerez,
"dit-il, les Infidéles en tems de guerre, coupez-leur la tête, tuez-les jusqu'à ce que
vous les preniez prisonniers. Alors liez-les ; après quoi vous leur donnerez la liberté, ou vous les mettrez à rançon, jusqu'à ce que leur parti ait mis les armes bas.
"Si Dieu vouloit, il vous donneroit la victoire sans combattre: mais il veut vous
"éprouver. Il conduit dans le Paradis ceux qui sont tués pour la désense de la Loi, &
"bleur donne sa grace. O vous qui croiez en Dieu, si vous protégez la Loi de
"Dieu, Dieu vous protégera. Il affermita vos pas, & externirea les Insidéles."
Remarquez qu'en parlant ici du Paradis, Mahomet dir qu'il s'y trouve des seuves
d'eau qui ne reçoit point d'altération, des seuves de lait qui ne se corrompt jamais,
des seuves de vin savoureux & délicieux au goût, des seuves de miel pur & net.

S. XLVIII.

O'n compte 27, versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Il est intitulé de la Conquête, parce que pour encourager ses sidéles Musulmans, Mahomet y parle de la prise de la ville de la Mecque, de la protection que Dieu leur a accordée en cette occasion, & de la victoire qu'ils ont remportée par son secours à la suite de son Prophète & de son Apôtre. Il déclare en même-tems que les aveugles, les estropiés & les malades ne sont point obligés d'aller à la guerre; & il finit en explortant les infidéles à se convertir, les assurant de la missercorde de Dieu.

S. XLIX.

Les Mahométans appellent ce Chapitre des Clôtures, ou des Murailles, à cause de ces paroles qui se lisent vers le commencement : " Ceux qui t'appellent par derrié" re les Clôtures, ne sçavent pas ce qu'ils sont " Il a été écrit à Médine, & contient 18. versets. Le Prophète y ordonne à ses Sechateurs de ne pas contester & quereller avec lui, les menaçant que s'ils sont autrement, ils rendront leurs bonnes œuvres inutiles devant Dieu, & promettant au contraire à ceux qui parleront bas & modestement en sa présence, que Dieu leur pardonnera leurs péchés.

wes inutiles devant Dicu, & promettant au contraire à ceux qui parleront bas & modestement en sa présence, que Dicu leur pardonnera leurs péchés.

Il leur recommande aussi la paix, la justice & la charité les uns envers les autres.

Tous ceux, dit-il, qui croient en la Loi de Dieu sont freres. Mettez la paix en
"tre vos freres: ne vous moquez pas de votre prochain. Ne lui dites point d'injures,

"& ne donnez point à votre prochain de nom qui lui déplaise. Appellez-le par son

"noms. Gardez-vou des mauvaises pensées; elles sont souvent au nombre des péchés."

§. L.

MATIOMET a intitulé ce Chapitre de la lettre Kaf de l'Alphabet Arabe, qui en ce lieu fignifie la chose est jugée; aussi les Interprétes (a) l'appellent-ils le Chapitre du fagement, ou de la chose jugée. Plusieurs Mahométans disent aussi que Kaf est une montagne qui environne tout l'Univers, & que Mahomet jure ici par cette montagne. Quoiqu'il en soit, ce Chapitre contient 45, versets, & a été écrit à la Mecque. Le Prophéte y traite de la Résurrection, du Jugement dernier, du Paradis & de l'Enser.

S. LI.

Gelaldin & Falkredin intitulent ce Chapitre, des choses qui dispersent: mais communément les Mahométans l'appellent le Chapitre des choses disperses, parce qu'après

(a) Voi. Gelaldin & 1e Bedaoi, Tome V.

Diront-ils, ellir comme eft dit que pas de donent, des lits Mahomet y qui difent es de l'Enfer

Fcu: Ton

dia : Vous

IES

ent vers la oir commis

; ceux qui

épenfent en

nandent se-

ont punis &

lecque. Il s, qu'en ce ce que Dieu s qu'il prélestinés aux

t de même jour du Juvant Dieu , particulier , tence : *Les*

donné fon vallée que omet y re-

Alcorań, ils leur a orie. Mais il e que Dicu priquer fon , ce Livre x hommes; nus, & ont alut. Derès-févéredes maux on les châ-

XLVII.

la formule ordinaire on y lit ces paroles 1., Je jure par les vents qui dispersent la poussière . . . que ce qui vous a été promis est très-véritable, & que le jour du ju-, gement est infaillible. , Il contient 60. verseus, & a été écrit à la Mecque. Ma-homet y annonce la vengeance de Dieu aux incrédules, & leur propose l'exemple des Contemporains de Noë, des habitans de Sodome, de Pharaon, des Adites & des Thamudites, pour les exciter à prévenir par leur conversion & leur soumission à l'Alcoran, les peines qui leur sont préparées.

Le Chapitre de la Montagne porte ce nom, parce qu'il commence par ces mots: , Je jure par la montagne sur laquelle Dieu a parlé à Mosse, que Dieu est un seul "Dieu, & que la punition promise aux impies est infaillible. " Il contient 39. versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y traite la même matière que dans le précedent.

5. LIII.

LE Chapitre contient 60. versets, & a été écrit à la Mecque. Il commence par ces par Je jure par l'étoile qui disparoit, que votre ami (Mahomet), n'erre pas, qu'il ne dit rien du l'en, & qu'il ne dit que ce qui lui a été inspiré de, Dieu tout-puissant & libéral. , Il traite de l'impuissance des Idoles, de l'erreur de ceux qui n'aspirent qu'après les biens de la terre, de la distinction des grands & des petits péchés, de la punition des impies & des méchans, &c.

Ce que ce Chapitre a de plus remarquable, est l'opinion dans laquelle sont les Mahométans, qu'au côté droit du trône de Dieu il y a un pommier, & que personne ne peut monter plus haut que les branches de cet arbre, non pas même les Anges. Cette pensée ridicule est fondée sur ces paroles, qui se lisent dans ce Chapitre à l'occasion des révélations dont Dieu a favorisé son Prophète: "L'Ange s'est appro-,, ché de lui au plus haut du Ciel de la longueur de deux arcs, & encore plus près. "Une autre fois il a vu l'Ange au Ciel auprès de l'arbre qui est au côté droit du , trône de Dieu, & quoique cet arbre fut couvert de ce qui le couvre, sa vue n'a " pas été éblouie. "

S. LIV.

CE Chapitre contient 55. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé de la Lune, parce qu'il commence par ces mots : " Le jour du jugement approche ; la "Lune s'est partagée en deux : cependant les infidéles ne croient pas les miracles " quand ils les voient ; ils disent que c'est magie. " Le Prophéte les exhorte à sortir de leur incrédulité, & à étudier l'Alcoran : autrement il les menace des mêmes châtimens, dont Dieu dans tous les tems a puni les impies.

D

ma

béi

bie

divi

§. L V.

CE Chapitre est intitulé du Misericordieux, parce qu'il est dit que le Misericordieux a enseigné l'Alcoran. Il contient 18. versets écrits à la Mecque, & traite de la toute puillance & du souverain empire de Dieu sur les créatures, de la punition des méchans dans l'enfer, & des plaisirs sans fin que les bienheureux gouteront dans le Paradis. On y trouve aussi quelques Sentences tirées de l'Ecriture, telles que celle-ci : Toutes choses prendront fin , & la face de ton Seigneur majestucuse & glorieuse sera permanente.

S. LVI.

On compte 99. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Il est intitulé du fugement; & en effet Mahomet y traite d'abord du jugement dernier. Il die qu'on y distinguera trois sortes de personnes. Les premiers tiendront à leur main droite le livre où toutes leurs actions seront écrites; ceux-là sont les bienheureux. Les seconds, qui sont les réprouvés, porteront ce même livre à leur main gauche. Enfin les autres, & ce sont les Prophétes, seront les plus voisins du trône

Chapitre à s'est appro-

e plus près.

é droit du , la vûë n'a

ne. Il com-

Il est intilernier. Il sont à leur es bienheuleur main is du trône

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

de Dieu, & les plus élevés en Paradis. Il y en aura, dit-il, un grand nombre des premiers fiécles, & peu des derniers.

Dans la description qu'il fait onsuite de la sélicité, dont les sidéles & les gens de bien jouiront dans le Paradis, it dit qu'ils scront appuiés sur des lits ornés d'or & de pierreries; qu'ils se regarderont tous en face; que de jeunes enfans parsaitement beaux leur serviront continuellement un breuvage délicieux, qui ne leur sera aucun mal à la tête, & qui ne les enivrera jamais; qu'ils seront auprès d'un pommier srais & saus épines, & auprès de l'arbre de Muse (a), sous un ombrage agréable, sur le bord d'une claire sontaine, où ils ne manqueront d'aucune sorte de fruits qu'ils puissent sous maris, qui auront de belles semmes toujours vierges, & affectionnées à leurs maris, qui auront les yeux noirs, & qui seront blanches comme des perles ensitées; qu'ils n'entendront point dire de mauvailes paroles, qu'ils ne pécheront point, & entendront perpétuellement la voix de ceux qui les béniront. Telles sont les idées grossières & charnelles, que l'Alcoran propose aux sidéles Musulmans de la sélicité des gens de bien dans l'autre vie. Peut-être Mahomet avoit-il affaire à des gens grossières, dont il a crû ne pouvoir s'assurer, qu'en leur promettant après la mort, des plaisses proportionnés à leur saçon de penser basse & bornée; peut-être aussi, & c'est ce qu'ont prétendu plusieurs Docteurs Musulmans, a-t'il caché sous ces voiles grossiters les idées les plus spirituelles.

6. LVII.

S. LVIII.

Ge Chapitre contient 22. versets, & a été écrit à Médine. On l'appelle de la Dispute, à cause de ces mots qui s'y trouvent 13, Dieu a oui la parole de celle qui met y donne à ses Sectateurs.

n Personne d'entre vous ne jurera de ne jamais toucher sa semme, non plus que se mere. Vos semmes ne sont pas vos meres. Celui qui aura juré de ne plus coucher sa semme, & qui voudra la connoître, avant que de s'en approcher, donnera la liberté à un esclave pour satisfaction de son serment. S'il n'a pas pous, cher. S'il ne peut pas jeûner, il donnera l'aumône à cinquante pauvres. Mambice, pour offenser Dieu, pour conspirer contre le Prophète, & pour lui désobien. Assemblées secrétes, dit-il, procédent du Diable, pour affliger les gens de bien. Assemblées fecrétes, dit-il, procédent du Diable, pour affliger les gens de des actes de vertu. Souvenez-vous qu'un jour vous serez tous assemblées devant sa divine Majesté pour être jugés.

5. LIX.

On intitule ce Chapitre de l'Exil, parce qu'il y est parlé des impies que Dieu a exilés d'entre les vrais Croïans. Il est composé de 24. versets, & a été écrit à Mé-

⁽a) Muse est un fruit fort commun er Egypte.

dine. Mahomet y recommande à ses sectateurs de faire part du butin qu'ils seront sur leurs ennemis au Propiéte, à ses parens, aux orphelins, aux panvres & aux Pélerins; de se soumettre aux ordres & aux désenses du Prophète; de craindre Dieu; de faire du bien à ceux qui ont quitté leurs biens & leurs maisons, & qui se sont séparés des méchans pour le service de Dieu; &c.

5. LX

Les Docteurs Mahométans ont incitulé ce Chapitre de l'Eprenve, ou de la vection, parce qu'il traite des femmes qui ont quitté leurs maris pour embrasser la Loi de l'Alcoran, & qu'il ordonne d'éprouver leur vocation. Il contient 18. verses, & à été écrit à la Mecque.

5. LXI.

Le Chapitre du Rang est ainsi appellé, parce qu'il y est dit que Dieu aime seux qui combattent en rang & en file pour sa Lei, semblables à une forte muraille. Il contient 14, versets, & a été écrit à la Meeque. Mahomet y parle de Mosse, envoié de Dieu pour conduire les Juiss dans le chemin du salut, mais qui eu a été méprisé de Jesus sils de Marie, envoié aux hommes, pour confirmer l'ancien Testament, & pour leur annoncer qu'après lui il viendroit un Prophéte nommé Mahomer. Il y dit que quesques essorts que sallent les Insidéles pour éteindre la lumière de la soi, Dieu la sera paroître contre sa volonté. Ensin il recommande à ses sectateurs de croire en Dieu & a son Prophéte, & d'emploier leurs biens & leurs personnes pour combattre pour sa Loi; comme un moien sur d'éviter l'Enser, & d'être vainqueurs de leurs ennemis.

S. LXII.

CE Chapitre contient 11. versets, & a été écrit à Médine. Mahomet y fait souvenir les Arabes ses compatriotes de la grace que Dien leur a faite de leur envoier un Prophéte de leur Nation, pour leur prècher ses commandemens, leur expliquer les Ecritures & les mystéres de la soi. Il se moque ensuite des Juiss, qui se regardent comme les bien-aimés de Dieu, parce qu'il leur a donné l'ancien Testament; mais il leur du qu'il ne leur susti pas de le posséder; que si outre cela ils ne pratiquent pas ce qu'il ordonne, ils seront semblables à un ane chargé de livres, & seront un jour jugés de Dieu très-séverement. Ensin il y recommande à ses sidéles Musulmans la dévotion du Vendredi en ces termes; » Lorsque vous serez appellés » à l'assemblée du Vendredi pour faire vos prières, faites vos oraisons, & quittez » votre commerce. Lorsque vous aurez sini vos prières, séparez-vous, allez ou il vous plaira, & demandez à Dieu sa grace. «
C'est pour cette raison qu'on intitule ce Chapitre de l'Assemblée.

S. LXIII.

Le Chapitre des Impies porte ce nom, à cause de ces paroles qui se lisent au commencement, après la formule ordinaire: » Lorsque les impies viendront te visiter, » ils diront qu'ils sont témoins que tu es Prophéte, &c. » Il contient 11, verses, & a été écrit à Médine. C'est une déclamation suivie contre l'hypocrisse & l'obstination de ceux, qui de bouche sont profession de croire à l'Alcoran & au Prophéte, tandis qu'ils les détestent dans le cœnr; & une exhortation aux sidéles Musulmans de ne pas les imiter.

S. LXIV.

On compte 18. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à la Meeque. On l'appelle le Chapitre de la tromperie, parce qu'en parlant sei du jour du jugement, Mahomet dit que ce jour sera celui de la tromperie, & qu'alors on connoîtra ceux qui se sont trompés eux-mêmes, & ceux qui ont trompé leur prochain. Il y exhorte aussi les vrais Croïans à se désier de leurs enfans & de leurs semmes, comme de leurs ennemis. Les nelusses, dit-il, & les ensans vous empéchent souvent d'obéir à Dieu.

. LXV.

CO

tei

CI

fon

de

Gal

indre Dieu i

i de la reearaffer la Lol verfets, &

u aime cenx

ille. Il conorfe, envoié

été méprifé j

ient, & pour lit que quela la fera pa-Dieu & à fon

our la Loi; mis.

S. LXV.

C & Chapitre contient 18. versets, & a été composé à la Mecque. Il est intitulé du Divorce, parce que Mahomet y donne quelques préceptes sur cette matière.

Lorsque vous répudierez vos semmes, dit-il, répudiez-les suivant les ordonnances ces & les Loix, & comptez le tems qu'elles doivent attendre avant que de se remarier. Ne les saites pas sortir de leurs maisons, & ne les chassez pas avant le rems ordonné, si elles ne sont surprises en adultére. Lorsque le tems qu'elles doivent attendre sera sini, recenez-les, ou les quittez avec civilité. Vus prendrez ves personnes de votre Religion, gens de bieu, qui seront témoir, de vos actions si vos semmes n'espérent plus d'avoir leurs régles, & qu'elles doutent de s'être trompées dans leur calcul, elles attendront trois nuois avant que de se remarier, si elles ne sont pas nourrices. Si elles sont enceintes, vous attendrez leur accouschement. Faires habiter celles que vous répudierez en vos maisons, on proche de vous. Ne les maltrairez pas. Si elles sont enceintes, donnez-leur ce qui leur sera sans, vous leur donnerez un honnète salaire, & les traiterez avec civilité & courtoise. Si cela ne vous agrée pas, vous les ferez nourrir par une autre que vous récompenserez de sa peine. Si vous n'êtes pas riche, vous ferez de la dépense se son pouvoir ne le permet.

5. LXVI.

Les Mahométans comptent 12, versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Ils le nomment le Chapitre de la Désense, parce que Mahomet l'emploie tout sance, l'humilité, la fidélité, la douceur. Il les y exhorte par l'exemple des semmes de Noé & de Loth, qui ont été punies, à ce que dit le Prophéte des Musulmans, pour avoir trahi leurs maris.

OUTRE ces 66. Chapitres, on en compte encore dans l'Alcoran 48. autres, qui avec ceux-là forment le nombre de 114. Chapitres dont ce Livre est composé, comme nous l'avons dit plus haut. Nous ne donnerons point un extrait détaillé de des répetitions de ce que le Lecteur a déja vû. Nous nous contenterons donc de faire quelques remarques sur ceux qui nous paroisseur le présent.

faire quelques remarques sur ceax qui nous paroissent le mériter.

Le Chapitre 68, est intitulé d'une lettre de l'Alphabet Arabe, qui selon quelques Docteurs Mahométans, signifie la Terre. D'autres veulent que dans cet endroit elle ne puisse se prendre que pour la Baleine qui engloutit Jonas, paree qu'il en est parlé dans ce Chapitre. Quelques-uns eroient que c'est le nom de la Table, sur laquelles les Anges écrivent les Commandemens de Dieu. Il y en a aussi qui prétendent, que cette settre signifie une Etritoire. Quoiqu'il en soit, le plus grand nombre intitule ce Chapitre de la Plume, parce qu'il y est parlé du livre ou est écrit l'avenir. C'est-là ce livre, dans lequel ses Mahométans croient que Dien a écrit de toute éternité ce qui devoit arriver à chaque homme en partieulier; & c'est sur ce principe que sont sondées les idées qu'ils ont de la prédestination. Il en sera parlé dans la suite.

Dans le Chapitre 72. qui est intitulé des Démons, ou des Esprits, Mahomet dit que quelques Démons aiant entendu la lecture de l'Alcoran, ont reconnu qu'il enseignoit le droit chemin, & ont professé l'unité de Dieu. Il introduit ensuite quelques-uns de ces Démons parlant de la sorte. » Nous sommes montés jusqu'au Ciel: nous l'avons trouvé garni de gardes & d'étoiles. Nous nous sommes arrêtés en un lieu » un peu éloigné pour écourer. Il y a une étoile qui prend garde à ceux qui écouetent, & les chasse, &c. » Peut-on imaginer de plus grandes puérilités.

Le Chapitre suivant qui est le 73. est initudé du Timide, parce que lorsque l'Ange Gabriel apporta ce Chapitre à Mahomet, il eut peur de l'éclat de sa lumière; ce qui donna occasion à l'Ange de l'apostropher ainsi: O Timide, leve-toi, au lieu qu'ordinairement il s'exprimoit par ces mots, O Prophéte, &c.

C'est pour la même raison que le Chapitre 7.4. est intitulé de l'Envelopfé, parce

t y fait foueur envoier r expliquer ai fe regar-Testament : ils ne prativres , & fe-

à fes fidéles rez appeilés

, & quittez allez où il

te visiter, 1. versets, e & l'obsti-Prophéte, Musulmans

On l'apent, Mahoecux qui fe chorte aufli e leurs en-

. LXV.

que lorsque l'Ange l'apporta au Prophète, il sut settraié de sa vûc, qu'il se cacha de ses véremens.

Dans le Chapitre 81, intitulé de la Rondeur, il est dit qu'à la résurrection des corps la fille demandera pourquoi on l'a fait mourir. Ces paroles sont allusion à une coutume des anciens Arabes, qui ensévelissoient leurs sitles toutes vives, lorsqu'elles avoient manqué contre leur honneur.

Nous avons parlé ailleurs du Chapitre 89. intitulé de l'Aurore, parce qu'après la formule ordinaire il commence par ces mots 1 fe jure par l'Aurore. On y trouve la raifon qui a engugé Mahomet à donner ailleurs à Phataon Péphhète de faifeir de she-eilles. C'est parce que, selon le Prophète des Musulmans, ce Prince perçoit avec des chevilles les pieds & les mains de ceux qu'il faisoit mourir.

Le Chapitre 111, est intitulé de la Corde de Palmier. En voici la raison La semme

Le Chapitre 111, est intitulé de la Corde de Palmier. En voici la raison La semme d'un certain Ablheb jetta un jour par mépris des épines sur le chemin de Mahomet. Pour s'en venger, le Prophéte emploie ce Chapitre à prédire à Ablheb que ses richesses ne le sanveront pas, & qu'il brûlera éternellement dans l'Enser avec sa semme, qui porte son bois sur son col lie d'une corde de Palmier.

En voilà sans doute affez pour donner à nos Lesteurs une idée nette & exacte de l'Alcoran, & du génie de son Auteur. Il nous reste à faire connoître de même la Religion & la croiance des Mahométans; ce que nous exécuterons en donnant ici leur Consession de soi & leur Catéchisme. Mais amparavant nous allons rapporter ce qu'en écrit M. Simon dans son Histoire critique de la créance de des contumes des Nations du Levant. Après avoir donné ailleurs (a) l'ouvrage entier de ce Critique, il est à propos de voir encore ce qu'il a pense sur la marière que nous traitons ici.

CHAPITRE V

99

21

97

99

,,

99

8

De la Croïance & des Coutumes des Mahométans; selon M. Simon.

A Reilgion des Mahométans n'étant presque qu'un mélange de la Religion des Juis & de celle des Chrétiens, nous avons jugé à propos d'en donner » ici un abregé, afin que ceux qui voïagent en Levant, se defassent de quantité de » préjugés qu'ils ont contre cette Religion, & qu'ils confidérent qu'elle ett redeva-» ble aux Juits & aux Chretiens de tout ce qu'elle contient de bon, principalement » pour ce qui regarde la Morale. Mahomet qui étoit persuadé que chaque Religion " doit être fondée fur la pacole de Dieu , & non fur celle des hommes , à été obligé n de prendre la qualité d'Envoié de Dieu ; & pout imposer davantage aux Chré-» tiens, il a seint d'être ce Paraclet ou Consolateur promis dans l'Evangile. Il a " même pris une partie de leurs maximes, & a reconnu Notre Seigneur comme un , grand Prophéte qui avoit l'Esprit de Dieu. D'autre part, voulant aussi attirer les " Juifs à lui, & ne faire de ces deux Religions qu'une feule qui fut plus parfaite, il " a introduit dans fa prétendue réformation une bonne partie du Judaifine ; & c'est " ce qui fait que les Mahométans prétendent, que les deux Loix, tant celle de " Moife que celle de Notre Seigneur, font aujourd'hui abolies, & qu'ainti on cit » obligé d'embrasser le Mahomérisme, si l'on veut être véritablement sidéle. Ils " avouent que ces deux Loix ont été appuiées sur la parole de Dieu : maisils ajoutent " en meme-tems, qu'elles ne subsistent plus, depuis qu'il s'est communiqué à Ma-, homet pour résormer la Religion. Il y a même des Mahométans qui affirment, " que ni les Juifs ni les Chrétiens ne peuvent avoir de principes certains & infail-" libles de leur Religion, parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Les " Juifs, difent-ils, ont perdu leur Loi & tout ce qu'ils avoient de Livres Saints penp dant le tems de leur captivité à Babylone ; & ce qu'ils nomment les Livres Canoon des corps ne coutume elles avoient

a'il se cacha

qu'après la y trouve la affeur de cheperçuit avec

La femme e Mahomet, ne fes richefe fa femme,

& exacte do de même la donnant ici rapporter ce mes des Na-Critique, il tons ici.

ans ;

la Religion d'en donner quantité de elk redevaincipalement que Religion a éré obligé aux Chrè-mgile. Il a comme un ili attirer les s parfaite, il me ; & c'ett int celle de ainsi on est fidéle. Ils is ils ajoutent tiqué à Maii affirment, ins & infailimpus. Les s Saints pen-Livres Cano" niques, ne le sont point en effet, mais seulement quelques restes de ces anciens " Livres, que les Juis ont rétabli du mienx qu'ils ont pit après cette captivité. A " l'égard des Chrétiens, ils disent que les Livres du nouveau Testament ont été » corrompus par les différentes Sectes, qui ont été parmi les mêmes Chrétiens. " Mahomet donc a seint, que Dieu lui a envoire pendant l'espace de vinge-trois " ans par le ministère de l'Ange Gabriel un certain nombre de cahiers d'écri-

" Mahomet donc a feint, que Diett lui a envoire pendant l'espace de vingt-trois aus par le ministère de l'Ange Gabriel un certain nombre de cahiers d'écri-ture, dont il a composé le Livre qu'on appelle Alconn; & ce livre leur tieux lieux d'Ecriture Sainte, faisant le principal sondement de leur Religion. Mais conune parmi les Juits, outre les vingt-quatre Livres de l'Ecriture, il y a encore le Thalmud qui explique ce qui regarde la Tradition; les Mahométaus ont aussi leur Assiena, qui contient toutes les Traditions qu'ils doivent suivre. Hs une aussi, des interprétations de ces Livres, ausquelles ils se soumettent; & ils distinguent de plus, anssi-bien que nous, ce qui est de précepte d'avec ce qui est de confeil.

"Le principal article de leur créance est fondé sur l'unité de Dieu : c'est pourquoi ils disent sans cesse, sur se point d'autre Dieu que Dieu : Dieu est un : & » ils traisent d'idolâtres ceux qui reconnoissent quelque nombre dans la Divinité, » condamnant par là avec les Juiss la Trinité des personnes que les Chrétiens recon-» noissent en Dieu.

" Le second article sondamental de leur Religion consiste en ces paroles, " Mahomet est l'Envoié de Dieu. Ils prétendent par « là exclure toutes les autres " Religions, parce qu'ils disent que Mahomet est le plus excellent & le dernier de » tous les Prophètes que Dieu devoit envoier aux hommes ; & comme la Religion des Juiss a été abrogée par la venue de Jusus-Christ, de même la "Religion Chrétienne, selon eux, ne peut plus substitter depuis leur Prophète Ma-» homet.

"Cenx qui introduisent une nouvelle Religion, doivent faire paroitre quelques miracles, afin qu'on ajonte plus de foi à leurs paroles. C'est pourquoi les Manhométans en attribuent quelques-uns à leur Légustateur. Ils assurent qu'il sit sortir de l'eau de ses doigts, & qu'en marquant la Lune de son doigt, il la sendit. Ils disent ausi, que les pierres, les arbres, les bêtes le reconnurent pour le véritable prophète de Dieu, & qu'ils le saluerent en ces termes, Vons ites le véritable en prophète de Dieu, & qu'ils le faluerent en ces termes, Vons ites le véritable en prophète de Dieu, d'qu'ils le saluerent en ces termes, Vons ites le véritable en prophète de Dieu, d'qu'il le paradis & l'Enter i qu'il parla avec Dieu, quoique cela soit réservé aux Bienheureux après leur mott 3 qu'entin il descendit du Ciel certe même mit, & qu'il se trouva dans la Mecque avant qu'il stit jour.

Outre les miracles de Mahomet, les Mahométans en attribuent auffi à leurs Saints, avec cette différence néanmoins, qu'ils ne sont pas à comparer à ceux de " leur Prophéte. Ils parlent très-bien de Dieu & de ses persections, en éloignant, " de lui tout ce qui peut marquer quelque impersection. Ils reconnoillent des Anges, qui sont les exécuteurs des commandemens de Dieu, & ils avouent qu'il n'y a parmi ces Anges aucune diffinction de fexes. Ils ajoutent de plus, que ces An-" ges différent en dignité, qu'ils sont, destinés à certains Offices, tant dans le Ciel que sur la terre, & qu'enfin ils écrivent les actions des honnnes. Ils attribuent un très-grand ponvoir à l'Ange Gabriel ; sçavoir, de descendre dans l'espace d'une heure du Ciel en terre, & de renverser une montagne avec une seule plume " de son aîle. L'Ange Afrail est destiné pour prendre les anies de ceux qui meu-" rent ; & un autre nommé Estaphal, tient toujours à sa bouche une grande corne ou trompette, pour en sonner au jour du Jugement. Il seroit inquie, & même " ennuïeux, de rapporter les emplois des autres Anges. Ils croient la réfuerection " générale des morts, & ils font un dénombrement de tous les fignes qui doivent la préceder. Car ils prétendent qu'il viendra alors un Anti-Mahomet ; que Jesus-" Curist descendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Mahonié-, tane ; à quoi ils ajoutent plusieurs autres réveries touchaut Gog & Magog, & la " Bête qui doit fortir de la Mecque. Ils affirment de plus, qu'en ce tens-là tous " les animaux mourront ; que les montagnes voleront en l'air comme des offeaux, " & qu'enfin les Cieux se fondront & couleront en terre. Ils disent néanmoins, " que quelque tems après Dieu rétablira la terre, & qu'enfuite il refluscitera les " morts, qui paroitroit tout suds depuis la tête jusqu'aux pieds : mais que les Pro-" phétes, les Saints, les Docteurs & les justes seront revêtus d'habits, & portés par " des Anges & des Chérubins au ciel empyrée ; que pour ce qui est des autres, ils

TIL CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

" fonffirirone la faim, la foif & la nudité ; & que le Soleil s'approchant à un mille de " leurs têtes, ils sueront étrangement, & endureront plusieurs autres tourmens, que nous ne rapportons polite. Je me contenteral de remarquer, qu'ils n'étendent point les peines que chacun doit fauffrir à proportion de les péchés, audetà de cinquante mille ans. An refte, ce n'est pas seulement parmi nous qu'on voit Saint Michel tenant une balance en sa main, pour pefer les bonnes & les méchantes actions des hommes. Les Mahométans aifurent auffi, qu'au jour du Jugemene il y aura une balance ou l'on péfera le bien & le mal 1 que ceux done » le bien péfera plus que le mat, iront en Paradis ; qu'au contraire ceux dont les " pécliés feront plus pelans que leurs bonnes actions iront en Enfer, il ce n'est que els Prophètes & les Sainus intercédent pour eux.

, Cetté créance des Mahométans touchant le Paradis & l'Enfer approche affez " de celle des Juifs & des Chrétiens, principalement des Orientaux. Ajoutez à » cela, qu'ils reconnoissent aussi une forme de Purgatoire. Car ils tiennent que » ceux qui font morts avec la foi, & dont les péchés ont été plus pefans que leurs » bonnes actions, & qui n'ont point enfuite été fecourus par les intercelhous des » justes : ils tiennent, dis-je, que ceux-là fonffriront dans l'Enfer à proportion de » leurs péchés, & qu'enfinte ils frant en Paradis. Voilà à peu près de quelle ma-nière l'Eglife Orientale reconnoit aussi un Purgataire, sans admettre ancun autre

» lien que l'Enfer.

" Outre ce Jugement général, on les Mahamétans crolent que Dien lui-même » en personne sera rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent » encore un Jugement particulier, qu'ils appellent le tourment du sépulcre; & ce » Jugement, selon seur opinion, se fait de la sorte. Aussi-tôt que quelqu'un est o mort & enterre, deux des plus grands Anges, dont l'un se namme Manzir, & "l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant qu'elle est sa créance "à l'égard de Dieu & du Prophéte, de la Loi & du Kibit, c'est-à-dire, du côté ; qu'il fant se tourner pour prier Dieu. Les justes doivent alors répondre ; Notre ; Dieu est celui qui a crée toutes choses ; notre Foi Mussinique ou Ortho-", doxe ; & la véritable adreife de nos priéres est la Kanbé. Les Infidéles au ", contraire ne seachant que répondre , sont condamnés à souffrir de grandes n peines.

" Dans cette réfurrection générale, ils prétendent que ceux qui sont destinés " pour le Paradis, boiront, avant que d'y entrer, de l'eau de certaines fontaines " destinées à cet usage, & que chaque Prophéte aura sa fontaine ou source particu-" lière, on il boira avec ses Sectateurs. La fontaine on Mahomet boira avec tous " ceux de sa sede, sera beaucoup plus grande que celle de tous les autres Prophé-" tes, & elle contiendra en sa longueur autant d'espace qu'on peut faire de chemin " en un mois. Il y aura, difent-ils, fur les bords de cette fource plus d'aiguières " qu'il n'y a d'Etoiles au Ciel, & son can sera plus douce que le miel, & plus blan-

" che que le lan. Coux qui en boiront une fois n'auront jamais foif.

» Il y a bien de l'apparence, que toutes ces choses-là sont plutôt des paraboles, » que de véritables histoires i c'est pourquoi il ne faut pas toujours prendre à la lettre » ce qu'on trouve dans les livres des Docteurs Mahométans & des autres Orientaux; » & c'est en ce sens-là qu'on doit expliquer une bonne partie de ce qu'ils disent du Pa-» radis & de l'Enfer. Par exemple, dans la description qu'ils sont du Paradis, ils » affurent qu'il est tont rempli de Muse s que ses édifices sont faits de briques d'or & » d'argent i que ceux qui y font entrés une foisn'en fortent jamais i que leurs habits " ne s'usent point ; qu'il y a toutes sortes de viandes délicieuses ; & que ce qu'on peut » sonhaiter vient tout préparé, sans qu'il soit besoin de le entre ; qu'en ce tien-là on » n'est point sujet à dormir, ni aux autres nécessités du corps ; qu'il y a des silles » & des femmes divines & céleftes, qui feront exemtes de toutes fortes d'incommo-» dités. C'est ainsi qu'ils décrivent leur Paradis. A l'égard de l'Enfer, ils disent or que les Infidéles y demeureront éternellement avec les Diables ; qu'ils y feront tour-» mentés par des serpens plus grands que des chameaux, & par des scorpions plus » gros que des mulets, aufli bien que par le feu & l'eau bouillante; qu'étant brulés » & réduits en charbons, Dieu les fera reflusciter de nouveau pour les faire souffrir, » & qu'ainfi feurs tourmens ne finiront jamais.

"

11 1.

» lis croient auffi communément la prédeffination, & difent que le bien & le mal n n'arrivem que parce que Dieu l'a ainti ordonné. Il a, disent-ils, écrit de toute » éternité fur une table les choses qui sont & qui doivent être, & il est impossible » que le contraire arrive. L'infidélité & la méchanceté de l'Infidéle sont aufli-bien A un mille de s tourmens, pu'ils n'écenpéchés, aui nous qu'on sonnes & les u'au jour du ne ceux dont les ce n'eft que

proche affez. Ajonsez à tiennent que lurs que leurs recifions des roportion de quelle ma-

ett lûl-même econnoissent telere; & ee tuelqu'un est Manzir, & it sa créance ire, du côté idre; Notre ou Ortho-Insidéles au de grandes

ont deftinés es fontaines ree particua avec tous tres Prophée de chemin is d'aignières & plus blan-

s paraboles, re à la lettro Orientaux; isent du Pa-Paradis, ils iques d'or & leurs habits e qu'on peut e lien-là on a des filles d'incommor, lis difent feront tourorpions plus étant brolés ire foutfrir,

en & le mal rit de toure st impossible nt ausli-bien " felon n selon sa connoissance & son désir, que l'obéstsance & la sol du Fidèle. Ils ajoutent de plus, que si on demande pomrquoi Dieu a créé les méchans & les sussièles, il taut répondre à cela, que ce n'est pas à nous à rechercher trop curicusonnement les secrets de Dieu; qu'il fait ce qu'il veut, & qu'il n'y a personne qui pesisle lut demander raison de ce qu'il fait. C'est ponrquoi un véritable Sectateur de Mahos met doit dire, je croi en Dieu, à ses Anges, à ses livres & au jour du Jugement. Je croi de plus, que le bien & le mai viennent selon qu'il l'a ordonné, & qu'ensim c'est lui qui a créé l'un & l'autre.

n A l'égard des l'idèles qui meurent sans avoir sait pénitence de leurs péchés, ils stiennent qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Disu en dispusé à sa volonté s qu'il pardonne aux uns, & qu'il condamne les autres à souffeir les peines qu'ils méritent à canse de leurs péchés, étant néanmoins assurés d'aller en l'aradis après avoir expié leurs fautes. Ils sont ensin persoadés, que Dieu remet toutes sont de péchés, à la réserve de l'Athésse & de l'Idolâtrie, & c'est pour cette rasson que dans les prières qu'ils sont pour les morts, ils prient aussissien pour les mechans, que pour les bons. Ils estiment beaucomp les prières, les annéanes & les autres actions pieuses que l'on sait pour les morts, parce que cela contribue au repos des autres. Ils ont une espéce d'Office destiné à cela, out sont marquées les prières qu'on doit saire aux enterremens, & les Surates ou Chapitres de l'Alcoran qu'on doit dare sur la soste du mort; lesquelles lectures étant sinies, ceux qui ont eté emploiés à cet Office, disent tout haut t Nous donnons de hon tant à te mort le mette de toute notre lecture. Ce n'est pas par vanité qu'ils sont élever des pierres fur leurs sosses, mais afin que les passans se souviennent de prier Dieu pour le repos de leurs ames.

n Les Malioniétans ne s'acquittent pas seulement des actes intérieurs de la soi ; ils n'accusent de plus de tous seurs péchés, dont ils se confessent en la présence de Dieu & à lui seul. La pénitence, diseut-ils, n'est autre chose que de se repentir d'avoir n commis tel & tel péché, en prenant une ferme résolution de n'y plus retomber.

Leur morale consiste à faire du bien, & à éviter le mal. C'est ce qui fait qu'ils no sour aven soir les verrus & les viers. Se leurs Casuisses ne sour pass mains

Leur morale confitte à faire du bien, & à eviter le mal. C'est ce qui fait qu'ils rexamment avec foin les vertus & les vices, & leurs Casuistes ne sont pas moins subtrils que les notres. Je rapporterai ici quelques-uns de leurs principes, d'où l'on pourra juger plus sacilement de leur morale. Ils sont tellement persuadés, que toutes les actions qui ne sont point accompagnées de la soi sont des péchés, qu'ils sois qu'il conche avec sa femme, il commet autant d'adultéres; en un mot, tout ce qu'il sait pénitence de son péché; & alors il devient Musulman ou l'idéle tout de nonveau, & il faut qu'il se marie pour la seconde sois; & s'il a fait se voiage de la Mecque, il faut qu'il en saste pour la seconde sois; & s'il a fait se voiage de la ce efficées par ce reniement, & la pénitence ne les sait point revivre.

"Quand ils demandent quelque choie à Dieu dans la prière, ils doivent s'abandonner entièrement à fa volonté, & lui dire : Mon Dieu, je vous fupplie de ne
pas m'accorder ce que je vous demande, si ce n'est pour mon bien. Et quand
ils ont obtenu de Dien la grace qu'ils demandoient, ils doivent le remercier, en témoignant qu'ils sont indignes des faveurs qu'ils ont reçues, & qu'ils ne peuvent rien
faire d'eux-mêmes.

"Ils doument de très-beaux préceptes pour se désaire des passions, & pour éviter les vices. Si su veux, disent-ils, que l'Enfer ferme ses sept portes, preus grrde à ne point pécher de tes sept membres, qui sont les yeux, les orcilles, la langue, la main, le pied, le ventre & la partie qu'on n'ose nommer; & ils sont le détail de toutes les choses dont chacume de ces parties doit s'abstenir. La médisance est un des vices contre lequel ils crier des parties doit s'abstenir. La médisance est un se jugemens qu'on fait d'autrus de la même ils seroient véritables. C'est sur que principe qu'est appunée cette maxinne, qu'on ne doit point parler des choses qui nous sont cachées. Ils désendent, par exemple, de dire, un tel est mort, ou il a cachées : cela, disent-ils, se peut saire seulement lorsque le Prophéte en a parlé; & ainsi on peut assure, qu'Abubekir, Homer, Hosman & Hali sont dignes du Paradis. Cest aussi pour la même raison, qu'ils disent qu'il n'est pas permis de dire, un tel est mort dans l'insidélité, ou il est digne de l'Enser; à moins qu'on ne parle de ceux qui sont nommés expressément dans le Prophète, comme le Diable, Abusaheb & Abugahel.

Tome V.

" Je passe sous silence le reste de leur morale, d'autant que ce que j'en ai rapporté " suffit pour montrer quelle elle est; & je puis assurer qu'elle n'est point si relâchée " que celle de quelques Casuistes de notre siécle. J'ajouterai seulement, qu'ils ont " quantité de beaux préceptes touchant les devoirs des particuliers envers leur pro-" chain, où ils donnent même des régles de la civilité. Ils ont aussi écrit de la " manière dont on doit se comporter envers son Prince; & une de leurs maximes " est, qu'il n'est jamais permis de le tuer, ni même d'en dire du mal sous prétexte " qu'il est un Tiran.

"La dévotion des Mahométans s'étend jusqu'aux noms saints : comme quand ils prononcent le nom de Dieu, il saut faire la révérence, & qu'ils ajoutent, très- haut, très béni, très-fort, très-excellent, ou quelque chose de semblable. Si non vient à prononcer le nom du Prophéte Mahomet, il saut ajouter, que Dieu lui augmente se graces : au nom des autres Envoiés on ajoute, que Dieu en ell satisfait; & ensin au nom des autres Docteurs l'on ajoute, que la miséricorde de Dieu soit sur cux.

" Il n'y a point de Constitutions Monacales qui obligent tant les Moines à obéir à leur Supérieur, que les préceptes des Docteurs Mahométans obligent les Disciples à respecter leurs Maîtres, ausquels ils sont tenus d'obéir en toutes choses, sans ofer les contredire, ni même parles tron haut en leur présence.

" les contredire, ni même parler trop haut en leur préfence.
" Comme ils diffinguent ce qui elt d'obligation divine, d'avec ce qui n'est que de conseil, aussi feit rouve-t'il parmi eux des dévôts, qui s'acquittent aussi exactement des confeil, aussi feitsque des commandemens, comme, par exemple, d'aller à la prière de neuf heures, du matin, ce qui n'est point d'obligation, & de s'y prosterner deux sois au moins, ou huit tout au plus. Ensin, outre ce qui regarde la créance & la Morale, parmi les Mahométans, ils ont encore leurs cérémonies qu'ils observent assez à la lettre. Pour se distinguer des Juiss, qui ne sont obligés que d'aller trois sois le jour à la prière, Mahomet a obligé se Sectateurs de faire cinq sois le jour la prière, pour marque d'une plus grande sainteté. Ils ont un grand nombre de traditions touchant la manière de prier, qu'il seroit ennuieux de rapporter.

"Il y a des priéres qui sont d'obligation divine & de nécessité, d'autres qui sont seulement de conseil & de bienséance. Il y a certaines conditions, qui, n'étant point sobservées, rendent la priére nulle. Par exemple, dans les priéres de midi & d'après nuidi, qui sont d'obligation divine, la lesture doit se faire bas : mais dans celle qu'on fait le soir avant que de se coucher, & dans celle du matin, on doit lire à haute voix, s'il y a un Iman, c'est-à-dire, un Prètre; mais si l'on prie seul, cela est indifférent. De plus, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, les semmes jusqu'à leur mâchoire seulement. Quand on est demout, & qu'on a la main droite sur la main gauche, si c'est un homme, il doit plager ses mains au-dessous du nombril; & si c'est une semme, elle les mettra sur son sein. Pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'Iman, & l'imiter en tout ce qu'il fait. Je serois trop long, si je voulois rapporter par le détail toutes les postures qu'ils sont dans leurs priéres, particulièrement quand ils se prosternent, & qu'ils touchent la terre de leur nés & de leur front; cela s'entend beaucoup mieux en les voiant faire eux-mêmes leurs priéres.

"

1)

"Leur modestie dans leurs priéres est d'autant plus grande, qu'ils sont obligés d'observer une infinité de choses, s'ils veulent être exaucés; car leurs prières sont
sestimées nulles, s'ils parlent ou s'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre,
de même s'ils pleurent tout haut, à cause de quelque malheur qui leur soit arrivé,
ou pour d'autres raisons, à moins que ce ne soit à cause qu'on fait mention du
paradis ou de l'Enser; car alors la prière ne laisse pas d'être bonne. Il y a encore
un grand nombre d'autres cas qui rendent leurs prières nulles; comme de se grater
trois sois en quelque endroit, de passer devant l'Iman pendant un prosternement,
de marcher l'espace de deux rangs, de détourner son visage de la Kiblé, de commencer la prière quand on entend commencer un autre que son Iman, de stire
quelque faute dans la lecture, de saluer quelqu'un volontairement; car quand le
dernier arrive par mégarde, on est absous de cette faute, en saisant un prosternement, qui est la pénitence ordinaire en ce cas-là.

"Il leur est de plus désendu de prier Dieu avec un habit dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas v site naux personnes de qualité. Ils ne peuvent aussi prier Dieu devant le seu; ce qui n'empêche pourtant pas, qu'ils ne puissent faire leurs prières à la chandéle ou à la ne quand ils utent, trèsiblable. Si , que Dieu Dieu en est séricorde de

ines à obéir les Difciples les, fansofer

n'est que de de conseil, ent des conneuf heures sau moins, la Morale ent assez à la trois fois le se jour la nombre de orter.

res qui font
l'étant point
di & d'après
celle qu'on
lire à haute
cela eft infqu'au bout
on est deil doit plattra fur fon
en tout ce
es les postunt, & qu'ils
nieux en les

bligés d'obprières fout e entendre, foit arrivé, nention du y a encore de fe grater ternement, é, de comn, de fuire ur quand le profterne-

e fert ordiit pas v fite eu ; ce qui de ou à la " lampe. Mais nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter exactement tout " ce qui leur est désendu de faire pendant la prièce. Disons maintenant quelque " chose de leurs ablutions. Il est d'obligation divine parmi les Mahométans, de se " laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps : & la Tradition de Mahomet " porte, qu'on sera cette ablution avec intention de la faire; que pour bien nécoier ", le corps, on versera dessus par trois fois de l'eau, en commençant de l'épaule droite " à la gauche, puis sur la rête, & ensin sur toutes les autres parties du corps. Si on l'âche quelque vent pendant l'Abdest ou ablution, ce qu'on a fait ne sert de rien, " car l'ablution est alors nulle.

" Ils mettent entre les Commandemens de Dieu, de se laver une sois le visage & " les bras jusqu'aux coudes, de se mouiller la quarrième partie de la tête, & les pieds une sois. La Tradition de Mahomet a ordonné de se laver les mains par trois sois, de se nétoer les dents avec un certain bois, & de se laver après cela " la bouche par trois sois, & le nés autant de sois, sans discontinuer, quand on a " une sois commencé, puis de se mouiller les oreilles du reste de l'eau dont on s'est servi pour se laver la tête. Il saut toûjours commencer à se laver par la droite; « & quand on se lave les mains & les pieds, il est d'obligation de commencer par les doigts. Il y a aussi plusseurs choses qui rendent nulles ces ablutions : mais nous me nous sommes que trop arrêtés sur ces cérémonies.

" Ce que j'ai produit jusqu'ici de la Religion des Mahométans, est extrait d'une " Théologie Mahométane écrite par un de leurs Docteurs, qui vivoit dans le dernier " siécle. Ce qu'il est à propos de remarquer, parce que les Mahométans sont partagés entr'eux en un grand nombre de Sectes, sans parler des Persans, qui différerent beaucoup des Turcs. Et afin qu'on ait quelqu'intelligence de ces Sectes, je " rapporterai ce que ce Théologien Mahométan en a dit affez judicieusement, & " qui mérite d'être remarqué.

" Il affirme que les choses qui regardent leur Religion sont, à la vérité, écrites, dans les Livres sacrés; mais qu'il y en a une partie qui est obseure & difficile à menendre, & qu'il n'y a que les Sçavans qui puissent les pénetrer : ce que Dieu ; a fait, afin que les Sçavans s'occupassent dans la lecture de ces Livres, & qu'ils enseignassent sa volonté aux autres. Comme ces Livres sont obseurs, il arrive que les Interprétes se trompent souvent : mais leurs erreurs ne sont point des péschés, & Dieu même veut que ceux qui ne se sont pas appliqués à l'étude suivent le sentiment des Docteurs, sans examiner trop serupuleusement, s'ils disent vrai, ou non, parce que c'est à eux à se soumettre; & s'ils sont trompés, ils ne péchent pas pour cela.

"Ceux qui succéderent à Mahomet, quoiqu'ils aient écrit beaucoup de choses pour l'établissement & l'explication de sa Loi, n'ont pû néanmoins tout écrire, noutre qu'il n'y en avoit pas grande nécessité en ces tems-là, où il n'y avoit pas tant de contestations qu'il en est arrivé depuis. Mais après que le nombre des Fidèles s'est augmenté, on a commencé à être partagé en sentimens, & il a été nécessaire qu'il y cût des personnes qui s'appliquassent à l'étude de la Loi, pour rédiger par écrit les préceptes qu'ils tiroient des Livres Divins. Et c'est ce qui donna occasion aux distérentes Sectes des Docteurs. Car chacun expliquoit la Loi selon la capacité de son esprit, & donnoit au Peuple ses interprétations; de sorte que le Peuple prit parti en peu de tems. Les uns suivoient Abuhanisé, les autres Cassihié, d'autres Massilié, d'autres Amed, d'autres Dudzahimé; en un mot le nombre de ces Docteurs se fut très-grand, & cela a toûjours continué jusqu'à présent.

" Au reste, ces Sectes ont toutes la même créance en ce qui regarde l'essentiel de la "Foi: mais elles dissérent beaucoup entr'elles pour la Morale & les Gérémonies; la" quelle diversité est sans doute arrivée, disent-ils, par la permission divine; & iln'y
" a point de danger pour ceux qui les suivent, car iln'y a point de Sectes où l'on ne
» puisse se sauver. Cependant il saut préserer la Secte d'Abuhanisé à toutes les
" autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les
" difficultés; & on doit le suivre principallement quant à la morale : c'est pourquoi il y a
" plus de mérite à suivre ses sentimens, que ceux des autres Doèteurs qui sont venus
" après lui ; & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles ; fe suis de la sette
" d'Abuhanisé quant à ce qui regarde les actions, le culte de Dieu & les cérémonies. Se re" sois tout ce qu'il a tité des Livres divins & ses Traditions. f'ai é les cérémonies pour
" régler mes actions. Voilà en peu de mots la pensée de notre Doèteur Mahometan
" touchant les Sectes qui sont en grand nombre dans sa Religion, & qui ne causent
" point de schisme ni de division qui puissent apporter préjudice à l'Etat; car les ar-

,, ticles fondamentaux du Mahométisme consistent seulement à saire profession qu'il ,,,n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son Envoié, à saire exactement la prière , & l'aumône, à faire le pélerinage de la Mecque, & à observer exactement le jeune , de Ramadan. Ces cinq articles principaux en contiennent plusieurs autres moins , importans ; car celui de la prière doit toûjours être accompagné de tout ce qui peut , rendre la prière pure, comme sont les ablutitions; & la circoncision même appart, tient à cette pureté extérieure qui doit être un signe de la pureté intérieure. Je , pourrois m'étendre plus au long sur cette matière: mais je crois que ce que j'en , ai rapporté sussina pour connoître la Religion des Mahométans. »

CHAPITRE VI

Dissertation sur les fausses idées & les préjugés qu'on a pris contre le Mahométisme, traduite du Latin de M. Reland.

ETTE Dissertation n'est autre chose, que la Présace donnée par M. Reland à la tête de son Traité de la Religion Mahométane. Cette Présace, ainsi que le Iraité qui la suit, ont été traduits par M. D * * * Ministre Protestant 3 & l'Editeur Hollandois de cette Histoire des Cerémonies Religieusses nous avertit; qu'il l'a fait avec beaucoup de négligence. "Outre cela, dit-il, il a souvent substitué ses propres peusées à celles de l'Original : il y a sait des additions triviales; & comme il n's ecroit du talent pour la Poèlie, il a glissé quelquesois dans sa Traduction des vers qui ne doivent rien à ceux de la Pucelle. J'ai sait main basse sur ces additions, a ajoute cet Ecrivain. A mon égard, je n'ai pris que la liberté de diminuer quelques sois aussi j'ai abregé le discours, pour lui donner plus de sorce. Le génie du Païs où M. Reland étoit né, c'est d'aimer des discours fort détaillés, dût-il nême y avoir des répetitions. La longueur des phrases & des périodes y est en juste proportion avec la lenteur de l'imagination; mais la Langue Françoise est plus vive. "Ensincet Auteur nous avertit, qu'il a corrigé quelquesois la Traduction; qu'il a suprimé souvent beaucoup de mauvaises notes du Traduction; qu'il a distingué par un Astérisque celles où il a pris la liberté de le critiquer.

Si on passe à M. Reland quelques idées qu'il avoit puisées dans la Réforme dont il faisoit prosession, il est certain que son Traité de la Religion Mahométane est un morceau estimable, & digne de l'attention du Public. Ainti on ne peut nier que nous ne foions redevables à l'Editeur Hollandois des foius qu'il s'est donnés, pour enster la Traduction que nous avons de cet Ouvrage, & pour y ajouter quelques légers ornemens. Mais le Public ne lui cût-il pas été plus obligé, si au lieu d'emploier son tems & sa peine à critiquer ce qu'il y avoit de mauvais dans cette Traduction, il se sût attaché à la rendre plus exacte & plus parfaite? N'étoit-il pas plus convenable & plus naturel, non pas de corriger quelquesois cette Traduction, mais de la réformer dans tous les endroits où elle pouvoit en avoir besoin; de supprimer, non pas fouvent, mais toujours ce qu'il y avoit dans les Notes du Traducteur d'inutile ou de désectueux; & d'épargner au Lecteur par ce travail une soule de Notes purement critiques, souvent d'un plaisant sade & ennuieux, toujours pleines de siel & d'amertume, & où l'Auteur semble avoir pris à tâche, non pas de corriger, mais de tourner en ridicule le Traducteur, par des injures fouvent perfonnelles, & même quelquefois grossières? Nous ignorons les raisons qui ont pù porter l'Editeur de Hollande à le laisser aller à cet excès; & nous sommes persuadés que les Lesteurs fe soucieront aussi peu que nous de les pénétrer. Ce qu'il y a de certain est que le Public s'intéresse fort peu à ses déméses avec M. D***; que cette Hissoire des Cérémonies n'est point un Ouvrage de critique, beaucoup moins un libelle dissanatoire, & que par conséquent on doit en écarter tout ce qui est personnel, & ce qui ne tend pas à remplir le dessein qu'on s'est proposé dans cet Ouvrage. C'est sur ce

forme dont

étane est un it nier qu**e** nnés, pour er quelques lieu d'emtte Traduc--il pas plus on, mais de supprimer, teur d'innde Notes eines de fiel rriger, mais s, & même Editeur de es Lecteurs n cít que le loire des Céffamatoire, ce qui ne

pied-là

pied-là que nous nous sommes réglés jusqu'ici, & que nous nous réglons par rapport à ce Traité de M. Reland. Nous avons réformé la Traduction dans tous les endroits où nous l'avons trouvée défectueuse : nous avons retranché toutes les Notes inutiles, frivoles ou peu raisonnables du Traducteur, & en conséquence, nous avons fait mainbasse sur toutes les injures & les personnalités, qui étoient de la façon de l'Editeur de Hollande. Nous n'avons guéres conservé de ses Notes, que celles qui servent à faire distinguer les Additions du Traducteur, que nous avons même renfermées le plus souvent entre deux parentèses. Ensin, nous avons distingué par un Astérisque le petit nombre de Notes que nous avons crû nécessaires dans certains endroits. Nous espérons que le Public approuvera cette petite réforme.

Que la plûpars des Religions ont été mal décrites par leurs adversaires, & premiérement celle des Juifs.

C'est le sort de toutes les Religions, tant anciennes que modernes, d'avoir été d'abord mal entendues, mal expliquées, & ensuite mal-traitées, à quoi les ennemis de ces Religions n'ont pas manqué de mêler l'injustice & la calomnie. Les Juiss qui avoient reçu de Dieu, c'est à-dire, qui avoient puisé dans la source même de la justice & de la fainteré leurs Institutions & leurs Loix; qui , par conséquent, pouvoient se glorifier de le fervir d'une manière plus digne de lui, n'ont nullement été à couvert de ces mauvais traitemens : ils n'ont pas micux évité les faux exposés de la calomnie, & les mensonges répandus à leur sujet par des ennemis remplis d'ailleurs de mérite.

C'est ainsi que Tacite, habile Historien, qui ne manquoit ni de secours, ni d'occasions pour s'instruire sur le Judaisme par le moien des Juiss mêmes, est tombé dans les fautes les plus grossières. Par exemple, il dit (4) qu'on les a appellés Juiss, Judeos, au lieu d'Ideos, du Mont (b) Ida. Il ajoute que ce Peuple sur chasse d'Egypte, à cause d'une certaine maladie (e) dont il étoit insecté; qu'en mémoire & en reconnoissance de ce qu'un Ane (d) leur avoit indiqué le moien d'étancher leur soif, & la route qu'ils devoient tenir dans le Désert ou ils s'étoient égarés, ils avoient consacré un Temple & des honneurs religieux à cet animal, &c.

Plutarque, aussi peu instruit que Tacite, avance dans ses Propos de Table (e) que les Juss adoroient le Pourceau, en qualité d'inventeur de l'Agriculture. Il ajoute, que ces mêmes Juss solemnisoient la Fêse des Tabernaeles à l'honneur de Bacehus (f); & enfin que ce Peuple avoit confacré le jour du Sabbat à ce Dieu. Ils se moquoient généralement de l'oiliveté de ce jour, & de plusieurs usages frivoles à leur avis, quoique d'ailleurs il n'y cût rien de répréhensible. C'est ainsi que le Poète Rusilius s'est diverti avec mépris (g) des Juis de sontems, qui n'entretenoient point de feu le Samedi, non plus que les Caraïtes d'Orient; & cela pour se conformer littéralement à un pas-fage (h) de l'Exode. Il les raille sur leurs froids Sabbats, frigida Sabbata; il leur reproche qu'ils ont le cœur encore plus froid que leur Sabbat, & que l'oissveté à laquelle ils s'abandonnent ce jour-là est l'image ridicule d'un Dieu accablé de fatigue. C'est qu'il ignoroit, ou peut-être vouloit ignorer l'origine de la consécration de ce jour, auquel Dieu est dit s'être reposé après avoir créé tout l'Univers en six jours.

(4) Histor., Lib. V. Cap. 2; (b) Montagne de l'Île de Créte. (c) Les Ordonnances rigoureuses de Moise au sujet des Lépreux, rendent vraisemblable,

qu'il y en avoit beaucoup parmi les Israelites.

(d) Effigiem animalis, quo monstrante errerem sitimque depulerant, penetrali sacravere. Idem, ibid. Cap. 4.

(f) Les apparences étoient pour les Païens, parce que les Juifs célébroient aussi les vendanges pendant cette Fete.

(g) Reddimus obscana convicia debita genti, Qua genitale caput propudiosa metit. Tome V.

Radix stultitia , cui frigida Sabbata cordi ; Sed corfrigidius Relligione sua est. Septima quaque dies turpi damnata veterno; Tanquam lassati mollis imago Dei. Cœtera mendacis deliramenta Catasta Nec pueros omnes credere posse reor Atque utinam nunquam Indea subacta suisses Pompeii bellis , imperioque Titi! Latius excise pestis contagia serpunt, l'ictaresque suos Natio victa premit,

(b) Ch. XXXV. v. 3. Vous n'allumereZ poins de feu dans aucune de vos demeures le jour du Repos,

Que la Religion Chrétienne n'a pas été plus ménagée que celle des Juifs.

APRE's que les premiers Chrétiens se furent séparés du Judaisme d'où ils étoient originaires, à combien de calomnies ne furent-ils pas exposés, & combien honteuses & flétrillantes ne furent pas les idées que les Gentils en donnerent? Ils répéterent contre eux plusieurs calomnies qui avoient été répandues contre les Juiss; & résolus de les regarder comme une branche du Judaïsme, ils ne se donnerent jamais la peine de les distinguer. On leur attribua toutes les extravagances, toutes les impuretés qui se trouvoient dans la doctrine & dans les mœurs des Gnostiques, & des autres Hérétiques des premiers siècles. On dit qu'ils adoroient un Dieu, qui avoit les ongles (a) d'un âne; qu'ils rendoient un hommage honteux aux parties naturelles de leurs Prêtres; qu'ils servoient à leurs initiés un enfant couvert de farine; qu'après s'être régalés de la chair (b) de cet enfant, ils éteignoient les flambeaux, pour se mêler criminellement ensemble, hommes & semmes; qu'ils menaçoient le Monde & les Ailres (2) d'incendies & de malheurs. Les Peres se plaignent de ces calomnies, & de plusieurs autres semblables; & il y a apparence que celles que j'ai rapportées n'ont été forgées que sur l'ignorance des Rits de la Pénitence & de la Communion, tels qu'on les pratiquoit alors. Enfin la calomnie sut portée à un tel point, qu'on tra-vestit en Athétime la doctrine de l'Unité de Dieu prechée par les Chrétiens, ensorte que l'on emploioit contr'eux la formule usitée dans les mystères du Paganisme (d) ECAR-TEZ LES ATHE'ES.

Mais écoutons Tertullien (e) au sujet de tant d'odieuses imputations. » Nous passons pour homicides, pour incestueux, pour sacriléges, pour la peste publique » du genre humain, pour des scélérats coupables de tous les crimes, ennemis des "Dieux, des Césars, des bonnes mœurs, & de toute la Nature, jusques-là qu'il suffit " de paller pour Chrétien, pour être censé malfaiteur : le nom seul est devenu un » crime. « Il est bien vrai qu'il se trouve un Pline (f) le plus honnête homme de fon tems, qui mieux instruit du caractère des Chrétiens & de celui de leur Religion, les dépeignit tout autrement à l'Empereur Trajan, dans une Lettre assez bien circonstanciee. Outre Pline, il se trouva quelques autres Païens assez modérés sur le compte des Chrétiens & de leurs Mystères. Il s'en trouva qui, judicieux examinateurs, parlerent des Chrétiens d'une manière approchante de la vérité. Mais que le nombre de ces Païens retenus a été petit, au prix de ceux qui sesont déchainés, & de ces emportés qui ont pris plaisir à défigurer le Christianisme aux yeux de tout l'Univers!

S. 111.

Les Protestans n'ont pas été mieux traités (g) par quelques Catholiques

Si nous descendons maintenant jusqu'à notre tems, on trouvera que les hommes n'ont point dégénéré de ces anciens préjugés, ni de la haine de Religion (h). Combien d'imputations fausses ne trouve-t'on pas dans les Auteurs Catholiques prévenus,

(a) Ononychites.

(b) Telle étoit, comme l'avoue M. Reland, la fausse idée que les Paiens avoient de l'Eucharistie; ce qui prouve assez bien que les Chrétiens d'alors s'exprimoient autrement sur ce sujet que les Réformés.

(c) Autre fausse idée des Païens sur le Jugement dernier, que plusieurs Chrétiens regar-

doient alors conime prochain.

(d) hise THE A'Se'se. (e) Voiez les premiers chap. de son Apologerique; & entr'autres p. 14. de l'Ed. d'Amft.

(f) Pline le jeune, Voiez sa Lettre à Trajan,

Lettres de Pline, Liv. X. Lettre 97.

* (g) Nous avons substitué ces paroles à ces termes généraux de M. Reland, par les Catholiques Romains. En attribuant ainfi à tous les Ca-tholiques en général, ce qui ne peut convenir qu'à quelques uns d'entre-eux, l'Auteur ne s'eft pas apperçu qu'il donnoit sujet de l'accuser du meme défaut qu'il condamne deux lignes plus bas, c'est-à-dire, le prejugé, & la haine de

(h) Je paraphrase un peu cet endroit, dit l'Editeur Hollandois, pour ne pas choquer les Catholiques, que M. Reland, & son Traducteur M. D*** n'ont pas épargnés.

mi

ù ils étoient

en hontcuses

s répéterent

fs; & réfolus

nais la peine

es impuretés

& des autres

vois les ongles lles de leurs

'après s'être

our se mêler

Aonde & les

alounies, &

portées n'ont

nunion, tels

t, qu'on tra-

iens; ensorte

ne (d) ECAR-

ns. " Nous

ste publique

ennentis des

-là qu'il suffic

t devenu un

e homme de

ur Religion,

lez bien cir-

odérés fur le

ux examina-

Mais que le

échainés, & cux de tout & dans les aveugles dévots de cette Communion, lorsqu'il s'est agi de représenter ou les

dogmes, ou le caractère des Protestans! N'out-ils pas dit que nous haissons les bonnes œuvres (a) que nous faisons Dieu notre esprit dans la décision des Mystéres de la Foi (d)? Quelques uns de leurs Docteurs n'ont-ils pas supposé encore à notre Réformation, qu'elle s'est fait comme un nouveau Christ, ou plutôt une Idole abominable, objet du culte de ceux qui se disent Réformés & Protestans, opposée totalement à ce Christ annoncé par les Apôtres & par leurs Disciples à toute l'Eglise? Nous enseignons, disent-ils, que Christ cit absolument né à la manière ordinaire, & tel que le reste des hommes, enfant intirme, sans justesse de raison & de jugement, &c. qui a comme reculé lorsqu'il s'est agi de remplir les sonctions de son Ministère, & qui a prononcé en mourant des paroles pleines de désespoir. Ils ajoutent que notre emportement dans l'erreur est tel, que nous ne craignons pas d'avancer, malgré le témoignage de l'Ecriture, la grandeur des Miracles de Dieu & les merveilles de ses ouvrages, que Dieu ne peut rien faire coutre les loix de la Nature dont il est le Créateur. Ils nous accusent enfin d'en-

sçauroit éteindre le seu de la convoitise sans le secours du mariage. Genebrard (Archevêque d'Aix, & contemporain de plusieurs Réformateurs) n'a point fait difficulté de prédire dans la Chronologie (f) qu'il nous a donnée de sa façon, que Luther ameneroit bientôt le Roiaume de Makomet & son régne dans l'Europe; que les Ministres de la Secte & ses Disciples désertoient à l'envi du Luthéranisme au Mahométisme (g). Mais il n'est pas étonnant que cet Auteur, & bien d'autres avec lui, en nous confondant tous ensemble sous le même nom de Luthériens, nous aient accusés de favoriser le Mahométisme. Il suffit que, comme les Mahométans, nous rejertions les Images; que nous croions l'immutabilité des décrets de Dieu, pour autorifer cette injuste accusation. Ecoutons l'Abbé Maruci dans son Prodrome (h) de l'Alcorm., Manomet, dit-il, & ses Sectateurs ont toujours été ennemis déclarés " des faintes Images : impieté qui a eu premierément pour imitateurs l'Empereur " Leon l'Isaurien, son fils Constantin Copronyme, & les autres Iconoclastes de son sie-" cle, contre lesquels le second Concile de Nicée sut convoqué; & dans ces der-" niers tems les Calvinistes & les Sacramentaires, enfans & disciples des Mahomé-

seigner, (e) que le Saint Esprit est tellement inamissible, que nonobstant les vices les

plus infâmes & les plus exécrables, il est impossible qu'il abandonne nos Fidéless &

que la continence est tellement au-dessus des forces humaines, qu'aucun homme ne

Mais quoique cet habile homme nous attaque d'une manière si aigre, & qu'il nous

poliques

les hommes (h). Comes prévenus,

97. s paroles à ces par les Catholià tous les Capeut convenir Auteur ne s'eft de l'accuser du eux lignes plus & la haine de

ndroit, dit l'Ehoquer les Caon Traducteur * (4) N'est-ce pas les hair, ou du moins don-ner lien de les négliger, que de les croire inutiles au falut?

* (b) C'est une consequence nécessaire du Décret immuable enfeigne par Calvin,

*(c) Tenir qu'on ne doit pas les honorer, les invoquer, c'est dire qu'ils n'ont aucun pouvoir, & les meprifer.

* (d) Tant que les Protestans n'expliqueront pas nettement & précisement ce qu'ils entendent par leur Esprit particulier, cette accusation subfistera dans toute sa force, & on aura droit de croire que dans la décision de la Foi ils ne confultent que les lunières de leuresprit. A moins qu'ils ne difent que par l'Esprit particulier ils entendent l Esprit de Dieu. Mais l'Esprit de Dieu est-il sujet aux ignorances, aux contradictions, aux variations qu'on remarque dans les Auteurs de la Réforme

* (e) De ces deux chefs d'accufation, le premier n'est autre chose que la doctrine constam-ment enseignée par Calvin. A l'égard de l'autre, on peut voir ce que nous avons rapporté de Luther Tom. III. p. 366. de cet Ouvrage. Il n'en faut pas davantage pour justifier l'accusation qu'on intente ici aux Réformés.

(f) Pag. 107.

(g) Il est bon, dit l'Editeur Hollandois. de conieiver ici comme un monument d'ignorance & de malice antichrétienne dans ceux qui suivent aveuglement leurs prejugés, la note du Traducteur de cette Piéce : la voici. (Dans la première Edition, M. Reland avoit rapporté d'autres calomnies de ce Génébrard, qu'il a retranchées de la feconde ; comme, par exemple, que nous étions divifes en CXXVI. Sectes tres pernicieuses, dont les noms invenies à plaisir font mourir de vire ; que Luther avois en un fort font mourre ae rire; que iminer avois en un joi-grand commerce avec le Diable, & qu'enfinil avoie fini par la corde; que Calvin lui-même coupable de non-conformité, en avoit été puni de Dieu par un ulcère malin sur l'instrument de son crime, & qu'il étoit mort dans le désespoir, &c. M. Reland ne devoit pas supprimer de telles calomnies. Elles servent à faire voir, que Rome est menseuse & meuririère dès le commencement jusqu'à la fin.) On ne voit pas au reste quel rapport a Rome avec Genébrard, dont on ne sçache pas qu'elle ait jamais approuvé les Ecrits.

(b) C'est-à-dire, Preliminaires, ou Prolegomenes. Le passage en question se trouve à la page 70, de la troisséme Partie.

appelle injurieusement Ensans & Disciples des Mahométans, comme si nous eustions appris d'eux à rejetter té culte des Images, ou comme si c'étoit un erime de rejetter un abus, parce que le Mahométsse le rejette aussi; cela ne m'empêchera pas de rendre justice au méstre de ce separant Italien, qui a si bien servi (a) les belles Lettres. Nous sommes des hommes, tous également sujets à l'erreur & aux préjugés. Ils ne nous emportent que trop souvent au-delà des bornes, sur rous quand nous croions qu'il s'agit des intérêts de notre Religion.

6. I V

Que les Catholiques Romains ont tort de nous comparer aux Mahometans.

Je dois craindre aussi qu'on ne m'accuse de savoriser le Mahomtismes car qui se sait si l'examen que je sais de cette Religion, & le tableau que j'en donne au naturel, n'autoriseront pas nos adversaires à renouveller ce calomnieux reproche avec plus de consiance que jamais e Seroit-ce-là cependant une raison suffisante pour me détourner de non dessein e Non i il saut chercher la vérité par tout où on peut espérer de la découvrir; & ce sera toujours une entreprise louable, d'arrêter le cours du mensonge. Il saut donc exposer hardiment aux yeux du Public une Religion répandue dans la plus grande partie de l'Asse & de l'Assique, & qui occupe même des Etats considérables en Europe i il saut, dis-je, la montrer, d'un côré sans la slatter, sans sard & sans déguisement, & de l'autre sans la noircir, sans l'envelopper, s'il saut ainsi dire, dans les nuages de la médisance & de l'errett. On la verra ici telle qu'elle est enseignée dans les Mosquées & dans les Ecoles des Mahométans s & c'est-là le véritable moien de l'attaquer ensuite avec succès, & de la détruire au moins dans notre esprit, si tant est que nous ne le puissons pás dans l'esprit des Tures & des autres Insidéles.

Au reste, quand même je n'aurois pas entrepris ce travail, mon silence & mon inaction n'auroient pas empêché le cours de l'injuste accusation dont on nous charge: peut-être anssi ceux qui s'instruiront des dogmes du Mahométisme, ne manqueront pas d'y trouver de quoi récriminer contre les Catholiques Romains. En effet les dogmes & les pratiques de leur Eglise, comme les prières pour les Morts, l'intercession des Anges & des Saints, la visite des Sépulchres, les Pélerinages à certaines Eglises, la distinction des viandes, les jeunes réglés, le mérite des œuvres, &c. tous ces dogmes, dis-je, & toutes ces pratiques ont beaucoup plus de conformité que notre Réforme (b) avec les dogmes & les pratiques des Mahométans. Dira-t'on cependant que tout cela est mausais, parce qu'il est conforme à la Religion de Mahomet? D'ailleurs parce que ces Mahometans ont parlé suivant la vérité (e) des persections divines & des attributs de Dicu, dira-t'on qu'il faille rejetter ces vérités ? Il n'y a pas même du bon sens à le penser.

§. V.

Paralléle singulier de Vivaldo, entre les Luthériens & les Mahométans.

Je ne sçaurois m'empêcher de mettre ici le paralléle original de Vivaldo entre les Luthériens, c'est-à-dire, tous les Protestans, & les Sectateurs de Mahomet; paralléle dont on peut dire que toutes les faussets y sont sensibles (d).

" Premiérement,

no fee

les de

avo

Rela cra c

leria

(a) Sur tout par son Ouvrage sur l'Alcoran, Ouvrage généralement estimé, quoiqu'il ne soit pas sans défauts.

pas sans défauts.

* (b) Cela n'est pas vrai : le raisonnement n'est pas juste, parce que les choses ne sont pas égales. Tout le monde sçait que le Mahomatisme est né fix cens ans après le Christianisme. Il n'est donc pas étonnant que dans l'un & dans l'autre il se trouve de la conformité entre certaines pratiques. Mahomat les a pries des Chrétiens, comme on convient qu'il a de même beaucoup emprunté des Juss, La con-

formité bien loin de faire tort aux Catholiques, leur est donc au contraire très-avantageuse. Elle prouve l'antiquité de ces u'ages qui leur font communs avec les Mahomitans, & justifie en même-tems l'accusation de nouveauté qu'ils reprochent aux Protestans, qui ont rejetté ces pratiques anciennes.

(c) Ils ont même parlé de Dieu avec toute la dignité possible. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir la Bibl. Orient, de d'Herbelot.

faut qu'ouvrir la Bibl. Orient. de d'Herbeler.

(d) Notre dessein n'est point d'approuver
ou d'autoriser les paralléles odieux, qu'on peut

ous custions de rejetter era pas de les Lettres. ėjugės. Ils mand nons

MES

netans.

es car qui nne au naroche avec te pour me in on peut ter le cours ne Religion cupe même ôte fans la invelopper, la verra ici thométans 3 détruire au l'esprit des

nce & mon ous charge : nanqueront fet les dogintercellion aines Egli-, &c. tous ormité que ra-t'on ce-Mahomet? perfections ≀ Il n'y a

tans.

lo entre les ; paralléle

niérement,

Catholiques, avantageuse. ges qui leur os, & justifi**e** veaute qu'ils nt rejetté ces

u avec toute aincre, il ne Herbelor. d'approuver , qu'on peut

" Premierement, dit il (a), Mahomet s'est vanté de posséder seul le vrai Evan-" gile, c'est à dire ce qu'il faut retenir précisément du vieux & du nouveau Testa-" ment, en rejettant tout le reste : de nième l'impie Luther a osé dire, qu'avant lui " l'Allemagne n'avoit point en d'Evangile. En second lieu, le Makométisme est par-" tagé en LXX. Sectes ; & on n'en compte pas moins des Evangéliques. En troi-" sième lieu, Makomet a ordonné qu'on ne jugeât des matières de Religion que par " ses écrits ; & de même les Hérétiques donnent les leurs pour régle de foi. En " quatrieme lieu, le faux Prophéte a raccourci le Carême de dix jours, & l'a ren-" fermé dans une scule (b) Lune, qui par succession de tens peut se trouver tour à ,, tour dans chaque saison de l'année : mais Luther ne s'est pas contenté de changer " ainsi le Carême; il l'a même aboli avec tous les jeunes. En cinquieme lieu, " Mahomet a substitué le Vendredi au Dimanche 1 mais les Luthériens out suppri-" mé tout le respect qui est dû aux jours de Fête. En sixième lieu, Mahomet a dé-, truit les Images ; &, comme lui, les Luthériens les ont prophanées & renversées. " En septième lieu, Mahomet se mocque du culte de tous les Saints ; & les Secta-" teurs de Luther en font tout autant (c). En huitieme lieu, Mahomet a rejetté le " Baptême ; & Calvin ne l'a pas crû nécessaire (d). En neuvième lieu, les Maho-" metans ne circoncisent que ceux qui ont atteint l'âge de raison; & (e) Adrien Nam-" flod ne fut haptisé qu'en sa dix-septiéme ou dix-huitième année. En dixième lieu, " Mahamet a permis le divorce ; & de même Ocolompade, après aveir abandonné sa " première femme, en prit une autre. Onziémement, les Mahométans prennent au-, taut de femmes qu'ils en veulent, ou du moins qu'ils en peuvent entretenir ; & " Bucer & Oldendorp (f) ont ausst approuvé cet usage. En douzième lieu, les Ma-", hométans nient l'imputation des bonnes œuvres à tout autre qu'à celui qui les fait; ", & les Luthériens foutiennent que nos bonnes œuvres font des péchés. Eufin Ma-" homet a rejetté le franc arbitre ; & les Luthériens (g) l'ont aushi proserit. "

§. VI.

Parallèle du même Vivaldo, entre les Mahométans & les Catholiques Romains.

JE fuis perfuadé que ce bon Pere s'est non-seulement félicité d'un si heureux parallele, mais qu'il s'est même imaginé qu'il n'y auroit ni replique, ni récrimination de notre part. Disons mieux : il s'elt, comme on dit, enserré lui-même ; il a éventé le secret de l'Art, en faisant lui-même ensuite le paralléle de la Doctrine de son Eglise avec celle des Mahométans. Or suivant ce paralléle, nous sommes également (b) les uns les autres Disciples de Mahomet. Pour en être mieux convaincu, & aussi afin de n'être point accusé d'en imposer, s'alléguerai ici les propres termes de cet Auteur; & cela est d'autant plus nécessaire, que son Livre ne se trouve que difficilement. Convenous de bonne foi, que la perte n'est pas sort grande.

Il dit donc, " qu'il y a plusieurs choses en quoi les Mahométans se rapprochent des " Chrétiens Catholiques. Premiérement, ils adorent le vrai Dieu; & par conséquent

avoir faits entre différentes Sectes. Cependant nous ne pouvons nous empecher de dire, que dans celui qu'on nous propose ici, les faussetés ne sont pas aussi sensibles, que l'ont cru M. Reland & son Traducteur. On s'en convain-

cra en examinant chaque article en particulier.

(4) Ce paralléle fe trouve dans les Notes de Vivaldo sur un Livre de Dom Pedro de la Ceval-leria, intitulé, le zele de Christ contre les Juis &

(b) C'est le mois de Kamadan,

*(c) Le sait est constant; & on ne conçoit pas comment dans cette accusation M,

Keland a cut voir une fausset i sensible.

*(d) Il ne faut qu'ouvrir son Institution

pour s'en convaincre,

(e) Cétoit un Anabaptiste du XVI, siècle, * (f) Oldendorp, comme nous l'avons remar-Tome V.

qué ailleurs, prit une seconde semme du vivant de la premiére qu'il avoit époufée. Caracciol réfugié à Genéve en fit de même. Ajoutez l'approbation autentique, que Luther & les pre-miers Auteurs de la Réforme douncrent à Philippe Landgrave de Hesse, pour avoir deux

(g) Il se trompe. Luther proscrivit le sranc Arbitre: mais ses Disciples l'ont réhabilité. Il ell faux de meme que les Mahomerans le nient. Mais il faut avouer qu'à ce fujet il y a de la contradiction dans leur doctrine. Voice d'Herbelot , Biblioth. Orient. art Ham, & ailleurs.

(b) Nous venons de montrer que, quelque soit le parallele, ce nomne peut convenir aux Catholiques. Voïez la note (b) de la page precedente.

» ils ne sont point Idolâte es. Quoiqu'ils nient que Jesus-Christ soit le Fils de Dien, , ils le regardent pourtant comme un très-grand Prophète, après lequel il n'y en a seu aucun parmi les Juiss. Ils confessent que Jesus-Christ a été conçu par l'opération de l'Esprit de Dieu, & qu'st est né d'une Vlerge, sans opération humaines " qu'il a reçu de Dieu la puillance de faire des miracles, de guérir les hummes de " leurs maladies & de leurs infirmités, de chasser les Démons, de ressusciter les mores, " & de saire en général tout ce qui est rapporté de lui par nos Evangélistes. De plus, " ils croient que ce même Jesus, qu'ils appellent Nesch, a pénétré & pénétre actuel-" lement dans tous les fecrets des cours ; qu'il connoît à fond tout ce qu'il est possible , de connoître; & c'est ainsi qu'il est instruit dans toute la sagesse de Moise & dans , tonte la Morale s qu'il connoît tout ce que font les hommes de plus caché dans leurs " maifons, & tont ce qu'ils renferment dans leurs tréfors. Ils croient que Jesus-Christ " a méprifé les richesses, seconé le joug des convoitises charnelles, & surmonté tou-" tes sortes de plaisirs, comme antant de piéges du péché. Les Mahometans ont ausli " appris de leur Maître, que la fainte Vierge Marie sut saluée par l'Ange Gabriel en , ces termes : O Murie, c'est vous que Dieu a choisie, ornée & couronnée de grace! ", c'est vous que le Seigneur a choisie entre toutes les semmes, & préséablement à toutes les "meres des ensans des hommes! C'est vous qu'il a placée entre les hommes & les Anges dans ", son délicieux Paradis! Ils soutiennent aussi qu'il n'y a aucun homme qui n'ait été " tenté de Satan, excepté Jesus & Marie sa mere i témoignage précieux & vérita-» blement admirable de la Conception immaculée de la très-pure & très-heureuse Vierge. Outre cela, ils chantent les Pseaumes de David, de même que nous les " chantons dans nos Eglifes; & lorsqu'ils visitent le Sépulchre de leur Prophète, ils " ne se croient point duement purifiés, si en même tems ils ne rendent un semblable " hommage (a) à celui de la très-fainte Mere de Dieu. Enfin fiquelque Ju fa envie de fe " faire de leur Religion, on l'oblige avant toutes choses de croire en Jesus-Christ, " & on lui fait cette demande : Croiez-vous que fisus-Christ est ne d'une Vierge par le " sousse, on l'Esprit de Dieu, & qu'il est le dernier Prephete qui ait paru parini les He-" breux ? S'il répond oui, on l'initie au Mahometisme (b).

6. VII.

D'où vient que l'on connoît si peu la Religion Mahométane.

(c) On a tant d'exemples de l'ignorance volontaire ou involontaire où l'on est des Religions différentes de la notre, & il est si bien prouvé par l'Histoire ancienne & moderne, même par l'Histoire sacrée, que la plupart des Religions n'ont pas été connues par leurs ennemis, ou qu'ils les ont chargées maliciensement de calomnies, qu'après cela on ne doit plus être surpris one la Religion Mahometane ait subi le même sort.

Une chose y a contribué sur tout : c'est la connoissance qu'il falloit avoir de l'A-rabe, pour bien juger de cette Religion, & pour pénétrer dans ses mystères. Or les Grees, & presque tous ceux qui ont écrit parmi nous sur ce sujet, ont ignoré cette Langue. D'ailleurs il faut faire attention au caractère des Mahometans, qui se com-

* (a) On ne sçait ce que Fivaldo veut dire par cet honmage prétendu que les Mahométans rendent, selon lui, au sépulchre de la sainte Vierge. Il est vrai que parmi eux on a beaucoup de respect pour la Ville de Jerusalem, Plusieurs même d'entr'eux en sont le Pelerinage, de même que celui de la Mecque, quoiqu'ils ne le croient pas également nécessaire, & qu'en esfet il ne soit pas commandé par la Los Mahométane. Mais je ne sçache pas que ce respect des Mahométans pour la Cité sainte, ait aucun rapport au Tombeau de la Mere de Dieu, ni qu'ils s'en settent sort en peine de le visiter. Au moins ne peut-on pas dire, comme Fivaldo, qu'ils s'en sassent une obligation, & un devoir.

* (b) A confidérer ce paralléle en gros ou

en détail, il ne paroît pas, comme le croïent l'Auteur & le Traducteur de cet Ouvrage, que Pravaldo s'y foit enferré de lu-même, ni que par là il air donné grande occalion aux Proteltans de rierminer contre les Catholiques. Si on en excepte peut-être l'article de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, qui ne patie pas même cher ceux ci pour un article de l'or, il femble que les uns & les autres conviennent affez de la doctrine contenue dans ce parallele, par où l'or veut que Vivaldo ait évent le fecret de l'art, Elle n'est donc pas plus la doctrine de l'Eglife, que celle de la Reforme; & par confequent, elle ne prouve point du tout ce que M. Reland & fon Traducteur ont prétendu en interer.

(c) On paraphrase ici le texte.

ils de Dieu, t il n'y en a par l'opéraon humaine; hommes de ter les morts, tes. De plus, nétre actuelil ett potlible Moife & dans hé dans leurs Jefus-Chritk irmonté toutims our aulli ge Gabriel en née de grace! ut à toutes les les Anges dans qui n'ait été ux & véritarès-heureuse que nous les Prophéte, ils un femblable fa envie de fe Jefus-Christ, l'ierge par le

in I'on oft des aucienne & i'ont pas été e calomnies, fubi le même

parms les He-

avoir de l'Atéres. Or les ignoré cette qui se com-

e le croient l'Auuvrage, que Viii que par là il ait teltans de ricriée Conception alle pas même tor, il femble ennent affez de arallele, par où le secret de l'art. rine de l'Eglife, oar conféquent, ce que M. Rerétendu en infe-

muniquent fort peu aux étringers en matière de Religion, & ne se soucient guéres (a) de difp te & de contraverses. Si done il y a jamais cu une Religion mal expliquée par fes ennemis, exposée au mépris du monde, jugée Indigne de réstation, c'est certainement la Religion de Muhemet. Quand on a vanilu diffamer un dogme, au le noter de libertinage & d'impiété, on l'a aussi-tôt qualisé de degme Malometan, tel que les Tures seroient serupule de le recannostre. Ne diroit-au pas après cela, que cette Religion n'est qu'impureré, un véritable bourbier? Mals que cela ne nous surpreme point, après le beau paralléle ou on a fi bien comparé le Diable avec Maliomet : paralléle qu'on trouve dans le discours de je ne sçai quel Antenr (b) contre le Mahomensme. (c) Telle est la sorce des préjugés: mais à qui les doit-un sonvent? à la paresse & aux mauvaises études. Si on voir qu'un jeune hamme qui se destine à la Théologie, témoigne une forte envie de connoître à sond la doctrine de Makomet, on l'envoie s'instruire dans la 1 d) somme des Controverses de Hoornebeek, où il en est parlé tellement quellement ; ou à la Consusson de la Sette Mahométane de Jean André Maure, ou aux Institutions Theologiques de Forbesius; ou à l'ouvrage d'Ommius, incitule le Turefine mis en evidence; ou cutin à l'Alcoran de la Traduction de Robert de Retz, ou à d'autres qui en égrivant sur cette matière, sont tombés dans des erreurs capitales, pour ne rien dire de pis. Mais on ne l'avertit point ce jeune homme, qu'il ne squiroit se dispenser d'apprendre l'Arabe, & d'entendre Mahomet dans sa propre Langue, sil veut être en état de connoître sa doctrine, & de la résuter ensuite; que de plus il doit lire les Auteurs Arabes, & même s'exercer dans cette lecture; qu'il faut enfin qu'il s'accourume à voir de ses propres yenx, & non pas des yeux d'au-

On défend sa paresse & son ignorance, en disant que le Mahométisme ne vaut pas la peine d'être examiné ; que c'est perdre absolument son tems & se tourmenter sans fruit, que de vouloir examiner les impertinences de l'Alteran, & les fonges creux d'un malheureux Fanatique. "L'Alcoran de Mahomet, dit gravement le R. P. Dom Martin-" Alphonfe V.valdo, Auteur du Livre qui a pour titre (e) le Chandelier d'or de la fainte " Eglife de Dien , feworr fesus-Christ , dans les mêmes notes que nons avons déja citées, » für l'ouvrage de Dom l'edro de la Chevallere, ne doit nullement être lu. C'est un " Livre méprifable en toute manière, & qu'il faut jetter au feu; & c'est ainsi que je « suis d'avis qu'on traite tous les exemplaires qu'on paurra trouver de cette produc-

» tion bestiale, pour l'effacer entiérement de la mémoire des hammes.

Mais disons hardiment, que les Mabométans ne sont pas ausli extravagans que nons · nous l'imaginous. Ontre que le bon seus est de tout pais & de tout climat, je ne squrois noe persuader qu'une Religion qui a fait des progrès si étonnant en Asie, en Afrique & même en Europe, soit auffi dépouillée d'idées capables de surprendre les homnies, ni autli abfurde, que le fuppose généralement la plus grande partie des Chrétiens. Je dis même qu'elle s'eft renduc recommandable par des apparences de vérité, quoique j'avoue néanmoins qu'elle est très-mauvaise, qu'elle doit être en horreur aux véritables Chrétiens, & enfin qu'elle est la peste du Christianisme. Je le répéte donc encore; elle est détettable : rien n'est plus vrai : mais que faut-il donc en conclure ? Qu'il ne fant point s'embarafler de la connoître? Paufante conféquence! comme s'il ne falloit pas faire des efforts pour découvrir les rufes & les artifices du Démon, afin de s'en garantir. Au contraire, il me femble qu'on doit travailler avec un fom extrême à connoître cette Religion, que les Chrétiens n'ont januis conçue autrement que comme une Religion fembielle, par-là même très-dangereufe. Au rette, pour se convaincre que le Mahometisme est moins ridicule & moins opposé an bon sens, qu'on ne le croit vuigairement parmi les Chrétiens, on n'a qu'à lire, ce qui suit de l'Abbé

" Croïez moi, dit-il dans la Préface de ses Prolégomenes sur l'Alcoran, (f) la chose " n'est pas comme on le suppose. Il y a plus de venin caché dans certe Secte, que

(4) Voiez cependant Bayle, article de Mahomet, touchant les Aureurs qui ont été les Apologiltes du Mahomeufme.

(b) M. Reland ne nomme point cet Auteur: Mais il indique la page 358, de fon Livre où fe trouve ce curieux parallele; & c'est Bibliander Réformateur de Zurich, qui publia ces Difcours

à la fuite de l' Alcoran. (c) On ajoute ces lignes, afin que la transition fort plus naturelle.

(d) Hoornbeek fumma controversiarum, J. A. Mauri Confusio Seèta Mahometana, Fosbessi à Corle Influctiones Theologica.

(e) Candelabeum aurenm Ecclefie Santa Dei J. C. &c.

(f) On rapporte ici le Texte Latin de l'Ab-be Manice, « Crede mili, Lector; res non nira le habet, ut l'appointur. Majus latet in o hac Secta venenum, quam putent la qui de ex

" ne s'imaginent ceux qui ne la connoifient qu'imparfaitement, & for le rapport de ,, quelques ignorais. Autrement, que voudroit dire cette multitude d'honnues de ,, toures les Nations, non-feulement d'entre les Paiens modernes, mais encore d'entre , les Juifs, les Chrétlens, & les Religieux même de nas Manattéres, qui se jettent tons les jours dans le Mahometisme. C'eft le libertinage, dit-on, qui les y actire. Cela ett fans " doute : mais je crois auth qu'il y a quelqu'autre mout qui s'en mête, & qui les trompe par les apparences du bon & du vrai. Car entin, il fint se souvenir que " cerre Secte, méchante & superflitieuse tant qu'il vous plaira, a pourrant confervé tout ce qu'on trouve de plus plaufible & de plus probable dans la Religion n Chrétienne, avec tout ce qui nous paroît plus conforme à la Loi & à la lumdére naturelle. Elle a proferir de la créance tous ces Mystères de l'Evangile, qui , nous femblem d'abord incrojables & impulibles s (a) comme elle a aufli retranché de " fa Marale tous ces préceptes génans, & aufquels il femble que l'humanité ne puisse at-, telndre. Par là , comme vous voiez , elle a levé les deux grands edifiacles , , que trouve en nous communément la vraie Religion ; l'un de l'esprir , & l'autre de " la chair. Aulli (b) les Païens d'anjourd'hui, qui se sentent allez dispusés à renon. " cer à leur Idolatrie, embraffent plus promptement & plus ficilement la Loi Mahometane, que la Loi Evangelique s ce qui arrivera toujours, à moins que les " Missionnaires qu'on destine à leur conversion, ne préviennent ce mel par le moien n des argumens que je rapporte dans mon Ouvrage, dont il est à propos de les , intruire & de les prévenir ".

L'Aldré s'explique encare plus clairement dans la Préface qu'il a mife à la tête de fa réfuration de l'Alcoran. " Et par ra fau & par expérience, d't-il, j'ai taujours " cru que l'Aicoran & l'Evangile étant proposés également aux Infidéles, ils chossi-

. rons

ta cc

» nihil, nifi quod ab ignariffimis audierunt, co-» gnovère, Alioquin, cut tant ingens morta-» lium turba, non folum Ethnicorum qui adhuc " luperfunt, fed Judworum, Christianorum, " & ipforum qui in Religiofis Clauftris degunt, " ad Mahumetifmum dilabitur? Vivendi licen-" tia, inquies, illos allicit. Ita puto e fed ali-» quid al.ud est, quod illos sun boni verique » specie decipit. Habet nimirum bac supersti-» tio quidquid plaulibile ac probabile in Chrif-» tiana Religione reperitur, & que nature legi » ac luntini confentanea videntur. My steria illa · l'idei nostræ, que primo aspectu incredibilia " & impossibilia apparent, & pracipuè que no-» mis ardua humanæ naturæ cen entur, peni-" tus excludit. Hinc moderni Idolorum culton res, facilius, ac promitius Saraconicam, quam » Evangelicam Legent amplectuntur, & in pos-· terum amplectentur, nih à Millionariis noftris » his, que ego in men Opere pono, argumentis praveniantur ac pramuniantur", In Prafatione ad Alcarant refutationem i lem mentem fuam exponit uberius, pag. 9. " I go in ca opinione fui, experientia id milii & ratione fua leu-» te, quod fi Alcoranus & I vangelium genti-bus illis proponantur, femper Alcoranum po-" tiùs & Mahumericam superfittionem, quam " Evangelium & Chriftianum Religionent am-» plexuræ fint, nifi aurea, & de Evangelii veri-" tare, & de Alcorani mendaciis ac fiaudibus » probe instruautur. Prima quippe facie ca que " hie habet, naturæ, prasfertim corrupte, dic-» tamini magis conformia apparent, quain quæ » illud proponit 3 nempe unum effe Deunt, om-» nipotentem, oinniscientem, reium oinnium o conditurent ac moderatorem, cui nibil conta mune fit cum rebus creat's; pias ac frequentes o ad illum preces fundendas ; eleemofinas in " pauperes erogandas ; peregrinationes facras " obeundas; jejuniis corpus afflictandum; juf-. titiam fervandam; modeltiam, beneficentiam, » pietarem, aliafque virtutes excolendas ; nemini injuriam faciendam i à furtis, adulteriis, cadi-" bus, altifq.cruninibu. abttmendune; res munda-" nas, utpore thixas, spernendas; honis operibus incumbendum. Pratered reddendam esse " rationem Dea ab ommbus operum funtum (" honis paratam effe in carlo aternam felicitas o tem in iis rebus, quas humana natura velie-" mentiùs solet appetere; malis perpetuum in u gehemî tupplicium ; & alia bujufmodi, quæ " Teverà pattine in Alcorano leguntur. Si verò a audiar Erhnicus propoun fibi à Ministro E-" vangelico Deum unum & trinum, Deum hoa minem factum, Deune pauperem, crucifi-" xuin, mortuum ac fepultum j Myfterium Lu-.. chariftie i necessitatem Saciamenti Poemtena tire i mon ogamiam i conjuga nexura indif-" folubilem; vitam perperune cruci conjunctancs " beneficentiam erga immicos; felicitatem fumn main firam in boms, que nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in en hominis afceitn dernit 3 & alia hujufinodi , vel humani iu-n tellectus captina excedentia, vel naturali cona ditioni de un recillatati difficillina , finon ima possibilia, & hec cum Alcoranica Doctrina " comparaverit, Ita'im ali lili refugiet, & ad

" illa obviis ulnis accurret ".

(a) Addition de M. D * * *, dit I'l liteur Hollandois, par ou il fait dire àl'Abbe Masser une chofe fausse, qui est l'imputation Latte à Mahomet d'avoir retranché les Preceptes Moraux. Mais il n'est pas vrai que M. D * * * impute cela à Mahomet. Il l'accule seulement apres M. Massec, d'avoir cetranché de la Moralo tout ce qui paroissit trop gegant & trop difficule à l'iumanté; & l'acculation est bren son-

(b) Voi. Bayle, Article de Mahomer, Note DD, cette quellon, poniquoi les Mahomerous acquierent plus de Profelytes, que les Chretiens. e rapport de d'hommer de ncore d'entre e jettent tous Cela eit fans e, & qui les fauvenir que reant confers la Religion à la lumière vangile, qui tetranché de ne puille atds obstacles, & l'autre de ofés à renont la Loi Mieains que les par le moïen ropos de les

à la tête de j'ai toujours , ils cho.fin fulls

olendas į nemini dulteriis, cadium pres mundas I honis openireddendam elfo perum uorum 1 ternam felicitaa natura vehes perperuum in uju'inodi, quæ mitur. à Ministro Eum, Deum ho-My Rerium Luments l'œuitennexum indifci canganétany elicitatem fume oculus vidit, homious afcenvel humani inel naturali conma, linon imranica Doctrina

, dit II liteur l'Abbe Alaracuputation faits Proceptes Mofeulement apres de la Morale nt & trop diffimest hien fon-

refugiet, & ad

Habinet, Noice les IL chomer ins re les Chretiens.

, tont toujours le premier préferablement au fecond, à moins qu'auparavant on ne , leur démontre la vérité & la Divinité de l'un , aussi bien que la sourberie & les , mensonges de l'autre. Car si on ne s'arrête qu'à la Doctrine, il ne sout pas dou-,, ter que le Livre de Mahamet, envifagé du premier coup d'eil, ne présente d'abord, , à l'esprit des idées plus conformes à la raison, surtout à une raison corrompue & ennemie des mytéres; par exemple, qu'il n'y a qu'un feul Dieu, tout fage & tout-puissant; créateur & niodérateur de toutes chases, & qui n'a rien de communa avec les créatures; qu'il saut le prier avec assiduiré & avec serveur; qu'il , faut être libéral envers les pauvres, entreprendre de saints Pélerinages, mortifier sa , chair par le Jeune, garder la Justice, avoir de la modération, de la bonté, de la , piété, & toutes les autres vertus; qu'il ne faut nuire à personne, mais s'abstenir , avec foin du vol, du meurere, de l'adultère, & de tout autre crime quelqu'il foit ; qu'il faut méprifer les choses de ce monde comme incertaines & passagéres, & s'atin nous devous tous un jour rendre compte à Dieu de notre conduite; les bons se trouver dans le Ciel une félicité éternelle, dans la jouissance des biens que la na-,, ture souhaitte avec le plus d'ardeur; & les méchans dans la géhenne, nu supplice , qui n'anra jamais de fin. Toutes ces Doctrines, & autres semblables, sont en cl-" set répandues dans l'Alcoran, (b) & plus plausibles en apparence, que certaines Doctrines Evangéliques. Car fi d'un autre côté un Paren vient à entendre de la " bouche d'un de nos Milfionnaires, que le seul vrai Dieu, qu'on lui annonce, est un , & trois personnes ; que ce Dieu s'est fait homme ; qu'il a été pauvre ; qu'il a , souffert ; qu'il a été crucifié ; qu'il est mort, & qu'il a été ensevéli. Si on lui ,, parle du Mystère de l'Eucharittie : si on lui dit que le Sacrement de la Pénirence s, est absolument nécessaire s qu'un homme ne doit épouser qu'une seule semme, & que le mariage est indissoluble s que la vie doit être une Croix perpetuelle s qu'il ,, faut être bienfaisant envers ses ennemis mêmes, & placer la souveraine sélicité en " des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, & qui ne sone n jamais montées dans le cœur de l'homme i & autres semblables maximes, qui pas-" sent la portée de l'entendement humain , ou qui sonc très - difficiles , si elles ne ,, sont pas impossibles à notre état & à notre imbécillité naturelle : qu'un Paren, dif-je, vienne à entendre toutes ces belles choses, & à les comparer ensuite à la " Doctrine de l'Alcoran, il est certain que sur le champ il embrassera celle-ci, & ne " sera aucun compte de tout le reste "

5. VIII.

Résutation de ce qu'on dit communément, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier la Religion Mahométanne.

MAIS, dit-on, nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les Mahométans. Ils refusent de disputer de Religion avec nous. Mais enfin, s'il faut absolument dispurer contre eux, nous avons le fecurs de plusieurs Livres Latins, pour les combattres Pourquoi donc perdre fon tems à étudier l'Arabe, & quelle en est l'utilité ?

Répondons d'abord à ceux qui ne croient pas que l'étude de la Religion Mahométant soit nécessaire, sous prétexte, disent-ils, que nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les Mahométans. (6) J'avone que nous n'en sommes pas si voilins, que les Catholiques Romains, & d'autres Sectes Chrétiennes; & j'ajoute que je ne voudrois pas qu'on s'appliquât à réfuter Mahomet, préferablement aux adversaires qui font au milieu de nous, ou avec lesquels aous avons des liaisons continuelles. on interprétoit ainsi ma pensée, on se tromperoit fort, & on me seroit injure. Mais bien loin de pouvoir dire que nous n'avons aucun commerce avec les Mahométans, nous avons des relations eres importantes avec eux à Constantinople, sur les frontiéres de Hongrie foumites au Mahometssime, dans l'Empire Turc, aux côtes d'Afrique, dans la Sirie, dans la Perse, dans les Indes Orientales, où nos Colonies, & les Villes que nous fréquentons pour notre commerce, renferment un nombre infini de

Addition du Traducteur.

Autre Addition.

Tome V.

⁽c) Il y a apparence que l'Auteur se sais faire cette objection par des Protestans.

Musulmans. Au rette, quelles manvailes conféquences ne circra-t'on pas de certe prétendue inutilité d'étudier des opinions fausses : Par là on déclare la guerre aux Etudes, & on ruine les Sciences. Quiconque voudra s'attacher à approfondir les chofes abstruses, & éloignées de la connoissance du Vulgaire, telles que sont les Langues & les mœurs des anciens Peuples, ou des Nations modernes, éloignées de notre Païs, trouvera auffi-tôt des Ceufeurs qui le condamnerone, lui & ce travail, en hii objectant que ce travail est inusile; & cela s'appelle, ce me semble, accuser les gens d'extravagance. Mais des discours de cette nature ne seauroient venir de gens fages, qui montrent par leur vie & par leurs actions, qu'ils ont appris à donner une juite valeur aux choies, & à diffinguer les plus importantes de celles qui le font moins ; qui s'attachent enfuite aux unes & aux autres d'une manière proportionnée à leur valeur. Quoiqu'il en fuit, je n'infifteral pas davantage là deffus i il fuffit de dire, que fi les Cenfeurs de nos Etudes vouloient eux-mêmes ne s'attacher qu'au nécessaire, on verroit bien-tôt changer la face du Christianisme ; & aulieu qu'il est défiguré par les dissensions & les familes submittés, &c. à quoi contribute le peu de suin qu'on a de diffinguer les choses estentielles de celles qu'i ne le sont point, il reprendroit certainement sa première dignité. Mais nos Censeurs ne se trouvent pas dans cette disposition s (4) ils aiment bien mieux blamer le travail d'autrui. Demandons leur à plus juste titre, quelle est l'utilité de leurs conversations frivoles, & des riens ausquels ils passent leur vies. Demandons leur encore, s'ils croient que le foin de l'Etat, la tranquillité de la vie, celle de la fociété civile, les mouvemens qu'on se donne pour obtenir quelque emploi dans l'Eglise on à l'Académie, soient les seules choses nécessaires ; principalement ces dernières, qu'on pourroit bien mettre au rang des inutiles, à en juger uniquement par les vues qui les font souvent rechercher. Si cela parofe trop fort, difons du moins qu'on n'en fatt pas un ufage légitime, quand on n'y cherche qu'un vain nom, & le defir de paroître. C'est aiusi que nous n'avons que trop de gens qui ne se bornent qu'à ce nécessaire. A de telles gens il est bien permis de ne point s'embarasser du Mahométisme, & de repeter saus cesse qu'on peut bien se sauver sans cela. Je sinis sur cet article, en les priant pour l'amour d'eux-mêmes, de se conformer à leur principe, de n'emploier leur tems qu'aux choses nécessaires, à leur saint, & de négliger également les inutiles, & celles qui sont opposées à ce falut.

Pour moi, bien loin de croire l'examen, & la connoissance du Mahométisme, des choses inutiles, je crois au contraire que cela doit servir à exciter dans nos cœnes la reconnoissance envers Dieu, à la vue des erreurs qui enveloppent cette Religion, prosessée par des gens qui possédent d'excellentes verus morales, & si peu communes parmi les Chrétiens. Nous devons, dis-je, remercier Dieu de sa grace i car qu'y a-t'il en nous qui nous rende préserables à tant de milliers de gens, qui ne valent

pas moins que nous.

6. IX.

S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahométans de disputer de Religion.

Mais, dit-on encore, les Mahométans ne veulent pas disputer de Religion. J'avouë qu'ils n'ont aucun penchant à la dispute, & qu'ils se tiennent inviolablement attachés à l'Alcoran, sans répondre autre chose à un Chrétien, qui les attaque, sinon qu'ils croient & pratiquent constamment ce que Dieu a commandé dans l'Alcoran, qu'ils regardent comme le Livre de Dieu même. Or, comme ils sont extrêmement persuadés de ce principe, il est inutile de disputer avec eux sur la validité de tel ou tel Dogme, de tel ou tel rit, parce que pour le justifier, ils renvoïent à l'Alcoran. Il ne faut donc les attaquer que sur l'Autorité de l'Alcoran, & ensuite leur montrer par des passages de l'Alcoran même, que ce Livre n'est pas un Livre Divin; (b) ce qui est probable, par exemple, par des passages évidemment injurieux

⁽⁴⁾ On a pris la liberté d'abreger ici le Texte, & on s'est contenté de conserver simplement (b) On a

de cette pré-Tre Aux Erudir les choses les Langues ravail, en lui , accuser les venir de gens danner une qui le sone roportionnée t il fuffit de teacher qu'au ilieu qu'il ett ie le peu de one point, il trouvent pay uttrui. Deons frivales, s croient que mouvement émie, faient ole bien metfunt fouvent ın ulage légi-

uriles, & celmétisme, des ns nos cœurs tte Religion, peu commuice i car qu'y ui ne valent

eft ainfi que

A de telles repeter fans priant pour

ier leur tems

disputer

on. J'avouë ement attaaque, finon ns l'Alcoran , extrêmement didité de tel iem à l'Alcoensuite leur an Livre Dient injurieux

à la fouveraine verm de Dieu. Tel est celui (a) où Mahamet ofe dire, que Dieu, dans une revélation lui accorda le privilége de fatisfaire ses passions, & de prendre les semmes d'autrui 18(6) en quoi ou peut dire qu'il portoit l'impudence & le blafphème, jusqu'à faire la Divinité complice de ses crimes & de ses passions. On trou-ve asses d'autres choses de cette nature dans cet Aleeran. Ensuite on pourroit leur montrer que la Doctrine de l'Alcoran est contraire à celle de l'Evangile, que Makontes reconnoît pourteant pour très-véritable, & prouver par la Teadition, que les (e) exemplaires de l'Evangile n'ont jamais été corromous. On pourroit teur montrer aulli l'abfurdité de leur argument des shefes abrograntes & des shefes abrogées qu'il y a dans l'Alterior, & leur faire feneir qu'avec un tel raifonnement, on pourroit fauver toutes les abfurdirés & toutes les contradictions des livres les plus ridientes.

Mais qu'il en est pen entre ceux qui vont au Levant, qui sensement seachent méditerement l'Arabe! bien loin d'erre en état de tirer des Livres Mahometant ce qu'un y rronve de douteux, de faux & d'abfurde; pour servis enfuite d'objections contre le Makemétisme. S'il étoit bien vrai que les Makemétisme, fussent ennemis des dispures de Religion, je demanderois comment il peut être postible qu'en Perse, aux Indes & ailleurs, les Missionnaires du Pape en convercissent un si grand numbre à la For de l'Eglife Romaine : cependant le fait est connu & incontestable, Car sans parter ici de Rasmond Lulle, dont les Actes publies par Sellerus naus affurent qu'il avoit souvent disputé avec eux en Afrique & ailleurs, voici un témoignage récent & non suspect, puisqu'il est d'un crès-habile homme, qui nous a donné la meilleure Version que nous asons encore vue du Livre de Mahomes. C'est à l'Alibé Maraces que nous devens ce témoignage ; & voici comment il parle dans la Préface de fa Traduction. " (d) C'est une chose, dit-il, que je sçai de science cereaine, aussi-, bien que tous ceux qui connaiffent les Mahemetans, qu'il est très permis aux Chré-, tiens de disputer avec eux, & de vive voix, & par écrit , lors même qu'on se trouve , sur leurs terres ; pourvir d'un côté que ce ne soit pas d'une manière publique, , quoiqu'en quelques endroits on le soutre, & que de l'autre, on le suite avec , moderation, sans méprifer ou injurier l'Auteur, ou le Livre de l'Alcoran : & qu'en-" in ce ne soit qu'avec des personnes discrétes, avec qui on ait quelque haison , d'amitié ou de samiliarité. En ce cas-là rien n'empêche que modeltement, com-,, me pour s'instruire plus à fand de ce qu'on ne sçair pas, on ne leur demande , raison de certains articles de leur créance, surtout au sujet de quelques passages " de nos faintes Ecritures, qu'ils appliquent, ou qu'ils expliquent de travers ; qu'-" enfuite on ne leur propose ceux de ces passages qui sont le plus contraires à leurs " idées, & qu'on ne resolve sagement ce qu'ils objecteront coutre notre Religion; , après quoi on pourra patier à l'éxamen de nos Myttéres, & à la démonstration ", de la verné Evangélique ; & c'est-là ce que sont tous les jours nos Missionnai-,, res impunément, & fauvent même fort heureusement.

" Il y a plus s c'est que les Chrétiens ont disputé avec les Mahométans, non-seu-" lement de vive vaix, mais par écrit, même fur des points de Rel gion. Un cer-, tain Aureur avoit composé un livre en faveur du Christianisme, sous le titre de

Voiez Ch. 33. de l'Alcoran

(b) Vaiez les notes de M. Sale far le Ch. 33. de l'Alcoran.

(c) Voiez Bayle, Article de Mahomet, où il cite un pallage de Pocock à ce sujet, lequel se

tiouve pag, 186, du Specimen.
(d) Voici le Texte Latin, "Certum apud " me, & apud eos qui rem bene norunt, om-nino est, & lingua & calamo fas esse cum Mahumetanis, etiam in ipforum regionibus,
 à Chriftianis difputaris dummodò id publicè " non fiat (quamvis & hoc alicubi permittatur) " & citra onmem in Mahumetum & Alcoranum - injuriam aut convitium, & cum iis quibus " amicitiam ac familiaritatem contraxeris. His " pateris modeste, & veluti discendi cupidus " mnita circa eorum Legemae Sectam, præ er-

" tim è Saeris Litteris perperàm ab iptis ufurpara, " proponere, rationem exquirere, que in coll-" trarium faciunt fine contentione objicere, fi

» quid ipli comra Religionem nostram profe-" rant prudemer refeliere, imà & Religionia " ipfius Mifteria exponere, corum que verira-" tem demonstrare. l'aciunt hoc quotidie & im-" pune Millionarii noltri , & fæpe non line liuc-.. tu. Quet qued non fermonibus tantum , fed fer.p-" tis editis, Mohamme lans & noftre de Religione .. controverfiss disceptent, Scripferat aliquis Librum , continentem Dogmata Christiana hoc estale, Spe-" culum veram oftendens. Libri titulum & " Doctrinam admiratus (fun sofa Guadagnoli " verba (nobilis quidam Persa Ahmed Films Zin " alabedin. ... plura objecit Speculo, & quali " illud expoliturus, fuarum objectionum con-geriem. Politorem Speculi naminavit, in quo universa Catholica Fidei documenta evertero , conatur, præcipuè divina Trinitaris & divi-, maris Christi Mysteria, eorum loco substi-

" tuens Mahometi mendacia,

, Speculum verum oftendens, c'est-adire, le miroir qui montre la vérité. Un Persan nom-, mé (a) Ahmed en aiant admiré le titre & la matière, prit la plume pour le ré-" futer, & donna au recueil d'objections, qu'il faisoit contre cet Onvrage, le titre de " Politor Speculi, c'est-à-dire à la lettre le Polisseur du Miroir, comme s'il ent voulu re-, polir le Catholicisme. Le Persan faisoit les derniers efforts dans ce Livre, pour , renverser tous les fondemens de la Foi Chrétienne, surtout les Mystères de la , S. Trinité & de la Divinité de Jesus-Christ, & pour établir sur leur ruine les , mensonges de Mahoniet.". Ce sont la les propres paroles de Guadagnoli, qui a écrit contre le Livre du Persan une apologie imprimée à Rome.

Pour bien entendre ce qu'on dit ordinairement des Mahométans, qu'il ne leur est pas permis de disputer de Religion, il faut distinguer trois choses; les tems, les lieux d

e

ne

m

cc

V

ro

da

ma

l'u

ces rai 8:

plu

que

auc

des

méi

ſur

proi

blin

entr obje

nion

thodo

CORTA dite rer q préte

me à obfer du re

& la manière même de disputer.

1º. Au premier égard, il est très vrai que la liberté de disputer à été plus grande en un tems, qu'en un autre. Aujourd'hui, par exemple, il n'est plus permis dans l'Empire Ottoman d'attaquer publiquement la Religion Mahométane: mais il n'en étoit pas de même autrefois; & pour se convaincre de la vérité de ce que je dis, on n'a qu'à lire l'Hissoire des Putriarehes d'Alexandrie, composée par l'Abbé Renaudot; Ouvrage dans lequel cet Abbé nous donne des preuves de fon érudition en littérature Orientale. Voici comme il parle à la page 377, de ce Livre. "Autrefois, dit-il, il, étoit permis aux Chrétiens Orientaux de disputer publiquement en faveur de lenr " Religion, de vive voix & par écrit. Cela paroît par ce que nous avons en Ma-, nuscrits de ces disputes. Telles sont entrautres celle d'Abraham de Tirhane avec Abdelrahman; celle de deux Religieux avec un Juif nommé Amram; celle d'Elie, " Métropolitain de Nisibu, dans le Diarbeker, avec le Vizir Abulkacem, fils de Hif-,, sein Mégrobite ; celle de Ysa, fils de Zaraa, avec Abulhacer Balchite ; une autre d'A-,, bucora, ou Abucaras, & qui est proprement une dispute apologétique en forme de ,, conférence pour la défense de la Réligion Chrétienne, en presence du Calife Al-,, mamon ; une autre Conférence touchant la Trinité & l'Incarnation tenue au Caire, " l'an de l'Egire 639, qui répond à l'an de Christ 1270, de la façon d'un certain , Ebnassal; une autre encore d'un Moine avec le Visir d'un Prince d'Afrique, écri-" te par Ebn-Altail Nestorien; une autre qu'eut avec le Moine Choue - Ajechua, un , Æchmalotarque ou Chef de la captivité parmi les Juifs, laquelle se tint dans la , Ville de Meru ou Meruvve, Capitale du Chorazam; & ensin un Dialogue entre un " Néophite & son Maître, touchant la fausseté de la Prophétie de Mahomet, avec la , réfutation de son Alcoran : fans parler encore d'une infinité de petits écrits sur le " même sujet, dont on pourroit faire une liste plus considérable ". Tout cela montre évidemment, que les disputes de Religion n'ont pas toujours été défendues en Turquie, & qu'il pourroit arriver qu'on rendît un jour, à cette occasion, la même

liberté qu'on y avoit auparavant.

2°. Outre cela, je voudrois qu'on distinguât les lieux. On ne traite pas également par tout les Chrétiens avec la même sévérité. Par exemple, il y a plus de liberté dans la Perse que dans la Turquie, en ce qui concerne la Religion, & même généralement en toute autre chose. Perfonne aussi n'ignore que nos Marchands ont en divers endroits des Indes Orientales, un très-grand commerce avec les Mahométans, & que l'on n'y a rien à craindre d'eux, parce qu'ils n'y font point en état de nuire : d'où il réfulte, qu'on y pent disputer de Religion, sans crainte & avec

3°. Enfin, je voudrois qu'onfît plus d'attention à la manière de disputer. Qu'entendons-nous après tout par disputer de Religion ? Supposons qu'il soit défendu en certains Pais, d'expliquer au Peuple le Vieux ou le Nouveau Testament, & de leur en recommander la lecture ; de l'autoriser de vive voix, & par écrit ; de fournir aux Mahometans les livres de nos Théologiens; d'appeller Mahomet un faux Prophète, & de déclarer à haute voix que JESUS-CHRIST est infiniment préferable ; supposons, dis-je, tout cela : n'y a-t'il point d'autre moien de fraier le chemin à l'Evangile, & de préparer les Mahométans à la connoissance de la vérité de la Réligion Chrétienne : Doit-on ignorer, que s'il y aune Religion qui puisse se démontrer par la lumiére naturelle, & qui ait avec elle un parfait rapport, c'est certainement le Chriserlan nompour le ré-, le titre de ît voulu reivre, pour stéres de la eur ruine les gnoli, qui 2

ne leur est ms, les lieux

plus granpermis dans il n'en étoit dis, on n'a dot; Ouvrature Orien-, dit-il, il eur de leur ons en Ma-Tirhane avec elle d'Elie , , fils de Hife autre d'An forme de i Calife Alie au Caire, l'un certain rique, écri-Ajechua, un tint dans la ue entre un vet, avec la écrits sur le t cela monéfenduës en n , la même

pas égalei plus de lii, & meme rchands ont es Mahoméen état de nte & avec

· Qu'entenen certains leur en reournir aux rophéte, & supposons, l'Evangile , Chrétienpar la luit le Christianisme,

tianisme, Religiou juste & raisonnable (a) à tous égards ? Vosons en peu de mots

ce qui pourroit se dire en cette occasion.

N'est-il pas permis de parler de Dieu & de soi-même dans les Pais Mahométans?

Faisons d'abord attention à notre existence; que nous avons un corps & une ame, & que ne nous étant point faits nous-mêmes, nous devons tirer notre origine d'une cause supérieure, qui est Dieu. Cela nous engage ensuite à considérer la nature de cet Etre suprême. Nous découvrons que Dieu est infiniment parfait; qu'à juger de l'homme par la raison qu'il lui a donnée, il doit l'avoir formé pour une sin très-digne de lui, c'est-à-dire pour le servir; & c'est-là aussi ce qu'avouent les Mahométans eux-mêmes dans l'Alcoran, ch. 21. v. 56. Examinons-nous ensuite, & voions si notre entendement est en état de concevoir la vérité, & de discerner les choses utiles de celles qui ne le sont pas, les bonnes choses des nuisibles, les nécessaires des indisférentes; si notre volonté est inclinée à aimer Dieu, à lui obéir, & à lui rendre ce qui lui est dû; si de même elle l'est pour rendre aux hommes ce qu'on leur doir. Après nous être bien examinés sur ces articles, nous trouverons que nous ne sommes pas tels que nous devrions être à cet égard, & qu'au contraire nous fommes bien dif-férens de ce que nous devrions être, en qualité d'ouvrages de la main de Dieu. Nous reconnoîtrons par ce moien notre misére, en ce que tels que nous sommes, nous ne sçaurions lui être agréables, ni nous unir à lui, que par la pratique du

Jusques-là les Mahométans ne sçauroient refuser de nous écouter, puisqu'ils paroissent si convaincus de la misére de l'homme, & de son inclination au péché, qu'ils ne font pas difficulté de dire, que Celus qui vit long-tems découvre en soi de certaines cho-fes qu'il ne voudroit pas même souhaster à ses plus grands ennemis. Il doir donc être per-mis à chacun de rechercher quelle peut-être la source du mal, & quel est le moien qu'il a plu à Dieu d'emploier pour se réconcilier l'homme. Pourroit-on se sacher contre un homme occupé à cette recherche, puisqu'elle le conduit à l'origine de son falut; non sans doute. D'abord la lumière naturelle seule nous apprend, que Dieu 2 pû trouver le moien de nous réconcilier à lui; & ce moien il a pu le révéler. Il s'agit de sçavoir où se trouve cette révélation. Ces Livres que nous appellons le Vieux & le Nouveau Testament (b), ont tous les caractères de divinité que pourroit souhaiter un Mahométan, ou tel autre que ce puisse être. Si cela ne leur plaît pas, qu'ils disent eux-mêmes quels sont les caractères qu'il demandent pour croire un Livre divin; & nous ferous voir que tous ces caractères se trouvent évidemment dans les saintes Ecritures. (c) Les vérités sublimes ausquelles les lumières de la raison n'auroient jamais pu atteindre seules, telles que sont, par exemple, l'origine du mal qu'il faut dériver du péché d'Adam; la voie du falur ouverte aux hommes par l'une des trois Personnes, qui, comme médiatrice, a satissait à la Justice de Dieu: ces vérités, dis-je, qui toutes surnaturelles qu'elles sont, n'ont rien de contraire à la raison, se trouvent révélées dans nos saintes Ecritures, sans parler ici des Prophéties, & des autres marques de Divinité qu'on y voit. Qu'on propose donc ces choses, & plusieurs autres semblables, dans une conversation libre & familière; & l'on verra que ce ne sera pas sans fruit. L'Alcoran tombera devant nos saints Livres, & son autorité se fondra, s'il faut ainsi dire, comme la cire au soleil. Si on se trouve dans des circonstances à n'oser parler si ouvertement, on peut leur céder plus ou moins, & se gouverner selon les régles de la prudence. Quoiqu'il en soit, je me flate, qu'en ménageant adroitement ces circonstances, on réveillera l'attention de ces Infidèles, sur tout si on insiste sur certaines vérités.

(4) On a beaucoup écrit en Angleterre pour prouver cela. Mais ces Mystéres obscurs & sublimes du Christianisme, que deviennent - ils entre les mains de ces Auteurs? Voila ce qu'objectent les Orthodoxes de toutes les Communions Chiétiennes. J'appelle ici & ailleurs Orthodoxes, ceux qui suivent rigidement la Dostrine courante de leur Communion. Ainsi parle l'Editeur Hollandois: mais il ne devoit pas igno-rer que cen est pas du côté des Mystéres qu'on prétend que la Religion Chrétienne est conforme à la lumière naturelle; que ç'en est le côté obscur; qu'en un mot ces Mystères ne sont point du ressort de la raison, & qu'elle ne doit s'exer-

Tome V.

der que sur la Morale,

(b) Cette manière de raisonner est, à ce qu'il me semble, encore trop soible, pour convain-cre tout autre que des Chrétiens. Ce riest paspar ses propres préjugés que l'on forcera des Infidéles

(c) Mais ces vérités, qui nous paroissent, à nous qui sommes nés Chrétiens, des caractères de divinité, paroitront peut-être aux Infidéles des marques de supposition; on ne peut donc les alléguer aux Intidéles, qu'après leur avoir persuadé plusieurs vérités beaucoup plus simples,

Mais s'il m'est permis de le dire, la difficulté de disputer avec eux. & l'éloignenient qu'ils ont pour la dispute, ne sont pas les véritables obstacles de leur conversion. D'abord la vérité est que les Chrétiens Orientaux sont sort grossiers, & si peu instruits dans la Religion, qu'à peine seavent-ils les premiers principes de la Foi Chrétienne. Aussi ne sont-ils pas en état de la désendre cette Foi, ni de résurer les Sectateurs de Mahomet. Après cela les Chrétiens d'Europe qui voiagent & s'établissent en Orient, n'y sont conduits que par des motifs (de (a) curiosité) ou d'intérêt. Ils s'embarassent fort peu de fauver une ame; & l'avantage de convertir un Mahométan leur paroît trop peu de chofe. Ajoûtez à cela, qu'ils font dénués des fecours nécessaires à une entreprise si importante, tels que sont la connoissance des Langues, celle de la Philosophie, & même celle de la vraie Théologie. (Mais que ne feroit pas (b) sur tout l'espoir d'une récompense? Si Messieurs les Etats Généraux en avoient établi une de mille florins pour chaque Mahométan converti, je ne doute presque pas que plusieurs de leurs Citoiens ne se destinassent aussi-tôt à cette bonne œuvre, & que la conversion des Insidéles ne devint une des branches du commerce de ceux qui vont trafiquer aux Indes.) Mais tant s'en faut qu'aujourd'hui nos Chrétiens s'appliquent à cette bonne œuvre, qu'au contraire ils semblent avoir juré d'éloigner les Tures, & les autres Musulmans, de notre Foi, par leur mauvaise vie, & par leurs mœurs déréglées. Des fourberies indignes d'un Chrétien, une vie dissolue, un débordement général, des fociétés honteufes, des liaifons indignes de gens d'honneur, des menfonges bas & fordides, enfin des pratiques artificienses & obliques : voilà, pour la gloire du nom Chrétien, ce qui a donné lieu chez les Turcs à un proverbe très-commun, qui doit nous couvrir d'opprobre, à moins que nous n'en éfacions la honte par une vie mieux réglée. Si à Constantinople, ou ailleurs, un Ture raconte ou affirme quelque chose de surprenant & d'incroiable, supposé qu'on ne paroisse pas lui ajouter foi, rien n'est plus ordinaire que de le voir se récrier avec dépit (c), me prenezvous pour un Chrétien? C'est-àdire, me croiez-vous l'ame assez basse, pour mentir de gaieté de cœur, ou par interêt? En vérité, nous sommes sorcés de rougir de ces reproches, & d'avouer en même tems que nous les méritons bien-

Que le Lecteur me permette ici une petite digression. Quand je considére le peu de conformité qu'il y a entre la vie des Chrétiens & leur Religion, entre leur conduite & cette lumière Evangélique dont chacun sait gloire, lumière que Dieu nous a communiquée comme à l'exclusion de tant de Peuples, en qui, suivant nous, les vertus & les bonnes œuvres ne méritent pas même ce nom; je ne sçaurois m'empêcher de déplorer cet aveuglement général, cette corruption presque universelle qui nous empêche de faire attention à la seule chose qui le mérite le mieux, (je veux dire, notre destinée après cette vie, selon le bon ou le mauvais usage que nous aurons sait de la Religion,) & sans quoi tout ce qui nous occupe ici bas ne nous sera d'aucune utilité. Si nous sommes bien persuadés qu'il faut servir Dieu, il faut donc le servir comme on le doit, & conformer sa vie & ses mœurs à la volonté de l'Etre suprême, à moins que nous ne voulions être l'opprobre de Jesus-Christ, à qui nous avons sait le serment de fidélité, comme un foldat le fait à son Capitaine. Si, au contraire, nous aimons mieux fervir le moude, abjurons tout d'un coup le nom & la profession de Chrétien, pour nous conformer au tiécle, & ne nous embarassons plus de l'oppo-

fition qui se trouve entre ces deux Maîtres.

(c) Quelqu'un a dit fubtilement, qu'il femble que nous voulions réellement prouver aux Tures, par notre conduite, que notre Religion substitte par elle-meme, & qu'elle n'a pas besoin de notre piété ni de nos mœurs pour

ce

co

au

cc'

Ce dér

don

⁽a) Ceci est ajouté.
(b) Ce qui est rensermé entre ces parentheses n'est pas de l'original. Au reste, cette espéce de commerce de l'roielytes, produiroit un autre bien : il rendroit les Marchands plus religieux & plus éclairés qu'ils ne le tont généralement. La science suivroit le gain. Virins post

& l'éloigneir conversion. fi peu instruits i Chrétienne.

Sectareurs de

it en Orient, s'embarassent

in leur paroît effaires à une

elle de la Phi-

t pas (b) sur avoient établi

esque pas que uvre, & que

de ceux qui

étiens s'appliner les Tures,

leurs mœurs

débordement

, des menson-

our la gloire

rès-commun, onte par une te ou affirme pas lui ajou.

our mentir de

de rougir de

ssidére le peu

ntre leur con-

ue Dieu nous

ant nous, les

'empêcher de

qui nous emeux dire, no-

is aurons faic

fera d'aucune

one le servir

tre fuprême,

ous avons fait

ut contraire,

la profession

us de l'oppo-

Résulation de ce qu'on dit communément, que nous avons assez de Livres tant en Latin, qu'in Langues modernes, pour connoître avec certitude par leur moien la Religion Mahométane.

A l'égard de ce qu'on assure avec tant de tonssance, que nous avons assez de Livres en Latin, &c. qui réfutent les principes du Mahométisme, je prouverai évidemment que la plûpart de ces prétendus Résutateurs ont moins combattu la Religion Makometune, que l'ombre ou le phantôme de cette Religion. Par exemple, entre ces Auteurs l'un s'éforce de prouver contre les Musulmans, que Dieu n'est pas un corps, mais un Esprit; l'autre, que les Démons ne sont pas les amis de Dieu, mais ses ennemis; un autre encore, que les purifications du corps ne contribuent en rien à la pureré de l'ame; & autres choses semblables. Quand ils ont disputé à perte de vûe fur tous ces articles, ils s'imaginent avoir réfuté avec beaucoup de force les Mahométans & leurs dogmes. Cependant ni Mahomes, ni ses Disciples n'out jamais avancé aucun de ces dogmes: & c'est ainsi que ces Auteurs tombent dans le sophisme qu'on appelle (a) ignorance de la question, & qu'au lieu de ruiner de véritables erreurs, ils combattent (b) les fictions de leur cerveau.

Que la connoissance de l'Arabe est plus utile qu'on ne pense.

On nous dit enfin, que l'utilité (des Langues Orientales, & particuliérement) de l'Arabe n'est pas assez considerable, pour y emploier son tems & sa peine; à moins cependant qu'on n'ait résolu d'aller vivre parmi les Arabes, ou en d'autres pays Mithométans. On avone qu'en ce cas-là il est nécessaire de scavoir ces Langues, parce que pour avoir mal prononcé des mots Arabes, on a été quelquefois en danger de mort : mais ce qu'on dit-là n'est qu'un subterfuge ordinaire aux ignorans. Est-ce à de telles gens à juger de l'utilité de l'Arabe? Et doit-il leur être permis de prononcer avec assurance, & comme en dernier ressort, que la connoissance de ces Langues est inutile aux Théologiens? Cela s'appelle, si (c) je ne me trompe, flater la paresse des jeunes gens.

Mais combien de grands hommes n'avons nous pas, qui prouvent, par leurs découvertes, l'utilité des Langues Orientales? Par exemple, un Pokock, un Bochart, un Erpenius, un Golius, un Castellus, un Hottinger, & quantité d'autres. C'est pourtant aux lumiéres de ces Sçavans, que l'on doit l'explication de quantité de passages & de mots difficiles, inintelligibles même aux Docteurs Juifs, & qui ne se trouvent qu'une seule sois dans l'Ecriture; entr'autres, dans le Livre de Job, dans les Prophétes & ailleurs. Nous consulterons, disent-ils, les Dictionnaires; on n'en manque pas. Mais je repliquerai, que ces Dictionnaires différent souvent les uns des autres, & selon les divers partis dans lesquels ils ont été composés; que par cette raison on y favorife les opinions reçues dans la Secte qui les a vû naître; enfin qu'après les avoir conférés entr'eux, on se trouve très souvent plus incertain qu'auparavant. Ainsi

ent, qu'il fement prouver aux ue notre Reliqu'elle n'a pas os inœurs pour

(4) Ignorantia elenchi, c'est-à-dire, prouver

ce qu'il ne faut pas prouver, ou disputer sur ce qu'il ne faut pas mis en question.

(b) On supprime ici beaucoup d'érudition déplacée, où on trouve l'extravagence Calinals, oui rédusife les grands préparatifs qu'il ligula, qui réduisst les grands préparatifs qu'il avoit faits pour conquérir l'Angleterre, à or-donner à les foldats d'amasser des coquilles sur les bords de l'Océati, & d'en remplir leurs caf-ques & leurs poches; celle des Athéniens, qui prirent autrefois les armes contre des Fourmis qui gardoient un Tréfor; celles des anciens

Germains, qui se lancérent avec leurs épées mies dans la mer pour la combattre; celle des Psil-les, qui voulurent se battre contre se vent de midi. De même on supprime toute la fin de l'article qui n'est proprement que du verbiage qui n'apprend rien au Lecteur, non plus que la pitoiable addition que M. D * * y avoit faite fur la Campagne de 1712.

(c) On supprime encore ici une page du La-tin de M. Reland, parce qu'elle ne contient que des traits propres à une harangue d'Académie.

des consultations de cette nature ne suffisent pas, parce que nous sommes hors d'état de saire un choix libre, en jugeant par mos propres lumières. Si on consulte les Dictionnaires des Juis sur quelques mots difficiles, le premier que l'on ouvrira apprendra, que le terme en question est exprimé dans le Tugum de telle ou de telle manière; que la lignification de telle & telle raciné à de l'assinité avec telle autre, & n'en différe que par la transposition d'une lettre, &c. Pour les Chrétiens, ils ont beaucoup plus de secours que les Juis sur l'Ecriture sainte; par exemple, celui des anciennes versions Grecques, une connoissance étendue des Langues, ou plûtôt des Dialectes Orientales, comme le Samaritain, le Syriaque & l'Arabe. Ils peuvent se servir très-utilement de ces connoissances. Et s'ils ne trouvent pas un certain mot dans l'Hébreu, ils peuvent l'aller chercher dans ces Langues, ou plutôt dans ces Dialectes, qui ressemblent à l'Hébreu; de même que si au bout de quatre ou cinq qécles; il n'étoit resté qu'un Livre Flantand, & que cette Langue ne se trouvât plus siue dans ce Livre, vraisemblablement il faudroit avoir recours aux Langues de nos voisins, Allemans & autres pour l'expliquer.

Mais on objecte, qu'il arrive assez souvent que les mêmes mots ont une signification dissertion dissertion de la reine de la conference de la reine chose en Hébreu. J'avoue que cela n'est pas certain : mais au moins cela est probable; d'autant plus que pour un seul mot qui aura changé de sens en passant d'un Pais à un autre, j'en produirai cent qui auront conservé lette ancienne signification. Dira-t'on que cela est encore incertain: mais quelle certitude saudra-t'/l donc? Car c'est-là tout ce que l'on peut souhaiter, quand on ne sçauroit atteindre à la certitude Mathématique.

Enfin on ajoute, que toutes les remarques de Grammaire ou de Critique, au sujet de la conformité de certains mots Hébreux avec leurs Dialectes, par où on prétend parvenir à éclaireir l'Ecriture, se trouvent toutes rédigées dans les ouvrages des Sçavans, ou nous pouvons les consulter sans beaucoup de peine. Après cela je réponds, que par nos études & par nos recherches nous pouvons faire de nouvelles découvertes; car tout n'est pas épuisé, tout n'a pas été éclairei. D'ailleurs, je le répétes ne vaut-il pas mieux voir les choses de ses propres yeux, que des yeux d'antrui? Ne vaut-il pas mieux user de son propre jugement, que d'avoir une soi aveugle? Mais il est vrai qu'aujourd'hui on ne s'en rapporte que trop facilement au travail des autres : & voilà comment on pourra tomber insensiblement dans cette Foi implicite, dont on accuse les C. R. Je ne suis que trop convaineu, que si nos Proposans n'avoient point d'examen à subir sur la Langue Hébraïque, il seroit à craindre qu'on ne la négligeat entiérement. A quoi bon même l'apprendre, nous dira-t-on, si ce n'est pour cet examen? Les versions de la Bible sont exactes & approuvées par les Sçavans; & d'autres Sçavans les ont faites. C'est ainsi que nous retomberons peu à peu dans cette barbarie, dont nous avons si heureusement seconé le joug il y a quelques siécles. Je n'en dirai pas davantage au sujet d'une Langue, qui est proprement la Langue sainte des Mahométans.

§. XII.

Que l'Esude des Belles Lestres & des Langues étrangères, est inséparable de la Religion.

Voici ce qu'il faut remarquer encore au sujet de la Religion Mahométane: c'est que cette Religion, quoique bâtie sur des sondemens très soibles, se soûtient toujours, & paroît même inébranlable. D'où lui est venue cette sorce? de la source que j'ai indiquée; de la décadence des belles Lettres, des Langues & de l'Histoire; de celle des antiquités & des monumens des Siécles en Orient. Voilà certainement les causes ausquelles on doit attribuer la force du Mahométisse, & qui empêchent que la vérité ne perce. Je suis persuadé que la lecture des bons Auteurs anciens & modernes, l'étude de la Philosophie, la culture des Sciences & celle du raisonnement, la lecture de l'Histoire, &c. réveilleroient la résexión dans l'esprit des Mahométans, & que leur Religion ne soûtiendroit jamais l'éxamen contre de tels secours. Je ne crois pas même qu'elle sûten état de se source de tels secours. Je ne crois pas même qu'elle sûten état de se source de sels secours. Je ne crois pas même qu'elle sûten état de se source de sels secours. Je ne crois pas même qu'elle sûten état de se source de se se sables Mahométants? Nous sçavons par expérience, que le mépris des Etudes, tant sacrées que prosanes, en un mor, que l'ignorance, quelle qu'elle soit, ne manque jamais de mener

es hors d'état n'ulte les Dicvrira apprende telle maelle autre, & tiens, ils ont ole, celui des de la petivent de certain mot utôt dans ces autre ou cinq trouvât plus ngues de nos

une fignificanent, il n'est J'avoue que que pour un roduirai cent a est encore que l'on peut

où on préles ouvrages Après cela je de nouvelles urs, je le réeux d'autrui? foi aveugle? ui travail des oi implicite, ropolans n'aaindre qu'on n, si ce n'est par les Sçans peu à peu y a quelques roprement la

leparable

métane: c'est oùtient toude la fource de l'Histoire; certainement inpêchent que neiens & moistonnement, Mahométans, urs. Je ne oicienne; & ses fables Mattacrées que lais de mener l'esprit

l'esprit à la servitude ; qu'alors l'ame s'apesantit de plus en plus sous le joug de l'autorité humaine, & que la corruption des mœurs est une suite infaillible de la né-gligence des Sciences & de la littérature. A peine ent-on commencé de tirer les anciens Auteurs Grees, Latins & Hébreux de la poussière, & à lire avec soin l'Histoire des Siécles précedens 3 à peine eut-on porté la vue (a) avec le fecours de ces commencemens de lumière, sur les premiers ages du Christianisme, qu'on apperçut aussi-tôt combien ce Christianisme avoit dégeneré parmi nous. La vérité se sit jour, & confondit la superstition & l'erreur. LaProvidence répandit particuliérement sa clarté fur nous, & affermit dans nos Provinces cette vérité, (b) embrassée par nos Peres, & seellée de leur sang, parce qu'il étoit impossible de la désendre autrement contre nos persécuteurs. Cest par cette voie que nous sommes ensin parvenus à jouir d'une heureuse tranquilité. Mais si nous avons le masheur de négliger ces Etudes, aufquelles nous devons notre retour à la lumière, qui ne voit que cette négligence fraiera le chemin à la ruine de la Réligion? Le passe doit nous instruire, & nous fai-re craindre pour l'avenir 3 c'est Dieu lui-même qui nous a rendu les Etudes nécessaires, quelque peu essentielles qu'elles paroissent à un grand nombre de Chrétiens. Cirons ici un seul exemple tiré de l'utilité de la Chronologie. C'est à ses recherches que nous devons la certitude dit tems de la venue du Mellie, & l'accomplissement des anciens Oracles à son égard ; d'où il résulte que ces Etudes sont nécessaires, pour certifier la vérité & la Diviniré de l'Ecriture fainte. Il en est de même de la connoissance des médailles, dont les Sçavans (e) ont très bien reconnu l'utilité, puif-qu'il est comme démontré, que cette Science éclaireit en plusieurs endroits l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament. Je passe quelques autres connoissances, qui mériteroient l'attention d'un jeune homme qui se consacre à la Théologie, mais que l'on regarde affez généralement comme inutiles, on comme indifférentes. En voilà aslez sur cette matiére.

S. XIII.

Quel est le but qu'on s'est proposé dans l'Ouvrage qui traite (d) de la Religion Mahométane,

Avant que de finir, je dois dire deux mots sur mon compte. D'abord je prie le Lesteur d'agréer l'Ouvrage que je lui présente concernant la Réligion Manonétane. Il est divisé en deux Livres : dans le premier les Mahometans parlent eux-mêmes ; & je parle dans le second. Mon dessein n'a été ni de pallier, ni de arder une Religion que je déteste ; ainsi je suis bien éloigné de me déclarer son apologiste. Qui me regarderoit comme tel, me seroit injure : mais j'ai dû prendre le parti de cette Religion, quand il s'est agi de la justifier de plusseurs faus secustations, sans quoi j'aurois manqué à ce qui se doit à la vérité. Que si malgré cela il se trouve quelqu'un qui préser des sausserés établies de longue main, pour avoir toujours le plaisir de traiter les Mahometans avec toutes sortes d'outrages, bien ou mal sondés, n'importe ; je ne m'y opposerai pas. L'expérience m'apprend tous les jours que le monde veur être trompé, & qu'il aime à être gouverne par des présugés.

Quoiqu'il en soit, entre pluseurs sistèmes de Théologie Mahométane, que j'ai est

Quoiqu'il en foit, entre pluficurs sistèmes de Théologie Mahoménare, que j'ai est occasion de lire & d'examiner, composés par des Arabes très sevans & célebres parmi les Mahomenars, celui que je donne iei m'a paru plus court & plus méthodique qu'aucun autre, & c'est ce qui m'a engagé à le publier en Latin. S'il m'est échapé quelque chose de contraire à l'Orthodoxie, ou qui puisse causer du seandale à des ames soibles, ou si je me suis trompé quelquesois, je demande encore en grace qu'on n'interpréte point mal ma pensée.

Enfin je dois avertir qu'en appellant MAHOMET SALICH, DULKENHEL,

des Lettres n'a commencé qu'au 15°, Siècle, (b) C'est un Protestant Hollandois qui parle,

(c) Voiez la Dissertation de M. Vailiant le Tome V.

Pére fur l'anuée de la naiffance de Jelus-Chriftdecouverte par les Médailes, dans l'Hiffare de Pracadémie Rotale des Infereptions de Belles Letters, Tome II, pag. 532. Lehtion de Paris, Tome IV, pag. 181. Edition d'Amferdam 1719. (de Public par M. Reland la première fois

(d) Publié par M. Reland la premiere fois en 1705, & la seconde en 1717.

⁽a) M. Reland fixe ici l'Epoque du rétabliffement des Etudes au 145, Sicele, & au tems de Pérnangue. Cependant le véritable rétabliffement des Lettres n'a commencé qu'au 155, Sicele,

&c. Prophète, je parle selon le sentiment des Mahométans. De même lorsque je dis que Mahomet n'a point confondu les deux Maries dans son Alcoran, je veux dire, Marie seur de Mosse, & Marie Mere de Jesus; car pour la peusée même de Mahomet, nous ne pouvons l'apprendre que par ses Ecrits, & il ne paroît nullement qu'il ait consondu ces deux personnes dans son Alcoran; du moins je ne crois pas qu'on puisse le prouver à aucun Mahométan qui au contraire le niera constamment. Cependant je souhaiterois qu'il su possible de le prouver, parce que cela seul sus firoit pour décrediter l'Alcoran, comme une invention purement humaine. Je sçais qu'un Chrétien n'a aucun doute là dessus: mais il n'en cit pas ainsi des Mahométans, qui ne se rendent que plus obstinés & plus courageux, lorsqu'ils s'apperçoivent qu'il nous est impossible de parer, sur un Article que nous regardons comme extrêmement important.

CHAPITRE VII.

Confession de Foi des Mahométans, ou (a) Traité touchant les Articles que chaque Mahométan est tenu de recevoir, & de croire, pour être bon Musulman, traduit du Latin de M. Reland.

La reinie de la Religion Mahométane composé par M. Reland, & dont il a été parlé dans le Chapitre précedent. On peut le diviser en trois parties. La première est la Confession de Foi qu'on donne ici ; la seconde contient le Catéchisme des Mahométans, ou l'Abregé de leur Théologie. On trouve ensin dans la troisième des éclaireissements fort amples, sur la Religion Mahométane. Nous suivrons cette division, & partagerons ce Traité en autant de Chapitres.

S. I.

De l'Existence de Dieu.

Les Articles de notre Foi, que tout bon Musulman est obligé de croire, & de recevoir avec une entiére assurance, sont au nombre de XIII. dont voici le premier & le principal.

C'est de croire de cœur, de consesser de bouche, & d'affirmer d'une franche & constante volonté, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Seigneur & Gouverneur de l'Univers; qui a tiré toutes choses du néant ; en qui il n'y a ni image, ni ressemblance; qui n'a engendré qui que ce soit, comme il n'a éré engendré de personne; qui n'a jamais été Fils, comme il n'a jamais été Pere. C'est ce Maître & Souverain Arbitre de toutes choses, que nous sommes tenus d'adorer & de servir, nous autres Musulmans. Ainsi, que nul d'entre nous ne s'écarte de cet Article, mais que chacun le grave prosondément dans son cœur; car il est indubitable.

§. II.

Du Prophéte Mahomet & de son Alcoran.

Le second Article & ses principales raisons. Il saut croire de cœur, & consesser de bouche, que le Dieu très-haut, après s'être revelé aux hommes par ses anciens

(a) C'est le titre du Manuscrit Latin qui m'a été remis. L'Original est Espagnol en lettres Arabes; & je conjecture que c'est quelque Renégat qui en est l'Auteur, & qui l'a composé à l'usage de ses compatriotes. M. Reland l'allégue souvent, & s'en sert avec succès pour expliquer certaines choses du Catéchisme des Mahomérans. to de du

VO

CO

nir

CIII

tion

Mal

four

d'un

comme ex-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

Prophétes, nous a enfin envoié son Elû, le Bienheureux Mahomet, avec la Loi Sainte & Divine, qu'il avoit (a) créée par sa grace, & qui est contenue dans le vénérable Aleoran, qui nous a été remis de sa part. C'est par ce Saint Livre, que Dieu a abrogé toutes les Loix précedentes, & qu'il a retiré de leurs doutes & de leurs erreurs les Peuples & les Nations, pour les conduire à une stable & permanente félicité. C'est pourquoi nous sommes obligés d'en suivre exadement les Doctrines, les sits & les Cérémonies, & d'abandonner toute autre Scéte, ou Religion quel-conque, antérieure & postérieure à cette dernière revélation. Cet Article nous distingue & nous éloigne de toute espéce d'Idolâtrie, de toute rapsodie menteuse, de toute susses nous éloigne de toutes ces Societés, Religions ou Seétes dissérentes de la Notre, ou erronées, ou abrogées, ou exagerées, sans soi & sans vérité, comme il parost tous les jours par les variations (b) diverses des Insidéles, qui rejettent leurs Réglemens & leurs Usages, après les avoir institués s qui changent à tout moment, parce qu'ils ne connoissent pas la bonté d'un Dieu, & qui flétrissent continuelles.

§. 111.

De la Providence & de la Prédestination.

Le troisième Article, & ses principales raisons. Il saut croire de cœur, & tenir pour assuré, qu'excepté Dieu même, qui a toujours été, & qui sera toujours, toutes choses doivent perir un jour, & que l'Ange de la Mort doit retirer à lui toutes les ames des mortels, destinées à l'extinction totale & universelle, de la part de Dieu notre Mastre, & notre puissant Seigneur, qui a pû, & qui a voulu produire du néant, & ensuite arranger ce Monde Universel, avec toutes les choses qui y sont, bonnes ou mauvaises, douces ou améres ; qui a pû aussi, qui a sçû & a voulu établir deux Anges, l'un à sa droite & l'autre à sa gauche, pour enregistrer les œuvres d'un chacun de nous, tant les bonnes que les mauvaises, afin que connoissance Juridique en soit prise, & Sentence prononcée au grand jour du Jugement. Il est donc nécessaire de croire la Prédessination : mais il n'est permis d'en parler à qui que ce soit, qu'après s'être rendu labile dans l'étude de notre Loi écrite, qui est l'Alcoran, & de notre Loi Orale, qui est la Sonna (d). Du reste, pui que toutes choses doivent prendre sin, (e) saisons de bonnes œuvres, & conduisons nous de telle forte, que nous puissions vivre éternellement, & d'une vie qui est la vie & l'essence réelle, qu'on ne pourra jamais obtenir que par la pratique de la verta : comme l'ont prêché les anciens Prophétes, avant que le sacré Volume de l'Alcoran nous cût été envoié du Ciel.

S. IV.

De l'Interrogation du Sépulchre.

Le quatrième Article, & ses principales raisons. Il saut croire de cœur, & tenir pour certaine & assurée l'Interrogation du Sépulchre, laquelle sera faite à chacun de nous après la mort par le ministère de deux Anges, sur ces quatre questions principales: Qui a été notre Seigneur & notre Dieu? Qui a été notre Prophéte?

(a) II. L'Auteur se déclare pour la création de l'Alcoran, contre le sentiment du Catéchisine Mahométan, qui tient pour l'incréation.

(b) Ces coups de dent, que l'Auteur donne ici aux Chrétiens des derniers Siécles, me font foupcomer ce que j'ai dit : que c'elt l'ouvrage d'un Renégat qui ne peut retenir fa colére, contre ceux qu'il a abandonnés.

contre ceux qu'il a abandonnés.
(e) Il y à îci quelques traits vifs contre les fuperflitions prétendues de l'Eglife Romaine, où il est aifé d'entrevoir le pinceau d'un Transfuge & d'un Apostat.

(d) Art. III. Voiez ci-après. Du reste notre Auteur paroit assez réserve sur l'Article de la Prédessination. Il ne veut point qu'on en parle qu'on ne soit devenu habile. Ceci me persuade encore, que ce ne peut être qu'un Moine Espagnol & Renégat, qui ait compose cet Ouvrage, L'air de Prédicateur, qu'il s'y doane à la fin de chaque Article, est pour moi une nouvelle conviction.

(2) Ceci est tiré visiblement de la II. Epître de S. Pierre, Chap. 3. V. 8. & suivans jusqu'à la sin du Chapitre,

Quelle a été notre Religion? & de quel côté a été notre Kebla? Celtii qui fera en état de répandre, que Dieu a été fon unique Seigneur, & Mahomet fon Prophéte, trouvera une grande clarié dans fon tombeau, & il repofera lui-même dans la gluire; mais celui qui ne répondra pas hien à ces questions, se trouvera enveloppé dans les ténébres, jusqu'au jour du Jugement. Craignons donc un fort si terrible, où il n'y aura ni secours, ni confolation à attendre d'aucune part; & regardons comme un esset de la bonté Divine, d'avoir disposé ainsi les choses pour la consolation des Justes, & pour la terreur des méchans. Car si nous nous examinons nous-mêmes dès cette vie, il nous accordera sa grace après la mort jusqu'au jour du Jugement (a).

De l'Anéantissement suur de toutes Choses.

LE cinquième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour affuré, non sculement que toutes choses doivent périr un jour, & être anéancies, sçavoir les Auges, les hammes & les Démons, &c. mais encore, que cela doir arriver à la fin du monde, lorsque l'Ange Isinfil enflera la Trompette s'en telle forte, qu'excepté le Dieu Souverain, il ne reftera rien de vivant dans l'universalité des choses, immédiatement après le bruit terrible qui sera trembler les montagnes, affaisser la Terre, & changer la Mer en couleur de sang. Le dernier de tous qui expirera dans cette extinction totale, sera Azariel, l'Ange de la mort; & alors véritablement fera manifettée la grande puilfance du Dieu très-haut. Qui ne craindroit un bruit fi terrible, & un fraças fi épouvantable? Qui ne feruit touché d'une solitude si affreuse : qui ne s'efforceroit de bien vivre, pour abonder en bonnes œuvres, dans l'espérance d'une (b) compensation équitable & fabitaire ? Qui ne du Soleil & de la Lune ? Qui dès à présent ne commenceroit à gémir de ses péchés, & à pleurer sa dernière sin, soit qu'elle arrive de mit ou de jour à Arrêtons-nous à ces penfées, & marchons armés d'espérance & de bonnes cen-vres ; car tout ce qui n'est point elles, nous est feulement prêté en cette vie paf-fagére, & nous rend sujets à la mort & an châtiment. Heureux, si nous saisons tute attention converable à ces grandes vérités. Toutes choses nous deviendront utiles & favorables ; l'indigence comme la richesse, l'amertume comme la douceur, & l'adversité comme la prosperité. Tout nous élevera, & donnera à nos ames cette nobleffe (c).

5. VI.

De la Résurrection suure.

Le fixième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour certain, qu'avant toutes choses, après l'extinction totale de l'Univers, Dieu restudeirera premièrement dans le Ciel l'Ange de la mort, & ensinie rappellera toutes les ames, & les réunira chacune au corps qui leur appartient 3 bien entendu que les unes seront destinées à la gloire, & les aurres à la geheme. Mais sur la Terre, le premier que Dieu restudicirera, sera notre Bienkeureux Prophète Mahomet. Pour la terre elle-mênte, elle s'ouvrira de tous cônés; elle sera changée en un instant; & par le commandement de Dieu, le seu (d) s'y mettra de toutes parts, & s'étendra

(a) Art. IV. On soit manifestement que toutes ces moralités sont imitees des SS. Livres. & que l'Auteur étoit un homme clevé dans le Christianisme. S. Paul avoit dit avant lui, que sont nous jugient nous-mêmes, nous ne seronis point jugés; & quantité d'autres Sentences qu'ou trouvera répandués dans cette espèce de consession de Esti

(b) Art. V. Voiez fur cette compensation future Part. 9. où l'Auteur explique sort nettement sa pensee.

(*) Cette lacune avec la précedente, aufli bien que toutes les autres, se trouvent da. le Manuscrit Latin dont je me suis servi, sei il me femble, que l'Auteur vouloit dire quelque chofe de l'agdite & de l'activité necessaire au passige difficile & épineux du Pont Aigu, dont il fera parlé dans l'Art. II. av.

mi

CXC

roi

PA qui cel

Pal

au

COL

pre

(d) Art. VI. Ceci est encore copié de nos SS. Livres, & entr'autres du Ch. 3, de la II. Epitre de S. Pierre, V. 8. & fuiv. Ce qu'il ajoute, que Dieu nous jugera tous fans acception de personne, & la conséquence morale qu'il en tire, est encore pris du meme Auteur facté; ce qui me confirme dans l'opinion où je suis, que c'est ici l'Ouvrage d'un Apostat, qui lumanuement parlant, n'étoit ni fot, ui mauvan Predicateur,

quelque cho-Taire au patlau, dont il fera

copié de nos , de la II. Epie qu'il ajoute, acception de e qu'il en tire. acre ; ce qui fuis, que c'est liumainement redicateur,

jusqu'à toutes ses extrémités Alors Dieu préparera une grande place tou-

S. VII.

Du Jour du Jugement.

Le septième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir Pour certain, qu'il y aura un four de sugement, où Dieu ordonnera que toutes les Nations aient à comparoître dans un lieu destiné à ce grand Procès, allez ample pour que la Majetté y paroille avec éclat, & que ses Sentences y puillent être obies de tout le monde. Cest dans cette Place magnifique & spacieuse, que se formera l'Assemblée de toutes les Créatures univerfelles, environ vers le milieu du jour . & dans la clarté du Midi ; & c'est alors qu'avec son Prophéte, je veux dire le Bienheureux Mahamet, & en prélence de tous les hommes, Dieu jugera en justice & en équité toutes les Nations de la terre en général, & chaque personne en particulier. Pour cet effet, il sera donné à chacun de nous un Livre, ou Catalogue de ses propres œuvres ; aux bons de telle sorte, qu'ils le recevront & le tiendront de la main droite, & aux méchans de telle manière, qu'ils le recevront & le tiendront de la main gauche (a)..... Quant à la durée de ce jour, elle fera aussi longue que la durée du siécle présent. Ce sera un jour de soupirs & de douleurs, un jour de tribulations & d'angoiffes, où il faudra boire jusqu'à la lie la coupe de déplaifir & de tourment. Mais c'est ce qu'éprouveront particuliérement les imples, & les pervers : tout leur présentera des idées de deuil & de triftesse; tout deviendra pour eux aloé & amertume. Ils n'obtiendront aucun moment de reposs ils ne verront rien d'aimable; ils n'entendront aucune voix qui leur fasse plaisir i leurs yeux ne verront que les supplices de la gehenne ; leurs oreilles n'entendront que les cris & les hurlemens des démons : (b) & leur imagination épouvantée ne leur offrira que des spectres & des tortures.

§. VIII.

De l'Intercession de Mahomet.

Le huirième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour affuré, que notre vénérable Prophète Mahomet intercédera pour son Peuple, avec succès, au grand jour de l'Examen, lorsque ce Peuple se trouvera dans une affliction amére, & dans une grande tribulation. Ce fera la première intercession : mais à la seconde Dieu sera entièrement sléchi, & tous les Fidèles Musulmans seront transportés dans un état glorieux, tandis qu'il ne sera reçu aucune priére ou excuse en faveur des autres Nations. A l'égard de la grandeur de la peine qu'auront à souffrir les coupables d'entre nous, qui auront transgressé les préceptes de Palleoram, it n'y a que Dieu feut qui le connoille, comme il n'y a que lui qui fçache quelle en fera précifément la durée; si elle sera plus longue on plus courte que celle de l'Examen ou du Jugement. Mais c'elt à nous à abreger cette durée par nos bannes œuvres, par nos targelles, & par tous les efforts dont nous fommes capables, en nous appellant nous mêmes en Jugement des cette vie, avec toute l'attention de notre Esprit & de nos sens, avant que nos péchés & nos crimes nous citent au Tribunal de Dieu; puisqu'ausli-bien c'est lui qui nous conserve en sa miséricorde, & qui nous donne ce tems de répi, pour nous mettre en état de nous rapprocher de lui par une conduite vertucufe (c).

(a) Article VII. Dans le Catéchisme, on ajonte dernère leur dos, parce qu'ils auront les mains liées de ce côte la. C'est apparentment ce qui étoit dans la facune.

(b) Il y a dans le Latin, Satanarum, des

Satani, Ceci fortilie ma conjecture fur la patrie Tome V.

& le caractére de l'Auteur,

(c) Article VIII. I ous ces traits de morale, qui tombent li à propos à la tin de chaque Article, paroiffent également puifes dans nos idees Evangeliques.

6. 1X.

De la Compensation suure dans le Jugement Dernier.

Le neuvième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de œur, & tenir pour certain, qu'il y aura une reddition de compte à faire à chacun de nons devant Dieu, concernant le bien & le mal que nous aurons sait en ce monde. Avant tous les autres seront appellés à cet Examen, tous œux qui auront été du Peuple de Mahomet, parce que ce seront œux qui témorgneront contre toutes les Nations étrangères. En ce jour là, il arrivera que Dieu ôtera des bonnes œuvres de la balance de celui qui aura été dissanté; & s'il ne trouve point de bonnes œuvres ch à le diss'imateur, il ôtera des miséres du dissamé, pour les insérer dans le compte du dissanteur enforte que sa grande Justice sera mise dans une parsaute évidence.

(a) A moins donc que nous ne voulions subit le sort de œtte terrible Compensation, ne songeans point à faire l'ure aux autres, ou à diminuer leurs biens, ou leur honneur, ou leur bonne rénomnée. Car nous pouvons nous assurer que si nous faisons tort à nos frères, telle soustraction sera faite à nos bonnes œuvres, ou plûtôt telle aggravation à nos detres, tesquelles il saudra pourtant solder, dans le tems de la dernière assistant, & lorsque pour étancher notre soif, ou simplement pour rastraichie nocre langue, nous domerions, si nous pouvons, tout ce que nos yeux ont jamais vû ici bas de plus beau & de plus riche.

6. X

De la Balance, & du Purgatoire.

Le dixième Article avec ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & confesser de bouche, que toutes nos actions, bonnes & mauvaises, seront un jour pesées à la balance les unes contre les autres ; enforte que ceux dont les bonnes œuvres l'emporteront sur les mauvaises, entreront dans le Paradis 1 & qu'au contraire, ceux dont les mauvaifes œuvres l'emporteront sur les bonnes, seront condamnés aux slammes de la gehenne. Et pour ce qui est de ceux dont les bassins balanceront, parce qu'ils auront fait autant de bien que de mal, ils seront retenus dans un lieu mitoien entre le Paradis & l'enfer, ou on aura égard à leurs mérites & à leurs démérites, puisque sans endurer d'autres peines que la détention, ils n'auront aucune part à la gloire des Justes béatissés. Il est vrai que tous ceux d'entr'eux qui se tronveront Musulmans, fortiront entin de leur captivité, & seront introduits dans le Paradis, à la seconde intercession du Prophète, notre bienheureux Mahomet, qui sigualera sa grande pieté à intéresser, pour notre soulagement, la puissance & la mi-séricorde du Très-haut, aussi bien que sa justice, déja pleinement satisfaite par la songue captivité des coupables. C'est pourquoi pesons nos bonnes œuvres des à pré-sent, afin que nous travaillions assiduement à leur procurer le poids & la victoire fur les mauvaises: si nous n'aimons mieux que celtes-ci l'emportent, & nous excluent ensuite de notre examen du séjour de la gloire. Ne . . ce qui est le comble de la félicité de nos ames, de peur qu'il ne nous faille pleurer & lamenter en ce jour de ténébres. Encore une fois, ornons plutôt nos ames des à présent des attraits de la vertu, pendant que nous en avons le tems, pendant que nous fommes encore à portée d'éviter la peine future, & que nous nous trouvons, pour ainsi dire, à la main les aides & les foulagemens qui nous conviennent. Car après cette vie, il ne fera plus tems de nous racheter de la perdition : Il n'y aura plus de lieu à la repentance; & nous ne trouverons même de répondant, que lorique nous aurons satisfait pour nos péchés.

tô

ch

⁽a) Art. IX. Orez la fiction de cette idée, pour n'en conferver que le moral, & vous conviendrez l de nouveau pour la plupart des Lecteurs.

ir, & tenir

te nons de-

nde Avant du Pemple

vres, de la

nes ceuvres

no le compte

e évidence. Compenfai biens, ou

urer que fi

cenvies, ou ler, dans le

timplement

, & confesser

r pefées à la vuvres l'em-

traire, ceux

ront, parce

un lieu mi-

leurs démé-

ront aucune

qui se trou-

s dans le Pamet , qui fince & la mi-

e par la lon-

s dès à préc la victoire

ous excluent

e comble de

er en ce jour

es attraits de

nes encore à

si dire, à la

e vie, il ne

icu à la res aurons l'a-

6. X L

Du Pont aigu, & du Paffage qu'il en faut faire.

Le onzième Article avec ses principales raisons : Il sant croire de errue, & tenie pour assuré, que tous ses hommes du monde auront à passer un jour par le Font aigu, celle d'un si d'araiguée, & dont la hanteur sera proportionnée à l'écendué. Les Jules y passeront plus vîte qu'un éclair : mais les Impies & les mécluus ses segundéfaut de bonnes tenvres. C'est pourquoi ils tomberont & se précipiteront dans les ser l'Enfer, avec les blass hémateurs & les infidéses, avec les hommes de pesse soi & de mauvasse conscience, qui auront sant pen d'aumônes parce qu'ils ont man & plus légerement que quantité d'aurres, qui y seront tentés de tens en tens, & sur chaque précepte qu'ils auront mal observé (a) en cette vie. Bon Dien squel nous saudras-c'il pas pour le franchir i de quels yeux aitendrons-nous cette divine faveur, chemin? Quelle saim, quelle ssaudras quelle salures ne rouverons nous pas en notre mais quel trouble, quelles douleurs & quelle lassitudes n'y essure point à dévorer sans quel trouble, quelles douleurs & quelle lassitudes n'y essure point à dévorer sans quel trouble, quelles douleurs & quelle lassitudes n'y essure point à dévorer sans ceux qui n'auront point pensé à ce terrible passage pront point point de la plus cache, que cellui auquel on ne signate de nes corps, il nous accorde aussi la grace de ne pas rester ses désiteurs en d'objacle plus cache, que cellui auquel on ne signateur remedier par quelque expédient ou quel-

5. XII.

Du Paradis.

Le douzième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour affuré, qu'il y a un Paradis auprès de Dieu, qui est préparé aux bienheureux d'entre les fideles, sçavoir aux Sectateurs de la vraie Religion & de notre faint Prophète Mahomet, ou ils feront placés avec lui dans une clarté perpétuelle, & dans la jonissance de tous les (e) plaisser selettes, toujours beaux, dans la vigueur de seur âge, & plus brillans que le Soleil 3 & ou ils feront trouvés dignes de contempler & d'a-dorer la face du Dieu très 5 mr. Pour ceux qui feront détenus dans le supplice de la gehenne, sçavoir les trantgrettems & les pécheurs, qui ont eru néanmoins en un seul Dieu, ils Gront relachés à la seconde intercession du Prophéte, qui les lavera aussitôt dans le facré lavoir, d'ou étant fortis plus blancs que la neige, & plus éclatans que le foleil, ils fe verront placés dans le Paradis, pour jouir avec les autres hienlieureux de tonte la gloire qu'ils pourront fouhaiter. C'est ce qui arrivera au corps qui a été formé de la bone; & que sera-ce de l'état de nos ames, ausquelles il sera donné d'envifager éternellement la lumière & la fplendeur de la majefté divine? Aions donc continuetement dans le cœur l'idée de . . . & en gardant la foi, attachonsnous à fure des œuvres d'un tel caractère, que nous n'aions aucun sujet de craindre le seu de l'Enser; teu si vit & si perçant, qu'il n'y a aucun tourment de troid ou de chaud qui lui foit comparable. Appliquons-nous, dis-je, principalement aux bonnes œnvres; ne retufons point nos forces à l'observation exacte, & du jeune de no-

lant, & même Lecteurs.

⁽a) Art, XI. Voïez au fujet de ce Pont aigu une note fur le cinquième Chapitre du Carichisme des Mahonicians.

⁽b) Ce n'est donc pas un Auteur Arabe qui parle ici. Ne seront-ce point un Europeen & un Renégal?

⁽c) Ait XII. Il eft furprenant que cet Au-

teur ne dise tien des plaisirs grossiers, ou qu'il n'emploie ancune expression qui pusse saire de la peine aux personnes elevées dans le Christrantine. Ne seroit-ce pointre que j'ai insinue plus haus? que c'est ienin Renégat, qui ne presente le Mahomessime que par le beau côté, & qui ménage même jusqu'à ses expressions.

tre vénérable mois de Ramadan, (a) & des Prifret, & des Cérlmontes prescrites : & ne fruitrons point nus pauvres de la dixme de tous nos biens. Nous savous ce que dit sur ce sujet notre saint Volume (b): "Prépare toi de tau opulence des douceurs pour pl'avenir, des richesses de la lunange, de sa pauvreté un soutien immanquable, de con infirmité une vigueur constante, & de sa science le salue de tou ame."

6. X111.

De l'Enfer.

Le treizième & dernier Article, & ses principales raissus. Il saut croire de cœur, & tenir pour assuté, qu'il y a un Enser préparé aux méchaus, aux réfractaires, aux transgresseurs de la soi divine, mandits de Dieu pour leurs œuvres mauvaises, & à qui si servire plus avantageux de n'ètre jamais nés, & de n'avoir jamais vu la lumière du jours. C'est à de telles personnes qu'est préparé un lieu de supplices, ou plutôt un seu qui les brulera saus les souchers un seu de lieure & de glace, ou il n'y aura que des vers, des serpens & autres bêtes venimentes & séroces, qui les mordront, sans les atteindre, & qui exciterent en cux de grandes douleurs. La sera le sepour des méchans & des Démons, où ceux-ci tourmenteront ceux-là saus seus sans celle, avec toute sorte de cruausés; & de peur que les sentimens de la douleur ne s'y ralentifsent, il leur succédera toujours une nouvelle peau, à la place de celle qui aura été brulée ou amortie. C'est à nous autres bons Musulmans, à concevoir & à entrete-tenir une juste horreur pour ce lieu infame une telle pensée est du devoir d'un homme de Dieu. Pour ce qui est des autres hommes, qui ont déclaré la Gerre à notre Religion, ils verront un jour les tourmens de la Gehenne. Craignons tous ce supplice & ces terreurs épouventables. Consirmons nutre soit par les sentimens du cœur & par la consession de la langue, & gravons-là dans le fond de nos entrailles.

CHAPITRE VIII.

Le Catéchisme Mahométan, ou Abregé de la Théologie des Mahométans, traduit du Latin de M. Reland.

6. 1.

Idée générale des principes de la Religion, tant spéculative que pratique.

U nom du Dieu très-miséricordieux.

2. Loué soit Dieu, qui nous a amenés à la Foi, qui l'a établic comme le Secau (s) de notre entrée dans le Paradis céleste, & conune un voile entre nous & la demeure éternelle dans les seux de l'Enser.

3. Que

to

tein

ran ,

AMP

Abn

(a) Vous voiez que notre Auteur ramafle ici en peu de mots les minuties de la Religion Mahométane, comme les jeunes & les ablutions. C'est qu'il u'en fait pas grand cas lui-neine. Voiez le Voiage de Tournfort, fur la Religion des 1 urcs.

(b) L'Alcoran.
(c) Dans la première Edition Latine de cet
Abregé, publiée en 1703. M. Reland avoit traduit de cette manière: Et confliant cam doten,
qua introitus Paradifi Culefin paratur; c'est-à-dire,
& l'aétabli comme la dot, qui nous assure l'entrée
dans le Paradis céleste. Et pour faire entendre cet
endroit, il avoit remaique que notre Foi étoit

ici envilagée comme une espéce de Dot, en vertu de laquelle les I ideles vastiuroient de toutes les delices du Paradis, & en particulier de la jourfance future de ces beautes immortelles, que Mahomes leur y a promifes. Mais dans la feconde Edition, qui est celle que nous avons fuivre, il a oté cette Dordu texte, & a retranché la note dont je viens de parler, pour traduire comme nous avons fait apiès lui; & Pa esabli comme le Secan dans le Perada celefte. Cette dernière figure lui a paru plus naturelle, & apparentment plus conforme à l'Original.

les.

ue.

e Det, en vernent de touter her de la jouifelles, que Maa leconde Ldihivie, il a oté la note dont je me nons avons cean dans le Pihii a parii plus outorme al O-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

3. Que la paix & la faveur de Dieu soient sur Malomes? le plus excellent de tous les hommes, & le (a) Condutteur, qui dirige les siens dans le droit chemin; & non seulement à lui, mais ausse à toute sa Famille, & à ses glorieux (b) Compagnons: que cette paix leur foit perpétuelle à tous, & aille en augmentant aux fiécles des fiécles!

4. Les commence la descripcion de la Foi, & l'explication qu'on doit en faire. D'abord il est nécessaire de sçavoir que la Foi est le premier sondement de la Religion, comme l'a prononcé le Prophéte Mahemet. Que Dieu lui donne sa grace, & qu'il lui accorde le salut!

. La Religion des (c) Iflamires est fondée for cinq Principes espitanx.

Le premier, qui est la Confession du vrai Dieu, consiste à croire qu'il n'y a qu'un seul Dieu eternel & véritable, & que Mahames est son Envoié.

Le second est l'observation régulière des prières (d) telle qu'elle est prescrite.

Le troisième est l'aumone.

Le quarrième, le jeune du mois de Ramadhan.

Eufin le cinquième est le Pélerinage de la Mecque, dont aucun Musulman n'est dispen-

fé , à moins qu'il ne foit hors d'état de l'entreprendre.

6. Commençons par la Confession du vrai Dieu, qui est proprement ce que nous ap-pellons la Fol. Sur cet article il faut sçavoir que ce que nous exigeons d'un homme en érat de connoissance, consiste à croire,

1. Premierement, en Dien.

3. Enfuite, à ses Anges. 3. Puis, à ses Livres.

4. Après cela, à ses Envoies.

5. Enfuite, il doit croire qu'il y aura un dernier jour.

6. Et enfin, qu'il y a un Décret immusble de Dieu tout-puillant touchant le bien &

7. La Foi consiste à être persuadé vivement & de tout son cour de la vérité de ces points fondamentaux : à quoi il fant ajourer la Confession de vive voix, par laquelle on démontre extérieurement la persuation du cœur.

6. II.

De la Foi en Dicu.

t. La Foi en Dieu consiste donc, à reconnoître véritablement dans son cœur & 4 confesser de bouche, qu'il existe un Dieu tout-puissant, suprême, véritable permaient,

efferce première & éternelle, fans avoir jamais commence, fans jamais finir.

Dieu est defini par les Arabes , comme nous le définitions auffi, une Effence qui existe necessarement, & par soi-même. Pour Allah, qui cet le nom de Dieu en Arabe, il répond à celui de seiven, comme un nom propre & essentiel à la Divinité. Ils donnent à Dieu quatre-ving-dix-neuf dénominations, (s) qu'ils divisent en trois classes. La première ett des noms qui sont relatifs à l'ellence même de Dieu, qui est rensermée nouve emière dans le mot Allah. La deuxième est de ceux qui se rapportent à sa Matail de la company de la company de la company de la matail de la company jest & à sa Gloire, & la troisième renferme des auribus, qui sont généralement relans à ses créatures.

1. Qu'il n'y a en lui, ni figure, ni forme extérieure, ni lieu, ni tems, ni monvement, ni changement, ni transposition, ni feparation, ni division, ni fraction, ni abatement, ou défaut de vigueur.

3. Qu'il cit fans égal, & fans pareil (g).

(4) Ahu Beker, le quarrième entre les Contemporains de Mahomet qui se soumir à l'Alcoran , donna le premier co titre à son Maître. Quartus mortalism, qui illa atate Mahommedicam fidem amplexifum, dit M. Reland.

(b) C'est par ce titre que l'on défigne les quatre premiers Successeurs de Mahomet; sçavoir, Abu. leber, Omar, Onhman, & Ali, & les autres

qui font venus enfante, Voiez ci-dellous Ch. V. (c) On a vu dans la Differration lur l'Alcorau Tome V.

ce que c'est que l'Istamifme.

(d) L'Auteur Arabe ne dit tien ici des ablutions, quoiqu'il en parle assez au long dans la suite. Sur cela M. Reland a remarque, que tout ce qui concerne les purifications, fait partie de la

(e) Cet ordre est tiré de l'Alcoran, Voiez

Ch. IV. v. 135.
(f) Voicz Honing, Hift, Orum, page 189. (g) L'Abbé Maracci dans fon Prodreme, p.

. Qu'il est parfaitement pur; qu'il est unique; qu'il est éternel; qu'il est vivant; qu'il scait tout; qu'il est tont-puissant & maître absolu de sa volonte; qu'il entend & qu'il voit tout; qu'il parle; qu'il fait; qu'il erée; qu'il sustente; qu'il produit avec un art ini-mitable; qu'il fait vivre & qu'il fait mourir; qu'il donne le commencement à toutes choses, & fait revenir tous les hommes (a), quand il lui plait; qu'il juge : qu'il décerne ; qu'il dinge; qu'il commande; qu'il défend; qu'il conduit dans la droite voie, & qu'il indait à errour (b); qu'il fait la rétribution, & donne la récompense, le châtiment, la bénignité & la victoire.

5. Tous ces attributs éternels font renfermés dans fon effence, & subfiftent en lui d'éternité en éternité, sans division ni variation. On ne peut pas dire que ces attributs foient Dien lui-même ; & cependant on ne peut pas dire non-plus qu'ils soient différens de son essence. Chacun de ces attributs est uni à l'autre, comme la vie l'est

à la science, ou la science à la puissance, &c.

6. Or ces attributs, comme nous venons de le dire, sont la vie, la science, la puissance, la voloné, l'onie, la vne, l'éternité, soit antérieure, c'est-à-dire, sans commencement, soit postérieure, c'est-à-dire sans sin ; l'action, la création, la suffentation, la (c) production, (d) l'adresse ou l'arrangement artificieux, la vivification & la destruction, la première formation, ou plutôt la création des choses & leur rappel à lui, la Sagesse, le décret, la direction au bien & la seduction (e) au mal, la retribution, la récompense & le châtiment, la faveur & la victoire.

8. Telles sont les grandes & inestimables persections du Dieu très-haut, sous les. quelles il est connu & adore par les vrais Fidèles. Celui qui ofe les mer toutes, ou qui

les nie en partie, ou qui les revoque en donte, est certainement infidéle.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

S. III.

Des Anges.

1. A l'égard de ce que nous devons croire des Anges, notre Foi fera complette si nous croions de cœur & si nous confessons de bouclie, que le Dieu très-haut a des Serviteurs on des Ministres, aufquels on donne le nom d'Anges, qui sont parfaitement nets de tout péché, qui assissent (f) continuellement devant Dieu, qui excentent pon-etuellement les ordres, & ne lui sont jamais désobéissans.

Les Anges, & c'est ainsi que nous le croions, sont des corps subtils & purs, formés de lumière, qui ne mangent ni ne bowent, ni ne dorment, & qui n'one ni fexe, ni

appent charnel, ni pere, ni mere.

3. Et comme ils ont différentes formes, ils son aussi emploiés aux fonctions qui leur sont propres & particulières. Les uns se tiennent debout devant Dieu, & les autres inclinés; les uns sont ailis, & les autres prosternés en sa présence. Les uns chantent les louanges de Dieu, & des Hymnes à sa gloire; les autres le louent & le glorifient d'une autre manière, on implorent sa miséricorde pour les péchés du genre humain. Il y en a qui enregistrent les actions des hommes ; il y en a d'autres qui nous gardent; d'autres qui supportent le trône de Dieu, qui l'environnent ou qui sont occupes à d'autres ouvrages également agréables à la Divinité.

4. Or il est necessaire de croire à ces Anges, quoique nous ne sçachions ni leurs noms, ni leurs différentes espèces; & c'est aussi une des conditions absolues de la Foi

87. censure cette proposition en ces termes: Puisque Dieu a dit Genese , Chap. 1. Fay ust hom-me a notre image & a notre ressemblance , cette proposition doit passer pour être absolument sausse. Mais il est absolument vrai que rien ne ressembie à Dieu; & quoique nous aions en nous quel-que portion de l'image de Dieu, ce qui est fini, ce qui est crééne sçauroit ressembler à l'infini & à l'incréé

(a) C'est-à-dire qui ressuscite, suivant l'original, où on unite une expression de l'Alcoran, qui appelle la resurrection, rencontre, occursus Dei,

Ch. 6. v. 30.

(b) Ceci est expliqué dans le Ch. VII, qui regarde le Décret de Dieu.

éd

qı

COL

Die

 Λ_{11}

cel.

COL

Lat I que

En

late

» aj

(c) Producere en Latin fignific prolonger, On pourroit donc traduire prolongation,

(d) Artificium. (1) Voiez plus bas Ch. VII. & la note, où cette expression est réduite à son juste sens,

(f) Ch. III. II est visible, que presque toutes les idées contenues dans ce Chapitre font prifes de nos Saints Livrez du Vieux & du Nouveau Telfament. Voiez entr'autres Job XXXVIII. & Pf. CIII. Gen. II. 2. & Luc II. 13. Math. XVIII. 10, Heb. I. 14. Matth. XXII. 30.

l eft vivant ntend & qu'il un art inioutes choses, lécerne 1 qu'il qu'il induit à la bénignité &

fistent en lui ces attributs foient diffée la vie l'est

a Science , la , fans com-Inflentation , & la destrucpel à lui, la bution, la ré-

uit, fous lef. outes, ou qui

ra complette ès-haut a des parfaitement xecutent pon-

& purs, forit ni *fexe* , ni

fonctions qui Dicu, & les ice. Les uns c louent & le hés du genre d'antres qui ou qui font

ions ni leurs ues de la Foi

Ch, VII, qui

prolonger, On

la note , où cet-: fens. e presque tou-Chapitre sont aux & du Nou-Job XXXVIII. H, 13, Math. XII, 30,

de les aimer. C'est au contraire une infidélité que de les hair, ou même d'en hair un feul. Celui qui ose dire, qu'à la vérité il y a des Anges, & qu'ils sont distingues par le sexe, comme nouss ou qu'en effet il y a des Anges, sans aucune distinction de sexe, mais que quoiqu'il en soit, il se soncie sort peu de croire à eux, ni deles aimer: qu'un tel soit tenu pour insidéle.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

(Les Mahométans saluent les Anges après teurs prières, en se tournant à droite & à gauche. Le falut confifte en ces mots: paix vous foit, ou que la paix & la misericorde de Dieu sois sur vous!)

5. IV.

Des Livres sacrés ou divins.

1. Pour ce qui est de la Foi qu'on doit aux Livres divins, elle confiste à être persuadé dans son cœur & à confesser de bouche, qu'il y a par devers Dieu des Livres respectables, distingués par leur origine, &c. qu'il a envoiés du Ciel à ses Pro-

phétesd envoi qui s'est fait sans création, & qui est éternel sans production.

(On a disputé longtems (a) entre les Mahometans si l'Alcoran étoit créé, ou incréé. Leurs Docteurs se sont partagés entre la négative & l'assirmative ; & d'autres ont opiné qu'il étoit plus fage de laisser la chose indécise, parce que l'Aleoran même ne paroissoit pas la décider. Ceux qui ont eru l'Alcoran créé étoient accusés d'affoiblir fon autorité : mais pour l'Auteur de cet Abregé , il fe déclare nettement pour l'incréation; & on verra dans la suite, comment il explique sa pensée.

2. Dans ces Livres sont contenus les commandemens de Dieu & ses disenses, ses thus, ses promesses & ses menaces la déclaration de ce qui est permis & de ce qui est défendu, de ce qui fait l'obéissance & de ce qui fait la rebellion, & ensin les indices de la rétribution, foit à l'égard de la récompense, soit à l'égard de la peine.

3. Tous ces Livres sont la parole même du Dicu très-haut, laquelle est lue publiquement aux fidéles, redigée en livres, confervée dans le cœur des homines.

4. Mais cette parole de Dieu entant qu'elle est en Dieu même, est très dittincte de ces lettres & de ces mets qui la représentent; rependant ces lettres & ces mots sont appellés parole de Dieu par métaphore, parce qu'en effet ils indiquent la vraie parole de Dieu. Dans le même fens nous appellons notre parole, ce qui indique veri-tablement notre pensie; & c'est ce qu'un de nos Poëtes a bien exprimé par ces vets :

Dans le fond de nos caurs la parole a son ètre, Et la langue ne sert qu'a la faire connoître.

Mais tout cela est bon pour les hommes, Dieu n'a pas besoin de ce moien pour connoître le cœur humain.

Les Mahometans supposent que tout est éternel dans l'idée, ou dans le Décret de Dieu, qui est par rapport à lui, comme notre pensée intérieure par rapport à nous. Ainsi l'Alcoran étoit en Dieu avant qu'il eut été envoié du ciel à atahomet. Tout cela peut recevoir un fort bon sens, en supposant l'éternité des Décrets. Pour la comparaison du Poète Arabe, elle paroit allez naturelle. Je l'ai traduite d'après le Latin de M. Reland, qui ne nous aprend point quel est ce Poëte Mahométan allégué par le Catéchiste.)

Les livres facrés dont nous parlons (b) font au nombre de cent quatre, entre lesquels Dieu tout-puissant en envoia dix à Adam; cinquante à Seth; trente à Idni; ou Enoch; dix à Abraham; un à Mosse, qui est la Lor, ou ce que nous appellons le Pentateuque; un à fisus, qui est l'Evangile; un à David, & c'est le Livre des Psaumes; & un à Makomet , qui est l'Alcoran.

(M. Reland a fait voir dans ses notes , que cet Idris est le même qu'Enoch. "J'ai, "ajoute-t'il, entre les mains une petite Differtation composée en Langue Turque, " ou l'Auteur montre, que le nom propre d'Idris étoit Ouchnouch; ce qui revient à "Chanoch ou Enoch". Son adresse & sa science le firent surnommer Idris. On trouve

⁽b) Voiez ci-devant la Differtation fur l'Alcoran, & aur tout d'Herbelot, Bibl. Orient, article (b) Voicz Differtation fur l'Alcorar,

dans un Tarich (ce mot fignisse. Ere & date, annales, histoire & mémoires) qu'Enoch vécut 365, ans, avec quelques autres circonstances telles quelles de la vie de ce Patriarche. Quelques Auteurs Mahométans sixent le jour qu'Enoch sut enlevé au ciel au 10.

de Moharram; ce qui est un surcroit de preuves.

A l'égard de ce qui est dit ici du Pentateuque & de l'Evangile, on pourroit en conclure que les Mahométans reconnoissent la divinité de ces Livres : mais on ne doit pas ignorer qu'ils les croient tous corrompus, les uns par les Juifs, les autres par les Chrétiens, & que les véritables se sont perdus. Gependant les Turcs lisent en leurparticulier, tant en Arabe qu'en Persan, des Pseaumes de David, qui sont une traduction des notres; à quoi on a joint quelques prières de Moise & de Jonas. Ils ont encore un Evangile en Arabe & en Italien (M. Reland dit en Espagnol, mais il se trompe : voiez le Nazarenus) rempli de bonnes & de mauvaises choses : mais M. Reland ne croit pas que tous les Mahométans reconnoissent l'autenticité de ces Livres. L'Auteur du Nazarenus qui vient de paroître, s'imagine pourtant que l'Evangile Italien qui est lu parmi eux, principalement parmi les Renégats qui n'entendent point l'Arabe, (n) pourroit bien être le vrai Evangile des Ebionites ; & làdessins il forme le plan d'un Christianisme primitif, ou Nazaréen, qui conservoit les cérémonies légales aux Juifs seulement, & en dispensoit les Gentils; d'où il insére, que S. facques a recommandé ces cérémonies aux Tribus éparfes, lorsqu'il a insisté sur l'importance des Oeuvres contre la Foi; au lieu que S. Paul qui prechoit à des Gentils, a insisté sur l'importance de la Foi contre les Oeuvres. Il ne manque à ce dénouement, qu'une petite énumération de ces cérémonies Mosaïques, que S. suques a recommandées.

5. Quiconque rejette ces livres, ou révoque en doute leur divinité, foit en tout, soit en partie, ne fût-ce que d'un seul Chapitre, ou même d'un seul verset, out d'un seul mot;

un tel est certainement insidéle.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

6. V.

Des Envoiés de Dieu.

1. La Foi aux Envoiés de Dieu exige, que nous croions de cœur & que nous confessions de bouche, que le Dieu très-haut a eu ses Prophètes, c'est-à-dire des hommes entracrdinaires; qu'entre les hommes il en a choisi de sidéles & gens de bien pour être en voiés de sa part aux autres hommes ausquels, véritables en tout ce qu'ils disent, nous devons une entière Foi, soit qu'ils nous commandent certaines choses, soit qu'ils nous en désendent d'autres, ou qu'ils nous annonent les ordres du Ciel, ou qu'ils nous déclarent les Constitutions & les Canons célestes, ou qu'ils nous révelent les choses cachées, telles que sont la nature de Dieu, ses attributs & ses ouvrages, la réservettion, la virissation ou restauration, la pune du sépulere, l'intervogation & l'examen, la balance, le pont (b) aigu, c'est-à-dire le chemin par ou il saudra passer au dernier jour, le (e) réservoir (d) l'intercession, le paradis avec ses délices, l'enfer avec ses tourmens.

(Les Mahométans croi ent que deux Anges, Monkir & Nakir, reléveront les morts de leurs tombeaux & leur donneront une nouvelle vie; qu'ils les interrogeront fur leur Foi & fur leur vertu; qu'ils puniront ceux qu'ils trouveront coupables. C'est

l'opinion des Sonnues, Secle estimée parmi eux la plus orthodoxe.)

(Ils croyent aussi, que Dieu pésera les bonnes & les mauvaises actions, & que la condamnation ou l'absolution de ces actions sera déterminée, selon le poids qu'elles auront dans la balance.)

(a) Voiez Differtation fur l'Alcoran.

(b) C'est un grand Pont qui, selon les Musulmans, est sur la Gebéne, plus aigu & plus trenchant qu'une épée, plus subtil qu'un cheveu. Les bons de les méchans doivent également passer sur co pont; avec cette différence neanmouns, que les gens de bien passeront fains & saufs, au heu que les autres glisseront & tomberont dans la Gebene. M. Charain nous abure que ce pont aigu instue beaucoup sur la Morale des Mahamitans; qu'il sert de motis de consolation aux personnes injuriées, & de terreur aux méchans. Il rapporte que pluseurs Persans lui rendirent justice dans la crainte d'un mauvais passage au dernier jour. Voiez ses Foiages de Perse, T. IV. Edit. in-4, de 1735.

n

CO

24

hu

aid

L

die

CLIE

au i

braha

ctole

reflut

Prop

d'un

les I a

de for

en co

4801111

nc.

(c) La Fontaine Piscina, où boiront les justes après le passage du Pont, & avant que d'entrer dans le Paradis.

(d) C'est-à-dire, l'intercession de Mahomet, en saveur des demi-vertueux, Voiezau Ch, VI. 'il a infilté

hoit à des

ranque à ce

que S. Jus-

out, foit en

in feul mot;

lélices, l'en-

assage au der-T. IV. Edit. ont les jultes

que d'entrer

de Mahomet, zau Ch. VI.

2. Or il faut sçavoir que ces Prophétes sont tous exemts d'erreurs capitales & de erands pieles, & qu'ils sont tous attachés à la même Religion, qui est l'Islamisme, c'est-à-dire la Religion de Mahomes (a), quoiqu'ils aient suivi des institutions différentes. Ils sont aussi les élus entre toutes les Créatures, aiant eu l'honneur de s'entretenir avec Dieu, & de recevoir de sa part des députations d'Anges; aiant été autorisés dans leur ministère par des miracles évidens & supérieurs, ou même contraires à l'ordre naturel des choses. Par exemple, quelques-uns d'entr'eux ont ressuscité (b) des morts, quelques autres ont parle (e) avec les bêtes, avec les arbres (d) & avec d'autres choses manimées, & en ont été falués. J'en passe bien d'autres, entre toutes les prérogatives aufquelles les hommes ordinaires ne sçauroient atteindre. (M. Reland parle dans une note d'un Salsch, qui fit fortir tout à la fois d'une pierre un chameau & un château. Les Mahemétans disent aussi que Salomon faisoit viraculeusement le voiage d'un mois en une heure, que Jesus-Christ faisoit naître des oiseaux d'un peu de boue,

3. Il faut encore sçavoir, que Dieu a établi entr'eux une certaine subordination, en vertu de laquelle l'un est plus excellent que l'autre. Par exemple, ceux d'entr'eux qui ont rempli l'office d'Envoiés, sont an-dessus de ceux qui n'ont pas rempli cet emploi ; & ceux qui ont enseigné de nouvelles Constitutions, sont au-dessus de ceux qui n'en ont point enseigné. (Pour entendre ce passage, il faut sçavoir que, selon leurs idées, tous ceux d'entre les Prophétes du Mahométisme qui ont reçu de Dieu des Livres divins, ne sont point pour cela Instituteurs de nouvelles Constitutions; comme aussi tous ceux qui ont établi de nouvelles Constitutions n'ont pas reçu des Livres du Ciel : cependant il y en a cu qui ont joui de l'un & de l'autre de ces avantages. Par exemple, disent-ils, Noé a cté Auteur d'une nouvelle Constitution suns avoir reçu de livre : Seth en a reçu, & n'a point sait de nouvelle Loi. Les hun personnages qui suivent ont reçu des Livres divins, Adam, Seth, Enoch, Abrahem, Mosse, Joss, David & Makones. Mais de ceux-là il n'y en a eu que cinq, qui aient établi de nouvelles Constitutions s sçavoir, Adam, Not, Abraham, Mosse, festus & Mahemet, qui a abrogé, difent-ils, toutes les Sectes précédentes par la fienne, comme étant la plus parfaite. Après celle-là il ne faut attendre ni Prophéte, ni Prophétie.

Au reite, quo que natre Auteur Arabe parle ici de nouvelles Constitutions, il ne fain pas s'imaginer qu'il entende par là des Religions différentes. Il a deja dit que la Rel.g on des Prophétes a toujours été la même : par Conftuutions il faut entendie ou des choses abrog es par d'autres, ou des additions envoices de tems en tems du Ciel pour perfectionner la révélation; mais qui ne seroient que superflues après

4. Le premier de tous ces Prophétes a été Adam : mais le dernier & le plus exceilent de 1011s est Malemet, à qui Dien soit propiee & accorde ses bénédictions, comme aulli a tous ceux qui l'ant précédé.

5. Pour ce qui est des Creatures, c'elt-a-dire des premiers Disciples du Prophéte, la plus excellence de toutes & qui approche de l'ordre Prophétique, a été Abu-Beker (e), enfuite vienment Omar, Oil min & Ali.

6. Après ces quatre, suivent en ordre ces respectables Compagnons de Mahomet, au nombre de lix ; Igavoir , Leche, Alzeberr , Sand , Seid , Abdorachman , & Abn-Obrida, & enfinite les autres qui méritent aussi d'être appeilés ses Compagnons. 7. Enfuite viennent apres cux tous ceux à qui Mahomet fut envoie, & qui fu-

(a) Les Mal emitans croient fermement qu'A-Fraham, Mosje, J. C. & Jour les Prophetes etoient de la Religion de Mahonet. Voiez l'Alcoran, Surat, ou Ch. H.

(b) Selon l'Alcoran, Ch. V. v. 110. J. C. a reffincite les morts : mais avant lui un certain Prophete nomine Dullsphel en avoit refluscité 30000. & apres lui, Arahomet teffuscita la fille d'un Chef de bergers entre la Mecque & Médi-

nes (c) Salomon, difent les Mahométans, fçavoit les I angues des animaux. Arahomet s'entretint avec un Chameau, qui le plaignoir de la dureté de son maitre: mais tout cela n'est vien encore en comparailor de cette épaule de mouton, qui avertii Mahomet qu'elle étoit empoisonnée, com-

Tome V.

me nous l'avons déja dit.

(d) Les pierres faluoient aussi le Prophéte, & les arbres alloient au-devant de lui, en lui ditant : bien vons foit, à Envoie de Dien, Voiez l' Alcoran , Surat. XXIV.

(e) Telest l'ordre, selon les Tures, les Arabes , les Maures Africains , & tous coux qui tiennent pour la Sonna. I es Perfans, les Indiens, 8cc, mettent Ali immediatement après Maho-net, Liviron quatre ficeles après lui oa commença d'appeller Schmet ceux qui regardoient Alt comme luccesseur legaime du Prophete. & Samues ceux qui teroient pour Abu Beker, Mais il y a cu plus de politique dans la divifion du Mahomeusme en deux factions, que de controverse de Religion.

rent obéissans. Que Dieu bénisse le Prophéte, & que la grace de Dien soit sur eux

8. Suivent eufin tous ceux qui font de bonnes œuvres, & que nous honorons du nom de sages, parce que leur vie se trouve conforme à leurs discours. (J'ai ajonté à l'original ces dernières paroles marquées en Italique, parce que c'est la vraie explication qu'ils donnent eux-mêmes du nom de sage. En effet, qui parle magnifiquement de la vertu, n'est tont au plus qu'éloquent; mais qui la pratique est véritablement sage. Les Mahométans attribuent ces qualités à un certain algazali.)

2. Selon une certaine Tradition, le nombre des Prophétes est de deux cens vingtquatre mille, & felon une autre Tradition, de cent vingt-quatre mille, c'elt-à-dire à peu près la moitié moins. Entre ceux-là trois cens treize ont rempli la fonction d'Envoiés, & six seulement ont apporté de la part du Cela ux hommes de noi velles Constitutions; sçavoir (a) Adam, Noé, Abraham, Mosse, sessus & Mahomet. (festis, disent les Mahométans, sur Fils de Marie, fille d'Imran Israëlite. Il étoit envoié du Dien très-haut, qui lui fit tenir du Ciel le Livre de l'Evang'le. Aufsi étoit-il Législateur, & il invitoit les hommes à l'obéissance qu'ils doivent à Dieu. Les Juiss aiant cherché à le mettre à mort, il sut enlevé au Ciel. Ce passage est d'un Farich Arabe en MS, qui étoit entre les mains de l'Anteur, lorsqu'il travailloit à cet Ouvrage. M. Reland avoit inféré ici une généalogie tirée de ce Timeh pleine d'erreurs & d'anachronismes. Je passe aussi les fausses origines du mot de Messe, &c.

10. Que Dieu soit propice aux uns & aux autres, & les comble de se sa-

11. Il n'est pas d'une néessité absolue pour la Foi, de sçavoir au juste le nombre de ces hommes extraordinaires : mais il est nécessaire de les aimer 1 & celui qui ne les aime pas, ou qui les hait, quand il n'en haïroit qu'un seul, doit être mis au nombre des infidéles. De plus celui qui rejette un seul de ces Prophétes, on met en doute la vérité de sa Prophétie, est déja réputé infidése.

O notre Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

§. VI.

Du dernier Jour.

1. LA Foi que nous devons an dernier jour consiste à croire en son ame, & à confeller de bonche, qu'en esset il y aura un dermer jour, qui sera le jour de la réfurrection, dans lequel Dien tout-puillant détruirs ce monde, & ters (b) mourir toutes les Gréatures quelles qu'elles soient ; excepté cependant certaines choses qu'il trouvera à propos de conserver, comme le Trône de Gloire, le Siège Roïal, ou plitôt l'estrade sur laquelle le trône (e) est posé, l'Esprit alministrateur, la Table de ses Décrets, la plume dont il les a écrits, le Paradis & l'Enfer, avec tout ce qu'is contiennent. Les Auteurs Mahométims disent, que Dieu a créé un Esprit auquel il a donné des aîles sans nombre, pour porter le trône. Cet Esprit qui porte le trône, ce trône qui vole sur les eaux (car c'est ainsi que s'expreme un Au eur Arabe e té par M. Reland) sont imités de ce que dit Moile dans le Chapitre I. de la Genése,

(a) Avant Mahomer, il y a eu des Chrétiens qui ont regarde Adam comme Proplete. Voiez Epiph, contre les Hèief, p. 6. M. Reland ajoute ici les noms de plufieurs Prophètes, ou du moins reconnus tels des Afujulnans,

(b) Ch. VI. Cette idee de la deffruétion du monde est empuntée des Chictiens: mais elle est soit travestie. Cest ainsi que parle M. D*** Elle pouvoit être auflitot empruntée des Sa-béens, des Mages & des Paiens : mais écou-tons M. Reland. Les Mahonétans, dit-il, croient que tout périra, hommes, Anges & Genies, excepté Dieu. » Todas las causas han de morir; " es a faber Hombies, Angeles, y Demonios. " Esto sarà quando la sin del Mondo, y toquera " Hratil la Bozma, (c'est-à-dire la irompette) " des pues no havra ninguna cosa que tenga " vida , no permanecera cola viva , fi no folo , Alla Teala (le Dun ves bant) des pues de " aquel tan e panto o fonido que temblaran " los montes deste Aldmia (c'est-a-dire du mon-" de) y le pondià la l'ierra llana, y la mar fe " volvera de color de fangre. Li fegaro que " morna fara Azariel Melek Almaus (c'est-à . " dire l'Ange de lamort. ") C'est ainti que s'exprime un autre Anteur Arabe, mais traduit en Espagnol, Le fignal de cette extinction univerfelle fera le fon de la trompette Angelique, qui fera mourir iur le chanip les Anges, les hoinmes & les betes.

(c) Le Talmud met aussi le trône de Dieu entre les sept choses créées avant l'Univers, Mahonet avoit donc pris des Juis cette idee

qu'on trouve ici,

in 111 ni

> 22 Ju

101 La dai tri. ave Qu fuir

aut Λ_{1}

qui

ralli de Λ mai les i dix pou

clt

e trône de Dicti want l'Univers. Justs certe idee

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

en parlant de l'Esprit de Dicu. Les Juifs disent aussi que le 1rone de gloire étoit en l'air, porté par l'Esprit de sa bouche, & sur la superficie de l'eau.

Les Mahometans disent encore qu'avant toutes choses Dieu créa la table de ses Décrets, ensuite la plume, &c. que cette table est faire d'une seule perle de grandeur immense, que la plume est toute de pierres précieuses; que de la seme de cette plume il découle la lurnière, de même que des notres il en fort de l'enere 1 mais tout cela ne doit se prendre que pour des emblêmes, qui servent à représenter d'une ma-nière plus noble le décret éternel de Dieu, &c. usage ordinaire aux Orientaux en général. C'est ainsi que les Juifs allégorisent sur le Décalogue, dont les tables sont saites de Saphir, & cat été créées avant le Ciel & la Terre, &c. Les Paiens ont emploié de semblables allégories ; témoin Ovide,

> - (a) Cernes illic molimine vafto Ex Gre & folido rerum Tabularia ferro: Que reque concuffum Cali , neque fulminis iram , Net metuunt ullas, tuta atque aterna, rutuas. Invenies illie meifa adamante perenni Lata tur Generis.

Cest-a-dire : » C'est-là où vous verrez des tables d'airain & d'acier d'un ouvrage » immense, qui ne craignent ni l'ébranlement des Cieux, ni la colère de la foudre, » ni les rumes du monde, parce qu'elles sont d'une solidité éternelle. Et c'est-là où » vous trouverez gravés en caractéres inéfaçables les destinées de toute votre posten rité, &c. v (C'est Jupiter qui parle ainsi à Venus, pour la consoler de la mort de Jules Céfar.)

2. Après cela Dieu naménera toutes les créatures qu'il avoit anéanties, les réveillera par le son de la trompette Angérique, les ressessant, les vivisiera, les rassemblera (b) toutes en un même lieu, les examinera, & leur demandera compte de tout le passé. La première Créature rationnable qui refluscitera, selon la doctrine des Mahométans, fera l'Ange 16. fiel, qui fonnera de la trompette pour rappeller les ames dans les corps. Le premier homme qui ressuscitera sur la terre sera Mahomet. On treuve et beaucoup de rapport avec quelques passages du N. T. où il est parlé des A. ges avec des Trompettes, & ou il en fait mention de la voix de l'Archange, qui, avec une Trompette divine, descendra du Ciel, & donnera le fignal de la résurrection. Quoiqu'il en fort, les Mahemetans croient auffi que tous les animaux terreitres, célestes, & matins reflusciteront, pour être punis du mal qu'ils auront fait, & pour être en-suite reducts en poudre, excepté l'ane d'Ezdras, le Chameau de Mahomet, & quelques autres animaux, qui entreront dans le Paradis. On voit aufi par ce passage que les Anges & les Génies meurent, pusqu'ils participent à une résurrection.

Au reste quoique ressistant et en rendre en une fignifient une même chose,

il semble que cet Auteur y mette de la différence; & cela pourroit revenir à ce qui fuit. Reffiferter fera reunir les os & les membres dispersés à leur propre corps, raffembler les ames, &c. & c'est de cette réunion qu'Isassel donnera le signal au son de la Trompette. Supposons que vivisser, terme synonime, signifiera rendre la vie & l'intelagence.

Ajoutous que dans ce lieu d'assemblée universelle de toutes les Créatures, Dieu demandera à tous les hommes, bons & méchans, qu'ils rendent compte de leurs paroles & de leurs actions, en commençant par les Mahometans, dont il y aura foixantedix m'lle de fauvés, fans rendre aucun compte, à ce qu'on fait dire a Mahomet. M. Reland ajoure dans la même note, que l'examen sera bien plus doux & plus moderé pour ceux qui aurom lu avec attention le Chapitre 69. de l'Alcoran. (Ce Chapitre est intitulé l'infallible, (c) épithète donnée au jour du Jugement.)

3. Et il leur sera donné à chaeun un Livre (d) de leurs bonnes ou de leurs man-

⁽a) Altiam, I., XV, v. 200. (b) Pour y ette gardees long-tems, & pout-tire même plufieurs ficeles avant le jugement, par des Anges commis exprés , afin que per onne ne s'échappe. Ceft-fa que les impres feurmont les preludes de leurs penies erements, sec. Quel-

ques Musulmans s'imaginent que l'affemblée des

ames to tera dans la Syrie,

(c) Voiez Sale, trad, de l'Alcoran,

(d) C'eft-a-dire, une lifte de leurs bonnes & de feurs mauvaises œuvies. Les juites tiendront Le Livre de la main doire; ce qui tai, ailufion,

vaifes œuvres ; aux unes, pour le tenir de la main droite, & celle-ci feront les bonnes s aux autres, pour le tenir de la main gauche & derrière le dos s celles-ci feront les ames des méchans i ensuite de quoi le Dien très-haut les jugera en justice & en équité i pesera troves leurs œuvres à la balance, tant les homes, que les mauvas-Ses, & recompensera toute ame vivante, selon le bien & le mal qu'elle aura fait. (Cela produira trois chasses de personnes qui seront jugées. 1. Des véritables gens de bien, dont les bonnes œuvres pefces à la balance l'emporteront par le poids & le nombre fur les manvaises, à cause dequoi ils jouiront d'abord des sélicités du Paradis. 2. Des méchans, dont les mauvaifes œuvres l'emporteront sur les bonnes, lequels à cause de cela iront en Enfer i & enfin 3. de ceux dont les bonnes & les mauvaifes œuvres feront égales en nombre & en poids. Ces derniers resteront dans un certain lieu, en-tre le Paradis & l'Enser, jusqu'à ce qu'ils soient admis aux sélicités du Paradis par l'intercession de Mahomet. Il y a des Mahometans qui ne croient pas les peines éternelles, (a) parce qu'elles leur paroissent incompatibles avec la bonté de

4. Par la bonté & par la miséricorde, quelques-uns d'entre les hommes entreront dans le Paradis, tandis que d'autres descendront en Enfer. Mais aucun sidéle ne demeurera éternellement dans le feu de l'Enfer. Les Mufulmans entreront tous dans le Paradis, après avoir subi des peines proportionnées à leurs péchés. Et c'est ainsi que les siddes séjourneront éternellement dans le Ciel, & qu'au contraire les insideles, après avoir été précipités dans l'Enfer, n'en fortiront plus-

3. Pour rendre la foi à la réfurrection falutaire, il est nécessaire d'y penser avec fraieur. Celui qui ne témoigne que de la fécurité, celui qui nie cette réfurrection, ou qui n'y pense qu'avec donte & incertitude, enfin celui qui dit, » je ne crains point » la résurrection, je n'ai point de peur de l'Enser, & je m'embarasse fort peu du Paradis, » sont tous également infidéles.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité.

ECLAIR CISSEMENT fur ce CHAPITRE.

On va rapporter ici le sentiment des Mahométans sur l'état de l'ame & du corps avant la éfurrection, & les fignes qui, feloneux, précéderont cene réfurrection & le ingement dernier. D'abord ils difent à l'égard du corps, qu'auflitôt qu'il a été dépofé dans le sépulcre, il est examiné par deux Anges noirs qui le font tentr debout devant eux, & le quellionnent sur la foi, &c. comme si c'étoit une personne vivante. Si à cet examen il répond autrement qu'il n'auroit du, les Anges le maltraitent extrêmement, en le battant à coups de maillers de fer fur la tête & autour des tempes; mais s'il répond en véritable Mufulman, on lui permet de se recoucher & de reposer en paix. Ils fondent cet examen fur la tradition, & fur deux pallages de l'Alcoran Ch. 8. & 47. Ces passages commencent par ces mots ; les Anges les feront mourir, & les frapperont au visage & sur le dos. A cause de cela les plus orthodoxes, ou les plus superthitieux des Mushilmans ont grand soin de faire des caveaux bien cre x, afin qu'il, s'y puillent tenir plus à leur aife forsqu'il faudra subir l'examen des Anges noirs. Cette opinion est prise des superstitions Rabiniques du Judaisme, qui attribuent à un seul Ange de la mort le ministère que les Mahometans partagent entre seurs Anges noirs Monkir & Nakir, comme on peut le voir dans la Synagogue Indaque de Bustorf au Chap. 49. Au reste ils répondent les uns & les aurres du mieux qu'ils peuvent, au objections qu'on teur fait fur la déstruction d'un grand nombre de perfonnes, ou par le feu, ou par les bères fauvages, &c.

À l'égard de l'ame, les Mufulmans difent qu'après être entièrement séparée du corps, elle entre dans l'Al-Berzakh, que l'on rend communément par le terme d'intervale ou de separation. L'Al-Berzakh est donc un état mitoien emre la mon & la résurrection On peut confulter à ce sujet une note de M. Sale sur le Chap. 23. de l'Alcoran: mais

dit le I raducteur, a la description methaphorique du jour du juzement, qui se trouve en S. Matth. Chap. XXV. & ou la droite est la place d'honneur. Au contraire les mechanstiendront leur lifte de la main gauche, parce que, selon les Mahometans, les impies & les mechans auront la mair droite lice comme des crimmets, à quoi se rapporte aussi ce qui est dir, qu'ils porteront leur liste derriere le dos, comme deja condamnes

(a) Voicz Chard. I. IV, p. 24. Edia. de 1-35. in 4.

cs fide mo que feat uns d'A Bor. pic tes troi pare fufe Ma Elle mei (la r rete

pla

diffi de l rupt tont corp mit. Cocc 1. recti & d rien le le grés res ; & n

au A

tels lurre

fran

de 8: 1

mare nom déle L guer poll la pi

l'An

Cycl

rant les bonles-ci feront uffice & en e les manuala fait. (Cela ens de bien, & le nombre adis. 2. Des s à cause de es couvres feain lieu, en-Paradis par s les peines la bonté de

tes entrerant an fidéle ne ne ious dans e c'est ainti les infideles,

penfer avec crains point lu Paradis, "

& du corps rection & le a été dépofé baut devant ivanie. Si à nt extrêmeempes: mais repofer en cor.in Ch. 8. , coles frapsplus faperfia qu'ils s'y oirs. Cette it à un feul noirs Monkir Chap. 49. objections

de da corps, mercale ou furrection tleoran: m.us quelle

par le feu,

des crimmels, est dir, quib , comme deja

24. I.dis. de

quelle idée peut-on se faire de cet Albertath ? Ils disent qu'après la mort deux Auges vont au-devant des ames véritablement fidéles, & les conduisent aux Cleux, où les places leur sont assignées selon leur rang & leur mérite. Outre cela ils distinguent les ames des sidéles en trois classes, qui sont les Prophètes, les Martyrs, & ensin les sidéles ordinaires. Les Prophètes seuls vont en Paradis immédiatement après leur mort; mais les ames des Martyrs n'y vont pas d'abord. Peut-être saudroit-il expliquer allégoriquement le séjour qu'on dit qu'elles sont dans le gosser de certains ol-seaux, qui ne mangent que des fruits du Paradis. Pour les ames de la troisséme classe, dont le nombre est infiniment plus grand que celui des deux premières, les uns croient qu'elles se tiennent auprès des sépulcres, avec la liberté néanmoins d'aller & de veuir comme il leur plait ; les autres disent qu'elles vont se rendre auprès d'Adant dans le plus bas étage des Cieux. D'autres s'imaginent qu'elles descendent dans le puits de Zem-Zem, tandis que les ames des insidéles sont précipitées dans le Borhut, qui est un endroit sule & bourbeux d'une Province d'Arabie. Quelques-uns prétendent que les ames ne féjournent que sept jours auprès des sépulcres, après quoi on ne seauroit dire où elles se rendent. Quelques autres les logent dans la trompetre qui annoncera la réfurrection i ce qui n'est pas plus difficile que de porter toutes les ames de l'Univers sur la pointe d'une aiguille, puisque les ames ne tiennent aucun espace. Ensin il y en a qui croient, que les ames des sidéles sont près du trône, de Dieu sous la sorme d'oiseaux blanes. Pour les ames des méchans, les Anges dont j'ai parlé les offrent d'abord au Ciel, qui ne manque pas de les refuser, parce qu'il ne fouffre rien d'impur. Ils les présentent ensuite à la terre, qui les refuse de même. Alors ils les jeueut dans une fosse puante, ou, selon une tradition Mahométane, allégorique sans doute, l'Ange les configne sous la machoire de Satan. Elles y sont écrouées jusqu'au jour du dernier jugement, non sans y souffrir les tour-mens les plus affreux pendant la longue durée de l'écroue.

Crei nous conduit naturellement à la réfurrection. Quelques Mahométans ont crit la réfurrection purement spirituelle. Ils ont dit que cette résurrection n'étoit que le resour le l'ame en sa première demeure, celle qu'elle avoit quittée par le décret de Dieu pour habiter dans un corps humain : mais l'opinion générale est que le corps & l'ame reflusciteront également. Mais ou est la possibilité de la résurrection d'un corps diffipé depuis fi long-tems, & anéanti, s'il faut ainfi dire, par une infinité de révolutions de la matière ? Mahomet & les Juifs avant lui ont supposé un premier germe incorruprible du corps, un levain, si l'on veut, autour duquel & par le moien duquel toute la masse du corps reprend son ancienne sorme. Selon les Juss, il reste du corps l'os appellé Luz, qui sert de fordement à tout l'édifice ; & selon les Mahomatins, c'est celui qu'ils appellent Al-Ajb, connu des Anatomistes sous le nom de

Les Mahamétans conviennent comme les Chrétiens, que le tems de cette réfurrection est entiérement inconnu aux hommes. Cependant ils établissent des signes & des préfages, aufquels on reconnoitra que la réfurrection est prochaine. Ce n'est rien que de mettre au rang des avant-coureurs de ce grand évenement, comme on le leur attribue, la décadence de la bonne foi, l'élevation de gens de néant, les dégrés de parenté confondus par des incestes, des tumultes, des sédicions & des guerres ; un serrement de cœur qui portera les hommes à souhaiter ardemnient la mort, & même jusqu'à artenter sur leur propre vie 1 la rebellion des Provinces toumites au Malomensme, &c. Ce n'est, dis-je, rien que cela : tous les siècles ont produit de tels excès, & par conféquent ces signes ne sçauroient déterminer positivement la ré-furrection. Mais en voici qui indiqueront mieux sa proximité, & d'une manière esfraiante. Le Soleil se lévera à l'Occident; un monstre effroiable sortira de la terre, & paroîtra dans l'enceinte du Temple de la Mecque. Ce monstre qu'ils font aussi hideux qu'il se puisse, & qui pourroit bien être la copie de la Bête de l'Apocalypse, marquera les sidéles & les insidéles pour le jour de la résurrection; les premiers du nom de Atumen , qui signifie Crount , & les autres celui de Cofer, qui signifie Infi-

Les Mahométans mettoient autrefois au rang des signes évidens de la résurrection la guerre contre les Grees, & la prise de Constantinople par 700000. Croians de la posterité d'Abraham, devant lesquels les murs de cette Capitale devoient tomber à la proclamation de la formule d'unité de Dieu : mais Constantinople a été prise, & il n'y a point eu de réfurrection. Passons aux autres présages, qui sont la venue de l'Auccliritt, que les Atahométans appellent d'un nom qui veut dire faux-Chrift, vrai Cyclope , car il ne doit avoir qu'un œil , & sur son front on lira Cafer. Cet Ante-

Tome V.

christ parofira d'abord en Syrie monté sur un âne, & suivi de plus de soixante-dix mille Juifs; par où on voit que le fort de cette Nation est d'être également regardée chez les Mahométans & chez les Chrétiens, conne très-propre à le laisser séduire

par de fanx Messies.

Jesus-Christ descendra sur la cerre à l'Orient & dans le voisinage de Damas. Il annoncera le Mahométisme à tout l'Univers, & détruira les Juissincrédules. La paix & l'abondance seront répandues parmi les Croians; les llons, les ours, les loups, les agneaux & les brebis gîteront & paîtront ensemble. C'est ainsi qu'ils appliquent à Mahomet cette Prophétie d'Isare, qui ne convient qu'à Jesus-Christ. Gog & Magog feront une épouvantable irription fur les fidéles de l'Islamisme ; irruption d'autant plus terrible, que les Mahemétans superstitieux eroient Gog & Magog des Ogres & des mangeurs d'hommes. Une épaille sumée couvrira toute la terre. Il y aura une grande Eclypse de Lune, & même plus d'une, selon quelques Traditions, qui en attribuent la prédiction à Mahomet. Enfin on entendra des bêtes parler, & même des choses inanimées. Le seu sortira de la terre dans la Province d'Heijaz. Les Ethiopiens détruiront la Canbas les Arabes seront tentes de retourner au culte de leurs Idoles. Un violent tourbillon enlévera toutes les ames des fidéles, & même l'Alcoran ; enforte que l'ignorance, la superstition & l'impiété seront extrêmes pendant les cent ans qui précéderont la résurrection ; après quoi la trompette sonnera trois sois. Au premier son toute la nature sera consternée ; la terre sera ébranlée dans ses sondemens; les montagnes seront renversées; les Cieux se sondront, le Soleil perdra sa lumière, & les Étoiles comberont, n'étant plus soutennes par les Anges qui mourront à ce premier son. Celui qui le suivra s'appelle le son de mort, parce que toutes les Créatures vivantes mourront alors, ou seront anéanties. Du second au troisséme son, qui est celui de la résurrection, il y aura un intervale de quarante ans. Je ne dis rien de la longue durée du jour du jugement, qui dans le Chapitre 31. de l'Alcoran est de mille ans, & dans le Chapitre 70. Le cinquante mille ; ce qui est une contradiction maniseste, que les Interprétes de cet Alcoran concilient du mieux qu'ils peuvent, comme on peut le voir dans le Discours préliminaire de M. Side & dans fes noies fur ces deux Chapitres. Voiez aussi le P. Marassi dans sa réfutation du Chapitre 32. de l'Alcoran.

le

ma

foli

par

de

il p

mifi ni p

Cer

Ch

fair la I de

de l les i

11 le de 1

aprè

men

La réfurrection fera si générale, que non-seulement les hommes, les Anges & les Génies; mais les bêtes mêmes ressusciteront. Au moins c'est l'opinion de quantité de Mahométans, qui précendent prouver la réfurrection des bètes par le Chapitre 81. de l'Aleoran: Que cette réfurrection foit glorieuse pour les geus de bien, & honteuse pour les méchans, c'est-là ce que les Chrétiens croient comme les Mahométans. Voici les singularités de ceux-ci. Les hommes ressurcirent nuds, & sans qu'il manque la moindre chose à leur corps. Ainsi le prépuce s'y trouvera, quoique la circoncision l'ait retranché: mais cette opinion n'est pas si générale, qu'il n'y en ait aussi un grand nombre qui croient que les morts ressusciteront dans le même équipage ou ils étoient à l'heure de leur mort ; & cette opinion est prise de la Théologie des Rabbins. Il y auroit bien d'autres choses à rapporter ici sur cette matière: par exemple, la manière dont les hommes se rendron- à la place du jugement ; les dix ordres des réprouvés, & les tourmens effroiables qu'ils souffriront en attendant leur condamnation ; ce qu'on nous dit sur les questions qui seront faites à chaque personne, & les raisons qu'ils allégueront pour se désendre ; sur la manière dont le corps & l'ame s'accuseront mutuellement devant Dieu, & plaideront pour être ab-fous du mal qu'ils auront faits. Mais Dieu rejettera leurs raisons, & ils auront le sort d'un aveugle agile & dispos, qui voleroit sur le grand chemin avec le secours

d'un paralitique clairvoiant qu'il porteroit sur ses épaules.

Tout ce qu'on vient de dire pourra servir d'explication aux Articles 4. & 5. de la Confession de Foi des Mahométans.

6. VII.

Des Décrets de Dieu.

t. La foi aux Décrets de Dieu nous oblige à croire de cœur & à confesser de bouche, que le Dieu très-haut a non-seulement résolu les choses, mais aussi leur manière d'èrre, enforte qu'il n'arrive rien dans le monde, soit pour ce qui regarde les structions des êtres, ou leurs opérations, ou le bien, ou le mal, ou l'obéssilance

e soixante-dix lement regarlaiffer séduire

de Damas. Il dules. La paix les loups, les appliquent à log & Magog rtion d'aurant des Ogres & Il y aura une radicions, qui ler, & meme Heijaz. Les er au culte de les, & même xtremes penpette fonnera fera ébranlée dront, le Sos par les Ansle mort, parce

Du fecond de quarante s le Chapitre nce mille i ce concilient du maire de M. i dans sa ré-

Anges & les de quantité Chapiere 81. oien, & hon-Mahométans. & fans qu'il y en ait ausli équipage où héologie des e: par exemles dix ortendant leur chaque periere dont le our être abils auront le ec le secours

. & g. de la

confesser de is aussi leur qui regarde l'obéillance ou la désobéissance, ou la Foi ou l'insidélité, ou la santé ou la maladie, ou les richesses ou la pauvreré, ou la vie ou la mort, qui ne soit compris dans le Décret de Dien, dans l'ordre que sa Providence a établi, & qui enfin n'émane de sa volonté & de son jugement.

a. Mais il faut se ressouvenir ici, que le Décret de Dien touchant le bien, l'obéif-sance & la soi est rel, que ces choses doivent rester dans l'ordre établi, & soumises absolument à sa volonté, à sa direction salutaire, à son bon plaisir, à son commandement. Au contraire, il n'a résolu le mal, la désobélisance, l'insidélité, il ne l'ordonne, ne le veut & ne l'arrêce, qu'en le privant, s'il faut ainsi dire, de sa direc-tion salutaire, de son bou plaisir, de ses ordres. Les hommes tombent dans ce mal par une séduttion qu'ils ont méritée, sans y concourir primitivement par une di-rection salutaire, ou par son bon plaisir, ou par son commandement. (J'al cru qu'il saloit adougir l'illée de séduttion. falloit adoucir l'idée de séduction, par ces paroles, qu'ils ont méritée; car il paroît & par ce qui précede & par ce qui luit, que c'est là l'idée de l'Auteur, puisqu'il y parle de l'indignation de Dieu, de sa haine contre le pêché, & de la différence qu'il met entre le vice & la vertu ; celui-là ne cessant point de lui eure odieux, ni celui-ci de lui être agréable. Je conviens du reste qu'il s'exprime d'une manière très-confuse : mais dans ces occasions il faut un peu aider à la lettre, & accorder aux Mahometans la même indulgence, dont nous avons rant de besoin nous-mêmes dans les ténébres qui environnent nos idées sur cette matière. Il est indubitable que selon la doctrine de S. Paul, Dien retire sa grace des méchans qui en abusent, & qui les laisse tomber en de très-grands péchés, en punicion de leurs excès précédens. Et si cela est vrai, ne penton pas dire dans un bon sens, que Dieu punit le péché par le péché même : Ce qui doit stire trembler ceux qui, par des sentimens & une vie libertine, s'attirent insensiblement les Jugemens de Dieu. Voiez le Chapitre I. de l'Epstre aux Ro-

3. Quiconque donc ofera dire, que Dieu se réjouit du bien que font les hommes, & de leur Foi ; ou qu'il n'a point d'aversion pour le mal & pour l'infidélité ; ou que le mal & le bien viennent de Dieu, de telle forte que Dieu les a arrêtés l'un & l'autre, & les veut avec une égale complaisance ; celui-là est certainement infidéie ; car il est vrai que Dieu veut le bien , mais de telle manière que le bien lus plait toujours ; & il est vrai aussi qu'il veut le mal, mais de telle sorte que le mal ne cesse point de lui

O Dieu très-bon, dirigez nos pas dans la droite voie!

Eclaircissement sur ce Chapitre.

(Les Musulmans varient beaucoup, lorsqu'il s'agit de ren re raison de cet article: mais la vraie doctrine orthodoxe est celle-ci. Quoique ce soit, sans exception, tout ce qui arrive dans le monde procéde entiérement de la volonté de Dieu, & cit absolument irrévocable. Cette prédestination de toutes choses s'étend sur les plus petits & fur les plus vils objets; & il est impossible de l'éviter ni par prévoiance, ni par prudence, ni par fagesse, ni par quelqu'autre moien que ce soit. La positique de Mahoniet sit, nous dit-on, de cette doctrine un point capital de Religion; par-là il prétendoit engager ses nouveaux Disciples à combattre en désciperés pour l'spamifme, fous prétexte que quelque effort qu'ils fiffent pour ou contre, il n'en feroit ni plus ni moins, & que ne pouvant détruire l'ouvrage du Décret, ils s'exposeroient au moins aux châtimens du Ciel, en le regardant (lui Mahomet) comme un séducteur. Cette doctrine est établie en plusieurs endroits de l'Alcoran, & entr'autres dans le Chapitre 3. Elle a paru si dure à plusieurs Docteurs de cette Religion, qu'ils ont fait tout ce qu'il étoit possible pour l'adoucir par des distinctions subtiles. Voiez dans la Bibl. Orient, article Cadha, & ailleurs, les conditions par lesquelles ils ont essaide la concilier avec la liberté de l'homme. Les uns ont allégué le mauvais emploi de la raison, qu'ils disent pourtant être soumise à la raison éternelle, selon ces paroles de Mahomet: » Vous ne voudrez jamais que ce que Dieu voudra, parce qu'il est n le maître de toutes les Créatures n. Les autres ont soutenu qu'on ne revient plus de l'abus de sa liberté, & qu'il n'est pas davantage en notre pouvoir de la faire agir après en avoir abusé, qu'il l'est à un homme de voir quand il s'est gâté volontairement la vue. On substitue cette comparaison à celle que fait dans d'Herbelot un

Des Ablutions & des Purifications.

1. A L'EGARD des Purifications prescrites, on doie seavoir, qu'il y a sept différences sortes d'eau, que l'on y peut emploier; sçavoir l'eau qui tombe du ciel, c'est-1-dire l'eau de pluie, l'eau de mer, l'eau de rivière, l'eau de puies, l'eau de sontaine, l'eau de neige, & l'eau de grêle.

Nous reconnoillons principalement trois fortes d'ablutions, ou de purifications. L'une que nous appellons Gaft, qui est une espèce d'immersion. L'autre, que nous appellons Wodon, qui concerne particulièrement les pieds & les mains, & la troisième que nous appellons Terrense ou Sablonnense, parce qu'au lieu d'eau, on y emploie du Sable ou de la Terre.

I. De l'Ablution corporelle, appellée GASL.

1. Les fondemens de cette immersion corporelle, ou pour mieux dire, les régles

qu'il y faut observer, sont au numbre de trois.

1. Premiérement, l'intention de se rendre agréable à Dieu. (Cette premiére condition est extrêmement recommandée aux Mujulmans; & leurs Poètes s'expriment avec beaucoup d'élegance sur ce sujet. M. Reland rapporte ce passage d'un Auteur Persan : « Les actions extérieures de piété de celui qui n'a pas l'amour de Dieu dans le cœur, ne ressemblent qu'à du vent » s ce que le Traducteur à rendu par ces

Qui n'aime le Seigneur, a beau prier souvent ; Il ne fait que du vent.

Avant la Purification les vrais Musulmans doivent élever leur cœur à Dieu, & se proposer uniquement de se rendre agréables à cet être souverain, en pratiquant les devoirs qu'il a commandés. Chadin leur rend cette justice, qu'ils font toutes leurs prières avec une attention & un respect admirable pour la Divinité; & il avoue que cela lui a fait fauvent beaucoup de peine à certain égard, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'y voir une cenfure tactte de l'inattention & de l'indévotion qui régne dans nos Temples. Voiez le patfage même de M. Chardin, allégué plus bas dans l'article de la Prière.)

2. En second lieu, qu'on s'y nettoie de toutes les ordures du corps, s'il s'y en

trouve.

3. En troffieme lieu, que l'eau passe sur tout le poit du corps, & sur la peau. Enfuite, il faut se ressouvenir, que motre Sonna, (c'est de dire notre Los Orale) exige de nous les cinq articles suivans. (Nous avons trouvé à propos d'éclaireir le texte par cette petite parenthése. La Sonna est comme la Loi orale des Mahometans, & contient les dits & les faits de Mahomet, qui n'ont point été rédigés dans l'Alcoran ; mais qu'on a conservés d'abord par tradition, & mis ensuite par écrit. Aujourd'hui l'Alcoran & la Sonna composent tout le Droit sacré & civil des Mahometans, Ce mot est emploie par eux, pour désigner certains préceptes de persection dont l'observation est méritoire, mais dont la négligence n'est point punissable.)

I. Premièrement, que nous récitions la Formule accoutunée, au nom de Dieu,

11. Que nous nous lavions la paume des mains, avant que les cruches se vuident dans le Lavoir. III. Qu'il se fasse une expiation avant les prieres, & cela avec certains rits. (Je

traduits le mot Latin de Luftratio, par celui d'explation.)

IV. Qu'on se frotte la peau avec la main, pour en ôter toute la saleté.

V. Et ensin, que ces choses soient continuées sans interruption jusqu'à la fin de la cérémonie.

4. Les raisons qui font que cette purification corporelle est nécessaire, sont au nombre de fix, dont les trois premières concernent également & les hommes & les femmes: les autres ne sont que pour celles-ci.

1. Les motifs d'ablution communs aux deux fexes sont, les embrassemens illici-

\$34

fa

br Eld

36

OH le

dan

ph

cri

MILE

pas un

35

fon

tou

Cul

(20

mo

cell

trad

à-di

doni

Mal

lorfq

différences

c'est-1-dire

ne, l'eau de

emploie du

, les régles

emiére cons'expriment

un Anteur

Dieu dans

du par ces

, & fe praiane les deoutes leurs avoue que uvoit s'em-

régne dans

uns l'article

s'il s'y en

Los Orale)

éclaireir le

5 Mahome-

dans l'Al-

t. Aujour-

Lihomeiuns. ction done

n de Dien,

fe vuident

rits. (Je

la fin de

e, font au

mes & les mens illici-

ions. , que nous 4 troifieme 3. Les suites involontaires d'un commerce impur s (Il y a dans le Latin Fluxus Semina) & cela est souvent aussi l'effet de la volonte.

3. Et en trossième lieu, la mort.

. Voici les trois motifs d'abbition , qui font particuliers aux femmes. 1. Les régles. 2. Les perres de fang dans l'acconchement. 3. Et enfin l'acconchement même.

(Voici la manière dont les Perfans rapportent les fix causes d'ablution indispenfables. 1. L'impureté quelle qu'elle foit. 1. Les pertes périodiques du Sexe. 3. L'acconchement. 4. Les peries de fang après l'accouchement. 5. L'attorichement d'un cadavre. 6. La mort. Outre cela ils comptent quarante ablutions preferites par la Sonna ; les voici.

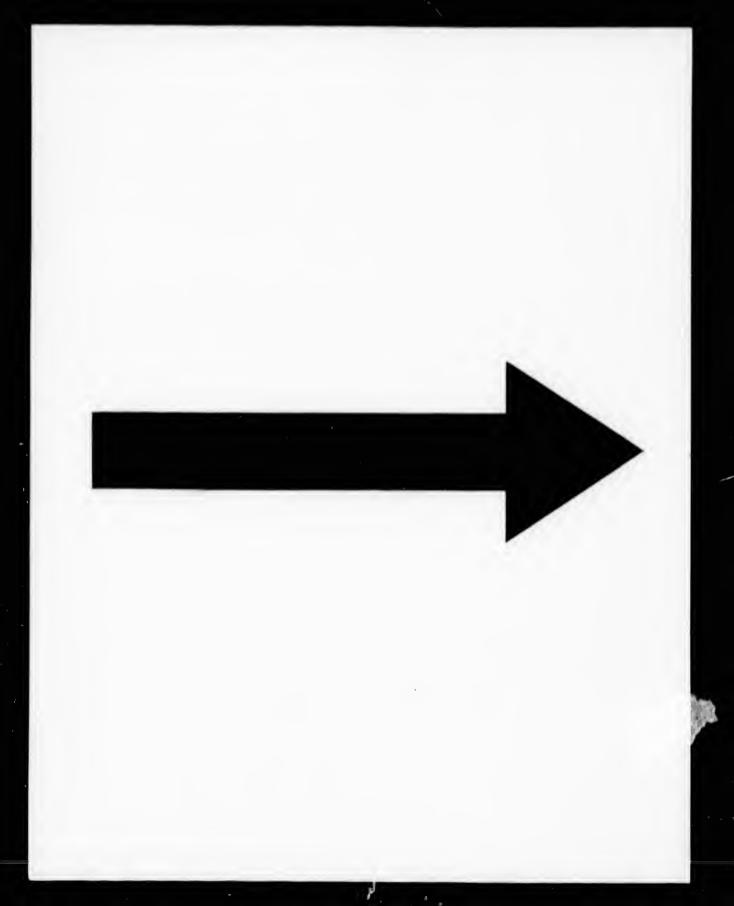
1. La célébration de leur fabbat, qui est le Vendredi. 1. Tontes les mits en nombre impair du mois de Ramadhan, la première, la troitième, la chiquième, la septième, &c. 3. La mit de la fère du même mois. 4. La fère des Offrandes. 5. La 14. mit du mois de Resjeb. 6. Et le 17. du même mois. 7. La 14. mit du mois de Schraden. 8. Le jour de la naissance de Mahomet 1 se voir, le 17. du mois de Rebia premier. 9. Le 14. du mois de Dilhaja. 10. Le 18. du même mois. 11. Le 25. du mois de Dillanda. 12. Le jour qu'ils s'arrèsent fur la momagne d'Arafat. 13. Le 8. du mois de *Dilhaja.* 14. Le jour de l'an. 15. En entrant dans le territoire de la Mecque par un principe de dévotion. 16. Quand on y a fait quelque féjour. 17. Quand on fait le tour de la Conden. 18. En vititant le fépulère d'un des quatorze Imani. 19. Quand on se repent de quelque péché, & que l'on se convertit. 10. En entrant dans le farchiaire du Temple de la Mecque. 21. En entrait à Médine. 22. En entrait dans la Mecque. 23. En entrait dans le Temple de la Mecque. 24. En entrait dans la Canta, par où il faut eniendre ici la partie introienne du fanctuaire & du vestibule. 25. En corrant dans le Temple de Médine. 26. En demandant à Dien fon scran par le sort. 27. A la naissance d'un enfant. 28. En demandant à Dieu de la plute. 29. Lorsqu'on a négligé volontairement de prier Deu en tems d'Eclypse, & fur-tont dans les grandes Éclypfes. 30. Lorsqu'on s'est approché du cadavie d'un criminel puni du dernier supplice & exposé sur le grand chemin 3 ou se l'on a passé tont contre, & cela les trois premiers jours de l'exposition. 31. Lorsqu'on a touché un corps mort qui a été lavé. 32. Lorsqu'on a tué un Lézard. 33. Lorsqu'on n'a pas actievé fa purification dans les formes. 34. Lorfque dans l'ablution il nous vient un sempule sur quesque accident nouvean, qui pourroit ex ger une nouvelle ablution. 35. Lorsqu'un Persan qui se trouve parmi des Tures, est purifié à seur mainére, foit par crainte ou par foibleile, de retour chez lui il doit pratiquer une ablution toute nouvelle. 36. Lorsque dans le Pélerinage de la Mecque, on jette de petits calloux d'une certaine façon. 37. Lorfqu'on a été en démence. 38. Ou en pamosfon (Auszedupia) défaillance. 39. Quand on a enféveli un mort. 40. Ou après la mort d'une perferme s auquel cas il faut se laver deux fois s premiérement parce qu'un mort fouille, en second lien, parce que peun-être le définit s'est mai purilié avant fa mort. (Tels sont les quarante préceptes au sujet des ablutions : sur quoi il est nécesture de remaiquer, que les Tures en pratiquent qui sont négligées par les Persans, comme d'un autre côté ceux-ci en négligent, que ceux-la observem.)

II. De la Purification nommée Wodou, qui regarde principalement les mains

6. Pour ce qui cit de la feconde espèce de purification, que nous appellons Wodon, il y a lix chofes à confidérer.

(a) Dans la premiére édition M. Reland avoit (a) Dans la première cartion al seranu avoit traduit. Innandiuer post erreuncissonem, c'est-à-dire, les ordores apres la erreuneismi, ce qui lui donnoit occasion de nous apprendre que les Mahonéismi mâles & femelles sont circoneis. les mâles à l'âge de 13. 14. 15. ou 16. ans, lorsqu'ils penvent prononcer ces paroles : ll n'y a point d'entre Dien que Dien même, & Mahomet est l'Envoie de Dien ; & les temelles vraisem-Tome V.

blablement forfqu'elles font nubiles, commo l'affinent Galien Liv. 15, de ufu partium, S. Ambroife, Strabon & autres. Cela le pratiquoit antic chez les legg ptiens meglone nymphe puellaris, envi-ton à l'age de 14, aux, quot co ann mespa af legra-re puffo virilis. Les Arabes ont un nom particu-tier, pour designer les marrones qu'on emploie à la circoncilion des filles.



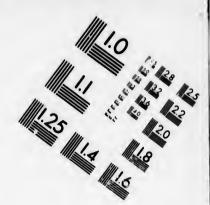
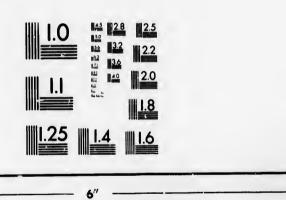
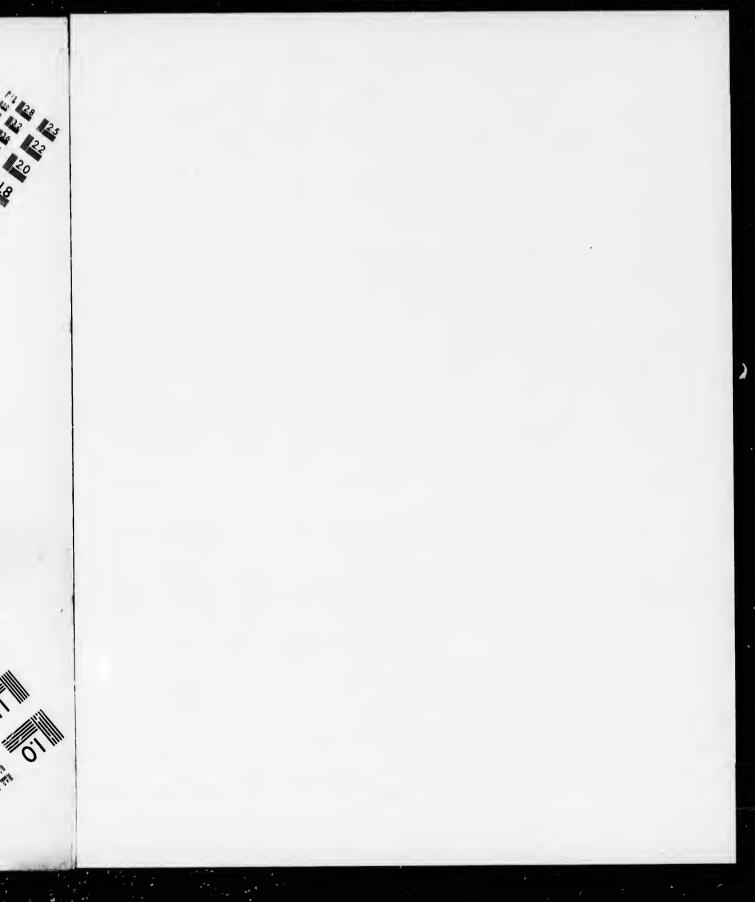


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSYER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



- 1. La première est, qu'elle se fasse avec l'intention de plaire à Dieu.
- 2. La seconde, qu'on s'y lave tout le visage.
- 3. La troisième, qu'on s'y lave les mains & les bras jusqu'au coude inclusivement.
 - 4. La quatrieme, qu'on s'y frotte certaines parties de la tête.
- 5. La cinquiéme, qu'on s'y nettole les pieds jusqu'aux talons inclusivement.

 6. Et la fixième enfin, qu'on y observe exactement l'ordre prescrit ci-dessus.
- 7. A quoi il faut ajouter les Inftitutions de notre Sonna, c'est-à-dire, de notre Loi Orale, lesquelles sont au nombre de dix.
- 1. Premièrement, qu'elle foit précédée de la Formule au nom de Dieu, &c. 2. Qu'on se lave la paume de la main, avant que les cruches se vuident dans le
- lavoir.
 3. Qu'on se nettoie le visage.
 - 4. Qu'on attire l'eau par les narines.
 - 5. Qu'on se frotte toute la tête & les oreilles.
- 6. Qu'on fépare, ou écarte la barbe pour la mieux nettoier, lorsqu'elle est épaisse & longue.
- 7. Et les doigts des pieds, les oreilles, l'un après l'autre.
- 8. Qu'on se la main droite avant la gauche, & qu'on observe le même ordre à l'égard des pieds.
 - 9. Qu'on répete ces actes de purification jusqu'à trois sois.
 - 10. Et enfin, qu'on les continue fans interruption jusqu'à la fin.
- 8. Cinq choses rendent cette espèce de Instration ou de purification nécessaire.

 1. L'issue de quelque excrément que ce soit (excepto semine) par les voies natus relles aux hommes.
- 2. Lorsqu'on a dormi profondément, (parce qu'on suppose que dans un profond sommeil on a più contracter quelque impureré, dont on ne se souvient pas.)
- 3. Lorsqu'on a comme perdu l'entendement, par un excès de vin, ou que même

ce

Patt

on

baif

Tui

l'*Al*

on s qui liére

de la

, m

,, pr

" re

.. de

- on l'a véritablement perdu par maladie, on autrement.

 (On sçait assez que le vin est désendu aux Mahométans par un précepte de l'Alcoran, Ch. 2. v. 219. & Ch. 5. Sependant: plusieurs en boivent maleré la désense de l'Alcoran, & ne s'en abstiennent que pendant le mois de Ramadhan, qui est confacré au jeune & à la dévotion. Il se trouve même des Mahometans, qui ne se privent pas du plaisir de boire du vin pendant ce tems de dévotion. Quelques Docteurs Mufulmans prétendent aussi, qu'à proprement parler, Mahomet n'a désendu que l'ivresse causée par le vin, ou par quelque liqueur que ce soit ; ajoutant qu'il est sort permis de saire usage du petit vin, de celui qu'on peut appeller vin de ménage, & que même on peut en boire de sort, pourvu qu'on le sais avec retenue. La politique peut encore autoriser l'usage du vin, parce qu'il dissipe ordinairement l'esprit, & le détourne des affaires séricuses. L'expérience apprend à Constantinople, & ailleurs, que les assemblées qui se forment dans les bains publics, & c. entre gens sages & qui ont toute leur raison, sont tout autrement pernicieuses que celles des ivrognes dans les caba-
- rets. Aussi a-t-on défendu souvent les premières, & jamais les autres.)
 4. Lorsqu'on a touché une semme impure, sans qu'il y eut un voile, ou quelque autre vêtement entre deux.
- 5. Ou enfin, lorsqu'on a porté la main à ces parties du corps, que la bienséance ne permet pas de nommer.
- 9. Au reste, il est pourtant nécessaire de se nettoier, après avoir satisfait aux besoins de la nature; & c'est ce qu'il faut faire de la main gauche, avec de petits cailloux, & ensuite y passer de l'eau pour achever de se nettoier. Cette purification
 sera parfaite, lorsqu'à la couleur, à la saveur & à l'odeur de l'eau, on aura pu remarquer qu'elle n'a plus rien de manvais.
- (Remarquez que c'étoit la coutume d'emploier de petits cailloux à cet usage, & parmi les Grees & parmi les Romains. C'est là -dessus qu'est fondé le badinage contenu dans un passage du Plutus d'Aristophane. Un des Acteurs s'y plaint, que la disette des cailloux est si grande, qu'on est obligé d'avoir recours à des gousses d'ail. M. Reland renvoie ensuite à Florent Chretien. A l'égard des Mahométans, ils n'ont garde de se servir de papier, comme nous, parce que, disentals, on y a écrit, ou on y peut écrire des choses saintes de la dernière importance.
- Les commodités des Mahométans sont de deux sortes. Celles des riches, où il y a toujours un grand réservoir d'eau bien entretenu; & celles des pauvres où il n'y a point de réservoir; mais quand ils y vont, ils se pourvoient d'une bouteille d'eau,

ement. -deffus.

le inclusive=

de notre Loi , &c. dent dans le

e est épaisse

nême ordre

écessaire. voies natus

un profond n que même

te de l'Alcodéfense de est confane se privent

octeurs Mune l'ivresse fort permis & que mêlitique pent k le détoururs, que les ui ont toute s les eaba-

ou quelqu**e**

bienféance

fait aux bepetits eailpurification iura pù re-

ge, & parmi e contenu a disette des d renvoie e servir de écrire des

es, où il y où il n'y eille d'cau,

pour accomplir le précepte comme il se doit. On est si persuadé de l'antiquité de ce rit , qu'un Auteur ne craint pas de le faire remonter jusqu'à Adam. "Adam & Eve, dit "gravement l'Auteur Arabe, furent instruits par un Ange de la manière de se net-» toier le . . . & les . . . avec une mote de terre, à quoi il ajouta la purification » par l'eau. Il leur apprit aussi celle qu'on appelle Wodon. » M. Reland dérive L. trina, commodités, de Lavatrina, comme qui diroit Lavoir; ce qui sembleroit supposer que l'usage de l'eau, à cet égard, n'étoit pas étranger aux anciens Romains.)

III. De la Purification Terreuse ou Sablonneuse.

10. PARLONS maintenant de la Purification Sablonneuse ou terreuse, qu'on appelle ainsi, parce qu'elle se fait avec de la terre, on du sable, au lieu d'eau.

(On ne se sert de cette purification, 1. que quand on n'a point d'eau. 1. ou quand le malade ne la sçauroit sousseir sans se mettre en danger de mort. Au reste par ce mot de sable il faut entendre toute sorte de terre, même de la terre minérale, & du minéral, &c. Les Juiss prétendent aussi (a) que faute d'eau on peut se laver avec de la terre, & nous apprenons de Cedrenus, que dans les Systes d'Afrique des Chrétiens baptiserent avec du sable, faute d'eau, un Juis qui alloit expirer.)

Il faut sçavoir que nous avons sur ce sujet quatre fondemens, ou quatre régles

1. La première, qu'elle se fasse avec intention de plaire à Dieu.

2. La seconde, qu'on s'y frotte bien le visage.

3. La troitième, qu'on fasse la même chose à l'égard des mains & des bras, jusqu'au coude inclusivement.

4. Et la dernière, qu'on y observe exactement l'ordre prescrit ci-dessus.

11. Joignez à cela les préceptes de notre Loi Orale, la Sonna, qui ordonnent à ce fujer, 1. que la Formule au nom de Dieu, &c. en fasse le préliminaire. 2. Que la main droite précede toujours la gauche, à l'égard des mains, de même à l'égard des pieds. 3. Et enfin que tous ces rits se continuent sans interruption jusqu'à la fin de la cérémonie.

6. IX.

Des Priéres.

1. LES principes ou les ordres divins sur lesquels la prière est fondée avec ses rits; &c. font au nombre de treize,

1. l'Intention. (b)

2. La magnificence, ou la grandeur des noms de Dieu. 3. Le Formulaire d'unité de Dieu, Dieu est grand, &c.

4. La fituation droite du corps.

(En général, eclui qui prie doit avoir le corps droit & immobile & les pieds joints. Il ne doit point tourner la tête. Voici cependant quelque chose de plus détaillé sur l'attitude des Musulmans dans leurs devotions. I. Le corps doit être droit, quand on commence la prière, & les mains élevées tout près de la tête. II. Ou les mains baisses & jointes, étant posées sur le ventre. Cette attitude est en usage chez les Turcs : mais elle ne l'est pas chez les Persans, en récitant le premier Chapitre de l'Altoran. III. On les mains doivent être posées chacune séparément sur les genoux,

(a) Voier le Gemara Beracoth, fol. t 5. (b) Cii. IX. Sur le Chapitre de la Prière, on ne fera pas mal de consulter M. Chardin, qui est fort exact à tous égards, mais particuliérement à celui-ci; & voici l'eloge qu'il fait de la dévotion des Mahométans. ,, Je ne puis " m'empêcher de dire encore une fois, que la " priéte des Mahométans se fait avec une réve-" rence inconcevable, & qu'on ne peut regar-" der l'attention qu'ils y apportent, le zéle & " l'humilité dont ils l'accompagnent, fans ad-

" miration. Ils ne remuent pas les yeux ; tous " les mouvemens de leur corps fe font avec la " plus juste mesure. Ils prient à voix entrecou-", pée, tantôt bas, tantôt haut, tantôt d'esprit ", seulement: mais tout cela est si posé, si exact, ", si recueilli, qu'assurément ils nous sont la " derniére honte à nous autres Chrétiens. Ce qu'il " y a de plus admirable, c'est qu'ils fassent leurs " priéres avec tant de zéle & d'attention, quoi-, qu'ils les faffent si souvent ": Voiage de Perse, Tome IV, pag. 120. Edit. in 4. de 1735.

en courbant le corps, on même sans le courber, selon que la Figure représente les un Turc qui fait sa priere au-dessous d'un Dervich qui tourne par dévotion; usage dont il sera parlé plus amplement dans la suite. IV. On l'attitude dans l'adoration confifte à baiffer le vilage jusqu'à terre. La V. c'est d'être assis les mains posées sur les cuisses. La VI. est à peu près de même. La VII. & la VIII. sont proprement une espèce de salutation des Anges, lorsque la prière est finie. Voiez sur tout ceci Chardin.

Les Arabes réduisent ces attitudes du corps à quatre, qui sont 1. d'être debout. d'être courbé. 3. d'adorer, ou d'être profterné. 4. d'être assis. Lorsqu'ils prient, ils se servent ordinairement de cette Formule : Seigneur, agréez la dévotion que nous vous présentons debout, courbes ou inclinés, prosternés & affis. Acceptum tibi sit, Domine noster , nostrum stare , incurvari , adorare & Sedere.)

5. La lecture du premier Chapitre de l'Alcoran. (Les Mahométans font grand cas de ce Chapitre; aussi a-t-il donné lieu à divers ouvrages sur la matière qu'il renserme. Le P. Miracci, qui a résuté l'Alcoran sans le moitte ménagement, n'a pu s'empecher de parler avec beaucoup d'éloge du commencement de ce Chapitre, qui rensernte certainement une belle & magnifique prière. V. outre le P. Maracci, M. Sale dans ses notes sur ce Chapitre. Il n'oublie pas d'y remarquer, que cette prière est autant estincée, autant en usage chezles Musulmans, que l'Oraifon Dominicale chez les Chrétiens.)

6. Enfuite l'inclination du corps vers la terre.

(Il faut couther la ntoitié du corps, de telle manière que le dos étant tendu, les mains tomberont sur les genoux. Ceux qui par infirmité ou autrentent ne penvent se courber de cette manière, doivent au ntoins baisser les sourcis, lorsqu'il fant se courber ainsi, les élever quand il faut lever la tête à l'adoration, & presser la prunelle de l'œil, en figne d'huntilité.)

7. Après quoi le corps doit se relever ensuite de cette première inclination. 8. Suit l'adoration, ou le prosternement, pour ainsi dire, du visage jusqu'à terre. (C'est ce que les Grecs appellent mpornomos. Dans l'adoration sept membres du corps

touchent la terre, scavoir les deux pieds, les deux mains, les deux genoux & le front.) 9. Ensuite la session du corps , ou l'action de s'asseoir. (Pour méditer plus commodément sur les mystères du culte Religieux, & se recneillir sur l'essence Au reste, ils doivent s'asseoir de ntanière que les fesses s'apde la priére. puient sur le talon du pied droit, & que le pied ganche plus reculé présente la plante en Itaut.)

10. Puis la seconde session.

(Il y en a qui, entre la première & la seconde session, baissent une seconde sois le front jusqu'à terre, & adorent Dieu.)

11. Après quoi vient la seconde Confession qui regarde Mahomet, au sient que la premiére regarde Dieu même.

12. Le Formulaire de cette Confession, qui doit être récité. 13. Et enfin l'observation exacte de l'ordre prescrit ci-dessus.

II. L'Institution de la Sonna, de la Los Orale, exige quatre choses.

1. Premiérement, que l'on invite le Peuple aux priéres.

2. Que l'on répe 'invitation par un Formulaire fort peu différent du premier. (Ces avertissemens le font par des Crieurs publics, qui montent au haut de certaines tours fort étroites, bâties ordinairement autour des Mosquées, & là se tournant du côté du Kibla, c'est-à-dire, vis-à-vis de la Mecque, ils invitent à haute voix le Peuple à faire leurs prières. Le Formulaire du prentier avertissement est celui-ci : Dien est haut éleve , Dieu est haut élevé ; j'atteite que Mahomet est l'Envoié de Dien, ce qui se répete par deux sois. Ensuite en élevant la voix; J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même ; l'atteste que Mahomet est l'Envoié de Dieu. Aux priéres, à un heureux fuccès ; à un heureux fuccès. Si c'est le matin, il ajoute : Les prières valent micux que le sommeil ; les prières valent mieux que le sommeil. Dans le second avertissement, on use à peu près du même Formulaire, à la réserve qu'on y ajoute : Les prières vont commencer ; Dieu est haut élevé ; Dieu est haut élevé.

3. Ensuite la première Confession, qui regarde Dieu lui-même.

4. Et enfin un certain formulaire de priéres, qui est cette première Confession meme.

III. Pont les choses qui sont requises de celui qui se prépare sincérement à la priére, elles sont au nombre de cinq.

I. Pre-

MES

repréfente ici votion s usage uns l'adoration tins posées sur it proprement s fur tout ceci

l'être debout. rfqu'ils prient, potion que nous bi fit, Domine

licu à divers l'Alcoran fans doge du comnifique priére, oublie pas d'y es Mufulmans,

étant tendu, ment ne peulorfqu'il faut & presser la

ination.
fqu'à terre.
bres du corps
ax & le front.)
néditer plus
fur l'effence
fesses 'apulé présente

feconde fois

Ilien que la

du premier, it de certailà fe tourent à haute iffement est l'Enix; J'atteste l'Envoié de l'Envoié de le fommeil, e, à la rélevé; Dieu

Confession

à la priére,

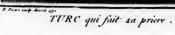
1. Pré-



DERVICH ou Moine Ture qui tourne par devotion.

SAKA Charitable Derviche qui porte de l'eau par la ville et la donne par charite.







DERVICH des Indes .

1

n d d Q d d V V n e

trainié (de les emp En teum cé l'ui aux môn I (fort

(a fage mis a 1. Premiérement, il faut que le corps soit absolument pur.

2. En second lieu, que le corps soit couvert d'une manière décente. (Cette décence se réduit chez les Makométans, pour les hommes, à cacher ce qui est entre le nombril & les genoux; pour les femmes, à ne montrer aux hommes que le visage (a), les pieds & les mains. Excepté ces partles, les semmes ne doivent rien laisser voir. Ajoutez à cela, que les uns & les autres, s'ils ont de trop riches habits, s'ils portent des ornemens trop éclatans, sont obligés de les quitter avant que de faire leur prière. L'état d'oraifon demande l'abaissement & l'humiliré devant

3. En troisséme lieu, qu'on se place dans un endroit net, où le corps ne puisse contracter rien d'impur (6).

4. En quarrième lieu, le Musulman doit connoître exactement les tems marqués pour la priére, & les observer réguliérement.

5. Et enfin, dans la prière, le Musulman doit être attentif à la Kibla, qui, comme on l'a déja dit plusieurs sois, consiste à se tourner vers le Temple de la Mecque.

IV. Pour ce qui concerne les priéres qu'il faut réciter tous les jours, il y en a de

Ces priéres sont d'institution divine : mais outre celles-là, il y en a d'extraordinaires & de cinq fortes aussi, qui sont 1. les prières de Ramadhan, 2. les prières pour détourner des chârimens de Dieu (las adhabas comme s'exprime le MS. Espagnol que cite M. Reland;) 3. la prière (el Assala) en tems d'Eclypse. 4. La prière pour demander de la plule. 5. La priére des funérailles. A l'occasion de la priére du Vendredi, remarquons que, selon les Mahométans, le Vendredi est d'institution divine, & qu'il a été ordonné à Adam de folemuiser ce jour, parce que les Anges se prosteruerent alors devant lui par ordre de Dieu. Les priéres de cinq sortes sont :)

1. Celles de midi, qui demandent quatre inclinations du corps. 1. Celles d'après midi, qui demandent aussi quatre inclinations.

3. Celles du foir, qui demandent trois inclinations. 4. Les priéres nocturnes, qui en demandent quarre.

5. Et enfin les priéres du matin, qui n'en demandent que deux : dix-sept en tout, & cela dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les Voiageurs peuvent sans péché les réduire à onze.

6. X.

Des Aumônes,

I L y a de deux fortes d'Aumônes; les unes qu'on peut nommer volontaires & arbitraires, & les autres qui sont prescrites & ordonnées par la Loi. C'est de ces dernières dont nous parlous.

Ce premier Paragraphe n'est pas dans l'Original : mais on l'a suppléé de la note de M. Reland, pour faire mieux comprendre au Lecteur de quoi il s'agir. Au reste, les Aumônes sont sort estimées & sort recommandées parmi les Mahométans; ils comploient beaucoup de maximes & de sentences pour en faire sentir la nécessité. En voici une qui est toute allégorique, & telle que l'a traduite M. Reland d'un Auteur Arabe. Au dernier jour, Dieu attachera autour de celui qui n'aura point exercé l'aumône, un serpent, comme une ceinture, ou comme un collier, & ce serpent lui mordra la main. Les chameaux, les bœuss & les brebis de l'avare le fouleront aux pieds, pour le punir de ce qu'il ne les a pas emploiés à des charités & à des Au-

I. Les Aumônes doivent être données de cinq fortes de choses.

(D'autres en mettent huit : mais ces différences sont si peu considérables , qu'il est fort inutile de les rapporter ici.)

1. Premiérement de notre bétail.

⁽a) M. Reland se trompe, en mettant le vifage an rang des parties du corps qu'il est per-ms aux femmes de montrer aux hommes. Tome V.

⁽b) Ils fe servent ordinairement d'un tapis ou d'une natte, pour faire leurs dévotions,

- 2. En second lieu, de notre argent.
- 3. En troisième lieu, de nos grains.
- 4. En quatrieme lien, de nos fruits.
- Et enfin, de nos marchandises. II. A l'égard du Bétail, il y en a de trois fortes, dont il est nécessaire de faire l'aumône; sçavoir des chameaux, des bouts & des brebis; & afin que cette espèce d'aumône se fatse légitimement, six choses sont requises.
- 1. Que celui qui la fait soit Musulman. On sçait qu'il saut entendre par ce mot un Mahométan sincérement attaché à la Religion de Mahomet.
 - 2. Qu'il foit de condition libre.
 - 3. Qu'il foit légitime possesseur de ce qu'il donne.
 - En effer, ce n'est pas donner que de donner le bien d'autrui; & c'est une véri-
- table injustice que de donner ce qui ne nous appartient pas.) 4. Que le bien de celui qui fait l'aumône foit augmenté à un certain point. C'est-à-dire, qu'il faut avoir un certain bien pour être obligé de donner. Par exemple, vingt pièces d'or de leur monnoie, ast la somme qu'il faut posséder avant que de faire des aumônes en or; & l'aumône en ce cas-là est réglée à deux & demi pour cent. Suivant la même régle, il faut posséder deux cens pièces d'argent de leur monnole, pour en donner cinq; cinq chameaux, pour donner une brebis; vingt chameaux, pour donner une chamelle (la femelle d'un chameau); quarante brebis, pour en donner une, &c. Si le bien augmente, on augmente encore la dixme à proportion : mais si on n'avoit pas vingt pièces d'or, ou deux cens pièces d'argent, ou cinq chameaux, ou treme bouts, ou quarante brebis, on ne feroit point obligé à
- donner.) 5. Qu'il l'ait possédé à peu près pendant une année. (C'est-à-dire, qu'il l'ait posfédé onze mois au moins, fans que ce bien ait été engagés car l'engagement anéantit la possession.)
- 6. Que les bêtes qu'il donne soient prisés, non de celles qui travaillent à cultiver ses terres, & qui lui sont actuellement utiles; mais de cesses qui paissent encore
- dans fes paturages (Cette maxime est fort fage. Un laboureur ne doit point faire l'aumône de ses propres meubles : c'ett ainti qu'on peut fort bien appeller une bête de charge, qui lui fert à labourer ses terres, & à faire vivre ses enfans. Les Aumônes doivent se faire du superflus & c'est-là le sens de cette loi.)
- III. A l'égard des Aumônes pecuniques, c'est-à-dire, en or on en argent, les mêmes conditions y sont requises; sçavoir que celui qui les fait 1. soit Musulman, 2. libre, 3. légitime possesseur, &c. comme ci-dessus.
- IV. Pour celles qui consistent en grains, & autres semblables fruits de la terre, Hes exigent du d'onateur ces trois conditions.
- 1. Que ces fruits, grains, &c. soient provenus de graine semée, & que ce ne soient pas des plantes nées au hafard.
 - 2. Qu'ils aient été serrés dans des greniers.
- 3. Et qu'enfin on en ait pour soi une certaine quantité, qui nous mette à portée d'en faire des Aumônes.
- A l'égard des fruits croissant sur l'Arbre, des plantes, &c. les Aumônes qu'on doit en faire confiftent en dattes & en raifins ; & afin qu'elles se fassent légitimement, les quatre premières conditions spécifiées ci-dessus y sont requises, sçavoir que celui qui les fait soit Mahométan, libre, légitime possesseur, & riche d'un certain
- bien. V. Enfin, pour ce qui est des Aumones qui consistent en marchandises, elles doi-
- vent avoir les mêmes conditions. VI. Mais il faut se ressouvenir ici, qu'à l'égard de toutes ces Aumônes, tant celles dont nous venons de parler, & qui ne regardent que les personnes commodes, qu'à l'égard d'une autre forte d'Aumones dont je n'ai rien dit, & qui est une espèce d'impôt, ou de capitation universelle sur toutes les têtes à l'issue du jeune de Ramadhan (a);

qui est une petite piéce de monnoie : mais on est libre de le paier en argent, ou en denrées applicables à la nourritures des pauvres ; comme en orge, froment, dattes, ris, railins fecs, beurre ou fromage, &c.

aní par

jeú.

⁽a) Soit qu'on ait jeuné dans le mois de Ramadhan, ou non, on est tenu à cette Aumone annuelle, après le tems expiré du jeune, pourvu qu'on ait atteint l'âge de puberté & qu'on soit en fon bon fens. On donne par tête un Sea,

aire de faire cette espéce

ar ce mot un

est une véri-

point. C'eftar exemple, vant que de & demi pour gent de leur brehiss vingt rante brehis, dixme à prod'argent, ou oint obligé à

u'il l'ait pofneut anéantie

lent à cultiislent encore

e de ses prorge, qui lui ivent le faire

t, les mêmes an, 2. libre,

de la terre,

ce ne soient

tte à portée

es qu'on doit girimement, oir que ced'un certain

s, elles doi-

rt celles dont qu'à l'égard ce d'impôt, madhan (a);

noie: mais on ou en denrées uvres; comme lins fecs, beur-

à l'égard, dis-je, de toutes ces Aumônes, le premier & le véritable principe est l'intention de faire telle on telle Aumone, comme une chofe entierement due. (Elle est au rang de ces devoirs de droit divin qu'on appelle Fardh. Ce qui est de droit divin est indispensable : à l'égard des préceptes de la Sonna, ils n'obligent point nécessairement. Le principe des Mahométans est en général que l'Aumône attire la bénédiction de Dien; & à cause de cela, ils l'appellent Zacat, du verbe Zaca, qut fignifie accroître. Tous les Voiageurs (a) donnent de grands éloges aux Mahométans sur l'article de l'Aumone.)

5. X 1.

Des Jeunes.

- 1. Le faut trois choses pour rendre le Jenne (b) légitime & agréable à Dieu.
- 1. Premiérement, il faut être Musulman. 2. Il fant être parvenu à l'âge de puherté. 3. Et enfin, il faut être dans fon bon fens.
- II. Pour ce qui est du Jeune même, les principes qui doivent remonter à Dieu, sont au nombre de cinq.
 - 1. Il faut l'intention du cœur.
- 1. Il fant s'absteuir de manger pendant le jour. (C'est-à-dire, depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil. Il y en a qui portent le scrupule jusqu'à n'oser avaler de petits brins de viande qui restent entre les dents. On en voit qui s'abitiennent de parler, & tiennent exactement la bouche fernice : mais aussi il y en a d'autres qui sont beaucoup moins scrupulcux. Eufin il s'en tronve, qui réparent le tems perdu, & font de toutes les nuits du Ramadhan une débanche continuelle. Dès que le Soleil est couché, des gens vont crier par les rues, au moins en Afrique, & dans le Roiaume de Maroc, le Soleil est couche, il est tems de prendre quelque nourreture pour la résettion du corps. C'est le fignal ordinaire par toute la Ville.)
- 3. Et de toute espéce de boisson.
- 4. Et non sensement d'avoir commerce avec une semme, mais même de quelque impureté que ce soit, baisers, embrassemens, attouchemens, &c.
- 3. Il faut auffi faire enforte de ne pas rendre ce qu'on a mangé : en quoi il faut fuppofer deux chofes ; l'une , que l'eftonac est en bon état ; l'autre , que l'on ne fair point d'excès, ou du moins qu'on ne prend rien qui canfe de la répugnance ou du dégout.
 - III. Avec cela dix choses annullent le Jeune, & lui ôtent sa vertu-
- 1. Lorsqu'on fait rentrer avec intention quelque chose que ce soit, ou dans la tête, ou dans l'eftomac. (Il n'est pas même permis d'avaler la salive; au moins il n'est pas permis de le faire volontairement. Il n'est pas permis de sentir des fleurs ou des parfames, &c. Il n'est pas permis entin de se laver le visage, ni de se jetter dans l'eau pour se rafraichir.)
 - 2. Lorsqu'on prend un lavement, &c.
- 3. On quelque reméde que ce foit, par quelqu'endroit qu'il entre dans le corps,
 - 4 Ou quand on rejette quelque chose par la bouche avec intention.
 - 5. Ou lorsqu'on a commerce avec une seume.
 - 6. Ou lorsque l'on se souille soi-même, de quelque manière que ce soir.

(a) Voiez Chardin, Ricaut, Thevenot, Bespier dans les notes sur Ricaut, &c. Zaca ou Saca est auffi le nom d'un Derviche, qui donne de l'eau par Aumône.

(b) Ch. XI. Les Mahométans ont divers jennes e mais le principal est celui qui dine tout le mois de Ramadhan, depuis le lever jusqu'an concher du foleil. Quand on se trouve en voiage ou à la guerre, il est permis de le différer à un autre

tems. Après ce jeine, les Mahométans ont la Fete du grand Beiram, appellée ainfi pour la dittinguer du peut Beiram, qu'on célèbie le 10. mois de Dilhazja, en memoire du Sacrifice d'Abraham. On parlera dans la finte beaucoup plus amplement de ces l'etes. On se contentera de dire ici qu'on les appelle les deux Fetes par excel-

7. Ou lorsqu'une personne du sexe à ses régles. 8. Ou lorsqu'une semme, après être relevée de ses conches, à une perte de sang-

9. Ou larfqu'une personne est combée en démence.

10. On eifin quand on eit devenu apostat.

Du Pélerinage de la Mecque.

Les institutions divines, qui concernent les ries de cette dévotion, sont au nombre de cinq.

1. Prentiérement on y demande cette intention, qui fait qu'on a réfolu dans fon cœur, & fait vœu à Dieu de la manière la plus religieuse, d'aller en Pélerinage à la

a. En second lien, il faut dans ce Pélerinage, la station d'un jour sur la montagne d'Arafat. Cette station doit se faire le neuf du mois.

3. En troisiéme lieu, on doit se raser la sête dans la vallée de Mina. (Les hommes se rasent : à l'égard des semmes, elles se coupent les cheveux tout près de la sète. Ajoutuns que les femmes ne font point de sacrifice. Le jet de sept cailloux l'un après l'autre se fait aussi dans la vallée de Mina; après quoi suit le sacrifice. Après le facrifice on fe rafe, & on fe coupe les ongles On enterre ces cheveux & ces ongles dans cette vallée. A l'égard du facrifice, on offre ou des brebis, ou des chévres, ou des boufs, ou des chameaux, &c.)

4. En quatrieme lieu, on doit faire sept fois le tour de la Canba, c'est-à-dire, de l'enceinte quarrée, qui est au milieu du Temple de la Mecque. (C'est ce qu'on peut appeller le lieu très-saint du Temple, sonde par Abraham même. Il est quarré, haut de vingt-sept coudées, long de vingt-quatre, & large de vingt-trois. Le Grand Seigneur y envoie tous les ans un grand voile de Damas noir pour le couvrir. Les Arabes & les Persans l'appellent la Masson de Dien; & il est probable, qu'en cet endroit a habité autrefois quelque Patriarche de la famille d'Ismaël. En faut-il davan-

tage pour autorifer la superitition ()

5. Et enfin , il faut que l'on faile une course entre Safa & Merea , lieux sacrés entre lesquels il faut courir sept sois, & qui sont à sept ceus quatre-vingt coudées de distance l'un de l'autre. (Dans cette course, les Mahométans marchent d'abord lentement; ensuite ils courent plus vîte entre les deux colinnes; après cela ils mar-chent de nouveau, tantôt s'arretant, tantôt regardant de côté & d'autre comme des gens en peine d'une chose perdue ; & sout cela doit représenter l'inquiétude d'Agar, niére de leur grand Patriarche Ismael, quand elle cherchoit de l'eau pour étancher la foif de son fils dans le desert. Sasa & Merva sont deux lieux sacrés du même Temple, où on a accourumé de faire ses priéres ; & cela, aussi-bien que la plus grande partie des pratiques de dévotion usitées à la Mecque, se trouve établi non-seulement depuis Mahomet, mais se pratiquoit même avant lui, & avant Jesus-Christ de tems presqu'immémorial : au moins on le dit ainsi sur la foi des Ecrivaius Arabes ; ce qui fut cause que Makemet n'eut garde de le suprinter. Au contraire, il l'autorisa comme un article essentiel de sa Religion, qui lui gagnoit les cœurs des Arabes, attiroit la superitition de tous les Peuples voisins au centre de sa nouvelle Loi, & lui donnoir par-là un air d'antiquité & de vénération, qui devoit la rendre respectable à tous les fiécles.)

CHAPITRE

1.

CII

IIf.

Hic

de

D.

ton

mê

for

L

erte de fang.

it au nombre

olit dans fon ilerinage à la

fur la mon-

Les hommes s de la tête. cailloux l'un

rifice. Après x & ces ondes chévres,

ft-1-dire, de

est ce qu'on Il eft quars. Le Grand ouvrir. Les u'en cet en-

ut-il davan-

lienx facrés ngt coudées

ent d'abord

ela ils marcomme des

ude d'Agar, ur étancher

nême Tem-

plus grande

1-fettlement ist de tems bes ; ce qui

torifa com-

es, attiroit

& lui donspectable 1

CHAPITRE IX.

Eclaircissemens sur la Religion Mahométane, traduits du Latin de M. Reland.

5. I.

Quel est le but qu'on se propose dans ce second Traité.

E P U 18 que la Doctrine Mahométane a infecté le monde connu, plusieurs Au-De pors que la Doctrine diamentaire à marche le marche de toutes leurs forces une Religion très-perniciense, (a) (& fatale au Christianisme, mais néanmoins affez par le marche de morrisse par le marche de morrisse par le m L'entreprile étoit aussi nécessaire pour la confervation du Christianisme, & pour empêcher que l'erreur ne se sortifiat par l'ignorance des Peuples, que dissiel à exé-

D'abord pour bien réfuter les Mabometans, il falloit absolument posséder l'Arabe, parce que c'est en cette Langue que l'imposteur Mahomet a publié sa doctrine, & qu'il n'est pas possible d'en pénétrer le sonds & les mystéres, sans le secours de cette Langue. Cependant le plus grand nombre de ceux qui ont écrit contre le Mahométime out été absolument privés de cette connoissance; & de là il est arrivé, qu'ils ont attribué hardiment aux Mahométims des choses ansquelles ils nivoient jamais pensé, & qu'il n'étoit pas possible de croire sans être hors de sens & de raison. C'est ainsi que les (b) Grees, par un zéle plein d'imprudence, leur ont supposé des opi-nions que le Mahométisme détesse; effet ordinaire de la malice & de la mauvaise soit de ceux qui dispritent avec passion, & remplis de préjugés de parti. Telles sont les raifons qui m'obligent à examiner certains dogmes attribués injustement ou mal à propos aux Mahometans, & à rechercher les causes des fausles idées qu'on s'en étoit faites. Mon dessein est dans ces Eclaireissennes, d'empêcher qu'on ne combatte des chiméres, & que les Chrétiens abufés par de faux détails, ne perfittent dans l'illu-fion où les jette un faux exposé des articles de Foi des Musulmans.

(e) (C'est le sujet de ce second Trairé. Il est divisé en XL. Questions ou Eclaircissemens sur la Doctrine de Alahomet, par rapport aux opinions qu'on lui impose. D'abord j'indique l'opinion i ensuite je produis mes témoins qui en chargent les Ma-hométans; après cela, je découvre l'erreur, ordinairement par l'origine de l'erreur même, & je la résure par des autorités incontestables. Tout cela ne peut être que fort varié, & fort utile; & il y a lieu d'espérer qu'à l'avenir les Chrétiens seront plus équitables, & entr'eux, & envers leurs ennemis, & un peu plus réfervés à se laisser

préveuir faussement contre Mahomet & sa Doctrine.)

S'il est bien vrai que les Mahométans admettent cette maxime ; que chacun peut être sauvé dans sa Religion, pourvu qu'il vive bien.

It faut d'abord remarquer l'erreur de ceux qui out écrit, que les Mahométans affurent que chacun peut être fauvé dans sa Religion, pourvit qu'il y vive en honnête

(4) Ceci n'est pas dans l'original. C'est une addition de M. Der.

(b) Ferver imprudens Greculerum, dit l'original, (c) Ceci eff de la tagon du Fraducteur,

Tome V.

APITRE

homme. On précend que c'est la Doctrine contante de Miliones & de ses Sectateurs. (4) (Ce fait paroit d'abord affez fingulier. Un Imposteur, qui érige une nouvelle Loi comme nécessaire au falue, & qui fulmine par tout avec tant de véhomence & contre les Juifs & contre les Chrètiens , a cependant établi dans son Alcoran l'indifferentisme. Ce n'étoit pas la peine de faire une nouvelle Secte i il falloit se contenter de recommander principalement les bonnes mours.)

ch

qi

fir

le

de

611

elt

lice

1)

366 op

Re

qui

C16 Fin

De

M.

Ch cru

que

CAU

tie

mell COV

Liv

Voir

d'un

" d

22 32

. fi

» II

cone qm Ille's fany

verne

contra toriu (

drois i de gra

difent simoigi

Cependant voici une nuée de témoins, qui déposent contre îni ; le sameux Cardiwal de Cinfa (b), Hausnebeck (c), l'octins (d), Seldenns (e), Hornins (f), l'igenere (g), Arres Thomas, & une infinité d'antres. Le dernier s'ett expliqué ainfi dans fon Triomphe de la Croix (h) : la 46. erreur de Mahamer est Findifférence des Religious, moiennant qu'on foit de bonne vie.

Un autre Cardinal y est aussi exprès, dans le second Tome de ses Controverses (1). L'Alcoran, die II, nous enfeigne des le Chapitre II, que chieun peut être fauvé dans sa créance, pourvis qu'il en observe toutes les Loix, soit Juit, soit Chrétien, soit

Gualther, dans la Chronologie (1), est encore plus posniti. La dernière extravagance, dit-II, de Mahomet, ett l'indifférence des Religions.

Thomas de fefus, dans fon Livre de la Conversion des Gentels (1), & l'Anteur (m) de la 11. harangue contre Mahomet, , rapportent tous deux, que dans le Chapitre de l'Alessas, qui a pour titre Albasar, le prétendu Prophète y déclare en propres termes, que les Juis & les Chrétieus seront sauvés.

(n) (Tout cela est bien positif : mais n'allons pas si vite ; tous ces Auteurs qu'on vient de citer n'entendoient pas l'Arabe, & d'ailleurs ils se sont copiés les uns les antres. Pardonnons leur cette bévûe.) Mais comment pourrons-nous pardonner à un homme, qui a demenré quinze ans en Afic, & qui a eu tout le loifir se fe perfectionner dans les Langues Orientales, comme il a paru par le Diftionnaire on Trefor de la Langue Perfane, qu'il donna au public en 1684. Cet auteur (0) nous affure dans ce même Livre, que l'Altoran donne affez à cinendre que chacun peut être fanvé dans sa Religion ; & voici ce qu'il dit dans le Chapitre de la (p) Fache. " Ceux qui auront cru & auront bien vêcu, foit Chrétiens, ou Sabattes, qui auront cru en Dien & au jour du jugement, & qui auront fait de bonnes cenvres, rece-» vront la récompense du Seigneur leur Dieu ; & au jour de la résurrection, il n'y aura aucun lieu à la crainte ui à l'affliction pour eux ». (q) (Voilà le fameux paffage, qui a fair naître l'erreur ; & il n'est pas étonnant, que des Ecrivains emiérement étrangers aux manières Arabesques y aient été trompés, puisque voici un homme, qu'on ne sçauroit accuser d'ignorance sur ce sujet, qui n'a pas compris un pas-

fage, d'ailleurs affez intelligible.)

Voiel le passage traduit mot à mot, tel qu'il se trouve dans le Chap. II. v. 59. & dans le Chap. V. v. 73. de l'Alcoran. Certainement ceux qui croient (cela veut dire les Mahométans es Juifs & les Nazaréens, c'est-à-dire, les Chresiens & les Zabiens, Cest-a-dire, ses Penples qui habitent l'Arabie;) qui conque, dis-je, d'entre cenx-la, croit en Dieu & au jour du jugement, & fait de bonnes œuvres, celuilà aura fa récompense par devers le Seigneur son Dieu; & nulle fraieur ne tombera fur eux, & ils ne feront point faifis de douleur. Je feat qu'il y a des Mahometans. & particulièrement en Perle (1) qui varient sur ce sujet, & qui croient que leur Prophète, en écrivant ces paroles, avoit d'abord en deffein d'ouvrir la porte des Cieux à quiconque vivroit moralement bien ; mais que fon opinion lui dura pen, puisqu'il abrogea dans la suite ces deux versets de son Alcoran par d'autres qui lui

⁽A) Tout ceci est de la saçon de M. D...

⁽b) In Cribatione Alcorans, 1.ib. 111. Cap. 2,

⁽c) Summa Controv. p. 188.

⁽d) Difput, Theol, Parte H. p. 669. (e) De Jure N. & G. Lib. VI. Cap. 2.

⁽f) In Hillor, Ecclef.

⁽g) In Notis Gallicis ad Hift. Byzani, p. 505. (h) P. 24. (i) Bellarm. Tom. II. Controv. p. 294.

⁽b) P. 547. (l) P. 677. & 644. (m) Biblian ler, Reformateur de Zurich, fit imprimer l'Alcoran en 1550, avec pluficuis Dif-

cours contre Mahones i l'endroit cité par M.

Reland est à la page 321, (n) Autre addition du Traducteur,

⁽⁰⁾ Ange de S. Joseph, ou le Sr. de la Broffe, Voice fon Dillionnaire Persan, p. 363. C'est un Livre Latin, in folio, imprime à Amft. en 1684. Voiez les Nouv, de la Rep. des Len. Mars 1684. p. 66,

o(p) Al-Racar,

⁽⁷⁾ Ceci est une addition du Traducteur. (r) Chardin en parle dans le IV, volume de fes Foinges, Edit, in 4. de 1735.

neux Cardil'igenere (g). ons, moien-

mor erfer (1'. r erre fauvé brétien, fait

re extrava-

Anteur (m) Chapitre de propres ter-

neurs qu'on s les uns les s pardonnee loilir de se dionnaire ou ir (0) nous chacim pent (p) Fache. , qui aurous vres, recedian, if n'y à le fameux vains entiéici un hompris un paf-

. II. v. 59. ofent (cela thretiens & dis-je, d'envrev, celuine combe-Mahometans . nt que lenr t porte des dura pen, tres qui lui

cité par M.

teur, . de la Braffe, 65. C'eft un nit. en 1684. Mars 1684.

aductem. 7. volume de

furent envolés du Ciel, & dans lefquels il est décidé nettement, que la porte du Paradis eft fermée à mutes les Sedtes, excepté à la fienne see qui fait voir que l'indifférence de Religion n'est point un acticle de la créance des Alahometans, ni que chacun puille être fauvé dans la tienne. Tout an plus pourroit-un en conclure, que Malowet s'eft contredit.

Mais il y a apparence que Mahomet, en s'exprimane comme il a fait, a voulu dire simplement que tout Mafalman, qui joindra la pratique des bonnes œnvres telle que leur Religion l'ordonne, à la foi en Dieu & à la croiance qu'il doit y avoir un jour de jugement, recevra la récompense de la part du Seigneur i & qu'à l'égard des autres Sectes & Religions, quelles qu'elles forent, même fans en excepter les Infidéles de l'Arabie, il n'y en a aucune a laquelle le chemin & l'espérance du falut soient entièrement fermés, pourvit qu'ils croient en Dieu & au jour du Jugement, qu'ils fatient de bonnes existres, & qu'ils se convertifient enfin à la soi Mesalmane, la seule qui peut sauver, & qui est rensermée dans ces deux points généraux. Pour ce qui eft des Juifs, des Chrétiens & des Gentils, tant qu'ils perfévérent ou dans l'incréduhié, ou dans l'Idolátrie, laquelle est attribuée aux Chrétieux, comme aux Gentils (a), ils sont hors d'état de falut. Cela est si vrat, que dans le Chap. LXIV. v. 9. & 10. il déclare, qu'à l'égard de celui, qui croit en Dicu & qui fut de bonnes œuvres, Dien expiera cous fes forfaits i mais que pour ceux qui demeurent incredules, & qui accident fes (b) intracles de faufleté, ils descendront en Enfer. On voit par-là qu'il oppose diamétralement ceux qui crotent en Dieu & sont ile bonnes ocuvres , aux facrédules , tels que sont les Chrétiens , les Justs , &c. Voiez encore les Chap. II. V. & IX. on celui qui croit est proprement & à la fettre, celui qui embraile la Religion Mahométane, qui en pratique tontes les Observances, & qui par confé-quent fait de bonnes œuvres. Au comraire on ne seauroit dire des Chrétiens qu'ils eroient en Dien & fassent de bonnes œuvres, tant qu'ils demeurent Chrétiens. La Foi & l'Islamifine font la même chose ; & coure en Dieu , en little de Mufilman (), n'est pas croire sculement que Dieu est i mais c'est croire aussi qu'il est tel que les Mahometans le décrivent. Si les Juis & les Chretiens crotent, dit Mahomet dans le Chap. V. v. 74. ils feront intreduits dans le Paradis. On ne doit pas s'imaginer que croire dans cet endroit-là , credere, fon limplement croire qu'il y a un Dieu i puisque Mahomet ne pouvoit faits doure ignorer que eroire en Dien étoit le fondement de la Religion Judarque & de la Religion Chrétienne. Répetons donc que erene fignific tel etre fidéle à la Loi, & aux pratiques du Mahomensme. De même qu'est-ce que saire de bonnes auvres, dans le stile de Mahomes, qu'être exact à saire les purtications ordonnées, les priéres, les aumimes, les jeunes? Or ces œuvres faifant partie de la foi Mahométane, pent-on dire que le Chrétien & le Juif pratiquent ces articles de Foi : Après cela cette autre expression , croire en Dien & an jour du fugement, défigne auffi le vrai Mafalman, pursque tonte la Foi doit être renfermée en ces deux points, la connuissance de Dien & de ses attributs, de ses Anges, de ses Livres & de fes Prophétes, & la croiance au jour du fugement ; fur quoi on peut voir le Chapitre premier de l'Abregé de la Foi, &c. & le comparer avec ces paroles d'un MS. Perfan, qui traite de différentes questions de Religion. « Quand on vous o demandera, en quoi faites-vous confliter votre foi, répundez, en cinq articles : » premierement je croi en un feul Dieu tout-puissant & souverainement bon. En-" fuite je croi a ses Anges, a ses Livres, à ses Prophètes, à ses Envoiés ou Apô-" tres, à ses Prêtres ou (d) Imans, & enfin au jour du Jugement " Est-il donc concevable, que celui qui fulmine par tout contre les Jints & contre les Chrétiens; qui les dévone à l'anathème & aux peines éternelles de l'Enfer, qui déclare en termes exprès, qu'on ne peut se fauver dans leurs Religions, s'avite néanmoins de les fanver dans ce même Chapitre (e) de fon Altoran ? Non ; car voici comment il parie

⁽⁴⁾ Voiez entr'aurres le Chapitre de la Caverne qui eft le 18, ou il dit : Il n'y a point de contradélion, (ou plutot litteralement, rien de toriu ou de perveri) en ce Livre ; il inseigne le desis chemin , il prèche aux impies qu'ils ressentirons de grande sourment , & il exhorte fortement cens que difent que Dien a engendre un Enfane, en quoi ils temoignent être fant Science. S'ils ne croient en l'Alcoran, ile s'en repentiront,

⁽b) C'est-à-dire, les miracles de sui, Make-

met; signa nostra.
(6) Se suprime ici des citations qui se reduifent fimplement à ceci ; que croire en Dieu & être Alabonician font deux chofes ly nonimes.

⁽d) L'Iman est celui qui est à la tere de l'afsemblée dans une Mosquee,

⁽e) C'est le Chap, ou la Surate 1.

dans le v. 15. de ce Chapitre. Ceux à qui nous avons donné ce Livre, afin qu'ils le lisent d'une manière convenable, (cela veut dire avec attention & avec prosit) y ajouteront (ou y doivent ajouter) soi : mais pour celui qui n'y croîra pas, il périra. Ajoutez à cela le v. 84. du 3. Chapitre : Quiconque aura embrasse i ...e autre Religion que l'ssample, sa créance ne sera point acceptée de Dieu, & dans la vie à venir, il en recevra du dommage, c'est-à-dire, qu'il n'aura aucune part à la sédicité.

J'avoue que plusieurs personnes disent, que ces deux versets sont une abrogation de celui où il semble que Mahomet établit l'indifférence mais comment cela se peut-il (a), (puisque le v. 59. du Chap. II. où on prétend qu'il l'a enseignée, est entre les deux que nous venons de cirer, c'est-à-dire, le 15. du même Chap. 2. & le 84. du Chapitre suivant, où il lance l'Anathème contre tous les insidéles? Quelle apparence y a-t-il, qu'en un si court espace, il ait d'abord placé dans le Ciel les seuls Mahemétans; qu'ensuite il y ait introduit tous les Sectaires étrangers quelconques; & qu'ensin un moment après, il en ait chassé tous ceux-ci, pour n'y laisser que ses propres Disciples?)

C'est, dit un Auteur Allemand (b), qu'il s'est contredit. (c) (Fort bien. Parceque nous n'entendons pas le langage d'un Arabe, nous disons qu'il ne s'entend pas lui-même.) A moins que de s'imaginer que Mahomet étoit une bête, qu'il avoit l'esprit bouché, qu'enfin il n'avoit pas le sens commun, pensera-t-on qu'il ne se soit pas apperçu d'une contradiction si grossière, & cela à la tête d'un Livre, qu'il prépare pour la séduction de ses compatriotes, parmi lesquels il est déja en grande répution d'habileté & d'intelligence?

Non ego. Apella,

Mais voici une autre raison, qui doit nous convaincre que Mahomet ne s'est point contredit sur ce sujet : c'est que de 73. Sectes, qu'il prédit qui se sormeront entre ses Disciples, il déclare qu'une seule sera sauvée (d). Sur quoi il faut remarquer qu'il ne s'agit là , sclon les Arabes, que des Sectes héterodoxes ; car ils en reconnoissent quatre pour orthodoxes, (e) (ou on peut se sauver, & qui partagent, pour ainsi dire, le monde Malometan.) Voici ce que je trouve sur ce sujet dans un autre MS. Arabe. » Si on vous interroge, de quelle Secte vous êtes, répondez; de la Secte du grand » Docteur (f) Schaf, dont le Seigneur veuille se souvenir en sa miséricorde. Si on " vous demande encore combien il y a de Sectes entre les M. hométans, dites, qu'il (g) " y en a quatre; celle des Hamfeens, celle des Schafeens, celle des Malikeens, & » enfin celle des Hambélites ». Il faut se souvenir ici que ces quatre Sectes ne sont point du nombre des 72. condamnées par Mahomet, & que cette condamnation ne tombe point sur elle-; autrement il n'y en auroit aucune dans le Maliométisme, à laquelle on put s'attacher. Les l'erfes sont Schascens, & les Tures Hamseens; & ils fe haiflent les uns les autres d'une haine mortelle, à caufe de l'ancienne querelle qui fubliste encore entr'eux au sujet d'Ali Gendre de Mahomet, qui sclon les uns devoit succéder à son beau père, & qui selon les autres ne le devoit pas. Les Perses, les Indiens de Golconde, de la Côte de Coromandel, &c. font pour l'affirmative; & les Turcs leur donnent par népris le nom de Schiites, terme qui fignific factieux & Sectaires. Les Sectateurs d'Als se donnent au contraire le titre de Secte des justes. Les Turcs, les Mogols, les Arabes & les Afriquains tiennent pour la négative, & font appellés Sonnites. Cependant ces Peuples ne sont pas compris dans l'exclusion du salut, parce que la différence de faction ne les empêche pas d'être Mufulmans.

(h) (Mais pour revenir à l'Imposteur, est-il croiable, je vous prie, qu'il ait voulu damner 72. Sectes Mahometanes, pour n'en fauver qu'une sense, dans le tems que, selon ceux qu'on résute ici, il ouvroit la porte des Gieux aux Juis, aux Chrétiens, & aux Arabes?) Est-il concevable, qu'il ait voulu se faire moquer de lui des ,,

٠,

de

⁽a) Ce qui est rensermé dans les parenthéses est une addition du Traducteur.

⁽b) Hinkelman, in Praf. ad Alcor. fol. E. col. 2.

⁽c) Autre addition du Traducteur,

⁽d) Voiez l'Abbé Maracci dans la Préf, de

fon Prodr. de la Refut, de l'Alcoran, p. 2.

⁽e) Addition du Traducteur.

⁽f) Antifles.

⁽g) Voiez ci-après touchant ces Sectes, (b) Tout ce qui est rensermé dans ces parentheses est encore une addition du Traducteur.

e, afin qu'ils avec profit) roira pas, il raflé une aueu, & dans une part à la

e abrogation cela se peutée, est entre 2. & le 84. Quelle appa-Ciel les feuls lconques; & que les pro-

bien. Parces'entend pas , qu'il avoit ne le foit pas qu'il prépare inde répu

e s'est point ont entre fes larquer qu'il cconnoident ır ainfi dire, MS. Arabe. de du grand orde. Si on es, qu'il (g) Lalikeens , & cles ne sont mnation ne ontétifiue , à feens; & ils querelle qui s uns devoit rfes, les In-& les Tures & Sectaires. Les Turcs, ont appelles falut, par-

u'il air vouans le tents , aux Chré-de lui des

m , P. 2.

s Sectos. dans ces pau Traducteur.

les premières pages de son Livre, en pressant vivement d'un côté la nécessité de recevoir sa nouvelle Loi, & de l'autre, en déclarant à toute la terre, que toutes les Religions fout bonnes, & que pourvù qu'on y vive bien, on peut y retter trunquile? N'éjoit-ce pas la le vrai moien de la îler chacun dans ses idées, & de ne saire par conséquent aucune conquête visible ? S'il étoit vrai que M. thomes cut affuré que chacun, (c'est-à-dire, de ceux qui vivroient moralement bien) pouvoit être suivé dans fa propre Religion, en recommandant si fortement la sienne, ne se servici pas exposé à la risée de tout le public ? Quelle nécessité y avoit-il pour les Just & les Chrétiens de se rendre Mahemetans, punsqu'ils pouvoient être sauvés sans cela? Mais en voilà affez, fi je ne me trompe, & peut-être trop pour montrer qu'on attribue à toit un tel sentiment aux Mahométans, & pour anéantir une erreur uniquement forgée fur une mauvaife traduction d'un pallage de l'Alcorm, qui, à le prendre à la lettre, n'en dit pas plus par rapport au sisseme de Mahemet, que S. Pierre en dit par rapport au fifteme de Jesus-Christ ; feavoir (a) , qu'en toute Nation , celui qui erant Dien & epère la justice lui est agréable. A Dieu ne plaise cependant, que nous prétendions conclure de la que chacun sera fauvé dans sa Religion quelle qu'elle soit, sur-ce la Religion naturelle! Tant s'en faut; car Corneille, dont il s'agit dans le passage allégué, n'étoit pas dans ce cas-là : il étoit Profetyre de la Porte, & il devint Chrétien entre les mains de S. Pierre, parce que son Prosélytissine ne suffisit pas, & encore moins la Religion naturelle.

§. 111.

S'il est vrai que les Mahométans croient un Dieu corporel?

(b) (Nous nous sommes un peu étendus sur la première illusion; celle-ci nous occupera moins, parce qu'elle est encore plus mai fondée. On dit que les Mahométans envifagent la Divinité comme corporelle ; ce qui supposeroit qu'ils sont à peu près Spinefifles. Voici les ténuoins dont on se sert pour appuier l'accusation.) Premièrement donc, on allégue un (e) Pape, autorité respectable pour ceux qui

le regardent comme infaillible, fort équivoque pour d'autres, & entiérentent nulle pour les Protestans. Cependant, comme il s'agit ici d'un fait & non pas d'une Doctrine Chrétienne, & qu'a l'égard d'un fait, les Papes sont aussi faillibles que les autres hommes, de l'aveu même de plutieurs Catholiques Romains, écoutons un moment le Souverain Pontife, comme si nous écoutions un particulier. C'est Pie II. qui dans une Lettre qu'il écrivit à Morbesaire, Prince des Tures, quoique dans le MS. que j'ai vu , & que j'ai conferé avec la première Edition qui s'en est faite (d^{\dagger} , la Lettre soit adressee, a l'Elustre Machanet, Prince des Tures, il lui parle en ces termes. » Il y a bien des Articles, touchant la Divinité, sur quoi les Turcs & les Chrétiens » ne s'accordent pas. Vons, par exemple, vous dires que Dieu est corporel; & » nous, nous foutenons qu'il est incorporel ». Et un peu après; » Les Sarralins » attribuent à Dieu un corps, une tète, des mains, des membres, &c. mais pour » nous, nous asurons que Dieu est esprit, immortel, éternel, & incompréhensible ». Voilà qui est bien positis. Ausunt en disent Thomas de sesus (e), Gualiber (f), Arthus Thomas g), Euthymius Zigabene, Moine Gree du XII-fieele, & après tous ces Auteurs Luffe dans ses h Leçons politiques. Contentons-nous d'alléguer Euthymius; il a fans doute donné le ton a tous les autres. Voici comme il parle de Mahamet (1) dans sa Doctrine Chretienne. » Il a ose avancer, que Dieu étoit sphérique ; or chacun » sçait, que c'est là une figure corporelle, qui défigne un corps, & même un corps » épais & condensée. C'est en esset la fignification du mot Gree (k), dont il se sert. » Or il suit de son sentiment que Dieu n'étant, comme il le dit, qu'un Globe mas-» sif, il ne pourra ni voir, at entendre ». (C'est bien pire que le Dieu de Spinosa.

(a) Act. X. 35. (6) Tout cela n'est point dans l'original.

(c) Pie II. comme on le dir ci-apres. (d) Cette Edition est dans la Bibliot, publi-

que de l'Académie d'Utrecht. (e) De Converf. (entil. Liv, Y.

(f) Dans fa Chronologie, p. 539. Tome V.

(g) Triomphe de la Croix, p. 22. (h) In Mont, & exemp, Politic, Cap. 3. p.

141.
(i) Voiez la Paneplia Dognatica, dans la grande Biblioteque des Peres.

((O'Acequipe .

Mais il y a grande apparence que le Pape & le Moine Grec ont oublié en cette occasion, qu'on ne peut point appeller doctrine dans quelque Religion que ce soit, des expressions figurées, ou allégoriques, ou prises des senss. Que n'attribueroit-on pas sans cela au Christianisme & aux expressions qu'il emploie? Les Saratius, dit le Pape, attribuent à Dieu une tête, &c. les Chrétiens se le représentent-ils autrement ? Mabmet, dit le Moine, a avancé que Dieu étoit sphérique : mais quand même cela seroit, la sphére n'est-elle pas le symbole de l'éternité, que Mahomet ne cesse d'attribuer à Dieu dans son Meoran ?)

tć

>> £

22 1

33 f

"1

27 E

"

9 3

» 8

poi de

les

leu

gio

re o

dor

nan

fes

cit .

Λpi

crite

foit

de l

con

felon

Au reste tout cela ne vient que d'un terme mal entendu. Il est très-vrai que le mot Arabe, dont Mahomet s'est servi dans le Chap. CXII. de son Alcoran, peut fignifier un corps sphérique & solide (a) : mais il fignifie aussi éternel; & en ce sens-là il ne peut que s'appliquer à Dien même (b). Une preuve infaillible que le mot en question ne signifie pas simplement sphérique, c'est que dans la même paraphrase Persane de l'Alcoran, que j'ai déja citée, cette Epithète est ainsi rendue : Que Dieu n'a besoin de rien, & qu'il est sussifiant à lui-même. (e) (Car du reste, à qui fera-t-on croire, que les Mahométans envifagent le Souverain Etre comme corporel, cux qui dans tous leurs écrits, rélevent si fort sa spiritualité, conune le plus noble & le plus essentiel de tous ses attributs, & qui prennent toutes les précau-tions imaginables pour ne pas le confondre avec la matière ?) Qu'on lise, par exemple, les paroles fuivantes, tirées d'un de leurs Abregés Théologiques, que M. Reland a cu en MS. & dont il fit présent d'un exemplaire au Docte Sike son ami. " Certai-"nement Dieu n'est point un être corporet, ou qui ait une figure ni une substance » bornée & commensurable : on ne peut non plus le comparer à un corps quelcon-» que ; parce qu'il n'y en a aucun qui ne puisse se mesurer ou diviser, ce qu'on "ne peut dire de Dien". (d) Ajoutez à cela que les Mahométans ont un si grand respect pour cet attribut de la Divinité, qu'ils appellent la sanctification de Dieu, cette partie de leur Théologie ou ils démontrent, que sa nature ne sçauroit être corporelle, ni sujette aux passions, c'est-à-dire aux défirs, aux sorblesses ou aux besoins du corps. Mais personne entre les Mahométans n'a traité plus habilement cette matière, que l'Auteur de l'Abregé de la Religion, &c. dans la définition qu'unous a donnée de la Divinité. Il veut absolument qu'on écarte de son idée toute espèce de figure, de couleur, de lieu, de tems, de ressemblance, de parité, d'égaité, de comparaison, d'expression ou d'image, de désection ou plusôt de cestation d'existence, de changement, de mouvement, de transport d'un lieu à l'autre, d'attente, d'absence, de division, de fraction, de travail ou de fotigue. (e) (Peut-on s'exprimer plus clairement sur la spiritualité de Dieu, &) celui qui éloigne de son idée toutes ces choses, peut il être taxé de faire un Dieu corporel : Si oa ne peut pas avoir recours aux Mil. Arabes, qu'on se donne la peine de consurter un Livre Latin, publié à Paris en 1641, par le fameux Abraham Echellensis Maronite, & qui a pour titre, Synopsis propositionum suprentise Arabum Philosophorum; c'est-à-dire, Abrégé des propositions de la sapience des Philosophes Arabes; & il verra de quelle intuière ces Orientaux ont toujours philosophé sur la nature du corps & de l'esprit. " Tont »ce qui cst, disent-ils, (f) existe on par soi-même & nécess'uremeat, & alors e'est oce que nous appellons Dieu; ou il n'exitte ni par foi-même, ni necessarement. » A l'égard de ce qui ne renferme point une extitence nécessaire, on le d.v se en sodeux espèces, la substance & l'accident: la substance est ce qui n'a point besoin » de sujet, pour y exister; l'accident est ce qui a besoin d'un sujet, ou il puisse être. "Pour la substance on peut aussi la dutinguer en deux espéces ; l'abitrate, comme "font les Intelligences & les Esprits; & la concréte, comme sont la matière & la for-"me". Ce seul passage fait voir, que les idées des Mahométans ne sont pas si consuses qu'on le dit, quand on assure si légerement qu'ils consondent la Divinné avec la matière.

Les Juifs, (g) (tout grossiers qu'ils sont,) sont bien mieux entrés dans leur pensée, & leur ont rendu à cet égard infiniment plus de justice que quelques Chrétiens;

⁽a) M. Reland l'appelle Solidum, ou, comme dit Pline, dans fon Hill. Nat. Liv. XXXIII. Ch. 4. Holo phyraton, id est nulla inannate, fans vuide.

⁽b) Voiez la Differtation Latine de M. Keland fur le Symbole des Mahonietans, Sect, XXXVI.

⁽c) Additions & changemens du Traducteur.

⁽d) Additions du Traducteur.

⁽e) Idem. (f) Synopfis proposition, sapientia Arab. Philoph.

⁽g) Addition du Traducteur,

en cette oce ce foit, des icroit-on pas dit le Pape, iment ? Afal même cela cefle d'attri-

cesse d'attri--vrai que le leoran, peut en ce sens-là e le mot en e paraphrafe ndue : Que rette, à qui nme corponme le plus les précau-, par exeme M. Reland i. "Certaiie fubitance ps quelcon-; ce qu'on un fi grand on de Dieu, it être corx befoins du te matiére, donnée de de figure, de compaaltence, de d'abfence, primer plus toures ces s avoir re-Latin, puqui a pour Abrégé des le mi sière rit. "Tout & alors c'est flurement. : div fe en

te, comme ce & la forfont pas fi la Divinité i leur pen-Chrétiens;

oint befoin

puille êrre.

Traducteur.

Arab. Philoph.

(4) Cofri, p. 12.
(b) C'est-à-dire le plus excellent, selon le stile des Arabes, & le dernier en esser, parce que, selon les Mahomérans, il ne doit point en venir d'autre après lui.

(c) Concubius, (d) Addition du Traducteur,

car voici comme ils font parler un Mahométan sur les principaux points de sa Religion, dans un Livre qui est fort estimé des Rabbins (a., Ils mettent dans sa bouche une Consession de Foi, qui mérite d'autant plus d'être conservée, que c'est le témoignage d'un conemi.

» Pour nous autres Disciples de Mahomet, nous eroions sermement l'unité & l'é-» ternité du Souverain Etre; vous soutenons que le monde a commencé, & que "tous les hommes tirent leur origine d'Adam : nous éloignons de Dieu toute espèce » de corps ou de mode corporel; & s'il nous échape quelque expression qui puisse nfaire soupconner le contraire, nous nous expliquons auflitôt, nous avertillons que "c'est une métaphore, & que nous ne parlons ainsi, que pour proportionner en quelque sorte la Majesté de l'Etre infini, à la portée de notre conception humaine & bornée. Nous croions encore que le Livre de notre Loi (l'Alcorau) renn ferme les paroles de Dieu, & est un vrai miracle, en lui même digne par ce qu'il mest & par ce qu'il renferme, d'être reçu pour divin; parce qu'il n'y a personne au monde, qui soit capable d'en composer un pareil, ni même un seul Chapi-» tre comparable à un des fiens. Nous croions que notre Prophéte (Mahomet) est » le sceau, ou le (b) dernier des Prophétes, qui a abrogé toute Religion révelée vavant lui, & appellé tous les Peuples à la Religion d'Ismael. Enfin nous croions » que l'ame de celui qui est obéillint à cette révélation, sera réunie à son corps dans » le Paradis célefte, pour y gouter des délices infinies dans le manger, dans le boire, » dans la jouissance (e), & généralement dant tout ce que son cœur pourra désirer, 38 qu'au contraire l'infidéle & le défobéiffant seront précipités dans le seu qui ne 38 sécint point, ou leurs tourmens durcront sans sin & sans cesse.

N'êtes-vous pas étonnés, vous Chrétiens qui lifez ecci, de voir un Juif, qui expose avec tant de candeur l'essentiel de la Religion Mahométane, pendant que tant de Chrétiens se donnent la torture, pour substituer à la vraie Doctrine de Mahomet les songes creux de leur cerveau, ou plutôt les témoignages de leur passion ou de leur ignorance? En vérité il y a trop à dire entre ces deux portraits de la Religion Mahométane. Quelle disserve entre la manière dont le Juit représente le Mahometsime, & l'idée que les Chrétiens en ont eue jusqu'à présent! (d) (De la manière dont le Moine Gree (e) nous le dépeint, c'est une Capanée grossière & monstrucuse, qui ne reconnoit ni Dieu, ni Enser, ni honnêteré que leouque; de la manière dont le Rabbin nous la représente, c'est une agréable insidéle, mais qui n'a pourtant pas encore renoncé à toute pudeur.

§. IV.

Si les Mahométans font Dieu Auteur du péché?

(f) (Ordinairement les accusations fausses ne s'accordent point. Il n'y a qu'un instant qu'on accusoit les Mahemetans d'avoir un Dieu purement corporel; maintenant ils en ont un qui est Auteur du péché. Comment accorder ces deux hypothéses s' Si Dieu est corporel, de quel bien ou de quel mal peut-il être l'Auteur? & s'il ett envelopé dans ce Globe mailif, que lui prète Euthymius de la part des Mahométans, ensorte que dans cette plénitude, il ne puisse ni voir, ni entendre quoique ce soit, comment pourra-t'il etre, telon les mêmes Mahometans, la cause du péché à Après tout j'aimetois encore mieux un Dieu corporel, qu'un Dieu mauvais & hypocrite, qui d'abord désend le mal, ensuite l'opére, & puis le punit.)

Voici les Auteurs de cette nouvelle acculation, (quelque contradictoire qu'elle soit avec la première.) Cédrenus en parlant de Mahomer, & le traitant d'eniemi de Dieu & de scélerat, lui reproche d'avoir sorgé un Dieu (g) Auteur de tout mal, comme de tout bien. Evodius (h) en s'adressant aux Mahométans, les censure de

⁽e) Euthymius, (f) Tout ce Prologue est de la façon du Traducteur,

⁽g) In Histor, Compendio, Pag. 348, (h) Dans les Altes des XLII, Martyrs, infegrés dans le VI. Tome des Alta Santtoram.

ce qu'ils font Dieu Auteur du bien & du mal, de la vérité & du menfonge, de la justice & de l'iniquité. De même S. Jean Damastene dans son Livre des héréfies; un Anonyme dans les Saracentea de Sylburge (a) à Arthus Themas dans le Triemphe de La Croix (b) & Gualiber dans fa Chronologie (c), & plufieurs autres. Pour le Moine Gree (d) dont nous avons parlé, non-seulement il avance la même caloninie, mais il prétend la prouver par ce paffage de l'Alcoran : Celui que Dien dirige , est conduit dans la droite voie ; mais celui qu'il induit à erreur est abandonné. (e) (En faut-il davantage

pour convaincre l'Irapofteur d'une héréfie odicuse ()

J'avoue ici de bonne foi que ce passage est dans l'Alcoran : mais suit-il de-là que Mahomet y fasse Dieu auteur du péché ? A mon avis nullement : c'est une façon de parler Orientale, qui marque (f) que la Providence de Dieu s'étend fur le mal, comme fur le bien ; (g) (en forte qu'il ne se fait rien fans sa permission & même fans fa direction, quoique nous n'en comprenions pas la manière, ni l'étendue.) C'est ainsi que les SS. Ecritures nous disent que Dicu crée le mal (b), qu'il endurcit les hommes, qu'il les détourne de la voie du falut, &c. Nos Théologiens ne man quent pas d'expliquer ces passages d'une manière digne de Dieu, en établissant que le mal de coulre, ansti-bien que le mal de peine, e'est à-dire, le Mal Moral, aufli-bien que le MalPhyfique, font affujettis à la Providence, quoique nous puiffent reprocher les ennemis de notre Doctrine (1), qui à moins que de nier (k) la toute-Setence de Dien & sa prévision en toutes choses, comme d'autres font pour assurer leurs principes, doivent convenir avec nous, que Dieu, de toute éternité, a prévu certainement les caractéres, les tems, les lieux, les circonftances & la chute de tous les méchans, & que par conféquent leur fort ett inévitable. Cependant ces mêmes Docteurs, (1) (dit encore ici mon Original,) tradusfent comme Mahométane notre doctrine sur tous ces points, comme si c'étoit là une raison suffisante pour la rendre odieuse, & que l'éternité & l'unité de Dien, par exemple, ne fussient pas des attributs divins, parce qu'ils font reconnus pour tels par les Docteurs Arabes.

Ne vaudroit-il pas mieux nous fervir de notre raifon & des lumiéres de l'Ecriture fainte, pour expliquer ces façons de parler d'une manière convenable à la majeité & à la fainteté de Dieu? Dans un certain MS. Arabe fort curieux, Dieu est nommé le Créateur du bien & du mal. Or qui doute, que par ce bien & ce mal il ne faitle entendre le bien & le mal phylique, sur tout forsqu'un moment après l'Auteur ajoute, en parlant de Dieu, qu'il cit le Créateur du Paradis & de l'Enfer. Le Paradis cit le bien, & l'Enfer le mai. Il faut rendre cette justice aux Mahometans, qu'ils exaltent la fainteté de Dieu autant qu'ils le peuvent, & qu'ils écartent de son idée toute efpéce de défaut ou d'imperfection. Its avouent bien que Dieu dirige le mal par sa Providence : mais ils ajoutent expressement, qu'il ne s'y plait point. Ils ne disent jamais qu'il foit Auteur du mal ou du péché : ils veulent abfolument qu'entre les perfections de Dieu que nous adorons, Lous reconnoissions entr'autres, qu'il est pur & faint en toute manière. C'est leur Doctrine courante & positive, que l'équité veut que nous admertions comme telle. On les calomnie donc à tort : mais us ont en cela un fort pare l'à celui des défenfeurs de la Providence abfolue de Dieu. (Que si après cela, ils se contredisent dans l'article des Décrets (m), c'est une erreur purement, & au pis aller Philosophique, qui ne leur est pas comme chacun scair sort

particulière.)

§. V.

Si les Mahométans adorent Venus.

(") (L'ACCUSATION précédence est acroce, Théologiquement parlant : mais celle-ci est grossière pour une Secte qui se vance d'avoir fait main basse sur toutes

(a) Pag. 67.

(b) Pag. 11. & 22.

(c) Pag. 539.

(d) Euthymius Zigabene, in Panoplia Dogmatica.

(e) Addition du Traducteur.

(f) Hic loquendi modus notat providentiam Dei versari circa mila & bona, dit l'Original.
(g) Addition du Traducteur.

(b) Ifaïe XLV. 7. & Amos III. 6. Rom, IX. & Jerem, IV. 10. Pf. LXXXI. 13.

(1) Cette Doctrine c'est le Decret.

(Omni-Scientiam , c'est le terme de l'Original.

(1) Addition du Traducteur.

(m) Voiez ci-dessus l'Abrege de leur Théologie; Ch. VII.

(n) Tout ce préambule est du Traducteur.

ra 21 le m

les tre qu 9/11 8 raj

del & eft Gr che Cab (1)

tou

Die ligio Die qui &c. litté vais avoi

julq

nfonge, de la s hérétics : un e Trumphe de our le Moine domnie, mais eft conduit dans i-il davantage

t-il de-là que est une façon I fur le mal, ion & mênie i l'étendue.) b), qu'il en-Théologiens en établiffant Mal Moral, nous puiffent (k) la toutepour aflurer iité, a prévu huie de tous mêmes Dociérane notre pour la renit pas des atilics. de l'Ecriture

majefté & à est nommé le ne faille eniteur ajoute, aradis est le i'ils exaltent ée toute efe mal par fa ls ne difent qu'entre les u'il eft pur & l'équité veut s lis ont en Dieu. (Que e erreur puan fçair fort

·lant : mais e fur toutes

. 6. Rom. IX. cret.

rine de l'Ori-

leur Théologie:

Traducteur.

les Idoles. Les Mahométans, nous dit-an, adorent Venus, on du moins sa téte: si cela est vrai, c'est bien pire que de faire un Dieu corporel. Voici le suit.)

Il y a à la Mecque dans la muraille du Ganha une pierre noire, qu'on y voit encore aujourd'hui, de la grosseur d'une tête d'homme, à deux coudées & un tiers de terre. Ceux qui vont en Pélerinage au Temple de la Mecque ont de la véneration pour cette pierre & la baisent, parce qu'ils la regardent comme une chose sacrée. C'est apparemment ce qui a donné lieu à l'erreur dont il s'agit 3 (& cette pierre noire a été métamorphosée en tête de Venus.) Cela a passé pour si constant entre les Chrétiens, que dans les anathémes qu'ils ont fait prononcer autrefois aux Mahometans Profesytes, qui abjuroient leur Religion, on lit entre autres ce Formulaire: » je prononce anathéme à tous ceux qui adorent l'étoile du matin ou Vele témoignage d'Anne Comnene, (cette fçavante Princesse du XII. siécle) qui fait mention de cette même Divinité (a), sous le nom de sour le sous le Sarrasins adorent Assarté, c'est-à-dire la Lune : mais la bonne Princesse settemps de ce couldin a conclusion des Albertés esterations de cette de cet trompée, en ce qu'elle a conclu que les Mahométans adoroient cet astre, de ce qu'elle voyoit des (b) Croislans dans leurs Enseignes. Glycus dans ses Annales (c) nous raconte à peu près les mêmes choses, & dit que les Mahamétans adorent Venus, mais d'une manière fecréte. La preuve qu'il en donne, est que dans leurs prières ils prononcent ces paroles ; alla, alla oua cubar alla. Un autre Auteur publié par M. le Moine dans ses Varia Sacra (d), dit aussi qu'ils adorent Venus ou le Phosphore, qu'ils appellent Oua, mot qui dans la Langue Hébraïque désigne le vrai Dieu, & que les Grees (e) n'ont pas entendu. Les Centuriateurs de Magdebourg, après avoir rapporté ce Conte (f), y en ajoutent un autre touchant Mahomet & une certaine Idole, qu'il doit avoir fabriquée à Cadix, & dont ils veulent bien nous donner une description aussi ridicule que circonstanciée. Euthimus vient encore sur les rangs, & dit, que les Arabes ont une grande véneration pour l'Etoile du matin; ce qui est adopté sans saçon par Seldems (g), au lieu qu'il auroit dû censurer le Moine Grec sur une sable si maniseste : mais bien loin de là, Seidenus sait plus. Il s'attache à prouver de son mieux que les Mahometans adorent Unnie, c'est-à-dire (b) la Décile du Ciel, il rapporte le même formulaire que Glycas, alla ona Cabar, ou Cabar alla, dans lequel il trouve une grande Déesse, on une Déesse puissante; (1) (& cette Déesse, c'est l'enus, ou la Lune, ou Uranie : toujours il y a la-dessous quelque Idole cachée.)

Mais avec tout le respect que je dois à la mémoire de ce sçavant homme, & à tous les autres, ils se sont trompés sort grossiérement. Les Mahométans n'ont ni Dieux, ni Déesses, (& ils s'en expliquent allez dans leur grand formulaire de Religion, qui est le premier principe de leur Théologie; il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même, le grand Dieu, créateur du ciel & de la terre.) Pour les mots d'Alla & de Cubar, ils sont masculins, & ne conviennent (k) point à des Déesses. Ce qui a trompé Seldenus, c'est le témoignage d'un Auteur fort suspect (1) du XII. hécle, qui aiant rapporté la même (m) prétendue Formule Mahometane d'Alla oua, &c. y trouve ce mystère d'iniquité. Alla, dit-il, signifie Dieu; Ona signifie grand, & Chbar grande Lune, ou grande Venus; ce qui étant lié ensemble donne ce sens littéral : Dien est le grand & la grande , c'est-à-dire la Lune , Venus est la Deesse. Le mauvais Interpréte! Il valloit mieux dire avec S. Jean Damasténe, que les anciens Arabes avoient adoré publiquement Lucifer, c'est-à-dire, l'Etoile du matin, nommée Chabar, jusqu'au tems de l'Empereur Héraelius, à moins qu'il n'y ait du mystère dans ce mot publiquement, & que l'on ne voulut dire que les Arabes adoroient publiquement

⁽a) Dans fon Alexiade, pag. 284.

⁽b) Les Mahamérans, dit-elle, ont des images de la Lune.

⁽c) Part. IV. pag. 277.

⁽d) Pag. 444. (e) Graculi.

⁽f) Centuru 1 . 5. p. 511.

⁽g) Symagma co Dus Syris, pag. 116, &

⁽h) Ur.mie est un surnom de Venus. Elle étoit adorée à Cartage & à Tyr, &c, sous ce

Tome V.

⁽i) Les Parenthéses renferment quelques additions du Traducteur.

^{* (}k) Nous ne disons pas que les Mahoné. tans adorent l'Étoile du matin : mais il faut convenir que la preuve de l'Auteur n'est point du tout concluante. Car les Paiens avoient des Dieux des deux fexes, & particulierement Venus, que Virgile appelle nn puissur Dieux; Pollentem que Deum Venerein.

(1) Cedrenus, Comp. Histor, p. 425.

(m) J'ajoute ceci pour rendre le tens plus per

^{*} B b b

Venns s mais qu'ensuite, (c'est-à-dire du tems de Mahomet) ils ne l'adorérent plus qu'en cachette. S. Jerôme a aussi écrit (3), que les Arabes & les Sarratins adoroient Lucifer, un l'Etoile du marin. C'est un sait certain & avéré dans l'Histoire, que Mahomet étant venu, il a aboli tontes les Idoies, comme on peut le voir par un écrit, qui dans le treizième siècle sut envoié au Pape Grégoire IX. duquel Mathieu Paris a parle en ces termes, dans son Histoire de Henri III. Roi d'Angleterre (b). Les

99

C

m

de

ne

Vr

de

m.

qu

por

CES me: Die

fer

hou

que

27.11

mer

pour

qui

la le

» ju

99 III n Pa

n tu

n gr n'ett une ple,

vinit

(4) ducter

Z

Mahometans ont appres de Mahomet à deteller toutes les Idoles. Cependant ils ont un Croiffant dans leurs Enseignes : ne semble-t'il pas que c'est un reste du Culte religieux rendu aux Planétes? (Point du tout; car si la preuve étoit bonne, tontes les Nations du Monde servient Idolâtres, puisqu'il n'y en a aucune qui n'ait son Enseigne.) Mais la vérité est que les Mahométans ont pris ce Symbole de la circonstance du tems ou Mahomet se retira de la Mecque, c'est-à-dire, au premier ou au dernier quartier de la Lune ; & c'est à cette simeuse époque, appellée Hégire, qu'ils commencent tous leurs calculs. Il est vrai qu'il y en a d'autres qui prétendent qu'ils n'ont adopté cette Enseigne, qu'après la prise de Constantinople ou de Bizance, dont les anciennes médailles sont marquées d'un Croiffant 1 mais ces Auteurs se trompent, puisqu'il est constant que les Turcs ont eû le même Symbole avant cette datte. C'est ce qu'on peut voir dans Anne Comnene (c), facques de Vitry (d), Abert d'Aix (e), qui vivoit dans le ouzième siècle, & généralement dans tous les Ecrivains de la Guerre fainte.

Mais puisque nous en sommes sur le chapitre du Formulaire de soi Alla Achar, &c. qu'on a fi mal entendu, il ne fignifie autre chofe, finon que Dicu est grand; & sur cela il est bon de donner un avis aux Chrétiens, qui ont dessein de s'établir ou de voiager dans les Païs Mahamérans. C'est de prendre bien garde à ne lire, ni prononcer aucunes paroles Arabes qu'ils n'entendent point, quand ce ne feroit qu'en badinant, ou par manière d'exercice. Car il pourroit arriver qu'ils prononceroient sans y penser quelque sormule de Religion, qui ne doit être prononcée que par des Crosans: de sorte que si en présence de témoins Turcs, on surprenoit un Chrétien lisant ou prononçant à haute voix la Formule de soi, il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu meme, & Mahomet eft son Envoié, ou autre semblable, randis qu'il dételleroit ce faux Prophéte de tout son cœur, il ne pourroit sauver sa vie qu'aux dépens de sa Religion ; (f) (car alors on lui feroit dire fériculement, & par acte public de profession de Foi, ce qu'il n'auroit prononcé qu'en badinant, & pour essaier son organe en Langue Arabesque). On rapporte (g) qu'un ensant Gree de Constantinople aiant entendu dans la rue la voix de ces Crieurs publics, qui du haut des tours appellent le Peuple à la priére, se mit à contresaire leur voix, selon la coutume des enfans, & à crier Alla achar, &c. (b) (qui est un Formulaire facré; & que cette imitation lui couta la vie. A la vérité on voioir bien que) c'étoit un enfant dont la simplicité devoit lui servir d'apologie (1) (chez tous les Peuples du monde). Cependant on se saint de lui, & on ne lui laissa que l'alternative de choisir l'Alcoran ou la mort. Il la préféra; & il cut la tête tranchée.

Cet exemple pourroit faire croire que les Mahométans sont extrêmement tiranniques sur la Religion : mais on se tromperoit si on avoit cette pensée ; car excepté le cas que nous venons de dire, & quelques autres auth graves, comme d'avoir va de trop près une Musulmane, d'avoir mis le pied dans la Mecque, ou dans une Mosquée, quoiqu'à ce dernier égard on ne soit pas également rigide par tout, les Mahométans ne contraignent personne, pas même leurs esclaves à embrasser leur Religion. Il y a même dans la Turquie des villages & des bourgs entiers, ou tous les habitans font Chrétiens. La feule capitale (k), dit-on, renferme plus de foixante mille Juifs, sans compter les Chrétiens de toutes les Sectes. C'est la tolérance que leur grand Prophéte leur a recommandée. » Si Dieu l'eur voulu, dit-il (1), tous les

⁽⁴⁾ Voiez son Commentaire sur le Prophéte Amos, Ch. V. 26. où il est parle de l'Etoile des faux Dieux.

⁽b) Pag. 411.

⁽d) Dans fon Hiftoire Orient. Lib. III. à l'an.

⁽e) Historia Expedit. Hierofolymitana, Lib. V.

cap. 43. Albert lui-même étoit de l'expédi-

⁽f) Cette Parenthése est une addition du Traducteur.

⁽g) (relot, Voiage de Constantinople, (h) Autre addition de M. D**.

Autre addition. (k) Constantinople.

⁽¹⁾ Alcoran , Ch. X. 98.

Alla Acbar, i oft grand; de s'établir à ne lire, ni feroit qu'en monceroient e que par des un Chrétien e Dien, que ételleroit ce lépens de fa iblic de prolaier fon ornstantinople tours appeltume des ene cette imifant dont la de). Cepen-'Alcoran ou

ment tirancar excepté d'avoir es is une Mofut, les Maer leur Relitous les baoixante mille ce que leur l), tous les

de l'expédiaddition du

tinople.

» hommes qui vivent sur la terre croiroient, (c'est-à-dire seroient Mahométans). Se-» rez-vous donc affez infensé, vous pauvre mortel, pour contraindre par la force » les autres bommes à croire? Non, l'ame ne croit point que par la volonté de Dieu ». C'est comme s'il disoit : si le bon plaisir de Dieu cut été, que tous les hommes du monde s'accordassent unanimement sur tous les points de la Religion, comme ils s'accordent fur toutes les vérités d'Arithmétique, rien ne lui auroit été plus facile que de les amener à ce consentement universel. Mais l'expérience nous apprend que Dieu ne l'a pas trouvé à propos : c'est pourquoi liberté pleine & entière à chacun de suivre ses propres lumières, & de croire véritable ce qui lui paroît tel; car il n'y a rien de plus absurde, que de vouloir obliger les gens à recevoir pour vrai ce qu'ils ne regardent pas comme vrai, & c'est une honte aux Chrétiens de refuser à d'autres Chrétiens, comme ils font, l'usage de cette précieuse liberté, pour les obliger par leurs mauvaises manières à se réfugier sous l'Empire des Tures, où ils trouvent plus de repos & de charité que chez leurs fréres mêmes. (a) Le Grand Seigneur est plus doux que le Pape, & le Mufti plus charitable qu'un Eveque. Il n'y a point d'Inquisition a Constantinople, ni à Ispahan, & tous les Chrétiens y peuvent dire, loin des Emisfaires de Rome :

Et duce Dux neftro mitior hoftis adeft.

Mais après avoir reproché aux Chrétiens leur intolérance, il faut aussi consurer les Turcs, sur le martyre qu'ils firent souffrir à ce pattyre Enfant, pour avoir lâché quelques paroles sacrées qu'il n'entendoit pass Quelle sevérité pour une Secte, qui compte pour une de ses grandes maximes, qu'il ne faut point gener la conscience! Ne disent-ils pas eux-mêmes, que lorsque seur Prophéte lisoit aux Korushues le Chapitre de l'Etoile, ou il est fait mention des trois Déesses, le Démon lui foussla dans la bouche ces paroles scandaleuses, il est permis de s'autendre à l'intercession de ces Divinités? Certainement ces paroles étoient fort opposées à la pensée de Mahomet, grand ennemi de ces Dieux & de ces Décsles. Si les Koraishites (à qui il lisoit ce qu'il venoit de composer,) s'en étoient prévalus pour sorcer Mahomet à adorer ces Divinités, les Mahométans l'euflent-ils pu approuver : Ajoutons ici que Mahomet lui-même 2 dit (b), que Dieu ne punira point un jugement témeraire, prononcé par inadvertance, par exemple, lorsque la langue a lant plus vîte que l'esprit, on dit: Par D. . . . cela est viu ! Pourquoi donc être si sévere contre les Chrétiens, quand ils disent imprudemment ce qu'ils ne doivent pas dire?

5. V 1.

S'il est vrai que les Mahométans adorent toutes les Créatures?

Non-seulement les Disciples de Mahomet ont de la vénération pour l'inas, & pour la Line: mais leur Idolatrie va encore plus loin; ils adorent, dit on, tout ce qui est créé

Thomas de Jesus dépose (e), que c'est la trente-quatrième de leurs erreurs, & qu'à la lettre ils invoquent toutes les Creatures. Euthymius (d) ajoute, » que leur Propliéte » jure par le Soleil, par la Lune, par les Aftres, par la lueur du feu, par les ani-" maux, par les chiens courans, par les plantes, & autres chofes inconnues, & par des noms barbares: en quoi, dit-il, il fait bien voir qu'il regarde toutes ces Créa-» tures comme des Divinités ; car celui qui jure a accoutume de jurer par un plus " grand que lui-même. " (ϵ) (Fort bien : mais tout ce qui est plus grand que nous . n'est pas Dieu ; autrement foseph auroit été un vrai Idolâtre, parce qu'il affuroit une chose par cette expression, vive Pharaon (f).) Les Juis qui jurent par le Temple, par Jérusalem, & par leur propre tête, teroient donc de ces trois choses leurs Divinités; (g) (& les Chrétiens eux-mêmes, dans les premiers fiécles du Chrittianif-

⁽a) Tout ceci est encore une addition du Traducteur, qui parle en Protestant, & en Résu-

⁽b) Ch. 98, dans fon Alcoran, (c) De Converf. Genul. p. 10.

⁽d) Dans sa Panoplie, inferée dans la grande Biblioth. des PP.

⁽e) Addition du Traducteur,

⁽f) Voiez la Gen. Ch. XLII. 15.

⁽g) Autre Addition.

me, en jurant par le falut de Céfar (a), seroient combés dans une Idolâtric d'autant plus atroce, qu'elle leur étoit à eux moins pardonnable qu'aux autres, & qu'il y avoit plusieurs de ces Césars, qui se mettoient à la place de Dieu.) Tout cela saic voir que le Moine Gree ne sçait ce qu'il dit, quand il conclut de ces saçons de par-

ler, que les Mahométans sont Idolâtres.

Une autre méprife fort ridicule où il est tombé, c'est qu'il a suit deux Divinités de deux collines de la Mecque. Mahomet avoit dit dans son Alcoran (b), » que » Susa & Merva sont des lieux saints, où on peut suire comostre l'obésslance que » l'on doit à Dieu, & qu'ainsi tout homme qui va au Temple de la Mecque, ou » qui y fait quelque séjour, ne sera pas mal de saire le tour de ces deux endroits. » Que dit à cela le Moine Grec e Que Tenssappha (il vent dire Susa) & Merva sont deux noms barbares, que Mahomet ordonne de vénérer, comme un article capital de sa Religion. Un autre Auteur de même trempe (e), dit que Susa & Merva sont deux autre qu'il saut lire, sont deux Anges chéris de Dien & en grande vénération à ses vrais adorateurs, selon Mahomet. Un autre dans son tréfor de l'Orthodoxie (d), nous a conservé ce Formulaire d'Anathéme, qu'on avoit apparemment dressé pour les Prosélytes: » Je pronouce l'Anathéme à tous ces Anges midiqués par Mahomet, » par leurs propres noms, sçavoir, Aroth, Marot, Sapha, & Merva, que ce hardi » menteur a associate sux bons Anges que nous vénérons ». Arot & Marot sont en effet les noms de deux Anges chez les Mahométans, qui en disent à peu près les anêmes choses, que les Juits de Schamchazai & Azael. Mais pour ce qui cit de Sasa & de Merva, ce sont certainement les noms de deux collines voisines de la Mecque, distantes l'une de l'autre de sept cens quatre-vingt coudées. (e) (Après cela fiez-vous aux rapports de la basse antiquité sur les Anciennes aérésses.)

6. VII.

Si les Mahométans niens la Providence.

Je ne devrois pas mettre cette accusation au nombre des autres ; car s'il y a un point où les Mahométans soient rigides, c'est sans doute sur l'article de la Providence. On peut voir l'Abregé de leur Doctrine au Chapitre VII. où l'Auteur déclare que tout est absolument soumis au décret de Dieu; & les tems, & les lieux, & les personnes, & les choses, & la manière; & qu'il améne tout aux sins qu'il a projettées.

Cependant Pie II. dit dans sa Lettre au Prince Turc: » Vous croiez que tout se ce qui se passe sur la terre est fortuit, & que Dieu ne se mêle de rien: mais se pour nous, nous ne doutons point que celui qui a tout créé, ne gouverne aussi se toutes choses ». Thomas de sessus (f) avance la même fausset i & il en suit la quatorzième erreur des Mahométans. Cependant comme l'accusation est aussi mal soudée qu'elle est atroce, elle n'a pas éré aussi souvent répetée que les autres.

S. VIII.

S'ils font profession de croire que Dieu prie lui-meme pour Mahomet.

(L'ACCUSATION précédente est odieuse : mais elle est compréhensible. Pour celle-ci, elle ne l'est point du tout.) On reproche aux Mahométans de croire que Dieu lui-même prue pour leur grand Prophète; & ceux qui déposent sont des témoins graves.

Les Cardinaux de Cusa & Bellarmin, l'un dans son Alcoran criblé (g), l'autre dans

(a) Juramus, ficut non per Genies Cafarum, ita per faluem serum, qua est augustier emnibus Geniis. Apologet, de Teriul. Ch. 32. (b) Chap. XI, 152.

(c) Allegué par Sylburge in Saracenicis.

(d) Nicetar, Thef. Orth. Lib. XX.

(e) Petite addition.

(f) De Converf, Genil. Lib. X. (g) Liv. III. Ch. 5. p. 97.

Madoi Dei Fon tion il ji car qu' la li fign tiffi Per dév

tou

fe

de

(1)

T Mal tion

la fo d'arr celu ni pl la gr fer,

coran
(c
vocet
(d
mé à

(Retomanna fit imp (f) (g)

terie d'autane s, & qu'il y fout cela faic içons de par-

eux Divinités (b), " que éiflince que Meeque, ou x endroits. 11 Meres fone reicle capital 4 & Merva . intration & ses odoxie (d), dreilé pour r Mahomer, que ce hardi larot font en peu près les e qui cit de oifines de la

(e) (Après

es.)

r s'il y a un e la Provi-'Auteur dé-& les lieux, fins qu'il a

ez que tout rien : nitis iverne autli en fair la it aulli mal tres.

ble. Pour croire que es témoins

net.

'autre dans

XX.

fes controverses (a), aisterent en termes formels, que par la doctrine de l'Alcoran même, le Dieu de l'Alcoran est le serviteur de Mahomet, puisque Dieu & les Anges prient pour Mahomet. L'Auteur de la seconde harangue (b) contre le faux Prophéte le prend à partie là-dessus, & lui demande ce qu'il veut dire par cette prière de Dieu / Il n'a pas tout le tort de s'échanffer là-dessus sear assurément cette espèce d'ora son n'est pas concevable. Mattinius dans son Distinuaire Etymologique (e) les copie tous; & qui est-ce qui n'y seroit pas trompé, après que le sameux Abraham Echellersis, dans sa Présace sur la Dollrine des Philosophes Arabes (d), traduit cette bénediction ordinaire des Mahométans, qui a donné lien à l'erreur de cette maniére | Orationes Dei, fint Saper illes ; » les prières du Seigneur soient fur eux » ; au lieu qu'il falloit traduire t les bénédittions du Seigneur foiens sur eux ; & alors le Formulaire n'est plus incompréhensible.

Tont cela est venu du peu de connoissance qu'on avoit de la Langue sainte des Mahométans, & particuliérement de la déteftable Traduction Latine (e) qu'on nous donna de l'Alcoran il y a plus d'un fiécle & demi, on le texte est ainsi traduit (f) : Deus & Angeli propier Prophetam exorant, c'est-à-dire, que Dien & les Anges prient jour Malemet avec succès. Mais qui est-ce que Dieu prieroit : La véritable Traduction eft done celle-ci : certainement Dieu & les Auges font favorables à Maliomet; il jouit de la bienveillance de l'un & des prières des autres. Du Ryer a vu la faute car il a mis en marge dans sa version Françoise, benissent le Prophete : & c'est ainsi qu'il falloit mettre dans le texte, conformément à la nature des choses, au génie de la Langue Arabe & au stile de l'Alcoran, ou le même mot en parlant de Dicu fignifie ténir, & en parlant des hommes & des Anges, fignific prier, comme en avertiffent les Scavans de cetre Nation dans leurs Dictionnaires Orientaux, & comme les Perfans & les Malaccols l'ont explique dans leurs paraphrafes & dans leurs Livres de dévotion. (Dira-t'on après cela, que la critique est inutile dans nos études, sur tout par rapport aux Langues anciennes, & qu'lle ne fert qu'à nous rendre plus in-déterminés (g) fur les choses mêmes? C'est pourtant de cette Critique, dont nous avons tiré les plus grands secours pour l'intelligence des Oracles de Dien, & des ouvrages des hommes.)

6. 1X.

Si les Mahométans nient l'Enfer.

Un fameux Théologien des Pais-Bas a affuré (h), après pluficurs autres, que Mahomet n'a point reconnu d'Enfer. (1) (Je ne sçai sur quoi il fonde cette accusation s car il n'en allegue point de preuves, & je ne sçaurois absolument en deviner la fource, comme des précédentes.) Mais ce que je fçai bien, est qu'il n'y a point d'arricle, fur lequel le faux Prophète ait été plus exprès dans fou Alcoran, que fur celui de l'Enfer. (k) (Nos Sermons & nos lieux , mmuns ne font ni plus politifs, ni plus menaçans fur ce grand & terrible sujet.) Il nomme ce sieu de tourmens, la grande pinition, ou la grande peine de la vie a venir, la punition du feu, le feu de l'Enfer, les prisons de l'Enfer, ou la Gehenne même. Il n'y a qu'à ouvrir son Livre pour

(4) Tome II. pag. 294. (4) Imprimée à Zurich à la fuite de l'Al-

coran, p. 327. (c) Maitini Martinii Lexicon Eiymol, ad vocem Mahomet.

(d) De placuis Philosophorum Arabum, imprime à Paris en 1641

e) Elle est de la façon de Robert de Retz. (Retenensis) & de Herman de Dalmatie, (Hermannus Dalmata) mais ce fut Bibliander qui la fit imprimer en 1550.

(f) C'est au Chap, XXXIII. 56. (g) Feu M. Elie Saurin appliquoit ordinai-tement à la Critique ce vers de l'érence.

Tome V.

Incertior fum mulio , quam dudum ! PHORM. Act. 11. Sc. 111, 18.

mais de grands hommes ont fait voir qu'il se trompoit.

(b) Maccovius, Theol. Polem. p. 119. En entendant parler d'un Théologien des Pais-Bas. on croiroit peut-etre que Maccovius etoit Catholique: mais qu'on ne s'y trompe pas; c'étoit un Théologien Protestant.

(i) Addition. (A) Autre.

en être convaincu ; & ceux qui voudront sçavoir, si la Doctrine courante des Ma-homérans sur ce chapitre, est conforme à celle de leur maître, n'ont qu'à relire le Chapitre VI. de l'Abregé, on l'on dénonce une peine éternelle & irrévocable aux Infidéles.

Eclaireissemens sur ce Chapitre.

I L y a une grande conformité d'idées sur cet article entre les Juiss, les Mages & les Mahométans. Nous avons vii que les préliminaires des peines & des récompenfes éternelles font les mêmes chez les uns & chez les autres; disons-en antant de la balance, dans laquelle ils supposent que toutes les actions des hommes seront pesées, & du Pont qui est sur l'Enfer, par lequel il est bien difficile de passer sans se précipiter du haut en bas. M. Sale à recueilli diverses choses curieuses sur ces différens sujets dans le Discours qui précede sa Traduction Angloise de l'Alcoran. Voiezaussi d'Herbelot à l'article de Gehennem dans la Bliblioteque Orientale, touchant les sept portes de l'Enfer dont il est parlé dans le Chaplere 15. de l'Alcoran, & les supplices qui font destinés à sept ordres différens de pécheurs. On y trouve aussi, que les Mahnmétans raisonnables croient que ces sept portes représentent allégoriquement les sept péchés capitaux, & fept parties du corps humain, qui font les principaux inftrumens de ces péchés. On y voit que le supplice capital des dannés confiftera dans la privation de Dien, & que le tourment caufé par cette privation est une chose inexprimable.

L'idée que les Mahométans raifonnables se forment du Paradis n'est pas non plus andi baffe, audi fenfuelle qu'on fe l'imagine. D'abord il faut remarquer, que s'ils établiffent fept Enfers ou fept ordres de peines pour les méchans, ils établiffent aufli huit Paradis, pour faire comprendre que la miféricorde de Dieu surpasse sa févérité. Ou tronve dans leurs Auteurs, que le retour à Dieu est le chemin du Paradis, & le plus grand de tous les biens sque Dien a donné le Paradis aux Fidéles pour échange de leur retour à luis que le plus haut dégré du bonheur de l'homme, c'est d'être éternellement éclairé de la lumière divine; & que tous les biens qui se pourroient imaginer dans le Paradis seroient désectueux sans la présence de Dieu, &c. Il est, ce me semble, bien juste d'avoir pour les Mahométans une partie de cette complaifance, que nous fommes en droit d'exiger de ceux qui ne connoissent pas le Christianisme, pour ces descriptions de l'Apoca ypse, qui semblent n'avoir d'autre but que celui de statter les sem : mais qui dans le fond renferment les idées les plus fublimes de la gloire des Bienheureux.

6. X.

De quel côté les Mahométans se tournent dans leurs Prières.

On dit que les Mahométans, quand ils font leurs Priéres, se tournent du côté du Midi. C'est Euthymius Zigabene (a), & après lui Gualther (b) & Artus Thomas (c), qui nous apprennent cette particularité : mais ils se trompent. Mahomet leur a expressement ordonné de se tourner du côté du Temple de la Mecque; & c'est ce qu'ils appellent Kibla, par cette même raifon. Voiez l'Alcoran au Chap. 2. ou ce précepte cit repete plus d'une fois : en quelque part que vons soyrez , dit Mahomet , tournez-vons du coie de la Mecque. C'est aussi ce qui a donné lieu à un Poète Arabe de faire cette belle allusion dans une de ses Poesies sacrées (d).

j'ai pris la fiberté d'en faire une stance entière, pour varier mon sujet, & principalement pour inspirer aux Chrétiens l'amour & le véritable esprit de la priére, qui doit être se langage du cœur.

Qu cit Al 1114 for rios

> féri n d es 11 n A

99 B

n d

» I

99 Al

gu'il Pame Purit teré e pic, cux à

Bu man, corps repro dire :

⁽a) Dans sa Panoplie,
(b) Dans sa Chronologie, p. 539.
(c) Dans le Triomphe de la Croix, p. 23. (d) M Reland n'en rapporte que ces deux

mois : Tu es Kibla mea in precibus meis; " Tu es mon Kibla dons toutes mes priéres." Mais

ince des Maqu'à relice le évocable aux

les Mages & s récompenantant de la eront pefées, ans le précices différens . Voiezaulk es sept portes supplices qui e les Mahnment les fept x inftrumens dans la prichofe inex-

pas non plus er, que s'ils bliffent auffi févérité. On lis, & le plus ge de leur reternellement ans le Paradis e, bien julte fommes en descriptions fens i mais es Bienheu-

ent du côté Thomas (c), et leur a exett ce qu'ils ce précepte tournez-rons e faire cette

fance entière, alement pour le véritable esle langage du Oui , ta face , Seigneur , dans toutes mes prieres , Eft le vrai Kibla de ma foi; Et des que le maten j'entr'ouvre les paupières, Alon cour m'oriente vers toi.

Après cela, que dirons-nous du Théologien Bradeardinus, qui dans un très-bon Livre qu'il nous a donné (4), accuse les Mahomérans d'adorer le Diable, parce qu'il prétend que Mahomet a enfeigné, que le Solest fe leve entre les deux cornes de ce manvair Gense. Quelle vision! le Soleil se lève entre les deux cornes du Diable? Où a-t-il pêché cela? Dans le Chap. XVIII. de l'Alcoran. (b) (Mais il n'y a rien de semblable, il y est parlé de deux montagnes, & c'est tout.) Ensuite qui lui a dit que tous les Mahométans se tournent du côté de l'Orient : S'il a entendu cela des Maroccois, des Algériens & des Egyptiens, il a raifon i car le Temple de la Mecque est à leur Oriente mais s'il l'a entendu des Arabes, des Perfans, des Mogols & des Malacois, il fe trompe fort. La Mecque est bien leur point de vue à tous, mais diversement suivant leurs différences ficuations.

Ainsi au lieu de nous amuser à censurer témérairement les Mahométans, nous serions bien mieux de les imiter dans ce qu'ils sont de bon, & particuliérement dans le sérieux & la gravité de leurs prières. Voici comment en parle Grelet. 9 Il dit (1) " qu'il feroit à fouhaiter que les Chrétiens, qui n'ont pas toujours pour les Temples " le respect qu'il faudroit, & qui prient Dieu sans beaucoup d'attention, vissent de » quelle manière les Tures remplissent un devoir si essentiel & si nécessire à tous » les hommes. On ne peut rien ajouter à l'humilité & à l'attention qu'ils font pa-» roître dans ce faint exercice. Nous pourrious apprendre d'eux à n'entrer jamais » dans nos Temples l'anne fouillée de crimes, quand nous les verrions si exacts à » nettoler leurs corps & leurs vêtemens, avant que de mettre le pied dans leurs n Mosquées. Nous pourrions eucore, en les voiant d'abord quitter leurs sandales, » & paller enfuire tout le tems confacré à leurs dévotions dans un silence & une mo-» dettie admirable, apprendre à éloigner de notre esprit & de notre cœur toutes les affai-» resde ce monde, qui nous occupent néanmoins quelque fois jusques dans la maison de "Dicu; & on le voit bien, puisque nous ne faisans pas difficulté d'y jazer tout à notre » afe, & de nous y entretenir de mille choses de néant (d).

§. X I.

Si les Mahoméians croient qu'on puisse effacer les péchés par les fréquences ablutions du corps.

It y a des Auteurs qui prétendent que la Morale des Mahométans est si commode, qu'il fuffit, selon eux, de se laver souvent pour enlever les péchés & les impuretés de l'ame. (e) (De ce faux principe, ils tombent dans cette conféquence functe, que la purification du corps tient le premier rang parmi eux, au lieu que la pureté ou la fain-teié du cocur y cit fort négligée. Si cela est, la morale des Mahométans est fort impie, & leurs Cérémonies sont plus que ridicules. Voici les Auteurs qui déposent contre cux à ce fujet.)

Barthélemi d'Edesse (f) dans sa résutation du Mahométisme, reproche à un Musulman, que son Prophéte a attaché aux ablutions le remêde à toutes les maladies du corps & de l'ame. Le Rabbin David Kimchi, dans fon Commentaire fur Ifaïe (g), reproche aux Perfans, (& suivant quelques exemplaires aux Ismaëlites , c'ett-àdire aux Arabes) qu'ils se lavent continuellement le corps, dans le tems qu'ils se

⁽a) De esufa Dei, pag. 58. (b) Addition du Traducteur.

⁽c) Grelot in Intinere Conflantinop. p. 312.

Hac dici porniffe , & non potueffe refells.

⁽e) Addition du Traducteur.

⁽f) In Confut. Hagaren, p. 360; (g) Ch. LXVI. 17.

fouillent l'ame par leurs mauvaises œuvres, & qu'ils veulent paroltre purs, lursqu'ils le sont le moins. Mais Aben-Eara, autre Rabbin Commencareur de l'Ecriture, frit tomber le même reproche, non sur les Mahomérans, que le Prophète Bue l'a oie pas sans doute en vue dans le passige commenté, mais sur les Penples idolatres, qui environnoient la Palettine; & alurs le reproche est plus véritable & plus na-

Polydore (a) Virgile, & après int Jean & Effagne (b), (e) (fameux Ministre de l'E. glife de Londres dans notre Cité) répétent la même accufation. Le Docteur Hyde les fuit , dans fes notes fur la Liturgie des Tures (d) Mabriel Sienita les avoit précédés dans son Traite des villes & des manies des Orientany, (e) imprinté à la suite du Géo-graphe Nubleus & on peut bien s'intaginer que le Traducteur François de l'Alcoran (f), qui a mis à la tere de la Traduction nu Sommaire de la Redgion des Turcs, n'a cu garde d'oublier le même reproche. » Ils craient, du-il, qu'après s'être bien " lave le corps, en difinit quelques prières preserites, ils ont auffi l'ame nerte de toutes " fortes d'ordures & de péchés. " Enfinil n'y a pas jufqu'à M. de S. Olon, Ambaffadeur du Roi de France à la Cour de Maroc, qui n'ait affuré la même chofe en termes formels g). Les Malrométans, dit-il, se lavent souvent la rête, les pieds & les mains; & ils fourlement que de cerre manière, ils se nécoleur de tous teurs péchés. (h) (Qui ne croiron vernable une déposition qui est attestée par une personne de cer ordre , qui a été fur les lieux , & qui apparemment n'arien infere dans ses Journaux , qu'il n'ait été à portée de vérifier, & qu'il n'ait vérifié en effet? Cependant il n'y a rien de plus faux que cerre accufacion.)

Qu'on ne s'magine pas que les Mahométans aient perdu l'esprit. Ils peuvent être corrompus dans les mecurs, audi-bien que nous : mais ils ne font pas fi bêres que l'on penfe. L'Abregé de leur Doctrine, qu'on a vu ci dellus, n'actribue aucune vertu à leurs ab utions : au contraire, on y fait dépendre toute la purification de l'ame du bon plaisse de Dieu & de sa grace; & cela est si vrai, que dans les priéres mêmes dont ils font obligés, fuivant la Sonno, d'accompagner quelques-unes de leurs ablutious, ils reconnoiflent leur impureré jusqu'à ce que Dien leur ait pardonné. O Dien, disentils a'ors, netou-mot, & per fie men ame. Or s'il étou vrai que l'ablution du corps fut suffisante, ils demanderoient sans raison à Dieu qu'il sui piut de purifier leur anne, après s'être lavé le corps.

Pour montrer qu'ils distinguent soigneusement ces différentes purifications, voici sur ce sujet un rallage d'un deleurs Trutes, que l'on ne sera pas taché de voir. La " purification des veremens, difent-ils, est comme celle de l'écorce extérieures la « rurification du corps est comme celle de l'écorce intérieure i mais la purification « du cœur ou de l'ame, est comme celle de la substance la plus intime (1), & du « cerneau même; & c'est certe purification du cœur des ordures du péché, qui est · la principale, a (k) Voità l'opinion des Mahomérans, qui n'est pas si extravagante, quoiqu'elle foit affez propre à être mal interprétée & tournée en rid sule 1 mais on cair bien qu'ils ne sont pas les seuls, qui aient éprouvé sur ce sujet la maiignité de la Satyre. Les prenders Chrétiens n'ont pas été plus épargnes sur le Bapteme, quoique ce ne fur, selon eux & selon nous, qu'une pure Cérémonie (1), & un embleme de la justificación & de la purificación de nos ames par la repenuance & par la foi. Cependant de quels traits mains Julien l'Apostat ne les a-t-il pas brocardés sur ce sujet dans tous fes ouvrages (m)?

5. XII.

(4) De Inventione rerum, Lib. VII. p. 475.

(b) Voiez fes Sermon (e) Addition du Traducteur qui paroît alfecter de se qualifier Ex-Françou. Le fameux Jean d'Espagne Ministre de la Cité de Londres est un assez mauvais Auteur de quelques perites compilations, &c. que l'on a imprimees à Genéve en deux ou trois petits volumes in douze.

(d) P. r. (e) Chap, XV.

(g) Voiez la Description du Roiaume de Maroe.

(b) Cere parenthése est une addition du Tra clen

(k) Tout ce qui oft renfermé dans ces crochets confient une amplification de ce qu'a dit

M. Reland,
(1) M. D*** parle ici conformément aux idées de son Maitre Calvin, en n'attribuant aucune efficace au Bapteme, qu'il traite de pure

(m) Voiez fes Cifari, à l'article du grand Conflamin ; & Cyrille , Liv. VII. p. 245.

Dis mé

99 6 99 6 u p 11 fe " di OV 1

trad avei des rerle Con grac été 13 role tulé que

diate

l'ine

meil

dans 1. effer leme man il y la vi trois conf en q

Pour peu

prop

conf

ner, lorfqu'ile Ecritare, file

Hales a a role es Idolatros, e & plus na-

nittre de l'E. Doctour Hyde voir précédés nice du Génis de l'Alcou des Turcs, de s'être bien rre de roures Ambaffideur ile en ternies e & les mains ; péchés (h) fonne de cer es Journaux,

penvent être fi bêtes que tucune vertu i de l'ame da mêmes done rs ablutions, Dien, difentdu corps fue r leur ame.

ie it n'y a rien

ations, voici voir. . La ctérieures la parification (1), & du ché, qui est xtravagame, ile i mais on maligniré de me, quoique embleme de la foi. Ces fur ce fujet

5. XII.

e addition du

dans ces ciode ce qu'a dit

ormément aux attribuant autraite de pure

ricle du grand p. 245.

s. XII.

Si dans les principes des Mahomésans, les Démons font amis de Dieu O de Maliones.

Voici une accusation qui n'est pas moins grave que la précédente i c'est que les Diables mêmes seme les amis de Dieu & de Mahamet, selon la Théologie des Mahomérans. Elle est de l'hilippe Guadagnole; & voicl comment il parle dans l'Apologie de la Religion Chresionne (a)

" Que l'Alcoran foit un Livre contradictoire, c'est ce qui paroit en troisiéme tieu, dit-" il , par ce qu'il enseigne touchant les Démons. Car d'abord it dit, qu'ils sont menteurs, n cinemis des hommes, & livrés depuis long-tems aux supplices éternels de l'Enfer. Il ajoute, dans le Chaptere des Poètes, que les Diables sont sourbes & mauvais 1 " que le Démon leur chef est ennemi déclaré du genre humain; qu'il fait tous ses n efforts pour nous conduire en Eufer; & que par cette raison nous devons faire face o contre lui, & nous déclarer en tout & par tout fes adversaires : mais dans le Chapière des Démons, il change de thése & se contredit. Il dit que les Diables ont
crità l'Alcoran; qu'ils sont devenus sidéles & amis de Dieu & des hommes; qu'ils " seront sauvés, & qu'ils obtiendront un jour le sa'ut & la gioire. (b) Proposition " feandaleufe en elle-même & infoutenable, quand même elle ne feroit pas contra-« dictoire avec les précédentes. Car comment, je vous prie, les Démons qui ne sone » plus dans la voie, ni dans le terme de la pénitence, mais que chacun sçait être dé-» voués pour toujours aux flammes du noir Tartare, pourroient-ils dans cet état se ren-» dre agréables à Dieu, par une foi & une convertion faluraires? o

Jean-André Maure, qui avoit été lui-même Mahoméran, confirme la même contradiction, dans son Ouvrage (e) contre la Secte qu'il avoit abandonnée; car après avoir dit qu'on trouve dans l'Alcoran, que les Diables étoient devenus amis de Dieu, des hommes & de Mahomer, il continue de cette manière, en s'adressant à son Interlocuseur : Ne comprenez-vous pas que cette réconciliation est impossible & contraire aux Commandemens de Dieut, qui a rejetté le Démon, & l'a privé de sa grace pour jamais? (Il (d) femble qu'on ne peur guéres récufer un rémoin qui a

cié lui-niême Mahométan.)

Défions-nous cependant du Profélyte, & examinous tout saus préjugé. (Les paroles qu'il allégue de l'Alcoran, se trouvent au Chapitre LXXII. (qui (e) est intisulé le Chapitre des Demons : mais une preuve infailible que ce titre est faux, c'est que du Ryer lui-même, dans fa version Françoise, en a senti la mauvaise soi i car inniédistement après ce titre, il ajoute, comme un correctif, que plusieurs Mahométans l'intitulent d'une autre manière, seavoir des Esprits i en effet cette traduction est meilleure. Mais après avoir corrigé la faure dans le titre, il falloit aussi la corriger dans le texte, & mettre les Esprits à la place des Démons. Voiel le fait.)

Les Mahométans reconnoissent trois sortes d'Intelligences subalternes 1 des Anges essentiellement bons, & confirmés en grace pour toujours; des Démons essentiellelement mauvais, déclius de la grace de Dieu, & livrés éternellement aux supplices de l'Enfer; & des Génies, qui tiennent une espèce de milieu entre les bons & les mauvais Anges. Or ces Génies font de deux fortes. Il y en a de fidéles & d'infidéles s il yen a qui se convert ssent au vrai Dieu, & qui lui obéissent pour en obtenir le salut & la vie; & il y en a qui se pervertissent pour périr éternellement. Or les Arabes one trois mois différens, pour désigner ces trois sottes d'Intelligences que Mahomet ne confond jamais, mais que ses Traducteurs confondent toujours; & dans le Chapitre en question, il s'agit des Génies proprement dits, puisqu'ils y sont nommés par leurs propres & privés noms, duquel le Genus des Latins est visiblement dérivé, & par conséquent notre mot François. Pourquoi falisser le texte Arabe si mal à propose Pourquoi user d'une supercherie si grothère ? Est-ce ignorance ? Est-ce malice ? ou un peu de l'un & de l'autre, comme dans le sieur du Ryer? La malice est-elle pardon-

⁽a) Page 291.

(b) Cela est ajouté par le Traducteur.

(c) Consusse Selle Mohammedana.

(d) Au lieu de cela on lit dans l'original; Tome V.

une telle ignorance ne peut être pardonnée à un homme qui avoit été Mahometan,

⁽e) l'oute cette parenthése est une addition du Traducteur,

^{*} Ddd

nable à un Chrétien, & l'ignorance à un Traducteur! Pourquoi mettre dans le titre ce qu'on ne met pas dans le texte, ou dans le texte ce qui n'est pas conforme au titre? N'y a-t-il pas des Dictionnaires Orientaux, ou d'autres Livres Arabes, qui nous avertissent de faire cette distinction? M. Reland en allégue plusieurs que je ne vous citerai pas, parce que vous n'y comprendriez rien non plus que moi, & que si vous y compremiez quelque chose, vous n'auriez pas besom de ma version.

r VIII.

S'il y a des Ang ___ wn les Mahométans.

v.i

co

M

A

dis

l'ac

do

fide

fur

dan

a) CHACUN voit qu'on attribue aux Mahométans outes fortes d'erreurs, nicme les plus extravagantes & les plus opposées à leurs véritables sentimens. Par exemple, le même Euthymius que nous avons déja cité tant de fois, a ofé dire, que les Mahométans font les Anges fémelles; & pour justifier ce qu'il avance, il falsifie ce passage de l'Alcoran, tiré du Chapitre XXXVII. » Avons-nous créé des Anges femelles : " Ils disent faussement que Dieu a engendré: ne sont-ils pas des menteurs? auroit-il a aussi préséré des filles à des fils? " Or on trouve-t'on là ce qu'Euthymius sait dire à Mahomet; que Dieu a choisi des enfans, & a pris des semmes d'entre les Anges? (b) (Le faitest que les anciens Arabes, entre plutieurs erreurs dignes de leur ignorance & de leur Idolâtrie, envisageoient les Anges comme semelles : sur quoi Mahomet, qui étoit plus éclairé qu'eux sur la Religion, attaqua cette erreur en plu-Chapitre XXXVII. (e) & le voici de la Traduction même de M. du Ryer, en y rectifiant très-peu de chose par celle de M. Reland. "Les insidéles ont demandé, si » ton Seigneur a des filles, comme ils ont des fils? Quelle demande! Avons-nous » créé les Anges femelles en présence de ces incrédules, pour qu'ils avancent une » telle chose? En vérité ils sont des menteurs, toutes les sois qu'ils disent que Dicu » a un fils, ou des enfans, ou une postérité. On est-ce que Dieu auroit préféré des » filles à des fils? Comment pouvez-vous prononcer de tels jugemens (d)? Ne conmidererez-vous jamais que Dieu est seul & sans posterité ?.... Loue soit Dieu, » il n'ani fils, ni fille, autre que les gens de bien qui l'adorent & qui gardent ses com-» mandemens ». Quel nom donnerons-nous maintenant à cette espèce de calomnie, qui se sert de toutes armes contre l'ennemi, & de celles-là mêmes qui le transpercent de part en part? N'est-ce pas la fable du Serpent & de la Lime?

. Quarens illidere dentem Offendet Jolido.

Euthymius a bonne grace après cela de philosopher 2 perte de vûe sur la nature des Anges & des Esprits, pour faire voir qu'ils ne sont susceptibles, ni de sexe, ni de génération, ni de nourriture, parce que ce sont de pures Intelligences. Car premièrement Mahomet n'a jamais dit, que les Anges sussent mâles on semelles, ni qu'ils eussent besoin de manger, ou de boire, ou de repos, ou choses semblables. Il a dit positivement le contraire, & après lui tous les Docteurs Arabes, comme on peut le voir ci-dessus dans l'Abregé de leur Théologie (e). En second lieu, selon les Mahométans, les Anges ne sont pas de purs Esprits. « Ce sont des corps subtils, disent-» ils, formés de lumière & parfaitement faints, qui ne boivent, ni ne mangent, ni ne dorment; fans pere, fans mère, fans fexe, fans appétit charnel; & quiconque « s'aviseroit d'attribuer à ces saints Anges la disférence des Sexes, il seroit aussi-tôt » proserit & tenu pour Insidéle. « Voilà leur Doctrine telle qu'elle est, bonne ou mauvaise, contre laquelle il falloit disputer, an lieu de leur supposer l'extravagante & immodeste erreur des Anges semelles. Cela me sait souvenir d'un Religieux Espagnol, qui me demandoit un jour, s'il n'étoit pas vras que les Protestans commençoient

⁽a) Addition du Traducteur. (b) Tout ceci jusqu'à la fin du Chapitre est une addition de M. D**.

⁽c) Intitulé le Chap. des Ordres, v. 150.

⁽d) Du Ryer a traduit, comment pouvez-vous

ainst blaspheiner? C'est donc un blaspheme selon les Mahométans, que de donner aux Anges un fexe comme le féminin.

⁽e) Dans le Ch. III. qui traite des Anges,

ur la nature le fexe, ni de ar premiéreni qu'ils cuf-. Il a dit poon peut le lon les Mabtils, difentmangent, ni c quiconque oit ausli-tôt , bonne ou extravagante eligieux Efcommençoient

i le transper-

afphéme felon aux Anges un

des Anges,

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

tous leurs exercices publies de Religion par ces paroles de la Genése (a), croissez, multipliez & remplissez la terre? ou d'un autre, qui après s'être informé sort exactement des sentimens de la Synagogue (b) sur la mort & la Résurrection de J. C. me sit encore cette question; & les Protestans, Monsseur, croient-ils que f. C. est ressultir? En vérité, nous devrions tous avoir dans la poche un petit manuel de nos diverles créances les uns des autres. Il auroit son utilité.

S. XIV.

Si les Anges bienheureux peuvent pécher, selon Mahomet.

Non-seulement les Anges ont un Sexe dans le Paradis ; mais ce qui est encore pire, ils peuvent pecher & ils pechent actuellement, selon la Doctrine de Mahomet, C'est l'accusation que lui intente Thomas de fosus, dans le Livre qu'il a publié touchant la Conversion des Gentels (c).

Mais pour faire voir évidemment que c'est-là une pure calomnie, il n'y a qu'à ren-voier le Lecteur à l'Abregé de la Religion Mahométane. Les Anges y sont représentés comme faints, exempts de péchés, toujours auprès de Dieu, assidus à exécuter ses ordres, & jamais défobéissans à ses Loix. Peut-on s'expliquer plus clairement sur le caractère de

ces Esprits bienheureux? Il est vrai que les Mahométans, aussi-bien que les Chrétiens, parlent de la chuto des Anges dès le commencement du monde, & entrautres de la rebellion d'un mauvais Ange qui commença la défection, & fut suivie par quelques autres : mais cela n'a aucun rapport aux bons Anges, qui font demeurés fidéles à Dieu, & qui ont été confirmés en grace. Ils disent donc qu'un certain Iblis ou Azaziel, (d) (ce qui feroit croire, ou que Mosse a fait allusion à cette Idole des Paiens plus ancienne que Mahomet, dans l'immolation, l'exportation & la malédiction qu'il institua du bouc Azazel; ou, ce qui cst plus vraisemblable, que les Mahométans ont tiré ce nom odieux des Cérémonies du Lévitique, pour le donner au Chef des Démons) ils croient dis-je, que cet Azaziel aiant été bon Ange & fidéle à Dieu pendant quatre-vingtmille ans, devint infidéle, parce qu'il ne voulut point faire hommage à Adam, ou l'adorer (e) comme Dieu l'avoit preserit; en quoi il eut pour complices de sa déso-bésssance les Anges Avot & Marot. C'est dommage que Dom Marun Alphonse Vivaldo (f) n'ait pas trouvé dans ce dernier nom une nouvelle analogie entre les Musulmans & les Réformés. (Il auroit pû dire à sa manière, que Marot, d'abord Ange fidéle des Mahométans, devint infidéle à Dieu & se perdit; & que de même Clement Alarot, après avoir gouté la Doctrine des Huguenots, se jetta dans le libertinage ou il périt. Le paralléle en auroit été encore plus rifible.)

Il y a donc quelque différence entre dire, que les bons Anges péchent; & dire qu'autrefois, à la nasssance du monde, un Ange pécha, & tomba dans la rebellion. Ni Chrétien, ni Mahométan n'a jamais dit le premier : ni Chrétien, ni Mahométan n'a jamais désavoué le second ; & il est absurde de faire une querelle à Mahomet sur un principe qui est très-véritable en général, & qu'il ne peut avoir puisé que dans les plus anciens monumens de la Religion Chrétienne, je veux dire nos SS.

Si on veut en sçavoir davantage sur cet article de la Théologie des Mahométans, voici ce qu'en dit un Ecrivain Arabe, selon la Traduction de mon Auteur. » L'en-" vie, dit-il, est la premiere rebellion qui s'est faite contre le Dieu Souverain; c'est » la première maladie de notre ame qui ait paru; au moins c'est le fentiment d'un » très-habile homme de la Secte des Schafeens. Il dit que l'envie a été le premièr » crime qui ait été commis contre Dieu dans le Ciel, & qu'elle y a précédé l'infi-» délité & la rebellion. Que la chofe est arrivée lorsqu'iblis, (c'est-à-dire, le dé-" sespéré, le Démon) porta envie à Adam notre Pere, à qui Dieu fasse paix, & " que retufant de l'adorer, il devint infidèle. Nos Sages ajouteut à cela, que ce

⁽a) Ch. I. v. 28. (b) Des Juiss.

⁽c) Pag. 644.

⁽d) Addition du Traducteur.

⁽e) Adorare eum : mais dans le fens Arabe,

adorer ne signifie que rendre hommage, comme mporausir, dans le Ch. 2. de S. Matth.

⁽f) Voiez dans une des précédentes Dissertations le paralléle qu'il a fait entre les Mahomé, tans & les Protestans,

» malheureux Iblis devint infidéle à trois égards: 1. Parce qu'il eut dessein d'abaisser » & de déprimer un Prophéte (a), & que quiconque veut diminuer la gloire » d'un tel personnage devient insidéle isso satte 1 2. Parce qu'il accusa tacitement son créateur de tirannie & de solie, d'avoir ordonné à tous les Anges & » à lui-même Iblis, d'adorer le premier homme, quoique moins excellent qu'eux » par rapport à son origine terrestre. Or il n'est pas juste, disoit ce malheureux » Iblis que Dieu confonde, que le plus grand honore le moindre. Je suis d'une meilleure origine qu'Adam. J'ai été créé du seu, & lui a été tiré de la boue: » mais la boue est consumée par le seu ; done, &c. 3. Parce qu'il s'opposa au con-» sentement unanime des Anges, par rapport aux hommages qu'ils devoient au pre-» nier homme : or celui qui s'oppose au consentement général de ces bons Esprits o est un infidéle.

Mais si l'envie a été le premier péché commis dans le Ciel, continue le » Docteur Schafeen, on peut dire que c'est aussi le premier qui ait été commis » sur la terre ; car chacun sçait de quelle manière Cain (b) & Abel aiant offert à "Dieu leurs sacrifices, & ceux du second aiant été reçus plus savorablement que ceux de l'autre, le premier s'irrita contre son frere & le tua. De cette ma-» nière, c'est l'envie qui a poussé le Démon dans l'infidélité, & Cain dans l'ho-

(On voit là un homme destitué de nos Saintes Ecritures, qui mêle le faux & le vrai dans une idée morale ; car s'il le sçavoit, il ne le regarderoit pas comme Prophéte, puisque, selon leur Théologie, un Prophéte ne sçauroit pécher, au moins jusqu'à ce point-là, quand même on accorderoit à quelques Mahométans qu'il y a des péchés véniels, où les Prophétes peuvent tomber. Mais la vérité est que, selon eux, les Prophétes ne péchent point, ou péchent peu, & que les bons Anges ne péchent point du tout.)

6. X V.

Si les Diables entendent.

(c) (Voici une autre espéce d'hérésie. Les Chrétiens regardent les Démons comme des Esprits malins & ruses, toujours à l'affut pour nous faire tomber dans le piège: mais les Mahométans sont si stupides, qu'après avoir déclamé contre les Démons de toutes leurs sorces, ils avouen enfin qu'ils n'ont point d'orcilles, qu'ils ne sçauroient entendre, & que par conséquent ils n'ont pu être les Auteurs du Livre de Mahomet.

C'est ainsi au moins qu'on sait raisonner cet Imposteur dans son Alcoran, pour avoir occasion de se mocquer de lui dans une notte marginale, comme s'il étoit véritablement Auteur d'une sottise pareille.) C'est Robert de Retz son premier Traducteur Latin, qui après avoir rendu sa pensée avec la dernière infidélité, s'en niocque ensuite de cette manière dans sa Remarque : donc les Diables n'ont point composé l'Alcoran, puisqu'ils n'entendent pas ! Voilà un trait de subtilité digne de Chrysippe.

Mais comment cet Ecrivain a-t'il pû s'imaginer que Mahomet ait ôté l'ouie aux Anges, lui qui dit ailleurs que plusieurs de ces mauvais Génies entendirent la lecture de l'Alcoran & y crurent, & qui en fait une objection (d) à Mahomet? Croit-il donc que cet Imposteur eut absolument perdu l'esprit, & que pour détourner tous les hommes du monde de sa Secte, il ait pris à tâche de fareir son Livre des plus grofsières & des plus palpables contradictons i Si cet Auteur avoit eu un peu d'équité, il auroit compris le raisonnement qu'il fait. Il dit dans le Chapitre XXVI. que les Démons ne peuvent point avoir fait, ni avoir apporté aux hommes l'Alcoran. Et les raisons qu'il en donne sont celles-ci ; c'est que d'un côté, il leur seroit inutile

(a) Adam, qui est le premier des Prophé-tes, selon Mahemet. Voiez ci-dessus Ch. V. (b) L'Auteur Arabe les nomme Kabel &

Habel; ce qui fait voir que la plupart d'entr'eux

ne sçavent les histoires de la Bible que par tra-

93

" >>

"

"

"

"

"

ma

Dė Ma des

COL

Vai:

pari

d'ez

les

car

exp

difti

rain

les (

les r

dife

ples

pour

dife

» toi

Α

(c) Addition de M, D***,

(d) Voiez ci-dessus §. XII.,

ein d'abaisser er la gloire cufa tacitees Anges & ellent qu'eux malheureux e suis d'une de la boue: pofa au conpient au pre-

continue le été commis iant offert à blement que e cette maa dans l'ho-

bons Esprits

le faux & le comme Prou moins jusqu'il y a des , felon eux, ne péchent

émons comiber dans le contre les cilles, qu'ils curs du Li-

oran, pour me s'il étoit remier Traé, s'en nioct point comne de Chry-

é l'ouic aux nt la lecture roit-il done ner tous les es plus grofeu d'équité, re XXVI. Alcoran. Et croit inutile pour

le que par tra-

leur dessein, qui est de pervertir le monde & de l'éloigner de Dieu; & que de l'aurre, ils ne pourroient pas l'avoir composé, à cause de leur naturel impie & détestable, pasce, dit-il, qu'ils sont éloignés de l'obeissance de Dieu, & peu attentis à ses paroles (a).

S. XVI.

Si les Mahométans sont Origénisses.

On a accusé Origéne d'avoir limité les peines infernales des méchans & des Démons à certains espaces de tems, après lesquels ils doivent tous être sauvés, quoique plusieurs Sçavans ne conviennent pas de la justice de cette accusation (b). Quoiqu'il en soit, on a taxé Mahomet de la même erreur.

Thomas de fesus & quantité l'autres lui ont reproché cet Origénisme avec beaucoup de confiance: mais personne ne l'a fait avec plus de seu, que l'Auteur de la II. Harangue contre l'Imposeur; car voici comment il en parle (e). » Cet homme nous soutient avec une hardiesse santé sale, que les Démons nêmes seront sauvés un jour; en quoi il a suivi indubitablement la Doctrine d'Origéne. Dans cette » nouvelle Loi qu'il a forgée, je veux dire dans l'Alcoran, on lit ces paroles : une n grande multitude de Démons aiant entendu lire ces choses (d) sut ravie en admiration, & " en conçut une grande joie; & ceux d'entreux qui y ont ajouté foi, ont obtenu le falut.

" En! comment quelqu'un pent-il être fauve, li auparavant il ne se convertit, & » ne fait de bonnes œuvres qui le réconcilient avec la Divinité ? Car ce n'est qu'en » vertu de cette réunion avec Dieu, qu'il peut avoir part à son amitié & à ses gra-» ces. Or étant réconcilié avec Dieu, il devient héritier du salut & du Roiaume » des Cieux & de la vie éternelle. Et ce sont là les opinions qu'a conçues du Diable son vrai fils Mahomet; en sorte que quoiqu'il se salle quelque peine d'appel-» ler ouvertement son Pere l'ami de Dieu, néaumoins il l'affirme tel par une légitime

Mais nous avons déja réfuté d'avance cette acculation (e), lorsque nous avons remarqué que tout ce Chapitre de l'Alcoran, qui est le LXXII. ne regarde point les Demons, mais les Génies, (qui en différent essentiellement, selon la Théologie Mahométane,) & dont les uns sont sidéles, & les autres insidéles. Car pour ce qui est des Démons, rien n'est plus certain, selon l'Alcoran, que leur supplice est éternel & irrévocable; & cela cit si vrai, que le Chef de ces Démons y est nonumé Iblis, comme qui diroit le dessessemt ou le déssessée, parce qu'il ne veut plus, ou qu'il ne peut plus avoir aucune espérance en Dieu. Pour les Génies qui auront été mauvais & infidéles, Mahomet ne leur fait pas plus de grace qu'aux méchans de notre espèce : ils seront éternellement tourmentés dans les Ensers, & même avec cette particularité, qu'il y aura des Anges délegués de la part de Dieu, pour faire l'office d'exécuteurs à l'égard des uns & des autres. De sorte que l'éternité des peines pour les Démons, pour les mauvais Génies, & pour tous les infidéles non Mahométans, car c'est ce qu'il faut bien remarquer, (f) est un article de leur Théologie des plus exprès. (g) On voit bien que l'Imposteur, en favorisant ceux de sa Secte par une diltinction fi flateuse, a eu dessein d'en augmenter le nombre, & de gagner du terrain, comme il a réuffi : mais pour les Démons, & les mauvais Génies, les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens & les Idolâtres, il est aifé de conjecturer qu'il n'avoit pas les mêmes raisons de les tirer de l'Enser, après un certain espace de tems. Qu'on dise donc si l'on veut, qu'il a été Origéniste politiquement & en faveur de ses Disciples, & qu'on reléve par là la fublimité & la Divinité de l'Evangile, qui réferve pour les mauvais Chrétiens les plus févéres châtimens d'une autre vie : mais qu'on ne dife pas qu'il a fauvé les Démons.

Au refte, voici quelques passages de l'Alcoran, fur les peines des damnés. Léve-" toi, & prêche au Peuple les tourmens de l'Enfer. (h) Souviens-toi des peines

⁽a) Remotos ab obedientia. & Dei dillo parim

⁽b) M. Reland en cite plusieurs, entr'autres, Pic de la Mirande , & Calins Secundus Curso.

⁽c) Page 337. (d) 1. Alcoran. Tome V.

⁽e) Voiez ci-deffus S. XII.

⁽f) Voiez l'Abrege ci-dellus, Ch. VI.

⁽g) Depuis cet endroit jusqu'à la fin du Chapitre, M. D. cesse de traduire, & fait la fonction d'Auteur.

⁽b) Voiez le Chap, I XXIV. * Eec

" préparées aux infidéles ; sépare-toi de leur compagnie ; ne prête rien à usure ; le ; jour que la trompette sonnera sera terrible pour les méchans. . . . Laisse-moi ; châtier cet ingrat que j'ai créé, à qui j'ai donné des richesses & des ensans & procuré l'abondance ; & néanmoins il en a demandé davantage, & s'est obitiné à désobéir à mes commandemens. Je lui augmenterai ses peines , parce qu'il a blasphémé contre l'Alcoran Il sera précipité au sond de l'Enser, & dix-neus phémé contre l'Alcoran Il sera précipité au sond de l'Enser, & dix-neus Esprits seront commis pour tourmenter les méchans Je jure par l'entrée de la nuit & par l'aurore , que l'Enser ser un terrible châtiment pour les impies Et en ce tems-la les bienheureux s'adresseront aux damnés, & leur ditorit : Qui vous a précipités dans l'Enser à A quoi ceux-ci repliqueront : nous n'avons pas prié Dieu au tems ordonné ; nous n'avons pas donné à manger aux pauvres ; nous n'avons pas cru qu'il y eût de résurection, ni de jugement à attendre , jusqu'à ce que la mort nous a surpris. Et ce qu'il y aura de triste pour eux, c'est que les priéres des justes leur seront inutiles. »

))))

3) 1)

"

,,

qu

011

tei

pla no:

no: d'e

lyg

Ċħ

d'u fon

Die Die hur

bla

imp

On cont ne re

(6

céres

dibile

vener

Ailleurs Mahomet s'explique plus clairement (a). Les méchans, dit-il, s'adref, feront à Dieu au jour du jugement, & lui diront: Seigneur, nous confessons de
, t'avoir ossensiés nous nous reconnoissons très-coupables d'avoir abjuré la foi de ton
, Unité. Ne sortirons-nous jamais de l'Enfer, pour aller observer ta Loi & sui, ve le chemin du salut ? Non ; vous pâtirez dans les slammes de l'Enfer, parce que
, vous avez ajouté soi aux Idolâtres, & que vous avez donné à Dieu des compa-

si gnons & des égaux.
Enfin dans un autre Chapitre (b), où il donne de grands éloges à Jesus, fils de Marie, il parle aussi des bons & des méchans, & de leur distrêrente destinée.

I parle aussi des bons & des méchans, & de leur distrêrente destinée.

I bes, fidéles qui auront obét à mes commandemens, entreront dans le Paradis avec leurs femmes.

Touver tout ce qui peut contenter l'ame, & réjouir les yeux, & y demeurer éternellement .

Voilà le Paradis, qu'ils auront gagné par leur bonne vie : . . . mais les méchans demeureront éternellement dans le feu de l'Enser ; ils feront muets de désepoir, & ne trouveront aucun soulagement à l'eurs miséres. Alors ils demanderont à l'Intendant des stammes : Votre Seigneur neur mes déliverent ét l jamais de ces peines ? Non, répondra le Ministre ; vous y demeurerez éternellement.

Non, répondra le Ministre ; vous y demeurerez éternellement.

Ce n'est pas-là, ce me semble, le langage d'un Disciple d'Origéne, s'il est bien vrai qu'Origéne ait donné à ce sujet dans l'erreur qu'on lui reproche.)

S. XVII.

Du Paradis de Mahomet, & de la suprême selicité, selon les Mahométans.

(Voicillendroit chatouilleux de la Théologie du faux Prophéte. On l'accuse d'avoir forgé un Paradis tout charnel, tout rempli de voluprés sensuelles, de jardins délicieux, de fleuves agréables, de cabinets de verdure enchantés, & tels que nos Romans décrivent les leurs. Ajoutez à cela la contemplation, la conversation & la jouissance des beautés les plus accomplies & les plus piquantes, formées tout exprès pour eux, & d'une jeunesse immortelle. Et voilà, nous dit-on, la vraie félicité du Paradis des Mahométans; ils n'en reconnoissent point d'autre.)

Voici les témoins qui les en accusent: Thomas de Jesus, dans son Livre de la Conversion des Gentils (c); Richard le Moine, dans sa Résutation de la Religion Michométane (d); Pierre Abbé de Clugni, dans son Abregé du Michométisme (e) publié par lui à la tête de l'Alcoran; serome de Savonarole, dans ses Commentaires sur la Seèle de Mahomet, & une infinité d'autres.

Le premier a dit, » que Mahomet nouveau Cérinthe, avoit établi le souverain bonheur dans les voluptés corporelles: l'autre, que l'Alcoran & toute la Secte Ma-

gni, qui fit traduire l'Alcoran par Robers de Retz, dans le XII. fiécle: mais cette Traduction n'a été imprimée qu'en 1550, à Zurich, par les soins de Bibliander,

⁽a) Ch. XLIII. (b) C'est le Ch. XL. (c) Liv. X. p. 644.

⁽d) Page 147.

⁽e) Page 4. Ce fut ce fameux Abbé de Clu-

. Laifle-mol les enfans &

est obstiné à qu'il a blaf-

, & dix-neuf

par l'entrée

pour les im-

nés, & leur eront 1 nous

manger aux gement à at-

e trifte pour

it-il, s'adresconfessons de

la foi de ton

Loi & fuier, parce que des compa-

fesus, fils de

inée. » Les is avec leurs

c réjouir les

auront gagné

ient dans le

foulagement

otre Seigneur

vous y de-

est bien vrai

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

" hométane n'aboutissent qu'à ce seul point ; sçavoir, la luxure & la débauche : ce-" lui-ci, qu'au lieu de nous dépeindre le Paradis, par la societé des Anges & des " bienheureux, par la contemplation de Dieu & de ses persections, & par la jouis-,, fance de ce fouverain bien, que l'œil n'a point vû, que l'orcille n'a point oui, & ,, qui n'est jamais monté dans le cœur de l'honme, il nous l'a représenté au contraire ,, tel que la chair & le fang, & même la lie de la chair & du fang auroient pû le ,, souhaiter : enfin le dernier nous dit en termes formels, que Mahomet ne conce-, vant que les choses terrestres, & n'aiant aucune idée de la vraie béatitude, no " nous promet après cette vie qu'une volupté brutale, qui se rapporte toute à la chair " & au ventre, & qui ne peut faire tout au plus qu'une télicité de bêtes". C'est-la ce qu'on nous répéte tous les jours dans toutes les conversations, dans tous les Livres qui paroissent, & dans presque tous les Sermons (a) (de nos jeunes Prédicateurs, lorsqu'ils ont à démontrer la fainteté du Christianisme, & la véritable félicité du Paradis.) Les Chansons même qu'on a stites en France en grand nombre, & dont on devroit recueillir les plus honnètes & les meilleures, quand ce ne seroit que pour déconcer-ter les adorateurs d'Anacréon, dont les Odes n'en approchent pas, ont aussi tourné en ridicule le Paradis de notre Mahomet, & d'une manière qui m'a paru affez ingé-

> Mahomet difendit, en sage politique, La liqueur bachique , A ses fiers Ottomans. Car si leur permettant D'avoir trente Sylvies, Le vin leur ent été permis, A votre avis , Mes chers Amis, Qu'eut-il promis Pour l'autre vie?

nicuse. Je n'alléguerai que celle-ci pour exemple.

La vérité est que Mahomet mérite toutes ces railleries; (b) (& quand il n'y auroit dans son Alcoran que ces ordures perpétuelles sur les platirs des sens, qu'il ose placer dans le Paradis, comme sur le Trône qui leur convient, elles suffiroient pour nous le rendre méprifable. On voit qu'il s'est prévalu du climat & des chaleurs de l'Arabie, pour s'infinuer dans les bonnes graces de ses Compatriotes, (e) qui ne connoissant guéres que ces sortes de voluptés, ont donné dans son sens avec beaucoup d'empressement. C'est dans le même esprit qu'il a permis à ses Sectateurs, & la Polygamie, & le divorce, & la jouissance même des céclaves que l'on posséde ; comme si ce n'étoit pas assez d'une femme, pour subvenir à nos besoins : (heureux même qui peut s'en passer!) Car où est le sage, qui ne doive rougir avec les premiers (d) Chrétiens de ces plaisirs permis, lors même qu'ils sont pris très-modérément, puisque d'un côté ils nous sont communs avec les plus vils animaux, & que de l'autre ils ne font rien à la perfection de notre être, & nous détournent souvent de ce qui pourroit le perfectionner? Non que je veuille en aucune manière blâmer le mariage; à Dieu ne plaise : je crois même qu'il est nécessaire à la plus grande partie du genre humain, & honorable entre tous. Mais je voudrois que tous les hommes ressemblassent à cet ancien Philosophe (e), qui trouvoit en cela même une des grandes imperfections de notre nature, une véritable servitude, un piége perpétuel à la vraie sagesse; jusques-là qu'étant interrogé s'il usoit encore du mariage, il répondit fine-

hométans:

On l'accuse elles, de jarités, & tels on , la conjuantes, fornous dit-on, point d'au-

re de la Conion Mahomi-) publié par r la Secte de

le fouverain a Scete Ma-

par Robert de cette Traduc-50. à Zurich,

(a) Addition du Traducteur.

(b) Il n'y a rien de tout cela dans l'original. On y trouve seulement quelques résléxions contre le mauvais effet des plasfirs des fens. On ne recommence d'appercevoir M. Reland qu'à

cet endroit; mais aussi les Chreuens, &c.
(c) C'est ce que les Historiens les plus sincères & les plus indifférens ont remarqué. Incredibile est, dit un d'eux, quo ardore apud eos in venerem userque solvitur sexus. Amm, Marcellin, Liv. XIV. Ch. 4.

(d) Voiez l'Octavius de Min. Felix Ch. 13. Callo sermone, corpore castiore, plerique inviolati corporis virginitate perpetua fruuntur potius quam gloriantur; tantum denique abest incesti capido, ut

nonnullis rubori sis essam pudica conjunctio.
(e) Sophocle: il étoit Poute & grand Poute: (e) Sophoele: il controlle & gland rotte: mais je l'appelle i bilosophe, parce qu'il étoit aussi fage que bel espit. M. Reland parle de Socrate & non de Sophoele. Le passage de C ceron où cette particularité se trouve, parle de Sophoele. Suphocle,

ment, qu'il y avoit déja bien des années qu'il s'étont évadé de chez ce Maitre farieux & tirannique, & dont il étoit rave de ne plus porter les fers. (Mahomet & ses Sectateurs mé-riteut donc une très-vive censure, d'avoir place le souverain bonheur en grande partie dans la fatisfaction de ces défirs honteux; & cela feul doit rendre suspecte & même

détestable cette Religion à tout homme fage).

Mais aussi les Chrétiens n'ont-ils pas poussé trop loin cette accusation? Ils ont prétendu que Mahomet ne reconnoissoit dans le Paradis d'autre félicité, qu'une félicité sensuelle & brutale. Cela est faux, dit M. Reland. Il prétend que l'Imposteur a distingué avec foin la dignité de l'ame de celle du corps : qu'à la vérité, pour attirer ses Arabes à l'adoration d'un scul Dieu & à ses autres maximes, il les a pris par leur foible, c'est-à-dire, par l'amour de la volupté; bien entendu néanmoins que l'ame, comme la principale partie de nous-mêmes, auroit aufli sa félicité bien plus grande que celle du corps. Le Cardinal de Cufa (a), quoique grand ennemi des Mahométans, leur a rendu cette justice. Il dit que, » (b) le surcroit de la félicité sera, selon eux » & selon Mahomet lui-même, la contemplation de la face de Dieu: que ce sera là " la plus grande de toutes les voluptes, & qu'elle leur fera oublier toutes les autres » du Paradis, & entr'autres celles qui nous sont communes avec les bêtes. » On peut lire les paroles Arabes dans les Notes miscellanées de Pocock (c), qui allégue encore ces paroles de Mahomet 1 » C'est le plus bas dégré où les habitans du Paradis puissent n être, que celui de posséder des femmes, des biens, des jardins, des esclaves, " des voitures délicienses, pendant un voiage de mille ans qu'ils y doivent faire; & au contraire le plus haut dégré de gloire qu'il y ait dans le Ciel, c'est d'être auprès de Dieu, & de contempler sa face soir & matin. " Il est donc saux que les Mahométans fassent consister les plus grandes délices du Paradis dans la possession & dans la jouissance des choses corporelles.

S's'il

ľ

d: al.

n'c

vic bie Con

d'ui

ne

qu'

» F

,, C

ni ju (b Trad TIME trouv

(d

Il est faux encore, que tous les Mahométans admettent dans le Ciel les plaisirs de la terre dont nous avons parlé. Plusieurs d'entr'eux entendent tout cela paraboliquement & spirituellement, à peu près comme nous concevons les joies à venir, sous l'emblême d'une fête, d'un repas, d'un festin, d'un vin nouveau, d'une cité qui a ses fondemens, ses murailles & ses portes d'or, de diamans & de pierreries. " Toutes " ces voluptés feufuelles du Paradis de Mahomet, dit un habite homme (d), font » censées purement allégoriques par les plus raisonnables d'entre les Mahométans, & uniquement dirigées à la foible portée de l'esprit humain, comme tous ces endroits de nos faintes Ecritures, où il faut nécessairement avoir recours à la même régles & cela est si vrai, ajoute t-il, qu'aiant écrit à l'Ambassadeur de Maroc, au sujet " d'un jardin fort agréable, que je comparois à celui du Paradis, j'en eus pour réponse " une espèce de censure, dans laquelle il me représentoit que le Paradis étoit un lieu d'une telle forte, qu'il n'y avoit rien dans le monde qui pût lui être comparé, &

n tel enfin que l'etil ne l'a point vû, que l'oreille n'a rien oui de pareil, & que son mage ne s'est jamais présentée à l'esprit de l'homme. «
Ajoutez à cela le témoignage de M. d'Herbelot, dans sa Bibliothéque Orientale, où après avoir dit que les Mahométans placent la vraie félicité dans la communion de Dieu, & la joie céleste dans la jouissance de la clarré de sa face, la seule chose, disent-ils, qui constitue le Paradis, par tout ou elle se trouve, il ajoute ces paroles remarquables : " Il n'est donc pas vrai que les Mahométans ne reconnoissent d'autre » bonheur dans l'autre vie, que l'usage des voluptés corporelles, comme les en ont ac-« cufés la plûpart de ceux qui ont attaqué leur Religion. «

" L'ame raifonnable, dit encore un Auteur Arabe, dans le Recueil de leurs Sen-" tences qui nous a été donné par Echellensis (e), qui a été imbue de ces perfections, », scavoir la fagesse, la tempérance, la force & la justice, p'aura pas plutôt quitté le " corps qui la retenoit, qu'elle sentira en elle-même une volupté infinie & une joie " immense, & qu'elle deviendra comme un de ces Anges qui approchent le plus de " la Divinité. De forte, que selon le plus ou le moins de ces perfections qu'elle aura possédé, elle se trouvera plus ou moins proche de Dieu même, qui est sa vérité & " la perfection originale. Mais si, au contraire, l'ame s'est trouvée entachée de vi-

(a) Dans fon Alcoran crible, p. 87. b) Ces paroles sont de l'Alcoran même.

(d) Hyde, dans ses notes sur la Liturgie des Tures , p. 21.

(e) Synopsis propos. Sapient. Philosoph. Arabum . p. 75.

⁽c) Ad portam Mofis.

furieux & tichaicurs mé. grande parcte & même

Ils ont prél'une félicité oftenr a difpour attirer pris par leur que l'ame, s grande que lahométaus, a, felon eux ie ce fera là es les autres s. " On peut e encore ces adis puitsent es esclaves, y doivent Ciel, c'est

plaisirs de la araboliquevenir, fous ité qui a fes Toutes (d), fout métaus, & res endroits ême régle s c, au sujet our réponfe toit un lieu omparé, & & que fon

t done faux

dans la pof-

ientale, où munion de chofe, dices paroles ent d'autre s en ont ac-

leurs Sen erfections, ôt quitté le & une joie t le plus de ju'elle aura a vérité & hée de vi-, ces

Liturgie des losoph. Ara" ces opposés à ces vertus, elle sera vivement tourmentée dans les Ensers, & à pro-" portion de ses déréglemens. "

(a) On voit par toutes ces autorités, que si Mahomet s'est quelquefois exprimé assez groffiérement, aussi-bien qu'Homére, il a trouvé des Commentateurs spirituels, qui ont beaucoup adouci les chofes ; car les uns ont déprimé la volupté fensuelle jusqu'au dégré le plus bas de la félicité du Paradis, & les autres l'en ont tout-à-falt proférite. La même chose est arrivée à Platon; car après avoir parlé bien peu philosophique-ment, ce me semble, dans sa République, & sur la communauté des semmes pour éviter la jalousie, & sur les récompenses qu'on devoit accorder aux grands hommes d'Etat & de Guerre, par rapport à leurs services, sçavoir la possession & les embras-semens des jeunes personnes les mieux faites de leur Patrie; il a trouvé cependant des Sectateurs assez officieux pour lui prêter en tout cela de l'allégorie (b). Cepeudant s'il m'est permis de dire ici ce que j'en pense, sans offenser les mânes de mon Anteur (e), il me semble qu'il vaudroit mieux renoncer à toutes ces allégories liceutieuses, qui ne font qu'émouvoir les passions des jeunes gens, sans leur donner la véritable clef de l'enigme. Je veux dire que le manvais effet de pareilles allégories est très-certain, & le bon effet très-difficile à trouver, & par conféquent très-douteux. Car pour moi, javone que j'entends aussi peu le fin de ces allégories de l'Alcoran, que celui des al-légories Homériques ou Platoniciennes. Et pourquoi les aller placer ces allégories dans les plaisirs les plus honteux, & dont nous devrions rougir dès ce monde même? On allegue la-deflus quelques passages du Nouveau Testament, & en particulier de l'Apocalypfe, où la félicité des Bienheureux se trouve dépeinte très-figurément, je l'avoue: mais y a-t-il une feule idée, une feule image, un feul not, qui puille offenfer les oreilles, je ne dirai pas d'une personne chaîte, mais d'un Ange même? S. Paul ne dit-il pas en termes exprès, que Dieu détruira tout ce qui est sensuel (d)? Et Jesus-Christ, que nous serons dans le Ciel, comme des esprits à cet égard, & de vétitables Anges

Au reste, si on vent voir cette matière des allégories licentieuses traitée à sonds, on n'a qu'à consulter la (f) Dissertation sur l'Iliade d'Homère.

S. XVIII.

Si les semmes seront sauvées, selon les Mahométans.

VOICE bien une autre accusation; c'est que, selon les Mahométans, les semmes n'entreront point dans le Paradis, & qu'à leur place, y seront introduites de jeunes vierges (g) très-belles, très-nettes, & très-gracieuses, nouvellement formées pour les bienheureux, & bien différentes de celles qui ont brillé en ce monde.

Au moins c'est ainsi que nous le donne à entendre Hoornebeck, dans la Somme des Controverses (h); & ce qui doit paroître encore plus extraordinaire, l'agréable Auteur d'un Voisge de Conslantinople, si curieux que M. Reland ne le parcouroit jamais, qu'il ne conçue une passion véhémente d'aller voir cette grande Ville, passion innocente qu'il auroit, dit-il, fatisfaire sans doute, s'il s'étoit trouvé le maître de son sort. Cet Auteur donc, qui devoit connoître ces Peuples, nous dit entrautres choses, ,, que n (i) conune les Mahométans ne permettent pas aux femmes d'affifter aux priéres " rubliques dans le Temple (k), ils ne veulent pas non plus qu'elles foient enterrées ", avec eux dans un même tombeau. Ce qui vient sans doute, ajoute-t-il, de ce qu'ils " croient qu'elles ne feront pas avec eux dans le Paradis, mais qu'ils y en trouve-" rout d'autres toutes nouvelles & toutes fraiches, & beaucoup plus accomplies. "

⁽a) M. Reland ne se reconnoîtroit pas ici, ni jusqu'à la sin du Chapitre.

⁽b) Voiez Anlu gelle, Liv, XVIII. 2. Si le Traducteur avoit daigné lire la note de Grontius sur ce passage d'Aulu-gelle, il y auroit trouvé celui de Platon, qu'Aulu-gelle a eu en

⁽c) M, Reland.

⁽d) Lorsqu'il dit, que Dien déirnira le ventre & les viandes. I. Corinth. Ch. VI. & XV.

⁽e) Voiez Math, Ch. XXII,

Tome V.

⁽f) Cette Dissertation est de l'Abbé Terrasson. (g) Dans l'original il y a seulement de très-belles jeunes filles.

⁽h) Page 16.
(i) Grelot, Voiage de Constantinople, p. 275. (() Un Auteur Allemand nous affure qu'elles y ont un lieu léparé, où elles ne font point vues des hommes pour de bonnes raisons, soit par rapport à la purete du cœur, ou à celle des Temples. Sigism. Feyerabends, Hist, Turc. Tom. I. p. 87.

Il est vrai que la manière dont il s'exprime est un peu équivoque, quand il dit que leurs semmes ne seront perne aust eux dans le Paradis, car on pourroit le prendre en ces deux sens, oujqu'elles n'y entreront point du tout, ou que si elles y entrent, elles seront dans un lieu séparés

M. Risault n'est pas si équivoque sur le Chapitre des Mahoméranes : il en fait des espéces de Capanées, sans Morale & sans Religion. " Comme ces semmes, dit-il (a), " sont élevées d'une manière sort retirée, qu'elles ne voient presque jamais les hommes, " qu'elles n'ont aucune vertu morale qui les porte à la modettie & à l'hométeté, & " qu'elles n'ont point de principe de Religion, qui leur sasse en l'autre vie des récompenses pour leurs bonnes actions, ou appréhender des châtimens pour les mauvaises, elles sont, à ce qu'on dit, les plus lascives semmes du monde. »

(6) (Si tout cela est bien vrai, il faut avouer que Mahomet, pour avoir mené une vie st luxurieuse, a été bien peu galant dans ses principes. De quoi s'avisoit-il d'ex-clurre les semmes du Paradis + Vouloit-il se faire lapider à la première occasion, ou faire déserter la moitié de son monde ? Cependant c'est cet Imposteur, qui a si bien pris les hommes par leur soible, & qui a si bien réussi. Ou peut-être a-t-il prétendu faire sa cour aux maris, en leur faisant accroire que ces semmes qu'ils avoient endurées ici bas avec tant de patience, ils ne les verroient plus. Ou enfin a-t-il vuntu les facrifier entiérement à la volupté des hommes, en les mettant hors de la portée du Paradis & des plaisirs spirituels, pour les concentrer dans les plaisirs de cette vie, & de la brutalité? Mais est-il bien vrai, dit M. Reland, que Mahomet ait été si peu obligeant envers un sexe dont il étoit Idolatre? Que lui coutoit-il de leur donner aussi quelque place dans le Paradis? Comme je m'en entretenois, continue-t-il, avec mon ami Site, qu'on avoit souvent consulté là-dessus en Italie & ailleurs, & qui n'étoit pas moins étonne que moi , qu'on cût attribué aux Mahométans une opinion (e) li cruelle & si absurde, il y alongtems, me répondit ce seavant homme, que j'as remarqué trois passages dans l'Alcoran qui déci-dent nessement le saiten saveur des semmes. Le premier est au Chapitre XL. Quiconque cooira & sera de bonnes œuvres, sois homme, sois semme, il entrera dans le Paradis. (d) (Je trouve dans le même Chapitre un autre passage, que M. Reland n'indique pas; c'est celui où les Anges prient ainsi le Seigneur : " Seigneur, ta miséricorde s'étend par tout le monde : , pardonne les péchés à ceux qui se convertissent & qui embrassent ta sainte Lois " délivre-les du feu d'Enfer ; ouvre-leur la porce des Jardins d'Eden, que tu leur 3, as préparés, & à leurs peres, & à leurs femmes, & à leurs Enfans, & à leur leur gnée vertueuse. Les deux autres passages de M. Sike sont au Chap. XIII. & au Chap. XVI. Ajoutez y cesdeux autres du Chap. XLVIII. & du Ch. LVII. oit il est dit positivement, que les hommes & les femmes fideles entreront dans le Paradis

(e) (Mais peut-être n'est-ce pas aujourd'hui la Doctrine courante des Mahométans. Vous vous trompez ; ils ne se départent point de la Doctrine de leur Maître; &) une preuve infaillible que c'est-là un article de leur créance, c'est que Chardin, qui avoit passé tant d'années au milieu d'eux, nous en assure dans les termes les plus formels. Voici ses propres paroles. (f), On dit communément que les Mahométans excluent les senmes du Paradis. Il est vrai qu'ils les en excluent; mais c'est seulement en ce sens, qu'elles ne doivent pas être en même lieu avec les hommes, pour qui il y a des senmes célestes bien plus belles que ne seront les semmes de ce monde dans la résurrection; & qu'à l'égard des semmes ressus-citées, qui seront rendues bienheureuses, elles passeront, dissent-ils, dans un lieu de délices, & y jouiront, comme les bienheureux en leur lieu, de tontes sortes de voluprés.

(g) (Chardin ne dit pas s'il y anra des hommes formés exprès pour ces Mahométanes si avantageusement séquestrées. Apparenment l'Imposteur a laissé la chose indécise. Ses Disciples ne se sont pas souciés de la décider : mais par l'exconomie de son sistème, il y a grande apparence que le paralièle doit êcre complet. Toujours il paroît par tous ces témoignages, que Mahomet étoit asse amoureux de la diversite, pour l'étendre insqu'après cette vie, & peut-être asse équitable pour la parle

110

CO

Hi

im

St

la bie

ci a

ou

Pro

que tou: pas

tene

nage

de d

mor

com

petit

tems

que

⁽a) Histoire de l'Etat present de l'Empire Ottoman, Liv. II. Ch. 21.

⁽b) Addition du Traducteur.

⁽r) Cette parenthése est de la saçon du Tra-

⁽d) Autre addition de M D**.

⁽e) Addition de M. D.

⁽f) Voinge de Perfe par M. Chardin, Tom.

IV. de l'Ed, in 4, (2) Addition du Traducteur,

Ch. LVII.

tager également eutre les deux Sexes; ou du moins affez politique, pour sentir le besoin qu'il avoit de l'un & de l'autre, pour la propagation de ses réveries.

Je n'ignore pas que Bayle n'est pas de cet avis dans son article de Mahomet (a), & qu'il bâtit sur d'autres principes : mais cet article de son Dictionnaire, tant à l'égard des faits qu'à l'égard des raisonnemens, mériteroit d'être resondu, ainsi qu'une

S. XIX.

Si les Mahomésans vons à la Mecque pour visuer le sépulcre de Mahomes.

CHACUN sçait que les Mahométans sont obligés par une Loi indispensable de leur Religion, d'alter en Pélerinage à la Mecque une sois en la vie, à moins qu'ils ne se trouvent dans un état & dans des circonstances, qui ne le leur permettent pas : mais il n'est pas vrai que Mahomet ait été enséveli à la Mecque ; & il est encore moins vrai, que ce soit pour y visiter son sépulcre que s'y rendent les Maho-

Cependant une foule d'Auteurs ont assuré l'une & l'autre de ces faussetés : comme, par exemple, Grelot dans son Voiage de Constantinople (b), Chalcondyle dans son Hiltoire (e) Grecque, qui avec une multitude de paroles, nous décrit ce tombeau imaginaire élevé au milieu du Temple de la Mecque par le Calife Omar, & suspendu en l'air par la vertu d'une pierre d'aiman placée sur le toit, à peu près comme la Statue fameuse du Temple de Sérapis; Suidas Lexicographe du XII, siècle (d); Polydore Virgile (e), qui dans le même endroit où il avance cette fausseté, place dans la Perse cette même ville de la Mecque, que chacun sçait être au milieu de l'Arabie proche de la met rouge ; Volaterran, qui nous apprend que Mahomet, avant que d'expirer, prédit à ses Disciples qu'il ressusciteroit & monteroit au Ciel; ce que ceuxci ajant attendu assez long-tems inutilement, ils se virent obligés ensin, par la mauvaise odeur qui sortoit de son cadavre, de l'ensévelir dans un tombeau à la Mecque, où abordent de tous côtés, ajoute-t'il, les Mahométans pour voir le sépulcre de leur Prophète, comme les notres à Jérusalem , Osorius grand Historien d'ailleurs, & bon Ecrivain, qui nous rapporte qu'il sut proposé dans le Conseil du Roi Emanuel (f), le Salomon des Portugais, sons lequel se firent toutes ces conquêtes Orientales, une expédition contre la ville de la Mecque, ou se trouve, dit-il, le sameux sépulcre de Mahomet ; De Thou célébre Historien François (g), qui rapporte la même chose. au moins par rapport au Sépulcre du Séducteur , & enfin (b) un très-habile Professeur de Hollande, qui dans une de ses harangues, qui est très-sçavante (1), infinue que le même sépulcre de Mahomet est fréquenté avec beaucoup de superfitition par tous ceux qui vont à la Mecque.

Voilà bien des autorités pour un fait aussi faux que celui-là, car enfin il n'y a pas une ame qui ait été à la Mecque, qui ne sçache qu'on n'y va point pour ce prétendu sépulere, parce qu'en effet il n'y en a point de tel. & que c'est à Médine & non pas à la Mecque, que Mahomet a été enféveli. Et pour ce qui est du Péleri-nage de la Mecque, il est plus ancien que Mahomet, comme on le verra sur la sin de ce Traité. Les Arabes qui s'en acquittoient depuis long-tems, en faisoient re-monter la cérémonie jusqu'à Isméel. Ils alloient à la Mecque très-religieusement comme aujourd'hui ; ils faisoient le tour du Caba par sept sois ; & ils couroient entre Safa & Merva, ces deux fameuses collines dont nous avons parlé, en jettant de petits cailloux d'une certaine manière, & à une certaine distance. Mahoniet a conlervé & a confirmé ces rits, parce qu'ils étoient en vénération parmi ce Peuple de tems immémorial. Voilà ce qu'il y a de vrai par rapport à la dévotion de la Mecque i mais parce que nos Moines vont en Pélermage à Jérusalem visiter le S. Sé-

⁽a) Dans fon Diet. Hift. & Critique, Tom. II. de l'Ed. de 1702.

⁽b) Page 109.

⁽c) Laonie. Chalcondyleas, Hift. Liv. III. p. 66, & 67.

⁽d) Voiez fon Lexicon, au mot Mayerne.

⁽e) De Inv. Rerum. Liv. 7.

⁽f) Histor. Lib. IV.
(g) Thuani Hist. Lib. XXXVII.

⁽h) Le très-habile Professeur c'est Ryckius. (i) Theodore Ryck in Orasione de Gigantibu e,

pulcre, on a cru de même que les Mahométans alloient à la Mecque pour visiter celul de Mahomer. (a)

6. X X.

S'il est bien sur que dans l'Alcoran on sasse la Sainte Vierge la propre seur de Mosse.

(11. y a des accusations si grossières, qu'elles se résutent elles-mêmes. Nous en avons vû déja plusieurs exemples i & si je ne me trompe, en voici un qui est évident. Chacun sçait que l'Insposteur a formé sa Religion en partie de la Religion naturelle, en partie du Judaifine, & en partie de l'Evangile; & il est aisé de s'en appercevoir à la première lecture de l'Alcoran, où on trouve des allusions si fréquentes à nos SS. Livres, qu'on ne peut pas douter, que Mahomet ne les eût parcourus, ou du moins appris par la Tradition.

Cependant on l'accuse d'avoir fait un anachronisme si ridicule, qu'il en est inconcevable. On dit qu'il a confondu les deux Maries du Vieux & du Nouveau Teltament en une seule 1 c'est-à-dire la Vierge Marie, Mere de Notre-Seigneur Jesus-Christ, avec Marie Sœur de Mosse & d'Aaron : ce qui supposeroit non-seulement une ignorance crasse dans l'Imposteur, mais même une ignorance contradictoire, & incompatible avec d'autres pallages de l'Alcoran, où il est manifeste que Moife a précédé Jesus Christ de plusieurs siécles, & que Jesus-Christ est venu tong-tens après lui pour perfectionner la Loi, & après Jesus-Christ Mahomet lui-même, qui doit encore avoir enchéri par dessus, mais après lequel il n'en faut plus attendre. Voilà en gros le sistème de cet Imposteur sur les différences economies. Or ajustez à cela, si vous pouvez, l'anachronisme qu'on lui fair faire. Il me semble qu'il en est d'une accusation de cette nature, comme d'une espèce de Sophisme. Eile prouve trop, & par consequent elle ne prouve rien du tout.

Cependant voici les accusateurs qui déposent contre l'ignorance de Mahomet. Un Auonime dans les Saracenica de Sylburge (b), on on trouve ce Formulaire de rétractation prosélytique. Je déteste l'imposture de Mahomet, qui fait descendre Jesus-Christ notre Seigneur & notre Dieu de Marie Sœur de Moile & d'Aaron-Autant en difent Euthymins Zigabene (c), & fean André Maure (d), & après eux le Cardinal de Cufa (e), Hoomebeek (f), & une infinité d'autres.

C'est doinmage que l'accusation n'est pas bien fondée ; car s'il étoit bien vrai que Mahomet eut confondu les deux Maries, & qu'on pût le démontrer évidemment, adieu toute l'autorité de ce Livre, même dans l'esprit des Mahométans les plus grolliers. Car où est l'homme allez infensé, pour regarder comme une production divine un Livre, où on confond non-sculement deux personnes très-différentes, mais même séparées l'une de l'autre par un intervale de plusieurs siécles? C'est ce qui a fait que dans tous les assauts qu'on a sivrés à cette Secte, on seur a toujours présenté cet anachronisme, comme une vraie tête de Méduse pour les consondre.

Cependant M. Reland ne croit point que l'accusation soit bien prouvée. Autre chose, dit-il, elt un soupçon, & autre chose une démonstration. On peut soupçonner, par exemple, que Mahomet a été assez ignorant dans l'Hittoire & dans la Chronologie, pour confondre le tems de Moile avec celui de Jesus-Christ. On peut croire qu'il a forgé certaines fables de diverses circonstances de l'Histoire, qu'il avoit mal retenues, & qu'il en a fait des piéces de rapport ou de bigarrure dans son Alcoran, ou crient également le sens commun & la connoissance des tems. Ajoutez à cela qu'il s'appelle lui-même, le Prophète non Lettré. Quand on a une fois puisé tous ces soupçons dans les Sommes de Controverse, ou dans quelque

(a) Dans tout ce qu'on vient de lire, il y a peu de chofe de M. Reland. Au reste il faut ajouter, que quoique le véritable motif du voia-ge de la Mecque foit la vifite du lieu qu'on vient de nommer, & qui de tems immémorial a cté regardé par les Arabes comme un lieultaint & extremement respectable, les Caravannes à leur retour ne manquent jamais d'aller à Médine vifiter le tombeau de leur Prophète, dont

le cercueil n'est pas assurément suspendu en l'air. mais enterme par une double grille dans la

(b) Page 61. & 82.

contra fembl vons c

9110

de

n

he

fe la

⁽c) Dans fa Panoplie Dogmatique. Voiez la gr. Bibl. des PP.

⁽d) Confusio Sella Mahometana , p. 51. (e) Cribratio Alcorani , p. 44.

⁽f) Summa Controv. p. 128.

pour vificer

opre same

s. Nous en qui est évila Religion aifé de s'en ulions li fréles cut par-

en est inconnveau Teltagneur Jeluson-feulemene adictoire, & que Moise a in long-tenis -même, qui lus attendre. Or ajustez femble qu'il hifme. Elle

ahomet. Formulaire fair deicen-& d'Aaron. après eux le

& dans la Chrift. On l'Histoire, ı de bigarconnoissance rré. Quand , on dans quelque

pendu en l'air. grille dans la

que. Voiez la

pien vrai que nment, adieu lus groffiers. ction divine entes, mais ? C'est ce r a toujours onfondre. vée. Autre ut foupçon-

, P. 51.

quelque manvaife Traduction de l'Alcuran, on pent auffi, je l'avane, sonpourner la confusion des deux Maries. Mais peut on la prouver i c'est de quoi il

Le paffage est au Chapiere XIX. de l'Alcoran, ou l'Auteur après avoir fale en abrege l'Hiltoire de la nauffance de S. Jean-Baptifte, passe à celle de Jefins-Chrift, qu'il raconte à pen de chose près comme S. Luc, en y joignant quelques additions, entr'autres celle-ci. C'est que les parens de Marie la rencontrerent avec son enfine qu'elle portoit, & tui en firent mie espèce de reproche. O Mane, lui dirent-ils, voils une chose bren étrange ! O Saur d'Airon, ton Pere ne l'a pui commandé de saire mal, d'is mere n'étoit pas un' impudique. Sur quoi Marie aiant fait signe à l'ensant de ré-pondre pour elle, il la justifia pleinement contre leurs reproches. Dans le reste du Chapitre, Mahomet parle des autres Prophétes; d'Abroham, par exemple, & de ses descendans, de Mosse & d'Aaron, son frère, d'Enach, d'Ismoel, & de plusieurs autres.

On dit a cela, qu'il n'y a point d'antre Aaron dans l'Histoire Sainte, que le frére de Moise. Il est vrait mais que seait-on si la Vierge Marie n'avoit pas un frere du même nom, dont la mémoire se soit conservée jusqu'au tens de Mahomet, quoique tes généalogies n'en parlent pas / Ne pourroit-on pas dire antil, avec quelques Mahométans, selon que Guadoguels l'a temarqué (a), que Marie sœur d'Aaron sut con-servée miraculensement, depuis le tems de Mosse jusqu'à J. C. (b) pour en devenir la mere ? D'Herbelet rapporte dans la Bibliotkeque Orientale (e), que (d) (quoique Mahomet ait été aflez ignorant pour tomber dans une faute aufli groffiére, néan-moins) les pius habiles Interprétes de l'Alcoran difent que " la Sainte Vierge est " de la famille d'Amrant, Pere de Moife & d'Aaron, à canfe qu'elle en descendois du côté de sa Mere; ce qui est conforme à ce que l'Evangile dit, que Sainte l'Elizabeth sa coussine étoit ex filiabus Aaron, c'est-à-dire, de la famille sacerdorale. Ils ajontent qu'Amram Pere de Marie mere de N. S. étoit sils de Matthée (on plinôt de Mathan (e)) & par conséquent autre qu'Amram Pere de Marie Sœur de Mosse; de sorte que, selon les Musulmans, cet Amram seroit e même que mont appellors. S. Lordin. Meri de Soure Aura de Notre Durante (Co. " nous appellons S. Joachim, Mari de Sainte Anne & Pere de Notre-Dame". Co qui paroit affez clairement par la Généalogie suivante (f), où on voit deux Amram on Imram ; l'un pere de l'ancienne Marie, & l'autre pere de la seconde.

1	Jefus.
	Manie

Inmain. Marhan.

(a) Guadagnolus, in Apologia pro Rel. Christ. "(b) Non, parce qu'il n'est pas permis d'a-vancer graus, & fans fondement, une abfurdité semblable. Toute prévention à part, nous de-femblable. Toute prévention à part, nous de-

vons dire que Mahomet est mal détendu sur cet

Tome V.

* Ggg

Philicos. Jehosca.

Afa. Abia.

Rehoboant.

¹⁰ Salonion. 11 David. 12 Esche,

¹³ Out. 14 Zjabaz.

¹⁵ Salmon. 16 Abuan.

¹⁷ Intram. 18 Darani.

¹⁹ Antrou.

so Kâz. 21 Jehuda.

¹¹ Jacob.

¹³ Ifaac.

¹⁹ Phaleg. 30 Schaleg

³¹ Arphaxschad,

³¹ Sent. 33 Notch.

³⁶ Idris. 37 Jered.

³⁸ Mahaleil. 39 Kainan.

⁴⁰ Enos.

⁴¹ Seth. 41 Adam.

article, par fon Apologiste.

⁽c) Page 583. (d) Addition du Traducteur.

⁽e) Selon le Taarich, qui etoit entre les mains de M. Reland.

⁽f) Elle eft tirée du Taarich mot à mot,

C XXL

Si Mahomes a placé Haman , contemporain de Mardochée , dans le fiécle de Pharaon & de Mosfe.

Putroue nous en fommes fur les anachronifines de Mahomet, veals ou préten-

dus, il est juste d'examiner encore celui-ci.

(a) On présend que cet Impolteur a placé Haman dans le siècle de Mosse, au Chap. XXIX. de son Alcoran, où it dit en propres termes 1., Nous avons 6, execuniné Goré, Pharaon & Haman. Mosse leur a prêché mes commundements 3 ils les ont méprifés & se sont enorgueillis 1 mais ils n'out point évié la puntition 6, de leurs crimes. "Quelle chronologie, dit-ont Haman a vécu du teurs d'Affarent, & nen du tents de Plasaon 1 les entants sevent beaucoup mienx que lui l'étistoire Saime. Ces Intensé, dit Pierre de la Cavalerie (b), (car il faut sçavoir que lui & sont Commentaireur Frusido ne lui épargnent pas les épithètes, encore celle-ci est supportable, mais ordinairement on le régale d'une autre sure 1 car tantôt c'est une bête, un âne, un âne sauvage, un âne des sorées, & le plus souvent c'est l'ensant au nous Diable, qui est pire que son pere, &c.) "Cet Insensé, dis-il, met Haman au mes cam de Pharaon 3 ignorance & siusseté dont peuvem juger tous ceux qui ont la mas Saintes Ecruties, & qui devoit impuser un éternel sience & à lui & à toutes

" les betes qui les furvent. "

l'avoue en effet que la bêtife seroit grande, si elle étoit bien prouvée : mais par ce que nous fontmes ennemis des Mahomérans à jufte ture, & que nous avons droit de déretter leurs cereurs & leurs dépravations de la Théologie Chrétienne, faur-il que nous perdions à leur égard sourc espèce d'équité & de modération : Est-ce là cette douceur qu'il faut mettre en usage pour ramener les gens à l'Evang le ! Mahomet a parlé d'un Haman contemporain de Pharaon 3 donc il fint abfolument que ce foit le même dont il est parlé dans le Livre d'Efther. Si on difoit qu'il y a grande apparence, que la mémoire lui a fut faux bond, à la bonne heure i cela pen-être. Mais une preuve que cela n'est pas, c'est que dans un autre Chapitre (e, il nous parte de cet Haman, comme d'un Confeiller de Pharaon (d) qui lui donnoit de pernicieux confeils, comme emr'aurres de se désaire de son épouse, qui étoit honnête & pieuse; que dans le Chap. XL. il est die que Pharaon die a Haman de lus faire bater un bare Palais, d'on il arriveroit aux lieux pour convaincre de mensonge le Dieu de Moise i & que dans le XXVIII. Haman est encore rangé entre les Ministres & les Courtifans de ce Prince, aufli infidèles à Dien que leur mairre, lorsque l'Hittoire de Moife y est narrée selon Moise sui-même, à peu de changemens près. Ajoutez à cesa que les Mahométans out beaucoup de traditions sur ce personnage-là, & que la plupart des Commentareurs & des Traducteurs même de l'Alcoran, en fom le Général d'Armée de Pharaon, & que cela est plus que suitifant pour nous satisfaire sur cette dinieuté apparente. Ce n'est pas sur de pareilles vetilles qu'il faut anaquer Mahomet ; il fain le prefler fur des articles d'une toute autre importance 3 it fait diffinguer ce qu'il a pillé des Justs & des Chrétiens, & fure voir que tout le refte ne renferme que des puérimés & des dépravations manifelles de la pureté admirable & immitable de

Mais, dit-on, où a-t'il pêché cei Haman ? Qu'eft-ce que cela mois fait ? Comment pourrons-nous prouver à les Difeiples que c'en un perfonnage de fon eru, s'ils nous renvoient à leurs Traditions ? ce qui ne ferviron qu'a accrocher ou à ratemir la dif-

(b) In Zelo Chrift contra Saracenos , p. 137.

(c) Ch. LAVI.

de Pharaon. Et il ne faut pas fe récrier fi fort, quand on attribuera au Prophète des Muful-mans beaucoup d'ignorance dans la Chromologie, Perfonne ne nie qu'à un esprit fi fin & fi delie qu'on voudra le luppoier, il ne joignoit aucune etude; & on fçat d'ailleurs que dans la Science des l'ems aucun des Hiltoriens Arabes qui l'ont fuivi, ne s'est piqué d'être plus exact que lui.

la recles

Att

celi fuje Ma en à e la j où vera

Mai

Du

C qui n qu

" pr " pr " O " fil

ment, fuffit dre I nom qu'il

⁽a) lei commence M. Reland; mais cependant toujours travelle par M. D...

⁽a) M. De a beau dire. Toutes ces raifons & toutes celles que les turvent ne prouvent point que, foit ig orance, foit envie d'ajuster l'Ecriture à les reveres, Mahomet n'a pas tait d'un Ministre du Roi Affaerus un Confeiller

le siècle

s on préten-

de Morfe, Nons avons nandemens i la punition o d'Affueria, ni l'itatoire que lui & fon e-ci ett fupe-ci ett fupr'ett l'enfant i Haman au

& a comes

i mais par avons drois nne, faut-il i Eit-ce là igde / Maument que l v a grande i pent-dere. ous parle de pernicieux & picule; iter un haut offe i & que metifans de Moife y est en que les phipart des at d'Armée e difficulté ahomet i it ier ce qu'il derme que

Comment s, s'its nons cutir la dif-

ninable de

écrier fi fort, e des Mululla Chronolorit fi fin & li d ne joignoit surs que dans floriens Araié d'être plus pure. Par le même principe, nous pourrions leur demander, paurquoi ils dannent aufi à Pharaon le nom de Walrd, & à sa sennme le nom d'Afia, & à son Pére celui de Marahim i Pourquoi ils nomment le Pére de Jub Anmar i son grand Père Aubid i & su semme Rahma i Pourquoi ils appellent Nabuchodonozor du nom de Gudare, la Sœur de Casa Arron, & celle d'Abel Anin. Toures ces vetilles ne duivent pas entrer dans le sort de la dispute : la ressemblance des noms ne prouve rien, lorsque les caractères sont bien spécissés.

M. d'Heibelet actribue aux Mahométaus un autre anachronifine, qui ne vaue pas la peine de faire un article à part. Il les accuse (4) d'avoir fait succéder à Fierus, Simeon le Juste, ce qui n'est pas veus, dix-ll, pussque nous apprenous de S. Luc (b), que ce sur ce Simeon qui reçut notre Seigneur sessur. Mais ce seavant homme n'a pas pris garde qu'il y a cu, même selon les Justs, un Simeon, qui étoit souverain Pontite à Jérusalem du tems d'Alexandre le Grand (c).

6. XXII.

Si Mahomet a nie que Jesus Christ soit mort.

On dit encore que Mahomet a nié la mort de Notre Seigneur Jesus-Christ; mais cela n'est pas vrai. J'avoue que les Mahométans d'aujourc'hni sont partagés sur ce sujet, conime on peut le voir dans le Livre de Poeck sur l'Histoire des Arabes (d). Mais pour ce qui est de Mahomet, quoiqu'il ait nié que Jesus-Christ ait été mis en croix, ou mis à mort par la Nation Juive (e), il a donné cependant allez à entendre qu'il étout mort. Voiez le Chapitre III. ou Jesus parle ainsi 1 que la paix de Dien soit sur moi an jour de ma mort, comme an jour de ma naissance 1 & on le Père lui répond en ces termes 1 O sessar pet se serai.

Après cela, s'il y a des Makométans qui ne foient pas de cet avis, il est évident qu'ils s'éloignent de la Doctrine de leur maître. Cependant Euthymius prétend que Mahomet a enseigné que Jesus-Christ n'avoit pnint été crucilié, & qu'il n'étoit point mort. Gabriel Sionite dit aussi, que Mahomet a nié que Jesus-Christ su mort. Du reste, ceux qui vondront sçavoir les diverses opinions des Orientanx sur ce sujet, peuvent consulter Maraces (f).

6. XXIII.

Si la Vierge Marie, selon les Mahoméians, est devenue enceinte pour avoir mangé des dattes.

C'est l'accufation ridicule que leur intente un certain Barthélimi d'Edeffe (g), qui adreffe ainfi la parole à Mahomet hui-même. « Ton Alcoran ne dit-il pas en mouleque endroit que Marie, la Mere de notre Seigneur, aiant mangé du fruit » d'un palmier, fe trouva auflitôt enceinte ℓ »

(h) (Non, l'Alcoran ne dit point cela; voici feulement ce qui s'y lit an Chap. XIX. "Sonviens-toi de ce qui est écrit de Marie. Nous lui avons envoié notre Efprit (ou notre Ange) en forme d'homnie; elle a eu peur. & a dit: Dieu me
préfervera de vons, si vous avez sa crainte devant les yeux: mais l'Ange hii dir,
O Marie, je suis le messager de ton Dieu & de ton Seigneur, qui te donnera un
fils actif & prudent: sur quoi elle a répondu, comment aurai-je un sits, sans la

qu'il s'appelloit Simeon le Jufte.

⁽⁴⁾ B blioth, Orlent, p. 698. & 787.

⁽b) Ch. II. 25.

(c) II n'y a nulle justesse dans ce raisonnement. Pour justisser ici les Mahomerans, il ne fussit pas de démontrer que du tems d'Alexandre les Justs avoient un Souveran Pontife du nom de Somen; il faudroit prouver encore

⁽d) Specim. Hift. Arabum, p. 179.

⁽e) Voiez le Chap, IV, de l'Alcoran, (f) Dans la troilieme Partie de son Prodromo

de l'Alcoran , p. 63. & 67. (g) Bartholom, Edeffonus , p. 442. des Varia Sacra de M. le Mine.

⁽h) Tout cela est ajouté par M. D.

" connoissance d'aucun homme ? Il l'a dit, repliqua l'Ange; la chose sera comme , je te l'ai annoncée. Elle est facile à ton Seigneur I & ton fils même sera une , marque de la toute-puissance de Dieu, & de sa grace spéciale envers ceux qui , croiront en sa divine Majesté. Ensuite elle devint grosse, & se retira quelque tems , en un lieu éloigné du Peuple, où elle sentit les douleurs de l'accouchement , auprès d'un Palmier. Mais l'Ange lui dit, ne t'assilige pas 3 Dieu a mis un ruisseau , au milieu de toi. Ebranle le pied de ce Palmier ; les dattes tomberont ; amasse, les, mange & boi, & lave tes yeux, &c. " On voit bien que l'Imposteur a salssisée la véritable Histoire de Marie, & a donné assez de prise à la censure de ce côté-là, sans lui faire dire encore des extravagances plus puériles encore que celles dont il a rempli son Aleoran. Ainsi, au lieu de le critiquer sur un prétendu miracle dont il ne parle pas, il falloit lui découvrir sa malice & son ignorance, dans la manière dont il a travesti le narré de S. Luc. Il falloit rejetter ce Palmier & ces dattes, & le murmure de Marie : mais il ne falloit pas lui contester mat à propos l'aveu qu'il fait de la toute-puissance de Dieu dans la Conception miraculeuse de Jesus-Christ. Car il est maniseste, qu'à cet égard il a copié l'Evangile.)

Il est vrai que dans le Chapitre III. de l'Alcoran, il est parlé de divers fruits, ou de diverses sortes de mets que Zacharie trouvoit ordinairement dans l'Oratoire de Marie, & qu'elle disoit recevoir de Dieu: mais il n'y est parlé ni de dattes, ni de Palmier, & encore moins de conception à l'occasion de ces mets. C'est à la puisfance de Dieu, & à l'opération de son Esprit qu'est attribuée cette conception & cette naissance miraculense dans tout le cours de l'Alcoran: c'est pourquoi Jesus-Christy est si souvent appellé le Verbe de Dieu, comme une production de sa parole & de son commandement. Il l'a dit, & la chose aura son effet: voilà le refrein ordinaire de l'Ange à cette occasion. C'est la Doctrine conrante des Mahométans. Voiez Warnerus (a) & Hottinger (b) 5 vous y trouverez d'amples témoignages de ce que

je dis.

On demanderoit volontiers ici, d'où est venue l'accusation de l'Auteur Grec (c)? Pourquoi prêter aux Mahométans de nouvelles inepties, comme s'il n'y en avoit pas assez dans leurs idées, & dans leurs traditions? Quel rapport y a-t-il des dattes à une conception si prodigiense? C'est qu'apparemment, en comparant les deux passages que nous avons allégnés, l'un du Chapitre III. où il est dit que Marie avoit toujours dans son Oratoire des mets, des fruits, ou du moins une nourriture envoiée du ciel; l'antre du Chapitre XIX. où l'aventure du Palmier & des dattes est rapportée, comme toute miraculeuse, il en a conclu que ces mets du Chapitre III. étoient des dattes, qu'on pouvoit bien rendre miraculeuses pour la conception, comme elles l'alloient bien-tôt devenir pour l'accouchement, dans le Ghapitre XIX. C'est ainsi que l'esprit humain se joue dans ses illusions. On ne se contente pas de relever le ridicule de son prochain: on y ajoute encore le sien propre; à & de tout cela on sait un composé comique & grotesque, qui ne frappe que le vulgaire, au lieu d'une peinture naive & parlante des solies humaines, qui attire les yeux des connoisseurs les plus délicats, & qui est d'autant plus durable que la nature ne change point. Voiez M. Sike dans son Evangile de l'Enjante (d).

S. XXIV.

Si le Chien est un animal pur, parmi les Mahométans.

(e) (CE n'est pas assez de rendre les Mahométans odieux dans leurs principes de Théologie & de Morale; ce n'est pas assez de les faire tout-à fait voluptueux jusques dans le Ciel: il faut encore les abrutir sur la terre, & leur faire manger jusqu'aux chiens & aux loups, fans excepter aucun animal immonde, hormis le porc.

Au moins, c'est ainsi que nous les dépeignent divers Auteurs). " Mahomet, dit " Euthymius Zigabene (f), n'a de l'horreur que pour le cochon, dont il défend de manger. Mais à l'égard des chiens, des loups, & des autres bêtes quelconques, il

" n'eil

⁽a) Comp. Mohamm, de Christo. (b) Hist. Oriental. Lib. I. Cap. 3. (c) Barthel, d'Edesse. Voiez Varia Sacra Steph.

⁽d) In notis, p. 16. (e) Addition du Tradusteur. (f) Panoplie Chrés. p. 33.

MES

e fera comme fera une vers ceux qui quelque tens eccouchement is un ruiffeau ront ; amaffe-posteur a falcenfure de ce ore que celles étendu miralance, dans la & ces dattes, propos l'aveu de Jesus-

ers fruits, ou l'Oratoire de dattes, ni de est à la puifotion & cette Jefus-Christ parole & de ein ordinaire tans. Voiez s de ce que

en Grec (e)? en avoit pas dattes à une eux passages oit toujours oiée du ciel; tée, comme t des dattes, les l'alloient si que l'esprit dicule de son composé coire naïve & délicats, & cike dans son

principes de cux jusques r jusqu'aux rc. homet, dit désend de

onques, il "n'est

DGI-GUERDGI ALBANOIS qui porte au Bezestein des Foyes de Mouten pour nouver les Chate

ne po let en guardan mu ma ne d'an il ceu qu'e ce d'an in ter s'y price d'anim E chot anim amp l'eat ils n'

(a III. p ducte condy.

Maho Voici
, ne
, cha
, ani
, me.
& les nourr be pa le for que fi pote de logifte che pa main.

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 213

" n'est pas si délicat. Mangez, dit-il à ses Disciples, de ce qui se trouve sur la terre, " car toutes choses sont pures & bonnes ". Chalcondile assure la même chose (a); & il ne faut pas douter qu'ils n'aient été bien copiés.

Mais il n'y à rien de plus faux que cette accusation. Non-sculement le chien, le ponrecan, & en général tous les animaux immondes leur font défendus : mais il ne leur est pas même permis de les toucher; & quand ce ne seroit que par accident, ils en sont souillés. C'est ce que je pourrois justifier par un grand nombre de ténioignages: mais je n'alléguerai que les plus décisses. Dans un Manuscrit Arabe, qui est dans la Bibliotéque d'Amsterdam, & que le sçavant & officieux M. Sebaak avoit communiqué à M. Reland, de même que celui qu'il cite ensuite, on lit ces paroles. " Tout " ce qui a vie est pur, excepté le chien & le pourceau, & ce qui en provient. Et s'il " arrive que l'un ou l'autre de ces animaux aient bû dans un vase quel qu'il soit, il " faut qu'il soit écuré par sept sois avec du sable pur : au lieu qu'à l'égard des au-" tres souillures que le vase aura pû contracter, il suffira de le laver une sois " Dans un autre Manuscrit Arabe, qui traite aussi de divers points de la Théologie Musulmane, on lit cette décission : ,, Toutes fortes de peaux de bêtes deviennent pures ,, & d'un légitime usage, lorsqu'elles son tanées, excepté les peaux de chien & de " pourceau, & ce qui en peut provenir. " Le fameux Busheq (b), dans la Relation de son Ambassade à la Porte confirme la même chose, & nous assure que le chien est un animal obsecène & impur parnui les Mahométans, & que par cette raison, ils n'en souffrent aucun chez eux. Chardin qui avoit demeuré si long-tents en Perse, est un autre temoin digne de foi, que l'on peut consulter sur ce sujet dans son Voiage (6); on verra si l'accusation d'Enthymins est bien fondée.

Dans un autre Manuscrit Arabe, qui traite des Rits facres, & principalement de ceux qu'on doit observer dans les Temples, on rapporte ces paroles de Mahomet: qu'un Arge n'entre point dans un lieu en il y a un chien. (d) (En effet, on voit bien ce qu'il a voulu dire : un lieu confacré à la prière & à l'étude de la fainteté, ne doit point sousstrir de ces sortes d'objets.) Pour ce qui est des chiens de chasse, s'il y a quelques grands Seigneurs qui en entretiennent parmi eux, ils font en petit nombre. (e) En récompense ils aiment beaucoup les chats; ils ne se font point serupule de les porter avec eux dans les rues, ou dans les places publiques de Constantinople, lorsqu'ils s'y proménent, ni même de les introduire dans leurs Mosquées, lorsqu'ils vont à la priere ; parce que s'ils ne le faisoient pas, ces beaux tapis de Turquie, surquoi ils s'agenouillent pendant leurs dévotions, seroient bien-tôt rongés par d'autres animaux

aussi incommodes, que leurs destructeurs sont utiles.

Enfin, il n'est pas vrai que les Mahométans mangent indifféremment de toutes choses. Ils ne touchent, ni au liévre, ni au chat, ni au loup, ni à tous les autres animaux défendus par la Loi de Moife. Ils ne touchent pas non plus aux animaux amphibies, ni même à l'écrevisse, parce qu'elle vit également sur la terre & dans l'eau; pour ce qui cst des poissons, c'est-à-dire pour tout ce qui vit dans les eaux, ils n'en font point de scrupule.

(al Laonic. Chalcondylas, de Reb. Turc. Lib. III. p. 65. Au reste M. Reland & son Traducteur après lui ont eu tort, de mettre Chalcondyle au nombre de ceux qui ont accusé les Muhomerans de manger des chiens & des foups. Voici le passage cité de l'Historien Grec. " Il " ne leur est point permis de manger de la " chair de poic : mais ils mangent de tous fes " animaux destines à la nourriture (de l'hom-" me.). Or on ne peut pas dire que les chiens & les loups soient des animaux destinés à la nourriture de l'homme. Ainsi l'accusation tom-be par la seuse lecture du passage, qui en est le fondement. On voit par tous ces détails, que si les accusateurs de Mahomet sui ont suppote des chofes qu'il n'a jamais penfées, fon Apo-logiffe va auth quelquelois trop loin, & ne marche pas toujours le flambeau de la critique à fa

(b) Gul. Busbequius , Epist. III. Legationis Turcica , p. 178.

(c) Voiczle Tome VII. p. 229. Edit. in 12. de les Voiages en Perfe, &c.

(d) Cette réflexion appartient à M. D.*. (e) if n'est pas moins vrai cependant, que les Mahométans ont une charité particuliere pour les chiens; qu'ils leur donnent à manger dans les lieux où ils les trouvent, & qu'ils leur laissent dequoi se nourrir dans des coins de rue, ou dans quesque trou de muraille; ainsi que l'attessent tous ceux qui ont voiagé en Turquie, & en particulier à Constantinople. On peut voir dans la Planche ci-jointe cet usage très-bien représenté. M. Reland a tort de passer fous filence ces faits, qu'il n'ignoroit pas fans

XXV.

Si les Mahométans, par un principe de leur créance, se croient permise la violation de leurs Traités avec ceux qu'ils nomment Infideles.

Voici une acculation bien grave. Que les Mahométans aient en horreur la Doctrine & même la personne de ceux qu'ils appellent Mécreans ou Insidéles ; que la bassesse de leur sang & seur éducation incivile les rende durs & insupportables dans la prospérité s cela peut être : ils ne sont pas les sens de ce caractère. Que leur morale pratique ne soit pas sort exacte envers les Peuples voisins, & qu'ils ne se sassent pas un grand scrupule, politiquement parlant, de rompre la foi de leurs Traités avec les Chrétiens s c'est ce que je ne veux pas décider. Je crois qu'à cet égard, ils sont aufli mutins & aufli ambitieux que bien d'autres Peuples, dont les principes font plus épurés: mais ce que je ne sçaurois croire, c'est ce que nous assure M. Ricault, dans son Empire Ottoman (a), où il donne à entendre qu'ils sont de l'insidélité un point de Religion: " Qu'ils tiennent pour maxime, qu'ils ne sont pas obligés d'avoir égard " aux Traités & aux Ligues qu'ils font avec les Chrétiens, ni à la justice ou à l'in-, justice de la rupture, quand elle a pour but l'agrandissement de l'Empire, & par conséquent l'accroissement de leur Religion. "Il ne faut pas s'étonner, dit-il plus bas, après avoir rapporté plusieurs exemples de leur pertidie, " si les Disciples sui-" vent l'exemple de leur Maître. Mahomet en fit autant à la Meeque, quand il fut " obligé d'en lever le Siège. Il fit la paix avec les Habitans , & leur promit de la gar-" der de bonne foi : mais après avoir ramassé ses forces, il s'en rendit le maître l'Été », suivant, pendant que ceux de dedans dormoient en repos, & qu'ils ne se défioient " de rien moins que de la trahison du Prophéte. Mais afin que cette perfidie ne », déshonorât point sa prétendue sainteté, il donna permission à tous ceux qui croioient s, en lui , de n'avoir jamais égard, dans des rencontres de pareille nature , où ils au-, roient à faire avec des gens d'autre Religion que la fienne, ni à la foi donnée, ni , aux promesses, ni aux traités. Cette Loi se trouve dans le Livre Kitab Hadaia. Il , ne s'étoit jamais vu que l'infidélité & la trahison sussent autorisées par un acte pu-», blic & authentique de Religion , jusqu'a ce que Mahomet & ses Prophétes eussent , enseigné cette Doctrine. "

Frappé de ces paroles, j'ai crû pendant long tems que c'étoit-là en effet, & la Doctrine & la pratique des Musulmans: mais depuis qu'un sort sçavant homme nous a donné le même Livre de M. Ricault, enrichi de ses remarques & de ses corrections, j'ai changé d'avis ; j'ai confulté l'Alcoran, & dans le Chapitre en question, j'ai trouvé tout le contraire de ce que l'on impute à l'imposteur, "A l'égard de ceux, dit-il (b), avec qui ,, vous avez fait tréve, qui ne contreviennent point à ce qu'ils ont stipulé avec vous, ,, qui ne protégent personne à votre préjudice, observez exactement jusqu'au terme " marqué ce que vous leur aurez promis : Dieu aime ceux qui ont sa crainte devant " les yeux. " Et un peu plus bas. " Si les Insidéles vous tiennent parole de leur " côré dans ce qu'ils vous ont promis, observez aussi du votre les engagemens ou vous

êtes entrés avec eux. "

Mais il feroit superflu de nous étendre davantage sur une matière, qui est déja toute éclaircie par les remarques de ce sçavant homme (c). J'aimerois mieux m'arrêter, si la nature de ce Livre me le permettoit, à censurer la mauvaise foi des Chrétiens, & les ruptures feandaleufes dont ils ont fouillé leurs annales, non-feulement dans les guerres qu'ils ont cues les uns contre les autres, mais encore dans celles qu'ils ont portées en divers tems contre les Turcs, & qui n'ont pas été toutes également légitimes. Que peut-on dire, par exemple, de ce Uladiflas Roi de Hongrie dans le quinzième fiécle, qui aiant fait la paix avec Amurath Empereur des Turcs, & s'étant engagé par ferment à ne la point violer en aucune manière, jusques la même qu'on assure, qu'il en avoit donné pour garand & pour ôtage une hottie confacrée (d), l'engagement le

le Livre de M. Ricault.

aill Sim dép ce bis, ver de ,, t » g La

0 dans forca & à de A frere cette Pl cont: de la en ef doni géné helig

détigi

les d

can 1

teuqi

unc i

Turc. (6) bois a cux, c Chronic

paffani porte c

⁽⁴⁾ Liv. I. Chap. 22.
(b) Chap. IX. Je me fers, dit M. D** de la version de Du Ryer, en y changeant peu de chose pour le stille. & rien du tout pour le

⁽c) Celui qui a publié des Remarques sur

⁽d) Tous les Historiens ne conviennent pas de cette circonstance : mais il est certain qu'.1murath demanda l'hostie, & que Ladislacs engagea à observer la trève par les sermens les plus folemnels, Voiez Chron, Turc, p. 31.

violation.

n horreur la nfidéles ; que ortables dans Que leur mone se faifent Traités avec ard, ils font pes fant plus licault, dans ité un point L'avoir égard ce ou à l'inipire, & par r, dit-il plus Difciples fuiquand il fur mit de la garmaître l'Eté le définient perfidie ne qui croioient , où ils au-i donnée, ni b Hadaia. II r un acte pu-

iétes cussent cla Doctrine us a donné le , j'ai changé uvé tout le b), avec qui é avec vous, lqu'au terme ainte devant role de leur nens ou vous

st déja toute m'arrêter, li Chrétiens, & is les guerres partées en times. Que ieme fiécle, agé par ferure, qu'il en gagement le

onviennent pas -certain qu².4--*Ladıflar* s'enga rmens les plus 31.

plus folennel & le plus inviolable qu'il y cur au monde dans les principes de sa Re-ligion, rompit tout d'un coup avec son allié, à la sollicitation de quesques Princes Chrétiens, & vint fondre sur lui avec toutes ses sorces dans le tems qu'il étoit occupé salleurs? Qu'arriva-t-il de ceue perfidie détettable, finon que ce qui étoit arrivé à saul & à Sedectas, pour avoir violé la foi des Traités? Le Prince Ture, qui avoit en dépôt l'hostie sainte, & qui s'étoit crû fort en sureté avec ce gage sacré, sortit avec ce qu'il put ramasser de monde, & vola au-devant du perfide : mais se trouvant serré de près, & sur le point de voir renverser toute son Armée, on dit qu'il leva les yeux vers le ciel , & invoqua de cette manière celui qu'on avoit choiti pour garand de la Tréve (a). " O Christ, s'écria t-il, si tu es Dieu, comme l'affurent les Chré-" tiens tes Disciples, vange cette perfidie de tes Peuples, qui t'ont donné à moi pour " gage de leur fidélité, & qui néanmoins, par un attentat inoui, violent à tes yeux une paix qui avoit été faite avec tant de Religion de part & d'autre! " Aussi-tôt, dit l'Histoire, les choses changérent de face. Amurath reprit courage avec ses terribles Jannislaires. Uladislas fut repoussé, renversé de son cheval & transpercé de mille traits, & bientôt après lui le Cardinal Juliano, le premier conseiller de la persidie (b). La victoire fut mémorable pour les Tures, & lamentable pour la Chrétienté. On fit une Epitaphe au Roi de Hongrie, dont je veux bien donner ici la traduction.

> (e) Aux perfides confeils mon ame abandonnée, Je perdis en un jour mon Peuple & mes Etits; Et ma mort doit apprendre a tous les Potentats A garder mieux que moi la parole donnée.

§. XXVI.

Si l'Auteur de l'Alcoran s'est contredit au sujet de l'Alcoran même.

On objecte encore qu'il y a dans l'Alcoran une contradiction manifeste; que dans un endroit l'Aucur y affure que ce fut à lui Mahomet, à qui Dieu remit l'Alforean, c'est-à dire l'Alcoran; & dans un autre endroit, qu'il l'avoit déja donné à Moïse & à Aaron; ce qui est contraire à la Théologie Mahométane, qui regarde la Loi de Mahomet comme la dernière & la plus parfaite révélation accordée aux hommes. Or comment seroit-elle la dernière, si déja elle avoit été révelée à Mosse & à son frere, & déposée entre leurs mains? Il y a des Auteurs qui sont grand bruit de cette contradiction, & qui la reprochent à Mahomet, comme une grande bévuë, Philippe Guadagnole, par exemple, dans fon Apologie pour la Religion Chrétienne (d), contre l'Auteur Persan dont nous avons parlé, & fean-André Maure, dans la consusion de la Selle Mahométane (e), s'évertuent à prouver la contradiction, & ne démontrent en effet que leur ignorance. C'est qu'ils confondent deux expressions assez différentes, dont l'une est générale, & l'autre partiéuliere. Alforem est un mot Arabe, qui fignifie généralement un Livre quel qu'il foit, qui distingue entre le bien & le mal; un Livre de Religion envoié du Ciet; une révelation divine; au lieu que l'Alcoran, ou le Coran, déligne toujours nommément & particuliérement le Livre de Mahomet. Ainsi en un fens l'Alcoran est un Alforcan, parce que, selon Mahomet, il distingue parfaitement les deux contraires en fut de Religion, sçavoir le bien & le mal : mais tout Alforcan n'est pas l'Alcoran. Le Livre de la Loi, par exemple, le Torat (f), le Penta-

teuque, qui fut donné à Morse & à Arron, est un Livre divin, selon Mahomet;

une révélation venue du Ciel; un Alforcan, qui diffingue très-bien la vérité & Per-

(a) M. Reland cite Leunclavii Pand. Hiftor. Turc. Lib. 1. 5. 116.

(b) L'Hilloire dit que s'étant fauvé dans un bois avec quelques luiards, il tut poignarde par eux, comme le premier auteur de leur defaitre, Cheanie, Ture, Tom. I. pag. in. 514. Ed. Wech.

1584. (c) L'équité nous oblige de remarquer en passant, que l'Apologute des Mahometans rap-porte cette histoire de la manière la plus odiense pour le Roi de Hongrie. Car premicrement,

tous les Historiens ne conviennent pas qu'il eût donné une Hostie confacrée pour gage de sa fidelite à observer le Traite de paix qu'il venoit de faire avec Amurat. Secondement on ne convient pas non plus qu'Uladiflas fut tue dans le combat; mais dans un bois où il s'étoit retiré. Voiez les notes précedentes.

(d) Imprimée à Rome en 1631. Voiez cideffus.

(e) Confusio Sella Mahometana.

(f) C'est le nom que sui donnent les Arabes.

reur, la vertu & le vice, le blâme & la louange i mais ce n'est pas l'Alcoran. Pour n'avoir pas pris garde à cette diffinction, ces Auteurs se sont fait mocquer d'eux & de leurs remarques. Mahomet appelleson onvrage l'Alforeau pas excellence i il dit qu'il a été nouvellement envoié du ciel pour lui être remis, comme la révélation la plus achevée. Mais d'un autre côté, il dit que Dieu donna à Mosse un Alforeun. Quelle bévûe l mais qui a dit que cet Alforean est l'Aleoran? Du Ryer lui-même qui est venn après, n'a-t-il pas vù la faute, & ne l'a-t-il pas corrigée dans sa Traduction? Car voici comme il a rendu le mot Arabe, pour ôter toute équivoque; nous avons donné à Muise & Auron le Livre qui distingne le bien & le mul (a). Par cette manière de raisonner, ou prouveroit que Mahomet a regardé, & son Alcoran, & la Loi de

6. XXVII.

Moise, & l'Evangile, comme une seule & même chôse; car il donne le nom de

(b) S'il est vrai que Mahomet ait confondu le Pharaon qui su élever Moise, avec celui qui tirannisa le dernier le Peuple de Dieu, & qui sut englouti dans la Mer rouge.

· iit à sa fille d'élever Moise comme son fils, n'est point LE Roi d'Egypte, ... le même, fans doute, q' annifa le dernier le Peuple de Dieu, qui le pourfnivit ensuite dans sa retraite, & qui sut en glouri avec son Armée dans la Mer rouge. L'E. criture y est expresse. Voiez l'Exode Chapitre second.

Livre par excellence à ces trois révélations.

Cependant Mahomet a confondu pitotablement ces deux Princes; au moins c'est ce dont il est taxé par le Cardinal de Cussa (e), & par un Anteur encore plus moderne, qui nous a donné en François une Histoire de la Religion des Tures. (d) Quelle ignorance, disent-ils! confondre deux personnages que Moise a si bien distingués? Mais qui a dit que Mahomet les a confondus? Apparemment le Traducteur de l'Alcoran, qui a rendu le passage de cette manière : « Alors Pharaon répondit : n'êtes-vous pas " ce Moise que j'ai nourri des l'enfance ? " & il saut avouer qu'on n'auroit pastout le tort si la Traduction étoit juste : mais qu'il me soit permis de dire que voici la véritable : " N'est-ce pas vous, que nous avons élevé autrefois parmi nous, dans le » tems que vous n'éticz encore qu'un enfant?» Or sur ce pied-là ou est la contradiction? Pharaonne dit pas que c'est lui qui a élevé Mosse, & que c'est dans sa maison qu'il a été nourri, comme on accuse Mahomet de le lui faire dire : il ne dit qu'une chose générale, qui regatde tout le Roiaume plutôt que lui-même. "N'est-ce pas vous, ce " Moise sauvé des eaux par une de nos Princesses, que nous avons élevé dans notre " sein, & qui ensuite nous a échapé? Venez-vous ici pour troubler un païs, que " vous devez regarder comme votre Patrie, & vous élever contre une Nation, qui a été votre bienfaitrice? " Rien de plus commun que ces fortes de figures dans les Auteurs anciens & modernes, & même dans les plus fimples converfations. Nous disons tous les jours qu'une telle Ville, qu'un tel Païs nous a élevés (e); que nous avons battu tels & tels Peuples; que nous avons défait les armées les plus nombreuses & les plus aguerries; que nous avons flétrie la gloire des (f) Philippes, quoique la plus grande partie de ces faits dont nous parlons, se soient passes avant que nous fussions au monde. Il sussit qu'alors on parle pour la Nation, en la considérant dans toute l'étendue de ses Annales; à peu près comme le Jurisconsulte Paulus, qui vi-voit si long tems après Tullus Hostilius, s'explique en ces termes dans un Traité de Jurisprudence (g) ; nous avons vu les trois Horaces Senateurs à Rome : ou comme Ciceron lui-même dans l'exorde de ses Tusculanes, ou il fair une espéce de paralléle entre le mérite des Grecs & des Romains. Il se met à la tête des derniers, & parle pour cux tous ,, Pour nous, dit-il (b), nous entendons mieux la science des mœurs, &

(b) Addition du Traducteur,

(f) Philippe, dont il est ici question, est fans doute celui contre qui la République de Hollande a combatu pour la liberté,

(g) Lib. III. 1. De petitione hared. (h) Cicero, Tufc, Lib. Cap. II. Nammores & instituta vita, resque domesticas ac familiares, nos profello & melius , enemur & lautius.

rut trot de . l'eft que duit bear Har voit avo dan & 0 ranc dire

de 1

ville

refug

vile

D

Pats les a com tout tucr che, y a parce qui y œufs roit

furet eit a l'Ori roug déle refug popu

(a) M. D

⁽a) Voiez l'Alcoran, Ch. 2.

⁽c) In Cribratione Alcorani, p. 43. (d) C'est Michel Bandier, Voiez ion Livre à la page 499.

⁽e) Voiez Euripide, dans fon Helene, - Zahauce, So патріс й тріфата рес. G'eft Salezine ma Pairie qui m'a nourri,

lcoran. fait mocquer excellence; la révélation un Alfore,m. Traduction e ; nous acous ette maniére & la Loi de le le nom de

Moife, glouti

s, n'est point le pourfuivit rouge, L'E.

n moins c'est

ore plus mo-Quelle ignoigués? Mais e l'Alcoran, tes-vous pas roit pastout que voici la ious, dans le ntradiction ? maifon qu'il u'une chose as vous, ce dans notre n païs, que Vation, qui figures dans tions. Nous) s que nous nombreuses quoique la que nous dérant dans lus, qui vi-Traité de mme Cicealléle entre parle pour mœurs, &

lion, est sans que de Hol-

,, la

Nammores de liares, nos pro-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

, la conduite de la vie, & nos affaires domestiques, & la désense de nos amis, & n on peut dire en général que toutes les loix de la fociété font mieux connues parmi ,, nons, & beaucoup mieux fontenues ". Car il n'y a personne qui ne voie, que par ce nous, il entend les Romains, par opposition aux Grees.)

6. XXVIII.

S'il est vrai que Mahomet ait été assez mauvais Géographe, pour avoir placé la Mecque dans le Pais des Hammonites.

C'EST an moins ce que prétend l'Annotateur, dans l'édition de l'Alcoran qui parut au seizième siècle, sous le nom de Robert de Rets. Car dans cette Edition on trouve des notes marginales, qui ne sont pas toujours fort judicieuses. Celle-ci est de ce nombre. Premiérement la traduction du passage est viciense, & ensuite la note l'est encore davantage. C'est au Chapitre XIV. où Abraham, à propos de la Mecque, demande à Dieu pour cette Ville une terre assurée; au lieu de quoi on a traduit adificatam in terra Amon, qu'elle soit bâtie dans la Terre d'Ammon. Voiez le bean Géographe ! dit en marge l'Annotateur's il place la Meeque dans le Pais des Hammonites ! C'est-à-dire que Mahomet étoit d'une ignorance si crasse, qu'il ne sçavoit pas seulement dans quel pais étoit située cette même ville ou il étoit né, ou il avoit passé la plus grande partie de sa vie, d'où il avoit sait de frèquentes excursions dans les païs voifins, qu'il avoit reprise sur ses compatriotes par la force des armes, & on il a composé la plus grande partie de son Livre, & nommément le Chapitre en question! En vérité, c'est pousser bien loin l'idée qu'on s'est faite de son ignorance! A qui persuadera-t-on de pareilles choses? C'est comme si on venoit me dire, que je place (a) Londres, ou j'écris ceci, sur le Lac de Genéve, dans le pais de Vaux. Voici le fait.

Dans le Chapitre que nous avons indiqué, Abraham demande à Dieu, que la ville de la Mecque & ses environs, soient une terre sure & privilégie, qui serve de nssuge au monde qui voudra s'y retirer. Or le mot Arabe qui fignific assurée ou privilegiée, est amin : d'ou le Traducteur a fait Aman ou Ammon, & l'Annotateur le Pais des Hammonites. Jugez maintenant de quel côté est l'ignorance? car du reste, les autres Traducteurs n'out pas fait la même faute. Du Ryer a traduit à peu près comme M. Reland; & Abraham dit à Dien, Seigneur, protége cette ville, & la rends le refuge du Monde, &c.

En effet, la Mecque & son territoire sont encore aujourd'hui un asile certain pour tout le monde. Il n'est point permis d'y exécuter à mort qui que ce soit; ni d'y tuer aucune bête, ou à la chaffe, ou autrement; ni d'y écrafer un ver, une mouche, une fourmi; ni même d'y arracher des branches d'arbres ou d'arbrisseaux. Il y a peine de mort attachée aux contrevenans. La pêche y est permise à la vérité, parce qu'on y considére les poissons comme des habitans de l'eau, & non de la terre, qui y est estimée franche. Pour les amphibies, on y respecte ceux qui posent leurs œus hors de l'eau, comme les oies, les cygnes, &c. & malheur à celui qui s'aviseroit de les canarder, fous prétexte qu'ils vivent dans l'eau. Voilà en quoi confifte la furcié de la Mecque, dont on a fait une ville Hammonite. Au reste son territoire est assez étendu; douze milles d'Angleterre du côté du Nord, vingt-huit du côté de l'Orient, trente-six du côté du Sud, & environ quarante milles du côté de la Mer rouge; & défense & inhibition très-expresses à tout Chrétien, Gentil, ou autre Infidéle quelqu'il soit, de mettre le pied dans une terre qu'Abraham n'a destinée pour refuge qu'aux véritables Mahométans. C'est le moien de la rendre vénérable à une populace ignorante & superfliciense.

(a) M. R** parle d'Utrecht où il demeuroit. M. D** qui dans tous ces éclair ciffemens s'est

substitué hardiment à ce sçavant Hollandois; nous parle de Londres, où il brille actuellement.

S. XXIX.

tre

Cit

Ch

Re

940

1

exc

» 11

" di

" rij

, lu

, gi

n to

, pl

35 CT

qu'il

ett c

conc

& da

BICT

vent

tisfai

Croir

quoi

un L.

droit

font o

& des tectio rectio

D'a

Si Mahomet s'est contredit dans son Alcoran, en disam, tantôt qu'il ne sçavoit pas lire, & tantôt qu'il sçavoit lire.

CHACUN scait que Mahomet, soit par une humilité affectée, soit par sourberie, se représente presque par tout dans son Alcoran, comme un idiot, qui ne scait pas même lire. Gependant, ajoute-t-on, il se contredit au Chapitre XI.VII. ctr'il y introduit la Divinité, qui lui parle en ces termes i Dieu scait ce que in sais é se que in se voilà l'homme, dit le même Annotateur dont nous parlions dans la Section précédente, qui dit par tout dans son Alcoran, qu'il ne seat passire, é qu'il ne counoit pas les Lettres. Mais cette notte est d'un ignorant. L'Arabe ne parle point de lecture, & Dieu ne parle point à Mahomet. C'est Mahomet qui parle aux hommes, & qui leur répéte ce qu'il leur a déja dit tant de sois: Dieu scait tontes vos affaires é tout se que vous faites, soit que vous vons occupiez, soit que vous vons donniez quelque repos. Après cela seez-vous aux Traductions.

5. XXX.

Si Mahomet s'est encore contredit, en disant, tantêt qu'il conduisoit les hommes dans la voie du salut, & tantêt qu'il ne seavon pas s'il y étoit lui-même & ses Disciples.

S'11. faut en croire les Anteurs Chrétiens, Mahomet s'est encore contredit sur un article plus important. On prétend qu'il a avoué quelque part, qu'il ne se soint ce qu'il avoit à faire, ni même si lui ou ses Disciples étoient dans la voie du salut. Si cela est, la contradiction est palpables car il est clair que dans tout le corps de l'Alcoran il se déclare être dans la bonne voie, & promet le salut, le Paradis & se délices éternelles à ceux qui croiront à son Livre, & qui en pratiqueront les Ordonnances. Voions si la contradiction est bien prouvée, & écoutons d'abord ses accusateurs.

"Que Mahomet, dit Savenarole (a), se contredise pauvrement dans ses réveries, c'est ce qui paroit entr'autres par ce ridicule passage de son Livre, où il consesse qu'il ignore si lui & les siens sont dans la voie du salnt; & par cet autre où il de se clare, qu'il n'y a personne au Monde qui soit capable d'entendre l'Alcoran. Ne paut-il pas être enragé pour parler ainsi, & ne devroit-on pas lapider un homme qui vient nous donner, comme de la part de Dieu, des loix embarassantes & inintelligibles, en consessant son ignorance sur la voie du salut, & sur l'état où il est

blui-même?

Becoutons encore Mahomet fur son propre Livre, dit l'Auteur de la quatrième harangue (b). Il dit que ni lui, ni aucun homme n'est en état de donner le sens & l'interprétation de son Alcoran, & qu'il n'y a que Dieu qui l'entende. Si cela est vrai, ajoute le Censeur, où est l'utilité de son Livre? Si Dieu, qu'on suppose qui y parle, s'y étoit rendu intelligible, à la bonne heure, on pourroit en retirer quelqu'utilité. Mais puisque Mahomet avoue lui-même qu'il n'y a aucune créature sur la terre, qui puisse en donner l'intelligence, quel fruit, quel usage, quelle leçon en retirerons-nous? Preuve évidente que la Loi de Mahomet n'a point Dieu pour Auteur; car Dieu ne sait pas des Loix inutilement : la clarté & la justice doivent être leurs caractéres essentiels; & cela sustit pour conclure que ce Recueil n'est point une révélation divine, mais une siction pitoiable de l'esprit

Le Cardinal de Cusa (c) fait les mêmes remarques. Il dit que l'Imposteur se con-

⁽⁴⁾ Dans ses Commentaires sur la Selle Ma-

⁽b) Dans l'Edition de l'Alseray, qui se sit à

Zurich par Bibliander, p. 356. (c) in Cribatione Alcorant, Lib. IV, Cap. 2.

ne servoit

par fourberie, i ne sçait pas l. car'il y inis & se que tu us la Section ne connout pu le lecture, & s, & qui leur & tout se que de Après cela

hommes dans ême &

ntredit für un il ne fç tvoit i la voie du tout le corps ; le Paradis siqueront les d'abord fes

fes réveries, in il confesse tre où il dédecoran. Ne un homme ntes & inintrat où il est

a quatrième mer le fens de. Si cela a'on fuppofe oit en retiy a aucune quel ufage, lahomet n'a la clarté & onclure que e de l'esprit

teur fe con-

. IV. Cap. 2.

tredit toujours, & particuliérement dans le Chapitre LVI, de son Alcoran, dont il cite ce prétendu pailage 1 « Je ne suis pas le premier Euvolé 1 je ne sçai pas même » ce qu'il faut que je fasse, on que vous sassier à méanmoins je vous exposerai les « choses divines. » L'Annotareur marginale se signale encore dans cette occasione qu'il ne sçait pas ce qu'il a à suire, ni ce suoint à faire ses Sectateurs 1 bel aveu pour un homme inspiré, qui se vante des plus suis limites révélations!

Pour ce que Savonarole ajoute, que Mahomet a déclaré fon Alcoran inintelligible excepté à Dieu même; voici encore les propres paroles qu'on lui reproche; elles sont au commencement du Chapitre III. "Il n'y a qu'un feul Dicu vivant & éternes. "Il t'a envoié le Livre qui contient la vérité, & qui confirmé les écritures précé-" dentes, l'ancien Testament & l'Evangile. Pour tol, il t'a envoié l'Alcoran, qui " distingue le bien & le mal; ceux qui ne croiront pas en la Loi de Dieu en seront " rigoureusement punis. Il n'y a qu'ua seul Dieu tout-sage & tout-puissant, c'est " lui qui t'a envoié le Livre dont les préceptes sont très-nécessaires, qui sont l'ori-" gine & le fondement de la Loi, qui font femblables en pureté les uns aux autres, " & sans aucune contradiction. Ceux qui ont le cœur enclin à s'éloigner de la vérité " tombent dans les défirs de fédition & de enriofité, & veulent sçavoir la vraie ex-, plication de l'Alcoran: mais il n'y a perfonne qui la posséde que Dieu même. , Ausli voit-on que ceux qui font doués d'une vraie fagelle, disent au contraire: nous , croions en Dieu; tout procéde de sa divine sapience «. (c) Ou vous voiez qu'il ne s'agit pas de cette explication nécessaire & suffsante, dont tout le monde eft capable; mais d'une explication curieuse & protonde d'un honune qui veut tout concevoir, faute de quoi, & si on ne le fatisfait pas, il se jettera dans la rébellion & dans l'apostafie. Or une telle disposition d'esprit est deraisonnable, selon Mahomet : premiérement parce qu'elle nait d'un principe d'orgueil & de fustifance, qui veut fonder les profondeurs de Dieu; fecondement, parce qu'il est impossible de la-instaire pleinement une telle curiosité, Dieu, selon Mahomet, s'étant reservé la pleine & entière connoissace des mystères de l'Alcoran. Car du reste, à qui fera-t-on croire que l'Imposseur a cru de bonne soi, que personne n'entendoit l'Alcoran? Pourquoi done l'auroit-il mis au jour? Pourquoi auroit-il dit en cent endroits, que c'est un Liere evident, & qui manifeste les choses cachtes; qui conduit les hommes dans la

droite voie, & qui proture le salut à tous ceux qui en observent les ordonnaucts?

D'ailleurs le contenu de l'Alcoran est-il si difficile à entendre? Rien moirs s'eè sont des Eloges & des Doxologies perpétuelles de l'Existence de Dieu, de son unité, de sa puissance, de sa fagesle, de sa miséricorde, de sa justice, de sa Providence; & des déclarations réiterées de la distinction qu'il fait du bien & du mal, de la protection qu'il accorde aux justes, des séaux dont il accable les méchans, de la resurrection, du jugement à venir, du Paradis & de l'Enser; tout cela, je l'avoue, entre-

⁽⁴⁾ Addition du Traducteur. (b) Autre Addition.

⁽c) D'ici jusqu'à la fin du Chapitre, c'est presque toujours M, D'' qui parlé.

melé de peries contes & de perites historiettes, avec affez de défordre, mais véritablement lans beaucoup de difficulté, au moins par rapport au fond de la Doctrine & de la Morale.

Qu'on dise donc que s'il y a de bonnes chases dans l'Alcoran, c'est après tout un ouvrage mal bâti & mal digéré, rempli d'impertinences ridicules, prophanes & dé-testables: mais qu'on ne dife point que Mahomet s'est contredit, quand il a dit aux Esprits curieux & Pyrchoniens, qu'il n'y avoit que Dieu proprement qui ent une parfaite intelligence de ses révélations. Nous disons tous les jours la même chose de nos mystères, & des profondeurs qui se trouvent dans les Prophétes du Vieux & du Nouveau Testament, quoique nous ne cessions de soutenir & de faire voir à tout le Monde, que la vote du saint y est claire & manifeste à tout homme qui sçait lire, & qui cit en fon bon fens.

S. XXXI.

Si dans l'Alcoran, il n'est sait aucune mention d'un Dieu créateur & immortel.

J'A 1 héfité quelque tems, si je devois mettre cette accusation au nombre des autres, tant elle me paroît fausse & calomuieuse : mais je dois suivre mon Auteur. Voici ce que c'est. Un certain Barthelems d'Edesse, dans les Varia Sacra de M. le Aloine (a), insulte à Maliomet en ces termes. » Je n'ai point trouvé dans ton Al-» coran le nom de Créateur, ni celui de Dieu raifonnable & Immortel; mais bien celui de cette Divinité des anciens Arabes, je veux dire, de l'Etoile du Matin. » Peut-on mentir avec plus de confiance, puisqu'il n'y a pas une seule page de l'Alcoran, où le veai Dien ne soit décrit avec ses attributs les plus propres & les plus essentiels, d'une manière à nous frapper quelquefois d'admiration, nous qui sommes Chrétiens, qui détestons l'imposture de tout notre eœur, & dont l'étonnement seroit encore plus fort, si nous ne sçavions que le sourbe a pillé tous les traits dont il nous dépeint la Divinité, dans le tréfor de nos Saintes Ecritures. Cependant voici un Auteur Grec, qui ofe dire, qu'il n'a point trouve un Dieu créateur & spirituel dans tous le Livre de Mahimet; & avec tout cela, qu'il a lû l'Alcoran d'un bout à l'autre, & tous les Livres de cette Sette. C'est comme si on disoit qu'il it'y a pas un seul mot de la Providence dans tout le Nouveau Testament.

Après cela il a bonne grace de reprocher à Mahomet son Etoile du matin. C'ètoit-là ce qu'il falloit remarquer, & non pas le refte. Il falloit censurer l'Imposteur, de jurer par une Étoile, lui qui avoit proferit toutes les Divinités subalternes, & qui n'avoit conservé que le vrai Dieu, le créateur du ciel & de la terre. Mais parce qu'on jure par un Astre, s'ensuit-il qu'on a renie le vrai Dieu? La conséquence seroit bien severe.

S. XXXII.

S'il est pérmis aux Mahométans, par les principes de leur Religion, d'épouser autant de semmes qu'ils peuvent en entretenir.

Tour le monde sçait que les Mahométans (b) sont assez portés au plaisir ainsa que leur maître ; qu'ils peuvent épouser plusieurs semmes, & qu'ils ont sur leurs esclaves certains droits, qui ne leur sont point contellés. Cela a fait dire dans le Monde, que l'Alcoran leur a lâché la bride fur ce fujet, & que par les termes de leur Loi, ils peuvent épouser autant de semmes qu'ils en peuvent nourrir.

Au moins la chose est attestée par plusieurs Auteurs ; par Oleanus dans son Itinéraire, par Pierre Gregoire de Toulouse (e), & par une infinité d'autres, (entre lefquels on ponrroit ranger M. Bayle (d).) Un Auteur (e) moderne, qui a fait un Livre

(4) Pag. 324. (6) Addition du Traducteur.

(c) Syntagma Juris, Lib. IX. Cap. 2. 5. 22. (d) Voicz fon art. de Mahames, dans le Dill.

Hift. & Crit. qui dit cependant que Mahames permit la Polygamie avec quelques bornes. (e) Septem - Caltrentis, de moribus Turc,

fi n de

ECI ECS

CHI

pri 8:1 fear COU rou reil

que for vell Per l'ave hère pari

pas mais vec , Pure M

pour par « romp La n'ave qui l de fe

La

mais vérieza Doctrine &

après tout un hanes & déid il a die aux qui ent une même choie du Vieux & re voir à tout qui sçale lire,

immortel.

nombre des mon Auteur. sera de M. le dans ton Al-I s mais bien du Macin. .. page de l'Als & les plus s qui fonmes innement fetraits done il endant voici Spirituel dans out à l'autre. un seul mot

matin. C'él'Imposteur, ernes, & qui Mals parce conféquence

puser autani

plaifir ainsi fur leurs efdire dans le es termes de ir.

dans fon Iti-, (entre lefait un Livre touchant

que Mahomes moribus Turc.

fonchant les mours de la Nation Turque, à cru les défendre en fixant le nombre des femmes que la Loi, dit-il, leur permet d'époufer; & il réduit ce nombre à une dou-zaine. Le furplus est illégielme & contre la Loi de Mahamet.

Mals ou a-t'il pris cette Loi-là / L'Alcuran n'est-il pas exprès sur cet article ? " Prenez en mariage, du-il (a), des perfonnes qui vous reviennent i deux femmes. o trois semmes, ou quatre tont au plus. Si vous craiguez de ne pouvoir pas les senretenir également, n'en épousez qu'une. "C'est encure aujourd'hui la maximo des Juis. Ils ne croient point que la l'olygamie suit un péché i prenez-en autant qu'il vous en fant, pourvir que vous en aiez les molens. Cependant les plus figes d'entr'eux ont limité cette permillion au nombre de quatre : & lorsqu'ils sont obligés de vivre parmi les Chrétiens, ou parmi les autres Peuples Monogames, ils fe conten-tent aufi, d'une feule époufe, faut à eux à recourir d'une autre maniére à la diverfiré. C'est ce que sont à peu près les Mahométans dans leur Pais même. Ordinai-rement ils se contentent d'une semme proprement dite i mais cela n'empêche pas qu'avec la permission de Mahomet, si leur tempéramment les y porte, & que leurs moiens le permettent, il ue leur soit accordé d'acheter des esclaves ou des servantes, dont ils sont absolunient les maîtres, & qui ne leur sunt pas, disent-ils, à beaucoup près si onéreuses que des semmes cà qui on don certains égards, un certain emretien, certains honneurs, & Paccompliflement du Contract, ce qui n'a pas heu

Une raison qui a fait croire que les Mahométans avoient reçu de Mahomet le privilège de la Polygamie fans bornes, c'est que leur Prophète semble n'en avoir point gardé sur ce chapitre. Les uns lui donnent dix-sept semmes i les autres vingt & une i mais la vérité est qu'il en a en quatorze bien comptées ; à quoi il faut ajouter qu'il ne les a pas cues en même-rems. Il femble cependant qu'arant lui-même franchi la barrière qu'il avoit mife pour les autres, il leur a donné le droit de l'imiter. Point du tout, disent les Musulmans; l'exemple de Mahomet ne tire point à conféquence. Ce fut un des priviléges particuliers qu'il reçut de Dieu, que la permillion d'épouser un plus grand nombre de senmes que les autres hommes, non pas pour affouvir sa pathon; (car qui selon cux, oseroit soupgonner Maltoniet de pareille chofe, à moins que d'erre un prophine & un infidéle?) mais pour donner plus de cours à la Doctrine qu'il avoit reçue du Ciel, & en jetter plus folidement les fondemens. Aussi arriva-i'il, que toutes les Tribus ou il prit femme, se rangerent auflirôt fous sa bannière, & savoriscrent merveillensement ses intérêts. Remarquons encore avec M. Reland, que cet Imposteur seavoit bien jouer son rôle i il saison quelquesois le dévot au sujet de ses semmes. Sur le point d'en prendre me nouvelle, ce qui lui arrivoit affez fouvent, il la refufa le jour des nôces, parce que le Pere l'affuroir qu'elle n'avoit jamais ete malade. Gardez-la, répliqua le Tarinffe; comment voulez-vous que je crose, qu'elle ait ete, or qu'elle puisse etre agreable à Dien à l'avenir, n'aimet jamais senti aucun mal ? Cela fait voir que cet honnne n'étoit pas fi bète que l'on penfe ; car qu'y a-t'il au monde de plus frappant qu'une telle moralité parmi un Peuple, qui étoit déja entéré de fes révelations . Voiez, difoit-on , il n'a pas voulu la toucher! Il annoit più se suissaire & la répudier ensuite, ou le lendemain, ou quinze jours après, car cela est permis à toute heure, & à tout moment : mais il a cu tant de peur de s'affocier une ame mondaine, qui n'a jamais été éprouvée, qu'il n'a pas même voulu la recevoir chez lui! C'eft la marque d'une vertu bien pure! See decipiuntur parculi.

Mais putique nous en fommes fur le chapitre de Mahomet, il ne fera pas inutile pour les curicux, de dire un mot des fix premières feinmes qu'il a cues. On pourra, par ce moien, donner quelque lumière à un pattage de sylbinge, qui est fort cor-

La première est (b) cette fameuse Chadreje, qui le prir à son service, lorsqu'il n'avoir encore que vingi-quatre ans ; qui l'envoia en Syrie pour son commerce, & qui l'épousa à son retour une aunée après. C'est cette semme, qui fut la première de ses Prosélytes, lorsqu'aiant amailé beaucoup de bien avec elle, il se dégouta du commerce, & voulnt faire le Prophéte, environ à fa quarantième année-

La feconde fut Saveda, dont je n'ai rien à dire ici de particulier.

(a) Ch. IV. tation fur la l'ie de Mahomet. (b) Voiez ce qui en a cré dit dans la Differ-Tome V. * Kkk

La troisième fut Aifiha, fille du fameux Ahnbeber, l'un de ses premiers Disciples. Il la prit pour femme, forfqu'elle n'avoit encore que fix ans i mais l'histoire dit qu'elle ne devine proprement telle qu'à fi neuviene année. La quarrième avoir nom chefer, & étoit fille d'Omer.

La cinquience s'appelloie Om, fille de Selma. Et li fixióme far Zeneb, au remene Zecobre. Sur qual Il fant remarquer, que mutes ces femmes, excepté la fille d'Ababeler, avoient été mariées à d'antres, avant

que de tomber en partage à Mahouet.

Maintenant nous serons plus à portée d'entendre le passige de Sylhage dont s'al parlé. Il se crouve dans le Rechest qu'il a mettulé Sancoura. On y voit un formulaire d'anathème, qu'on futur prononcer à tous ceux qui abandonnuent le Mahométifine, pour rentrer dans le fein de l'Eglife Chrétienne. Le votet. L'anathemes 1120 & je desejle de tout mon cour & Zadoze, c'est Chadreje la 1. lenume) & Aree, (c'est Afficha tille d'Abubeker) & Zainch, (c'est Zendre) & Omeelsheim, c'est Om fille de Se'mer, la 5, on du monte Om Kiffim ifille de Mahomet & de Chadreje) les premières & les des flables fimmes du fines Prophete. Et il ne fant pas être furpris qu'on exigeât des Profe vies de pare ls anathèmes, parce que c'étoit à la faveur de tontes ces femmes, de leurs familles & de leurs Tribus, que l'habile Tartuffe avoit trouvé le moien de se faire un puissait parti à la Mecque, & de donner cours a ses erreurs, premiérement par la voie de la parole & de la perfuation, & enfuite à force ouvette,

lorsqu'il se sente allez appuré.

(a) (Pour reveuir maintenant à la quettion du nombre des femmes, il faut convenir de bonne foi, qu'il y a quelque chofe de vrai dans ce qu'on die, que les Mas homerans one la permission d'en entretenir autant qu'ils peuvent. C'est qu'en estet, outre les quatre légitimes, qui leur font allouées par la Loi civile & religiente, (qui est presque la même chose dans les Pais Mahomérans,) il y a parmi cux des particuliers, qui ont jusqu'à dix on douze servantes concubines, qu'on ne difengue des autres fenunes qu'à certains égards, & nullement à l'égard de la lignée. Car un enfant qui est né de l'esclave s'estime antait, & a les memes droits, que celui qui eft venu d'une éponfe tégirime. C'est le mari qui annobit dans l'une & dans l'autre ; on pour mienx dire ; il n'y a nulle nobletle que celle qui est fondée fur le mérite. Amfi comme l'un ne s'énorgneillit point d'être venu du côté droit, l'antre ne rought point d'eire descendu du côté guiche. La rasion en est, que la Polygamie est une chose permise parmi enx. & non pas un adultére, comme parmi nous, & que quand on a acheré quelque chofe légalement, difentals, rien n'est plus légitime que d'en ufer. Telles font les déteftables illufions de ces malheureux Peuples, en quoi certes ils reçoivent bien la récompente de leur erreur par l'élétavage continuel on ces voluptés les précipitents. Ce qui don nons pénétrer de reconnoillince nous autres Chretiens, que Dien a appellés à une vie plus sobre, à une aminé plus pure, & à un facritice réciproque de l'un à l'autre, qui doit avoir des charmes infihis pour deux cours bien faits.

On a vu ci-deflus (b) un paffage de M. Rieadt, qui ne fait pas beaucoup d'honneur aux femmes de Turquie, qu'il nons repréfente comme des tigrefles domethques, fans éducation, fans Religion & fans retenue. Cependant Bellon (c) nous slit tout le contraire : il ajonte même, que c'est quelque chose de surprenant, que de voir la bonne union & l'heureuse intelligence, ou vivent toutes ces semantes les mies avec les autres, tant légitimes que lecondaires, tant libres qu'elclaves, tant favorifées que non favorifees : c'est une merveille, dit-il ; on ne sçait ce que c'est que

Penvie on les querelles dans une maifon Turque.

Comme cet Auteur femont bien qu'on auron de la peine à l'en croire fur sa parole, fur cette belle harmonie qu'il dit régner dans les ménages Malionierans, il tache d'en donner des raifons qui fui paroifleut plantibles.

La première est que l'antiquiré de la race, & la distinction des familles ne confère parnu les Tures aucune dignité. On ne s'y distingue point les uns des autres par ces noms éclatains & à longue queue, comme on le fait parmi nous. Qu'un homme

(4) Addition du Tra lucteur.

femmes libertines.

fini for YEI du dis bel Ar fine

> les pou à fe le n

ciit trilli

⁽b) Voier le 5. XVIII, de ces Echareiffemens, An rette if ne s'agit pas de femmes sigresses dans le pussage de Ricault, mais de

⁽c) In Objervationibus, Lib. 111, Cap. 8. \$ 16.

re Disciptes. Phithore die

ier, que enu-

voge donn j'al
voit un foritent le Min.
f'.ivathem if'.ivathem if'.ivathem if'.ivathem if'.ivathem it'.ivathem if'.ivathem if'.ivathem if'.ivathem it'.ivathem it'

rce ouveile.

il fut conque les Maqu'en effer, religiente, triin cux dev ne dift ngue née. Car un ue celm qui me & dins mdée fur le roit, l'autre e la Polygaparitit nous, it plus logiux Peuples i lavage concomodlince munic play harmes infi-

coup d'honles dometti-(*) nous du nt , que du nes les unes tant fivorine c'eft que

e fur fa paèrans, il ra-

ne confére s'autres par l'un honune

HI, Cap. 8.

y éponse d'abord la fille d'un grand Seigneur, & ensuite celle d'un vit artisan, l'une & l'autre ont le même rang, & les mêmes honneurs dans la maison de l'époux commun a parce que la noblesse d'un Grand Seigneur, ou pour mieux dire, l'élevation ou son fon mérite l'a conduit, ne conclut rien pour sa fille. C'est une chose purenneut personnelle, qui ne conclut rien uon plus pour ses entans mâles. Le sils d'un Gouverneur de Province n'y est pas plus homré, qu'un jeune homme qu'on voit sortie d'un famille obseure, si on trouve quebque égalité entr'eux du côte du mérite, ou di moins quelque compensation entre les qualités du corps ou de l'esprit de l'un & de l'autre. (a) (Sur ce pred-la l'Ode de M. de la Matte sur le mettre personnel n'est belle parmi nous, que parce qu'elle est contraire à nos mœurs i que nous sommes afica vatus pour nous glorister du nom & de la réputation d'un Père célèbre, & allez sots pour avoir home d'un Père obseur. Mettez-là, cette Ode, en vers Arabes les plus justes & les plus coulans, elle ne frappera point les Disciples de Mahomet, qui s'avent par une longue expérience, qu'il n'y a rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus unité i & rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun que su plus des d'une haute nationne que de l'est qu'il nous, qui sonne un désales d'une haute nationne nu désales d'une haute nationne.

On ne se choisit point son Pere.
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abbattu;
Et quotque le vulgaire en pense,
ROUSSEAU, la plus vile maissance
Donne du lustre à la vertu.

N'envions que l'humble sagesse; Elle san seule la noblesse; Le vice notre indignité. Par là se distinguent les hommes; Et que sait à ce que nous sommes Ce que nos Péres ont été;

Tant il est vrai qu'il y a des besantés relatives, & qui frapent d'autant plus, qu'elles contiennent une censure tacite de nos mœurs. Ainsi cette Ode est sort belle
pour le Pais où elle a été compusée, où la vaniré que donne la qualité est portée
à son comble, & où un honnète homme, qui est parvenu à saire quelque figure dans
le monde, a bien de la peme à s'empécher de rougir d'une naissance basse. Ajourez
à cela, que le caractère de celui à qui elle étoit adressée, rend la pièce encore plus
ingénieuse.

Que j'aime à voir le sage Horace Saissait, content de sa race, Quorque du sanz des affranchis! Mais je ne vois qu'avec colére Ce fils tremblant au nom d'un Pére, Qui n'a de tache que ce fils.

Supposons que l'homme en question sût de à Constantinople, parexemple, & qu'il cût été élevé parmi les Mahométans, il est fort probable, qu'il n'auroit point eu ces stillons, ou les presque par qu'on lui auroit dès qu'on lui parle de son l'ere. De tout autres principes, ou il auroit été nourri, l'auroient guéri dès l'en-

⁽a) Dans ce qui précéde on reconnoissoit | encore M. Reland, lei c'est M. D'e qui parle,

fance de cette soiblesse. Peut-être même ne lui seroit-elle jamais venue dans l'efprit. Tel est notre naturel; les premières impressions nous plient comme de jeunes arbres.

Mais la maxime de M. de la Motte, qui est celle-là même du bon sens & de la raison, n'est pas sculement générale dans les familles des Turcs; elle est universelle jusques dans la Cour des Princes. On n'y estime les ensans, qu'à proportion de leurs bonnes qualités; & si le fils d'une esclave a plus de mérire que celui d'une semme légitime, le Pére le préfere à l'autre. A tout prendre, & avant que leurs talens se déclarent, ils sont tons égnux; ceux de la femme comme ceux de l'esclave. Toutes les filles du Serrail sont esclaves, dit un Auteur moderne, de sorte que tous les Princes Ottomans sont ensans d'esclaves. Il en cst de même des Rois de Perse. Le grand Sophi ne fait point de Contrat de mariage, comme nos Princes Européens, avec ses semmes. Il choisit entre ses sujettes ou antres celles qui lui reviennent le plus, & en fait comme le Grand Seigneur, une espèce de Serrail, qu'il augmente ou qu'il diminue à sa fantaisse. Cette coutume est fort ancienne ; car il paroît par le Livre d'Efther, qu'elle étoit déja en usage dans ce tems-là. Les femmes du Prince, celle même qui par diffinction étoit appellée (a) la Reine, & portoit la couronne, étoient fous la garde des Eunuques; elles avoient chacune leur tour, quoiqu'il y en eut de tems en tems de savorisées & de couronnées, & qu'on ne se fit pas grand sernpule de leur ôter tous ces titres, en cas de désobéissance. L'exemple d'Efther prouve toujours que le Roi choififfoit où il vouloit, sans aucun égard au Pais, à la naissance, à la famille, à la parenté, ni même à la Religion, mais uniquement à ce qui plaît aux yeux. La multitude des femmes étant donc une chose établie en Orient de tems immémorial, il ne faut pas être furpris si elles acquiescent doucement à cet usage; elles ont eu tout le loifir de s'y accoutumer. C'est la pre-

mière raison de Bellon.

La seconde qu'il allégue n'est pas moins plausible. C'est que les semmes & les esclaves d'un Mahométan sont un bien qui lui appartient en propre, & qu'il a acquis à beaux deniers comptans. Autre contradiction dans nos mœurs, avec celles des Orientaux. Si le mariage nous a procuré de belles filles, le premier de nos soucis est de les bien placer; & comment les placerons-nous un peu avantageusement, si nous ne relevons ces agrémens fragiles, dont la nature les a partagées, par une dot raifonnable, qui facilite les conditions, le commerce, l'amitié même & l'éducation des enfans ? (b) Serviteur à la beauté, lorsqu'il faut mourir de faim en sa compagnie, & voir dépérir une femme & de beaux enfans avec elle ! Mais en Turquie c'est tout le contraire. C'est être riche que d'avoir de belles filles. On vous fait la cour pour les avoir ; & c'est à vous, père de famille qui en avez de jolies & de bien élevées, de faire bien votre marché, & à propos, selon les personnes & les circonstances. Or si cela est, il n'est pas difficile de comprendre, que des semmes & des esclaves qu'on a achetées & bien paiées, soient plus soumifes à leurs maris & plus tranquiles entr'elles, qu'une femme unique, avec qui on est lié par Contrat réciproque & indissoluble, qui a r'habilié le gueux, remonté l'indigent, engraissé le maigre, ou du moins éleve le commode, & qui par dessus tout cela, se sent de la qualité & de la noblesse jusqu'aux ongles. Qu'une telle semme, née d'un tempéramment aigre ou altier, dispute pendant quatre ans avec son mari à qui tiendra le timon, & l'emporte le plus fouvent ; je ne m'en étonne pas : le mari n'a point de droit coercitif contre elle. Il craint le bruit, ses vossins, sa parenté, le public, la perte de la dot; que faire contre une femme, qui parle plus haut que vous ? J'ose vous affurer, pauvre mari, que vous n'avez point de meilleur parti que la patience. Car enfin il n'y a guére que l'infidélité, qui vous mette en droit de la fiire sortir de chez vous ; & vous sçavez bien qu'elle est assez contrariante pour être vertueuse par malice, quand elle ne le feroit pas par inclination. C'est la seconde raison de mon Voiageur.

Ajoutez pour troisième raison, que les semmes de Turquie ne se inèlent point du ménage, ni des meubles, ni des habits, ni de la dépense, encore moins de la bourse.

Elles

du de ces Agars, (b) On prie le Lecteur d'avoir un peu d'indulgence pour le stile du Traducteur.

⁽⁴⁾ Pour faire faire halte au Lecteur, on place ici deux belles Figures; l'une repretente une de ces Agars dont il est parlé à la fin de ce Chapitre; l'autre le Grand Seigneur descen-

MES

nue dans l'efnne de jeu-

ens & de la it univerfelle roportion de ui d'une femque leurs tade l'esclave. que tous les Perse. Le Européens, eviennent le il paroît par feinnes du rtoit la coutour, quoi-on ne fe fit L'exemple un égard au 1, mais unic une chose acquicfeent C'est la pre-

mmes & les k qu'il a acavec celles de nos fouigeusement, es, par une & l'éducaen fa comen Turquie n vous fait jolies & de es & les cirfemmes & ars maris & Contrat réengraidé le fent de la tempéramendra le tia point de public, la ous? J'ose a patience. e sortir de vertueuse e raifon de

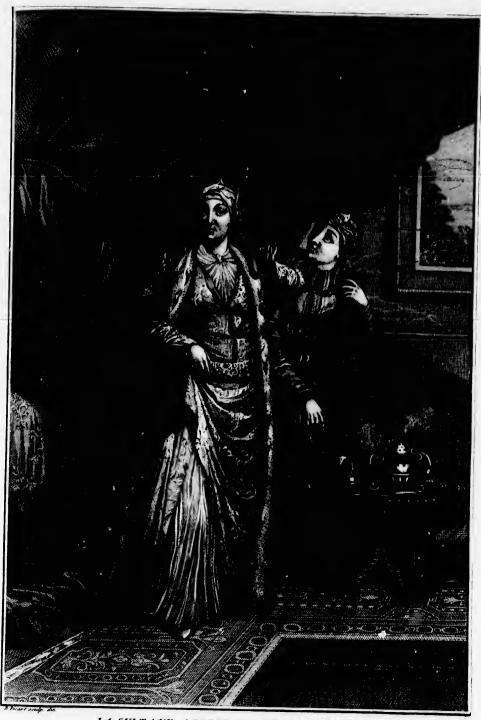
nt point du : la bourfe. Elles

un peu d'inteur.



LE GRAND SEIGNEUR en habit de Ceremonie le jour de Beiram





LA SULTANE ASSEKI, ou SULTANE REINE .

E em bl. ils Ce que ell les tomic far de éb il dit vo que de

thé con ni tan qu' c'it de (qu' le 1 pau don cett qu' oblice fi qu' price por du ccivi l'earles foig déveans

(a (b (c

Elles ne passent point le tems, comme les notres, à se coësser, à saire des visites, à embellir une maison, à arranger des Porcelaines, à faire de beaux habits, à laver, à blanchir, out à repasser. C'est l'affaire des esclaves. Pour les hommes, dit Bellon, ils out soin de l'exconomie, & prennent sur eux toute l'administration du domestique. Cela ne va pas sort loin; les Turcs ne se chargent point de nœubles intuiles. S'il ya quelques hardes à laver, c'est l'affaire des serviteurs. Et pour ce qui est des semmes, elles ne sout chargées d'autre soin, que de celui d'élever les ensans, & de vivre en paix

Enfin cet Auteur nous sait remarquer, pour rendre plus croiable ce qu'il avance touchant l'union de ces épouses diverses, qu'elles passent la vie rensermées d'une manière tranquille & sédentaire, hors du bruit & du tumulte des voisins & de la manvaise langue des voisines, & du quartier, sans parler à d'autres hommes qu'à leurs maris, & loint de tous ces corrupteurs, & de toutes ces corruptrices de la fociété, qui pourroient ébranler leurs sentimens, ou du moins senter entr'elles la sizanie & la discorde. D'où ditent, que les Mahométans n'aiment pas qu'on les nonme Agaréniens, connne si on vouloit leur reprocher leur origine servile; mais bien Sarazins, parce qu'on suppose que ce nom leur sait plus d'honneur. Les Empereurs cux-mêmes, & de Perse & de Turquie, ne se sont point une honte de descendre d'une (a) Agar.

S. XXXIII.

Si les Mahométans ne prennent aucune précaution pour se laver le visage.

(b) (V 0101 une accusation bien puérile, & qui ne sait guéres d'honneur à Barthelemi d'Edesse; dont M. le Moine a donné l'onvrage dans ses Varia sairea. Je ne seçai comment m'y prendre pour rapporter une sadaise de cette nature, qui ne souffre, ni Latin, ni Grec, ni François. En général tout le monde seçait que les Mahoméaus sont sort propres, & que c'est un des griess dont on les taxe, que le grand soin qu'ils prennent de la pureté du corps. Cela va si loin, qu'une de leurs ablutions, est celle dont on a parlé à la sin du Chapitre VIII. & qui consiste à se nétoier avec de l'eau, avant que de sortir de la garde-robe.

Que dit à cela l'Auteur que j'ai cité? Une fausseté ridicule & honteuse; c'est, qu'ils font cette espèce d'ablution cinq fois par jour, & qu'à chaque fois ils portent le même doigt au vifage, pour se laver la bouche & toute la face. (c) (Quelle panyreté i ou plutôt quelle malice pour tourner les gens en ridicule! Qu'on sçache donc une bonne sois, que les Mahométans sont très-propres, qu'ils ne pratiquent cette espéce d'ablution, que quand ils vont à la garde-robe;) qu'ils ne la pratiquent qu'avec beaucoup de proprete, comme l'aflure M. Tournefort; qu'ils ne font point obligés d'y aller cinq fois par jour; qu'ils n'y vont, comme nous, qu'en cas de né-cellité; qu'après l'ablution faite, ils fe lavent les mains avec beaucoup de foin; & qu'à l'égard du visage, ils ne sont obligés de le laver, que quand ils vont faire leurs prières. (d) Quoi donc, parce que nous devons manger deux ou trois fois le jour, porter la main sur les mets les plus délicats, & au visage même, il nous sera défendu également, & à l'un & à l'autre sexe, de nous occuper des soins domestiques & civils, quelquefois méchaniques, & fouvent affez défagréables? N'avons-nous pas de l'eau en abondance pour nous nétoier? Y a-t-il rieu de plus commun en Orient que les bains; & n'est-ce pas un des articles de la Religion de Mahomet, de se laver soigneusement avant que de rien entreprendre de religieux & de sacré, dans leurs dévotions publiques ou particulières? Voiez ci-dessus le Catéchisme des Mahométans (e).

⁽a) Addition du Traducteur.

⁽b) Autre addition.

⁽c) Addition.

⁽d) Addition de M. D**. (e) Dans le Ch. VIII.

Si Moise est du nombre des Réprouvés, selon les Mahométans.

(a) (M. RELAND ne devoit pas mettre cetteaccusation au nombre des autres, parce qu'il n'y a qu'à ouvrir l'Alcoran, pour y voir ce Législateur de la Nation Juive couronné des plus grands éloges. On peut même dire que Mahomet se signale sur ce Chapitre, par quelques traits qui ont de la grandeur. Ajoutez que c'est l'opinion constante des Mahométans, que Moise a été un des plus grands Prophétes que Dieu ait envoié aux hommes, uniquement insérieur à Jesus, qui est venu après lui, & à Mahomet qui fait, discut-ils, la cloture & le seau de tous les autres. Voiez ci-deffus l'Abregé, dans le Chapitre qui traite des Envoiés de Dien.)

Cepeudant il s'est trouvé deux Grecs (b), qui ont assuré le contraire, & qui ont soutenu que Mahomet dans son Alcoran, avoit place Mosse au nombre des damnes. (c) Que dirons-nous après cela de tous ces anciens Hérétiques, dont nous ne sçavons plus rien que sur le rapport d'un Irenée, ou d'un Epiphane? Pour moi, avant que de les juger définitivement, je voudrois avoir quelques-uns de leurs Ouvrages, parce que je sçai d'ailleurs par une affez longue expérience, qu'on en impose toujours à ceux que l'on n'aime pas, & que le portrait qui est tracé par une main ennemie, est presque toujours inti-

6. XXXV.

Si les Mahométans ne reconnoissent que trois Prophétes, Moise, Jesus-Christ, & Mahomet.

C'EST l'opinion de Volaterran, qui est contradictoire à la précédente. Moise n'est point sauvé, selon Mahomet, s'il faut en croire Euthymius (d): par conséquent il ne sçauroit être un Prophéte; car les Prophétes ne péchent point, ou du moins ne péchent pas mortellement, selon la Doctrine Musulmane. Mais Volaterran soutient, au contraire, que Moise est un des grands Prophétes des Mahométans; que Mahomet est le premier, & Jesus-Christ le troisième ; & que hors de ceux-là, ils n'en reconnoissent point d'autres (e). Voilà une contradiction bien marquée, & qui nous doit rendre suspectes toutes ces prétendues réfutations de la Doctrine Mahométane.

(f) (La vérité est que les Mahométans sont bien plus à blâmer pour avoir multiplié les Prophètes, que pour en avoir diminué le nombre. Ils les comptent par milliers, comme on l'a vît dans l'Abregé de leur Théologie (g); & à l'égard de ceux qui ont donné au monde de nouvelles Constitutions, ils en articulent six, qu'ils regardent comme les plus illustres : ,, Adam , Noi, Abraham , Moife , f. C. & Mahomet , & qui-, conque ne les aime pas, ou révoque en doute leur véracité, est infidéle ". Voicz le Chapitre des Envoies de Dieu.)

S. XXXVI.

Si l'homme a été formé d'une sangsuë, selon Mahomes.

AUTRE puérilité d'Euthymius Zigabéne. Il dit que Mahomet fait naître (h) l'hom-

(a) Addition du Traducteur.

(b) Euthymius Zigabene & un Anonyme, qui a fait la vie de Mahomet, insérée dans les Saracenica de Sylburge, p. 60.

(c) Le grand Homme qui attaque ici les deux penns Grees, fous les auspices, à la vérité, & par le moien de M. Reland, nous avertit, non qu'il faudroit, mais qu'il voudroit avoir quelques-uns des Ouvrages de ces Héretiques jugés définiti-vement, sur le rapport d'un Irenée & d'un Epiphane. C'est donc sans doute un malheur pour ces Héretiques, que leurs Ouvrages se soient perdus avant que d'avoir été jugés par M. D'" qui les auroit infailliblement réhabilités, & peutetre meme honorés du titre qu'il refuse à Irenie & à Epiphane.
(d) Voiez la Section qui précéde.

n

ſ

ne

tio

la

am art

Pol

rcu les

qu'

mé

que réci joie

(e) Voiez la réfutation du Mahometisme par Volaterran, à la fuite de l'Alcoran, de l'Edit. de Bibliander, 1550. (f) Addition du Traducteur.

(g) Voiez ci-dessus, Ch. V, des Envoies de

(b) Le premier homme.

ci-deffus l'A-

e, & qui ont damnes. (c) ons plus rien e de les juger que je sçai que l'on n'aioujours infi-

brift , &

se n'est point Ine scauroit ent pas morntraire, que premier, & d'autres (e). utes ces pré-

avoir multipar milliers, cux qui ont ls regardent met; & qui-". Voicz

e (b) I'hom-

és par M. D** refuse à Irenée

ėde. abométisme par en, de l'Edit.

des Envoiés de

me d'une sangsue. C'est que dans le Chapitre XCVI. de l'Alcoran, il est dit que Dieu a créé l'homme d'un peu de fang caillé, ou congelé, comme a traduit la version Francoise (a), & que le mot Arabe signisse aussi une sangsue, ou avec très-peu de changement semen genitale. Mais tous les petits Grecs qui n'entendent pas cette Langue, ont confondu toutes ces significations, pour se moquer de leurs adversaires à tort &

N'ont-ils pas dit encore, que Mahomet a donné à Salomon un coq fauvage, & de certaines Gondes pour précepteurs; & que c'est d'eux qu'il a tiré toute sa sapience (b), & non de Dieu? Mais qu'est-ce que ces Gondes (Γ erder) qu'un mot barbare, qui ne signifie rien, & qui a été formé (e) de deux mots Arabes, qu'ils n'ont pas entendus, & qui fignifient une troupe de Génics, ou d'Esprits divins, (d) (quoique ce soit en partie le nieme mot que celui qu'ils ont confondu avec le terme emploié pour fignifier les D émons, pour faire tomber l'Alcoran en contradiction avec lui-même, & accuser Mahomet d'avoir sauvé ces mauvais Génies. La véritéest que dans le Chapitre où le passage fe trouve, qui est le XXVII. il y a beaucoup de fadaises tout-à-fait indignes de Salonion, au moins de ce Salomon sage & Philosophe à la lettre, tel qu'il étoit encore dans ce tenis-là : cependant il y tire toute sa sagesse de Dieu. " Nous avons, dit " l'Alcoran, donné la science à David & à Salomon. Ils ont dit, loué soit Dieu " qui nous a gratifiés au-deflus du grand nombre de ses serviteurs, qui ont cru en sa ,, toute-puissance. " Après quoi suivent d'autres discours, qui ne sont pas, je l'avoue, des plus sensés, mais qui ne sont pas si impies.)

S. XXXVII.

Si Mahomet a nié l'immortalité de l'ame.

Le me semble qu'après ce qu'on a dit sur l'Enser & le Paradis des Mahométans, il est superflu de les justifier sur l'Epicuréssme qu'on leur attribuc, lorsqu'on dit qu'ils ne croient point que les ames subsissent après la mort. C'est Polydore Virgile (e) qui les en accuse: mais certainement il ne sçait ce qu'il dit. Il n'y a qu'à ouvrir l'Alcoran, pour y voir en cent endroits, que les justes & les impies vivront éternellement; les uns dans le Paradis, où ils verront & aimeront Dieu dans le comble de leur joie; affections qui ne peuvent convenir qu'à l'ame, qui par consequent ne meurt point : les autres dans la Gehenne, où ils seront tourmentes éternellement par les ministres de la vengeance divine, qui ne leur donneront ni paix ni tréve (f).

Mais voici peut-être ce que Polydore Virgile a entendu. Il a voulu dire que les ames, selon les Mahométans, ne subsissement fans corps. Et c'est-là en estet, un des articles de leur Théologie. (g) (Ils ne sont point Cartésens; ils ne croient point que la nature de l'ame puisse agir toute seule. Il lui saut un corps, qui pattage avec elle toutes ses fonctions, & qui en devienne en quelque forte le théatre, le Sensorium, pour parler à l'Angloise. Les Sociniens cux-mêmes sont dans cette malheureuse erreur : ils s'imagineut que les ames dorment jusques à la résurrection (h); & ce qu'il y a de singulier, est que pour le prouver, ils se servent des mêmes raisons que les Mahometans. Ils disent que ceux qui sont morts sont morts; qu'ils ne sont plus; qu'ils ne vivent plus; qu'ils n'entendent plus; qu'ils n'ont plus de corps pour faire les sonctions de la vie. Toute la différence qu'il y a entr'eux, c'est que les Mahométans sont plus raisonnables sur cet article; car après l'examen du sépulere, qui suit la mort, & dont j'ai parlé ci dessus, ils croient que nos ames passent en des corps purs, que Dieu a créés à cette sin, sçavoir pour les garder comme dans une espéce de réceptacle, jusques à la résurrection universelle, ou chaque esprit abandonnant avec joie le corps emprunté, sera rendu à son véritable corps : au lieu que les Sociniens, quoiqu'ils tiennent pour l'immortalité des ames, s'avisent néanmoins je ne sçai com-

⁽⁴⁾ Du Sr. Du Kyer, imprimée en Hollande

en 1649, & en 1733.
(b) Voiez Evodius, dans les Actes des XLII. Martyrs, inferes dans le VI. Tome des Alla Sanctorum

⁽c) M. Reland ne cite qu'un mot.

⁽d) Addition du Traducteur.

⁽e) De invent. Rer. Lib. VII. Cap. 8. (f) Addition du Traducteur.

⁽g) Voiez le Ch. VI.du Cathéchisine rapporté ci-deffus.

⁽h) Voiez l'elkelius, p. 501, Ed. Racov, De Invoc. Sanctor.

ment, & pourquoi, de les faire dormir, ou du moins sommeiller jusqu'au dernierjour. Il me semble que des gens qui se piquent tant de raison, & d'une connoillance si exacte des écrits sacrés, devroient mieux connoître, & la nature de l'ame, & ses propriétés effentielles. Car enfin c'est elle qui donne la vie au corps ; c'est elle qui forme en nous la réflexion, la mémoire, l'intelligence, l'esprit & la joie. Quelle apparence donc que lorsque le corps lui sera soultrait, elle perde toutes ses qualités & ces pro-priétés excellentes, qu'elle déploioit dans le corps même? Ce seroit une chose bien étrange, qu'il fallut avoir un corps pour penfer.)

la

fe

tr

CI

m di

in CC

la

me

tin

cif

ve

cci

fça

qu

par ne

par

col

plu

fon

aig

mi.

33 f

Per.

6. XXXVIII.

Si Mahomet a enseigné, que celui qui tue son ennemi, ou qui en est tué est indubitablement fauvé.

(a) (S1 l'accufation dont on vient de lire l'étiquette, est véritable, voilà le meurtre bien autorifé, voilà la vengeance sur le pinacles & si cette Doctrine de Mahomet est une fois tournée en pratique, que deviendront les Mahométans? Ce ne se-ra plus qu'une troupe de mutins ou de bretteurs, qui s'entrégorgeront les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient exterminés; à peu près comme ces enfans de la terre provenus des dents du Dragon, & qu'Ovide a si bien décrits dans le troitième Livre de ses Métamorphoses (b).

> Territus hoste novo Cadmus capere arma parabat; Ne cape, de populo, quem Terra creaverat, unus Exclamat, nec te civilibus insere bellis : Atque ita terrigenis rigido de fratribus unum Cominus ense seru ; jaculo cadu eminus ipse. Hic quoque, qui leto dederat, non longius illo Vivit, & exspirat, modo quas acceperat, auras. Exemploque pari furit omnis turba, suoque Marte cadunt subiti per mutua vulnera fratres.

Paroles que le nouveau Traducteur de cet Ouvrage à renduës ainsi : » Cadmus étonné à la vue de ses nouveaux ennemis, se disposoit à prendre les armes, » forsqu'un de ces enfans de la Terre lui dit de demeurer tranquile, & de ne » point prendre parti dans leur querelle; & après ce peu de mots, il perçad'un coup » d'épée un de ses freres, & tomba mort lui-même d'un coup de javelot que l'autre o lui lança. Celui-ci ne lui furvécut pas long-tons, & perdit bien-tôt une vie qu'il " ne venoit que de recevoir. Une égale fureur anima alors toute la troupe, & ces » freres infortunés s'entretuérent tous les uns les autres. «

Car où est celui des Mahométans, qui refusat d'être le bourreau ou le martyr de la vengeance, s'il étoit bien fur de gagner le Paradis par cette voie ? Ils se seroient tous un honneur & un devoir, de faire naître ou de ressusciter les querelles les plus mal fondées; & la fociété parmi eux ne seroit plus qu'un brigandage de peu de jours.

(Défions-nous donc d'une accusation qui prouveroit trop, & qui seroit manisestement démentie par l'expérience.) Il est vrai que cette accusation est avancée par des Auteurs respectables. Premiérement, par un Empereur sort célébre : c'est Conftantin Porphyrogenéte, qui vivoit au dixième siècle, & qui (aimoit si fort les Sciences, qu'il) nous a laisse un Livre de l'administration de l'Empire, publié par Meursius, il y a un peu plus de cent aus. Dans cet Ouvrage (c), il attribue à Mahomet la Doctrine dont nous venons de parler, sçavoir, que le l'aradis est ouvert à quiconque des siens aura tué son ennemi, ou en aura été tué. Anastase avoit dit la même chose (d) avant

⁽⁴⁾ Addition de M. D**. (b) V. 115.

⁽c) De Administ. Imperii, Ch. XIV. (d) Hiftor, Ecclefiaft, p. 104.

la Chrenique de Throphane, qui vivoit dans le huitleme siècle. Je ne conseillerois pas à un Mahoméran de tuer son ennemi, sur la soi de ces Au-

teurs. (Il ne la porteroit pas loin, je vous affure.) Les Luix contre le meurtre

mlerjaur. Il e fi exacle es propriétés ul forme en e apparence & ces proe chose bien

tué est

ilà le meure de Maho-¿ Ce ne feles uns les s de la terre tieme Livre

" Cadmus les armes, , & de ne çad'un coup que l'autre ne vie qu'il upe, & ces

martyr de fe fernient les les plus de peu de

manifestevancée par c'est Conf-Sciences, urfius, il y iet la Docque des fiens (d) avant

> 4) La voie de Dieu dans cet endroit, c'est la bataille que Mabonet donna aux Habitans de la Mecque.

(b) Observat, Rer. Mem. in Grac. Afia, .E. Tome V.

gypio, &c. Lib. III. Cap. 18.

(c) Voiez ci-deffus, Cb. V. (d) M. Chardin, T. VIII. p. 284, Edit. de * M m m

font chez eux aussi sévéres qu'en aucuns endroits du monde. Mais ce qui a trompé ces Aureurs, c'est que Mahomet se voiant attaqué par les habitans de la Mecque, encore Idolâtres & ennemis de ses révélations, à tel point qu'ils l'enssent mis en pièces, s'ils cussent pu l'attraper, exhorta vivement les siens à se désendre de toutes leurs forces, en soutenant la cause du vrai Dieu, & de son Unité; & pour les animer au combat avec plus de succès, ils leur promit que s'ils venoient (a) à tomber dans la voie de Dieu, c'est-à-dire, comme Martyrs de l'Unité de Dieu, ils entreroient infailliblement dans le Paradis, auffi-bien que ceux qui demeureroient vainqueurs de ces Idolâtres. Voilà ce qu'il y a de vrai. C'est un ordre de Mahomet qui regarde proprement les habitans de la Mecque, qui lui réfiltoient en face, qui s'opposoient à ses révélations, & qui lui couroient sus à main armée. C'est contr'eux qu'il dit dans son Alcoran : tuez-les par tout on vous les tronverez. Mais cela ne regarde point la Société Mahométane en elle-même, c'est-à dire, les inimitiés particulières qui peuvent s'élever entr'eux : cela ne regarde pas non plus les Chrétiens, ni les autres Peuples qui les environnent, & qui sont en paix avec eux, soit dans leur voitinage, soit dans le sein même de leurs villes & de leurs habitations.

A entendre parler certains Auteurs, vous diriez que les Mahométans sont des mutins & des insolens, qui passent la vie dans les querelles & dans la vengeance : mais il n'y a rien de plus saux. Si nous en croions les Relations modernes, ils sont si partire de la companyation de la ciliques, que bien loin d'exciter ou d'entretenir les diffentions, ils fe fant un devoir de les affoupir, & de se réconcilier même avec ceux qu'ils ont pu offenser par inadvertance on par promittude. On appelle Braves dans notre Europe, dit Hellon (b), ceux qui sont toujours prêts à dégaîner; qui ont le regard hautain & sarouche; qui sçavent bien montrer les dents, & envisager les autres de travers ou de haut en bass qui jurent comme des chartiers; qui s'emportent à la première occasion; qui donnent le dementi ou le foufflet au premier venu, qui font ravis de pouvoir dire, j'ai en telle ou selle affaire d'honneur. En voilà encore les marques. Il est vrai que je lui ai passé mois épée un travers du corps, &c. Voilà ce qui s'appelle parnii nous un homme d'honneur. Mais les Tures ne sont pas si ferrailleurs. Dès que la paix est faire, ils posent modellement les armes, & vivent entr'eux de la manière la plus tranquile. Ils ne se chargent point d'un grand sabre dans les rues ou dans les places publiques, ou ilest parsaitement inutile. Ils se contentent de s'en servir à l'armée, dans le besoin. On n'entend pas que le duel, ni les rencontres failent du ravage parmi eux; & s'il arrive par hafard que quelqu'un d'eux se défasse de son enneau, ou le blesse dans la colere, ne croiez pas qu'il en acquiert pour cela la réputation de Brave. Tout

Chardin, dans son Voiage de Perse, ne nous dit point que les Peuples y soient plus mutins ou plus vindicatifs qu'en d'autres endroits. Il nous assure même, qu'ils font la plupart très-pacifiques par un principe de conscience. Ils craignent le pont aigu (6); & vont proposer d'eux-mêmes à l'offensé la réparation de l'offense. Voici une de leurs paraboles fur le pardon des injures, & fur la clemence envers un ennemi. C'est un jeu d'esprit : mais il pourroit leur être envié par les Chrétiens. " Faites » comme ces arbres, qui offrent, ce semble, la fraîcheur de leur ombre & de leurs » fruits aux justes comme aux injustes, sans excepter même de leur bénéficence ceux » qui leur jettent des pierres, ou qui les dépouillent à coups de bâtons. Faites encore » plus, imitez ces coquilles bien-faifantes, qui enrichillent de leurs perles ceux mêmes » qui leur ôtent la vie (d), "

Au reste, quand je dis que c'est là un jeu d'esprit, qui pourroit être envié aux Persans par les Chrétiens mêmes, je m'explique; je parle des Chrétiens qui courent au bel ciprit. Car d'ailleurs la pensée n'est point solide; & par conséquent elle ne sçauroit être un motif de vertu. Car si l'arbre avoit quelque connoissance & quel-

IV.

que liberté, il se garderoit bien de se laisser dépoudler à d'autres qu'à son maître. Certainement il ne se prêteroit point aux voleurs, ni aux impudiques, ni aux brigands: il les afformeroit plutor de ses branches; & la coquille qui renferme une pietre précicule, n'auroit garde de prodiguer son trésor à celui qui veut lui ôter la vie, si elle pouvoit la conferver. Ainfi ce n'est-là qu'une fleur de Rhétorique, qui pourra embellir le Sermon d'un Moine novice, on d'un Etudiant frais émoulu du Coilège, mais qui n'aura jamais enerce dans un Discours de Morale d'un Tillotson, d'un Barrouv, on d'un Bourdalone, où les images & les agrèmens les plus modelles doivent renfermer quelque sel & quelque raison. Mais quand j'entends un homme grave & sensé, qui renferme sa preuve dans sa comparaison même, de manière que je ne seavrois l'éluder sans extravagance, je me rends à la justice du précepte, dans le tems même que j'en admire l'art & le sublime. Telles sont universellement les comparaisons de Notre Seigneur Jelus-Chrift & de fes Apotres. Celle-ci, par exemple : " Almeg » (a) vos ennemis; béniffez ceux qui vous maudiffert; fuires de bien à ceux qui - vous haissent, & priez pour ceux qui vous calonunient & qui vous persécutent, - afin que vous soiez Ensaus de votre Pere qui est dans le Ciel; car il fait lever son " folcit sur les méchans & sur les bons, & il fair pieuvoir sur les justes & sur les inn juttes. Soiez donc parfaits, comme votre Pere, qui cit dans le Ciel, est parfait, u On ne trouve rien là qui sente le bel esprit : mais la pensée est juste; elle est vraie; elle est grande même; & elle va au cœur, par les idées intéressantes qu'elle contient sur la paternité, la siliation & l'initation, & que S. Paul a toutes réunirs dans ce beau précepte, l'abregé de celui de son grand maître : Soien les imitateurs de Dien, comme fes chers Enfans (b).

6. XXXIX.

S'il est vrai ce qu'on dit, que Mahomet avoit élevé un Pigeon, qui venois murmurer à son orcille dans ses accès épileptiques.

C'est un conte dont tout le monde est abreuvé. On dit que l'Imposteur se trouvant affligé du mal caduc, avoit aprivoisé une Colombe avec tant d'artisce, qu'elle venoit becqueter à son oreille dans ses accès se cela pour faire accroire à sa semme & à tous ses parens, qu'il avoit des extases prophétiques, et que le Saint-Esprit, sous cette forme, venoit lui dire tout bas ce qu'il avoit à faire, et à réveler à son Peuple.

Mais pour convaincre tout homme raisonnable que c'est-là une pure imagination de quelques Chrétiens, je me contenteral de rapporter ce que je trouve dans l'Intro-duction aux Langues Orientales du sçavant M. Ockley, Professeur à Cambrige dans ces mêmes Langues, & un des plus sçavans hommes du Monde dans cette espèce de Littérature. Il dit, qu'on ne sçauroit croire combien de fables ridicules on a débité en Europe sur le compte de Mahomet, dont on ne voit aucune trace dans les Livres Orientaux, qu'il y a sur ce sujet mille traditions aussi fausses les unes que les autres, qui se perpétuent néanmoins entre nous comme véritables, & qui attrapent même les plus sensés. Par exemple, dit-il, l'incomparable Grotius, qui a si bien mérité de la République des Lettres, y a été trompé. Dans le Livre immortel qu'il nous a donne sur la vérité de la Religion Chressenne, il avance dans le VI. Livre, qui est tout entier contre les Mahometans, que Mahomet avoit dresse une Colombe à voler à son oreille, pour faire accroire au Peuple qu'il étoit divinement inspiré. Cependant il n'y a rien de plus faux que l'histoire de cette prétendue Colombe, que les Arabes n'auroient pas sans doute oubliée, ou comme tradition, ou comme vérité, s'ils en avoient trouvé quelques vestiges dans leurs Auteurs; eux sur tout, qui ne sont point scrupule de rapporter les plus étranges fictions, lorsqu'elles peuvent favoriser la réputation de leur Prophéte. Cela est si vrai, ajoute-t-il, que le sçavant Pocock, qui a traduit le Livre de Grotius en Arabe, n'a point mis ce conte dans sa version. Bien plus ; il nous apprend lui-même, dans son Effas sur l'Histoire des Arabes, qu'aiant

(4) Matth. Chap. V. 44. Je me fers, dit M. D., de la version de Mrs. de Beaufebre & Lenfans, qui est la plus Françoise qui ait en-

core paru, & si j'en puis juger, l'une des plus sideles.

(b) Ephof. Ch, V, la m (f M. F

le

pa

êt

CH

Pe

de

n C

19 F

90 N

n 9

11 18

il m

L

plur

des

dore

il l'a

(0

des ;

Sière

conv

& m

I fon maître. iux brigandsi e pierre préla vie, si elle ui pourra emollège, mais un Barroce, vent renferave & fenfé, ne sçantois cems inéme paraifons de i » Limez perfécuteur, air lever fon & fur les inest parfair, a

soit mur-

le est vraie,

elle confient

lans ce beau Dieu, comme

eur se trouice, qu'elle à sa temme ne - Esprie, eveler à son

magination ans l'Introge dans ces éce de Lita débité en les Livres les autres, e même les rité de la ons a donui oft cour à voler à Cependant es Arabes , s'ils en font point ifer la répeock, qui a vertion. , qu'aiant

ne des plus

vui Grotius, il lui avoit demandé, s'il avoit trouvé cette fable dans quelque Ecrit pondu ingénument, ou dans quelque Ouvrage des Chréciens: A quoi Grotius avoit réquil s'en étoit rapporté là-deffus à la bonne foi des Chréciens. (Laiffons donc là le judicieux Pocock; & puifqu'il s'agit de les converté par le molen de votre excelent Livre, ne leur difuns rien, fur le chapitre de leur Prophète, qui ne foit avéré mocquent des unes aux dépens des autres.

Il n'y a donc nulle apparence, conclut M. Reland, que le conte du pigeon puisse étre réhabilité; car si ce fait avoit quelque fondement dans l'histoire, ou même dans la cradition, les Auteurs Arabes n'auroient pas manque de le joindre, comme miraculeux, à tant d'autres qui n'ont point la moindre onibre de vraisemblance ; comme par exemple, que la Lune suit descendue du Ciel pour le saluer, que les arbres foient venus lui faire la révérence, que les bêtes mêmes lui alent fait hommage, &c. Pefez bien ces paroles de l'Abbé Maracci; elles sont tirées de sa Présace sur la Vie de Mahomet (a). » Si je voulois faire l'Histoire de la vie & des faits de Mahomet, " fur les Memoires que me pourroient fournir les Auteurs Chrétiens, je fuis perfuadé que je me ferois bien mocquer de moi parmi les Mahomérans. Car tout ce qu'ils difent de cet homme-là, & ce que nous en rapportons de notre côté, est si diffé-" rent & si contradictoire, qu'on ne croiroit jamais que ce sût la même personne. Ains laissant à part ce qu'unt die les nutres sur ce sujet, & me consentant de l'in-" diquer en pallant, j'ai résolu de m'en rapporter uniquement aux Disciples du per-, sonnage. Non que je me se tout-à-sait à leur rapport, ou à leur sincérité, par rap-» port au fond de l'Hittoire i mais c'est que s'ag stant de les attaquer pour les con-", verrir, s'il est possible, à la foi Chrétienne, j'estime qu'il est bien plus aisé de les " combattre par leurs propres armes, que par les notres, & qu'il est même plus glo-,, rieux pour nous de les transpercer de leurs propres traits. Ajoutez à cela, que la " plupare de nos Auteurs qui en ont écrir, ont rapporté certaines choses du person-, nage, qui font rire les Mahométans, parce qu'en effet elles sont aussi ridicules, " que mal-fondées. Malheureusement ils prennent occasion de ces saits puériles & " inouis, pour s'obstiner plus que jamais dans leur superstition. « (6) (Après teut, il me semble qu'il est plus natures de laisser à chacun la liberté de faire l'Histoiro de sa Religion & de ses Fondateurs.)

5. XL.

Si les Mahométans croiens la pluralité des Mondes.

L'ABBE' Maracci dit en divers endroits de son Ouvrage, que Mahomet a cen la pluralité des Mondes (e), sur ce que dans un endroit, il appelle Dieu le Seigneur des Mondes; erreur, dit-il, qui est celle des Manichéens, de Démocrite, de Métrodore, & de quelques autres anciens Philosophes. Dans un autre endroit encore (d), il l'accuse de multiplier les Orients & les Occidents; absurdité, dit-il, qui doit sa naissance à la fausse opinion de la pluralité des Mondes.

(e) (Il ne s'agit pas ici d'examiner cette question en Astronome. La pluralité des Mondes pouvoit être une erreur du tems de Mahomet, & une erreur très-grofiére; & je n'aurois pas voulu être à la place de celui qui en auroit été duement convaincu dans un Concile: mais aujourd'hui que ce soit une erreur, ce n'est pas au moins une héréste. On l'enseigne même dans plusseurs Écoles de la Chrétienté; & un Prince Mahométan qui se piqueroit de Philosophie, pourroit la faire venir à la mode dans ses Etats.)

(f) (Mais est-il bien vrai que Mahomet a été dans cette opinion telle quelle? M. Reland le nie, avec tout le respect qui est dù an sçavant Homne, qui nous a

(f) Autre addition,

⁽⁴⁾ P. 9. (4) Addition. (c) Voiez Maracci dans fon Fredreme à la rifus, de l'Alcoran, p. 76.

⁽d) Idem, ibid, p. 121.

ASS CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

donné une fi bonne version, & une si bonne réfuration de l'Alcoran, & qui par cet trile travail a si bien mérité de la Religion Chrétienne en général, & de cette espéce

de Littérature en particulier.

M. Reland prétend donc que c'est un Hébrailme, c'est-à-dire, une expression trèsfamilière parmi les Juifs, pour défigner tous les geures de créatures qu'il y a dans l'Univers. Ainsi ils appellent Dieu, le Seigneur des Mondes, comme qui diroit le Créarent des différentes classes de créatures, du Monde des Anges, du monde des Corps, du/Monde des Hommes, &c. en quoi ils ont été faivis par les Samaritains, confine l'Auteur le fait voir, & l'explique très-sçavamment dans un autre de ses Onvrages (a). Or comme on ne peut accuser ni les uns ni les autres de croire la pluralité des Mondes, quoiqu'ils s'expriment comme Mahomet, il n'est pas jutte non plus de faire un crime à ce faux Prophète d'une expression Orientale très-innocente, & qui pent avoir un très-bon fens : d'autant plus que dans un MS. Arabe, qui est comme le Commentaire du Manuel de Borhanedden, il y a que on die fort bien le Monde des Anges, le Monde des Hommes, le Monde des Genses ; & que l'Abré Marocci nous apprend lui-même, qu'on actribue à Said Almefineb, Auteur Malioméian, d'avoir die qu'il y a fix cens Mondes dans la mer, & quatre cens dans la terre. Car fi ces Mondes sont sur la terre, ou dans la mer, on voit bien que ce ue sont pas des Mondes places loin du notre, (b) (comme ceux de Démocrite, ou de M. de Fontemelle.) Ce sont les différentes espéces de créatures, que nous connocilons ou que nous ne connoissons pas, & dont celui qui les a créées est parfaitement le Souverain & l'arbitre. Une preuve que c'est-là le vrai sens de Malionier, c'est que les vertions Orientales de l'Alcoran, & les plus fidèles, par exemple, celle qui est en Langue Malaie, & done on fe fere dans l'Itle de fava, l'one ainti rendu : lone fore Dien , qui est le Seigneur de tout le Monde, ou le maitre de tout l'Univers ; c'est-à-dire, universelsement de toutes les créatures & de leurs différentes espèces. (e) (Qu'y a-t'il de plus Orthodoxe, même selon l'ancienne Philosophie?)

Eu second lieu, dit mon Auteur, il y a une soule de passages de l'Alcoran, où le même mot se trouve, & où l'Abbé Maraces est sorcé invinciblement à le rendre par celui de ersatures, par la raison que celui de Mondes n'y mettroit aucun sens. Or puisque c'est-là ordinairement la fignificacion de ce mot, & que le sens est très-beau en traduisant, le desgonne de toutes les Créatures, & que les Mahométans d'aujourd'hui ne s'en écarrent point, pourquoi faire une difficulté sur une expression tout au plus am-

bigue, & certamement très-susceptible d'un sens savorable?

6. XL1.

Si Mahomet a emprunté la Circoncisson des Juiss de son sems.

(d) (Enfin nous voici parvenus à la dernière question, qui n'est pas, comme on voit, d'une fort grande importance. Car il s'agit de sçavoir si Mahomet a emprunté des Juis la cérémonie de la Circoncision, pour les attirer dans son parti sou s'il l'a trouvée toute établie parmi ses Arabes? C'est un point de pure Critique, qui

n'est tout au plus que curieux.)

Théophane dans la Chronique, & Anaflasse (e) dans son Histoire de l'Eglise où il copie souvent Théophane, nous rapportent que les Juiss du tems de Mahomet s'innaginerent qu'il étoit le Messie, & que plusieurs d'entre les principaux embrasserent sa Religion 3 mais que l'aiant vû ensurée qui mangeoit du chameau, ils en eurent tant d'horreur, qu'ils retournerent au Judaisme; » & ce sont ces Juiss, ajoute Théon phane, qui ont enseigné que Mahomet avoit embrassé divers articles de la Loi ne de Moisse, comme la Circoncisson & autres Cérémonies. »

Mais il est aisé de faire voir qu'il se trompe, & que la Circoncision étoit en usage en Arabie long-tems avant Mahomet. C'est ce que nous apprenons d'Origéne ce sça-

(4) Voicz fes Diff. Miscell. Tom. 2. Diff.

(b) Addition du Traducteur,

(c) Addition du même.

(d) Idem.

(e) Hifter, Eccl. p. 103,

van dissuid Jór o I o d de déli déd Pari S

Con (ca l'Au tran le v Il Ara Ilple que

to ge grand mean mean 11

noice V le fo V de-li

fi je V form D chan

(4

Dicu

mence Théo ourd'hui ne

au plus am-

on que e Souveraln

les vertions

as, comme met a ema parti s ou itique, qui

Eglife où il met s'imarafferent fa en eurent oute Théos de la Loi

n ulage en éne ce sça-Vant

vant homme, qui n'étoit pas lui-même fort éloigné de l'Arabie. Tous les Emailites, diril (a), que habitent cette Région, se sont erremeire, des qu'ils sont parvenns a leur tris-asime année. S. Jérôme nous confirme la même chose dans son Commensaire sus Jérenie (1); voici ses paroles. » La plus grande partie de ces Peuples, qui en-» vironnene la Palettine, observent la Circoncisson; mais principalement les » Egyptiens, les Iduméens, les Ammonires, les Moabites, & tout le Pals » des Sarrasins, qui habitent dans les solitudes », (e) (c'est-à-dire, dans les Desens de l'Arabie, Pais sec & seabreux, & qui a bien la mine de nous avoir donné les délices, les fleuves & les campagnes riantes du Paradis de Mahomet, comme un dédommagement à ses compartiotes de l'aprêté & de la sécheresse de leur commune

Si nous avions encore le MS. du sçavant Levinus Warnerus fur les manes des Arabes avant le Mahamétisme, nous y verrions bien des choses, que nous crolons affez nous velles parmi les Mahomérans, & que nous arribuons fans façon à leur Prophéte, quoique peut-être il nous seroit affez difficile d'en affigner au juste l'antiquité. Mais comme cet excellent Ouveage a été vulé de la Bibliothéque publique de Leyde, (car il est certain qu'il y a été autrefois, puisque c'étoit, je peuse, un présent de l'Auteur même,) it saudra nous contenter de ce que le Docte Spanheim (d) en a transcrit dans son Intreduction à l'Histoire du Nouveau Testament, pour ce qui regarde le vir fiécle.

Il dir donc, qu'aiant consulté ce MS. de Warnerut, sur les Antiquirés des anciens Arabes avant Mahomet, il a trouvé,

I. Que les plus fages d'emr'eux , nommément les Korifikues , (qui fe disoient le Peuple de Dieu, différens des autres Peuples, & soujours auprès du Temple de la Mecque) n'adoroient qu'un feul Dieu, déreftoient les Idoles, & ne mangeoient point de leurs facrifices 1 d'on étoit venue cette manière de parler parmi eux 1 N'intrai-je qu'un Dien, on sidercras-je mille Divinités ? Ce qui a beaucoup de rapport au I. principe de Mahomer.

H. Qu'ils avoient conframment observé l'usage de la Circoncisson depuis Umail; ce qui détruit la remarque de Théophane.

III. Que plufieurs d'entr'eux faifoient profession de croire la résurrection des moris & le jugement à venir ; en témoignage de quoi, ils attachoient un chameau au fépulere de celui qu'ils venoient d'enterrer, fans lui donner à manger ou à boire quoique ce foit, pour donner à entendre qu'il réflusciteroit un jour bien monté, & qu'il le proméneroit à la manière des Arabes, c'est-à-dire sur des cha-

IV. Que sur toutes choses, ils avoient l'aumône en grande recommandation : cela revient à la pratique Mahométane.

V. Qu'ils faisoient de fréquences prières, & que pendant leurs dévotions ils tournoient le visage vers le Caba. Autant en a Inflitué Mahomet.

VI. Qu'ils étoient forts exacts à faire leurs Pélerinages à la Mecque i comme ils le font encore aujourd'hui.

VII. Qu'ils croioiens que les Démons avoient été changés en (e) serpens, & que de-là ils appelloient le Diable même le serpent. Il a le même nom dans l'Alcoran, fi je ne me trompe.

VIII. Que parmi eux les plus dévois ne beuvoient point de vin. Autre con-

1X. Que leur facrifice le plus solemnel étoit l'immolation du premier né d'un chameau.

X. Qu'ils préféroient le verd à toures les autres couleurs : mais qu'à l'égard de Dien & du Roi, ils lui donnoiem communément la conleur blanche, enforte qu'une

⁽a) Dans ses Philocalia, Cap. 23.

⁽b) Chap, X,

⁽e) Addition du Traducteur,

⁽d) Frederic Spanheim mort à Leyde au com-mencement de ce siècle, étoit Professeur en Theol. & en Hift, Ecclefialt, & outre cela Bi-

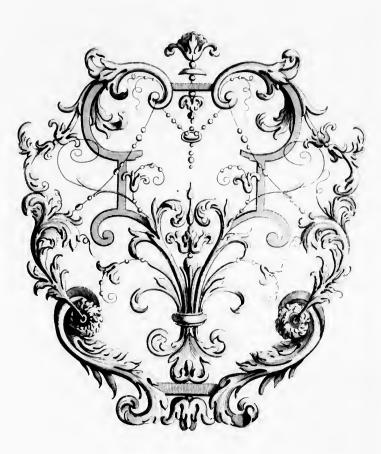
bliothéquaire de l'Académie.

^(*) La tradition avoit fans doute confervé plus distinctement chez eux, que chez les Peuples plus cloignes, des traces des moiens emploies par le Demon pour tenter nos promiers parens.

des Epithétes de Dieu étoit celle-ci, qui a la face blanche; & une de celles qu'ils donnoient à leurs Rois, tu es l'Ecuelle blanche.

XI. Et qu'enfin ils étoient fort séveres sur la Religion du serment.

On supprime ici un long verbiage du Traducteur au sujet du Manuscrit de Warners volé à la Bibliothéque de Leyde, avec la prière d'exeuse qu'il fait au Lecteur sur ses bonnes intentions & de celles de M. Reland. On a crû devoir supprimer aussi la notice des Manuscrits Arabes, dont M. Reland a fait usage, à cause qu'elle n'est d'aucune utilité dans ce Recueil.



écrit à

plus fir les Mo parler MES
celles qu'ils

crit de Wart au Lecteur oir fupprimer caufe qu'elle



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES MAHOMÉTANS.

enementenemen entappen angelen appen enten enten enten entappen enten enten entappen enten enten en

SECONDE PARTIE,

Contenant la description des Cérémonies & Pratiques Religiouses, qui sont en usage chez les Musulmans.



E que nous avons dit jusqu'ici regarde particulièrement les fondemens du Mahemétisme; & on peut le considérer comme un préliminaire nécessaire à l'intelligence des Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religence des Mahometans. Il nous reste à entrer dans le détail de ces Cérémonies & de ces Pratiques; & c'est à quoi nous destinons cette seconde Partie, dans laquelle nous nous proposons de donner aussi une connoissance plus exacte des différentes Sectes, qui partagent les Sectateurs de Mahomet. Au reste tant de Vosageurs ont traité cette matière, qu'il seroit difficile & même ennuieux de compiler ici tout ce qu'ils ont

écrit à ce sujet. D'ailleurs ces Auteurs sont entre les mains de tout le monde. Nous nous contenterons donc d'en extraire ce qu'on y remarque de plus essentiel & de plus singulier. Ce choix suffira pour mettre le Lecteur au fair de tout ce qui concerne les Mœurs & les Coutumes Religieuses des Peuples, dont nous avons entrepris de parler dans cet endroit de notre Histoire.

CHAPITRE PREMIER

fu ett

Cc tra

CO

ma

fcs

n'el

def

ce

ave

fois

Th

por

ton

fans

qu'i

auu du

fer

CCS.

dan

De certains Devoirs, & de plusieurs Usages permis ou défendus par l'Alcoran.

JU s qu'ic i nous sommes entrés dans un grand détail au sujet de la Religion Mahométane; & nous avons fait voir principalement dans les Chapitres VII. VIII, LX. de la première Partie, quels étoient les principaux Dogmes enseignés par Mahomet à ses Sechateurs, quelles Loix il leur avoit prescrites, quels devoirs il leur avoit imposés, & quelles pratiques il leur a désendues ou ordonnées dans son nouvel Evangile. Notre dessein est de saire voir dans ce Chapitre quel est l'infage des Mahométans, au sujet de quelques-unes de ces pratiques permises ou désendues par l'Alcoran.

De l'usage du Vin & des Liqueurs fortes.

Nous remarquerons d'abord (a) qu'on trouve dans l'Alcoran quelques préceptes négatifs, au sujet de certains usages que le feul abus peut rendre mauvais dans la vie, & que le scandale doit faire éviter dans la Religion. Tel est le vin; & sous ce nom il faut comprendre toutes fortes de boissons fortes & capables d'enivrer, dont l'usage paroît être défendu en plus d'un endroit de l'Alcoran; par exemple, au Chapitre II. où Mahomet dit expressément (b) que le péché commis en buvant du vin est beaucoup plus grand, que l'utilité qu'on en peut tirer. Il est vrai cependant que ce pallage ne contient pas une défense positive, à en juger par cette ma-nière de s'exprimer. Mais il n'en est pas de même d'un autre du Chapitre V. où Mahomet paroît se déclarer absolument contre le vin, en le metrant au rang des abominations qui sont des œuvres de Satan. Si malgré cela on a voulu soutenir que l'Alcoran n'a défendu que l'excès du vin & des autres liqueurs fortes, l'opinion la plus générale & la plus constante, surtout des Mahométans rigides, a pourtant été, qu'il ne doit nullement (e) être permis de boire de ces liqueurs, & que quelque peu qu'on en boive, on commet toujours un péché. Les Persans tiennent que se vin a toujours été interdit. Ils présendent aussi, selon Chardm, qu'il n'y a rien que le viss ne fouille. A l'égard des Turcs, Thevenot nous dit, que les plus ferupuleux ne croient pas pouvoir porter fans péché un habit qui a une tache de vin. Ceux qui out fait le Pélerinage de la Mecque sont ordinairement les plus scrupuleux sur l'article de ces boiflons : encore n'est-ce rien pour eux que de n'en point boire, si meme on n'évite de pressurer du raisin, de vendre ou d'acheter du vin, ou dequoi en faire ; enfin de se servir du gain qui provient de ces ventes & achats. On assure ecpendant que les Mahométans ne font pas toujours invincibles en cette occasion, et que tentes plus d'une fois du plaisir de boire cette agréable liqueur, ils se tirent d'affaire, en reprochant l'infraction continuelle des préceptes de l'Evangile aux Chrétiens, qui leur reprochent celle qu'ils font au Musulmanisme, lorsqu'il leur arrive de boire du vin-

On a quelquefois mis en question chez les Musulmans, si le Caffé ne devoit pas être compris entre les boissons défendues, à cause, dit-on, qu'il déregle aussi l'imagination de ceux qui en font usage. Quoiqu'il en soit, cette boisson si généralement permise

⁽a) Le commencement de ce Chapitre est en partie traduit du Discours préliminaire de M. Sale, qui a rassemble avec choix plutieurs paraculaires imperfess en différens Livres qui ne font commu que des Squyans.

 ⁽b) Selon la version Lat. du P. Maraeci & l'Angloife de M. Sale.
 (c) Voiez Chardin, T. IV, p. 148. Edit, in 4. de 1735.

défendus

igion Mahoa VII. VIII. nfeignés par evoirs il leur s fon nouvel age des Maétendues par

ues précepiauvais dans vin; & fous es d'enivrer, ar exemple, s en buvant vrai cepenar cette maoitre V. où au rang des outenir que l'opinion la ourtant été, quelque peu que le vin a n que le viu rupuleux ne Ceux qui eux fur l'arnt boire, si , ou dequoi

leur arrive e devoit pas aufli l'imaénéralement permife

On affure

te occasion, ils se tirent

aux Chré-

. Maracci &

8. Edit. in 4.

permise aujourd'hui dans tous les Pais Mahométans, y a souffert autresois des contradictions. On l'y a vue défendue & proscrite publiquement, rétablie & permise enfuite, & si bien accréditée, non par Arrêt de Religion, mais par tolérance, qu'il est rare que les Turcs & les autres Mahométans veuillent se résoudre à s'en passer. Cependant le scrupule que le Caffé cause aux dévots du Musulmanisme n'est rien, nous dit-on encore, en comparaison de celui que seur donne le Tabac. Personne n'ignore qu'il enivre, & fait un effet presque semblable à celui du viu & de l'eau-devie : mais une raifon plus forte le rend odieux à ces dévots, dont, pour le dire en paffant, un Voiageur homme de mérite (a) nous parle comme de censeurs orgueilleux & méprifans ; c'est-à-dire , fort semblables aux faux dévots des autres Religions. Cette raison est sondée sur une espéce de prophétie attribuée à Mahomet par une tradition affez répandue parmi les Mahométans ; & comme cette Prophétic défigne comme faux-fieres ceux qui introduiroient l'ulage de fumer du tabac, c'en étoit bien affez pour rendre cette plante odieuse à des Musulmans scrupuleux. Voici à peu près ce que dit la Prophétie. » Il y aura dans les derniers tems des hommes qui » prendiont le nom de Musulmans (Moslems, c'est-à-dire, fidéles) sans l'être véri-» tablement, lesquels, par le moien d'une pipe, attireront & renvoieront ensuite la » sumée d'une plante nommée Tabae ». Mais des serupules de cet ordre ne sont bons qu'aux dévots de profession. La voix générale est pour le Tabac & pour le Casté: les Orientaux ne sçauroient se patier de l'un ni de l'autre ; & leur maxime ordinaire est, qu'il faut une tasse de casse avec une pipe de tabae, pour faire un régal dans les formes. Les Persans ne vantent pas moins le mérite de l'un & de l'autre, & ne manquent guéres d'accompagner une taffe de caffé d'une pipe de tabac, en difant que celui-ci est en quelque façon le sel de l'autre.

Les rigides, continue-t'on, jugent tout aulli mal de l'opium & du heng; & malgré cela rien n'est plus commun que l'usage qui se fait de ces deux drogues. Le (b) Heng est une composition de seuilles de chanvre mises en pillules ou en conserve, qui, de même que l'opium, étourdit, & cause une espèce d'ivresse dangereuse par fes fuites; fur quoi on renvoie à Chardin, & aux autres Voiageurs. Au refle, il n'est pas nécessaire de faire remarquer encore, que la politique n'a (c) pas moins de part que la Religion à la défense des boussons qui ont été spécifiées ici, & sous le nom desquelles on doit comprendre sans doute tout ce qui enivre, étourdit & rend suricux. Ceux qui prennent du Benge, ou de l'Amtioun, car c'est ainsi que se prononce en Perfe & en Arabie le mot d'Opium, sont condamnés par les Musulmans rigides avec ceux qui prennent de la Thériaque; & parce que la Thériaque prête quelque fois fon nom à ces deux drogues, on donne aulli le nom de Theraki, ou preneurs de Thériaque, à ceux qui usent de l'Amfioun, &c. Ce nom tignifie ausli un débauché. On raconte qu'un Prédicateur Mufulman déclamant un jour contre cet abus, s'emporta si fort, qu'un papier ou il tenoit du Benge, dont il usoit lui-même souvent, tomba de son sein au milieu de son Auditoire; mais que sans perdre contenance, & fans s'étonner, il s'écria : le voil a cet ennemt, ce Démon duquel je vous parle, &c. Il fe tira d'affaire par ce tour d'adrelle : mais un Poëte qui étoit dans l'Auditoire lui envoia le lendemain une Epigramme en vers Arabes, par laquelle, après l'avoir averti qu'il falloit prècher d'exemple, il lui disoit : Avant que d'examiner le compte des autres, navaillez à acquitter vos propres dettes. Au reste, quoique l'Alcoran ne parle ni du Tabac, ni du Heng, ni de l'Opium, ces drogues sont plus ou moins le même essci sur ceux qui en usent, que le vin & les autres liqueurs sortes. La politique dicte donc aux Mululmans, que toutes ces choses exeitent souvent des querelles & des violences, qui entrainent à des suites plus facheuses. La Religion leur montre beaucoup de négligence & de dillipation dans ceux du Clergé qui s'y adonnent; dans les Laïques, beaucoup d'irrégularités oppofees aux devoirs du vrai Mufulman, &c. dans les uns & dans les autres beaucoup d'indécence, des irrégularités ordinaires à l'ivrelle, des actions honteuses opposées à l'honneur de la Religion & au respect qui fui est du. C'est a cause

comme celles de Thériaque. Elles produifent les memes effets que la juiquiame; & ils le fervent aufit trequemment de ces feuilles de chauvre que de la juiquiame.

(c) Voicz autil une note sur le Catéchisme des Mahontians,

⁽a) Ricaut, L. 2. C. 25. de l'Etat de l'Em-

⁽b) Ou Benge & Benghe. On piétend que c'est propiement la julquiame, qui a la qualilité d'enivrer & d'endormir : mais les Arabes donnent autil ce nom de Heng ou Benge aux feuilles de chanvie preparées en conferve,

de cela fans doute que les Juifs, à qui les Mahométans doivent un grand nombre de préceptes de Religion, de même qu'aux Arabes leurs prédéceffents, aux Mages & aux Chrétieus, défendoient à leurs Prêtres de boire du vin, lorsqu'ils devoient entrer dans le Tabernacle. On ne dit rien des Réchabites & des Nazaréens qui observoient la même abilinence, ni enfin des Juifs rigides, qui les imitoient en cela; de même que certains Chrétiens des premiers siécles, qui traitoient de péché l'usage du vin.

Des Jeux de hasard.

let

aff des

me

déc

ď'n

les

& 6 & 6

les:

con de

plu

 $\Gamma \Lambda$

no

c'cl

On

on i

jour

voi fans c'ef

que fcul

me

qu'i

vin

Rut

con

ce qu

rom

comr

A LA défense de boire du vin, & de faire usage de liqueurs fortes, &c. il faut ajouter celle des jeux de hafard, qui dans les Chapitres II. & V. de l'Alcoran est jointe à celle du vin. Ces Jeux de hafard s'y trouvent compris fous le nom général d'Al Massar, qui, nous dit-on, signific proprement la manière de deviner par les fléches, usitée chez les Arabes dans le tems du Paganisme. D'Herbelot (a) décrit cette divination de la manière suivante. " Les Arabes Idolâtres usoient d'une espèce de " fort, qu'ils appelloient le fort des stéches. Ces fléches écoient sans ser & sans plu-" mes. Elles étoient au nombre de trois, ensermées dans un sac, qui étoit entre " les mains de celui qui rendoit les réponses pour Hobal, Idole du Temple de la Mec-" que avant la venue de Mahomet. Sur l'une de ces fléches il étoit écrit ; comman-" dez-moi , Seigneur ; fur la seconde, defendez ou empichez , Seigneur. La troisième n'a-" voit rien d'écrit. Quand quelqu'un vouloit se determiner à quelque action, il alloit " trouver le Devin auquel il portoit un présent. Ce Devin tiroit une des fléches de " fon fac. Si la fléche du commandement fortoit, l'Arabe entreprenoit auffi-tôt " son affaire : si celle de la désense paroissoit, il différoit d'exécuter son entreprise " pendant une année entière. Lorsque la sléche blanche sortoit, il falloit tirer de mouveau " L'Auteur cité dans la note (b) décrit aussi cette divination, après avoir parlé d'une autre qui se pratiquoit d'une manière toute différente. On égorgeoit un chameau; on le divsfoit en un certain nombre de portions; ensuite on prenoit onze fléches sans pointe & suns plumes, entre lesquelles il y en avoit sept de marquées de différentes marques. On méloit ces fléches dans un fac; & ceux qui tiroient une des fléches marquées, avoient une portion telle que la fléche indiquoit : mais ceux qui tiroient une des fléches non marquées, outre qu'ils n'avoient aucune portion, étoient encore obligés de païer le prix entier du Chameau. On emploioit cette manière de sort pour faire des partages. Mais qu'est-ce que cela fait ici ? La contume est abolie, & il ne s'agit que du Mahométisme. Disons seulement, que cette espèce de sortilége a du rapport à la Rabdomancie, qui est la manière de deviner par les baguettes; qu'il est fait mention de la divination par les fléches (c) dans les Prophétics d'Ezéchiel, preuve qu'elle avoit franchi les bornes de l'Arabie; & que les Arabes & leurs voifins n'entreprenoient aucune affaire importante, (d) sans avoir auparavant consulté les fléches. Mahomet défendit toutes ces pratiques, pour ôter, disoit-il, la superstition : mais il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher que d'autres n'aient succédé à celles qu'il avoit retranchées; & nous en verrons des exemples.

Les Perfans devinent par le fort. Chardin (e) nous en décrit la Cérémonie, laquelle est précédée d'une Orasion faite exprès, & accompagnée de plusieurs de ces singularités, ausquelles les superstitieux attachent nécessairement le bonheur ou le malheur de leurs desseins. Cela s'appelle, nous dit-il, jetter le fort par l'ALCORAN. Les Turcs ont des Devins qui bordent les rues, & offient les secrets de leur art à tout allant & venant, assis à terre sur un tapis, & aiant autour d'eux les Livres qui renferment leur prétendue Science. (f) Nous décrirons dans les propres termes de Themost une de leurs manières de deviner aflez singulière. , Ils prennent quatre , fléches, qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre, & les sont tenir à deux perfonnes; puis ils mettent sur un coussin une épée nue devant eux, & lisent un Chapitre de l'Alcoran : alors ces slèches se battent. Ensin les unes montent sur les

⁽a) A l'article Acdah. (b) Sale, Dicours, ubi fup. p. 126. ou plutôt Pocock, p. 324. du specemen Hist, Arab. d'où M. Sale a circ la Descripcion.

⁽c) Ch. XXI. verf. 26.

⁽d) Pocock, ahi fup. p. 327. (e) Potages, Tome IV. p. 148. Edit. in 4. de 1735. (f) Therenor dans fes Voiages, L. pr. p. 112. Edit. de 1727.

abre de prée aux Chrédans le Tant la même ie que cern.

&c. il faut in est jainte néral d'*Al* les fléches, écrit cette espéce de k fans pluétoit entre de la Mec-; comminifiéme n'an, il alloit fléches de t auffi-tôr entreprife oit tirer de on, après On égarte on prept de marux qui tiindiquoit : nt aucune emploioit it ici? La que cette eviner par is les Pro-& que les fans avoir our ôter, e d'autres emples. nome, lars de ces cur ou le CORAN. cur art à ivres qui ermes de

Edit. in 4. r. p. 112.

nt quatre leux per-

un Cha-

nt fur les

" antres, &c. cela s'appelle faire le Livre"; & je crois pouvoir ajouter que cela s'appelle fare des tours de Joneur de gobelets.

Le même Voiageur nous parle de la divination par des féves, prifes d'abord sans compter, comptées ensuite, & leur nombre examiné sur la foi d'un Livre de divination. Une autre divination se fait avec un morceau de bois marqué de certaines lettres. Celui qui consulte cet Oracle le roule trois suis, & après avoir remarqué la lettre qu'il aniène à chaque fois, vérifie dans son livre de sort le sens de ces lettres. Cet échantillon fusit : il y a dans l'Orient trop de sortes de divinations pour affecter de les compiler ici ; & après tout elles ne différent pas affez effentiellement des notres. A l'égard de leurs autres superstitions, le Peuple s'infatue en Asie comme en Europe, de pronostics, de présages & de prodiges; (a) de charmes, d'enchante mens , d'Aftrologie , d'Amulétes & de Talifmans : fuperflitions établies depuis la plus reculée Antiquité chez tous les Orientaux, & principalement en Arabie & en Chaldée, d'ou elles ont été transmises aux Mahométans. On peut dire la même chose d'une certaine vénération religieuse qui se trouve répandue par toute la Perse, pour les vieux arbres. Elle doit être regardée comme un reste de l'ancien culte des arbres, & du respect que leur procuroit le droit de servir d'asile on de demeure aux Génies, & d'être comme les dépositaires des Oracles, & la retraite de ecux qui se réunissoient pour rendre en commun leur hommage aux Dieux.

En Perfe, on va faire des prières sous ces arbres; on y attache des bougies; ony pend des habits, afin qu'il transpire des arbres dans ces habits un peu de vertu & de fainteté. On passe par dévotion la nuit sons ces arbres; & comme, selon les Persans, les ames des Saints y rélident pendant la nuit fous la forme de lumières, les malades y vont fe vouer à eux.

Mais revenons aux Jeux de hasard. Mahomet désendit ces Jeux, qui étoient aussi compris sous le nom de superstition, pour ôter des sources continuelles de querelles, de disputes & de mauvaise soi, essets ordinaires de ces divertissemens, & peut-être plus fréquens & plus dangereux au milieu de la Zone torride, qu'ils ne font ordi-nairement ailleurs. La Loi civile a secondé les vues de Mahomet, & l'autorité de l'Alcoran. Il y a une espèce d'oppropre attaché aux Jeux de hasard; jusques-là que le témoignage de ceux qui s'y amusent, n'est d'aucune validité en Justice. Au moins les Docteurs rigides prétendent, que le témoignage des Joueurs est récu-

La plupart des Docteurs Mahométans approuvent le Jeu des Echees, à caufe que c'est un Jeu purement d'adresse : cependant on y met plusieurs restrictions, que voici-On ne doit point s'y appliquer avec excès, ni dans la vue d'y gagner de "rgent 3 on ne doit point faire de gageures d'argent pour ou contre les Joueurs; on ne aoit point jouer au préjudice des devoirs qu'exige la Religion, ni à des heures dettinées à la dévotion. Les Turcs, dit-on, font plus serupuleux sur tous ces points, que ni les Perfans, ni les Mogols. Mais voici quelque chofe de plus remarquable touchant les Echecs ; c'est qu'il semble que Mahomet les ait aussi désendus sous le nom (b) d'images, à cause que chez les Arabes, comme chez nous, les principales piéces des Echecs étoient sculptées, & représentaient des hommes, des élephans, des chevaux, des chameaux, &c. Cependant il y a apparence que Mahomet ne blâmoit que la sculpture des pions 3 une preuve de cela cit que les Turcs jouent avec des pions d'ivoire tout unis. Quoiqu'il en foit, les Mahométans se privent généralement plus volontiers du jeu que du vin, fur tout en Perfe, où l'ivrognerie ne céde en rien à celle qu'on reproche aux Rufles & aux Allemans. Cependant on nous affure d'un autre côté, que le Jeu est affez commun chez le petit Peuple en Turquie.

Divertissemens des Mahométans.

CECI nous conduit naturellement à la description des exercices & des divertisse-

57. du Tome 2, de ses Voiages, Edit. de

⁽a) Entre ces charmes, il faudroit remarquer ce qu'ils appellent le dénouement du calçon, qui revient à celui de l'aiguillette. La manière de rompre ce charme est décrite dans Chardon; & comme cet Auteur est fort commun, on renvoie à la Description qu'il en donne à la page

<sup>1735.

(</sup>b) Alcoran, ubi sup. Ch. 5. dans le même passage où il condamne le vin, le sort, ou les jeux de hazard & les fleches.

mens ordinaires des Mahométans i mais pour ne point fortir des bornes que nous nous fommes preferites, nous ne nous arrêterons qu'à ceux aufquels la Religion s'intéreffe en quelque manière, par l'ufage bon ou mauvais qu'on en fair en certaines circonftances, ou par celui qu'elle veut bien admettre dans quelques dévotions d'éclat.

Commençons par leurs Marionettes; & remarquons, sur la foi de Thevenot (a) que malgré la défense faite aux Musulmans d'avoir des Images, il est assez ordinaire, principalement chez les Turcs, de régaler fes hôtes à petit bruit, après le repas, dudi-vertifiement de ces Marionettes. Mais ce divertifiement n'est public que dans le tems du Ramadhan, pendant lequel, excepté dans les heures deffinées au Jeune, il est permis de se divertir avec autant de complaisance pour les seus, que chez les Chrétions on Carnaval, & qu'il l'étoit autrefois chez les Paieus dans les Saturnales. Heil même bon de remarquer, que ces derniers donnoient deux (b) jours de leurs Saturnales aux jeux des Marionettes: & voilà de quoi former un petit paralléle du Ramadhan de Mahomet aux Saturnales du Paganifme; ce qui paroîtra certainement plus orthodoxe, que le paralléle du Carnaval à ces mêmes Saturnales. " Ce font ordi-" nairement des Juifs, dit Thevenot, qui font jouer les Marionettes. Ils se mettent ,, au coin d'une chambre, tendant un tapis devant eux; & au haut de ce tapis il y a " une échancrure, ou fenêtre quarrée, fermée d'une toile blanche d'environ deux ,3 pieds, derriére laquelle ils allument plufieurs chandelles, & après avoir repréfen-" té sur cette toile (e) plusieurs animaux avec l'ombre de leurs mains, ils se servent " de petites figures platres, qu'ils font remuer si adroitement derriére cette toile, " que cela fait, selon Thevenot, un meilleur effet que les notres : ils chantent ,, cependant des chansons lascives en Ture & en Persan, dont le sujet est très-sale ", (d) Les Persans moins rigides & moins serupuleux que les Tures, ont des Joueurs publics de Marionettes, des Charlatans, des joueurs de gobelets : cependant tout cela

n'est guéres moins commun chez les Turcs, malgré la sévérité des dogmes. Auprès du divertissement des Marionettes, mettons les Danseurs publics, appellés Tehinguis, & ces Danfeuses que le même (e) Thevenot nous a désignées sous le nom de Tehinguinienes. Les uns & les autres sont représentés dans la Taille-douce qui se place ici. On avouera fans peine que la Danfe ne devroit exeiter par elle-même aucun respect pour la Religion; car quel honneur acquerreroit celle-ci par des mouvemens, qui, selon (f) un des plus grands honimes de l'Antiquiré, marquent ou de l'extravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance ou de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance de l'ivresse les Nations (g) semblent s'accorder aussi à métravagance de l'ivresse les Nations de l'ivresse les Nation prifer les Danfeurs de profeilion. On les admire; & ils divertillent en Turqu'e, en Perfe & dans le Mogol, comme en France & en Angleterre : mais ceux qui gagnent leur vie à cet exercice, ne donnent par tout qu'une mauvaise idée de leur conduite. La débauche & les mauvaises mœurs sont regardées par tout comme les attributs de leur profession; & on ne pense pas autrement sur leur compte en France & en Angleterre, qu'en Turquie & en Afie, on, comme chez nous, les gens de cet ordre fervent à plus d'un metier. En Perse, dit Chardin, il n'y a que les semmes qui danfent : mais des hommes animent par leur chant les gestes & les postures de ces femmes, dont la vertu est fort au-dessous de la moienne. Leurs danses font expressives, comme l'étoit autrefois la danse des Grees & des Romains. Quoiqu'il en foit, la corruption n'a pas commencé la danfe; elle l'a fuivie. La danfe est si peu criminelle en ellemême, que plusieurs Nations n'ont pas craint de la fuire entrer dans le culte religieux, par une raifon qui paroit affez naturelle; c'est que la Poesse & la Musique, en même tems qu'elles élevent l'ame, & lui font parler un langage furnaturel, l'exertent à fe réjouir : or la nature de la joie est de nous exciter a danter. Ces deux choses , comme l'on fçait, ont fait toujours le principal ornement du culte religieux. Ajoutons y que la danse étant due à la même impétuosité d'esprit (b) qui forme les transports du zele extérieur, il se peut fort bien que des Nations aient eru qu'elle pouvoit lervir a mar-

⁽a) Voiage, &c. Tom. prem. L. 1. Ch. 25. (b) Sigillaria, 1 eftum Sigillorum; furquoi voi. Suctone & Macrobe, L. I. Ch. 11. Saturnal, vers la fin.

⁽c) Il sémble que cela n'est pas trop clair, (d) Voier Chardin, Iom, 3, de ses Voiages, Edit, in 4, de 1735.

^(/) Ubi fup.

⁽f) Caton, qui disoit, neme saltat sobrius, (g) Il faut en excepter la plus grande partie des Peuples de l'Amerique, & plusieurs Nations d'Afrique & d'Asie,

⁽b) C'est ainsi que David dansa devant l'Arche d'alsiance,

MES

es que nous eligion s'inen certaines votions d'é-

enor (a) que naire, princpas, dudilans le tems cune, il ett z les Chréiales. Heft curs Saturléle du Rarement plus e font ordi. se mettent tapis il ya viron deux r représens se servent cette toile, s chantent très-sale ". les Joueurs n tout cela

S. es, appellés ous le nom ouce qui se -même aules mouveou de l'exaufli à mé= irquie, en ui gagnent conduite. ttributs de & en Anordre fers qui dan-es femmes, es, comme corruption le en ellereligioux, , en meme

citent a fe es a comme ions y que rts du zele vir à marquer

fobrius. rande partie ulicurs Na-

devant l'Ar-



AMANT TURC qui se civatrise le bras devant sa Mais tresse pour prouve de son Amour.



ENFANT TURC que l'on mene a la Circoncision.



TCHINGUL Danceur Ture



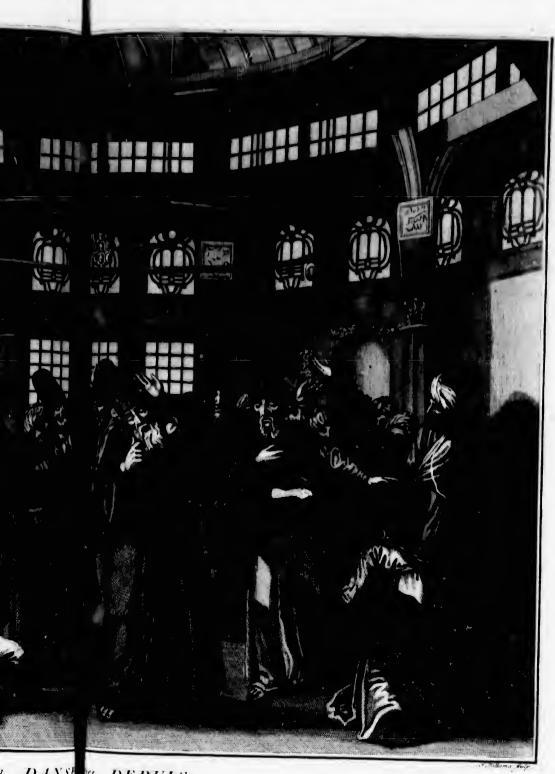
TCHINGUIS ou Danseuse lurque .







La DANSLOW DE



DANSLO DERUIS

no de ils nu déc Ve pri fant de de tru l'an pro la l'

I lei. Mai fité qu'e nau feul ou i de (qu'h l'éga endr n'y fidé! de p

(a)
Au rever l'i
Cirect
chez
(b)
Liv.
Tourn
(c)
(d)
Mevo
mun l
quelqu
Voiez
tion d

qu'ils crololent hii etre la plus agréable se qu'ils avoient de servir la Divinité de la manière transports de seur joie en régle. & pour ainsi dire (a) à ses cadenses à mettre les la Divinité. C'est douc l'abus, qui rend la Danse méprisable chez les Musulmans ecpendant un peut dire, qu'ils ne l'un pasentièrement banne de la Religion, puisqu'un qu'en dument (b) plusieurs Voiageurs, le doit saire regarder comme un acte solement de Religion.

Cet exercice de dévotion se sait le Mardi & le Vendredi, après un Sermon prononcé par le Supérieur de ces Dervis sur un texre de l'Alcoran. Le Sermon est suivi de quelques priéres tirées aussi de l'Alcoran qu'ils chantent tous ensemble; après quoi ils saluent le Supérieur, & la danse on le tournoiement (4) commence, & se continue au son de la sluce, & de plusieurs autres Instrumens. Il n'est pas nécessure décrire plus en détail une Cérémonie, dont la description se trouve dans les moindres Voiageurs. Cette Danse religieuse sut inventée, dit Theyenot, par un certain Mérerlana, que les Dervis respectent comme un grand Saint; & Ricault nous apprend que ce Saint, qu'il nonme (d) Mestelana, tourna miraculeussement quatoret jours tont de suite sans prendre aucune nourriture, pendant que son compagnon Hamzé, Dervis comme lui, jouoit de la flute. Ensuite il tomba en exstase; & dans cette exstase il reçut des révelations admirables, qui contribuerent à l'établissement de l'Ortrument de musque sanctissé par l'usage que Jacob & les autres saints Bergers de l'ancien Testament en ont sait. On nous allure cependant que les Tures rigades n'approuvent pas cette dévotion, & qu'ils croient que extre dans des Dervis est contraire à Religion, de même que la musque des Instrumens.

De quelques aures Défenses portées par l'Alcoran.

Passons sur cette distinction des (e) viandes dont il a été parlé plus haut. C'est ici, nous dit-on, que l'on trouve dans Mahomet une initation parsaite du Judassem. Mais outre que cette distinction étoit généralement sondée sur une espéce de nécessité, il sant remarquer que cette même nécessité s'est étendue par tout l'Orient; qu'on doit l'attribuer au climat. & appliquer généralement à tous ces pass méridionaux ce qui a été remarqué de l'Arabie. A l'égard de l'Alcoran, il ne désend pas seulement de manger du sang & de la chair d'animaux offerts ou sacriliés aux tdoles, ou morts de mort naturelle. Cette désense est même spécisée en plusieurs endroites de (f) l'Alcoran; & la précantion des vrais Musulmans est telle en cette occasion, qu'il faut que le Boucher (g) qui égorge l'animal, prononce (h) la bénédiction en l'égorgeant, sans quoi ils ne croiroient pas qu'il leur sut permis d'en manger. Sur la désense d'exercer l'usure, il sustit de renvoier au Chapitre II, de l'Alcoran,

& au Chapitre III. où Mahomet défend l'intérèt (1) de l'intérèt. Dans ces deux endroits on trouvera l'Ulure mife au rang des péchés les plus énormes; & Mahomet n'y autorife pas même, comme chez les Justs, la permission de l'exercer contre l'infidéle. C'est lei que s'écricroient, heureux Pais; ceux qui se plaisent à chercher plus de perfection dans les usages & dans les tems éloignés d'enx, que chez leurs com-

⁽a) Par exemple, tels étoient les Chœurs, Au relle il feroit fort inutile de vouloir pronver l'usge de la danie dans la Religion chez les Grecs, les Romains, les Perfes, &c, & même chez les Juils,

⁽b) Thevenot, Cha. 40, du Livre I. Ricant, Liv. 11. Chap. 13. de l'Etat de l'Empire Ottom, Tenrnefort, Lettre XIV.

⁽e) Voi, la Figure qui se place ici.
(d) Mevilava, dit Bepter, est corrompu de Mevilava, & ce terme, ajoute-t-il, est commun à tons ceux qui en mattere de Religion ont quelque commandement sur les autres, &c. Voiez aussi ce qui sera dit ci-après dans la description des Dervis.

Tome V.

^() Voiez ci-deffus.

⁽f) Ch. 2. Ch. 5. & Ch. 6. & 16. Dans ces deux derniers d'apitres, Mahomet fait exception en faveur de ceux que la force ou la néceffité contraignent de manger de ce qui est défendu par son Meran.

par fon Alcoran,

(c) Sale, notes fur le Ch. 2, de l'Alcoran,

(b) Bifmill'ab, au nom de Dien.

⁽¹⁾ Uluram duplicationibut duplicatis, felon la vertion de l'Abbe Maracci. Quoique les loix du Christianifine défendent cette niure excessive, & qu'on doive la regarder comme un véritable larcin, il y a cependant d'honnetes gens parmis les Chrétiens, qui l'emploient adroitementa Les exemples sont irèquens.

Ppp

temporains, dans leur propre patrie, & pour ainsi dire, dans leur domestique: mais qu'ils ne se trompent pas. Il y a dans les pass Mahométans des Musulmans avares, escroés & usuriers, qui éludent ou interprétent confornément à leur fordide intérêt les préceptes & les désenses de l'Alcoran, comme les usuriers Juiss la Loi de Mosse, & les usuriers Chrétiens l'Evangile de Jesus-Christ. Avec des distinctions savorables, ils se chargent tous hardiment des dépouilles de leur prochain; & ce struceu ne les empêche pas de prendre la route du Paradis, & d'y marcher avec toute la con-

fiance d'un Fidéle qui n'a rien à se reprocher.

Le même Chapitre qui défend l'usure, ordonne la miséricorde & la patience envers un débiteur insolvable, ou qui ne peut satisfaire ses créanciers qu'en se privant des moiens de subtister, on de nourrir sa fantille. En cette derniére circonstance Mahontet va beaucoup plus loin encore; car il ordonne d'abandonner la poursuite d'une telle dette, & même d'en faire une aumône au prosit du débiteur insolvable. Sans examiner ici de trop près, si Maltomet a pris des principes si charitables dans les Loix de Mosse & de Jesus-Christ, reconnoissons que l'humanité toute seule, & le bien de la Societé pouvoient les dicter. Par l'une, le Fondateur du Musulmanissne voulut éviter l'excès des poursuites, & par l'autre, la ruine de ses Sectateurs. Les anciens Romains, qui ont précédé l'Evangile, & qui vraisemblablement ne connoissoient pas les Loix de Mosse, ou les connoissoient très-peu, regardoient l'usure comme une chose si perniciense, qu'ils condamnoient les usuriers à la restitution du quadruple de ce qu'ils avoient extorqué, au lieu (a) que le larron ne l'étoit qu'à la restitution du double de ce qu'il avoit pris. La prudence & l'équité seule dictoient aux Romains, qu'un usurier est plus pernicieux à la société qu'un voleur; & il n'est pas dissicile d'en pénétrer la raison.

Attribuons aussi au bien de la Société civile & à l'humanité, l'abolition du barbare usage d'enterrer les filles en vie. Les anciens Arabes tâchoient de justifier cette contume, par le spécieux prétexte de prévenir les affronts, ausquels les filles peuvent exposer leurs parens par une mauvaise conduite. A ce motif ils en ajoutoient un autre aussi frivole, qui étoit la servitude & la nusére à laquelle les filles sont exposées. Ontre cela, ces anciens Arabes n'estimoient le sexe, qu'autant qu'il est né. cessaire à la propagation du genre lumain, & qu'il peut contribuer au plaisir de l'homme. Du reste, ils en faisoient si peu de cas, que la naissance d'une sille étoit généralement regardée comme un grand malheur, & sa mort au contraire comme un grand bonheur. Quand une fille avoit atteint l'age de cinq ou fix ans (b) on la paroit, & la parfumoit; après quoi le pere la conduisoit lui-même auprès d'une fosse, & prenant le moment qu'elle étoit attentive à y regarder, la précipitoit, combloit la fosse avec de la terre, & enterroit ainsi toute vive cette malheureuse victime d'un faux amour paternel, ou plutôt de quelque superstition Arabesque, qui nous est restée inconnue. Cette coutuine étoit particuliérement établie parmi les Konu hites. D'autres la rapportent autrement, & disent que lorsqu'une semme entroit en travail, on la faisoit conduire au bord d'une fosse ; & s'il lui arrivoit d'y être délivrée d'une tille, on prenoit l'enfant, & on le jettoit dans la fosse. On ne rappellera point ici l'exposition des filles chez les Grecs & les Romains, &c. cela est coanu des moindres Lecteurs: mais tous ne sçavent pas que les Egyptiens enterroient & noioient tous les ans des filles en vie à l'honneur du Nil, pour obtenir de lui par ce facrifice un accroissement avantageux à leurs terres, & qu'il lui plût d'y garder de justes bornes, ainsi que dans son décroissement. De même en certaines occasions les Perses enterroient des filles & des garçons tout vivans. Enfin dans une calamité extraordinaire, les Romains enterrerent un Gaulois & une Gauloife avec un Grec & une Grecque.

On prétend que les Chinois s'attribuent encore aujourd'hui le privilége de tuer leurs enfans, furtont les filles, quand ils font hors d'état de les nourrir; mais à l'égard des garçons, ils évitent autant qu'ils peuvent cette extrémité: & cela ne doit pas surprendre, puisqu'ils disent avec presque tous les leuples du monde que les hontmes sont la sorce d'un Etat. Par consequent leur principe en cette occasion ne

(b) Parfumez la, & mettez lui ses attours, afin

que je la renvoie à fet meres. C'étoit la formule emploiée en cette circonstance. Ouvrieus & or naments eam honesta, quò opsam admatres suas alducam, Pocock, specimen, &c. ubi sup. p. 336. Plu

de

plu

Pai

mes

d'ef

gne

bea

tent

fléx

cha

ridie

à ui

cett

Poly

roin

gine

core

géne

fi lipp " diff

, exp (b) au fuj crost cherel tivales

(0)

apiès

٨

⁽a) Majores nostri sic habuerunt, & ita in legibus posuerunt, surem dupli condennari, sueneratorem quadrapis. Passage de Caton.

patience eni fe privant
istance Marsuite d'une
able. Sans
ans les Loix
le bien de
sime voulut
Les anciens
pissionent pas
e une chose
unde de ce
in du double
en qu'un usu-

en pénétrer

on du harillifier cette filles peuajoutoient les sont exu'il est né. u plaisir de e fille étoit comme un) on la pal'une folle, , comblois ie d'unfaux :Itée incon- D'autres vail, on la d'une title, int ici l'exs moindres ioient tous facrifice un tes bornes, erfes enterctraordinaiec & une

ge de tuer mais à l'éela ne doit de que les occasion ne

eit la formule Pauribus & ormatres suas ali sup. p. 336, différe pas de celui des Grecs, à qui un de leurs Poëtes fait dire (a) que quelque que foit un homme, il peut bien nourrir un garçon; mais qu'un pere, quoique riche, ne se résout qu'à peine à nourrir sa fille.

CHAPITRE II.

Cérémonies du Mariage des Mahométans, de leur Circoncision, de leurs Funérailles.

E ces usages des Mahométans dont on vient de parler dans le Chapitre précédent, passons aux Mœurs & aux Coutumes qui dérivent plus particuliérement vile.

Le Mariage des Mahométans.

Commençons par ce qui regarde la Polygamie & le Mariage. A voir la Polygamie en gros & sans réflexion, elle ne paroîtra que fort avantageuse aux Pais Mahométans. Plusicurs semmes, dira-t'on, doivent nécessairement fournir un plus grand nombre de Citosens; de mênie que plusicurs champs bien labourés sournissent beaucoup Plus de grain qu'un seul. Mais cette comparaison répetée tant de sois en tant de pais, se trouve fausse. Il n'y a point de proportion entre le mari de plusicurs sempuisse réparer en vingt-quatre heures: mais le premier use ses sois es s'épuise d'esprits d'une manière irréparable. N'en disons pas davatage sur une matière si dégicale, & contentons-nous d'allurer, qu'il est comme démontré que les Pais on rébeaucoup moins (b) penplés, que ceux ou les Loix rédussent les hommes à se contentor d'une seule semme, & ou la Religion les retient par la crainte ou par la réserve.

Mais quel est après tout le véritable objet de la Polygamie? C'est le désir du changement, & la varieté dans un plaisir que les Religions établies dans les Païs Méridionaux n'ont pas voulu resuser à des hommes, que la chaleur du climat disposoit à une luxure bien plus criminelle. Il semble aussi que Dieu a bien voulu tolérer cette foiblesse, puisque les Juis, & même plusieurs de leurs Prophétes, ont été Polygamistes sans préjudice à leur fainteté. Quoiqu'il en soit, la Polygamie n'est point sans bornes chez les Musulmans, comme le vulgaire du Christianime se sime, & même comme beaucoup d'habiles gens l'ont cru; puisque l'Alcorai m'accorde proprement (e) que quatre semmes a un mari, & (d) que cet usage est alez généralement suivi. Si pourtant on est hors d'état d'en entretenir autant, le Lé-

(a) La traduction litréralle du passage de Poseupe est celle-ci; « Le pauvre ne sait pas « difficulté de nourrir son sils : mais un pere « expote sa ille, quelque riche qu'il miniment».

cxpote la fille, quelque riche qu'il puifié etre, (b) Voiez Ricault, ubi fup. L. 11. Ch. 21. au fujet du mauvais effer de la Polygamie. Il croit aufi que la jaloufie des femmes leur fait chericher des fécrets pour faire avorter leurs tivales.

(c) Au Chap. IV, dès le commencement, après avoir donne quelques beaux préceptes aux Ainfulmans sur ce qui est du à des Pupilles

du Sexe féminin; fur quoi on peut voir l'explication que donne M. Sale de ces palliages, & aufil la verfion de l'Abbe Manieur. On remarque même dans ces paffiges beaucoup de juffice à l'egard des femmes; puifque Mahones recommande à fes Croians de n'en prendre qu'une, juppofé qu'ils ne fe fentent pas affez de force d'efprit, pout maintenir l'equilibre entre plufieurs lemmes.

(d) Voiez Eclarcissem, &c. ubi sup. p. 202. & tuiv.

gislateur Arabe conscille de n'en prendre qu'une 3 & c'est là le parti que choisit le commun peuple Mahométan, en y ajoutant le privilége de se donner quelques esclaves pour concubines, mais sans excéder le nombre de quatre, que prescrit le Législateur. Tels sont donc les réglemens établis pour les fidéles observateurs de la Loi : car en Turquie, en Perse & dans le Mogol, les moins scrupuleux parmi les Grands, ont dans leur Serrait autant de femmes ou de maîtresses, qu'il leur plait d'y en renfermer pour leurs besoins ou pour leurs plaisirs 3 & pour les autres Mahométans, ils emploient comme nous, malgré la séverité de notre Christianisme, tous les moiens que l'amour & la débauche peuvent fournir aux deux fexes. Les exemples de ce que l'on dit ici des Mahométans sont trop connus pour les rapporter : nous remarquons feulement, que de la part des hommes la galanterie est si tendre & si pallionnée, qu'on les y trouve souvent de vrais Dom Quichotte (a), capables de toutes fortes d'avantures, & de courir des hafards, pour prouver ou pour justifier leur amour. Une de ces ridicules preuves d'amour consiste à se (b) maltraiter soi-même, pour marque de dévouement à une maîtresse : mais d'un autre côté, leur débauche est assez souvent impétueuse & brutale.

Ceci nous conduit affez naturellement à la description du mariage des Mahomé. tans. Le vulgaire s'imagine qu'une Religion qui permet la Polygamie, fait du mariage un objet de honte & de mépris. Cependant (e) on nous assure au contraire, que les Turcs en font beaucoup de cas : mais on ajoute, que le mariage n'est pas tatifié folemnellement (d) devant des Prêtres, ni marqué du scéau de la Religion, comme chez les Juis & les Chrétiens, & même autrefois chez (e) les Grecs & les Romains. Le Cadi (f) seul l'autorise » comme une action purement civile, qui " doit se passer en sa présence pour être estimée légitime, & ou le mari reconnoît " devant le Juge qu'il s'est obligé à prendre une telle pour semme, à lui donner un " tel douaire, pour en pouvoir disposer comme elle voudra en cas de divorce. " La reconnoissance se fait sans que la semme y soit présente : mais le père, ou au défaut du pére, d'autres parens comparoissent pour cela. Cette reconnoissance étant faite, il est permis au mari de prendre possession de sa semme, & on la lui améne de la manière qu'on l'a représenté ici voilée sous un pavillon, accompagnée de plusieurs semucs qui sont ou ses amies, ou ses parentes, d'esclaves, de joueurs & de joucuses d'instrumens, &c. Nous ne décrivons point les cérémonies des mariages Mahométans, parce que les (g) Voiageurs qui en ont traité sont entre les mains des moindres Lecteurs : mais il y a quelques particularités à remarquer à cette oc-

1. Rieault nous apprend » que le concubinage ne donne aucune jalousse aux » femmes, pourvù qu'il ne les prive point de ce qui leur est légitimement du , » qui est d'etre reçues une sois chaque semaine dans le lit de leur mari. C'est ce » que la Loi même accorde à ces semmes ; de sorte que s'il s'en prouve quelqu'une » qui ait passé une semaine toute entière sans jouir de ce pri liége , elle est en » droit de demander la nuit du Jeudi de la semaine suivante, & même de poursuivre » son marien justice en cas de resus». Il ajoute, que celles qui n'ont pas la hardieile de réclamer le droit conjugal en justice, ne manquent pas de chercher ailleurs des moiens de dédommagement. On trouve beaucoup de conformité entre ce caractère des Mahomérans modernes, & ce que nous lisons des semmes Juives dans les Histor-

(a) Cola no se dit pas sans preuve; on n'a qu'à ouvrir les Mille & une nuit & autres Romans Orientaux, pour en être convaincu.

(b) Voiez à la pag. 240 la Figure qui repréfente un amant l'urc, qui se cicarrile le bras devant sa maîtresse pour lui montres son amour. M. Sale, dans une note sur le Chap. XII, de l'Alcoran, rappoite que c'est un usage général aux Orientaux, de témoigner la violence de leur amour à seurs maitresses par des taillades de des incisions qu'ils se sont. Ils prétendent prouver ainsi qu'ils sont prets de perdre la vie pour elles.

(c) Ricault, Etat, &cc. ubi sup. L. 11.

(d) C'est un Contrat civil, disent Riesult & Tournesort, &c. Neanmouns, selon ce dernier, on y ajoute une circontance qui lui donne un ai de Religion; c'est de le faire bénir par le Curé (l'Iman). Voiez Tournesort, Lettie XIV. de ses Voiages.

(e) Chez les Romains il y avoit les Augures, le choix des jours, des vœux & des puiéres aux Dieux, &c. Chez les Grees, des factifices à Venus, à Junon, aux Graces.

(f) Juge. (g) Ricault, Tournefort, Thévenot, Chardin, Oleanus, &c. que choisit er quelques presert le vateurs de leux parmi l leur plait autres Maristanisme, fexes. Les les rapporterie est si hotte (a), prouver ou te à se (b) is d'un au-

es Mahoméie, fait du
re au conariage n'elt
de la Reli) les Grecs
civile, qui
i reconnoît
donner un
divorce. "
ére, ou au
l'ance étant
lui améne
née de pluacurs & de
se mariages
e les mains
à cette oc-

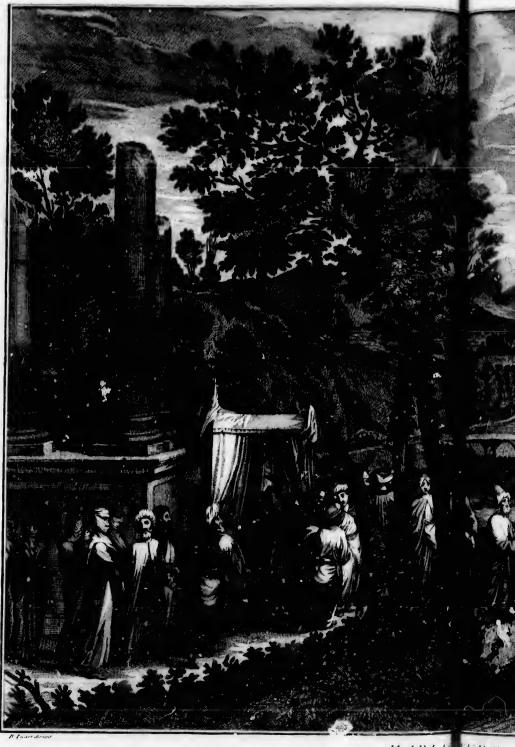
concert du,
concert du,
concert du,
concert du,
concert du
quelqu'une
clle eit en
pourfuivre
a hardieile
ailleurs des
e caractére
les Hittor-

rus

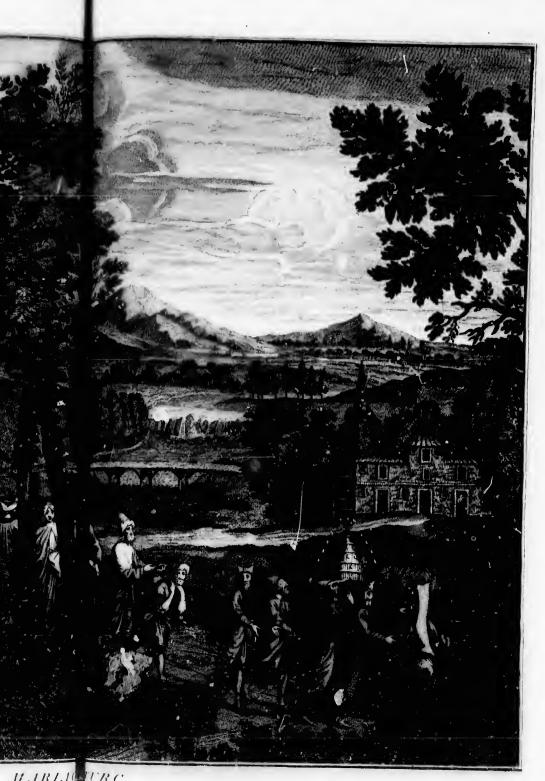
ent Rieault & ce dernier, lui donne un bénir par le Lettre XIV.

it les Auguceux & des Grecs, des Graces.

ot , Chardin ,



.11.181.1



TURC.

requiring to particle to parti

res de l'Ancien Testament. On y sit les plaintes qu'elles saissaint de leurs maris, qui sans doure acquittoient mal cette taxe que les Mahontétanes exigent. A la vérité quelques-unes des ces senmes Juives ont pris pour prétexte l'indistêrence, ou le pen de severir faire de leurs maris, qui ne leur donnoient point d'ensans.

3. N'oublions pas un autre usage, dont nous trouvons aussi des traces dans l'Histoire sacrée, & qui, selon (a) un Auteur moderne, s'observe encore aujourd'hui parmi les Turcs. » Lorsque, dit-il, une semme de cette Nation ne peut avoir d'ensem de son mari, elle lui donne son esclave, ou lui en achéte une; & lorsqu'il en en mait des ensans, ils sont regardés comme les ensans de la Maitresse. Elle les tient pour tels, & les éleve sur ce pied. Souvent aussi, lorsqu'un Tare ne peut avoir d'ensans, il adopte un jeune homme ou une jeune fille de ses esclaves. Alors l'ensant adoptis est réputé ensant de la maison, & le Maitre est obligé de le pour voir. Aussi n'y manque-t'il jamais. »

3. Chardin (b) après avoir rapporté l'âge auquel on émancipe en Petse les silles & les garçons, dit que le Cazi (le Juge) commence par demander au garçon, si le Diable lui a deja fauté sur le corps; c'est à dire en bon François, s'il a deja restenti certains mouvemens involontaires, qui prouvent qu'on est en état de plaire aux Dames. Le jeune homme ne manque pas de répondre oui, & même d'affirmer que qu'à canse qu'il semble que certe manière de questionner appuie l'opinion de ceux, qui croient que le Diable prit la forme d'un serpent, pour exciter nos premiers parens à cette mutuelle concupiscence qui fut, selon eux, l'origine du péché. Le même Chardin ajoute, que les Prêtres Mahométans, plus modeltes & plus retenus en apparence, demandent au jeune homme sil a de l'eau Chomme sur lui.

4. Un Auteur moderne (e) que nous venons de citer, parle d'un usage fort commun chez les Turcs d'Egypte, & qui mérite d'avoir place ici. » Parmi eux, dit-il, » la coutume des Grands est d'acheter de jeunes filles, qu'ils destinent à leurs fils dès leur enfance, & qu'ils prennent dès l'âge de huit à neuf ans, afin de pouvoir s'affurer de leur fagesse. Ils les font élever chez eux; & lorsqu'ils le jugent à pro-» pos, ils leur donnent un appartement séparé, où elles restent renfermées avec » ceux qu'on leur destine pour époux, qui n'en fortent que très-rarement. Les péres " en usent de cette manière, pour empêcher que leurs ensans ne se livrent à la dé-" bauche, fous un climat on les dispositions au libertinage le plus honteux sont aussi " grandes, que les mauvais exemples sont éréquens. Ces jeunes Esclaves sont répu-» tees libres & femmes légitimes de leur Maitre, dès qu'elles ont mis au monde un " garçon. Alors le mari commence à se laisser croitre la barbe. Car il est bon d'obn server que dans ce Pais, la barbe est une grande marque d'honneur, & que les " femmes d'Egypre ne l'estiment pas moins, que celles de France en ont horreur-" En général les personnes de considération surtout marient très-rarement leurs enfans, garçons ou filles, à des perfonnes d'une condition égale, parce qu'on ne peut prendre sur elles la même autorité, que celle que l'on conserve sur des esme claves. Ainsi de la manière dont ils assortissent leurs fils, ils marient aussi leurs " filles, en choififfant parmi leurs domestiques celui qui teur plait le plus, pour en " faire leur gendre. Par cette conduite les femmes confervent fur leurs maris l'em-» pire absolu, que leurs peres ont eu sur eux avant elles, & dont ils n'oseroient se foustraire, sans mettre seur vie en danger. Par le même arrangement, un homme " qui épouse une esclave de sa maison, ne risque jamais d'être assujetti. Il arrive " même affez souvent, qu'un homme marie ses propres femmes à ses esclaves, quoi-" qu'il en air eu des enfans ; & c'est aussi une chose fort ordinaire, qu'après la mort - des Maîtres, leurs esclaves épousent leurs semmes. Il est vrai que cet usage ne pa-» roît pas fans inconvenient, puisque pour changer un vieillard usé contre un jeune » homine vigoureux, & jouir du privilége de la contume, on hâte souvent la mort. » du fexagénaire. »

5. Une des principales Cérémonies du Mariage des Mahométans, est celle de mener l'épouse aux bains. "Ce tems des bains qui dure cinq ou six heures, die "PAuteur que nous venons de citer, est souvent le plus agréable que l'épouse aux

⁽a) Description de l'Egypte, &c. par M. de Maillet, Lettre X.

⁽b) Tome III. de ses Voiages, Chap. 17.

Edition in 4 de 1735. (c) Description de l'Expre, ubi sup,

m dans tout le reste de sa vie. Là on la divertit par toutes sortes de Mascarades.

On l'habille tamot en Juge, tantôt en Soldat, quelquesois en Passan, ensuite en Prince & en Vistr. Quand on n'a omis aucune de ces sortises, on dit que la Mariée a eu les grands bains. On la reconduit ensuite à son logis avec les mêmes cérémonies qu'elle en étoit sortie, c'elt-à-dire, avec les Fifres & les Tambou.

rins, si les pareins ont les moiens de les lui donner. Au moins faut-il qu'elle soit accompagnée de quesque Instrument, ne sur-ce que de quesques morceaux de pors casses, qu'un misérable remue dans ses mains avec une sorte de cadence, qui m n'est pas toujours sans adresse. Ce bruit ridicule est ordinairement accompagnée du son de quesque vieux tambour, & d'un méchant hauthois de Village. Cette musique n'est au reste que pour la lie du Peuple, qui ne se croiroit pas marié sans cela. A l'égard des gens riches, sur-tout des Grands, ils ménent leur muriée aux bains au son des Trompettes, des Fifres & des gros Tambours, & sont prèscédés d'un gros de Janissares plus ou moins considérable, à proportion de leur rang & de leurs richesses.

6. Le même Auteur décrit enfuite la Cérémonie de conduire la Mariée du logis de fon pére à celui de fon époux, & dit qu'elle ett accompagnée de plus de magaiticence encore que celle des bains. » On porte à découvert devant la jeune époufe » tout ce qu'elle emporte de la maifon paternelle, tapis, coutlins, matelats, convertures, pignates, plats, baffins, pierreries, joiaux, perles, ceinures, argenterie, jufqu'a des foques de bois qu'on nomme Célad, & qui font travaillées avec de la nacre de perles, & par oftentation, on ne manque pas de charger fur quatre ou cinq chevaux ce qu'un feul porteroit facilement. A l'égard des pierreries, des bisionx & autres choles de prix, on met de meme dans quinze plats ce qu'on proteroit aifément fur une afficie. Souvent même il arrive que pour paroître dans vantage, les parens empruntent de leurs amis de quoi fuire honneur à leur fille » dans cette marche, n'aiamt pas par eux-mêmes dequoi fournir fufficamment au m faite qu'exige l'ulage, furtout loriqu'ils ont la réputation d'être plus à leur aife

» qu'ils ne le font effectivement, »

7. Les Tures, difent Ricault, Tournefort, &c. ont aussi une espèce de demi-mariage qu'ils appellent Cabin, lequel confifte à prendre une femme pour un certain tems. La convention se palle en sorme devant le Codi, qui la mei par écrit en préfence des contractans; & la fomme convenue se paie par le mari, forsqu'il renvoie sa semme après le tems stipulé. Personne n'gnore que les Mariages de cette espéce étoient en ufage chez les Romains ; qu'ils le font chez les Chinois & chez les Indiens modernes a que les Marchands & les Voiageurs Chrétiens ne craignent pas d'en faire de cette forte dans le Levant, & que les (a) Turcs les reprochent aux Chretiens; que les Espagnols ont leurs Amanechadas, qui veritablement, comme le remarque kicault, ne sont pas autoritées par les Loix, mais qui n'en jouissent pas moins d'une connivence criminelle; & enfin, que même parmi les Chrétiens connus fous le nom de Protestors, l'usage de s'affermer (b) des sides de bonne volonté pour un certain tems n'y cit guéres moins commun qu'ailleurs. A Dieu ne planfe pourtant qu'on entre dans ces petits details, pour meure odecusement les Chrétiens en parallèle avec les Mahométans : mais dans un Ouvrage ou il n'est question que de mœurs & de coutumes, il peut bien être permis de montrer que toute Religion mile à part, les vices & les patitions rendent les hommes égaux, & presque toujours les memes par tout ; & que les passions qui sont, s'il faut ainsi dire, les traits de l'ame, ont une espèce de rapport & de proportion entr'elles, comme les traits du vifage.

8. Riemt parle d'un autre demi-mariage des Eunuques. Il leur est permis de se marier, & meme d'épouser plusieurs semmes. Cependant on nous allure que ces Ennuques sont absolument rasés : ch ! que peuvent prétendre ces misérables : Ludent in ambra voluptaits, & cela ne les empeche pas d'etre abominables en leur lubrieiré, selon l'expression de (c) Dr Breves. On n'a garde d'expliquer ici en quoi elle peut constitter, punsqu'ils sont privés des seuls moiens qui peuvent satisfaire des demi-hom-

(a) Townefort, ubi fup. Lettre XIV, (b) Cela te voit dans les P. B. & ailleurs: mais n'oublions pas autil les baux des Nobles de Venife avec les Courtifancs de cette Repu-

blique; ni que les Cantoneras sont membres de l'I sat en Espagne.

(c) Voiage au Levant, p. 373, selon la citation de Bespier dans les Remarques sur Ricault, MES

Mafcarades, in , enfuite en on dit que la avec les mê-les Tambou. Il qu'elle foit morceaux de cadence , qui accompagaé illage. Cette as marié fais leur muriée . & font préstrion de leur

riée du logis
us de magnijeune éponfe
lats, couver, argenterie,
ées avec de
ur quatre ou
ries, des bits ce qu'on
paroître da
à leur fille
fanment au
à leur aife

e demi-maun certain erit en préu'il renvoie de cette ef-& chez les aiguent pas ocheat aux , comme le ouiffent pas iens connus olonté pour-Chrétiens en ion que de eligion mife toujours les es traits de es traits du

permis de fe que ces Eua Ludent in perté, felon e peut condemi-hom-

t membres de

3. felon la ciues fur *Ricault*.



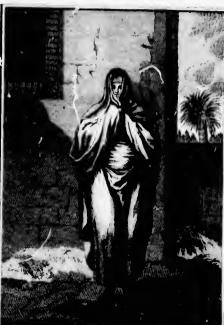
AFRIQUALNE en habit de teremonie.



AFRIQUAINE en deshabille.



FEMME MORESQUE.



FEMME d'AFRICUE allant par les rues.







FEMME PERSIENNE

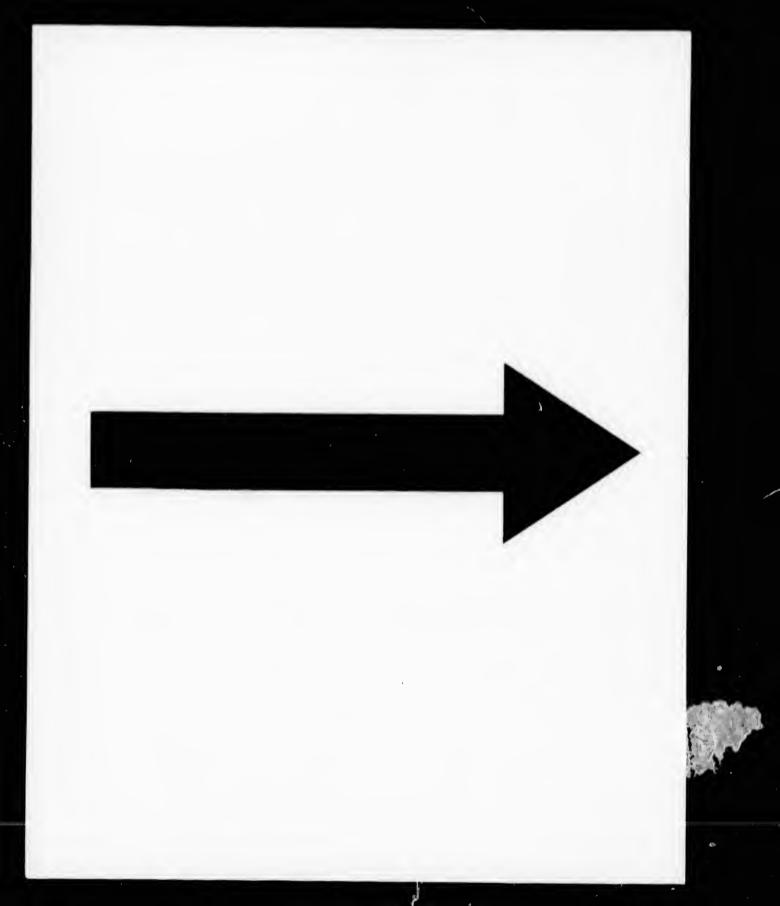
PERSAN



ARABE die Derert



H.HBILLEMENT des principales Bertainsques



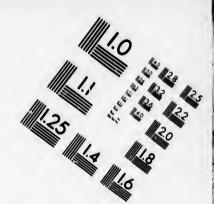
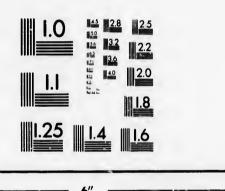
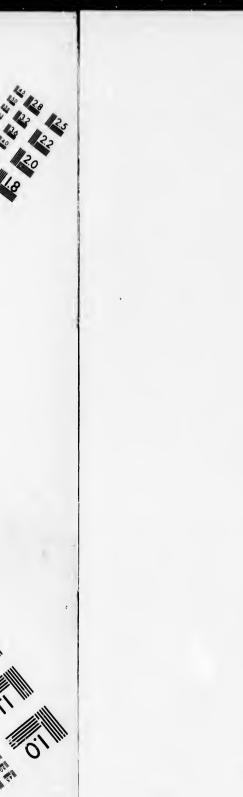


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



c t c d d u T n n jc er per on ver fur par sir necessaria de la función de la f

de l com

qui c (b (c les D (d mes, & les rendre aussi agréables aux Musulmanes, que les Eunuques saits à Rome

l'étoient autrefois (a) aux Dames Romaines.

9. On pourroit encore appeller mariage, mais improprement peut-être, le commerce des Mahométans avec leurs esclaves. Disons plutôt que c'est un libertinage autorifé en quelque façon par la Loi des Mufulmans, qui permet d'emploier les ef-claves à tel ufage qu'on juge à propos. On nous fait remarquer ici deux choses dignes d'attention ; l'une, qu'il est permis aux Musulmans d'épouser indifféremment des femmes de toute autre Religion que la leur, pourvû qu'ils les choifissent dans une Religion, qui ait ses Dogmes écrits & en état d'être examinés , l'autre, qu'en Turquie les enfans de tant de différentes femmes, même des esclaves, héritent néanmoins également des biens de leur père. Il est pourtant vrai que si le père n'affranchissoit pas dans son Testament les enfans nés d'une esclave, ils seroient toujours réputés esclaves, & resteroient à la discrétion de l'aîné de leur famille.

to. Théverot, Voiageur judicieux & exact, (b) a écrit " que les Turcs n'épou-· sent jamais leurs parentes, si elles leur sont plus proches que de huit générations

" inclusivement. "

11. Selon le même Voiageur, & selon le témoignage de tous ceux qui voiagent en Levant, les Mahométanes ajoutent autant qu'elles peuvent l'art à la titture. pour se donner les agrémens qu'elles n'ont pas, ou pour augmenter ceux qu'elles ont déja. Passons sans description le luxe & la magnificence des habits ; les cheveux postiches, qui suppléent en quelques-unes à ceux que cette nature leur a refusés; des couleurs ajoutées à celles qui manquent au visage, ou qui n'y paroillent pas avec un certain éclat ; des fourcils peints, des paupières noircies avec la (e) Seima. Tout cela, comme on sçait, se pratique aussi chez nous ; & les Chrétiennes auroient aussi grand tort de faire la guerre sur cet article aux Mahométanes, que la plus grande partie de nos dévots, tant Catholiques Romains que Protestans, de se séliciter de leur piété, en lisant cette maxime Pharisaïque si fréquente, selon Chardin (d), dans la bouche des Perfans : la Religion est fondée sur la netteté : & la moitié de la Religion c'est d'etre bien net. Car le Perlan seroit en droit de dire aux uns, votre pratique prouve que la moitié de votre Religion ne confifte qu'a entendre réguliérement une Messe, & aux autres qu'elle ne consiste qu'n aller au Préche. Les Voiageurs, & Thévenet entr'autres, nous sont comprendre que dans le Levant, comme chez nous, toute l'attention des Dames est à se parer & à plaire, sans avoir le moindre égard aux facultés du mari, dút-il avoir à peine du pain dans son domestique. Ajoutez à ce luxe excessif une offiveré suns bornes, qui les rend très-vicienses, &, selon cet habile Voiageur, leur fait appliquer toutes leurs pensées à trouver les moiens de se divertir. Ajoutez-y une coquéterie dont la hardiesse & la licence passent l'imagination, & se feroient regarder comme incroiables, si elles n'étoient attestées par des (e) Voiageurs dignes de foi ; & on trouvera des matériaux propres à comparer les Mahométancs avec les Chrétiennes de la plus grande partie de l'Europe. On auroit été tenté de donner ici le détail de la parure des Musulmanes, & une espèce d'inventaire de leur toilette : mais il a été donné & redonné par les Compilateurs, ou, si l'on veut, les Plagiaires qui nous ont précédés avec quelques Figures, bonnes ou mauvaises, qui représentent ces Dames. On se contentera donc de placer ici pour la satisfaction des yeux du Lecteur, des Persiennes, des Africaines, & des Moresques de la Loi de Mahomet, avec un Perfan, des Barbaresques, & des Arabes, moins souvent représentés, à ce qu'il nous semble, & moins délicatement aux yeux des Européens.

12. Accordons, s'il est possible, la contrainte où vivent les Mahométanes, avec cette hardiesse qu'on dit (f) que la Loi leur permet, de demander d'être séparées d'un mari froid & impuissant. Accordons aussi (g) l'obligation où est le mars d'assurer un douaire à sa femme pour le reste de ses jours, avec le préjugé qui chez beaucoup de Mahométans, & en général chez la plupart des Orientaux, fait regarder les femmes comme des animaux tout au plus demi-rusonnables, (h) & destinés pour le service de l'homme

⁽a) Voiez Juvenal, Satyr. VI. à l'endroit qui commence, ergo expellatos, &c.
(b) Voiages, L. I. Ch. 41.

⁽c) Drogue particulière fort en usage chez les Dames Turques.

⁽d) Voiages, Tome IV. p. 49. Ed. de

⁽f) Les mêmes qu'on vient de citer.
(f) Rieault, ubi lup. Voiez ci-après.
(f) Tournefort, ubi lup.
(h) Thévenot, ubi lup.

comme un cheval. Mais il y a bien d'autres contradictions & dans leurs mœurs & dans les notres.

13. L'Alcoran (a) déteste l'adultére, & ordonne qu'un mari qui en accusera sa semme sans le prouver, sera condamné à la bastonade. Cependant saure de témoins & de preuves, (b) disent quelques Voiageurs, le mari est obligé de jurer quatre sois devant le Juge qu'il dit la vérité. A la cinquiéme, il proteste que s'il ment, il vent être maudit de Dieu & des hommes. D'un autre côté on ajoûte, que par un privilége qui paroîtra extraordinaire, même à bien des Chrétiens, la semme est crue sur ses sermens, pourvû qu'an cinquiéme elle prie Dieu qu'il la sasse peir si son mari a dit vrai. Quand l'adultére de la semme est évident, le mari, selon Tournesort, est dans un tel cas maître de sa vie; & s'il est vindicatif, il la satt ensermer dans un sac rempli de pierres & la noie. "A la vérité, continue-t-il, la plipart sçavent si bien ménager leurs intrigues, qu'elles meurent rarement dans l'eau; & quand leurs maris leur accordent la vie, elles deviennent quelquesois plus heureuses qu'elles n'évicient, parce qu'on oblige l'adultére à épouser son galant, qui est condamné à mon, rir, où à se faire Ture, supposé qu'il soit Chrétien «. A l'égard du galant, illui arrive asse sous de s'illui ceignent le front comme un diadètae, & une cravate de même espèce. La scène sinit par un régal de coups de bâton sur les reins & sous la plante des pieds.

14. On épargne ici au Lecteur la répétition de tout ce qu'on nous raconte de la jalousie des Grands, pour ces femmes renfermées & observées sans cesse par des Enniques, ausquels quoiqu'il ne reste rien du tout pour plaire, il est encore à peine permis de regarder celles qu'ils gardent à vûc, & qui n'ont d'autre prissée distinctif dans leur prison, que d'être comme étiquetées, pour servir à tour de rolle aux plaisirs des Monarques dont elles composent le Serrail. On peut lire dans (z) Tournesort, les précautions & les formalités mises en usage, quand il faut appeller un Médecin auprès d'elles.

On ne seauroit oublier lei les circonstances curieuses que rapporte (d) Ricault, des cérémonies utitées dans les mariages des grands Seigneurs de l'État avec des Princesses Ottomanes. On seait assez que la jaloutie & la crainte des Empereurs Ottomans autorisent ces mariages, & que cette élévation, qui ailleurs approche un Grand de l'éclat de la Majesté souveraine, est en Orient la cause prochaine de sa chute. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici : écoutons la description de Ricault.

» Lorfque le Grand-Seigneur a quelque jalousie de la grandeur d'un Bacha, il lui " fait épouser une de ses seurs, ou quelqu'une de ses parentes, sons prétexte de le vouloir honorer. Cependant, bien loin de devenir par là plus grand & plus con-» fidérable, il devient le plus malheureux esclave du monde, étant obligé à se son-" mettre à l'orgueil & à la tirannie d'une femme, qui le traite comme fon valet. Il " n'oseroit pourtant refuser l'honneur que son Maitre lui fait, de peur qu'on ne l'ac-« cusat de méprifer les marques de sa faveur & de son affection. Avant même que " d'avoir épousé cette Princesse, il faut qu'il prenne la résolution de se donner tout » entier à elle, & de ne faire part de son amitié à qui que ce soit, soit semme ou » esclaves car il est obligé de renoncer à tout ce qui le pourroit détourner de l'a-"mour qu'il doit lui porter. S'il a une fennme qui l'engage par la douceur de sa conversation, & par le nombre des sans qu'il en a eus, à avoir de la tendresse pour elle, il faut malgré lui qu'il la bannisse de sa maison, & qu'il n'y retienne personne qui puisse déplaire à la Sultane, qu'il ne connoît pas encore. Devant les nôces, n elle lui envoie demander de l'argent, des pierreries, ou des fourrures » de grand prix, il faut qu'il lui porte avec bien de la joie & bien des complimens » ce qu'elle lui demande. Ce présent s'appelle Aghirlie en la Langue Turque. Outre » cela, il lui fait un Kabin, ou un douaire, aussi considérable qu'il plait à ceux qui s'entremettent de faire le Mariage.

"Lorsque le Kabin a été réglé en présence du Juge, un Eunuque noir méne le nouveau marié, par forme de reconnoissance, dans la chambre de la Sultane. "Lorsqu'il "Lor

97

3)

fois

rep

mai

hor

l'imp

⁽a) Voiez Ch. 4. & 5. de l'Alcoran, & les notes de M. Sule & ce l'Abbé Maracci.
(b) Tournefort, & autres.

⁽c) Voiages, &c. ubi sup. Lettre XIII.
(d) Ricault, Etat, &c. ubi sup. L. I, Ch. 16.

œurs & dans era fa femme moins & de quatre fois nent, il veut ar un priviest crue fur li fon mari a rnefort, eft dans un fac vent fi bien nd leurs maqu'elles n'émué à mougalant, il lui

aconte de la par des Euore à peine lége diftinee rolle aux is(e) Tourller un Mé-

ucue qui lui

me, & une

fur les reins

Ricault, des des Princesrs Ottomans n Grand de e fa chute. it.

Bacha, il lui étexte de le & plus congé à fe foun valet. Il r'on ne l'ac∗ t même que ionner tout : femme ou rner de l'anceur de fa la tendrelle n'y retienne e. Devant es fourrures complimens ue. Outre

à ceux qui oir méne le la Sultane. "Lorfqu'd

tre XIII. L. I, Ch. 16.

» Lorsqu'il y entre, la coutume oblige cette nouvelle mariée à tirer son poignard, « & à demander d'une manière impérieuse à son mari : Qui lui a donné la hardiesse " d'approcher d'elle! Il lui répond avec bien de la foumission, & lui montre (a) " l'Emmeri Padschah, ou l'ordre du Grand Seigneur pour son Mariage. Alors la Suls tane se leve, le reçoit avec plus de douceur, & souffre qu'il l'entretienne un peu plus familiérement. Un Eunuque prend en même tems les pantoufles du marié, & » les met à la porte de la chambre, pour marque qu'il en a été bien reçu. Un peu » après, le Bacha fait une profonde révérence à la Sultane, & se prosterne jusques » sur la terre, avec beaucoup de respect : il se retire ensuite un peu en arrière, & lui " fait une petite harangue, pour lui témoigner combien il s'estime heureux de l'honneur qu'elle lui fait. Lorsqu'il a fini son compliment, il demeure dans un prosond nichence, & dans une posture sort humble, aiant les mains croisées sur son estomac, " jusqu'à ce que la Sultane lui commande (b) de lui donner de l'eau. Il lui obéit aussi-» tôt; & prenant un pot d'eau, qui est préparé pour cette cérémonie, il se met à genoux & le soi présente. Alors (e) elle séve un voile rouge brodé de sleurs d'or « & d'argent, qui sui couvre le visage, & boit. Au même moment ses semmes apportent une table basse, sur la quelle il y a une paire de pigeons rôtis, & du (d) fucre candi fur une affictte; & le marie prie sa Maîtresse de faire collation : mais » elle le refuse jusqu'à ce qu'il lui ait fait de nouveaux présens. Elle s'adoucit après » les avoir reçus, & sa modestie étant vaincue, elle se met à table, & prend une " cuisse de pigeon de la main de son mari; & lorsqu'elle en a mangé quelque peu, » elle lui met un morceau de sucre candi dans la bouche, & se levant s'en retour-» ne où elle étoit auparavant. Alors tout le monde se retire, & on laisse le marié » seul avec la Sultane, environ une heure, afin qu'il la puisse entretenir en liberté. " Quand ce tems-là est passé, ses amis l'invitent, au son des Instrumens, à venir « dans l'anti-chambre, où il passe la plupare de la mit à chanter & à se divertir avec eux, pendant que la Sultane fait la même chose avec les Dames, qui entrent en ce tems-là dans sa chambre. Ensin sur le point du jour, la Princesse fatiguée u de ces divertissemens (e) se couche dans un lit fort riche, & bien parsumé, ou il » ne manque rien pour l'accomplissement de cette cérémonie. Un Eunuque aver-» tit aussi tôt le marié par un signe, & le fait entrer sans bruit dans la chambre. Là " il ôte ses habits de dessus, & se met aussi-rôt à genoux aux pieds du lit, où il de-» meure quelque tems sans rien saire; apres quoi il s'enhardit un peu, & levant petit à petit la couverture, gratte doucement les pieds de cette Princesse, & après les avoir baifés se coule enfin entre ses bras, ou elle le reçoit avec bien de la satisfaction, & » souhaite que Dieu leur donne la joie de voir fortir une heureuse lignée de leurmariage. » Au matin, les amis du marié viennent le querir, afin de le conduire au bain; & » la nouvelle mariée lui fait préfent de tout le linge dont on a besoin dans ce lieu-là. Lorsque toutes ces cérémonies sont faites, ils vivent plus familièrement en-"semble dans la maison: mais en public, la Sultave ne laisse pas de garder quelques mesures avec lui, pour saire paroître sa supériorité. En effet, elle porte un Changiar (c'est ainsi qu'on appelle un poignard) à son côté, & demande si souvent des » présens à son mari, qu'este épuise enfin tous ses coffres. «

Après le Mariage, & ce qui en est le premier objet pour l'agrément de la vie , il saut parler de la manière de le dissoudre. Mahomet, pour empêcher (f) que les maris ne répudiassent trop facilement seurs semmes, ordonna qu'après la troisiéme fois qu'ils les auroient répudiées, il n'y auroit plus de retour, à moins que la femme repudiée de cette façon n'eût été mariée à un sutre, & répudiée ensuite. Ce commandement, dit-on, (g) a été d'un si bon esser, que très-peu de gens parmi les Ma-homérans prennent la résolution d'en venir jusqu'au divorce; & on en voit encore moins qui reprennent la femme qu'ils ont répudiée, à cause de la honte qui accom-

(a) Emmeri Padschah , on Padishah , dit Bespur dans ses Remarques, mot qui fignifie Roi. Emmeri, par son rapport avec l'Hebreu, signifie donc à la lettre la parole du Roi.

(b) Dans les notes de Bespier, on trouve à l'impératif; apporte de l'eau (son gebtir). (c) Dans une Citation rapportée par Bespier,

on trouve que le mari léve lui-même le voile,

Tome V.

(d) Ou un plat de confitures.

(e) Elle ne retient auprès d'elle, que celle qu'une citation rapportée par Bespier appelle la commère de la nôce.

(f) Alcoran, Ch. 2. (g) Sale, Discours prélimiminaire à l'Alce; ran, Sect. VI,

pagne un tel retour, soit que cette semme air été quelque tems sous la puissance d'un autre mari, ou que la Loi impose à celui qui demande le retour, les conditions rapportées par Ricault (a), & qu'on répéte ici après lui. C'est qu'un marl ne peut reprendre une femme répudiée, qu'après avoir consenti qu'un autre en jouisse en sa préfence. Il s'est trouvé des femmes à qui cette condition a été si favorable, (b) qu'elles ont absolument refusé de retourner avec leur premier mari-

lei

YO qu

CH

120

la

nu

un

ge

pa

8

car

élo

nic

"

"

fen

Mi tcu

var

apr

Ric

au

le i

mic

avo

mai

" fe

" n

" d

" d

ubi t

rémo

autre (b

ì

Cette condition suit le divorce, que Ricault appelle Ouch-talse, c'est-à dire, selon Bespier (e) trois, ou troisséme divorce. Les Turcs en ont de trois sortes, qui tous trois fe font devant le Codo, qui les enregiftre lui-même. Par le premier, le mari & la femme restent séparés d'habitation & de lit, à condition que le premier donnera à l'autre ce qu'il lui faut pour fon entretien ordinaire. Le fecond divorce fait une féparation totale de corps & de biens, & le mari est obligé de donner à sa femme le douaire qu'il lui a promis; après quoi elle n'a plus rien à prétendre ni à sa perfonne, vi à ses biens, & il lui est permis de se remarier à un autre : mais néanmoins avec cette claufe, qu'il se passera trois Lunes entre le divorce & le second mariage, pour être affuré qu'elle n'est point enceinte; car si elle l'étoit, il ne lui seroit noilement permis de se remarier, & même il lui est permis en cas de grossesse, de rester dans la maison de son mari, & d'y vivre à ses dépens jusqu'après ses couches. L'Ouch-talac est le plus solemnel des trois divorces : mais il n'est pas en usage chez

A l'égard des femmes, on nous apprend en général qu'elles n'ont pas les mêmes priviléges que leurs maris, & qu'il ne leur est point permis de se dégager des liens du Mariage, à moins qu'ils manquent de leur fournir ce qui est nécessaire à la vie (d); c'est-à-dire, du ris, du cassé, du bois, de l'argent pour aller au bain, & du lin pour se filer des habits; car la Loi suppose que la semme doit être assez industrieuse pour s'en faire. Cependant une autre cause de séparation légitime pour la semme, c'est quand le mari fait mal les corvées conjugales, ou quand il ne les fait point du

Cérémonies de la Circoncision chez les Mahométans.

Les enfans étant les fruits du mariage, il est naturel d'en parler ici. Passons ce qui concerne leur entrée dans le monde, pour venir tout d'un coup à ce qui les fait entrer dans le Corps des Fidéles du Mahométisme. C'est leur Circoncision, usage religieux retenu des Juiss, ou plutôt des anciens Arabes Ismaëlites, descendus comme les Juiss du premier Patriarche du Judaïsme, qui a été circoncis par l'ordre tout particulier de Dieu. Les Mahométans attribuent à leur fondateur Mahomet d'être né fans prépuce , prétendant fans douve l'égaler ainsi à Moise, à David, à Adam, & à quelques autres Saints du Vieux Testament; ce qui, au dire des Juiss, a été accordé à ces Prophétes par une faveur toute particulière de Dieu : ", mais, dit "Ricault, ce n'est pas une chose fort extraordinaire, de voir naître des enfans de " cette sorte dans les païs où la Circoncision est en usage ". Cela n'est pas même sans exemple en d'autres païs; & on n'a qu'à consulter sur ce sujet les Auteurs, qui ont décrit la partie du Corps humain qui est revêtue du prépuce. Les Arabes (e) croioient autrefois, que ceux qui venoient au monde fous l'influence de la Lune, naifsoient sans prépuce, ensorte qu'ils paroissoient avoir été circoncis avant que de naître. Les Juiss exemtent aussi de la Circoncision ceux qui naissent tels, & on se contente de leur tirer un peu de sang à l'endroit où devoit être le prépuce.

Les Turcs ne circoncifent leurs enfans qu'à l'âge de fept ans accomplis : passé cet âge (f) ils ne les circoncisent que lorsqu'ils le jugent à propos. Les Persans, selon Chardin, les circoncisent communément à l'âge de cinq ou six ans : mais dans toutes les régles, il faudroit, disent quelques Docteurs Mahométans, circoncire à treize, à cause qu'Ismaël le sut à cet âge; ou même à neuf, parce que l'on commence dès

⁽A) Ricault, ubi sup.

⁽b) Ricault en rapporte un exemple. (c) Remarques de Bespier sur Ricault, à la fin du Tome XI. de l'Etat de l'Emp. Ottoman, p. 684. La Remarque de cet Auteur sur l'Ouchsalac est fort curieuse.

⁽d) Thevenot, Ricault, Sale, &c.

⁽e) Pocock, in specimine Hist. Arab. pag. 320.

⁽¹⁾ Thevenos, L. I. de ses Voiages, Ch. 32. dit qu'ils circoncisent à l'âge de 11, à 12, ans,

issance d'un nditions rapari ne peut jouisse en sa orable, (b)

dire, felon ui tous trois e mari & la donnera à rce fait une à sa femme ni à sa pers néanmoins nd mariage, feroit nalle-, de rester es couches. ulage chez

s les mêmes er des liens a la vie (d); du lin pour industrieuse ir la femme, air point du

ıns.

Passons ce coup à ce eur Circon-Ismaëlites, circoncis par ir Mahomet i, à Adam, Juiss, a été " mais, dit es enfans de lt pas même utcurs, qui Arabes (c) Lune, naife de naître. se contente

s : passé cet rlans, felon is dans touire à treize, mmence dès

it. Arab. pag.

ages, Ch. 32. 11. à 12. ans.

lors à discerner le bien du mal. En général, les Mahométans ne sont circoncire lors à diferrer le bien du mai. En general, les Manometans ne sont circoncire leurs enfans qu'avec le plus d'appareil qu'il leur est possible; & ceux qui n'ont pas le moien de le faire de la forte, attendent que quelqu'un de leurs parens, amis ou voisins fasse la cérémonie pour ses enfans propres, asiu d'y joindre les leurs. Quoiqu'il en soit, passé l'âge de cinq ans, ou de six à sept, les Mahométans, dit Ricault, circoncisent quand il leur plaits. Ou ne décrira point la manière (a) de circoncire, taquelle est un peu dissérente de celle des Juiss, & se sait par un Chirurgien, & non par un Ecclésiastique; mais il est hon de remarquer, que toute Religion à part. non par un Eccléfiastique : mais il est bon de remarquer, que toute Religion à part, la Circoncision est jugée nécessaire, & a été jugée telle des les anciens tenns, dans ces climats chauds d'Orient & de Midis tant à cause de la longueur excessive du prépuce dans les Arabes & dans quelques autres Peuples leurs voitins, ce qui y forme comme un dépôt d'impureté s qu'à cause du préjugé ou on y est, que le prépuce nuit à la génération. A ces raisons physiques il n'y a sans doute aucune replique. Seulement il faut y ajouter, que Dieu a confacré la circoncifion, comme pour purifier une partie toute pechereffe, & effacer en elle cette infamie contractée avant que le genre humain se sur sormé.

Le jour auquel on circoncit un enfant, est un jour de réjouissance pour toute la parenté. On le proméne à cheval, difent Thevenot & Ricault, au fon des timbales & des cambours de basque, paré de ses plus beaux habits, suivi de ses amis & de ses camara des d'école, qui répétent à haute voix des passages de l'Alcoran. Ensuite on le raméne au logis, & on lui fair faire (b) la Profession de Foi, en tenant un doigt élevé; après quoi on le circoncit. Comme cette cérémonie différe selon les pars, il sussira de renvoier ici le Lecteur à la Figure qui représente un enfant équipé comme il doit l'être, quand on le mêne à la Circoncision. " (e) Ceux qui se sont Ma-" hométans dans un âge plus avancé, sont proménés à cheval, tenant à la main " gauche un dard dont la pointe est tournée du côté du cœur, pour marques qu'ils " le laisseront plutôt percer le cœur, que de renoncer à la Religion qu'ils embraf-" le laisteront plutot percer le cœur, que de renoncer a la neugion qui is embar-, sent ". Mais un Voiageur plus moderne que celui dont on rapporte la citation, semble contredire cet usage, puisqu'il dit (d) qu'on se contente de faire lever le doigt aux Renégats qui se rendent Mahométans, en prononçant la Prosession de Foi Musulmane; & il ajoute avec raison, que c'est peut-être par mépris pour ces déserteurs de la Religion dans laquelle ils ont été élevés. Mais il y a apparence que cela varie encore selon les païs, s'il est bien vrai (e) qu'à Alger on circoncile les Renégats, après les avoir promenés en procession par la Ville, à peu près de la manière que Ricault le dit, & au milieu d'une Garde Barbaresque armée de sabres, pour montrer au nouveau converti que ces fabres font destinés à le mettre en piéces, s'il témoigne le moindre penchant à retourner au Christianisme.

Pour donner ici une idée des magnificences dont la Cérémonie de la Circoncifion est quelquefois accompagnée chez les Mahomérans, nous croions ne pouvoir micux faire, que de décrire une de ces Fetes, d'après un Auteur moderne que (f) nous avons cité déja pluficurs fois, & qui en avoit été témoin oculaire. Voici de quelle

manière il s'exprime.

" En l'année 1698. l'Egypte étoit gouvernée par Ismaël Visir, un des Ministres " des plus magnifiques, que la Porte ait envoiés dans ce Païs, Ce Bacha aiant ré-" solu de faire circoncire son fils unique, alors âgé de quinze à seize ans, on com-" mença dès les premiers jours du mois d'Octobre à travailler aux préparatifs de cette " cérémonie. On fit sçavoir à tous les Grands, qui se trouvoient dans les différentes », Provinces du Roiaume, que le Bacha fouhaitoit qu'ils honorassent cette solemnité " de leur présence; & on publis par tout qu'il en useroit avec eux selon leur con-, dition, & gratificroit tous ceux qui se seroient circoncire avec son fils.

" Cette fete, qui dura dix jours, fut précédée de divers spectacles, dont onjugea " à propos d'amuser l'imparience d'un Peuple infini, qui sur le bruit de cette magni-,, fique cérémonie, avoit quitté la campagne pour accourir au Caire. On vit donc " tandis qu'on travailloit aux véritables préparatifs, plusieurs combats d'animaux,

(b) Il n'y a d'autre Dien que Dien, &c.

(c) C'est Ricante qui parle. (d) Tournefort, ube fup.

⁽a) On peut la voir dans Chardin, Tome XI. p. 293. Edit, in 4. de 1735. dans Thévenot, ubi sup. & dans Tournefort, qui décrit cette céremonie beaucoup plus en détail que les deux

⁽e) Puts, Religion and manners of the Mahometans. Ce Livre a eté imprime à Londres (f) Description de l'Egypte , &c. ubi fup.

252 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

, des courses de chevaux, & divers tours dont des Danseurs de corde amusoient tous les , jours les habitans de cette grande Ville. Un de ces Danseurs venu exprès de Damas , pour assister à cette Fère, se le dernier jour des préparatifs un tour des plus surprenans. De la place du Meidan, située au pied d'un rocher escarpé, sur lequel le Château est bâtl, il monta sur le haut du minaret d'une Mosquée assis dans le Château même. La corde principale avoit près de quatre cens toises de longueur, & outre qu'elle sétoit tendue par elle-même, autant que son poids pouvoit le permettre, on l'avoit encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la soute encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes de pus de soute encore de plus le cordes de la corde de la

Le lendemain 23. Novembre, les Beys, qui sont au nombre de vingt-quatre, les demi-Beys, qui sont au nombre de quarante-huit, tous les Officiers du Roiau-" me conservés par l'Empereur Selim, qui fit la conquête de l'Egypte, les Ches & " les Soucammandans des sept Milices que le Grand-Seigneur entretient dans ce " pars, les principaux Agas, les Noirs de Constantinople, qui sont presque tous ici " des figures de Princes, le Cadilesquier, & les aînés de la famille des Aboube-" cres, qui sont les descendans du beau - pere de Mahomet, en un mot toutes les " personnes de condition se rendirent avec des suites nombreuses & magnifiques au logis du Bacha, où ils furent reçus au bruit d'une triple décharge de toute " l'Artillerie du Château, d'une infinité de timballes, de trompettes, de tambours, " & d'autres fortes d'Instrumens. La grande cour du Château, qui peut contenir environ deux mille chevaux, en étoit si remplie, que plusieurs surent obligés de mettre pied à terre dans les cours antérieures. Les harnois dont plusieurs étoient garnis de pierrèries, & dont les moins riches étoient de vermeil, paroient les plus beaux chevaux du Païs, tous couverts de housses brodées d'or trait, & trainantes presqu'à terre; ensorte que les yeux trouvoient dans cette vaste cour un spectacle, qui surprenoit & réjouissoit également. Au milieu de cette magnificence, on remarquoit deux tentes du Bacha drefsées au milieu de la cour, & dignes toutes deux de la grandeur & de l'ostentation que les Turcs affectent aufli-bien en ceci, que dans les harnois & les chevaux. L'une étoit " destince pour des danseurs & des joucurs d'Instrumens; sous l'autre étoient les trompettes, les timballes & les tambours du Bacha. A chaque personne de considération, qui entroit, les trompettes & les timballes annonçoient fon arrivée. Les Instrumens jouoient aussi durant tout le tems qu'on circoncisoit les ensans; ce qui se saisoit tous les matins dans une cour particulière, qui répondoit à celle-ci.

" Ce jour-là, qui fut le premier de la cérémonie, toute la Maison du Bacha pa" rut vêtue de neuf, & mise superhement. Ce Seigneur avoit sait distribuer à cha" cun de ses domestiques deux vestes de satin de différente couleur, une de drap
" d'Angleterre avec la culotte de même, & une sourrure de renard de Moscovie.
" Le moindre de ses ses la culotte de même, & une fourrure de renard de Moscovie.
" Les moindre de ses ses la culotte superhement de velours, ou de drap d'Angleterre.
" Les Pages, ou Ichoglans, avoient des culottes larges de velours verd, & des
" vestes courtes de brocard d'or. Ses principaux Officiers, & ceux qui appro" choient de son sils, avoient tous des vestes doublées du plus beaut samour, & il
" n'y en eut pas un seul, qui ne changeât deux ou trois sois d'habits durant la
" Fête.

11

" Ibrahim Bey fils du Bacha, parut cette même matinée vêtu d'une demi-veste " de drap blanc fourrée d'un riche samour, sur un Doliman d'une étosse d'or de " Venise, & sur sa demi-veste il y en avoit une longue de camelot couleur de seu, " doublée d'un tabis verd. Cette veste, ou <u>Quiriqui</u>, étoit couverte d'une infinité " de perles d'une grosseur considérable, & sermoit par-devant avec une agrasse de gross diamans. Son Caoust, ou bonnet, étoit aussi couvert de perles, & portoit aus devant de la seste un bouquet de plumes noires de héron, attaché avec une rosedes plus beaux diamans. Tant que cette Fête dura, ce jeune Seigneur changea d'habit trois " ou quatre fois par jour, & on ne lui vit jamais le même, à la réserve du <u>Quiriqui</u> brodé de perles, qu'il porta à trois ou quatre reprises.

" Son appartement n'avoit rien de moins magnifique que sa personne. Plusieurs " falles parées de superbes tapis de Perse, où le mélange de cent couleurs & de mille " fleurs dissérentes sembloient disputer le prix à l'or, dont ils étoient enrichis, ces sal-" les ainsi ornées, & garnies tout au tour de carreaux d'étosse à fond d'or, précédoient afoient tous les orès de Damas les furprenans, le Château est nâteau mème, outre qu'elle ettre, on l'afervoient à la e accompagné lens, de très-

vinge-quatre, ers du Rojau-, les Chefs & tient dans ce fque tous ici des Aboubenot toutes les lagnifiques au rge de toute de tambours, cut contenie igés de mettre garnis de pierx chevaux du erre; enforte & réjouissoit lu Backa dreftation que les L'une étoit e étoient les une de confifon arrivée. isoit les en-

it Bacha paibuer à chaune de drap
le Moscovie.
le sette avec
l'Angleterre.
verd, & des
qui approamour, & it
ts durant la

ui répondoit

demi - veste coste d'or de aleur de feu, l'une infinité e agraffe de portoit aurosedes plus d'habit trois e du Quin-

Plusieurs
rs & de ntille
chis, ces sald'or, précédoient

doient la chambre du jeune Bey. Là star des tapis encore plus beaux, & sur un sopha d'un pied de hauteur au-dessius du plancher, s'élevoit un superbe Divan, ou l'or laissoit appercevoir à peine le velours cramois, dont les coussins étoient couverts. Un lit d'Ange du même velours occupoit le milieu de cet appartement. Ce lit étoit tout couvert en dehors d'une broderie des Indes, & le satin verd, donr il étoit doublé, n'étoit pas travaillé moins richentent. Une frange d'or de quatre doigts régnoit tout autour des rideaux, qui étoient retroussés avec des agrasses de rubis & d'émerandes. An devant du lit, dans l'endroit ou les rideaux, se partageoient, paroissoit un grand Croissant de satin blanc semé d'Etoiles d'or, qui faisoit un sort bel esser, & autour de ce lit posé sur une toilette blanche travaillée d'or & de soite, qui débordoit de trois à quatre pieds, étoient plusieurs carreaux de même étosse que deux du reste de la chambre. Ainsi le Divan étoit partagé en deux par ce lit magnisique, où le jeune Bey ne conclea qu'après na Pendroit ou deux la star de la chambre. Ainsi le Divan fa Circonorison.

n Pendant que dura la fête, les Danseurs, qui étoient au nombre de cent, surent vêtus chaque jour d'habits différens, dont la plûpart étoient d'étoffe d'or. Cenx qui ont voiagé en Turquie sçavent assez, que les danses & les attitudes de ces Ba-ladins sont un des principaux divertissemens que les Grands aiment à prendre. Ces Danseurs jouent aussi des espéces de Comédies; & quoiqu'ils n'aient aucun role certain, ils ne laissent pas de représenter à peu près les diverses intrigues de galanterie que l'on expose sur nos Théatres. Ces gens-là jouoient & la nuit & le jour en disserters salles du Châtean, se relaiant les uns les autres, de manière qu'il n'y avoit aucun vuide.

"Ces plaisirs étoient mélés pendant le jour de divers combats à la Turque, où l'ardeur fut souvent si grande, que les ordres réstérés du Bacha pouvoient à peine séparer les combattans, & empêcher le jeu de devenir trop sérieux. On voioit dans la place, qui est au pied du Châseau, les Esclaves des Beys partagés, en deux partis se disputer l'adresse, le courage, & la magnificence.

"Les illiminations chassoent presque la muit de ces lieux. Cent mille lampes, par le moien desquelles on formoit chaque jour mille figures différentes, l'éclaintoint de sorte, qu'elle paroissoit toute en sen. On admira sur-tout la représentation d'un Palmier, avec ces mots formés de ces mèmes lampes, & exprimés et Turc & en Arabe; se ne m'éleve que par la Creoneison. La coupe autinelle des branches du Palmier étant le seul moien de saire croître cet arbre, rendoit cette devise aussi ingénieuse, qu'elle étoit convenable au sujet de la Fète. On voioit écrit en d'autres endroits aussi en caractères de seu; Que le nom d'Ismail Bacha soit un nouveau sen d'artisse. Celni qui fut trouvé le plus beau représentoit deux galéres, qui parurent voguer le long de la cour du Château. Ces spectacles étoient accompagnés d'une infinité de susées, pendant que plusieurs sortes d'Animaux, couverts aussi d'artisse, étoient lachés parmi le peuple, & semploient réveiller le plaisir par les allarmes passagéres qu'ils portoient par tout avec une, sans avoir jamais causé d'autre mals.

» Les portes du Chateau, & fur-tout celles de l'appartement du Bacha & du Bey, étoient gardées par un grand nombre de Janiffaires mîtrés, que ce Corps avoit habillés superbenient, pour faire plus d'honneur à la Fête. Quatre Kiaïas des Janissaires, qui tiennent les le même rang que nos Colonels d'Infanterie en France, firent pendant les dix jours les fonctions de Maîtres d'Hôtel, & eurent foin du fer-,, vice des tables, ou l'on admira également l'ordre, la propreté, & l'abondance la plus prodigicufe. Celle du Bey fut fervie foir & matin à trois cens plats | celle du "Bacha à sept cens, & celle du commun à trois mille, ce qui paroîtra presque "incroixble. Cette dernière sur servic dans la grande salle du Divan, qui est de la " longueur de la falle du Palais à Paris, & de la largeur d'une de ses ailes. Cette " table qui étoit à terre sur des tapis couverts de napes, représentoit tantôt une flé-" che, quelquefois un vafe; en un mot elle avoit chaque jour une figure toujours " nouvelle. Les plats en beaucoup d'endroits y étoient en piles les uns sur les au-" tres, de la liaureur d'un homme, enforte que les viandes n'en étoient pas tou-" chées toutes en même-tems. Dès qu'un rang de personnes étoit sorti de table, on », levoit aussi un rateg de plats, & le même service qui avoit été dessits se trouvoit n de même au-dessous. Ainsi on pouvoit dire qu'il y avoit dix ou douze tables les nunes sur les autres. Ce qui restoit de chaque service étoit sur le champ porté , au Peuple dans la cour ; ensorte qu'après avoir nourri trois ou quatre mille per-Tome V.

254 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

, fonnes dans une falle, on en raffañolt encore dix núlle dans des lienx différens, Ceux qui ont vû les tables, qui furent fervies lors de la Circoncifion du Sultan Muftapha, avouent qu'elles n'approcherent pas de celles-ci, & qu'il ne s'est jamais fait une si grande profusion accompagnée d'un si bel ordre. Les confitures, les forbets, les caux de canelle, les partums, surent donnés liberalement, & sans exception, à tous ceux qui en voulurent. Outre une infinité de personnes, qui en servoient de tous côtés, il y avoit divers offices ouvers, ou chacun pouvoit se présenter librement, sans appréhender de resus.

"On peut dire que la profusion n'a jamais été portée plus loin que dans cette , Fête. Il n'y cut, pour ainsi dire, point d'heures pendant les dix journées qu'elle , dura, que le Bacha, ou son sils, ne sissent cent sortes de largesses. Quelques pentits presents de fleurs, de fruits, ou d'autres bagatelles que l'on apportoit au jeune , Bey, un spectacle nouveau, le moindre tour d'adresse, chaque nouvelle danse, tout cela étoit récompensé libéralement de la propre main de ce jeune Seigneur, avec une grace qui augmentoit encore le prix de la récompense. Issual Bacha , d'un autre côté répandoit à pleines mains les séquins dont il avoit toujours un sae à ses côrés, qu'on remphisoit dès qu'il étoit vuide, outre beaucoup de petite mountoie qu'on settoit an Peuple par son ordre.

" monnoie qu'on jettoit an Peuple par fon ordre. " On compte que pendant cette Fète, on circoncit par jour cinq cens enfans, " qui furent tous vêtus de neuf fuivant leurs conditions aux dépens du Bacha, & " au moindre desquels on donna un fequin. Cette feule dépense monta à plus de

" quarante mille écus. Ibrahim Bey fut circoucis le dernier. Il partit du Château le premier jour de " Décembre, accompagné de toute la maison de son pére, & de tout ce qu'il y " avoit de Grands en Egypte, & se rendit à une anciente Mosquée, qui est entre " le vieux Caire & le nouveau. Il l'avoit choisse pour cette cérémonie préférable-" ment à la principale, pour ne pas s'engager dans les rues, où un Peuple infini l'at-,, tendoit. Les magnificences qui furent étalées ce jour-là, ne fe peuvent décrire , que fort imparfaitement. Outre l'aigrette dont jai parlé, le jeune Bey portoit " ce jour-là à côté de fon Turban une autre plume, que le Bacha y plaça de fa si propre main, & qu'il attacha fur sa sette avec une ceinture de pierreries. Sa », veste de Samour étoit un peu relevée par derrière, afin de laisser voir la richesse " de fon Doliman. Il étoit précédé de douze Pages à pied vêtus de drap d'or, qui " conduifoient douze chevaux de main d'une blancheur parfaite, & parés superbe-, ment. Deux autres étoient chargés d'or & d'argent, qui fut répandu dans la mar-, che & dans le retour. Un Peuple infini étoit accouru fur le passage pour voirce jeune Seigneur, & ne laissoit dans une vaste plaine qu'un chemin fort étroit que », l'on avoit semé de mille sleurs, plus abondantes en Egypte dans cette faison, qu'eu 3, aucune autre de l'année. L'air retentifloit cependant d'acclamations, de béné-,, dictions, & de cris de joie. On peut dire que jamais journée ne fut plus bril-

» Le Bacha, d'une des fenêtres de son appartement, qui domine sur cette Campagne, regardost cette superbe marche, & goûtoit à longs traits une satisfaction, qu'il avoit si justement méritée. Il ne sut pas possible ce jour-là de retenir une seule semme dans les maisons. On dit que plusieurs d'entr'elles profitant d'une poccasion si rare & si savorable, se choistrent des demeures plus agréables, que celles qu'elles venoient d'abandonner.

"Tous les Criminels qui se trouverent alors dans les prisons du Château, curent leur grace, & le Bacha paia les dettes de ceux qui n'y étoient retenus que pour cette seule raison. Ibrahim ne put être circoneis ce jour-là, parce qu'il se trouva un peu saigué de cette cavalçade. La cérémonie ne s'accomplit que le lendemain vers les quatre heures du soir, & on circoneit avec lui le fils d'un Bey & six Esclaves.

" Dès que la Circoncisson, à laquelle Ismaël assista, sut consonimée, on porta : Ibrahim avec le fils du Bey & les six Esclaves dans une même chambre, ou on leur avoit préparé un lit à chacun, assis qu'ils tinssent compagnie à ce jeune Scigneur. En même-tems le Bacha sit à chacun de ses Officiers & de ses Domestiques, à proportion de leurs emplois, la distribution d'une paie journalière, dont ils doivent jouir le reste de leur vie. Ainsi il n'y en a aucun aujourd'hui, qui n'ait dequoi vivre selon son état, quand même ils viendroient à perdre un si bou Maiere.

" On assure que la dépense, qui sut saite en même-tems dans les appartemens des

ux differens. i du Sultan l ne s'est jaconfitures, ient, & fans rformes, qui hacim pou-

e dans cette rnées qu'elle Juelques peoit au jeune velle danfe, ie Seigneur, maël Bacha jours un fac p de petite

ens enfans, u Bacha, & ra à plus de

nier jour de ur ce qu'il y jui est entre préférablede infini l'atvent décrire Bey portoit plaça de fa rreries. Sa r la richeffe ap d'or, qui rés superbedans la marpour voirce t étroit que aifon, qu'en s, de bénéat plus bril-

cette Camfatisfaction retenir une fitant d'une éables, que

cau, curent as que pour il fe trouva e le lende-Bey & fix

e, on porta bre, on on : jeune Scies Domeltilière, dont rd'bui, qui un si bon

rtemens des

" semmes du Bacha, ne sur guéres moins considérable que celle à laquelle le Pu-" blie ent part, y aiant en les mêmes libéralités, les mêmes plaifirs, la même abon-, dance & la même magnificence qu'au dehors. Ce qu'il y a de plus extraorslinai-" re, c'est que quaique la courume des Tures soit de recevair des présens de tout n le monde en ces occasions, le Bacha n'en voulut accepter aucun. Il est fur qu'il " en auroit en au moins pour la valeur de trois ceus bourfes, (a) qu'il dépenfa à " cette cérémonie, chacun s'étant préparé à lui en faire fuivant son rang & sa qua-" lité. Il n'y ent que le mien , qu'il ent la politesse de recevoir. C'était un mi-" roir octogone d'un pied de diamètre, garni d'or & enricht de pierreries avec fon " manche de crittal de rache. Cette pièce était fortie du Sérail dans les dernières n révolutions. Le Bacha dir aux Drogmans, qui le hii préfenterent de ma part, qu'il " auroit voulu ne rien accepter de personne i mais qu'il ne pouvoit resuser cette " marque d'amitté du Conful de France, pour lequel la fienne étoit des plus fin-

Le jour de la Circoncision est aussi celui on l'on donne le nom à l'enfant. Cependant on trouve encore ici des exceptions remarquables. Tournefort nous apprend que le pére donne le nom qu'il veut à fes enfans lorsqu'ils vienneut au monde i qu'il tient le nouveau né entre ses bras, & l'élevant en hant l'offre à Dien ; après quoi il lui met un grain de fel dans la bouche 1 & qu'alors il lui affigue un nom en lui donnant la bénédiction. La superstition se mète ici. En Perse le nom est tiré au fort. On le cherche an hazard dans l'Alcoran, ou on met pluficurs noms enfemble, & on les donne à tirer à un enfant : si cette superstition n'est pas générale, elle eit du moins établie en Perse : c'est Chardin qui nous l'affures. Une autre chose digne de remarque, est cet usage par lequel il semble qu'on demande grace devant Dieu pour les enfans qui sont morts sans avoir été circoncis. On leur casse le petit doigt avant que de les enterrer. Mais cette pratique, ni tout ce qu'on vient de rapporter ne futilit pas, pour prouver que la Circoncition foit un acte indispensable de Religion. La plupart des Mahometans ne la croient pas absolument nécessaire au falut Cependant il se trouve parmi eux de ces rigides connus dans toutes les Religions, qui croient que la céremonie a la versu de rendre intérieurement fidele. s'imaginent que Dieu ne recevroit pas les priéres d'un homme à qui on auroit laissé le prépuce. On dit aufli que d'autres dévots Musulmans se persuadent, que la Circoncition des pères influe sur les entans & leur suffit. Ceux-el, comme on voit, étendent fort loin la vertu de la Circoncifion, & femblent approcher de l'idée que fe font les rigides Calviniftes au fujet des enfans morts fans Baptême & néanmonts regénérés, élus & fauvés en vertu de la fidélité de leurs péres. On doit remarquer ici la superstition des semmes stériles qui avalent un prépuce, croiant que c'est un reméde sur pour réparer leur défaut ; on celui de leurs maris, diront peut-être les

1. Nous terminerons cette matière par quelques remarques, qui appartiennent à la

naiffance & à l'éducation des enfans.

La première concerne la naiffance des enfans des Princes & des grands Seigneurs. On prend généralement grand foin de cacher le tems & le moment de leur naiffance, pour furmonter les charmes & les fortiléges ; fur-tout, felon ce que nous dit un Voiageur, pour prévenir les prélages des Altrologues, & empêcher qu'ils ne leur fassent des horoscopes similires, qui fixent la destinée de ces enfans : comme si le cours de la vie pouvoit dépendre d'un homme, qui d'un moment à l'autre ne scauroit deviner quel sera le sort de la tienne. Mais nous ne devons pas exiger que la raison soit plus forte dans le sein du Mahométisme qu'en toute autre Religion, lorsque de fausses espérances, on une crainte frivole ont commencé d'étourdir le jugement.

2. Les Tures & les autres Mahométans ont l'usage de l'adoption, comme toutes les autres Nations. Elle cit même affez fréquente parmi les Tures, comme nous l'avons déja observé. Cette adoption se fait, en faisant passer dans la chemise de celui qui adopte la personne qui est adoptée. On appelle (b) cette adoption

⁽a) Chaque bourse est de 1500, sivres: ainsi trois cens bourses font une somme de 150000.

⁽b) Voiez d'Herbelot, à ce mot, Biblioth;

256 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES -

3. Riende à fait des remarques très-judicienfes fur l'éducation des jeunes gens qui font destinés au fervice du Grand Seigneur; & ces remarques peuvent s'appliquer plus ou moins à l'éducation des particuliers. Avec la Religion qui fonde le Musulmanisme, la vigneur & la beauté font pour les Mahométans les deux grands objets de l'éducation, qui rendent agréable aux yens des hommes celui que la Religion toute feule n'est capable que de rendre agréable à Dieu. Les Mahométans s'imaginent qu'un corps malfait ne seauroit loger qu'une ame malfaite; & les Indiens vont plus loin, en ajoutant que les ames des corps malfaits y unt été logées pour les grands crimes qu'elles ont commis dans une autre vie. Du reste c'est une léée asse, espandue, & que le feul Christianisme est capable de corriger, que les gens déformes & marqués de défauts notables sont méchans & vicieux, & que l'éclat du

corps fait briller (a) la beauté de l'ame. 4. Mais cet éclat du corps excite dans les jeunes Mahométans cette passion dans gereuse, que l'Antiquité à déguisée autretois sous le beau nom d'Amont Pintonique. Il est bien difficile, qu'étant saits comme nous sommes, l'amour des persections du corps & de l'ame, les liasfons que forment ces perfections entre les hommes, l'ardeur avec laquelle on travaille à les entretente, les fentimens qui les expriment, la force des exprettions, une vue continuelle des sens frapés d'un objet aimable ; il ett, disje, bien difficile, qu'un tel amour conserve une véritable pureté; & il y a trop d'exemples du contraire chez tous les Peuples anciens & modernes, pour en alieguer ici aucun. Contentons-nous de renvoier à (b) Ritault ceux qui seront curieux de sçavoir comment les Tures justifient un amour, qui dégénere à la fin en cette fenfualité criminelle qu'on a vu s'allumer, il n'y a pas long-tems, dans des Pais aflez voifins des glaces du Nord. Remarquons feulement, que les Turcs paffent pour être extrêmement adannés à cette infamie. Thévenet affure qu'ils cherchent fi peu à se eacher de cet abominable vice, qu'ils en sont le sujet ordinaire de teurs chanfons. La Religion n'a donc pas change en eux l'effet de ce tempéramment que nous devons, comme les autres animaux & les plantes, au climat & à l'air du Pais ou nous fommes nés. Les Grees prédecesseurs des Tures tomboient dans les mêmes excès. Souvenons-nous des chanfons lascives d'Anacreon. Ce vice a même passe chez les Tures jusques dans le lit conjugal, & peut servir à une semme de sujet légitime au divorce. Quand cette circonstance odicuse l'ablige de demander la séparation, elle renverse sa pantoutle devant le Juge ; & cela veut dire que les caresses du mari ont été irrégulières.

Leurs Funérailles.

Passons à ce qui regarde les Funérailles. En Turquie les pleurs des femmes commencent le deuit pour les morts (& les lamentations s'étendent fi loin, que cela fuffit pour amoncer une mort aux voifins les plus éloignés. En plutieurs endroits d'Afrique les Mahométans ajoutent à ces pleurs, ou même à ces hurlemens qu'exigent dans leur Pais la contume & l'imitation, la fuie, & l'huile détrempée avec du noir pour s'en barbouiller le vifage (ce qui joint à des cris affreux, à des têtes généralement échevelées dans une affemblée de trente on quarante femmes, entre lefquelles il y en a toujours plufieurs, qui s'égratignent le vifage avec leurs ongles ou avec des auguilles, fait un concert de deuit, fans lequel fans doute les préliminaires des Funérailles paroîtroient mal observés.

L'usage de pleurer bien haut les morts, & avec beaucoup de fracas, en se roulant dans la poussière & se couvrant de cendres. &c. est fort ancien dans l'Orient ; & toutes ces coutumes, comme on le voit par les Relations des Voiageurs, ont fort peu changé parmi les Orientaux modernes. Aujourd'hui en général on pleure & on fait le deuil avec beaucoup moins d'éclat chez les Chrétiens. Un long manteau, avec un long crêpe & des habits noirs, marquent extérieurement le deuil d'un fils pour son père, d'un frere pour un frere, ou pour une sœur, & d'un mari pour sa femme. Celle-ci porte en pareil cas des coètes abatues sur le visage, & des habits noirs & unis ; & tout cela est si bien réglé, que tristesse ou non, il faut paroître en public

MES -

unes gens cut s'applide tonde de eux grands que la Retahomérans les Indiens ogées pour lt une idée es gens dife d'éclat du

affion danPiotanique.
fections du
es, l'ardeur
et, la force
il et, disil y a trop
ur en alléont curieux
in en cetto
s Pais aflez
adlent pour
teurs chanet que nous
du Pais ou
les mêmes
paflé chez
et légicime
féparation,
les du man

es femmes

1, que cela

1s endroits

ens qu'exiée avec du

1s têtes gé
entre lefongles ou
éliminaires

fe roulant
Drient 3 &
5, ont fort
cure & on
manteau,
il d'un fils
ri pour fa
des habits
baroître en
public

h. 7- , ,





Confluntinople.

pu vedale de tiro ou que la como che tante de la co

(A)

public un certain tems en cet équipage, parce que la coutume & la bienséance le veulent ainfi. De même elles veulent & ordonnent, que tous ceux qui s'affemblent dans une Eglise sons la banière d'une dévotion d'éclar, y paroissent tous prier également Dieu, & toujours en observant cette bienséance qu'éxige le lieu, s'y repentir en apparence devant les hommes, à peine de passer pour irreligieux & libertins, ou même pour athées & gens sans soi. (a) Thévenot dit que ces Mahométanes Turques ne pleurent plus, auflitôt qu'elles cessent d'avoir des témoins de leurs larmess Il ajoute que ces pleurs durent plusieurs jouts ; que souvent on les recommence au bout de l'année : & que l'on y emploie aussi des femmes qui pleurent à gages. Pour ensevelir le mort, on le lave & on le rase i on brûle autour de lui assez d'encens pour chasser le Diable & les autres mauvais Esprits, qui, selon la croiance des Mahométans, rodent tout au moins autant autour d'un mort qu'autour d'un homme vivant. C'est ici encore une de ces opinions anciennes & générales par tout l'Orients Après ces petites cérémonies on ensévelit le mort dans un suaire sans couture, afin, diron, qu'il puisse se mettre sans peine à genoux, quand il subira l'examen dans l'autre monde. Le cercueil du mort, lorsque celui-ci est d'un Pais ou l'usage d'en donner aux morts est établi, est couvert (b) d'un Poile à l'enterrement, & le convoi funébre est composé d'Imans, qui vont les premiers, en priant Dieu dans la route. Les parens & les amis suivent ; & les semmes marchent après en pleurant. Arrivés au fépulchre, ils tirent le mort du cercueil, & le descendent dans la fosse: pour les

femmes, elles continuent d'y pleurer.

Thévenot dit aussi » que la différence des Tombeaux des Turcs d'avec ceux des " Chrétiens du Pais est, qu'après que les premiers ont mis leurs morts dans la fosse, " ils mettent au-dessus de biais une planche, dont un bout est posé au fond de la ", fosse, & l'autre aboutit au haut de ladite fosse; ensorte que la planche couvre le " corps: mais ni les uns ni les autres n'enterrent point les morts dans des biéres «. Les Tures posent une pierre sur la tête du mort, pour la commodité des Anges, qui doivent examiner le défunt. Cette civilité populaire & superstitieuse est due aux Anges : il leur faut un siège ; & les Turcs croient qu'une telle précaution ren-dra ces Anges plus traitables. Ces fausses idées sont de tout Pais : on croit que les Anges sont des esprits, & cependant on les traite comme des corps. Un Mahométan superstitieux s'imagine, qu'une politesse faite aux Anges examinateurs les sera passer légerement sur les iniquités d'un mort ; & on trouvera chez nous des Chrétiens, qui se persuaderont qu'un petit compliment sait à un Saint leur rendra un jour le meme service. Un autre traitera ce compliment d'Idolâtrie : mais en même-tems il sur posera, que dix ou douze Pseaumes chantes méchaeiquement dans un Temple, & presque à se rompre les poumons, avec trois Sermons écoutés ensuite pendant un Dimanche aux heures destinées à cette dévotion, pourront effacer au dernier jour toutes les injustices qu'il a commises pendant sa vie. Telles sont les sausses idées que l'on se fait de cet Etre Souverain, qui est infiniment miséricordieux, mais qui, pour le malheur des faux dévots, est aussi infiniment juste.

Nous ne disous rien de la distérence des Poiles, selon que les morts ont été ou gens de guerre, ou d'Eglise, & de celle des ornemens des tombeaux, selon que l'on a eté ou riche, ou pauvre sur la terre. Une remarque plus importante est, que les Mahometans se sont enterrer, dit Thévenot, près des grands chemins » afin que les passans se sont enterrer, die Thévenot, près des grands chemins » afin que les passans se sont enterrer des puis pour eux, & leur souhaitent sa bénédication ; & c'est pour cela que ceux qui sont quelque pont, ou quelqu'autre ouvrage ge public par charité, se sont ordinairement enterrer dessus ou auprès, afin d'avoir les prières des passans. On voit, continue-t'il, dans ces cimetières tant de grosses grosses greres dressées, qu'il y en auroit assez pour bâtir une Ville. Après qu'on a enterré le mort, les parens & les amis viennent pendant l'espace de pluseurs jours prier Dieu sur se parens & les amis viennent pendant l'espace de pluseurs tortures des Anges noirs; & ils disent au mort, en l'appellant par son nont, n'aie point de peur, mais répons-leur bravement. Le Vendredi, plusieurs parens ou anis apportent dequoi boire & dequoi manger. Tout cela sert aux passans, qui peu-

⁽a) Voiage, Tome pr. Ch. 43. du L. 1.
(b) La Taille-douce représente un Enter-Tome V.

as CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

, vent y manger & hoire avec liberté ". (a) Cet alle de charité se sait dans la vûe

d'attirer des prières & des bénédictions en faveur du mort.

On rapporte une opinion affez fingulière des Mahométans de Perse. C'est que chacun (b) doit avoir soin de mourir au même endroit où l'Ange, qui a préside à sa naissance, a pris la terre dont il a été formé. Ils s'imaginent, dit-on, que l'Ange de la Nativité mêle de la terre dans la matière dont l'homme est formé. Il est dont bien juste que cette terre soit rer due à sa terre primitive. Une autre opinion, mais plus raisonnable, ou qui du moins est sondée sur un principe d'humanité, est que si on rencontre un Convoi sunébre, on doit se détourner de quelques pas pour accompagner le mort, & même prêter se épaules pour aider à le porter, s'il est nécessaire.

Ces mêmes Persans ont retenu dans le deuil l'ancienne cottume de déchirer ses habits, pour marquer son affliction. Ils déchirent leur Caba, qui est une espèce de veste. On doit les louer d'une chose plus méritoire; c'est qu'ils sont des aumônes pendant sept jours de leur deuil. Mais décrivons plus particuliérement dans les termes de Chardin, ce qui se passe chez les Persans depuis la mort d'un malade jusqu'au

deuil inclusivement.

"Dès qu'un malade donne des signes de mort, on allume sur les terrasses du logis , de petites lampes en divers endroits. C'est pour avertir les passans, & les voisius, , de prier Dieu pour le malade. Des Alolla, ou Ecclésiastiques, sont mandés, qui toument son esprit au repentir de sa vie passée, lui parlant de tous les péchés & de tous les excès dans lesquels il peut être tombé. Le malade dit a , chaque passage Taubé, c'est-à-dire, je me repens; & quand il ne peut plus parler, , on lit l'Alcoran auprès de lui, jusqu'an moment qu'il rend l'esprit.

"Ce moment funelte est marqué par des éclats, des cris & des gémissemens si sur rieux, que tout le voisinage est bientôt informé de ce qui est arrivé. Tous ceux qui sont intéresses dans la perte qui vient d'arriver, comme les parens entr'autres, se déchirent les habits du cou jusqu'à la ceinture, s'arrachent les cheveux, s'égratiquent le visage, se frappent la poitrine, & sont tous les autres actes de désespoir. Les semmes sur-tout s'emportent aux excès de sureur & de désolation les plus outrés, qu'elles entremêlent de longues complaintes, de récits tendres & touchans,

" & d'apostrophes au mort.

" On envoie cependant chez le Cazy, qui est le Juge civil, pour donner avis du décès, & ponr avoir un ordre au Mordichour de prendre le corps; le laver & l'ensévelir. Mordichour veut dire laveur de corps morts. C'est un Office; & personne
que celui qui en est revètu, ou ses Subdélégués, ne peut laver un morr. Il est
sétabli par la Justice, asin qu'on sçache le nombre des morts, & les maladies donc
is la meurent. On dit au Portier du Cazy, un tel est mort. Il répond : votre tête son
s, same; & en même-tems il va querir un petit papier scellé du Juge, qui est une
permission de laver le corps. La permission ne coute rien: mais le Portier du
Juge Civil, qui la délivre, prend quelques sols de droit, selon la condition des
gens.

"Avec ce billet on va au laveur des morts, qui donne du monde pour laver le , corps. Les hommes lavent les hommes, & les temmes lavent les femmes. Le la , veur deshabille le cadavre, & s'empare des habits qu'il a fur le corps, lesquels , lui appartiennent de droit ; car du moment qu'une personne est morte , on n'y ose , toucher, parce qu'on seroit souillé ; & on porte le corps au lavoir. Il y a de

(a) On ne répetera rien ici sur cet usage établi chez plusieurs Peuples anciens & modernes, de boire & de manger ensemble après les funérailles des morts. Remarquons seulement que la vraie origine de cette coutume qui tend à une espéce de réjouissance, pourroit bien être fondée sur l'immortalité de l'ame, & sur l'idée qui s'est conservée dans tous les siécles d'une autre vie après celle-ci. On a pu devoir à cette même idée les pleurs répandus à la naissance des ensans; usage connu dans les sindes, & pratiqué par quelques anciens Peuples de l'Europe

& d'Alie. Lugentur apud quosdam puerperia natique deflentur; funcra contrà festa sint, & veluti facra, cantu lusuque celebrantur, dit Pomponius Mela, c. 2. I. 2. de situ orbis, en parlant des Thraces. Il en avoit dit à peu près autant des Essedon; qui sont les Tattares vossins du Palus Meosides, aujourd'hui Mer de Zabache.

) 1))

,,

,,

"

,,

,,

"

,,

" f.

,, y

"

,, to ,, to ,, er ,, g

" le

,, la

" T

,, b

" fir

,, tei

, ne

(b) Thevenet, Chardin & autres, Chardin, Tome IV. p. 109. Edit, de 1735, in 4, dit que l'Ange formateur de la Créature humaine jette un peu de terre dans la matrice, au moment de la conception. . C'est que i a préfidé à n, que l'Anormé. Il est e autre opid'humanité, quelques pas orter, s'il est

it dans la vûe

déchirer ses ne espèce de des aumônes dans les terlade jufqu'au

rasses du logis k les voilins, , font manit de tous les malade dit a t plus parler,

semens si fu-Tous ceux entr'autres, veux, s'égrade défespoir. n les plus ou-& touchans,

nner avis du laver & l'en-& perfonne mort. Il est naladies done votre tete foit , qui est une le Portier du ondition des

pour laver le mes. Le larps, lefquels e, on n'y ofe · Il y a de

n puerperia natifunt , & veluti dit Pomponius en parlant des près autant des oilins du Palus abache.

utres. Chardin, 5. in 4. dit que humaine jette , au moment de

" ces lavoirs mortuaires dans toutes les Villes, dans un lieu retiré & couvert. A Upaban, par exemple, parce que la Ville est séparée en deux quartiers, il y a deux " Principaux Mordichours ou laveurs de morts 1 & entre les autres lavoirs, il y ena un forc ,, grand dans une cour reculée de la vieille Mosquée, qui est un grand bailin de ,, vingt dégrés sous terre. On y porte les corps, mais ce n'est que des gens du Peuple. Car pour les autres, on les lave dans leurs maisons. On couvre d'une ", tente le bassin ou on lave le corps, afin qu'on ne puisse le voie d'aucun endroit; " & quand le corps est lavé, on lui bouche toutes les ouvertures, ou les conduits " avec du coton, afin qu'il n'en forte aucune humeur qui le falisse le moins du

" On ensévelit ensuite le cadavre dans un linge neuf, sur lequel les gens qui , en ont le moien font écrire des passages de leurs saints Livres. J'en ai vià qui ", faisoient écrire le Yauchen, ou Cotte de maille. C'est le nom d'un petit Livre, qui " comprend les attributs de Dieu. Ils sont au nombre de mille-un; & cet un est mis " par-dessus les mille, pour marquer, disent-ils, que dans l'infinité de Dieu, mille " attributs ne définissent pas mieux son essence qu'un attribut. Les linges dans les-" quels fut enseveli Saroutuky, ce Grand-Visir Eunuque, qui fut assailine sous Abas II. contenoient tout l'Alcoran, écrit avec de la Terre sainte, détrempée avec de " l'eau & de la gomme. On appelle Terre sainte en Perse, la Terre des lieux de " l'Arabie, que la dévotion Mahométane a confacrés à cause des Saints qui y sont prépassés. On peut juger combien il falloit qu'il y cut de linge....

Quand le corps est enséveli, on le dépose dans un lieu retiré du logis; & s'il " doit être porté à quelque sépulere éloigné, on le met dans un cercueil de bois, " qu'on remplit de sel, de chaux, & de parsum, mêlés ensemble, pour le conserver. On n'embaume point autrement les corps en Orient. On ne les vuide point; cela " passe parmi eux pour une ordure, & pour une impiété. On met les morts prom-", tement au cercueil en Perse, parce que l'air y étant très-sec presque par tout, un ", corps mort enfle si fort au bout de huit ou dix heures, qu'on ne le pourroit plus en-" fermer dans la biére.

Les enterremens de l'Orient se font communément avec peu ou point de pompe. Un Molla vient avec la biére de la Mosquée prochaine, qui est un méchant cer-" cueil de trois planches grossières & mal agencées, avec un couverele qui tourne " dessus par une cheville. On met le corps la-dedans; & si c'est quelqu'un da com-" mun Peuple, on l'emporte sans saçon. Le corps est toujours porté vite, & comme ", en courant, & n'est d'ordinaire accompagné que des porteurs, prononçant à mots " lents & repofés, Alla, Alla, c'est-à dire, Dien, Dien.

" Quand l'enterrement est de personnes de condition & riches, on porte devant le " corps les Enseignes de la Mosquée. Ce sont de longues piques de différentes ", fortes, les unes ajant une main de laiton on de cuivre au bout, qu'on appelle la " main d'Ali, les autres surmontées de Croissans, les autres des noms de Mahammed, de " sa fille, & de ses douze premiers légitimes Successeurs, faits comme nous saisons des " chiffres de noms. Il y a toujours quatorze de ces Enseignes ensemble; c'est ce qu'on ,, appelle le train des Teharde Mussoum, c'est-à dire, les quatorze Purs ou Sunts. Il " y a eneore de ces perches dont les fûts sont des lames de laiton, ou de ser, larges ", de quatre doigts, & longues de trois à quatre pieds, si foibles que la moindre " agitation les fait plier. Au haut sont attachées des bandes de tafferas, qui pendent ,, tout du long. Après ces Enseignes viennent einq ou six chevaux de main, por-,, tant les Armes & le Turban du désunt. Puis vient le Si-paré, c'est-à-dire l'Alcoran " en trente parties ou fections, ce qu'ils appellent Ginsve, c'est-à-dire portion. On le " garde ainsi en grand volume dans les principales Mosquées. Il est écrit en lettres " li grosses, que chacune est grosse comme le pouce. Trente Talebelme, ou Etudians, " le portent en le lifant; & il faut qu'il soit tout lu avant qu'on mette le mort dans " la fosse. Si c'est une semme qu'on enterre, on porte au-dessus de la biére le " Tiharchadour, c'est-à-dire, les quatre voiles, qui est un posse porté sur quatre longs 3, bâtons. C'est-la toute la pompe funébre, à moins que les parens du défunt ne 3, veuillent encore faire plus d'at; auquel cas ils multiplient les choses que nous

"Il n'y a point de gens exprès pour porter un corps mort au tombeau. Ses voi-" fins, ou ses domestiques lui rendent ce dernier devoir. La courume est de por-" ter le cereueil, jusqu'à ce que quelqu'un tende l'épaule; & la charité Mahométa-, ne enseigne, quand on rencontre un enterrement, de porter la biére au moins

160 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

, dix pas. J'ai vû diverses sois des gens de considération mettre pied à terre ,, en rencontrant un corps mort, & lui saire cet office, & puis remonter à che,, val.

"On n'enterre januais dans les Mosquées, parce qu'encore que les corps morts ,, aient été purifiés, on ne laisse pas de les regarder toujours comme rendant impur

, tout ce qui y touche, & les lieux où on les met-" Aux petites Villes, les sépulcres sont presque toujours hors des portes, & sur " les grands chemins, & c'est de même aux Bourgs & aux Villages; ce qui est une " inflitution qui a sa morale, & par laquelle on prétend instruire les vivans : mais " les grandes Villes sont pleines de Cimetières, sur tout ou l'air est sec. Les sosses " en Perse sont plus petites qu'ailleurs, n'aiant que deux pieds de large, six de long, " & quatre de profondeur. Mais voiei qui est fort particulier. A un des côtes ,, du l'épulcre, celui qui regarde la Mecque, ils creusent au fond une voute un peu », inclinée, de la longueur & de la largeur de la foile, qui est comme une autre foile, , dans laquelle ils fourent le corpsenséveli dans ses linges, & sans cercueil, le cou-" chant sur le côté, le visage vers la Mecque; & pour empêcher qu'il ne tombe " de la terre dessus en remplissant la fosse, ils mettent deux tuiles en équerre sur la " tête. Quand c'est une fosse pour de pattvres gens, on ne fait point cette vouse " tout le long de la fosse, mais seulement à un bout, pour y mettre la tête, laquelle " on couvre aussi de deux tuiles : mais au contraire, si c'est pour un homme riche, » on pour quelque grand Guerrier, on met à côté de lui, dans la fosse, son turban, " son épée, son are & son carquois, & puis on mure cette fosse latérale, si je puis », l'appeller ainsi, par une couche de tuiles avec du plâtre, afin que le corps soit ar-" rêté là-dedans, & que la terre dont on remplit la fosse ne puisse tomber dessus. , Nous dirons tantôt à quoi bon tout ce mystère. J'observerai auparavant que les ,, Sahieds, qui sont gens qui se disent descendus de Mahammed, ne sont point en-», terres comme les autres Mahométans; car après les avoir descendus dans la foile ,, dans leurs linges simplement, on n'y jette point de terre, mais on couvre la soile

"d'une pierre.

"", On couvre les fosses, on de brique, ou de pierre brute, ou de marbre, de ce

"" marbre bâtard qu'il y a en Perse, lequel est brun & très-dur; & ils mettent des

"", pierres droites aux bouts, qui sont connoître le sexe du corps enterré. Si c'est un

"", homme, ils mettent à la tête une pierre chargée d'un turban; si c'est une semme,

"", ils mettent deux pierres droites en tables aux deux bouts. La sosse ne doit être

"", élevée que de quatre pieds au plus; & d'ordinaire elle ne l'est que de deux. La

"", tombe qui la couvre a toujours quelqu'inscription; mais ce n'est pas d'ordinaire du

"", nom & des éloges du désunt; ce sont des passages de l'Alcoran.

3 9

,,

,,

93

٠,

,, h

3, Les gens de moien & de bas état commencent an bout de huit on dix jours à aller viliter le sépulcre; & les semmes particulièrement n'y manquent point. On pen voit tonjours les Cimetières remplis, sur tout à de certaines Fêtes, & sur tout le soir & le matin, aiant leurs enfans avec elles, grands & petits. Elles se mettent-là à pleurer les morts, en faisant des cris & des pleurs, en se battant la pointente, & s'arrachant le visage & les cheveux, ce qu'elles entremèlent de longs, récits de leurs entretiens passés avec le désunt: & le refrain continuel est, Roub, monds, Ame, Fsprit, où es-tu allé? Pourquos n'animes-tu plus ce corps? Et toi, Corps, qu'avois-tu à mourrer te manquoit-il de l'or, de l'argent, des vétemens, des plaisses, it tendresses? Leurs amies les consolent, & puis les emménent, laissant quelquement fois des offrandes de gâteaux, de fruits, & de constitures, qui sont, disent-vills, pour les Anges Gardiens du sépulcre, pour les rendre savorables aux dé-

"Les gens de condition ordonnent d'ordinaire qu'on enterre leurs corps auprès de quelque grand Saint. Rarement vont-ils jusqu'à se faire porter à la Mecque, ou à Médine, parce qu'il y a trop loin : mais ils ordonnent qu'on fasse leur sepulere , ou à Neget, qui est une Ville de la contrée nommée Kebela, dans l'Arabie désisterte, ou Ali, le grand Saint des Persans, est enterré; ou bien à Metched, au sépulere d'Iman Reza, ou à Com, auprès de Famé, l'un & l'autre descendans d'Ali, ou bien à Ardeul, auprès de Cheik Sephy, à deux ou trois mois de chemin. Tandis qu'on se prépare à ce long voiage, on dépose le cercueil à quelque grande, Mosquée, dans de petites cavernes qui sont faites exprès, lesquelles on mure, asin , que le corps y soit plus resserves qui sont faites exprès, lesquelles on mure, asin , que le corps y soit plus resserves qui sont set la vûe; & on ne l'en tire qu'au , moment que tout est prêt pour l'emporter. Les Persans croient que les cadavres

dix jours à ne point. On , & fur tout Elles fe metteunt la poient de longs I clt, Roub, , it tos, Corps, , is plaifirs, dis une quelqueont, difentoles aux dé-

ps auprès de Mecque, ou leur fépulere l'Arabie désched, au féndans d'Ali, nemin. Tanelque grande n mure, afin m tire qu'au les cadavres n ne s'altérent point, pendant qu'ils font ainsi déposés, & avant qu'on les enterre; parce, disent-ils, qu'avant que de se corrompre & s'altérer, il faut qu'ils rendent procès. Mais j'en ai souvent rencontré sur les grands chemins, qui puoient affez se tort pour les détromper de cette sotte opinion. On ne passe point au travers des Villes, quand on porte des corps avec soi pour les mener enterrer. Les Persans le tiens, point qu'ils entrent, mais qu'il ne saut

, Le deuil dure quarante jours au plus. Il ne consiste point à porter des habits , noirs, le noir étant chez les Orientaux une couleur dérétable, qu'ils appellent la , touleur du Diable, disant, qu'un vétement tout noir est un apparent insenul. Il consiste à jetter des cris, comme j'ai rapporté ; à être assi inmobile, à demi vêtu d'une que l'on ne veut plus vivre. Les amis envoient, & viennent consoler; & le neuviéme jour, on mêne les hommes au bant, on leur fait rafer la tête & la barbe, on leur donne des habits neuts, avec quoi le deuil est passé pour l'extérieur, & quarantiéme jour, non pas sans cesse, mais à reprises deux ou trois sois par se jourjusture. Les mêmes heures que le défunt a rendu l'esprit ; ce qui va maine, & sur tout aux mêmes heures que le défunt a rendu l'esprit ; ce qui va femmes sont toujours les plus difficiles à consoler ; aussi y a-t-il toujours pour elles beaucoup plus de quoi s'assiger, parce que le veuvage est d'ordinaire une condition qui ne change point en Orient.

" Les consolations que les Persans se donnent à la mort de leurs parens & de

"Les confotations que les Perfans se donnent à la mort de leurs parens & de "leurs amis sont fages & sensées, & d'une bonne Philosophie, en comparant la vie "à une caravane, dont tous les Volageurs arrivent au Caravanserai, qui est le "tard."

Finissons par ce qu'un Auteur (a), dont nous avons déja plusieurs sois emprunté le récit, rapporte du deuil des Mahométans d'Egypte, & de leurs Gérémonies suite de leurs de l

"Pendant que le mort est dans la maison, dit-il, les parentes & les amies de la personne désunte, outre les cris de désespérées qu'elles poussent autour du corps, s'égratignent & se frappent le visage si rudement, qu'elles se le rendent tout sangulant & tout livide. Les discours ridicules qu'elles tienment au cadavre, qui penqu'elles lui sont, comme si elles en étoient entendues, ne contribuent pas moins qu'elles lui sont, comme si elles en étoient entendues, ne contribuent pas moins que le reste à les faire croire hors du sens. Tout cela cependant n'est qu'une céps gage qu'à la donleur, une pure grimace & un tribut qu'on paie plutôt à l'infage qu'à la donleur.

"Pour rendre le cintamare plus parfait, & faire plus d'honneur au mort, qu'ils ", s'unaginent apparenment grand amateur du bruit, les gens de basse condition ont ,, contuine d'appeller en ces occasions certaines joneuses de tambours de Basque, " dont la profession est de chanter devairs lugubres, qu'elles accompagnent du bruit " de cet instrument, & de mille contorsions aussi épouvantables que celles des Dé-" moniaques. Ces femmes conduisent le corps à la sépulture, melées avec les pa-,, rentes & les amies de la personne morte, qui toutes ont ordinairement les cheveux " épars comme des Bacchantes, la tête converte de poussière, le visage barbouillé " d'indigo, ou simplement frotté de boue, & qui heurlent comme des enragées. " Cet ulage de pleurer les morts est passe jusqu'aux Chrétiens du pais. Pour moi, " j'ai vu une fille Catholique aiant perdu fa mere, qui demeuroit dans la Contrée " des François, envoier chercher pour la pleurer ces joneuses de tambours de basque. " A peine les Peres Capucins purent-ils venir à bout de chasser ces baladines Ma-" hométanes. Chez les Arabes, lorsqu'un homme vient à mourir, un Déclamateur si marche à la tête du Convoi, portant les armes du défunt, & montant le cheval " dont il se servoit, & publie les belles actions qu'a faites son Héros, ou plutôt, " comme parmi nous, celles qu'il auroit du faire-

262 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

, J'ai appris depuis peu une pratique des habitans de Daugola (a), à l'égard de leuts morts, qui mérite d'avoir place ici. Lorsque dans cette Ville on aux environs, il meurt une personne sort âgée, ou bien après une longue & pénible maladie, au lieu de pleurer sa perte, on se réjouit dans toute la famille. Il n'en est pas de même de ceux qui meurent dans un autre âge, & d'une mort ordinaire. On visite alors la personne affligée, qu'on n'abandonne plus depuis le moment dan trépas. Les hommes sont avec les hommes, & les semmes de même dans leur particulier. Ce deuil dure quarante jours & quarante nuits. Pendant les trois premiers jours, on ne fait que pleurer & génir avec la personne à qui on tient compagnie. On ne s'entretient alors que du mérite & des actions de la personne décédée. Le dueil diminue ensuite; & les trente-sept jours qui restent, sont uniquement destinés à tenir compagnie à l'affligé, de peur qu'il ne s'abandonne à sa dons leur. Chaque jour un parent ou un anti, fait venir à manger au logis du mort; parce que la tristesse qui y régne ne permet pas de songer à la cuisme. Il y fait en même tems porter son lit 1 & tous ceux qu'il invite, ou qui y viennent de leur pur mouvement, en usent de même, & ne quittent ni jour ni nuit. Entin, au pout des quarante jours, le mastre ou la mastresse de la masson donne un grand prepas à tous ceux qui l'ont nourri & visité pendant ce tens-là i après quoi chacun se ceitre.

"La perce d'un mari est tout autrement célébrée en Egypte qu'en Europe. Ici , on se contente de pleurer, si on en a envie; & une semme n'est obligée sur , cela qu'à ce que bon lui semble. En Egypte les choses vont tout d'un autre , air; & l'ulage veut qu'une veuve pleure son éponx désinnt tant que dure son veuve veuge. Les reprises de ce lugubre manége sont sixées à deux sois au moins chaque , sons que les parens ou amies de la veuve viennent lui rendre visite, la bienséance , demande qu'elle les régale d'une longue tirade de sanglots , accompagnée de larmes qu'elle doit avoir toujours prêtes au besoin, & dont en effet elle ne manque pamais. Plus une semme s'acquitte abondamment de ce devoir , plus elle est estimate; a quand elle est encore jeune, cela ne lui sert pas pen à retrouver suchement , un mari : en effet , pent-on ne pas regarder comme une chose très-engageante & infiniment slatteuse, l'espoir d'etre si régulièrement & si long-tems pleuré après sa la mort.

did

"Il est certain que la tendresse des Turcs d'Egypte pour les personnes décédées, a quelque chose d'humain & de pieux. La mémoire des morts leur est précieuse. "Ils leur sont toujours chers; & ses aimônes qu'ils sont en leur honneur, sont ormairement fort abondantes. Il y a au vieux Caire un Cimetière qu'ils ont enlevé aux Chrétiens, où tous les ans ils s'assemblent réguiérement en un nonme bre presqu'infini le lendemain de l'Ascension. La cause d'un si grand concours est "l'opinion ridicule dont ils sont prévenus, que là non seulement on voit remuer les 30 os, mais même restusciter les corps. Ce qu'on a peine à comprendre, est l'emètement prodigieux qu'ils ont pour cette chimére, la plus absurde qui pussile tomber dans l'esprit, malgré l'expérience qui chaque année leur prouve le contraire. Mars quand une sois le peuple s'est mis une sotssé dans la tête, rien n'est capable de la 31 lui ôter de l'esprit."

CHAPITRE III.

Des Ministres & du Clergé de la Loi Mahométane.

Ous traiterons dans ce Chapitre du Clergé Mahométan: mais il faut commencer par une petite description du pouvoir des Monarques Mufulmans; après quoi nous dirons un mot en particulier de tous les Ministres de la Loi Mahometane.

e un grand juoi chacun

Le Sultan, ou le Grand-Seigneur, que l'on voit dans cette Estampe (a) est absolu, sans être pourtait à l'abri des révolutions que les Gens de Guerre, les Courtisais & le Peuple excitent souvent contre lui, & qui sont suivies de la déposition, quel-quesois même d'une mort tragique. Ces révolutions se sont sentir en Perse & en Arabie, comme en Turquie: mais elles sont incomparablement plus fréquentes chez les Mahométaus d'Afrique. Ces Peuples portent la barbarie & la férocité beaucoup plus loin que les autres Mufulmaus. L'habitude, qui de tout tents a rendu les Orientaux esclaves de leurs Monarques, & le Musulmanisme qui soumet sans réplique aux décitions des Souverains, femblent savoriser le tempéramment que ces Afriquains out hérité de leurs Ancètres. Quoiqu'il en foit, on peut dire que les Princes, les Courtifans & les Peuples Mahométans sour tour à tour esclaves les uns des autres ; & c'est la l'effet ordinaire du Despotifme.

" Les Cadis & les Jurisconsultes Turcs, c'est (b) Ricault qui parle ici, disent » que le Grand-Seigneur est au-deslus des Loix, c'est-à-dire, qu'il peut les ex-" pliquer & les renverser comme il lui plast ; que sa bouche est la Loi même, » & que les interprétations qu'il donne font infaillibles. Il est vrai qu'affez » souvent il consulte le Muste, mais par forme seulement, & pour contenter le Peun ple a.

L'Empereur nouvellement élu est conduit en pompe à la Mosquée d'Ajoub tru Youp, qui étoit un Saint Mahométan, & même, dit-on, Compagnon de Mahomet. C'eltla que cet Empereur est recommundé à Dieu par des prières solemnelles, qui tendent à lui demander qu'il le fortifie & lui donne la fageille, &c. & nous les faifons aussi ces priéres i mais, de même que les Musulmans, nous ignorons pourquoi Dien les exauce si rarement. Après cet acte de dévotion, le Mutti embrasse le Sultan, & lui donne sa bénédiction. Thévenot dit qu'il lui ceint l'épée. Le nouveau Souverain jure de désendre la Religion, & les Loix de Mahomer, les Visirs & les Bachas le saluent profondément, touchent la terre de leur front, baisent le bas de sa veste, &c. C'est-là un véritable cérémonial, où le cœur a sort peu de part. Et comme dans l'Alcoran (e), le Prince est qualité bouche & interprete de la Loi, cette sagesse qu'on a demandée pour lui à Dieu, n'est autre chose dans le Souverain, que l'art de mettre ses passions en œuvre; & dans les Courtisans, l'art de les suivre & d'en faire leur prosse particulier, sans aucun égard pour le Peuple, qui ne leur paroît né que pour être esclave. On trouve dans (d) Ricault des remarques très-judicienses sur l'autorité du Grand-Seigneur ; nous y renvoions le Lecteur. On y verra que les Docteurs Musulmans connoiflent la distinction (e) des deux glaires. Dans les choses civiles, la Loi du Prince est, disent-ils, arbitraire, & savolonté est la seule Loi qu'il doit suivre : mais il n'en est pas ainsi des droits de la Religion. Ces droits bornent fon pouvoir. Refte à montrer s'ils ne confondent pas, comme un grand nombre de Chrétiens, les droits de la Religion avec ceux des Ecciétiaitiques. La lecture de l'Histoire du Musulmanisme, & la connoissance de la politique des Mahométans sont seules capables d'en décider-

Quo qu'il en soit , comme la servitude sournit des motifs de consolation , de mente que la liberté, les plus grands Seigneurs ne se font pas moins hou-neur du titre d'Escaves de leurs Monarques, que les Anglois de celui de Dichetaer, avec lequel ils rélifient en face à la volonté de leur Souverain. C'est and que chaque Peuple étant né dans certains ufages, élevé dans certaines maximes, trouve lieu de le contenter du fruit qu'elles lui produisent. Et qui sçait fi celui qui le qualifie (f) Kouls en Orientne s'estime pas beaucoup plus, que le plus pu llant Freehouter de la grande Bretagne? Mais venons à ce qui concerne le Clergé Mahometan.

(A) Voi. à la page 224.

(d) Ricault, L. I. Ch. 2. ubi fup.

(e) Le Glaive spirituel & le Glaive tems porel.

⁽b) Ubi tup. 1., î. Ch. î. (c) Voi. Alcoran, Ch. 52. Les Princes s'appliquent ce que Mahomes demandoit à les Sec-

⁽f) Koul, que l'on trouve si souvent dans les titres des Grands Seigneur d'Orient avec la lettre i qui le termine , fignifie Efclave.

Du Mufti & des Prêtres du Mahométisme.

Le (a) Musti que l'on voir représenté lei, est le Chef du Clergé Ture, & même velui de la Loi civile, l'Interpréte de l'Alcoran, & le Directeur de la Religion. On le consulte sur les affaires de conscience, & il en décide les cas avec une restriction qui nous apprend qu'il ne se croit pas infaillible, & qu'il n'est nullement estimé tel, puisqu'il resmine ses réponses par ces mots : Dien seau ce qui vant le mienx. Ricault dit cependant que les (b) Cadis se conforment aussi-têt à ses décisions; que par ce moient les Procès sont terminés en sort pen de tems sans appel, sans délai, sans artifices sen quoi ce semble, ils valent bien mieux que nous qui sommes Chrétiens. Tournesort ajoute, que le Musis a sous lui trois Officiers; l'un pour établir l'état de la question, & la débaraffer de toutes les difficultés qui ponrroient la rendre obseure; l'autre pour la copler; & le dernier pour y appofer le cachet du Mufti, après qu'il y a mis sa réponse. Ce Musei est dépendant du Souverain, qui le nomme, le choilie, & ne craint pas de le déposers qui n'emploie pas une assemblée d'Eccléssatiques pour le créer par le secours d'une longue suite d'intrigues. A la vérité il n'y a qu'un Musti chez les Tures, comme il n'y a qu'un Pape chez les Chrétieus i mais cela ne sussite pas pour donner à ce Mufti une autorité sans bornes sur la conscience des Peuples. réfide à Constantinople, & a sous lui les Gadifielquers, qui sont l'office du Music chacun dans se Jurisdiction. On peut les regarder comme des Intendans de Justice. Outre les deux d'Europe & d'Alie, il y en a un troissème, qui est l'Intendant de l'Egypte. Des Cadiflesquers on tire souvent les Muftis.

Après les Cadiflequers viennent les Mollas. Ce nom fignifie Maître ou Seigneur. Les Moulas ou Mollas sont Juges & Docteurs en Turquie : mais leur nom prononcé à la Barbaresque, Muley, est en Afrique le titre de plusieurs Souverains Mahométans de cette partie du Monde, & y signifie Roi. Bespier dans ses Remarques sur Ricault dit, que les Tures appellent aussi leurs Mollas Montas-Cadis, c'est-à-dire, Maires Cadis, pour marquer qu'ils sont au dessus des Cadis ordinaires. Au défaut

des Moulas, les Cadis décident.

Mais n'oublions pas ces hommes de Loi, ou prétendus tels, de la race de Mahomer, qualifiés du titre (c) d'Emirs, qu'il ne faut pas confondre avec le Grand Emir des Arabes du Défert, dont un Voiageur (d) dit affez de bien, pour nous faire croire que les Arabes sont moins ce que l'on appelle (e) des Arabes en Europe, & sur-tout en France, qu'on ne se le persuade vulgairement. Les Emirs, dit Ricault, ont de très-grands priviléges en Turquie, ou ils font qualifiés d'un titre, qui, selon Bespier, doit se traduire en François Enfant du Prophéte. Cette qualité vraie ou fausse, (f) car il s'y glisse de grands abus, leur donne des diffinctions particulières, comme, par exemple, de porter le turban verd; & il n'est permis ni de les injurier, ni de les frapper, sous peine de perdre la main. Mais on élude cette désense, en ne les outrageant qu'après leur avoir ôté le Turban avec beaucoup de vénération & de respect. Ces Emirs ont un Supérieur, qui a sous lui des Gardes & des Officiers, comme on peut le voir ici 1 & on donne le utre d'Eminentissime (g) à ce Supérieur, qui a droit de vie & de mort fut les Lmirs.

Un autre Officier diffingué entre les Emirs est l'Alemdar, qualité que l'on nous défigne en François par celle de Porte-Enseigne. Il porte l'Enseigne de Mahomet,

(a) Mot Arabe, nous dit-on, qui signifie

Dotteur.
(b) Mot Arabe qui fignifie Juge, ou Ju-

(c) Emir, dit Bespier, est un mot qui signi-fie Empereur, Prince, Capitaine, Commandant; en un mot toute personne qui a quelque autorité sur une autre: mais il désigne particulierement ceux qui font de la race de Mahamet, aufquels on donne autli le furnom de Cherif, qui fignifie noble, & celui de Said, ou Seid, qui fignifie Prince. Mor, Mirza, Mir, noms ufites chez les Mogols, les Tamares & les l'erfans, font corrompus de celui d'Emir. (d) l'oiage au Camp du Grand Emir, &c. par La Roque.

(e) On croit en France, dit ce Voiageur, qu'il ne faut qu'être Arabe, pour n'avoir rien

d'humain que la figure, (f) Ricault rapporte, que le Supérieur des Emire donne des arbres généalogiques à ceux

qu'il veut favorifer. (g) Bespier, dans ses Remarques sur Ricault, traduit le titre Natub Escures, qui est donné à ce Supérieurs, par Prince Eminentillime,

e, & même eligion. On e restriction estimé tel, Ricault di ar ce moien retifices; en Tournefort a question, l'autre pour y a mis sa & ne craint ur le créer Musti chez e sustie. Il du Musti de Juttice.

u Seigneur, n prononcé s Mahoménarques fur 'eft-à-dire', Au défaut

itendant de

de Mahofrand Emir s faire croia Europe, res, dit Rititre, qui, aalité vraie rriculiéres, es injurier, défenfe, en uération & s Officiers, Supérieur,

l'on nous Mahomet, comme

mir. mir, &cc. par

e Voiageur, n'avoir men

upérieur des ques à ceux

fur *Ricault* , eft donaé à illime.



LE MOVETI, on Chef dela Lon





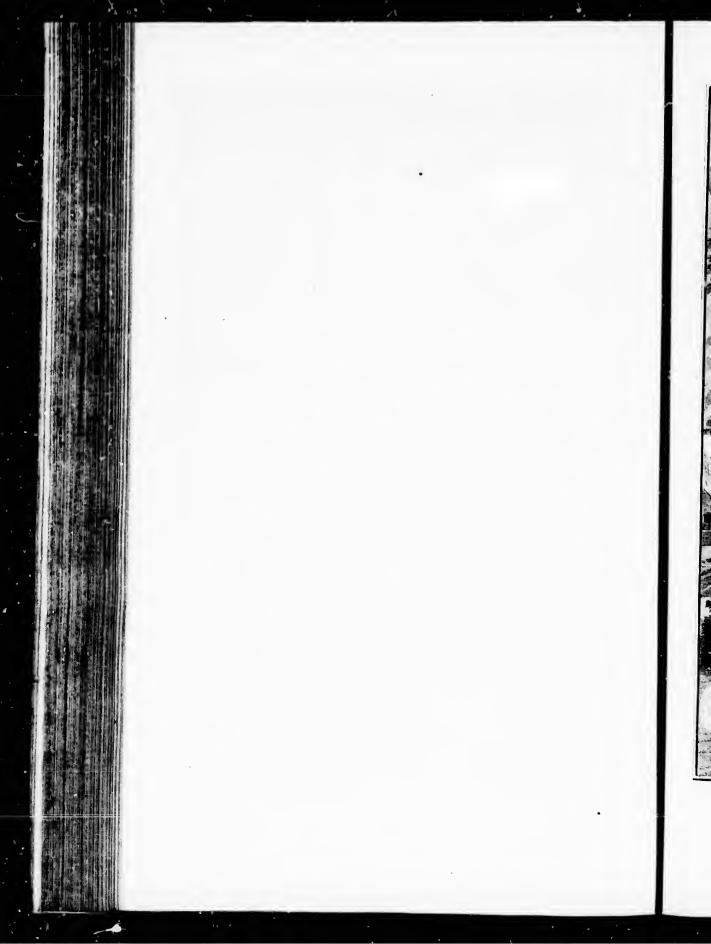
LE CADI-LESKIER, Chef des Loix, Hy on a un | KMIR Komme de Loy de la Race de Mahomet



EFFENDI Homme de Loy dans son Cade .

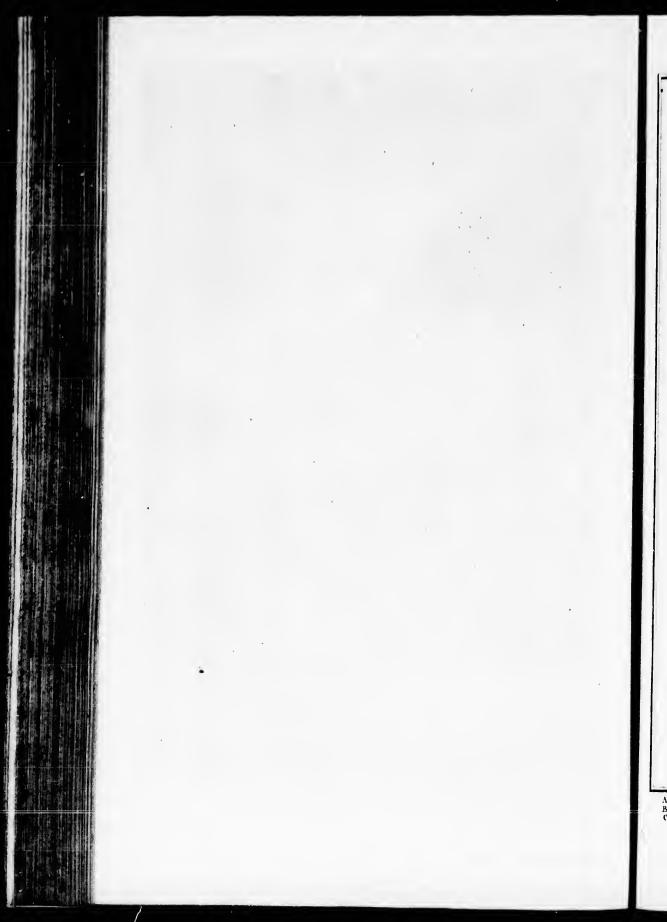


IMAN . Ministre d'une . Mesquée .

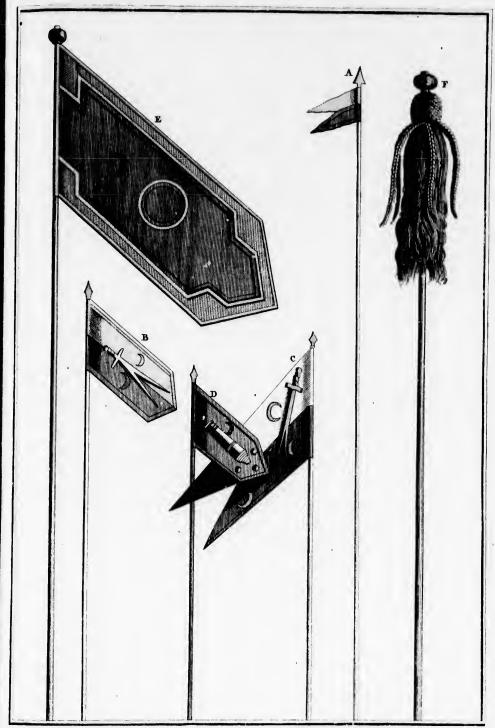




EMIR Chef des descendans de MAHOMET



A. Pet B. Dn C. Etc



A. Petite Enseigne ou guidon de la Cavalerie . B. Drupeau des Janissaires . C. Etendart de Cavalerie .

D. Drapeau des Canoniers E. Etendart du Grand Visir gre . F. La Queue de Cheral .

(a auther aphen chez Turco que n (b) Arabe le dit

lorsque le Grand Seigneur paroît en public dans certaines solemnités. Elle est différence de toutes les Enseignes que l'on a représentées dans l'Etat Militaire de l'Empire Ottoman par le Comte de Marsigli. On a rassemblé ici d'après cet Auteur les différentes Enseignes des Turcs, & on a observé de rétablir en quelques-unes le Croissant, que le Graveur avoit obmis par inadvertance ou par ignorance. A l'égard de l'Enseigne verte, que quelques Auteurs prétendent être pyramidale, notre intention étoit de la placer ici ; & il est certain qu'elle y convenoit beaucoup mieux que des enseignes Militaires : mais comme les Descriptions des Voiageurs varient, & pour la forme, & pour la couleur, on se contentera de dire, qu'elle a pour devise ces trois mots Arabes, Nazrum min-Allah, c'est-à-dire l'aide, ou le secours vient de

Mais (a) l'Esendi, que la Figure représente assis dans son Etude, mérite bien mieux que l'Alemdar d'être mis entre les Ministres de la Religion & de la Loi, de même que les (b) Muezims 3 ne fût-ce qu'à cause qu'ils appellent à la prière, & qu'ils le sont avec un peu plus de relief chez les Musulmans, que ceux qui sonnent la cloche chez nous, & ouvrent les portes de l'Eglife aux Fidéles. D'ailleurs ces Muezims deviennent Imans, ou Prêtres de Paroifle ; & c'est entre les Muezims qu'on choisit ordinairement les Imans : au lieu que chez nous les Sonneurs restent Sonneurs, les Portiers restent Portiers. Entre les qualités requises pour être Iman, il faut une conduite irréprochable, & sçavoit lire l'Alcoran. Celui qui aspire à cette Charge est présenté au premier Vizir par les Musulmans de la Paroille vacante, comme très-digne de remplir cet emploi ; & pour tout examen, le Vizir lui ordonne de lire quelques versets de l'Alcoran. C'est en cela seulement que consiste l'Election de ce Prêtre ou Curé Maliométan. Son caractère n'est nullement indélébile, & sa Prêtrise établie par si peu de chose ne l'empêche pas de redevenir Laïque, & de perdre sans la moindre formalité cette qualité de Prêtre, à laquelle on ne touche pas impunément dans la plupart des Sectes du Christianisme.

La Charge d'Iman confifte d'abord à appeller le Peuple aux Priéres : mais le minitére de ces Prêtres Mahométans confilte principalement à guider la dévotion du Peuple aux heures preserites, & à faire tout haut la prière. Tous les Vendredis l'Iman doit lire des sentences & des versets de l'Alcoran. Il prêche aussi il appartient sur-tout à ceux qu'on appelle (c) Hodgias de faire cette fonction, principalement dans les Fètes solemnelles. Ces Hodgias sont en même-tems Docteurs, Prédicateurs, & Jurisconsultes. Le Mahomérime confond tout cela, parce qu'il n'y a poent de diffinction, comme chez nous, entre l'Eglife & l'Etat, point de séparation du spirituel & du temporel.

Les Persans ont eu aussi leur grand Pontife, que Chardin (d) appelle Sedre, d'un (e) mot Arabe, dit-il, qui signisse à la lettre la partie intérieure du corps & la poitrint mais l'usage l'a consacré pour ce Pontife, & il marque son excellence & sa dignité. Le Sedre chez les Perfans tenoit le rang qu'occupe le Mufti chez les Turcs. Il a été regardé comme le Juge suprême des affaires Eccléssatiques, & des matiéres qui intéressent l'Eglise Persanc. Son autorité s'est étendue sur toutes les causes civiles, qui pouvoient avoir le moindre rapport au spirituel. Il a eu inspection sur tous les biens consacrés au culte de la Religion, & à l'entretien de ses Ministres. Il a eu aulli la collation des Bénéfices, c'est-à-dire, des Charges subordonnées au Pontificat ; autorité trop étendue pour n'être pas une fource éternelle d'abus : tout cela, dis-je, a continué ainsi jusqu'à ce qu'un Roi de Perse sépara la Charge en deux, & fit deux Sedres, pour diminuer l'autorité du Pontificat. L'un porte le titre de Sedre price; l'autre, en conservant le titre de Ponise universel, céde le rang à celui qui n'est que Pontife privé ou particulier, & son administration est moins étendue. Le premier est le Surintendant des biens légués par les Rois; l'autre l'est de ceux

Tome V.

⁽a) Ffendi est un mot corrompu du Grec authentes, que les Grecs modernes prononcent aphentes, & les Turcs Efendi, Chez les uns & chez les au res ce mot fignifie Maire; & les Turcs l'appliquent aux gens d'erude. Voilà ce que nous dit Bespier dans ses notes sur Ricault.

⁽b) Moved-dins ou Movezzins; autre mot Arabe qui fignifie erieur public : c'est Bespier qui le dit, & on le copie encore ici, Ils annoncent

du haut des Minarets l'heure de la prière au Peuple.

⁽c) Thevenes, ubi fup.
(d) Chardin, ubi fup. Tome III. p. 397. (e) Ce mot a beaucoup de rapport à celui de Sudra, qui défigne l'habillement du grand Pontife des Mages. Voiez ce qui fera dit dans la fuite de ce Volume fui la Religion des Perfese

que léguent les particuliers. Ils ont chacun leur Tribunal séparé.

Le Cheik-el-Islam , que Chardin appelle Ancien de la Loi , est un autre Ministre de la Religion, & suit les deux Sedres. Le Cazy, qui précédoit autresois ce Magistrat moitié Ecclésiastique & moitié Séculier, est aujourd'hui an-dessous de lui. L'institution de leurs Charges devroit les rendre, dit encore Chardin, proprement Eccléfiattiques : mais ils ont eu le secret de s'emparer des Tribunaux ; & ils sont à présent les Administrateurs absolus de la Justice dans les matières civiles. Ce Voiageur ne manque pas de rapporrer les moiens qu'ils ont emploiés pour parvenir à ce but.

Il est au reste assez difficile de faire un paralléle exact des hautes dignités Ecclésiastiques des Mahométans en Turquie, en Perse & aux Indes, &c. Leur autorité est plus on moins étendue, selon la volonté des Souverains ; & si elles se ressemblent en certaines choses, elles différent très-souvent beauconp en d'autres. Par exemple, après avoir lù ce que nous avons rapporté du Sedre, on ne sçauroit dire que le Sedre soit le Musii des Persans ; & il seroit bien plus raisonnable de comparer celui que l'on appelle Cheik-el-Islam au Mufti des Tures. Au contraire la fonction de celui qu'on appelle Mufri en Perse, est beaucoup plus resserrée que chez les Turcs, comme cela paroît par le rapport (a) de Chardin. D'un autre côté cet Auteur femble se contredire, en nous disant que le Sedre (b) a chez les Persans tout le pouvoir, & même plus grand, que le Musti a chez les Tures, puisque cette Charge de Sedre n'a été partagée que pour en diminuer l'autorité, & rendre ainsi ces Ministres plus dépendans du Monarque. S'il étoit vrai que la Charge de Sedre cût en autrefois autant de pouvoir que Chardin lui en attribue, on pourroit peut-être la comparer à celle du Musti avant les Schissnes des Mahométans. Quoiqu'il en soit, ce Voiageur nous assure ensuite, qu'en Perse le grand Magistrat de la Loi (de cette Loi qui renserme les droits de la Religion & ceux de l'Etat) est (e) le Cheik-el-Islam, comme le Cass l'est aux Indes ; & voilà, ce semble, une autre contradiction.

Après tout ce qu'on vient de rapporter touchant le Gouvernement Eccléfiastique du Mahométilme, il n'est pas difficile de comprendre, que dans cette Religion les Souverains de l'Etat sont les véritables Chefs de l'Eglife, puisque les Droits spirituels y sont entiérement consondus avec les Droits temporels s que l'Alcoran dirige également la Politique & la Religion ; & qu'il n'est pas moins un Corps de Drois pour tervir de régle & de barrière à la Société civile, qu'un Corps de Doctrine qui réunit les Fideles du Mahometisme, & comprend tout ce qu'on doit croire pour être un bon Husulman. Comme Chefs de leurs Eglifes, le Grand-Seigneur crée, confirme & dépose son Mufii, & le Roi de Perse son Cheik-el-Islam: mais cette autorité si absolue du Monarque ne manqueroit pas d'être exposée à toute la violence d'un zele licentieux, & aux cabales des dévots, si dès la plus tendre enfance on ne prenoit soin d'inspirer aux Peuples un respect aveugle pour le Souverain, une soumission sans borne à son bon plaisir, & une réfignation à sa volonté, qui est fondée sur la Religion. Tous les Orientaux sont, comme les Mahométans, généralement imbus de cette maxime, que qui dit un Roi, dit un arbitre absolu du bonheur, de la fortune & des biens des Sujetsi

Des Moines Mahométans.

I L est bien juste de mettre les Moines du Mahométisnie au rang des Ecclésiastiques. Comme chez nous, on y en voit de différens ordres, entre lesquels les uns résident dans des Monastéres, & les autres se retirent dans les solitudes écartées, pour y vivre plus réguliérement, s'il est possible, que les gens du monde, privés des plaisirs des sens, exemts des passions humaines, ennemis des cabales & des intrigues ; à peu près, sans comparation, comme les notres dans le sein du Christianisme. Il semble aussi que le terme de (d) Dervis est généralement affecté aux Religieux fe

de

de

b.

P.

ct

C

11

tr

ga

&

ajo

me

Ed.

⁽⁴⁾ Ubi sup. p. 400.

⁽b) Ubi fup, p. 397.
(c) Idem, ubi fup, p. 400. Il est certain que le detail que Chardin nous donne des Charges Ecclesiastiques des Mahomeians de Perle,

est un peu embrouillé,
(d) Voicz d'Herbelet, Biblioth, Orient, au mos Dervische, Fakiren Arabe fignifie la memo chose que Dervische en Turc & en Perfan,

utre Ministre refois ce Malessous de lui, proprement ; & ils sont à
es. Ce Voiaparvenir à ce

és Eccléfiastir autorité est e ressemblent Par exemple, it dire que le omparer celui a fonction de ez les Turcs, cet Auteur Perfans tout le harge de Seces Ministres cut en autre--être la comil en foit, ce Loi (de cerre) le Chrik-elautre contra-

Eccléfiaftique Religion les outs spirituels y ge également our lervir de out les Fideles on Mofulman. & dépose son folue du Molucentieux, & oin d'inspirer i borne à son igion. Tous ette maxime, des biens des

es Eccléfiastiquels les uns des écarrées, le, privés des & des intri-Chrittianifmeux Religieux

Orient, an moç e la meme cho-Perfan,

Maliométans, & qu'il revient à celui de Moine, qui en François est collectif, & renferme tout ce qui s'appelle Religieux. Quoiqu'il en foit, on nous assure que Dervis dans sa fignification primitive signific en langage Persan un (a) homme pauvre, & le représente tel à l'esprit ; comme autresois qui disoit en Grec un Moine, pré-Re represente tes à l'esprit ; comme autresois qui disoit en Grec un Moine, prefentoit aussité l'idée d'un homme qui fait profession d'être seul, c'est-à-dire, détaché
du monde, isolé en quelque namiére au milieu du genre humain, pour ne s'appliquer qu'à la piété. Mais aujourd'hui personne n'ignore, que ni en Orient, ni en
Occident ces termes ne se prennent plus à la lettre, & qu'il faut les mettre au rang
de tant d'autres, qui bien loin d'être conformes à leur signification primitive, donnent à peu près des idées toutes dissérentes. Les Dervis Mahométans ont cependant un grand avantage sur les notres; c'est qu'ils peuvent se marier quand l'envie
leur en prend. & cette liberté est sondée sur une maxime très-raisonnable (b), c'est leur en preud, & cette liberté est fandée sur une maxime très-raisonnable (b), c'est que la tête de l'homme est trop légere pour rester long-tems dans la même dispo-lition. On leur permet d'autant plus facilement de rompre leur célibat, que les Mahométans en général estiment fort peu les hommes qui ne sant point d'ensans ; & pour cette raison, ajonte Tournefort, dont on emprunte ici les termes, les Tures ne permettent point aux Dervis d'avoir beaucoup de Couvens. Au reste d'Herbelot remarque » que les Ordres Religieux du Mahométifme, tels qu'on les voit aujour-" d'hui, ne sont pas d'ancienne institution, & que leur première origine ne va pas " au-delà du régne de Nasser le Samande". Ce Calife, qui vivoit au commencement du troisséme siècle de l'Hégire, commença par sa retraite dans un Oratoire, la fondation des Ordres religieux du Mahométismes. D'Herbelot dit aussi l'article qu'on vient de citer, & qui contient des Remarques sçavantes & curienses, que selon les véritables principes du Mufulmanisme, la vie Monastique est défendue; & par une tradition citée au titre Robban, qui fignifie des hommes qui eraugnent Dien, tels que font, ou que doivent être les Moines Mahométans, ilest dit qu'il n'y a point de Profession Monastique dans le Musulmanisme. Les Sesis ou Sousis de Perse sont à peu près les mêmes, que les Dervis on Dervifehes, &c.

Le nom de Dervis est particuliérement appliqué aux (c) Mevelavites. Leur régle est d'être patiens, humbles, retenus, charitables. Du moins ils paroissent tels, diton, devant leurs Supérieurs, & devant les étrangers : mais ailleurs, ajoute Tournefort, ils ne paroiffent pas si modestes. Ils sont grands buveurs d'eau-de-vie, & même de vin. Ils sont un grand usage de l'opium. On renvoie à ce Volageur & à Ricault. Es donnent l'un & l'autre une description assez curieuse des ces Dervis. Ils doivent observer le silence devant leurs Supérieurs; & ils ont d'ordinaire les yeux baissés, la têre panchée sur l'estomac, & le corps à moitié courbé. Outre cela ils portent sur le corps des chemises de la plus grosse toile qu'on puisse trouver : mais d'autres pius rigides encore n'en portent point, & mettent immédiatement fur la chair une vette de bure de couleur brune, qui descend au dessous du gras de la jambe. Cette bure se fait à Cugna (d) en Natolie, on rélide le Général de ces Dervis. Ils boutonnent, ou ferment cette veste : mais la plipart du tems ils onr la poitrine découverte jusqu'à la ceinture, qui est presque toujours d'un cuir noir 3 & pour garantir leur tidélité à Dieu du même sceau, que l'esprit de retraite & de pénitence a mis fouvent en usage dans notre Religion, its fe brulent l'estomac avec un ter chaud, & pratiquent un grand nombre d'aufférités qu'on ne décrira point ici. C'est ainsi, ajoute Ricault, que ceux-ci paroiffent plus faints que leurs compagnons. Ne doutons pas non plus qu'un grand nombre de Musulmans ne croient cet extérieur plus capa-ble d'obtenir les graces du Ciel, que les priéres les plus spirituelles des Fidéles qui ne vivent que réguliérement, & ne s'habilient qu'à la manière du commun des hommes: mais achevons la description de ces Moines Mahomérans.

Ils se couvrent assez souvent les épaules d'une espèce de couverture blanche : à l'égard des jambes, il les ont nues, excepté les pieds; & pour la tête, ils la couvrent d'un bonnet de poil de chameau blanchâtre, élevé à peu près en forme de pain de

ques sur Riesult, est cortompu de Meuvlana, terme commun à tous ceux qui ont quelque commandement sur les autres, sur-tout en matière de Religion. Tournesort appelle ces Dervis Melelava, du nom d'un Sultan de Cugna appellé Melelava.

(d) C'est l'ancienne Iconium.

⁽a) Pistro de la Valle, Tome I, de ses Voiages, Ed. in 12. en Italien, dit que le terme de Dervis lignitie métaphoriquement un homme doux, passible, de bonnes maurs; tel entin qu'un Religieux doit être,

⁽b) Tournefore, Voiages, &c. Lettre XIV.
(c) Mevelava, dit Bespier dans ses Remar-

sucre, quelquesois arrondi par le haut en forme de dôme, entouré d'un linge qui lui donne en même tems la figure d'un turban. Renvoions le Lecteur à la Figure, qui se place lei. Il y verra le Prient d'un Couvent de Dervis; un autre Dervis (a) qui fait prosession de voiager, sous prétexte de prêcher la Foi Musulmane, mais qui ser véritablement d'agent & d'espion en plus d'une affaire. Il y pourra voir encore deux de ces mêmes Dervis habillés disséremment, un desquels porte tout près de la bouche une pierre ovale, qui est, nous dit-on, de marbre, d'albâtre, ou de porphyre. Este ce pour marquer qu'ils doivent être discrets & prudens, qu'ils doivent apprendre à se taire? Cette pierre l'insinue; & Ricault, en disant (b) qu'elle leur serre la bouche, semble l'insinuer aussi. Cette pierre est donc un symbole qui revient an doigt d'Happersate, ce Dieu qui étoit représenté, comme on sçait, dans l'Antiquité Païenne le doigt posé sur la bouche.

Si on est curieux d'apprendre plus en détail ce que c'est que l'établissement des Ordres Religieux dans le Mahométisse quel est le Noviciat des Dervis, & quelles sont leurs aultérités; de quelle manière ils trompent le peuple par certaines opérations extraordinaires, qui sont d'eux une espèce de charlatans; comment entin des Dervis d'Egypte s'attribuent, & même par héritage, le droit ou le pouvoir de charmer les serpens & les inseches venimeux, & Si, dis-je, on est curieux de ces détails, it saut lire ce qu'en ont écrit Ricault & Bespier son Commentateur, sans parler d'un nombre infini de Voiageurs qui les ont précédés ou suivis, tous uniformes sur cet article, & en général sur tout ce qu'il y a de remarquable dans l'Orient.

Près de ces Dervis on voit la Figure d'un Deli, c'est-à-dire, mot à mot d'un fou & d'un insensé : mais il vaut mieux expliquer ce mot de Deli par celui d'un brave, ou d'un sossante, un virtuoso, un redomonts car il y a de tout cela dans le Deli, qui appartient à la Garde du Grand Visir. Que si on regarde au ridicule de l'habiliement, on dira pent-être aussi que c'est une espèce de sou, qui fait métier de trancher du braves surrout à en juger par Ricault, (c) qui donne quelque idée des rodomontades de ces Delis, & de la peine qu'ils prennent pour paroître ce qu'ils ne sont pas : pareils sur cet article devant les hommes, à ce que sont devant Dieu ces Dervis, auprès desquels on a placé celui-ci.

Comme on ne prétend point expliquer ici des choses si sonvent expliquées, & être éternellement l'ennuieux Copiste de tant d'Auteurs, qui avant muis se sont copiés les uns les autres, il suffira presque de montrer un Santon à ceux qui voudront s'amuser ici. Les Santons sont des misérables; & celui qui se montre dans cette Figure est pris dans l'affreuse description que donne (a) Olearius des Abdals, qui par (e) seur nom marquent qu'ils doivent être voués & sacrés à Dieu, & qui ne le sont en effet qu'aux plus grands désordres. Ces Moines marchent, comme on voit, la tête, & les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau d'ours velue, ou de quelque autre bête sauvage, sans chemise, avec une ceinture de peau à l'entour des reins, d'où pend une espèce de gibecière. Quelquesois au sieu de cemture, ils ont sur le milieu du corps un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent comme une marque qui doit témoigner leur sçavoir. Voilà à peu près comment Olearius s'exprime; & Ricault ajoute que cet Ordre de Santons, connus aussi sous le nom de Calenders ou Calenderaus, devroit être appellé plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une société de personnes religicuses.

A cette description d'Olearius, de Ricault & autres, il faut ajouter deux traits, qui les rendent infiniment dangereux dans la Religion & dans la Société civile. C'est l'indifférence, & l'égalité qu'ils mettent entre les bonnes actions & les mauvaises, & le prétexte par lequel ils autorisent les plus grands déréglemens, en soutenant, que Pon peut servir Dieu par la débauche & au cabaret, &c. commeon le sert par la prière & à la Mosquée. Ce que ces Santons portent à la main ressemble presque a une massue, dont Olearius dit, qu'ils sont des gestes, & qu'ils la manient a peu près comme nos Joueurs de gobelets leurs baguettes. Aussi ajoutent-ils à tant de déréglemens celui d'être

⁽a) Voiez la Figure de la Planche qui se place à la page 176.

⁽b) ils attachent ampres de la bouche, qui les ferre par devant, quelques pierres lussantes, &c. Voità comtre s'exprime le Traducteur de Ricault, p. 417. L. II, Ch. 13.

⁽c) Rieault, uhi sup. L. III. Ch. 10.

⁽d) Voiages, Tome I. p. 971, & fuiv. in folio de Holl.

⁽e) Abdal, dit Bespier dans ses Remaiques sur Ricauls, désigne particulièrement un homme consacré & dévoué à Dieu,

MES

linge qui lui
a Figure, qui
ervis (a) qui
mais qui fere
encore deux
ès de la boude porphyre
vent apprenleur ferre la
ai revient au
is l'Antiquité

liffement des is, & quelles tes opérations in des Dervis e charmer les res détails, it is parler d'un remes fur cet nt.

not d'un fou i d'un brave, le Deli, qui de l'habilletier de tranlée des rodoqu'ils ne font Dieu ces Der-

uées, & être e font copiés voudront s'a-cette Figure i par (e) leur font en effet it, la tête, & velue, ou de l'entour des turre, ils ont lonnent commient Olea-aussi fous le d'Epicuriens,

deux traits, e civile. C'ett nauvaifes, & utenant, que t par la prière relque a une pres somme nos s celui d'être de

Ch. 10.

fes Remarques ment un hom-



PRIEUR dun COUVENT de DERVIS



DELI espece de BRAVE qui sua le GRAND VIZIR



Diferens habillemens des DERITS



SANTON autrement CALENDER et ABDAL



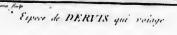




le grand EMIR des ARABES du DESERT

| CRIMINEL garde en Perer an CARCAN







| RELIGIEUX del order des EDHEMITES

. . .

de pho ce par Maria Mari

de parfaits charlarans, & même de se mêter de vendre des Reliques aux higots s

comme, par exemple, des cheveux de Mahamet, &c. Enfin l'Edhemin que l'on voit ici (a) est d'un Ordre d'Hermites de Perse, éta-blisprincipalement dans la Province de Cheracan, vivant durement, & dans une grande auftérité dans leurs solitudes, appliqués, dit-on, à leur Religion, illuminés, on se croiant tels, par une versu qui est ordinairement l'esset des mortifications & de l'abs-tineuce. & se répand sans doute avec beaucoup d'impétuolité dans les climats Orientaux. Il est vrai pourtant qu'en matière d'entousiasme & de visions, chaque pais a fes vereus ; & il en est on le brouillard & l'air épais funt faire aurant de progrès au Fanacifine, que l'air chaud & subtil du Levant. & les ardeurs du Midi. De quelque manière que les choses se faisent là & ailleurs, il nous suffit que nous y trouvions des gens qui aiment à se séparer du refte du genre humain, & qui râchene ensuite de persuader qu'ils doivent seur retraire à l'amont de Dieu. Non que peut-être quelques-uns ne se separem de honne soi, & par un principe de versu. Mais le gros de ces Solitaires a d'autres voes : & sur cela il seroit bien mutile de répeter ce qui

CHAPITRE IV.

Des Dévotions Mahométanes, & de tout ce qui regarde le Culte des Mufulmans.

Es Ministres de la Religion, il est naturel que nous passions à la Religion même, au Culte qu'elle prescrit ou qu'elle autorise, aux Fêtes ou Solemnités dont elle a introduit l'usage, &c. C'est ce qui va faire la matière de ce Cha-

Nous n'entrerons point dans le détail des Mosquées, & des choses qui les concernent en particulier; comme, par exemple, qu'elles n'ont ni cloches, ni clochers, parce que chacun içait cela, & que les Aluerins qui montent dans les Minarces des Mosquees y sone, selon l'expression de Tournesore, & les cloches & les horloges des Musulmans, leur annouçant la prière, & en marquant l'heure. Nous ne dirious rien de nouveau fi nous ajoutions, qu'en prononçant les paroles qui l'annoncent, ces Muezims se tournent d'abord vers le Midi, de là au Septentrion, ensuire à l'Orient, & enfin à l'Occident i que ce fignal, qui annonce la prière, l'est aussi de la purification qui doit la précéder ; qu'avant que d'entrer dans la Mosquée, on se déchauffe ; qu'on y entre avec modeftie & humilité ; qu'étant entré, on fabre respectuensement (b) l'endroit où est l'Alcoran; qu'après cela on leve dévotement les yeux au Ciel, en se bouchant les oreilles avec les deux pouces. On indique donc simplement ces petits usages, parce qu'ils appartiennent au Cérémonial du Mahométifine, pour donner une petile description des Fêtes & autres solemnités Mahométanes, oit l'art de se diversir & d'êrre dévot s'allie aussi étroitement que chez nous, & avec la même subtilité. Disons mienx; cette subtilité est de tous les pais, & de tous les tems.

Il est très-certain que si on jugeoit de la piété Mahométane par les nsages que nous avons rapportés, on feroit tenté de croire que les Mosquées ne renferment ja-mais que des Mahométans recueillis, dévoués à Dieu, fervens dans leur aveugle dévotion. Ajoutons à tout cela cette élévation qui paroit dans leurs prières. Ils ne s'adressent qu'à Dieu; & ils s'adressent à lui, comme feul aimable, seul digne d'être honoré & adoré, seul maître des cecurs & des pensées des hommes, seul capable de pardonner & de faire miséricorde, &c. On se reproche dans ces prières, de ne l'a-

⁽⁴⁾ Voiez la quatriéme Figure de la Plan-che qui se place à la page précédente. Tome V.

voir pas respecté d'une manière digne de sa Majesté éternelle; on s'y repent à lui feul; on lui demande sa bénédiction, sans qu'il paroille, à en juger par (a) la priére que nous fournit ce petit extrait, qu'on cherche à répandre devant lui un verbiage qui trop souvent n'a pour tout mérite que l'emphase avec laquelle on l'étale, ni à lui offrir une dévotion fleurie & étudiée, ni enfin un ténébreux galimatias, qui sous prétexte de conduire à une spiritualité toute rafinée, toute supérieure à ce que la piété seule exige, inspire au dévot de souhaiter (b) de se rendre enfant, de s'appétisser, de s'avillir, de s'ebscureir; de consentir à être imbécile; de n'être compté pour rien, comme les enfans, de ne pouvoir plus se compter soi-même, enfin de retomber dans l'enfance, comme certains vieillards décrepits dont les enfans dénaturés se jouent.

Le Mahométifme en recommandant extraordinairement (c) la prière, l'appelle la elef du Paradis. Elle est telle, dit l'Alcoran, pourvu qu'on la fasse avec un esprit bien préparé, loin desobjets capables de causer des distractions, avec soi, & en état de connoître & de comprendre ce qu'on doit demander à Dieu. C'est ainsi qu'il désend de prier dans (d) l'ivresse, & dans certaines circonstances où les sens l'emportent fur les devoirs de la Religion; plus raifonnable en cela que certains Casuittes, qui ont épluché gravement si le fidéle marié doit chanter des Pfeaumes & prier Dieu dans certains momens, où la chair l'emportant sur l'esprit, ne paroît pas devoir lui laisser beaucoup de liberté pour la prière. Remarquons aussi, que Mahomet sait toujours aller de pair (e) l'aumône avec la priére : mais des motifs si spirituels sont gâtés par des ordres fréquemment résterés de se purifier le corps avec soin 3 & c'est en quoi réstide principalement le Pharifassime des Mahométans.

L'ordre des prières Mahométanes nous rappelle ici celui des Heures Canoniales des Cat ioliques, aufquelles un Voiageur Protestant (f) a jugé à propos de comparer odiensement l'origine de la prière de minuit chez les Persans. On renvoie le Lecteur à ce qui a été dit (g) ailleurs des Heures Canoniales.

Encore une remarque touchant la prière. Outre le Chapelet en usage chez les Mahométans, & reçu d'eux par les Chrétiens (b) auteurs des premières Croifades, selon l'opinion d'un Voiageur plus habile pour le moderne, qu'éclairé dans l'Antiquité; outre cela, dis-je, les Persans emploient divers instrumens de dévotion, qu'il est au moins nécessaire d'indiquer. Après la purification, le dévot se met la Habba fur les épaules. Cette Habba est une robe, qui paroit avoir beaucoup de rapport en cette occasion au (1) Taled, & à l'Asbar camfot des Juiss. Après s'être revetu de la Habba, le tapis sur lequel on doit prier, doit être fait en toit de Mosquée; & fur ce tapis il doit y avoir l'Alcoran, un peigne pour se (k) peigner & pour s'arranger la barbe, un miroir dont on conçoit assez l'usage, le Chapelet qu'on vient d'indiquer, des Reliques qui consistent principalement en morceaux de tapis, & autres choses semblables, qui ont servi à des Processions, ou couvert des tombeaux de Saints; & enfin ce que Chardin appelle un Palet, qui est fait communément de terre sainte de la Mecque. Ce Palet est de la figure & de la grandeur d'une assiette : mais il y en a aussi de quarrés, d'hexagones, &c. Le dessus en est moulé, & contient les noms de Dieu & de quelques Saints, ou la formule de foi, ou des passages de l'Alcoran-Chardin, qui nous fournit ces particularités, ajoute » que l'usage de ces Palets ett » pour poser le front dessus, dans ces adorations que l'on fait la tête prosternée » contre terre, &c. «

(a) Cette priére se trouve dans Tournesors. ubi fup, Voiez austi Chardin, Tome IV, Ed.

in 4. Ch. 3. touchant la prière des Persans.

(b) Tiré d'une Prière à l'Ensance de Jesus

pour le jour de Noël.

(c) Voiez l'Alcoran, Ch. 2. en plusieurs endroits, Ch. 4. & ailleurs, Dans le Ch. 20, Mahomes veut qu'on ait toin de faire prier Dieu dans fon domestique.

(d) Alcoran, Ch. 4. (e) On ne citera que cet endroit du Ch. 4. Soie Constant dans la prière , & faites l'aumône. On peut dire que la charité est portée à l'excès dans cette Religion, puisqu'elle s'étend même fur les plantes & fur les morts. Voiez Tonniefort, ubi fup. Lettre XIV, & Ricault, Livre I. de l'Etat, &c.

de

ľ

le

m lu

ob

 D_l

fai

ou

de

(f) Chardin, ubi siip, p. 113. (g) Tom. II, de cet Ouvrage qui traite des C. page 194.

(b) (bardin, ubi fup. p. 118. Voiez touchant l'origine du Chapelet, Tome II. p. 292. & tuiv.

(i) Voiez le pr. Volume des Cérém, Relig. qui traite des Juifs.

(k) Voiez dans Tournefors, ubi fup, le refpect que les Mahomeians, & en particulier les lurcs, ont pour la barbe; & dans le Voiage de l'Arabie heureuse celui des Arabes.

repent à lui r (a) la prié-

i un verbiage 1 l'étale , ni à

dimatias, qui cure à ce que

de s'appétiffer,

r rien, comme

e, l'appelle la

ec un esprit

oi, & en état

at ainfi qu'il

s l'emportent

afuiftes, qui er Dieu dans itlaiffer beau-

oujours aller

gâtés par des en quoi ré-

Canoniales des de comparer voie le Lecage chez les s Croifades, dans l'Antirotion, qu'il tet la Habba o de rapport re revêtu de Mofquée; & d'indiquer, utres chofes

de Saints;

terre fainte

er mals il y ent les noms

e l'Alcoran. es Palets est

: proitemée

ault, Livre L

qui traite des

B. Voiez tou-

ne II. p. 292. *Cérèm. Relig*, bi fup. le ref-

particulier les lans le *Voiage*

Les Fêtes des Mahométans.

Avant que d'en venir à cette description plus amusante qu'utile des Fêtes du Mahométisse, il est bon de redire comme en passant, que le Vendredi est pour les Mahométans ce que le Samedi est aux Juis, & le Dimanche aux Chrétiens. Selon les selon les des des ce jour est dû à la fameuse entrée de Mahomet dans Médine : mais selon les autres, le Vendredi a été choisi préséablement à tout autre jour, parce que Dieu sinit (a) l'ouvrage de la Création du Monde un Vendredi. La vérité est en bon Politique crût devoir lui conserver le même droit dans sa nouvelle Religion s'autant plus que, selon la remarque d'abulpharage, le vrai motif qui a sait distinguer le Vendredi & les jours marqués par des Fêtes, (b) étoit de réunir les peuples tems leurs satigues & leurs travaux. Ce qu'il y a de sûr, est que les Ecrivains Matemétans donnent de grands éloges à ce jour, & qu'après l'avoir appellé le Prince d'edi. L'Auteur cité au bas de la page (c) a rassemblé plusieurs autres choses curicuses touchant ce jour-là.

A l'égard des mois, nous commençons par en donner les noms: cela est du moins nécessaire à ceux qui veulent avoir quelque idée de l'année des Mahométans.

3 · Rábia premier 30 · 4 · Rabia fecond 29 · 5 · Sjumada premier 30 · 6 · Sjumada fecond 29 · 7 · Resjeb 30 · 8 · Siaban 29 · 8 · Siaban 29 · 7 · Rhamadan 30 · 10 · Sjevval 29 · 11 · Dulkadba	1. Moharram 2	30.	ours.
12. Dfulkasija ou Dulhaggia 29.	4. Rabia Second 5. Sjumada premier 6. Sjumada Second 7. Resjeb 8. Siaban 9. Khamadan 10. Sjevval	30. 29. 30. 29. 30.) 3 5 4 . jours.

Suivant ce calcul, l'année Mahométane doit être de 354 jours. Cette année est de douze mois Lunaires, qui sont alternativement de 19. & de 30. jours. On voit par là qu'elle est plus courte d'onze jours que la notre; & on en a déja remarqué l'inconvénient plus haut. Ajoutons ici que selon la supputation la plus exacte, l'Ere Mahométane doit commencer au 16. de notre mois de Juillet, en l'année 612. de l'Ere Chrétienne.

(d) Entre les mois dont on vient de rapporter les noms, il y en avoit quatre que les anciens Arabes tenoient pour sacrés; Moharram, Resjeb, Dhulkadha & Dulhaggia. Pendant ces quatre mois toute hostilité cessoit, jusques-là qu'il n'étoit pas même permis à celui qui trouvoit le meutrier de son pere ou de son frere en son chemin, de lui faire aucune violence. Toute guerre faite ou déclarée dans les mois sacré, étoit regardée comme une guerre injuste & impie. Cette loi étoit inviolablement observée; il n'y a cu que peu de samilles Arabes, qui ne s'y soient pas soumises. Dulhaggia étoit un mois saint à cause du Pélerinage de la Mecque & ce Pélerinage sanctisioit le mois de Dulkadha, qui le précédoit, & celui de Moharram qui le suivoit, ou plûtôt ces mois étoient privilégiés, pour laisser le tems & la liberté aux sidéles de saire leur Pélerinage à la Mecque & d'en revenir. Resjeb étoit encore plus respectable que les autres mois, à cause, dit-on, que ce mois étoit destiné au Jeûne

musud vifant, & in eis à laborum tadiis quiefcant.

⁽a) Sale, note sur le Ch. 62. de l'Alcoran, (b) V. Abulpharage, de morib. Arab. p. 30. & in eum 1 oceck, not. p. 317. Spec. Hist. Arab. Instituta sunt ea, dit la Version de ce Scavant, ad congregationem populi, quò conveniant & se

⁽c) Pocock, ubi sup. p. 317. & 318. (d) Ceci est tiré du Disours préliminaire de M. Sale, Sect. VII, p. 147.

chez les Arabes Paiens. Au contraire Rhamadan substitué à Resjeb par Mahomet,

n'étoit consacré par ces Arabes qu'à l'ivrognerie.

Mahomet paroit avoir formellement approuvé l'inflitution des mois facrés dans fon (a) Alcoran, après avoir cependant défaprouvé la fupercherie de quelques Arabes, qui pour se délasser de la trop grande tranquilité dans laquelle ils étoient obligés de vivre pendant trois mois consécutifs, sans piller, sans faire des courses, transportoient hardiment de leur chef la fainteté de Moharram au mois de Saphar. Il ordonna donc que ces mois resteroient sacrés + il désendit de faire la guerre pendant ces quatre mois à ceux qui les reconnoitroient aussi pour sacrés : mais il permit derenoncer à la distinction, lorsqu'il s'agiroit de combattre les Insidéles.

Commençons la descripcion des Fètes à la Lune du mois de Sjevval, qui est le dixième mois de l'année Mahométane, à cause que le Bairam, qui se trouve dans cette Lune, a quelque rapport avec le nouvel an des Chrétiens, & que e'est un tems de souhaits & de sélicitations chez les Musulmans, comme chez nous le nouvel an. Il est pourtant vrai aussi, que le Bairam suit le jeune de Ramadham, comme Pâque suit le Caréme, & que les Mahométans le commencent par une réconciliation folemnelle & générale; en quoi ce Bairam a une autre conformité avec notre Pâque, en laquelle se sait la plus solemnelle Communion du Christianisme : mais que notre arrangement soit sondé ou non, il importe sort peu après tout que la description commence à cette Fête, ou à une autre.

11 y a deux Bairam; l'un est le grand, l'autre le petit. Celui dont on parle iei est le grand; le petit est soixame & dix jours après le grand, & le dixième du mois de Dulhaggia. On lui donne en Arabe un nom qui fignisie mot à mot la Fête des Sacrisses, à cause des victimes offertes dans le tems du Pélerinage de la Mec.

oue.

On annonce le Bairam aussi-tôt qu'on a découvert la Lune de Sjevval; & si malheureusement les nuages empéchoient de voir la Lune, on (b) retarderoit la Fête d'un jour seulement, après quoi on supposeroit pourtant qu'il doit y avoir nouvelle Lune, & on commenceroit la Fête. Les descriptions les plus circonstanciées que nous aions de ce Bairam se trouvent dans Ricault, & dans Toutnesort: ce dernier a combiné, pour ainsi dire, les particularités qu'il a lues dans Ricault, Thévenot & autres pour en formet sa description. C'est tout ce qu'on peut faire sur des sujets

qui ne fourniffent plus rien de nouveau.

Les divertissemens du Bairam sont représentés en partie dans la Taille-douce qu'on voit ici. On tend des éscarpolettes dans les rues, & on y voltige en l'air, assis sur un siège de bois posé au milieu de l'éscarpolette, que des hommes conduisent avec plus ou moins de violence, selon la volonté de celui qui y est assis. Cette escarpolette est ornée de plusieurs sestons. Un autre divertissement des Mahométans, est cette roue de sortune, prise si souvent pour l'imige de la vie humaine, ou ceux qui sont assis se trouvent tour à tour haut & bas. Ensin la volubilité de la roue est depuis tant de siècles en prose & en vers l'appanage de la fortune, qu'il est inutile de le répéter : mais il ne l'est pas, que nous sommes tous assez malheureux pour ne nous désier jamais d'elle.

Patlons de cette petite réflexion morale, aux autres Fètes des Mufulmans. Ils célébrent la nuit du onze au douzième de Rabia premier, parce que Mahomet naquit alors; & celle du 26. au 27. de Rabia fecond, parce que le Prophète monta

au Ciel cette même nuit fur l'Al-Borak.

Ils folemnisent la nuit du 4. au 5. de Resjeb, à cause du jeune ou Carême de Rhamadhan, quoiqu'il ne vienne qu'environ deux mois après. Cette préparation se fait par des prieres, qui continuent jusqu'à minuit. Pour le jeune de Rimadhan que l'on appelle Carême, s'il en faut croire les Voiageurs, c'est un véritable association de dévotion & de débauche. Il commence par une espèce de Caraval que l'on a représenté ici, & que nous allons décrire, pour expliquer la Figure, dans les propres termes de Thèvenot (e) témoin oculaire de cette cérémone.

"L'an

(a) Ch. 9. Il y a douze mois ordonnés de Dien; & entre ces mois il y en a quatre qui font faints. Ch. 5. il défend de violer les mois facrés, & dans le meme Ch. il dit que Dieu l'a ordonné ainfi: mais on suppose qu'il vagit ic du mois du Peterinage, que Mahmet recompande d'observer & de respecter, parce que c'est

un mois très-faint.

(b) C'est Ricault, qui le dit ainsi, ubi sup. I. II. Ch. 24. & Tournesors le repete après Ricault.

(c) Voinges, &c. ubi sup. Tome 2. L. II. Ch. 14. Edit. d'Amst, 1727. ES

Mahomer,

facrés dans telques Aratoient obliurfes, tranfuphar. Il orpendant ces nit de renon-

, qui est le trouve dans que c'est un us le nouvel am, comme conciliation otre Pâque, is que noire description

on parle ici me du mois la Fêre des de la Mec-

d; & fi malroit la Fête oir nouvelle anciées que ce dernier a l'hévenot & ir des fujets

douce qu'on affis fur duifent avec tre efcarpométans, est e, où ceux de la roue st inutile de cour ne nous

dmans. Ils ahomet nahéte monta

Rhamadhan, fait par des ue l'on apnent de dél'on a repréles propres

"L'an

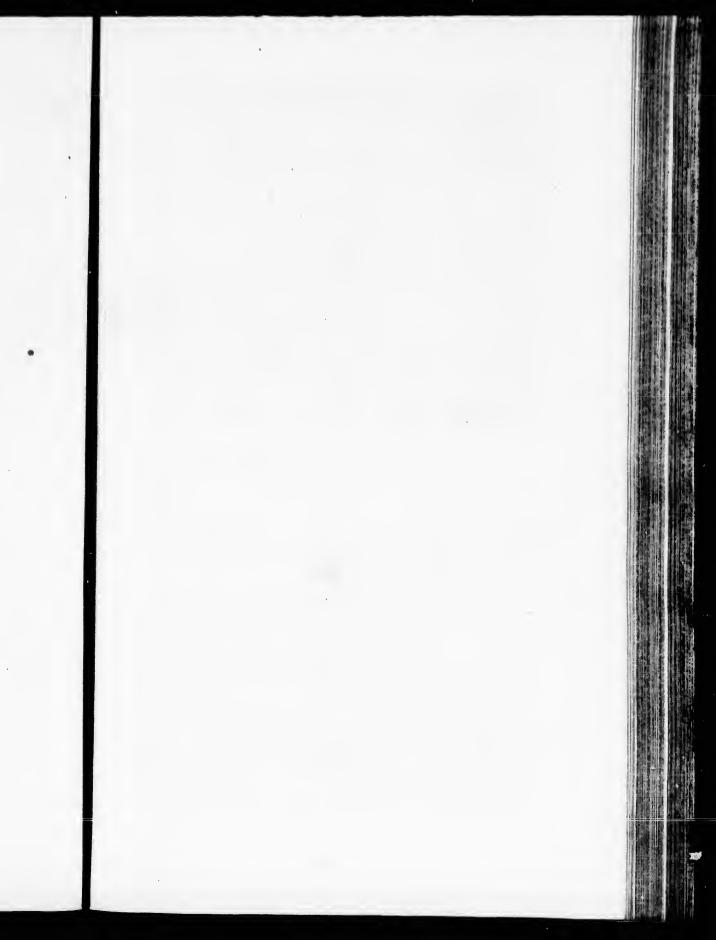
infi, ubi fup. repete après

me 1. L. II.



Le BAIRAM ou la Paque des MAHOMETANS







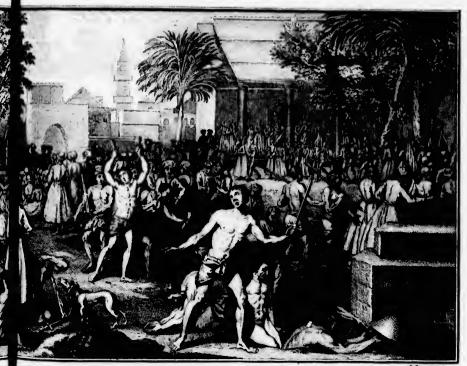
Le CARNA



La FETE



Le CARNAL L des TURCS



La FETE & SELN

(4) 1735.

" L'an 1657, le 12. Juin, dit ce Volageur, se sit le Carnaval des Tures, ou la n cérénique du commencement du Remejan. On l'appelle Laylet el Konvat, ce qui n veut dire la nuit de puissance, parce que les Mahamétaus croient que ce sur cette nuit n que l'Alcoran descendit du Ciel. Aussi-têt qu'il est nuit, on allume des lampes » par les rues, & principalement dans celle du Bazar par laquelle paffe la Fête. " C'est une rue fort longue & large, & fort droite. On y voit quantité de cardes » tendues deçà & delà, on sont atrachés des cercles de ser, ausquels pendent quan-" tiré de lampes, & il y a aufli des corbeilles qui y font pendues, & qui font remn plie de lampes. D'environ dix pas en dix pas on trouve de ces cercles; & il n'y en a point ou il n'y ait plus de trente lampes. Tout cela étant en droite ligne, fait » une belle vue, & donne une grande clarté. Outre cela il y a pluticurs autres » grandes figures remplies de lampes ; & tous les Minarets ou tours des Mosquées en » sont aussi garnies. On voit par les rues un nombre prodigieux de peuple sur le » commencement de la nuit, les Santous, &c. qui font de la cérémonie, se vont » rendre chez le Cadilesquier, qui leur dit s'ils doivent commencer ce soir-là le » Remefan. Etant donc affurés qu'on a vu la Lune, & que par conféquent le » Remefan commence ce foir, ils commencent leur Fête de la manière sui-

» A une ou deux heures de nuit on voit quantité de Santons à pied armés de » massures, chacun tenant un stambeau à la main, accompagnés de gens portant des " falots. Ils vont dansant, chantant, criant, hurlant; & au milieu d'eux est sur une mule un Scheik-el-Arfat, c'est-à-dire Prince des Cornus. C'est un Scheik de gran-» de réputation parmi eux ; & lorsqu'il passe, le peuple fait de grandes acclamations. » Après lui viennent des gens montés sur des chaineaux, jouant du tambour, des » timbales, &c. suivis d'autres gens habillés en mascarade, les uns à pied, accompa-» gnés de geus portant des falots, & d'autres portant au bout de longs bâtons de » grands cercles de fer remplis de lances à feu, qui fautent de tous côtés parmi le » monde; & pendant ce tems-là on lâche une bonne quantité de fusées volantes. » Après cela viennent les gens des Beys, tous à cheval avec leurs arquebuses, &c. » La marche finit par des Santons, qui chantent la venue du Remefan. Cette Fète » n'est composée que de coquins amassés ensemble : mais elle est pourtant assez plai-» fante, &c. a

A l'égard du Carême, ce jeune, dit Tournefort, est différent du notre, en ce qu'il est absolument désendu durant tout le cours de la Lune de Rhamadan de manger, de boire, ni de meure aucune chofe dans la bouche, pas même de fumer, depuis que le soleil se léve jusqu'à ce qu'il soit couché. En récompense, tant que la nuit dure, on peut manger & boire sans distinction de viande ni de boisson, excepté le vin, ajoute-t-il; & c'est ce que Thevenot, & plusieurs autres nous avoient dit avant lui. La Loi ordonnoit autrefois de verfer du plomb fondu dans le gofier de ceux qui seroient surpris buvant du vin, on décelés comme coupables d'en avoir bû.

Voici les principales Fêtes des Perfans. Ils en ont qui leur font communes avec les autres Mahométans; & ils en ont aussi qui leur sont particulières. Mais, selon Chardin (a), ils n'en observent que trois, qui sont, suivant eux, véritablement religicuses, le lendemain de leur Carême, le Sacrifice d'Abraham, & le Martyre des fils d'Air le grand Prophéte des Perfans.

A ces trois Fêtes religieuses, il faut en ajouter une civile; sçavoir celle du nouvel an, qui ordinairement dure trois jours : mais, continue le même Chardin, à la Cour de Perse elle dure quelquesois huit jours. On l'annance le premier du mois de Zalhaje (Dullaggia) au moment que le Soleil entre dans le Signe du Belier : mais on l'appelle le nouvel an Roial ou Impérial, pour le distinguer du vrai nouvel an, qui, selon l'époque des Perses modernes, commence le jour que Mahomet s'ensuit de la Mecque. On renvoie pour le reite du détail à ce Voiageur, qu'il me paroit sort inutile de copier en cette occasion. On se contente de dire que cette l'ête aiant éré long-tems oubliée, la politique & un prétendu rafinement (b) de la superstition, ou des vues intéressées de queiques Astrologues accrédités à la Cour, la firent rétablir, pour être, disoient-ils, d'un meilleur augure dans un commencement d'année

⁽a) Voiage, &c Tome pr. p. 239. Edit, de

Solaire, que ne l'étoient les dix premiers jours de Moharram, qui commence l'aunée. Lunaire. Ces dix premiers jours de Moharram sont des jours de deuil, confacrés

à célebrer le Martrye des enfans d'Ali.

La Fête des enfans d'Ali est plus particuliérement connue sous le nom de Fête d'Hussein ou Hassein, qui étoit fils d'Ali & de Farime fille de Mahomet. Ce Hossein fut tué dans une bataille qu'il perdit en combattant pour le Califat ; & son frere Haffem périt avec lui dans la même guerre. C'est la perte de ces deux Prophétes ou Héros Mahométans, que pleurent avec toute l'apparence d'une véritable douleur ceux qu'on voit dans cette Estampe (a) désolés & éperdus les uns presque muds , barbouillés de fang, pour marquer la mort tragique de ces Héros; les autres barbonillés de noir, pour représenter l'extrême chaleur & la foif que souffrit Hotsein. Elles surent fi vialentes, dit la Légende Perfanne, qu'il en devint noir, & que même la langue lui fortoit de la bouche; & c'est pour cela aussi que plusieurs des dévots qui pleurent ces ensans d'Ali, ont grand soin de tirer la langue autant qu'il leur est possible, afin de mieux exprimer la tritte fituation de ces deux fieres. A un geste si expressif & si religioux se joignent des contortions, des roulemens d'youx. Dans les intervales de ces pieuses convultions, ils crient de toute leur force en courant les rues, Huffein, Haffein, Haffein, Huffein. Ces elameurs religionsfes en pourroient bien valoir d'autres i mais indiquons fimplement le rapport qu'elles peuvent avoir avec la ma-nière dont les Syriens & les Phéniciens, Peuples affez voitins de la Perfe, ont pleuré autrefais (b) leur Adonis; en quoi ils furent mines par les Grees, qui reçurent des Phéniciens dont ils étoient colonies, le culte de ce Héros libertin, & la plus grande partie de leur Religion.

(6) Thévenot à remarqué quelques autres extravagances pratiquées par les dévots Perfans pendant cette Fête i & on est obligé de les rapporter pour achever l'explication de la Figure. On trouve parmi le Peuple Persan des dévots à ces deux Saints, qui s'enterrent par dévotion jusqu'au cou ; & on y en voit aussi qui restent une journée entière dans cet état, la tête couverte d'un pot de terre. Mais un des plus grands ornemens de cette Fête, & dans lequel on ne remarque pas moins de ridicule & de folie que dans le rette, confifte en différentes Proceilions myttérieuses. Les dévots armés, leurs étendars, leurs tambonrs, & tout l'appareil Mili-taire de la Procession représentent la guerre ou périt Hossen. Pour les châsses portées par d'autres dévots, sur lesquelles on voit la représentation de ce Saint, elles n'ont pas besoin d'explication, non plus que les désordres & les réjouissances qui se mèlent enfin à la triftetle, que la mort tragique du Saint avoit si généralement excitée. La joie succède par tout à la risteile religieuse. Quoiqu'il en soit, on sera toujours moins surpris de voit danser & sauter sollement autour d'une Châsse d'Hossein, & terminer cette espèce de tragédie par d'autres excès, qu'on ne doit l'être des mascarades & des débauches qui accompagnent en plusieurs endroits les principaux nightéres du Christianisme, qu'il semble que l'on veuille mettre par de tels

abus au niveau de ceux des aurres Religions.

Cette Fète des enfans d'Ali est accompagnée d'une autre dévotion qui a ses singularités ; c'est la Prédication des mystères de leur mort. » Un Souss, dit Chardin, « & ce Souss est une espèce de dévot qui sçait spiritualiser la Religion jusqu'à l'exstase, « commence par entretenir le Peuple sur le sujet de la Fète, jusqu'à ce que le « Prédicateur vienne, qui commence son action par la lecture d'un Chapitre du Li» vie mittulé Elkasel, c'est-à-dire l'occision. Ce Livre contient en dix Chapitres la
» vie & la mort d'Hossein, pour les dix jours de sa Fète. Il prêche deux heures
» sur ce sujet, & met tont en œuvre pour faire pleurer les dévots «. Les semmes se signalent en cette occasion, en se trappant la poitrine avec des cris & des lamenarions, qui portent l'imitation plutôt que la Religion dans le cœur des autres dévots & dévotes. Et c'est-là le fruit de cet acte, qui vraisemblablement ne fait pas beaucoup de sincéres conversions parmi les Persans; car il est comme démontré par l'expérience, que cette sorte de tendresse religions qui se termine avec le Sermon, pour laisse un cours libre à d'autres passions.

(a) Voi. la Figure qui se place p. 272. (b) Thammar, qui seton les uns, est Adonis, & selon les autres. Osins, que les Egyptiens pleuroient autili : sur quoi on peut voir

Selden, Chap. XI, Syntag. 2. de Diis Syris, & Beterus dans les Additions.
(c) Voiages, &c, L. H. Ch, 13. du Tome

III. Edit, de 1727.

MES

mence l'année nil , confacrés

nom de Fête
t. Ce Hoflein
& fon frere
tux Prophétes
table douleur
que mids, bartes barbouillés
ein. Elles fuque mème la
les dévots qui
qu'il leur eft
Aun gefte fi
cux. Dans les
tes curant les
ent bien valoir
r avec la mafe, ont pleuré
i reçurent des
la plus grande

par les dévors chever l'explites à ces deux affi qui reftent rre. Mais im que pas moins efficus myftéappareil Milies châtles porce Saint, elles filances qui fe éralement exn foit, on fera Châffe d'Hofne doit l'être oits les princie par de iels

qui a fes fin-, dit Chardin, fqu'à l'exitafe, pu'à ce que le hapitre du Lix Chapitres la e deux heures Les femmes s & des lamendes autres dée fait pas beauoutré par l'exermine avec le

de Diis Syris, & Ch. 13. du Tome



C.11. F.1 1.C.1 DE du CANI



. La FETE du P DS au M



PALCADE du CAND SKIGNEUR



La PETE du P DS au MOGOL

R

Fu ju L

(f melie

A cette Fête succède quarante jours après celle de la tête d'Hossein, qui se rejoignit miraculeusement au corps du Saint. On célébre aussi la mort d'Ali avec beau-

coup de solemnité.

J'On a parlé de la Fête du Suerifice d'Abraham. Cette Fête est une des plus distinguées du Mahomérifine ; car les Tures la chomment aussi sous un nom que Chardin traduit (a) la grande Fete: mais il est presque inutile de donner de suite tant de description de Fêtes. Ainsi nous renvoions à Chatdin & autres au suje de cette Fête, de celle de la mort d'Adam, de celle du Traité de Paix que fit Ma met avec les Arabes en l'année onziéme de l'Hégire; du don de la bague, qui cit u. : commémoration de la charité que fit Ali à un pauvre, en lui donnant une bague de grand prix, pour ne pas être interrompu dans la ferveur de sa dévotion; & enfin de quelques Fêtes civiles. Finissons donc sur cet article par deux solemnités, qui nous paroissent uniquement remarquables par les Souverains qui en sont l'objet; à moins qu'on ne juge à propos d'y ajouter la valeur, que la Taille-douce peut leur donner dans ce

La première de ces deux cérémonies est la Cavaleade du Grand Seigneur, que nous rapporterons dans les propres termes de Thévenot (b), " (c) Le Grand Seigneur " voulant montrer toute la grandeur à l'Amballadeur du Mogol, résolut d'aller par » la ville en pompe. Je l'avois vû plusieurs sois, & entr'autres le lendemain de la » nuit qu'on sête pour la naissance de Mahomet. Je le vis allant à la Mosquée » neuve accompagné d'environ vingt cavaliers. Il étoit vetu d'un Doliman de fatin " couleur de chair, & d'une veste presque de même couleur. Son Turban étoit or-» né de deux aigrettes noires garnies de Diamans, l'une regardant le ciel & l'autre la terre. Il avoit quantité d'Eunuques devant & derrière lui richement montés, & à ses arçons ses deux Ecuiers à pied, le grand à gauche, & l'autre à droite. "Un peu derriére suivoient deux Pages, l'un à main droite (d) portant l'épée, l'arc » & le carquois du Grand Seigneur, l'autre à la gauche portant le (e) Turban, » puis le (f) Kılar Agafi & le (g) Capi Agafi, & ensuite deux autres Pages, portant chacun un pot d'argent, (b) l'un plein d'eau, l'autre de sorbet, & quelques » autres Pages derrière à cheval, suivis des (i) Petks, & de quantité de (k) Bostangis à pied. Les Janissaires étoient rangés le long de la rue.

Après que le Grand-Seigneur eut fait sa prière à la Mosquée, il changea de veste, monta sur un beau cheval couvert d'une housse brodée d'or, avec une bri-" de d'or ornée de pierreries, & s'en revint au Serrail suivi de cent Cavaliers riche-» ment montés, outre plusieurs Eunuques, & les mêmes Officiers qu'en allant. Je " l'ai vû ainsi plusieurs sois ; & dans toutes ses sorties il n'étoit accompagné que de

" gens de son Serrail : mais celle qu'il sit pour l'amour de l'Ambassadeur du Mogol.

"Premiérement, on couvrit de fable le chemin depuis le Serrail jusqu'à la Mos-» quée de Sultan Mehemet, on devoit aller sa Hautesse, comme on a coutume de » faire à toutes les forties qui se font avec pompe, chacun aiant soin de met-» tre du fable devant sa maison, saisant ainsi au milieu de la rue un chemin de sa-

(a) Behul Bayram.

(b) Voiages, &c. L. I. Ch. 57. du Tome I. Ed. de 1727. Il a été témoin oculaire de celle que fit de son tems l'Empereur des l'ures, pour montrer la magnificence à l'Ambaffadeur d'un Empereur du Mogol ; & il elt bon d'a vertir ici, que la pompe de cette céremonie est à peu piès la meme en toute autre circonstance. Telle est austi par exemple la Cavalcade du Grand Seigneur, après qu'il a été

installé par le Mufii.
(6) Sultan Mahomet IV. qui régnoit alors. (d) Le Selictar-Aga, ou Silendar-Aga, mot à mot Possesseur, ou Garde de l'Epée. Il la porte dans un foureau rouge. Ce Page est représenté

(e) Le Dulbender-Aga. Dulbend-dar fignific Possesseur, ou Garde du Turban.

(f) Le Kilar-Agasi est proprement le sommelier du Grand-Seigneur : mais il s'agit ici du Kizlar ou Kizler-Agass, qui signifie mot à mot, Maitre, Seigneur, ou Gardien des Vierges. Kiz signifie en langage Turc une fille, & Kizlar en cit le pluriel. Cette remarque cit de Bespier. (g) Copi, Capa, ou Capen Agast fignisse Maitre de la Porte.

(h) L'Ebrillar-Aga est celui qui porte le ballin du Grand-Seigneur. Il faut, dit Bespier, lire Ibr.k-dar. Il porte dans un Lailin l'eau qui fert au Grand-Seigneur pour boire, ou pour faire l'ablution. L'Isebiouptar, ou cubdar, ou Kuptar-Aga est celui qui poste le Sorbet. L'I-brik-dar est représenté sei.

(i) Les Peiks font des Valets de pied, selon Thevenot, Ricantt, ubi sup. p. 564 dit que ce sont des Pages au nombre de 60, qui servent de Valets de pied; fur quoi on peut voir une

note de Bespier,

(k) Les Bostangis sont des Jardiniers,

,, ble large de trois ou quatre pieds & assez épais, sur lequel le Grand-Seigneur pas-" se avec toute sa Cour. Les Janissaires se rangerent en haie de chaque côté de la rue, le long du chemin par où la Cavalcade devoit passer: elle commença par , le grand (a) Sous-Bachs, aiant à son côté le Commissaire Général, & suivi de quantité de Janissaires. Après eux venoient les Gardiens des chiens courants du " Grand-Seigneur, & les Gardiens des grues fort bien montés. Ceux-ci étoient sui-" vis des Janissaires, avec leurs (b) Tehorbadgis aussi bien montés, aiant en tête leur " bonnet d'argent doré avec leurs plumes deslus ; à leur queue étoit le (e) Janis-" faire Agafi, fort bien monté, alant devant lui trente-deux Tchorhadgis à pied. " Après les Janissaires venoient les (d) Espahis, avec leurs six Capitaines Colonels " à la queue; puis les (e) Tektaoux de garde, au nombre de plus de cinquante, " tous bien montés, aiant l'épée au côté, & tenant de la main droite leurs massues, puis les (f) Mutuferacas, austi à cheval & en bon ordre. Après ceux-ci venoient " les Officiers, qui partent les plats du Grand-Seigneur, lorsqu'il se trouve à man-" ger hors de son serrail. Ils étoient à cheval, aussi-bien que les Eunuques & les Muets, qui les suivoient. Ensuite les Visirs, & le Caymacan ou Lieutenant du " Grand Visir, n'y aiant point alors de Grand Visir; puis les Peiks ou Valets de " pied du Grand-Seigneur, portant en tête leurs bonnets de cérémonie, qui font faits presque de la même forme que ceux des Juis, mais ils sont d'argent doré. Ces gens étoient à pied; & à leur queue étoit leur Chef bien monté, qui étoit " fuivi de celui qui porte la valife du Grand-Seigneur, où il y a des habits pour " changer. Ce dernier étoit aussi à cheval. Après tous ces gens venoient onze " chevaux fort bien harnachés, avec quantité de pierreries de tous côtés, & aiant des étriers d'argent, ou d'argent doré, avec une groffe masse d'argent doré à l'arçon droit " de la felle, & de l'antre un couteau assez large un peu plus long que la moitié du " bras, le tout garni de niême de pierreries. Ces chevaux étoient menés en main » par autant d'Espahis bien montés. Après ces chevaux venoient les (3) Solaques à " pied, en nombre de plus de cinq cens, aiant le Doliman retrousse à la ceinture, " avec des manches pendantes derrière, & sur la tête un bonnet avec des plumes (h), " tel que l'ont les Tehorbadgis, portant l'arc à la main, & le carquois plein de flé-" ches derrière le dos. Au milieu de ces gens étoit le Grand-Seigneur, monté fur " un beau cheval, couvert de pierreries qui étoient semées sans nombre. Il avoit " une veste de velours cramoisi, & à son bonnet deux aigrettes noires, ornées de " grosses pierreries jusqu'à la hauteur de plus de deux doigts. Elles étoient l'une droite, & l'autre penchée la pointe en bas. Il avoit à son arçon droit le grand " Ecuier à pied, & le petit Ecuier à gauche, aussi à pied. Il saluoit tout le Peu-" ple, aiant toujours la main droite sur l'estomach, & s'inclinant d'un côté & d'au-,, tre ; & le Peuple réciproquement lui fouhaitoit d'une voix basse & respectueuse " mille bénédictions. Après le Grand-Seigneur, venoient à cheval le Selictar Aga, " portant l'épée, l'arc & le carquois du Grand-Seigneur; & à sa gauche le Gaide-" robe, portant en sa main un Turban du Grand-Seigneur; puis le Kizlar Agass & " le Capi Agafi, & deux autres Pages aufli à cheval, portant des pots d'argent pleins , d'eau pour donner l'abdest au Grand Seigneur, & à boire s'il avoit soif. Les der-" niers étoient une quantité de gens du Serrail, tous bien montés. Après la priére " faite, le Grand-Seigneur revint en même ordre, aiant feulement changé de veile, pour en prendre une de fatin conleur de feu. "

L'autre Cérémonie que l'on a représentée ici, est la manière dont on pése le grand

(a) Ou Su-Bachi. Peut-être par le grand Sou-Bachi, Thévenos entend le grand Prévôt de Constantinople. Quelques Voiageurs disent que le Su-Bachi & le Prévôt sont le même Officier. Voiez les notes de Bespier sur Risauls, Tome II. p. 709.

(b) Capitaines des Janissaires, Voiez Ricault,
(c) Le Janissaires des Janissaires,
nissaires.

(d) Ce mot, dit Bespier, s'écrit Sesahi, & se prononce Spahi; ce qui lignisie un Soldat, & selon quelques-uns, Soldat à cheval. Les Spahis sont des Cavaliers, (e) Il femble que les Tchinous ou Chianus, reviennent felon Befpier, aux Exemts des Gardes. Selon Ricault, ils fervent à peu près d'Huilliers ou de Sergens,

(f) Ou Mutafaraeas. Ce mot fignifie un Spabi distingué des autres par sa dignité, Voiez Rieault & Bespier.

(g) Les Solaks font des Janissaires qui portent l'arc, & le carquois fur l'épaule. Souvent ils portent l'arc & les fléches à la main, de la manière qu'on le voir ici.

(b) Il falloit ajouter qu'elles sont disposees en évantail.

MES

Seigneur paf-ique côté de mmença par , & fuivi de courants du ci étoient fuien tête leur le (e) Janis-idgis à pied. nes Colonels e cinquante, curs massues, x-ci venoient rouve à mannuques & les ieutenant du ou Valets de nie, qui font l'argent doré, té, qui étoit s habits pour enoient onze s, & aiant des l'arçon droit la moitié du enés en main g) Solaques à la ceinture, es plumes (h), plein de Hér, monté sur re. Il avoit es, ornées de étoient l'une roit le grand tout le Pencôté & d'aurespectueuse Selietar Aga, he le Gardezlar Agafi & argent pleins if. Les derorès la priére igé de veite,

péfe le grand Mogol

ous ou Chiaous, x Exemts des ent à peu près

fignifie un Spadignité. Voicz

ffaires qui porpaule. Souvent la main, de la

s sont disposees



SELICTAR AGA



L'IBRIE-DAR AGA



SOLIK



PEIKen TALET de pied

re fit that joint to re craugate pro-Sade pé

The Ch mo ce | (de (riel

177

Mogol le jour qu'on célèbre sa naissance. La Fête ressemble, dit Thévenot, à celle des Zinehz de Turquie. Ces Zinehz sont des réjouissances publiques, qui se sont à Constantinople, au Caire, à Alep & ailleurs aussi, mais sur-tout dans les grandes Villes de l'Empire, quand il naît un Prince dans le Serrail. (a) A Alep, cus les corps de Métiers marcheur solennellement en Procession, quand on célébre ces Fêtes. Celle de la naissance du grand Mogol (b) dure cinq jours, & pendant cu tems-là tout le Palais, & tout ce qui en sait les avenues est orné de la manière sur on le voir ici. Les premiers Rois Mogols, ajonte le même Voiageur, introduiqu'une autre ancienne coutume établic par ces Princes, & qui ne plaît guéres aux (d) Omras » c'est que ceux-ci sont alors honnêtement obligés de faire de beaux prépas au Roi à proportion de leur paie 3 & il v en a parmi ces Omras, qui en sont d'extraordinairement grands ». En Orient les présens que les Grands-Seigneurs sont à leurs Princes, sont des suignées volontaires, qui préviennent des maux infiniment plus dangereux, quand on n'a pas cu la prudence de se saigner à propos. Chez nous le nom de présent feroit odieux; & il nous sembleroit que le Roi vivroit en Bourgeois avec ses Sujets.

"(e) La balance où l'on péfe le Monarque est fort riche. On dit que les chaimes en font d'or; & les deux bassins, qui sont ornés de pierreries, paroissent aussi etre d'or, de même que le stéau de la balance. Le Roi richement habillé, & chargé de joiaux, s'assic (f) sur les talons dans un des bassins de la balance; & on met dans l'autre (g) des balots si bien empaquetés, qu'on ne sçauroit voir ce qui est dedans. "On publie avec soin ce que le Roi pése, & cela est enregistré Roi pése plus que l'année précédente, le Peuple en témoigne sa joie par des accionne une chose très-importante à l'Etat. "Quand on voit par ces registres que le clamations générales, par des seux de joie & par d'autres marques de réjouis-since «. Nous ne doutons pas qu'une telle Fète ne paroisse un trait de solie aux surfumer que si jamais un Auteur Indien s'avise de décrire les Cérémonies & Coutames des Européens, il y trouvera des extravagances & des abus, tant chez les grands que repréhensible dans son Pais.

Finissons ce qui concerne les Fêtes Mahométanes, par quelque détail de certaines superstitions populaires. Nous avons déja parlé de quelques-unes. D'abord on trouve une espèce de Fête superstiticuse établie chez les Indiens Mahométans, Laquelle commence par la crainte & l'assiliction, & finit par l'espérance & la joie. La raison de cette Fête, que Thévenot appelle Choubret, est que le jour qu'on la célébre, les bons Anges examinent les ames des morts, & écrivent tout ce que ces morts out fait de bien pendant leur vie; au contraire les mauvais Anges écrivent tout ce qu'ils ont fait de mauvais. La suite de cette opinion, est que Dieu fait une révision de ces comptes écrits par les Anges ses Ministres; & c'elt-là ce motif de crainte qui porte pour un peu de tens à la prière, à l'attention sur soi-même, & aux aumônes, &c. mais la Fête sinit ensuite par des illuminations & des feux, par des ré-tie transportée dans le grand Livre de Vie.

Outre le grand Pélerinage de la Mecque amplement décrit dans un des Chapitres précédens, les Mahométans ont divers Pélerinages particuliers à des Sépulcres de Saints; & ces Saints ont des Légendes. Quoique le Peuple ne manque guéres de respecter ces Pélerins, à proportion de la valeur que son esprit plus ou moins frappé peut donner aux dévotions de cet ordre, cela n'approche jamais de la vénération

⁽a) Voiez la description de ces Fêtes dans Thevenot, I ome III. L. I, de la seconde Partie, Ch. 8, Edit, de 1727, L'Auteur y explique le mot de Zinche parcelui de Fete ou de rejouislance publique,

⁽b) Thevenot, Tome V. Ch. 26. du I. I. de la troifieme Partie,

⁽c) Bernter, Voiages au Mogol, Tome II.
(d) Les Seigneurs Mogols. Omraeft un pluriel Arabe, dont le linguler est Emir. Ce mot Tome V.

fignifie Commandant, premier Officier, & Prince; mais ce pluriel eft en niage au fingulier dans le Mogel, dit Thévenot, Preface de la troilieme Partie de ses Voiages.

⁽e) Thevenot, ubi fup.
(f) D'autres difent que le Monarque est debout : mais qu'est-ce que cela fait au Lecteur e

⁽g) Bernier dit que ce sont des poids qui paroitfent d'or mallis.

que s'attirent les Pélerins de la Mecque 3 vénération si outrée, que non-seulement on les absont de toutes sortes de crimes, mais que même on leur permet d'en commettre d'autres. " Car, (a) ajoute l'Auteur qui rapporte cette particularité, on ne " sçauroit les faire mourir suivant la Loi : ils sont réputés incorruptibles, irrépro-" chables, & sanctifiés dès ce monde ". Un tel Fanatisme n'a pas été sans exem-ple du tems de nos péres ; & il ne faudroit qu'ouvrir l'Histoire du seisséme siècle, & même du dix-septième, pour y en trouver un pareil. On ose croire encore, que de certains dogmes autorifés à un certain point, soutenus par une certaine autorité, conduiroient bentôt la crédulité de nos Peuples au même but. Ainfi parle le premier Auteur de cette Histoire ; après quoi il fait ce long raisonnement. Un des moiens propres à étendre la crédulité aveugle, c'est l'extinction des Arts, des Sciences & des Livres : mais on ne sçauroit se passer absolument du premier article. A l'égard du second, on pourroit le borner heureusement à des contemplations mystiques, & à cette fage ignorance dont on ne doit se dépouiller, qu'autant qu'un Directeur de conscience le juge à propos. Pour la supression des Livres, elle seroit absolument nécessaire. On prétend que cette supression a été extrêmement savorable au Mahométisme ; & il est bien vrai que les Mahométans ont détruit dans l'Orient une infinité de précieux Monumens, qui pouvoient témoigner contre eux. Dans la suite le Cardinal Ximenès leur rendit le change, en leur brulant en Afrique & en Espagne, cinq ou fix mille volumes Arabes. Long-tems auparavant S. Gregoire le Grand avoit fait brûler Tite-Live, comme étant un Historien inutile & dangereux, qui ne contenoit que des Légendes Paiennes: mais quelques fiécles avant ce Pontife, on avoit déja commencé de prêcher contre les Livres des Gentils, & de prouver qu'il étoit nécessire de les détruire. Les Paiens eux-mêmes n'ont pas négligé cet heureux moien au milieu de leurs ténébres ; &, si je ne me trompe, on pourroit prouver par Arnobe, qu'ils contribuerent à faire perdre quelques Livres de Ciceron de la Nature des Dieux. Le Lecteur en jugera par ce passage, que je prens du Liv. 3. de cet Auteur. Il est précédé d'un raisonnement qu'Arnobe sait aux Paiens, pour leur prouver qu'il est injuste & absurde d'adorer leurs Dieux ; après quoi il le prévaut contre ces Paiens de la manière dont Ciceron a parlé de la Nature de la Divinité. Ensuite il ajoute, comme en se reprenant lui-même : Sed quid, &c. cum Sciam esse non paucos, qui adversentur & sugiant libros de hoc ejus (Tullii Ciceronis). Les non pauci étoient les Paiens bigois. Enfuite Arnobe continue ainsi : Cumque alios audiam mussitare indignanter & diecre; oportes status per Senatum, aboleantur ut hac seripta quibus Christiana Religio comprobatur, & vetustatis aboletur auctoritas. Enfin il conclud par ces belles paroles ; intercipere scripta, & publicatam velle submergere lectionem, non est Deos defendere, sed veritatis terrificationem timere. Enfin il sera bien permis de croire, que les anciens Juits autoriferent amplement leur haine contre les monumens de leurs voifins Idolâtres réprouvés, &c. aiant pour prétexte l'ordre précis que Dieu avoit donné de détruire ces Infidéles. Il y a peu d'années qu'un Sçavant célébre foutint, qu'à très-peu de Livres près toute l'Antiquité étoit suposée : mais cette ingénieuse opinion, qui pouvoit avoir en vue la suppression dont je parle ici, n'a pas fait fortune. On prétend qu'encore aujourd'hui certains Dévots suppriment sans bruit beaucoup de Livres dans leurs Couvens, & qu'ils les achetent dans cette pieuse intention, &c. Personne n'ignore aussi que dans toutes les Religions, les Dévots & les Dévotes brûlent très-souvent en particulier les Livres qui leur paroissent dangéreux. Voilà certainement un long écart de la part de cet Auteur. L'Univers entier passe en revue devant son Tribunal : il juge de ce qui s'est fair & de ce qui a pu se faire. Qu'un Auteur est heureux, de prendre ainsi quand il veut l'occasion de s'ériger en petit Souverain. Mais, dira-t'on, au Docteur Hollandois, ce n'est pas votre avis qu'on demande ici ; & le Lecteur ne trouve pas fort à propos que vous quittiez le personnage d'Historien, pour vous métamorphoser en Déclamateur & en réformateur du genre humain. Revenez aux superstitions Mahométanes.

iı

tif

Domo

Voi

vou

un

gnif

est a

fez :

du la me , life, fup.

On nous apprend aussi, qu'entre ces Pélerins de la Mecque il s'en trouve qui se crévent volontairement les yeux, ne voulant plus les prophaner par la vue des choses mondaines, après avoir si dévotement contemplé la fainteté de cette Ville facrée. On rapporte ensin, que les ensans nés dans le tems du Pélerinage sont eux-mêmes

(a) Tournefort, ubi sup. Lettre XIV. D'autres Voiageurs avoient remarque la même chofe avant lui.

eux-mêmes

is votre avis

réputés de petits Saints : les procurer au monde est une œuvre si pleuse, si digne de la sainteté du Pélerinage, que des semmes, à la vérité un pen suspectes, s'offrent charitablement aux Dévots, pour leur aider a faire de ces pétits Elus Mahométans.

Saints du Mahométisme.

DISONS aussi un mot des Saints du Mahométisme. Pour en donner quelque idée, nous choisirons d'abord Ali, ce Martyr de la foi des Persans, qu'ils peignent, dit Chardin (a), armé d'un fabre à deux pointes, & le vifage couvert d'un voile verd, tandis que les autres Saints l'ont couvert d'un voile blanc. Pourquoi cette diffinction? Chardin auroit du nous le dire. Le voile blanc, ajonte-t'il, témoigne que le vifage des Saints est incomparable, & qu'on ne sçauroit en représenter les traits merveilleux. Ce voile revient sans doute à ces glorres qui environnent nos Saints, & au nimbus qui ornoit les Dieux de l'Antiquité. Ce nimbus, en les mettant dans une espèce de (b) nuée, déroboit une partie de leur Majesté aux yeux des Peuples, afin de rendre leur dévotion plus respectueuse. Un des principaux articles du symbole de foi des Persans leur sait regarder cet Als comme (e) Vicaire de Dieu : mais cela ne suffit pas aux Dévots outrés ; & il s'est trouvé des Docteurs, dit encore Chardin, qui ont ofé relever leur Saint au-dessus de la condition humaine, & ont donné lieu par leur indiscréte dévotion à cette manière de parler, qui est devenue fort populaire : je ne crois pas qu'Ali sois Dieu, mais je ne le erois pas bien loin d'être Dieu (d). Ces expresfions excellives font si connues ailleurs, & ont été censurées si à propos par des personnes d'une dévotion plus judicieuse & plus convenable à ce que mérite l'Etre suprême, qu'il est inutile de faire ici aucun paralléle de faux zéle.

An Prophéte Ali on pourroit joindre plutieurs autres Saints ses contemporains, ou plus modernes que lui ; les uns célébres chez tous les Mahométans, les autres uniquement chez les Tures, ou chez les Persans, ou chez les Indiens, ou chez les Arabes, &c. Tous ces Saints se sont diftingués ; plusieurs d'entr'eux ont fait des miracles; & on a écrit leurs Légendes pour l'édification des Dévots du Mahométisme. Les Turcs & les autres Mahométans vilitent les Tombeaux de leurs Saints, & y font leurs dévotions, sans les invoquer directement, dit Chardin, qui au bout d'une trentaine de lignes ou il explique (e) fort obscurément en quoi consiste la Doctrine de l'invocation des SS. selon les vrais Musulmans, réduit celle des Mahométans de Perfe, à révérer & réclamer les Saints, parce que c'est la volonté de Dieu qu'on

Le Pélerinage au (f) Tombeau de Fathme, ou Fatime, est un acte de dévotion, qui chez les Mahométans Sectateurs d'Alt va presque de pair avec le Pélerinage de la Mecque. Fatime étoit fille de Mouza Calem, septiéme Successeur Schulmatique de Mahomet, selon les Tures. Nous ne décrirons ici ni les Miracles de la Sainte, ni la dévotion du Pélerinage. Nous remarquerons seulement, qu'un des préliminaires

(a) Voiages, &c. ubi fup, Tome II, p. 28.

(b) Nimbus lignific une nuce.

(c) Calife, Il aly & Wely. Voiez Chardin, Tome IV. uli sup. sur ces trois mots, qui ne différent que dans la manière de les prononcer. Voilà du moins ce qu'il femble que Chardin voudroit nous inlinuer: mais nous trouvons dans une note de Bifpier sur Ricault, à la sin du Toine prem, que le mot de Chalifah, dont les Tures out fait par corruption Kalfa, est un des titres du Grand-Seigneur, & qu'il si-gnisse ou Successeur, ou Vicaire. Cette note est curiense, & on y remarque deux sautes as-sez plaisantes; l'une de Platina, qui a fait du mot de Calife un Successeur de Alahamet ; l'autre du P. Garaffe, qui a converti ce mot en Roiaume, en nous parlant gravement du Roi de Calife. Voiez aufli iur le mot de Calife d'Herbelot , ubi

fup, au commencement de l'article Khalifat.
(d) Voiez dans Chardin, Tome IV. p. 44.
d'autres excès à l'égard d'Ali. Voiez aussi d'Her-

belet, Biblioth. Orient. à l'article d'Ali. Certains dévots de sa Secte le croient encore vivant, & affurent qu'il viendra à la fin du monde dans les nuées, & remplira la terre de jultice. On raconte autli de lui des apparitions,

(e) Ce Protestant étoit un habile Voiageur: mais outre que ses Remarques ne sont pas toujours exactes, ses raisonnemens sont quelquefois affez vagues & peu conféquens. Ce qu'il dit pour fauver l'invocation des Saints du Mahomeusine aux dépens de celle des SS, des Catholiques, est un vrai galimatias.

(f) Ce Tombeau est à Com dans une Mos-

quée des plus célébres de l'Orient, à ce que dit Charlin, Tonie prem de ses Voiages, Edit, in 4, de 1735. Il y a dans les notes de Bespier sur Ricault, à la fin du Tonie I, une note très-curieuse touchant cette Fasime & sa Mos-

de la dévotion, est de baiser trois sois le seuil du tombeau, & sa grille qui est d'argent 3 qu'un des Mellas, qui sont jour & muit en dévotion auprès de la Sainte, y sait réciter mot à mot au Pélerin des priéres très-dévotes à l'homeur de cette Sainte, qualisée Dame & Moitresse de l'aute & du ceur du Fidele, Direstrice de la vérité, Vinge Jans tache, & c. que le tombeau est éclairé de quantité de lampes d'argent sque les Dévots sont des offrandes en argent & en autres choses dans cette Chapelle 1 qu'il v a une espéce de trone, d'où on tire tons les Vendredis les aumônes des Dévots, pour les distribuer aux Prêtres qui desservent la Chapelle 3 que pour conclusion de la dévo-tion, le Pélerin sait quelque libéralité au Prêtre qui l'a introduit auprès de la Sain e, & qu'au moien de la valeur de denni putole qu'il paie à ce Prêtre, il peut retirer le certificat autentique de sa dévotion, & c.

On lit tout de fuite l'Alcoran dans le Tombeau des Saints, & des autres l'idéles distingués parmi les Mahomérans : & des Prètres sont gagés pour faire jour & nuit cette lecture. Remarquons à présent certaines superstituous, qui paroîtront égale-

ment dignes de censure à toutes les Sectes du Christianisme.

Superstitions des Mahométans.

Nous ne dirons rien ici de la (a) supputation superstituense des lettres de l'Alcoran, ni de ce respect qui empêche de le toucher sans s'être purité, (b) & qui est
la vraie raison pour laquelle on ne le présente point en Perse aux personnes de diffirente Religion, quand on leur demande le serment devant les Juges. Nous observerons seulement, que les Persans y trouvent soixante & dix mille miraeles, c'est-

à-dire, autant de miracles qu'ils y ont compté de mots.

On nous fait remarquer dans les Perfans un préjugé extraordinaire pour l'Aftrologie, les charmes, les Amuletes, les Talyfmans, &c. à quoi ils emploient des paffages & des verfets de l'Alcoran & des (c) Haduths, qui font une espèce de Légende de Sants. Il n'est nullement éconnant que l'Alcoran serve à des recherches superfliticuses, pursque felon les Docteurs Maltométans, & principalement les Myltiques, ce Livre est un tréfor de myltères cachés aux yeux de l'humanité, & qu'il renterme une infinité de secrets, qui ne se découvrent qu'avec penne dans les différentes combinaisons des mots & des lettres de ce Livre précieux. A la vérité certains Dévots, plus sernqueux ont écrit, qu'il ne devoit pas être permis de pénétrer dans ces mystéres & dans ces secrets ; que les subtilités emploiées par les Commentateurs de ce Livre étoient criminelles; & qu'à la venue du dernier Iman (par cette venue il faut entendre le dernier jour) tous les commentaires de l'Alcoran seroient condamnés au feu on à l'eau, pour convaincre leurs Auteurs qu'ils n'ont rien entendu dans ce Livre.

(d) A toutes ces superstitions on pourroit ajouter celle de Eclipses, moins générale aujourd'hui, à ce qu'on prétend, qu'elle ne l'étoit autresois, mais qui tient toujours plus ou moins à l'esprit du peuple, & se réveille en lui selon qu'elle se rencontre avec certains événemens. Les Docteurs Persans justifient l'autorité de ce phénomène, s'il est vrai qu'ils crojent, comme le rapporte Chardin (e), que la privation de la lumière soit un châtiment dont Dieu donne la commission à l'Ange Gabriel. Quoiqu'il en soit, cette superstition est générale dans l'Orient; & on peut y joindre une opinion allez plaisante au sujet de ces étoiles, qui semblent changer tout à coup de place, & traverser l'horison d'un bout à l'autre. Ils disent que ces étoiles (f) sont des soudres, que les Anges lancent contre les Démons qui veulent

rentrer dans le Ciel d'où ils ont été chaffés.

On prétend autil que les Tures & les Perfans, & fans doute aufil les Mahométans des Indes, emploient des bénédictions & des priéres fuperlitieufes, &c. pour leurs maifons, croiant les garantir de cette manière contre les affauts des mauvais Génies. L'Auteur de l'Etau militaire de l'Empire Ottoman difoit avoir vu des Talif-

(a) Voiez ci-deffus.

(b) Chardin, ubi fup. Tome III, p. 411, (c) Chardin (crit Hadi, au lieu de Hadih,

Ce met lignifie narration & tradition, Voicz d'Herbelot à ce mot.

(d) Dans le Chapitre suivant on rapportera

une superstition des Persans, qui montre à quel point ils haissent la Secte des Turcs,

(e) Voiages, &c. ubi fup. Fome IV, p. e20. (f) Voice d'Herbelor, Bibl. Orient, à l'atticle d'Ildez, qui est le nom que les Mahonitaus donnent à ces pretendues étoiles,

A. Endrois 1. la Len 2. Tente d MES

e qui est d'ar-Sainte, y fine cette Sainte, verité , Vierge ue les Dévois qu'il y a une de la dévode la Sain e i eut retirer le

utres Fidéles jour & nuit itront égale-

ttres de l'Al-(b) & qui et nnes de diffi-Nous obferracles, c'est-

pour l'Astro. ent des paffis de Légende erches fuperes Mythiques, ju'il renferme érentes com-rtains Dévots ns ces myftéde ce Livre il faut emenondamnés au endu dans ce

s, moins géais qui tient n qu'elle se utorité de ce , que la pri-l l'Ange Ga-& on peut y lent changer isent que ces s qui veulent

Mahométans c. pour leurs mauvais Geu des Talifmans

i montre à quel lurcs, me IV, p. 120. Orient, à l'aitiles Mahometans 5.



A Emboit où etait attaché un billet superstitiouse au desus de la fenètre. B. Lalieman.

1 la lente du Divan où se donne l'audiance.

2 autre l'ente

4 Retranches

3. autre sente de retraite. 4. Retranchement pour certains besoins.

av log Di Rei joi

luxla addadih

M.
cor
Ta
qu'
ind
ces

mans (4) & des billets superstitieux, destinés à servir de préservatifs à la Tente du Grand Visir.

Il feroit peut-être permis de récapituler ici en détail ce qu'on n'a rapporté qu'en gros de la charné supersticiesse des Tures pour les bêtes. Rieault dit, « qu'ils achément des oiseaux ensermés dans une cage, pour les faire sortir & les mentre en liberté) qu'ils achétent du pain pour nourrir des chiens qui n'ont point de maître i « mais cette charité seroit bien mal entendue, s'il étoit vral comme le dit le même Auteur, qu'ils crussent qu'il y a moins de crime à resuser l'anmône à un Chrétien qui meurt de saim, qu'à un chien qu'i court les rues. En tout cas ce seroit un de ces préjugés indignes de l'humanité, mais qui sont inséparables de l'esprit de Secte & de parti. On dit aussi regardent comme un grand péché de les trop charger. « Ce qui leur attire ce respect, continue le même Ricault, c'est qu'ils « sont fort communs dans les lieux saints de l'Arabie, & qu'ils ont l'honneur de porter l'Alcoran lorsqu'on fait le Péterinage de la Mecque. J'ai remarqué que ceux qui ont soin de cet animal, premient de l'écume qui lui sort de la bonche, après l'avour fait hoire dans un bassin, & s'en frottent la barbe avec beaucoup de dévotion, comme si c'étoit quelque banne de grand prix; ce qu'ils sont en répétant d'un ton religienx Hadgi-boha, c'est à dire, s'en en petern «.

Dans (b) l'Alcoran le chameau est proposé comme un exemple de la sagesse de Dieu, de même que la fourmi dans les Proverbes de Salomon. C'est le grand nsage que l'on tire en Arabie de cet animal, qui a sourni cette idée au Prophère Arabie. On remarquera dans un autre endroit de cet ouvrage, que l'origine des honneurs religieux rendus par les Indiens aux vaches, vientele l'utilité qu'on reçoit de ces animaux. A l'égard de cette charité si générale des Mahométaus pour les bêtes, on ne doute presque pas que ce ne soit un préjugé superstitueux, qui leur est resté de cette opinion si répandue par tout l'Orient, qui établit la transangration de l'anne d'un homme dans l'autre, & souvent aussi d'un homme dans une bète (e), sans que cette ame dépérisse en rien, quoiqu'elle anime des corps de différentes espéces, si disproportionnées à la notre, si brutes, en un mot si peu dignes de l'ame d'un

honome.

CHAPITRE V.

Des Sectes répandues dans le Mahométisme.

N nous parle de deux fortes de Théologies établies dans le Mahométifine ; f'une feholattique & métaphyfique, comue chez les Musulmans sous le nom (d) d'Al-Kelam, c'est-à-dire Seience de la Pavole; l'autre pratique, & liée étroitement avec la Jurisprudence & la connonstânce des Loix civiles de l'État. La première Théologie sert à disputer sur les matières de spéculation, telles que son les attributes de Dieu & leur nature, &c. Elle sert aussi à fournir toutes sorres de substilités sur la Religion, & à la défendre par les chicanes ordinaires à cette méthode: mais aujourd'hui elle est généralement moins estimée qu'elle ne l'étoit autrefois. Les ergoteries de la controverse, & toutes les ruses de guerre de nos Docteurs, ne sont plus

(a) M, le Comte de Marsigli le dit ainsi à M. Picare dans le tems que cet Onvrage sut commoncé; & il avoit promis le destent de ces Taltinams, lorsqu'il donna celui des Tentes qu'on voit ici à ce célèbre Delbnateur, en lui indiquant l'endroit de ces l'entes où s'attachent ces l'alismans.

(b) Ch. 88. Tome V. (e) Errat & illine Hucvenit, bincilluc, & quostibet occupat artis Spiritus, èque fera bumana in corpora transit o Inque feras noster, nec tempore depend ullo, &c.

(d) Voiez Pocock, Spec. Sc. & d'Herbelos, à l'article d'Al-Kelam.

* Bbbb

le fait des Mahométans. On estimoit aussi pou (a) cette Théologie scholastique dans l'enfance du Mahométasme : jusques-là qu'un (b) Arabe jugea, que tont Docteur qui abandonneroit l'Alcoran & (a) la Sonna, pour s'attacher à l'étude de la Scholastique, c'est-à-dire de la contraverse & de la dispute, méritoit d'être cuipalé, & promené

en cet état par la Ville.

(d) Les points qui ont été & qui font encore aujourd'hui l'objet de cette Théulogie scholastique des Mahométans, se rédusent à quatre chess. Le premier comprend les queffions qui concernent la nature & les attributs de Dieu. Ces controverses, & une partie de celles qui renferment les erois autres chefs, ont formé les parcis des Afcharins, des Keramiens, des Moginfiemens, & des Metaralites. L'Ecule des Aschariens a eu pour Fondateur Asibari, qui mourut au commencement du quatrième fiécle de l'Hégire; celle des Keramiens, Mahomet Bin-Keram; celle des Mogiassemiens, & celle des Morazalnes, ou Morazales, un certain Vossel-Bin-Altha. Le second chef renserme les disputes sur la prédessination & la volonté de l'homme, &c. lesquels ont produit erois partis, sous les noms de Kadhariens confoudus avec les Murazales, de Nadhariens confondus avec les mêmes, & de Gabariens, qui à proprement parler, font des Afchariens rigides. Le trossième chef contient les questions touchant la foi & sa suttifance, la repentance, &c. Ces disputes exerceut la subtilité des Motazales, &c. & outre cela de certains Morgiens, dont on pourroit traduire le nom par celui d'Esperant, parce qu'ils (e) espérent que lenr soi toute seule les sauvera. Entin le dernier ches roule sur la torce de la soi historique, & fur le pouvoir de la raison dans les matières de Théologie & de Religion. Les questions touchant l'Office & la Million des Prophétes, la Charge d'Iman, la beauté morale de la vertu, & la turpitude du vice, &c. sont renfermées dans ce dermer Chef.

Avant que d'alter plus loin, il faut représenter en peu de mots les sentimens de ces Ecoles, ou de ces partis dont on a rapporté les noms. Les sentimens des Aschariens sont, que Dieu n'agit que par des Loix générales qu'il a établie-1 & sur cette opinion ils sondent la liberté de l'homme & le mérite de ses œuvres. Cependant ils ajoutent que Dieu concourt aux actions de l'homme, parce qu'il en est l'Auteur & le Créateur. Voici une petite explication de cette opinion ténébreuse. » (f) Nos nactions sont réellement & effectivement produites par le Créateur 1 mais l'applieation que nous en faisons, en obéissant, ou désobéissant à la Loi, est réellement n de nous. »

Les Keramiens établiffoient la (g) corporalité de Dieu i mais ils varioient entre eux fur cette corporalité, & on doit regarder les Mogiatlemiens comme une branche de

res Koramiens

Les Morazales foutenoient, & foutiennent encore aujourd'hui, que les attribus de Dieu ne font point féparés de fon ellence. Ils croient que la patole de Dieu a été créée; cette parole c'est l'Alcoran. Sur la foi, ils disent que l'on ne peut pas affurer, que les Musulmans, quoiqu'ils commettent de grands péchés, aient perdu la foi; cependant, ajoutent-ils, on ne peut pas les appeller Fidéles, pendant qu'ils sont dans cet état, la foi ne pouvant véritablement subsitter sans les bonnes œuvres. Ils se donnent le titre de désenseurs de la julière & de l'unité de Dieu. Cette Seète est fort subdivisée, comme on le verra dans la suite. Indiquons seulement ici les Cadhariens, qui attribuent entiérement les actions de l'homme à son franc arbitres les Nadhamiens, qui ne voulant point borner le pouvoir de Dieu du côté du mal, lui laissoient la liberté de le faire. A la vérité les Disciples de Nadham, chef de ce parti, tâcherent d'adoucir le dogme du Maître, en y ajoutant que Dieu pouvoit bien

(b) Al-Schafey, V. Porock, spec. &c. ubi sup. p. 197. A l'egard de Schafey, qui vivoit dans le milieu du second siècle de l'Hégire, voiez d'Herbelet, Bibl. Orient, à l'article qui le concerne. I

r

d

ħ

I)d

cerne.

(g) C'est le terme que d'Herbelos emploie.

⁽a) Voi. Poesekii Spec. Hift. Arab. in notis p. 195. Iorigine de cette Théol. Scholaffyeine chez les Mahomitant, .. Sub Mohammedaniini .. initio ignota illis hac de rebus ad religiomem mem spectantibus ars i posse à cimin oriri Secta. .. & in dubium vocari Religionis articuli cemperunt, invecta fuit, &c. Il en a ché à peu pres de meme chez les Chretiens.

⁽e) La tradition, ou la Loi orale, (d) Cette divition est tirée de la Sect. VIII, du Difeonre preliminaire de M. Sale sur l'Alterrin.

⁽e) Voiez d'Herbelot, à l'article des Morgiens, (f) Voiez d'Herbelot, Bibliot. &c. à l'article des Aschanens.

ns ce dernier

ne peut pas aient perdu endant qu'ils mes œuvres. Cerre Secte ment ici les arbitre i les du mal, lui chef de ce pouvoit bien

e qui le con-

ale. Ia Seft. VIII. Sale fur l'Al-

des Morgient. &c. à l'article

or emploie,

faire le mat, mais qu'il ne le faifoit pas, à cause de l'imperfection & de la turpiende qui

Les Grabariens, autre branche des Moragales, otoient toutes fortes de liberté à l'homme, & vantoient que Dien ent créé & praduit toutes les actions bonnes & man-

vaifes de l'homme.

On a dit ce que c'est que les Morgiens. A cela ajoutons seulement les conséquences que l'on tire de leurs dogmes | c'est qu'ils attendent que Dien fasse en eux contes choses : qu'ils nient que le péché unise à celui qui croit, & que les œuvres fervent en rien an fishit de conx qui les fonts

Tontes les Sectes du Mahométifme se divisent en Orthodoxes & en Hérétiques. On conçoit affez que ces termes sont équivoques en Orient comme en Occident. Cependant ceux qui sont réputés vrais Orthodoxes, prennent le nom de Somutes ou Traditionnaires. La Sonna est un supplément à l'Alcoran, comme la Mischna des Juis aux Livres de l'Ancien Testament. Mischna & Sonna signissent à la lettre eliteration, & dans un fens un peu décourné, ficende Les. On fait quatre divitions des Sonnites : mais leurs différences étant fort pen (a) importantes, les Mufulmans compris fous ces quatre divitions some également en état de grace ; & comme sidéles à la doctrine de Malioniet, elles ont chacune leur Oratoire dans le Temple de la Mecque.

La première de ces Sectes, on divitions, est celle des Hannifens. (b) Hani-fa, ou Abon-Hanifa leur chef vivoir dans le fecond tiécle de l'Hégire. Sa Doctrine est principalement suivie des Turcs, des Tartares & des Mahométans de

La seconde Secte arthodoxe est la Malekienne i elle a pris son nom de Malek-ben-Am, c'est-à-dire fils d'Am. Ce Malek étoit contemporain d'Hamfa. Les Mores d'Afrique sont de cette Secte.

La troilième est celle des Schafertes, sinfi nommée de Schafei, qui mourut au commencement du troisième siècle de l'Hégire. Les Arabes sont de cette Secte.

La quarrième est celle des Hanhaluni, qui ont pris leur nom d'Hanhal (d). Ce Docteur mourut vers le milieu du second secle de l'Hégire. Cette Secte, autresois

nombreuse, n'est suivie maintenant que d'un petit nombre d'Arabes. Les Sectes estimées hérétiques chez les Mahométans sont celles qui errent dans les dogmes fondameneaux, & dans les matières de fois L'équivoque des mors subfile tonjours; car si ces Hérétiques avoient en le bras séculier pour eux, ils anrolent pis se faire déclarer Orthoduxes. Quoiqu'il en soit, répétons ici que le subtil exa-men des dogmes contemis dans l'Alcoran a produit ce grand nombre de Seètes Hérétiques, dont le Mahométifme fait gloire en (e) quelque manière, puisqu'après avoir compré foixante & dix Sectes aux Mages, foixante & onze aux Juifs, & foixante & donze aux Chrétiens, il en trouve foixante & treize chez lui 1 & pour augmenter l'honneur qu'il trouve dans cette multiplication de Sectes, il débite une (f) Prophétie de M_1 homet en ces termes : » mon peuple sera divisé en soixante & treize Sectes, qui » périront par le feu. H n'y en aura point de sauvée que celle dont je suis le

Il seroit imitile de rapporter les différences de toutes ces Sectes. Voici ce qu'on peur en dire de plus remarquable, ourre ce qui en a été déja dir dans la divition

des Ecoles du Mahoméufine.

On peut dater les Sectes Hérétiques de la féparation de Vassel-Ben-Altha, qui fe fit de la manière fuivante. On proposa cette question dans l'École d'un certain Hafan ou Haffan de Bafa : Un homme qui a commis des peches énormes, doit-il eire jugé & condamné comme infidele? Une partie des disputans prit austicot l'affirmative, & l'autre la négative i mais Vaffel, sans attendre la décision de son Maître, sortit de l'afsemblée, & sourint un sentiment, qui n'étoit conforme ni à l'un ni à l'autre parti. (g) Sur cette retraite Haffan dit, Vaffel vient de fe feparer de nout ; & cela fic

(a) Voiez Sale, Sect. VIII. ubi fup. Ricault, Etat. &c. ubi fup. Tome 2. L. II. Ch. 11. (b) Voiez d'Herbitot, ubi fup. atticle d'A-

bon- Hamfah.

(e) L'Ierak eft la Chaldée ; il y a l'Ierak l'erfienne. (d) Voiez d'Herbeles, ubi sup. à l'article d'Hanbal, qui est sorz curieux.

(1) Cest ainsi que s'exprime M. Sale, ubi

fup. Sect. VIII.

(f) Cette Prophétie eft dans Porock, ubi

fup, p. 210.

(g) Voicz d'Herbelet, ubi fup, aux arricles de Vaffel, Metazala, &c. Sale, ubi fup, Sect. VIII. Ricante, ubi fup, I.. II. Ch. 111 où il fa trompe, en faifant Haffan disciple de Vaffel; fur quai il n'a pas cie relevé par Bespier.

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

furnommer ceux qui le suivirent Motazales, terme qui revient à celui de séparés, Le sentiment de Vassel étoit, qu'un homme qui a commis des péchés énormes n'est ni fidéle ni infidéle, c'est-à-dire, qu'il est dans un état mitoien entre les élus & les

Toutes les Sectes qui se sont élevées depuis la séparation de Vassel, ne sont que des subdivisions de ces quatre que voici i les Motavales, les Sephatiens, les Kharejues & les Schijtes. D'autres sont une autre division, sur laquelle on renvoie aux (a) Auteurs cités au bas de la page. Les principales er eurs des Motazales concernent les attributs de Dieu, & sont l'objet de seurs disputes, ainsi qu'on l'a déja dit. Pour mieux faire comprendre leur sentiment sur cette matiére, voici comment ils s'expliquent. Il n'y a point de différence en Dieu entre l'attribut & l'essence. Dieu est éternel, sage & puissant par son essence. " Ils parlent ainsi, dit-on, parce qu'ils » craignent d'admettre quelque multiplicité en Dieu, s'ils s'exprimoient autrement "; & d'ailleurs par la rejettion, s'il faut ainsi dire, des attributs de Dieu, ils prétendent éviter la distinction que sont les Chrétiens d'un Dieu en trois Personnes. " Les Chré-, tiens, continuent-ils, déshonorent l'unité de Dieu par leur Trinité. Or s'ils sont " blamables en faifant trois éternels, combien ne blamera-t-on pas ceux qui for-" ment autant d'éternels, qu'il y a d'attributs en Dieu ? " On a rapporté plus haut

quelques autres dogmes des Motazales.

Ce parti est fort subdivisé. Quelques-uns comptent vingt Sectes de sa dépendance; d'autres ving-deux, qui se rendent mutuellement le change, par de faulles imputations dues à une haine & à une animofité réciproques. L'Auteur que l'on cite (b) réduit les différentes branches du Motazalisme à dix. 1. Les Hodhadiens, qui expliquoient la Doctrine des attributs de Dieu un peu autrement que Vassel, de même que 2. Les fobbatens, ou fobbaites, ou Gebates, qui disoient outre cela (c) que l'homme produit ses actions par une puissance, qui se joint à la vigueur du corps, & à la bonne disposition des membres. 3. Les Hashemiens, qui emploioient d'autres distinctions plus ou moins subtiles. On assure que quelques-uns d'entre eux craignoient tellement de faire Dieu auteur du mal, qu'ils nierent même qu'il (d) fallût dire que Dieu a créé le méchant. 4. Les Nadhamiens. 5. Les Hajectiens, ou Hajedines, qui croioient que Jesus-Christ étoit véritablement incarné, & qu'au dernier jour il viendra juger le monde ; à quoi ils ajoutoient que Jefus-Christ régnera quarante ans sur la terre, & détruira l'Antechrist. On trouve cela dans Ricault : mais il y a un correctif dans la note de Bespier que voici. " Les Mahométans mettent » entre les fignes qui doivent précéder le jour du jugement, la descente de Jesus-» Christ sur la terre, ou il doit régner quarante ans, & détruire l'Antechrist, Mais » cette opinion n'est point particulière à la Secte des Hajectites. « Il est vrai que la descente de Jesus-Christ au dernier jour paroit être l'opinion générale du Mahométisme, comme on l'a dit plus haut. Quoiqu'il en soit, ces Sectaires ajoutent (e) qu'il y a deux Dieux créateurs, l'un éternel, qui est le Dieu Souverain, & l'autre non éternel & créé, qui est Jesus-Christ; que les ames humaines passent successivement d'un corps dans l'autre, & que le dernier corps dans lequel l'ame habitera, sera seul puni ou récompensé; ensin qu'au jour de la résurrection, Dieu ne sera vu des hommes que des yeux de l'entendement. 6. Les Grahedhites enseignent, que les damnés ne sont pas destinés à être tourmentés éternellement, & qu'ils seront un jour changés en ce feu qui doit être leur suplice s(f) que le seu attirera ces réprouvés, sans qu'il soit nécessaire de les y jetter. Ils ajoutoient que pour être un vrai fidèle, il tuffisoit de croire speculativement un Dieu, & que Mahomet est son Apotre. 7. Les Mozdariens portoient leur impieté jusqu'à croire (g) que Dieu peut être menteur & injuste. A l'égard de l'Alcoran, (h) ils n'y reconnoilloient rien de merveilleux du côté de l'éloquence, &c. 8. Les Bafchariens portoient la liberté de l'hom-

t li

Λ

fo

tre

ro

lib

br ci

сu

à

les

MI

fon

ΓE

Voit

avo

(1

⁽a) D'Herbelot, ubi sup. en divers articles. Sale, ubi fup. Sect. VIII, dans une note, (b) Sale, ubi fup. Sect, VIII.

⁽c) Hominem producere operationes suas per potentiam superaddieum sanitati corporum, & sospitati membrorum. Maracci in prod. refut. &c. p. 3.

P. 75. (d) Nullatenus admittendum, ut dicatur Deum ereuffe infidelem , &c. Pocock , ubi fup. p. 242.

⁽¹⁾ Il pouvoit avoir pris cela du Christianisme; car comme le dit Pocock, ubi tup. p. 219. Sacra Christianorum dogmaia iniemerata non re-

⁽f) Ignem ad se attrabere illi deflinatos, nos quempiam in illum immitti. Idem , p. 260.

⁽g) Idem, p. 241. (b) Pocock, ubi sup. p. 222.

ui de Separes. énormes n'eft es élus & les

ne font que les Kharejues roie aux (a) s concernent ja dit. Pour nt ils s'expli-. Dien eft parce qu'ils utrement "; s prétendent "Les Chré-Or s'ils font

eux qui for-

rté plus haut

dépendance ; autles impune l'on cite bailiens, qui issel, de mêcla (c) que du corps, & ent d'autres re cux crail (d) fallûr ns, ou Hau'au dernier égnera quacault : mais ans mettent te de Jesuschrift. Mais ett vrai que ale du Maires ajoutent rain, & l'aullent faccefne habitera, i ne fera vit ent, que les s feront un ces réprouétre un vrai

du Christianisbi tup. p. 219. emerata non re-

ik fon Apô-

eu peut être ien de mer-

rté de l'hom-

deflinatos , nes p. 260.

me à l'excès, & le faisoient presque indépendant : cependant ils croioient, que quoique Dieu puisse damner les enfans, il y auroit de l'injustice en lui de le faire, & la conséquence étoit donc, que Dieu ne les damnoit pas, asin d'éviter de commettre une injustice. 9. Les Thamamiens soutenoient, qu'un dernier jour les Athées, les Idolâtres, les Infidéles & les Hérétiques seront réduits en poussière ; que les actions libres n'ont (a) rien qui les produise ; que ceux qui péchent seront érernellement en Enfer. 10. Les Kadhariens sont entiérement opposés au Décret absolu de Dieu. Le surnom de Kadharien est si équivoque, (b) qu'il est également rejetté de deux ou trois Scéles, qui se le renvoient l'une à l'autre dans leurs controverses; à peu près comme on s'attribue chez nous dans tous les partis la qualité d'Hérétique & de Schismatique. Les Mahométans Orthodoxes prétendent généralement, que les Motazales favorisent les deux principes des Mages & des Manscheens.

L'Hérèfic des Sesations a aussi des subdivisions. En général cette Secte est directement opposée aux Motazales, & pour les mieux distinguer, on pourroit créer en fa-veur de ces Sésatiens le surnom d'attributaires. Ils ne distinguent point en Dieu les attributs essentiels de ceux qui sont des attributs d'opération. Cette opinion toute simple sur d'abord celle de tout le Mahométisme : mais les controverses aiant introduit l'art d'y faire des distinctions, & les subtilités s'étant mises de la partie, pour trouver le moien de prouver la justesse de ces distinctions, il se sorma plusieurs branches de Séfatiens, entre lesquels il y en eut, qui attribuerent à Dieu une manière

d'etre rout à fait semblable au corps humain. Les subdivisions de cette Secte sont, 1. Celle des Aschariens, dont il a été parlé; à quoi il faut ajouter, qu'ils prétendent que Dieu a tous les attributs separément de Jon Essence: mais ils n'y admettent aucun rapport avec ceux de ses Créatures. 2. Les Aloschabettes établissent au contraire une parfaite ressemblance entre Dieu & les Créatures, & prennent à la lettre tous les mouvemens que l'on attribue figurément à Dieu; tant les corporels, comme l'action de monter, de descendre, d'être assis, &c. que ceux de l'ame, comme les passions, se mettre en colère, être jaloux, &c. 3. Les Keramiens ne s'en tiennent pas à la simple ressemblance; ils veulent que Dieu soit un corps : mais en même-tems ils avouent que ce corps est existant par soi-même. Les uns se le représentent fini, palpable, visible; les autres si ser blable au notre, qu'il est même composé de chair & de sang. Il y auroit bien d'autres absurdités à remarquer dans ces Dogmes : mais on les supprime, (e) parce qu'elles ennuieroient fans instruire. 4. Les Grabariens, comme on l'a vu plus haut, (d) ocent toute liberté d'agir à l'homme, & le soumettent à une nécessité inévitable. Cette branche est encore subdivisée en Giahanens rigides, & en Giahanens moderés. Ceuxci accordent quelque pouvoir d'agir à l'homme, mais tel cependant qu'il n'ait au-cune influence fur l'opération. à peu près incompréhensibles. Les fubrilités que l'on avance fur cette matière font La conféquence de la dépendance absolue de l'homme étoit, que Dieu sans être injuste, pouvoit sauver également tous les hommes, les méchans dans leur méchanceté, comme les bons dans leur bonté; & de même les damner également, sans aucun égard pour la vertu des gens de bien. 5. Les Morgrens. On renvoie à (e) à ce qui a été dit plus haut-

Les Charejnes, dont on traduit le nom par (f) celui de rebelle, apostat, ou révolté. font en général ceux qui se séparent & renoncent au Ches légitime reconnu tel dans l'Etat. Douze mille hommes qui se révolucrent contre Ali en l'année 37. de l'Hégire, (g) à cause qu'il séctoit soumis à être déposé du Khalifat, surent les premiers qua-lines du surnoin de Charegues. Le motif de leur révolte sur, que l'on avoit remis à des hommes la décition d'une affaire de Religion, qui n'appartenoit qu'à Dieu. On voit par la le premier article de l'héréfie prétendue de ces Schiffnatiques. Il y en avoit d'autres, qui concernoient les raifons pour lesquelles on pouvoit déposer l'Iman;

⁽a) Operationes libera, seu opera ex lucrtate provenientia non habent producentem. Maracci, ubi

fup. p. 75. (b) Voi. Sale, ubi fup. Sect. VIII. Afaracer, ubi fup. Part. 3, p. 7+. d'Harkelot en plulicurs endroits.

⁽c) On peut les voir dans Pocock, d'Herle-lor, Maracci, &c. M. Sale les a presque toutes Tome V.

raffemblées, ubi fup. Sect. VIII.

⁽d) Voi. ubi fup.
(e) Voi. ubi fup.
(f) Voi. Pocosk, ubi fup. p. 269.
(g) Le Califar ctoir en dispute entre Ali & Mohavia. Voiez l'article d'Ali dans d'Herbelot, ubi fup.

LEG CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

celles qui permettoient de lui obéir; celles (a) qui montroient qu'il étoit possible & permis de se passer d'Iman, c'est-à-dire, de Chef dans la Religion, &c. On compte six ou sept Sectes ou subdivisions de ces Schisnatiques: mais comme leurs noms intéresseroient fort peu nos Lecteurs, on ne parlera que des Waidiens ou (b) Waidies. On nous apprend que le nom de Waidies vient du (c) mot Arabe Waid, par lequel on désigne les menaces que Dieu sait su pécheurs. Ces Waidies sont directement opposés de sentimens aux Morgies ou Morgiess; car ils enseignent que celui qui a commis un grand péché, est insidéle & apostat, & qu'un tel pécheur est danné éternellement. Un d'entr'eux portoit la décision sur les péchés à cet excès, que l'on a reproché autresois aux Storciens, en soutenant qu'un homme qui a déro-

be un seul grain de ble, est un apostat & un réprouvé. Les Schijtes sont les véritables Sectateurs d'Ali. Ce nom odieux, dit un Seavant (d), leur a été donné par les Sonnites, qui sont leurs ennemis jurés. Tout le Mahométifine ancien & moderne forme deux corps irréconciliables, l'un de Sonnites, l'autre de Schijtes. Le premier comprend les Turcs, les Arabes, &c. l'autre les Persans & les Indiens. Ils se détessent, s'anathématisent, se damnent réciproquement ; & c'est de quoi on rapportera un monument remarquable, qui prouve que le défaut de tolérance & de charité est comme essentiel à tous les partis. Mais avant que d'en venir là, rapportons en peu de mots quelques particularités affez curienfes touchant ces Schijtes. Le Schissme a seize branches ou subdivisions, selon le P. Maracci (e), qui rapporte exactement leurs nons & leurs différens dogmes. Dans les subdivisions de ce sçavant Religieux, on trouve des Schijtes demi-Chrétiens, d'autres Athées, d'autres demi-Stoiciens, & Pharifiens. On y trouve aussi des Pythagoriciens, des Sabéens, une Secte toute composée de débauchés, une autre composée de Pyrrhoniens, & une autre enfin de contemplatifs & d'illuminés. Cette énumeration de dogmes & de sentimens dangereux est exacte, ou ne l'est pas. Les Mémoires emploies par le P. Maracci peuvent avoir été fournis par des ignorans, ou par des gens de mauvaise soi : quoiqu'il en soit, on a donné au Lecteur une idée du Catalogue du P. Maracci. Donnons-en une autre de cette Secte, selon M. Sale,

qui doit ses Mémoires à Pocock & à d'Herbelot. Il y a cinq principales Scétes de Schijtes: mais les branches du Schiisme sont si nombreuses, qu'on peut bien (f) leur appliquer, selon les Sonnites, la prétendue Prophétie de Mahomet. Les Schijtes croient (g) que la Prophétie & la qualité de Calife & de Successeur de Mahomet sont tellement attachées à la postérité d'Ali, qu'on ne pourroit les leur ôter sans injustice, pour les déserer à un autre. Ils croient aussi que ce Ches doit être aussi soigneux d'éviter les péchés les moins importans, qu'il l'est de s'abstenir des plus grands ; que cette charge de Chef & de Successeur doit être regardée comme un des plus sermes appuis de la Foi; qu'on doit se déclarer sans aucun déguisement dans les affaires de Religion, & témoigner hardiment par ses paroles & par ses faits, si on est pour ou contre un parti, ou une opinion, &c. Voilà les points les plus généraux du Schiifme : mais dans le détail, il y en avoit entre les Schijtes qui soutenoient des opinions très-absurdes, & quelques-uns même, qui en avoient de très-dangereuses; par exemple, certains Khattabiens soutenoient que le Paradis & l'Enfer n'étoient autre chose, que les plaisirs & les peines de ce monde, lequel ne devoit januais périr. Ce principe autorisoit chez eux toutes fortes de débauches. On a parlé de ces Schijtes de Perse, qui portoient à des excès criminels leur vénération pour Ali. Entre ces Schijtes, ceux qu'on nomme Gholaites, saisoient de leurs Imans des Etres supérieurs à la Créature, osant même leur attribuer des qualités qui n'étoient dues qu'à Dieu, dont ils faisoient d'un autre côté un Etre absolument corporel. C'est ainsi qu'un de ces Gholaites disoit d'Ali. Tu es toi ; ce qui revient presqu'aux termes que Dieu em-

ſ

b

fo C

⁽a) Fieri potest ut nullus omnino sit in mundo antistes, &c. Voi, la citation dans Poeoek, ubi

⁽b) Bespier, dans ses notes sur Ricault, avoue de bonne soi qu'il ne connoit pas ces W'audites. Cette sincerité est très-louable: mais aujourd'hui elle est sort peu à la mode.

⁽c) Pocock, ubi sup. p. 256. & M. Sale, ubi

fup. après lui.

⁽d) D'Herbelot, à l'article d'Ali. Il dérive ce mot de Scija, qui fignifie, dit-il, une Sette méprifable & réprouvée.

⁽e) Maracci, ubi sup. p. 85. & 86. (f) M. Sale, ubi sup. Sect. VIII.

⁽g) Abul-phara, de morib. Arab. p. 25. & foa Commentateur Pocock, p. 262.

t possible & On compte leurs noms ou (b) Wairabe Waid, ites sont dieignent que pecheur est à cet excès, qui a déro-

dit un Sças. Tout le 'un de Son-&c. l'autre réciproquerouve que le Mais avant Tez curienses n le P. Mas. Dans les étiens, d'auli des Pythaautre com-. Cette énuas. Les Mégnorans, oib cur une idée lon M. Sale,

iisme sont si la prétendue la qualité de stérité d'Ali, autre. Ils es moins im-Chef & de Foi ; qu'on n, & témoiun parti, ou is dans le dé--abfurdes, & ple , certains que les plaiipe autorifoit e Perfe, qui chijtes, ceux à la Créatuieu, dont ils qu'un de ces ne Dieu em-

l'Ali. Il dérive lit-il, une Secte

rab. p. 25. & foa

& 86. VIII.

ploie dans Moise, pour exprimer la sublimité de son Essence. Ils croient une espèce de métempsychose, ou pour mieux dire, une transmigration du S. Esprit d'un Prophète à l'autre. Outre cela ils parloient d'une descente de Dien (a) dans tontes les Créamres ; par ou ils vouloient peut-être exprimer la toute présence divine. Certains Nazarens (b) enseignoient que la Divinire s'est unie à quesques-uns de leurs Prophétes, & particulièrement à Ali, de la même manière que les Chrétiens l'enteignent de J. C. & que réciproquement les hommes peuvent s'unir corporellement à Dieu. On remarque outre cela dans la manière dont ils parlent de cette union, diverses choses qui approchent du Quiensme; & c'est par là que ceux qu'on appelle Sousis en Perse, persuadent au peuple crédule leurs idées sanatiques, & (6) leurs prétendues

Après avoir parlé des Sectes, que les disputes Scholastiques & les subtilités de la controverse ont commencées dans les premiers siécles du Mahométisme, il faut dire quelque chose de ceux qui ont essaié de se rendre Chess de parti, par des voies approchantes de celles que Mahomet a suivies. Le Prophéte du Musulmanisme sut traversé dans sa Mission par deux importeurs Arabes, qui se qualifierent aussi Prophétes; sçavoir, Mosselama & al-Asirad, que les Mahométans ont surnommés les deux menteurs. Le premier essain de l'Idolarie. Il publia des révelations où l'unionimes les aeux memeurs. Le premier dans la mission Prophérique 3 que comme lui il étoit appellé à retirer le genre humain de l'Idolarie. Il publia des révelations où il imitoit l'Aleoran 3 & quand il se crut assez puissant par le parti qu'il s'étoit formé, il écrivit à Mahomet, & lui proposta en ces termes le partage de la conversion du genre humain. » Mossentama, l'Aporte de Dieu, à Muhomet l'Apôtre de Dieu : que la moitié de la terre soit à
moi, & l'autre moitié à toi.". Cet imposteur périt quelque tems après la mort de Mahomet dans une bataille, (d) & sa Socte fut bien-tot éteinte.

Al-Asead, ou Athala qui le suivit, prétendit que deux Anges se téveloient à lui-Il se sit d'abord un gros parti, qu'il dut à beaucoup d'éloquence & à quelques actions d'éclat : mais il fut tué quelques heures avant la mort de Mahomet , après avoir été quatre mois en tout Chef de parti. Un autre (e) Prophéte, & même une Prophételle suivirent ceux-là. Pour mieux établir son crédit, la Prophétesse erut devoir se marier avec Mosseilama. Ils eurent une entrevue, avant que d'en venir à la conclusion de ce mariage moitié charnel & moitié spirituel, dont on nous donne une idée toute semblable à ces communications de certains (f) Myttiques de nos jours, qui avec le secours de leur prétendu esprit faisoient opérer efficacement la Nature.

Haken Ben Haschem parut vers le milieu du second siècle de l'Hégire. Il portoit d'ordinaire un voile, ou un masque, à cause de la difformité de son visage : mais ses Sectateurs prétendirent que c'étoit une imitation de Moise s que comme lui il craignoit d'éblouir le Peuple qui l'écoutoit. Cet Hakem se sit d'abord un parti considérable par le moien de ses tours d'adresse, & par des subtilités de joueur de go-belets qui l'ont sur passer pour un Magicien. Il attira même des Juis & des Chrétiens à son parti (g) Sa Doctrine étoit, que Dieu avoit pris une forme humaine depuis qu'il cut commandé aux Anges d'adorer Adam ; qu'ensuite Dieu étoit apparu fous la forme de plutieurs Prophètes & autres grands hommes, Princes, Rois, &c. Cet Impolteur fuccomba comme les précèdens ; & pour faire accroire à fes Disciples qu'il n'étoit pas mort, mais qu'il avoit feulement disparu pour leur aller chercher du secours, lorsqu'il se vit réduit à l'extrémité par ses ennemis, il se jetta dans une cuve pleine d'eau forte, ou tout son corps sut consumé, à la réserve des cheveux que l'on trouva nageant sur cette eau. Cet évenement est si semblable à ce que l'on a (h) dit d'Empedocles, qu'il femble que l'un a été fait sur le modèle de l'autre;

⁽a) Voiez d'Herbelot, article d'Habem. Il croit que ces opinions reviennent à la Sekinah des Docteurs Juils. Ce mot de Sekinah deligne Je S. Espit. Par ce mot qui fignifie repos, ces Docteurs entendent le passage du S Espit d'un Prophéte à l'autre, & le repos qui s'y ctablit pour l'inipirer, &c.

⁽b) Voi, d'Herbelos à l'article de Noffairionn. (c) M. Sale, cité ubi sup. Sect. VIII. a traduit un long passage de Pocock concernant ce Fanatisme des Soufis, qui se trouve aux p. 268.

[&]amp; 269.
(d) Voi. aussi d'Herbelot, article de Mosselemah.

⁽e) Voi. Sale, ubi fup. Sect. VIII, p. 181. (f) Voi. dans le Tome precédent ce qui a éte rapporté de Beny Gray & de Lacy, des Labudiftes, &c.

⁽g) Voi, d'Herbelot, article d'Hakem. (h) L'Histoire vraie ou faulle de ce Pocte Philosophe est si connue, qu'il est inutile de la rapporter ici,

mais après tout, si dans tous les siècles la sagesse & la vertu ont pû produire les mêmes idées, la folie & l'errenr ont eu le nième privilège. On affure que cette Secte d'Hakem subsistoit plus de cinq cens ans après sa mort. L'Imposteur avoit si bien persuadé à ses Sectateurs qu'ils devoient compter sur la certitude de son retour, par la verru de cette transmigration dont on a parlé, & qu'il reviendroit infailliblement dans le monde sous la sorme d'un vieillard, monté sur un cheval gris, pour conquérir toute la terre & la soumettre à sa nouvelle Religion, qu'il n'est mullement étonnant qu'un tel fanatisme ait duré des siècles. A-t-on vu de moindres prodiges dans la Chrétienté pendant ces siècles que nous appellons ténébreux ? & même depuis ces siécles, le fanatisme n'est-il pas ressuscité sous diverses formes en plusieurs endroits de l'Europe?

Un certain Babek, qui vivoit au commencement du second siécle de l'Hégire, se rendit alors Chef de parti. " Il faisoit (a) profession ouverte d'impiété, n'étant atta-" ché à aucune Religion, ou Secte de toutes celles qui étoient connues alors en , Asie , : mais comme on ajoute que cet Impolteur sut surnommé (b) le Prosesseur on l'Auteur de la Religion foieuse, il se peut fort bien que sa Religion ait uniquement

consisté en un Epicurisme grossier & charnel. Quelque tems après Babek, Mahmond-ben-faray, c'est-à-dire, fils de Faray ou Farage; voulut passer pour Moise ressuscité. Son fanatisme dura fort pen : mais un certain Carmath, qui vint sur les rangs vers la fin du même siécle, attaqua plus subtilement les fondemens du Mahometilme. (c) Il commença à s'accréditer par une manière de vivre austère, & par l'exercice presque continuel de la prière; ordonnant à ses Sectateurs de prier cinquante sois par jour, au lieu que le Musulmanisme rédussoit cet exercice à cinq fois. Il y a apparence que la Secte de ces Carmathiens avoit du rapport avec quelques contemplatifs de nos jours, puisqu'ils négligeoient, comme ceuxci, les occupations ordinaires de la vie, pour ne s'appliquer qu'à prier. Quoiqu'il en soit, de si belles apparences de dévotion firent des Sectateurs à Carmath (d); & quand il connut que sa Doctrine pouvoit s'étendre & fructifier, il choisit douze de ses principaux Disciples, qu'il appella ses Apôtres, ausquels il donna la direction de sa nouvelle Religion : mais le Gouverneur de la Province où Carmath dogmatisoit, fit emprisonner cet Imposteur, dont l'hypocrisse n'avoit d'autre but que de débaucher les Peuples de leur travail, pour s'en faire des Scétateurs. Carmath échappa par le moien d'une jeune fille qui s'intéressa pour lui. De quelque manière que ce soit, n'importe ; il sussit que la délivrance passa pour miraculeute ; que les Sectateurs de Carmath publierent que leur Maître avoit été enlevé au Ciel, que fort peu de tems après il parut dans une autre Province; & qu'enivré de son bonheur, il ofa se vanter qu'aucun homme n'avoit le pouvoir de lut mire. Cependant à la fin le courage lui manqua ; il fe fauva en Syrie , & on n'entendit plus parler de cet homme : mais la Secte fe maintint encore. Et comme l'erreur ne manque ni de Partifans qui la justifient, ni de raisons spécienses qui l'appuient, les Diseiples de l'Imposteur publiérent par tout, qu'en qualité de nouveau Prophéte, il étoit venu annoncer une nouvelle Loi aux hommes, une Loi qui réformoit les cérémonies légales du Mahométisme, & la manière de prier établie jusqu'alors chez les Mu-

Carmath introduisit aussi parmi ses Disciples une nouvelle forme de jeune, & voulut que l'on observat le silence & le secret à l'égard de sa nouvelle Religion, avec ceux qui n'étoient pas de la Secte. Il permit l'usage du vin, & dispensa les Secta-teurs d'une partie des préceptes recommandés par l'Alcoran. En général, il expliquoit allégoriquement les préceptes de ce Livre. La prière étoit le symbole de l'obéissance due (e) à l'Iman ; le jeune , celui du silence. Les Carmathiens croioient aussi, que leur soumission à l'autorité de cet Iman étoit (f) figurée par le précepte qui défend la fornication; que ceux qui réveloient les mystères, & n'obéissoient pas aveuglément aux décisions de ce Chef spirituel & temporel (car il étoit l'un & l'au-

(a) Voiez d'Herbelet, ubi sup. article de Babek. On emploie les propres termes de ce Sçavant Lexicographe.

(c) Voicz d'Herbelot, à l'article de Carmath, (d) Tout ce qui fuit est pris dans la Sect. VIII. de M. Sale, ubi sup. p. 184, & 185.

(e) Le Chef de la Secte. (f) D'Herbelvt, ubi fup,

lcu me fior 1.'6 ple cit En

> fes de

cu

& 0

fujc

qı ci

ne

le ľc

ne

fei

la

de qu

d'a

rêt ch

mi

ma

feu

Ch

cff

on

culie

⁽b) C'est, dit-on, ce que signifie en Langue Persanne Horremi, ou selon la force de l'Hith des Hébreux, Chorremi,

oroduire les e que cette cur avoit fi de fon reendroit inl gris, pour t nullement es prodiges même deen plutieurs

l'Hégire, fe n'étant attales alors en le *l'rofeffeur* aniquement

ou Farage, sun certain fubtilement manière manit à fes ne réduifoit ns avoit du punne ceux-Quoiqu'il

ath (d); & t douze de lirection de ogmatifoit, ; de débauth échappa de res Sectaue fort peu or bonheur, endant à la sparler de ne manque , les Difeitte, il étoit étoit doupe de la étoit de la fait de la

hez les Mujeûne , & digion , avec les Sectad , il explipole de l'ose croioient le précepte diffoient pas l'un & l'autre)

es cérémo-

e de Carmaib. dans la Sect. 14. & 185. tre) tomboient dans le crime d'adultère & de fornication. Cette fornication toute allégorique, & cet adultère spirituel ont quelque conformité avec celui dont il est parlé dans l'Ecriture. A l'égard de l'aveugle soumission de ces sanatiques à leur Chef, elle étoit pareille à celle (a) de ces Assassims si connus dans l'Histoire des Crossades; & on ne doit pas douter que les Carmathiens, les (b) simaèlens, les (c) Bathéniens, les Druses & les Assassims ne soient une même forte de fanatiques sons différens noms, ou des rejettons d'un même tronc. On a très (d) bien remarqué, que les simaèliens ont été qualissés du surnom de Carmathiens, de même que ceux-ci l'ont été du tirre de Bathéniens, que l'on peut expliquer par celui de gens illuminés, ét qui possèdent la connoissance intérieure. Il est vrai que cela est obscur, & sent le galimatias : mais les Mystiques ne s'expriment pas autrement; & il semble que l'obscurité soit essentielle à leur dévotion. Or s'il est bien permis aux notres de ne s'entendre pas eux-mêmes, à plus sorte raison le sera-t'il à ceux qui vivent dans le sein du Mahomérisme. D'Herbelot rapporte qu'un Chef de ces Carmathiens voulant montrer à quel point il étoit obéi, sit venir trois de ses Sujets en sa présence; ordonna au premier de se percer sur le champ la gorge avec un poignard, à l'aucre de se jetter dans le Tigre, & au troisième de se précipiter du haut d'une tour ; ce qui fut aussitôt exécuté.

Un certain Motanabbi, Poëte entonsiaste, qui vivoit au commencement du troifiéme siécle de l'Hégire, essaia aussi de faire une Secte; (e) & on assure qu'il eut d'abord un grand nombre de Sectateurs: mais les progrès de cette Secte surent arrêtés à tems. Le Poëte Prophéte sur pris, & ensuite forcé de se rétracter de ses chiméres.

Baba fera la clôture des Sectes anciennes du Mahométisme. Il vivoit dans le milieu du septiéme siècle de l'Hégire. Ce Baba se sit un gros parti dans la Turcomanie dont il étoit originaire, & se déclara Prophéte. Sa Mission soutenue d'un seul Apôtre, nommé ssac, étoit indisférenment annoncée le sabre à la main aux Chrétiens & aux Mahométans par cette formule; il n'y a qu'un seul Dieu, et Baba est son apôtre. Voilà tout ce qu'on nous en dit; à quoi il saut ajouter, que sa Secte eut le sort des précédentes.

SECTES modernes du MAHOMETISME.

Nous avons rapporté la division du Mahométisme en Sonnites & Schistes. Les essets de l'intolérance & de la haine de ces deux partis, qui sont mutuelles, comme on l'a dit, pourroient sort bien être mis en paralléle avec ce qu'elles produssem ailleurs; mais la comparaison seroit odicuse. Il faut l'éviter. Arrêtons-nous seulement à la manière dont elles agissent sur les Musulmans.

L'intérêt des Princes qui gouvernent dans l'un & dans l'autre parti, a fait de ces divifions une affaire de politique & d'Etat. Un Schijre à Conftantinople est moins l'ennemi de Dieu & de Mahamet, que celui du Grand-Seigneur & de son Gouvernement.
L'éducation y forme les hommes sur ce principe; & il y a apparence que le Peuple Ture heureusement prévenu par ce mélange d'intérêt d'Etat & de Religion, qui
est l'ouvrage d'une politique subtile, ne manque guéres de regarder un Persan, de
la manière qu'on doit regarder un homme qui croît en Dieu autrement que nous.
Ensuite le Sonnite & le Schijte s'attribuent mutuellement les choses les plus odieufes; des crimes, des fourberies, des parjures, des trahisons. On se trouve chargé
de dogmes & d'opinions que l'on ne se connoissoit pas. Du moins on n'avoit pas
eu l'art d'en tirer certaines conséquences. On se reproche des altérations de Livres
& de Manuscrits capitaux; & c'est cè que les Tures reprochent aux Persans (f) aut
sujer de l'Alcoran. Après cela on ne peut être regardé que comme abandouné de
Dieu, abominable, blasphémateur; & c'est ains; dit-on, que les Tures appellent

⁽⁴⁾ Voi. Tome III. des Cérèm, Relig, qui contient les Grees & les Protestans, ce qu'on y dit des Assallms, &c.

y dit des Affassins, &c.
(b) Voi, d'Herbelot à divers titres, & patticuliciement à ceux d'Ismaël, Ismaëliens, Scheik al-Cebal, ou vieillard de la montagne.

⁽c) Voi, d'Herbelot ubi sup, au titre de Batha-

nia. Au titre qui suit celui-là il est dit, que Bathen signisse Science intérieure, dont un des points est l'illumination.

⁽d) Sale, ubi sup. Sect. VIII. vers la fin.

⁽f) Voiez Ricault, ubi sup. L. II. Ch. 10.

* D d d d

les Perfans. Sur un tel fondement, la cause du Prince devient nécessairement celle de Dieu ; & c'est suffi en vertu de ce faint motif; que (a) Selim premier sit la guerre aux Persaus. Tant de crimes ne permettent plus les liaisons d'amitié & de charité; c'est pourquoi il n'est pas permis de recevoir de jeunes Persans dans les Eco-les, ou on éleve les enfans Turcs. Il pourra même arriver que l'on craindra que cet homme, que la politique, le préjugé de parti, celui de l'éducation nous forcent de qualifier l'ennemi de Dieu, ne soit devenu l'ami du Dénion, pour pouvoir nous nuire par des charmes & des sortiléges, ou par certaines impressions magiques, que le Démon ne manque pas de cummuniquer à cet hérétique; & ce sera cette crainte, laquelle n'est pas absolument inconnue ailleurs, qui pourra justifier les molens emploiés pour repouller ces maléfices, & charger de leurs pernicieux effets ceux qui, conféquemment à leur hérélie, font reputés capables de les mettre en œu-vre. Telle étt fans doute l'origine de la pratique observée par les l'ersans dans leurs mariages, au rapport d'un Auteur digne de foi, dont on va citer les paroles (b).

" Pour faire paroître à quel point ils haillent les Sonnites Turcs, ils ont accoutu-" mé, lorsqu'ils font quelques mariages, de mettre les trois Statues des trois (e) " Docteurs (il falloit dire Imans) Abubeker, Othman & Omar, faires de fuere ou " de pâte, à l'entrée de la chambre nuptiale, afin que ceux qui font conviés aux " nôces, laissent sur elles en les regardant, les impressions magiques qui pourroient ", fortir de leurs yeux, pour causer quelques désordres ou quelque disgrace aux nou-, veaux mariés; car on se persuade dans l'Orient, qu'il y a des personnes qui ont " je ne sçai quelle vertu naturelle d'enforceler ceux qu'ils regardent , &c. C'est pourquoi " lorsque les conviés sont entrés dans la chambre nuptiale, après avoir arrêté " les yeux sur ces Statues, ils les brisent aussitôt, & les mettent en mille

» piéces ", Si à ce qu'on vient de rapporter on ajoute, qu'une répétition fréquente des malédictions dues à des Hérétiques fortifie la haine publique, & seconde l'intérêt du Souverain, on regardera sans doute comme un trait de politique & de Religion tout ensemble (d) les malédictions lancées par les Muezims de Perse contre Abubeker, Omar & Othman, dans le tems qu'ils appellent le Peuple à la priére. Mais, dirat'on, il n'y a que les Mahométans groffiers qui tombent dans ces excès ; les préjugés que les injures & les malédictions font naître, ne s'attachent qu'à des esprits du commun, à du Perple, qu'un Voiageur Turc qui sçaura faire usage de sa raison, ne confondra jamais dans la Relation de ses Voiages avec les personnes sensées. C'est pourtant de ce Peuple grossier que sont composés les Etats. Si les Souverains ne régnoient que fur ceux qu'on peut en excepter, ou qui s'en exceptent eux-mêmes, leur régne ser sit resserré dans des bornes bien étroites.

On va rapporter ici la Scutence prononcée par le Musti des Turcs contre les Perfans; afin que l'on voie d'un côré, quelles sont ces erreurs capitales que les sontiets reprochent aux Schijtes, & de l'autre, combien l'assprit de parti est capable de grossir les objets, & de violer les droits naturels. (c) Ricault, qui nous la fournit, nous dir » qu'elle est tirée d'un Livre de ce Musti, qui a été mis au jour à Constan-

"tinople avec la permission & l'approbation nécessaires ».

" (f) Quand il feroic vrai que votre héréfie ne confilteroit en autre chose, qu'à " rejetter ces trois excellens amis de Mahomet, Omar, Othman, & Abu-beker, votre " crime néanmons feroit si grand, qu'il ne pourroit être expié par mille années de " priéres, ou de Pélerinage pour l'amour de Dieu, & que vous ne laisseriez pas d'è-" tre condamnés à être précipités dans l'abime le plus profond de l'Enfer, & à être " privés pour toujours des bénédictions du Ciel & des délices du Paradis. Cette " Sentence est confirmée par les quatre Inians; sçavoir (g), Iman Azem, Iman " Schafii, Iman Melie, & Iman Hambeli. C'est pourquoi je vous avertis en ami,

(b) Ricault, ubi sup.

(f) Cette Sentence est prononcée contre un certain Sari-Chalif Precepteur du Roi de Perfe, & contre tous les l'erfans,

D

100 CC

vin

on

(g) Iman Azon, ce qui fignifie le grand Iman; c'est le Docteur Aban hansa, Voicz El-

⁽a) Idem, ibid.

⁽c) Successeurs légitimes de Mahomet, selon

⁽d) Volez Bespier, notes sus Licante, ubi

⁽e) Livre H. Ch. 10,

rement celle tit la guer-

& de charjans les Ecotraindra que

on nous for-

our pouvoir is magiques,

ce fera cette

juttifier les ncieux effers

ettre en œu-Perfans dans

citer les paont accoutu-

des trois (e) de fucre ou conviés aux

ii ponrrolent ice aux non-

nnes qui ont 'est pourquoi

avoir arrêté

nt en mille

ente des ma-

l'intérêt du

Religion tout

Abubeker,

Mais, dirales préjugés

rits du com-

on, ne con-

ntées. C'est ouverains ne

cux-mêmes,

ntre les Per-

que les soncapable de

la fournit,

r à Conflan-

chofe, qu'à beker, votre e années de riez pas d'è-

er, & à être

adis. Cette

Azem, Iman

tis en ami,

icée contre un

Roi de Perte.

nifie le grand

mifa. Voicz di-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. APP

" de vous défaire de votre erreur, & de porter votre Disciple le Roi Abbas à faire

"" C'est trop peu pour vous de cette erreur, qui vous à fait mériter le nom de comme de cette erreur, qui vous avez encore voulu devenir plus abominables que les (b) Druses ; vous avez perdu votre réputation; vous vous cetes corrompus dans tous les points de la Doctrine & des meurs, de sorte que je exterminer pour le service de Dieu. Vos opinions sont résurées par Giaser Estadi, qu'il est permis de vous tuer & de vous qu'il est permis de vous tuer & de vous qu'il est permis de vous tuer & de vous qu'il est perfait les Persans infames comme les Paiens, & qui a fait voir par soixant pour le de dix passages de l'Alcoran, & par les véritables paroles de Mahomet, qu'ils font dans une erreur tonte maniseste.

"Si les Chrétiens sont condamnés à perdre les biens & la vie, pour dire qu'it "y a en Dieu une Trinlté, pouvez-vous attendre d'être traités avec plus de "douceur, vons qui êtes notés d'hérésie en soixante & dix endroits de l'Al-

" Une de vos plus détestables opinions est, que vous croiez que vous êtes obligés de vous assembler dans les Mosquées, mais non pas pour y faire des prières; car pour-quoi vous assembler dans ces lieux-là, si ce n'est pour y prier? Mahomet lui-prier, est un hypocrite; qu'il est mandit de Dieus qu'il ne sera béni ni en sa mui-mon, ni en ses biens; qu'il est abandonné des bons Anges, & accompagné des venir.

(Cette imputation est fausse; & sur cela Bespier remarque fort à propos, » que se c'est la courtime presque générale de tous ceux qui parlent d'une Religion dissérant de la leur, d'attribuer à ceux qui en sont profession des erreurs ausquelles ils n'ont jamais pensé. «)

"Pour vous justifier de cela, vous dites que l'ancien ordre des Prêtres est éteint; que vous n'avez personne dont la vie soit assez fainte & assez religieuse, pour être ; capable de vous enseigner & de vous instruire, ou pour vous servir de (e) guide dans les saintes priéres qui se sont dans les allemblées publiques. Quoi donc : êtesvons tout à fait destitués de faintes personnes de la race de Mahomet ? S'il y en a parmi vous, que ne les initez-vous, & que ne suivez-vous leurs bons exemples ?

Mais vous êtes ennemis déclarés de la race de Mahomet ; & vons tâchez de vous excuser de ce que vous ne vous servez point d'Imans, parce que leur innocence n'égale pas celle des ensans. Il est vrai qu'en ce point-là vous avez quelque peu de raison; car vos Imans ne sont pas seulement infidèles en leur doctrine, ils sont aussi corrompus dans leur conduite. Votre Roi, qui est votre souverain Pontife, fréquente les b. d. s & les autres lieux de débauche; il ravit les belles & chastes semmes d'entre les bras de leurs maris; il en sait ses concubines, à la vue & au sçu de tout le monde. Cettes lorsque l'exemple d'in Prince autorise ces l'imiter.

" Vous rejettez le Chapitre de la (d) Converture dans l'Alcoran, comme s'il n'é-

(a) Kizilbachi, dit Bespier, ubi sup, signific seulement teter ronger, & n'est point une injure, D'Herbelot en parle à peu près de même.

(b) Voiez ée qui a éte dit des DruZes dans le Volume des Céremones Relig, qui contient les Grees, &c. Il y a dans Relpier, ubi fup, une longue note touchant les Druzes. On y trouve un passage qui ne s'accorde pas tout à l'ait avec ce qu'on a rapporte d'eux. Voici ce que dit ce passage. Il une sont pour circoneix, & boisent du vin sans scrupide. Les Drezes (Druzeroun) qui ont sourni un article à d'Herbelat, & selon ce sçavant Auteur, ont pris seur nom d'un limposteur it mimé Drezes, pourroient bien être les memes que les Druzes.

(c) Autre imputation qui est fausse. Les

Perfans ont des Guides on Directeurs dans leurs priéres. Voiez Chardin, Tome 2, p. 296. Edit, in 4, de 1735. Il y parle des Pieh-nanat, mot qu'il traduit par modèle, ou Directeur des prières 3 & il y décrit la maniere dont le Peuple répete la prière après ce Directeur.

(d) On doit lire la Remarque de Bespiertouchant cette imputation ou feusse, ou douteuse, Le Chapitre de la convenire potte pour titre dans la version Angloise de M. S.de, le Chapitre de l'Englouissemen, Overvebloning. Ce terme est également l'épithète du jour du juggement & de l'Enser. Cela n'empeche pas qu'on ne puisse traduire aussi le terme Arabe par celui de Convenire, ou qui convre. Voiez le P. Maracci, dans une note sur ce Chapitre.

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

" toit pas autentique. Vous faites la même chose des versets, qui nous ont été ré-" veles à cause de sainte (a) Aische.

,, A l'Abdest, ou lavement, vous croiez qu'il n'est pas ordonné par la loi de laver le pied nud, mais seulement de l'arroser légerement par dessus.

" Vous ne coupez jamais les mouftaches de votre barbe, & vous vous conten. tez de raser le poit du menton, qui est l'ornement de l'homme, & qui lui donne " de la majetté : vous lui donnez aussi telle forme qu'il vous plaît.

Au lieu que vous ne devriez emploier le vere, qui est la couleur de la bannière de Mahomet, qu'à parer les plus nobles parties du corps, vous vous en servez à " vos souliers & à vos chausses, comme pour témoigner par la le peu de cas que vous faites du Prophéte, & le peu de vénération que vous avez pour

, Vous buvez du (b) vin fans aucun scrupule de conscience, quoiqu'il soit en » abomination aux véritables observateurs de la loi; & dans les viandes vous ne faites aucune distinction (c) du pur & de l'impur, & mangez de tout indifféremment. Si je voulois parler des soixante & dix articles dans lesquels vous errez., & sur lesquels vous avez des sentimens tout à fait pernicieux, je serois obligé de faire un volume de cet écrit, & je m'écarterois de mon dessein, qui est la brieveté.

" Vous avez une coutume détestable; c'est que vous permettez que plusieurs hommes aient affaire avec une même femme. A qui de tous ceux-là doit appar-teuir le fruit de ces infames embrassemens? Quel Livre ou quelle Loi avez-vous, ,, ou quel exemple trouvez-vous parmi les autres nations, qui autorifent une coutume li abominable & si contraire à la nature? Quelle bonne qualité peuvent avoir des enfants, qui tirent leur origine de ces peres ? On ne doit pas s'étonner après cela, , si on ne trouve personne parmi vous qui soit digne du caractère de Prêtre on de

(Si cette accufation tombe fur l'usage que l'on fait en Perse des semmes publiques, on répondra que cet usage est permis chez les Tures, de même que chez les Perfans. Si elle tombe sur l'usage de prendre des femmes à louage, il est permis ou toleré en Turquie comme en Perse, dans les Indes, &c. Les Européens s'y accommodent fort bien de ces mariage, quelque contraires qu'ils foient aux Loix du Chriftianisme; & cela s'appelle entr'eux se marier alla carta, parce que par la promesse passée par écrit devant le Juge, on s'oblige envers la femme de la garder tant de tems moiennant la somme convenue. Voici, selon Bespier, un passage pris de l'Ambassade de Figueroa en Perse, qui pourroit montrer sur quoi le reproche du Musti est fondé. " Les gens du commun fourfrent que leurs fentmes fusient le métier de cour-" tifanes, qui font celles que l'on voit ordinairement danfer & chanter aux festins, " & aux affemblées de ceux qui les veulent paier, &c. ")

" Mais pouvez-vous être si peu raisonnables que de dire, que les priéres qui se sont " en public dans les Mosquées, ne sont pas nécessaires? Mahomet nième prioit avec " le peuple; & quelquesois il faisoit faire le service divin par Abu-beker, & le suivoit " comme le reste du peuple.

" Pourquoi ne demandez-vous pas à vos Pélerins qui vont à la Mecque, ce que

fignifient les quatre Autels que l'on a mis dans la Mosquée ?

(Par ces quatre autels il faut entendre, dit Bespier, les quatre tribunaux, ou pupitres destinés aux Prêtres de quatre Sectes Musulmanes, qui ont le privilége d'avoir un Oratoire à la Mecque.)

"N'est-ce pas pour faire des prières pour les quatre Sectes orthodoxes? Que ne "vous conformez-vous à cet exemple? Mais vous continuez toujours dans votre "méchanceté & dans votre obstination, & vous êtes ennemis de Dieu & de son » Prophète. Que pourrez-vous répondre devant Mahomet & ses (d) quatre amis au

(a) Une des semmes de Mahomet.

(b) Il est viai que l'u'age du vin est plus tolere chez les Perians. Cependant la defense fubliste également chez les Persans comme chez les Turcs, en versu des ordres de l'Alcoran.

(c) Cette imputation est encore fausse. Voi. dans chardin, ubi fup. p. 101. & 102. du Tome 4. Ed, in 4, de 1735, un article qui contient la distinction des choses qui souillent le fidéle Mahométan, comme le cochon, &c.

,,

91

33

bi Pa

Z.

da

Z

mi

àl

Po

(d) Il faut excepter Ali; car les Perfans ne font point fa l'atue avec celles des autres, au contraire, ils l'ont en grande véneration. Notre Auteur (c'el. Bespier qui parle) devoit mettre ici de la dillinction entre lui & les trois ES

ont été ré-

of de laver

us conteni lui donne

a banniére in fervez à pen de cas avez pour

u'il foit en us ne faites mment. Si ez, & fur abligé de est la brie-

ie plusieurs doit apparavez-vous, une coutuuvent avoir après cela, rêtre ou de

imes publine chez les t permis ou s'y accomix du Chrifla promesse der tant de ris de l'Amu Mufti eft er de couraux festins,

qui fe font prioit avec & le fuivoit

jue, ce que

uix, ou pulege d'avoir

es? Que ne dans votre u & de fon atre amis au " jour

ui fouillent le hon , &c. les Perfans ne des autres, au neration, No-) devoit metui & les trois

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

jour du Jugement? Depuis tant de siècles qu'ils sont morts, vous faites revivre , leurs cendres pour les outrager, en dressant leurs statues faites de sucre dans vos " mariages, pour les abattre ensuite par mépris, afin de donner du divertissement aux " nouveaux maries, & à ceux qui affittent à leur festin.

" (a) Abu-beker n'a-t-il pas été le premier converti à la foi?

" Omar n'a-t-il pas été le plus vaillant guerrier de la Religion Mahométane contre , les Chrétiens ?

"Le chaste Othman n'a-t-il pas mis en ordre, & donné la distinction aux chapitres " de l'Alcoran?

" Ali, le brave & le squant Ali n'a-t-il pas porté le (b) Dhul-feeur, ou l'épée à " deux pointes? Et Imam Haffam & Imam Huffein n'ont ils pas été martyrs pour la foi " dans les déferts de Kerbela»

" Mahomet n'a-t-il pas dit de sa propre bouche i & Ali! il y a deux sortes de " gens prédessinés aux Enfers à cause de tol, les uns qui r'aiment, & les autres qui " ne t'ainient point? Ne portez-vous pas le Turban rouge, pour être plus condani-" nables, puisque voire conduite est mauvaise, & que vous n'aimez point la maison " du Prophéte, ni la famille des Fidéles, comme il est écrit au Livre (e) Andik? " Les Chrétiens conservent la corne des pleds de l'âne qui a porté le Messie, & ils , la gardent dans des chasses d'or & d'argent. Ils tiennent même à grand honneur " de faire toucher leur visage, leurs mains, ou leurs tétes à une si fainte relique : mais » vous qui vous comptez d'erre Disciples du Prophéte de Dien, & d'erre sortis du sang ,, & de la famille de ses amis, vous méprisez un titre si glorieux, en ordonnant " qu'après la répétition de vos prières, c'est-à-dire après (d) l'Ezan, on prononce " des blasphèmes contre ces saints amis & associés du Prophéte-

" Outre cela vos livres foutiennent qu'il est permis de piller, de bruler, & de », ruiner le pais des Musulmans; ils permettent encore d'enlever leurs femmes & leurs familles pour en faire des céclaves. Votre malice est si extrême, que pour " leur faire plus de honte, vous promenez ces miférables perfounes toutes nues par » vos marches, pour les exposer en vente au plus offrant. Les Paiens mêmes ne », tronvent pas cela honnète. Il paroît par-là que vous êtes les plus mortels & les plus irréconciliables ennemis que nous aions sur toute la terre. Vous êtes plus " cruels & plus barbares envers nous que les (e) Sezidites, les Kiafirs, les Zindikites, » & les Drufes. En deux mots vous êtes le canal de toutes fortes de fouillures. Les 3. Chrétiens & les Jurs peuvent espérer de devenir quelque jour fidéles : mais vous

» ne le pouvez jamais être.

(A l'égard des Kinfirs ou Kafars, on veut que de ce mot qui fignifie infidéle, fains Religion, foit venu celui de Caffard, qui dans notre Langue fignifie un hipocrite & un bigot. Les Maliométans appellent Caferah les parties Orientales & Méridionales de l'Afrique; & c'ett d'eux que nous avons pris les noms de Cafres & de Cafrene. Le Zanguebar est compris dans le Caferan; & comme ces Peuples du Zanguebar, appelles Zenghis par les Mahométans, passent parmi eux pour des gens sans toi, sans principes & fans Loi, &c. que ces Zenguis commencerent de se répandre en Perse & dans les autre. Païs Mahométans vers la fin du troisséme siècle de l'Hégire; que de-là il pafférent en Europe, & y porterent vraisemblablement leur nom de Zeng ou Zenghis; il y a toute apparence que Cingaro, qui est en Italien le nom des Bohémes ou Bohémiens, ne vient pas de l'Allemand Zigenner, comme on l'a dit dans le volume précédent à l'article des Bohémiens, mais qu'au contraire Cingaro & Zingenner viennent de Zeng. Pour ce qui est des Zindikites, on dit qu'ils sont proprement les Saducéens du Mahometisme. Selon les uns, ils nient la Providence & la Résurrection; selon les autres, ils croient que la matière est Dien. D'autres les confondent avec les Parsis ou Ganres, & veulent que Zendik fignifie un homme qui croit au Zend. Le Zend eft lo Livre qui contient les dogmes de la Religion des Mages. Enfin on les accuse aussi

(4) Cela est en dispute. Voiez les notes de

(b) D'oul-facear, l'épée qu' Ali reçut de Ma-bomet, Voicz d'Herbelot & Ke pier, ubi lup, (c) Haddith, Hadith al Kaffaul, les Traditions

du Prophète (Mahomet.) Voicz d'Herbelot, au

(d) L'Ezan, mot Arabe qui lignifie l'appel du l'euple à la priére.

Tome V.

(e) Ou plutêt les Jasides, ou Jessidies, dont il est parte dans le Volume des Ceremonies, &c. qui contient les Grecs. A ce qui est dit des Ja-fizies en cet endroit il faut ajouter, qu'on les appelle Jasidies de Jezdan, qui en leur Lan-gue fignifie Dien ou le principe du bien. Leur Religion est le Magisme corrompu, & le Ma-nicheisme. Il paroit par la note de Bespier, qu'il a ignoré ces particularites.

* Ecce

194 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

de croire la Métempfychole. Mais quels que saient leurs dogmes, Rendit, dit d'Herbesot au titre de cette Seète, signisse » chez les Mahoméraus un impie, qui n'est » vi Just, ni Chrétien, ni Mahoméran, ou qui étaux dans l'une de ces trois » Religions, n'en croit pas les pelucipes, ou par mépris n'en observe pas les » préceptes. «)

"Celt ec qui m'oblige en vertu de l'autorité que j'ai reçue de Mahomet même, "A prononcer qu'il est permis aux Fidéles, de quelque Nation qu'ils puissent être, " de vous tuer, de vous détruire, & de vous exterminer. Sil y a du mérite de-

, vant Dieu à tuer un Chrétien, il y en a foixinte & dix fois davantage à mulla-, crerun Perfan. J'espére que la Majesté de Dieu au jour du Jugement vous con-, dannera à être les anes des Juiss, pour être conduits en Enfer par cette détestable , Nation. J'espère aussi que vous serez externinés dans peu de tenis par nous, , par les Tartares, par les Indiens, & par les Arabes, nos treres & nos associés en , la fois.

Pour ce qui regarde les se les modernes du Mahométifme, celles fur-tout dont Ricault, qui écrivoit la Recausail y a environ foixante & dix ans, nous parle comme s'étant introduitis depuis pen, nous copierons une part de ce qu'en a écrit cet Anglois, & nous y ajouterons quelques remarques, qui ferviront, commue les précèdentes, à éclaireir & à corriger, autant qu'il le pourra, cet Auteur.

denres, à éclaireir & à corriger, autant qu'il se pourra, cet Anteur.

" Les (a) Zeidites soutiennent que Dieu doit envoier un Prophète d'entre les Per-

fes, avec une Loi qui doit abolir la Religion de Mahomer.

" D'autres hérétiques nient qu'il y ait perlume qui puisse être nommé faint en ce monde, excepté les Prophétes, qui ont été fans péché. Ils disent aussi que les Findéles verront Dieu en l'autre monde aussi clairement, que la Lune se montred nous dans son plein. Cela est contraire à la Doctrine de Mahomet, qui dit que pour des invisible en l'autre monde comme en celui-ci.

" Les (b) Malumigiftes, dont Bespier explique le nom par celui de Comoissans, si assurent que l'on peut parsaitement connoître Dieu en ce monde, & que par la se connoissance d'eux-mêmes, les hommes peuvent parvenir à la connoissance parsaite de

" leur Créateur.

" Les Mezzachultens leur sont opposés. Ils tiennent que ceux qui connuissent Dieu , en ce monde, par quelques raions de sa gloire & de son essence, peuvent être

" fauvés, & être rangés au nombre des vrais fidéles.

(Il y a apparence que ces Mezzachuliens opposés aux Malumigistes, sont les Maghulites du P. Meracei opposés aux Malumites. Ce Religieux dit des Maghulites, qu'ils croient, que ceux qui ne connoissent qu'une partie des noms & des attributs de p. Dieu, & ignorent l'autre entiérement, ne laissent pas que de connoître véritablement Dieu. "Cela revient presque à ce que rapporte Ricault mais le P. Maracei ajoute, qu'ils croient que Dieu crée (ou produit) toutes les actions (les œuvres) des hommes. Au rette on peut soupçonner le P. Maracei d'avoir copié ce que dix Ricault des Scêtes modernes, parce que ce que l'Italien rapporte paroit littéralement tradnit de l'Auteur Anglois. Quoiqu'il en soit, il semble que ces deux Auteurs out très-bien multiphé les êtres dans leurs détails des Scètes anciennes & modernes, en quoi ils ont très-bien imité les autres Ecrivains du Maliométisme.)

" Les (e) sabajabates disent, que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître , toutes choses, & assurent que Dieu gouverne le monde, selon la rencontre des , divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité, ou au tems de la créa-, tion, la connoîssance parfaite de toutes les particularités qui devoient arriver. Ils , disent aussi, que la science de Dieu se perfectionne avec le tems par l'expérience,

, de même que celle des hommes.

(a) Dans le P. Maracci, ubi sup, il est parlé des Zaudier, Sectateurs de Zaud fils d'Ali, petit sils d'Ali, gendre de Mahomer: mais ce Religieux ne leur attribue point le dogune rapporté ici. Il est vrai que p. 85, il parle des Seilnes, & seur attribue le dogune des Zeidies.

(b) Ces Hérétiques pourroient bien ene ceux que le P. Manieri appelle Madloniia, Part, 3. Prod. ad Meor, p. 79. & voici mot à mot en François ce que ce Religieux dit en Latin. "Celui qui ne connoît point Dieu dans (ou fuivant) rous fes noms & tous fes atributs, ett centé ne le point connoître, jusqu's ce qu'il ait appris à connoître (ces noms & ces atributs) alors il devient fidéle ". Cependant le P. Maracci parle enfuite de ces Malmaggles p. 85. ubi sup, presque dans ses memes termes de Ricault.

(c) Jabajachites, felon le P. Maracci.

99

,, C

, fe

, m

n fe

n Ba n Ba n Se n let n il l

" les

" dr

, dr

99 bill

c'elt c

, dit d'Here, qui n'est
le ces trois
eve pas les

met même, iffent être, inérire dee à maffat vous cone déteftable par nous, affociés en

r-tout done parle coma écrit cot e les précè-

ure les Per-

faint en ce que les Fife montreà qui dit que

Cornoissans, que par la e partaire de

oident Dien avent être

nt les Magdites, qu'ils terributs de e véritablee P. Maracci es ceuvres) ce que dic ttéralement Auteurs out

i connoître ncontre des de la créatrriver. Ils expérience,

ien dans (ou fes attributs, itre , jusqu'à (ces noms & idéle ". Ce-te de ces Madans les medien dans les medien dans les medies dans les dans les medies de les medies dans le

laracci.

"Les Kadesadelites commencérent à paroître sous l'Empire de Sultan Morat. Leur premier Aureur s'appelloit Bingale Ffeeds. Il invente quamité de cérémontes qui le pratiquent aux enterremens, loriqu'on prie pour les ames des trépatlés. Les partifais de cette Secte obligent leur Iman à erier à haute voix, aux oreilles d'un corps des dévots de cette Secte sont des Ruffiens, & d'autres Chrétiens Renégats, qui out retenu quelques idées confuses du Purgatoire, & des Prières pour les morts.

"Il y a une opinion qui s'est établie depuis peu d'années parmi les Tures. Elle est suivie par les plus honnétes gens du Serrail, & est affez commune à Constant primple. Ceux qui sont prusession de la crorre sont appellés, (a) Chapmessahtet. Ils sourcement que Christ est Dien, & qu'il est le Rédempteur du Monde. Les jennes et collérement les plus civils, & ceux qui out le plus de politesse, & d'autres qualités recommandables. De forte que c'est une manière de parler extrêmement en usage parmi cux, lorsqu'ils veulent louer quelqu'un, qui se fait remarquer parmi les autres par ses verius, de lui dire Chapmessahtes, comme s'ils vouloient dire, vous êtes obligeaux & civil, comme le doit être une personne qui sait prosession, din service du Messie. Il y a un grand nombre de ces gens-là à Constantinople; & almé soussière du messie qui ont soutenu cette doctrine avec tant de conrage, qu'ils ont mieux almé soussière.

" almé fouffrir le martyre que de la quitter. " Il y a une Secte d'Athées commue fous le titre de (b) Muserrin, qui vent dire à " peu près, le véritable secret est parmi nons. Ce secret n'est amre chose que de ,, nier absolument la Divinité, & de croire que c'est la nature, ou le principe in-, terne de chaque être, qui conduit le cours li réglé des choses que nous confidérous ,, tous les jours avec tant d'admiration. C'est de-la, disent-ils, que le Soleil, la Lu-" ne & les Etoiles tirent leur origine & leur mouvement. C'est ce qui fait que l'hom-" me germe, leve & se fléerit comme l'herbe & comme les fleurs. Il y a à Conflan-,, tinople un nombre si prodigieux de gens qui foutiennent ce principe, que cela est, capable de donner de l'étomement et de l'horreur. La plupart de ces impies sont " des Cadis, & des perfomies fçavantes dans les Livres des Arabes. Les aueres font des " Chrétiens Renégais, qui pour éviter les remords qu'ils fenteat de leur apoltalie, s'é-" forcent de se persuader qu'il n'y a rien à craindre ni à espérer après la mort. Je " me fouviens qu'un homme de cette Secle nommé Mahomet Efends, qui étoit fort " riche, & fort bien instruit dans les Sciences Orientales, fut exécuté pendant que " J'étois à Constantmople, pour avoir impudemment parlé contre l'existence de Dieu-, Il avoit accoutumé d'emploier cet argument pour appuier son opinion détetlable.

" On il n'y a point de Dien, disoit-il, ou il n'est ni si sage, ni si prudent que nos Doc
" teurs nous le prechent; car autrement il ne sonssition pas que je vesusse, ma qui sus le

" plus grand coment qu'il ast au monde, & qui me raille de sa Divinite. Celt une " chase remarquable, que cet homme pouvant f ... a vie en consellant son er-" reur, & en promettant d'y renoncer pour l'avenir, il aima mieux perfifter dans " ses blasphémes, parce, disoit-il, que quoiqu'il n'eût aucune récompense à atten-,, dre, néanmoins l'amour de la vérité l'obligeoit à soustru le martyre pour la désen-

"Cette doctrine si contagieuse s'est inssinuée jusques dans le Serrail, & a insecté
"Pappartement des Fennnes & des Emmques. Ette s'est aussi introduite chez les
"Bachas, & a répandu son venin sur tonte la Cour. Les partisms de cette
"Secte ont une amuté extraordinaire les uns pour les autres, & se rendent nutruellement toutes sortes de bons offices. Ils sont civils & hospitaliers; & si par hasard
il leur arrive un hôte qui soit de leur fentinent, ils lui sont la meilleure chère
qu'il leur est possible ; ils parlent à lui avec franchise; & après lui avoir suit contes
les carettes intagnables, ils le tuilent avec une belle personne du sex qu'il aume
les meux, pour lui faire patter la mit avec plus de satisfaction. On dit que le Sul"Les Cour & Cour et des reseaux pour lui saire patter la mit avec plus de satisfaction. On dit que le Sul"Les Cour & Cour & son Armée."

[&]quot;Les Codizadelnes innem à peu près la manière de vivre mélancolique & auftére

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

", des Stofclens. Ils fuient la bonne chère, la Musique & les entretiens divertissans, » & affectent par tout la gravité. Ils parleut incessamment de Dieu en public & est), particulier, & répétent écernellement ces paroles : La Hah illa Allah , (il n'y a qu'un , feul Dien ; fans se laster. Il s'en trouve quelques-uns parmi eux qui passent les y, nutes encières affis, & tiennent leur eurps panché vers la terre, sans faire autre " chafe que répéter d'un ton trifte & lamentable ces mots dont nous venons de parn ler. Ils sone extraordinairement exacts & ponetuels à observer les règles de leur " Religion. Ils s'accachent auffi à l'étude de leur Loi civile, & s'exercent avec beaus, coup de foin dans la dispute, taut pour opposer que pour répondre, afin de ne , laifler aucun point sam être bien examiné & bien éclairei. Enfin ce sont des hyn pocrites au fuprême dégré, dans toute leur conduite. Ils font grands admirateurs , d'enxemêmes, & traitent avec un mépris extrême ceux qui ne font pas de leur ", Scite. Ils ne les faluent presque point, & ne souffrent leur entretien qu'avec peine, , Ils ne marient leurs enfans que dans des familles qui observent toutes leurs céré-, montes. Ils ont une certaine police entr'eux, qui fait qu'ils font en droit de reprendre & , de curriger ceux qui fe conduifent avec trop peu de retenue i & lorfqu'ils ne chan-" gent pas de vie, après toutes les remontrances qu'ils leur ont faites, ils les execum-" munient, & les banniflent de leur fociété. Ils font artifans & marchands pour la 3) plupares de force que leur vie sédentaire contribue eucore à entretenir leur une , lancolie, & à fournir matière à leurs rêveries & à leurs extravagances.

"Il y en a plusieurs de cette Secte mélancolique, qui font un mélange du Christia, mime & de la Religion de Mahomet. Ceux-là font Soldats pour la plupart, & , vivent sur les limites de la Hongrie & de la Bosnie. Ils siscut l'Evangile en Es-,, clavon, & se le sont apporter de Moravie & de Raguse. Ils s'instruisent ausli des " mysteres de l'Alcoran, & apprenuent l'Arabe pour cereffet; & afin de ne pas passer ,, pour des personnes grossières & sans écude, ils affectent encore de sçavoir la Langue , des Perfes, qui est fort en usage à la Cour du Grand-Seigneur. Ils boiveur du y vin pendant le mois de Ramazan, qui est le moisoir ils jeunent : mals pour ne point ,, donner de scandale, ils n'y mettent point de cautelle ni d'autres drognes, & l'ap-,, pellent Hardal. Alors il palle pour une liqueur permise. Ils arment les Chrétiens & les protégent, autant qu'ils peuvent, des violences & des outrages des autres Tures. Ils croient que Mahomet ett le Saint Esprit, qui a été promis par J. C. & que " la descente du S. Esprie au jour de la Pentecôte a été le type & la figure de la venne n de Mahaniet. Ils affurent auffi que dans tons les paffages ou se trouve le mot, ,, flaceantros Paraelet, il fignifie leur Prophète, à l'oreille duquel le (a) l'igeon blanc, " a si souvent révélé le véritable chemia qui conduit les hammes à la possession du , souverain bien. Tous les (b) Potures de Busnie sont de cetre Secte : mais ils paient ,, les taxes de même que les Chrétiens. Ils ont les Images en horreur, auti-bien que " le figne de la Croix : ils pratiquent la circoncifion, & se fervent de l'exemple de " J. C pour l'autorifer.

" Les Bettafehites ont pris leurs noms d'un certain Bettafeh. C'eft, dit Ricault, n une Secte quis'elt formée dans le corps des Jamillaires ". Si le Beilafch-culi dont parle d'Herbelot, a évé le Chef des Bectafehites, ces Bectafehites doivent être des Fanatiques. Si c'eft le Hagi Bectafelt qui donna lieu à l'inftirution de la Milice des Janiffaires, & qui après avoir beni ces nouveaux foldats, soiffa leur Chef d'une des manches de sa robe, il a été regardé des Tures comme un Saint. Quoiqu'il en soit, selon Ricault & selon (e) le P. Maracci, les Bechaschites dépouillent Dieu de tout attribut. " On dit qu'ils ont commencé à paroître au tems de Soliman le Magnifique. Quel-" ques-uns les appellent Zerantes, c'eft-à-dire ceux qui tiennent l'incette permis, & , qui se melent sans scrupule avec leurs plus proches parens ". A cause de cela sans donte, le vulgaire les appelle Mum-Sconduren, on ceux qui éteignent la chandelle.

" Il y a parmi les Mahométans (d) une espéce de Sabéens, qui imaginent je ne " fçai quoi de divin dans le Soleil & dans la Lune, à canfe des influences que ces " deux Astres répandent sur toutes les créatures. Il y a quelques Attrologues & des " Médecins de cette Secte à Constantinople : (e) mais dans la Médie & dans la Pro-

(4) Voiez ci-deffus.

(b) Peuples de Bosnie.

Maracci, ubifup p. 86. (d) Voiez Bespier, dans une note sur Ricault,

& le P. Maraeci, ubi sup. p. 86.
(e) lei Ricault confond les demi-Sabient avec les véritables Sabiens.

33

33

33

91

99

99

11

13 .,

91

93

divertiffant, public & en iln'y a qu'un ui pattent les is faire ancre enons de parégles de leur n avec beaue, afin de ne font des hys admirateurs it pas de leur ju'avec peine. es leurs cérée reprendre & n'ils ne chanils les exeambands pour la enir leur mé-

e du Christiaa plupart, & angile en Efiffent aufli des le ne parpafler voir la Langue is boivent du pour ne point ogues, & l'ap. les Chrétiens ges des autres ir J. C. & que e de la venue ouve le mot,) Pigeon blane', poffession du mais ils paient unti-bien que l'exemple de

, dit Ricault, ètre des Fanales Janislaires, es manches de ott, felon Ritout attribut. itique. Quelite permis, & le de cela fans ione la chan-

naginent je ne iences que ces ologues & des & dans la Province

lemi-Salims aves

" vince des Parches ils sont en grand numbre. Les hommes adorent ordinairement " le Noleil & les femmes la Lune; quelques autres ont de la vénération pour l'Eonfle du Pule Archique. Ces Sabéens ne font pas fort autéres dans leur manière de vytere, ni fort attachés aux cérémonies de leur Religion : mais leur conduite est fort pas fort réglée. Ils ne sont pas trop persuadés de l'immortalité de l'ame, ni des ,, peines ou des récompenses sie l'autre vie. Ils sont pen portés à chercher la ven-, geance des injures & des outrages qu'on leur peut faite : parce qu'ils regardent tont " cela comme des effets naturels des influences céleftes, & n'en font pas plus irri-,, tes , que nous le fommes , lorsque nous sentous une groile pluie tomber sur , nom, ou lurfance l'ardeur excessive du Soleil nous brule pend me le Solstice d'Eré. s, Les Munafichites font une Secte purement Pythagaricienne. Ils crolent la mé-" tempsychase, ou la transmigration des ames : il s'en trouve quelques-uns à Conf-

" La Scote des Efchrahites , c'est-A-dire des filumines , est purement Platonicienne 25 (4). Cenx qui en font protellion s'areachent fort à la contemplation de l'idée ils , la Divinité, & des nombres qui font en Dien. Car quoiqu'ils tiennent l'unité de n Dieu, ils ne laissent pas d'admettre aussi la Trinité, comme un nombre procédant ,, de l'unité. Ils expliquent cette penfée par l'exemple de trois plis dans un mon-,, choir, qui pent preudre le nom de trois, mais qui ne fait qu'une sente pièce de , toile, lorsqu'il est étendu. Ceux-là ne sont pas grands admirateurs de l'Alcorau-" Ils se servent seulement de ce qu'ils y trouvent de conforme à leurs principes, " afin de les confirmer par-là mais ils rejettent le refte, comme s'il étoit aboli. Com-" me ils croient que la contemplation de la Majetté de Dieu fait le fouverain bien , de l'homme, ils méprifent les réveries & les imaginations groffiéres de Mahomet, , , touchant les défices du Paradis. Tous les Sehess, & tous les habiles Prédicateurs , des Mosquées Rotales sont de cette Secte. Ils sont fort affidus dans leurs dévon cions, fobres dans leurs repas, de bonne humeur & agréables dans leur converfa-" tion. Ils ainient fort la Musique, se mêlent un peu de Poesse, & composent des , (b) Poemes pour instruire leur auditoire. Ils sont aussi très-généreux, & compatissent extrêmement à la mifère des hommes. Ils ne sont ni avares, ni " aufteres, ni admirateurs d'eux-mêmes. C'est pourquoi leur conversation est nes gens bien faits & sprittuels; & de là ils prennent grand plaisir à voir de jeu-contemplation de la beauté & de la perfection de Dieu. Ils ont aussi beaucoup de charité pour leur prochain, parce, disent-ils, qu'ils sont les créatures de Dieu-" Ils choffiffent autant qu'ils peuvent des Écoliers bien faits, & qui ont de la ma-" jeffé & de l'agrement tout enfemble, & les inftruisent à être modérés, sages & ,, graves, en un mot à s'abîtenir de toutes fortes de mauvaifes actions, & à pratiquer " toutes les vertus. Cette Secte de Tures mérite d'être préférée à toutes les autres. " Je plains ceux qui en font profession, de n'être pas nes dans l'Eglise Chrétienne, " & de n'avoir par été instruits dans les mystères du Christianisme.

» Les (e) Haretnes, ou Etonnés, sont bien différens de ceux-ci. Ils sont appel-" les de ce nom, parce qu'ils doutent de tout, & qu'ils ne determinent jamais rien-" Ils ne peuvent fouffrir que l'on dispute, ni que l'on se mette en peine de cher-" cher la vérité. Ils ne prennent jamais à tâche de perfuader ni de diffuader aucu-, ne choie, & difent comme les Académiciens, que le mensonge peut être fardé & , embelh de telle sorte par l'adresse & par la subtilité de l'esprit des hommes, qu'il " patfera pour une vérité infaillible ; & que la vérité au contraire peut être telle-" ment deguifée & travellie par des sophilmes & par de faux raisonnemens, qu'elle " paroitra aufli difforme & aufli hideute que le menfonge. C'ett pourquoi ils affurent ", qu'il n'y a rien que de probable, & que c'est inutilement qu'on s'efforce de prou-, ver quelque choie par une démanstration. Aussi disent-ils ordinairement, lorf-,, qu'il s'agit de quelque point de controverse, Dien le seut , cela nous est inconnu. " Cependant il ne laifle pas d'y avoir des Prédicateurs de cette Secte, qui de la

(a) Ou plutor Pythagoricienne, comme se the fort bren le P. Alaracci. Le nom d'Eschra. bite vient, Iclon Respier, d'un mot Arabe, qui

usnite lune ou resplender.
(b) Ou des Chansons spirauelles. Voiez Bef-Tome V.

pier, uli fup.

(c) Espèce de Pyrrhoniens Alabonisans, Leur nom, dit Bespier, vient d'un mot Arabe, qui figuitic étonnement,

298 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

" sont élevés peu à peu à la Charge de Musti, dans l'exercice de laquelle ils se comportent, comme en toute autre chose, avec leur négligence ordinaire; de " sorte qu'ils sont toujours prêts à signer des Sentences en faveur de ceux qui les consultent, en ajourant presque toujours au bas, Dien connoit ee qui est meilleur. Pour ce qui regarde leur vie & leur conduite, ils observent ponctuellement les Cérémonies de la Religion de Mahomet, & les ordonnances des Loix civiles. Ils " retiennent pourtant toujours quelque chose de leurs inclinations naturelles, & se " laissent quelquefois aller à l'impétuosité de leurs passions. Ils boivent du vin, pour ne point paroître d'humeur chagrine & infociable : mais ils prennent ordinairement des firops où il entre de l'Opium ; ce qui fert à augmenter leur stupidi-" té naturelle : de forte que lorsqu'ils ont le cerveau rempli des vapeurs de cette dro-" gue, ils demeurent d'accord de tout ce qu'on leur propose, quelque contradiction , qu'il y puisse avoir dans les choses qu'on leur demande. Ce n'est pas, disent-ils, , qu'ils soient persuadés de la vérité d'une proposition plutôt que de l'autre : mais " ils le font par complaifance pour leurs amis. Encore qu'ils appellent les Efchrakt-" tes, Dogmatistes obstinés & opiniâtres, on remarque néanmoins par expérience que " les Muftis, qui ont été instruits dans les Ecoles des Esthrakites, ont été beaucoup plus heureux que ceux de la Secte des Hairetites; parce que les premiers se réglant fur un principe assuré, ne signoient les (a) Fessas qu'avec bien de la précaution, " & qu'en donnant leur sentence sur des matières importantes, qui regardoient le " bien de l'Etat, ils aimoient mieux s'exposer au danger de perdre leur Office, que " de décider quelque chose contre leur conscience ; au lieu que les autres ne faisant " presque nulle réfléxion sur ce qu'ils signoient, se laissoient plutôt conduire au ha-" zard, qu'à la folidité du raisonnement : de sorte que le succès ne répondant pas tou-» jours aux espérances du Prince ou de ses Ministres, ils en rejettoient toute la faute " sur le conseil du Musti; & ainsi ils ont été bien plus sujets à être punis de ba-" nillement ou de mort que les Eschrakites. "

Nous passons les réstexions que fait Ricault sur le grand nombre de Sectes qu'il y a parmi les Mahométans. Il valoit mieux, ce semble, en faire d'autres sur le caractère de ces Sectes. Les opinions de plusieurs de ces Hérétiques sont pour la plûpart équivoques, & peuvent être interprétées en bien comme en mal. Telles sont celles des Malumgites & Mezzathiltens. Les opininions de quesques autres pourreroient bien avoir été ou mal expossées, ou mal entendues; par exemple, celle des Jubajachites, qui paroit avoir en vûe la manière dont Dieu connoît les évenemens contingens, & sa Providence particulière. A l'égard des Masérrins, &c. il leurs sentimens sont bien rapportés, il est impossible den faire l'apologie. Mais sont-les bien rapportés, & n'a-t'on pas trop affecté de les charger de la malédiction publique? Les Orthodoxes du Mahométisme ont leurs soiblestes comme les notres gardons-nous pourtant de comparer soiblesse à soiblesse. Personne n'ignore que

celles des Mahométans n'ont aucun mérite.

Si cependant ce qu'on nous dit de ces Muserins étoit véritable, on pourroit peutêtre les regarder comme un teste de la Secte d'un certain Schomalgalt, qui outre la transmigration des ames, soutenoit que dès cette vie il étoit possible de s'ure la transfusion d'une ame dans l'autre; que ces ames pouvoient se consondre ensemble, &c. En vertu de cette transsition, il approuvoit & autorisoit les commerces les plus incestucux, comme un moien assuré de parvenir à une transsussion plus parsaite, dans laquelle, selon le plus ou le moins de progrès que l'on avoit sait, ou communquoit ses lumières aux moins parsaits. Schamalgam & ses Sechateurs, que l'on a furnonmés les Illumirés, portoient l'impudence jusqu'à assurer, que les ames de ceux qui resuseroient la communication de lumière, reviendroient expier cette saute après leur mort dans les corps qu'elles occuperoient de nouveau.

A tout ce qui a été dit concernant les Sectes on loit ajouter Adhem, un des plus anciens Quétifies du Mahomérifine. Dans une de fes visions il s'étoit fait écrire par un Ange, à ce que dit sa Légende, au nombre de ceux qui aiment Dieu; se cet amour ne cédoit nullement à celui de nos Mysliques outrés, puisqu'a peu près comme les notres il disoit, » que l'Enser avec la volonté de Dieu lui étoit préserant ble au Paradis sans l'accomplissement de cette volonte divine. J'aime mieux, di-

aquelle ils fe rdinaire ; de ceux qui les i est meilleur. iellement les x civiles. Ils irelles, & se vent du vin, nent ordinaileur stupidide cette drocontradiction s, difent-ils, 'autre : mais les Efchraktpérience que ité beaucoup rs fe réglant précaution, gardoient le Office, que es ne faifant duire au halant pas tououte la faute

punis de ba-Sectos qu'il y es fur le capour la plù. Telles sont autres pourle, celle des es évenemens fi leurs fen-Mais font-ils liction publiles notres : n'ignore que

ourroit pentqui outre la aire la transifemble, &c. es les plus mvifaite, dans i communi-, que l'on a imes de ceux e faute après

em, un des oit fait écrient Dien ; & n'à peu près toit préférae mieux, di-

r eccléfiaftique:

n soit-il dans le même stile, aller en Enser en faisant la volonté de Dieu, que de n jouir du Paradis en lui désobéissant ". On conçoit assez que tout cela n'est qu'un galimarias contradictoire. Il se trouve encore parmi les Turcs & parmi les Sousis de Perse un grand nombre de Quietesses de cette force, & qui aiment à parler comme cet Addem. On y en trouve aussi qui, à force de rafiner sur l'étendue, la toute-pié-Jence & l'immensité de Dieu, qu'ils prétendent rendre infiniment respectable à leurs Disciples, le representent comme (a) l'espace qui contient tout l'Univers; un cercle, au centre duquel aboutissent toutes les opérations des Gréatures, &c. D'autres sont paffer par (b) dégrés l'Amour de Dieu de l'amitié à l'amour, de l'amour au défir, du défir à l'ardeur, de l'ardeur à l'extase, & même à cette espèce de fureur connue fous le nom d'Entoussafme. Dans cet excès d'amour on trouve de ces Quienfles. Orientaux, qui osent dire » que non-seulement il faut sacrifier tout ce qu'on a dans le monde, mais même ses espérances pour l'autre; & que c'est le moien certain d'arriver à un incime union avec Dieu ". Au reste il est bon de remarquer ici, que les Arabes & les Turcs (c) qualifient du même nom un honime furieux, & celui qui se dit transporté de l'Amour divin. Il paroît aussi par ce que rapporte l'Auteur cité dans la note, que les Mystiques Orientaux s'élevent à la contemplation par les mêmes voies que les notres ; c'est-à-dire, qu'ils se spiritualisent par des idées charnelles. Il leur faut de l'amour, & un langage d'amant, &c. Ajoutons ici pour der-nière remarque sur cette matière, que comme le terme (d) en question » signific pro-» prement un homme possedé par un esprit étranger, soit bon ou mauvais, les Mahométans prennent souvent les fols pour des gens agités ou inspirés par l'esprit de Dieu, & pour des Saints ". C'est d'Herbelot qui s'exprime ainsi

Enfin pour terminer ce qui regarde le Mahométisme & ses Sectes, il y a dans le fein de cette Religion une Secte (e) d'indifférens, qui foutiennent que l'on ne doit point préférer les Orthodoxes aux Hérétiques, & qu'au contraire il faut les regarder les uns & les autres comme également bons Musulm uns : mais ces Mahométans Latitudimaires, & pent-ètre simplement trop tolérans, ont le malheur d'être regardés comme des Gentils ou des Paiens par les Sonnites & les Schijtes, qui partagent entr'eux le Monde Mahometan. On suppose assez (f) qu'il en est de même ailleurs. La tolerance étant sondée sur un (g) principe naturel, rien, à ce qu'il semble, n'est plus digne d'un homme raisonnable. Mais après tout, on n'est que trop souvent sorcé de prendre parti, & dans l'Orient, & dans l'Occident, pour l'amour des hommes; & là, comme ici, la neutralité fait dire de celui qui l'observe trop rigoureusement,

Fanum habet in cornu , longe fuge.

(4) Voicz d'Herbelot, au titre de Din, (b) Voiez le même au titre de l'Amour de

Dien, p. 321, (c) Le meine au titre de Alegnoun,

(d) Alegnoun.

(c) Voicz d'Herbelos à l'article de Schoubish.

(f) Quod tibi non fieri vis, &c.

(g) On ne doit pas être furpris d'entendre ainsi parler l'Editeur Hollandois en faveur du Tolerantisme. Nous avons fait observer ailleurs assez précisément, quels etoient ses sentie mens à ce sujet,



TABLE DES CHAPITRES

Introductio	on a l'Hiltoire du Mahomérilme,	page s.
	Origine des Arabes.	6.
	Genéalogie de Mahomet.	16.
Cérémo	nies, Mœurs & Coutumes Religieuses des Maho	
. PARTIE .	Où on traite de l'Histoire & des Dogmes de la F	Religion Maha-
	métane.	***
CHAPITRE I	Abregé de la Vie de Mahomet.	39.
CHAILIRE I	Sa naissance, & son éducation.	40.
	Premiers emplois de Mahomet.	Ibid.
	Commencement de sa Mission; ses visions, ses Disciples, son A	Hear in ere. 43.
	Etablissement de la Scote Mahometane ; Guerres qu'elle	eut a foutenir,
	Mort de Mahomet ; ses Funérailles.	63.
	Portrait de cet Imposteur, ses vices, ses vertus, de.	66.
CHAP. II.	Des commencemens du Mahométisme, & des cause blissement.	es de son éta-
CHAP. III.	De l'Alcoran.	86.
*CHAP. IV.	Extrait de l'Alcoran.	99.
CHAP. V.	De la croiance & des Coutumes des Mahométans, se	elon M. Simon.
CHAP. VI.	Differtation fur les fausses idées & les préjugés qu'on Mahométisme, traduite du Latin de M. Reland.	a pris contre le
	Que la plupart des Religions ont été mal decrites par leurs	
	premiérement celle des Juifs.	137.
	Que la Religion Chrétienne n'a pas été plus ménagée que	
	To Daniel and the state of the	138.
	Les Protestans n'ont pas été micux traités que quelques Catho	4
	Que les Catholiques Romains ont tort de nous comparer au	Ibid.
	Les es camonques tomains on tors at nous comparts att	
	Parallèle singulier de Vivaldo entre les Luthériens & le	s Mahométa 's. Ibid.
	Paralléle du même Vivaldo entre les Mahométans & les mains.	Catholiques Ro-
	D'où vient que l'on connoit si peu la Religion Mahométane	1.17.
	Refutation de ce qu'on dit communement, qu'il n'est pas nec la Religion Mahometane.	cessaire d'etudier
	S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahométan. Religion.	is de disputer de
	Réfutution de ce qu'on dit communément, que nous avons a tant en Latin qu'en Langues modernes, pour connotre ai	Mez de Livres.
	leur moien la Religion Mahometane.	151.
	Que la connoissance de l'Arabe est plus utile qu'on ne perse Que l'étude des Belles Lettres & des Langues Etrangeres e	l. Ibid. gl inséparable de
	La Religion. Quel est le but qu'on s'est propose dans l'Ouvrage qui traite	e de la Religion
CHAP. VII.	Alabemetane. Confession de Foi des Mahométans, ou Traité toucha	153.
CHAP. VII.	que chaque Mahometan est tenu de recevoir & de	croire, pour
	être bon Mufulman, traduit du Latin de M. Reland De l'Explone de Dieu.	
	Du Prophete Mahomet, & de son Alsoran.	Ibid.
	De la Providince, & de la Iredessination.	Ibid.
	De l'Interrogation du Sepulchre.	155.
	The state of the s	Ibid.
		De

TABLE DES CHAPITRES.	
De l'aneantillement futur de course l'o	301
	156.
Johr an Ingement	Ibid.
De l'intercellion de Mahama	157.
are in compensation future desired	Ibid.
De la balance & du Purgatoire.	158.
and alone or du pallers - 11	Ibid.
Du Paradis.	159.
CHAP. VIII LO COLLEGE	Ibid.
CHAP. VIII. Le Catéchisme Mahométan, ou Abregé de la Théologie	160.
hométans, traduit du Latin de M. Reland.	des Ma-
idée générale des principes de la Religion, tans spéculative qu	Ibia.
De la Foi en Dieu.	Ibid.
Des Anges.	161.
Des Ligres Sacreta and a	161.
Des Livres Sacrés on Divins. Des Envoiés de Dien.	163.
Du dernier jour.	164.
Des Decrets de Dieu.	166.
Des Ablutions de June 10	170.
Des Ablutions, & des Purifications. Des Priéres.	172.
Des Aumônes.	175.
Des Jeunes.	177.
T) u D'al	
CHAP. IX. Eclaireissemens sur la Religion Mahométane, traduits de M. Reland.	180.
de M. Reland, Mahométane, traduits	du Latin
em HEE ELE LE DIES ON CO AND C	181.
Sil est bien vrai que les Mahametans de second Traité.	1bid.
S'il est bien vrai que les Mahométans admettent cette maxime; cun peut être sauve dans su Religion, pourvu qu'il vive bien. S'il est bien vrai que les Mahométans admettent qu'il vive bien.	que cha-
Sil est bien vrai que les Melanites	Ibid.
Si les Mahométans font Dicu Auteur du péché. Si les Mahométans adorent l'industrielle péché.	189.
Si les Mahométans adorent l'enus.	18
or of the trail and the Malanana	188.
Si les Mahométans nient la Providence.	191.
S'ils font profession de croire que Dieu pric lui-même pour	192.
Si les Mahométans nient l'Enfer.	Ibid.
De quel caré ils Consent l'Enfer.	
De quel côté ils se tournent dans leurs Prières.	193.
corps. The peut equer les peches par les fréquences ablu	tions du
Si dans les principes des Mahométans, les Démons sont amis de de Mahomet.	105
de Mahomet. des Manometans, les Démons sont amis de	Dien ch
of a felon enx, if y a dec in man C	197.
	198.
Si les Diables entendent.	199.
Si les Mahométane Com out des	2 . 3
Du Paradis de Mahomet, & de la suprême sélicité, selon les Maho	2 01.
at the supreme felicité, selon les Mahi	mictans.
3. 163 Temmes Cerant Commission Com	2 = 2 .
S'ils vont à la Mecque, pour vifice le Sépulchre de Mahomet. S'il est bien fur que dans l'Alerra on Fish.	1 .
Sil est bien sur que dans l'Alcoran on fulle le s'Anhomes.	20-,
S'il est bien sur que dans l'Alcoran on saise la Sainte Vierge la prop	re saur
31 Mahomet a place Haman , contemporain de Manda !!	2 . 8.
Si Mahomet a placé Haman, contemporain de Mardochée, dans le	Secle de
and the and the	2 1 3
Si la Vierge Marie, selon les Mahométans, est devenue enceinte pou	211.
Sile che a	
" le Chien elt un enimal au	Third
Si les Mahomérans, par un principe de leur Creance, se croient per violation de leurs Ivaités avec seux qu'ils comment est le	2 1 2 .
Tome 1. Tome 1.	mise la
† Comment Instacles.	214.
* Gggg	

S.

rétans.

page 5.

ligion Maho-

oran, &c. 44. ut a foutenir,

16.

39. 40. *Ibid*.

48. 63. 66. de son éta-71. 99. on M. Simon. 130. pris contre le dversures, & elle des fuifs. 138. ques Romains, Ibid. Mahemétans. Mahométa 's. Ibid. uholiques Ro-141. 142. Jaire d'audier de disputer de 146. z de Livres. c certitude par 151. Ibid. insciparable de 152. de la Religion 153. les Articles croire, pour

Is 4. Joid. Ibid.

Iss. Ibid.

TABLE DES CHAPITRES.

	Si l'Auteur de l'Alcoran s'est contredit au sujet de l'Alcoran s	même.
	S'il est vrai que Mahomet ait confondu le Pharaon qui sit élever A avec celui qui tirannisa le dernier le Peuple de Dieu, & qui sut en	gluusi
	dans la Merrouge. S'il est vrai qu'il ait été assez mauvais Géographe, pour avir pla Mecque dans le Pais des Hammonites.	
	S'il s'est contredit dans son Alexan, en disant tantot qu'il ne seavo. lire, & tantot qu'il seavoit lire.	217. 11 pas 218.
	S'il s'eft encore contredit, en disant tantot qu'il condulsoit les hommes	dins
	la voie du falut, & camót qu'il ne seavoit pas s'il y étoit lus- & ses Disciples.	meme 1bid.
	Si dans l'Alcoran il n'est fait aucune mention d'un Dieu Créateur (mortel.	1 im-
	S'il est permis aux Mahométans, par les Principes de leur Religion pouser ausant de semmes qu'ils peuvent en entretenir.	, d'é- Ibid.
	Si les Mahomérans ne prennent aucune précaution pour se laver le v	
	Si, selon eux, Moise est du nombre des réprouvés.	225.
	S'ils ne reconnoissent que trois Prophétes, Moise, J. C. & Mah	
	Si l'homme a été formé d'une sang-sue, selon Mahomet.	Ibid.
	S'il a nie l'immortalisé de l'ame.	2 2 7 .
	s'il a enseigné que celui qui sue son ennemi, ou qui en est sué, est bisablemens sauvé.	indu- 228.
	S'il est vrai que Mahomet avoit élevé un Pigeon, qui venoit murmi	urer à
	son oreille dans ses accès épilepiques.	230.
	Si les Mahométans croient la pluralisé des Mondes.	231.
** DADTIE	Si Mahomet a emprunié la Circoncisson des Juiss de son tems.	2 3 2 .
II. PARTIE,	Contenant la Description des Cérémonies & l'ratiques Religieuses	, qui
	font en usage chez les Musulmans.	235.
CHAPITRE I.	De certains devoirs, & de plusieurs usages permis ou défendu l'Alcoran.	236.
	De l'usage du vin & des liqueurs fortes.	Ibid.
	Des Jeux de hafard.	238.
	Divertiscemens des Mihomeians.	239.
CHAP. II.	De quelques autres défensés portées par l'Altoran. Cérémonies du Mariage des Mahométans, de leur Circoncisio	241. n. de
0	leurs Funérailles.	243.
	Le Mariage des M homésans.	Ibid.
	Cérémontes de la Circonsisson chez les Mahométans.	2 50,
	Leurs Funérailles.	256.
CHAP. III.	Des Ministres & du Clergé de la Loi Mahométane.	262-
	Du Mufii, & des l'rêtres du Mahométifme.	264.
Cuan III	Des Moines Mahomésans.	266.
CHAP. IV.	Des Dévotions Mahométanes, & de tout ce qui regarde le des Mufulmans.	
	Les l'êtes des Mahométans,	269.
	Saints du Mahométiffne.	2 = 9.
	Superstitions des Mahométans.	28
CHAP. V.	Des Sectes répandues dans le Mahométisme.	281.
•	Scites modernes du Mahomesisme.	28%

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES

CÉRÉMONIES,

MŒURS ET COUTUMES

RELIGIEUSES

DE TOUS LES

PEUPLES DU MONDE.

SECONDE PARTIE DU TOME V.

Contenant les Cérémonies Religieuses des Idolatres.

lever Morie,
ifut englusti
216.

rv ir placé la 217. ne scavois pas 218.

hommes dans
soit lus-meme
Ibid.

eisteur & im 220 Religion, d'é-Ibid

iver le vifage. 225. 226. & Mahomes.

Mahomet.
Ibid.
Ibid.
227

tue, est indu-228. t murmurer a

130. 131. ns. 232. eligieufes, qui

235. défendus par 236.

1bid 238. 239.

concision, de

garde le culte

279. 28.-281. 289.

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE,

SUR

L'ORIGINE ET LE PROGRÉS

DE

L'IDOLATRIE.

Tome L

* Hhhh

Vi · L / L = L 231 V 07 07

Idde Didde dim aux ce cruit ten a f Dic man ne qu'.

(a



DISSERTATION

SUR

L'IDOLATRIE.



E mot Idolatrie est Grec, & composé de deux autres qui signifient Culte, & Représentation, soit en Statue, ou de quelqu'autre manière. A l'égard du terme Idole, Tertulien prétend (a) que c'est un diminutif de celui d'élos qui veut dire Image. Quelques Sçavans tirent au concaire l'éthymologie du nom d'Idole de deux mots Grecs, dout un signifie Image, l'autre Douleur, conformément au mot Hébreu Hasabbm, qui veut dire la même chose, pour saire comprendre par là que les

Idoles sont la source de la douleur, & en même-tems des châtimens dont Dieu punissoit ceux qui s'abandonnoient à leur culte. Quoiqu'il en soit de ces différentes opinions, il est certain que dans l'idée commune & ordinaire, par le mot d'Idolâtrie, on entend le culte rendu aux Statues & aux autres représentations des fausses Divinités, & par celui d'Idoles, tout ce qui représentoit ces mêmes Dieux. Après ce preambule que nous avons crû nécessaire, examinons quelle a été l'origine de l'Idolâtrie, en quel tems elle a commencé, quel en a été le premier objet, & quels progrès elle a faits dans le Monde.

I. (b) Au commencement les hommes ne fervoient & n'adoroient qu'un Dieu, Créateur, Eternel, Tout-puissant. Adam sortit immédiatement des mains de Dieu, en conserva dans sa famille l'idée la plus pure; & on ne sçauroit douter qu'elle ne se soit perpétuée dans la bouche de Seth jusqu'an Déluge. Il n'en sur pas de même de la famille de Cain. Ses des-

308 DISSERTATION SUR L'ORIGINE

condans tomberent non-seulement dans l'Idolâtrie, mais dans tous les autres crimes qui attirerent sur eux la colère de Dieu. Les ensans des hommes, c'est-à-dire, selon les Interprétes, les descendans de Cain surent adonnés aux passions les plus infames. L'idée pure d'un Etre très-parsait commença insensiblement à s'obscurcir; & parmi des hommes charnels, elle entra en commerce avec les sens 1 ainsi on l'attacha bientôt à des choses sensibles; & ce qui parut le plus utile & le plus parsait aux yeux de ces hommes corrompus, sur adoré comme leur plus grand Dieu.

" La première origine de l'Idolâtrie, dit (a) le Sçavant Maimonides, doit " être rapportée au tems d'Enos, quand les hommes commencerent à étu-" dier le mouvement des Etoiles & des Spheres céleftes, & reconnurent « que Dieu les avoit créées pour gouverner le monde. Ils imaginerent " que Dieu les avoit placées dans le Ciel, pour les faire entrer en parta-- ge de sa gloire, & pour lui tervir comme de Ministres ; & conclurent " que des-là il étoit de leur devoir de les honorer. Sur ce fondement, ils « commencerent à bâtir des Temples aux Étoiles, à leur offrit des Sacrifi-« ces , & à se prosterner devant elles , pour obtenir des saveurs de celui - qui les avoit créées ; & ce fut-là la première origine de l'Idolàtrie. Ce - n'est pas qu'ils crussent qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que les Astres : » mais ils étoient perfuadés qu'en les adorant, ils accomplissoient la vo-· lonté du Createur. Avec le tems certains faux Prophétes s'eleverent, » prétendant être envoiés de Dieu, & difant qu'ils avoient des révelations pour faire adorer tel ou tel Aftre, meme pour faire offrir des Sacrifi-" ces à toute l'Armée des Cieux; & ils en firent des figures, qu'ils expo-" ferent a la veneration publique. On commença alors à placer leurs ré-» présentations dans les Temples, sous les Arbres, & sur le sommer des - Montagnes. On s'affembla en toule pour venir les adorer; & on rap-" portoit la prospérité dont on jouissoit au culte qu'on leur rendoit. De-- là vint que le nom de Dieu fut absolument banni de la bouche & du « cœur des hommes. »

to

OI

qu

av

tri

ble

éto

la

Fai

cul

ll c

que

COL

pou

Die

Mo fine

mer

Tel est le sentiment de Maimonides sur l'origine de l'Idolâtrie. C'est aussi celui des Rabbins les plus sçavans. Mais il ne faut pas appuier davantage sur le tems qui précéda le Deluge, tems sur lequel Mosse s'est peu étendu. Quoique M. Fourmont convienne qu'on ne peut en rien dire de certain au sujet de l'Idolâtrie, il ne laisse pas de croire qu'elle commença alors; & il en assigne emq causes, qui ont subsisté également après Noé. Ces cinq causes sont, 1. L'admitation; delà le culte des Astres, sur-tout du Soleil & de la Lune, objets si frappans, si utiles, & dès-là si propres à attirer le culte des hommes. 2. La tendresse; une mère n'a qu'un fils qu'elle chérit : elle le perd, en fait faire une Statue; & cette image devient la Divinité tutelaire de la famille. 3. La crainte; tout le monde sçait cet ancien Vers.

Primus in orbe Deos fe it timor;

Et personne n'a jamais mieux connu cette soiblesse des hommes, que nos Missionnaires de l'Amérique, qui entendoient dire à tout propos, si Dieu est bon, il n'a pas besoin de notre culte; les Démons seuls, ou les Génies

mal faifans le méritent, pour les empêcher de nous nuire. source sont sans doute fortis parmi les Romains ses Dieux Averrunci, c'esta De la même à dire, qui éloignent le mal 1 dels encore la Déelle Angerona, la fiévre, les maladres déffiées, & la crainte elle-même, qui devint chez ce Peuple une Divinité. 4. L'esperance; c'est à elle qu'on doit l'origine des Dieux falutaires, tels qu'Apollon, Esculape & tant d'autres, sur le secours desquels on fondoit l'espérance de sa guérison. 3. Entin la flatterie; & il est inutile de ester des exemples des Dieux qui lui doivent leur origine. A ces emq causes on doit en ajouter une sixieme, la corruption du cœur; un cœur corrompu adore ses défauts & ses excès : ses passions sont ses premié-

Un Auteur moderne, persuadé que l'Idolatrie & le Polythétsine ne commencerent qu'après le Déluge, en attribue l'origine à l'impiéré & 2 l'Athéisme qui avoient régné avant ce grand évenement : « C'est-là, dit-· il, l'esprit des hommes, quand ils ont été sévérement punis pour quel-« que crime , ils se jettent dans une autre extrémité. . Delà cet Auteur concrut, que comme les hommes jugerent que le Déluge, qui portoit des marques si évidentes de la colère de Dieu, étoit arrivé pour punir l'Atheisine, ils se jetterent dans l'extrémité opposée : ils adorerent tone ce qui parut mériter leur culte. Mais ou cer Ecrivain a-t'il pris, qu'avant le Déluge, les hommes se sussent portes à cet exces d'impieté? Moise dit (a) à la verité, que du commerce des enfans de Dieu, c'est à dire, des Successeurs de Seth avec les silles des hommes, naquirent les Nephelim, qui tomberent dans les plus grands défordres, comme leur nom même le siguifie : mais il ne dit nulle part qu'ils devintent des Athées. Or que peuton sçavoir de ces premiers hommes, que ce que cet Ecrivain sacre en a rapporté ?

Quoiqu'il en foit de l'état de l'Idolàtrie avant le Déluge, il est certain que la connoissance & le culte du vrai Dieu furent reunis dans la Famille de Noé, qui resta seule sur la terre après ce grand évenement. Ainsi avant la division des Langues, & pendant que les fils & petits-fils de ce Patriarche ne composoient qu'une Famille & qu'un Peuple, il est vrai-semblable que la pureré de ce culte ne sur point alterée. Noé vivoit encore, il étoit le chef de ce Peuple. Seir Chain & Japhet, témoins eux-mêmes de la vengeance de Dieu fur leurs Contemporains, vivant au milieu de leurs Familles, auroient-ils fouffert que leurs enfans euflent abandonné ce niême culte? On ne lit rien dans l'Antiquité, qui puisse nous porter à le croire. Il est donc très probable que ce ne sut qu'après la dispersion de ce Peuple, que commença l'Idolâtrie; & pendant que dans quelques Familles on conferva plus long-tems la véritable Religion, les autres l'abandonnerent pour adorer de vaines Idoles. Il est vrai que dans les Pais mênie les plus adonnés à l'Idolàtrie, il se trouva quelquesois des hommes qui adoroient Dieu en esprit & en vérité. Melchisedech Roi de Saleni, Jethro beau-pere do Moite, & Job, ne sont peut-être pas les seuls qui conserverent la connoisfance du vrai Dieu. Quoiqu'il en foit, cette Religion pure dans les commenceniens, fouffrit dans la fuite de grandes altérations. L'ignorance, & encore plus les passions y causérent un mélange qui corrompit tout. Dès-

s, que nos os, fi Dicu a les Génies mal-

us les autres

s hommes,

nt adonnés

it commen-

, elle entra

hofes fenti-

e ces hom-

onides, dois

erent à étucconnurent

maginerent

r en parta-

conclurent

dement, ils

des Sacrifi.

irs de celui làtrie. Ce

les Astres:

ent la vo-

s'eleverent,

révelations

des Sacrifi-

qu'ils expo-

er leurs re-

ommet des & on rap-

doit. Deiche & du

trie. C'est

appuier da-Moife s'elt

n rien dire

le commen-

ment après

des Aftres,

& dès là fi

e mere n'a

e; & cette

te; tout le

(4) Gen. Cap. 6.

Tome V.

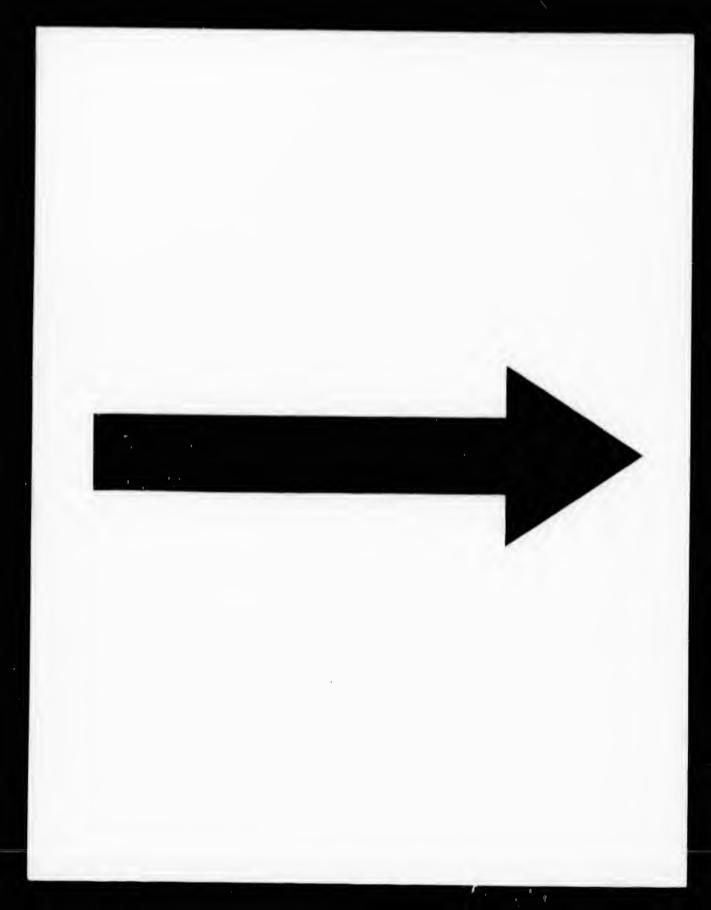
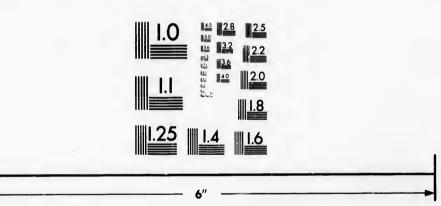


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

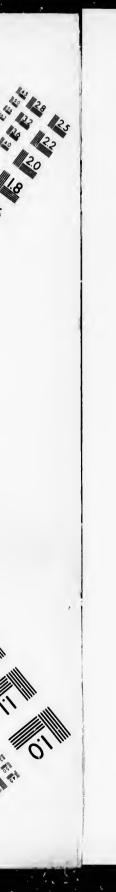


STAND STANDS OF THE STANDS OF

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

SIM STATE OF THE S



lors l'idée de Dieu s'obscurcit : on sit entrer ses Ouvrages en concurrence avec lui ; & par un renversement étrange, mais trop réel, au lieu que la beauté des Créatures devoit élever l'homme à la connoullance du Créateur, elle sit oublier celui qui les avoit formées, & leur attira le culte qui lui étoit dû.

Les Philosophes, sur-tout les Platoniciens, tâchoient d'établir au sujet de l'origine de l'Idolâtrie un sistème particulier, qui, s'il étoit bien prouvé, seroit très-capable d'en diminuer l'absurdité. Ils soutenoient que l'idée que les Sages de l'Antiquité s'étoient formée de Dieu, étoit celle d'un Etre supérieur à tout ce qui existe ; d'un Esprit répandu dans l'Univers, qui anime tout, qui est le principe de toute génération, & qui donne la sécondité à tous les Etres; d'une slame vive, pure & toujours active; d'une Intelligence infiniment sage, dont la Providence veille sans cesse à tout, & s'étend sur tout; en un mot d'un Etre auquel, à raison de sa supériorité, ils avoient donné des noms différens, mais qui portoient toujours le caractére de ce Domaine souverain, qui ne convient qu'au Maître abtolu, & à celui de qui tout émane. Porphyre, après Théophraste, s'efforça même de prouver que dans ces commencemens la Religion étoit fondée sur des maximes très-pures, & sur des idées fort différentes de celles qui régnoient de son tems. Ainsi par un sistème rafiné, ces Philosophes prétendoient excuser l'Idolâtrie: mais on leur soutint qu'excepté parmi les Patriarches & chez les Juiss, on n'avoit jamais trouvé une Religion telle qu'ils la dépeignoient; & que l'Idolâtrie la plus grossière étoit par tout ailleurs le sistème dominant. Pour se conduire dans la recherche de l'origine de l'Idolâtrie, il faut des Guides plus surs que les Philosophes Paiens.

I

n

d

tr

d

ra

pa

me

C'

c'c

ces

est

cie

fuff

pre

trie

gno

ges

Les Peres ont pris la chose du côté de la Morale, & ils ont dit avec beaucoup de raison, que l'Idolâtrie n'est venue dans le monde que par la corruption du cœur de l'homme. L'orgueil, l'amour de l'indépendance, le penchant au plaisir des sens, sont les véritables causes de son établis-

sement.

II. (a) Mais en quel tems commença ce désordre ? L'Ecriture Sainte n'en parle qu'en passant, & par occasion. La première fois qu'elle en fait mention, est au sujet du fils de Zelpha, Servante de Lia, à qui celle-ci donna le nom de Gad. Selden dit (b) que les Hébreux interprétoient ce mot par celui d'Astre savorable, & que Gad en Arabe signifie la bonne fortune. S. Augustin prétend (c) qu'en cette occasion Lia parla à la manière des Idolàtres, & qu'elle invoqua l'Astre savorable à la naissance de son fils. La seconde sois qu'il est parlé de l'Idolâtrie dans la Genése, est lossement les Teraphims, ou les Idoles de son pére. Ces passages sont voir que l'Idolâtrie régnoit du tems de Jacob, ce qu'on ne peut contester : elle étoit même beaucoup plus ancienne que ce Patriarche, puisque la Ville d'Ur en Chaldée, où demeuroient ses Ancêtres, étoit Idolâtre : mais ils ne nous apprennent point l'époque de son établissement dans le monde.

L'Auteur du Livre de la Sagesse (e) propose deux ou trois sources

(a) Eu quel tems commença l'Idolatrie.

(d) Gen. Cap. 31. (e) Sap. Cap. 15. v. 15. & 16.

⁽b) De Dus Syriis. (c) In Genef. 2, 91.

ncurrence ieu que la Créateur, lte qui lui

ir au sujet oien prouque l'idée celle d'un l'Univers, qui donne irs active; ins cesse à n de sa suoient toui'au Maître , s'efforça oit fondée celles qui lophes préparmi les ligion telle t par tout che de l'o-Philosophes

it dit avec que par la pendance, lon établit-

ture Sainte 'elle en fait qui celle ci rétoient ce e la bonne à la maniéince de fon e, est lorsnleva fecrés font voir itester : elle ie la Ville e : mais ils e monde. ois sources

de l'Idolâtrie: mais il est aisé de s'appercevoir que celui qui a composé ce Livre n'a jamais eu dessein de traiter dogmatiquement de l'origine du culte des faux Dieux. Ce n'est donc point dans les Livres Saints, que nous pouvons apprendre la véritable époque de l'établissement de l'Idolàtrie.

S. Ephiphane croit (a) que Sarug, Aieul de Tharé pére d'Abraham, en fut le premier Auteur : mais l'Ecriture infinue seulement (b) que les Aieuls de ce Patriarche étoient engagés dans le culte des Idoles, sans dire qu'ils en avoient été les Inventeurs. Joseph avance même (c) que ce mal étoit alors si général, qu'Abraham sur le premier qui osa dire qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & que tout l'Univers étoit l'ouvrage de ses mains. Il faut donc remonter plus haut. Nemrot est celui à qui on attribue ordinairement l'origine de l'Idolâtrie : on prétend (d) que c'est lui qui introduisit le culte du feu, qui a duré si long-tems. Mais quelque idée que l'Ecriture nous donne de l'insolence de Nemrot, qui sur l'auteur du dessein de la Tour de Babel, dessein qu'on peut regarder comme une espèce de révolte contre le Ciel, il n'est dit nulle part qu'il ait porté les Chaldéens à adorer des Etres sensibles. On n'est pas mieux fonde à dire que Ninus sut le premier auteur de l'Idolâtrie. Elle est plus ancienne que lui, puisqu'il ne vivoit (e) que vers le tems des premiers Juges, & que long-tems auparavant l'Ecriture reproche à Tharé & à Nachor le culte des Idoles.

C'est sans doute dans la famille de Cham, qu'il faut chercher la véritable origine de l'Idolâtrie. Les enfans infortunés de ce pere maudit oublierent les premiers les sages conseils de Noé; & s'abandonnant à leurs passions, ils chercherent des objets sensibles, pour leur offrir un culte superstitieux. Comme les deux fils de Cham, Chanaan & Misraim s'établirenr, l'un dans la Phénicie, & l'autre dans l'Egypte, c'est dans ces deux Roiaumes que l'Idolâtrie prit naissance. Il y a lieu de croire qu'elle commença plus tard dans les Païs peuplés par les descendans de Sem & de Ja-

L'Egypte & la Phénicie sont donc les premiers berceaux de l'Idolâtrie. C'est le sentiment (f) d'Eusebe, de Lactance (g) & de (h) Cassien, dont le premier en rapporte l'origine à Chanaan, & le second à Cham son pere: c'est ce qu'ont pense sur ce sujet plusieurs Rabbins, qui croient même que ces deux Patriarches étoient Idolatres avant le Déluge. Vossius dit (i) qu'il est hors de doute que l'Idolatrie a commencé dans la famille de Cham, & par consequent dans l'Egypte. Cet Auteur ajoute, que tous les Anciens en conviennent; & sans parler de Diodore & de plusieurs autres, il fussit de citer Lucien, qui dit formellement (k) que les Egyptiens sont les premiers qui ont honoré les Dieux, & leur ont rendu un culte solemnel.

En effet l'Egypte a toujours été regardée comme le centre de l'Idolâtrie; c'est l'idée que l'Ecriture en donne en plusieurs endroits. Là régnoient la Magie, la Divination, les Augures, l'Interprétation des songes, malheureux fruits d'un culte superstitieux. Dès le tems même de

⁽A) De Heref. L. 1.
(b) Josué, Cap. 24.
(c) Antiq. Ind. L. I. Cap. 9.
(d) Hugo Victor, in Genes. Cap. 10.
(e) Userius place le régne de Belus l'an du monde 2682. Se celui de Ninus en 2687.

⁽f) Prepar, Evang. Cap. 6. & 9. (g) De falfa Relig. L. 11. (h) Collat. 8. Cap. 21.

⁽i) Remarques sur le Traité de Maimonides touchant l'Idolâtrie.

^() De Den Syria.

Moise, l'Idolàtrie y étoit à son plus haut point; ce qui suppose une grande ancienneté. Car un sistème complet de Religion ne s'établit qu'avec beaucoup de tems. Moïle même ne semble avoir donné un si grand nombre de préceptes aux Juifs, que pour les opposer en tout aux cérémonies Egyptiennes. Ce qui regarde les Sacrifices, l'usage des viandes, & la Police, ne fut établi que pour les éloigner des pratiques de ce Peuple ido-

Voilà fans doute le Païs où commença l'Idolâtrie; d'où elle passa dans la Phénicie (a), si même elle n'y commença pas en même tems. De la Phénicie elle se répandit en Orient, dans les lieux habités par les descendans de Sem, dans la Chaldée, la Mésopotamie & les Païs voisins; & dans l'Occident où s'étoit établie la postérité de Japhet, c'est-à-dire, dans l'Asse mineure, dans la Gréce & dans les Isles. C'est le chemin qu'Eusebe & les anciens Peres lui font prendre. Et il ne faut pas écouter les Grecs, quand ils disent que l'Idolâtrie commença, ou dans l'Isle de Crete sous le régne de Melissus, ou à Athènes sous Cecrops, ou en Phrigie; puisqu'ils ne connoissoient pas les véritables Antiquités, & qu'il est sur que leur Religion & leurs Cérémonies étoient venues d'Egypte & de Phénicie, avec les Colonies qui leur arriverent de ces anciens Roiaumes, comme tous les Sçavans en conviennent, & comme Hérodote le dit formellement. L'Egypte & la Phénicie sont donc les deux Pais où l'Idolatrie a pris naissance. Peutêtre y commença-t'elle du vivant même de Cham : il est certain du moins

qu'elle y fut fort répandue sous le régne de Misraim son fils. III. (b) Après avoir trouvé l'époque la plus probable de l'Idolâtrie, & découvert les lieux où elle a commencé, tâchons d'appercevoir quel en fut le premier objet. Le célébre Vossius (c) croit que la plus ancienne Idolâtrie a été celle des deux Principes. Les hommes aiant vû le monde rempli de biens & de maux, & ne pouvant s'imaginer qu'un Etre qui est effentiellement bon, pût être l'auteur du mal, inventerent deux Divinités égales en puissance & éternelles. Ils crurent que tout le bien venoit du bon Principe, & que le mauvais faisoit tout le mal qu'il pouvoit faire; que celui-ci voiant que le bon Principe vouloit créer un monde, avoit traversé son dessein autant qu'il avoit pû; qu'il y avoit eu à ce sujet une guerre très-vive entre ces deux Etres, & que c'est ce qui avoit retardé cette création, jusqu'au moment où le bon Principe avoit eu le dessus; que pour s'en venger, le mauvais y avoit répandu toutes sortes de maux & de miséres. Ce Scavant Auteur ajoute, "on ne peut pas fixer au juste l'époque de cette erreur, ni dire qui l'inventa le premier : mais il pense avec raison

qu'elle est très-ancienne.

Plutarque fait une longue énumération (d) de ceux qui l'ont enseignée, non-seulement parmi les Grecs, mais même chez les Barbares. Vossius croit qu'elle se répandit en peu de tems dans toute l'Egypte, si on en excepte la Thébaide où le culte du vrai Dieu s'étoit conservé; & il prétend que tout ce que les Egyptiens publierent d'Osiris & de Typhon, & des persécutions

(4) Quelques Scavans prétendent que l'Idolâtrie commença dans la Phénicie, & que delà elle passa en Egypte. Il est difficle de contester un fait si ancien. On accorde tout, en disant qu'elle commença peut-être en même-tems dans ces deux Païs.

fi

le

tr

CC

ci

tc

pr

fu

Ĕl

ga ce

dc

fec

Pr

de

Do

ful ľh

⁽b) Quel fut le premier objet de l'Idolâtrie.
(c) De Orig, Idol, Lib, !.
(d) In Ifide.

une granlit qu'avec rand nomrérémonies les, & la euple ido-

passa dans is. De la les descenns; & dans dans l'Afie usebe & les ecs, quand te sous le ; puilqu'ils ue leur Ree, avec les ous les Sça-L'Egypte nce. Peut-

n du moins

olâtrie, & oir quel en s ancienne le monde tre qui est x Divinités venoit du faire; que oit traverse une guerre cette creae pour s'en de miléres. époque de ayec raison

enseignée, Vollius croit excepte la id que tout perfécutions

t de l'Idolâtrie.

de ce dernier contre son frère, devoit s'entendre de ces deux Principes, & de leur guerre éternelle. On peut ajouter, que tout ce que les Philosophes ont dit touchant ce bon & ce mauvais Principe; tout ce que les Perfes ont publié de leurs deux Divinités, Oromase & Ariman ; les Chaldéens, de leurs Planettes bienfaisantes ou nuisibles ; les Grecs de leurs Génies salutaires ou pernicieux; que tout cela, dis je, tire son origine de cette ancieune Théologie des Egyptiens, enveloppée sous les fables d'Osiris & de Typhon. Cette opinion, si nous voulons remonter à sa véritable source, venoit de la peine qu'on avoit eue de tout tems à accorder comment le mal pouvoit s'être introduit dans le monde, qui étoit l'ouvrage d'un Dieu infiniment bon & bienfaisant. Cette opinion sit des progres infinis. Pythagore alla la puiser en Egypte, pour la répandre ensuite dans toute l'Italie; & dans le quatriéme liécle le fameux Manès en infecta le Christianisme.

De l'Idolâtrie des deux principes Vossius passe à celle des Esprits; & il cherche les causes qui porterent les hommes à les adorer. Il en trouve deux ; la connoissance qu'on avoit de l'excellence de leur Etre, & les essets surprenans qu'on croioit qu'ils produisoient. Les Oracles, les spectres & les effets magiques ne contribuerent pas peu sans doute à faire reconnoître leur puissance & leur Souveraineté. Leur culte s'établit presque par tout, principalement à l'égard des mauvais Esprits; & l'on trouve encore cette sorte d'Idolâtrie dans tous les Pais où l'Evangile n'a pas été reçu, comme les Relations en font foi-

Enfin au culte des Génies Vossius joint celui des Ames, qui s'établie en plusieurs Pais, si nous en croions Mela, Hérodote, & Tertullien; surtout en Afrique, où l'on avoit beaucoup de vénération pour celles des grands hommes. Mais comme cette espèce d'Idolatrie a sait le plus de progrès dans le monde, donnons plus d'étendue à cette pensée, & proposons les conjectures d'un habile homme (a) sur l'origine de ce culte.

Il croit que deux choses l'ont introduit; la reconnoissance, & la crainte. Le respect qu'on portoit aux Ancêtres sit érablir la coutume des Pompes funébres. L'envie de plaire aux vivans sir louer avec excès les actions des morts : on chantoit des Cantiques à leurs funérailles : on les élevoit jusqu'au Ciel; & comme avant l'introduction de l'Enfer Poëtique & des Champs Elysées, on croioit que les ames erroient dans les maisons, & dans les lieux qu'elles avoient fréquentés pendant leur union avec leur corps, on éleva dans l'endroit le plus respectable de la maison des espéces d'Autels, où l'on gardoit leurs portraits avec respect, & on y bruloit des passilles & de l'encens. On établissoit quelqu'un pour avoir soin du custe qu'on leur rendoit; & c'est-là où l'on alloit dans les besoins pressans, pour implorer leur secours. L'envie de faire durer un ministère lucratif faisoit inventer à ces Prêtres des Histoires, où ils ne manquoient pas d'insérer du surnaturel & des miracles, tantôt pour épouvanter les Incrédules, tantôt pour animer les Dévots. Ces Ministres composoient aussi des Romans sur la vie de ces grands hommes. Ils les cachoient pendant long-tems, ce les faisoient passer dans la suite pour de véritables Histoires. Quoique les Contemporains n'y fussent pas trompés, ceux qui vinrent long-tems après ne purent apprendre l'histoire de ces grands hommes que de la bouche de leurs Prêtres; & comme tout ce qu'on voioit ressentoit la Divinité, & qu'à des Chapelles particu-

⁽a) Le P. de Tournemine Jésuite. Voiez le Journal de Trévoux, année 1702. Tome V. * Kkkk

lières avoient succèdé les Temples publics (a), on s'accoutuma tout de bon à honorer ces premiers hommes comme des Dieux. Il étoit même dangéreux de vouloir pénétrer la source du culte établi. Il pensa en couter la vie à Eschyle, parce qu'on crut que dans une de ses piéces il avoit révélé quelque chose des Mystères de Cerès. Aussi voioit-on dans les Temples, sur-tout dans ceux d'Osiris en Egypte, une Statue d'Harpocrate tenant un doigt sur sa bouche, pour marquer qu'il étoit désendu de réveler le mystère de sa vie & de sa mort : c'est aussi ce que significient dans le même Païs les Sphinx placés à l'entrée des Temples, comme des Symboles du silence.

La seconde cause de l'Idolâtrie, selon le même Auteur, est la crainte des maux ausquels on peut être exposé. On s'imaginoit, par exemple, que les Astres causoient plusieurs maux par leurs influences: on les croioit animés & immortels, parce qu'on les voioit sans aucune altération. Ainsi on imagina que le moien le plus sur pour se les rendre savorables, étoit de les appaiser, lorsqu'on les croioit irrités; & dès-lors on commença à se prosterner devant la Lune, le Soleil & toute la Milice du Ciel, comme les

Prophétes le reprochent si souvent aux Nations.

M. le Clere prétend (b) que la plus ancienne espéce d'Idolàtrie est celle qui rendoit aux Anges un culte Religieux. Delà on passa, dit-il, à celui des Ames des hommes illustres : ensuite, comme on s'avisa de dire que ces Ames séparées des corps étoient attachées à certains Astres, & qu'elles

les animoient, on en vint enfin à adorer ces Astres mêmes.

Sans vouloir entrer ici dans la critique de ces différentes opinions, il paroit certain que l'Idolâtrie a commencé par le culte des Astres, sur-tout du Soleil. Comme on n'abandonna le vrai Dieu, que parce que l'idée d'un Etre purement spirituel s'étoit effacée dans le cœur des hommes devenus charnels, il n'y a pas d'apparence qu'ils aient pris d'abord pour objet de leur adoration des hommes semblables à eux. Il est vraisemblable qu'ils chercherent des Etres sensibles, qui portassent le caractère de la Divinité, dont ils n'avoient pas entiérement perdu l'idée, & qui en fussent le Symbole le plus expressif. Or rien n'étoit plus capable de les séduire que les Astres, sur tout le Soleil. Sa beauté; le vis éclat de sa lumière; (c) la rapidité de sa course ; sa régularité à éclairer tour à tour toute la terre, & à porter par tout la sécondité, caractères essentiels de la Divinité, qui est elle-même la lumière & la source de tout ce qui est; tout cela n'étoit que trop capable de faire croire à des hommes grossiers, qu'il n'y avoit point d'autre Dien que le Soleil, & que cet Astre brillant (d) étoit le trône de la Divinité. Dieu avoit établi sa demeure dans le Ciel; (e) & ils n'y voioient rien qui portât plus de marques de la Divinité que le Soleil.

On ne sçauroit donc douter de l'antiquité du culte du Soleil & des autres Astres; & si à des raisons si naturelles il falloit joindre l'autorité, nous pourrions citer non-seulement plusieurs grands hommes qui ont été de ce sentiment, mais aussi presque tous les Rabbins, sur sout le célébre Maino-

(b) Index Philolog, ad Histor, Philosoph. Orient, in voce Angelus.

(c) Exultavit ut Gigas ad currendam viam,

Pf. 18. v. 6.
(d) In Sole posuit Tabernaculum suum. Ibid.

1

i

⁽a) Ou plutôt les tombeaux qu'on leur avoit élèvés étoient fi fuperbes, que dans la fuite on les regarda comme des Temples.

⁽e) Ariflote dit que tous les Peuples conviennent, que les Dieux habitent dans le Ciel, De Calo, Lib. 1. Cap. 3.

nides, qui dans son Traité sur l'origine de l'Idolatrie croit que ce sut parlà qu'elle commença.

Dans l'ignorance où étoient les hommes sur la nature du vrai Dieu, dit ce sçavant Rabbin, rien n'a dû les frapper davantage que la vue du Soleil & des autres Astres. Les hommes n'ont jamais perdu ce principe, que la Divinité renferme essentiellement le beau; & n'aiant pas assez de lumiéres, pour s'élever jusqu'à l'idée d'une substance immatérielle & invifible, ils ne trouverent rien de plus admirable dans la nature que le Soleil & les Astres. La reconnoissance assez naturelle aux hommes, lorsqu'ils reçoivent quelque bien, les fortifia encore dans la même penfée. Ils ne pouvoient douter, que le Soleil ne fût la fource de la fécondité; que c'étoit à sa chaleur que devoit se rapporter la sertilité de la terre, qui sans ses raions dont elle est échaussée, ne seroit qu'une masse stérile, sans arbres & fans fruits : les révolutions & les mouvemens réguliers des Sphéres célestes les persuadérent bientôt que les Astres étoient animés; & cette erreur n'a eu que trop de partifans. Cette opinion devint même celle des Sçavans & des Philosophes, sur-tout des Platoniciens. Ce sut dans cette Philosophie que Philon Juit prit ce dogme, (a) que les Astres son des ames incorrupiibles & immortelles; & c'est sur les principes de cette Doctrine, qu'Origene s'esforça d'établir la même opinion. Au témoignage d'Enfèbe (b) qui s'explique clairement sur cet article, on peut joindre celui de Diodore de Sicile. » Les » premiers hommes, (c) dit-il, frappés de la beauté de l'Univers, de l'é-" clat & de l'ordre qui y brillent de toutes parts, ne douterent point qu'il " n'y cût quelque Divinité qui y préfidât; & ils adorerent le Soleil & la - Lune sous les noms d'Osiris & d'Isis. " Ensin rien ne prouve tant l'antiquité de cette espèce d'Idolàtrie, que le soin que prenoit Moïse (d) de la proscrire.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur le lieu où a commencé le culte du Soleil. Quelques uns prétendent que ce fut en Chaldée, fondés sur ce que les Peuples de ce Pais se sont appliqués de tout tems à l'Astronomie, & qu'ils avoient les premiers observé les mouvemens des Astres; comme si pour admirer le Soleil & connoître ses vertus, il falloit des Observations Astronomiques, & qu'il ne sussit pas d'ouvrir les yeux, pout être frappé de son éclat & de sa beauté. Il est beaucoup plus probable que ce sut en Egypte qui , comme nous l'avons dit , fut le berceau de l'Idolâtrie , & où l'etude de l'Astronomie n'étoit peut-être pas moins ancienne qu'en Chaldée,

que l'on commença à adorer le Soleil fous le nom d'Osiris.

De l'Egypte le culte du Soleil se répandit dans les Pais voifins, ou pour mieux dire, dans le monde, puisque cet Astre a été la divinité de toutes les Narions, même les plus barbares. Nous n'entreprenons pas de prouver ici en détail une vérité fi connue. Il suffit d'observer, que les Ammonites l'adorerent sous le nom de Moloch, à qui ils sacrificient des enfans, les Chaldéens, sous ceux de Belus, de Baal, ou de Baal-Semen, qui veut dire le Seigneur du Ciel. Les Arabes l'appelloient Adonée; les Moabites, Beelphegor; les Perfes, Mithras. Il étoit nommé Afabinus par les Ethiopiens; Liber, ou Dionyssus par les Indiens; Apollon, ou Phæbus par les Grees & par les Romains, &c. Personne n'ignore que Macrobe (e) avoit entrepris

& des auorité, nous été de ce

tout de bon

même dan-

en couter

avoit révé-

s Temples,

e tenant un

r le mysté-

us le même

ymboles du

la crainte

r exemple.

n les croioit

tion. Ainfi

ables, étoit

mença à fe

comme les

dolàtrie est

a, dit-il, à

de dire que

& qu'elles

pinions, il

es, fur-tout

que l'idée

ommes de-

d pour ob-

aifemblable

e de la Di-

en fussent

les féduire

a lumiére;

ir toute la

: la Divini-

; tout ce-

liers, qu'il

brillant(d)

ns le Ciel;

nité que le

ore Maimo-

im fuum. Ibid.

uples convienps le Ciel. De

⁽a) Lib. De Somniis. (b) Prep. Evang. Lib. 11. Cap. 9.

⁽d) Deuter. 4. v. 10. (e) Sat, Lib. I. Cap, 7.

de prouver, que tous les Dieux du Paganisme pouvoient se réduire au Soleil. En un mot, il n'y eut point de Peuple qui ne rendît un culte superstitieux à cet Astre. Cesar nous l'apprend en particulier des anciens Germains. Herodote (4) en dit autant des Massagétes; & tous les Voiageurs rapportent la inême chose de presque tous les Peuples, dont ils nous ont laisse des Relations. Les Juiss eux-mêmes se laisserent aller quelquesois à cette superstition, puisque (b) Jossas tua les chevaux, & brûla les chariots qu'on avoit consacrés au Soleil. Ensin sans parler de toutes les Villes qui portoient son nom, ou qui lui étoient consacrées, les Rois d'Ethiopie, d'Egypte & de Syrie, ceux de Perse, & plusieurs autres Princes de l'Orient se vantoient de descendre du même Astre. On verra dans la suite de cet Ouvrage, que les Yncas du Pérou & leurs descendans, ainsi que les Natchés de la Louisiane, ont eu la même prétention.

De l'adoration du Soleil & de la Lune on passa à celle des autres Astres, sur tout des Planétes, dont les influences étoient plus sensibles; en un mot on adora toute la Milice du Ciel. On nomme Sabissme cette sorte d'Idolâtrie, qui a pour objet de son culte les Astres & les Planétes. Nous en parlerons dans la suite de cet Ouvrage. Nous observerons seulement, que le Sabéissme est la plus ancienne Secte du Monde Paien. Elle a commencé peu de tems après le Déluge, puisqu'elle étoit connue des ancêtres d'Abraham, de Tharé & de Sarug, & peut-être même avant eux. Elle est celle qui a fait le plus de progrès. Ensin c'est de toutes les Sectes celle qui a duré le plus long-tems, puisqu'il y a encore aujourd'hui un grand nombre

d'Idolâtres qui la suivent.

IV. (c) Quelque tems après leur séparation, les premiers hommes étoient extrêmement groffiers. Si nous en croions Diodore de Sicile, les Grecs qui dans la fuite devinrent si polis, ne différoient guéres de ceux qu'ils s'accoutumerent à appeller Barbares. Il ne faut donc pas s'imaginer, que dans les commencemens l'Idolâtrie fût un fistême raisonné; ou que la Théologie fe trouvât alors chargée de cet attirail de Cérémonies, qu'on y ajouta dans la suite. Rien de plus simple, ni en même tems de plus grossier que la Religion des premiers Idolâtres. On ne faisoit guéres de dépense, ni pour representer les Dieux, ni pour leur rendre un culte Religieux. Pausanias nous apprend que du tems de Cecrops, les Athéniens n'offroient à Jupiter Celeste que de simples gâteaux. Les Scythes, selon (d) S. Clément d'Alexandrie, adoroient dans les anciens tems un Cimeterre : les Arabes une pierre brute & informe; & parmi les autres Nations on se contentoit d'élever un tronc d'arbre, ou quelque colonne sans ornement. On nommoit ces Cippes Zoara, parce qu'on les peloit, s'ils étoient de bois, & qu'on les lissoit un peu, s'ils étoient de pierre.

Ce qui commença à donner un grand cours à l'Idolâtrie, & qu'on doit mettre par conféquent parmi les principales causes de ses progrès, sut l'invention des Arts, sur tout de la Peinture & de la Sculture. Des Statues bien faites attirérent plus de respect; & on eut moins de peine à croire que les Dieux qu'elles réprésentoient, y habitoient. Souvent même les Satuës augmentoient le nombre des Dieux, comme S. Augustin le remarque à l'occasion des Muses, qui originairement n'étoient que trois: mais auant été

représentées

u

ti

d

C

d

m

ćt

lo

de

Po

en

le

ce

th

le:

tic

fte

tai

cu

ma

fui

Or

en

vir

⁽a) Lib. I. Cap. 226.

représentées par trois Sculpteurs différens, leurs Statues parurent si belles, qu'on les confacra toutes neuf.

Du culte des Astres que nous avons dit avoir été les premiers Dieux du Paganisme, on passa à celui des autres Etres matériels; sur tont du Ciel, des Elémens, des Fleuves & des Montagnes; enfin au culte des hommes qu'on plaça au rang des Dieux.

Nous avons parle plus haut des raisons, qui purent porter les hommes à adorer leurs semblables. La reconnoissance, l'amour d'une épouse pour un époux chéri, ou d'une mere pour son sils bien aimé; la beauté de l'ouvrage d'un Sculpteur, les belles actions, l'invention des Arts nécessaires, tout cela sit honorer la mémoire de quelques grands hommes, obligea à garder leurs Portraits & à distinguer leurs Tombeaux, qui devinrent enfin des Temples publics. Tels étoient les Tombeaux d'Acrise, de Cécrops, d'Erichtonius, d'Ismarus, de Cléomaque, de Cinyras & de plusieurs autres. Ce fut encore dans la Phénicie & dans l'Egypte que commença cette forte d'Idolâtrie; & il est vraisemblable que ce fut, pour l'Egypte, peu de tems après la mort d'Osiris & d'Isis. Comme ils s'étoient distingués l'un & l'autre (4) par leurs belles actions; qu'ils avoient enseigné l'Agriculture, & appris à leurs Peuples plusieurs autres Arts nécessaires à la vie, on crut ne pouvoir reconnoître les obligations immortelles qu'on leur avoit, qu'en les honorant comme des Divinités. Mais parce qu'on auroit été choqué de voir qu'on rendoit des honneurs divins à des personnes qui venoient de mourir, on publia que leurs ames s'étoient réunies aux Astres, dont elles étoient forties auparavant pour venir animer leurs corps. On les prit deslors pour le Soleil & la Lune; & le ar culte fut confondu avec celui de ces deux Astres, comme nous l'avons déja dit.

Cette coutume de déifier les hommes passa d'Egypte chez les autres Peuples; & nous voions que presque dans le même tems les Chaldéens mirent leur Belus au rang des Dieux. Les Syriens, les Phéniciens, les Grecs enfin & les Romains imitérent les Egyptiens & les Chaldéens; & le Ciel se trouva bientôt peuplé de mortels desfiés, comme le remarque Ciceron: ce qui étoit encore vrai dans un autre sens, puisqu'en faisant leur Apothéose, on publioit que leurs ames étoient attachées à quelques Etoiles, qu'elles choisissoient pour leur séjour. Ainsi Androméde; Céphée, Persee & Cassiopée composérent les Constellations qui portérent leurs noms; Hippolite, le figne du Chartier; Esculape, les Serpens, Ganiméde, le Verseau; Phaeton, le Chariot; Castor & Pollux, les Gemeaux; Erigone & Asnée, la Vierge, &c. Cette coutume passa dans presque tous les Pais, & pénétra même jusqu'à la Chine, où les Astronomes donnérent aux ving-huit Constellations, qui dans leur Sistême renferment toutes les Etoiles, les noms d'autant de leurs Héros, qu'ils assurent avoir été changés en Astres. Il n'y eut que les Egyptiens qui donnerent aux Constellations des noms d'animaux; & c'est ce qui sut cause du culte que ce Peuple leur rendit dans la

e au Soleil.

perthicieux

Allis. Hero.

portent la

des Relaperstition,

voit confa-

fon nom,

syrie, ceux

descendre

Yncas du

ont eu la

res Astres, un mot on

l'Idolâtrie,

en parle-

nt, que le

commencé

es d'Abra-

le est celle celle qui a

id nombre

nes étoient

Grees qui

ils s'accou-

ae dans les

Théologie jouta dans

lier que la

e, ni pour Paufanias

nt à Jupi-

lement d'A-Arabes une

entoit d'é-1 nommoit

c qu'on les

qu'on doit

s, fut l'in-

des Statues

croire que e les Satuës

que à l'oc-

aiant cté

préfentées

Tel est le progrès de l'Idolâtrie, qui fut portée enfin aux derniers excès. On n'adora d'abord, comme on l'a dit, que les Astres, le Soleil & la Lune: ensuite on regarda la Nature elle-même, ou le Monde, comme une Divinité. Les Assyriens l'adorérent sous le nom de Belus; les Phéniciens,

(4) Voicz l'Histoire d'Osiris. Tome V

sous celui de Moloch ; les Egyptiens, sous celui d'Hammon; les Arcadiens fous celui de Pan i les Romains fous celui de Jupiter : & comme fi le Monde cut été trop grand pour être gouverné par une seule Divinité, on en afligna chaque partie à un Dieu particulier, afin qu'il eût plus de loitir & moins de peine; ou plûtôt on voulut adorer la Nature en détail, & on sit présider une Divinité à chacune de ses parties. On adota la Terre sons le nom de Rhéa, de Tellus, d'Ops, de Cybéle, &c. Le Feu, sous ceux de Vulcain & de Vesta; la Mer & les Fleuves, sous ceux de l'Océan, de Neptune, de Nérée, des Neréides, des Nymphes, &c. l'Air & les Vents, fous ceux de Jupiter & d'Eole; le Soleil, fous ceux d'Apollon, de Titan, d'Oficis, &c. la Lune, fous ceux de Diane, d'Ilis, &c. Bac. chus fut le Dieu du Vin; Cérès, la Déesse du Bled : chaque Fleuve & chaque Fontaine, chaque Nation & chaque Ville eutent leur Divinité tutelaire; l'Enter, son Pluton; les Bois & les Montagnes, leurs Nymphes & leuts Satyres.

On alligna aufli des Divinités aux affections & aux passions; & il n'y eut rien d'effentiel à la vie, qui n'eût son Dieu savorable. Vénus & Priape prélidérent à la génération; Morphée au fommeil; Hebé & Horta à la jeunesse; Senurus, à la vieillesse; Momus, à la raillerie; à la joie, Vetula; aux platfirs, Polopea; à la pauvreté, Penia. Les grands parleurs invoquoient Aius Locutius; les adultères, Jupiter; les Dames galantes, Vénus; les femmes jaloufes, Junon; & les filoux, Mercure & Laverne. On établit une Bellone pour la Guerre, une Pomone pour les Jardins, des Furies pour les Enfers. Harpocrate & Sigalion étoient les Dieux du filence. On éleva des Temples à la Pudeur, à la Paix, à la Victoire, à la Foi, à la Clémence, à la Justice, à la Liberté, à la Concorde, à la Fortune, à la Discorde, à l'Ambition, à tous les vices & à toutes les vertus. La Fiévre eut aussi ses Autels. On avoit un Dieu de l'ordure, nommé Stereutius; un pour d'autres befoin, Crepitus; une Deesse pour les Cloaques, Cloacina. L'imprudence avoit aussi sa Divinité tutelaire, qu'on nommoit Coalemus : Catus rendoit spirituel, & Comus le Dieu des festins, gai & content. On avoit inventé aussi des Dieux pour chaque partie du corps. Le Soleil présidoit au cœur; Jupiter à la tête & au foie; Mars aux entrailles; Junon aux fourcils; Pluton au dos; Vénus aux reins; Saturne à la rate, &c.

On ne s'attend pas fans doute, que nous entrions dans un plus grand détail au fujet de ces Divinités. Que si nous voulions parlet des Héros on demi-Dieux, des Dieux Indigétes (4) affectés particuliétement à certaines Villes, à certaines Contrées, a certains Peuples, quel nombre prodigieux n'en trouverions-nous pas? On ne finiroit point si on vouloit parcourir tous les lieux célebres par le culte de ces Divinités subalternes. Leurs Temples étoient répandus par toute la Terre; & leur culte, quoique moins solemnel que celui des grands Dieux, faitoit une partie confidérable de la Religion Païenne. Enfin, si à tant de Dieux on joint les Génies & les Junons, qui étoient comme les Anges Gardiens de chaque homme & de chaque femme, on n'aura pas de peine à croire ce que dit Pline (b) que le nombre des Dieux excédoit celui des hommes, ni ce que rapporte Varron, qui fait monter ce nombre à trente mille.

ni

te

⁽⁴⁾ Confultez sur tous ces Indigétes & leur dernes Meurfins & Voffins. eulte, Paufanias, & Strabon, & parmi les Mo-(b) 111ft. nat. Liv. 11.

les Arcadiens comme si le ule Divinité, eût plus de ire en détail, dora la Terre Le Feu, fous de l'Océan, . l'Air & les d'Apollon, lis, &c. Bac. leuve & chadivinité tute-Nymphes &

ns; & il n'y ius & Priape lorra à la jeu-, Vetulas aux invoquoient ius; les femn établit une iries pour les On éleva des Clénience, Discorde, à eut aussi ses pour d'au-. L'impru-: Catius ren-On avoit inpréfidoit au ux fourcils;

plus grand r des Héros t à certaines prodigieux rcourir tous irs Temples ioins folemde la Reles Junons, & de chaline (b) que ie rapporte

Enfin pour comble d'abfurdité, on adora les animaux & les repeiles s & ce n'écoient pas seulement les particuliers qui seur offroient de l'encens & des facrifices, mais les Villes entières où leur culte fut établi. Ainsi Memphis & Héliopolis adoroient le bœut; Saïs & Thébes; les brebis; Cynopolis, les chiens; Mendès, les chevres & les boucs; les Affyriens, les Colombes. Dans quelques Villes on adoroit les finges, dans d'autres les crocodiles & les lézars, les corbeaux, les cigognes, &c. & souvent même ces Villes portoient le nom des animaux qui étoient l'objet de leur culte, comme Leontopolis, Mendès, &c. Les poillons devinrent ausli l'objet d'un culte superstin eux, non-seulement parmi les Syriens qui n'osoient pas même en manger, mais aussi dans plusieurs Villes d'Egypte, de Lydie, & dans d'autres Pais. (a) Les uns plaçoient des anguilles fur leurs Autels, d'autres des tortues, des brochets, &c. Il n'y eut pas jusqu'aux moindres insectes qui devinrent l'objet de cette folle superstition. Les Thessaliens honoroient les fourmis, les Arcananiens, les mouches. Enfin les pierres elles-mêmes eurent un culte public, comme celle que Saturne avoit avalée au lieu de Jupiter; celles qui parmi les Phrygiens représentaient la mere des Dieux; & le Dieu Terme, qui étoit une espéce de borne ou de rocher.

On pourroit opposer à ce que nous venons de rapporter des progrès de l'Idolatrie, que toutes les fausses Divinités des Païens n'étoient que différens attributs du vrai Dieu; qu'ils adoroient, par exemple, sa Justice dans Thémis, sa puissance souveraine dans Jupiter, son éloquence dans Mercure, sa sagesse dans Pallas, &cc. Mais ils n'en seroient pas pour cela plus excutables, aiant ainsi distribué & partagé entre plusieurs Dieux les perfections d'un Erre, qui est un par essence. On peut penser la même chose des Poëres & des Philosophes, qui croioient que Dieu étoit l'ame de ce vaste

Univers, qui lui donnoit le mouvement & la vie.

(b) Spiritus inties alit, totamque insusa per artus Mens agitat molem, & magno se corpore miscet. Deum namque ire per omnes Terrasque, tractusque maris, calumque profundum, &cc.

C'étoit, au rapport (c) de Ciceron, le sentiment favori des Stoïciens; & il faut avouer, que reconnoître & adorer comme une Divinité cette ame universelle qui est une portion du monde, étendue comme le corps qu'elle anime, c'est peut-être une espèce d'Idolàtrie plus raffinée que celle du peuple. Mais n'est-ce pas toujours rendre à la créature les hommages qui ne font dûs qu'au Créateur? N'est ce pas un Athérsine semblable à celui de Strabon, de l'line, de Spinosa, & de la plûpart des Lettrés Chinois?

Après avoir prouvé que l'Idolâtrie ne parvint que par dégres au point d'absurdité où l'on vient de la voir, montrons en peu de mots de quelle manière le culte qu'on rendoit aux faux Dieux, monta jusqu'au comble de

l'abomination.

Comme dans les premiers tems la plûpart des Peuples ne connoissoient ni Villes ni maifons, qu'ils n'habitoient que dans des cabanes ou fous des tentes portatives, & qu'ils vivoient errans dans tous les endroits qui leur

⁽a) Voiez Vossiut, (b) Enerd, Liv, VI.

paroissoiene les plus propres à leur entretien & à celui de leurs samilles, il ne leur étoit ni facile ni convenable de construire des Temples. C'est ce qui les obligea d'abord à choisir pour l'exercice de eur Religion, les cavernes, les bois & les montagnes. Pline s'explique clairement à ce sujet. (4) Les arbres, die il, & les champs furent autrefois les Temples des Dieux. Voilà ce qui donna lieu à la confectation des bois, dont l'ulage n'a cesse qu'avec l'Idolatric.

L'Architecture fut inventée avant qu'on connût l'att de faire des figures. Ainsi les premiers Temples qu'on barit, surent sans Idoles. Si nous en croions Pluarque après Varron, (b) les Romains furent 170. ans sans Idoles ni Statuës. Numa les avoit même proferites par une Loi également sage & judicieuse. Silve Italicus dit de même, que dans le Temple de Jupiter Ammon il n'y avoit aucune Idole. Enfin Terrullien nous apprend, que même de fon tenus il y avoit plufieurs Temples, où l'on ne voioit aucunes Sta-

Dans ces prentiers tems où l'art de faire des Statues étoit ignoré, on rendit un culte Religieux à des pierres informes, à des colonnes, & autres choses de cette nature. Sanchoniathon dit que les plus anciennes Statues n'étoient que des pierres brutes, qu'il appelle Banha; & ce mot vient peut-être de Bethel, nom que Jacob donna (c) à la pierre qu'il éleva comme un autel, après son combat avec l'Ange. Pausanias parle des Statues d'Hercule & de Cupidon, qui n'étoient que deux masses de pierres. Selon Justin (d), certains Peuples adoroient une lance. Le fameux Sceptre d'Agamentition dont parle Homère, fut adoré par ceux de Cheronée. En un mot Arnobe nous apprend (e) que les Perses adoroient le Feu & les Fleuves; les Arabes, une pierre informe; les Thespiens, un rameau; les Cariens, du bois; les Samiens, un puits, &c.

Enfin lorsque l'art de faire des Statues sut inventé, on rejetta toutes ces Divinirés informes; & dès lors l'Idolâtrie commença à faire beaucoup de progrès. On porta même la superstition jusqu'à croire, que les Divinités ellesmêmes venoient habiter dans les Figures qui les repréfentoient. Ce sentiment étoit reçu si universellement, que le Philosophe Stilpon aiant entrepris de prouver que la Minerve de Phidias n'étoit pas un Dieu, fut déféré à l'Aréopage, où pour se justifier, il sut obligé d'avoir recours à une pitoiable defaite, en disant que cette Statue n'étoit pas un Dieu, puisque c'étoit une Déeffe; ce qui n'empêcha pas cependant qu'il ne fût banni.

Comme toute Religion demande nécessairement un culte, après avoir traité de l'origine & du progrès de l'Idolâtrie, il seroit naturel de parler du culte qu'on rendoit aux différens Dieux qu'elle avoit introduits, des Autels, des Temples, des Prêtres, des Sacrifices, des Victimes, des Fêtes, &c. Mais outre que cette matière n'entre point dans notre dellein, nous en avons dir quelque chose dans les volumes qui ont précédé; & l'occasion se préfentera d'en parler encore dans la fuite.

CEREMONIES

ur

de

C

121

(c) Gen. 18. (d) Lib. XLIII. (r) Ad Gentes, Lib. VI.

⁽a) Alores suere Numinum Templa, prisco-(b) Vos. S. / ugustin De Civis, Dei , L. IV.

Cap. 31.

imilles, il C'est ce qui s cavernes, . (4) Les les Dieux, e n'a celle

les figures, en croions les ni Stalage & juer Ammon même de icunes Sta-

té, on ren-, & autres nes Statues mot vient éleva comdes Statues tres. Selon eptre d'Aée. En un es Fleuves; cariens, du

utes ces Diup de proinités elles-Ce fentiiant entrefut déféré s à une pii , puisque t banni, après avoir

de parler duits, des des Fêres, us en avons ion se pré-

EMONIES



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES PERSES,

Connus aujourd'hui fous les noms de Gaures & de Parlis.



Ans le reste de cet Ouvrage nous nous proposons de donner une idée des Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religieuses des Idolâtres modernes. Ce sujet nous ouvre un champ fort vaste, dans lequel l'ancien & le nouveau Monde nous offrent également matière à des Descriptions amusantes & variées. Mais avant que d'entrer dans des détails, qui nous conduiront jusqu'à ce que le Démon opére même de nos jours parmi les Nations infidéles, remontons jusqu'à la plus ancienne Idolâtrie. Dans la Dillertation precèdente nous avons dit, qu'elle a commencé probablement par le culte des Altres & des Corps célestes, Voions un reste, ou si on veut,

une foible image de cet ancien culte confervé encore aujourd'hui chez une Nation, dont le nom autrefois célébre est presque aboli, & qui réduite presque à rien se maintient à peine, confinée dans un petit coin de la terre.

Les Perfes dont il s'agit ici, unt confervé inviulablement la Religion des anciens Mager, fans aucun mélange des rits & des ufages des Mahométans & des Indiens, parmi lesquels ils sont dispersés. Ils ne contractent aucune alliance, & n'ont d'autre communication avec eux, que celle qu'exige le népoce.

tre communication avec eux, que celle qu'exige le négoce.

La défaite de Yodezerd, dernier Roi des Perfes de la Religion des Mages, par les Califes Mahométans, est l'époque de leur dispertion, & de la destruction de leur Culte en Perfe. Après avoir foumis cette Monarchie à leurs Loix, les nouveaux Conquerans voulurent aussi forcer l'épée à la main la confeience des Peuples conquis. Ceux qui ne voulurent pas se soumettre à des Missionnaires si redoutables, déserterent de

Tome V. * Mmmm

leur Patrie, & allerent s'établir dans les Indes. Les Mahométans donnent le nom de Gaures & de Gulbres à ces Perfes. Gaure vent dire infidéle.

Les Gaures sont aujourd'hui répandus en plusieurs endroits de la Perse, principalement dans le Kirman. Cette Province étant la plus mauvaise & la moins sertile de route la Perse, les Mahométans qui ne se soucient pas d'y demeurer, y laissent vivre les Gaures, & jouir paisiblement de l'exercice de leur Religion. Par tout ailleurs, les Perses Mahométans les traitent avec beaucoup de mépris. On dit que rien n'est plus admirable, que la patience avec laquelle ces Gaures supportent leur oppression.

Avant que d'entrer dans aucun détail, il faut caractériser en gros des gens qui ne sont

pas moins fidéles à leurs dogmes parmi les Mihométans, que les Juis à leur Reli-

gion parmi les Chrétiens. Les Gaures vivent dans la pauvreté : leur morale est rigide , leur manière d'agir franche, & leur procédé fincére. Dans la pauvreté de leur état , ils conservent, comme nous venons de le dire, un zéle étonnant pour la Religion de leurs Ancêtres. Ils font profession de n'adorer que Dieu, & témoignent beaucoup d'aversion pour l'Idolâtrie ordinaire, c'est-à-dire, pour celle, qui paroit ne s'attacher qu'au bois & à la pierre. Cette distinction est nécessaire, à cause que les Gaures nient que leur Culte soit Idolâtre. Cependant ils sont l'exercice de leur Religion devant le seu, & en se tournant vers le Soleil Levant : mais ils déclarent en même-tems qu'ils n'adorent ni l'un, ni l'autre. Dieu, disent-ils, réside particuliérement dans ces Croatures : elles sont le symbole particulier de sa présence ; & c'est pour cela que nous nous tournons vers elles dans notre Culte. Ils trouvent dans le seu de cet Astre l'image de la pureté divine; & quelques-uns d'eux croient que Dieu y a fixé sa demeure, que par conféquent le Soleil est le véritable Paradis & le séjour des bienheureux. Ils ont pour Zoroastre, ou Zerdust, la même vénération que les Juiss pour Moise. C'est-la un abregé de leur caractere & de leur Culte. Remontons à leur première origine.

PREMIER. CHAPITRE

Religion des Sabéens.

ES Sablens dont il est ici question ne sont pas ces Chrétiens de Jaint Jean dont il 12 été deja (4) parlé, qui se qualifient eux-mêmes en leur Langue (b) Disciples des. Jean, quoi qu'ils aient conservé beaucoup d'ancien Sabéisme dans leur Religion. Il s'agit ici de certains Sabéens, qui peut-être subsistent encore en quelques endroits, & qui professent une Religion que Mahomet crut devoir mériter la tolérance, puisque le Prophète Arabe lui donne une espèce de saut conduit dans son(e) Alcoran, de même qu'au Christianisme & au Judaisme.

Chardin dit (d) » que les Auteurs Mahométons assurent, mais pourtant avec peu de certistude, que les Sabis Paiens substittent encore, & qu'il en rette sur les rivages de "l'Euphrate & du Tigre; que leur créance & leur Culte sont les mêmes que des , anciens Chaldéens; qu'ils reconnoissent un premier & suprême Etre; qu'ils prient "Dieu trois fois le jour, fçavoir, au lever du Soleil, quand il est au Zenth, & quand , il se couche; qu'ils se tiennent tournés vers le Septentrion en priant; qu'ils invo-, quent les Astres, & particuliérement le Soleil & sa Lune ; qu'ils ont trois Carè-"mes, un de sept jours, un de neuf, & un de trente, & qu'ils s'abstiennent de plu-

⁽a) Dans le Volume des Cérémonies, &c. qui contient les Grees, &c. pag. 272. & fuiv.

⁽b) Mendai-Jahia.

⁽c) 1. Au Chap. 2. de l'Alcoran il semble que Mahomet n'exclud du falut, ni les Juifs, ni les Chrétiens, ni les Sabiens : sur quoi on

peut lire la note Angloise de Sale sur ce Chapitre. 2. La même chose est répetée au Ch. 5. 3. Ils font compris dans cet Alcoran entre les Peuples du Livre, c'est-à-dire, qui ont une révé-

⁽d) Tome III. p. 429. Ed. in 4. de 1735.

rfe, principaoins fertile de y laissent vitout ailleurs, que rien n'est ir oppression. ns quine sont

à seur Reli-

nent le nom

aniére d'agir confervent, rs Ancêtres. version pour u'au bois & à ue leur Culte ieu, & en se n'adorent ni atures : elles ious tournons ige de la puure, que par Ils ont pour C'est-là un origine.

t Fean dont il (b) Disciples eur Religion. nes endroits, rance, puif-Alcoran, de

peu de certis rivages de nes que des qu'ils prient th, & quand qu'ils invotrois Carenent de plu-

le fur ce Chatée an Ch. 5. corun entre les ont une révé-

4. de 1735:

, fieurs fortes d'herbages & de quelques fruits. La Théologie de ces Gentils, c'est ,, sinfi que Chardin les appelle , roule fur les vertus intellectuelles. Ils tiennent qu'il " y a un Paradis & un Enfer, mais que les damnés après de longues peines obtient , dront leur pardon par la miséricorde divine ". Voilà ce que dit assez superficiellement Chardin ; après quoi il ajoute qu'il n'a pas trouvé la moindre trace de ces Sa-

Or sçait assez que ces trois Religions, le Judaisme, le Christianisme, & le Sabeisme furent respectées de Mahomet, à cause qu'elles reconnoissent toutes les trois des livres écrits par des Prophétes. Pour les Juis & les Chrétiens, la chose est incon-cetable: mais il y a apparence que, selon Mahomet, cela ne l'étoit pas moins à l'égard des Sabéens, qui, dit-on, prétendent encore aujourd'hui posséder les livres de quel-ques Patriarches, entr'autres un livre écrit par (a) Adam, lequel contient toute leur Religion, ainsi qu'ils l'assurent. Ce livre, selon d'Herbelot, (b) est presque entièrement Chaldaique, quoique les caractères en soient tout à fait particuliers.

Cependant un Arabe cité par le même Auteur, en qualifiant les Sabéens descendans de la plus ancienne Nation du monde, ajoute qu'ils tiennent leur Religion des Patriarches Seth & Enoch; & il est vrai que les Sabéens attribuent aussi des livres à ces deux Parriarches. Il paroit encore (e) que les Arabes ont donné de grands éloges aux Sabéens: mais d'un autre côté, il semble aussi que le nom de Sabéen, Sab, à été regardé chez les Arabes comme une espèce d'injure ; puisque les Coraisebites appelloient Mahomet leur concitoien Sabéen, à cause qu'il avoit (d) abandonné leur Religion. Une autre chose digne d'être remarquée, est que les Orientaux Mahométans, Juis & Chrétiens ont généralement confondu le Sabeilme & le (e) Paganisme, puisque ceux qui abandonnoient le Paganisme pour se rendre de leur Reli-gion, étoient regardés comme convertis du Sabéisme. Il semble pourtant que l'on pourroit justifier le Sabéisme, de la même manière qu'un sçavant Auteur a justifié (f) le Magisme.

Notre dessein n'est pas d'encreprendre cette Apologie, qui ne seroit nullement indigne des essorts d'un homme, qui auroit la capacité du Sçavant qui a voulu réhabiliter les Mages. Mais cette Apologie paroîtroit peut-être odieuse à la plûpart des Chrétiens, & même à ceux qui pourroient y trouver des raisons assez favorables à quelques pratiques superstitieuses des peuples du Christianisme. Au reste en parlant ainsi on distingue deux sortes de Sabéisme. 1. Celui qui en n'adorant qu'un seul Dieu, rendoit à cette Intelligence suprême différens hommages, selon ses différentes influences. C'est-à-dire, que les Sabéens de cet ordre l'adoroient dans le Soleil, dans la Lune, dans les Etoiles, &c. & toujours en ne regardant ces corps céleiles que comme des temples, ou des tabernacles de l'Etre supreme ; ce qui est d'autant plus véritable, que (g) David & les autres Prophétes de l'ancien Testament n'ont pû s'empêcher d'emploier des idées de ces premiers Sabéens. On ne considére donc ce premier Sabélime que dans sa pureté primitive, & avant que l'on se fut avisé de croire qu'il falloit rendre des hommages aux Tabernaeles, parce que l'Etre suprême leur avoit communiqué une partie de sa gloire & de sa vertu. C'est-la ce que les Sçavans ont appellé sultus sacellorum. 1. Celui que la grossièreté des peuples & la superstition introduissrent dans la suite, & qui induisit les hommes à une erreur plus évidente, en leur persuadant d'adorer la Divinité par des simulachres : encore est il vraisemblable que ces simulachres ne surent d'abord établis, que comme des mémoriaux & des monumens. Quoiqu'il en soit, ce dernier Sabéisme étoit une véritable Idolâtrie, qu'il a été permis de confondre avec celle des autres Paiens.

On peut mettre au nombre des Sabéens du premier ordre plusieurs personnes, dont il est parlé avec éloge dans les livres de Moise; comme un Roi d'Egypte, un Roi des Philistins, Loth, fethro, &c. parmi les Romains, un Numa Pompilius, à qui on at-

⁽⁴⁾ D'Herbelet, au titre de Sepher Adam. On en a vû, dit-il, quelques fragmens en Orient, qui sont venus jusqu'à nous : mais il n'y a rien, ajoute-t'il, de plus apocryphe.

(b) Ubi fup. article des Sabiens ou Sabis,
(c) Idem, ubi fup. au même titre.

⁽d) D'Herbelor, dit, ubi sup, que Sabi, selon la véritable notion de l'Arabe, signific celui qui a abandonné la Religion de ses Péres pour s'en faire

une particulière.

⁽e) Par le terme de Paganisme, il saut entendre l'Idolatrie.

⁽f) Le Docteur Hide. Voiez son Ouvrage de Relig. Vet. Per.

⁽g) Une de ces idées se trouve dans le Ps. 19. Il a mis fon tabernacle dant le Soleil, ou, il a fait son tabernacle du Soleil.

tribue d'avoir dit : ,, que représenter la Divinité sous la sorme d'une statue, ou par , une image , étoit une chose très criminelle ". On peut y joindre un Sophoele, qui a formellement condamné ceux qui représentent les Dieux en bois ou en pierre ; & parmi les Germains nos ancêtres , ces anciens Saxons, qui ne croioient pas que la Majesté de Dieu pût être signifiée par des statuës, &c. Mettons eucore au nombre de ces premiers Sabéens plusieurs Philosophes Paiens (a) qui out témoigné l'unité de Dieu ; qui l'ost désini par les attributs que nous reconnoissous dans cet Et re souverain, tels que sont l'unité, l'indivissibilité, l'infinité, l'immutabilité, &c. un Empedoele qui (b) donne une désinition de Dieu supérieure aux idées du Paganisme ; un Socrate, Pythagore, Cicéron, & plusieurs autres , dont les nous seront toujours respectés de ceux , que l'inestimable privilége d'être Clirétien n'a pas enorgueillis au point de regarder des houmes si sages comme des sots ou des ignorans.

Nous avons infinué, qu'il y a beaucoup d'apparence que les premiers Sabéens ont crît que le Soleil, la Lune & les autres Corps célestes étoient particuliérement la demeure d'une seule Intelligence infinie, supérieure à toute la nature. L'idée de cet Etre suprême étoit trop réceute, & il y avoit trop peu de distance, en remontant de ces Sabéens au premier homme, pour perdre sitôt de vue ces belles lumières, qui leur montroient l'unité d'un Etre fouverainement puissant, infini, &c. La longue vie des premiers Patriarches ne permit pas que cette tradition se perdit si soudainement. Il resta donc assez long-tems à ces premiers Sabéens une idée raisonnable d'une Intelligence suprême, qui animoit & dirigeoit les corps célettes, selon qu'elle le jugeoit à propos, & que cela convenoit aux besoins de l'Univers; qui se répandoit même en différentes manières, & selon son bon plaisir, sur tous les Etres animés & inanimés; qui, pour tout dire, méritoit seule les hommages du genre humain par des louanges & des actions de graces pour ses bienfaits, par des vœux, des priéres & des supplications, &c. dans les besoins continuels ausquels la vie de l'homme est exposée. Lorsque la tradition commença de s'obscurcir, la crainte commença la superstition. Celle-ci s'empara bientôt de l'esprit humain ; & en lui inspirant de fausses idées, elle entreprit de changer les bornes que Dieu avoit établies entre le Créateur & la Créature. Elle forma dans l'homme ce mélange pernicieux d'orgueil & d'humilité, qui régne dans les cultes Idolâtres. On ofe dire à cette occasion, qu'il en est des superstiticux à l'égard de Dieu, comme des sujets à l'égard des Rois. Les uns & les autres se croient en même tems égaux & inférieurs à ceux qu'ils sont forcés de reconnoître par leurs hommages; les uns & les autres croient devoir prendre des voies médiatrices, pour parvenir à des Souverains aufquels ils n'ofent se proportionner ouvertement. Les fraïeurs & les remords de la conscience causes par la corruption du siècle, se joignirent à cette superstition; & comme il s'étoit conservé dans l'esprit de ces premiers Sabéens quelqu'idée de la nécessité d'un médiateur, pour réconcilier un jour les hommes à Dieu, ils ne manquerent pas de faire passer cette idée à leurs enfans. Mais ceux ci plus ignorans que leurs peres, ne le chercherent que parmi les Etres créés & visibles, dont ils se firent autant de médiateurs qu'ils le jugerent à propos; après quoi ils les adorcrent bientôt comme Vicaires de l'Être suprême.

On croit assez que ces honneurs ne furent pas d'abord des honneurs divins. Il fallut sans doute quelques visions, des songes extraordinaires, des miracles, &c. avant que d'en venir la : nuas on est persuadé que l'ignorance des uns, la superstition & la fourorie des autres autoriserent bien vite l'usurpation de ces droits divins, & la firent valoir aux peuples comme une acquisition légitime. Croions donc qu'il se passa peu de tems entre ces honneurs & l'adoration. Les corps céletes surent les premiers reconnus pour médiateurs; les ames des gens de bien, & de tous ceux que le Paganisme a mis au rang des grands homnes, furent ensuite reconnues telles. L'honneur rendu à ces ames paroissont d'autant plus légitime, que rien n'est plus capable de nous approcher de Dieu que le mérite & la veriu. Telle a été, ce semble, la vraie origine de l'Idolatrie Païenne, qui n'est autre chose qu'un Sabéssine corrompu. Vosons maintenant en quoi contiste cet autre Sabéssime, qui s'est conservé si long-tems dans l'Orient, & qu'on dit y subsister encore sous son premier nom.

Les Sabeens croient qu'il n'y a qu'un Dieu; & on assure qu'ils désendent assez vi-

venient

b

blok

11

9

m d

fie de

di

to

 \mathbf{pl}

m

il

re

gi Ici

cc

ils

na

tic

æ

la

l'ai

fer

pla

uue, ou par
phoele, qui a
re; & parmi
e la Majelté
mbre de ces
ité de Dieu;
uverain, tels
oele qui (b)
un Soerate,
respectés de

au point de éens ont crû la demeure cet Etre funtant de ces s, qui leur ngue vie des inement. II une Intellie le jugeoit idoit même més & inaain par des es priéres & mme est exiença la fu~ t de fausses le Créateur eil & d'hulion , qu'il es Rois Les s font forcés prendre des proportionner orruption du s l'esprit de concilier un curs enfans. ui les Etres

ins. Il fallur avant que tirion & la , & la firent fe paffa très les premiers que le Paga-L'honneur straie origine orons mainms dans l'O-

t à propos;

ent affez vi-

vement l'unité de cet Etre souverain, rendant néanmoins des hommages religieux aux Etoiles, aux Planétes. &c. ou plutôt, comme ou vient de le dire, aux Anges & à d'autres Etres semblables à ceux que nous appellons de ce nom, de quelque nature qu'ils puissent être. Ces Etres, disent-ils, gouvernent l'Univers sous l'autorité de bon plaisir du Monarque. La raison humpine éclairée d'une révelation éclatante a bien senti depuis pluseurs siécles le ridicule de ce préjugé superstitieux, qui mesure le pouvoir du Souverain de la Nature à celui des Rois de la terre : mais elle n'apû le détruire entiérement, & le germe en reste toujours dans le cœur des peuples. Ne nous amusons point à des réslexions perdues, & qui tout au plus ne paroîtront propres qu'à faire sentir, qu'il peut y avoir du Sabéisme ailleurs que dans l'Orient.

Non seulement les Sabeens rendoient des hommages religieux aux Intelligences motrices des Planéces, &c. Ils ont même crû, (s) dit un sçavant Anglois, & peut-être croient-ils encore, que ces corps sont vivans & animés comme les notres; que ces Intelligences font en eux les fonctions que les ames font en nous. Et parce que ces corps font visibles à nos yeux, il sur résolu de les considérer & respecter en qualité de médiateurs visibles entre les hammes & les substances invisibles, qui, comme on vient de le dire, sont les ames des Planétes, & si on ose les appeller ainst, les médiatrices Suprêmes. C'est à cette opinion singulière qu'est due sans doute la première origine des Horoscopes, des Talismans, des Amulétes, des Charmes. Mais comme les Médiateurs corporels se rendoient eux-mêmes souvent invisibles dans leurs mouvemens périodiques, d'autres Sabéens plus scrupuleux, ou plus bigots, essaierent de remédier à la cause qui obligeoit ces Médiateurs de s'absenter de seur Horison. Pour se les rendre toujours présens, ils inventerent les statues, les simulacres & les images. Tout cela failoit une espèce de Médiateurs domestiques & familiers, dont le dévot pouvoit disposer plus facilement, & aufquels dans ses besoins il pouvoit s'adresser sans peine; supposant apparemment que ses priéres montoient successivement d'un Médiateur à l'autre, & de là jusqu'au premier Etre. Il est vrai que ceci n'est pas ce premier & pur Sabéisme, que l'ou ne sçauroit bien caractériser du titre d'Idolâtrie : mais il étoit nécessaire de donner cette idée aux Lecteurs, qui supposent avec raison qu'il reste de fortes traces du Sabéisme grossier, parmi les Sabéens modernes dont il est ici question. Cette supposition ne sçauroit être blâmée, quand on écrit sur des choses aussi obscures que ce Sabéisme.

Le principal objet des Sabéens en cette vie, est de s'attacher à la persection des quatre vertus intellectuelles. Ils croient bien qu'après la mort les ames des méchans seront châtiées pendant un (b) grand nombre de siècles: mais ils ajoutent qu'après ce long espace de tems, Dieu leur sera grace. A l'égard de leurs dévotions, ils prient trois sois (c) le jour; la première sois environ demi-heure avant le lever du Soleil: & ils prennent si bien leurs mesures, qu'au moment que le Soleil paroit, ils ont accompli huit adorations, chacune desquelles conssiste en trois prosondes inclinations. La prière du second exercice se termine un instant après midi, quand le Soleil commence à décliner vers l'Occident. Cet exercice consiste en cinq adorations semblables à celles du premier. Le troisseme est composé comme les deux autres, & se termine au moment que le Soleil se couche.

Leur grand jour de Fête, & peut-être le feul qu'ils folemnisent, c'est lorsque le Soleil entre dans le Signe du Bélier. Selon quelques Ecrivains, ils en solemnisent cinq autres à l'honneur de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure; sans préjudice de la consécration qu'on leur doit des sept jours de la semaine aux sept Planétes. Les anciens Sabéens avoient aussi partagé les mois de l'année à ces Planétes, & à quelques autres Divinités. Ils jeûnent trois sois l'année. Le premier de ces trois jeûnes est de trente jours, l'autre de neuf, & le dernier de sept. Ils sont des sacrisses, & brûlent ce qui en reste, sans en rien manger. Ils s'abstiennent aussi de toutes sortes de séves & d'ail, de même que de plusieurs autres plantes, &c.

Mais en parlant de la dévotion de ces Sabéens, on avoit presqu'oublié leur Ke-bla, c'est-à-dire, le point du Ciel vers lequel ils se tournent quand ils prient. Il est

⁽a) Pocock, sp. 8c, p. 139.
(b) Neuf mille siécles. Voiez Pocock, ubi sup.

Tome V.

pag. 144.
(c) D'autres disent sept.

Y N n n n

incertain, disent les Auteurs qui traitent du Sabéisme, si elle cst au (a) Nord, ou au Midis si vers la Mecque, ou vers l'Etoile qui est l'objet de leur culte particulier i peut-ètre aussi chaque dévot a sa Kebla propre & privée. A l'égard des Pélerinages, ils n'en ont qu'un 3 & c'est aux environs de Haran Ville de Mésopotamie, qu'il se termine. C'est-là aussi que sont établis grand nombre de Sabéens. Ils ont cependant beaucoup de vénération pour le Temple ou Mosquée de la Mecque, & autant encore, ou même plus pour les Pyramides d'Egypte, qu'ils croient avoir été les sepulchres de Seth, d'Enoch & de (b) Sabi leur fondateur, auquel, selon (c) l'apinion générale, ils sont redevables du p m qu'ils portent. A ces Pyramides, ou plutôt à ces Patriarches, ou, si on veut les fauver d'une Idolâtrie grossière, à l'Intelligence suprême qui s'est répandue en eux, ils offrent en sacrifice un coq & un veau tout noir, avec quelque peu d'encens.

Le nom de Sabéens, qu'ils prétendent devoir à Sabi, ne les empêche pas de reconnoître Seth pour le véritable fondateur de leur Religion. Ils appellent Seth Nebi illah, ce qui veut dire Prophete de Dieu. La vénération & le respect que les Sabéens modernes ont encore aujourd'hui pour Seth sont encore eux jurer par son nom est un serment plus solemnel, que de jurer par le nom de Dieu, & on trouve dans un Auteur (d) très-digne de soi, que l'on ne peut guéres se sier à un Sabéen, qui jure par le nom de Dieu, maisqu'il n'en est pas de même s'il jure par le nom de Seth.

Ils ont des Livres sacrés; & ils estiment particuliérement un prétendu Livre d'Enoch écrit (e) en Langue Chaldéenne, & rempli de moralités, qui leur vaut peutêtre autant qu'aux Chrétiens la Bible, & aux Mahométans l'Alcoran: mais ils ne respectem entre nos Livres sacrés que celui des Pseaumes, qu'ils lisent entreux. Ce qu'on a dit du Livre d'Enoch, n'empêche pas qu'ils n'en estiment aussi quelques autres; tel est celui (f) d'Adam dont il a été parlé.

Mais encore un coup, quel est donc le grand objet de leur culte? Un Dieu suprême, Créateur & Seigneur de l'Univers, Etre des Etres, appellé par les Arabes le plus grand Dieu, le Très-haut, qui a sous lui certaines Intelligences supérieures à l'humanité, qualifiées simplement par ces Arabes les Divinués, logées dans les Etoiles fixes & dans les Planétes, médiatrices entre Dieu & les hommes, & intercédant pour cux auprès de cet Etre suprême.

Alla-Tadla, chez ces Arabes, lignifie le Dieu très-haut; Al-Ilahat, les Déesses ou les Divinités. De ces deux noms les Grees en ont fait deux Divinités Arabes, fous les noms d'Ototale ou Urotalt, & d'Altlat, qui, suivant ces Grees, ont été le Bacchus & la Vénus des Arabes. C'est Hévodote L. III. qui parle de ces deux Divinités Arabes: mais pour donner iei un trait d'érudition en passant, on dira que quelques Sçavans faisant de Bacchus & du Soleil une seule Divinité, & de même de la Lune & de Vénus, ont dérivé le nom d'Urotalt de deux mots Hébreux, qui signifient rosse de lumière, & celui d'Alilat d'un autre qui signifie la mis.

Une preuve certaine que les Sabéens ne reconnoissent que ce Dieu suprême, se tire de leur formule de priére que voici. " O Dieu, je me confacre entiérement à ,, votre service. Vous n'avez point de compagnon que celui (ou ceux) dont vous ,, êtes le maître absolu, comme vous l'êtes aussi de tout ce qui lui (ou leur) , appartient". Par là il paroit que ces fausses Divinités, ou ces Idoles, n'étoient ou me sont point encore aujourd'hui honorées & servies des Sabéens comme indépendan-

(4) Plusieurs Auteurs la fixent au Nord, à cause de l'élevation constante du Pole Septentrional; quia, dit Hide, Cap. 5. Relig. veter. Persarum, ea cali pars semper serena est, semper quoque visibilis & constant est, eos numquam destisuens, &c.

tuens, &c.
(b) Selon les Sabiens, ce Sabi étoit frere d'Enoch,

(c) On prétend que leur nom vient de Saba. Par ce mot qui fignifie armée, on défigne dans les SS. Livres de l'ancien Testament les Etoiles du Firmament, Pocock, ubi sup. rapporte d'autres étymologies de ce nom de Sabien: mais il présere celle qui le dérive de Saba (exercus) armée.

(d) Hide, ubi fup. Cap. 5. p. 127.

(e) Ce qui cht dit ici du Livre d'Enoch, est attibué au Livre de Seth dans un passage cite par Pocock, p. 138. specim, &c. Lib. Seth Seth Setta fua ofteniant, quoss à Setho ipsis tradita (pracepta) continentem; in quo malta de morum honestate, de virtuis studio, & vittorum suga.

le

il

d'

aı

le

n'a Ca

Oles

ve

au ma

no

bo les

hal on The Rel cho

qu' Tei

plu:

con

CCH

(a

tegni

Theb

(f) Stanley, & avant lui Hottinger, Hist. Onent, L. I. Cap. 8, p. 176, parlent de quelquesautres Livres des Sabiens: mais il seroit inutile, ce semble, de rapporter ici lestitres de ces Ouvrages. On se contentera d'apprendre au Lecteur, que quelques-tins de ces Livres traitent de Talismans, d'Images superstitueuses, &c. Nord, ou au e particulier: des Pélerinaoctamie , qu'il Is ont cepenue, & autant ir été les fé-(c) l'apinion ou plutôt à l'Intelligence au tout noir,

ie pas de relent Seth Neque les Saeux jurer par Dieu, & on à un Sabéen, nom de Seth. lu Livre d'E. e vaut peutmais ils ne entr'eux. Ce quelques au-

Un Dieu fules Arabes le supérieures à ns les Etoiles rcédant pour

Déeffes ou les lous les noms lacchus & la ités Arabes : ques Sçavans la Lune & issent rosce de

suprême, se ntiérement à :) dont vous i (ou leur) n'étoient ou indépendan-

. 127. l'Enoch , est atpassage cite par . Seib Sella jus dita (pracepta) m honestate, de

er , Hift. Orient. de quelquesil feroit inutiles titres de ces l'apprendre au Livres traitent es , &cc.

tes : les priéres que leur adreffoient les dévots, & l'encens qu'ils faisoient bruler de vant elles, étoient un bien qu'elles recueilloient pour Dieu leur Souverain Maître. C'est ainsi qu'un Intendant de Province se sait rendre compte pour le Roi, & que les peuples lui apportent avec soumission, toujours relativement au Roi, les droits & les deniers qu'il exige d'eux. Mais ne pressons pas trop la compataison ; car de mème qu'il y a des Intendans qui se font plus craindre & mieux paier que le Roi, il v a des Divinités subalternes, ausquelles les superstitieux paient beaucoup plus, & avec beaucoup plus de crainte que Dieu n'auroit exige d'eux.

C'est là une de ces choses dont on trouve des exemples en tout autre pais que l'Arable; cependant n'en cherchons que chez les Arabes Sabéens. On y trouve que quand ils plantoient des arbres, ou semoient des grains, ils tiroient une ligne, pour séparer la portion de Dieu de celle des Divinités ses Ministress & s'il arrivoit qu'il tombat dans les champs de celles-ci quelques fruits des arbres appartenans à Dieu, ils leur étoient dégitimement acquis, au lieu que ce qui tomboit dans le champ de Dieu étoit aussi-tôt restitué aux Divinités, sans aucun égard à ce que porte si expressement la formule de priére qu'on a citée. De même si dans les sacrifices la portion destinée à Dieu se trouvoit en meilleur état que celle qu'on devoit offrir à ses Vicaires, on faisoit l'échange en faveur de celle-ci : mais on ne bon fiont rien au maître suprême, fous prétexte, disoit-on, que le maître de toutes choses n'a besoin de rien. Nous rions de ces idées fausses & bisarres, sans prendre garde à des effets tout pareils qu'elles produifent tous les jours au milieu de nous.

On a suffisamment compris par ce qu'on a dir au commencement de ce Chapitre, que la beauté des corps céleftes animés par des Intelligences dépendantes du Dieu suprême, seurs révolutions si utiles à l'Univers, celle du Soleil qui améne tour à tour les faisons, celle de la Lune qui dans la nuit supplée par sa lumière au Soleil, quand il s'en va éclairer nos Antipodes ; que tout cela confidéré d'abord avec beaucoup d'admiration, examiné ensuite superstiticusement, a persuadé aux Peuples que ces corps avoient des qualités surnaturelles, & qu'il y résidoit un pouvoir sort supérieur au pouvoir humain. Cette idée, en produitant un grand nombre de devoirs aufquels les hommes se sont volontairement assujettis, ou pour obtenir de la pluie, ou pour réclamer le beau tems, &c. a produit aussi l'Astrologie. On ne peut douter qu'elle n'ait commencé de la manière qu'il a été rapporté, c'est-à-dire par la vivisitation des corps célestes; & sur le même fondement, elle a été entitéée ensuite avec grand soin par les Chaldéens, les Assertiens & les Egyptiens, & en général par tous les Orientaire. On croit assertie que l'Astrologie fonder de bien à l'existent la course les Astrologies fonder de bien à l'existent la course de la course de bien à l'existent la course de la course d Orientaux. On croit assez que l'Astrologie servit très-bien à sortifier le culte, que les Orientaux avoient commencé de rendre aux Etoiles, & que la politique des Souverains fut aussi puissamment étaiée par une science, qui lioit avec une subtilité extraordinaire la destinée de chaque homme & celle de tout l'Etat, aux variations & aux mouvemens des Etoiless qui sçavoit dériver d'elles des influences bonnes ou mauvaises sur le genre humain; qui enfin avoit poussé la pénétration, jusqu'à connoître de quelle façon elles agissoient sur nos actions les plus cachées, & les rendoient bonnes ou mauvailes à leur volonté. C'est ainsi que s'accrédita cette Astrologie dans les Cours des Princes Orientaux, & en particulier dans le Sabéisme. Car les plus habiles Sabéens ont été de grands Astrologues, & sans remonter aux plus anciens, on se contentera d'en nommer un, qui pent encore passer pour moderne. C'est Thebu (10), qui avoit écrit un Traité touchant les Cérémonies & les dogmes de sa Religion : Ouvrage dont on doit regretter la perte, & qui contenoit sans doute des choles très-curienses sur le Sabéisme.

On ne dira rien ici des sept Temples dédiés aux sept Planétes par les Sabéens, qu'il faut confidérer en cette occasion comme véritablement Idolatres. Un de ces Temples étoit celui de la Mecque, dédié alors à Saturne. On ne parlera pas non plus des Divinités subalternes, que chaque Tribu de l'Arabie adoroit en particulier comme protectrice de la Tribu, & médiatrice pour elle auprès de l'Etre suprême; ni de quelques Anges convertis en Divinités femeles par ces Arabes, & appellés en certe qualité (b) les filles de Dien. Ils donnerent enfunte le même nom aux Images

⁽a) On peut y ajouter aussi Albaiani, Albategnius, qui étoit d'origine Sabeenne, Il mourut au commencement du .4. fiécle de l'Hégire, & Thebu à la fin du troisième.

⁽b) Voiez dans Pocock, Specimen, &c. p,

^{136.} ubi sup. un passage qui commence, Ex Arabibus erant qui ad Sabusmum propenderent, &c. Ce aceme passage décrit fort bien Patta; chenient superstitieux des Sabiens à l'Astrolo-

de ces Anges. Enfin torsque ces Arabes se furent persuadés, que les smages étoiene les tabernacles ou la demeure des Anges, il n'y eut plus qu'un pas à faire vers une autre opinion plus étrange. Ce fut de s'imaginer que l'Ange avoit imprimé, ou du moins laissé quelque portion de sa vertu dans le tabernacle, ou que Dieu avoit com-muniqué une espèce de vie & d'action à ce corps déja sanctifié; & par conséquent il fallut un culte à l'Image. A tout cela se joignirent les Dieux symboliques, hiéro-glyphiques, &c. Les Arabes, comme les Egyptiens autresois, & comme les Indiens anciens & modernes, adoroient des Dieux sous la sigure d'un Lion, d'autres sous celle d'un cheval, d'autres sous celle d'un aigle, &c. L'énumération de ces dissérens fymboles & hieroglyphes paroit ici fort inutile.

Nous devrions peut être remarquer quelques autres usages des Sabéens anciens & modernes dans leurs Mariages, leurs Divorces, leurs Funérailles, leur manière de se pur'fier, le choix des viandes, &c. mais il suffira d'indiquer (a) les sources. Ce que les Sçavans en ont dit semble n'avoir été recueilli, que pour justifier les raisons qu'a cu Moise de prescrire aux Juiss sous l'autorité de Dieu, certaines observances entiérement opposées à celles du Sabéisme. C'est ainsi qu'on nous fait remarquer sur la foi de Moise Maimonides, qui étoit un Sçavant Juif, que le cochon sut désendu aux Juifs, parce que les Sabéens en mangeoient en certains jours, apparemment folemnels pour eux; que tout au contraire des Juifs, ils offroient (b) du pain levé avec du miel; qu'ils mangeoient du fang, parce que c'étoit, disoient-ils, la nourriture des Démons, par où ils tâchoient de s'unir étronement à enx, & de se les rendre entièrement samiliers; qu'ils adoroient la face tournée au Solcil levant, parce qu'ils appelloient cet Astre le Tabernacle du Dieu suprême, au lieu que chez les Juis le Samt des Saints étoit tourné à l'Occident; que les Sabéens ne mangeoient, ni ne sacrifioient point certains animaux permis aux Juifs, par exemple, les bœufs, à cause qu'on les emploie à l'agriculture, les brebis, à cause qu'elles sournissent la laine dont on s'habilles que pour opposer les Juiss à ces Sabéens, il sut désendu aux premiers de faire des Horoscopes, & de pénetrer (e) dans l'avenir par l'Astrologie; que de même il leur sut défendu (d) de se raser la barbe, & de se couper les cheveux à la mode des Sabéens; que par les même raisons, les incisions que l'on se saisoir par forme de deuil pour les morts furent défendues aux Juifs, (e) & de même l'usage des caractéres; (sous ce terme il faut comprendre les Amuletes, les Talismans & toutes les figures Magiques) que pour mieux garantir les Juifs de ces superstitions Sabéennes, le Législateur opposa par ordre de Dieu les (f) Phylactères à ces Amulétes; d'ou même il résultoit un excellent avantage aux Juiss. C'est que ces Phylactères étant chargés de passages pris de la Loi, les Juiss les avoient toujours devant les yeux, & par ce moien apprenoient à perséverer constamment dans la pratique des préceptes de la Loi-Ensin il étoit ordonné aux Sacrificateurs Juiss de porter des calçons dans le tems qu'ils offroient les sacrifices, par opposition au culte obscéne de (g) Peor, que ses Prètres fervoient découverts, & peut être aussi par une opposition plus générale aux Arabes, & autres voisins des Jurs, qui faisoient leurs processions Religieuses en état de pure

Mais des Sçavans révoquent en doute la folidité de ces remarques. Maimonides étoit Juif, & par conféquent suspect. Supposé que pour juger de la foi des Catholiques ou des Protestans, on n'eut que leurs adversaires pour Juges ou pour Rapporteurs du Procès, & que de plus toutes les pièces sussent suspectes & équivoques, quelques-unes faussement datées, d'autres dressées par des gens crédules & ignorans, seroit-on fondé à décider de la foi des Catholiques ou des Protestans? C'est pour de pareils motifs, qu'un des plus judicieux (b) Critiques de notre siècle a douté de la sidélité du rapport qu'on nous fait du Sabéssme. Ce trait de prudence est digne d'imitation; & il seroit à souhaiter, que tous ceux qui décrivent les dogmes & les sentimens des Sectes & des Partis, observassent une pareille retenue.

Finisions

le E

8 d

n'

ď

re

re

5'.2 de

né

Pe

pre

1113

CO

⁽a) Stanley, avant lui Hottinger, ubi fup. avant lui encore Maimonides; & tout cela prefque mot à mot. C'est ainsi que se sont les Livres. Qui legis hac, Aliter non fit, Avise, Liber.
(b) Levit, Ch. II. v. 11. Ibid, Ch. VII.

⁽c) Voi. Ibid. Ch. XIX. v. 27.

⁽d) Ibid. v. 27.

⁽e) Ibid. v. 28.

⁽f) Les Tesilins, dont il a été parlé Tome prem. des Cerem. &c.

⁽g) C'est Priape.
(h) M. le Clerc, in Indice Philolog. ad Stanley Philof. Orient.

iages étoiene ire vets une rimé, ou du avoir comconféquent il ques, hiéroe les Indiens d'autres fous ces différens

ns anciens & ianière de se rces. Ce que raifons qu'a vances entiéarquer for la défendu aux ment folenitin levé avec outriture des rendre entièqu'ils appel-Juifs le Saint e facrificient on les emploie habille; que aire des Hone il leur fut des Sabéens deuil pour les res; (fous ce gures Magie Légiflateur ou même il nt chargés de par ce moien s de la Loile tems qu'ils ie ses Prèires aux Arabes,

Maimonides oi des Cathoour Rapporéquivoques, & ignorans, pour de paité de la fidédigne d'imi-& les senti-

état de pure

Finisions

té parlé Tome

hilolog. ad Stan-

Finissons sur le Sabéisine par cette remarque, qu'on attribue aux Sabéens d'avoir crû l'éternité du Monde, & d'avoir été Préadamites. Au reste ceux qui crojent que c'est à Zoreafire qu'on doit rapporter l'origine du Sabeifine, se trompent cettainement. Car foit qu'il ait vécu seulement du tems de Darius fils d'Hydaspe, comme le prouvent Hide (a) & Prideaux (b), foit qu'il foit plus ancien, comme le prétend M. le Moine (c), on ne peut le regarder comme l'Auteur de cette Secte, qui subsitoit des le tems d'Abraham, la Ville de Charan ou ce Pattiarche se retira an fortir d'Ur ou d'Our, de la Chaldée, ajant toûjours été regardée comme la Métropole du Sabéifme.

CHAPITRE II.

Religion des Anciens Perses. Leur Doctrine.

(d) L y a apparence qu'avant même le tems d'Abraham, les Perses corrompirent la Religion qu'ils avoient reçue de Sem & d'Elam leurs Patriarches, & qu'ils y mélerent le S'abétime, c'est-à-dire une certaine vénération pour les corps Célestes & les Elémens, qui n'étoit pas absolument Culte religieux. A ce culte inférieur au Culte Divin, ils ajouterent dans la suite celui du seu, comme emblème de l'Etre suprème; & ce fen , ils l'ajouterent peut-être comme pour imiter celui qui bruloit sur l'Autel dans la Religion Judaïque : quoiqu'il en foit, (e) il est si vrai, dit on, que les Perses n'étoient pas Idolâtres à la façon des autres Assariques & des Grees, que c'est à un zéle d'Iconoclasse, & par conséquent d'ennemi juré de toute adoration de l'Etre suprême figuré en bois , en marbre & en métal , qu'on doit attribuer la destruction que les Perfes firent en Grece des Temples & des Images des Dieux. Ils crojoient l'un & l'autre injurieux à la Divinité, l'aquelle pénétre & remplit tout l'univers, & ne sçauroit être enfermée dans les bornes étroites des Temples. Ils rendoient leurs hommages religieux à Dieu en plem air, & ne lui confacroient ni Statues, ni Images. Il est vrai que dans la décadence de leur Empire, ils reçurent le culte de Venus, lui dédierent des Temples, & lui consacrerent des Prêtres : mais cela doit être regardé comme

une hérétie introduite & autorifée par un (f) Monarque hérétique.

Jamais les Perfes n'ont donné le nom de Dicu à (g) Muhra, dit le sçavant Hide, qui nous fournit la matière de ce Chapitre. Si les Grees leur ont attribué ce Culte, c'est faute de s'être (b) donné la peine, ou d'avoir eu le moien de l'examiner. Jamais aufil les Perfes ne se sont adrettes à Mithra dans leurs priéres. Toutes ces prières s'adreffent à Dieu feul. C'est par lui qu'elles commencent & qu'elles sinissent. On auroit tort d'appeller en témoignage de leur Idolâtrie leur coutume de se prosterner devant le seu. Cette contume est toute civile, & ne différe pas des marques de vénération & de respect que les Orientaux donnent à leurs Supérieurs. Les anciens Perses se prosternoient devant le seu: mais ils prioient debout ou à genoux l'Etre suprême ; & c'est ce que l'on voit dans les ruines de Persépolis , ou on trouve des repréfentations d'hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil & le feu, qu'on remarque vis à vis sur un debris de muraille. Disons en passant, que la distinction entre ce que les Perses auribuoient au feu, & ce qu'ils croioient ne devoir qu'à Dieu, convient parfaitement à des siécles postérieurs à celui de l'établissement du Culre

⁽⁴⁾ De Relig. vet, Perf.

⁽b) Hift, des Jufs, Tome II, p. 5. (c) Voi, fes Lettres, à la fin du Tome VI, de l'Hift, des Juifs de Prodeaux.

⁽d) Voiez Hide, Ch. I. Relig. l'eter. Perf. (e) Ln s'exprimant ainfi, on parle après

Tome V.

⁽f) Voicz Hide, ubi fup.

⁽g) Le Soleil,

⁽b) On doit voir dans Hide comment il réfute plusieurs anciens Lerivains, qui n'ont pas entendu, ou qui par ignorance ont mal décrit le Culte des Perses.

des Perses. (a) Les Controverses seroient terminées il y a long-tems, si on avoit voulu admettre cette distinction : néanmoins il faut avouer, que ceux qui de notre tems ont voulu controverser sur cette matière , l'ont poussée au delà des bornes.

De tout ce que nous difons iel il faut conclure, que la Religion, ou pour mieux parler, la connoissance du wrai Dieu s'est conservée parmi les Perses depuis un tems (b) prèfqu'immémorial jufqu'à aujourd'hui : mais ce n'est pas affez dire. Cette connoissance du vrai Dieu s'est conservée plus pure chez eux que chez toutes les autres Nations, excepté la Juive. Il y a bien de la différence entre l'adoration rendue à Dieu devant des Etres regardés comme des symboles de la Majetté Divine, & les plus vives images du premier Etre, & l'adoration immédiate rendue à ces mêmes Etres, comme à des Dieux. Voilà ce qu'on peut dire de plus fort pour justifier l'ancienne Religion des Sabéens. Nous suspendrons notre jugement ; quoi qu'il en soit , on peut bien croire après Hide, que l'on parleroit avec plus d'allurance sur cet article, si on pouvoit recouvrer les véritables Ouvrages de Zoroafte. On pourroit alors mieux distinguer l'Orthodoxie de cette Réligion, d'avec toutes les Héréfies qui s'y fant mêlées. Les Perfes (c) comproient au-dela de foixante & dix Sectes dans leur Religion. Pourroit-on, sans le secours des Ecrits originaux du Législateur, distinguer les opinions crronées de la véritable Doctrine? Un Indien, qui, en écrivant sur la Religion Chrétienne, n'auroit pas les lumières nécessaires pour distinguer les Sectes du Christianisme, feroit indubitablement un mélange aufli bizarre & aufli abfurde, que nous le faisons peut-eire en égrivant sur les Religions des autres Peuples. Ajoutous à cela, qu'il est presqu'indubirable que nous avons souvent confondu seurs types & leurs paraboles avec leurs Dogmes. Que dirions-nous, si, parce que l'Agneau est pris dans les SS. Ecritures pour le Symbole de Jesus-Chritt, & que nous l'invoquons même sous ce nom, on nous accusoit d'adorer un agneau? ou, si en vertu de tout ce que Saint Jean écrit allégoriquement de l'Agneau dans ses Révélations, quelque ignorant des Indes ou du fajon s'avisoit de nous attribuer dans une Relation, le sens littéral de tout ce que l'Apôtre dit de Jesus-Christ sous l'emblème de cet Agneau, & débitoit ensuite avec hardiesse, que notre Religion est mêlée de fables absurdes, d'un Agneau qui régnoit, qui se faisoit adorer, allis sur un trone au milieu de vingt-quatre vieillards, qui se maria, dont on célébra les nôces, &c. Cela doit nous apprendre à juger avec modération & discernement, de tout ce qui se pratique dans les Cultes différens de celui que nous suivons. Après avoir séparé l'allégorie & la figure, deux choses qui ordinairement occupent seules les railleurs, les gens de mauvaile soi & les ignorans, il faudroit encore dépouiller le dogme de tout l'appareil des Cérémonies. Ce seroit alors aussi qu'on le connoitroit au naturel.

Les Gaures prétendent que leur Religion a été révelée à Abraham, & que Dieu envoia du Ciel à ce Patriarche le Livre où elle étoit contenue. Ils disent, que ce Patriarche s'établit ensuite à Baleh, Ville située sur la frontière de Perse & des Indes. Cette Ville fut appellée la Ville d'Abraham : un Docteur Gaure (d) y érigea un (e) Pyrée d'autant plus célebre & vénerable aux fidéles, que Balch étoit devenu un lien de pélerinage, & pour ainti dire le centre de la Religion, comme la Mecque chez les Turcs, Jerutalem chez les Juits, & Rome chez les Catholiques. Après tout il n'est pas absolument hors de vraisemblance, qu'Abraham ait ramené les Perses au Culte légitime de la Divinité, & que la défaite de Rois ligués avec celui (f) d'Elam, ait servi de moien pour retirer ces Perses du Sabeisme. Cette conquête spirituelle peut avoir donné lieu aux convertis de se dire Settateurs de la Religion d'Abraham; & dans la suite du tems leur posterité s'est conservée ce nom, quoique re-

tombée dans les erreurs du Sabéifme.

Dans les premiers tems de cette Religion, le Culte en étoit pratiqué sur les sommets des montagnes & en plein air, comme nous venons de le dire. Ceux des Anciens qui ont écrit le contraire, ont négligé de distinguer les divers âges de la Religion des Perses. Ainsi quand des Auteurs parlent des Temples & des Aurels des Perses, il saut entendre cela du tems où ce Peuple enserma le Feu Sacré, Symbole

a di

c fi

d

fall

111

111

qu le

l'a

vé

ta

8

m

du

bic

Pe

fui

ma

CCI

ret

gei

tio Ch

aut

⁽a) L'action d'Abder, qui détruitit un Temple du feu, ne marque pas que cet Evéque ait cru les hommages rendus à cet Elément exemts de toute Idolâtrie. Peut-être aussi le zele impetueux d'Abdas ne lui permit pas de discerner le civil du religieux dans ce Culte,

⁽b) Ferme ab ipfo Diluvio, dit Hide.

⁽c) Hide, ubi lup.
(d) Lobraspis, fils de Guihtasp ou Hystaspe.
(e) C'oft l'Edifice où les Parsis contervens le feu facré.

⁽f) Choder-laborer.

avoit voulu notre temy

pour mieux uis un tems Cette cunes les autres nduë à Dicu es plus vives mes Etres , er l'ancienne it, on peut rticle, li on rs mieux diffont mêlées. igion. Paurles opinions ligion Chrémittianisme, us le faifons ela, qu'il ett irs paraboles dans les SS. ème fous ce e que Saint ignorant des littéral de , & débitoit d'un Agneau quatre vieilapprendre à s les Cultes igure, deux ife foi & les

Cérémonies. & que Dieu ent, que ce e & des lu-) y érigea un t devenu un la Mecque nes. Après ené les Perec celui (f) onquête fpi-Religion d'Aquoique re-

fur les fomux des Ans de la Re-Autels des é, Symbole

Hide.

ou Hyftafpe.

des seux célestes, dans un Pyrée. Alors aussi ils commencerent d'ériger des Autels, & d'y faire des Sacrifices. C'est ainsi qu'il faut distinguer dans les anciens Ecrivains le détait qu'ils nous donnent des usages religieux des Peuples. Il faut prendre garde, qu'ils réduisent à un même tems ce qui s'est pratiqué en divers âges, & en différentes eleconstances. Ils font pis encore i comme nos Voiageurs modernes, ils sont des usages particuliers ceux de toute la Nation i ils attribuent à tout un Etat l'usage d'une seule Province. Nous l'avans déja remarque i nous le redisons en passant. Les anciens Perses, c'est-à-dire, ceux qui n'avoient pas encure dégeneré de l'arthodoxie des Patriarches, n'admettoient qu'un principe éternel de toutes chofes, nuique, excellent en bonté, tout puissant, &c. Ils appellerent ce principe du nom d'Hor. muz & d'Hormir da Choda , d'où les Grecs firent par corruption Oromardes. Dans la suite ces mêmes Perses poserent un principe créé du mal, auquel ils donnerent le nom d'Ahariman, d'où les Grees firent leur Arimanes. Ce nom, dit Hide, est dérivé de deux mots synonimes, qui fignifient corrompu, souillé. Cette répetition a la force d'un superlatif. C'est comme si on disoit, extremement souillé. Raiman signific aussi trompeur. On ne sçauroit bien fixer l'époque de cette opinion : mais comme il y a beaucoup d'apparence, que la chute & la rebeilion du Demon, & la désobéiffance d'Adam y ont donné lieu, an peut bien croire qu'elle est presque aussi ancienne que les fuccesseurs des premiers Patriarches ; & peut-être est-elle égale en ancienneté à la plus rigide orthodoxie qu'on puisse attribuer aux auciens Perfes. Dans les anciens livres de cette Nation, le mot Ahariman est presque toujours renversé de cette façon www.wqp, pour marquer combien cet Etre est détestable, & peut-être ausli pour mieux exprimer le caractére de cet enneml du genre humain.

Plusieurs Anteurs ont supposé aux Perfes une coeternité de ces deux principes, & ont débité qu'ils s'étoient faits une guerre éternelle, à l'occasion de la création du monde : mais qu'entin le bon principe aiant du dessus, l'avoit créé. Hauroir été sans aucun mélange de mal, si Arimanes, on le mauvair Principe, n'avoit rompu l'œuf, où tous les biens étoient rensermés, comme nous l'allons dire dans un moment, pour y introduire les maux qui affligent les hommes. D'autres un peu mieux instruits , ou de meilleure fui , out dit , qu'ariman étoit un Dien créé des l'enebres ; qu'Oremazdes est seul & saus affocié ; qu'il a créé la Lumière & les Ténébres ; que le bien & le mal sont originaires du mélange de cette lumière avec les Ténébres; que de ce mélange est venu le monde d'aujourd'hui ; & que ce mélange continuera jusqu'à ce que le bien & le mal soient, pour ainsi dire, réapropriés chacun à son l'autre, fe firent chacun des Créatures. Oromazdes ne dans la lumière, & lui-mênte fource de la lumière, créa pluficurs Dieux ou Génies; seavoir, la honté, la vérité, la fagesse, la justice, les biens & la volupté honnère. Arimanes opposé autres de Dénous aumanie à Oromazdes e c'est à des la méchanes de Dénous aumanie à Oromazdes e c'est à des la méchanes de Dénous aumanie à Oromazdes e c'est à des la méchanes de la mensione. tant de Dénions ennemis à Oroniazdes ; c'est-à-dire, la méchanceté, le niensonge, &c. Celui-ci fit encore vingt-quatre Génies, & les enferma dans un œuf. Arimanes de son côté en fit autant, rompit l'œuf, & fut ainfi le pernicieux auteur du mélange des biens & des maux. Mais il arrivera qu'enfin Arimanes sera détruit, & que le bien fera victorieux du mal. (b) Alors la terre replendra sa première uniformité. Il y aura une vie éternelle ; on ne verra qu'une societé de gens de

Ceci nous conduit naturellement à trois suppositions: la première, que les anciens l'erfes aiant en connoissance de la chute des Démons, & trouvant des difficultés infurmontables à concilier la bonté de l'Etre suprême avec la corruption du genre humain, aufli ancienne que la création du premier homme, crurent devoir attribuer cette corruption au Chef de ces Auges ou Démons rebelles; d'autant plus que cette rebellion aiant peut-être précedé de plutieurs siécles la création de la Terre & du genre fiumain, il se peut bien que les premiers honmes aient regardé le Diable comme un agent presque aussi puissant que l'Etre suprême. La seconde, que l'attribution de la Lumière à Oromazdes, & celle des Tenébres à Arimanes, confiderées allégoriquement, n'ont rien de plus choquant, que les discours ordinaires dans le Christianisme, ou Dieu est déclaré source du Bien & de la Lumière, & le Démon auteur du mal & des rénébres. La troisséme enfin, que toute cette doctrine prise

⁽⁴⁾ Passage de Plutarque cité par Hide, (b) Voiez sur cette matière le curieux Ouvrage de Burnes, intitulé Telluris theoria facra,

un peu trop à la lettre, peut avoir été puisée dans la Relation que Motse nons a laissée de la Création de la Lumière, de sa séparation d'avec les ténébres, de la tentation du premier homme, de sa chure, de sa désobéissance & de la corruption de ses descendars. Or toute cette histoire est si mortifiante pour l'homme, & donne une si grande ldée dit pouvoir que Dieu a bien voulu latifer au Diable, qu'il n'est pas surprenant que les premiers l'euples aient regardé éclui-ci comme un principe souveram, même comme un Dieu indépendant & absolu, qui détruit ou corrompe à sa fantaisse tous les ouvrages de l'Auteur suprême du bien, s'oppose à ses intentions, & par sa méchanceté sait un mélange continued de ses Tinebres avec la Lumière.

On lit dans quelques Ecrivains une origine affez fingulière du mauvais Principe. Oromazdes, difent-ils, se voiant seul, se dit à lui-même (a) si rien no s'oppose à moi, qu'y aura-i'il de glorieux pour moi? Cette pensée produstit l'Auteur des Ténébres, cet Ariman ou Arimanns, qui ne veut, & même ne peut que le mal. Arimannes s'éleva auisi-tôt contre Oromazdes, lui déclara la guerre, & par ses oppositions pérpétuelles à la volonté divine, travailla contre son gré, mais par le décret immuable de son Créateur, à la gloire de cet Etre souverain. Dans ce récit, ou nous voions un Etre souverainement bon, Créateur d'un Etre souverainement mauvais, & cela pour sa propre gloire, il paroît d'abord quelque chose de spécieux, & qui semble avoir du rapport à ce passage d'un ancien Prophéte, qui dit que Dieu a fair le méchant pour le condamner. Cela soit dit en passants car ll ne s'agit ici ni de rechercher d'ou vient le mal, ni de disputer sur une matière trop subtile & trop délicate.

Pour revenir à cet Arimanes, les anciens Perfes ajoutoient, que les Anges furent les Médiateurs entre Oromazdes & lui 1 que la paix se sit, à condition que le (b) Monde inférieur seroit abandonné pour sept mille ans à Arimanes, après quoi le Monde devoit être rendu à la Lumire. Ceux qui existoient dans le Monde avant cette paix, surent détruits. Les premiers hommes, c'est-à-dire, nos premiers parens (c) surent créés d'une saçon extraordinaire. Tous les animaux de même. Lorsque les hommes n'étoient encore que des Esprits sans corps, la Lumière résolut de sarre d'eux ses troupes auxiliaires contre Arimanes à pour cet este elle les revêtit de corps. Alors ils sirent leurs conditions, qui furent que la Lumière ne les abandonneroit pas, jusqu'à ce qu'ensin ils sustent victorieux d'Arimanes & de ses Troupes. C'est après cette victoire qu'il doit y avoir une résurrection des corps, une séparation de la Lumière d'avec les Ténèbres, & une délivrance glorieuse. Qu'on explique tout cela comme on voudra; (d) qu'on le regarde, si on le juge à propus, comme allégorique & métaphorique; tonjours est-at sur, qu'on y découvre quelques idées qui s'accordent avec celles du Christianssime. On va lire dans ce qui suit des choses qui n'en approchent pas moins.

Selon les anciens Perfes, les (e) Anges font les Ministres de Dieu, qui se servit d'eux pour créer les Cjeux. Cette création se sit en quarante-cinq jours. (f) Eile sut suivie d'horribles ténébres : mais à la vérité ces ténébres étoient à une distance constidérable de la lumière. A la vue de ces ténébres Dieu connut bientôt qu'il avoit un puillant ennemi à combattre, & que cet ennemi étoit affisté de Troupes nombreuses.

(a) Ceci est un peu paraphrase. On trouve dans Hide ces paroles, infisierint mihi controversita quomodo era è La Secte que Hide nomine des Zervantes, enseignost que la Lumiere produist des Etres lumineux & spirituels; que se principal de ces Etres eur un donte; & que ce doute produist le Diable. Quesques autres désitent d'une autre saçon s'origne des deux Principes; sur quoi on peut lire le traite de l'auctenne Resignon des Perses du Docteur Hide.

(b) C'est apparemnicut la Terre, ou notre Monde, qu'on entend par là.

(c) Voiez Hide, ubi fup. (d) Le inclange des Tenébres & de la Lumière peut s'expliquer de l'entree ou de la defcente de l'ame dans le corps. La féparation de la Lumière & des Ténébres, du retour de l'anie, c'est-à-dire, de sa separation d'avec le corps. Les Grees ont appelle l'un dense & l'autre de seiles. On nous pardonnera cette étudition, qu'est beaucoup plus étendue dans le Traite de Hide, Ch, az. Le retour des ames à la vie après la mort du corps n'a pas été moins célé-suc chez les Germains & les Peuples Septentrionaux, que chez les Orientaux; sur quoi on peut line les emisquités Septentrionales & Celuques de Keister.

d

re un A L le le

I

hide

te

li₁

D m at

le

fe

C

re

de

de

(e) Les bons Auges, (f) Hole explique cela des Ténébres qui couvroient l'Abune, & ce qui fuit de l'Empire du Demoit, de la revolte des mauvais Auges, de leur chute, & de la manière dont ils fuient chaffés du Ciel, doile nous a iébres, de la a corruption ue, & danne e, qu'il n'est un principe ou corrompe à ses intenwee la Lu-

vals Principe. oppose a moi, es Tenebres, I. Arimanes politions pertet linnuable I nous Voions vais, & cela & qui femble a fait le méni de recher-& trop dé-

Anges furent n que le (b) après quoi le Monde avant emiers parens eme Lorfque folut de faire les revêtit de les abandon-Frompes. C'eft féparation de explique tout comme alléues idées qui les choses qui

qui se servit (f) Eile für diftance conor qu'il avoir froupes nombreules.

ration d'avec le drofos & l'aucette érudition, dans le Traite es ames à la vie été moins celéples Septentrioronales & Celu-

inébres qui coude l'Empire du ivais Anges, de dont ils furent

breufes. Il leur oppufa quaere Anges vaillans & aguerris, qui combactirent cet ennemi , & le réduifirent enfin à l'extremité. Le Diable vainen fut contraint de fe foumerere à la discrétion dit vainqueur i mais Dien ne voulut pas le détruite an point de l'anéantir. Il confidéra que le Diable & ses Sujets étant détruits, la gloire de l'Etre suprême, sa miséricorde & ses autres vertus n'auroient plus le même éclat dans le monde. (a) Ces vertus sublimes ne trocavant plus de contradiction qui en relevat le mérite, elles tomboient dans une espéce d'abscurité e personne n'en auroit été frappé dans la fuite. Une bouté si uniforme, si absolue, oit nous permettra ces expressions, sembloit indigne de l'Erre suprême. Elle ne laissoit aucune distinction entre le bien & le mal, entre le vice & la verta. Pour toutes ces raisons, Dieupermit au mal & à son auteur de subsister dans le monde, & voulut que l'un n'allat jamais fans l'autre, de la même manière que le bien est éoujours une production de Dieu, & ne va jamais fans hei. La durée du Monde, tel qu'il eft, & de l'empire du Démon est fixée à douze mille aus, à compter depuis sa première création, e esta-dire, sans doute, depuis la création de la mattère, ou de la masse de l'Univers, pour s'exprimer en termes vulgaires. Il s'étoit écoulé trois mille ans depuis cette création jusqu'à la défaite du Diable. A l'égard desqueuf mille ans qu'il devoit durer encore. Dieu les divisa en trois périodes. Il permit au Diable d'en chossir un, & lui donna le pouvoir de tenter & de tourmenter les hommes pendant ce tems-là. Dieu proposa ce choix au Démon, en lui montrant trois doigts de la main; & le Démon choisit le doige du milieu.

Ce choix persuade aux Sestateurs de cette opinion, que toutes les affaires de ce monde sone incertaines i qu'il n'y a rien de stable & de fixe dans les choses. Avant que Saran tourmentat les hommes, & que ceux-ei eussent abusé de leur bonheur & de leur tranquilité, les vertus & la piété régnoient dans le Mondes & c'est-là le siécle d'or des anciens Perfes. Les défordres du fiécle de corruption introduitirent les guerres & les maladies i cependant Dien touché de ce tritte état du genre humain à établi un tems de relâche, pendant lequel les hommes doivent être heureux & tranquilles. Après ces douze mille ans il y aura un Jugement univerfel, une dissolution de l'Univers. Les morts reflusciteront ; les gens de bien seront reçus dans le Ciel, & récompensés de feur vertu. Les méchans feront punis; leurs ames feront tourmentées à proportion de leurs péchés: & deux Anges préfideront à leurs tourmens. Enfin ils ressusciteront aussi. Dieu, par sa miséricorde infinie leur pardonnera leurs crimes, & leur assignera des demenres à une certaine distance de cette béatifique vision de Dieu, qui doit faire la félicité des bons. Ces méchans auront une marque noire au front, pour les distinguer des gens de bien. Alors enfin le Diable & ses Anges seront jugés, leur Empire détruit pour jamais. Ainsi raisonnoient les Sabéens par rapport à quesques passages de l'Ecriture

Sainte mal entendus, & expliqués à leur fantaille.

Voilà en abregé ce qui nous est resté de la croiance des anciens Perses touchant la Divinité suprême, l'origine des deux Principes & la création de l'Univers. Les bornes de cerie description ne permettent pas de disetter une matière si difficile, & chargée d'ailleurs d'une érudition, qui n'est pas à la portée de toures sortes de Lecteurs. On a déja dit qu'il y a apparence que les premiers Perfes suivoient la Religion des Patriarches, & qu'après avoir été retirés du Sabéifine de leurs Peres, dans Darius fils de Gushflash, on Hyslashe. Ce Sabeisme différoit de l'Idolatrie des Grees: mais ceux-ci, faute d'entendre le Guste des Perses, on par complaisance pour le leur, attribuerent les objets de leur Idolâtrie à ces anciens Perses. Par exemple (e), voiant le Cube civil dont ceue Nation honoroit les Elemens, car elle ne se bornoit pas au feu, ils lui attribuerent celui de Junon, emblème de l'air; de Jupiter emblème du Ciel; de Vulcain emblème du feu, &c. Cependant il n'y avoit en tout cela que du respect pour l'emblème, point de Culte réel, point de prières adressées à lui, point de facrifices. C'est donc avec beaucoup de précaution qu'il faut lire le détail que donnent les Auteurs Grees de la Religion des anciens Perfes : mais on doit prendre garde anili à diffinguer l'orthodoxie de ce Peuple, d'avec les Héréties qui s'introduifirent. C'en étoit une que ceue Statue érigée à Venus par Artanernes die Moemon.

furnom. (c) C'est Hide qui parle.

⁽a) Ceci est un peu paraphrase.
(b) Roi de Perle surnommé aussi Hystaspe.
On précend qu'Hystaspe ou Gushtaspe étoit un Tome V.

Il faut de même regarder comme une Héréfie le Culte de Diane, qui felon Hele; pourroit bien avoir été la même que Venus.

Une des plus confidérables Héréfies dans la Religion de ces anciens Perfes étoix celle des Mages de Capadore. Dans leur Culte, du le sçavant Anglois d'après Strabor, (a) ils méloient l'Idolàtrie (b) aux honneurs civils dus an feu. En effet ils avoient des Temples & des Images, courre ce que les Perfes orthodoxes pratiquoient. Ils promenoient en Procedion leurs Dieux i ils factificient sur des Antels, & aison-moient les victimes avec un maillet de bois. Ils enterroient les morts, excepté les Mages qu'ils exposicient aux Oncaux carnacters, selon la pratique des Perses. Leurs Pyrées confistoient en de grands enclos, au milieu desquels on voicit un Antel, ou un soier, dans lequel leurs Mages confervoient quantiré de cendres, & un seu qui bruloit continuellement. Ils s'aisembloient là tous les jours, & chantoient leurs priéres devant ce seu, tenant à la main une poignée de verges, aiant sur la tère une mitre, dont les larges cordons couvroient la bouche & une partie du visage de ces Mages. Dans la suite de ce Chapitre nous parlerons de queiques-autres Hérétiques de l'ancien Sabétime des Perses.

rétiques de l'ancien Gaurisse ; parlons maintenant de l'ancien Sabésse des Perses. Selon Hérodote, ils n'avoient autresque, ni (e) Temples, ni Statuës, ni Autels. L'usage des Temples s'étoit pourtant deja introduit du tems de cet ancien Historien, comme on l'a déja dit i mais peut-ètre étoit-il moins fréquent qu'il ne le sur dans la suite, & quoiqu'il en soit, ils ne croioient pas que la Divinité sit rensermée dans ces Temples. Ils sacrissoient, continue l'Historien Grec, des victimes à superter, c'est-à-dire, à toute l'étendue du Ciel, qu'ils appelloient superter i mais si cela est bien véritable, il sant croire que par cette étendue du Ciel, ils entendoient Dien lui-même, comme la phipart des Idolatres dont on parlera dans la suire. Ils sacrissoient aussi, suivant le même Auteur, au Soleil, à la Lune, à la Terre, aux Veuts & à l'Eau; Culte qui ne disséroit pas de celui des Elémens, mal entendu par cet Historien.

Le Culte de ces Perses n'étoit accompagné ni de libations, ni d'antres Cérémonies de cet ordre. On se contentoit de facrifier dans un lieu bien net. LA même, celul qui facrifioit faifoit ses prières, & ne prioit pas pour lui seul, mais pour tonte la Nation en général, & pour le Roi en particulier. Après le facrifice, le Sacrificateur dépéçoit la Victime, mettoit les chairs du Sacrifice fur du Treille, & chantoit enfuite. Pour rendre le Sacrifice valable, il falloit qu'un Mage y fût préfent. Chacun folemnifolt le jour de sa naissance avec plus de cérémonie qu'aucm autre jour de l'année. Ils croioient qu'après la valeur, rien n'étoit plus bean que d'avoir grand nombre d'enfans i & pour cet effet ils avoient plusieurs semmes, comme les autres Orientaux. Les enfans ne paroissolent qu'à l'âge de chiq ans devant leurs Peres. A cet âge on commençoit à leur enseigner trois choses; à monter à cheval, à bien tirer, & dire la vérité. On ajonte que ces anciens Perfes faisoient confitter principalement l'éducation dans les bons exemples, & regardoient le menfonge comme la chose du monde la plus hontense. On ne punilloit point les gens pour la première saute qu'ils faisoients. Il leur étoit désendu de nominer ce qu'il n'étoit pas permis de faire. Après le mensonge, rien n'étoit plus honteux que de devoir ; & cela étoit fondé emr'autres fur une raison, que l'expérience confirme allez. C'est que ceux qui doivent sont exposés souvent à mentir, & que les soncis causés par les dettes engagent les Débiteurs dans des détours infinis. Auguste fit acheier le fit d'un Gentilhonime Romain extraordinairement endetté, croiant qu'un homme, qui pouvoit être tranquille & dormir dans cet état, devoit avoir communiqué a fou lit la vertu d'endormie les gens. En ce tems-là on ignoroit peut-être la vertu des banquerontes, qui non-seulement ôte les soucis à l'esprit du Débiteur, & le luisse dormir en repos, mais donne encore le calme à sa conscience. On regardoit chez ces anciens Perses un tépreux, comme un homme qui avoit péché ontre le Solei!, à cause de quoi on lui désendoit toute communication avec les personnes saines. Cracher, on se soulager de quelqu'autre nécessité dans les eaux d'un Fienve, y jetter des corps morts, ou s'y baigner sculement, étoient des choses soigneusement désendues. Ils exposoient leurs morts à des oiseaux & à des chiens. Entin ils avoient grand soin de détruire les Insectes & les Républes nuisibles.

111

Az ton

futi

⁽a) 16se, uti sup. Cap. 3.
(b) Inconstairiam cum Pyrodulia miseueruns.

ul felon Hide :

s Perfes étais après Strabon, let ils aveient fiquoient. Ils ils, & affonss, excepté les Perfes Leurs un Aurel, ou & un feu qui ent leurs pridtète une mivifage de ces s-autres Hédes Perfes. es, ni Antels. ancien Hittoqu'il ne le fue für renfermée ictimes à fuprendoient Dieu

e. Ils facrire, aux Vents

tendit par cet tres Cérémo-Là même, is paur toute e, le Sacrifiille, & chany fût présent. l'aucun autre it que d'avoir s, comme les devant leurs ter à cheval, pient confifter enfonge comgens pour la n'il n'étoit pas e devoir; & affez. C'eft causés par les acheter le lit homme, qui qué a son tit erru des banle laitle dordoit chez ces le Soieil, 1 faines. Cra-, y jetter des it défendues.

voient grand

On nous parle aussi des Pyrées, qui furent confacrés à divers Dieux pendant le Sabdisme des Perses. Un Auteur Arabe en rapporte sept, qui étolent dédiés aux sept Planétes, & ajoute qu'on y bruloit des parsunts à leur honneur : mais Hide en suivant toujours son sistème, sauve ingénieusement ici les Perses de l'Idolârrie, (a) Ces sepe Pyrées, dit-il, porteut tuus un nom qui est pris de la qualité d'un certain Méteore lumineux, ou de l'aspect d'une Planére : mais dans ces l'yrées on n'aduroie peurtaut que Dieu. C'est comme lorsque chez nous on batit une Chapelle on un l'emple en mémaire de guelque évenement, au à l'honneur de tel on de tel Saine. On n'y adore que Dien feul, & on ne s'y adresse véricablement qu'à sa Majesté Sitprême. Outre cela, Hide affure que les Perfes Sabéens rendoient leur Culte civil l'Air, aux Planétes, mais qu'ils ne s'acquitroient du Culte religieux que dans des Temples.

Paffous à l'ancien Gulce du Soleil, sous le nom de Muhra, nom qui viene de (b) Mihr, qui dans l'ancienne Langue Perfane veut dire Amour & Miferiorde. On feate affez le Culte religieux que toures les Nations Idolátees une rendit à cet Affre : mais à s'en rapporter au sçavant Augluis, que nous avons cité ci-devant, ce Culte n'étolt que civil chez les Perses. C'est donc en vain que les Grecs out appellé Alistra le grand Dien des Perses. Ils ont erré en cela, comme en beaucoup d'autres chofes. Anjourd'hui encare les Gaures déclarent qu'ils n'adarent que Dieu feul ; & quand on leur demande pourquoi ils se prosternent devant le Soleil Levant, (e) c'est, répondent-ils, un simple hommage que nous rendons à la plus parfaite de toutes les Créatures qui solent surties de la main de Dieu après l'homme. Ils ajoutent, que Dieu a mis sun Trône dans le Soleil; & sur ce sondement ils honorene avec respect le sejunt de sa Majesté Divine. Cependant ces homages civils éstalérent autresois la cunscience des Perses Chrétiens. Ils crurent y remarquer de l'Idolatrie. Si ces Chrétiens avoient été un peu plus subrils Lugiciens, ils auroient pu se sauver par des diffinctions. Il faut avouer pourcant que leurs scrupules ont pû avoir été paussés trop loin, & que c'était un reste de ces préjugés, que le Christianisme avoit hérité des Juis contre taut ce qui avoit apparence d'Idulatrie. Les Juis étoient si cuclins aux superstitions de leurs voitins, que Dieu jugea nécessaire de leur don-ner de la haine contre tout ce qui en avoit l'apparence. Il se peut aussi, c'est toujours le langage de Thomas Hide, que nous copions, qu'il y air en de l'obstination & de l'humeur dans la conduite de ces Chrétiens, ou plutôt, camme il le dit, c'est que la perfécution qui véleva en ce tems-là contre les Chrétiens, à l'occasion de leur scrupule contre le Culte civil du Soleil, sut un tour des Mages, qui craignoient que le Christianisme ne prie le dessis, & n'abolie enfin le Magisme.

Les Grees & les Romains, qui requrent le Culte de Mubra, y mêlerent une disci-pline de leur invention, & l'attribuerent enfuite aux Perses, & c'est ce que l'au peut voir plus au long dans l'Auteur Auglais, de même que les cérémonies de ceux que l'on luciair à Mubra. On doit confulter austi l'Ouvrage de M. de La Torre, Evêque d'Adria, qui a parlé fort en détail du Dieu Muhra, & des cérémonies de son Culie, établi à Rome, depuis la Guerre que l'ompée fit aux Pirates, & qui y dura jusqu'au quatrième siècle de l'Ere Chretienne. On ignore ce que pensoient au juste de ce Dieu les anciens Perfes ; & toutes les représentations que nous en avons, font l'ouvrage des Romains. Voici proprement à quoi se réduisoit la pratique prétendue religionse des Petfes.

D'abord il faut se ressouvenir que le Soleil étoit, suivant l'opinion de ce Peuple, une Créature très-excellente, qui, par son ministère & ses bienfaits, lui paroissoit un cuibleme parfait de l'Etre Suprême, Créateur de l'Univers. A cause de cela, le Soleit étoit tonjours de la partie dans le Culte religieux qu'on rendoit à Dieu; & comme l'Aftre n'étoit que l'Image de Dieu, il n'avoit aufi que des honneurs civils, c'est-à-dire, des saturations, (d) des inclinations profondes, peut-être même quelques encensemens, tandis que Dien recevoit les supplications, les priéres, les

qu'on peut supposer que ces Pyrées avoient pour symbole quesque Planéte, de la meme manière qu'on voit aujourd'hui le Croissant sur les Mosquées des Mahométans.

⁽⁴⁾ Ainli, par exemple, Acuemiter, qui est le nom d'un Pyrée, fignitie le feu du Soleil, Azur vour dire feu. Un éclat, pour ainfi dire, tout particulier du feu du Soleil avoit donné lieu à la dedicace de ce Pyrée, Cet exemple fusific pour juger du telte. Voiez l'Auteur Anglois, Ch. 3. de fon Ouvrage. Il croit auffi

⁽b) Ceci est copié du Ch. 4, de Hide. (c) Citation dans le meme Auteur.

⁽d) Proftrauones, Hide, ubi sup.

Quand les anciens Perses faisoient marcher leurs Armées, après le signal donné de la tente du Roi, (e) on exposoit sur cette tente, & à la vue de tout le monde, l'Image du Soleil enchassée dans du Crittal. Les Armées ne marchoient qu'après le Soleil levé; & on portoit à leur tête des autels d'argent, sur lesquels étoit leur seu

facré

Tel étoit l'état de ces l'erses Sabéens, qui avoient dégeneré de la Religion des premiers descendans de Noë. L'origine de ce Sabéisme étoit due à la nécessité reconnue par ces premiers hommes d'un Médiateur capable de les reconcilier avec Dieu. » Sentant leur néant & leur indignité, ils ne pouvoient, dit (d) Prideaux, compren-" dre qu'ils pussent d'eux-mêmes avoir accès auprès de l'Etre Suprême. Ils le trou-» voient trop pur & trop élevé pour des hommes vils & impurs, tels qu'ils se recon-noissoient. Ils en conclurent, qu'il falloit qu'il y ent un Médiatent, par l'inter-» vention duquel ils pussent s'adresser à lui : mais n'aiant point de claire révélation » de la qualité du Médiateur, que Dieu destinoit au monde, ils se choisirent eux-" mêmes de Médiateurs, par le moien desquels ils pullent s'adresser au Dieu Su-» prême; & comme ils croioient d'un côté, que le Soleil, la Lune & les Etoiles » étoient la demeure d'autant d'Intelligences qui animoient ces Corps Célestes, & » en régloient les mouvemens; de l'autre, que ces Intelligences étoient des Etres » mitoiens entre le Dieu Suprême & les hommes, ils crurent aussi qu'il n'y en avoit » point de plus propre à servir des Médiateurs entre Dieu & eux. » Il y a apparence que les Perses introduisirent ces opinions dans cette Religion, qu'ils prétendoient avoir reçue d'Abraham.

Ajoutons ici que les autres Paiens, qui presque tous avoient les Astres pour principal objet de leur Culte, ne croioient pas, du moins la plupart, que les Astres sussent des Divinités, & ne les regardoient que comme les voitures des Dieux qu'ils prome-

noient autour du Monde.

Cette opinion peut le vanter aussi d'une grande antiquité. Le Peuple sans donte ne pensoit pas si subtilement, & rendoit de bonne soi un Culte religieux aux Astres mêmes.

Législateurs des Perses; leurs Hérétiques.

On dit qu'avant Zoroastre les Perses avoient eu deux célébres Législateurs; l'un nommé Kejomaras, ou Chaiomer, qui sut Roi de Médie, & l'autre Poreode-keschang. Comme les Gaures des Indes ne connoissoient que celui-ci, qu'ils appellent leur premier Résonnateur, il se peut sort bien que Chaiomer & Poreode-keschand ne soient qu'une même personne. Mais le grand Résonnateur de la Religion des Mages sut (e) Zoroastre, qui, selon M. Hide, (car tous les Sqavans ne pensent pas comme lui), vivoit du tens de Darius Hystaspes. On ne sçait pas bien de quel païs il étoit. (f) Lord le

(e) Ou Zerdusht, qu'on traduit par Prince ou Chef des Mages; Anustes Magerum, D'autres l'expliquent autrement, Voicz Hide, ubi sup.

⁽a) Cet Antre repréfentoit le Monde. Voiez un passage de Perphyre dans Hide, ubi sup. (b) Ilide l'appelle Assira celebratio & falu-satio.

⁽c) Quins, Curs, Lib. 3, (d) Histoire des Justs, L. 3.

⁽f) Histoire de la Religion des anciens Persans; traduite de l'Anglois, & imprimée à Paris.

Are le Solcit Après lui les ne à Mithra s les conitellaquelque choerles avoient nt l'occasion, ressoit à lui s graces qu'il moins, qu'en e, s'éforce de illement Ido-

nal donné de ut le monde, it qu'après le étoit leur feu

Religion des nécessité reer avec Dieu. ux, comprene. Ils le trouu'ils se reconpar l'interre révélation hoisirent euxan Dieu Su-& les Etoiles Célestes, & ent des Etres il n'y en avoit Il y a appaqu'ils préten-

es pour prin-Aftres fullent qu'ils prome-

ole fans doute ix aux Aftres

Nateurs ; l'un reode-keschang. lent leur prefoient qu'une s fut (e) Zon e lui), vivoit t. (f) Lord le

duit par Prince Magorum, D'auoiez Hide, ubi

anciens Perfans imée à Paris.

fait originaire de la Chine. C'est l'opinion des Gaures des Indes, qui lui donnent uns difant qu'il fut Disciple ou Domestique d'Ozeir, qui est Esdras, les autres d'un Prophète Disciple de féremie. Les autres (d) remontant plus haut le font Disciple d'Elie: " mais, comme dit fort bien le Docteur Prideaux, les tems d'Elie & d'Esdras "ne conviennent point à Zoroastre. Celui-là avoit vécu long-tems avant lui; & » celui-ci ne vint qu'après lui ". Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut Domestique de Daniel; " qu'il apprit sous lui, continue le Docteur Prideaux, les connoissances "sacrées & Prophanes qu'il possédoit ; & qu'il résolut de s'ériger en Prophéte, dans "l'espérance que s'il jouoit bien son rolle, il parviendroit aux mêmes honneurs que "son Maître". Il paroît tant de Judaïsme dans sa Doctrine, qu'on peut bien croire qu'il avoit vécu long-tems parmi les Juifs, si tant est qu'il ne fût pas né parmi eux. Mais cette Doctrine Judaïque répandue dans les Ouvruges de Zoroastre ne pouvoitelle pas avoir été établie dans la Perse long-tems avant lui?

Quoiqu'il en soit, Zoroastre commença de se produire dans l'Aderbejan, qui est l'ancienne Médie; & pour faire valoir la résonne qu'il méditoit, il voulut se rendre illustre par des miracles & par une retraite affectée. Il prenoit du feu, & le manioit sans se bruler; il se faisoit verser de l'airain fondu sur le corps, & on voioit cet airain reprendre sa première solidité sur sa poitrine toute nuë, sans que le prétendu Prophète en reçût du mal. Il fit ce dernier miracle devant Gustasp (Darius Hystaspes)

qu'il vouloit convertir à sa réforme. La retraite de Zoroastre dans une Caverne ressembloit à celle de Numa, & sur imitée par (e) Mahomet. Nous avons déja parlé de l'Antre de Mithra, ou Zoroastre se retiroit, sous prétexte de se donner tout entier à la prière & à la méditation, à la vue des figures symboliques qui représentaient ce Dieu, & les mystères de la Religion. Zoroastre composa dans cette retraite le fameux (f) Zend, ou Zend-avesta, qui renferme dans ses douze parties toute la Doctrine de ce faux Prophéte, & l'ancien Magianssme réformé par lui. Il le présenta à Darius. A l'imitation de Zoroaftre, plusieurs dévots Scétateurs de sa résorme choisirent les antres & les cavernes pour y faire leurs méditations; & cette mode dura long-tems.

Un Auteur Arabe cité par le Docteur Hide, raconte de quelle manière le Prophéte des Perses déclara la mission à Darius. Ce sut vers la 31, année du Régne de ce Monarque. En lui présentant le Zend, qu'il disoit avoir apporté du Ciel, avec la (g) Sudra & la Ceinture facrée, il se qualifia Prophéte de Dieu, & exhorta Darius à recevoir la nouvelle Religion. Le Monarque lui demanda des Miracles. Outre celui dont on a parlé, Zoroaftre fit croitre un Ciprès en fort peu de tems, & à une grosseur extraordinaire: mais cela n'empêcha pas les cabales des Mages Subtens contre lui. (b) Ils corrompirent le portier de Zoroastre, & l'engagerent à mettre dans la chambre du Prophète Mage des os de chiens, & des ongles & des cheveux de morts, qui sont des choses pour lesquelles les Perses ont beaucoup d'horreur. Ensuite ils infinuerent à Darius le plus adroitement qu'ils purent, que Zoroaltre étoit un Sorcier qui pratiquoit en secret toute sorte de malénces. Darins convaincu par ses propres yeux, abandonna la réforme, & sit mettre en prison le pré-

⁽a) C'est l'opinion du Docteur Prideaux, Hist. des Juis, L. IV. (b) Relig Perf. Cap. 24.

⁽c) Voiez les citations des Auteurs Arabes dans Hide, noi fup.

⁽d) Citations dans Prideaux, ubi sup. & dans

⁽e) . Ce fut dans une Caverne, qu'avec le · fecours de ses complices il composa l'Alco-" ran. Pythagore, à l'exemple de Zoroastre son Maître, se retira aussi dans une Caverne ", Histoire des Juifs par Prideaux, L. IV.

Tome V

⁽f) Zend, lieu où on met du feu, Igniarium. Esta, du seu. Ce mot Chaldeen a du rapport à l'Hébreu Esch ; ainsi Zendavesta, ou Zendvaeshta, fignifie foier & fen. Igniarium & ignis, Voiez Hide, ubi sup. Cap. 25. Par le nom do Zendavesta dont Zeroastre intitula son Livre, il voulut infinuer, que ceux qui le liroient avec foin, sentiroient allumer dans leur cœur le seu d'un véritable amour pour Dieu.

⁽g) La Sudra est la robe facerdotale, ou plutôt le rochet des Prêtres Mages.

(h) Hide, ubi sup. Cap. 24. Lord, ubi sup.

tendu Réformateur. Pendant sa prison, les pieds d'un cheval que le Prince aimoie passionnément se retirerent de telle façon, qu'ils ne paroissoient plus du tout. Darius eut recours à ses Miges; aucun d'eux ne put trouver de reméde à cet accident. Zoroastre seul promit au Monarque de rendre l'usage des pieds à son cheval, mais à condition que le Roi se convertiroit sincérement avec toute sa famille, & qu'il éclairciroit la fourbe qui lui avoit été faite par ses ennemis. La guérison du cheval sur l'époque du parsait établissement de la Résorme. Il sut permis à Zoroastre de l'enseigner publiquement; sa réputation s'étendit bientôt par toute la Monarchie, & les

Peuples le regarderent sans difficulté comme un Envoie de Dieu.

N'oublions pas que Darius exigea quatre choses du nouveau Prophéte, pour achever de se persuader la Divinité de sa Doctrine. (a) 1. de monter au Ciel, & d'en pouvoir descendre quand il voudroit. 1. de pouvoir sçavoir ce que Dieu faisoit en ce moment -là , & ce qu'il seroit dans la suite. 3. De n'être point sujet à la mort. 4. & enfin d'être invulnérable. Zoroastre répondit, qu'il n'avoit pas assez de pouvoir pour lui faire obtenir tout à la fois quatre choses si difficiles & si importantes, & qu'il étoit même dangéreux qu'un seul homme les possedat toutes, puisqu'il pourroit se vanter par ce moien d'être aussi puissant que Dieu même : mais que malgré les difficultés, & pour confirmer la vérité de sa mission, il demanderoit à Dieu ces quatre dons pour quatre personnes d'fférentes. Darius obtint le premier; celui de connoître le préfent & l'avenir fut accorde au Mage du Roi, afin qu'il pût diriger les entreprises de son Souverain; & les sils de Darius reçurent les deux derniers dons. Les Gaures difent que (b) Beschuten, ou Pischiton, qui reçut l'immortalité, vit encore dans un certain lieu où il est gardé par trente hommes. Il n'a été permis à aucun mortel d'en approcher, de peur qu'il ne devînt immortel comme Beschuten. Ainsi parle l'Auteur Arabe que cite M. Hide : mais on n'ignore pas combien les Ecrivains de cette Nation sont portés à débiter des Fables.

Zoroaftre, après avoir établi sa Résorme dans la Perse, revint à Balch, qui selon son institution, devoit être le lieu de sa résidence en qualité d'Archimage, ou Pontise Souverain des Mages; & c'est là que comme Chef spirituel il régnoit sur l'Empire avec la même autorité, que Darius pour le temporel. Alors le désir de conquérir des ames, défir qui fouvent ne cache pas moins d'ambition que les conquêces temporelles, occupa uniquement ce Réformateur. Il entreprit de convertir Argiaspe (e) Roi de Turan, zélé Sabéen; (d) " & pour mieux en venir à bout, il emploia l'au-rorité de fon Souverain. Le Prince Scythe, indigné qu'on voulût lui faire la Loi » dans une affaire de conscience, se jetta dans la Bactriane avec une armée, battit les stroupes de Darius, tua Zoroastte avec tous les Prêtres de son Eglise Patriarchale, " qui etoient au nombre de 80. & démolit tous les Temples de la Province ". Loharse pere de Darius périt aussi dans cette irruption des Scythes. Les (e) Grees ont conté quelques fables de la mort de Zoroastre, qu'il est inutile de rapporter ici.

Ces mêmes Grecs, & leurs Copistes n'en ont pas moins raconté au sujet de sa naissance. Ils rapportent, par exemple, (f) qu'il a été le seul qui soit venu au monde en riant; & que les artéres de sa tête battoient si fort, qu'elles soulevoient la main quand

on l'appuioit sur l'endroit ; ce qui présageoit qu'un jour il seroit un grand homme. Mais tout cela n'approche pas des merveilles qui se lisent dans les Légendes des Gaures, touchant sa naissance & sa mission. (g) Le pere & la mere de Zoroastre, difent-iis, ennuiés de n'avoir point d'enfans, en demanderent ardenment à Dieu; & leurs priéres furent exaucées. Dodo, c'est le nom de la mere du Prophéte, étant enceinte de lui, fit un fonge extraordinaire. Elle crut voir les Cieux en feu fur sa tête, & qu'une flame fort rouge couvroit l'étendue du firmament. Quatre Grifons parurent en même-tems devant elle sous une forme effroiable; & il lui sembla que ces Grifons s'étant jettés fur fon corps, vouloient arracher avec violence l'en-

(a) Lord, ubi sup. Ces demandes sont un peu différentes dans Hide,

(c) Hide traduit le nom de cette Nation par

Turca Orientales, & le Doct. Prideaux, L. IV. de son Histoire par Scythes Orientaux.

uı

(d) Ce qui suit est tiré du Docteur Pri-

⁽b) Lord, ubi sup. Zoroastre se servit d'une coupe pleine de vin, d'une Rose, d'une autre coupe pleine de lait, & d'une Grenade, pour procurer les quatre dons à Darius & aux autres: le détail de cette fable le trouve au Ch. 24. de la Religion des anciens Perfes,

⁽e) Voiez les citations dans Hide, Ch. 24. (f) Voiez ce qui est dit contre ces deux prétendus prodiges dans l'Apologie pour les grande hommes, &c. par Nandé.
(g) Lord, ubi sup. Ch. 3.

Prince aimoit u tout. Darius cet accident. heval, mais à qu'il éclairdu cheval fut pattre de l'ennarchie, & les

e, pour ache-& d'en pouu faisoit en ce à la mort. 4. z de pouvoir portantes, & uifqu'il pours que malgré it à Dieu ces ier; celui de il pût diriger cux derniers çut l'immornmes. Il n'a imortel comon n'ignore

bles. :b, qui felon ge, on Pontife fur l'Empire de conquérir iquêces temr Argiaspe (c) mploia l'aui faire la Loi e, battit les atriarchale, ". Loharsp ecs ont conté

u sujet de sa au monde en main quand d homme. égendes des oroastre, dià Dieu 3 & phéte, étant en feu fur Quatre Griil lui fembla iolence l'en-

deaux , L. IV. Docteur Pri-

Hide , Ch. 24. ces deux prépour les grande

fant qu'elle portoit dans son sein: mais qu'en même tems un homme courageux & de bonne mine y remettoit adroitement cet enfant, & refermoit la blessure. Après cela les semmes & les enfans disparurent, & Dodo se réveilla. La bonne semme ne manqua pas de raconter au long, & sans doute avec des embellissemens, toutes lescirconstances de ce songe. Le maril'écouta; les conjectures se sormerent, on rassembla toutes les circonstances qui accompagnent une grossesse, & on conclut enfin qu'il falloit aller au Devin. Le Devin répondit que le songe promettoit du bien & du mal à l'enfant ; qu'il éclaireroit le monde par sa Doctrine, & qu'il auroit beaucoup d'ennemis: mais que Dieu ruineroit leurs efforts.

La naissance miraculeuse de l'enfant éfraia si fort le Roi de la Chine, qu'il envoia des gens pour le faire périr. Dans la suite il tacha de le saire empoisonner: Mais Dieu le sauva toujours de tous les dangers ausquels sa vie sut exposée. Alors Zoroastre engagea ses parens à quitter la Chine, & à se retirer avec lui en Perse. La suite du Prophète sut toute miraculouse; & entr'autres miracles, il sit geler les Rivières qui se trouverent sur sa route, afin de pouvoir les passer à gué. Etant arrivé en Perse, il se livra tout entier à la prière, & (a) il prioit Dieu en se tenant fur un pied. Ceux qui inventent en matière de dévotion, n'ont jamais un gout vulgaire. La méditation du Prophéte roula principalement fur les défordres que caufent les déreglemens des hoinmes, qu'il attribuoit, comme les Mages ses prédecesseurs, au mauvais Principe qui gâte & détruit tous les ouvrages de Dicu. Il redoubla ses prières, demandant à Dieu qu'il lui enseignat les moiens d'établir une réforme utile parmi les hommes. Dans ces efforts de méditation, il se trouva au milieu d'une profonde vallée, où il vit un Ange qui le falua comme ami de Dieu, & lui demanda ce qu'il cherchoit. Zoroastre repondit à l'Ange qu'il demandoit d'être présenté à Dieu, pour obtenir de sa bonté des Loix qui rancnassent les hommes à la vertu. Alors l'Ange sui donna quesque chose pour purisier son corps, & le transporta dans le Ciel, après sui avoir ordonné de sermer les yeux. C'est là qu'il vir la gloire de l'Etre suprême, ou que, (b) selon quelques Ecrivains, il entendit Dieu qui lui parloit du milien d'un feu, & qu'il apprit de sa bonche même des Myiteres inexprimables, & les diversâges de la Monarchie des Perses. Zoroastre avoit demandé à Dieu de vivre jusqu'à la fin du monde, pour pouvoir enseigner continuellement aux hommes les devoirs de la véritable Religion, & la pratique de la vertu : mais à la vûe de tant de méchancetés qui se présenterent à lui dans tous ces âges, & qui lui paturent aller toujours en augmentant, il ne souhaita plus que de vivre autant de tems qu'il en falloit pour accomplir sa mission.

Zoroaftre revint du Ciel avec le véritable seu céleste, & le Zend, ou Zendavesta dont nous avons parlé. Le Diable le tourmenta, & voulut lui persuader l'inutilité de ce feu, & la fausseté du Zend. Il lui offrit quelque chose de meilleur, une doctrine plus agréable, une longue vie, des honneurs mondains : mais Zoroastre armé de la grace de Dien, résista au Diable & le renvoia en Enfer. Après avoir ainn chasse le malin Esprit, il continua son chemin vers le lieu de la résidence de ses parens, & les convertit à sa Religion. Le bruit de cette conversion, & de la vie merveilleuse du nouvel Apôtre, ne tarda pas à se repandre. Dodo sa mere débita par tout les merveilles de la conception; ce fonge divin qui s'expliquoit fi heureusement; cette vision de Dieu, & de la gloire du Ciel, par laquelle son fils étoit appellé à la qualité de Réformateur des hommes; ce feu célefte; ce Livre qui devoit exciter l'amour de Dicu dans leurs cœurs. Les merveilles de cette espèce sont bien entre les mains des semmes. Aussi surent-elles bientôt divulguées jusqu'à la Cour de Darius; & c'est-là le commencement de la Résorme de Zoroastre. Telles sont les sables que les Gaures & les Arabes racontent au fujet de leur Réformateur.

Après Zoroastre il s'éleva de tems en tems des doutes & des disputes dans la Religion. Les plus considérables de ces disputes eurent lieu sous le règne d'A. deshir ou Artanernes surnommé Babcean, environ deux cens ans après Jesus-Christ. (c) La foi du Monarque en fut ébranlée. Il fit assembler tout le Clergé du Roiaume. & convoqua une assemblée générale. C'est ce que l'on peut voir en détail dans l'Autenreité. Il suffic de dire, qu'entre quatre-ving-mille personnes qui composoient cette assemblée le Monarque n'en choisit que sept, ausquels il confia la résolution des doutes de sa conscience; & qu'entre ces sept un nommé Erdwiraph fut sent reconnu pour légiti-

⁽a) Hide, Cap. 25. Rel. Perf. (b) Hide, Cap. 18. Relig. Perfar. & ci-après.

⁽c) Hide , Cap. 21. Kelig. Perfar.

me restaurateur du Magianisme. Cet Erdaviraph voulant autoriser le caractère qu'il se donnoit d'Homme Divin, seignit un sommeil prosond, pendant lequel il assura que son ame s'étoit détachée de son corps pour aller consulter Dieu. L'ame sut sept jours entiers en voiage; pendant ces sept jours le corps d'Erdaviraph sut toujours gardé à vue par six Mages, ausquels le Roi se joignit aussi, & tous ensemble ils priérent

& jeunerent assiduement jusqu'à ce que l'ame fut de retour.

De toutes les Hérésies qui attaquerent la Religion des Mages, la plus considérable sur celle de Manès ou Mani pere du Manishéssime. Il étoit Peintre de profession. (a) Son Hérésie consistoit en un mélange de Magianisme & de Christianisme. Manès établissit deux Principes opposés & éternels par eux-mêmes; l'un bon, & l'autre mauvais, qu'il appelloit Lumière & Ténètres. On ajoute qu'il se disoit le Saint Esprit ou le Paraclet; qu'il soutenoit que le Monde visible avoit été créé (b) par le Diable; que (c) le Principe du bien en avoit créé un autre invisible & infinis que Jesus-Christ n'étoit point réellement apparu, & que celui qui s'étoit manisesté n'étoit qu'un phantôme. Il rejettoit l'ancien Testament, soutenoit l'éternité des ames humaines, & enseignoit aussi une espéce de Métempsychose, ajoutant que les ames ressuscite roient sans corps. Il se choisit douze Disciples à l'imitation de Jesus-Christ. Comme il établissoit deux Principes dans le Monde, il vouloit de même qu'il y eût deux ames dans l'homme; l'une bonne & fille de la Lumière, l'autre mauvaise & fille des Ténébres. Il faisoit consister le Péché d'Adam & d'Eve dans le commerce du mariage. On attribue à Manès quantité d'autres opinions, les unes impies, les autres extravaguantes. Le Manichéssime étoit divisé en plusieurs Sectes.

A l'égard de leurs Rits, en voici quelques particularités remarquables. Le Manichéisme partageoit ses Sectateurs en deux corps : l'un étoit celui des Elus, & l'autre des Auditeurs, division imitée du Christianisme, ou ceux qui composent l'Eglise, consistent en Elus & Appellés. Entre ces Elus du Manichéisme, il y en avoit douze principaux, qu'on appelloit Maitres; & ils avoient un Chef que l'on appelloit à cause de cela le Prince des Maîtres. Les douze Maîtres ordonnoient soixante & douze Evê. ques pris dans le corps des Elus, qui ordonnoient à leur tour des Prêtres & des Diacres. Les Elus participoient seuls aux mystères, & devoient s'exercer continuellement à la méditation & à la pratique de la pureté, qui leur étoit représentée par les trois signes suivans, la bouche, le sein & la main. Par la bouche ils entendoient les pensées, & la parole, qui ett le signe des pensées; par la main l'action; & par

le sein toute sorte de luxure.

Les Manichéens se lavoient avec de l'urine. Cette Seste a produit divers Livres Apocryphes. Il sortit du sein du Manichéisme un autre Hérétique nommé Mazdek, qui sous prétexte de rétablir l'union & la fraternité parmi les hommes, enseignoit la communauté des biens & des semmes. Ce dernier article sut sort au gout (d) du Prince régnant. Il ne sut pas moins agréable, dir-on, aux jeunes gens dece tems-là. L'Historien peut en être crû sur sa parole. Un autre Hérétique nommé Chuaph voulut aussi devenir Chef de Parti. Il enseigna plusieurs choses opposées au Magianisme, & rejetta le Culte du seu.

CHAPITRE III.

Religion Moderne des Gaures.

A Religion des Mages, ou plûtôt celle des Sabéens subsiste (e) presque depuis le Déluge, ainsi qu'on l'a déja dit; & si elle a été exposée de tems en tems aux Heresses & aux persécutions, si depuis l'établissement des Mahométans en Perse elle est réduite à un fort petit nombre de Fidéles, on ne sçauroit cependant lui ôter la gloire

(a) Voiez Hide, ubi sup, & les Auteurs qu'il

(b) Le Principe du mal.

(c) Voi. cela plus au long dans Hide, ubi sup.
(d) Cabades, ou (obad.

(e) Hide, Cap 18. Relig. Perfar.

aractère qu'il il affura que ame fut lept toujours garle ils priérent

is considérale profession. milme. Mabon, & l'ausoit le Saint éé (b) par le c infini; que nifelté n'étoit es ames hules ames ref-Jesus-Christ. e qu'il y eût mauvaile & le commerce s impies, les

. Le Manius, & l'autre ent l'Eglise, avoit douze elloit à canfe douze Evê. êtres & des r continuelrésentée par entendoient tion; & par

ivers Livres mé Muzdek, enseignoit la gout (d) du de ce temsmmé Chuaph s au Magia-

resque depuis s en tems aux en Perfe elle nt Ini ôter la gloire

s Hide, ubi fup.

Anciens Perfans, (d) Lord, ubi fup. Tome V.

(a) Prideaux, Hist. des Juis, L. IV.

(c) Lord, dans l'Histoire de la Religion des

(b) Hide, ubi fup. Ch. y.

gloire de se soutenir avec fermeté dans ces orages. Si les Gaures ont perdu la puisfance temporelle, ils peuvent encore se vanter d'avoir chez eux une Succession non interrompue dans la Prêtrise, une Liturgie uniforme & qui n'a point varié depuis Zoroastre, & une sidélité inviolable aux dognes qu'ils ont reçus de lui. Ce n'est pas à cette Eglise qu'on pourroit reprocher ses variations, comme de nos jours deux Communions ont voulu se les reprocher mutuellement. Le coup d'œil est toujours savorable à certains objets vus de loin.

Les Gaures sont inviolablement attachés à la Réforme de Zoroastre, c'est-à-dire au Magisme. Ils croient un Principe supérieur aux deux Principes du bien & du mal, que les Perses, après avoir dégeneré de la Religion de leurs Ancêtres, établissient comme seuls Auseurs de la Lumière & des Ténèbres. Ils s'imaginoient que par le mélange de ces deux Principes, Dieu avoit créé toute la Nature. (a) Un Auteur célébre croit, que Zoroastre puisa cette idée dans le Judassime. Cela se peut bien. Nous dirons en passant que le Réformateur prévoiant les difficultés sur une matière que l'esprit humain n'est pas en état d'expliquer, disoit que Dieu n'avoit créé que le bien, mais que les Ténébres ou le mal suivent le bien comme l'ombre suit le corps. Dieu n'a pû produire que le bien 1 mais de cette production il en a aussi-tôt résulté le mal, comme une privation du bien-

Zoroastre n'a pas ignoré l'Histoire que Moïse a donnée de la Création, ni la chute des Anges, ni celle du premier homme : mais s'il est bien vrai qu'il ait lu ces événemens dans Moife, il ne l'est pas moins qu'il y a changé plusieurs choses, soit à dessein, soit par ignorance. Par exemple, (b) il enseignoit que le Monde avoit été créé en six tems, chacun d'un certain nombre de jours. Le premier tems sut de quarante-cinq jours, pendant lequel Dieu créa les Cieux. Le suivant de soixante; ileréa les Eaux: letrossiéme de soixante & quinze; il créa la Terre: le quarrième de trente; il créa les Plantes : le cinquiéme de quatre-vingt ; il créa le reste des Créatures, excepté l'homme : le sixième de soixante & quinze; il créa l'homme. Un autre (c) Atteur rapporte cette création d'une autre manière, mais toujours différente de celle de Moïfe.

Les (d) Gaures disent aussi que le Monde devant être peuplé par deux personnes sculement, Dieu voulut qu'Eve accouchât tous les jours de deux jumeaux, & que pendant mille ans la mort ne diminuât pas le nombre des hommes; que le Diable tenta le premier homme, afin de le rendre odieux à son Créateur; que Dieu connoissant la malice de cet Esprit de Ténébres, ne jugea pas à propos d'empêcher en-tiérement le mal; mais que pour prévenir de trop grands maux, il établit des (e) Anges pour veiller sur ses Créatures. Hamult cut la charge d'Inspecteur des Cieux; Acrob le fut des Anges; le Soleil & la Lune, la Terre, les Eaux, l'Homme, les Plantes & les Créatures animées reçurent aussi des Inspecteurs. Mais avec toutes ces précautions, le mal augmenta, l'homme se petvertit, & Dieu envoia les eaux du Déluge pour détruire le genre humain.

Aux bons Anges sont opposés les Diables, dont on lit les noms & les sonctions dans

C'est ainsi que lorsqu'on abandonne la véritable Tradition, & qu'on se livre à ses propres lumières, on se jette dans des sictions & dans des absurdités qui ne prouvent que trop clairement de quoi l'homme est capable. On n'oseroit affirmer, au reste, que l'ancien Sabeisme, tel qu'il étoit au tems d'Abraham & de ses Peres, connût toutes ces subtilités, qui sans doute n'ont été inventées que dans la suite des tems. Il y a beaucoup d'apparence que la Réformation de Zoroastre, c'est-à-dire, l'intro-

duction du Magisme, à la place du Sabéssme, y a apporté tous ces raffinemens.

Les Gaures sont extrémement religieux, & ne parlent jamais de Dieu (g) qu'avec beaucoup de retenue & de respect. Cela se voit par un morceau considérable de la Préface du Sad-der, qui est l'abregé du Zend des Gaures. Les Chrétiens ne parlent pas d'une manière plus sublime & plus digne de la Divinité. Ils lui reconnoissent les attributs que nous lui donnons, & le regardent comme Juge souverain & rému-

⁽e) Voiez Hide, ubi fup. Ch. 12, fur les fonctions de ces Anges,

⁽f) Le meine, Ch. 13

⁽g) Voicz dans Hide, Cap. 33. Relig. Perfar.

nérateur des hommmes, juste, miféricordieux, promt à pardonner, &c. Les Anges & les Démons dont on vient de parler, sont les Ministres de Dieu, les uns pour le bien, les autres pour le mal. Ces Gaures attribuent auffi à chaque homme un bon & un mauvais Génie. Ils croient l'influence d'une certaine (4) Lumière générale, infuse, pour ainsi dire, plus particulièrement en certaines personnes extraordinaires, & plus agréables à Dieu que les autres. Selon eux, c'est cette Lumière qui fait les grands hommes dans les arts & dans les sciences, qui forme les Génies nés pour commander; ajoutans, & pour exciter les Révolutions dans des Empires, pour en

exciter aussi dans les idées de l'esprit humain.

Cette opinion n'a rien d'absurde; & il ne le seroit pas non plus de croire, que cette lumière se répand quelquesois si libéralement sur un certain nombre de personnes d'une famille, qu'il femble que c'est aux dépens du reste de la même famille. (6) Ni la Physique, ni l'Astrologie ne donnent de justes raisons de cela 1 mais la remarque n'en est pas moins vraic. Avec un peu de reflexion on découvre, qu'il y a une certaine quantité de mérite ordonnée pour les familles, & qu'il en est de même des pros-pérités temporelles. De même aussi il est permis aux Etats d'être redoutables & puisfans pendant un tems, & de posséder alors les Arts & les Sciences au plus haut dégré, ensuite de quoi il y a une décadence. Il semble encore, que dans toutes les choses du monde il y a, comme dans l'homnie, l'age d'accroissement, celui de vigueur & celui de déclin. On ne sçauroit prévenir les révolutions de ce dernier âge. Les siécles d'Auguste & de Louis le Grand, si semblables l'un à l'autre, sont des prenves éclatantes de ce qu'on avance.

Les Gaures ont une espèce de vénération pour les Coqs, à cause qu'ils réveillent les hommes, & par leurs chants les excitent au travail. Le Sad-der les recommande à l'attention des Fidéles. Ces égards pour les Coqs peuvent leur être venns par

tradition des anciens Perfes.

Nous avons dit que les premiers Perses n'avoient point de Temples, parce qu'ils ne croioient pas que les Temples fussent dignes de la Majesté Divine : mais lorsqu'à l'exemple des Juifs, ils voulurent conserver un seu sacré, les Pyrées devinrent nécessaires. Zoroastre ne se contenta pas decenx qu'il trouva ; il en érigea partout en grand nombre. C'est ce Feu sacré qui se conserve ençore aujourd'hui avec un soin extraordinaire, & qui fait donner aux Gaures, quoique sans raison, le surnom d'Adorateurs du Feu; car ce n'est pas ce seu matériel qu'ils adorent, suivant l'Auteur que nous copions, quoique leur culte religieux soit accompagné de cet élément. C'est Dieu qu'ils adorent devant le Feu, comme vrai fymbole de la Divinité. (c) Le Feu, disent les Gaures, est le plus pur de tous les élémens : mais c'est pourtant une créature de Dieu, qui réside plus particulièrement dans celle-là, que dans les autres. Quand ils prient, ce n'est pas Alithra ou le Soleil, ni le Feu qu'ils prient, c'est Dieu lui-même; & on peut voir des exemples de cette vérité dans l'Ouvrage du Docteur Anglois. Il n'est pas difficile d'appercevoir en tout ceci, que les acculations d'Idolâtrie se font pour le moins aussi témérairement en Asie qu'en Europe.

Zoroastre a ordonné à ses Sectateurs d'adorer Dieu, premiérement le visage tourné vers le Soleil, & ensuite vers le Feu sacré. " C'étoit, pour nons servir des termes " du Traducteur de l'Histoire du Docteur Prideaux, la manière du Culte des an-" ciens Perfes; & cette institution avoit précédé la Réformation du Magisme. Quand " les Perses venoient vers des Feux sacrés pour adorer, ils s'en approchoient toujours " du côté d'Occident, afin qu'aiant le visage tourné vers ces Feux, & par là vers le " Soleil levant, ils puffent diriger leur culte vers l'un & vers l'autre tout à la fois ". Cette espèce de culte étoit directement opposée à celle des Juiss; (d) " car le Saint " des Saints, dans lequel étoit le symbole de la présence Divine, qui y reposoit sur le " Propitiatoire, étant au bout Occidental du Temple de Jérusalem, tous ceux qui " y entroient pour adorer Dieu, avoient le visage tourné vers cet endroit. C'étoit la le

(a) Ils l'appellent Chura, Voiez Hide, Cap. 33. Relig. Verfar,

" l'amour aimable & galant en est mieux fourni, & vice versa ". C'est aussi pour cela qu'on dit souvent, que les gens sans esprit ont des enfans spirituels.

(c) Citations dans Hide, Ch. 8, Prideaux, Hift, des Juifs, L. IV

(d) C'est toujours le Docteur Prideaux qui

⁽b) Le Comte de Grammont, ce Heros de Saint Evremont , difoit , que les Grands Hommes ont l'esprit trop occupé pour songer au mécanisme de la génération. Chez eux les Esprits relident toujours dans le ceiveau, Il ajoutoit, " lorsque la tete est vuide, ce qui rend

UMES

c. Les Anges s uns pour le comme un bon iére générale, traordinaires, re qui fait les nies nés pour ires, pour en

e croire, que e de perfonnes mille. (b) Ni s la remarque l y a une cerême des proftables & puifplus haut détus toutes les , celui de vite dernier âge.

i'ils réveillent s recommantre venus par

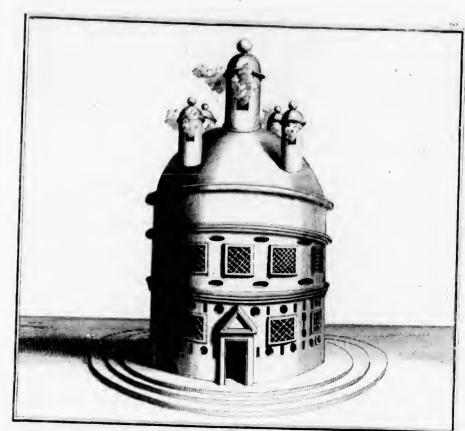
parce qu'ils
: mais lorfdes devinrent rigea partout
Thui avec un
n, le furnom
rant l'Auteur
lément. C'eft
(e) Le Feu,
le créature de
es. Quand ils
eu lui-même;
cur Anglois,
olâtrie le font

vifage tourné
ir des termes
Culte des anjifme. Quand
jient toujours
par là vers le
ut à la fois ".
,, car le Saint
ceposoit fur le
ous ceux qui
C'étoit la le

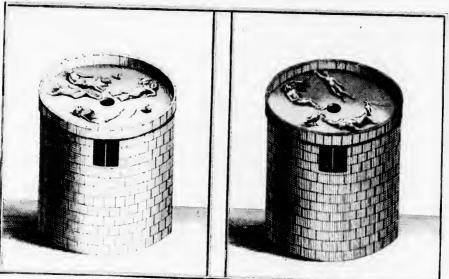
est mieux fourpour cela qu'on esprit ont des

h. 8. Prideaux,

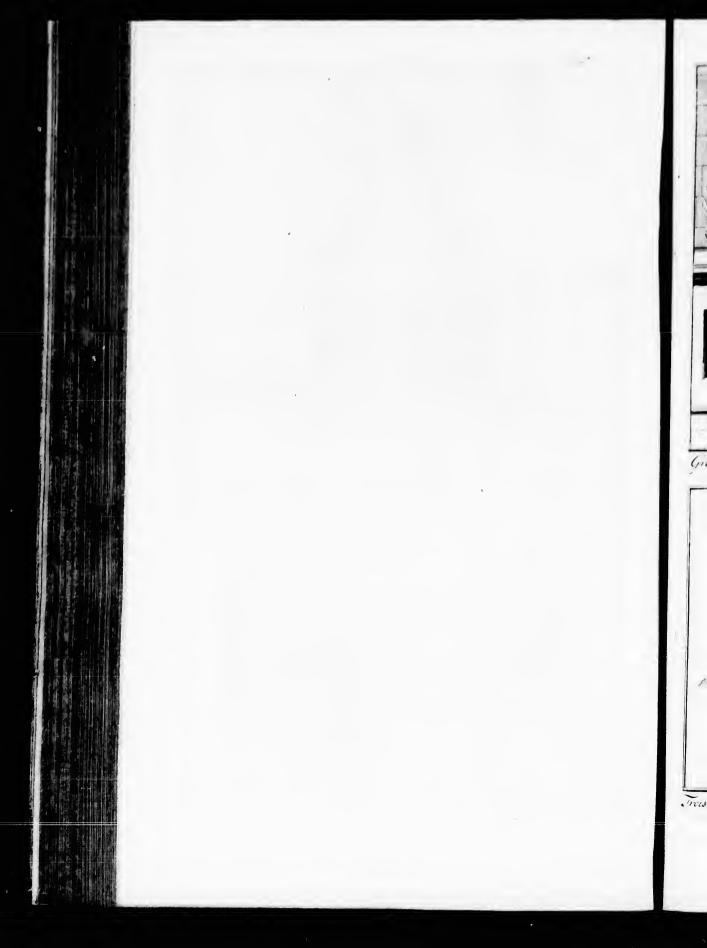
ur Prideanx qui



TEMPLE du FEU .

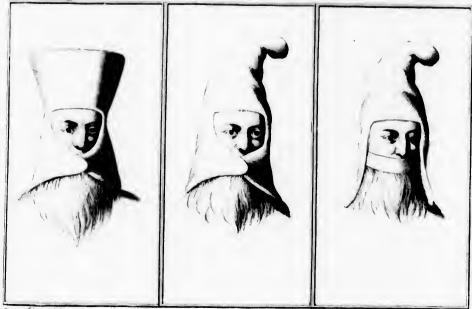


SEPULCHRES GAURES.

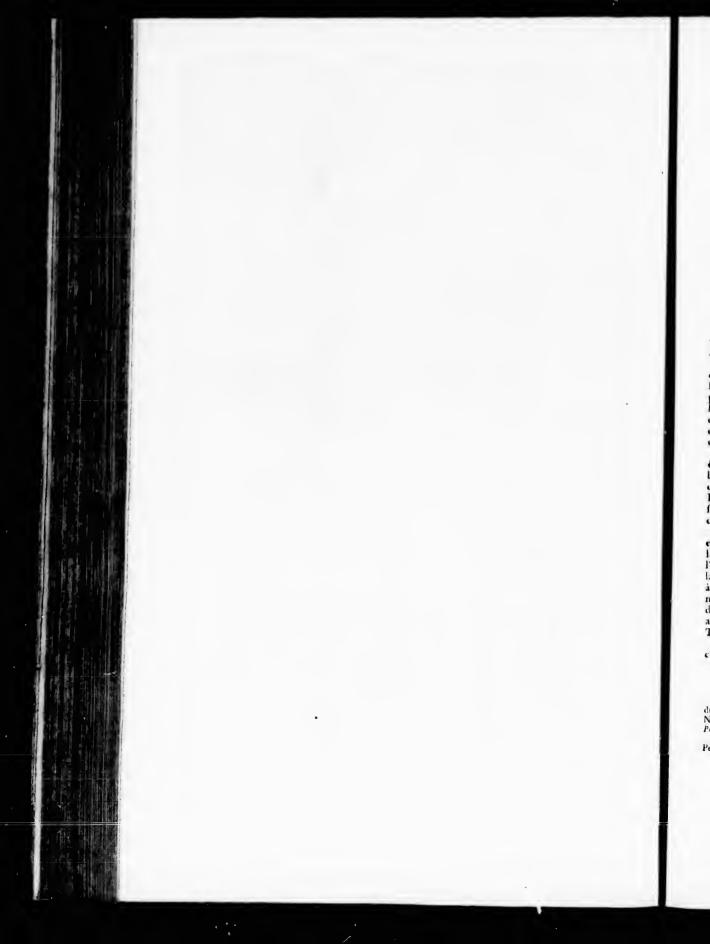




Grand PRETRE des GAURES en PERSES devant le FEU ajant à la main son RITUEL.



Tres deferentes TETES de PRÈTRES GAURES arec la MITRE et la bouche couverte



point (a) vers lequel ils dirigeoient tonjours leur Culte : mais celui des Mages " érant le Soleil levant, ils adordient toujours le visage tourné vers l'Orient

Lord dit, que les Gaures doivent se tourner vers le Soleil, quand ils prient Dieu de jour, & vers la Lune, quand ils le prient de nuit. " Car non-sculement ces deux " Aftres font les deux grands Luminaires des Cieux, mais encore deux témoins de " Dieu contraires à Lucifer "; c'est-à-dire au Diable, ou au Principe du mal-

Leurs Pyrées.

Les Prées sont tels que la Figure les représente les. Les Prêtres doivent veiller jour & nuit pour entretenir le Feu facré : mais il faut nécellairement le rallumer de la manière la plus pure qu'il se puisse ; (b) & cela se fait souvent avec un morceau d'acier & une pierre à seu, ou en frappant deux morceaux de bois dur, l'un contre l'autre. Cela se fait aussi par le moien du seu du Ciel, lorsqu'il s'est actaché à quelque matière combustible; ou par le moien des seux solets que l'on voit dans les campagnes sou même avec le feu ordinaire, pourvû qu'il foit pur sou avec celui que les Banianes allument pour bruler leurs morts : mais un moien aufli pur que noble pour rallumer ce l'en Sacré c'est en réunissant les raions du Soleil dans le foier d'un

Il est désendu de toucher au seu avec une épée ou avec un couteau : & on doit l'entretenir avec du bois sans écorce, & de l'espèce la plus nette. Il n'est pas nonplus permis de le souffler, ni avec la bouche, ni avec des soufflets, de peur de le profaner. La profanation du Feu étoit autrefois punie de mort ; & cette sévérité a continué jusqu'à la destruction de la Monarchie des Rois Mages par les Mahométans.

Les Pretres n'ofoient approcher du Feu sacré qu'avec un linge sur la bouche, pour empêcher que leur fouffle ne fouillat ce feu. On observoit cette précaution toutes les fois qu'on en approchoie; & lorsqu'on lisoit (e) on récitoit une Liturgie, qu'on pourroit appeller l'Office du Fen. Les Prêtres Mages qui faifoient l'Office, récitoient leurs prières à voix baffe, & fans que le Peuple put les entendre. C'étoit une espèce de (d) murmure affez femblable a celui des Pretres Catholiques, quand ils difent des Metles baffes. Aujourd'hui la Langue de cet Office est moins entendue des Gaures, que le Latin ne l'eft des Peuples Chretiens.

Lorsque leur Souverain (e) Pontife s'approchoit du Feu, voici l'état ou il devoit être. (f) Il se lavoit depuis la rête jusqu'aux pieds, se parfumoit ensuite, & s'habilloit entiérement de blanc; après quoi il se prosternoit devant le seu, & le visage contre terre, & faifoit ses prières avec des génussemens affectueux assez connus aux Fidéles de toutes les Religions. Ces gémillemens, ces monvemens affectueux s'adrefsoient à Dieu; c'étoit à lui qu'il offroit des prières tirées (g) du Livre Saint : enfin c'étoit à lui feul qu'il confessoit ses péchés.

L'habillement de tête du Prêtre étoit tel, & est encore tel qu'on le voit ici. On en a représenté ausli quelques-uns des plus anciens Prêtres Mages, dessinés d'après la description des anciens Auteurs. Le Prêtre y tient son livre d'une main, & de l'autre des verges, ou plutôt plulieurs petites baguettes blanches, fort minces, & de la longueur d'une main ouverte. Telle étoit l'attitude dans laquelle il disoit les priéres à voix fort baille; & les Fidéles, qui venoient faire leurs dévotions, prioient de la même maniere, après s'erre profternés en entrant. Ils jettoient ensuite des Offrandes dans le feu, chacun selon ses moiens. Ces Offrandes consistoient en huiles aromatiques, en parfirms, en perles. Les moins riches offroient quelques fruits. Toutes ces choies jettées amii dans le feu s'appelloient autrefois (h) le Festin du Feu.

Tout cela se pratique de même chez les Gaures d'aujourd'huis Lord dit, que l'exercice de dévotion commence par une exhortation du Diffeore à l'affemblée. Cette ex-

⁽a) Les Orientaux appellent Kebla le point du Ciel, vers sequel ils dirigent seur Culte, Note de la Traduction de l'Histoire du Docteur

⁽b) Lord, Hill, de la Religion des anciens

⁽c) Leur manière de réciter approchoit fort

de celle des Juifs.

⁽d) Mussuano, Hide, Religion, Perfar, Ch.

⁽e) Diffeore dans Lord, ubi fup.

⁽f) Hide, Cap. 29. Relig. Perfar,

g) Le Zend ouZendavefla.

⁽b) Epula Ignis.

harration contient en subitance, " que le seu aiant été donné de Dien à Zerrest " (Zoroaftre) leur Législateur, auquel il avoit dit que c'étuit une portion de fa " vertu & de fon excellence, (a) ils devoient croire qu'il étoit faint & divin, & " l'honorer comme une portion de Dieu même, puisqu'il est de la même substan-, ce, & qu'ils doivent aimer toutes les choses qui lui ressemblent comme le Saleil & " la Lune, qui font deux témoins de Dieu , qui rendiont témoignage contre eux, " s'ils méprifeite ou négligent le culte qui leur a été preferit. Enfante il les exhor-, te à prier Dieu qu'il leur pardonne, si dans l'usage ordinaire du seu, il leur arrive ,, quelquesois d'y laisser tomber de l'eau, on si par distraction, ou autrement, ils " commettent quelque impurere à l'égard de cet Elément. "

En certains lieux des Indes, la convocation des Mages se suit au son d'une perite cloche. En Perfe, les fignaux de cette furte ne font point permis aux Gaures : ainfe ils s'affemblent fans autre façon aux heures dont on est convenu, ou ils appellent leurs Fidéles par le moien d'un aix, sur lequel ils frappent cinq on six coups, se-

lon la pratique des Arméniens de Zulpha.

Dans les petites Chapelles, au ben d'un l'eu, il n'y a qu'une Lampe qui brule. Quoique pendant l'exercice Divit ces Fiteles aient la bouche couverte avec une partie du vilage, ils doivent néanmoins se tenir affez loin du feu Sacré : mais pour ce qui est des Prêtres, ils s'en approchent de telle manière, qu'ils peuvent vacquer au cuite Divin fans gêne pour eux, & fans profanation pour le Feu.

Les bagnettes dont nous venons de parler, sont regardées comme une partie esseutielle des rits pratiqués dans le Culte Religieux. (b) On les coupe de l'arbre avec beaucoup de cerémonies ; & il n'y en a qu'un feul qui les fournilles. C'est celui que les Perfans appellent Havem, lequel rettemble au Tamarin. Au défaut de celul-là, on a recours au Grenadier. Le couteau qui fert à couper les baguettes, doit avoir été fanctiné par une ablution qu'on lui fait avec beaucoup de foin, & par quelques priéres dites à voix bafle, à la louange de Dieu & du feu. Ces baguettes font mifes dans un étul fait exprès ; & toutes les fois qu'on doit lire ou réciter quelques prières du Zend, ou qu'il s'agit de s'acquitter de quelque autre pratique religiense, il faut en même-tems tirer de l'étui quelques-unes de ces bagnettes ; ce qui est austi estentiel pour les Gaures , que pour nos dévois de faire trotter les grains de leurs Chapelers pendant leurs priéres. Le nombre de ces baguettes n'est pas fixe. Certaines prières en demandent trente-cinq, d'autres vingt-quatre. Quand on doit prendre son repas, on a soin d'en avoir cinq à la main i mais après la prière ces baguettes ne servent plus qu'à entretenir le feu.

Les Perfes ne bornoient pas teur respect au feu i ils en témoignoient autli beaucoup pour les trois autres Elémens. C'est ce qui a fait que quelques Ecrivains de l'Antiquité ont dit qu'ils les adoroient tous quatre. Ce n'est point cela : leurs foins & leur attention se bornoient, & se bornent encore à présent, à conserver la pureté de ces Elémens. Ils croient que les Elémens sont faints, à cause que, selon eux, ils contienment les principes & les germes de toutes chofes. Sur ce fondement, ils ont des Confervateurs des Exux, de l'Air, de la Terre & du Feu. Ces Confervateurs doivent empêcher le mélange & la corruption de ces Elémens. Cette pureté est le principe fur lequel les Gaures ont établi la manière dont ils traitent leurs morts. Cependant (6) l'Elément dont ils prennent le plus de foin après le Feu, c'est l'Eau ; ce qu'ils ont retenu de l'ancienne Religion des Perfes, qui , felon Hérodore & Strabon, avoient une vénération particulière pour cet Elément.

La couleur favorire des Gaures est le rouge, ou le jaune tirint sur le rouge. Ils choififfent autant qu'ils peuvent des habillemens de ces couleurs, à cause qu'elles représentent en quelque saçon le Feu. De même encore pour cette raison ils préserent le rubis, l'escarboncle & le grenar à toures les autres pierreries. Cela n'empêche pas qu'il ne foir exactement vrai , que dans le Culte religieux les Prêtres doi-

vent être habillés de blanc.

Leurs

63

0

⁽a) Lord parle ici d'adoracion; en quoi il ne s'accorde pas avec Hide.

⁽b) Citations dans Hide, Ch. 27. Relig. Perfar,

⁽e) Voiez cette matière en détail dans le l'ivre du Docteur Hide, Ch. 6.

Dieu & Zerrant portion de fa

it & divin, & même fabitan-

ime le Saleil &

ge contre eux,

ie il les exhar-

, il leur arrive autrement, ils

m d'une perite

Gaures ; ainfe u ils appellem fix coups, fe-

i brule. Quoirec une partie

is pour ce qui

equer au cuite

e partie ellen. le l'arbre avec

l'eft celui que

it de celul-là.

es, doit avoir & par quel-Ces baguet-

doit lire ou

quelque an-

ques-unes de

Leurs Fêtes ; leurs Mages , &c.

Les Gaures fune préfider des Anges aux mois & aux jours de l'année. On peut hre dans (a) l'Auteur cité les noms de ces Anges, qui unt chacun leurs prières pastienfières dans le Rituel, & telles qu'elles ne conviennent qu'aux fonctions attribuées à ces Anges. En ce Pais là non plus qu'aux Indes & ailleurs, on ne trouve pas que (b) les Rienhierens se chargent du département d'autrui. Rendons cependant quelque justice à ces dévotions. Les Gaures ne doutent pas que Dieu ne soit le seul Etre qui mérite d'être prié : mais ils s'adreffent aux Anges, comme à des Ministres que Dieu emploie pour aider les hommes dans leurs besoins ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit vrai, que ces Esprits ne peuvent agir sans la volunté de Dieu. Enfin on doit regarder les prières adressées aux Bienheureux, comme ces demandes qu'on adresse tous les jours aux gens de hien, à qui on dit, sans préjudice au respect qui

est du 4 Dieu, priez Dien pour nons, souvenez vous de nons dans vos prieres, ere. Le commencement de la nouvelle année est chez les Gaures cumme partout ailleurs, une des principales Fères. Du tenis des Rois Mages, la nouvelle année étoit annoncée au Souverain à l'aube du jour j & on choififfoit un beau jeune homme pour cette cérémonie. Il se présentoit au Roi, qui lui demandoit son nom, pourquoi il venoit, ce qu'il apportoit. Il répondoit, " je suis Almobaret, c'est-à-dire, Bien se part de Dieu". Ensuite on présentoit au Roi quelques etrennes symboliques ; & ses principaux Ministres & le Peuple venoient lui faire hommage. On offroit auffi un pain à ce Prince ; & après en avoir mangé , il le distribuois à ses Courtisans, en premonçant une formule convenable au jour, dont le sens étoir, que dans cette nouvelle année il fallett renouveller tont ce qui depend du tems. La cérémonie finitioit par la distribution des étrennes que le Roi avoit reçues ; après quoi il donnoit sa bénédiction aux Grands de la Cour-

Les Gaures observent six l'ètes, en mémoire des six tems de la Création; & chacune de ces l'ètes dure cinq jours. (c) Il est fort peu essentiel de rapporter les noms de ces Fères, ni de celles qui font abolies par le changement de domination & la perce de la Souveraincré. Il ne l'est pas davantage de faire l'énumération des jours heureux ou malheureux, ni de ceux ou il faut faire certaines chofes, & en éviter d'autres, &c. Un Lecteur curieux de ces recherches n'a qu'à vadresser à nos Almanacs, & aux Secrets du pent Albert. Tout revient à un, excepté seulement que tel jour est heureux 12, qui est malheureux ici.

Ces mêmes Gueres font aufli presque tous les mois une Commémoration des morts, & on fait un fettin à l'honneur de ses parens & amis désants. Cette espèce de Fère est expressement ordonnée dans le 1d, Sadder par ces paroles : Souvenez-vous des ames de votre pere & de votre mere. Ce Peuple observoit, & peut-être observe encore une autre solemure, qui est, que la première nuit d'après la mort de quelqu'un, on faisoit une offrande de pain & de choses bonnes à regouter les morts. On dressoit tout cela sur la tombe du dessont à son l'appelloit une aumône.

N'oublions pas que le premier jour de chaque mois est confacré à Dieu, & qu'il y en a quatre autres dans le mois qui reviennent au Dinnanche des Chrétiens & au Sabat des Juss. Un tidéle Gaure doit au moins donner ces quatre jours de folemnité à Dieu. (e) Les lectures qu'on fait alors pour l'édification du fidéle, & les prières publiques ont beaucoup de conformité avec celles des Juis & des Chrétiens. Pour ce qui est de cette cadence ou modulation, que l'on remarque dans la manière de lire, il se peut bien que les Gaures l'aient reçue des Juiss, qui, dans la fecture de leur Office observent différens tons. Pent-erre aussi l'ont-ils inventée, pour mieux exciter l'attention de l'assemblée. Il paroit par les écrits des anciens Grecs, qu'ils avoient pris pour chant cette manière de réciter.

(f) Ils ont des jeunes, après lesquels ils observent einq jours d'abstinence, en ne mangeant qu'une fois le jour. Cela se fait en mémoire de ce que chaque tems de la création fut suivi d'un repos de cinq jours. Cependant les jeunes étoient désendus

r nos dévots Le nombre trente - cinq , in d'en avoir u'à entretenir

n audi beau-Ecrivains de er leurs forms rver la pureté , felon eux, indement, ils Conferenteurs purcté est le curs mores. i, c'eft l'Eau ; Hérodore &

le rouge. Ils e qu'elles refon ils préfe-Cela n'em-Prêtres doi-

Leurs

étail dans le 1 i-

(4) Idem, ubi fup. Cap. 15. 19. & 20. (a) Quefque dies habes diffinction Angelum, qui fina dies rebus unice proficiur, ad quem dirigium mustiratio. Hide, ub) tup.

(c) Voice Hide, Cap, 19, & 10, Relig.

Perfar.
(d) C'est l'Abregé du Zend.

(e) Hide, nbi fup. Cap. 18. (f) Lord, Hill, de la Relig, des anciens

Tome V.

aux anciens Perfes ; & felon Hide (a) ils le font encore aujourd'hui. On dit ausli qu'en quelque tems que ce foit, ils doivent porter à (b) leurs Chapelles un morceau de ce qu'ils mangent, quand c'est une chote qui a eu vie ; & cette offrande sert à témoigner à Dieu la douleur qu'on ressent, d'être obligé de tuer des choses animées pour le nourrir. Ces usages ne sont pas non plus de l'ancienne Religion des Mages: mais ils peuvent les avoir reçus des Banianes avec lesquels ils vivent. Dans les jours folennels ils se rendent dès le matin aux Pyrtes, & y portent à manger. Les plus riches font part de leurs provisions aux pauvres ; & tout se mange fraternellement en communauté. Les plus dévots d'entr'eux vont tous les jours prier Dieu devant les feux facrés des Pyrées. Là ils déclarent aussi les serupules de leur conscience, & c'est au Prêtre qui dessert ce Pyrée qu'ils s'adressent, comme nos sidéles au Curé de leur Paroiffe. Ceux qui font éloignés de ces lieux de dévotion se contentent de prier Dien devant le feu de leur foier. Outre cela, les Gaures entretiennent régulierement chez eux une lampe allumée au feu sacré d'un Pyrée.

Ils font beaucoup de cas de la pureté corporelle; on peut dire même qu'elle n'est pas inférieure à celle qu'afférent les Juiss & les Mahométans. Les Gaures ne boivent pas après une personne de religion différente, ni même avec des personnes de

la leur, de peur de prendre par contagion les péchés d'autrui-

On ne nous dit point s'ils ont l'ambition de convertir les gens à leur foi : mais comme on ne fait pas fortune dans une Religion dégradée de toute puissance humaine, il y a apparence que les Prosélytes ne courent pas à un Culte aush méprisable que l'est aujourd'hui celui des Mages. Il n'en est pas ainsi des Sectes Chrétiennes. Dumoins la (e) grace de Dieu y nourrit les gens : dans quelques unes on se marie son y profite de la liberté qu'elles croient devoir laisser à la conscience de ceux (d) qui veulent dire & penser tout ce qui leur plait. C'est par de semblables motif, que tel d'une profession que sa propre incapacité sui rendoit stérile, & dépitoit contre la Religion de ses peres, la quitte au bout de trente ans. & reçu dans une autre, on il croit à peine en Dieu, y fait tranquillement le petit Auteur aux dépens des Ecrits du premier Sçavant de notre siècle.

La Hiérarchie des Gaures a quelque rapport à celle des Juifs & des Chrétiens. Par exemple, ils ont, comme les premiers, un Sacrificateur souverain, qui a sous Ini de moindres Sacrificateurs. Pour entrer dans le Sacerdoce, il faut être fils de Prêtre. C'est bien le contraire de chez nous, où une pareille fisiation donneroit sans doute l'exclusion au prétendant. Ils ont comme nous des Prêtres, & quelques dignités supérieures aftez semblables aux Evêques & aux Archevêques. Nous

consentons que le Lecteur trouve ici des estets (e) de la main Divine.

Détaillons tout cela plus distinctement. Avant Zoroastre, le Clergé étoit composé des (f) Mages, dont l'Ordre représentoitassez bien celui des Lévites. Les Mages avoient au-deffous d'eux les Mubadi, qui étoient ou comme les (g) Provinciaux des Mages, on comme des Sur-Intendans Eccléfiaftiques affez semblables 5 nos Evêques. Enfin ces Evêques, de qui les Mages relevoient, répondoient à leur tour à un Chef suprême, qu'on appelloit Mubad Mubadan, nom qu'on pourroit fort bien traduire par celui (h) d'Evêque des Evêques. La dignité de celui-ci répond au Pape des Chrétiens, au Mufti des Mahometans, & au grand Sacrificateur des Juits. Telle étoit donc la Hiérarchie des Perfes , lorsque Zoroastre prêcha sa reformation. Il laissa cette Hiérarchie dans l'état ou il l'avoit trouvée : mais à ces noms que l'on vient de rapporter, il cu subititua d'autres de son invention. Il appella Hirbad, ou suivant Lord, Harbord , ceux qui portoient le nom de Mages , Deffurs les Mubadi , & Deffurt-Deffur le Pontife Souverain, ou l'Evêque des Eveques.

Les- Hyrbad on Herbord doivent avoir la barbe du menton fort longue, & les jouës rasees : mais ils ne portent point de moustache, ou du moins ils la portent fort pente. Sur la tête ils out un bonnet terminé en pointe, ou plutôt d'une figure pref-

(6) Pyrees, Lord les appelle I ggarées.

(v) On fait allution au preten lu mont qu'alléguent ordinairement coux qu'on aprofle Pro-

(d) Ces Secies se sondent sur la Parabole, qui compare le Roiaume du Ciel à un filet jette dans la mer, qui prend toutes fories de putlions, &c.

(e) Hos non fine Numme factum, Perfus olim

ordinasse idem quod postea Christus & Apostoli ejus in plenatidine temporis tandem nova fanttione inflitherunt & confirmarune. Hide, Cap. 28. Relig. Perfarum.

(f) Alogh.

(b) Prajul prajulum, Hide.

⁽a) Relig. Perfar. Cap. 28.

⁽g) Magorum Prasules. Horum erat in singulis i rovincus unus, qui prafulis vice fungebaiur. Hide, uoi tup. Cap. 30.

On die ausli s un morceau offrande fert å hofes animées n des Mages: Dans les jours er. Les plus nellement en eu devant les inscience, & es au Curé de nt ent de prier régulierement

ie qu'elle n'est aures ne boiperfonnes de

oi: mais comnce humaine, réprifable que étiennes. Dui fe maries on ceux (d) qui mor.t. que tel toit contre la une autre, on x dépens des

es Chrétiens. n, qui a fous it être fils de iation donneetres, & quelvêques. Nous

gé étoit coms. Les Mages aux des Mages, ues. Enfin ces Chef fupr**ê**me, e par célui (*h*) Chrétiens , au étoit donc la iista cette Hiéent de rapporfuivant Lord, Deftur 1-Deftur

longue, & les la portent fort me figure pref-

us & Apostoli ejus ova functione infli-Cap. 28. Relig.

rum erat in finguis vice fungebaint. que conique. (a) Ce bonnet descend assez bas sur les épaules, & leur couvre les oreilles. Leur chévelure est longue; & il leur est défendu de la couper, hors dans le deuil pour les morts. Les anciens bonnets étoient faits de telle manière, qu'ils couvroient la bouche de ceux qui faisoient le Culte divin devant le seu. Aujourd'hui les Prêtres des Gaures emploient une piéce d'étoffe quarrée au même ufages

La Sudra est de couleur rougeâtre, & à manches larges. Peut-être l'origine de ces manches larges est due à l'ancienne manière de faluer le Roi & les Grands. Quand quelqu'un se trouvoit autrefois dans le pailige du Monarque ou d'un grand Seigneur, il devoit s'arrêter tout court, se tenir debout, & se cacher les mains dans ses manches. Cette Sudra descend jusqu'au gras de la jambe. On se l'attache au tour du corps par le moien d'une ceinture de laine on de poil de chameau, qui fait deux tours, & fe noue sur le dos. La ceinture du Hybad ou Heebood, dont on a représenté la figure, a quatre nœuds, qui fervent a faire reflouvenir celui qui la porte de quatre préceptes qu'il ne doit jamais oublier. (b) Par le premier nœud, on doit se ressouvenir de croire en un seul Dieu tout puissant 3 par le second, de croire la vérité du Magisme ; par le troitième , que Zoroaltre est le seul véritable Apôtre de Dieu ; & le quatrième fait penfer le fidéle à se sortifier continuellement dans la résolution de bien faire. (e) Cette ceinture, selon eux, est d'institution divine; & tous les sidéles, hommes & femmes doivent la porter. Elle marque auili l'obéiflance de la Créature à son Créateur; enfin qu'ind on possede ce trésor, on peut se regarder comme une conquête arrachée au Diable. On perfite fans autre effort dans la Religion de ses Ancêtres ; & fans autres bonnes œuvres , on jourt de tous les biens qui doivent appartenir aux fidéles. C'est ainfi qu'avec le fecours de certains moiens d'invention commode, un a, pour ainsi dire, popularssé presque partout cette dévotion spirituelle, si difficile, &, s'il faut le déclarer nettement, si peu praticable à la plus grande partie des hommes. Le fidéle Gaure doit conferver avec beaucoup de foin une ceinture qui a des proprietés si excellentes; & s'il a le malheur de la perdre, il ne lui est permis ni de boire, ni de manger, ni de parler, ni de sortir de sa place, qu'il n'en ait reçu une autre de l'Herbood. On suppose, continuë t'on, que celui qui a perdu sa ceinture a perdu sa bénédiction. Cette derniére idée (d) se trouve aussi chez des Peuples fort éloignés des Parsis.

C'est à douze ou quinze ans que les Gaures prennent la ceinture, parce qu'on sup-pose qu'à cet âge la raison est assez développée, pour entendre & pratiquer les prin-

cipes de la Religion.

Il est ordonné aux Laïques d'être scrupu'eux dans leur conduite, & d'être attentifs à leurs devoirs. La Morale des Gaures pose (e) la honte & la crainte pour fon-demens de la vertu. Il leur est commandé d'examiner avec soin ce qu'ils pensent d'entreprendre, & de ne rien faire qu'après s'être affurés par leur loi, fi la chofe est licite ou non. Le matin, fortant de chez eux, ils doivent bénir Dien au fujet des Etres animés qu'ils rencontrent, quels que ces Etres puissent être. Les Eccléfisstiques sont soumis à des préceptes plus dissiciles; car outre qu'ils doivent sçavoir exactement tous les rits ordonnés dans le Zend, & la manière qu'il a établie de prier Dieu, deux choses plus effentielles chez les mechaniques dévots que la plus sublime élevation de l'ame à Dieu ; outre , dis-je , ces deux points importans , l'Eccléfiastique doit fuir la concupiscence quelle qu'elle foit; le mensonge si contraire à Dieu, qui est la vérité éternelle, & la curiosité. Il doit étudier le Zend, afin de l'enseigner aux autres; éviter de toucher des chofes impures; enfeigner au peuple à prier felon les régles ; bénir les mariages ; se tenir atliduement dans les lieux destinés au culte divin, être fidéle à la Loi de Zoroastre, n'y rien ajouter, n'en rien oter, ni rien controller ; ne point entendre à sa volonté les dogmes & les préceptes ; en un mot éviter de donner lieu à l'hérésie & au libertinage. Ensin il doit s'exercer à la patience & à la douceur ; imiter Dieu, qui fait tous les jours du bien aux hommes, quoique pourtant ils ne passent aucun jour sans l'offenser.

Il y a aussi une régle particulière pour l'Archimige, qui est le Pontife Souverain-

rum Persar.

ciens Anglois, qui disoient comme les Parsis, une personne sans ceinture & sans benediction. Un gird' unbless'd. C'est à cette même idee reçue chez les anciens Romains, qu'on doit l'origine du mot diffolu.

(c) Lord, Religion des Anciens Perfans.

⁽a) Voiez fur la diversité des anciens bonnets ce que remaique Hide, ubi sup. Cap. 30. (b) Sadder, porta X. ad calcem Relig. vete-

⁽c) Salder, ubi fup, (d) Hide, ubi fup, la trouve chez les an-

Elle lui défend de toucher aucune personne séculière, sur tout des Hérétiques ou des infidéles. Il doit se laver lui même 3 travailler lui même aux choses qui lui sont nécessaires pour son entretien, soit par humilité, ou pour conserver la pureté; s'abstenir des choses supersluës; emploier ce qui lui reste de son revenu à des œuvres pies; recevoir les dixmes, & les bien dispenser. Il doit aussi éviter toutes sortes d'excès; s'exercer continuellement à la méditation; étudier sans cesse les préceptes contenus dans le Zend; reprendre & censurer vivement les vicieux; & ne craindre que Dieu seul en quelque circonstance que ce soit. Ensin il doit conserver & entretenir avec soin le seu Sacré.

Outre les dixmes dont on vient de parler, il y a diverses petites contributions qui fervent à entretenir les Herboods, & les Pyrées qu'ils desservent. Nous avons déja dit, que fort souvent on n'y entretient que des lampes au lieu d'un seu solennel. (a) Pour subvenir aux besoins de leur Clergé, la misere de ces pauvres gens leur a fait inventer une taxe assez extraordinaire, & qui semble même contraire aux préceptes de leur Résormateur. C'est que tous les ans, le 25. Avril, chacun éteint son seu, & en va prendre du nouveau chez son Prêtre, en lui paiant la valeur de neus ou lix sols de notte nonnoie.

Nous avons dit aussi que Balch sur autresois la Ville Sainte des Perses, la capitale de leur Religion, & que leur principal Pyrée étoit là. En conséquence de cette distinction, leur Archimage y faitoit sa résidence ordinaire; & cela continua jusqu'à la destruction de leur Religion par les Mahométans. Alors cet Archimage se retira dans le Kirman: c'est-là que ses successeurs ont continué de faire leur résidence; c'est là aussi qu'on voit aujourd'hui le Pyrée le plus respecté des Gaures, & vers lequel ils dirigent leurs pélerinages.

Dans toute la description qu'on a donnée ici de la Religion des Gaures, il ne sera pas difficile de remarquer, que Zoroastre & ceux qui le précederent s'approprierent plusieurs usages du Judassme. Le Soleit & le Feu sacré, symboles visibles de la présence divine chez les Gaures, imitoient le feu que les anciens Juis entretinrent sur leur Autel des facrifices jusqu'à la destruction de Jérusalem. Ce feu des Juiss étoit ausli un symbole de la Divinité. Chez les uns & chez les autres on ne devoir emploier pour le Feu sacré que du bois bien net, & dont on ôtoit l'écorce, pour mieux s'assurer qu'il ne prophaneroit point ce seu. Il n'a été permis ni aux uns, ni aux autres, de l'allumer en le southant, soit avec la bouche, soit avec des soufflets. Il y a encore de la ressemblance dans les Loix concernant la pureté du corps, les Animaux immondes, le paiement des dixmes, la conservation du Sacerdoce dans une seule famille, &c. sans parler de la Morale de Zoroastre, qu'il semble que ce Réformateur a compilée des livres des Juiss, en insérant même dans le sien, à ce qu'on assure, des lambeaux considérables pris de David & des autres anciens Prophétes.

Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres, &c.

Les Mages permettoient autresois l'inceste, & l'ordonnoient même à ceux du Clergé. (b) Dans la Tribu Sacerdotale, ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec sa mere, étoient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes Dignités du Sacerdore. On dit que Zoroastre voiant l'inclination des Rois de Perse pour les commerces incestueux, cut la politique de légitimer cette passion, pour mieux établir sa réforme par un trait de complaisance, qui ne pouvoit que flater agréablement la conscience de ces Monarques, en leur faisant trouver la Religion d'accord avec leurs passions.

d'accord avec leurs passions.

Aujourd'hui les Prêtres ne doivent avoir qu'une femme, excepté dans le cas de sterilité; car alors il leur est permis d'en prendre une autre pour en avoir des enfans: mais il faut que cela se fasse du consentement de la semme stérile, sans quoi il n'est pas permis au mari de passer outre. A juger de ces semmes par les notres, croira-t'on qu'il s'y en trouve beaucoup d'assez bonne volonté, pour céder le droit conjugal à une autre, sous prétexte qu'elles se trouvent stériles. Chez les Gaures il est glorieux de mettre au monde nombre d'ensans. Gela s'appelle multiplier les Fi-

MES

lérétiques ou is qui lui font purcté; s'abà des œuvres toutes fortes les préceptes & ne craindre rver & entre-

tributions qui
is avons déja
u folennel. (a)
ens leur a fait
aux préceptes
eint fon feu,
le neuf ou dix

rfes , la capiience de cette ntinua jufqu'à mage fe retira rfidence ; c'est & vers lequel

es, il ne sera approprierent es de la prétretinrent sur ses Juis étoit es Juis étoit entretin, pour mieux uns, ni aux oufflets. Il y pos, les Anique ce Rét, à ce qu'on Prophétes.

e à ceux du age d'un fils ix plus émiion des Rois ette passion, voit que slala Religion

uns le cas de voir des ene, fans quoi e les notres, der le droit les Gaures iplier les Fidéles;

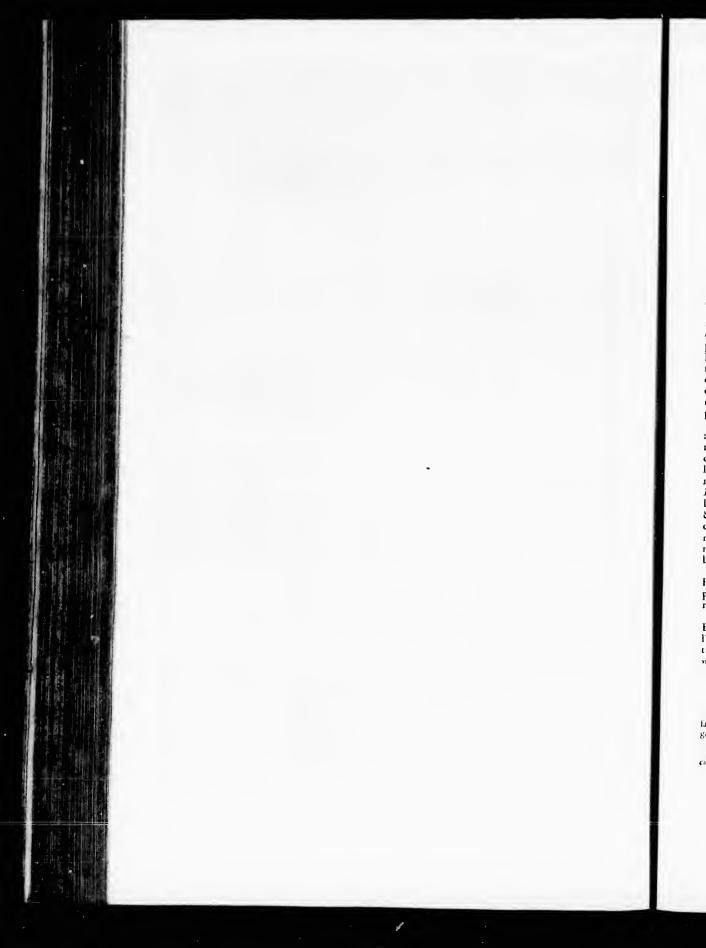
IV.



Ceremonie NUPTIALE, des PARSIS ou GAURES.



BAPTEME par le FEU des GAURES.



de'es ; & cette multiplication (a) ne manquera pas d'être méritoire au dernier jour du jugement, pourvu qu'elle se suse par un mariage ségitime. Les secondes nôces ne sont permises ni aux Mubads ou Provinciaux, ni à l'Archimage ou Chef Suprême

Pour la bénédiction du mariage on s'affemble dans un Pyrée, après avoir eu le conseniement des parens, & être convenu de la dot, &c. le Prêtre qui doit marier, ratifie aufli tous les articles du mariage, & donne aux mariés les Bénédictions convenables à cette cérémonie, comme celle de la fécondité, celle de vivre long-tents ensemble : suns doute il n'oublie pas de leur souhaiter aussi la paix. C'est un bien capital : les mariés devroient le demander à Dieu mille fois par jour, & faire d'un tel fouhait le point effentiel de leurs oraifons jaculatoires. De toutes les dévotions c'est la plus necessaire ; & qui sçait si elle n'est pas la plus négligée? Mais ne nous écartons pas des Gaures. (b) Loriqu'on délivre l'épouse à l'époux, on jette de la verdure sur la tête de l'un & de l'autre 3 on allunte un seu 3 on les proméne autour de ce fen, après les avoir auparavant liés l'un à l'autre par l'extrémité de leurs vêtemens. Les festins & les plaisirs suivent la cérémonie; & tout cela dans les bornes de la modération : point d'ivrogneries, point de privautés malhonnêtes, point d'autres excès. C'est ce qu'on assure. L'ivrognerie sur-tout est un vice si capital, qu'il expose à une pénitence très-rigoureuse, & même à l'excommunication. Les Perses ont toujours hai & méprifé ce vice ; & autrefois les Rois eux-mêmes ne pouvoient

Un autre Auteur nous apprend (e) qu'il y a chez les Gaures einq fortes de mariages. 1. Celui des enfans en bas âge. 2. Celui des veufs qui se remarient. 3. Celui d'une femme (& apparemment auffi d'un homme) qui se marie librement & de son propre choix. 4. Celui d'une jeune perfonne qui est morte fans avoir été mariée. Dans un tel cas on fait la cérémonie de la marier après la mort, parce que les Gaures sont persuadés, qu'il n'y a point d'état plus heureux pour les gens de l'autre monde, que le mariage. C'est un bonheur qui ne leur fera contesté par aucun marié de ce monde-ci. 5. Le mariage d'adoption. On peut appeller ainfi celui que fait un pere par adoption, entre la personne qu'il a adoptée, & une autre qu'il choisit

pour cet enfant adoptif.

Le Contrat de mariage se passe à peu près vers le nunuit. (d) Les ntariés sont assis l'un près de l'antre sur un lit. Vis à-vis d'eux, ou à peu près sont deux Prétres ou Hyrbad, l'un pour le Marié, l'autre pour la Mariée; & les parens sont à côté de ces Prêtres. Ceux-ci ont du ris dans la main. Ce ris est l'emblême de la fécondité. Le Prêtre, qui est la pour le Marié, demande à l'Epouse, en lui mettant le premier doigt de la main sur le front, voulez-vous que cet homme foit votre Epoux? Elle répond oui; & pour lors le Prêtre affistant de l'épouse sait une semblable cérémonie pour l'Epoux, après quoi ils se prennent mutuellement la main, & l'Epoux donne quelques piéces d'or à l'Epouse par forme d'engagement, & aussi comme une preuve qu'il pourvoira à tous ses besoins. Après cela on continue de répandre du ris fur eux. Les Prêtres & les parens prient pour le bonheur de leur mariage, & leur donnent des bénédictions. Toute la cérémonie nuptiale est célébrée devant le fen.

(e) Le Sad-der ordonne de se marier jeune, & de n'éponser que des semmes de sa Religion, parce qu'elles (f) feront obéillantes à leur Epoux, & mi céderont fans replique. Il seroit bien dangereux qu'un tel bonheur se trouvât plutôt chez les Gau-

res que partout ailleurs.

Les Gaures ne circoncisent pas leurs enfans, mais ils les favent; (g) espèce de Baptème, qui fert, disentils, à purifier l'ame. On porte l'enfant nouveau né à l'Eglise, & on le présente à l'Hysbad devant le Soleil & le feu. L'Hysbad le soutient un petit espace de tems sur ce seu ; ce qui sert à le sanctifier. Lord (h) rapporte » qu'apres que l'enfant est venu au monde, l'Homme d'Eglise (il l'appelle le Diroo)

Tome V.

⁽a) Le Sad-der recommande beaucoup de faire en sorte d'avoir des enfans, sur-tout des garçons,

⁽b) Hide, Cap. 34. (c) Lord, dans l'Histoire de la Religion des anciens Perfans,

⁽d) Voiez la Figure. (e) Apud Hide, ad culcem Relig. Co. Port4 XIX.

⁽f) Quippe que marito cedent sine verbo.
(g) Hide, Cap. 34. Relig, Persar. (h) Histoire de la Religion des anciens Perfans. Tttt

n s'en va à la maifon des parens, & après avoir observé exadement l'heure & le moment de sa naissance, fait son horoscope ; qu'après cela il confére avec le pere » & la mere touchant le nom qu'on doit donner à l'enfant i & quand ils ont agréé » celui que le Darco a proposé, la mere en présence de l'assemblée donne le nom n à l'enfant fans autre cérémonie ». C'est après cela qu'on porte l'enfant à l'Eglife, (que Lord appelle Eggarie) : là le Prêtre ptend de l'eau bien nette, & la verse dans l'écorce d'un certain arbre, que ce même Auteur nomme (a) Holm, & jette de cette eau fur l'enfant, en priant Dieu qu'il le purifie. Selon Tavermer, le Baptême de cet enfant le fait aufli par immersion dans une cuve. Les deux premières cérémonies sont représentées ici.

A l'âge de sept ans on confirme l'enfant, (b) comme étant déja capable d'être admis au corps de l'Eglife, & le Prêtre lui fait quelques queltions, & lui enfeigne quelques priéres. L'enfant doit les réciter sur le seu, aiant la bonche & les narmes couvertes, afin que son soutile ne prophane pas cet Elément. Quand il a achievé ces priéres, le même Prêtre lui donne de l'eau à boire, & de l'écorce d'une grenade à macher, pour le nétoier intérieurement. Enfin (e) il le lave dans une petite euve, & lui met enfuite la (d) Sudra, qu'il accompagne de la ceinture dont nous avons parlé ci dellus. Hide dit que cette confirmation le pratique à l'age de quinze ans ; & il est fondé fur le (e) Sad-der. Il peut bien être permis de confirmer avant quinze ans : mais il ne l'eft pas de différer la cérén son au delà Le Sad-der défend de donner l'interdiction du feu & de l'eau. A cet age doivent aufli commencer les pénitences, & les féveres examens qu'on fait alors de la conduite. Ceux qui les négligent alors font dans un état d'aveuglement & d'impureté. C'est ainsi qu'on l'apprend du Livre que nous venons de nommer.

Les Purifications sont expressement ordonnées aux femmes relevées de couche; & pendant leurs couches elles doivent s'abftenir de tout aliment qui ne leur est pas absolument nécessaire. Comme selon la Loi des Gaures, rien n'est plus impur qu'une femme groffe, il lui est défendu de s'approcher de trop près des gens, fur-tout des perfonnes vertucufes; de regarder les Alimens, les Eaux courantes, le Ciel, le Soleit, la Lune, les Etoiles, le Feu. Pour cette même raison, elle ne doit pas poser les pieds nuds à terre. Cet échantillon futht. Le Sad-der (f) en dit dayantage.

Il n'est point permis aux semmes de se laver la tête ni le visage avant le vingtneuvième jour de leurs couches. Avant le quatrième, elles ne doivent toucher aucun vaisseau de bois ou de terre ; & pendant ce même terme aucune autre semme ne doit avoir communication avec elles.

Quand un Gaure est malade à la mort, on envoie querir le Hyrbad, qui s'approchant de l'oreille du mourant, lui fait la prière, & le recommande à Dieu. Un corps mort fouille ; il n'est plus permis de le toucher , & les Prètres n'en approchent qu'a la diffance de dix pieds.

Les Gaures n'enterrent point leurs morts : cela prophaneroit la Terre. On porte le mort à un (g) Sépulcre tel qu'on le voit sei repréfenté; & on le porte sur un brincard de fer. (h) Le bois ne feri jamais à un tel utage, à cause qu'étant destiné à nourrir le feu, il faut lui conserver une pureté parfaite. Chardin (1) décrit le Cimetière des Gaures, qu'il a vii près d'Ispahan; & cette description servira du moins pour l'extérieur de ceiui qu'on voit ici.

" C'est, dit-il, une tour ronde, fanc de grosses pierres de taille, d'environ trente-" cinq pieds de haut & quatre-vingt-dix de diamettre, sans porte & sans entrée. Le "Peuple dit que quand ils veulent enterrer leurs morts, ils font une ouverture à ce

⁽a) Voice Hide, Ch. 34. Relig. Perfar. Les Gaures disent de cet arbie, que le Soleil ne lui fait jamais d'ombre. Lord, ubi lup.

⁽b) Idem, ibid.

⁽c) Comme cela se voit dans la Figure.

⁽d) Lord l'appelle le Shuddero.

⁽e) Sad-der, Porta 50.

⁽f) Porta 45. & 75. apud Hile.
(g) Conditorium, Voicz Hide, Cap. 34.

⁽b) Cependant il y a dans le Sad-der, Potta 78, qu'il faut eviter de toucher le bois fur lequel on porte le mort, & celui fur lequel on le lave. Cavere à ligno morini, ab illo, inquan, ligno super quo moriuum exportant, O ab illo ligno, super quo moriuum lavani.

⁽¹⁾ Tome 10. de fes Foiages , Edit. in 12. Ovingion décrit un peu différemment celui qu'il a vu pies de Surate.

l'houre & le avec le pere ils out agrée onne le nom nt à l'Eglife, la verfe dans , & jette de le Baptême miéres céré-

ole d'être adnfeigne quelnarines couachevé ces ne grenade à perne cuve, s avons parlé e ans i & il equinze ans : d de donner forme qui à s de ce pam us Romains pénitences, gligent alors td du Livre

couche; & r cft pas abnpur qu'une fur-tout des Ciel, le Soit pas pofer davantage. itt le vingttoucker auutre femme

qui s'appro-Dieu. Un approchent

. On porte orte fur un aut deftiné écrit le Cia du moins

ron trenteentrée. Le erture à ce

Sad-der, Poter le bois fur fur lequel on illo, inquain. O ab illo li-

, Edit. in 12. ent celui qu'il

, tontbeau, en ôtaut du bas trois ou quatre groffes pierres, qu'ils remettent ensuite, avec des couchrs de platre, qu'ils passent par dessus : c'est une fable. Cette tour a au-dedans un dégré suit de hautes marches, attachées contre le mur en tournant. " Quand ils portent un mort dans ce tombeau, pois ou quatre de leurs Prêtres mon-" tent avec des échelles sur le haut du mur, thent le cadavre avec une corde, & " le font descendre le long de ce dégré, qui n'est autre chose que des pierres sichées ,, dans le niur, à trois on quatre pieds l'une de l'autre, non pas en ligne droite, mais , en tournant, & qui n'ont pas plus de neuf ponces d'affiette. Ils tront point fait, de porte à ce cinetière, de crainte que le Peuple ne l'enfonçat, ou ne se le sit ouvrir pour piller ou profaner ce lieu. Il y a une manière de sosse au milieu.

n Hs conchent les morts tout habillés fur un petit lit fait d'un matelas & d'un conf-" fin. Ils les rangent tout autour contre le nur, si ferrés, qu'ils se ouchent les uns " les antres, stus d'ffinction d'âge, de sexe, ou de qualité; & ils les étendent sur le " dos, les bras croifes sur l'estomac contre le mentont, les jambes croisées l'une sur l'autre, & le visage découvert. On met proche du mort, & à son chevet, des " bouteilles de vin, des grenades, des compes de faiance, un coureau, & d'autres " utlencilles, chacun selon ses moiens. Quand il n'v a point de place pour un mort, ils " en sont une, en tirant les corps les plus consumes dans cette sosse qui est au milieu . du cimenére.

Chardin a obmis des circonflances : d'autres y suppléent. Lord dit, (11) » que les " Gaures, pent-être ceux des Indes, ont deux tombeaux bâtis en rond, aflez élevés " de terre, raifonnablement larges, pavés de pierres par dedans, & escarpés, dans " le ntilieu desquels il y a un puits fort profond, pour recevoir les ossemens qui se " défont, & à l'entour des murailles font suspendus & exposés à l'air les cadavres " des hommes & des fenuncs. Ces deux tombeaux font un peu éloignés l'un de " l'autre : il y en a un qui est destiné pour ceux qui ont mené une vie exemplaire; " l'autre sert à mettre ceux qui ont été vicieux, & dont la vie a été scanda-

Il paroit aussi par le récit du Docteur Hide (b) que les Gaures ont deux Cimetiéres, l'un qu'on appelle (e) Cimenere blanc, l'autre qui est surnomné le noir, pour les raisons qu'ont va dire. Il ajoute ensuite, que les Gaures appellent un Cimetière le (d) lieu de fuflice, parce que, par le préfage que nous allons décrire, on peut juger furement, si le mort est dans l'autre monde au nombre des steureux ou des malheureux. Le préfage dont il s'agit n'a pourtant lieu que le quatrième jour après la mort d'une personne. Pendant les troisprentiers, l'ame, disent-ils, voltige sans cesse autour de son corps; (e) & le mort volage encore entre les deux Mondes : par conséquent il est réputé étranger. A cause de cela on le pourvoit de provisions pour

Lord ajoute, que les Gaures croient que pendant ces trois jours, le Diable cherche à tourmenter l'ame, & qu'elle vole vers le Feu divin ; pour éviter les tourmens de cet Esprit des Ténébres. Ainsi pendant ces trois jours les parens & les amis du défunt s'affenblent le matin, à midi & le soir pour dentander à Dieu qu'il lui pardonne ses péchés. Le quatrième jour l'ante cesse de roder, & est obligée de se nxer au lieu qui lui a été alligué pour la peine, ou pour la récompense. C'est donc ce quatriéme jour que le présage détermine le sort du mort; & le voici. Le mort étant couché près du mur, le visage tourné vers le Ciel, il est permis aux vautours de le becqueter impunément; & cet oiseau carnacier l'entame ordinairement par les yeux. S'il attaque l'wil droit, on porte le mort au Cimetière blanc; s'il attaque le gauché, on le porte au noir. Charditt dit, " qu'à cinquante pas dit sépulcre, il y a une petite " maison de terre, au-devant de laquelle on pose le corps du mort. C'est de-là que " le convoi funébre s'en retourne, à la réferve des Prêtres & des parens, qui fe " retirent dans cette petite case, d'ou le Prêtre observe par quel endroit & com-" ntent les corbeaux entanteront le corps, &c. " Chardin ajoute, que des Gaures lui out tilé toute cette superstition, & lui ont assuré, " que la maisonnette, qui est

⁽a) Hift, de la Religion des anciens Perfans.

⁽b) Hide, abi fup. Cap. 34.

⁽c) Conditorium album. (d) Dad-gad, J. c. Institute locue.

⁽e) Hide, ubi sup, metuentes ne defunctis aliquid desit, dum adhuc peregrini sunt inter hune mundum & alterum.

" au-devant de leur Cimetière, sert à y reposer les morts, pendant qu'on sait quel-" ques cérémonies sur eux, avant que de les ensévelir. "

Avant que d'en venir là, Tavernier dit, qu'on expose le (a) mourant à un chien, qui doit récevoir les derniers soupirs. C'est peut-être sur cette superstition que se trouve sondée l'attention que le Sad-der yeut qu'on ait pour cet animal. (b) Il le recommande particulièrement à la charité des Gaures s parce qu'il n'y a vien de plus paucre qu'un chien : en donneret du pain a un chien, on feit une œuvre très-méritoire.

Orington dit, (6) qu'avant que d'exposer le mort aux oiseaux, ,, on le pose, proprement à terre; un des antis du mort va battre la campagne, & visiter les " Villages voitins pour chercher un chien. Quand il l'a trouvé, il l'attire par le " moien d'un pain qu'il lui présente, & le conduit le plus près du corps qu'il est pos-" fible. Plus le chien en approche, plus on estime que le défunt approche de la fé-" licité : s'il en vient jusqu'à monter sur lui, & a lui arracher de la bouche un " morceau de pain qu'on y a mis, c'est une marque assurée qu'il est véritablement " heureux. Mais fi le chien n'en approche pas, e'est un méchant préjugés on dé-, fespére presque de son bonheur. Quand le chien a fini sa cérémonie, deux Dan 1005 se tiennent debout les mains jointes à cent pas de la biére ou est le mort, & " répétent à haute voix pendant une demi-heure une longue formule de priéres : ils " la difem si vire, qu'à peine se donnent-ils le tems de respirer ",

(d) Lord obmet tout ce détail, & rapporte que les Prêtres un peu éloignés du corps difent le Service des morts. Ce Service est fans doute la même chose que la formule de prières dont parle Ovington. Il est dit dans ces prières, que le corps étant composé de quatre Elémens, chacun d'eux doit reprendre ce qui lui appartient. Après cela on prie Serian & Afud d'empècher le mal que les Démons pourroient faire au mort : ce sont deux Anges qui sont chargés de retenir les Esprits malins, & d'arrêter les esfets de leur malice. Ovington ajoute, ,, que pendant la cérémo, nie, le mort porte un morceau de papier blane attaché à chaque oreille, & qui lui "pend fur le vifage jufqu'à deux ou trois doigts au-deffous du menton. D'abord après que " les prières sont finies, le corps est porté au lieu dettiné; & toute la compagnie " suit deux à deux les mains jointes. (e) Il est défendu de parler, parce que le " sépulere est un lieu de silence & de repos ". Une autre chose remarquable est, qu'au lieu de deux porteurs, qu'il faut ordinairement pour un mort, on en prend quatre pour une femme morte enceinte, à cause (f) que cette personne est double.

Quoique nous n'ajons parlé que de deux Cimetières, nous apprenons cependant de Mandello, que les Gaures en ont un troilième pour les enfans. Ovington raporte, que ces mêmes Gaures font fort attentifs ,, à ce qu'il ne se perde rien de leurs che-" veux & de leur barbe, lorsqu'on les coupe ou qu'on les rase, & qu'ils font porter " avec beaucoup de fom toutes ces superfluités du corps à leur sépulture, "

(g) Après cette vie, les moris, dans leur voiage de l'autre monde, font obligés de passer par un pont affez difficile, & qui le devient encore plus quand on les pleure trop chandement, parce que les larmes font groffir les eaux du torrent fur lequel est le pont. Ces caux, qu'on nous assure être très-noires & très-froides, ne sont autre chofe que les pleurs des uns & des antres pour des morts chéris. (b) La crainte que ce torrent ne déborde a fait défendre, même aux plus proches, de pleurer, ni de gémir pour les moris. C'est, ajoure-t-on, la vraie raison du silence qui régne dans les Cérémonies funébres des Gaures. Ce pont seroit-il le même que celui dont nous parlerons plus bas?

Pour le donner une idée des plaisirs de l'autre Monde, ils s'imaginent y trouver tout ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci. Ils établissent aussi, comme dans d'autres Religions, un feu matériel qui brule les gens fans les confumer; & le Sad-der parle de la grande puanteur des méchantes ames. Mais cela n'est rien encore, en comparaifon du trifte détail que donne un (1) autre. Livre de leur Religion, du doulou-

⁽a) Dans Mandeslo il est dit, que le mourant est exposé sur des gazons, & qu'on l'y laiffe expirer.

⁽b) Sad-der, Porta 35. (c) Tome 2, de fes Voiages, Edit, de Paris. (d, Hift, de la Relig, des anciens Perfans, veis la fiii,

⁽a) Lord, ubi fup. Sad-der, Porta 77. (f) Sal der, Poris 77.

⁽g) Hide, Relig, Perf. Cap. 34. (h) Hide, ubi fup. & Sad-der, Porta 97.

⁽i) L'Erdaviraph-nama.

MES

m fait quel-

than chien, ition que fe l. (b) It le rien de plus inéritoire.

on le pose

on le pose se visiter les attire par le qu'il est posche de la fébouche un éritablement ngé; on dédeux Dale mort, & priéres : ils

éloignés du chofe que la que le corps appartient. s pourroient la cérémo-le, & qui lui ord après que le compagnie parce que le rquable est, on en prend est est double.

is cependant gon raporte, e leurs ches font porter re. ,, font obligés on les pleu-

on les pleunt fur lequel ne font au-) La crainte curer, ni de i régne dans ni dont nous

nt y trouver comme dans & le Sud-der ore, en com-, du douloureux

Porta 77.

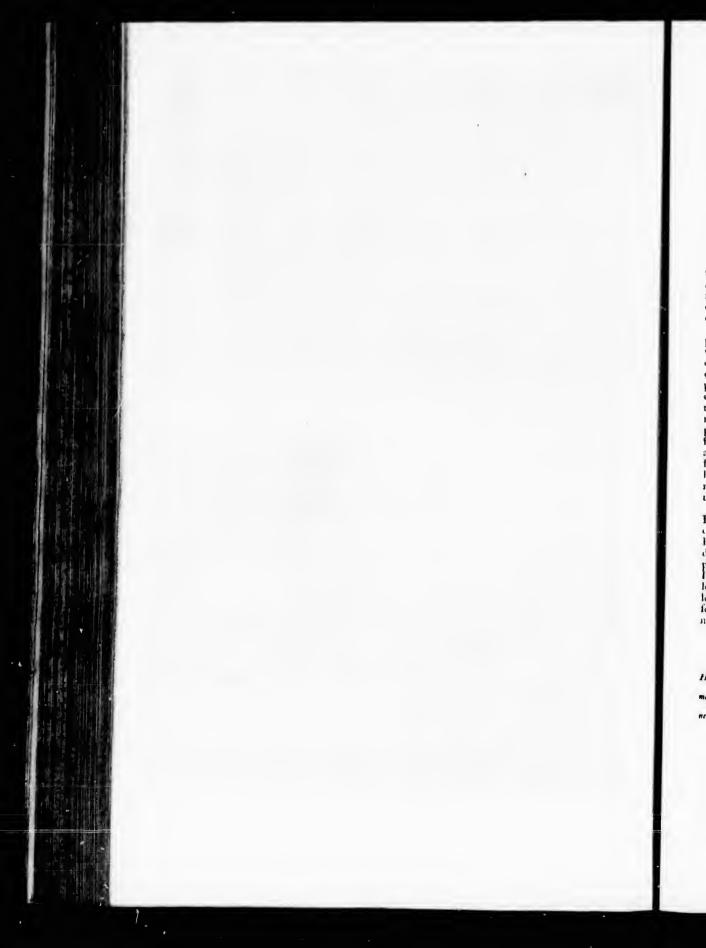
er, Porta 97.



PARSIS on GUEBRE AGONISANT, dont l'AME est reque par un CHIEN.



FUNERAILLES des PARSIS .



reux état des ames damnées. L'Auteur de ce Livre en trouva une infinité de plongées jusqu'an con dans les caux noires & froides du torrent dont nous venons de parler, pendant que d'autres étoient condamnées à sejourner dans des eachots remplis de firmée, avec toutes fortes de reptiles fales & dangereux. Outre cela les Diables les piquoient fans ceffe, les mordoient & les déchiroient crnellement. Il y vit une ame pendue par les pieds, à qui on donnoit des coups de poignard. Une autre mouroit continuellement de faim & de foif. L'ame d'une femme défobétifante à fon mari. & qui répondolt toujours, s'y voiait aufli pendue, & la langue lui fortolt par la nuque du cou. Il est bien furprenant qu'en cette occasion le Legendaire des Gaures ne parle que d'une seule temme : mais sans badiner, remarquons que les peines des damnés reffemblent affez à celles que presque tous les Peuples Idalitres ont die qu'on souffroit en l'autre monde, torsqu'on n'avoit pas bien vêcu en celui-ci.

A l'égard de la félicité des gens de bien, l'opinion des Gaures orthodoxes est qu'ils revivront un jour en corps & en ame, mais d'une manière aufiniment plus pure, & fur une terre toute nouvelle, fur cette même terre que nous habitons, mais ré-tablie dans la première beauré. Ce fera un nouveau Paradis terreftre : on s'y rendra par un pont, qui fait la communication de ce monde à l'autre. Ce pont est sur un abline effroiable : & sclon l'expression d'un Anteur Arabe, (a) il est etendu fur le des de la gehenne. Il y a des Anges au passage ; & ceux qu'ils taitsent passer librement s'en vont droit au Paradis i les autres font aufli-tôt culbutés dans l'abinie. Mais cela ne se fait pas sans un examen rigoureux, que les patlagers sont obligés de subir de la manière fuivante.

Il y a deux Auges examinateurs, dont l'un tient une balance, dans laquelle il péfe les œuvres & les mérites des passagers (& s'il ne leur trouve pas un poids convenable, il prononce le jugement après avoir fait son rapport à Dieu, & précipite dans l'abine ceux à qui ces œuvres appartiennents. Ceux qui présentent des bonnes œuvres passent heureusement le pont & se rendent à une Ville, que Hide a cru (b) ponvoir comparer à la Jérufalem de l'Apocalypfe. Dans cette Ville on voit une chose déliciense, & qui ne trouve point de comparaison en ce monde; (e) des filles toujours Vierges, & qui ne sçauroient perdre leur virginité. On les regarde i elles n'en demandent pas davantage. Quoique toute cette description de l'autre Monde paroifle fort allégorique, & reflemble en quelques articles à celle que Mahomet a faite du Paradis, elle est pourtant d'un caractère a faire connoître que les Persans, ainsi que l'Imposteur que je viens de nommer, n'ont cherché que dans les plaisirs des fens les félicités qu'ils se prometroient dans l'autre monder & que pour contenter tous les fidèles bienheureux, ils ont introduit (d) dans ce Paradis toutes fortes d'amufemens. Après l'examen des œuvres, l'autre Auge, en qualité d'exécuteur de la justice divine, précipire les ames condamnées dans les Enfers.

Voici les conformités qu'on trouve entre ces idées & celles des autres Religions. Le Pont des Gaures à beaucoup de rapport à celui des Formosans & des Chinois; conune les Balances en ont à celles de ces mêmes Chinois. Nous ne difons rien des Balances des Japonois: elles ressemblent moins à celles des Gaures. Pour ce qui est des Anges qui se tiennent sur le Pont, le Docteur Anglois (e) compare celui qui précipite les ames des méchans dans les Ensers, à ce Démon qui, selon quelques Philosophes Grees, (f) se chargeoit de recevoir les ames au sortir du corps, & de les conduire au lieu de leur bonheur on de leur exil : commission que les Grees & les Romains avoient donnée à leur Mercure. A l'égard du Pout sur lequel les ames sont obligées de passer, les Arabes & les Persans l'ont appellé tout court le chemin, & même le chemin etroit.

⁽a) Pons extensus super dorsum gehenna, apud Hide , Cap. 33.

⁽b) Putemus talem effe ac Celeftem Hierofoly.

⁽c) Ibi funt Paradifea Virginet non deftorata, nec defloranda, fed intuenda.

[·] Que gravia curium

Armorumque fuit vivis, que cura nicenses Pascere comes, eadem sequitur sellure repostes, Virgil. L. VI. Eneid. (c) Hide, Cap. 33, Relig. Porsar.

⁽f) Negetiute, ou lugitium e, ou lugarages Animarum deductor ad Inferot. C'est peut-etre Mercure, fous un autre nom.

Morale du Sad der ; Ufages qu'il prescrit.

(a) Cr Livre fi respecté des Gaures recommande sur-tout la charité, comme extraordinairement méritoire, & capable d'éfacer les péchés. (1) Il hippofe que dans l'étermement on est exposé au Démon ; pour cet effer, quand un éterme, il fant réciter certaines prières qui chaffent un éloignem l'Esprit matin. Il vent qu'on obétile sans restriction & aveuglément aux décisions & à la volonté du Grand Pontife (e) Quelque excellentes & nombreufer que fescut les bonnes Octoves d'un Fidele, fi le Sonversion de la Religion n'est par content de fa foumission, ou si ses honnes Octoves les deplassent, c'est comme si le Fidele n'avoit rien fait. Un des moiens qui rendent le Fidele infiniment agréable au Grand Pontise, c'est de lui paier exactement les dixmess.

Il est ordonné aussi dans le même Ouvrage, d'honorer exactement (1) la mémoire de fes pere & mere, & même de fes autres proches parens ; & chacun don faire pour eux un festin sunebre au bont du mois, ou de l'an. Il recommande (e) aussi de repailer les actions de la journée, & de s'en repentir avant que de s'endormir ; de 1euir (//myiolablemem fes engagemens) g d'épargner la vie des animaux autant qu'il se peut, sur tout des beens qui labourem, des brebis, des chevanx, des cogs; (h) de faire fouvent pénitence : de s'exammer fouvent foi-même fur les péchés , & d'en fure confession devant le Destoor ou l'Hirbord , & A feur défant devant un Laique vertueux, & s'il ne trouve pas un tel Laïque, en plein jour devant le Soleil. Il ordonne de détruire , cinq forces de reputes nu fibles. Il defend (k) de pofer lespiede unds à terre, de peur de la prophaner. C'elt par cettemème raifon qu'il (1) ordonne expressement de déterrer les corps morts.

Le foin de l'eau n'est pas moins recommandé. Il faut éviter d'en faire usage pendant la nuit ; & (m) fi on ne pent l'éviter, on duit l'emploier avec beauconp de précaution. Lorfqu'on met de l'eau fur le feu, il faut laifler un tiers du pot vinde, afin qu'en bouillant elle ne se répande pas dans le seu.

Le même Sad-der défend lévérement (n) la calonnie & le menfonge , l'adultère , la fornication, le larcin; & comme on est commuellement expose aux impurciés légales, & aux péchés, il ordonne aufli de fréquentes ablutions aux Fidéles, & veut que chacun (o) foit attenuf à racheter ses pechés par des facrisses de propitiation, selon le rit du Judaisme.

Nous observerons, qu'il semble que le Sad-der établisse l'égalité des péchés, tant il a foin de menacer les moindres faites des plus rigoureux charimens.

C'est ainsi que parlent de la Religion & des mours des Caures ou des Parsis Thomas Hide, Lord, & le Docteur Prideaux, trois Auteurs qui om écrit le plus fçavament à leur fujet; d'ou on peut juger, que si cette Resigion n'est point une visie Idolatrie, comme ils le prétendent, du mons n'est-elle pas exemte de superstition.

- (4) Porta 5.

- (c) Deflar, ou Differ, Porta 8.
 (d) Porta 13. Dans un autre endroit (Perta 44.) il ordonne de se soumettre à teurs remontrances, de feur obeir fans replique. Il met au meme rang les Pretres & les Manties,
 - (e) Porta 2".
 - (f) Porta 28.

- (g) Poita 18.
- h) Ports 40. & 49.
- (1) Porta 47
- (1) Ponta 48.
- (1) Porta 37.
- (m) Porta 14. & 52.
- (n) Ports 46. 67. 68. 69. & 70.
- (*) Porta 72.



, comme expofe que dans inie , il fanc qu'on obéille id Pontife (e) iplatient, e'est

) la mémaire ne faire pour e) aufli de reimir i de ieaurant qu'il her comes (b) hés, & d'en Soleil. Horofer lespieds

re ufage pencoup de prée vinde, affer

, l'adultère, impurctés léles , & vent propidation,

péchés , tant

Parfis Tho-: plus fçavait tine viale Superflition.



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES IDOLÂTRES ORIENTAUX

REMARK TERROTORISHTERSTERSATESTERSETESTERTESTERTESTERSETESTERS TERROTORISESTERSETESTERS

PREMIERE PARTIE,

Contenant les Cérémonies Religieuses des Peuples de la Chine.



E P. Martini (a) affure, que dans la Langue Chinoife il n'y a point de nom particulier qui puisse convenir à Dien. Cela forme une espèce de préjugé favorable à ceux, qui croient que les Climois font Athées. Cependant le même Pere ajoute qu'ils se servent du mot de Xangu, on Xam-II, pour défigner celui qui gon-verne souverainement le Ciel & la Terre. Ce mot signific fonverain Maitre. Aucun Empereur , dit-on ,

guite Ionverain Maure. Aucun Empereur, dit-on, n'a jamais ajouté à fon nom celui de A.m. On l'a toujours laillé par respect à l'Etre Suprême. Pour celui de l'i, qui veut l'aine, plusieurs Empereurs fe le sont approprié. C. a forme un autre préjugé conqu'elle puille être. Leurs Livres sont pleins d'une Doctrine, qui établit des peines pour le vice. Se proposé des récommenses pour le vice. pour le vice, & propose des récompenses pour la vertu : ils parsent du Ciel d'une

l'Abbe le Pellener, in 12, I ome prem, Ed, de

(a) Hist, de la Chine, trad, en François par 1692. In tam copiosa lingua ne nomen quidem Dens habet.

manière qui se rapporte à ces opinions. » Mais (ce sont les termes du Traducteur n de Martini) comme il n'y a pas d'apparence que ces espaces (a) immenses, remplis " de corps lumineux, puissent être capables d'une si sage conduite, il est à croire » qu'ils sous-entendent un Souverain Etre qui prend soin de toutes les choses créées, » qui ne se peuvent pas conduire d'elles-mêmes, qu'ils appellent le Seigneur & le " Conducteur du Ciel. " Cela ne sçauroit satisfaire ceux qui croient les Chinois Athées: ils diront que c'est supposer ce qui a été mis en question. Il est fort vrai-semblable que dans les premiers tents de leur Monarchie, c'est-à-dire, à peu près du tems de Noë, ils ont eu la connoissance du vrai Dieu, comme on peut le croire ausi des premières Colonies du Monde après le Déluge. Mais outre que tout cela ne sert de rien pour leur Religion présente, on sçait assez qu'on ne peut pas raisonner sur des conjectures vagues & dénuées d'une autorité écrite, ou d'une Tradition exacte. Cependant nous allons déveloper les idées des anciens Chinois sur le rapport des plus habiles Voiageurs.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ancienne Religion des Chinois.

Es Chinois commencerent à cultiver les Lettres dès les premiers tems de leur Monarchie, du moins pendant les régnes d'Y.00 & de Chum, qui vivoient plus de deux mille ans avant Jesus-Christ. C'est une opinion commune & universellement reçue par ceux qui ont cherché l'origine d'un Peuple austi incontestablement ancien, que les premiers descendans de Noé se répandirent dans l'Asie, & qu'il y en cut quelques-uns qui pénétrerent jusqu'à l'extrémité de notre Continent, c'est-à-dire, jusqu'à la Chine, peu de tems après le Déluge, & y jetterent les fondemens de la plus ancienne Monarchie qu'on connoiffe. M. Chukfort, dans son H. floire du Monde Justée & profune (b) va encore plus loin, & croit que Noé, au fortir de l'Arche, y alla lui-même, s'y établit, & y mourut. (c) Mais sans entrer dans le détail des preuves dont l'Auteur de cet Ouvrage appuie fon opinion, on ne peut disconvenir de deux verités; la première, que les Annales Chinoises qui parlent de l'antiquité de cette Monarchie, paroissent, du moins depuis les deux Empereurs qu'on vient de nommer, si anciennes & si suivies, qu'il scroit bien difficile de vouloir les détruire, & que du moins la chofe est impossible par rapport aux Chinois, à qui il est inutile d'entreprendre d'en contester la vérité. La seconde, est qu'on ne peut nier que les premiers Fondateurs de cette ancienne Monarchie, instruits eux-mêmes par une tradition qui étoit si peu éloignée de son origine, n'aient adoré le Souverain Etre, & n'aient instruit leurs enfans touchant la nature du Culte qu'il falloit lui rendre. Les Livres Canoniques des Chinois, dont quelques uns même font du tems d'Yao, ne laissent aucun lieu d'en douter.

Les Chinois ont des Livres Canoniques de deux espéces. Les premiers & les plus autentiques sont au nombre de cinq, qu'ils nonment les Kink, (d) & pour lesquels ils ont une vénération fingulière. Les feconds font quelques-uns de leurs Livres Classiques, Ouvrages très-anciens, très-respectés par les Chinois; mais moins que les Kink.

(e) Quoique les premiers qui contiennent les Loix fondamentales de l'Etat, ne

(a) Les Cieux.
(b) Tome I.

(c) On peut voir dans l'Ouvrage même, les raisons dont il appuie ce sentimen:

(d) Voiez les extraits de ces Livres, dans l'Histoire de la Chine, par le Pere Du Halde,

(e) On renvoie le Lecteur au P. Du Halde,

pour ce qui concerne les Livres Canoniques de la feconde claffe. En géneral ils concernent la morale, & les devoirs de la vie civile. Il y est parle de ceux des Sujets envers l'Empereur, de ceux qu'on doit à ses Superieurs, à ses égaux; mais principalement de ceux des enfans envers leurs peres & meres, &c.

Traducteur nses, remplis l est à croire hofes créées, Seigneur & le les Chinois est fort vrai-, à peu près peut le croire que tout cela ut pas raisonine Tradition s fur le rap-

tems de leur vivoient plus & universelrtestablement & qu'il y en , c'est-à-dire , lemens de la ure du Monde e l'Arche, y le détail des t disconvenir de l'antignité vient de nomre, & que du 'entreprendre ntiers Fondation qui étoit aient instruit Livres Canolaissent aucun

ers & les plus pour lesquels leurs Livres is moins que

le l'Etat, ne foient

res Canoniques l ils concernent vie civile. Il y ers l'Empereui, octieurs, à ses coux des enfans

foient pas des Traités de Religion, & que le but de leurs Auteurs s'étoient proposé, sut seulement de maintenir la paix & la tranquilliré de l'Empire, en transmettant à la postérité les sages constitutions sur lesquelles il avoit été établi , ils sont cependant propres à nous apprendre qu'elle étoit la Religion de cet ancien Peuple, puisqu'on y trouve que pour parvenir à cette tranquillire & à cette paix, il y avoit deux choses nécessaires à observer ; sçavoir, les devoirs de la Religion, & les régles du gouvernement. Et pour le premier article, il paroit que le Culte public avoit pour objet un Etre Suprème, Seigneur, & Souverain princip de toutes choses, qu'on honoroit sous le nom de Changti, mot qui veut dire Seignes Suprème, ou sous celui de Tien, qui dans la Langue Chinoise signifie la même chose. Tien, disent les plus anciens Interprétes de ces Livres, c'est l'Esprit qui préside au Ciel

Il est vrai que souvent parmi les Chinois, du moins parmi ceux d'apresent, ce mot fignifie aussi le Ciel matériel, & que depuis quelques siécles que l'Athéisme ne régne que trop parmi les Lettrés de la Chine (a), il ne signifie plus que cela: mais il est certain que dans les anciens Livres, ce mot désignoit le Maître du Ciel, le Souverain du Monde. En effet, il y est parlé à tous momens de la Providence du Tien, des châtimens dont il punit les mauvais Empereurs, des récompenses dont il comble les bons s ce qui ne sçauroit s'entendre que d'un Etre intelligent, & entiérement différent du Ciel matériel, qui n'est qu'une étendue aussi denuée de connoissance que de sentiment. Voici en effet ce que le P. Prémare, qui a demeuré si long-tems à la Chine, a extrait à ce sujet d'un des Kink, appelle Chu-Kink. (b) » C'est " le Ciel qui a mis l'ordre entre les Loix immuables de la société . . . C'est lui qui " a déterminé les Cultes divins, que les hommes doivent observer . . . C'est lui qui " éleve les gens vertueux . . . C'est le Ciel qui punit les compables . . . Le Ciel " voit & entend tout . . . Le Ciel est redoutable : mais c'est le Peuple maltraité » qui arme fa colére. Il châne grands & petits sans distinction : mais les Rois ont » mille fois plus à craindre que le reste des hommes. » Il est dit dans les mêmes Livres que le Tien se laisse séchir par les vœux & par les priéres ; qu'on l'appaise, lorsqu'il est irrité, par les offrandes; que par ces sortes d'actes religieux on détourne les fléaux dont l'Empire est menacé; & mille autres choses qui ne sçauroient convenir qu'à un Erre qui connoît les besoins des hommes, & qui tient entre ses mains les récompenses & les chatimens.

Pour se convaincre de ce qu'on avance ici, on n'a qu'à lire les extraits que le P. Du Halde, instruit par une infinité de Relations que les Missionnaires de la Compagnie ont envoiées en Europe, & dont il 2 fen fi heurensement profiter, pour nous faire avoir de ce Peuple une connoissance encore plus exacte que celle que d'autres Ecrivains nous avoient donnée ; on n'a, dis-je, qu'à lire les extraits qu'il a faits des Livres appellés les Kink, dans le second Volume de la grande Histoire de la Chine, & ce qu'il en dit encore au commencement du troisième. Je n'ai pas dessein de copier ici tout ce qu'il rapporte à ce sujet : mais après avoir lû ces extraits & les refléxions judicienses qu'il y a jointes, on ne peut ne pas conclure avec lui, que par la Doctrine contenue dans ces Livres, qui sont parmi les Chinois austi anciens que respectés, il paroît que depuis la fondation de leur Empire par Fo-hé, ou si on vent chicaner sur le tems on vivoit ce Monarque, du moins depuis Yao, & pendant très-long-tems après lui, l'Etre Supreme reconnu à la Chine sous les noms de Changti, ou de Tien, étoit l'objet du Culte public, le fondement de la Religion; & qu'on le regardois comme l'ame & le premier mobile du gouvernement de l'Etat: que ce premier Etre y étoit craint, honoré & respecté; & que non-sensement les Empereurs, qui dans tous les tems ont été les Chefs de la Religion, mais les Grands de l'Empire, les premiers Mandarins, & le Peuple, convenoient qu'ils avoient au-dessus d'eux un Maître & un Juge, qui les récompensoit & punissoit selon leurs mérites.

S'il est certain, comme il n'y a ancha lieu d'en douter, que ces Livres contiennent les vérités qu'on vient d'étaler, il n'est pas moins sur qu'on n'y trouve aucun vestige d'un Culte Idolâtrique pour les premiers tems ; ce qui paroîtra moins surprenant, si on fait attention 1. Que l'Idolâtrie ne se répandit d'abord que lentement, & de proche en proche; & qu'aiant vrai-semblablement pris naissance ou dans l'Assyrie, comme le prétend Usebe, on dans la Phénicie, ou dans l'Egypte, ainsi que d'autres Anciens le disent, elle n'a du pénétrer que sort tard dans la Chine,

⁽ n) Voiez ci-dessous. Tome V.

Sais fort éloigné de l'Assyrie. 2. Qu'il y a tou jours eu à la Chine un Tribunal (a) uprême destiné aux assaires qui concernent la Religion, qui a veillé dans tous les tems avec une grande vigilance à l'objet qui avoit donné lieu à son établissement. Ainsi il étoit dissicille d'introduire de nouveaux Dogmes, & de nouvelles Cérémonies. D'ailleurs comme les Chinois ont toujours écrit leur Histoire avec autant d'exactitude que de solidité, & qu'ils ont des Histoirens contemporains pour tous les faits qu'elle contient, ils n'auroient pas manqué d'avertir des changemens saits dans un sujet si important, si réellement on en avoit sait dans les premiers tems, comme ils l'ont fait dans la suite, lorsque, par exemple, l'Idole de Fo & son Culte ont été établis dans cet Empire.

Telle fut donc la Religion dominante de la Chine dans les tems qui approchoient de l'origine de cet Etat: je dis la Religion dominante, parce qu'indépendamment de l'Etre fuprème, le Peuple reconnoilloit encere, & honoroit d'un Culte particulier (b) certains Esprits subalternes, qu'ils croioient veiller sur les Villes & sur les Campagnes, & ausquels on offroit des vœux & des prières, pour leur demander la santé & d'abondantes récoltes. Il s'étoit même mêlé dans ce Culte plusieurs pratiques superflicienses, & qui tenoient de la magie, à laquelle les Chinois ont toujours paru fort adonnés: mais ce n'étoit pas la Religion de l'Etat. & le Tribunal des Rites a toujours proserit ces sortes de pratiques, quoique souvent quelques-uns des Manda-

rins qui le composoient, les euflent eux mêmes goûtées.

A parler exactement, les Chinois n'ont point, comme les Peuples Idolâtres de l'Afie & de l'Europe, ce qu'on appelle Théogonie & Cosmogonie. Leurs anciens Philosophes, uniquement attachés à la morale & à la politique, ont beaucoup négligé la Physique, & par conséquent ces sistèmes si connus parmi les autres Peuples, concernant la formation du monde, l'origine des Dieux; je dis leurs anciens Philosophes, parce que les modernes, qui depuis quelques siècles ont imaginé des sistèmes fur le monde, ont doané dans un Athésime semblable à celui de Straton & de Spinosa.

On ne voit pas non plus que les anciens Philosophes Chinois aient beaucoup raifonné sur la nature de l'ame, ni qu'ils en aient eu des idées nettes. Cependant on ne sçauroit douter qu'ils n'aient eru qu'elle substitoit après la mort, non seulement par les apparitions, ainsi qu'on en voit quelques exemples dans les Livres même de Consucus, le plus sage & le plus éclairé de leurs Philosophes, mais encore par l'opinion de la Métempsychose, qui est reçue dans la Chine depuis plu-

ficurs fiécles.

Cependant comme l'homme privé de la révélation n'est qu'erreur & que ténébres, oa est bien éloigné de croire que les Chinois aient été plus favorisés que les autres Peuples à qui Dieu ne l'apas communiquée. C'est avoir d'eux une idee assez jnste, de penser qu'ils conserverent assez long-rems la tradition de leurs Ancêtres, sans y mêler ces pratiques grossiéres d'Idolàtrie qu'on trouve dès les tems les plus reculés en Egypte, dans la Phénicie, & parmi taut d'autres Peuples.

en Egypte, dans la Phénicie, & parmi taut d'autres Peuples.

Malgré le foin religieux du Tribunal des Rites qui veilloit à la confervation des anciens ufages, (c) la Secte de Tao-fe s'introdusfit dans la Chine, près de fix cens

neigns mages, (t) in secte

ans avant l'Ere Chrétienne.

Lao-Kuin ou l'i-laokion cit le Philosophe qui en sur l'Auteur. La naissance de cet homme, a en croire ses Disciples, sur des plus extraordinaires. Porté quatre-vingts ans dans le slanc de sa mere, il s'ouvrit un passage par le côté gauche, (d) & causa la mort de celle qui l'avoit conçu. La morale de ce Philosophe approche sort de celle d'Epicure: mais il sçut couvrit, du moins par rapport au peuple, son impie sistème, de voiles impénétrables. Le Tao, disoit-il, on la raison, a produit un; Un a produit deux i Deux ont produit trois i Et trois ont preduit toutes choses.

Toute la félicité de l'homme, selon lui, consistoit dans cet érat de l'ame que les Philosophes Grees nommoient Apathie, tranquillité oisense, qui la laissoit sans inquiétude, sans craimte, & sans chagrir mais comme il n'est pas possible de se délivrer de la crainte de la mort & de l'avenir, ceux qui étoient initiés dans les mystères les plus secrets de cette Secte, s'adonnoient entièrement à la magie & à la chimie, pour chercher & trouver l'art de se rendre immortels, persuades que par le moien de quelques Es-

di

ľ

la

fc

Li

de

be

fu

⁽a) Le Tribunal des Rites.
(b) Voice le P. Du Halde, ubi fup.

⁽c) Idem Ibid. (d) Idem Ibid.

Tribunal (a) dans tous les tabliffement. les Cérémoavec autant s pour tous gemens fairs miers tems, & fon Culte

approchoient idamment de e particulier ur les Camider la funté pratiques fuujours paru des Rites a des Manda-

âtres de l'Aciens Philoip négligé la uples, conens Philofodes sistèmes Str.uon & de

eaucoup rai-Cependant mort, non dans les Liphes, mais depuis plu-

ie ténébres, e les autres affez juste, res, fans y plus reculés

ervation des de fix cens

lance de cet uatre-vingts (d) & caufa che fort de , fon impie uit un ; Un

me que les ns inquiétulivrer de la plus fecrets ir chercher uelques Efprits qu'ils invoquoient, & avec lesquels ils se vantoient d'avoir un commerce sort intime, ils pourroient ensin trouver ce rare secret.

Quelques-uns même de ces Charlatans eurent l'impudence de publier qu'ils le possédoient, & qu'ils connoissoient la composition de certains breuvages qui procuroient cette immortalité ; & ce qui doit paroître bien étonnant, est que quelques Empereurs strent,

quoique très-inutilement, l'expérience de ces breuvages.

Hiao-vu, l'un de ces Empereurs, s'étoit si fort entêté de la Chimie & de cette immortalité qu'il en attendoit, qu'il se faisoit surnommer l'Empereur de dix mille ans. Les Chimistes, ou pour mieux dire, les Alchimistes lui firent bâtir à ses dépens » un Palais de bois de senteur, où il entroit outre cela toute sorte de parsums. On "éleva au milieu de ce Palais une Tour d'airain, dans laquelle on voioit une grande » cuve d'airain, figurée en forme de main, qui servoit à ramasser tous les jours la rosée la plus subtile, dont on composoit des Perles qui devoient être la semence vi de cette prétenduc immortalité. " Un de ses soufleurs s'étant avisé de présenter un de ces breuvages à Mino-ru, comme capable de procurer l'immortalité à ce Monarque si amoureux de la vie, le premier Ministre arrêta la main de ce Charlacan, & but toute la liqueur, en disant au Roi, S'il est vrai, que ce que je viens de boire rende immortel, tu ne pourras pas m'ôter la vie, & si tu as à suire à un sourbe qui veut te jouer, je l'épargne la peine de l'être en public, en te montrant par mon exemple, de quoi sont capables des Imposteurs qui abusent de ta facilité. Mais les remontrances ne rendirent pas Hiae-vu plus sage. On voioit mourir ceux qui se vantoient de posseder l'art de devenir immortels, sans revenir d'une erreur aussi stateuse que celle qu'ils débitoient. Il suffit de connoître le cœur & l'esprit de l'homme, pour n'être pas étouné d'une pareille bizarrerie.

On ne doit pas être surpris non plus qu'une Secte qui donnoit des espérances si fla-teuses, ait fait des progrès surprenans. Plusieurs Mandarins même l'embrasserent, & s'adonnerent tous aux pratiques superstitieuses qu'elle prescrivoit, ainsi qu'aux opérations magiques dont elle donnoit des régles. Mais elle sit (a) de plus grands progrès encore parmi les femmes, naturellement curieuses, & extrêmement attachées à la vie. Enfin l'Auteur de la Secte aiant été mis au rang des Dieux, tout le monde voulut le suivre. Les Chimois, après l'Apothéose de cet imposteur, lui firent bâtir un superbe Temple; & l'Empereur Hium-Tjong sit placer au milieu de son Patais la Statue de ce nouveau Dieu. On alla plus soin encore 3 on donna à ses Disciples le nom respectable de Docteurs célestes, & ses descendans sont toujours honorés de la dignité de Mandarins. Ce sont eux, car onne dit rien de semblable de leur Maître, qui ont introduit cette multitude d'Esprits subalternes, qu'ils honorent dans des Temples, & dans des Chapelles particulières, & ausquels ils immolent trois sortes de Vietimes, des Cochons, des Poissons, & quelques Oiseaux. Cette Secte a cufin rempli la Chine de Devins & d'Imposteurs, qui imposent au Peuple, & quelquesois même aux Grands, par des prestiges & des cérémonies magiques, qui ne sont par leur adresse, que trop capables de les surprendre, & de les aveugler.

Dans le tenis que Confucius parut, il y avoit beaucoup de corruption dans l'Etat, & l'on croit affez que le groffier Epicureisme des Sectateurs de Li-laokiun fit de grands défordres dans la Religion. Les vrais Philosophes devinrent si méprisés, que Confucius fut obligé d'aller de Province en Province mandier l'audience des Peuples pour sa nouvelle Philosophie. Dans la suite nous parlerons plus amplement de

Chingu, qui régnoit deux cens trente ans avant la naissance de J.C. résolut d'éteindre tout à coup toutes les Sciences, en faifant bruler tous les Livres de l'Empire, à l'exception pourtant de ceux qui traitoient de l'Agriculture, de la Médecine, & de la Divination. Cet Edit fut executé avec toute la rigueur imaginable. Cependant il se trouva des Leurés si entêtés des anciens Livres, sur-tout des Kink, & de quelques Livres Classiques, qu'au mépris de leur vie, ils chercherent tous les moïens possibles de les sauver, & les mirent pour cela dans des trous de murailles, & dans les tom-beaux, d'où ils surent retirés après la mort de cet Empereur; & comme la moissisure en avoit gâté plusieurs seuillets, on tâcha d'en rétablir le texte du mieux qu'on put. Mais quoique plusieurs ouvrages aient pû échapper à cette proscription générale, on peut bien croire que l'ignorance aida alors la superstition à faire beaucoup

de progrès. Aussi vit-on croître dans la suite du tems les préjugés pour la magie, les sortiléges, les influences des Astres, le pouvoir des Génies, &c. ainsi que cela se prouve par l'Histoire des Princes qui gouvernerent cet Empire environ un siécle avant la naissance de Jesus-Christ. (a) Un de ces Princes poullà la foiblesse & la solie qu'il eut de se promettre l'immortalité, jusqu'aux superstitions les plus odieuses, & donna lieu par son exemple à des pratiques, qui prouverent avec quelle rapidité le libertinage & l'impieté s'introduisent quand l'ignorance s'est une sois établie. Il sit bâtir des Temples dans toute l'étendue de son Empire à l'honneur de ceux qui devoient vivre éternellement, se donnant ainsi par avance à lui-même les honneurs de l'Apothéose; & l'on veut, à cause de cela, que ce Monarque soit (b) l'Auteur de l'Idolâtrie déclarée, quoiqu'il paroisse par tout ce que nous venons de rapporter, qu'elle étoit même incomparablement plus ancienne que Confucius, quelque raison qu'on allégue pour réduire le Culte de ces anciens Chinois au seul Xangt, comme souverain Seigneur de l'Univers.

Ensiu (c) vers la soixante-cinquiéme année de l'Ere Chrétienne, l'Empereur Ming-tidonna lieu par une vaine curiosité, à l'introduction d'une autre Secte, encore plus
dangereuse que celle de Lao-Kiun. Ce Prince frappé de quelques paroles que
Conjucius avoit souvent répetées à ses Disciples, que c'etoit dans l'Occident qu'en trouveroit le Saint, envoia une célébre Ambassade dans les Indes pour le chercher, ou
pour apprendre du moins la Loi qu'il avoit enseignée. Ces Ambassadeurs crurent
ensin avoir trouvé la Loi de ce Saint parmi les Adorateurs d'une Idole nommée l'o
ou Foé; & ils transporterent à la Chine Fidole, & avec elle les sables également
impies & absurdes dont les Livres des Indiens étoient remplis au sujet de cet Impositeur.

De retour dans leur Païs, ils publierent que dans cette partie de l'Inde, que les Chinois nomment Chun-Tien-Cho, Moyé femme du Roi, songea qu'elle avaloit un Eléphant. Elle déclara son rêve, & on lui prédit des choses merveilleuses au sujet de l'ensant dont elle étoit grosse. Lorsque le teuns de ses couches sut arrivé, cet ensant lui déchira le côté droit; & dès qu'il sut sorti du sein de sa mere, il se tint debout, sit six pas, montrant d'une main le Ciel & de l'autre la Terre, & prononça dillinchement ces mots: Il n'y a que mos dans le Ciel & sur la Terre qui mérite d'être konoré.

A dix-sept ans il se maria, & eut un fils qu'il abandonna, aussi bien que le reste du monde. Il se retira dans un désert avec trois ou quatre Philosophes qu'il choilit pour les Directeurs de sa conduite. A trente-deux ans commença l'inspiration : il sut saist & pénétré de la Divinité, qui lui donna une connoissance universelle. Dès ce moment il devint Dicu: il s'attira les respects & la vénération des Peuples par une infinité de miracles, ou, pour ne pas profaner un mot, dont même une bonne partie des Chrétiens ignore la fignification, par des prestiges & des illusions. Il vit bientôt à sa fuite une prodigieuse multitude de Disciples, qui, comme leur Dieu, changérent de nom selon les Païs où ils établirent leur doctrine. Ils s'appellerent Bonzes à la Chine & au Japon, Lamas dans la Tartarie, Talapoins à Siam, Hochans à la Chine. Parmi les Bramines, il y en a dont la doctrine a du rapport à celle de ces Chinois libertins, Disciples du Fo. A l'égard du Dieu, il a le nom de Sommona-Codom à Stom, de Xaca & de Chekta dans le Laos & au Japon, de Chaca ou de Chaca-bout au Tunquin, & peut-être celui de Brama, de Witinu, de Ram chez les Indiens. On voit ici deux représentation du Fo, sous le nom de Xequia : dans l'une sur un Trône élevé, couronné de raions, environné d'Hiéroglyphes; dans l'autre aiant à ses côtés ses deux favoris. Mais ce Dieu connut enfin qu'il étoit homme comme les autres. If mourut âgé de soixante & dix-neuf ans.

On publia plusieurs sables sur la mort de cet Imposteur. Comme la Métempsychose susoit un dogme considérable de sa doctrine, on disoit qu'il étoit né huit mille sois, aiant paru tantôt sous la sigure d'un singe, tantôt sous celle d'un dragon, d'un Eléphant, &c

Pour comble d'impiété, se voiant près de la mort, il voulut inspirer l'Athéisme à ses Sectateurs. Il leur déclara que jusqu'à ce moment il leur avoit parlé par énigmes: mais ne vous abusez pas, leur dit-il, en cherchant hors du Néant le premier principe

⁽a) Historyn, dont nous venons de parler. (b) Historyn, de la Chine, par le P. Martini, (c) Le P. Du Halde, ubi sup;

MES

r la magie, nii que cela on un fiécle & la folie fes, & donna cé le liberti-Il fit bâtir evoient vivre pothéose; & lâtrie déclateir même llégue pour Seigueur de

reur Ming-ti encore plus paroles que et qu'on trouhercher, ou eurs crurent nommée Fo s également e cet Impo-

nde, que les
e avaloit un
fes au fujer
ivé, cet ene, il fe tint
& prononça
mérite d'être

che le reste du choisit pour le : il sut saist Dès ce mopar une insiponne partie Il vir bienDieu, chanlerent Bonzes
uns à la Chine.
ces Chinois
una-Codom à Cha-ca-bout au
ens. On voit
n Trône éleses côtés ses ces autres. Il

n Métempfyné huit mille dragon, d'un

l'Athéisme à rlé par énigremier principe des



IDOLE XEKIA .



· Autre representation . XEKIA .

Fa P lei fai pr foi av cé Gi acci la

de l Chi

des cheses. Tout est sort de se Néane, & tout doit y retourner. C'est l'abime de nos espé-rances. Peut-êrre cette doctrine si détestable en apparence deviendroit-elle plus suportable, si on l'accommodoit à la Siamoise, en substituant l'idée du Nireupan, à cet

Quoiqu'il en soit, par cette rétractation, il divisa ses Sectateurs en deux branches, dont l'une suivit à la lettre ce que le Fo avoit enseigné pendant sa vie, c'est-à-dire, l'Idolatries les autres reçurent pour articles de foi les dernières paroles de leur ma?tre, & se déclarerent pour l'Athéisme. Cette Secte, s'il faut en croire (a) le P. le Gobien, a pour ennemis déclarés celle des Philosophes, dont les dogmes conduisent à une autre espèce de libertinage. D'autres ont essai d'accorder les contradictions du Fo, en supposant qu'il enseignoit une double Loi, qu'ils appellent la Loi extérieure & la Los intérieure. L'extérieure prépare & conduit à l'autre, après quoi elle est inutile; de même (b) que l'on renverse les ceintres qui servent à soutenir une voute, dès que celle-ci est achevée. Mais après tout, on ne sçauroit disconvenir qu'entre toutes ces opinions, & celles dont nous parlerons dans la suite, les unes ne soient fort obscures & les autres fort suspectes de libertinage, soit qu'on les ait mal rapportées, ou qu'on en puisse effectivement tirer des conséquences dangéreuses. Les Chinois aiant reçu l'Idole de Fo, bâtirent en son honneur un grand nombre de Temples; & sa secte quoique toujours proscrite par le Tribunal des Rites, fit dans leur vaste Empire des progrès infinis, sous la direction des Bonzes, les gens du monde les plus méprisables, les plus superstitieux, & en même tems les plus ignorans. Nous verrons plus bas l'idée que le l'. Kircher nous donne du Fo.

CHAPITRE II.

Histoire de Confucius.

PRE's le détail que nous venons de donner sur les progrès de l'Idolâtrie jus-PRE'S le détail que nous venons de donner los les parler aussi de Consucius, que l'on prétend avoir conservé la Religion des Chinois dans sa pureté. (4) Les Japonois honorent aussi la mémoire de ce Philosophe sous le nom de Koosi; & leurs Légendes parlent de lui comme d'un Saint du premier ordre.

Naissance de Confucius; son enfance.

Les Chinois difent, qu'à la naissance de Confucius, on entendit une mélodie céleste; que des astres descendirent sur la terre, ou du moins s'en approcherent, apparemment pour admirer cette naissance miraculeuse. Car dans la Chine comme ailleurs, on a toujours supposé des prodiges & des merveilles, qui annonçoient la nais-sance des grands hommes. Après qu'il sut né, deux dragons vintent le garder. Ce prodige a quelque ressemblance aux serpens, qui vinrent trouver le petit Hercule dans

Confucius naquit (d) cinq cens cinquante & un an avant Jesus-Christ, deux ans avant la mort de Thales, l'un des sept Sages de la Grece. Il étoit contemporain du célébre Pythagore; & peu de tems après la mort, nâquit Socrate le plus fage des Grees. Mais Confucius a cet avantage sur ces trois Philosophes, que sa gloire s'est accrue de plus en plus depuis sa naissance jusqu'à présent dans le vaste Empire de la Chine, où il est toujours dans une grande venération-

⁽a) Préface de l'Hist. de l'Edit de l'Empereur

⁽b) Le P. le Comie dans ses Mimoires de la

Tome V.

⁽c) Kaempfer, Traduction Angloise de son Hist. du Japon, L. II. Ch. 3. (d) Histoire de la Chine, par le P. Marini,

Ce grand homme, sans se mettre en peine de sonder les secrets impénétrables de la nature, & sans trop subtiliser sur la créance commune, écueil dangereux, se borna à parler du Principe de tous les Etress à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de la reconnoissance, à montrer que rien ne lui est caché, & qu'il comoît nos pensées les plus secrettes; qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense, ni le vice lans châtiment. Car ce sont là les principales maximes qu'on trouve répanduses dans les Ouvrages qu'il nous a laissés; & c'étoit sur ce principe, le premier de toute bonne Philosophie, qu'il cherchoit à régler ses mœurs & celles de ses con-citoiens. Consurains n'avoit que trois ans lorsqu'il perdit son pere appellé Choleanghe, qui montur à l'âge d'environ soixante & treixe ans. Ce vicillard remplissoit les premiers emplois du Roiaume; mais par un desintéressement toujours louable dans ceux qui adminiferent les affaires publiques, il ne laissa guéres à son sils, que la gloire de descendre de Tiese vingt-septième Empereur de la seconde race des Chang, & le nom de Tiesse, qui veut dire Enjant de douleur.

On afture qu'on remarqua dans ses premières années beaucoup de disposition à la vertu. Dans la plus tendre ensance, Consucius n'avoit rien d'ensant. Toutes ses manières étoient déja les manières d'un homme mûr. Il avoit un air grave & sérieux, qui le saisoit respecter i mais ce qui le distinguoit le plus, dans un âge ou il est encore permis d'ignorer les régles de son devoir, étoit une piété solide. Il honoroit ses parens à régloit sa conduite sur celle de son aieul, qui vivoit (a) en odeur de Sainteté; & on remarqua que jamais il ne mangeon rien, qu'après s'être prosterné & l'avoir offert au Souverain Maître du Ciel. (b), Etant encore enfant, il entendit son grand, Pere qui soupinoit : il lui en demanda la cause. Pent-ètre crangnez-vous, dit-il, que vos descendans ne négligent le soin de la versu, & ne vous déshonorent par, leurs vices. L'aieul surpris, lui dentanda qui lui avoit appris à parler ainsi. Je, l'ai appris de vous-même, répondit Consucus; je vous écoute avec application, toutes les sois que vous parlez; & je vous ai souvent oui dire, qu'in sils, qui par sa v'e ne soutient pas la réputation de ses Ancêtres, en dégénere, & ne mêtite pas d'en porter le nom. Quand vous parliez de la sorte, pentiez-vous à moi, & ne seroit-ce point ce qui vous afflige?

"Confucius, après la mort de fon aieul, s'attacha à un fameux Docteur de ce tems-là, fous lequel il fit en peu de tems des progrès confidérables dans la connoillance de l'Antiquité, qu'il regardoit comme le modéle le plus parfait. Cet amour des Anciens lin penfa conter la vie, quoiqu'il n'eut encore que feize ans 1 cae s'entretenant avec un homme de la première qualité, qui parloit de l'obscurité & de l'initilité des Livres Chinois, cet enfant lui fit une leçon trop vive fur le respect qu'on leur devoit. Les Livres dont vous parlez, lui dit-il, renferment une Doctitrie prosonde, dont le sens ne doit être pénétré que des Sçavans. Le Peuple ne les estimeroit pas, s'il les comprenoit de lui-même. Cette dépendance des esprits, par laquelle les plus grossiers sont soumis aux plus éclairé, est très-utile dans la fociété civile. "Ce discours, qui sinssont par une censure très-forte du Docteur, l'offensa de telle sorte, qu'il s'en seroit vangé, sans une expresse désense de l'Empereur.

Dès l'âge de quinze ans, Confucius avoit choifi parmi les anciens Livres ceux qu'on eftimoit le plus, & il en avoit extrait les plus excellentes infiructions, dans le deffein d'en profiter, d'en faire les régles de fa conduite, & de les propofer aux autres. A l'âge de dix-neuf ou vingt ans, il fe maria, & eût dès la premiere année de fon mariage un fils, qui prit le nom de Pe-Yu, & qui mourut à l'age de cinquante ans. Pé-Yu ne laiffa qu'un feul héritier, qui marcha fur les traces de fon grand-pere, s'adonna tout entier à l'étude de la morale, & parvint par fon mérite aux premières charges de l'Empire.

(c) Confucius n'eut qu'une feule femme, ne croiant pas qu'il fût permis d'en avoir pluficurs, malgré l'ufage contraire de fon Pais. Il la répudia même après en avoir eu un enfant, & réfolut de pafler le refte de fa vie dans le célibat. Il n'ignoroit pas ce que l'expérience apprend tous les jours aux Philosophes, que rien ne leur elt pius incommode qu'une femme; & d'un autre côté, les semmes regardent un Philosophe comme une aflez mauvaife pièce de ménage, parce que la plupart du tems elle ne leur sert pas autant qu'elles le souhaireroient. En un mot Confucius choisit le celi-

de

⁽a) Mimoires du P. Le Conte. (b) C'est le P. Le Comie qui parle.

iétrables do eux, se borle la crainte connoît nos , ni le vice induës dans toute bonne is. Confuai mourue à ers emplois qui adminide descen-le nom de

oficion à la Toutes fes e & férieux, il est encore fes parens 3 Sainteté 3 & c l'avoir oflit fon grand ous, dit-il, onorent par r ainfi. Je application tils, qui par e ne mérite s à moi, &

deur de ce ins la conarfait. Cet ize ans; car feurité & de ir le respect nt une Doc-Peuple ne des esprits, tile dans la u Docteur, de l'Empe-

sivres ceux ons, dans le fer aux aue année de cinquante grand-pere, x premiéres

s d'en avoir ès en avoir gnoroit pas cur cit pius Philotophe ems elle ne sifit le célihat pour vaquer avec plus de soin à l'étude, & travailler ensuite à étendre la Doctrine par tout l'Empire. Tout cela ne pouvoit guéres se pratiquer au milien d'une famille & d'un ménage, y cut-on été plus Philosophe que (a) Socrate ne le sut jamais dans fon domettique.

A l'age de vingt-trois ans (b) Confucius se sit Disciple d'un autre Philosophe, fameux à la Clune pour ses Instructions dans la conduire de la vie publique & privée. Malgré fon inclination à la Philosophie, il ne laissa pas d'accepter des Chargess & en les acceptant, il se trouva en état de mettre en pratique ce qu'il méditoit en particulier. Aussi exerça-t-il la Magistrature en divers lieux avec beaucoup de réputation & de fucces. Il n'y avoit jamais en vue que l'utilité publique & l'avancement de sa doctrine i ce qui est si vrai, que quand il s'appercevoit qu'il s'étoit trompé dans le fruit qu'il attendoit de fes lumières, il renonçoit faus peine à la charge de Ma-

Sa Prédication & sa Doctrine.

LA Chine en ce tems là étoit gouvernée par un grand nombre de petits Souverains, dépendans à la vérité de l'Empereur, mais fouvent rebelles, & toujours prêts à vanger leurs querelles particulières. Le luxe & la débauche régnoient dans toutes ces petites Cours ; & Confucius résolut de les résormer, autant par ses sages leçons, que par les exemples de fagesse & de frugalité qu'il donnoit dans tous les lieux on il passoit. Sa probité, l'étendue de ses connoillances, & l'éclat de ses vertus le firent bien-tôt connoître à ces petits Rois, qui la plupart le comblerent d'honneurs, & lui donnerent les premières Charges : mais, comme on l'a déja remarqué, il les quittoit quand il ne voioit aucun moien de réformer les abus.

Ce Philosophe avoit jusqu'à trois mille Disciples, entre lesquels il y en eut cinq cens qui furent élevés aux premières Charges de l'État. Parmi ces cinq cens, il y en avoit foixante & douze d'une vertu & d'un fçavoir extraordinaires. (c) Tous ces Disciples étoient autant de Millionnaires & de Prédicateurs, dont Confucius se servoit pour étendre sa doctrine, & pour réformer les mœurs des Peuples. Mais à peine se contentoit-il du ministère des tiens. Peu s'en fallut qu'il ne passait lui-même les Mers, pour publier fes dogmes jusqu'aux extrémités du Monde. Enfin de ces soixante & douze Disciples distingués entre les cinq cens, (d) il en avoit choist particulièrement douze, aufquels il enfeigna sa doctrine plus particuliérement qu'aux autres. (e) Il avoit divisé cette Doctrine en quatre patties, & ses Disciples en quatre classes. Ceux de la première s'appliquoient a cultiver la vertu, & à s'en imprimer l'habitude dans le cœur. Ceux de la séconde s'attachoient à bien raisonner, & à bien parler-Ceux de la troitième classe s'appliquoient à la politique, & a se former l'idée d'un bon gouvernement. Ceux de la dernière s'occupoient à écrire d'un stile exact & poli ce qui regardoit la conduite des mœurs : mais le Philosophe les exhortoit tous en général à se bien gouverner eux-mêmes, à cultiver leur esprit par la méditation, & à purifier leur cœur par l'amour de la vertu-

(f) Ce fut dans la Province de Lu, son Païs natal, qu'il ouvrit une Ecole publique. Cette Ecole, ou l'on apprenoit tout ce que la justice & la vertu ordonnent aux hommes, produisit des biens infinis à la Province. S'il faut croire tout ce qu'on en dit, Confucius y fit revivre l'Age d'or i car il ramena la bonne foi dans le commerce, la piété dans le cour des cufans envers leurs parens. Il instruisit & persuada les femines de tous les devoirs de leur fexe, & tous les hommes généralement des vertus qui entretiennent la fociété civile. L'équité etoit si grande, qu'on n'auroit ofe ramasser ce qu'on trouvoit tombé dans les chemins, a moins qu'il n'est appartenu a celui qui s'en saisssoit : ils vivoient avec autant d'intelligence & d'union, que s'ils n'eussent composé

qu'une famille.

Des changemens si considérables, qui étoient dûs uniquement à la fagesse de Con-

⁽a) Il avoit une femme si méchante, que pour en defigner une de ce caractère, on difoit Xa tippe trata. Elle pouvoit cire ce fameux Demon de Socrate, dont il est tant parle dans

⁽b) High de la Chine, ubi fap.

⁽c) Voiez le P. Le Conse, Memoires de la Chine, L. L.

⁽d) Hiftoire de la Chine par le l'. Marini, IV.

⁽e) Morale de Confucius imprimee en 1688. (f) Hift, de la Chine, ubi sup,

fucius, firent juger qu'un tel homme seroit un excellent Ministre d'Etat. Ce jugement est souvent démenti par l'expérience; il ue le sitt par à l'égard du Philosophe Chinois. Il se trouva aussi sage Législateur, qu'il avant été excellent spéculais à l'égard des Loix. Il réforma la Cour & les Peuples; mit des bornes à l'interêt, à l'ambition, à la fausse politique. Sa morale trop sévere devois naturellement révolter les Grands; cependant ils écouterent affea long-tems ses prédications. Le Philosophe seus introduire à la Cour la méntion des cités des prédications. Philasophe seut introduire à la Cour le mépris des richelles & des plaisires, une estime infinie pour la justice, la tempérance & les autres vertus, une grandeur d'ame à l'épreuve des respect humains, une sincérité sans le moindre déguisement. (3) Les Rois ne se gouvernoient plus que par ses conseils 1 & les Peuples le révéroient comme un Salut.

Telle fue la réforme de ce Législateur devenu premier Ministre : mais comme les hommes ne perfiftent jamais long-tems dans les règles de la fagelle, & qu'il femble qu'elles les mettent hors de leur afficte naturelle, ces l'euples succomberent enfin à la tentation des plaifirs : leurs voifins jaloux, tendirent des piéges à une Réforme que leur paroifloit dangereuse. " Ils concurent, dit le P. le Conne, qu'un Roi gonver-" ne par un hon me du caractère de Confucius se rendroit bien-tot puissant, & c'én toit ce qu'ils craignoient., Ils raisonnoient mal. Si tout ce qu'on nous débite de la sagesse du Philosophe, & du rétablissement de la vertu est bien véritable, rien n'étoit plus opposé aux désordres de l'ambition. Le Philosophe Chinois eut le déplaisir de voir tous ses travaix bien-tôt renversés. La Cour retomba dans ses déréglemens ordinaires : (b) le Roi devenu amoureux, & négligeant le foin des affaires, ne rendoit aucune justice à ses Sujets, & n'écoutoit plus les avis. Alors Confacius se démit du Ministère, pour sauver sa réputation au milieu de ces défordres.

Voici de quelle manière les Hittoires Chinoises rapportent cet événetzent si glorieux à la mémoire de ce grand Philosophe. La Réforme établie dans le Moiaume de Lu, allarma teus les Princes voitins, qui jugerent qu'un Roi qui se laissoit conduire par un Ministre si sage, deviendroit bien-tot redoutable. Comme le Roi de 7) fur celui qui prie le plus d'ombrage, il s'avifa d'un stratageme qui lui réussite Sous prétexte d'une Ambassade qu'il envois au Roi de Lu, il sit présent à ce Prince & à ses principaux Ministres d'un grand nombre de jeunes filles, d'une beauré extraordinaire, & qui instruites des seur plus tendre jeunesse au chant & à la Danse, possédoient tous les agrémens capables de plaire & de gagner les cœurs. Le stratageme réuffit. Le Roi & les Grands du Roiaume reçurent ce présent avec beaucoup de joie & de reconnoissance; & dès ce jour-là on ne songea plus à la Cour qu'a se divertir. Les bals, le chant, les feitins, tout fut mis en ulage, & le gont des vertus morales qu'avoit inspiré Consucius, céda bien-tôt aux platifrs & à la bonne chére. Le Philosophe fit de vains efforts pour rélitter à cette inresse; & voiant toutes ses leçons inutiles, il abandonna le Ministère, pour aller chercher aisleurs des Peuples plus raisonnables i mais il ne trouva par tout que du déréglement.

Ce fut, dit-on, en ce tems-là que la Philosophie tomba dans un si grand décri, qu'ancun Prince ne voulut reconnoître Confucius. " Les politiques le craignoiem ; ,, les Munitres ne vouloient point un concurrent capable de dammuer leur autorné, ,, on de leur ôter leur crédit ". Il fetrouva fi généralement abandonne, qu'il fut fouvent réduit à la dern'ére extremité. Amfi finit le progrès d'une réforme dans les mœurs, qui n'eut pas le succès & la durée qu'on reconnoit à celle qui se fait dans ses dogues. (c) Alors le Philosophe désciperant de se faire écouter en public, prit le parti de s'en tenir à ses Discip'es, & de les instruire avec toute l'attention d'un maitre qui veut les former à la veriu. Dans cette retraire, son esprit ne perdit rien de son élévation, ni d'une fermeté qu'on peut mettre en paraliéle avec ceile des anciens Stoiciens; puisqu'à l'exemple de ces Philosophes, (d) n il disoit qu'auvun homme " n'étoit affez puissant pour lui nuire, & que quand on étoit élevé jusqu'au Ciel, " par un fincére défir de la perfection, bien loin de craindre l'orage, (r) on n'en-" icudoit pas même le bruit qui se faisoit en ce bas monde

Confucius étant donc réduit à ses seuls Disciples dans un tenis de corruption, ou l'ancienne probité, & cette justice si nécessaire à la Cour des Grands, en étoient bannies,

中かんけ

N

0

de

D

⁽a) Le P. le Comte, ubi fup. (b) Hift. de la Chine , L. IV.

⁽ d) Mémoires de la Chine , par le P. Le Comte. " (e) Si fractus illabatur orbis. Imparidum ferient ruine. Horat.

Ce juge-Philasophe teularif & l'é. l'intérêt, A llement réfations. Le d'ame à l'ét. (a) Les ient comme

s comme les qu'il femble rent entin à léforme qui Roi gouverlant, & c'eas débute de table, rien ent le déns fes déréles affaires, s Conficius rdres. ment fi glole Roiaume aifloit conle Roi de lui réuffit.

à ce Prince beamé exla Danfe, Le thratabeaucoup our qu'à le ne des veronne chére. toutes les des Peuples rand décri,

raignoiem; r autorité, fur fouvent niœurs, qui es dogmes. le parti de maître qui en de fon les anciens in homme u'an Ciel,) on n'enaption, ou

en étoient bannies,

P. Le Comte.

orat.

bannies, ne penfeie uniquement qu'à former à ses maximes le petie nombre d'elns qu'il avoit comme fancé du naufrage. (3) Il travailloit sans relache à rétablir en eux ,, cette intégrité qu'il afforcit avoir été un présent du Ciel; & pour mieux " parveuir à ce but, il les exhorton à obéir (b) au Ciel, à le craindre, à le fer-" vir, à aimer son prochain comme soi-même, à se vaincre, à sommettre ses passions " à la raison, à ne faire rien, à ne dire rien, à ne penser rien qui lui sût contraire, " Et ce qu'il y avoit de plus remarquable, il ne recommandoit rien aux autres on , par écrit, on de vive voix, qu'il ne pratiquat premiérement lui-même. Toujours égal à lui-même, au milieu des plus grandes difgraces, & dans des tra-

verses d'autant plus capables de le déconcerter, qu'elles sui étoient suscitées par la jalousse des rivaux de sa gloire, il ne se démentit jamais, & posséda toujours cette tranquillité si conforme à ses maximes, & en général si recommandée par les Philosophes. Après la mort du Prince Tihon, son plus grand admirateur, il devint tont d'un comp par l'envie des Grands la fable d'une populace insensée, & l'objet de ses chanfons & de fes railleries : mais il n'en fut point déconcerté, & ne perdit rien do cette gravité qui accompagnoit toutes ses actions. Attaqué par un Officier de Guerre nomme Huan-let, qui le faifoit sans avoir reçu aucune offense, il pensa en être tué d'un coup de labre, qu'il évita heurensement, sans se troubler en aucune manière; pendant que ceux de les Diferples qui étoient autour de lui, prirent la fuite, & l'abandonnerent.

Qui ne croiroit en lifant le récit d'une ti belle Morale, & d'une pratique fi excellente de ses devoirs, que Confueius étoit Chrétien, & qu'il avoit été initruit dans l'Ecole de Jesus-Christ. Remarquez fur tont ceux intégrité, qui ever un present du Cel, & de laquelle l'homme étoit dechu. Cortamement un Chrétien ne s'exprimeroit pas micux. Il femble quelquefois, dit le P. le Comte, que ce foit un Docteur de la nouvelle Loi qui parle, plittôt qu'un homme élevé dans la corruption de la Nature. On jugeroit, ajoute le même Auteur, que Confucius n'a pas été un pue Philosophe forme par la raison, mais un homme inspiré de Dieu pour la résonne de ce nouveau Monde. Une modestie charmante relevoit encore les vertus de ce Philosophe. On ne l'entendit jamais se souer lui-même i & ce n'étoit qu'impatiemment qu'il entendoit les autres donner des lonanges à sa morale & à sa conduite.

Scion une tradition univerfellement reçue parmi les Chinois, on lui entendit fouvent repéter ces paroles que nous avons rapportées plus haut, que c'étois dans l'Occident qu'on nouvou le vernuble S.inn.

On veut que par le Saint qui se trouve en Occident, Confucius ait prédit Jesus Christ. Il semble, ajoute le P. Martini L. IV. de l'Histoire de la Chine, qu'il ait prévu le Mystére de l'Incarnation. & même marqué l'année dans laquelle il devoit, s'accomplir. On le lui fait prédire, à l'occation d'un petit animal tué à la chaffe, & qui, felon les Chinois, ne devoit paroître que " quand il viendroit un Perfonnage d'une nfingulière sainteté, qui annonceroit un bonheur promis depuis plusieurs siécles à , toute la Terre. Confucius apprenant la mort de cet animal, s'ecria deux fois en " foupirant , O Kilm (c'ett le nom de l'animal) que l'a donné ordre de paroirre? Ma Dollrine , of fur for declin , & ton avenement rend toutes mes lecons mutiles. Entin , continue-, t-on, comme ce mot Kilm fignifie un animal très donx, on poutroit en faire al-" lution à l'Agneau de Dieu, d'autant plus que l'année de la mort avoit du rapport à "celle de la naufance du Sanveur, quoiqu'elle cut précedé celle-ci de 475, ans. " On ajoute beaucoup d'autres circonttances qui servent à fortifier ce nouveau Type de Jefus Chrift, que l'Abbé Kenaudet a rejette comme abfurde & comme injurieux 1 Dieu , dans la Differention fur les Sciences des Chinois. Mais l'Abbie Remandor étoit-ilbon Juge de telle affaire? Enfin les Disciples de Confucir. avoient pour lui une veneration fi extraordinaire, qu'ils ne lui refusoient pas même les honneurs qu'on

Sa Mort; son Portrait.

Confocius vêcut foixante & treize ans : mais il passa les dernières années de sa vie dans la douleur, à la vue des défordres qui régnoient parmi les Peuples. Peu de

(a) Morale de Confucius, abi fap. Tome , V

(b) C'est à-dire, à Dieu. * ZZZZ

tems avant sa dernière maladie, il disoit, en parlant de la Doctrine qu'il avoit voulu écablie , la moneague est combée : une hause muchine a été détruste. Onne voit plus de Sages. Dans les derniers jours de sa vie , il adressa ces paroles à ses Disciples : Pussque les Rois ne fusient par mes missimes, je ne fuss plus neile an monde s ainsi il est tems que j'en forte. Ses Disciples le pleurerent, amérement, & lui rendirent tous les autres devoirs funcbres. Ils prirent des habits lugubres, & porterent un an le deuil de leur Maître; quelques-uns même le parterent jufqu'à trois, & (a) quelques autres enfin le pleure-

rent fix ans entiers fur fon tambeau.

Si les Disciples sentirent leur perte, l'Empire entier la sentie aussi, quoique plutard qu'eux, & après avoir méprifé long-tems la Doctrine. Le fort des honimes est de connoître le prix des choses dont ils ne peuvent plus jouir. Confucius sut prefque aufli-tot après sa mort reconnu & révere comme un Saint. On eut soin de transmettre cette vénération aux fiécles fuivans. Les Rois lui batirent des Palais (ou des Sales) dans toutes les Provinces de l'Etats & c'est-là, dit le P. le Comre, que les Seavans vont rendre en certains tems des honneurs politiques à Consucius. Personne m'ignore les contestations qui se sont élevées sur cette matière : mais comme il ne s'en agit pas encore ici, nous continuerons notre récit. On écrivit sur le frontifpice de ces Palais , ou (b) Collèges , les plus magnitiques inscripcions : Au grand Maure , an premier Dolleur , au Saint , à celui qui a été doué d'une fageife extraordinaire, à celui qui a enfeigné les Empereurs & les Ross, &c. La même vénération dure toujours. Les Magistrats ne passent jamais devant ces édifices confacrés à Confucius, qu'ils ne safsent arrêter les chaifes dans lesquelles ils sont portés. (e) Ils descendent & se profternent quelques momens , & font enfunte quelques pas à pied. Les Rais même & les Empereurs vont viliter ces édifices, pour honorer la mémoire de ce grand Philosuphe, & lui offrir des préfens. Toutes ces apparences de culte font d'autant plus extraordinaires, que jamais, à ce que nous affure le l'. le Comte, " les Chinois, n'en ont fait une Divinité, quoiqu'ils aient donné la qualité de Dicu, ou comme , ils parlent, de purs Esprits à tant de Mandarins moins illustres que lui. Mais le "Ciel, qui l'avoir fuir naître pour la réforme des mœurs, ne voutut pas permettre "qu'une vie si réglée sut après sa mort une occasion de superstition & d'Idolâtrie. " (d) Les Ouvrages de Confucius ont une si grande autorité, qu'un croiroit com-, mettre un crime énorme, fi on y changeoit quelque chofe, & fi l'on n'étoit pas , entiérement perfuadé de la doctrine. On le confidére toujours comme un Docteur "infaillible, & comme le Maitre fouverain des Sciences. Deux mois de ses écrits, n cités dans les disputes publiques, serment la bonche aux plus opiniaires. " Le refpect des Peuples pour ce Docteur s'est communiqué à ses descendans. " Le chef de , fa famille , laquelle subsiste encore à présent , tient le rang de Prince Tributaire ; & , le Gouvernement de la Ville, dans laquelle il cft né, lui cft affecté. Les privi-"lèges de cette l'amille n'ont jamais reçu d'atteinte, quelques révolutions qui foient "arrivées dans l'Empire. " C'est par-là, que nous finirons l'Histoire du Fondareur, ou du Restaurateur de la Scete des Lettres & des Philosophes.

Confucius étoit d'une raille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules larges, l'air grave & majestueux, le temt olivâtre, les veux grands, la barbe longue & noire, le nés un peu applati, la voix forte & éclarante. Il lui étoit venu au milieu du front une tumeur, ou une espèce de bosse, qui le rendoit un peu difforme : mais son esprit élevé auroit réparé bien d'autres défauts. C'est sur-tout par fes Ouvrages qu'on peut le connoître. Il y en a parmi ceux qu'il a laisses, quatre principaux, qui sont généralement estimés dans tout l'Empire de la Chine, parce qu'ils renferment toute sa morale. Le premier s'appelle Ta-Hio, qui veut dire la grande Science, ou celle des Adultes. On nomme le fecond Tchon-dyong, ou le milieu immuable; le milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & dans lequel consiste la vertu. Le troisième est nommé Lun-yu, ou discours Moraux. Le quatrième enfin, mais qu'on croit avoir été rédigé par un de fes Disciples, contient l'idée d'un partait

A ces quatre fameux Livres les Chinois en ajoutent encore deux autres, dont l'un traite du respect du par les enfans à leurs parens, l'autre renferme la science des en-

(c) Morale, &c. ubi fup. (d) Hift. de la Chine, L. IV. 91

⁽A) Morale de Confucius. (b) On les appelle Collèges dans la Morale de Confueins.

l avolt voula plus de Sages. 1 Puffque les terms que j'en utres devoirs leur Maître ; ifin le pleure-

quoique plûhommes ett cius fut preffoin de tranfalais (on dev que les Sqa-Perfonne n'iime if ne s'en rontifpice de Maiere , an naire, à celui tonjours. Les qu'ils ne fafnt & fe prof. s même & les and Philofol'autant plus les Chinois ou comme al. Mais le as permettre d'Idolâtrie. roiroit comn n'étoit pas un Docteur de ses écrits, es. "Le res-Le chef de ributaire 180 Les privi-

Fondateur, oitrine & les ids, la barbe i étoit venu un peu diffur-tout par illes, quaire parce qu'ils re la grande e milieu imquel confitte riéme enfin, d'un parfait

n qui foient

es, dont l'un ience des ensans. C'est une compilation d'amples préceptes propres à leur apprendre leurs devoirs, & à les animer à la vereu. Ceux qui voudrone connoître ces Livres plus en détail, peuvent lire ou la Traduction Latine qu'en a faite le P. le Comte, ou les extraits du Pere du Holde dans le fecond Vo'ume de fou Heftere de la Chine.

Tout ce que nous veuons de dire jusqu'à présent sere plutêt à faire connoître les Fondateurs des Sectes Chinosses, que leurs Dogmes, & les sittémes qu'ils ont établis-

C'est de ces fissemes qu'il faue donner un détait exact.

CHAPITRE III.

Histoire des différentes Sectes qui sont suivies à la Chine.

U 01QUE nous aions déja parlé en général de la plûpare de ces Sectes, il est nécessaire d'en donner dans ce Chapirre une notion plus détaillée.

De la Secte de Li-Laokun ou de la Religion des Bonzes.

LI-LAGRUN, que d'autres appellent auffi Lanzu & Lanthu, établit la Sede que l'on regarde aujourd'hui comme celle des gens du commun, quoique, felon (a) le Pere Kircher, elle fit anciennement la Keligion des Mages, ou celle des Sages Egyptiens. Le P. le Gebren (b) lui donne le nom de Religion des Bonzes, & dit qu'elle eft originaire de la Chine.

Nous avons déja rapporté les Dogmes qu'établifoit Lackun; les changemens que fes Disciples attribuent à la Divinité Suprême, ont beaucoup de conformité avec ce que nous rapporterons aux articles des Peguons, des Stamon & Tanquirons. (e) Ils établiffent comme cux une espéce de succession de Rois des Cieux par usurpation. Ciam détrona leu, &c. Par ce même endroit & par quelques Dogmes, on trouvera que cette Sede de Lackun a auffi du rapport à celle des Antos du fasos.

Dans leur Morale, qui comme nous le dirons, (d) reflemble à l'Epicirétime, ils

ne portent pas l'indifférence auffi lom que les Sectateurs du Fo : ils fe contentent, dit le P. le Gobren, d'éloigner de l'esprit les défirs véhémens & les passions chagrines. Deur Sage ne se propose que la paix & la tranquillité. Passer sa vie sans embarras, in sans sollicitude, sans des retours continuels sur le passe, sans toutes ces recherches mutiles de l'avenir qui troublent toujours le repos de l'ame, e'est sçavoir user du n présent, & mériter le nom de Philosophe. Quand on est continuellement agité n de soins, ou occupé de grandes entreprises ; quand on se livre à l'ambition, à " l'avarice , à la cupidité ; c'est beaucoup plus pour la postérité qu'on travaille, " que pour foi i est-on sage de se rendre matheureux pour ses autres, & d'acheter » leur bonheur en rifquant fa vie aux dépens de fa tétiené? Non-feulement le Sage ne doit point facrifier son repos au bien public, il doit nie ne être moderé dans la n recherche de son bondeur, de craime qu'un desir trop violent de ce que l'on n'a n pas encore, n'altére la paix que l'on pollède. Il faut donc éviter tout ce qui peut » caufer de l'ennui ou du dégout. Un plaifir que le chagrin accompagne n'est qu'une n ombre de plaifir. n

Il y a en tout cela des maximes qui tiennent du Stoicisme, & d'autres de l'Epicu-

traine après elle ni inquietudes, ni maux, ni douleurs, effets ordinaires de la debauche & de l'excès dans les plattrs. Ils seavent trop bien, que de roje alors ne reste que l'épine. Il s'agit seulement de donner à ces maximes un objet plus noble, que celui de se procurer le simple agrement de la vie.

⁽a) Chine Illuft, L. I. de la 3, Part.

⁽b) Prétuce de l'Hift, de l'Edit de l'Empereur de la chine.

⁽c) Purchas. Extraits de Relations des Miffromaires demites.

⁽⁴⁾ Les lages Lpicuriens exhortent à la volupte, mais à une volupte commode, qui ne

réssue Celles-ci sont le gros du sulfième. Comme les Stouciens, ces Bonzes ne parhent que de paix, de tranquillité de l'ame, d'Apubse, on d'exemption de passions. Comme les Epicuriens, ils ne veulent rien qui leur donne des soucis & des embarrass point de réslexions incommodes, point de vues éloignées. La vie est un passage, dans lequel on ne doit gouter que des plaisirs. Il saut faire durer le voiage, & semer en même-tems des sleurs sur la route. Nous avons vû que c'est-la le grand objet de la passion, que cette Secte a pour la Chimie. Cette paix & cette tranquillité de l'ame, qui est commune aux Stouciens & ax Chinois, nous est aussi prêchée dans le Christianisme: mais si l'on excepte quelques livres de dévotion, & des Sectes qui outrent la chose, la Religion ne nous enseigne rien que de raisonnable sur cet

article.

Quelle différence, en effet, d'une tranquillité fondée sur l'idée qu'a le Chrétien de la bonté de Dieu, & sur l'espérance d'une éternité bien-heureuse, avec celle de l'Epicurien, qui ne cherche à le la procurer cette tranquillité, cette Apabie, que pour s'étourdir fur l'avenir! Le Christianisme nous ordonne de réprimer nos passions, d'infer du préfent sans craindre les suites de l'avenir, de méditer sur la fragilité des biens; & il nous conseille d'en jouir avec sagesse & modération. En un mot rien n'est plus éloigné du Christianisme que les inquiétudes mondaines, l'agitation des soms, les recherches inutiles, l'avarice, l'ambition, &c. Il faut avouer cependant, que si tout cela se poussoit trop loin, on seroit inutile au genre humain, & on deviendroit à charge à foi-même; car si nous avions le droit absolu d'induféreace & de tranquillité, les autres l'aiant comme nous, on cesseroit de se secourir mutuellement; on n'auroit plus ni compassion, ni charités on romproit tous les liens de la Société. Ceux mêmes qui ont voulu outrer ces maximes dans une fausse spéculation, les ont démenties par la pratique, parce qu'il n'est pas possible de faire autrement. Les Bonzes en conviennent de bonne foi, quand, sur l'objection qu'on leur fait, qu'ils se marient, & se chargent des soins pénibles d'une famille, ils répondent, , (a) qu'a-" près avoir bien examiné ce point, ils sont persuadés que dans la spéculation c'est ,, un grand embarras qu'une femme ; que néaumoins dans la pratique, ce n'est pas " une chose contraire au bonheur.

Si leur tranquillité se dément par la nécessité de se marier, d'avoir un ménage, de se mèter de milte choses nécessaires à la vie, elle ne se dément pas moins dans les peines qu'ils prennent pour la prolonger par des secrets de Chimie (b), & par tout ce qu'ils se presérivent à eux-memes pour leur santé. Il en est de même à l'égard des mœurs; en quoi ils ne différent pas de toutes les autres Sectes. Ces Sechateurs de La-Lackun passent aussi (c) pour avoir des pactes avec le Démon, pour jetter des sorts, & pour s'appliquer généralement à la Magie. Ils disent encore (d) qu'ils ont le pouvoir d'éloigner & de chaiser le Démon, de prédire le bien & le mal. En un mot, s'il faut en croire les Chimois supersitieux, ils sont chez eux & la pluie & le beau tems. On pourroit à divers égards les comparer à nos Altrologues, à nos di-

feurs de bonne avanture, & à nos Alchimittes.

Cette Secte a un Cher à fa tête, que l'on pourroit appeller son Pontise. Cette dignité est héréditaire dans la même famille depuis environ mille ans. Le (c) Cram sait sa résidence ordinaire à Pekm; & même il est sort estimé a la Cour, à cause qu'il y patte pour sort expett dans les exorcismes.

De la Secte de Fo.

L'A Doctrine littérale du Fo établit l'Idolâtrie. C'est à cette Idolâtrie qu'on doit toutes les Divinités que l'on trouve représentées dans la description, que nous donnons ici de la Religion des Chinois. La plûpart sont des animaux de toutes espéces, dans lesquels on dit que le Dieu Fo a pailé successivement dans ses différentes métamorphoses, ainsi que nous l'avons déja remarqué. Ceux qui veulent réduire an civil le Culte de Consucius & des Ancètres, qui tait une partie essentielle de la Religion des Lettrés, prétendem que tout ce qu'on y trouve de superstitieux est étranger à cette Religion.

(a) Le P. Le Cobien , ubi fup.

(b) Idem Ibid.

(6) Le P. le Comte, Mémoires de la Chine,

Tome III.

(d) Purchas, Extraits de Voiages, (e) Ibid, Purchas l'appelle Ciam,

Bonzes ne parn de paffions. & des embarft un passage, volage, & feft-la le grand ette tranquilaufli prêchée , & des Sectes nable fur cet

a le Chrétien avec celle da Apathie, que nos passions, fragilité des un mot riea tion des foins, idant, que si 1 deviendroit e & de tranellement; on ociété: Ceux , les ont dént. Les Bonait, qu'ils fe , ,, (a) qu'aculation c'est ce n'est pas

i ménage, de oins dans les & par tout à l'égard des Sectateurs de ur jetter des d) qu'ils ont le mal. En a pluie & le s, à nos di-

itife. Cette Le (e) Clam our , à caufe

e qu'on doit e nous donites espéces, contes métaiire au civil la Religion nger a cette Religion.

& a été pris de celle du Fo. Sur ce fondement il ne faudroit mettre sur leur compte aucune des Idoles dont nons donnons la description. Mais on leur répond, que la Secte des Leurés ne prend rien des autres Sectes. On nous assure que les Leurés ont aussi leurs Idoles & leurs Statues, comme on le dira plus bas. Les Leurés invoquent & réverent leurs morts, qui sont des Génies ausquels on a donné des départements & des noms particuliers, comme dans l'Antiquité Grecque & Romaine.

Les Pretres du Fo portent le nom de Hochans (a) qui fignifie gens reunis de toute sorte de Pais. Ils enseignent qu'on doit révérer trois choses, leur Dieu, sa Loi, ses Livres, qui contiennent leurs réglemens particuliers. Mais ceux d'entr'eux, dont on prétend qu'ils suivent ce que l'on appelle la doctrine intérieure, & qu'ils débitent le pur Atheisme, peuvent se réduire à la classe des Talapoins, tant de Siam & du

Tunquin que de Latos, &c. On en jugera par ce que nous allons rapporter.

Toutes choses en ce monde, disent-ils, sont illusions & presiges. Pour exister véritablement, il faut se consondre dans le néant, qui par sa simplicité sait la perfection de tous les Etres. Tout ce qu'ils débitent sur cette tranquillité, cette quiétude de l'ame qui, selon cux, fait la persection de leur Sage, est poussé beaucoup plus loin que par les Bonzes. Pour posséder, selon eux, une Saintete parfaite, il ne faut pas seulement être exemt de toute passion ; il n'est pas même permis d'avoir le moindre défir. S'appliquer à ne vouloir rien, à ne penser à rien, à ne sentir rien; voilà ce qui forme la veritable quiétude de l'ame. Elle est sainte, elle est parsaite en cet état, ou elle ne différe pourtant en rien de tout Etre inanimé. De cette manière ils anéantissent la liberté, qui selon les gens raisonnables fait la perfection de l'ame, puisque nous devons toute la beauté de nos actions au choix libre entre le bien & le mal: mais, ou cela n'est point connu à ceux qui fuivent la Religon du Fo, ou l'obscurité de leurs véritables sentimens, cachés sous des expressions alambiquées, ne nous permet pas d'en donner une idée plus raifonnable. Quand donc l'ame est tombée dans ce profond assoupissement, ou dans le parfait repos de toutes ses puissances, l'homme cesse d'être sujet au changement : il n'est plus exposé aux transmigrations : (b) » à proprement parler , il n'est rien ; ou si l'on veut qu'il soit encore quel-» que chose, il est sage, parsait, heureux, pour le dire en un mot, il est Dieu & ,, parsaitement semblable au Dieu Fo ". Parlons sans déguisement; ce prétendu Sage est un sou, qui cherche une tranquillité qu'il ne sçauroit se procurer : ou un Imposteur qui en impose au Penple, en lui persuadant qu'il possede cette Apathe, quoique dans le fond fon ame foit peut-être plus agitée, plus inquiéte que celle des per-fonnes les plus fimples, qu'il cherche à tromper par des difcours artificieux.

On travaille à parvenir à cet état par la pratique des Commandemens du Fo. Il en a donné cinq qu'il est mutile de rapporter, puisque nous en parlerons plus bas. A ces commandemens ils ajoutent les œuvres de miféricorde, qui font, par exemple, de bien traiter & de bien nourrir les Prêtres, de leur bâtir des maifons de retraite, afin que leurs prières & leurs pénitences délivrent les pécheurs des peines que leurs péchés méritent. Il faut aussi leur léguer des biens, bâtir des Temples,

acquiter des vœux, bruler pour les morts des habits & des étofes de foie, ou des représentations de toutes sortes de choses précieuses en papiers dorés & argentés. Nous avons deja observé qu'ils disent que ces choses se changent dans l'autre monde en or, en a gent, en veritables habits, &c. Celui qui n'observe pas ces commandemens risque d'etre cruellement tourmenté après sa mort, & de rouler de corps en corps par une longue & constante suite de Métempsychoses. Il risque encore de renaitre rat, mulet, cheval, &c. Mais quelques longues que foient ces peines, (e) cependant elles ne font pas éternelle. Les plus rigides de cette Secte s'abstiennent de manger d'aucune chose aiant vie, & ne veulent s'embaratler ni de mariage, ni de ménage. On dit aufli qu'ils croient une pluralité de Mondes, & une espèce de Trinité dans l'unité de l'Etre supreme.

Leurs Pagodes font en grand nombre ; & parmi ces édifices on en tronve d'affez fomptueux, pleins d'Idoles de différentes sortes, la plûpart monstrueuses. On affure que dans leurs dévotions ils répetent fort fouvent le mot de Tolome; de quoi ils ne donnent aucune raifon, parce qu'ils ne l'entendent pas. La deffus on s'imagine pourtant, que ce mot est corrompu du nom de l'Apotre Saint Thomas, que l'on croit avoir porté l'Evangile aux Indes, & même à la Chine. Cette Secte a des Couvens de

⁽a) Le P. le Gobien, ubi sup. (b) Le P. le Gobien, ubi sup.

Tome V.

⁽c) Tout le qui suit est tiré des Extraits que Purchas a donnés de divers Voiages.

Religieux & de Religienses: mais les Convens du Sexe sont sort décrès, parce que celles qui se consacrent à la retraite (a) " ont autant de liberté de sortir, que les semmes séculières en ont peu. Elles forment des intrigues; elles entretiennent des • commerces : même les Temples ne font pas moins decriés : les affemblées du Sexe y

» sont suspectes. Autresois l'entrée en étoit désendue aux semmes.

Avant que d'aller plus avant nous rapporterons après le P. Kircher (b) que Foe ou Fo est regardé comme un Sauveur par ceux qui l'adorent. Ce Pere croit aussi que le Fo, qu'il prétend être le même qu'un certain Brachman, qui a donné son nom au Brachmanes, a pris toute (e) sa doctrine des Prêtres Egyptiens chasses de leur pais par Cambyfes Roi de Perfe, & que de cette doctrine il composa un sistème, ou plutôt une rapfodie, puisqu'il ajouta ses opinions erronnées à celles qu'il avoit reçues. Ce Brachman ent autil le nom (d) de Ram. En peu de tems il se vit un prodigieux nombre de Disciples, qui débiterent que cet Imposteur avoit passé par quatre-vingt mille transmigrations, la dernière desquelles le sit trouver dans le corps d'un Eléphant blanc. Enfin d'autres veulent que le Fo soit le même que Pythagore, & d'autres le prennent pour l'Hermes Trifmegifte des Egyptiens.

Foe on Fo fait mention dans les ouvrages qu'il laissa à ses Disciples, d'un autre Philosophe beaucoup plus ancien que lui, que les Chinois nomment Omio. C'est l'Amida des Japonois. Nous en parlerons en tems & lieu. Les Chinois les invoquent tous les

deux, en s'écriant dans leurs dévotions, Omito-Foe.

De la Secte des Lettrés.

LE Chef de la Secte des Lettrés & des Philosophes a pensé plus noblement sur la Divinité & sur la Religion. Il semble du moins qu'on ne seauroit imputer à ses Sectateurs une Idolâtrie aussi grossière, que celle de plusieurs Idolâtres anciens & modernes. Nous n'entrerons pas en contestation sur ce qui concerne la doctrine même du Fondateur. On nous affure que cette Secte reconnoit dans le monde un feul Esprit Supérieur, éternel & tout-puissant. L'Empereur, qui en est le Chef, a dé-claré souvent que c'étoit à cet Esprit Supérieur qu'il offroit des Sacrifices dans les Temples. Voilà ce que rapporte (e) le P. le Gobien. Mais on a beau dire : ils ne s'en tiennent pas à ce seul Esprit Suprême, puisqu'ils rendent aussi un Culte religieux à certains Génies entelaires.

A l'égard des maximes de Confucins, elles font très-belles dans le stile du (f) P. le Comte : elles ne le sont guéres moins dans les autres Recueils, que les Jesuites ont pris la peine d'en donner. (g) On les y trouve dignes de la morale de Jesus-Christ, & on veut que personne n'ait parlé plus clairement de la Divinité, ni plus appro-chant de la vérité que ce Philosophe. Cependant on a remarqué (b) qu'il faut continuellement aider à la lettre, dans les traductions que les Jesuites nous ont données de Confucius ; à quoi en général on est beaucoup moins exposé dans la lecture des anciens Philosophes Grees. Que ne peut-on pas prêter à un Anteur qui s'exprime mystérjeusément, & dont les Sentences sont des Enigmes ? De tels Auteurs par-

(a) Le Cobien, Hist, de l'Edit, &c. (b) China illuste,

... " " " " :.

(c) Par exemple, la Métempfychole, que Pythagore alla chércher dans la moine fource; les superstitions qui concernent la vache, l'ab-Hihence des choles vivantes. Le fieur Kaien pfer a copié ceci du P. Kircher dans son Hittoire du Japon : mais il n'a eu garde de le citer.

(d) Remarquous ici, que les Indiens nient qu'ils adorent Ram: c'est Thèvenor qui le dit Tom. V, de ses Voiages, Ed. de 1727. Disons plutôt qu'ils nient la conféquence qu'on peut tirer de leurs pratiques; & ajoutons qu'il s'en faut beaucoup qu'ils ne foient teuls dans le monde, » Quand donc un Chrétien parle à ces " Gentils de leur Dieu Ram, ils ne foutiennent " point qu'il est Dieu : ils disent seulement à que c'a été un grand Roi; dont la faintete » & le secours qu'il a donné aux hommes, lu? » ont acquis une communication plus particu-" here avec Dieu qu'aux autres Saints, & qu'ainfi ils lui porteut beaucoup plus de respect. » Si on leur parle de l'adoration des Idoles , ils repondent qu'ils ne les adorent point; que " leur intention est toujours attachée à Dieu; qu'ils ne les hovorent que parce qu'ils font souvenir du Saint qu'ils repretentent, &c. » Voiez le passage entier; il est d'autant plus eurieux, qu'il nous sournit le seul moien de justi-

fier l'Idolairie Chinoife. (e) Préface de l'Hift. de l'Edit, &c. (f) Mémoires de la Chine, Tome 1.

(e) Preface de la Morale de : onfucius. (b) Diff. fur les Sciences des Chinoss par l'Abbé Renaudot. Il ajoute que les explications que disferens Jesuites en ont données, ne s'accordent lent mais Ap

conni autres cenx : le vra la mè mélan que le Lettre tems . fon fei

l'Antie H c elle re guer d caracté qui la penfer nom d ne le n onziém Le P. leurs p Religies du P. I " Natu n(b) 9

» ties ortent,

- & les

" compi

" toute:

"ble &

Le F voque : princip nois lu fervi p ni figu très for choses. commie qu'on ne Onn

faute de fe haza roit-on " deux " ment " est fe

" Marie " natur " des c

" puitla

(a) Ma toute la subtilifée à con certi i ce que s femit des sexe y

E S

roe ou i que nom r pais u plueçues. gicux -vingt phant res le

Phi-Amid. ous les

ur la s Semonême feul a déis les ls ne gieux

) P. s ont ıriit, pro-COIL→ donture s'expar-

qu'pect. oles ; que Dieu; font Sec. 11 s cujulti-

Abbé di:dent

lent toujours raifonnablement, quand (a) ils ont affaire à un ingénieux Paraphrafte: mais il ne s'agit pas ici de critiquer Consucius. Revenons à la Secte des Lettrés.

Après avoir écouté attentivement ceux qui croient que cette Secte n'a aucune connoissance de Dieu; que Xam ti, que les mes rendent par le Ros d'enhant, & les autres par le Maitre du Ciel, nexprime en aucune façon la Divinité Suprême; & ceux au contraire qui veulent que le Maitre & ses Sectateurs aient également connu le vrai Dieu sans aucun mélange d'Idolâtrie 3 qu'ensinte cette Secte ait continué dans la même idée, quoiqu'avec des notions moins claires, & souvent même avec des mélanges étrangers: après, dis-je, avoir écouté ces deux partis, il faut convenir que les uns & les autres vont beaucoup trop loin. Le détail des Gérémonies de ces Lettrés fera voir, qu'il est impossible de les sauver de l'Idolâtrie: mais en mêntetems, il y a autant d'injustice à les traiter d'Athées, (le terme d'Athée pris dans fon sens le plus précis) qu'il y en auroit à regarder comme tels les Idolatres de l'Antiquité.

Il est vrai qu'on attribue une Doctrine secréte à la Secte de Confucius s en quoi elle resembloit à celle du Fo. Ceux qui, par cette Doctrine, prétendent se distinguer du vulgaire, ne reconnoissent que la matière. Cette Doctrine paroit être d'un caractère approchant du Spinosisme : mais elle est si subtile, si embrouillée, & ceux qui la débitent s'entendre si peu eux-mêmes, qu'on ne sçait guéres que penser de leurs idées. C'est peut-être de ceux-ci que parle le P. le Gobien, sous le nont de Secte des Nouveaux Philosophes. Le P. le Coute en parle aufli, & lui donne le nom de Seete de fukiao, ou des Seavans. Cette Seete commença vers la fin du onzième fiécle, par quelques Interprétes de Confucius & des autres anciens Auteurs. Le P. le Comte dit, que sous prétexte d'interpréter les Anciens, ils introduisirent leurs propres idées, qui tendent à un Athéisme rasine, & à un éloignement de tout Culte Religieux. Nous en parlerons plus au long dans la fuite de cet Article. A l'égard du P. le Gobien," ces Philosophes, dit-il, ne reconnoissent dans la Nature, que la " Nature même, qu'ils définissent le principe du mouvement & du repos. Ils disent "(b) que c'est la raison par excellence, qui produit l'ordre dans les différentes parn ties de l'Univers, & qui cause tous les changemens qu'on y remarque. Ils ajoustent, que si nous considérons le Monde comme un grandédisse, où les hommes - & les animaux sont placés, la Nature en est le sommet & le saite, pour nous suire "comprendre qu'il n'y a rien de plus élevé, & que comme le faite allemble & foutient " toutes les parties qui composent le toit du bâtiment, de même la Nature unit ensem-

"ble & conferve toutes les parties de l'Univers."

Le P. le Gobien dit, que l'Atteur de ce fiftême s'est expliqué d'une manière équivoque ; que d'abord il semble qu'il veuille dire simplement , que la Nature est un principe qui ne dépend d'aucun autre. Cependant, continue-t-il, les Docteurs Chinois lui donnent un sens bien différent, & croient que les Caractéres, dont il s'est fervi pour exprimer sa pensée, veulent dire, que le prentier principe n'a ni forme ni figure. Il conclud enfin, que les nouveaux Interpretes reconnoissant en termes très forts un tel principe comme Producteur, Directeur & Conservateur de toutes choses, on doit croire "qu'ils ont en vue la Divinité que nous adorons., Mais, comme si après cela il craignoit d'en avoir trop dit, il ne peut s'empêcher d'ajouter,

qu'on ne doit pas tout à fait compter sur leurs pompeuses expressions. On ne sçauroit bien décrire les Attributs de cette Nature dont on vient de parler, faute de lumières distinctes; & peut-être ne s'entendent-ils pas eux-mêmes. On n'oseroit se hazarder à dire, que cette Nature est un Erre différent de la Matière. Le pourroit-on après la description qu'ils donnent de la Matière ? » Ils la diffinguent en » deux espèces: l'une est parfaite, fubtile, agissante, c'est-à-dire, dans un mouve-ment continuel; l'autre est grossière, imparfaite & en repos. L'une & l'autre » est selon eux éternelle, incréée, infiniment étenduë, & en quelque manière toute » puissante, quoique (e) sans discernement & sans liberté. Du métange de ces deux " Matières naissent einq Elémens, qui par leur union & leur tempéramment sont la " nature particulière, & la différence de tous les corps. Delà viennent les vicissitu-» des continuelles des parties de l'Univers, le mouvement des Aftres, le repos de la

⁽a) Malgré de si beaux secours, on a traité toute la Morale de Confucius de Philosophie subsilisée à la scholastique; Filosofia morale alterate con corii ingredienti di Theologia scolastica. Diff.

ubi sup.
(b) Le P. le Gobien, Présace de l'Hist. &c. (c) Ceci revient à la nécessité aveugle de quelques anciens Philosophes,

· Terre, la fécondité on la stérilité des Campagnes. Ils ajoutent que cette Matière » toujours occupée au gouvernement de l'Univers, est néanmoins aveugle dans ses " actions les plus réglées, qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & " qui par conféquent ne sont utiles, qu'en tant que nous sçavons en saire un bon

" ulage. "

Les Chinois conviennent que le Monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin : mais ils établissent une révolution perpétuelle de Mondes, semblable à celle dont nons parlerons à l'Article des Siamois. Après que le Monde aura fini, il commencera de nouveau, & finira de même. Il y a eu une infinité de Mondes, qui ont précedé celui où nous vivous : il y en aura une infinité d'autres, qui lui succéderont ; & tous ces Mondes ont eu & auront leurs périodes fixes. Un Philosophe Chinois (a) a décerminé la durée d'un de ces l'ériodes à cent vingt-neuf mille fix cens ans. Ce nombre mystérieux est divisé en douze conjonctions, dont chacune est nécessaire à la persection de l'Univers. Dans la première, la Nature s'est appliquée à former le Ciel, en imprimant le mouvement à la Matière, qui étoit auparavant en repos. Dans la seconde, la Terre a été produite ; la Nature s'est préparée durant plus de cinq mille ans pour l'homme, qui est son Chef d'œuvre, &c. Tont cela doit recomber un jour avec l'homme dans le Cahos: mais ils u'en sortiront qu'à la fin de la douzième conjonction, &c.

L'homme a été formé du concours de la Matière grossière & de la Matière subtile, mais par un concours foruit, puisqu'ils (b) comparent sa création à ces plantes, qui naissent dans un lieu on le Laboureur n'a point semé. L'an e, qui est la portion la plus épurée de la Matière, finit avec le corps quand ces parties sont dérangées, & renait avec lui quand le hazard remet ces parties dans leur premier état. On peut bien dire, qu'on ne marche qu'en chancellant dans ces ténébres. Ce que nous rapportons ici paroît d'abord assez bien établi, & semble promettre à la première vue un éclaircissement raisonnable du sistème des Chinois & des Siamois sur l'Ame & sur la Métempfychofe, &c. Cependant on se retrouve perdu, quand on compare cette explication avec le Culte (civil ou Religieux, n'importe) que les Letnés rendent

aux morts.

Un autre Ecrivain rapporte (c) que les Chinois reconnoissent la Création du premier homme, qu'ils appellent Puonqu. Cet homme sortit d'un œuf, dont la coque su enlevée dans le Ciel; le blanc se répandit en l'air, le janne resta sur la Terre. Cet homme nacquit dans le milieu de la nuit, au commencement du Solstice (peut-être veut-on dire de l'Equinoxe) d'Automne. Les Cieux surem premièrement sormés. La Terre sut créée ensuite, & les substances spirituelles : mais les hommes furent créés les derniers. Cette fable de la création de l'homme & de toutes choses a été connue des Grecs, des Egyptiens, & des Phéniciens, &c. comme le remarque l'Abbé Renaudot dans la Differtation fur les Sciences des Chinois. Muis pour abréger les citations, on n'a qu'à lire sur cette matière le petit Traité de Grotius, de Veritate Religionis Christiana. Les Américains même ont reconnu, que les hommes & les animaux ont été produits d'un œuf.

" Ceux d'entr'eux qui raisonnent le mieux, dit le Pere Mortini parlant des Chi-» nois, établiffent le Chaos pour principe de toutes choses, & croient qu'une sub-" stance spirituelle & souveraine en a tiré tons les Etres seufibles & matériels. Ils » attibuent deux qualités à cette matière; (d) l'une qu'ils appellent yn, c'est-à-dire, » caché & imparfait, & l'autre Yang, qui fignifie vitible & parfait, qu'on doit re-» garder comme les deux principes de leur Philosophie : ils en forment (e) quatre » fignes ou figures, qu'ils multiplient en huit autres Symboles. Ils établiflent une » qualité imparfaite dans la Matière visible, & une parfaite dans la Matière occulre. » Leurs huit Symboles, qui significut certaines choses générales, desquelles dépen-» dent la corruption & la génération des choses particulières, ont chacun leur figu-» re. L'une représente le Ciel, l'autre la Terre, les autres la Foudre & les Eclairs, u les Montagnes, le Feu, les Nuages, les Eaux & le Vent ". Les figures de ces

Hift. de l'Edit, &c.

ont du rapport à ceux de Manes, Chef des Manichéens.

at ()) blal » S >> C >> ri 11 le .. P 99 f.1 C'ef phis V doni de 1 les S qu'il Quo , mi » ni » tal , int o Vil , So. expli " ve " ľt

hui

om

211

que i ment chose fiften Cepe reren aufqu fusion la fig range il fau un te roient

fin , chaq parle de M

favori qu'on heréfi devoir à Peki trés, cable (Voi

Cei

(6) 1 nois etc dočtrine

To

⁽⁴⁾ Voiez le P. le Gobien, Préface de son

⁽b) Le P. le Gobien, ubi fup. (c) Hist. de la Chine par le P. Martini, L. 1. (d) L'Abbé Renaudot dans fa Diff. fur les Sciences des Chinois, trouve, que ces deux principes

⁽e) Leurs quatre Elémens, ou les quatre premières qualites qu'ils leur attribuent. Le P. Martini, Hist, de la Chine, L. I.

Matiére huit Symboles consistent en des lignes, disposées d'une certaine manière. Nous lans fes omettons tout ce qui a été dit par le même Pere de la combinaison de ces lignes ions, & au nombre de soixante-quatre. "Des Chinois croient les nombres aussi mystérieux, que les lignes qui composent leurs Symboles ". Tout cela est un tissu d'idées semun bon blables aux idées Pytagoriciennes. 'il anra

plable à ra fini,

londes,

qui lui Plulo-

if mille

hacune

t appli-

aupaft pré-

e, &c. 1 forti-

ubtile,

es, qui

tion la

ées, & 1 peut

us rap-

re vuë

& fur

e cette

endent

on du la co-

fur la

u Sol-

t pre-

: mais & de

com-

Mais

Gro-

ue les

Chi-

: fab-

. Ils -dire, it re-

matre

t une

culre. épen-figu-

lairs,

e ces huir

ef des

La morale de *fukino*, felon le Pere le Gobien, fe réduit à ceci. (a) » La fin que le » Sage doit se proposer, est uniquement le bien public. Pour y travailler avec suc-» cès, il doit s'appliquer à détruire ses passions, sans quoi il lui est impossible d'acqué-" rir la Sainteré, qui scule le met en état de gouverner le Monde, & de rendre » les hommes heureux. Cette Sainteré consiste dans une parsaite conformité de ses » pensées, de ses paroles & de ses actions avec la droite raison. Les passions trou-» blent la tranquillité de l'esprit ; il faut en retrancher la trop grande vivacité ; il » faut empêcher qu'elles ne soient l'effet d'un emportement outré de la cupidité ». C'est le sistème des Sectes de Lanza ou Lucken, & celui du Fo, réduits à des bornes

Vers le commencement du quinzième Siécle, les (b) Empereurs Clunois or-donnerent à quarante-deux Docteurs des plus habiles de l'Etat, de faire un Corps de Doctrine (c) conforme à celle des Anciens, qui fut dans la fuite la règle de tous les Sçavans. A prendre ces paroles dans leur fens naturel, ils réduitirent en sistème ce qu'il falloit croire; & l'Empereur voulut que cela décidât de la Foi Chinoise. Quoiqu'il en soit, ajoute le P. le Comte, " les Mandarins qui en eurent la com-" mission, s'y appliquerent avec soin: mais conune ils étoient prévenus de toutes les " maximes que l'Idolâtrie avoit répandues dans la Chine, au lieu de fuivre le véri-» table sens des Anciens, ils tâcherent de les faire entrer eux-mêmes par de fausses " interprétations dans toutes leurs idées patticulières. Ils ne parlerent plus de la Di-" vinité comme d'un Esprit Suprême, que les Anciens connoussoient sous le nom de , Sonverum Empereur du Ciel, juste, tout-puillant, &c. " Elle se réduisit dans leurs explications erronées à la Nature même, » c'est-à-dire, à cette force, ou à cette , vertu naturelle, qui produit, qui arrange, qui conferve toutes les parties de l'Univers «. Ce Principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement, ni fin, qui est la source de toutes choses, ne consista plus que dans l'essence de chaque Etre, & dans ce qui fait la différence de tous les Etres ; c'est-à-dire, pour parler en termes clairs, que la Divinité ne fut autre chose que cette masse immense de Matiére, qui devient par une infinité de configurations, tous les Etres matériels que nous voions paroître & disparoître succellivement, sans que rien périsse absolument, parce que la diffolution d'un Etre, ou d'un corps, quet qu'il foit, n'est autre chose que la destruction de la forme d'une certaine quantité de Matière. Dans ce fistème, ils n'admirent, comme on voit, aucune distinction de corps & d'esprit. Cependant ils parlerent de je ne seni quelle Ame insensible du Monde, qu'ils se figurerent répandue dans la Matière, ou elle produit, selon eux, tous les changemens aufquels on la voit affujétie. On peut dire qu'il y a en tout cela une étrange con-fusion d'idées qui se contredisent. Tout est Matiere; les Etres ne différent que par la figure ; c'est en cette figure que leur essence constite ; elle se produit ; elle s'arrange; elle se détruit elle-même par un éternel changement de figure; & cependant il faut qu'une ame invisible & insensible concoure à produire ces changemens. Avec un tel sentiment, quelque embarasse qu'il soit, les Chinois de cette Secte ne sçauroient passer pour de vrais Athées.

Cette Secle, ajoute le P. le Conte, essaia d'abolir toutes les autres. La Cour la favorifa dans ses vues : mais l'Idolatrie étoit si enracinée dans l'esprit du Peuple, qu'on n'ofa emploier la force. On se contenta de condainner en général comme des heréfies, toutes les Secles opposées à celle que la Cour adoptoit, sans se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours ; & c'est ce qui se fait encore tous les ans à Pekin. Cette Secte, que l'on pourroit appeller une réforme de la Secte des Lettrès, & qui prétend être la feule qui fuive la Doctrine des Auciens, est aussi la véritable (d) Secte des Mandarms & de la Cour.

Voilà ce que nous avions à dire de plus précis, à ce qu'il nous femble, fur les

Tome V.

⁽a) Le P. le Gobien, ubi fup. (b) Le P. le Comte, Memoires de la Chine, (c) Ceux qui croient que les anciens Chi-nois etoient Athées, alleguent ce Corps de

⁽d) Il faut comparer tout ce que nous difons ici, fur la foi du P. le Conte, avec ce que nous avons cité du P. le Gobien toucliant les nonveaux Philosophes.

différentes Sectes de ce vaste Empire. Le P. Kircher (a) dans sa comparaison de la Religion des Chinois avec celle des Egyptiens, dit que (b) les trois Sectes des Chinois répondent à trois Ordres de gens dans l'Etat, comme dans celui des Expriens, qui étoit composé autresois de l'Ordre des Prêtres, de celui des Sages, & du Pemple. La Secte de Confueius & des Seavans gouverne l'Etat, & reconnoit pour Divinité le Ros du Ciel. Confucius, (c'est le P. Kircher qui parle) répond au Thoth des Egyptiens, lequel, comme Confucius, voulut retirer les Comparriotes de l'Idolatrie, en leur inspirant le Culte d'un seul Dieu. Il cite ensuite le P. Triguat, qui dit, que la plupart des Sçavans n'ont pas d'autre Dieu que Consucius, le Prince des Philosophes; en quoi ils imitent les Egyptiens adorateurs de Thoth. Ils les imitent aussi dans les Cérémonies du Culte, comme on peut le voir dans le P. Kircher. Il dit enfuite que la Secte du Fo ou de Xe-quia (nous avons vu que, felon ce sçavant homme, celle-ci est originaire d'Egypte) a du rapport à l'Idolâtrie des Egyptiens, par le nombre infini d'Idoles qui font les objets de son Culte. Enfin la Secte de Lanzu, ou de Lackus u'est que pour les gens du commun , quoiqu'anciennement sa doctrine fut celle des Mages & des Sages d'Egyptes Mais elle est tombée dans le décri depuis l'introduction de celle des Leures, encore plus par les proferiptions réitérées du Tribunal des Rites.

CHAPITRE IV.

Idolâtrie des Chinois.

C1 les Chinois ont quelque idée d'un Etre Suprême, il ne laisse pas d'être vrai, qu'à l'imitation de tous les Idolâtres anciens & modernes, ils lui donnent des Affociés, ou au moins des Vicaires. On trouve chez eux, dit le P. Kricher, les Dieux des Grees & des Romains; Mars, Venus, la Fortune, la Paix, les Nimphes, &c. On voir, continue-r'il, dans la Ville de Nankin, rous les Dieux qui ont été adorés dans l'Egypte & dans la Gréce, avec leurs Temples. On peut fort bien leur appliquer ces Vers d'un ancien Poète Chrétien;

Quiequid humus, quiequid pelagus mirabile gignum, Id duxere Deos, colles, freta, flumina, flammas.

Comme tous ces Dieux ne sont, à proprement parler, que des Génies, il ne fant pas s'étonner de leur multitude. Treffode a dit qu'il en rodoit trente mille sur la

terre, pour vaquer aux ministères qu'ils ont ici bas-

Outre les Dieux que nous venons de nommer, on adore à la Chine les Génies de l'Air, les Oifeaux de la Mer & des Flenves. Il y a des Temples bâtis à l'hoaneur du Président des Montagnes : au Dragon de la Mer, qui est le Tiphon des Egyptiens ; à la Reme du Ciel , qui ctt la Lune ; à l'Esprit reconnoil int & agréable ; à Mais ; au Défenfeur des Murailles; à la Paix ; à Effulape, ou à l'Ésprit de la Medecine; à la Présidente des Forêts, qui est Diane; au Dieu de la Fluie; à la Terre, qui est Cerès; au Roi des Oifeaux.

Les Chinois, continue encore le P. Kircher, divifent leurs Dieux en trois claffes. Dans la première (e) est l'Etre suprème, sous le nom de Fo ou de Fe, dont le nom fignifie Sauveur, comme nous l'avons déja dit. Ce Fo répond au Jupiter des Romains. Ils le représentent tout raionnant de lumière, & les mains cachées, pour apprendre aux hommes que sa puissance opère invisiblement toutes choses dans le Monde. Outre cela on repréfente audi le Dieu Fo sous la torme d'un Dragon volant, couvert d'une écaille de Tortue. C'est peut-êcre à cause de cela que les Chinois honorent le Dragon, aufli-bien que les Japonois leur Kirm, qui est le Dragon de ceux-ci. On voit a la droite du Fole Philosophe Confueius, & a sa gauche Lanzu, l'un & l'autre comme Restaurateurs de la Religion. Confucius enseigna la connoissance d'un

(a) Chine illuft. 3. Part. C. 1. (b) Quoique la Socie de Confucius ait deux ou trois branches, ce n'est pourtant qu'une même Secre : la différence des branches confifte tians la difference des explications. (c) Noiez la Planche.

aifon de la des Chineis optiens, qui du Peuple, ar Divinité o des Egypolátrie, en dit, que la es Philofonitent aufli el II dit envant homptiens, par de Lanzu, fa doctrins le décri es réitérées

l'être vrai, onnent des , les Dieux aphes, &c. t été adobien leur

il ne faut ille für la

Génies de Phoancur otiens 3 à la au Défenéfidente des au Ros des

rois claffes, nt le nom er des Ro-, pour aple Monde, t, couvert honorent e ceux-ci, un & l'auance d'un

anches conions,



D D D Philamphia

E Capitaine tous an rome des Dies

F Druson

Les DIEUX des CHINOIS.
twee de la Chine de KIRCHER

G. H. Dorantes du second ordre I. K. L. M. Dorantes du transeme ordre qui sou romant les choses sublumures

feer rain tro new qu' Le ceu Le des aute fiér faire la cho morn gie d'Ad blar mie ne la cho morn gie feri la cho morn gie faire cont toute Religimen. Qu' Chim d'Hir ros 8 tagen Herc des 1 mêm la ponité la coulo fâtric cont la coulo fâtric con la coulo con la coulo fâtric con la coulo con la contra con la coulo con la

(a) Тунпе.

feul Dieu. Lanzu, furnonumé l'ancien l'hilosophe, reconnaitlait aussi un Dieu Souverain, & enseignoit de l'adorer comme Roi du Crel, quoiqu'il le supposit corporel. Les trois sigures marquées D. dans la Planche, sont aussi des Philosophes, qui ont mérité l'honqu'il est né d'une éleur. Les Divinités du second ordre sont marquées par G. & H. Les Dieux de la Lettre G. sont les ensans de ce Mars. Ils ont sibjingué la Terrei ceux de la lettre H. ont donné les loix du combat, & enseigné l'Art de la Guerre. Les Dieux du troiliéme ordre, & qu'on voit tout au plus bas de la Planche, sont des Génies qui disposent de toutes les choses sublunaires, les uns aquatiques, les autres terrestres, les autres ignées, &c. Tous les Génies sont des Dieux de la troisième classe.

Il ne faut pas douter qu'un paralléle fuivi de l'Idolâtrie des Chinois & des Indiens avec celle des Egyptiens, ne put fournir de la matiére à plutieurs Differtations. Nous ferions presque tentés de reconnoître, qu'Appollonias de Tyane n'a dit que la vérité, lorsqu'il a rapporté, (11) que les Dieux des Grec, sont adorés dans les Indess qu'il y a tronvé les anciennes figures de Minerve, de Jupiter, d'Apollon, &c. Car, fi l'Idolârrie de l'Occident est originaire des Egyptiens & de leurs voifins les Phéniciens, &c. il est fort vraisemblable que les Grees aient conservé les mêmes Divinités, sans rien changer qu'insensiblement au culte établi, ni aux représentations de ces Dienx, telles qu'ils les avoient reçues. La même chose est arrivée chez les Peuples d'Affe les plus reculés, qui avoient puisé dans la même fource. De là cette rellemblance des Grees & des Orientaux : mais les anciens Idolâtres étoient beaucoup mieux en état que nous de juger de cette reflemblance d'Idoles & de Religion. ne régnoit chez eux ni controverses, ni interêts capables de leur faire déguiser les choses, comme dans le Christianisme. De plus ils jourssoient d'un grand nombre de monuneus que le tems nous a enlevés. Ceux qui ont le moins étudié la Mythologie des Anciens, & qui ont connu de quelle mamére l'Idulatrie & les fables font passées par le moien des colonies de l'Egypte & de la Phénicie, dans les Illes de la Méditérranée, dans la Grece, & de là dans les autres parties de l'Europe, penvent affirer de même qu'elles ont pénérré ausli par des Colonies dont nous ignorons l'hiftoire, dans les Indes, & de la jusques dans la Chine. De la cette ressemblance de Divinités, de Cultes & de Fables, qui se trouve dans presque tous les Païs du Monde. Tout cela est parti d'un centre communs c'est-à-dire, des lieux qui ont été les pre-miers habités, après la dispersion du genre humain. Nous croions ce principe incontestable; nous le regardons même comme la clef de toute la Mythologie, pourvu toutefois qu'on y ajouté, que les différent Peuples de la Terre, qui ont reçu la Religion & les Fables des Païs que nous avons nommés, y ont fait plufieurs changes mens; ce qui rend quelquefois ces Fables & cette Religion méconnoillables.

Quoiqu'il en foit, ceux qui veulent que (b) l'Idolatrie ne se soit introduite dans la Chine, que long-tems apres Consucius, reconsoissent du moins, que sous le règne d'Hio-vu les Chinois commencerent de metre les grands hommes au rang des sièros & des demi-Dieux; qu'ils honorerent les Génies tutelaires des Eaux, des Montagnes, des Forèts, & toutes sortes de Génies; qu'ils éleverent des Temples à ces Héros & à ces Génies; qu'ils proposérent les belles actions des premiers, comme des modéles; & c'est, ajoute-t'on, se que les Chinois sont encore aujourd'hui; mais en même tems on veut que les anciens n'aient pas adoré ces Héros & ces Génies. C'est la possènte trop crédule, continue-t-on, qui s'est lausse persisader qu'il réside quelque Divinité dans ces anciens monumens; è qu'ils méritent par consequent leurs idorations.

Le P. Matimi, qui nous fournit ce paffage, remonte enfuite bien plus haut, mais toujours animé de cet esprit de charité, qui ne lui permet pas de trouver de l'Idolâtrie dans certaines Pratiques Chinoifes. Suivant cet esprit, il dit, » que dès le , commencement de la Monarchie, les Chinois bâtirent en l'honneur de leurs peres , & de leurs plus proches parens, des Edifices nommés Sunng. Dans ces Edifices, il , n'y avoit point d'Idoles : on vouloit feulement instruire le publie du respect que , l'on doit porter à ses peres pendant leur vie, par celui qu'ils leur rendent après , leur mort. Ensin ils ne pratiquoient autresois que de certaines cérémonies extérireures, sans aucun Culte qui sur particuliérement observé dans la Religion. On , rapporte, continue-v'il, beaucoup d'exemples, qui sont connoître que ces Peuples

⁽a) Philostrate, dans ta Vie d'Apollonius de (b) Hist. de la Chine, par le P. Martin, Tyane.

ne font pas affez groffiers pour adorer les personnes qu'ils ont vu mourir, comme n's ils étoient des Dieux. Ils se contentent d'écrire leurs nams dans ces Temples, noi chaque famille a son regitre particulier. Sur un tel récit, tont ce qui nous paroit Culie ne l'est pourtant pass. Ce sont des cérémonies toutes simples, qu'il saut regarder pourtant comme un point essentiel de la Morale Chinoise. Il est vrai, dit-on, que ces cérémonies out trompé les premiers Prédicateurs de l'Evangèle. (a) p. Accourannés dès l'enfance à les regarder en Europe comme le signe d'un Culte Resultigieux, elles leur paraissoient à la Chine pleines de superstition in mais s'ils avoient bien restechi sur tout ce que l'on pratique à l'égard de Consicius & des marts, ils n'y auroient trouvé qu'un cérémontal de politique, capable de tromper des Missionnaires nouveaux venus à la Chine. C'est-là ce que les Déseuseurs des Chinals essaient de nons instinuer. On pourroit objecter, qu'on ne seauroit nier que les Grees & les Romains n'aient passé pour aussi polis du moins que les Chinois. Cependant personne josqu'a present n'a donté de la groffiéreté des premiers sur l'article de l'adoration des marches de l'an vousoit se servir de toute la substitté dont l'espru humain est capable, il se servir pas impossible de donner l'air de cérémontes purement enviles à toute cette Desseuren de Héros, &c. qp. nous voions dans l'Hittoire ancienne. Quoiqu'il en soit, voici le détail de se Culte Chinois, selon le Pere le Gabres.

994

89 g

" (l

3) (4

fan

pire

11 C

fans moi qui celi

van

pas

e v

le li

nde

maye

" de

101 "

n doi

tems

le pr

honne

" que

"ne

rim • tel

n con

" fée

n Conj

" d'iri

réflex

Chines

c'eft-l

title a

pas d'

dans 1

trav at

les vé

dans l

nies,

meuce de cel la Sed

facrific

greux

 T_c

No

No

T

Du Culte de Confucius & des Ancêtres.

" Il y a, dit ce Pere, deux fortes de cérémunies instituées à l'honneur de Consingies. L'une constité simplement à se prosterner, & à battre neut sois la terre du front, devant une espéce de cartouche qu'on expose sur une table avec des bouges allumées & des cassolettes, & où le nom de ce Philosophe est écrit en gros caractères. Dans les premiers tems, on rendoit ces honneurs à la state même de Consucius 1 mais les Empereurs voiant que l'on donnoit aveuglément dans l'Idolatie, à voulant empécher que l'on ne nit Consucius au rang des Idoles, firent substituer dans toutes les Ecoles de la Chine (b) ce cartouche à la place des statues de ce Philosophe. Les Mandarins pratiquent cette cérémonie quand ils prement possession de leurs Gouvernemens i les Bacheliers, quand on leur donne les degrés ; & les Gouverneurs des Villes sont obligés avec les Gens de Lettres du stoute la l'ation.

"Il y a une autre cérémonie, qui se sait avec plus d'éclat & d'appareil au Prinntems & en Autonne. Comme il n'y a point de Loi qui oblige personne de s'y trounver, les Missionnaires ont toujours empêché les Chrétiens d'y assister. Cetté cérénuonie est la même, que celle que l'on pratique pour les Angérers.

nmonie est la même, que celle que l'on pratique pour les Ancêtres.

Il y a trois tems & trois manières disférentes d'honorer les Morts. Le premier rents est avant la sépulture. On expose le corps dans la Sale 3 on met une table odevant le cercueil 3 & l'on place sur cette table ou l'image du défunt, ou le vartouche, dans lequel son nom est écrit : ce qu'on accompagne de chaque côté de stleurs, de parsums & de bougies qui brûlent. Ceux qui viennent faire des complimens de condoséance, saluent le défunt à la manière du Païs 3 c'est-à-dire, qu'ils mé prosternent, & qu'ils frappent la terre de leur front devant cette table, sur la quelle ils metrent ensurée quelques bougies & quelques parsums, qu'ils apportent stoujours avec eux selon la coutume.

"La feconde cérémonte s'obterve de fix en fix mois. Dans toutes les familles qui "font riches, on a un appartement qu'on appelle (e) Hu-tangi, c'est-à-dire, l'appartement des Ancètres. Sur une table placée contre la muraille, & chargée de gradius femblables à ceux d'un Autel, on voit l'image du plus confidérable des Ancètres, & les noms de tous les hommes, les femmes & les enfans de la famille rangés des deux côtés, & écrits sur de petites tabletes on planches de bois, avec "l'âge, la qualité, l'emploi & le jour de la mort d'un chacun.

» Fous les parens s'aflemblent dans cette Salle deux fois l'année, au Printems&en " Autonne

⁽a) Hist. de l'Edit, &c. par le P. le Gebien, (b) Cette precaution ne suffisoit pas, & s'on ne sçauroit s'en contenter jusqu'à ce qu'on ait

décidé cette question | Si l'on ne peut pas eire idolaire sans avoir d'image?

⁽c) Sutand dans t Hift, de la Chine, ubi sup.

" Automne, Les plus riches mettent fur la table des viandes, du ris, des fruits, des " partinue, du vin, & des bougies, avec les mênies complimens & à peu près avec -les mêmes cérémonies que celles qu'on pravique, quand on fais ces forces de préofens aux Gouverneurs, qui preunent possession de leurs Gouvernemens; aux Mandarins o des premiers Ordres le jour de leur naillance, & anx personnes qu'on veut honopeter, & à qui on vent donner à manger en céremonie.

» Le Peuple, qui n'a pas le moien d'avoir dans la maifon un lieu deftiné à ces » usiges, place dans l'endroit le plus propre de son logis les noms de ses Ancêtres. " sans pratiquer les cérémonies dont on vient de parler. Les Chrétiens mettent au « dessus de ces noms une Croix, ou une image de dévotion, lorsqu'ils n'ont pas d'au-

nere lleu où les placer avec décence. n

comme

niples,

il nous

'il faur

t vrai,

le. (.1)

te Re-

is s'ils

& des

per des

s Chi-

jue les Co-

article

l'esprit

pure-

Pere le

Confir-

rre dis bou-

1 gros

nie de

l'Ido-

firent

es Ita-

pren-

me les

res da

om de

Printrou-

cere-

emicr

table

Car-

oié de

com. qu'ils

ur la -

ortent

es qui

ppar-

e gra-An-

ran-

avec

& cn

mnc

as eire

fup.

Les Dominicains apprirent, dit-on dans la Morale pratique, Livre que nous citons fans prendre parti, ils apprirent, dis-je, que les nouveaux Chréciens avolent une semblable permission, lorsqu'il fallois affer adorer, selon la Loi sondamentale de l'Empire, le Génie surclaire des Villes & des Provinces ; c'est-à-dire » que ces nouveaux Chrétiens mettoient quelque part une Croix, à laquelle ils adressoient, les adorations fans participer aux cérémonies des Chinois non-convettis, que comme à des cérémonies purement civiles. Mais tout cela a été discuté & réfuté dans les ouvrages qui parirent sur cette matière à la fin du dernier siécle, & au commencement de celui-ci. Observons seulement que l'Auteur Hollandois ette ici & dans les pages suivantes, un Livre de Parti, dans lequel régne contre une Societé sçavante & pieuse, une animofité qui rebute les personnes même les plus indifférentes, & ne lui rend pas la justice que les Protestans eux-mêmes ne lui refusent pas, comme ou vient de le voir par les paroles mêmes du premier Auteur de cet Ouvrage. Revenons au P.

La troisième cérémonie ne se pratique qu'une sois l'année. Comme les tombeaux ordes morts font hors des Villes, & souvent dans les montagnes, les enfans y vont vavec leurs parens, du moins une fois tous les aus, vers le commencement du mois n de Mai, & la après avoir arraché les herbes & les broffailles qui environnent la stombe de leurs peres, ils leur donnent les mêmes marques de douleur & de ref. " pect qu'ils avoient fair à leur mort, & mettent fur leur tombeau du vin & des vlandes

" done ils sont ensuire un repas. "

Telle est la nature des cérémonies observées par les Chinois depuis les premiers tems de la Monarchie, au rapport des PP. le Gobien & Mantoni, & dont, fuivant le premier, on ne seauvoit se dispenser, à moins que de vouloir passer pour un homme sans homeur, & sans reconnoissance pour ses Ancères. On ajoute pour témoignage de cela, que quand les (nouveaux) Chrétiens) protestent, en présence des Genuls, de "ne reconnoître Confucius ni comme un Dieu, ni comme aiant aucun pouvoir, mais "fimplement de l'honorer comme un Docteur, ceux-ci les écoutent sans s'offenier d'un » tel discours : que les Chinois déclarent politivement qu'ils lin rendent leurs respects s comme des Disciples à leur Maitre, en ... un la Doctrine excelleme qu'il a laif-» sée après lui i que ceux d'entre les nouveaux Chrétiens qui resusent au nom de Confueius les marques de respect dont nous venous de parler, ne sont pas traités " d'irreligieux & d'infidéles par les Lemb, mais d'ingrats envers leur Mairre.

Nous ne prétendons donner ici que des descriptions, & mêler quelquesois des réslexions, lans prendre parti, ni pour, ni contre ceux qui ont traité des cérémonies Cheneges. Il futhe d'exposer simplement toutes ces cérémonies aux yeux des Lecteurs ; c'est-la notre plan, nous nous y tiendrons. Mais quelque parti que le Lecteur choititle après avoir lu ces descriptions, il dont toujours se ressouvenir, qu'il ne laisse pas d'etre vrai que les Jéfunes ont fait de grandes choses pour la Religion Chrétienne dans les Pais Orientaux, & qu'ils s'y font exposés de bunne foi à des peines & 1 des travaux, dans lesquels les Apotres & les Saints de la première Eglise reconnotroient les véritables devoirs des Patteurs Evangéliques. Ces témoignages leur font rendus

dans les Relations même des Voiageurs Protestans.

Nous allons voir présentement de quelle manière d'autres décrivent les cérémonies, dont nous venons de donner la description suivant le P. le Gobien. Pour commencer par le culte rendu a Confuents, il n'en est pas de la Secte des Leurés comme de celle de Fo, &c. où les Bonzes seuls sont les Prêtres & les Sacrificateurs. Dans la Secte des Lettrés ce sont les Mandarins, les Vice-Rois, l'Empereur même, qui facrifient à Confucius, aux Ancetes, &c. Ce que l'on peut appeller le cuite Religienx de Confucius, confiite en des honimages, & des offrandes faires devant une planche dorée, & posée sur un Aucel. D'autres disent, devant une Pyramide dorée-

Tome V.

Sur cette planche, ou Pyramide, on lit ces mots en lettres d'or 1 Cop tet le Trène de l'Ame du trèt Saint & excellentiffime premier Maire Confusion. Le Sacrifice ne consiste pas seulement à lui présenter du pain, divin, des cierges, des parsuns. Souvent on lui présente aussi un mouton, & une pièce de taseus que l'un brule l'un honneur. Tont cela le fait dans un Edifice confacré à Confucius, non pour y examiner des Enudians, on pour les y Graduer, comme ce doit être l'usage d'un lien destiné aux Etudians il ne s'y agit point de tout cela, dit-out mais au contraire on y voit tout ce qui se trouve dans un Temple, brasiers, chandellers, tables en forme d'Antels. Toute la furme y est la même que dans les Temples des Idoles; & le nont que l'un donne à ces Chapelles de Consucius, signifie en Chinois un Temple.

0.0

99 98 88

94

99

99 89

91

qui

CIC

66

1110

611)

les

CC

Lin

11 6

11 6

19 11

, le

,, d

to

11

, b

.. 1'a

,, da ,, ch ,, air

"

, tel

n de

n di

n tre

, lag

M DIC

., fi

Voici une description partienhere d'un de ces Sacrifices que l'on y fait à Confucius.

(a) , Le Gouverneur de la Ville est celui qui doit offrir le Sicrifice. Les Leures qui doivent y affatter , parmi lesquels il y en a qui fant comme les sondians de Diacre & de Soudiacre , & un autre celle de Maître des Cérémonies, préparent dès la veille le tis & les autres semeuces & fruits de la terre, qui doivent s'offrir, & les metrent dans une Salle , après avoir mis sur noe table le Tableau de Confucius.

Dans la Coar qui est devant la Chapelle , celui qui fait l'office de Prêtre met sur une autre table des cierges , des brasiers, des parsums, & épronve ensuite les pourceaux & les autres animaux que l'on doit factifier , en leur mettant du vin chaud dans l'oreille. S'ils secouent l'oreille, on les choisit comme propres au Sacrifice s

" finan. on les rejette. Avant qu'on sue le pourceau, le Prêtre fait une grande révérence : ensuite on " le tue en la présence : après qu'il est égorgé, le Prêtre fait une seconde révérence. ,, On en rase ensuite les puils ; on en prend les intestins; & on en garde le sang pour n le jour suivant. Le lendemain, dès le chant du coq on donne le signal. Le San crificateur & ses Officiers viennent i on allume les cierges i & un jette les parfunis n dans les brafiers. Le Maître des Cérémonies fait chanter les Muliciens; & le Prêtre n étant devant le Tableau (ou le nom) de Confucius, le Maître des Cérémonies , dit, qu'on effre les poils & le sang des bêtes mortes. Alors le Prèrre léve des deux mains le ballin où sont ces puils & ce sang. Le Mairre des Cérémonles dit enfuire, qu'on enterre tes poils & ce sang : austi-tôt tous les atlittans se lévent ; le Prêrre , aiant le bassin entre les mains fort en procession avec ses ministres; & on enterre n les poils & le sang dans la Cour qui cit au-devant de la Chapelle. On découvre ensuite les chairs du Sacrifice ; & le Maître des Cérémunics dit , que l'espret de Con-" fucius descende. Auffi-tot le Sacrificaveur éleve un vale plein de vin, qu'il répand fur un homme de paille. (Cette Cérémonie se fait aufli dans les Sacrifices pour " les morts). Les Chinois croient que par ce moien l'on fait descendre l'esprit de " celui à qui on facrisse. Après cela le Prêtre prend le Tableau de Consucius & le " met fur l'autel, en difant cette Oraifan, (ou, fi l'on veut, en lui faifant ce com-" pliment). O Confucius, vos vertus sont excellentes & admirables. Les Rois vous sont obligés, de ce qu'ils gouvernent leurs vassaux par le secours de votre " doctrine. Tout ce que nous vous offrons est purs que votre esprit éclaire vienne " vers nous, & qu'il nous affifte par sa présence.

"L'Oraifon étant dite par le Prêtre, tout le monde se met à genoux; & quelques momens après on se relève. Alors ce Sacrificateur lave ses mains, & les essuie avec inn linge. Un de ses Ministres lui présente un bassin avec une pièce de soie, & un autre un vase plein de vin. Le Maître des Cérémonies chante, que le Sacrificateur l'approche du Trône de Confuerus. Aussi-tôt le Sacrificateur se met à genoux; la Musique se sait entendre; il prend la pièce de soie de la main du Ministre; il la léve des deux mains, & l'offre à Consucrus. Il prend de même le vase plein de vin, & l'éseve. Cela est suivi d'une autre génuslexion. Ensin on bruse la pièce de fatin dans un brasser préparé exprès; & le Prêtre ou Sacrificateur dit cette Collecte à Constucius: Vos vertus surpassent celles de tous les Saints qui ont été au Monde. Ce que nous vous ossions est peu de chose; nous demandons seulement

" que voire espris nous ecoute.
" Le Sacrificateur fais encore plusieurs inclinations; il prend le vase plein de vin,
" & dit une autre Collecte, dont le sens est, qu'il sacrisse à Consucius d'excellent
" vin, des parsums, des chairs, toujours supposant que l'esprit de Consucius est pré" sent.

⁽a) Navarette cité dans la Morale pratique, &c.

vone de " Voici la troisième partie du facrifice. Le Maître des Cérémonies l'annonce en Chineane; puis il die, buvez le vin du bonheur & de la filieise. Il répéte encure l'ordre de fléchir les genoux. Un Ministre renuer encore enere les mains du Saantitle con lui " celfiant un vafe plem de vin ; & le Maître des Cérémonies redit, buvez le ven de me cela " la feliene. Aufli-ede il le hoie i le Ministre lui met entre les mains la chair, & il adiams . préleve en haut, pendant que le Mastere des Cérémonies die, Prenez la chair du fa-merifie. Deux Collectes suivent, dont la dernière finit en ces termes; en pour fairifiant, qui fe n ce que nous en reviendra eff, que nous recevrons tontes fortes de felsesses & de biens. Ces ne chairs se distribuent entre les assistants : & ceux qui les mangent croient que Con-Tome donne fucius.

ions de

ent dès frir, &

fachis.

mer for opone-

crifice i

uite on

erence.

ig pour

Le Saarfoms

Pretro

monics

s deux

die en-

Prette

encerre couvre de Conrépand

s pour

prit de is & le

e coms Rois

votre vienne

relques

ie avec sie, & Sacri-

lu Mi-

ème le

tin on

crifica-

nss qui

ulemens

le vin.

cellene

ilt pré-

" fucius leur fera du bien, & les garantira du mal. " La dernière cérémanie est celle de reconduire l'esprie de Consnehr. Ils craient qu'il est venu pour affister au Sacrifice. C'est ce qu'ils témoigneme par une Col-" lecte done voici la fin : Nous vons avons facrifié avec respett ; nous vous avons proffé de n cener à nos offrandes d'agréable odeur ; mainsenune nous accompagnons votre elpris,

La règle de ces facrinces est, que les plus diffingués d'entre le Peuple s'y doivent trouver i qu'un Mandarin, comme nous l'avons deja dit, est conjours le Prêtre; & que d'autres Mandarins sont ses Ministres. L'intention des adorateurs est, comme ora a pu le remarquer dans la description que nous venons de donner, de remercler Confucius de sa doctrine i de le prier comme un très-saint personnage qui a un accès pareleulier auprès de Dient, à côté duquel on le représente (a) allis. Après le Sacrifice on en pareage les reiles à l'affemblée, & chacun peut emporter au logis ce qui bel écheoit, pour en faire part à sa famille. On donne de ces restes de Sacrifices surtout aux enfans, dans l'espérance que cela les fera devenir un jour de grands hommes. Des reftes des étoffes de foie offertes à Confucius, & brufées à son honneur, on en falt des poupées aux petits enfans. Ces reliques une, difent-ils, la vertu de

On dit auffi que les Chinois one un Rituel, où il est traité du Culte & du Sacrifi. ce que l'on don à Confucius. On y traite ces honneurs Religieux de moleur, qui nous procurent toutes forces de brens & de feirerses spirimelies.

Le Sacrifice le plus solemnel des Ancetres est ceini du 14. de la Lune d'Août. En voici la description, telle (b) qu'on la trouve de la façon du P. Moralez témoin octulaire. Cette cérémonte se sit, dit il, dans un Temple, " sur la porte dusquel " étolent ces deux mots, Kin-Chen, le Temple des Ateuls, &c. Le pavé étoit façon de porcelaine, & le Temple lambrillé, & orné de colonnes, &c. Il avoit com-, me trois portiques situés à diverses faces, après lesquels on vocoit une espéce de " baffe-cour, & il y avoir auffi deux marches, qu'il fa loit monter en avançant dans " le Temple. On avoit préparé fix tables pour le facrifice. Sur ces tables en voioit ,, des viandes apprêtées, & outre cela de la chair crue, du fruit, des fleurs, des par-., fums qui bruloient fur divers petits réchauds.

" Dans le lieu le plus éminent du Temple, on avoit arrangé proprement les ta-" blettes des Ancerres, chacune dans sa niche. Au deux cotés étoient placées les " Images des Grand-Peres, attachées contre la muraille : on avoit étendu dans la l'alle-cour pluficurs capis, fur lesquels on voioit des amas de papiers découpés en , forme de demers, qu'ils crojoient devoir être changés en véritable monnoie dans , l'antre vie, & y fervir à racheser les ames de leurs parens. Enfin on avoit élevé , dans un coin de la baffe-cour un grand arbre, à l'extrémité duquel étoient atta-" chés des copeaux qui brulerent durant tout le sacrifice, & servirent à éclairer les

" Les Licenciés, qui affilterent à ce sacrifice, étoient revêtus des habits de Doc-" teur qu'ils prennent dans les jours folemnels. Un d'eux faifoit l'office de Prêtre; , deux autres étoient comme le Diacre & Sous-diacre. Un troisième faisoit la fon-" ction de Maître des Cérémonies. Plufieurs autres Docteurs exerçoient divers au-" tres Ministères; comme celui d'Acolytes, &c. Ceux qui n'avoient pas encore le dén gré de Docteur étoient vêtus de leurs plus beaux habits, rangés en ordre, & par-, tagés en divers Chœurs au bas du Temple du côté des portes. Le Sacrifice commença de la maniére qui fuit.

" Le Prêtre s'étant placé, avec ses deux Ailistans à ses côtés, sur un des tapis

⁽a) Voiez la Planche, page 374. (b) Relation du Pere Meralez écrite de Ma. | nilhe à ses Supérieurs.

" qui couvroit le milieu de la batte-cour, le Maicre des Cérémonies ordonna que " tous se millent à genoux le visage contre terre; apres quoi il ordonna qu'on se re-" levât, & cela se sit avec un grand ordre. Le Prêtre & les Ministress'approcherent " d'un air grave & férieux du lieu où étoient les tablettes & les images de leurs " défunts, & les encenserent. Le Maître des Cérémonies ordonna qu'on offrit le " vin des prospérités & de la boune fortune. En même tems les Ministres donnerent le s vin au Prêtre, qui prit la coupe à deux mains, l'éleva, l'abaifla & la confuma. Il " seroit ennuieux de rapporter beaucoup d'autres cérémonies. Le Prêtre & les affif-" tans se tournerent vers le Peuple. Celui qui susoit l'office de Diacre publia à haute " voix les fruits & les indulgences que l'affemblée devoit espérer. Scachez, leur dit-" il, que vous tous qui avez assisté à ce sucrifice, devez être certains de recevoir de grands " avantages de vos Ancêtres défunts, à cause de l'honneur que vous leur avez sait en leur " Sacrifiant. Vous serez honores ; vous aurez une longue vie; & vous jourrez de toutes sor-" tes de biens temporels. Ce discours fini, on mit le seu aux deniers de papier; & " le sacrifice finit aussi ". On trouve avec raison dans toutes ces Cérémonies quelque chose qui a du rapport avec celles de l'Eglise Catholique. C'est sur quoi nous ne ferons aucune réflexion. N'oublions pas ici qu'avant que d'entrer dans le Temple, les Chinois, qui vont y offrir leurs respects à leurs Ancêtres, font un triple cri en forme de gémissement.

Dans une autre description du culte des Chinois envers les morts, on ajoute " que "Pon voioit sur deux Autels, situés l'un vis-à-vis de l'autre, les Images d'un vénérable vicillard; qu'outre l'élévation d'une espèce de calice plem de vin, bû ensuite par le Prètre, on éleve dans un bailin de bois la tête d'une chèvre avec sa

» peau, le poil & les cornes ornées de fleurs.

Tont le formulaire de ce culte est écrit dans le Rituel Chinois, avec les priéres & les demandes que l'on doit faire aux morts. Rien n'est, selon les Chinois, de plus grande esticacité que ces priéres. Ils jont pessuades que les névites de ces morts sont si grands, qu'ils se peuvent comparer à ceux du Ciel même. Ils croient que leurs ames sont toujours n la droite è à la gauche du Roi du Ciel. C'est en un mot sur ce culte, que sont sondées toutes les espérances des Chinois. Ils s'imaginent que du culte des Ancêtres il viendra des biens sans nombre aux descendans qui les honorent.

Comment accorder ce culte des morts avec l'anéantissement de l'ame; ou si l'on veut un terme plus doux, & plus conforme à l'idée des Siamois & de quelques autres de leurs voitins, avec l'entière privation de sentiment de notre ame après la mort; avec cette quiétude si parsaite des esprits Saints, que quoiqu'ils existent encore, ils n'existent que comme s'ils n'existoient plus? Ou ensin, si l'on veut suivre le sentiment des Chinois (a) maiéralisses, comment accorder ce culte avec l'opinion que la figure d'une chose étant detruire, cette chose n'existe plus que dans le (b)

tout.

Voici ce qu'on répond là-deflus; & c'est la seule explication qui puisse rendre conséquent le culte des morts. Les Chinois croient que l'homme est composé d'une substance terrestre, qui est le corps, & d'une substance aërienne, qui est l'ame. Sur ce sondement ils se persuadent qu'il y a toujours quelque portion de cette substance aërienne dans les tableaux de Consucius & des autres morts. Cestableaux sont creux, afin que quelque portion de cette substance vienne s'y loger, & soit ainsi présente aux honneurs qu'on lui désere & aux prières qu'on lui sait : à cause de cela ils les appellent les sieges des ames. Sur ce meine sondement ils établissent, que les esprits qui sont dans les choses, ne différent pas des choses mêmes où ils sont ; de sorte que la portion aërienne de l'homme n'est proprement que la partie la plus substile de la martière qui le compose, & qu'il faut pourtant qu'ils supposent incorruptible, pour donner quesque couleur à leur culte.

On dit outre cela, (e) que " les Chinois admettent deux fortes d'Esprits. r. Ceux » qu'ils appellent les Esprits des générations & des corruptions qui arrivent dans » l'Univers. Ils entendent par ces Liprus, ou la subflance même des choses qui agifnfent, ou leurs qualités, ou la (d) formalité, pour ainsi dire, de leur vertu active.

2 Lc

⁽a) Par ce terme on entend les Chinois, qui crosent qu'il n'y a qu'une Sabiltance qui ne perit pas, mais dont les differentes modifications fe detruifent, &c. Cerie Subfrance eff la Matiere.

⁽b) Car, felon eux, il femble que toutes choies ne font qu'une même choie,

⁽c) Extraits dans la Morale pratique, &c. Iome VI.

⁽d) Cela est un peu obscur,

MES donna que qu'on fe reprocherent es de leurs on offrit le onnerent le confuma. H & les affifolia à haute , leur ditir de grands fait en leur le toutes sor-

le Temple, triple cri joute" que es d'un véin, bû enre avec la

papier; &

ies quelque

quoi nous

les priéres hinois, de morts Sont fi rs ames Sont ulte , que lte des An-

ou fi l'on uelques aue après la xistent eneut fuivre ec l'opinion uns le (b)

isse rendre posé d'une ame. Sur e fubstance font creux, si présente rela ils les e les esprits ; de forte fubtile de tible, pour

· 1. Ccux rivent dans s qui agifertu active. " 2. Les

e que toutes pratique, 800.

» 2. Les autres Esprits sont civils & politiques. Ils ont été introduits pour tenir le » Peuple en bride. Il falloit un muien pour empêcher qu'il ne se licenciât; & ce » moien était de lui faire concevoir des Esprits du Ciel, de la Terre, des Montangnes, &c. "Suivant ce dernier sistème, que nous tirons de la Morale pratique, le culte des Génies, des Anteires, &c. n'est qu'une invention de la Politique. C'est la Doctrine extérieure ou apparente des Lettrés, qu'ils croient fausse, quoique néces-

faire. Selon l'intérieure (a) ils sont Athées.

Après cette division des Esprits, on en rapporte une autre à quelques pages de là (b) dans le même Livre. Nous la donnerons ici dans les propres termes qu'on y trouve. » Les Chinois font des facrifices à trois fortes d'Esprits. Celui qu'on appelle le Roi " d'enhaut, (Xam-ti) n'est que la vertu active du Ciel materiel, ou ses influences, sequi servent à produire les diverses choses du monde : c'est le premier Esprit supé-"rieur à ceux des montagnes, des eaux, des rivières, des villes, &c. Le fecond est celui n de la Terre, qui n'est autre chose que la Terre matérielle. Cet Esprit n'est que la » vertu, & l'efficace que la Terre a de produire ses effets. Le troisième Esprit est » en quoi l'homme se résout quand il meurt ; car il devient cadavre quand la partie acrienne se sépare de la partie grossière, &c. Les Chinois facrissent à ces trois sortes d'Esprits. C'est l'Ossice des Empereurs de sacrisser au Ciel & à la Terre. On » leur offre des bœufs, des moutons, des porcs. Les Rois sujets, ou tributaires de "l'Empereur, & les Vice-Rois facrifient aux (e) Génies du Roiaume. Outre cela les "Empereurs facrifient aussi à leurs Ancêtres; & tous les Chinois, grands & petits, »facrifient aux morts de leur famille, en remontant jusqu'à la quatriente généraation: remontant plus haut on ne diffingue plus fes propres morts.

Ces facrifices se font avec beaucoup de solemnité deux fois l'année. Chaque famille ser ser du mieux qu'elle peut ; les remercie par ce culte des biens qu'elle a reçus d'eux, & leur en demande la continuation. Outre les facrifices publics, on en fait aussi en particulier chez soi avec moins de solemnité. Gependant tous les jours de nouvelle & de pleine Lune, les Chinois allument des cierges devant les Tableaux de leurs morts; ils brulent des partums à leur honneur; ils leur présenrent à manger ; ils leur font des inclinations profondes.

Outre cela, il y 2 dans toutes les Villes de la Chine des Temples bâtis 2 l'honneur des cinq premiers Empereurs, des grands hommes & des bienfaiteurs publics. Quand les Empereurs sont morts, on leur désere aussi tous les honneurs de l'Apothéose; car on prétend qu'ils ont acquis après leur décès le pouvoir d'aider & de fecourir ceux qui s'adressent à eux. Quoiqu'on ne seur reconnoisse pas ce pouvoir pendant cette vie, il y a pourtant dans les Temples un Tableau servià la façon des Ancêtres, ou est écrit en gros caractères: Vive le roi de la Chine des milliers d'années. On facrific devant ce Tableau, & on lui fait des génuflexions.

De tous ces usages, qui concluent à l'immortalité de l'ame, & à la nécessité de prier, il paroit au moins, que quand même il seroit vrai, que les Lettrés enseignent & pratiquent directement l'Atheisme, il ne s'est pas répandu généralement dans toute la Nation. Au contraire le Tribunal des Rites veille fans celle à la confervation des anciens ufages; & ce Tribunal étant le premier & le plus confidérable de tous, il est vrai de dire, que l'esprit de la Nation entière, malgré les sistèmes particuliers de quelques Lettrés, est de maintenir une Religion, & le culte qui en est intépara-

Disons maintenant un not de l'Argument, par lequel on nous apprend que Confucius a voulu établir le culte des Esprits : cet Argument est un veritable sophisme de Pyrrhonien; car il se réduit à soutenir, qu'on ne peut déterminer si les Esprits affissent aux sacrifices, ou non, & s'ils reçoivent les priéres des dévots. Mais, dit-on, une chose est surce. Si l'on sert nonchalamment les Esprits, on se met dans une imputssance encore plus grande d'être assuré de leur présence, &c. Si ceux qui servent dévotement ces Esprits n'ont cependant aucune assurance positive de seur pré-sence, à quoi se tiendront ceux qui doutent? Mais ne nous arrêtons pas plus longtems à de parcils sophismes, toujours dangereux en matière de Religion.

⁽a) Nous avons averti que la Secte des Leures enseigne deux sortes de Doctrines, comme la Secte de Fo.

⁽b) Morale pratique, ubi sup. pag. 51. (c) Chin-hoan. Nous en parlerons ci-après.

Du Culte des Esprits ou des Génies.

On donne le nom de Chin-hoan à ce Génie que l'on suppose être le Gardien des Villes, des Provinces & des Tribunaux. Il a des Temples par tout l'Empire. Les Mandarins qui vont prendre possession de leur Gouvernement, doivent auparavant en faire hommage au Chin-hoan de la Ville, ou de la Province qui est com-mise à leurs soins ; lui jurer qu'ils s'acquirteront fidélement de tous les devoirs de leur charge, & lui demander le moien de les accomplir. Ils doivent réiterer ces devoirs deux fois l'année, d'autres disent deux fois le mois, sous peine de perdre leur charge s'ils y manquoient. On dit que ces Chin-Loans reviennent aux Anges Gardiens : mais les Chinois reconnoissent en eux une Divinité inférieure à celle du premier Principe, quoiqu'ils avouent pourtant que ces Chin-hoans ont été autrefois Dès-là on doit conclure que quelques Métaphyliciens que foient en général les Chinois, leur Idolâtrie à certains égards, n'est guéres moins absurde que celle des Grecs & des Romains ; ce qui paroîtra encore plus clairement, en lifant la suite de ce Chapitre.

Les Chinois fondent leur opinion, concernant les Chin-hoans, sur ce que le Monde est régi par des Gouverneurs visibles. Il est juste, disent-ils, (a) qu'il le soit aussi par des Gouverneurs d'une nature spirituelle, qui le garantissent de l'injustice & de la violence des Magistrats, & qui punissent les crimes secrets qui échappent à la connoissance des hommes. L'Auteur que nous citons dit, qu'anciennement les Chinois n'avoient paucunes Idoles (de ces Génies) dans les Temples ; on n'y " voioit qu'un tableau, dans lequel étoient écrits ces mots en Langue vulgaire & n en lettres d'or : C'est iei la demeure du Gardien spirituel de la Ville. On mit plusieurs » Siécles après en la place de ce tableau des repréfentations de ces Génies, (b) afin » d'imprimer plus de respect et plus de crainte a ceux qui étoient obliges de preter

" ferment ".

Le P. Martini dit encore, que les Annales des Chinois font mention de bons & de mauvais Génies fous le nom de (c) Xm & de 2 ser, ce qui est aussi l'opinion des Chinois modernes; & c'est sur cette opinion, que sont fondées les l'etes accompagnées de Sacrifices à l'honneur des Génies des Montagnes, des Eaux, des Villes,

On adore à la Chine le Soleil, la Lune, les Etoiles. (d) Un certain Caufay, à qui le Gouvernement de la partie la plus basse du Ciel est attribuée, a aussi le pouvoir de vie & de mort. On lui soumet trois Esprits Ministres ; Imquam , Isuquam & Teiquam. Luiquam donne la pluie ; Teiquam prélide à la nativité, à l'agriculture & à la Guerre; Tjusquam est comme le Neptune des Chinois. Quonin est la Deesse qui préfide aux ménages & aux biens de la Terre. (e) On la repréfente avec deux ensans à ses côtés, dont l'un tient une coupe, & l'autre a les mains jointes. Chang-ko est la Déesse que les Bacheliers de la Secte des Lettrés révérent particuliérement, comme les Grecs & les Romaius Mmerce. On voit encore ici l'Idole ou la Divinité qui préfide a la volupté. Cette Idole, qui s'appelle aussi Nonfo, est regardée comme un Nw, & servie comme telle par les Dévots. Cependant c'est le Génie qui dirige les platfits illicites comme les liettes : digne ministère pour un Etre qualifié du nom de Am, que l'on prétend traduire par celui de Saint. On voit dans la même Planche le Génie qui préfide a l'immortalité ; le grand Génie tutelaire de la Chine, qui peut-être n'est autre chose que le Dieu de la Guerre, dont nous avons parlé déja; ou Ki-to, que les gens de Guerre Chinois (f) honorent comme leur Patron. Enfin on y voit Lan-eing que nous ne connoissons pas. Ho.guam gouverne les yeux.

Puzza, que l'on voit affile fur une fleur de Loto, ou plutôt, selon Kneher, sur une héliotrope, est appellée par ce Pere (g) l'Iss & la Cybele des Chinois. (h) " Elle a " seize bras, dont chaque main, dit ce Pere dans la traduction de sa Chine illustree,

(e) Coci est tuc de l'Ambassade des Hollandoes a la Chine par Nienhof.

(f) Navarette cite dans la Morale pratique, I ome VI.

(g) chine l'lust. 3. Part. Voiez la deuxième Figure de la feconde Planche.

(b) Voiez la première l'igure.

⁽⁴⁾ Hift, de la Chine, par le P. Martini,

b) Par cette manière de s'exprimer, on veut supposer qu'il n'y a point d'I ofâtrie dans ce Culte des Genies.

⁽c) Its ont le meme nom en Japonois. Le Sin de ceux - ci ne différe du Chin & du Xin des Chinois que par la prononciation.

⁽d) Purchat, Extraits des Voiages,

e Gardien l'Empire. ent aupai est comes devoirs nt réiterer de perdre ux Anges à celle du foient en furde que , en lifant

e le Monu'il le foit l'injuffice happent à s jon n'y /ulgaire & t plusieurs , (b) afin de preser

le bons & pinion des accompacs Villes,

Caufay, 1 li le pou-Diaquam gricultur**e** la Déefle vec deux s. Changérement, Divinité dée comiénie qui ualifié du la même la Chine, arlé déja ; n. Enfin eux.

r, fur une "Elle a e illuftree,

des Hollan-

le pratique, a deuxiéme





IDOLE, que les CHINOIS appellant, le BIEU de L'IMMOR! A. FO-TEK, ou NINIFO, B. KIN-GAN génie tatelaire TALITÉ, et qu'ils disent présider à leur FONTUNE. que les JESUITES nomment aussi CHIN-HOAN.







DIVINITÉ que les AMBASSADEURS HOLLANDOIS nomment LINCING dans leurs RELATIONS .





PUZZA ou la CYBELE des CHINOIS



PUZZA sous une sorme parallele à JSIS assise sur la fleur de LOTOS.







1818 & OSIRIS, avec la fleur de LOTOS sur la tête sous la figure de SERPENS.

1818 assise sur une Fleur de LOTOS.



ISIS alla ant son F's HORUS .



1818 avec une tête de rache Mattant HORUS .

1



" est armée mystériensement de conteaux, d'épées, ou de hallebardes, de livres, de on abregé ce que les Bonzes Chinois débitent d'elle. (n) Trois Nymphes descendirent autrefois du Ciel pour se laver dans un Fleuve ; à peine surent-elles dans l'eau, que l'herbe nommée (b) restearia, parut sur les habits de l'une avec son fruit de corail, sans qu'on pitt comprendre d'on cela venoit. La Nymphe ne put résister à la tentation de gouter de ce fruit. Elle en devint enceinte, & acconcha d'un garçon qu'elle éleva jusqu'à l'âge d'homme; après quoi elle l'abandonna & s'en retourna au Ciel. Ce fils devint un grand homme; il donna des Loix ; il fit des conquêtes. Cette fable a du rapport avec celle de Sommonacodom ; elle en a aussi avec celle de Strapis & de Honsselle en a même avec l'Histoire de Jesus-Christ.

Seraps étoit, selon quelques Anciens, l'Univers, on l'Ame du Monde, on le premier principe de toutes chases. Pour faire comprendre que c'est la Nature nième, un ancien Oracle a dit, que le Ciel est sa tête, la Mer son ventre, la Terre ses pieds, l'air ses orcilles, le Soleil ses yeux. On attribue à Sérapis d'avoir adoucl les mœurs des hommes par ses Loix, & donné celles de l'agriculture. On peut dire austi qu'il sit des conquêtes i c'en étoient de grandes que de rassembler des hommes dispersés de côté & d'autre, vivant en bêtes, fans ordre, fans Loix, fans police. C'est enqu'il y a de la violence à rapprocher tellement les anciens Dieux les uns des autres, que de cinq ou fix on n'en tatte qu'un, qu'il se souvienne, que e'est le seul moten de concilier les Mythologies de distérens Peuples. A l'égard d'Horus sils d'Iss., il a beaucoup de rapport au fils de Puzza, puisque l'un & l'antre furent Législateurs & Conquérans. Ce même Horus, qu'Iss tient iei sur ses genoux, est le Bacchus des Grees, & l'Apis des Egyptiens. Nous disons que la fable de la Cères Chinoise a quelque conformité avec l'Histoire de Jesus-Christ. Le P. Lassieau nous la fouruit dans ses Maurs des Sauvages Américans. Ilis, Mere & Vierge (car elle étoit l'une & l'autre) est réellement la première leve, la Cybéle des Paiens, & l'Emblème de la seconde, qui dans l'état de Virginité sut Mere de Jesus-Christ, dont il trouve aussi un Embleme dans Bacchus, Horus & Aprs. Quoiqu'il en foit, l'Histoire de Pueza a un rapport encore plus marqué avec ce qu'on raconte de Junon, qui devint mere d'Hébé, en touchant une fleur. Car il a bien fallu que les hommes, privés de la révélation se, distinguallent dans tous les Pais du Monde par les meines extrava-

Quand la vérité se trouve noice, pour ainsi dire, dans une fable, pour peu de vraisemblance qu'on rencontre dans la fiction, il n'est par étrange qu'on s'y accroche comme à une chose solide. Delà les conjectures ingénienses de ceux qui ont voulu éclaireir les Idolatries. » Les doctes Chinois, dit Kircher, donnent plutieurs bras à " Puzza, pour faire comprendre peut-être, qu'elle est la Mere de tons les Dieux; & " c'est par cette même raison que les Gentily représentaient Cétes avec une poitrine noute couverte de mamelles, a ce qui, hii fit donner le furnom de Alomnessa. Les uns & les autres out voulu représenter par ces Idoles emblématiques, la force de la Nature, sa puillance, sa fécondité, son activité. Ijis chez les Egiptiens, Cerès, Cybele chez les Remains, & Puzza chez les Chinois, penvent donc être regardées comme une Divinité, qui produit & fait produire toutes choses. C'est la Nature. Elle est affife fur du Lotes an milieu de l'eau, pour marquer, dit le P. Kricher, " que comme , cette herbe est toujours arrosée de l'eau, fur la superficie de laquelle on la voit - nager, de même avec le fecours de cet Elément, la Nature contribue à la prouduction & à la fécondité de toutes choses ". Nous paraphrasons un peu ce passage pour mieux le développer. N'oublions pas que c'eft à ces mêmes idées qu'il faut rappeller Venus, fortant du milieu des eaux. Venus naquit au milieu de la Mer dans une Coquille, qui la conduitit à copre. Pouvoit-on mieux exprimer le caractère de Venus, sa sécondité, le lieu de sa residence, &c. L'enus barbne n'avoit pas une signification moins énergique. De la ceinture en haut cette Venus barbue étoit homme : de la ceinture en bas elle étoit femme; & par-là on donnoit à connoître la force & l'union des deux Sexes, & le pouvoir de Venus fur eux. Qui fçait encore ce que signifioit Venus, furnommée la Cavalière? N'oublions pas ici Vénus fortant du fem des

⁽⁴⁾ Kircher, abi fup, (b) Ou plutot Latos aquatica, felon le Pere Kircher, Cette Fleur s'appelle Lien en Chinois ,

eaux, dont Auguste confacta le Tableau dans une Chapelle de Jules Céfar. Au reste rien ne justifie mieux la conformité d'Ijis & de Puzza, que de voir la première affile chez les Egyptions fur une flont de Lotes , pour confacrer à la postériré un Manument de ce Lier, qui avoit été la première nontriture de leurs Ancètres; & comme dans la futte du tems ils substituérent l'orge & le froment au Lotos, on ne doit pas être furpris non plus de re trouver cette His repréfentée avec trols épis à la nuin, & trois autres devant elle, dans la même figure ou l'on voit qu'elle allaite le peut Horus.

Voici une autre conformité qui ne paroîtra pas méprifable à ceux qui aiment à rapprocher la Mychologie des Peuples Idolatres. Ifit fe trouve avec une rête de vathe, & allattant fon peut Horn, dans une Antique copiée ici d'après la figure dounée par le P. de Montfaucon; ce qui, fuivant ce Pere, marque la reflemblance d'Isia & d'Io, fille d'Innehus, laquelle fut métamorphofée en vache. On n'ignore pas que chez les Indiens la fécondité de cet animal est l'emblème de celle de la Nature, & qu'ils regardent en quelque façon la Vache comme une Mère du Genre humant à cause de ses propriétés. Par conséquent Puzza, qui est Iss, est austi la même que la Vache so. Finations ces parallèles, qui nous meneroient trop loin, en remarquant qu'In & Ojon etorent aufli reprétentes sous la forme de deux Serpens, & le Lotos sur leur tête, avec cette différence, qu'Is avoit le sem d'une femme. Ces Serpens étoient les Symboles de la Divinité : & cette Divinité chez ces Peuples n'étoit que trop souvent consondué avec la Nature.

Il cit certain & prouvé évidenment, que les anciens & les modernes Gentils ont confidéré plufieurs Dieux dans le même Dien : la Nature, felon fes différences formes, a été Cyleic, l'ela, Coes, la Lune, le Soleil, Ofins, Orat, Dianyfias, Apollon, &c. comme le prouve Macrobe dans les Saturnales, ou il avoit entrepris de ramener tous

les Dieux à ces deux Attres.

Les Chinois révérent encore quelques autres Génies, & quelques perfonnes, qui de leur vivant avoient pratiqué les vertus les plus fublimes; & ils fe fervent pour les défigner du mot Am. Parmi ces perfonnes, ils nomment une (a) Quantia ou Quonim (b) qui vivoit en Anachorette. C'éton une grande Sainte, dont la Légende Chinoffe dit des merveilles étonnantes. Tout homme qui est né pour devenir Légendaire, ne tarit jamais fur cet article. C'est que cela couse de source, comme quand on écrit des Contes des Fées. On y trouve une Neoma Magicienne, ou felon quelques autres, (c) fille dévote, qui avoit fait vœu de Virginité. Elle est représentée ici, sous le nom de Matzon, atant deux autres dévotes à ses côtés qui l'éventent. Hujumfin ét oit un Alclimutte célébre, qui trouva la Pierre Philotophale : mais ce ne fut pas la te plus folide bren qu'il fit aux Peuples. Il les délivra d'un Dragon terrible, & enfuire l'attacha a une colonne qui fublitte encore, après cet explore il s'envola aux Cieux. On lui batit un Temple dans le meme lieu on cet Hercule Chinois avoit terrasse le Monstre.

Nous ne sçaurions nous empêcher de remarquer, que ce terrassement de Monstres & de Dragons donne des idees fi nobles de la puillance de ceux que l'on croit animés & favorifes do Ciel, qu'aucune Religion n'a voulo se priver de ce Privilège. Elles n'ont pas jugé devoir le refuter la giotre d'avoir en des Héros vainqueurs des Monttres Les Légendes parennes ont eu un flereule vamqueur de l'Hydre, un Warpe du Sphinx, un fafor du Dragon de Colchos, &c. Nous verrons dans la futte de cet Ouvrage, que les anciens habitans de l'Europe n'ont pas moins aimé ce incrveilleux, que les Grees & les Peuples d'Afie, anciens & modernes. C'eft grand dommage que l'on n'an jamais pu prouver folidement l'existence des Dragons, & autres sembiables Monstres. Nous pournons surement compier leur défance au nombre des victoires de nos Saints, & croire tans repugnance tout ce que les Legendes nous apprennent des Dragons de Provence, d'Orleans, de Rhode, d'Irlande, &c. C'ett un malhour pour les dévots, qui ont du gout pour le merveilleux, que le Christianisme n'ait pas besom de fables pour se souteur, & qu'il porte l'exactitude & la sincérité jusqu'arejetter les choses douteuses, quelque gloire qu'il puisse en tirer.

Ne perdons pas nos Chinois de vue. Le Dieu , Idole ou Génie qu'on voit ici fons te nom de Quante-cong, éron le Fondateur de l'Empire Chinois. Il niventa une partie des Arts; il donna des Loix & des habits aux Chinois; car avant lui ces Peuples

(a) Purchas, Extraits de Voiages.

(b) Voiez Dapper, Recueil d'Ambassad. à la (c) Dapper, Ambassad, à la Chine, ubi sup.

ES

Céfar. Au
a première
né un Moné un Mone comme nit pas ètre
k trois audorus.

riorus.

n aiment à
rète de vafigure donce d'Ifit &
e pas que
Nature, &
humain à
même que
en remarpens, & le
time. Ces
ruples n'é-

Jentils one rentes forollon, &c., nener tous

onnes, qui nt pour les na ou Quogende Chiendaire, ne nd on écrit ielques auée ict, fous Hujumfin

Hujumfin e fut pas lå ble , & enenvola anx imois avoit

e Monthes
i Croit aute Privilége,
queurs des
in Ædipe du
de cet Oucriveilleux,
minage que
femblables
es apprenient
un malheur
ne n'ait pas
e jufqu'a re-

oit ici fous ita une parces Peuples alloient

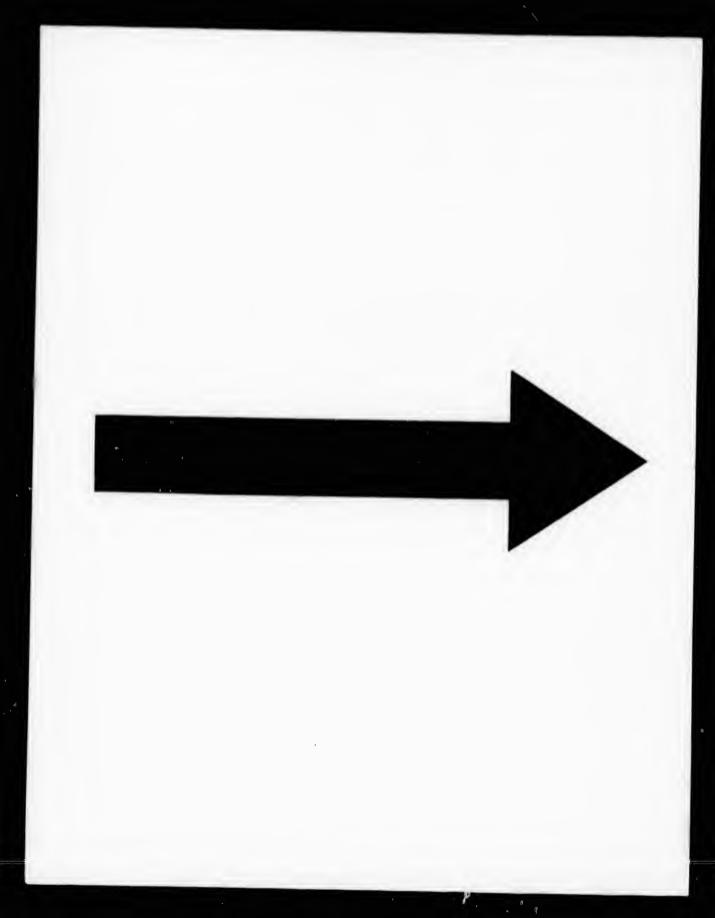
hine, ubi fup.



QUANTECONG DIVINITÉ CHINOISE que les CHINOIS disent avoir eté leur premier EMPEREUR



QUONIN DIVINITÉ demestique des CHINOIS.



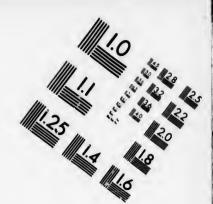


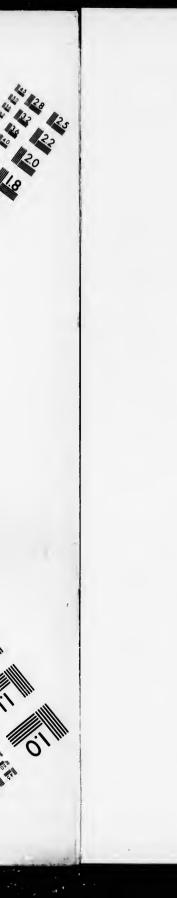
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



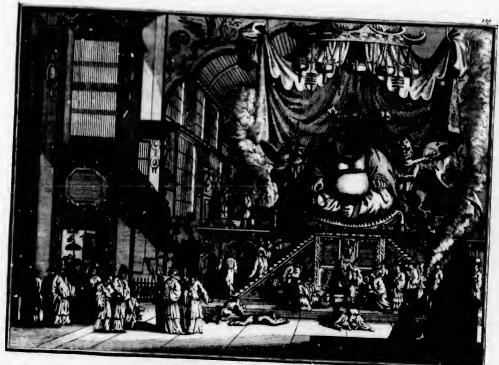
Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER. N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



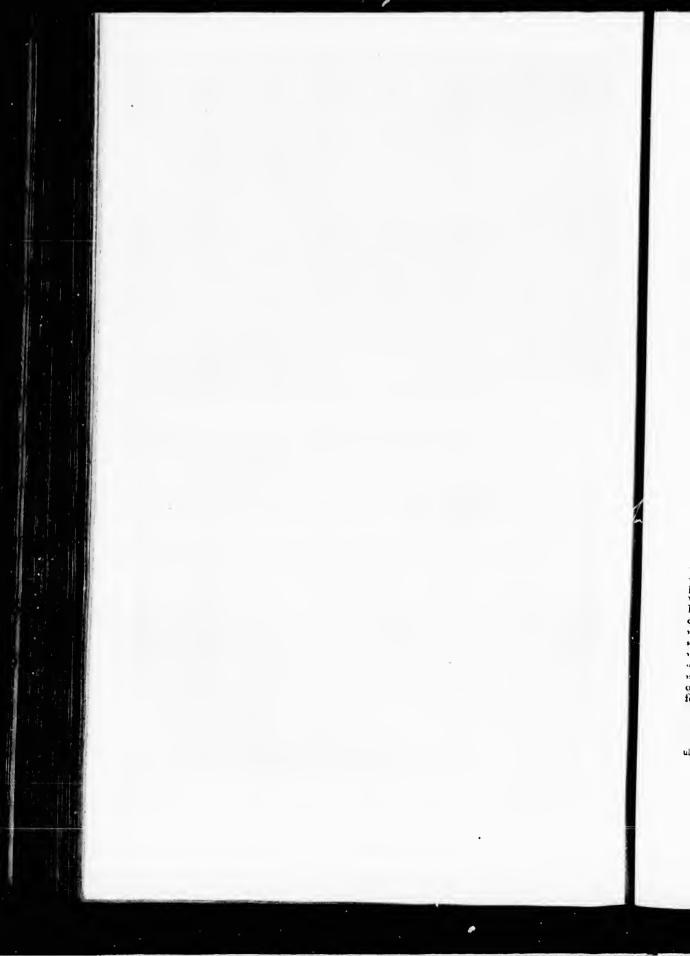




VITEK ou NINIFO.



MATZOU.



alloient presque nuds; il les réduisit sous une sorme réglée de Gouvernement, & les sit habiter dans des Villes, &c. Des inventions si utiles & si extraordinaires ne pernierroient pas de se le figurer d'une taille commune avec les autres hommes, aussi l'a-t-on représenté comme un Géant, & d'une sorce surnaturelle. On voit derriere Quante-cong son noir Ecuier Cincheon, qui ne cédoit pas en sorce au maître. Le P. Martini, dans son Histoire de la Chine, croit que ce Quante-cong pourroit bien être le même que Fohi, dont l'histoire, comme celle des autres Fondateurs de Roiaumes

Dans le Recueil d'Ambassades à la Chine par Dapper, on rapporte les fonctions & les qualités de soixante & douze Dieux Chinois, ausquels on partage les départemens des Cieux & de la Terre, de la manière suivante. Les cinq premiers gouvernent les Cienx. Le premier de ces cinq est supérieur à toute la hiérarchie des Dieux, & à tous les Etres de la Nature. Ces cinq Dieux ont sous eux les trois Génies-Ministres, Tanquam, &c. dont nous venons de parler. Ces huit Divinités ont à leur service huit Conseillers, aussi habitans des Cieux. Ces Conseillers étoient ici bas des Sages & des Philosophes. Les autres Dieux, au nombre de trente-six, gouvernent la Terre & les choses sublunaires. N'oublions pas un Dieu de Théatre : on peut appeller de ce nom l'inventeur des Piéces Dramatiques Chinoifes. Les Chinois l'ant déifié après sa mort. Il est le Génie Protecteur des Comédiens; & on lui sait des facrifices & des offrandes. Les Comédieus sont toujours munis d'une image de ce

Ajoutons à ce que nous venons de dire, qu'à l'imitation des Egyptiens, les Chinois (a) ont un respect religieux pour les Pyramides; c'est-à-dire, pour des bâtimens qui ont du rapport aux Pyramides d'Egypte. C'est le P. Fireher qui l'assure. On n'ose, dit-il, approcher de ces bâtimens, ni même les regarder, sans avoir aupara-vant observé certaines cérémonies pour appaiser les Dieux (de ces Pyramides). Cette parenthése nous paroit nécessaire, pour faire usage du passage suivant, que ce Pere cite comme une autorité nécessaire à ce qu'il rapporte, ,, (b) Ils ont des Idoles " faites en forme de Pyramides, qu'ils appellent Chines. Dans ces Pyramides il y a une espéce de Fourmis blanches. Les Gentils ont grande peur de ces Chines. Quand », ils achetent un esclave, ils l'aménent devant quelqu'une de ces Pyramides avec une " offrande de vin & d'autres choses, & le lui consignent entre les mains, priant l'I-,, dole que si l'esclave s'ensuit, elle fasse ensorte que les serpens, les lezards, les ty-" gres le dévorent. Ce que les esclaves craignent si sort, qu'encore qu'ils soient mal-» traités de leurs maîtres, ils n'osent pas les abandonner." Le même Auteur ajoute, (c) que les Chinois sont les singes des Egyptiens, qui adoroient la pointe, ou la boule qui etoit au haut de la Pyramide. Du moins on peut dire qu'il n'est pas absurde de comparer à ces boules hiéroglyphiques les Idoles qu'on voir au plus haut étage des Tourspyramidales des Chinois & des Japonois, comme on le verra dans la fuite. Celle qui est la pointe de la Tour de Porcelaine, est faite de cuivre doré. » Cette Tour, dir » l'Auteur cité, fut bâtie superstitieusement par les Chinois, qui ont crû établir par

N'oublions pas les Dragons. Ils ont aussi quelque part au culte superstitieux des Chinois. Les Dragons sont les Armes & les Enseignes de l'Empire; & les Chinois les représentent sur leurs habits, sur leurs livres, sur leur linge, dans leurs tableaux. Foki, l'inventeur des foixante & quatre symboles, autorifa le premier la superstition pour les Dragons. Dans la feule vue de donner du poids à ces symboles, dont il vouloit faire valoir le sistème, il crut devoir appeller le merveilleux à son secours. Fohi dit au Peuple qu'il avoit vû ces symboles sur le dos d'un Dragon, qui s'étoit élancé vers lui du fond d'un lac. " Cet Empereur, (d) dit le P. Martin, choisit le » Dragon avec d'autant plus de confiance, que cet animal passe parmi les Chinois » pour être d'un heureux présage. Les Dragons de l'Empereur étoient représentés à avec cinq griffes à chaque pied. Si quelqu'un se servoit de cet animal pour quelque symbole, il lui étoit désendu sous peine de la vie, de lui en donner plus de » coatre. " Que Fohi soit le premier qui ait inspiré de la superstition pour le Dragon, ou qu'il ait trouvé la superstition toute établic, toujours est-il apparent qu'elle est fort ancienne chez les Chinois, & hors d'état d'être justifiée. Et comme les fables

⁽⁴⁾ Kircher, Chine Illust, 3. part, (b) Citation du Pere Jarrie dans Kircher, ubi fup.

Tome V.

⁽c) L'Aslas du P. Martini cité par Kircher,

Voiez à la page suivante.
(d) Hist. de la Chine, ubi sup. L. I.

^{*} Ecccc

des serpens monstrucux sont en général d'une antiquité très-reculée, il siut croire encore avec plusieurs seavans hommes, que les nations Idolâtres n'ont tien débité sur ce sujet qui ne puille avoir la même origine, & soussir peut-être les mêmes ellés-autres de la même origine.

allégories que celles qu'on trouve dans les Livres Sacrés des Juifs.

Non-feulement les Chinois croient le Dragon la fource de tous les biens qui leur arrivent 3 ils s'imaginent encore qu'il leur donne, & la pluie & le beau tems. C'est lui qui fait tonner 3 c'est lui qui forme les orages. Ne voilà-t il pas le Printedes Putsfances de l'air , dont il est parlé dans les Saimes Ecritures 3. Ensin, de même que les Anciens ont mis la tosson d'or sous la garde d'un Dragon, & que beaucoup de Modernes eroient encore aujourd'hui, que les mines & les trésors souterrains sont gardés par des Esprits solets & des Lutins, les Chinois croient que le Dragon tient sous sa putssance les biens de la Terre, & régne particulièrement sur les montagnes. C'est à cette crédulité qu'ils doivent "la supersition de chercher (a) avec beaucoup de peine & de dépense les veines de cette bête énorme, lorsqu'ils font creuser des stombeaux. Ils sont dépendre de cela le bonheur & la prospérité de leurs familales, &c."

Qui voudroit fuivre la matière de l'Idolâtrie Chinoise iroit plus loin qu'il ne pense. Le P. le Comte (b) avone "qu'il n'y a guéres de Peuples plus superstrieux que les se Chinois." Il ne pouvoit chostir de plus favorable circonstance pour en juger, que les cérémonies qu'il leur vosoit pratiquer for Mer dans un voiage qu'il sit avec eux. Ils rendoient un culte divin à la Bouslole; bruloient des patisles à son honneur; lui mossificient des viandes en facritice. Ils jeutoient régulièrement deux sois le jour du mpapier doré dans la Mer, comme pour la tenir à leurs gages. "Près de (t) Nangam on a dévotion à une pierre, qui est en possession de samteté; mais on ne dit pas comment. Elle porte le nom de Xin; & comme le nom est commun à tous les Génies, il paroit que les Chinois en reconnoissent un particulier à cette pierre. La première Idolâtrie a commencé par des pierres coniques, pyramidales, quarrées. La

pierre sante dont il s'agit ici, est peut-être un rette de ces Monumens.

Le P. Lossieau dans le Tome I. des Manrs des Sauvages, &c. cite une Relation manuscrite de la Loussiane, où on lit, que les Natehez conservoient précieusement dans un de leurs Temples une pierre consque, enveloppée dans plutieurs peaux de chevreuil mises les unes sur les autres. Divers anciens Peuples Orientaux n'avoient dans leurs Temples d'autres Idoles, que des pierres de cette figure. "Sur ce principe, a ajoute le P. Lastieau, c'étoit la Divinité que les Egyptiens vouloient représenter dans leurs Pyramides & leurs Obélisques. Peut-être vouloient-ils figurer la Divinité, & ce qui leur restoit d'idées de la Trinité, dans les trois faces des Pyramides. "Cela paroitroit trop recherché: contentons nous de l'idée que nous sournit un passage da P. Bouchet dans la Lettre à M. Huet, inferée dans le Volume suivant. "Il saut, dit-il, se représenter Dieu & sestrois noms disserens, qui répondent à ses trois principainx attributs, à peu près sous l'idée de ces Pyramides triangulaires, qu'on voit élevées devant la porte de quelques Temples."

Les Chinois ont aufli leurs Idoles miraculeufes. (d) Près de Tuven, Ville de Xanfi, on en montre une dans une Chapelle, qui, fortant des mains de l'Ouvrier, fe leva

voute seule, & se rendit à la niche qu'on lui avoit préparée.

Croiroit-on qu'un Peuple, si attaché au culte des Dieux qu'il lui semble qu'on ne séauroit allez multiplier leurs Idoles & leurs Pagodes, seroit capable de se déchaîner contr'eux jusqu'il les traiter de la manière la plus outrageame, lorsque l'événement ne répond pas à ses espérances ? (e) "Il arrive aflez souvent, dit le P. le Comte, squ'après avoir été bien honorès, si le Peuple n'obtient pas de ces Dieux ce qu'il dem nande, il se lasse, les abandonne comme des Dieux impuissans d'autres les traintent avec le dernier mépris ; les uns les chargent d'injures, les autres de coups. "Chien d'esprit, lui disent-ils quelquesois, nous re logeons dans un Temple magnifique ; tu es bien doré, bien nourri, bien encensé ; & après tous ces soins tu nous presuses ce qui nous est nécessaire. On le lie avec des cordes ; on le traine par les pruès, chargé de bouë & de toutes sortes d'immondices. Si durant ce tems-là ils sobriennent ce qu'ils souhaitent, alors ils reportent l'Idole en cérémonie dans sa nime che, après l'avoir bien lavée & bien essuise ; ils se prosternent en sa présence, & pului sont diverses excuses."

⁽a) Hift, de la Chine, ubi fup. L. IV.

⁽b) Mémoires de la Chine, Tome I.

⁽d) Nieuhoff, ubi sup.
(e) Mémoires de la Chine, Tome II.

fint croire rien debiré les mêmes

ns qui leur ems. C'eft e Prince des emême que aucoup de rrains font ragon rient nonragnes. beaucoup creufer des eurs famil-

Ine penfe. ux que les juger, que avec eux. onneur i lui le jour du (c) Nangan ne dit pas à tous les pierre. La arrées. La

e Relation cieufe ment iux de chevoient dans principe, repréfenter er la Divies Pyraminous foure Volume qui réponnides trian-

le de Xanfi, er, fe leva

e qu'on ne : déchaîner événement . le Comte, ce qu'il detres les trai-de coups. le magnitiins tu nous iine par les tems-là ils dans fa niréfence, &

ne II.

Cette conduite injurieuse est l'esser d'un premier dépit, d'un mouvement soudain de colére, dont on n'est pas toujours le maître. C'est par un semblable dépit que le Peuple Romain maltraita les Temples de Rome après la mort de Germanicus. Alesandre, outré de dépit contre Fleulape, parce qu'il avoit laisse mourir Hephastion, or-donna que le Temple de ce Dicu de la Médecine sut brûlé. Il semble donc que l'on pourroit excuser les premiers mouvemens de ces Gentils Insolens, comme on excuse dans certains dévots des expressions outrées, qui étant prises à la let-tre, sont du moins autant d'injure à l'Etre Souverain, qu'un placet conçu en termes incivils en feroit aux Monarques de la Terre. Mais que dirons-nous du fens froid avec lequel les Chinois poursuivent leurs Dieux en Justice : Le P. le Conte rapporte l'Histoire (a) d'un Chinois, qui fit condanner une Idole à un bannissement perpétuel, pour avoir laissé mourir sa fille. Nous verrons dans l'article du fapon, que les Peuples de ces Isles donnent des coups de bâton à leurs Idoles, quand elles

CHAPITRE V.

Les Prêtres des Chinois; leurs Dévots Mendians; leurs Fêtes; leurs Présages; leur Médecine, &c.

mesure que la Religion perd de sa simplicité, il lui faut des moiens liumains pour se maintenir; & avec le tems ces moiens prennent si bien la place de la Religion, qu'on ne la trouve plus du tout. On peut comparer la Religion au vieux vaillean des Argonantes, que les Grees, pour le conserver à la posterité, réparerent si long-tems & en tant de manières, qu'à la fin il ne resta pas une seule pièce du Navire. qui avoit porté à Colchos les Conquerans de la Toison d'or (b). S'il étoit bien vrai que les anciens Chinois n'eussent pas été Idolâtres, on pourroit dire que les sistèmes & les superstitions de ceux qui leur ont succedé, ont sait la même chose à la Religion du Païs ; & pourquoi cela ne lui feron-il pas arrivé ? Le Judaïfme & le Chriftianisme ont bien subi le nième sort : leurs Prêtres les ont regardés comme des sistèmes qui étoient sujets à vicillir, & qu'il falloit réparer pour les désendre du tems (c). Comparons les uns & les autres à des Ouvriers mercenaires, qui ne se contentent pas de chercher de l'ouvrage inutile, pour le faire paier plus de journées, mais qui garent encore ce qui est bon, afin de se faire valoir à celui qui les emploie. Quand les choses sont arrivées à un certain point, il semble qu'on n'ose plus se passer d'enx, & que la témérité de ces Ouvriers soit devenue une preuve de leur capacité. Ces Ouvriers téméraires & de mauvaise soi sont succedés par d'autres qui ne valent pas micux. Ceux qui voient clair r'ofent remédier au mal : il faut plus que du courage pour lui réfifter. Voilà comment les moiens humains prennent le deilus. Alars les Prètres, & tous ceux qu'on peut appeller Ouvriers mercenaires, exercent si ouvertement & fi impunément leur charlatanerie, qu'on s'y accoutume comme à une chofe fainte, & qui cit fuggérée par un esprit supérieur aux hommes : sur-tout quand cette charlatanierie est appuiée fur un dogme de Religion conforme à la justice de Dieu & à la dignité de l'homme. En voici un exemple.

Prêtres & Dévots Mendians des Chinois.

Les Bonzes sont les Prêtres de la Secte du Fo. (d) Ils enseignent que le bien & le mal ne font point confondus en l'autre Monde, & qu'il y a après la mort des

(a) Ibid. (6) La comparaison que sait ici l'Auteur Hollandois n'est juste en aucun sens ; & ti on I'a faiffee, c'eft parce qu'il y a des perfonnes qui croient que des qu'on ore quelque chofe d'un Livre, on en retranche le meilleur.

(c) Ce que dit ici le meme Auteur est abfolument fair que par fair en meme fair con le memer fair con le memer fair con le memer fair con l'acceptant de la fair con la fair c

ment faux, ou l'on ne sçait ce qu'il veut dire. Les

Prêtres n'ont rien changé aux Dogmes, ni de la Religion Juive, ni de la Chretienne, Pour les Ceremonies, quand elles ne font pas d'inflitution divine, pourquoi ne pourioit-on pas les changer, pour en substituer à seur place, ou de plus commodes, ou de plus fignificatives?

(d) Le P. le Comte dans les Alemoires

Tome II.

récompenses pour les gens de bien, & des supplices préparés aux méchans. On ne peut nier que ce principe ne soit juste & raisonnable i mais il est trop simple ; il a fallu y ajouter myltéricusement ectte opinion, qu'il y a après cette vie distêrens lieux pour les ames des hommes, sclon le mérite d'un chacun, & que sans ce mérite on risque heaucoup. Voilà les gens éfraiés. N'y a-t-il point moien, a-t-on dit, de se sinferire dans le rolle des bienheureus? Si par le mérite vous entendre. d'être vertueux, ét de saire honneur ét hommage à Dieu par la constante pratique du bien, il saut donc nous bier les passions qui nous line les mains, les sem qui nous troublens, les tentations qui nous envisonneme: l'il saut résister à tant d'ennemis, les forces nous manquerons, aux uns plisies, aux autres plus tard. Tout le monde n'a pas le même courage, ni le même bonheur. Vous, qui par votre préssion approchez le plus près de celui qui distribute les dégrés de peimes étes dégrés de recompense, enseignez-nous des motens qui en rendant témoignage de notre soit désses de recompense, enseignez-nous des motens qui en rendant témoignage de notre soit set se sufficer des Ministres. Les Banzes ont répondu qu'il falloit pratiquer des œuvres de miséricorde. Traitez-nous bien s nourrisser-nous avec som s bâtissez des Monattéres & des Temples, afin que les prières & les pénitences volontaires des Bonzes vous délivrent des peines que vos pechés méritent s brulez des papiers dorés, des habits de soit, et a fidélement donné à vos peres, qui s'en serviront dans leurs besoins particuliers. Sans cela vous serez cruellement tourmentés après votre mort, & surjets à une suite continuelle de Mérempsychoses désagréables. Vous renaitrez rats, souris, ânes & mulets.

On voit de ces Religieux Chinois vêtus de noir, avec un Chapelet semblable à ceux des Catholiques; mais il ne saut pas les consondre avec les autres Bonzes. Ou en voit aussi de vètus de jaune depuis la rête jusqu'aux pieds, & munis comme les autres d'un grand Chapelet. Ces deux couleurs sont deux distérens ordres de Moines de la Secte de Lanzu, comme nous le dirons tout à l'hettre. Tous ces Religieux vont toujours deux à deux comme les notres. Les Bonzes, au rapport du P. le Comte, ne sont qu'un amas de malhonnêtes gens & de sourbes, que l'ossiveté, la mollesse, la nécessité assemblent pour vivre des aumônes publiques. Tout leur but

est d'engager les Peuples à leur en faire.

Le même Pere raconte quelques histoires de leurs fourberies. Quand ils ne peuvent pas obtenir une chose par adresse, ils tachent de l'avoir par des pénitences publiques, qui leur tiennent lien de merite devant le l'euple, & qui en autrent la compassion. Tels sont ceux que l'on voit trainer après eux des chaines longues de trente pieds, & crier de porte en porte ; c'est ainsi que nous expions vos péchés ; ceux qui se tiennent dans les places & dans les grands chemins pour s'attirer la charité des passans, en frappant de seur tête contre un gros caillou jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'aumône. D'autres se font bruler quelques drogues sur la tête pour exciter la compassion des gens : peutêtre la peine est-elle moins rude qu'elle ne paroit d'abord ; car il y a des secrets pour se garantir des effets du sen. Nous en dirons quelque chose à l'Article de Stam. De même le calus épais, qui se forme insentiblement sur la tête de celui qui se la frappe contre un caillou, le garantit avec le tems du mal qu'on s'imagine qu'il reflent. On peut mettre au rang de ces gueux dévois, ceux à qui l'on a formé exprès la tête en pointe. Ils se tiennent aussi le long des chemins, avec un grand Chapelet pendu au cou, & passent parmi le Peuple pour de grands Saints. Enfin il y en a qui sans se maltraiter le corps, comme ceux dont on vient de parler, demandent simplement l'au-mône aux passans. On a représenté ici un Religieux Mendiant, dont l'habit est fait de pièces de différentes couleurs, & qui porte un chapeau si large, qu'il lui sert de parafol. Ces Moines Mendians se riennent aussi assis le long des chemins, les jambes croifées:, & frappent avec un bâton fur une fonnette, jusqu'à ce qu'on leur donne quelque chose.

Ce que dit le Pere le Comte d'un de ces Bonzes pénitens est assez fingulier, pour mériter d'être rapporté ici. (a) « Je rencontrai, dit-il, un jour au milieu d'un , Village un jeune Bonze d'un air doux, modeste, & tout propre à demander l'au-, mône & à l'obtenir. Il étoit debout dans une chaise bien sermée, & hérissée en

,, deda

(a) Le Pere le Comte dans ses Mémoires de la Chine, Tome II. Dapper dit aussi, qu'on voit des pénitens qui se sont ensermer un mois entier dans des eages garnies de pointes de cloux,

JMES

ons. On ne timple ; il a ifferens lieux mérite on t, de se faire reneux, or de lone nous ôter qui nous enheur. Vons , de peines & de notre foipour vous qui vres de mi-Monattéres zes vous dées habits de n habits véeurs befoins nort, & fuaitrez rats,

femblable 1
conzes. On
comme les
res de Mois ces Relipport du P.
oifiveté, la
ut leur but

ils ne peuiteuces pue pieds, & ennent dans n frappant D'autres ens : peutecrets pour Siam. De e la frappe retlent. On la tête en t pendu au qui fans se ment l'aubir est fair lui sert de ıs, lesjamleur don-

ilier , pour illieu d'un inder l'auhériflée en ,, dedans

pointes de



RELIGIEUX on nour areo un CHAPELET a



RELIGIEUX monduant Chiners .



RELIGIEUX CHINOIS avec Gars CHAPELETS.



GUEUX ceret a que con a forme la





LAMAS Printes des TARTARES .



A PRÉTRES MENDIANS de la CHINE. B. Chatament d'un PRÉTRE impudique . C. Panition d'un outre peur aveur abandenne la vie Monastique .









RELIGIEUX en PENITENCE pour avoir eté surpris avec une somme.

in the feet of the control of the co

(a) (b) plus b (c)

" dedans de longues pointes de cloux fort pressés les uns auprès des autres, de ma-" nière qu'il ne lui étoit pas permis de s'appuier faits se blesser. Deux homnies ga-,, gés le portoient fort lententent dans les maisons, où il prioit les gens d'avoir con-, passion de lui. Je me suis, disoit-il, ensermé dans cette chaise, pour le bien de " vos ames, réfolu de n'en fortir jantais, jusqu'à ce que l'on ait acheté tous ces " cloux ; (il y en avoit plus de deux mille') chaque clou vant dix fols : mais il n'y n en a aucunt qui ne foit une fource de bénédictions dans vos maifons «. Le Pere le Conne ne nous dit pas fi les Chinois acheterent tous ces cloux. Nous le suppofous pourtant, comme il femble qu'on peut le conclure de son récit. La bigoterie prend pour bons tous les préfervatifs, que lui proposent ceux qui sont d'un caractère à sçavoir profiter de ses fraieurs : mais il est original qu'il se tronve des bigots qui se croient responsables des manx que se sont les saux pénitens. C'est ce qu'il saux semples cure de la composer surpres del supposer encore du témoignage de Nieuhos (a). On y voit un de ces Charlatans se percer les joues de part en part avec une alêne, & menacer les gens de se faire du mal jusqu'a la mort, si on ne lui donne la charité.

Une autre namére de paier des contributions aux Moines Chinois, est de se faire inferire dans une espéce d'Album qu'un d'eux présente aux passans. Nous pourrions encore placer ici cet ordre de Coureurs, qui amusent le Public par leurs tours (b). On en voit qui montent hardiment des Tigres aprivoifés, & se proménent ainsi de Place en Place, & de Ville en Ville, sans craindre la sureur de cet animal, qui n'est ui bridé, ni enchainé. Ces Charlatans ont toujours à leur suite des Mendians qui font les dévots, & des Pénitens qui se donnent faintement des coups de tête l'un à

Parmi ces gens il y en a qui vivent en Hermites dans les rochers & dans les eavernes, où l'on va leur porter des atimônes, & les confulter comme des Saints. Comme la Chine nourrit différens Ordres de ces pieux funéans, aufli voit-on parmi cux différentes fortes de disciplines. Les uns (e) vivent en communauté dans des Cloîtres sans se marier ; ceux-là s'abstiennent de chair & de poisson , de vin & de fammes. Ils s'entretiennent dans ces Cloîtres (d) des revenus que le Souverain donne aux Couvens, & des aumônes du Peuple. On dit aufii qu'il y a de ces Religieux qui vivent du travail de leurs mains. Les autres sont des gens tirés de la he du Pemple, vendus pour esclaves dans leur enfance, & qui fournissent sans doute de leur Corps la plus grande partie des Coureurs dont nous venons de

Une autre fonction particulière aux Bonzes de la Secte du Fo, est de vaquer aux cérémonies funétres. Ceux de la Secte de Lanzu se mêlent de chasser les Démons, de chercher la Pierre Philofophale, & de prédire Pavenir.

Il y a quatre Ordres de Bonzes de la Seéle de Lanzu; & ces Ordres font diffingués par quaire couleurs, qui font le noir, le blanc, le jaune & le rouge. (ϵ) Ils ont un Genéral; & ce Général a des Provinciaux. Sans entrer dans un trop grand détail, nous dirons qu'ils vivent aussi des revenus fixes du Couvent & des charités des Dévots. Quand ils vont par les rues demandant l'anmône, ils récitent des priéres dont les pallans paient le fruit, qui est une entière rémussion des péches. Ces Prêtres ou Religieux assistent aussi aux cérémonies funébres. Il ne leur est pas permis de se marier pendant le tems qu'ils gardent leur vœu : mais en récompense il leur est permis de le rompre.

Un Religieux surpris avec une semme pendant son vœn, est puni rigourensement. On lui perce le cou avec un fer chaud; on lui passe dans l'ouverture une chaine de dix braffes de long; & on le proméne dans cet état tout nud par les rues, jufqu'à ce qu'il ait amailé une certaine somme d'argent pour son Couvent. Un autre Religieux qui le fuit, lui donne des coups de fouer toutes les fois qu'il lui voit porter les mains à fa chaine pour fe foulager.

Parmi ces Bonzes (f) il y a ausli des Religieuses qui ont fait veeu de continence. E les ont la tête rafée : mais leur nombre elt peu confidérable en comparation des Retigieux. Ceux-ci (du moins ceux de la Secte du Fo) doivent se laisser croître la barbe & les cheveux. Ceux de la Secte de Lanzu, & pent-être aufli les uns &

⁽a) Ambaffado des Hollandois à la Chine. (b) Cette Figure se trouve quelques pages plus bas.

⁽c) Dapper, ubi fup.

Tome V

⁽d) Purchas, Extraits de Voiages.

⁽e) Purchas, ubi sup. (f) Dans la Secte du Fo, selon les extraits donnés par Purchas.

les autres, s'attribuent le pouvoir de faire pleuvoir ; & ils sont obligés de tenir parole. Dans les extraits donnés par Dapper touchant la Chine, un Bonze qui s'engage à faire pleuvoir, est menacé de comps de baton s'il ne pleut dans le terme de fix jours. Un tems si court esfraieroit d'autres Bonzes que ceux des Chinois, parce que le miracle n'auroit pas le tems de se former. Il vaut beaucoup mieux laitler durer une fécheresse; après cela on peut espérer de tenir parole. Passons aux Fêtes des Chinois.

Fêtes des Chinois.

CELLE des Lanternes est une des plus singulières. Le jour de cette Fête, qui est le quinzième du premier mois, on (a) expose des Lanternes de toutes sortes de prix. Il y en a qui coutent jusqu'à deux mille écus, à cause des ornemens dont elles font chargées; & on en voit qui ont vingt-einq à trente pieds de diamétre., Ce font des fales ou des chambres, dans lesquelles on peut manger, coucher, re-" cevoir des visites, représenter des Comédies, danser des Ballets, &c. " Ces Lanternes sont éclairées d'une infinité de bougies, & accompagnées de feux de

» Les Chinois attribuent l'origine de cette Fête à un accident qui arriva dans la " famille d'un Mandarin, dont la fille, en se promenant le soir sur le bord d'une " rivière, tomba dans l'eau & se noia. Le père affligé courut avec tous ses gens " pour la retrouver ; il sit aller à la mer un grand nombre de Lanternes. Tous , les Habitans du lieu le fuivoient avec des torches. On la chercha inutilement , toute la nuit. La seule consolation du Mandarin sut de voir l'empressement du " Peuple. L'année suivante on sit des seux au même jour sur le rivage; on conti-" nua la cérémonie tous les ans ; chacun allumoit pour lors des lanternes, & peu ,, à peu on en fit une coutume ". Il y a quelque conformité entre cette Fète & ce qui se pratiquoit dans une (b) Fête de cérès, où l'on couroit de côté & d'autre avec des torches & des flambeaux (e) à l'imitation de la Déesse, qui chercha sa fille Prosirpine de la même manière. Cependant nous n'insisterons pas sur cette origine, quoiqu'il foit possible que les Chinois aient pris leur Fête des lanternes chez les Egyptiens, de qui les Grecs prirent aussi leur grande Fête de Cérès. D'autres attribuent l'origine de la Fête des Chinois au dessein extravagant qu'un de leurs Monarques conçut autrefois, de s'enfermer avec ses Maitresses dans un superbe Palus qu'il fit bâtir tout exprés, & qu'il fit éclairer de magnifiques lanternes, pour avoir le plaisir, à ce que raconte l'Histoire Chinoise, de vivre sous un nouveau Ciel toujours éclairé, toujours serain, & qui lui fit oublier toutes les révolutions de l'ancien Monde. Ces déreglemens fouleverent le Peuple contre le Monarque : on détruisit son Palais; & pour conferver à la postérité la mémoire d'une si indigne conduite, on en suspendit les lanternes dans tous les quartiers de la Ville. Cette contume se renouvella tous les ans, & devint depuis ce tems-là une Fête consi-

La Fête que de Bruin décrit dans ses Voiages, sous le nom de Phélonaphie, a une origine plus gloriense. On la célébre vers le commencement de Juin. Les Chinois ornent alors leurs maisons de seuillages & de branches d'arbres, se mettent en mer avec plusieurs barques, & courent de côté & d'autre pour chercher un certain Phelo. Cet Auteur n'en dit pas davantage à l'égard de la Cérémonie de la Fête : mais il en indique l'origine. Ce Phélo découvrit le premier l'usage du sel ; & comme ses Compatriotes ne lui en témoignerent pas la moindre reconnoissance, il se retira tellement outré contre eux, qu'on ne sçut jamais depuis ce qu'il étoit

La Fête de l'Agriculture, dont on attribue l'établissement à un Empereur qui vivoit environ cent quatre-vingts ans avant Jefus-Christ, se célébre aussi avec beaucoup de solemnité. Dans toutes les Villes de l'Empire, lorsque le Soleil est dans le milieu du Verseau, (d) » un des principaux Magistrats couronné de fleurs, & envi-" ronné de Musiciens & de gens qui portent des slambeaux, des banderolles, des

⁽a) Le P. le Comte, Mémoires de la Chine,

⁽b) Elensinia.

⁽c) Tuque Attaa Ceres, curfu cui semper anhelo Votivam taciti quaffamus lampada myfts. Statius in Sylvis.

⁽d) Hift, de la Chine, par Martini,

tenir paqui s'enterme de ois, parce ux laitler flons aux

Pête, qui fortes de iens dont diamétre. cher, re-Ces Lanfeux de

a dans la

ord d'une s fes gens s. Tous utilement ement du on conti-, & peu Fête & & d'autre a la fille ette orines chez D'autres de leurs erbe Paes, pour nouveau itions de que : on indigue

e confie, a une es Chiettent en certain a Fêre ; & comce, il fe 'il étoit

. Cette

qui vieaucoup s le mi-& enviles, des'

per anhelo a mysta.

" drapeaux, fort dela Ville par la porte qui regarde l'Orient. Il est suivi de plusieurs " personnes, qui soutiennent sur des léviers des figures suites de bois & de carton, " & rehaussées de soie & d'or, qui représentent d'anciennes Histoires concernant l'a-35 griculture. Les rues sont tendues de tapisseries, & embellies d'arcs de triomphe. Ce Magistrat s'avance vers le Soleil levant, comme s'il alloit recevoir la nouvelle , faison. On y voit une grande vache de terre cuite, si pesante, que quarante " hommes ont beaucoup de peine à la porter, & un jeune garçon vivant, qui repré-" hommes out beaucoup de peine à la porter, & un jeune garçon vivant, qui repré-" fente le Génie de l'agriculture. Il a une jambe nue ; l'autre est couverte d'une 35 cspèce de brodequin. Il frappe continuellement cette Vache. Deux Païsaus, " chargés de tous les instrumens du labourage, marchent immédiatement après luin Toutes ces Cérémonies sont des emblemes. Les coups que le jeune garçon donne à la Vache, signifient la perpétuelle application des Laboureurs au travail; les jambes, ,, dont l'une est une & l'autre couverte d'un brodequin, sont le symbole de leur em-» pressement & de leur diligence, qui leur donne à peine le loisir de s'habiller pour 3, s'en aller au travail. Sitot que le Magistrat est arrivé devant le Palais de l'Empe-, reur avec ce pompeux cortége, on ôte les fleurs & tous les autres ornemens " de cette Vache monstrucuse : on lui ouvre ensuite le ventre; & l'on en tire quanntité d'autres peutes vaches de la même matière, que l'Empereur distribue à ses Ministres, pour les saire ressourcir du soin qu'ils doivent prendre de l'agriculture, & avertir ses Sujets de ne laisser aucune terre en friche, & d'éviter l'oisser veté. On dit aussi que l'Empereur laboure lui-même ce jour-là ". Du moins au affire que certain de l'empereur laboure lui-même ce jour-là ". on affure que cette coutume se pratiquoit autresois, & que l'Empereur faisoit du pain pour les Sacrifices, de la récolte que lui donnoit fon travail. Le Bua observe la meme chose dans le Tunquin ; & c'est toujours lui qui fiit l'ouverture des Terres toutes les années. Qui voudroit pousser l'argument de ceux qui croient que les Chinois sont originaires d'Egypte, trouveroit matière de s'étendre beaucoup sur cette Fète; car personne n'ignore que les Egyptiens, qui dans tous les tems ont savorisé l'agriculture, en célébroient une dont l'objet étoit le même.

Les Chinois célébrent aufil le commencement de leur nouvelle année avec beaucoup de pompe & d'appareil. (a) » Alors toutes les affaires cessent ; les Postes sont » arrétées, & les Tribunaux sont sermés dans tout l'Empire. Les Chinois appellent n ces vacations sermer les seeaux, parce qu'on serme en ce tems là le petit coffre, n ou l'on garde les Sceaux de chaque Tribunal ". Tout le monde se réjouit & prend part à la joie générale. Comme les Chinois sont sort superstitieux à l'égard des jours, il faut en choifir pour fermer & pour rouvrir les Sceaux. Le Tribunal des Mathématiques, qui a l'Intendance des forts & du choix des jours, marque ceux-ei long-tems avant le premier de l'an. Le choix & la décision du Tribunal des Mathématiques s'envoie dans les Provinces; de forte que la cérémonie d'ouvrir & de fermer les Seesus se fait en même-tems par tout l'Empire. Dans ce commencement d'année, les Chinois observent particulièrement de mettre sur les portes de leurs maisons les images de leurs Dieux. Ils donnent à ces Images le nom de Dieux de la Porte. Quoique cette contume s'observe assez généralement dans toutes les Fêtes, elle s'observe plus particuliérement encore à celle de la nouvelle année. Rien n'est comparable à la solemnité avec laquelle l'Empereur distribue, au premier jour de l'an, l'Almanach Roial aux Princes, aux Grands & aux Mandarins; qui en envoient un dans chaque Ville de leur département, ou on le fait imprimer, pour le répandre dans tout l'Empire. Il se distribue peut-être plus de deux cens mille de ces Almanachs, sur quoi on peut lire ce qu'en dit le Pere du Halde, dans sa grande Hiflotre de la Chine.

On pourroit compter parmi les Fêtes des Chinois toutes les Cérémonies qui se font dans le cours de l'année à l'honneur des Ancêtres; mais nous renvoions pour cet

(b) Leurs Temples les plus fameux sont bâtis dans les montagnes ; usage ancien, mais si connu, qu'il est inutile de s'y arrêter. On s'y rend en Pélerinage & en procession. Chemins escarpés, ennuis & incommodités de la route, rien de tout cela n'effraie les Chinois, que l'on voit arriver à ces Monts sacrés, des Provinces qui en sont à deux on à trois cens lieues. Sur-tout, dit le P. le Comte, rien ne plait tant aux semmes que la qualité de Pélerines : mais, ajoute-t'il, ce n'est pas la dévotion

⁽a) Hist. de l'Edie de l'Empereur de la Chine, (b) Voiez le P. le Comte, Mémoires de la Chine, T. I. par le P. le Gobien.

qui les mêne; c'est bien plutôt le désir de se montrer en public, & de se délivrer pour un peu de tems de l'autorité des Maris; aussi crangnent-ils les snines de ces parties de dévotion. Ces semmes s'y acquittent de tout autre hommage que celui qui est le prétexte du Pélerinage. C'est ainsi qu'anciennement les Fères des Grees & des Romains servoient de prétexte, on pour mieux dire de converture à la coquetterie des Dames de ce tems-là: mais sans remonter si haut, nous avons aujourd'hui les mêmes exemples. Les Chinois de qualité, continue le Jésuire, obligent presque toujours leurs semmes de rensermer leur serveur dans l'enclos de leurs maisons.

Nous ne nous arrêterons pas long-tems à un fujer aufli flérile, que l'est la simple description d'un Temple Chinois : cependant il fant en soumir l'idée au Lecteur, & lui aider à mieux comprendre les Figures qui représentent deux de ces Edifices.

lui aider à mieux comprendre les Figures qui repréférent deux de ces Edifices.

Nous remarquerons d'abord après les PP. Kircher & le Comte, Dapper & quelques autres Auteurs, que les Tours Pyramidales dont il a déja été parlé, ont tous jours une Pagode dans leur voitinage. C'eil de cette manière que la fancule Tour de Porcelaine communique à l'édifice, que les Chiuois ont nommé (a) le Temple de la recenvoiffance. Ces Pagodes font prefque innombrables. Les Bonzes & autres gens de cette forte y habitent ordinairement, & y vivent des revenus fixes du lieu, ou de ceux qu'ils ont l'adrelle de fe procurer. (b) Les Voiageurs y trouvent même une retrane 3 de forte que fi cela cit, elles ont du rapport aux Caraemfers des Tures. L'intérieur de la Pagode eft orné d'Innages & d'Idoles, dont les unes font réellement des Divinités ou des Génies3 les autres ne font que fymboliques ou Hiéroglyphiques, à la façon des Egyptiens. Les murs de ces Pagodes font généralement percés d'une infinité de petites niches pour loger ces Idoles, qui font d'ordinaire en bas reliefs. La Pagode eft éclairée de plutieurs lampes, qui brulent nuit & jour à l'honneur des morts. Dans le milieu on voit un Autel; fur la table de l'Autel eft posée une Idole de taille extraordinaire. C'est à cette Idole, que le Temple est dédié. Elle a pour Gardes, ou pour Satellites quantité de petites Idoles qui l'environnent. Il y a communément devant l'Idole principale (c) un Bambou creux, long & épais, qui en renferme de plus petits, sur lesquels on lit des prédictions écrites en caractères Chinois. Aux deux côtés de l'Autel brulent des parsuns, & au-devant on voit un bassin de bois destiné à recevoir les offraudes. L'Autel est peint de rouge, couleur uniquement destinée aux choses dont l'usage est faint, comme nous le dirons dans la finte.

Dans un du ces Temples dominoit Ti-can, le Pluton ou le Platus des Grees, & peut-être l'un & l'ature, comme chez ves mêmes Grees. Ce Ti-can nous paroit être le Dien, dont il a été parlé plus haut fous le nom du Neptune Chinois, & qui préfide chez eux aux nativités. Mais comment ce Dieu est-il en même tems Piuton & Plutus, Neprune & le Dieu qui préfide aux naissances, comme la Junon Lucine des auciens; c'est ce que les Auteurs ne nous apprennent pas. Quoiqu'il en foit, ce Dien gouverneur des Tréfors, & distributeur des richeffes, étoit (d) monté sur un autel de la facon de ceux que nous venons de décrire, avec le Sceptre à la main, la Couronne fur la tête, & doré de la tête jusqu'aux pieds. Huit Ministres, dorés comme lui, servoient d'Affiftans à l'Idole. Deux grandes tables se voioient dans le même lieu; & fur chacune de ces Tables cinq Rois (c'est ainsi que la Relation les nomme) ou plutôt cinq Ministres des Enfers: mais comme ces représentations n'auroient pas affez exprimé les fonctions de ces Ministres, on avoit eu foin de les peindre encore fur les murailles du Temple. Là on les voioit affis fur leurs Tribunaux, jugeant les hommes, & les condamnant aux peines qu'ils avoient méritées. Devaut eux se tenoient des Diables hidenx, bien plus hideux que les notres, dit la Relation, & tout prêts à exécuter les ordres des Juges. Les peines & les supplices des Ensers s'y voioient auffi, avec tout ce qu'il y a de pius capable d'éfraier les gens; comme des criminels bouillis dans l'huile, d'autres rotis fur des grils, d'autres coupés en morceaux, feiés en deux, déchirés par des chiens. Le premier de ces Juges examinoit les crimes des hommes : on ne pouvoit les dérober à fes yeux. Il les voioit (e) dans un miroir.

ſ

111

joi th Es

gć

les

fér

⁽⁴⁾ On trouve une description exacte de la Tour & de la Pagode dans les Memoires du P, le Conte, Tome 1,

⁽b) Dapper, Description de la Chme.

⁽c) Soite de rofeau.

⁽d) Ceci est ure de Dapper, qui a copié Purchas, comme Purchas a copie le l'. Trigant.

⁽e) Ceci a beaucoup de rapport à l'ancienne manière de deviner par le miroir, pratiquee en diverfes occations. Voice une Nete fur l'Apalogie des Grands hommes accul. A Magie, par Naulé. Peut-etre qu'un pallage de S. Paut dans la Lépitre aux Corinth, Ch. V. fait aflution à cette divination.

délivrer ces parchii qui Grees & coquetourd'hui prefque 1115.

S

la fimple denr. & ices. & quel-

ont tous rdcPoreconnor/are force s ont l'as de forre de la Panités ou açon des é de peigode eft

Dansle extraoroupour devant plus peux côtés iné à renée anx

rees, & roit être r préfide Phinis, uiciens 3 gouverde la faouronne ni , fer-

lien; & on plupas affez. core fur cant les ix fe te-, & tont voioient

riminels x , fciés imes des miroir. Les

l'ancienpratiquee e far l'.1. Lagie , par Paul dans it allution

Les criminels passoient entre les mains des autres Juges, qui étoient les distributeurs des peines. Un de ces Juges disposoit de ceux dont les ames devoient passer en d'au-tres corps. Dans une grande balance, on voioit d'un côté un pécheur chargé de crimes, & de l'autre, pour la confolation des perfonnes vertueufes, des livres qui contenoient les pratiques tifitées dans la dévotion Chinoife, faifant heurenfeutent le contrepoids du pécheur s & de cette manière celui-ci fe tiroit d'affaire. Dans le milien de l'Enfer couloit un fleuve; & fur ce fleuve il y avon deux ponts, l'un d'ar & l'antre d'argent, par où paffoient ceux qui alloient s'établir dans le Paradis, en vertit de leurs mérites, on des certificats de leurs Prêtres. Ils portoient dans leurs mains le témoignage de leur bonne conduire. Des Prévres les conduifoient dans ce délicienx féjour, ou l'onne voioit que des bocages toujours verds, & des jardins enchamés, Au contraire dans un efficiable lointain on appercevoit les foiles & les cachors des Enfers: deux portes d'airam fermoient ce fégour deffiné aux Diables & aux Serpens, que l'on y voioit an milicu des flammes fans se confinner. Pour montrer aux Elus dans la Foi Chinoise le pouvoir des Prétres, on en avoit représené un à l'entrée des Enfers, qui arrachait sa mere du milieu des flammes, malgré les efforts des Diables. Enfin on y sifoit cette Infeription qui se rapporton sans donne à Ti-em3 Celui qui priera mille sois devant cene Idole, sera délivré de ces peines. On supposoit pent-être, que la vieille sépoit acquinée sort imparsaitement de cette tâche, punsque le Prêtre étoit obligé d'emploier son autorité, & même la sorce pour la ravoir. Tont cela ressemble assez, comme on voir, à l'Enfer & aux Champs Elifées des Grees, qui en avoient reçu eux mêmes l'idée des Egyptiens, comme le dir expressement Diodore de Sicile.

On voir aufli des Reliques & des Corps de leurs prétendus Saints dans les Temples des Chinois ; par exemple, on nous parle d'un certain Lessu, qui mourut il y a environ huit cens ans en odeur de fainteré. Ce corps repose dans la Pagode de Nantua, dans un lien exposé à l'attention des dévots, au milieu d'un nombre considérable de lumières. On s'y rend en pélerinage. Ceux qui ne connoillent le Christianifme que par certaines pratiques extérieures, s'imagineront qu'il faut nécessairement que la Religion des Chinois l'ait imitée en plufieurs occasions; car, diront ils, il n'y a mille apparence qu'elle ait acquis légitimement des ufages & des moiens, que le Christianisme emploie si essicacement pour exciter les geus an falut, qu'il a fanchisés, qu'il a bénis, qui par conféquent ne devoiem jamais être emploiés par des profanes. Mais fi nous voulions emrepreudre de faire ici l'apologie de la Religion Chinoife, fans appuier fur les conjectures folides, fuivant lesquelles on pourroit dire que le Christianisme y a été autrefois prêché, ainti que le prouve la Table rapportée & expliquée dans la Chine illustrée du P. Kirker: fans pousser, dis-je, cet argument, ne pourroit-on pas dire que nous apprenons en lifant les Ameurs anciens & modernes, que des pratiques de cet ordre appartiennent à toutes les Religions ? La feule Religion qui auroit pu faire exception, en les proferivant, c'est la Chrétienne : elle ne l'a pas vontn : elle s'en est meme servie à gagner des ames. Long-tems auparavant, Dien avoit confacré en favour des Justs une partie des Cérémonies Egyptiennes i & peut-être le fit-il pour se conserver ce Peuple charnel. Les anciens Paieus l'étoient comme eux. Pour les convertir, le Christianisme a tiré une bonne partie de ses usages & de ses Cérémonies des délers de leur Paganisme. Toures les Religions se ressemblent en quelque chose. C'est par cette restemblance, que des esprits d'une certaine trempe hasarderoient d'établir le projet d'une réumon universelle. Qu'il seroit bean d'en venir là, & de ponvoir faire comprendre aux gens d'un caractère trop opiniatre, qu'avec le secours de la charité, on ironve par jout des freres!

Il parm en 1709, un petit Livre iminulé, Réflexions fur les affaires présentes de la Chine, tradnit de l'Italien. On y avance, que l'Empereur de la Chine a déclaré les Cérémonies Chinoifes purement civiles, & que les Docteurs Chinois en ont porté le même jugement ; après quoi ou infunte, qu'il ne feroit pas moins difficile d'abolir ces Céremonies parmi les nonveaux Chrénens de la Chine, qu'il le feroit au-jourd'hut, d'abolir les Cérémonies du Paganifme, qui ont passé dans l'Eglife Ca-tholique; comme les Bachanales, fous le nom de la Sant Martin, &c. Les Eveques, qui out voulu les abolir, n'out pu y réuffir. Si le Pape lui-même armé de ses sondres l'emieprenoit, il n'en viendroit pas à bout. On est donc obligé de les supporter. Le but de l'Auteur est de faire avouer aux Dominicains, que les Cérmontes Chinoifes sont dans le même cas. Elles sont on manyaises ou indifférentes. Si elles four mauvaifes, il faut les supprimer sans donc : mais alors on doir juger de même de celles qui nons sont restées des anciens Paiens. Si elles sont indifférentes, on a d'antant plus tort de crier, que les Chinois les ont déclarées civiles:

* Ggggg

224 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

au contraire les anciens Paiens regardoient les leurs comme une partie du culte Divin. Après cela l'Auteur suppuse qu'un Mandarin est venu voiager en Italie; que se trouvant à Rome, il est curieux de voir les Cérémonies Catholiques, & qu'il trouve beaucoup de rapport en tout ce que l'on peut dire pour désendre les unes & les autres. Ce que les Catholiques répondent, pour justifier ce qui pourroit tirer à conséquence dans quelques-uns de leurs usages, justifie ceux des Chinois ce qui choque le Chinois chez le Catholique, & ce qui choque le Catholique chez le Chinois est l'effet d'un préjugé, que l'on prend contre des choses ausquelles on n'est pas accurtumé. L'un regarde avec des yeux de Chinois, l'autre avec des yeux d'Européen.

Après avoir fait connoître au Lecteur ce qui sert au Culte religieux dans l'intérieur

de la Pagode, il faut lui expliquer ce que la Planche représente ici.

Dans la première Figure, qui représente une Pagode ordinaire,

1. Marque l'entrée de la Pagode. Ici se voit une porte, qui est la principale

de la Pagode.

2. Une cloison entre deux pilliers de bois on de pierre, sur lesquels sont posées deux sigures gigantesques, représentant des hommes armés & vêtus à la Chinoise. La cloison cache l'intérieur de la Pagode : ainsi un ne vuit rien de ce qui se passe dans le Sanctuaire, quand même les portes restent ouvertes. Nous avons le . . . qui fait le même effet dans nos Eglises.

3. Un grand vase de pierre en forme de Bénitier, dans lequel il y a des par-

tums.

- 4. Le milieu de la nef, ou la partie la plus intérieure de la Pagode. C'est là que s'affemblent les dévots.
- 5. Table posée devant l'Aurel, sur laquelle il v a des parsums, des offrandes & denx luminaires. On y voit aussi un gros Bambou, tel que nous l'avons décrit, & des cornets pour les sorts. Nous en parlerons plus bas.

6. L'Autel sur lequel on voit des Idoles.

7. Deux autres Autels, à droite & à gauche des grands.

8. Les dévots rendant leurs hommages.

9. Indique la place des colonnes, ou pilliers de bois, sur lesquels repose le toit.

10. Deux réfervoirs d'eau, à droite & à gauche, entre l'enceinte extérieure de la Pagode & la Pagode proprement dite; on y tient du Poillon. C'est de ces deux endroits & des portes, que la Pagode reçoit le peu de jour dont on y jouit.

11. Est le terrain de deux petites chambres ou chapelles pleines d'Ido-

les.

12. Tableaux attachés au mur de la Pagode. Ces Tableaux contiennent des formules de fuperfititions, & de cérémonies qu'il faut pratiquer à l'égard des forts.

13. Tambour Chinois posé sur une espèce de Table.

14. Cloche suspendue au mur de la Pagode. Le Pere le Comte dit, que la fonte de ces Cloches n'est pas nette, & que le métal en est aigre & plein de grumaux. Ces cloches, ajoute-il, sont fort inférieures à celles d'Europe. Leur son est obseur : on les frappe, non avec un battant, mais avec un marteau de bois. On peut lire ce que cet Auteur a écrit sur ce sujet, dans le premier tome de ses Mémoires de la Chine. On frappe cinq ou six sois sur ces eloches & sur le tambour, après que les dévots ont fait la priére devant les Idoles.

15. Repofoir, ou bane percé, pour y mettre les parafols des Mandarins, & ceux qui fervent à faire de l'ombre aux Idoles, quand on les proméne en pro-

ceffion.

AA. Mur extérieur qui fait l'enclos de la Pagode. BB. Les portes pratiquées dans cet enclos.

Dans la seconde Figure, on voit la plus considérable des Pagodes de la Chine-

1. Indique la principale porte pratiquée dans l'enceinte de la Pagode.

E S

culte Die ; que se il trouve k les auà conséi choque inois est is accoud'Euro-

'intérieur

principale

ont pofées a la Chirien de ce es. Nous

des par-

que s'af-

offrandes is Vayons

repose le

xtérieure . C'est de jour dont

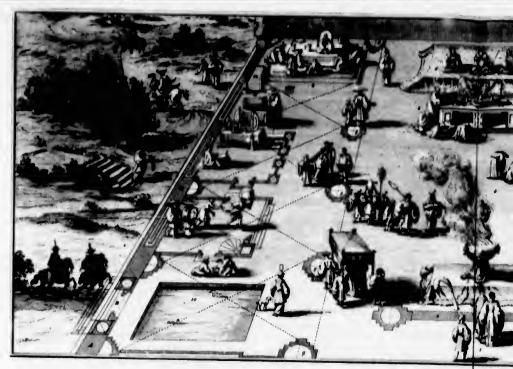
es d'Ido-

nnent des égard des

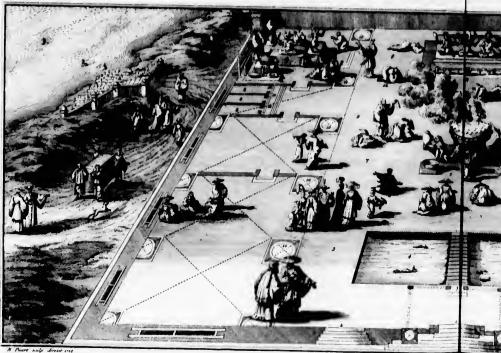
t, que la plein de l'Europe.
avec un ce fujet, u fix fois priére de-

s, & ceux en pro-

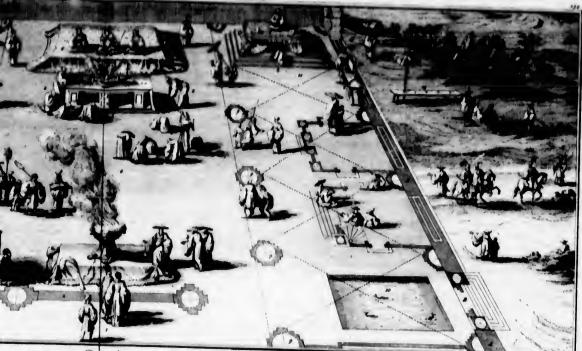
es de la



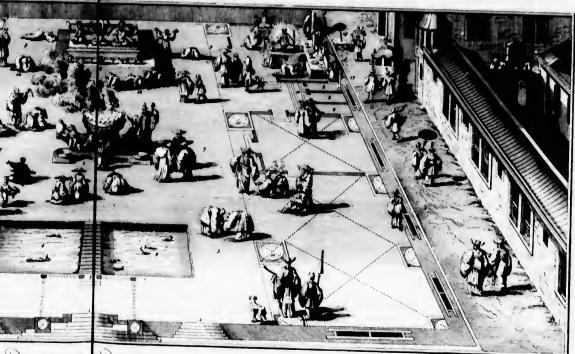
PAGODE de la



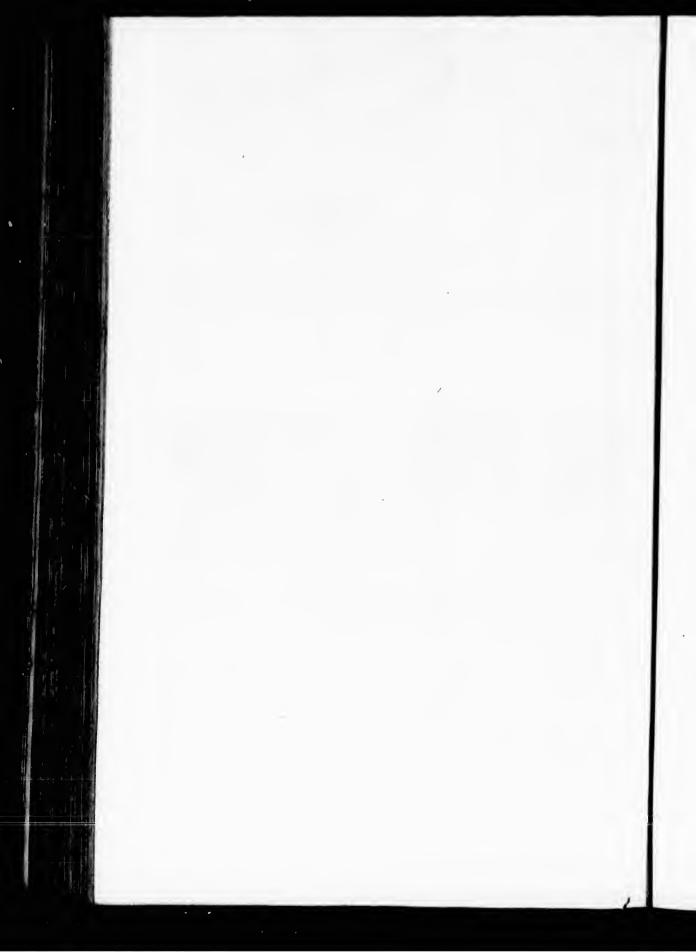
Grande PAGODE de la



PAGODE de CHINE.



ande PAGODE de la CHINE.



- a. Portes à droite & à gauche de la principale porte-
- 3. Le vestibute entiérement découvert.
- 4. Les réservoirs d'eau semblables à ceux de l'autre Pagode, excepté qu'ils sont iel entre le Vestibule & la porte qui est dans l'enceinte, à droite & à gauche du pour, qui conduit au veitibule.
- 5. Le Pont.
- 6. Après le vestibule suit une grande Sale converte, qui déborde au-delà du rette du bacment.
- 7. Autre Sale beaucoup plus grande, toute pavée de marbre, & saus toit, à la manière des Temples des anciens Orientaux.
- 8. Chambres à droite & à gauche des Sales : il y en a de pareilles dans la précédente Pagode. C'est (a) dans ces chambres que l'Empereur & les Grands de la Cour se lavoient antrefois, avant que de se présenter devant les
- 9º. Baffiu de pierre en forme de Bénnier , comme celui de l'autre Pagode 1 on y voit, outre les parsums, des papiers brulés, peints & découpés. Tous ces papiers sont des offrandes des dévots. Au lieu de ces Ballins, on voit souvent dans les Pagodes deux on trois réchands de cuivre fort hauts, & travaillés proprement. 9 **. Dévots & Adorateurs.
- 9. Troisième Sale beaucoup plus grande que les autres, & qui déborde comme la première. Celle-ci a du rapport au Chœur de nos Eglifes.
- 10. Colonnes & Pilaftres du Bâtiment.
- 11. Portes des Chambres, devant lesquelles il y a des galeries, qu'il fant traverser avant que d'entrer dans les Chambres.
- 11. Endroits de la Sale où les dévots font leurs adorations à certaines distances
- 13. Table pareille à celle de la précédente Pagode, & garnie de même. Outre les deux luminaires, on y voit une lampe suspendue, & des vases pleins de parfums. 14. L'Aurel, fur lequel on voit plufieurs Idoles.
- 15. Deux Tables de pierre chargées d'Idoles, & environnées de dévots.
- 16. Tableaux femblables à ceux de la précedente Pagode.
- 17. La Cloche.
- 18. Tambour semblable à celui qui se voit dans l'autre Pagode.
- 19. Reposoir, ou banc pour les l'arasols. &c.

C'est dans une de ces Pagodes que l'Empereur va offrir ses sacrifices avec une magnificence extraordimire. Il n'y a point de Procession en Europe, qui surpasse la beauté de la marche de ce Prince, lorsqu'il va s'acquitter de ce devoir Religieux. 16) Il est précedé de vingt quatre trompettes ornées de cercles d'or, de vingt quatre tambours, de vingt quatre trompétet de bâtons vernis & dorés , de cent foldats portant de vingt-quatre hommes armés de bâtons vernis & dorés , de cent foldats portant des babelstrales magnifiques, de cent mathers & de deux Officiers diftingués. Cette espéce d'avant-garde est suivie de quatre cens lanternes, de quatre cens slandeaux, de deux cens lances chargées de gros sloccons de soie, de vingt-quatre bannières, ou l'on a peint les fignes du Zodiaque, & de cinquante-fix autres qui représentent les Constellations du Ciel. On voit ensuite plus de deux censévantails dorés, avec des figures de Dragons & d'autres animaux 3 vingt-quatre Parafols magnifiques, & un buffet porté par des Officiers du Palais, dont tous les uftenciles sont d'or.

Tout cela précéde l'Empereur, qui paroit ensuite à cheval superbement vêtu, entouré de dix chevaux de main, blancs, dont le harnois est couvert d'or & de pierreries, de cent Gardes & des Pages du Palais. On foutient devant l'Empereur un Parafol qui lui fait ombre, & brule de tous les ornemens qu'on a pu imaginer. L'Empereur est suivi des Princes du sang, des Mandarins du premier ordre & des autres Seigneurs de la Cour, tous en habit de cérémonie. Après ceux-ci viennent cinq cens jeunes hommes de qualité, accompagnés de mille valets de pied ; trentefix hommes qui portent une chaife découverte, femblable à un char de triomphe; six vingt Porteurs qui en soutiennent une autre sermée ; quatre charriots tirés par des

196 CEREMONIES, MORURS ET COUTUMES

Eléphans & par des chevaux. Chaque chaife & chaque chariot a pour garde une compagnie de cinquante hommes, tous superbement vêtus, & les Eléphans, comme

les chevaux , couverts de houlles magnifiques.

Cerre marche est fermée par deux mille Mandarin Lettrés, & deux mille Officiers de Guerre. Comme cet ordre ne varie point, & qu'il eit fou & commu que la cerémonie se sera conjours de même, il n'en coute ancune dépense extraordinaire à l'Emperent. Ainfi des que le Prince vent aller facrifier , on est toujours prêt à l'accompagner dans le même ordre.

Après avoir parlé des Temples, il est juste de dire un mot de leur Dédicace. Quand on a achevé de les basie, s'il y a des fences dans les nutrailles on les dont remplie du fang de quelques victimes, par respect pour cette demeure des Esprits : c'est ainsi, dit-on, que le Rienet des Chinois l'ordonne. On ajoute, qu'il n'est pas permis à tout

le monde de bâtir des Temples aux morts.

Leur Astrologie.

(a) Toutes les choses d'iel bas dépendent des Aftres : c'est l'opinion des Chinois; & de combien d'autres Peuples ne l'eft-elle pas : La vanité des préfages, une curicufe diffinction des jours en jours heureux & malheureux, l'incercitude de l'avenir, que dans toutes les Religions les superstrieux & les sourbes ont voult fixer par des régles infaillibles, tout cela dirige les Chinois dans leur conduite. Un tel cara-Aére fait valoir les Almanachs & les Calendriers. Tontes les maifons en font bien pourvues. On ajoute fi aveuglement foi à ces Livres , qu'il fussit qu'ils défendent , ou qu'ils ordonnent, pour qu'on obéiffe à leurs régles, contre toute forte de raifon. Cette créduliné donne de l'autoriné à une infinité de misérables, qui se mèlent de prédictions & de fortiléges, qui établiffent les jours, les heures, les momens ou il faut Tomes forces de divinations , dont le détail feroit inutile , trouvent secès chez La feule chote bonne dans cette crédulité fi ordinairement trompée, les Chinois. & pourtant si constamment opiniatre, est qu'on punit de mort (b) les Astrologues & les Devins qui se trompent dans leurs prédictions, sur-tout ceux qui par ignorance n'ont pas seu prédire au juste les Eclipses. Cette dernière ignorance ett un crime capital, punsque de la dépend, selon les Chinois, le faint de l'Aitre éclipse, & qu'il est du devoir des Attrologues de préparer les Prêtres, les Magistrats & les Peuples à ce fatal accident, afin qu'ils travaillent à secourir l'Astre. Le secours que lui donnent les Chinois, est le même que celui qu'il reçoit aux Indes. Les curieux doivent lire ce que dit au fujet de ces prédictions, le P. du Halde, dans son Histoire de la Chine.

(c) Avant que les Jéfaites cuffent donné aux Chinois une juste ldée des Eclipses, ils s'imaginoient fur celle de Lune, que le Soleil étoit troué; de forte que la Lune se trouvant vis à vis de ce trou, il falioit nécessairement qu'elle manquas de lumière. Quelques Secles enseignoient qu'un cerrain mauvais Génie couvroit le Soleil de sa main droite, & la Lune de sa gauche; cela faisoit les Eclipses. Ils croioient encore, que pendant la nuit le Soleil se retiron dans une vallée, qu'ils suppossient se trouver à vingt-quatre mille lieues sous la Mer. Mettous cette opinion à côté de celle des Anciens, qui s'imaginoient que pendant la mit le Soleil alloit se plonger dans l'Ocean, d'ou il reflortoit le lendemain matin, pour remonter fur son char, après que les Heures l'avoient attelé, & que l'Aurore avec ses doigts de roses avoit

ouvert la barrière du jour.

Outre les Almanachs, les Calendriers, & divers livrers que ces Charlatans vendent aux bigots & aux bonnes femmes pour la direction de leur bonheur, il y en a d'auges qui se mélent de deviner par les nombres, par des cercles & des figures, par les lignes des mains & du vilage, par les fonges, par l'examen de la physionomie, ainsi que cela le pranquoit parmi les autres Idolatres , sur-tout dans la Grece. Quelques uns meme de Commeurs, enfeignent aux femmes les moiens d'avoir une groffelle prompte & henteule. D'autres se melent de vendre le vent, comme dans le Nord de la Suéde; & ces derniers charlatans se trouvent toujours deux ensemble. (d) Un d'eux porte gravement fur l'épaule droite un fac, dans lequel il tient le prétendu veut, dont

⁽a) Purchas, Extraits touchant la Chine. Il ajoure qu'ils ont emprunté feur Aftrologie des Alabes.

⁽b) Dapper & autres. (c) Inrebut . ubi sup.

⁽d) Dapper, ubi sup.

I. S

garde une 15, comme

e Officiero e la cérére à l'Em. l l'accom-

e. Quand emplir du 'ell amfi, rmis à cour

des Chiages, une tixer par tel carafont bien éfendent . de raifon. nt de pré-on il fant accès chez tronipée, ologues & ignorance re capital, ril eft du es à ce famnent les re ce que

Eclipfes, e la Lune lumière. eil de fa oient enofoient fe c côté de e plonger on char, ofes avoit

vendenc n a d'auures, par ainfi que uns mêompre & s Suéde; nux porte ut, dont



CHARLATANS que se milent de rendre le VENT à la CHINE.



DEVOTS MANDIANS de la CHINE. & CHARLATANS qui se premement sur des fiores aprireises .





MAGICIENS et SORCIERS de la CHINE.



· lutres MAGICIENS & SORCIERS &c.



il livre pour de l'argent antant que le crédule acheteur croit qu'il lui en faut. Dans fa main gauche il tient un martean, avec lequel il frappe pluficurs fois la terre, pour en faire fortir, dit-il, le Génie ou l'Esprit du vent, qui, s'il faut l'en croire, se promêne dans les airs fur un oifeau & fous une figure humaines. Nous remarqu ici, qu'à cette ridicule croiance des Chinois & des Peuples Septentrionaux se rape. porce assez clairement l'outre pleine de vent, (a) qu'Eole donna à Ulisse.

Répandre du vin sur un petit homme de paille, est une des Cérémonies que les

Rinels Chinois ordonnent pour évoquer les Espriss.

(b) Mais rien n'est plus singulier, que leur manière de consulter leurs Idoles donnestiques. Ils prennent deux petits batons plats d'un côté, & ronds de l'autre. Ils les attachent l'un contre l'autre avec un fil ; après quoi ils prient affectueusement l'Idole, & se persuadant sortement qu'ils doivent en être exaucés, ils jettent les batons devant elle. Si le hazard veut qu'ils tombent sur le côté plat, c'est alors qu'ils passent des priéres aux injures. Cependant ils réitérent le fort ; & s'ils ne réussillent pas mieux, les coups suivent les injures. Mais ils ne se découragent pas ; & ils recommencent si souvent le sort, qu'ensin il leur est savorable. Quelquesois ils mettent de ces petits bâtons dans un vase, & les tirant au hazard, ils cherchent dans un Livre de divination si la manière dont ils sont sortis leur sera heu-

D'autres divinations des Chinois confistent dans l'examen des monvemens d'une tortue, du vol & du chant des oiseaux, du cri des animaux, des rencontres de matin, &c. en quoi ils ressemblent assez aux Grees & aux Romains. Plusieurs de ceux qui se disent Maitres dans ces pratiques superstitueus, habitent dans les antres & dans les cavernes. Sans nous amuser à décrire leur air & leur équipage, nous tenverrons le Lecteur à la Figure. Ces gens ne se mêlent pas seulement de pré-dictions : ils travaillent aussi à la Pierre Philosophale, à composer des philtres, & à d'autres secrets pernicieux. Enfin ils ne se contentent pas d'en imposer aux Peuples par tous ces endroits, ils se vantent aussi de connoître les moiens qui peuvent procurer l'immortalité, ou du moins une vie si longue, qu'elle puisse passer pour en approcher; & cette derniére charlatanerie suffit seule pour leur attacher non-seulement la populace, mais quelquefois aussi les Mandarins, & les Empereurs mêmes, dont quelques-uns ont été affez crédules pour se persuader qu'ils parviendroient à cette inimortalité. Ce qu'il y a de surprenant est le contraîte des Chinois, qui, malgré le désir de vivre, se détruisent fort facilement eux-mêmes, sans parler de la Métempsychose, qui, à ce qu'il semble, devroit avoir la force de les sa-

Ce seroit à tort qu'on oublieroit ici un usage religieux du Sexe dévot. C'est le Lou-in. Nous verrons quelque chose de semblable dans la Description de la Religion du Japon. Pour expliquer la pratique des Chinois, nous nous servirons des termes d'un Jésuite Missionnaire, (e) qui travailloit à convertir une de ces Dévotes Chinoifes. Celle dont il parle, outre ses jeunes, & sa manière de vivre dans toute l'austérité de sa Secte, avoit passé quarante aus sans rien manger de ce qui a vie. « Cétoit une Dévote au Dieu Fo à longues prières. Elle étoit enrollée dans la " Confrérie d'un Temple fameux, où l'on se rend de fort loin en Pélerinage. Les " Pélerins, dès qu'ils sont au bas de la Montagne, s'agenouillent & se prosternent " à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le Péle-" rinage, chargent quelques-uns de leurs amis, de leur acheter une grande feuille " imprimée, & marquée à un certain coin par les Bonzes. Au milieu de la feuille " est la figure du Dieu Fo. Sur l'habit du Fo, & tout autour de sa figure sont une , infinité de petits cercles. Les Dévots & les Dévotes au Dieu Fo prononcent mille " fois cette prière, (d) Na-mo-o-mi-to-Fo, à laquelle ils ne comprennent rien; car " elle leur elt venne des Indes avec la Secte du Fo. Ils font de plus cent génusses. ,, xions ; après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure " est toute couverte. De tems en tems on invite les Bonzes à venir à la maison " pour y faire des priéres, & pour sceller & autentiquer le nombre des cercles qui " ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles, dans un petit coffre bien

⁽a) Honère, L. 10, Odyss. (b) Purchae, Extraits, &c. ubi sup. (c) Lettre du P. d'Entrecolles au P. de Broiffia

dans le XIII. Recueil des Lettres Edifiantes,

Tome V.

⁽d) Cette priére est la même que le Noma-Amida-bu des Japonois, que l'on appelle pour abréger, Namanda,

598 CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

", feellé par les Bonzes. C'est ce qu'ils appellent Lou-in, c'est-à-dire passeport pour ", le voiage de cette vie en l'autre. Ce l'asseport ne s'accorde point qu'il n'en coute ", quelques taèls : mais aussi on est assuré d'un voiage heureux.

, Les Dévots de la Secte du Fo ont continuellement pendu au col, ou autour du pras une forte de Chapelet, composé de cent grains médiocres & de huit plus gros; à la tête, & dans l'endroit où nous plaçons une croix, se trouve un gros grain de la figure de ces petites tabatières faites en forme de callebasses. C'est en rons lant ces grains qu'ils prononceut leur Na-mo-o-mi-tò-Fo. L'usage de ces Chapelets i est de beaucoup de siécles plus ancien que celui du Rosaire parmi les Chrétiens con verra dans la suite les Chapelets connuns aux Japonois & aux Chinois, qui, suivant la figure de ces Instrumens de dévotion donnée par Kaempser, est composée de cent huit grains médiocres & de six petits.

Leur Médecine.

A la fuite de ces superstitions nous mettrons la Médecine. Elle se réduit chez les Chinois à sort peu de chose, selon quelques Voiageurs. (a) Leurs cures si vantées par le moien des simples n'ont rien de plus extraordinaire, que celles des Sauvages de l'Amérique: ils ont quelque usage des sudorissques, & sort peu des purgariss. Persuadés que la plupart des maladies sont causées par des vents qui se glissent dans les chairs, ils travaillent à les dissiper par l'application d'aiguilles rouges, ou du bouton de seu sur la chair. Ils connoissent bien le pouls: mais, ajoute-t'on, ce n'est pass-là la plus essentielle partie de la Médecine, quoique les Chinois sort prévenus pour leur sçavoir, regardent la connoissance du pouls comme le sondement de cette science.

,, (b) Ils tatent le pouls d'une manière qui fait rire ceux qui n'y font pas accoutu-" més. Après avoir appliqué les quatre doigts le long de l'artère, & presse forte-" ment & uniformément le poignet du malade, ils se relachent peu à peu jusqu'à ce " que le sang arrêté par le pressement ait repris son cours ordinaire. Ils recommen-" cent un moment après à ferrer le bras comme auparavant ; ce qu'ils continuent " aflez long-tems à diverfes reprifes. Enfuite , comme des gens qui voudroient tou-" cher le clavessin, ils élevent & abaissent les doigts successivement l'un après l'au-" tre, appuiant mollement ou avec force, quelquefois plus vite & quelquefois plus " lentement, jusqu'à ce que l'artére réponde aux touches que le Médecin remue, & " que la force, la foiblesse, le déréglement & tous les autres symptomes du pouls se " manifestent. I. Ils prétendent qu'il n'arrive jamais d'accident extraordinaire dans la " constitution qui n'altére le sang, & qui par conséquent ne sasse que que impression " différente dans les vaisseaux ". Après eet examen du pouls, qui n'est fondé uniquement que sur une longue expérience, ils prononcent sur la cause qui fait son déréglement. » Les Médecius Chinois prétendent connoitre toutes les différences " du pouls, les effets & les maladies qui y sont attachées; ainsi ils tiennent la main " de leur malade un quart d'heure, tantôt la droite, quelquefois la gauche, & fou-" vent tontes les deux en même-tems; ensuite, comme s'ils avoient été inspirés, ils , font hardiment les Prophètes. Vous n'avez point eu de mal de tête, disent-ils; " mais une pesanteur, qui vous a assoupi. Vous avez perdu l'appetit; en deux jours " précisement il vous reviendra : ce soir vous aurez la tête plus sibre ; & quand ils font habiles, ils prédifent affez juste. Les ignorans font ordinairement de faux Prophétes", ou des Charlatans comme ailleurs. On lit dans le Tome II. des Votages d'Ovington, que les Chinois prétendent marquer par le pouls, non seulement le tems que durera la maladie, & le jour, & l'heure qu'elle finira; mais encore combien de tems un homme vivra en fanté, faifant abstraction des accidens qui peuvent lui arriver an dehors.

Le P. le Comte avoue, qu'il faut presque toujours se désier d'eux, parce qu'ils se servent de toutes sortes de moiens, pour s'instruire secrétement de l'état du malade, avant que de le visiter. » Pour se faire de la réputation, ils seignent quelquesois un maladie qu'ils procurent dans la suite ", & le P. le Comte en allégue des exemples. Après tout on est contraint d'avouer, qu'ils prédisent plus facilement

⁽a) Renaudot des Sciences des Chinois, dans fes Notes fur deux Relations, &c.

⁽b) Mémoires de la Chine, par le P. le Comte,

ort pour en coute

mour du olus gros : ros grain en rous Chapelets rétiens ". ois, qui, composée

chez les i vantées Sauvages purgatifs. lent dans ı du bou-, ce n'est prévenus de cette

accontuffé forteulqu'à ce commenıntinuent ient tonrès l'aufois plus emue, & pouls fe dans la nprellion ndé unifair fon Hérences la main , & foupirés, ils fent-ils; ux jours juand ils de faux II. des ulement

peuvent qu'ils se malade, uefois un i allégue cilement

. le Comte,

ore com-

le mal qu'ils ne le guérissent, & que Pon meurt entre leurs mains comme ail-

An reste il n'y a point chez les Chinois d'Ecole publique de Médecine 1 (a) l'autorité & le respect n'y marchent point avec cette seience. Il ne saut donc pas s'étonner si elle y est expusée aux sourberies des Charlatans, qui se voiant ordinairement (b) décriés en toute autre chose, trouvent une ressource assurée dans la crédulité du vulgaire. Ils scavent que pour les introduire, il suffit que la pratique de l'art solt onverte à tout le monde. Malgré nos Ecoles publiques & les graves remontrances des légitimes Seclateurs d'Hippoerate, cette heureuse facilité ne se trouve pas moins chez nous; & pour le malheur des malades, elle est due à la vanité de nos Docteurs, qui ne peuvent sousser que la Médecine sorte des régles qu'ils se prescrivent, & qu'ils ont résolu de survre. Els onblient, ces Docteurs, (e) le grand Aphorisme de leur Maitre; & courant hardiment le risque de tuer les gens avec le secourant hardiment le risque de tuer les gens avec le secourant hardiment le risque de tuer les gens avec le secourant hardiment le risque de tuer les gens avec le secourant hardiment le risque de tuer les gens avec le secourant de trappérament de le courant de le c quelques expériences peu sures, qu'ils ajustent à toutes sortes d'âges, de tempérammens & de maux, ils autorifent ainsi l'ignorance & la mauvaise soi des Charlatans. Qu'on se récrie donc moins contre la crédulité des Chinois; on condamneroit la notre. (d) » A la Chine un miférable, qui ne sçait où donner de la tête, étudie " deux ou trois mois un Livre de Médecine, & sérige en Docteur de pleine auro-" rité aux dépens des malades, qu'il aime mieux tuer, que d'être obligé lui-même " de mourir de faim ". Il se mêle encore dans cette conduite un faux honneur, & une espéce de compassion. » Les Chinois, continue le P. le Comte, se reprocheroient " leur avarice quand ils sont incommodés, s'ils ne mouroient, ou s'ils ne faisoient " mourir leurs parens par une autre voie, que par celle de la nature ". De même chez nous on suit aveuglément un inconnu, qui apparoit avec une recette dont il vante la vertu dans une longue pansarte, au bas de laquelle on voit des figna-tures mendiées, & qui a été affichée plusieurs mois de suite. Il est vrai qu'après avoir long-tems profité de l'erreur publique, le Charlatan disparoit décrédité, mais souvent enrichi : il est presque toujours remplacé par d'autres ; & (e) le monde qu'il

vient de tromper, est encore pres d'être trompé par ceux qui viennent après lui.

La Médecine nous fourniroit une digression bien plus longue. Hazardons de la continuer encore une douzaine de lignes. Les Médecins Chinois sont Aporteaires & Chirurgiens.
Dans les premiers tems de l'Antiquité, on ne diffinguoit pas ces trois Professions.
Y avoit-il pour cela moins de Charlatans? nous n'en sçavons rien. Une chose est sure ; c'est que si la Médecine étoit dépeuplée de ces artisans, elle n'en iroit pas moins bien. Heureux les Peuples, qui verroient ces valets de la Médecine réduits à la (f) cuisine & à la lancette, qui devroient être leurs légitimes emplois. (g) Une raison remarquable des Chinois contre les Aporteaires est, " qu'on " ne devroit pas commettre le principal point de la guérifon des malades à des gens " qui ne sont point irtéressés à les guérir, & qui se mettent peu en peine de la qua-, liré & de la l. té des drogues, pourvû qu'ils s'en désassent à leur avantage.". Ce n'est pourtant pas ce qu'il faudroit craindre des Apoticaires Européens. C'est bien plutôr cette présomption, qui leur donne la hardiesse de se produire pour Médecins. Quoiqu'il en soit, la Médecine aura toujours cours. Dès qu'on est malade, on craint pour sa vie; & comme on est persuadé, & certainement avec raison, que les Médecins ont du moins plus d'expérience que les autres, on ne manquera jamais d'y avoir recours. Après tout n'est-ce pas une consolation de mourir dans les

formes ?

(a) Purchas, ubi fup. Quanta putatis effe vos dementia, Qui capita vestra non dubitatis credere. Cui calceandos nemo commiste pedes ? dit Phedre, en parlant du Savetier Médecin, L. I. Fable XIV.

(c) Experimentum difficile. Autrement Experentia periculosa. On doit sçavoir que par ces deux mots, il faut entendre le discernement

avec lequel le Médecin doit se condûire, lorsqu'il juge d'une maladie. Ce discernement se trouve-t'il dans l'opiniatreté de nos Médecins? (d) Le P. le Comte, ubi sup.

(e) La Bruiére.

(f) Gui-1 ain dans ses Lettres appelle les Apoticaires des Cuisimers Arabesques.

(g) Le P. le Comie, ubi fup,

CHAPITRE VI.

De leurs Sciences, &c.

Ous ne nous attachons dans cet Article qu'à ce qui a du rapport à la Reli-gion, ou à la Morale. Si l'on en croit M. l'Abbé Renaudot, (4) les Chinois font fort inférieurs aux anciens Philosophes Grees & Barbares. » On trouve plus de " vérité dans les Ecrits des anciens Pythagoriciens, dans ceux de Platon & d'Aristote; " elles y sont plus clairement & plus utilement expliquées, que le petit nombre de " celles qui sont répandues dans les Livres Chinois, qu'on n'entend que par des pa-" raphrales aussi obscures que le texte, & qu'il est souvent difficile d'accorder en-" semble. Les vérités qu'ils y annoncent sont des vérités sort communes, qui n'ap-" partiennent pas plus aux Chinois qu'à toutes les autres Nations qui ont tant soit " peu raisonné. Tout ce qu'ils enseignent sur la vertu est sort imparfait, & con-" liste en des détails aussi inutiles qu'ils sont ennuieux ; point d'ordre, point de mé-, thode, fausses idées ". Ils regardent les Cérémonies civiles comme faifant partie de la vertu; & (b) » le détail de ces Cérémonies est quelque chose de si bizarre, " qu'il ne se trouve rien de pareil parmi les Nations les plus polissées & les plus at-" tachées au cérémonial. Elles sont si peu conformes à la simplicité des premiers " siécles, que ce caractère seul sustit pour prouver, qu'elles ne sont pas aussi ancien-" nes que s'imaginent les Chinois. (c) La manière d'inviter à un festin, d'y aller, " de recevoir les Conviés, de les faire servir, de faire des visites, de les recevoir, , qui consiste en une infinité de circonstances, est la science d'un Maitre de Cham-" bre, ou d'un Doïen d'Estafiers, non pas celle d'un Philosophe ". Nous ne disons rien des preuves qu'on veut tirer contre leur Morale, par les défauts qu'on remarque dans leur pratique. Cette preuve ne nous paroit pas de mise. Les défauts dans la pratique se trouvent plus ou moins chez toutes les Nations, & ne viennent pas toujours de l'infuffifance des principes.

On veut que leur Politique soit aus méprisable que leur Morale; & que ce que Consucius & ses Disciples ont pensé sur le Gouvernement de l'Etat soit sort commun. Il ne paroit pas, ajoute-ton, que les Sentences des Philosophes Chinois aient beaucoup servi à sormer les Princes & les Ministres, ni à rendre les Peuples heureux. On pourroit répondre que ces mêmes inconveniens se trouvent dans les autres Etats. Quand ils ont été gouvernés par des Princes équitables & dociles, éclairés des lumières des gens de bien, les Peuples se sont vou fleurir leurs Empires. Ensuite on a vû en d'autres tems les Usurpateurs & les Tirans renverser les bonnes Loix.

Si l'Histoire de la Chine est véritable, (d) elle nous offre comme toutes les autres Histoires du Monde, un mélange de bons & de mauvais Princes, d'exemples de vertu, de grandeur d'ame, de justice & de courage, de bassesse, d'exemples de vertu, de grandeur d'ame, de justice & de courage, de bassesse, de crimes, de personale & de lâcheté. (e) « Ou a dit, continue-t'on, que les Peuples seroient heunreux, si les Rois étoient Philosophes, ou si les Philosophes régnotent. S'il v a
jamais eu Pais ou les Philosophes aient régné, c'est à la Chine; car les Mandanrins, qui sont tous hommes de Lettres, & par conséquent Philosophes, Disciples,
& Sectareurs de Consucius, ont depuis plusieurs siécles occupé toutes les grandes
Charges, Civiles ou Militaires, les Gouvernemens & les Tribunaux. Cependant si
no nexamine l'Histoire de cet Empire, on ne trouvera pas aisément que ces Sages
jaient été d'une grande ressource dans les Révolutions qui y sont arrivées ". On opposéroit, que les Juss eux-mêmes n'ont pas été à couvert de ces malheurs, dans

le tems qu'ils étoient gouvernés par des Sages, éclairés immédiatement des lumiéres

⁽a) Differt. fur les Sciences des Chinois, ubi fup.

⁽b) Idem, ubi sup. (c) Voiez la Description de toutes ces Cérémonies dans les Menoires de la Chine, par le

P. le Comte, Tome I.

(d) Voiez l'Histoire de la Chine, par le Pere
Martini.

⁽e) L'Abbé Renaudot, ubi sup.

t, & con-

int de meisant partie

fi bizarre,

les plus ar-

s premiers

ufli ancien-

d'y aller,

recevoir,

de Cham-

s ne disons

'on remar-

es défauts e viennent jue ce que fort com-

imois aient

aples heu-

is les autres

es, éclaires

les Princes

rparcurs &

tes les aud'exemples rimes, de

oient heu-

es Manda-Disciples,

es grandes

pendant fi

ces Sages es ". On

eurs, dans

s lumiéres de

par le Pere

Sil v a

de l'Etre éternel, & par des Prophétes inspirés. Si les maximes des Philosophes étoient toujours pratiquées, il y auroit dans un Erat mains de vices & plus de vertusi mais d'un autre côté il n'est pas dit qu'il dut y avoir pour cela plus de valeur & plus de courage; (c'est-a-dire, de ce courage nécessaire à la désense de l'Etat, sans pius de courage ; (ceit-a-dire, de ce courage necenaire a la defenie de l'Etat, fans lequel on ne peut passer pour Guerrier.) La Philosophie & les Sciences donnent du gont pour tout autre objet. Le caractère pacifique & moderé des vrais. Philosophes seroit forr utile dans un Etat, pourvû qu'on pût ôter les passions aux hommes. Les belles maximes des Philosophes ne servent de rien aux méchans ; & si elles ont à la Relila force d'arrêter pendant un tems les mauvais desseins de quelques-uns, tôt ou tard les Chinois il s'en éleve d'autres qui troublent les Peuples, souvent même en s'autorisant des ive plus de maximes les plus justes. Mais il y auroit de l'injustice à reprocher aux vrais Philod'Aristore: sophes, que seur Philosophie n'a pas empêché ces défauts. nombre de Ce que l'on ajoute ensuite contre la Morale & la Politique des Chinois, est beaupar des pacorder en-, qui n'ap-

comp plus fort. " Ces deux Sciences, dit-an, ne confistent chez eux qu'en des Sen-" tences vulgaires; en des exemples tirés de l'Hittoire, & fans aucun examen des - actions & des patitions humaines, de leurs motifs & de leur fin s puisqu'il est cer-« tain que les Chinois n'ont aucune opinion fixe sur l'immortalité de l'ame, & que " presque tous conviennent, que la récompense des bons & la punition des mé-" clians se fait en cette vie sur eux, ou sur leur postérité ". La même objection a été faite contre les anciens Paiens : mais on pourroit dire pour la défense des Chinois, qu'à juger de leurs opinions par leurs Cérémonies à l'égard des morts, (ne fussent-elles que Politiques) ils ont du moins quelque idée de l'immortalité de l'ame, des peines & des récompenses après cette vie, &c. Ils ne sont donc pas si dénués de principes que le croient quelques Auteurs i mais quand ils en seroient dénués pour l'éternité, encore seroit-il vrai, que semblables à bien (a) des gens qui ont démenti leur doctrine par la pratique, ils ont pu établir pour la conduite civile un sistème de Morale & de Politique assez raisonnable.

D'autres Auteurs prodiguent aux Chinois les plus grands éloges. Ils décident que rien n'est plus parfait, que cette Morale dont Confucius a fait un sistème. (b) " Tout y est folide, parce que la droite raison que le Philosophe consultoit sans cesse, sans préjugé, conduisoit toutes ses paroles. Les régles qu'il donne, les devoirs ausquels il exhorte, sont tels, qu'il n'y a personne qui ne se sente d'abord porté à y donner son approbation. Il n'y a rien de faux dans ses raisonnemens; rien d'extrê-" me s nulle de ces subtilités épouventables, qu'on voit dans les Traités de Morale " de la plupart des Métaphyficiens d'aujourd'hui ". (c) On diroit que cette Morale est sartie de l'Ecole de Jesus-Christ. Le P. le Comte plus retenu (d) se contente de nous donner quatorze ou quinze Maximes de Confucius, pour échantillon de la Morale Chinoise, & de décider que Seneque n'a rien dit de meilleur. Il est pourtant vrai que le Jésuire est obligé d'expliquer historiquement l'origine de ces Maximes, & de leur donner une juste précision ; sans quoi , avec sa permission , elles servient plus obscures, & beaucoup moins capables de toucher qu'aucune Sentence de Séneque.

De leurs Livres.

Les Chinois ont des Livres, dont ils vantent extrêmement le mérite & l'antiquité. Le plus ancien, & (e) que l'on prétend l'être plus que ceux de Mosse, con-tient l'Histoire de quelques Princes Chinois. » (f) C'est un tissu de maximes mo-" rales, de harangues prononcées par des Princes, de Sentences, de préceptes, de » conseils, ou l'on voit éclater par tout tant de prudence, tant de politique, tant » de sagesse & tant de Religion, qu'ils pourroient être donnés à tous les Princes "Chrétiens". Selon le P. le Comte, " (g) ce Livre a la même autorité parmi les Chinois, par rapport à l'Etat politique, & au gouvernement, que Mosse & les " Prophétes parmi les Juiss, en ce qui touche le Culte de Dieu, & la forme de la Un Recueil de Poësses, dont une partie est d'une pareille antiquité, contient les

(a) Il s'en trouve une infinité d'exemples dans l'Antiquité. Consustez aussi Bayle dans ses l'ensees sur la Cométe.

(b) Préface du petit Livre intitulé Morale de Confucius,

Tome V.

(c) Le même Auteur, p. 6. du Livre. (d) Le P. le Conte, ubi sup. Tome I.

(e) Aforale de Confucius, p. 6. & 7. (f) Idem, Ibid.

(g) Le P. le Comte, abi fup. Tom I. p. 286. * liiii

401 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Mœurs & les Ordonnances de plusieurs Rois de la Chine. Fobi est auteur d'une partie de ces Poèties (n) si obscures & si impénétrables, qu'elles sont devenues une source inépuisable de fables & de chiméres. Celles qui sont moins anciennes (b) ne laissent pas d'être mèlées de chose ridieules & d'hyperboles extravagantes, de nurnures contre le Ciel & contre Dieu. Ce recueil fait le second & le troisième des Llvres anciens, pour lesquels les Chinois ont un respect Religieux. C'est ce qu'on a expliqué plus en détail au commencement de cette Differtation, en parlant des Livres, que les Chinois nomment les Kinks.

Un quatrième Livre contient l'Histoire de plusieurs Princes, de leurs vertus, de leurs vices, de leurs maximes. Il a été recueilli par Confucius. Un cinquième contient les Coutumes & les Cérémonies, les devoirs des fentmes, des enfans, & de l'amitié, &c. Voilà les Livres originants qui renserment la Morale, & une partie des devoirs de Religion connus & pratiqués des Chinois. Tous les autres, dit le P. le Comte, ne sont que des copies ou des interprétations de ces Livres 1 mais aucun des Auteurs qui ont travaillé sur ces Originaux n'a été si consideré que Confucius, & l'on chime sur-tout sa compilation des Loix anciennes. Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement de ce que ces Livres enseignent, doivent lire le petit abregé de la Morale de Confuens, les Mémorres du P. le Comte, & sur-tout la grande Histoire de la Chine par le Pere du Halde.

La manière dont des Livres si anciens ont passé à la postérité, est suspecte (e) à quelques Sçavans. L'Histoire de la Chine (d) rapporte qu'environ deux cens ans avant la Nausance de Jesus-Christ, un Empereur résolut d'étendre toutes les Sciences, ainsi qu'on l'a déja dit. Ajoutons ici seulement, que les (e) Livres de Consierus & de Mem-es son Disciple avoient été conservés par une vieille, qui, dans cette destruction générale des Sciences, s'étoit avisée d'en coller les seulles contre une muraille. On les en détacha ensuite, & on y trouva quelques endroits un peu esse par l'humidité. » Quoiqu'on sçache, ajoute (f) l'Auteur que nous citons, les enso droits qui manquent, on n'a osé par respect les rétablir, & dans toutes les impressions de ces Ouvrages, on s'est contenté de les marquer à la marge."

De leur Poësie, & de leur Histoire.

LA Poësie est fort ancienne chez les Chinois. Ils sont des Vers de différentes mesures, & de plusieurs sortes de manières. Que leur Poësse soit ancienne, cela n'est presque pas plus extraordinaire que l'antiquité de leur chant. » (g) Leur pre-n nier genre de Poésie sert d'étude à ceux qui aspirent aux premières dignités de " l'Etat. Ils y apprennent de quelle manière se sont conduits les bons & les mau-" vais Princes, & font beaucoup valoir la récompense des uns & les chatimens des " autres, pour inspirer de la crainte aux méchans, & pour donner de l'espérance , aux gens de bien. Ils traitent aufli dans leur Poétie de la beauté de la nature, ; fans le fervir , comme nos Poëtes , de fables , ni de fictions , & s'appliquent uni-" quement à faire servir la connoissance des choses naturelles à la discipline & à la " correction des mœurs". Ce n'est pas de semblables Poètes qu'on diroit qu'ils sont aussi pen nécessaires (b) à l'Etat, qu'un excellent joueur de quilles. " Les Vers " amoureux des Poètes Chinois font beaucoup plus retenus que les notres; & cenx " qui s'adonnent à ce genre d'ecrire, n'ont en vue que d'inspirer des sentimens de " pureté & de modethe". Voilà des Poëtes bien fanctifiés! Seroient-ils privés de l'heureuse disposition des notres, qui se vantent qu'ils vivent (1) tout autrement que la verve ne leur inspire à Aussi voit-on d'eux, dans un même Volume, des Cantiques fpirituels & des Vers Cyniques : mais que n'attendroit-on pas chez nous de la plupart de ces mercenaires sujets d'Apollon, qui travaillent à seur attelier de la même façon qu'un Artifan fait son métier ? Comme lui ils détaillent ; & comme lui ils vivent au jour la journée. Dans one telle fituation il faut ménager tout le Monde;

⁽a) Le P. le Comte, ubi sup. p. 287. L'Abbé Renaudot, ubi sup.

⁽b) Morale, &c. p. 8. Le P. le Comte, ubi fup.

⁽c) Differention sur les Sciences des Chinois par l'Abbe Renaudot,

⁽d) Histoire de la Chine, par le P. Martini, Le P. le Conte, ubi sup. p. 291.

⁽e) Hist. de la Chine, par le P. Martini,

⁽f) Le P. Martini, ubi fup,

⁽g) Le meme,

 ⁽h) On attribue ce mot au Poete Malherbe,
 (i) Laferva eft nobis pagina, vita proba eft.
 Martial,

neur d'une venues une mes (b) ne s, de miroitiéme des

it ce qu'on ant des Livertus, de cinquiéme fans, & de

me partie tres, dit le vres i mais que Conqui vouoivent lire fur-rout la

cae (c) 1 cens ans s les Sciende Confudans cette ontre une en effacés s, les enes les ime ".

différences nne, cela Leur preignités de les manimens des 'espérance a nature, uent unine & à la qu'ils font Les Vers s ; & ceux timens de privés de ment que Cantiques le la plula même

. Martini ,

ne lui ils

Monde;

e Malberbe. ta proba eft. il faut suivre aussi le panelsant des seus. On loue les hommes par nécessité ; on flate leurs passions par des peintures trop vives & trop animées ; & de tems en tems on s'adresse à Dieu par devoir.

> (a) Quit expedivit pfittaco fuum Kuipe? Picasque docuit verba nostra conari? Magifler artis, ingenique largitor Penter, negatas attifex Sequi vocet. Qued si dolesi spet resulferit nummi, Corrot Poetsu & Poetrias Picas Cantare credas pegafeium melos.

Pour revenir à la Poësse des Chinois, il est dissicile de sçavoir si elle seroir bien en état de soutenir les grands éloges de quelques Volageurs modernes. Le jugement que (b) porte l'Abbé Renauder sur cette mauére, n'est pas méprisable. Quoiqu'il en soit, il paroit, par ce que nous venons de dire, que l'ancien objet de la Poesse étoit le même chez les Chinols, qu'il a été chez les premiers Peuples du Monde. Leurs Poèces se chargeoient d'instruire les Peuples dans la Religion & ses bonnes niœurs. A ces instructions se méloient des exemples pris de la vie des hommes il-Instres, & des promesses de récompense ou de châtiment de la part d'un Etre Supérieur. Un emploi si noble la sit juger propre au culte Resigieux & aux Mysteres. La Poësie sit long-tems un métange de Philosophie, de Théologie & d'Histoire. In-sensiblement on abusa d'un Art si noble. Le cœur de l'homme corrompu par les patfions trouva dans la Poesse tout ce qui hii pouvoit être utile, entousiasme, cadence, harmonie. Elle s'établit dans le monde : elle servit à transmettre aux tems les plus reculés beaucoup de superstitiens. Si elle n'a pas al olument la même au-torité chez les Chrétiens, c'est que notre tems est plus éclairé, & que nos lumiéres sont plus vives. Mais il est inutile de s'étendre sur un sujet si connu : revenons

Pleine d'exemples illustres, où l'on voit toutes les vicissitudes du vice & de la vertu, elle n'est pas moins capable d'instruire que celle des Européens : mais ou lui dispure son antiquiné ; c'est une matière à discuter pour les Sçavans. Elle ne nous emburrattera point ici. Comentons-nous de dire, que les Anteurs qui ont parle de la fagesse, de la politique, des sciences, & des arts des Chinois, sont tombés dans deux excès. Les uns parmi lesquels on pent nommer l'offius, ont porté à ce sujet leur admiration beaucoup trop loin s les autres dont l'Abbé Renaudot est du nombre, n'ont pas rendu à cet aucien & industrieux Peuple affez de justice, & n'ont cherché qu'à le rabastier. Premons un juste milien. Les Chinois ne sont pas affurément aussi admirables que l'ont eru les premiers, & n'ont pas porté les Aris & les Sciences au point de perfection ou elles ont été en Europe : mais auffi ils méritent plus de juftice que ne leur en ont rendu les derniers. Aujourd'hui que les Millionnaires de la Compagnie de Jefus connoillent mieux la Chine que ni Vossius ni l'Abbé Renaudot, nous fommes en état de rendre au Penple qui l'habite depuis tant de fiécles, le jufte tribut de lonanges qu'il mérite. L'Ouvrage fur-tout du P. du Halde, dans lequel l'Aureur a évité les deux excès dent nous venous de parler, & qui n'a loné les Chinois que par les faits; & celui que nous a donné au fujet de leur Aftronomie, & de leurs connoillances Manhématiques, le P. Etienne Sonetet, sur des relations faites avec foin à la Chine par de Sçavans Missionnaires, nous mettent à portée de juger sans partialité des progrès qu'ils ont faits dans les Sciences & dans les Arts. Mais pourfui-

Le P. le Conte affure, " que l'on compose l'Histoire des Empereurs d'une manière » qui est seule capable de les modérer. Un certain nombre de Docteurs choisis remarquent avec foin somes leurs paroles & toutes leurs actions. Chacun d'eux en "particulier, & sans le communiquer aux autres, les écrit sur une senille volante à » mesure que les choses se passent, & les jette dans un bureau par un trou fait ex-près. Le bien & le mal y sont racontés simplement. Un tel jour, disent-ils, le Prince "s'emporta mal a propos, & parla d'une manière peu convenable à fa dignité, ou bien, il mentreprit courageufement la guerre pour défendre jes l'euples ; & ainfi de tout ce qui se paffe "dans le Gouvernement. Afin que la crainte on l'espérance n'y aient aucune part, ce

404 CEREMONIES, MOURS ET COUTUMES

"bureau ne s'ouvre jamais, ni durant la vie du Prince, ni durant le tems que sa samulle est sur le Trône. Quand la Couronne passe dans une autre maison, commme il arrive fouvent, on ramaffe tous ces Mémoires particuliers 1 on les confronte nles uns avec les autres 3 & on en compose l'Histoire de l'Empereur 1 " encore cela peut-il être fujet à bien des inconvéniens de la part de celui qui travaille fur ces Mé-moires. Des chofes de cette nature vives de loin paroiflent toujours merveilleufes. Il fint les voir de fort préspour en discerner les défauts Il nous eft retté de l'Antiquité des Hiftoires qui n'ont ni embelli les vertus, niexténué les vices des Princes. Suctone parmi les Latins, & Thueydide parmi les Grecs, paroiffent en en genre des modéles à fuivre. 'On fait un éloge complet de ce dernier, (a) comme du plus fidèle, & du plus fincére de tous les Hittoriens 1 mais malgré les circonitances des tems, qui paroiffoient affez favorables à la liberté des anciens Hiltoriens, on ne laiffe pas de les trouvefort souvent dignes de censure du côté de la partialité; & de ceux qui ont en le bonheur de parvenir jusqu'à nous avec le glorieux titre d'auteurs veridiques , il en ett plusieurs lur lesquels il faut se taire, parce que le tents a détruit tout monument qui pouvoit leur être contraire. Passons au caractère des Historieus modernes. Comines elt un excellent modèle ; & peut-être Retz ne l'eft-il pas moins. Il semble en général que nous aions moins de fincères Hittoriens que les Anciens. Les circonftances des tems modernes patoiffent peu favorables à l'Hittoire. La Politique liée à la Religion, les divisions dans celle-ci, le caractère de ceux qui écrivent, leur situation pen commo-de, ou peu à portée de connoître le secret des Cours, & de développer les motifs; voilà les défants anfquels la verité est expolée aujourd'hui. Mais dans ces pais on les Peuples vantent & admirent la liberté, ne pontroit-on pas prendre des mesures capables de la mettre à convert des outrages qu'elle reçoit de la fervitude ? Il fau-droit du moins y introduire l'ufage établi chez les Chinois : mais il faudroit y défendre en même-tems l'usage de la phune à des milliers d'Anteurs faméliques, à des corrupteurs de Mémoires & de Manuscrits, &c.

A ces moiens de conferver l'Hittoire dans sa pureté, le P. le Comte ajoute ceci. "Quand un Prince aime sa gloire, & qu'il sçait que la flatterie des Auteurs pasnsonnés ne peut imposer aux Penples, il garde bien des métures durant tout le tems
o'de son Régne." Cependant il ne saut que jetter les yeux sur l'Histoire de la Chine
du P. Mattini, pour y remarquer des Princes qui ne se sont embartailés, ni de leur
gloire, ni de la crainte des centures. Un autre (b) Auteur veut nous assurer, que l'Histoire des Chinois a beaucoup de certitude, "à cause des soins que leurs Souverains
ont toujours cus, & qu'ils ont encore, de choisit les plus sçavans d'entre leurs Philoos sophes pour faire l'Hittoire de leurs Prédecessens. Chaque Empereur nomme celui qui doit écrire ce qui s'est pallé sons le dernier règne, & hit défend la dissimulation
on & la flatterie. Par ce moien leur Hittoire est écrite d'une manière si unissonne, qu'on
on la croiroit composée par un seul Anteur. Personne n'ose travailler sur cette ma-

orière fans la permission de l'Empereur."

Nons ne parlerons ici ni de la Mutique des Chinois, dont la première (¢) invention ett attribuée à Fohi; ni de l'invention de douze vases d'airam, qui répondoient aux douze mois de l'année. On emplitoit ces vases d'une certaine pondre subtile, laquelle disparoissoit précisément à la fin de chaque mois; cette manière d'horloge marquoit les tems & les susons. Nous ne parlerons pas non plus de leur Cycie de soixante années, nomunées chacune d'un nom disférent; ni de leurs douze caractères, qui se rapportent aux heures des Planétes, du mèlange & de l'arrangement desquelles les Chinois tirent leurs prédictions Astrologiques, parce que ces matières ne regardent point la Religion, ni les Gérémonies qui y ont du rapport. Nous nous contenterons de dire, que les Chinois commencent leur année au Printens. (d) Un de leurs Empereurs l'établit ainsi environ deux mille cinq cens ans avant Jesus-Christ. Un plus long détait sur cet article seroit inittile.

CHAPITRE

⁽a) Rapin, Réflexions sur l'Hist. (b) Hist. de la Chine, par le P. Martini, L. I.

⁽c) Le P. Martini, ubi sup. L. I. (d) Hist. de la Chine, &c. ubi sup.

onfronte ore cela ces Mé-

illenfes. Intiqui-

es à fui-

du plus

oiffoient trouver le bonlen eft ent qui Comme

général

ices des

ion, lev

ommomotifs i

païs oit

nefures

Il fauy dé-, à des

e ceci.

rs paf-

le tems

Chine de leur

e l'Hiverains

Philome cealation

qu'on

e mainven-

doiene

ibtile,

rloge

cie de ractént def-

res ne

nous (d)

Jefus-

TRE

CHAPITRE VIL

Leurs Empereurs, &c.

Les Chinois (a) n'ont jamais connu le nom de République. Ils ne conçoipublique foit autre chose dans le Monde qu'un Monftre à plusieurs têtes, ou l'en thomain, & an libertinage des Peuples. Telle est, dit-on, l'idée que les Chinois se du long-tems sous un Gouvernement Républicain. Ce que l'Etranger y trouve ordinairement de plus choquant, est l'insolence & la grossière du Peuple, qui ne barraller du Peuple i Si, par exemple, en Hostande on n'a pas le privilége de le Satires & les Libelles, cette liberté désigniée par un grossier libertinage, cette vesité, qui, dans la situation des intérets qui gouvernement la politique Chrétienne, ne s'y mamische guéres meux que dans un Etat Monarchique, sont encore des griefs bien réglée ne soit puré dans un Etat Monarchique, sont encore des griefs bien réglée ne soit présérable à la République i mais à cela près, il vaut mieux vivre Républicain.

Revenons d'une digression qui nous transporte du Religieux au Civil, & reservons les bornes de la Roiauré dans cet article, pour ne la considérer que comme une émanation du Gonvernement immédiat du prenier Etre. Le P. le Comte assure, que les Chinois ont toujours été opposés au Gouvernement tirannique; mais ils veulent que l'autorité Roiale soit absolue. Ils distinguent la conduite particulière du Prince quidé par ses passions, de celle qu'il doit teur quand il ne fait rien de contraire à fon pouvoir, qui devroit être toujours l'image du pouvoir céleste. Une autorité absolue sondée de teste manière seroit bien plus désirable, que celle d'une République. Mais qu'on ne s'y trompe pas; à la Chine, non plus qu'ailleurs, cette autorité n'a pas toujours été la vraie image du pouvoir Divin ; & il ne saut que lire l'Histoire Chinoise pour en être convaineu. Il y est arrivé ce qu'on a vu dans tous les Etats Monarchiques; un mélange de bons & de mauvais Princes; ceux-ci mis au rang des bons pendant leur vie par des statteurs, méprisés ou censurés après leurmort, lorsqu'ils ne donnoient plus de lieu, ni à la crainte ni à l'espérance. Entin on y a vu des Princes autorisés au mat par leurs mauvais Conseillers.

Comme dans les autres Etats de l'Orient, le fentiment dans lequel naissent & s'élevent les fujets à la Chine, est un respect qui tient de l'adoration. Les Chinois, dit le P. Marini, faluent toujours leurs Rois de cette manière, & se tournent vers le Nord en les faluant, paice qu'ils difent que leurs Rois regardent toujours le Midi. La principale porte du Palais, & celles de tons les appartemens font tournées vers le Midi. "On (b) nomme l'Empereur de la Chine fits du Ciel, & l'unique Maître « du Monde. Ses orches sont réputés saints. Ses paroles tiennent lieu d'Oracles. Tout » ce qui vient de lui est facré. On le voit rarement i on ne lui parle qu'à genoux. "Les Grands de la Cour, les Princes du fang, ses propres freres se courbent jusqu'à terre en sa présence, & devant son Trône. Il y a des jours réglés chaque semaine "ou chaque mois pour les affemblées des Seigneurs, qui se rendent dans une cour « du Palais, pour reconnoître par des adorations protondes l'autorité de ce Prince, o quoiqu'il n'y foit pas en perfonne. Quand il est malade, le Patais est plein de Man-"darins, qui patlent le jour & la nuit à genoux, en habits de cérémonie, pour lui unarquer leur douleur, & pour demander au Ciel fa guérifon. Cette protonde ve-«nération est encore sondée sur l'intérêt que chacun a de faire sa Cour. Dès qu'il a nété proclamé Empereur, toute l'autorité est réunie en sa personne, & il devient » l'arbitre abtolu de la bonne ou de la mauvaife fortune de tous les fujets. ou ajoute qu'il donne les charges & les dignités au mérite ; qu'il faille chaque parti-

⁽⁴⁾ Mémoires du P. le Comte, Tome 2. 1 (4) Mémoires de la Chine, &c. Chi fup.

404 CEREMONIES, MOURS ET COUTUMES

culier maitre de ses biens & possession de serveres s & qu'it ne peut déclarer la guerre, conclure la paix, faire des Frances, qu'aux conditions de conserver la Majetté de

Autrefon l'Empereur fe montroit au Peuple par une fenêtre furt élevée , tenant à la main deux plaques d'ivolre, dont une lui fervoit à se couvrir le visage, & l'aure à couvrir un Diadème tout brillant de plerrerles enfilées comme un coller de perles. (a) Le P. Navarrette dit, que " quand l'Empereur fort, on ferme les portes des maisons dans les rues où il doit paller ; que le Peuple fe retire, de forre que l'on ne "voit pas une ame; & que fi quelqu'un paroitloit; il feroit rigoureufement châ-

L'Empereur se pour choisir un successeur parmi ses Sujets, & faus aucun égardau fang Rolal. Il y a des exemples de cela dans l'Histoire de la Chine. Cetre conduire y est colorée par le prétexte du bien publie , & par celui de sauver l'homieur du Prince qui devroit être le fuccessont, mais qu'un exclud à cause de ses défants, ou de fon incaparité.

L'Empereur étend tes droits fur les morts. " Il les éleve on les abaitle comme ples vivans, pour récompenser ou pour punir leurs personnes ou leurs similles. It peut donne de nouveaux tirres : il peut même les déclarer Saints : c'est-à-dire, de upurs espries.

Depuis les plus anciens tems (b) le Sacerdore a toujours été attaché à la Courronne. Il n'y a que l'Emperent e qui pulife offrie des Sacr fices au (e) Ciel, comme chef de la Religion. (d) Enfin le pouvoir du Monarque s'étend même fur la Lan-gue & fur les mors. Il les crée : il les change ; il les détruit ; il change les noms des Provinces, des Villes & des Familles. En nu mot, il fan l'ufage rout feul.

Cette autorité absolue n'empêche pas que l'Empereur ne soit appelle par ses Sujets Pere du Pemple, parce que les anciennes Loix de la Chine our établi que le Prince régneron comme un Pere fur les enfins, & non pas comme un Maitre fur des efclaves. Il est permis aux Mandarins de faire des remontrances à l'Empereur ; & cehi qui rrouve à tedire à sa conduite, dresse une Requêre, dans laquelle il prie S. M. de tatre réslexion aux anciennes contumes & aux exemples des Rois ses prédeceffcurs, &c. Si l'Empereur ne change point ile conduite, on revient de rems en tenis à la charge, felon le zele & le courage de ceux qui foir ces remontrances. L'Hittoire de la Chine fournir des exemples d'une fi noble hardieffe. Il femble que chez nous il ne foir pas permis au Christianisme, si souvent en opposition avec les Chrétiens, d'autorifer une liberté fi fainre. Il est vrai qu'en cerrains pais, des remontrances de certe nature pafferoient pour féditionfes, & en d'autres, tout au moins pour injuricufes à la Souverameré. On ne doit fe reflouvenir le l'ancienne contlitu. rion, que comme d'une vierlle Idole qui a perdu fon crédir, et qui ne se conferve que comme une rareré d'un les cabinets des Curieux.

Nous ne nous arrêterous pas davantige fur cetre marière i mais il ne faur pas oublier un ufage fingulier. () C'eft que de tenis en rems les Vicerois & les Gon. verneurs doivent faire par écrit une confession de leurs faires secrétes & publiques, & Penvoier à la Cour. La diffinulation de ces faures n'est pas si freile qu'on pense, à cause des monoires servers, & des rapports que doivent faire certains (f) Magiftrats Inspecteurs, dont la sonction a quelque rapport à celle des Tribins du Peuple chez les Romains, & des Ephores chez les Grees.

Lorique ces Ministres font des remontrances à leurs Souverains, & qu'ils ont le malheur de n'en être pas écourés, g, ils le déponillent en leur préfence des marques de leur digniré, & leur declarent, « que n'étant plus reveaus de leurs habits e de Magatrature, ils n'en peuvent plus exercer les fonctions ". La noble fermeté que ces Ministres Cenfeurs out (b) témoignée en certaines occasions, n'a rien qui la furpatfe dans l'Hittoire des Grees & des Romains. » Les Chinois, du le P. Mar-» tim, regardent cette liberté comme la plus belle maxime de leur Philosophie, & » voudroient qu'elle fut pratiquée par tous les Monarques de la Terre. Ils font » pertuadés qu'elle leur a été infpirée du Ciel; ils en font dépendre le bonbeur de

« feur Empire, &c. " Il est éconnair qu'avec des lumières si faustes, des Paiens

⁽a) Cité par l'Allé Renaulet, ubi fup.

⁽b) Hift, de la Chine , par te P. Martini,

⁽c) Aungen, (c) deux mots figmhent le Souverain I inperem.

⁽d) Atempires de la Chine, &c. ubi fup.

⁽e) Le même, abi fup.

⁽¹⁾ Le L'. le Come donne un detail curieux de cette Charge,
(g) Hift. de la hine, par le P. Marini, L. VI.

⁽h) Voiez L. VI. & VII. de cette Hittorie,

fajcité de

, consuc à & l'autre de perles. s des mais e l'on ne one chi-

égardau ette conl'honneur. definer,

e comme nilles. Il dire, de

la Con-

, comme les noms fent. r fev Sule Prince r des el-1 1 8 ce-I prie S. a préderems en ntrances. uble que avec les des re-

conferve fant pas les Gonbliques, n penfe, (1) Madu Peu-

au moins

confline.

s out le es mar-'s habits fermeré rien qui P. Marplac, & Ils font beur de s Paicus

curioux , L, Vt. littone.

alene ofé rifiquer à généroulement leur vie pour la vérité. On hipporteroit la flate. rie dans cenx (a) qui n'espérent rien au bout de quatre vingts ans. Delà n'us tirons un argument, dont les gens, qui n'out en fait de Religion que de fait petites huntéres, nons pardonnersmt la force. C'est que l'on est beaucoup moins contres. En este, si l'on étoit bien convainen, seroit, & qu'on ne tache de le parupendant mie vie assez courte ont éconté des milliers de Sermons sur les devoirs de la Religion qu'on contre des milliers de Sermons sur les devoirs de la Religion authent la partiere de la Religion qui de dés contre ont éconté des milliers de Sermons sur les devoirs de la Religion authent la partiere de la Religion authent la partiere de la Religion authent la partiere de la force de force de la Religion authent la partiere de la force de force de la Religion authent de désorte de force de la religion de désorte de la force de la la Religion, cuilent la patience & la denreur de supporter une infinité de désordres aufquels ils pourrouene reméstier, non pas en fa fant main buffe fur les vicienx, mais en les reprenant librement, & en leur refutant une complaitance que l'on ap-

CHAPITIE VIII.

Leurs Cérémonies Nupriales ; Education des Enfans ; Céremonies Funébres, &c.

DU férieux de ces Réflexions passons à des matières moins graves, qui nous con-Chisiois, comme parini presque tons les aures Peuples de l'Univers. Nous parlons des Cérémomes finiebres. Avant donc que d'en venir là, arrêtons nous à des objets plus riants, & voions de quelle manière on se marie à la Chine.

Cérémonies Nuptiales des Chinois.

On dit que Fehl inflitua (b) le Mariage, c'est-à-dire, un Mariage honnête, régnher & tegnine. Il voulnt que les femmes fuffent autrement habiliées que les hommes ; & les Loix contre l'alliance des perfonnes trop proches furent fi féveres, qu'on ne panyon même éponter une femme de fou nom, quelque éloignée que put être la parenté. Cela s'observe encore à présent. Cependant le P. Trigant etté par l'Abbé Remandot dans ses Differtations sur deux anciennes Relations de la Chine, dit que les Chinois ne font pas fort exacts à observer les dégrés de consanguinité du côté

Quoique la Polygamie foit à la mode chez les Chinois, il y a, comme ailleurs, une subordination entre les semmes d'un homme, sur-tont entre les Eponses du Prince. (c) Le P. Kneker dit, que la premiere femme porte feule le titre de Reme, on d'Impératrice. Après celle-ci viennent nonf temmes inférieures à cette première t & ces neuf en ont après elles treme-fix, qui cependant joniffent toutes du titre d'éponfes. La première femme a le privinège de s'alleoir devant le Roi, & de manger avec lin: pour les aurres, on pent les appeter fervantes ou fuivantes de cette Eponfo fenveraine. " Le nombre des femmes de l'Empereur, dit le P. le Comte, ne nous n eft pas il comm, & parce qu'il est trop grand, & parce qu'il n'est pas règle i on » ne les voit jamais ; à peine ofe-t on s'informer de ce qui les regarde. Ce font des » fi'les de qualité, qui la plupart ne font pas connues de l'Empereur. Les intriso gues qu'ches font joner pour s'en faire connoître, la jaloutie qui y règne, les ren-so dent presque toures malheureuses. Parmi celles qui ont l'avantage de plaire, on » en choifit trois qui portent la qualité de Remes. Rien ne leur manque de ce qui peut contribuer à leur plaifir; & leur bonheur confifte à se rendre agréables au " Prince i car on ne leur communique ancune affaire. Auli ne troublent-elles o poun l'Etat par leurs intrigues & par leur ambitton ", ainfi que cela ne le voit que trop dans les Cours des Princes Chrétiens.

Le mêmePere Kincher dit, que les Chinois sont fort jaloux, & dans le particulier

⁽⁴⁾ Si l'on suppose que la Cour Chinoise est

⁽b) Histoire de la Chine, par le P. Marini, (c) Chine Illustrie.

& dans le public ; que non-seulement les Etrangers n'ont pas la liberté de voir les femmes, mais que cela est même défendu à leurs proches parens & à leurs propres enfans, excepté lorsqu'ils sont ou soupçonnés, on reconnus compables de quelque En ce cas-là, un enfant se réfugie dans la maison de sa mere, comme dans un lieu d'assle. Un Voiageur nommé le Gentil, dit que les freres n'ont aucune communication avec leurs fœurs, & qu'ils ne mangent pas même enfemble. Le Pere Kircher ajoute que les appartemens de ces semmes sont disposés de telle manière, qu'elles ne peuvene ni voir, ni être vues ; & leur retraite est si rigoureuse, qu'elles ne fortent presque jamais : encore ne sortent-elles que dans des voitures si bien ser-mées, que l'eil du passant n'y pénetre pas.

Selon quelques autres Voiageurs, une suite de cette jalousie, est le soin avec le-quel on étrécit les pieds aux filles dès leur naissance. Cela se fait avec des bandelettes; & avec le tems leurs pieds se trouvent si petits & si extenues, qu'elles ne peuvent plus marcher fans ressentir de grandes incommodités. Voici ce que dit à ce sujet le Sr. le Gents. "Quand une tille a passé trois ans, on lui rabat les doigts me des pieds sous la plante; on y applique ensuite une eau qui consume les chairs; me on enveloppe le pied de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. " Les femmes se resseutent toute leur vie de certe opération, & elles peuvent à peine " marcher : mais elles fouffrent cette incommodité avec joie, rien ne leur étant plus ,, à cœur que d'avoir le pied petit ". (4) On ajoure, que cet usage qui est des plus anciens, & que les femmes ont fait dégénerer en beauté, fut établi pour apprendre aux femmes, que la retraite & le ménage doivent être lenr partage, & qu'elles ne doivent pas courir de côté & d'autre. On lit dans l'Ouvrage d'un autre Jésuite, (b) que onze cens cinquante ans avant la Naissance de Jesus-Christ, l'Impératrice Takia » établit parmi les femmes le principal point de la beauté dans la petitesse des " pieds, parce qu'étant la plus belle femme de son tems, & les aiant fort petits, elle les serroit encore sous prétexte de se donner plus d'agrément. Toutes les ,, femmes, à son exemple, se piquerent aussi de cette beauté; & cette ridicule opi-" nion s'est tellement perpétuée parmi elles, que la plus charmante semme de la " terre passeroit pour un monstre en ce Pais-là, si elle avoit les pieds d'une grandeur " naturelle ". Pour ce qui est de les tenir cachés, on dit que cette Princesse les avoit naturellement difformes. La fable ajoute à l'Histoire (e) qu'elle avoit des pieds de chévre, que c'étoit un Démon revêtu de la figure d'une femme. Il n'est pas impossible que la dissormité des pieds de quelque Impératrice Chinoise ait donné lieu aux deux usages dont nous parlons, plutôt que la jaloutie des hommes. C'est ainsi que chez nous des bréches à l'honneur, des défants du corps, &c. ont établi les Vertugadins, les Paniers ou jupes à balaine, & ces robes fans ceinture, qui en d'autres tems, & avec d'autres mœurs seroient l'opprobre des Dames.

Le P. le Comte parlant de cette coutume de serrer les pieds pour les empêcher de croître, ne dit point qu'elle empêche les Dames Chinoifes de marcher. (d) » Elles marchent, dit-il, & elles marcheroient volontiers tout le jour, si elles avoient » la liberté de fortir. » Loin de croire que ç'ait été une invention des anciens Chinois, pour mettre les femmes dans la nécessité de garder la maison, il ajoute, " que les Chinois eux-mêmes regardent cela comme un conte. Nos peres, ausli-bien " que nous, lui disoit un d'eux, connoissoient trop bien les semmes, pour croire qu'en "leur retranchant la moitié des pieds on leur ôteroit le pouvoir de marcher, & l'en-» vie de voir le monde.

» Les Chinois, continue le même Auteur, difent ordinairement, que le Ciel a don-» né aux femmes la douceur, la pudeur, l'innocence en partage, pour s'appliquer dans les familles à l'éducation des enfans; mais que les hommes, qui ont reçu de » la nature la force & la fermeté d'esprit, sont nés pour gouverner le monde. Ils nous reprochent en riant, que l'Europe est le Roiaume des semmes. "

Il se conduit beaucoup d'intrigues par le moien des semmes dans les autres pais Orientaux : mais cela n'approche pas de ce que l'on voit dans nos Païs. Chez les plus anciens Peuples , les femmes fe meloient rarement d'intrigues ; elles vivoient dans une honnête retraite, retirées ordinairement (e) dans les appartemens intérieurs de la maison. Mais lorsque ces Peuples commencerent à se corrompre, tout cela changea :

⁽⁴⁾ Le P. Kircher, Chine illustrée, ubi sup. (b) tist. de la Chine, L. 3.

⁽c) Hist. de la Chine, &c. ubi sup.

⁽d) Mimoires, &c. Tome I.

⁽e) Voiez Honère en divers endroirs de ses Ouvrages,

le luxe & la débauche aïant perverti les hommes, les semmes en qualité de premier objet de la corruption des hommes, devinrent bientôt coquettes & libertines. On sentit alors, que la force de leurs charmes & la subtilité de leur esprit pouvoient faire agir une infinité de ressorts dans l'Etat. Les Romains, si polis & si corrompus après la décadence de la République, se servirent d'elles fort utilement; & l'égalité que le Christianisme met entre les deux Sexes, donna la hardiesse aux semmes de se prévaloir d'un avantage fondé sur la Religion. Dès qu'elle sut sur le Trône, la dévotion & la débauche leur servirent tour à tour : mais dans toute la conduite de ces semmes artificieuses, rien n'insulte plus au Christianisme, que de les voir porter avec autant d'affurance le titre de Maîtresses d'un Souverain, qu'une autre celui de femme d'honneur, ou qu'une femme dellinée au vice le nom qui est dû à ses désordres. Ou fait dire (4) à une Comédienne, Mastresse de Charles II. Roi d'Angleterre, & Rivale de la fameuse Duchesse de Portsmouth: " Cette Duchesse sait la personne de qualité : elle dit que tout est son parent en France. Eh bien , puisqu'elle »est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite P. Elle devroit mourir de honte:
»pour moi c'est mon métier; je ne me pique pas d'autre chose.

Les Chinois qui veulent se marier, n'ont pas la liberté de consulter leur inclina-

tion. (b) On cit obligé de s'en rapporter aux parens, ou à quelques vieilles femmes qui font le métier de marieuses, s'il est permis de parler ainsi, & qui sont paiées pour mentir. Il est rare qu'elles sussent une peinture naturelle de la personne qu'on recherche, & qu'on lui ordonne d'examiner. Les parens de la fille donnent toujours quelque chose à ces émissaires, pour flatter le portrait de la personne recherchée. Il est même de l'intérêt des parens & des entremetteuses, qu'on vante sa beauté, son adresse & son esprit; ,, parce que les hommes achettent leurs semmes, " & en donnent plus ou moins, comme de toutes les autres marchandises, selon ", leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités. Le prix étant sait, on passe le controt; » on délivre l'argent; on se prépare aux cérémonies du mariage. Le jour des nô-» ces étant venu, on porte la fiancée dans une chaise magnifique, précédée de quel-» ques instrumens de musique, & suivie des parens & des maris. La mariée n'em-" porte pour dot que ses habits de nôces, que ques nipes & des meubles. L'Epoux " l'attend à sa porte: il ouvre lui-même la chaise, qui étoit exactement sermée; " l'aïant conduite dans une chambre, il la met entre les mains de plusieurs femmes » invitées à la cérémonie, qui passent ensemble tout le jour en sestins & en diver-

» tissemens, de même que le mari avec ses amis. Le P. le Comte ajoute, que les mariés ne sont pas toujours contens de leur sort; & il n'est pas disticile de le croire. Les semmes, que les parens ont vendues, ne peuvent plus se dédire : mais les maris trompés dans le marché qu'ils ont fait, ne portent pas toujours la complaisance si loin. "Il s'en est trouvé, dit-il, qui, après avoir ouvert avec empressement la porte de la chaise pour recevoir leur Epouse, choqués » de sa figure, & de son air, l'ont refermée sur le champ, & ont renvoié avec la » fille, parens, amis, conviés, & toute la cérémonie, aimant mieux perdre leur argent que de suire nne méchante acquisition."

Malgré ce que nous venons de dire, nous ne sçaurions nous empêcher de rapporter ce que nous dit sur cet article un autre Voiageur, venu long tems après lui. Les particularités qu'il raconte, sont toutes nouvelles. Sont-elles exactes ; ou du moins sont-elles généralement pratiquées à la Chine? Peut-être les usages varient-ils de Province en Province, & souvent même de Ville en Ville; c'est à quoi les Voïageurs font peu d'attention. Il leur suffit de donner quelque chose de neuf. A coup sur, cela fait vendre le livre, parce que ce n'est plus la vérité, c'est l'amusement qu'on cherche dans les voïnges. Quoiqu'il en soit, voici le récit du Voïngeur.

(c) » Les filles sont doices par ceux qui les épousent ; une partie de la dot est »paice par l'Epoux futur, après la fignature du contrat, & l'autre un peu avant la «célébration du mariage. Outre cette dot, l'Epoux fait aux parens de l'Epouseun » présent d'étoses de soie, de fruits, de vin, &c. Les deux Epoux ne se voient » que lorsque le mariage, qui ne se trame jamais que par des entremetteurs, est enstierement conclu de part & d'autre, & qu'il ne s'agit plus que de célébrer les nô-" ces. Alors l'Epoux, après plusieurs cérémonies particulières, offre à son beau-pere

Tome V.

voir les

propres

juclque

ne dans

e com-

e Pere

aniére,

qu'elles

en fer-

vec le-

bande-

lles ne e dit à

doigus

chairs; on pli. i peine

nt plus

es plus

rendre lles ne éfuite,

ratrice

fle des

petits, tes les

le opi-

de la andeur

effe les s pieds

as im-

né lieu

ít ainfi

bli les

ı d'au-

echer,

Elles

voienr 18 Chioute,

li-bien

qu'en : l'en-

ı don-

liquer

çu de

s nous

es païs es plus

ns une

a mai-

igea :

de ses

(c) Nouveau Voiage autour du Monde, par

⁽a) Dans les Lettres de Mad. de Sevigné, Tome 2. Lett. 115.
(b) Le P. le Comte, ubi fup.

» un canard fauvage, que les domestiques du beau-pere portent sur le champ à l'E-» pouse, comme un nouveau gage de l'amour de son Epoux. Ensuite les deux » parties sont conduites l'une à l'autre pour la première sois : néanmoins un long voile » dérobe encore aux yeux de l'Epoux la beauté, ou la laideur de l'Epouse. Ils se » faluent l'un l'autre, & adorent à genoux le Ciel, la Terre & les Esprits. Puis se fait "dans la maison du pere de l'Epouse le repas nuprial. Elle léve alors son voile, & s'falue son mari, qui l'examine d'un regard curieux. Elle attend en tremblant le présultat de cet examen, & cherche à lire dans les yeux de son mari, si elle sui » plait on non. Il la falue à fon tour ; puis ils se mettent à table tête à tête: mais "auparavant l'Epouse fait quatre génussexions devant son Mari, lequel en fait deux " ensuite devant son Epouse. Cependant le pere de l'Epoux donne dans un autre ensodroit de la maison un grand repas à ses parens & à ses amis ; la mere de l'Epouse » en donne un autre en même-tems à ses parentes & aux semmes des amis de son " Mari. Après ces repas l'Epoux & l'Epouse sont conduits le soir dans leur apparte-» ment, sans que la mariée ait vû ce jour-là ni son beau-pere, ni sa belle-mere. » Mais le lendemain elle va les faluer en grande cérémonie; & ce jour-là ils don-» nent un repas, dont elle fait tous les honneurs. Elle sert sa belle-mere à table, & mange ses restes, pour montrer qu'elle n'est point étrangére, mais sille de la maison. » L'usage ne souffre point qu'on donne des rettes aux domestiques, même des Etran-» gers qu'on invite.

"La célebration des nôces est précédée de trois jours de tristesse, pendant lesquels non s'abstient de toute sorte de plaisirs. La raison de cet usage est, qu'on regarde nà la Chine le mariage des ensans, comme une image de la mort de leurs parens, parce qu'alors les ensans semblent en quelque manière leur succéder par avance. Les namis du pere ne le félicitent point; & s'ils lui sont des présens, c'est sans faire mention des nôces ".

(a) On dit aussi que les Chinois marient leurs enfans fort jeunes, & sans consentement des parties. Quelquesois même ils les engagent dès leur naissance; & les enfans sont obligés de tenir l'engagement lorsqu'ils sont en âge.

Le Gentil dans ses Voïages, dit " que sort souvent des anis, dont les semmes sont enceintes, se promettent très-séricusement, & d'une manière solemnelle, d'unir par le mariage les ensans qui naitront, s'ils sont de Sexes différens. Il ajoute que la solemnité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique, & à s'en donner réciproquement une partie. Dès que le mariage est projetté, les peres des Epoux jeunent, & sont un sacrifice domessique aux Esprits de leurs Aieux."

L'achat & la vente des femmes se fair plus communément chez le Peuple, que chez les personnes de distinction. Geux-ci s'assurent toujours d'une semme ségrime, & choisie d'une manière convenable à la dignité du mariage. Femmes achetées, Maitresse, ou Concubines, tout cela passe dans le ménage pour domestiques de cette mere de samille. C'est elle seule qui porte le titre de Mere; c'est pour elle seule que les enfans issus des autres semmes prennent le deuil. (b) Quelqu'un a dit, que toutes ces semmes servantes sont des ensans pour la Maitresse du logis, comme les servantes sur leurs génoux. A la Chine ces Concubines servent à procurer des héritiers; après quoi, si bon lui semble, la Dame du logis met la Concubine à la porte. C'est ainsi que Sara traita Hagar. L'Auteur Anglois ajoute dans ses Extraits de Voiages, qu'un pere de samille qui voit que la récolte est trop abondante, & qui pourtant ne peut se résource à alièner la proprieté des semmes qu'il s'est acquise, ne sait pas difficulté de se désaire de se ensans, & de les vendre pour serviteurs ou pour esclaves, comme nous vendons nos bêtes. Il est vrai qu'on voit des peres qui les rachetent dans la suite, quand ils se trouvent en état pour cela, & qu'ils ont permission de reprendre ces ensans an prix qu'ils les ont vendus.

Il faut ajouter à cette coutume barbare l'exposition des enfans. Elle est fréquente chez les Chinois. Quelquesois ils sont pis encore : ils mettent à mort ces petits ensans, sur tout quand ce sont des filles; & pour justifier ces homicides, ils alléguent un motif de tendresse, qui, pour nous servir des termes de l'original, est bien cruel. C'est la Métempsychole, par laquelle, en épargnant aux ensans par cet acte de barbarie la peine d'entrer dans une vie misérable, il y a lieu de se flater, disent-

ranip à l'E-

e les deux

long voile

ouse. Ils se Puis se fait

n voile, &

emblant le

fi elle lui

tête: mais

i fait deux

in autre en-

e l'Epouse

unis de son

ir apparte-

elle-mere.

là ils donà table, &

la maifon.

des Etran-

ini lefquels

on regarde

irs parens, vance. Les

fans faire

ins consen-3 & les en-

es femmes

lle, d'unir ijoute que

mner récipoux jeû-

uple, que me légiti.

s achetées,

stiques de pour elle

r'un a dir,

is, comme accoucher

ocurer des

ubine à la

es Extraits idanie, &

·st acquise ,

ferviceurs

t des peres

qu'ils ont

fréquente

ces petits

, ils allé-

I, eft bien

ar cet acte

er, difent-

ils, que ces petits nouveaux nés passeront fort vite, & à point nommé dans le corps de quelques personnes riches & heureuses.

Il est fort ordinaire que celui qui recherche une fille, & qui l'obtient, donne au pere de la fille une somme d'argent selon ses moiens. (a) Dapper croit que cette coutume a donné lieu aux Voiageurs de débiter, que les Chinois achetoient leurs femmes. Il avoue pourtant qu'on ne livre pas la fille sans avoir l'argent. Quoiqu'il en soit, le pere de la fille est aussi tenu de lui donner une espèce de dot, comme des meubles & ce qu'il faut pour le ménage, de l'argent felon son pouvoir, quelques filles pour la servir ; ce qui fait une espéce d'équivalent de l'argent que le galant a donné au pere. Après tous ces préliminaires, qu'on peut appeller des fiançailles, le futur Epoux envoie quelques présens, des joiaux & autres choses à sa maitresse. Elle donne son nom. Les Astrologues cherchent dans les secrets de leur art le jour convenable à la nôce. La veille des nôces, on porte folemicllement & en plein jour tout ce que la mariée reçoit de la maison paternelle. Enfin le jour même de la nôce, l'Epoux va à la rencontre de son Epouse, que l'on porte dans une es-péce de litiére. Dans quelques Provinces Méridionales, l'Epoux euvoie le soir à son Epouse une chaise qui s'ouvre par dehors. Cette chaise est suivie des parens & des amis, tous armés de lanternes & de flambeaux. Dans toutes ces cérémonies il est assez singulier (b) qu'après la séparation de la mariée & de sa mere, on enserme la première dans la chaise, dont on prend la clef que l'on envoie à la mere du marié. Lorsque la mariée est arrivée au logis de son suur Epoux, ceue mere ouvre la chaise, & présente la fille à son fils. (c) Dapper rapporte encore, que d'aussi loin que les Pretres voient venir la mariée, ils lui montrent des demi-Lunes d'or, qui sont des présens qu'ils lui sont, & qu'ils accompagnent d'un formulaire de bénédictions, qui se réduit à peu près à souhaiter que son amour ne change pus comme la Lune. Les Chinois ajoutent beaucoup de foi à ces bagatelles, & se persuadent qu'en les gardant, ils peuvent fixer leurs semmes. Ils sont heureux de le croire ainsi. Après cela les deux conjoints se présentent dans une Pagode devant les images de leurs Ancêtres, & leur rendent quelques hommages religieux, d'où ils passent dans une sale, pour rendre l'un & l'autre à leurs peres, ceux aufquels les devoirs du fang les obligent. En-fuite la nouvelle Mariée est conduite par sa belle-mere & ses domestiques à l'appartement qui lui a été destiné, pour y vivre hors des atteintes de tout autre homme que de son mari. Pour se délasser dans cette retraite on lui laisse, dit le Compilateur Hollandois, le plaifir de s'amuser avec des petits chiens & des oiseaux. A juger par le récit des Voiageurs, les Chinois font pratiquer exactement à leurs femmes toutes les maximes (d) qu'Arnolphe dictoit à Agnès dans Molières mais si les passions parlent & agissent par tout de même, il ne faut pas douter que la jalousse des Chi-nois en prenant les précautions d'Arnolphe, ne soit dupée par les Agnès de leur Pais. On rapporte dans les Relations diverses autres particularités de ces Cérémonies Nuptiales : mais comme l'une y contredit fouvent l'autre, nous nous contenterons d'avoir rapporté ce qui se trouve de plus remarquable dans ces coutumes, sa 1s nous amuser à concilier les contradictions que les Voiageurs ont causées, en confondant souvent les usages de différentes Provinces.

On assure que l'Empereur de la Chine sait examiner à toute rigueur, & par des vieilles Matrones que l'age a rendu expertes, celle qu'il veut choifir pour en faire son Epouse. Il ne suffit pas qu'elle son très-jeune, vertueuse, spirituelle, extérieurement parfaite de corps. Les vieilles examinatrices vérifient ce qu'il y a de plus caché; ne laufent échapper ni tache, ni fein. Après un inventaire exact des perfections ou des défauts de la jeune fille, elles la font encore courir à perte d'haleine, pour mieux s'aflurer de la bonne ou de la mauvaise odeur de sa sueur ; & l'on peut croire que cette fueur doit être au moins d'une odeur passable, pour pouvoir permettre à la fine

de devenir femme du Monarque.

(e) La manière de donner un Epoux à une Princesse du sang Roial n'est pas moins fingulière. Quand il s'agit de la marier, on choisit une douzaine de jeunes hommes de l'age de dix-huit à vingt-ans, & qui avec les qualités qui accompagnent naturellement cet âge, paroissent encore d'une vigueur à toute épreuve. On les conduit au Palais, dans un lieu ou la Princesse, qui est cachée, peut les voir & les examiner

tre ne fauta rigueur.

⁽⁴⁾ Ambaffates , &c. ubi fup. (b) Dapper, ubi fup.

⁽c) Anbagades, &cc. ubi fup.

⁽d) Molière dans l'Ecole des femmes. (e) Dapper, ubi fup.

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

à l'oisir sans être vue, ni déconcertée dans son examen. Elle en choisit deux qu'elle fait présenter à l'Empereur ; & S. M. a la bonté d'en nommer un des deux pour être son gendre. C'est donc en ce Pais-là, qu'un jeune homme taillé d'une certaine manière, & dont l'air & la physionomie marquent des facultés peu communes, peut s'entretenir dans les plus hautes espérances. On ne nous dit pas si les Danies Romaines, excellentes connoisseuses, selon Pétrone & Juvenal, se donnoient aussi la liberté d'examiner la carrure & la physionomie de leurs galans, ou si elles avoient trouvé quelque moien qui pût suppléer à l'usage établi pour les Princesses Chinoises. Nous scavons en gros que les Romaines choisissoient bien, & qu'elles paioient encore mieux. (a) Les testamens & les legs s'acquéroient à ce prix-là : mais à tout prendre, le droit des Princesses Chinoises ne sçauroit bien se comparer à ce que les Romains pratiquoient 3 chacun a ses usages particuliers.

" Les Chinois, dit-on aussi, (b) ne peuvent se marier dans le tems qu'ils portent » le deuil de leurs peres & de leurs meres ; & quand un deuil imprévu survient, » ce deuil rompt toute forte d'engagement : ensorte qu'un homme fiancé, qui perd » pere ou mere, ne peut épouser sa fiancée qu'après que le deuil est fini. Ce deuil » est cause que souvent après que le corps du défunt a été inhumé, ce qui ne se » fait que plusieurs mois (& quelquefois bien plus long-tems) après le deuil, les » parens du fiancé donnent à la fille par écrit une entiére liberté de se marier avec nn autre. Ordinairement les parens de la fille ne prennent point de nouveaux negagemens, que le tems du deuil ne foit expiré. Alors ils écrivent à leur tour » une lettre au jeune homme, & l'invitent à reprendre ses premières chaines. S'il » refuse la proposition, la fille reste libre ; & cette Loi oblige également les deux » Sexes. La bienséance va si loin, que l'on ne peut même se marier sans crime, » lorsqu'on a quelque proche parent en prison ; & qui viole cette Loi, est puni comme on punit un enfant dénaturé ".

Il est permis aux Veuves de se remarier. (c) Cependant des semmes d'honneur, quelques jeunes & fraiches qu'elles soient, n'osent guéres passer aux secondes nôces. Pour témoignage de leur vertu, elles doivent vivre dans la retraite chez leur beau-pere, & sous le joug du célibat. Triste point d'honneur, qui étouffe la voix & les sentimens de la nature dans une veuve toute pleine de bonne volonté pour elle! On dit encore, qu'il est rare qu'une fille épouse un veus. Le Pere d'Entrecolles dit postrivement (d) « que c'est la coutume que les Veuves, quand elles sont de qualité, » passent le reste de leurs jours dans le veuvage; & c'est une marque du respect qu'elles conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre. Les parens, qui veulent retirer une « partie de l'argent qu'elle a conté au premier mari, la forcent malgré elle de se rema-» rier. Souvent même le mari est arrêté, & l'argent livré, sans qu'elle en ait la » moindre connoissance. Si elle a une fille, & qu'elle soit encore à la mamelle, » elle entre dans le marché de la mere. Il n'y a qu'un moien pour une Veuve de se » délivrer de cette oppression ; c'est qu'elle air de quoi subsister, & qu'elle se saite

En cas d'adultére, il est permis aux maris de répudier leurs femmes, même de les vendre à qui il leur plait, & d'en acheter d'autres : mais il n'est pas permis de vendre sa senunc sans raison; & si l'on est assez hardi pour cela, l'acheteur & le vendeur sont sévérement punis, sans que pourtant le premier mari soit obligé de la reprendre.

" Bonzesse : mais cette condition est fort décriée, & elle ne peut guéres l'embrasser

Un usage singulier, & qui fait une grande exception à cette violente jalousse que l'on attribue aux Chinois, est celui de se marier pour être mari commode. » Il se " trouve, dit le P. le Comte, des maris assez complaisans pour permettre à leurs " femmes les derniers crimes. Ils se marient même à cette condition; & ceux qui " sont de cette communauté, (car il y en a une à la Chine) n'ont point droit " d'empecher les gens de mauvaise vie de fréquenter leur maison, & d'abuser de la " facilité ou de la passion déreglée de leurs femmes ". Le Jésuite ajoute, » que " ces familles sont en abomination parmi les Chinois, & qu'elles passent tellement " pour

fans se déshonorer '

Cum te summoveant qui testamenta merentur

Nottibus, &c. Juvenal, Sat. I. (b) Le Genul, Tome II. de ses Voiages.

⁽c) Dapper, ubi sup. (d) Voiez sa Lettre au Pere de Broissia dans se

XIII. Recueil des Lettres édifiantes & suricujes.

ux qu'elle eux pour e certaine mes, peut anies Ro-

la liberté nt trouvé es. Nous nt encore ont prenie les Ro-

ls portent furvient, gui perd Ce deuil qui ne se denil, les arier avec попусанх leur tour nes. S'il les deux is crime, ouni com-

honn**e**ur, les nôces. an-pere, les fenelle! On s dit poqualité, n respect s de mêtirer une se remaen ait la namelle, ive de se e se fasse embraffer

ne de les e vendre vendeur e la reulic que

" Il se à leurs eux qui int droit fer de la , » que ellement " rour

Tie dans le Writh/es.

" pour infames, que leurs enfans, quelque mérite & quelque capacité qu'ils aient, " ne peuvent jamais aspirer aux dégres, ni entrer dans un aucun emploi honorable ".

De l'Education des Enfans.

QUAND une femme groffe approche du terme, elle en va rendre compte à ses Ancêtres, & on lui lit cette Oraison 1 » Une telle doit accoucher bientôt; n, elle vient vous en rendre compte, δ nobles Esprits 1 Nous vous prions de l'ai-n, der, & de lui donner un heureux acconchement.". Deux mois après que l'en-fant est venu au monde, l'acconchée retourne à la Pagode avec son ensant ; le présente aux Ancètres, & les remercie de ce qu'ils l'ont conservé. Au bout

de l'année on retourne à ces Ancêtres, pour leur demander qu'ils le fassent croitre.

(a) Lorsque l'ensant est en état de passer dans les mains des Maîtres, celui qui doit prendre soin de ses études lui change son nom, & lui en donne un qu'il porte seulement à l'école, & parmi ses condisciples. A l'âge de quinze ans, on lui donne le bonnet ou le chapeau. Cette cérémonie met l'enfant au rang des hommes, comme chez les anciens Romains la robe virile. Le Rituel des Chinois ordonne une priére pour ce jeune homme, par laquelle il demande à ses Ancêtres, qu'ils le désendent, qu'ils l'assistent dans ses besoins, & qu'ils le condussent à l'âge d'homme parsait. On récite une semblable prière pour une fille qui est devenue nubile, & pour celle qui est à la veille de passer de l'état de fille à celui de semme. De même le jeune homme, qui va faire la première expédition sur les terres de l'Hymen, est recommandé aux Ancêtres par une priére convenable. (b) Un homme de confidération lui change une seconde sois son nom; & c'est par ce nom que tout le monde doit l'appel-ler, excepté ses domestiques & ses insérieurs. Ensin quand un homme est parvenu à l'âge mûr, on lui donne un troisséme nom, qui est le plus honorable de tous. C'est le grand nom: chacun l'appelle de ce nom, excepté ses parens & ceux qui sont plus âgés que hii, qui ont le privilége de le nommer par le second de ses noms. Quand quelqu'un se sait d'une Seète, celui qui reçoit sa prosession, & qui est comme son parein, lui donne le nom Religieux. Voilà qui suffit pour les noms.

L'éducation des enfans, & la foumission qu'ils doivent à leurs parens a quelque chose de plus intéressant.

" Le premier principe de la Morale Chinoise, (e) dit le P. le Comte, recom-" mande aux enfans un amour, une complaifance, un respect pour les peres, que " ni le mauvais traitement, ni l'âge avance, ni le rang supérieur qu'on pourroit avoir , acquis, ne puellent jamais altérer. Il n'y a point de foumission, point d'obéissance " que les parens ne puissent exiger de leurs enfans. Ces enfans sont obligés de les ,, nourrir toute lenr vie, & après leur mort de les pleurer continuellement. Ils se " prosternent mille sois devant leurs corps ; ils leur offrent des viandes, comme s'ils s, étoient en vie ; ils les enterrent avec une pompe & des dépenses excessives ; ils " vont réguliérement verser des larmes sur leurs tombeaux ; ils honorent leurs ta-" bleaux par des offrandes. Les Rois mêmes ne se dispensent point de ce devoir; " & si un pere est honoré comme une Divinité après sa mort, il est obéi comme un ", Roi durant sa vie dans sa samille, qu'il gouverne avec un pouvoir despotique, ", maitre absolu non-seulement de ses biens, mais encore de ses Concubines & de " ses enfans, dont il dispose avec une entière liberté. Si un pere accuse son fils de " quelque faute devant le Mandarin, il n'a pas besoin d'autre preuve. On suppose ,, toujours qu'il a raison, & qu'un enfant est coupable des qu'un pere n'est pas con-" teut ". Cette autorité excessive peut donner lieu quelquesois à des actions inhumaines. Les Chinois la justifient en disant, que personne ne connoit mieux un enfant que celui qui lui a donne la vie, qui l'a forme, qui l'a élevé. Le commencement du raisonnement est faux. C'est comme un coup de hazard qui crée le corps; c'est un secret impénetrable. (d) Comment un pere connoitroit-il l'ame, qu'une

avec une connoissance physique, de laquelle il ne s'agit nullement dans le rasionnement des Chinois; & il fera toujours vrai de dire, qu'un pere, & ceux qui ont pris soin de l'éducation d'un enfant, doivent mieux le connoitre que les Etrangers.

* Mmmmm

⁽a) Purchas, Extraits de Voiages.

⁽b) Purchas , Ibid.

⁽c) Le P. le Comte, Mémoires de la Chine, Tome II.

⁽d) L'Auteur Hoffandois paroit dans fa téflexion confondre une connoissance morale, Tome V.

414 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

main supérieure conduit & établit dans ce corps ? Ils supposent encore, que la tendresse paternelle ne permettra jamais de condamner un cusaut, ni de le traiter avec dureté, s'il ne le mérite. Si on sour allégue l'antipathie qu'on voit à des peres & à des meres pour leurs enfans, ils disent qu'un enfant doit se les réconcilier par la complaisance, par la douceur & par des services réiterés. » Après tout, disent-ils encore, il n'est point d'antipathie qui puille arracher tout à fair l'amour paternel » du cœur d'un homme, si elle n'est irritée par la révolte ou par une conduite dé-

a réglée ".

(a) Lorsqu'un ensant se rebelle contre son pere, par des injures ou autrement, ou si même il porte le crime jusqu'au parricide, la Province ou ce crime a été commis, en est allarmée. L'Empire lui-même devient le Juge du coupable. » On 3 dépose les Mandarins de la Ville, qui out si mal instruit cet ensant dénaturé. On châtie sévérement ses proches, pour avoir été si négligens à le reprendre; car on suppose qu'an si méchant naturel s'étoit déja manisesté en d'autres occasi car on suppose qu'an si méchant naturel s'étoit déja manisesté en d'autres occasi sions. Il n'est point d'assez grand suplice, pour punir ce parricide. On le coupe
se en mille piéces ; on le brule ; ou détruit sa maison jusqu'aux sondemens ; on rense verse celles de ses voisins ; & on dresse par tout des monumens, pour conserver
si la mémoire de cet horrible excès ». Chez les anciens Romains le supplice du parricide étoit des plus extraordinaires. On séait qu'on l'ensemoit dans un sa
avec divers animaux, qui étoient une espèce de symbole de son crime ; par
exemple, la vipere, qui à ce qu'on rapporte, sue sa mere en venant au monde.
Ensemé ainsi on le jettoit dans la mer ; & de cette manière on le privoit tout à
roup de la lumière & des biens de la nature, dont son pere & sa mere lui avoient
donné la faculté de jouir, en lui donnant la naissance. Il paroit par les anciens
Auteurs, que ce genre de supplice n'a pas été toujours pratiqué de la même manière.
Du tems du Jurisconsulte Paul, qui vivoit sous l'Empereur Antonin, on bruloit vis
le patricide, & on l'exposoit aux bètes séroces. Nous remarquerons en passant, que
la peine du sur de curr (Culleus) dans lequel on ensermoit le parricide pour le jetter
dans la mer, est encore en usage en Espagne. Ailleurs on le rompt vis.

dans la mer, est encore en usage en Espagne. Ailleurs on le rompt vis.

Les Chinois mettent au rang des malheurs, d'être privé d'ensans; car, disent-ils,

Qui nous aidera dans nos besoins? Qui prendra soin de nons dans notre vicillesse? É nous
rendra les dermers devoirs après notre mort ? Les Etrangers ne nous assisteront pas comme des

enfans qui nous appartiennent.

Il féroit inutilé de s'étendre sur le respect que les Chinois doivent à tous leurs Snpérieurs, comme le Peuple aux (b) Mandarins, les domestiques aux maitres, les disciples à deurs Précepteurs, &c. Les égards que les égaux ont les uns pour les autres, ne sont pas moins remarquables. G'est la suite d'un principe de leur Morale, » qu'il importe infiniment d'entretenir parmi les Peuples la civilité, la modestie, » & une politesse qui soit capable de leur inspirer la douceur. Ils croient que la sefecicité trouble les Etats ; que les personnes emportées qui ne ménagent, qui ne respectent personne, sont portées à la révolte, & qu'au contraire ceux qui sçavent soussir, étousser, des la qualité, le mérite ont établie, ne fortent jamais de leur devoir qu'avec » une espèce de violence ». (c) Tous ces raisonnemens ne sont pas exactement justes. Outre que les déguisemens & une distinualation criminelle sont souvent les suites de ces égards, & qu'il s'en voit des exemples dans l'Histoire de la Chine, comme dans toutes les Histoires du Monde, il v a des Peuples brusques & siers, incapables d'égard pour la subordination, qui sont peu de cas de cette alfabilité si capable de toucher les cours, & dont l'origine els souvent due à une délicatesse dentimens peu commune : il y a , dis-je , des Peuples de ce caractère , qui cependant vivent fort tranquillement , sans exciter des brouilleries, & sans inquiéter personne, en un mot sans s'émouvoir , que lorsqu'il paroit qu'on en veut à leur bourse, ou a

(a) Le P. le Conte, ubi fup. On voit dans l'Exole, Ch. 21, que par les Loix de Mosje, non-feulement on faifoit mourir le parricide, mais meme celui qui frappoit son pere ou sa mere, ou qui les maudifloit.

(b) Voicz le P. le Conte, Mémoires de la Chine, Tome II. La description que cet Aurent donne des honneurs que le Peuple rend aux Mandarins , elt affez plaisunte.

(c) On ne doit pas trop inhifter fur les objections que l'on fait (ci. II y a d'ailleurs une extreme difference entre la politeffe Chinoife & celle de nos François, dont les manières Llucs & affees ne vont gueres fans l'afabilite; au lien que la politeffe Chinoife eft repréfettee comme extremement génante.

que la tentraiter avec peres & A par la com-nent-ils enur paternel onduite dé-

autrement, a été comde. » On : dénaturé. reprendre; utres ocean le conpe is 3 on renr conferver lice du parins un fac crime s par au monde. voit tout à lui avoient les anciens re maniére. bruloit vit affant, que ur le jetter

difent-ils, e ? 00 mous s comme des s lenrs Su-

es, les difis pour les cur Moramodeftie, ient que la nt, qui ne jui fçavent nation que sir qu'avec xactement ouvent les la Chine, e fiers, inilité fi cacareffe de cependant personne,

fur les objeccurs une ex-Chinoife & nieres Lbres ifite; au lien fentee com-

arfe, ou a

leur liberté. Il y en a d'autres, à qui la politesse & l'assabilité sont presque natutelles, & qui sonvent ménagent leurs inférieurs avec autant de civilité, que s'ils étolent leurs éganx. Cependant on seat affez combien ils sont inconstans dans leurs égards, même envets leurs Supérieurs. Si comme les Infulaires leurs voifins, ils ne four pas des cabales contre le Gouvernement, au moins se confolent-ils, en diftillant leur humeur peu endurante dans des Vandevilles & des Chan-

Nous allons finir ce détail, qui concerne l'éducation & la politesse, par quelques particularités prises du P. le Comte. » Des qu'on destine un enfant aux sciences, n on lui donne un Maitre; & quand cet enfant a fait des progrès considérables, on le présente à un Mandarin ordinaire pour être examiné. S'il a la main bonne, " & qu'il forme bien les caractères, (c'est par cette étude que l'on commence) " il est admis parmi ceux qui peuvent s'appliquer à l'intelligence des livres, & aspi-" ret ensuite aux dégrés 1 ces dégrés répondent à ceux de Maitre ès Arts, de Ba-" chelier & de Docteur. Comme la fortune des Chinois dépend de leur capacité, " toute la vie est emploiée à l'étude ", & ces études excitent une telle émulation chez les Chinois, qu'on en voit souvent qui (a) se tuent à sorce d'étudier : tant est grande cetre débauche d'esprit, qui après tout n'est due qu'à une envie excessive de s'avancer dans la Patrie.

» Les examens sont très-rigoureux. Les principaux Mandarins des Provinces sont " les Maitres ès Arts. La Cour envoie un Commissaire pour assister aux examens , des Bacheliers". En Europe nos Cours ont bien autre chofe à faire : elles ne s'embaraffent guéres d'une *pédanterie* de cette nature. Elles veulent bien ignorer, que ce feroit leur préfence qui encourageroit la jeuneffe à fe perf. Atonner dans les Sciences. Il faut pourtant rendre justice au bon gout de notre Noblesse. Elle dédaigne si peu l'honneur d'entrer dans une Académie, qu'il en est une chez nous ou l'on trouve des Ministres d'Etat, des Prélars & des Dues & Pairs, qui ont tout le mérite Académique.

" Dès que les Docteurs sont nommés, on les présente à l'Empereur. Il donne aux trois premiers des couronnes de fleurs ", comme on en donnoit autrefois aux Poëtes en (b) Italie & en Allemagne : mais on ne nous apprend pas que ces derniers Poirce Laureati en soient jamais devenus plus riches. Le (c) Laurier est à si bon marché, que les Princes veulent bien le donner, fans s'engager à rien davantage. Il n'en est pas ainsi à la Chine. » Un Docteur y est toujours riche, parce qu'il re-" çoit de les parens & de ses auis une infinité de présens. Tout le monde espére , avec le tems profiter de sa saveur ". Et comme il n'est pas permis à ceux que la Science a conduits aux premières Dignités de se relacher, ou d'abandonner leurs études, » ils font obligés très-fouvent de comparoitre aux examens, où on les cha-" tie févérement, s'ils onblient leurs leçons ». Ici la mifére étouffe l'esprit. Les études de Collège conduisent les gens tout droit au peut collet. L'Appearante dédie des Livres. C'est la grande ressource de nos beaux Esprits. Ils vivent du petit revenu que leur produifent ces études précoces, soutenues de leur présontion. Ils inventent des projets, & les font paier aux Libraires, qui très-souvent ne voient jamais éclorre l'ouvrage. Encore si par égard l'Auteur dédioit quelque fruit indi-gelte de son esprit à ses dupes ; peut-être se consoleroit-on de la perte de son argent. Mais venons aux Cérémonies funébres, qui font en usage à la Chine.

Cérémonies Funébres des Chinois.

CHEZ ces Peuples le deuil ordinaire est de trois ans ; & pendant ce tems-là on ne peut exercer aucune Charge publique. " Un Mandarin est obligé d'abandonner sa Charge, " & un Ministre d'Etat son emploi, pour se retirer en sa maison, & pour donner touc " ce tems à fa douleur. (d) On change d'appartement & de meubles; on ne doic " s'affeoir que fur un petit fiége de bois. Les alimens font groffiers; on n'use

⁽a) Purchas, Extraits de Voiages. (b) Cela se pratique encore aujourd'hui, mais affez rarement.

Menard , qui fit des l'ers fi bons , Eut du Laurier pour récompense. O siècle maudit, quand s'y pense! On en donne autant aux jambons. (d) Hift, de la Chine, par le P. Martini,

" que de légumes. L. ars habits font faits d'une toile grossiére; & ils ne couchent » que dans de méchants lits. Ils se servent même en ce tents-là de paroles & d'ex" pressions convenables à leur douleur ". Celle que nous témoignons en cette occasion n'en approche pas. Mais aussi nous puisons des motifs de consolation dans la Religion; & c'est ce qui manque aux Chinois, qui n'ont que des doutes & des incertitudes à débiter sur l'état de leurs parens en l'autre monde. Cependant il faut remarquer, que comme tont dégénere en mode chez les Européens, si elle avoit jugé à propos d'établir des nsages pareils à ceux des Chinois, il u'y auroit Religion

qui tint, nous les aurions suivis sort tranquillement.

Dans le deuil, les Chinois quittent le jaune & 1 bleu, qui font chez eux des couleurs gaies, & ne s'habilleut que de blanc, couleur destunée de tout tenis à la tristelle. Depuis les Princes jusqu'au dernier artisan, nul, au rapport du P. le Comte, n'ofe porter des habits d'une autre couleur ; & ordinairement ils se ceignent le corps d'une corde. Le deuil pour les autres parens dure plus ou moins, selon la proxi-mité. En cela les régles Chinoises & les notres sont les mêmes. L'usage & la bienseance étouffent les véritables sentimens ; il faut se soumettre à cet usage à la Chine comme en Europe : mais il arrive enfin, qu'en ce Païs-là, comme en celuici, la joie échappe quelquefois. "Les Chinois, dit le Pere le Comte, affectent au , commencement un air négligé: la douleur paroit peinte dans leur extérieur. Dans , la fuite on leur voit reprendre leur air naturel ; & l'on en voit fouvent rire , qui " un moment auparavant pleuroient sur le tombeau de leurs peres ". Rien n'est plus vrai que nous nous devons les uns aux autres ces effets de la bienséance, aufquels le cœur prend quelquefois si peu de part. Une preuve de cela est, que ceux même qui censurent le dégussement, se rrouvent choqués, lorsqu'ils ne rencontrent pas l'extérieur convenable. A peine un Misantrope oseroit-il demander d'où vient qu'il faut que tout soit égal, & que le noir se porte pendant plusieurs mois pour des personnes dont on ne se soucioit pas, avec autant de régularité, que pour celles que l'on regrettera encore intérieurement plusieurs années après les avoir perdues. Un Philesophe Chinois soutint autresois, qu'il ne devoit y avoir parmi les hommes qu'un seul amour tellement égal, qu'on n'aimat pas plus son pere & sa mere & ses parens, que tous les autres honimes, qui ne leur devoient ceder qu'un certain droit de primauté : mais les Chinois ont regardé ce sentiment comme une héréfie.

Toutes les Cérémonies de ce Peuple si ponctuel, si régulier dans ses usages, se trouvent dans un Rituel dressé exprès. Nos Ecclésiastiques sçavent par expérience, qu'un long détail de cérémonies est une espéce d'étude. Du moins faudroit-il une mémoire fort étendue pour les retenir, & sur-tout un esprit aussi attentif que celui d'un Géometre. Nous éviterons d'ennuier nos Lecteurs, en suivant la serupuleuse exactitude d'un Compilateur à gages. Il faut seulement leur présenter les usages les

plus finguliers.

D'abord nous remarquerons un sentiment de reconnoissance, qui fait honneur aux Chinois. (a) Ils sondent le deuil long & douloureux, qu'ils témoignent à leurs peres & meres, sur le soin particulier que ceux-ci sont obligés de prendre pour leurs enfans dans les trois premières années de leur vie. "C'est pour cela, disent les "Chinois, que nous emploions autant de tems à les pleurer, afin de reconnoitre la "peine & l'embarras que nous leur avons causé dans ce premier tems de noure en-

" fance ".

Les Chinois, continue le P. Martini, font consister une partie de leur bonheur, à s'assurer d'un bois très-dur, & très-solide pour se faire des cercueils; & les gens riches achettent pour eux & pour leurs parens des ais d'un bois incorruptible, qui leur coute jusqu'à deux mille écus. Ils sont cette dépease de fort bonne heure, afin d'avoir long-tems chez eux la vue de leur dernière demeure. Ne doutons pas cependant, qu'il u'y ait beaucoup de vanité dans cet usage, & qu'il ne faille le peser au même poids qu'ont mérité les affectations de ceux qui promenoient leur cercueil avec eux, qui faisoient mettre la tête ou le crane d'un mort à leur chevet, ou qui se fassoient annoncer tous les matins qu'ils étoient mortels. A la dépense de la matière il faut ajouter les parsums, les sleurs, les cierges, les étosses précieuses, les partières.

couchene s & d'excette ocation dans es & des me il faue elle avoit Religion

e des couà la trife Camre, ne le corps la proxifage & la ulage à la en celuilectent au cur. Dans rire, qui Rien n'est mee, aufque ceux ncontrent ou vient s pour des our celles r perdues. les homere & fa ler qu'un

ulages, le périence, oit-il une que celui rupuleufe ulages les meur aux

mme une

r à leurs our leurs lifent les moitre la notre ennheur, 1

s gens riible, qui e heure, itons pas le pefer cercucil , ou qui e la ma-, les pa-Piers

piers peints, les joneurs d'Instrumens, les pleureuses, &c. Tous les parens & tous les amis sont audi myrtes à venir pleurer antour du cercuel, & à sacrifier aux morte pour lesquels on s'intéresse. Les enfins gardent chez eux des années entléres les corps de leurs peres, cusermés dans ces cercueils précieux, qu'on a soin d'enduire d'un vernis durable, afin qu'il ne s'exhale aucune manvaise odeur de ces cadavres ; & c'est pendant ce tems-là qu'on présente à manger & à boire à ses parens, comme s'ils étoient en vie. Il y avoit quelque chose de pareil chez les Grecs & chez les Romains, sur-tout dans (a) les Sacrifices & les Libations que les Grecs faisoient pour évoquer les ames des morts, lorsqu'on vouloit les questionner sur l'avenir, ou leur demander quelqu'autre grace. Mais on doit convenir, que les uns & les autres étoient fort inférieurs aux Chinois dans ces pratiques. Du refte on auroit grand tort de condamner ceux-el comme compables d'extravagance, (b) en suppo-fant qu'ils ne croient pas, comme les premiers, l'immortalité de l'ame. L'opinion de la Métempsychose . Les prières du Rituel Chinois prouvent le contraire. Il est vrai que leurs idées sur cette immortalité sont consuses, comme l'étoient aussi celles de la plupart des anciens Païens.

Dans le moment qu'un agonifant expire, un parent ou un ami prend la robe du mourant i monte sur le toit de la maison i & se tournant vers le Nord, appelle trois fois à grands cris l'ame du défunt. Ces cris s'adressent au Ciel, à la Terre, & à la moienne région de l'air. Après cela il replie la robe du défunt, & va se tourner vers le Midi. Enfuite il déplie cette robe, & l'étend fur le mort, qui reste treis jours en cet état, pour attendre que son ame soit de retour. Les mêmes choses se pratiquent hors de la Ville pour un mort qui a été tué. Passons à un autre

(c) Quand un Chinois est more, la coutume veur qu'on dresse un autel dans un des appartemens de la maison, qui d'ordinaire est tendu de blanc. On met une image du défunt fur cet autel, avec tous les ornemens dont nous venons de parler, & le corps est derrière dans son cercueil. Tous ceux qui viennent pour témoigner leur affiction, ou faire les complimens de condoléance, tont quatre génussexions devant cette image, se prosternent & même baissent la sête jusqu'à terre : mais avant ces hommages, ils lui offrent des parfums. C'est la Géréntonie que les Chinois nomment Trac. Les cufins du defunt, s'il en a, font à côté du cercueil en habits de deuil ; ses semmes & ses parentes pleurent avec les pleureuses derriére un rideau qui les cache. N'oublions pas que, selon les Rituels Chinois, des qu'on a mis le corps du défunt dans le cercueil, il faut lui mettre dans la bouche du blé, & du ris, même de l'or & de l'argent, selon que la condition du mort peut le permettre. On met aussi dans de peuts sics, aux quatre coins du cercueil, des ongles & des ciseaux pour les couper. Avant que les Tartares cussent ordonné expressement aux Chinois de se couper les cheveux, ils en mettoient auprès de leurs morts avec des peignes. On trouve au contraire que quelques Peuples de l'Antiquité rasoient leurs morts; & pent-être cet usage n'étoit-il pas moins (d) bizarre que l'usage des Chinois. Rien ne se rapporte inieux à ce dernier, que la pratique sunébre dont il est parlé dans Homère. (e) Ceux qui s'intérellaient pour un mort, se rafaient la tête, & convroient ce mort de leurs cheveux i(f) fouvent même on lui faifoit un facrince de fa chévelure. Nous nous garderons bien de presser la comparaison de ces deux

Le jour des funérailles, tous les parens & tous les amis s'affemblent, comme en Europe, dans la maifon du mort en habits de deuil. Ils forment tous ensemble avec les Prêtres, &c. le Convoi funébre. On y voit des images d'hommes, de semmes, d'Eléphans, de Tigres, &c. Tout cela doit être brulé pour le mort. Les Prêtres, & ceux qui font gagés pour récuter des prières en faveur du défunt, ou à fon honneur, marchent ensuite. (g) A la tête paroissent des gens, qui portent sur les épan-

⁽¹⁾ Voiez ce qu'a recueilli Feithus sur cette

matiere. Antiquit. Homer. L. I.
(b) Voice les Differtations de l'Abbe Renaudot fur les Sciences des Chinois, à la suite des Anciennes Relations des Indes.

⁽c) siré de Dapper & autres.
Tome V

⁽d) Il pouvoit être fondé sur la propreté. L'experience a appris, que la barbe, les ungles & les cheveux croiffent aux morts,

⁽e) Iliade d'H mère, L. 23. (f) Feith. Antiquit, Homer, Lib. 1.

⁽g) Dapper, Recueil d'Ambassades.
* Nnnn

CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

les des encenfoirs de culvre raifonnablement grands, puifqu'ils les poctent de cette manière. Les enfans du mort fuivent immédiatement fon cercueil. Ils mirchen: à pied, appuiés sur un bâton, ce qui est une marque de rriftesse, du moins une marque extérieure. Il ne faut pas s'imaginer que le cieur foit toujours & fans ex-ception de concert avec l'appareil du deuil. Ces bommes étant revêtus de la méme humanité que nons, le font autil des mêmes pations. Tel a perdu fon pere, qui enterre sa douleur avec lui mais nous avons déja cité un Jésuire habile & éclai-re sur l'hypocrisse de la tristesse Chinoise. Après les entans vienneur les semmes dans une chaife converte, & les patentes du définit. Beaucoup de Cérèmonies ac-compagnent cette marche. Nous remarquerons feulement, qu'elle fe fait au bruit des Tymbales, des Tambours, des Flutes, & de quelques autres Inftrumens. Losfe que le cercueil a avancé environ une trentaine de pas, on y jette une certaine quantité de terre rouge i on ne nous apprend pas la raifon de cet ufage.

Chaque fimille a fon Tombeau particulier fur une colline, ou tout anprès. Ces Tombeaux sont ornés de figures, & d'ornemens semblables à ce que l'on porte aux convois. Ils ont aussi comme nous, l'ufage des Inscripcions & des Epitaphes. C'est fur ces Tombeaux que l'on s'affemble tous les ans au mois de (a) Mai, & que l'on facrific aux définits, après avoir arraché les herbes & les brotfailles qui environnent le Tombeau. C'est-là un de ces cultes, qu'une partie des Missionnaires a repréfenté comme purement civils, & l'autre comme Idolatres & superstrieux. Quorqu'il en foit, dans ces mêmes lieux, ou font les Tombeaux, les Chinois offrent des facrifices à certains Esprits partienbers, qu'ils croient dominer dans les Cieux. Ils leur rendent graces, pour les bienfaits dont les morts de ces Sépulchres leur font redevables, & les prient de continuer à les affifter. Selon le Rituel Chinois, ces facrifices, & ceux que l'on fait aux parens morts, ne penvent être offerts que par

les enfans légitimes.

(b) Le terrain des Sépulchres est fort cher. Il l'est aussi en Europe : saus parler de l'attirail de nos Cérémonies funébres, par lesquelles souvent, sous prétexte d'honorer les morts, les vivans contentent leur vanité. Les Chinois font bâtir des maisons auprès de leurs tombes : & ces maisons sont ordinairement ornées de Cyprès. Tout cela conteroit moins, fi quelque Bonze ou quelque Devin n'en faifoje monter la valeur à sa fantaisse. Lorsqu'un personnage de ce poids s'est avité de trouver le terrain heureux, il n'y a plus de prix. Quoique généralement on donne, comme chez nous, des cercueils aux morts, il y a des Provinces on on les brule. Les pauvres les brulent aufli, faute de moiens pour acheter des cercueils. Cependant on leur accorde des cimetières ou ils sont ensévelis comme chez nous & chez les anciens Romains, fans aucune diffinction. Les Eunuques enchérissent, à ce qu'on assure, sur tous les autres Chinois ; ils sont des dépenses excessives en bois rare & précieux ; & leurs Tombeaux sont des Palais soucerrains.

Finissons par quelques usiges qui ne doivent pas être oubliés. (c) Quelquesois les parens du mourant le font porter, avant qu'il acheve d'expirer, dans une Sale, qui est apparemment le lieu que des (d) Ecrivains ont nommé Sale des Antètres. Purchas rapporte fur la foi des Auteurs dont il fait l'extrait, que quand un malade est abandonné, on lui présente l'image du Diable, tenant le Soloil dans sa main droite & un poignard dans la gauche : on l'exhorte à fixer les regards fur cette image, afinqu'il se puille faire un fidèle ami du Diable dans l'autre monde. Une autre contume, qui peut-être n'est pas générale, est qu'à la mort d'un pere, le fils aîné doit ôter fon bonnet, se présenter les cheveux épars devant ce pere agonisant, déchi-rer les rideaux ou les couvertures du lit, & en jetter les lambeaux sur le dé-

funt.

Les femmes lavent les corps des femmes, & les hommes ceux des hommes. Après cette ablution, on enveloppe le mort dans de la toile de coton, ou dans une pièce d'étoffe de foie. Auprès du mort on met ou les marques de sa dignité, ou

(b) Dapper, Recueil d'Ambaffades, &c.

⁽a) Eclairciffemens fur les honneurs ren lus à Confacius, &cc. a la fuite du l'Hiffoire de l'Edis, &c. par le P. le Gobien.

⁽e) Dapper, ubi sup.
(d) Le P. le Gobien, Eclaircissemens, &c. à la fuite de l'Hift. de l'Edit de l'Empereur de

te cerre
treheus
tins une
fun exla mèn pere,
k éclaifemmes
nies actu bruit
Lorfe quau-

Cestre aux. C'eft une l'on connent reprétorqu'il ut des x. Ils ur font pis, ces une par

is parrétexte tir desle Cyfaitoir rifé de donne, on les s cere chez uiques lépens fou-

sale, mêtres, malade droite, afin outu-t ôter lêchi-le dê-

nmes. s line é , ou

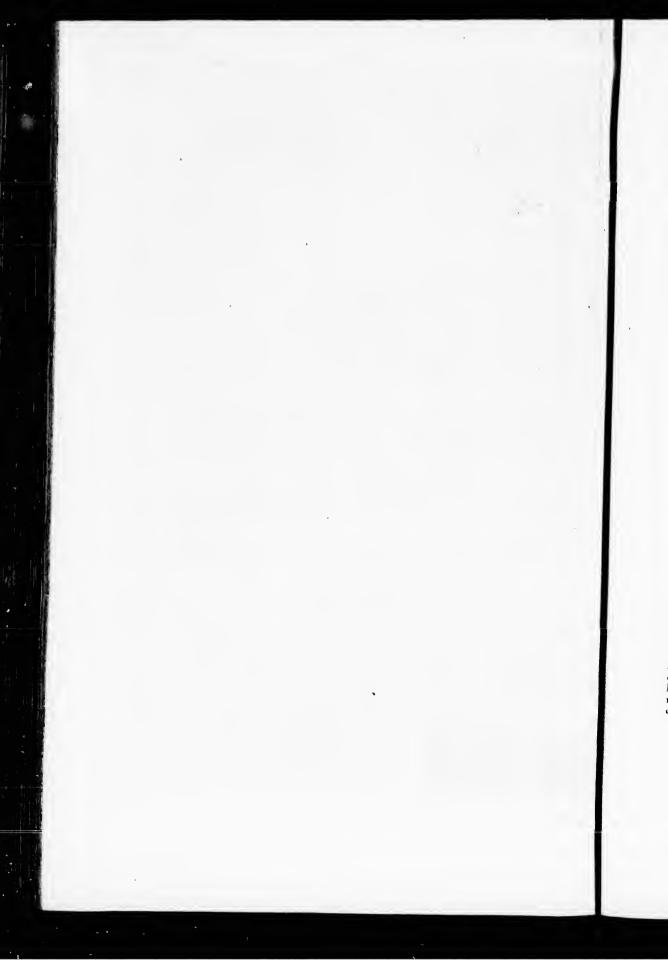
s, &c. eur de



CONVOI FUNEBRE d'un GRAND



RE d'un GRAND de la CHINE.



celles de son mérite & de ses progrès dans les Arts & les Sciences. Les enfans, ou à leur défaut les plus proches parens du mort, sont annoncer son décès aux autres, en termes pleins de triftes de d'estime : alors commencent les visites de deuil, que l'on doit faire comme en Europe, en habits convenables à la circonstance. Aux approches de ces visites, qui, chez les Grands, sont annoncées aux parentes & aux pleureus (a) par un ou deux coups de tambour, toutes ces semmes sont par leurs pleures & par leurs génissemens une espèce de concert sunébre. Nous avons déja na conduit les gens dans une autre Sale, où on leur présente du thé & des consires. Ceux qui le peuvent sont un sestim sunébre, après que le corps a été mis dans la terre.

Purchas rapporte qu'on plante un Pin auprès du Tombeau, & que ce Pin est sacré. C'est par-là que nous finissons ce qui regarde la Religion des Chinois; & nous renvoions le Lecteur curieux à la grande Histoire du Pere du Halde, où il trouvera quelques détails, que la crainte d'être trop longs nous a obligés de supprimer.

CHAPITRE IX.

Religion de l'Ile Formosa.

O u s joignous ici l'Histoire de la Rengion, et des Ceremonies de bitans de l'Île Formosa, comme étant fort voisins de la Chine. Le Proposition Protestante. & qui se dit Japonois d'o-Ous joignous ici l'Histoire de la Religion, & des Cérémonies des Haselyte prétendu converti à la Religion Protestante, & qui se dit Japonois d'origine, mais qui dans le fond n'est qu'un imposteur, rapporte ce qui suit dans sa Description, ou plutôt dans son Roman de l'Île Formosa. La Religion des Formonfans leur a été révelée par le Dieu même qu'ils adorent, si nous en croions le » Livre qu'ils nomment Terre choisse. C'est un Livre que les Formosans ont en gran-» de vénération, & qui contient la révélation sur laquelle est fondé le culte Relingieux, qui est en usage dans leur Pais. Il y a environ neuf cens ans, que les Habitans de l'Île Formosa ne connoissoient point d'autres Dieux que le Soleil & la "Lune, qu'ils regardoient comme des Divinités Supremes, s'imaginant que les Etoi-» les n'étoient que des demi-Dieux, ou des Divinités inférieures. Tout leur eulte, se réduisoit à l'adoration de ces Astres le matin & le soir, ausquels ils offroient des sacrifices d'animaux de toutes les espéces. "Telle en esset a été la prémière Religion de tous les Peuples Idolâtres, comme l'Auteur de la nouvelle Mythologie (b) le prouve dans un grand détail. Dans la suite, deux Philosophes qui vivoient alors, s'érigerent en Prophétes, & annoncerent une nouvelle Loi à ces Idolâtres. Cette nouvelle Loi sut révelée aux deux Prophétes dans un Désert par le nouveau Dieu, qui même y apparut fréquemment à ces deux Prophétes, afin de les instruire à fond du culte qu'il vouloit établir chez les Formosius. Après ces révélations les deux Prophétes choisirent un jour solemnel, pour annoncer le nouveau cuite aux Insulaires. Ils leur parlerent du haut d'une colline, d'où ils pouvoient être entendus du Peuple. La bizarrerie de leur habillement, leur air fauvage & défait, & la force de leurs difcours émurent le Peuple. On les écouta tranquillement jusqu'à la proposition qu'ils firent , de bairr un Temple au nouveau Dieu , d'y dreffer un Tabernacle, & dans ce Tabernaele un Autel, sur lequel il salloit brûler les cœuis de vingt-mille ensans de l'âge de reufs ans & audessous. Cette proposition souleva le Peuple contre ces deux sourbes, et peu s'en fallut qu'ils ne sustent assommés. Ils se retirerent en ménaçant cette Populace assemblée, qu'elle se repentiroit de sa désobésssance. L'esset suivit les menaces. Aceablés des fleaux du Ciel, ils eurent recours aux prétendus Prophétes, qui s'engagerent de prier leur Dien pour le salut des Formosans. C'est ainsi que la

⁽a) Ces tambours sont à l'entrée de la Sale. (b) Myth, expliquée par l'Hist. Tom. I.

420 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

réconciliation du Peuple avec le Dieu se sit. Un des Prophétes en donna la nouvelle au Peuple, qui dans l'excès de sa joie le nonma **Falmanaasar*, Auteur de Paix. Ce nom, qui resta à l'imposteur, sut si vénérable dans la suite, qu'il devint un des noms le plus en usage chez les Formosans. Il étoit important de nous avertir de cela, pour justifier la raison pourquoi l'Auteur du Roman de **Formosa* s'appelle **Psulmanassa*. Au reste il n'est pas nécessaire d'avertir, qu'on a tissu dans ce Roman plusieurs circonstances de l'Histoire de **Moisse*, & qu'on y remarque (a) des noms Hébreux fort peu déguisés. Le Tabernacle, l'Autel, les Fêtes du Dieu des Formosans ne manqueut pas non plus de conformité avec les Cérémonies Judaï-

Laissons cet Imposteur, & sa Description Romanesque, qui a trouvé de l'autorité parmi des gens à qui tout est bon, (b) pourvû que le parti qu'ils lusssent y soit maltraité. (c) Un Voiageur, qui paroit assez veridique, & qui a demeuré quelque tems à Formosa, dit que ces Idolatres adorent plutieurs Dieux, entre lesquels il y en a deux principaux, dont l'un habite vers le Midi & l'autre vers l'Orient. Celui du Midi prend soin des hommes; celui de l'Orient des seumes, & ce dernier est aussi de leur Sexe. Un autre Dieu habite du côté du Nord. Il est méchant. Deux autres Divinités ont soin de la guerre & des Guerriers: (d) un autre préside sur la maladie & la santé. Ils en ont aussi pour la chasse, pour les semaisons, &c. Il est à remarquer, 1. que la plûpart de ces Dieux sont mariés, comme chez les anciens Païens. 2. Qu'à Troevan que Dapper paroit distinguer de Formosa, on compte (e) soixante & douze Dieux servis & adorés par les Chinois qui sont venus s'y établir. Le premier en ordre de tous ces Dieux est le Dieu Créateur de la Nature. On lui sacriste une sois l'année un pourceau, dont on consume la chair & les os avec du Sandal. En général ces Dieux ont été des hommes, & sont devenus Dieux par leur mérite & par leur sagesse: mais quelques-uns d'eux ont toujours été des Genies & des Démons. L'Ecrivain de la Description de Formosa dit, (f) qu'on y adore aussi le Démon; qu'on y croit que les ames des méchans deviennent des Diables après la mort de leurs corps; que ces ames toutes malfaisances qu'elles sont, ne laissent pas d'être honorées par des sacrisses coutes malfaisances qu'elles sont, ne laissent pas d'être honorées par des facrisses & par des priéres. Le Chef de tous ces Esprits aëriens reconnus mauvais & ennemis jurés du bien, a des Autels & des statues sur les montagnes. On lui sacrifie des animaux, & même des victimes humaines.

Le niême Ecrivam dit, que les attitudes & les gestes de ces Insulaires dans le culte Religieux varient, selon les Cérémonies qu'ils v observent. Quand on lit publiquement le Livre où sont contenus les préceptes de leur Religion, ils ont, ditil, le genou gauche posé à terre, & le bras droit levé vers le Ciel. Quand on remercie Dieu, ils sont prosternés le visage à terre; mais ils se tiennent debout, les mains jointes, pendant qu'ils chantent leurs Hymnes. On peut s'asseoir à terre pendant qu'on égorge les victimes : mais quand la chair de ces victimes est sur le seu, on doit se tenir debout, les mains jointes, en regardant du côté du Tabernacle. Il parle aussi d'un Sermon, que les Prètres sont publiquement dans les Temples.

Leurs Prêtres; leurs Fêtes &c.

Passons au témoignage d'un homme, dont le caractère a du lui inspirer l'amour de la vérité. Les femmes sont les Directrices du culte Religieux : en cela diffèrens des autres Peuples, (g) dit l'Auteur que nous citons; & cela est vrai, mais avec des restrictions, puisque les Grees & les Romains avoient des Prêtres & des Prètresses. Celles des Formosans s'appellent Juibas. Leur culte constitte en in-

o n l'a

P

91

m D afi

⁽a) Comme celui de Zorobabel.

⁽b) Voiez les Chap, 33, & suiv, de la Deferipion de Formosa.

⁽c) Voiage de Rechteren aux Indes Orientales, dans le Rechteil de Voiages de la Compagnie des Hollandois, Tome VI.

⁽d) Dapper, Recueil d'Ambassades, &c. (e) Relation de Wricht citée par Dapper, ubi sup.

⁽f) Ch. 5. & 17. (g) Vounge de Rechteren, ubi sup. Ce Rechteren etoit Ministre,

vocations & en Sacrifices. On facrifie des pourceaux, du ris grillé, du pinang, des têtes de cerfs; & on fait des libations aux Dieux, comme dans les autres Pass

Les Sacrifices sont suivis d'une invocation de la façon d'une des Prêtresses ; & cette prière ressemble à un Sermon, peut-être à cause de la longueur. La Prêtresse crie & s'agite en prêchant. Souvent même elle s'agite si bien, que les yeux lui tournent dans la tête; elle hurle; elle tombe à terre, & y reste si fortement attachée, qu'à peine cinq ou six personnes la peuvent lever. On est persuadé que c'est dans ces mouvemens convulsifs, que les Dieux se communiquent à elle. Les Médecins & les connoisseurs en ce qui concerne le Sexe n'ignorent pas, que les troublent le cerveau par des remédes naturells, Revenue de fon extafe, la Prê-tente fer reléve toute tremblante; cependant l'affemblée pleure & gémits. Environ me heure après toures les Prêresses montrers for la roie de leure Benedet, fe relevente de la Prêresse de la roie de leure de la Prêresse montrers for la roie de leure Benedet, fe relevente de la roie de leure Benedet de leure de la roie de leure une heure après toutes les Prêtresses montent sur le toit de leurs Pagodes 3 se placent aux deux extrémités du faîte, & font de nouvelles priéres ; aprés quoi elles se dépouillent entiérement, & exposant leur nudiré aux yeux de leurs Dieux, frappent lur certaines parties de leurs corps. Cette cérémonie est suivie de l'ablution, qui se fait en présence de l'assemblée. Pendant qu'elle dure, les personnes qui la composent boivent jusqu'à s'enivrer.

Le même Auteur, qui parle comme aiant en partie été témoln oculaire de 'ce qu'il avance, ajoute que ces Prêtrelles se melent aussi de prédire la bonne & la mauvaise fortune, la pluie & le beau tems ; qu'elles conjurent les Démons ; qu'elles les chasseut des lieux ou ils ont élû domicile. Comme les Démons se plaisent à inquietter les hommes, les Formosans assurent qu'ils habitent souvent parmi eux. Les Exorcismes des Prêtrelles de Formosa se sont avec beaucoup de bruit : elles hurlent contr'eux; elles les poursuivent le sabre 2 la main avec tant d'acharnement, que les Diables, dit-on, sont obligés de se jetter à la Mer au risque de s'y noier. Mais, malgré une guerre si dangereuse, on leur fait pourtant des offrandes; & ces offrandes bordent ordinairement les chemins.

La position du premier (a) Bambou d'une maison, surtout d'un Temple, ce qui revient chez nous à la cérémonie de poser une première pierre; cette position, dis-je, a des cérémonies assez singulières. En coupant le première pierre; cette position, une prière à la Divinité qui préside au Bâtiment. Avant que de commencer ce Bâtiment, on offre du Pinang & du Ris aux Dieux. On les invite à venir prendre de commence de co Bâtiment, on offre du Pinang & du Kis aux Dieux. On les invite a venir prenare possession de ce nouveau Bâtiment, à le protéger, &c. après cela chacun est oblibeau song met le prenier la main à l'œuvre. Il présente du Pinang & quelque breuvage aux Dieux, en leur demandant qu'ils lui accordent la diligence. Quand le Bâtiment est élevé à une certaine hauteur, le Propriétaire de la maion y fait song currée. Se un Sacrifice pour route l'assemblée, sans exception. Lorsure l'on son entrée, & un Sacrifice pour toute l'assemblée, sans exception. Lorsque l'on est parvenu à couvrir le toit, avant que de le couvrir, quelques semmes pratiquent une sorte de Divination, pour sçavoir si le Bâtiment sera durable. Elles prement des Bambous, les remplissent d'eau, & la font ensuite réjaillir hors de leur bouche. La manière dont cette cau fort, décide de la durée du Batiment. La cérémonie finit par une longue débauche, pendant laquelle les assistans s'enivrent à l'honneur des Dieux, (b) qui font même invités à y prendre part par une prière, qui leur demande leur affiffance, en leur offrant de quoi boire. Le facrifice d'un pourceau porte aussi bonheur au nouveau Batiment & à son Propriétaire. La tête de la victime que l'on facrifie, doit être tournée vers l'Orient, à cause du Dieu qui y habite, lequel l'emporte fur les autres Dieux. Cette victime est mise en pièces, après qu'on l'a alsommée de telle façon que la tête reste entière. On met de ces piéces sur toutes les choses ou l'on prétend attirer la bénédiction des Dieux : sur les coffres, afin qu'ils les remplissent; sur les épées & sur les boucliers, afin qu'ils leur donnent la verte de réfister à leurs ennemis, &c. A l'égard de la Prêtrelle, ses prières & ses peines sont bien paiées; outre cela elle reçoit une por-

(4) Sorte de roseau.

nou-

Paix.

n des ir de

Pfal-

binan noms For-

udaï-

-oun ent v icuré lefl'O-

i, &

) un

ır les ces

apper

lorés

ieux

eau,

ont mais

le la

que

fa-

ivais

lui s le pu-

ditlon our, ctre r le ocr-

les

1'1-

cela

rai .

s &

in-

ions

per ,

ekte-

(b) Dapper, Ambassades, &c.

Tome V.

1 D0000

CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

tion confidérable du Sacrifice, & se conserve toujours la confiance de ces Idolâtres, qui s'imaginent qu'après un tel Sacrifice, le Diable n'oferoit toucher à rien qui leur

appartienne.

Leurs Fêtes se réduisent généralement à sacrisser des pourceaux, avec d'autant le prefuses à d'enivrer, à compter leurs plus de raison, qu'ils en imitent toutes les ordures; à s'enivrer, à compter leurs longes, leurs débauches, & leurs victoires. Un détail plus particulier ennuieroit & choqueroit le Lecteur. Nous nous contenterons d'une remarque ; c'est que ces Insulaires, pour servir leurs Dieux, se mettent en état de pure nature. En certaines Fères les hommes sont nuds 3 en d'autres les semmes; & quelquesois hommes & fenimes pêle mêle. (a) La principale Prêtresse monte au faite de la Pagode 3 y boit & y verse à boire à ses Dieux; s'y enivre; & se dépouillant ensuite nue de-vant l'alsemblée, couvre l'impudence de cette action d'une raison assez spécieuse, pour avoir été goûtée de quelques Hérétiques du Christianisme. Elle déclare que les enfans des Dieux ne doivent point être revêtus d'habits terrestres. L'ivresse lui suggére en même-tems de quoi faire un long Sermon; & tout cela finit par des contorsions, & des discours de Fanatiques. Après cela elle reprend ses habits terrestres. Les extravagances des (b) Adamites, qui alloient tous nuds, & celles des Anabaptifles du seizieme siècle rendent croiables les impuretés des Idolâtres de Formosa; d'autant plus que ces Hérétiques prirent naissance dans une Religion, qui prêche uniquenient la purcté.

Les Semailles sont précedées d'un Sacrifice aux Dieux qui préfident sur les grains. Si dans le tems des Semailles on tue quelque bête sauvage, on offre à ces Dieux

le foie & le cœur des bêtes tuées.

On est obligé de s'abstenir de diverses choses dans le tems qu'on ensemence les terres, par exemple, de Tabac. C'est encore un point capital de Religion de re-tenir ses vents. Il y en a beaucoup d'autres, qui n'ont rien de singulier que l'extravagance & la petitesse des objets. Quand les grains sont à demi montés, il n'est plus permis de s'enivrer, ni de manger du sucre, du Pinang, ou de la graisse s & quand la moisson commence, les premiers grains sont mis sur un monceau de terre à l'honneur des Dieux. Lorsque chacun serre ses grains, on sacrifie encore un pourceau. La chasse a aussi des cérémonies particulières. Le besoin de vivre a toujours porté les Idolâtres à confacrer les grains & les semailles à des Divinités particulières; & si nous en croions Saint Augustin, les Grees & les Romains en avoient pour ce seul objet un grand nombre, dont il nous a conservé les nonis dans son ad-

mirable ouvrage de la Cité de Dieu-

Les Formosans ont un tems d'abstinence, qu'ils prétendent leur avoir été prescrit par un certain homme, qui, après avoir souffert long-tems les insultes que ses Compatriotes lui faisoient, à cause de quelques dissormités naturelles, pria les Dieux de le recevoir dans le Ciel, la première fois qu'il lui arriveroit d'être insulté. Sa priére fut exaucée. Il y a apparence que les Dieux le revêtirent d'un Emploi, qui pouvoit le rendre redoutable sur la terre; car il descendit peu de tems après à Formosa, & pour se venger des mépris du Peuple, il lui apporta vingt-sept Arucles, dont est composé ce que les Formosans appellent Karichang. Le Législateur vindicatif les menaça d'être châties rigourensement, s'il leur arrivoit de négliger quelqu'un des Articles. Pendant ce Karichang, il est défendu aux Formosans de batir des maisons, de vendre des peaux, de se marier, d'avoir commerce avec une semme, pas même avec une femme légitime, de femer, de forger des armes, de faire quelque chose de neuf, de tuer des cochons, de donner un nom à un enfaut nouveau né, de se mettre en voiage, quand on n'est jamais sorti de chez soi. Telle

est la substance des principaux Articles du Karschang. Voilà ce que nous sournissent (c) les Voiageurs Hollandois sur la Religion de Formosa. Celui qui a mis en ordre les Mémoires de Psalmanaazar sous le nom de Description de l'Isle Formosa (d) prétend, que ces Vouageurs ont fait des mœurs &

(c) Ceux de la Collection de Dapper, & Rechteren.

⁽a) Dapper, Recueil d'Ambaffades, &c. l'ap-

⁽b) Heretiques du 12, siècle.

⁽d) Préface de la Description de Formosa, p. 19.

des nsages des Montagnards de (a) Tiouvan, ceux des véritables Formosans dont ils n'avoient jamais (b) approché. Pour éviter cet inconvenient, le faponois & son Compilateur ont eu soin de dire exactement le contraire de ces Vosageurs. Dans les Mémoires de l'salmaraazar, on trouve que le Législateur de son nom établit un grand Prêtre, & des Prêtres qui devoient servir sous ses ordres, comme dans le Induisme. Autres conformités avec celui-ci. L'Office de ce Grand Prêtre est de parler à Dieu en secret; les Sacrificateurs insérieurs tuent les animaux destinés aux Sacrifices, les lavent, en font bouillir la chair, &c. Ils lifent publiquement dans les Temples ; ils prêchent; ils instruisent ; ils veillent au Tabernacle ; il leur est permis de se marier, pourvú qu'ils n'aient qu'une semme. On ajoute dans cette Description, que le Législateur établit des Monatéres; qu'il donna des régles aux Moines, & leur preservit diverses sortes d'habits; qu'il régla la disposition qu'on devoit faire des biens qu'un Moine auroit laissés en mourant ; qu'il permit aux Supérieurs d'ordonner Prêtres ceux qu'il croiroit dignes de l'être i qu'il permit aussi les retraites dans les déferts. Ce Législateur établit aussi une espèce de Communion, qui approche beaucoup de celle des Episcopaux d'Angleterre. Voilà des imitations du Christianisme ; en voici une qui n'est pas moins singulière. Elle est d'après ceux qui se défroquent pour passer dans une autre Religion. " On a remar-» qué, dit-il, que ces Religieux Formosans sont ordinairement assez sages, & s'atntachent à la pratique de la vertu: mais quand ils se sont une sois débauchés, ils aban-,, donnent bien-toi les Régles & le Couvent, & sont après cels plus adonnés au vice que ,, les autres hommes. "Il devoit ajonter, que ces coureurs de Religions sont ordinairement plus dangereux que le refte du genre humain-

Autres Usages ; leur Médecine, &c.

Les Formosans (e) n'ont ni Rois, ni Souverains: mais c'est ce que nie Pfulmananzar, qui prétend que leur Etat est bien policé. Un autre Auteur cité par Dapper, dit que Formosa est partagée en diverses Communautés, qui ont chacune leur Chef. Ils sont toujours en guerre, chaque Village étant ennemi de l'autre. Leurs usages militaires approchent en beaucoup de choses de ceux des Américains: par exemple, ils conservent précieusement, & comme des monumens de leurs victoires, les os & les dépouilles de leurs Ennemis, principalement la tête ou la chévelure. Ils font la guerre par embuscades ; ils plantent sur des pieux les têtes de leurs Ennemis, & dansent ensuite autour. Ils choisssent les plus expérimentés & les plus courageux de leurs Guerriers pour Chefs de Guerre & pour Conseillers; ce qui revient aux Anciens Américains.

Avant que d'aller à la guerre on confulte les fonges, & on examine le vol de certains oiseaux. Dans ces guerres, ils n'épargnent personne, pas même les semmes & les enfans. Revenus chez eux, ils sont pendant quelques nuits consécutives des sacrifices aux Manes de leurs Ennemis; c'est-à-dire, en présence de ces têtes exposées sur des pieux. Ces têtes desséchées & dépouillées de leur chair, sont gardées avec foin dans les maifons; & l'on s'imagine qu'elles y portent & entretiennent la bénédiction. Aulli les prend-t'on avec soi , quand on s'en retourne à la guerre; & on leur adresse des vœux. Lorsque ces Infulaires sont vaincus, ils sont autant de poupées de linge qu'ils ont eu de morts, & les enterrent au lieu de ceuxci. Une de leurs Prêtreiles fair quelques sacrifices pour ces morts, & les prie fur-tout de ne pas prendre parti pour les Ennemis, & de ne pas les déceler à eux. Autrefois les Romains étoient assez fols (d) pour essaier de corrompre, ou même d'enlever par force les Dieux des Peuples avec qui ils étoient en guerre; & l'Hi-ftoire nous a confervé la Formule dont ils fe fervoient pour cela. Voici, au rap-

lâtres,

ai leur

aurane

leurs

uieroic

ue ces

n cer-

ommes

de ; y

ue deicufe, e que

fle lui

s con-

es. Les

aptiftes

i d'au-

e uni-

grains. Dieux

ce les de re-'extra-

n'est raifle ; au de

ore un

ivre a és par-

voient on ad:

prefue fes Dieux

. Sa

i, qui

à Fordone

dicatif qu'un

ir des mnie.

quel-

nou-

Telle

on de

om de

:urs &

per , &

ormofa,

⁽a) Tiouvan est une life, d'où le trajet à Formoja peut se faire à pied vers la pointe Meridionale de cette derniere,

⁽b) On affure dans la Préface, que les Hol-landois n'ont pas la liberte de s'avancer dans

les terres de Formofa. (c) hechieren, dans le Tome V. des l'oiages

de la Compagnic.
(d) Voiez la Dissertation préliminaire sur le Culte Religioux,

424 CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

port de Macrobe de quelle manière ils évoquerent les Dieux de Carthage 1 Si c'est un Dieu, si c'est une Deesse, sous la garde de laquelle est le Peuple, & la ville de Carelinge ; je vous prie, je vous conjure , & je vous demande en graces , Grands Dieux qui avez pris cette Ville & ce Peuple sons votre protection, d'abandonner ce l'euple & cette Ville, de quitter toutes ces demeures, Temples, Iteux Sacrés, de les délaisser, de leur inspirer la crainte, la terreur & l'oubli; & de vous retirer à Rome, chez notre l'cuple : que no demeures, nos Timples, nos choses Sacrées, & notre l'ille vous soient agréables. Faites-nous entendre que vous étes mon protesseur, celui du Peuple Romain, & de mes Soldats; so vous le faites, je m'engage à vous fonder des Temples, & des feux. Ces foiblesses sont originaires de la même idée, & il est probable que les évocations des Formosans ressembloient assez, du moins pour le sond, à celles que l'on vient de rap-

La manière de faire ferment entre deux personnes, consiste à rompre ensemble une paille. (a) Ne diroit-on pas que cette formalité est prife de nos vieux nsages,

tant elle leur ressemble?

Les Formosans (b) ont un Conseil qui est composé de douze personnes âgées d'environ quarante ans. Ces Conseillers occupent leur Charge deux ans. En sortant de Charge, ils se font arracher les chevenx des tempes & du sommet de la tête. Les affaires de Religion sont aussi de leur ressort ; car ils doivent faire observer ce que les Prêtrelles ont ordonné, & empêcher que les Peuples ne commetient des choses, qui pourroient irriter les Dienx. Dans les tems ou la nudité est ordonnée, pour attirer la bénédiction des Dienx sur les grains, les Conseillers observent que personne n'aille vêtu; & s'ils prouvent des contrevenans, ils les déponillent de la toile qui les couvre, & les condamnent à une amende.

Un autre usage, qui tient de ceux des Américains, est celui de se peindre le visage, les bras, les épaules, & la poitrine. A cela il faut ajouter les plumes qu'ils porient sur la tête, principalement dans les jours de Fête, & les col-

liers de coquilles, qui ornent leurs bras & leurs jambes.

La Prêtrise n'est pas seulement le parrage des semmes ; la Médecine l'est aussi, & cette Médecine se réduit souvent à la friction de la partie malade , ou correspondante à l'endroit ou l'on sent du mal. L'opération est précedée d'un sacrissice aux Idoles. Au défant de réussite par la friction & les sacrisses, on passe aux conjurations, & l'on appelle une Enchanteresse. Cette nouvelle Opératrice seignant d'aller interroger l'ame du malade, l'ni prend les doigts, & les tirant l'aux conjurations d'aller interroger l'ame du malade, l'ni prend les doigts, & les tirant l'aux conjurations d'aller interroger l'ame du malade, l'ni prend les doigts, & les tirant l'aux conjurations d'aller situations de la conjuration de les formes de l'aux conjurations de les formes de la conjuration de la conjuratio l'un après l'autre, essaie de les faire craquer. Si cela réussit, on en tire un heureux augure. L'Opératrice prend aussi la seuille d'un certain arbre ; & la mettant fur la bouche du malade, elle prend après cela dans la fienne une gorgée d'ean, qu'elle crache ensuite sur cette feuille. Si, par le mouvement que sait cette feuille, elle panche vers l'Opératrice, c'est encore un bon présage. Il arrive souvent que malgré cela, le mal empire; alors on attribue ce mal au Diable. C'est lui qui a pris possession du patient. On travaille donc à chasser cet Esprit malin, & l'on fait un Sacrifice preliminaire aux Idoles; après quoi la Sorcière se met à la tête de quelques jeunes hommes, & fait l'exorcisme, dont une des principales Cérémonies est de poursuivre le Diable le sabre à la main, & de lui jetter ensuite à la tête un pot plein de Masakare, qui est la boisson de ces Insulaires. Mais discontinuons le détail de ces prétendus fignes de bonheur & de malheur, & des conjurations qui les précedent, pour paller à ce qui fuit la convalescence. Le malade revenu en santé doit un sacrifice à ses Dieux; & en allant au sacrifice il doit faire attention aux présages, & éviter ceux qui sont manvais : mais il doit s'abstenir des assemblées pendant tont le Kurichang. Lorsque le malade est dans un état si désesperé que ni conjuration, ni exorcismes ne peuvent le tirer d'affaire, on prend le parti de le recommander aux Dieux.

Leurs

être démis (b) Le Ministre Candidius dans sa Relation de Formofa , Tome V. des Foiages de la Compagnie,

⁽a) Voiez Pasquier dans ses Recherches de la France sur l'origine du Proverbe, Rompre la paille, qui paroit pris de la manière ancienne de prendre possibilion d'une chose, ou d'en

e i Si c'eft de Carthi-

N qui avez cene Ville,

inspirer la 1 que nos Falles-Soldats & 18

leffes fout des For-

nt de rap-

ensemble

ax ulages,

gées d'en-

sociant de

ête. Les

detver ce ettent des

ordonnée, rvent que ent de la cindre le les plu-& les col-

'eit auffi,

u corresn facrifi-

on paffe

pératrice

les tirant

un heumettaut u, qu'elle feuille, ivent que

lui qui a

, & l'on

Cérémo-

aire à la

s discondes con-

e malade doit faire

tenir des at si déon prend

Leurs

Relation de Compagnie,

Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres.

(a) Les Formesans sont Polygamistes, comme la plûpart des solderes, & quit-tent leurs semmes quand ils veulent. Ils ne demeurent point avec elles s ils ne les approchent que de nuit & en secret s cela est dans l'ordre. Voici des singu-

Les hommes ne peuvent se marier qu'à l'âge de vingt ans, & ils ne vont point chez leurs Epouses, qu'elles ne les fassent avertir. Lorsqu'ils sont devant la porte du lieu ou elles habitent, si on est d'humeur de les recevoir, on les appelle, sinon, ils sont obligés de se retirer sans autre formalité. Cela est bizarre: il nous semble à nous, qui ne croions pas nos semmes d'humeur à renvoier ainsi les gens. qu'il n'y en a jamais affez pour le Sexe. Qu'un mari soit le pis aller, à la bonne heure i peu de gens l'ignorent i mais au défaut de mieux, ce pis aller sert toujours. En un mut, il doit nous paroître fort extraordinaire selon nos idées, qu'une Formesane laisse tran juillement passer son mari. Le Prince d'Orange, Frederic Henri, disoit que les jeunes semmes croient que l'amour met toujours les hommes en état de donner l'affait; & les Capucius, que les gens de guerre ont toujours l'épée à la main. Ce Ptince étoit Juge compétent. Le Minstre Candidius dit, que (b) de la main. Ce l'etince etoit juge competent. Le Ministre Candidius dit, que (v) les maris de Formosa ne doivent aller coucher que toutes les deux nuits avec leurs semmes: execre, ajoute le Ministre, cela dott-il se saire à la dérobée; il faut que ce pauvre mari entre chez sa semme comme un larron. Il n'ose s'approcher ni du seu, ni de la chandelle, ni dire un seul mot. Des qu'il est entré, il va se coucher. Si le mari veut teud, va lui demander ce qu'il veut, c'e le lui apporte en cachette. Ensuite elle s'en retourne, & ne va concher avec ce mari qu'après que les gens du logis se sont retirés. Des le matin le mari se léve, & s'en va fort secrétement comme il est venu, sans ri dire, & stas ofer revenir de tout le jour. Cette manière de vivre dure long-tems, puisqu'au rapport des Vosageur, que nous copions, les hommes ne vont habiter avec leurs semmes qu'à l'age de cinquante aus. Avec cela, de part & d'autre on a la liberté de se séparer quand on ne se convient pas. Heureuse facilité ! qui rendroit l'ordre à bien des familes, si elle avoit lieu chez d'autres gens que chez des Idolâtres demi-fauvages. Mas en vain soupitons-nous pour tant de maris Chrétiens, qui sont condamnés tout le reste de leur vie à un martyre continuel. Nos tre façon: mais tout ce qu'ils oft donné à ces semmes répudiées leur reste en propriété, à moins qu'il n'y ait cause d'adustere, on quelqu'autre chose aussi

C'est saire affront à un Formosat, que de lui demander en présence de quelqu'un de quelle famille est sa femme, si elle est belle ou laide, & comment elle

Il est permis aux femmes de se marir dès qu'elles sont devenues nubiles. "Lors-» qu'un jeune homme recherche une file, il prie sa mere, sa sœur, ou quelqu'austre proche parente, d'aller chez elle de lui offrir les présms qu'ils sont en pa-parelle occasion; & de la demander à su pere ou à sa mere, ou à ses Parens. 9 S'ils acceptent la demande, il fant que la Parente du Galant laisse ce qu'elle va apporté. "Aussi-tôt l'affaire est faite On se dispense de toute cérémonie, même du repas nuptial, pour aller à la bnelusion. Les présens nugriaux consistent en habits de toile ou de peau, bages de métail, & brasselets de bam-

Il n'est pas permis aux semmes de mettredes ensans au monde avant l'age de trente-fix ou trente-sept ans. Cette circonfince paroit hors de toute crédibilité: mais, dit-on, les Loix de la Religion leur éfendent le contraire, & l'on sçait a quelles extrémités déraifonnables les Loix fune fausse Religion conduisent les

⁽⁴⁾ Rechieren, dans les Voiages de la Compa-(b) singer, &c. Tome V. ubi fup. gme, Tome V. Tome I. * Ppppp

CEREMONIES, MOEURS ET COUTUMES

hommes. Quoiqu'il en foit, " quand les Formosanes deviennent grotses, il faut » qu'elles se fassent avorter ; & comme il ; ur est détendu de conserver dans leur » coent aucun sentiment de tendresse naturelle, voiel ce qu'elles pratiquent. Elles renvoient querir la Prêtresse, & se conchant devant elle, cette Prètresse leur roule le ventre jusqu'à ce que le fruit en soit sorti. " Cette pratique de Religion

paroit unique dans le monde.

Nous avons laissé le malade agonisant recommandé à ses Dieux. Les (a) Formosans, suivant une Relation, ne lui laissent pas rendre tranquillement les derniers foupirs. On lui aide en le faifant boire ; & de cette manière on l'étouffe. Après la mort, on bat devant la maifon du défunt un tambour qui est fait d'un tronc d'arbre creux: c'est pour aut oncer cette mort au Peuple. On lave le corps; on le pare; on l'habille du mieux qu'il se peut ; on met les armes du mort auprès de lui, & on lui présente du ris. Toutes ces choses restent là deux jours. Il ne faut pas oublier le Sacrifice d'un pourceau pour le bon voiage du défunt. On éleve un Bamben avec une espèce de banière au haut devant sa maison, & l'on met auprès une grande euve pleine d'eau. Le foir on s'affemble, & l'on boit du Mafakaro à la fanté de ce défune; les proches parens se jettent sur le corps, & sont au mort diverses questions sur le sujet qui lui a fait quitter la vie. Laissons leurs erls funébres & les pleurs mercenaires des Pleureules ; car ces Infulaires en ont comme les Chinois, & comme plusieurs autres Nations en avoient autresois, & en out encore aujourd'hui. Ces pleureuses débiteut une espèce de prière pour les morts : elles s'adressent aux Dieux, & leur demandent une bonne place & de bons amis pour l'ame du mort. Au bout de deux jours on lave une seconde fois le corps, & souvent même une troisséme & une quatrième. Les deux jours de ces cérémonies étant expirés, le mort, que l'on a élevé sur un échasaut de six ou sept pieds de haut, sur lequel il est lié par les pieds & par les mains, est porté en cet état auprès d'un seu raisonnablement grand 1 on le laisse là sécher environ huit ou dix jours, aux dépens de l'odorat des parens & des amis, sur-tout quand le corps est gras ou rempli de mauvaifes humeurs. Le mort étant fec, on l'ôte de dessus son échafaut pour l'envelopper dans une nate ; après quoi on le rapporte au logis, & on l'y remet sur un échafaut plus haut que le pecédent : on environne l'échafaut de morceaux d'étoffe, en telle forte que cela forne une espèce de pavillon. Alors on recommence la fête des funérailles. Souvent le corps reste là trois ans entiers. Au bout de ce tems on enterre les os du mort lans sa maison : nouvelle cérémo-nie, qui est accompagnée d'une ivrognerie nouvelle. Si le mort a été homme de guerre, on répéte les uns après les autres toutes ses belles actions militaires, & le nombre d'ennemis qu'il a tues pendant sa vic. On suspend au-dellus de sa tête un Bambon, dans lequel on fait autant de coches que le Guerrier a tué de gens. Une personne commise exprès veille neuf jours aures du mort. Le dixième on va faire un charivari autour de lui, avec les pleurs ? les lamentations ordinaires. Le chariri c atribue à chasser le Diable, qui, dent-ils, a toujours été jusques-là auprès de ce mort. Si le défunt étoit marié, s Veuve prie les Dieux pour lui. Après la sépulture du corps, elle prend un balai & le jette vers le Midi, en disant, à qui appartient cette maison : Elle ne m'apparient plus : je n'ai pas besoin de m'en em-

(6) Dans un Bourg de l'Île, lorsqu'unmalade paroit en danger & souffre beaucoup, on lui met un nœud coulant ausur du cou; après quoi on l'éleve un peu, afin qu'il ne touche pas à terre, à per près comme un bourreau, qui doit étrangler un criminel : ensuite on le jette ou on le laisse tomber ; & voilà une succefsion ouverte à des parens, qui sans doie ont servi eux-mêmes de bourreaux à ce ma-

Ces gens , dont on nous dit qu'ilsont quelque forme de tradition de pere en fils pour justifier leur Religion , & jui s'imagment, comme plusieurs Peuples plus éclairés qu'eux, que le monde est terne! ; ces gens , dis-je , croient l'immortalité de l'ame. Lorsqu'une personne purt , les Formosans élevent une petite cabane ,

⁽a) Dapper, dans fon Recueil Ambaf-(b) Candidius, dans le Tome V. des Fuinges de la Compagnie, &c.

, il faur uns leue Elles Te leur teligian

Forderniers après la ac d'are pare; ni, & aur pas eve un auprès afacavo au mare cris fucomme

en ont moris; ns amis corps, irémot pieds er état ou dix rps est us fon jis, & hafaut Alors ntiers.

rémonte de
, & le
ête un
Une
a faire
e clusà auAprès
at , à
m cm-

beaui peu , étraniccefe ina-

plus talité oane,

ages de

qu'ils environnent de verdure & de quelques autres ornemens, pour y loger l'ame du mort. Quarre banderoles ornent les quarre coins de la hutte. Dans l'intérieur la prendre fans peine, quand elle aura besuin de se rafraichir ou de se laver. À l'égard des peines & des récompenses après cette vie, voici leurs idées. Les

A l'égard des peines & des récompenses après cette vie , voici leurs idées. Les des méchans sont précipitées & tourmeurées dans une sus pelue d'ordures. Les Celles des gens de bien passent gaiement par-dessus la fosse, par un pont de Bamagrémens de cette vie 1 mais quand les antes des méchans passent sur l'on trouve tous les tourne tout d'un caup, & les ames rombent dans la sus les Pour ce qui est de la ture est trop difficile pour des geus si ignorans. Ce n'est pas qu'on ne trouve des peut lire à cette occasion (4) la Dissertation d'un separation sur cette ma-

Ils regardent comme péchés plusieurs choses que la Loi naturelle désend, comme le larcin, le mentre, le mensonge; à quoi il sur ajouter, d'avoir manqué trente-six ou trente-sept ans, &c. Voilà à peu près tout ce qu'on sçait des Coujugués, ont entin depuis plusieurs années séconé le joug des Européens. Cette Ile uns de leurs usages, nous ne setions pas éloignés de croire, qu'une Colonie sortie de cette Ile a peuplé quelque Contrée de l'Amérique Septentrionale.

(a) Humphry Hody, Résurrection of the same body afferted, &c. London \$694.



TABLE DES CHAPITRES

Differention	n Préliminaire, sur l'Origine & le progrès de l'Idolairie. pa	ge 10".
	Religieuses des Perses, connus aujourd'hui sous les noms de	
ou de P		321.
CHAPITRE L	Religion des Sabéens.	323.
CHAP. II	Religion des anciens Perses. Leur Doctrine.	319.
C 111	Légifluseurs des Perfes ; leurs Mérésiques.	316.
CHAP. III.	Religion moderne des Gaures.	3 4 17 -
	Leurs Féter y leurs Mages , &c.	3+3.
	Leurs Cérémonses Nuptiales & Funébres, &c.	349.
	Morale du Sad-der , Ufages qu'il preferie.	454
Cérémo	mies Religieuses des Idolatres Orientaux.	4)4,
the state of the state of		
	Contenant les Cérémonies Religieuses des Chinoise	355.
	De l'ancienne Religion des Chinois.	3 96.
CHAP. II.	Hilloire de Confucius.	161.
	Naussance de Confucius y son Ensance.	163.
	Sa Pridication of fa Dollrine.	364.
C 111	Sa Wort & fon Portrait. Hilloire des différences Sectes qui font finivies à la Chine.	367.
CHAP. III.	De la Selle de Li-Luokun, on de la Religion des Ronzes.	Ibid.
	De la Selle de Fo.	168.
	De la Scèle des Lessiés	370.
CHAP. IV.	Idolâtrie des Chinois.	374
	Du Culte de Confucius & des Ancetres.	196.
	Du Culte des Efpries ou des Génies.	182.
CHAP. V.	Les Prêtres des Chinois ; leurs Dévots Mendiane ; leurs	Fêtes ;
O II /II · · ·	lours Prélages; leur, Médecine.	387.
	Prêtres & Dévots Mendians des Chinois.	Ibid.
	Leurs Fetes.	390.
	Laur Aftrologie.	396.
	Leur Medesine.	398.
CHAP VI.	De leurs Sciences, &c.	400.
	De leurs Livres.	401.
	De leur Poesse & de leur Histoire.	402.
CHAP: VII.	Leurs Empereurs.	405.
CHAP. VIII.	Leurs Cérémonies Nupriales; Education des Enfans, Cére Funébres, &c.	407.
	Cérémonies Nupriales des Chinois.	Ibid-
	De l'Education des Enfants.	4131
	Leurs Ceremonies Funebres.	415.
CHAP. IX.	Religion de l'Isle Formofa.	419.
	Les Prêtres des Formofans ; leurs Fêtes , &c.	410.
	Autres Usages ; leur Medecine , &c.	424.
	Laurs Cerémonies Nupriales & Funebres.	415.

TABLE DES FIGURES

jo".

321.

168. 170. 174. 176.

187. 161d.

396.

102. 105. mies 107. Ibid-

113. 115. 119. 120.

LE

DU TOME V.

. 0		
GENEALOGIE de Mahomer,	Page 40.	
2. Le Temple de la Mecque,		
3. Quatre Figures, représentant deux Dervis, un Saka, & un fait sa priére,	76. Ture qui	
4. Dri Cuerdoi All.	176.	
4. Dgi-Guerdgi Albanois, qui porte des foïes pour nourrir les Cha	ts, 212.	
de Cérémonie	114.	
6. La Sultane Reine,		
7. Quatre Figures, représentant un Amant Ture, un Enfant T un Danseur avec une Danseuse,	urc, &	
8. La Danfe des Dervis,	240.	
9. Mariage Turc,	1bid.	
·	244.	
10. Quatre Figures, représentant trois Africaines & une semme	e Mo-	
Arabe du Defert & un Barbaresque.	246.	
	in , un Ibid.	
12. Enterrement des Turcs de Constantinople,	42-77-4	
13. Le Moufti ou Chef de la Loi,	256.	
14. Quatre Figures, représentant le Cadi-Leskier, un Emir, un Effe	264.	
	ndi &	
15. Emir, Chef des Descendans de Mahomet,	Ibid.	
16. Enfeigne, Drapeaux, Etendarts & Quenë de Chand		
Quarte Figures, représentant des Dervis un Dali	Ibid.	
THE THE WILLS . FUNDISHED IN CO. 1 P.	268.	
Criminel au Carcan, un Dervis & un autre Religieux,	Ibid.	
Darram, ou la Paque des Mahométans.		
.o. Le Carnaval des Turcs ; la Fête d'Hussein	272. 1bid.	
1. Cavalcade du Grand-Seigneur; la Fête du Poids au Mogol,		
2. Selictar-Aga, Ibriedar-Aga, Solak, Peik ou Valet de pied,		
3. La Tente du Grand-Visir,		
Tome V. * Qqqqq	280.	

AVIS AU RELIEUR.

Ibid.

418.

40. Deux Figures, représentant des Magiciens & Sorciers,

41. Convoi Funébre d'un Grand de la Chine.

Dans l'arrangement des Figures on ne doit avoir aucun égard au Numero qui fe trouve quelquefois gravé au haut des Planches. On observera seulement que, quoiqu'il y ait assez souvent deux ou trois Inscriptions, ou plus, dans chaque Planche, on doit seulement faire attention à l'indication générale qu'on donne dans la présente Table.

941. Ibid.

148.

352.

160.

374. 382.

1bid.

Ibid.

384.

Ibed.

ieux 388.

1bid.

éni-[bid.

394.

396.

1bid.

418. .

qui jue , lan-ns la

.

